



X 5
176

Vol. 3
v. 12

634.06
F84



LIBRARY OF
THE NEW YORK BOTANICAL GARDEN

Scientific & Educ. Fund
1929

Sept. 1897

R. W. Gibson Invt.



PARIS. — TYPOGRAPHIE GASTON NÉE,

1, rue Cassette, 1.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

D'HORTICULTURE

DE FRANCE

3^e Série

TOME XIII — 1891

LIBRAIRIE
DE LA
SOCIÉTÉ
NATIONALE

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

84, RUE DE GRENELLE, 84

1891

.75
.1168

Volume 13

Sec. 3

EXPOSITION GÉNÉRALE DE 1891

Ouverte du 20 au 25 mai inclusivement

RÈGLEMENT ET PROGRAMME

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La Société nationale d'Horticulture de France « en conformité des statuts et règlements » invite MM. les horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs de jardins publics et scientifiques de tous les pays, et les Sociétés d'Horticulture en nom collectif, à prendre part à l'Exposition générale des produits de l'Horticulture qu'elle tiendra en 1891, à Paris, du mercredi 20 au lundi 25 mai inclusivement.

Les artistes et les industriels seront admis à exposer les produits se rapportant à l'Horticulture.

Les récompenses consisteront en prix d'honneur (**objets d'art et médailles d'honneur**), médailles d'or, grandes médailles de vermeil, médailles de vermeil, grandes médailles d'argent, médailles d'argent, médailles de bronze et mentions honorables.

Il sera donné un diplôme avec les médailles aux Exposants qui en auront fait la demande à la Société, au plus tard quinze jours après la fermeture de l'Exposition.

Les médailles et prix que la Société pourrait obtenir exceptionnellement de la munificence du Gouvernement et de la Ville de Paris seront considérés comme médailles et prix d'honneur.

Des prix consistant en médailles pourront être prélevés sur la subvention accordée, à titre d'encouragement, par M. le Ministre de l'Agriculture et décernés au nom du Gouvernement de la République.

JUL 6 - 1929

Des médailles seront mises à la disposition du Jury pour récompenser, s'il y a lieu, les apports non prévus au programme et ceux qui auront le plus contribué à l'ornementation de l'Exposition (1).

Enfin, à l'occasion de cette Exposition, la Société décernera les récompenses qu'elle est dans l'habitude d'attribuer, chaque année, aux personnes qui s'en sont rendues dignes et qui ont obtenu des Rapports favorables émanant d'une Commission spéciale; aux jardiniers, pour leurs longs services dans la même maison; aux auteurs d'ouvrages spéciaux sur l'Horticulture; aux inventeurs d'instruments et d'appareils nouveaux; aux propagateurs de nouvelles méthodes; enfin, à toutes les personnes qui ont contribué au perfectionnement de l'art des jardins.

Avant l'ouverture de l'Exposition, la Société fixera le nombre des médailles d'honneur et des médailles d'or qu'elle mettra à la disposition du Jury.

Toutes les récompenses seront laissées à la libre appréciation du Jury.

Les médailles d'honneur remplaceront toutes les récompenses obtenues par le même Expositant.

Dans les genres de plantes où il y a plusieurs Concours, le même Expositant ne pourra recevoir plusieurs médailles pour ce même genre de Plantes.

Dans les Concours de collections, il ne sera accepté qu'un spécimen de chaque variété.

La même espèce ou variété de Plante ne pourra figurer dans plusieurs Concours du même Expositant.

Chaque présentation formant un Concours devra être nettement séparée.

Les Concours existeront entre horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs ou jardiniers-chefs des établissements subventionnés et Sociétés d'Horticulture en nom collectif.

Les lots collectifs seront acceptés et ne pourront concourir avec les lots individuels.

(1) Ne pourront être admis comme Concours imprévus que les végétaux et produits horticoles non prévus dans le présent programme.

Ne seront admis avec la mention *hors concours* que les produits des jardins publics ou scientifiques.

Les autres présentations non soumises aux délibérations du Jury ne porteront aucune inscription autre que le nom et l'adresse de l'Exposant, et ne pourront recevoir aucune récompense (4).

DISPOSITIONS SPÉCIALES

§ 1^{er}. — *Réception, installation et enlèvement des plantes, produits et instruments horticoles.*

ART. 1^{er}. — Les horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs de jardins publics scientifiques, et les industriels qui voudront prendre part à cette Exposition devront adresser, avant le mardi 5 Mai 1891, — *terme de rigueur*, — à M. le Président de la Société, rue de Grenelle, 84, une demande écrite d'admission, accompagnée : 1^o de la liste nominative et complète des genres de plantes et des objets qu'ils désirent présenter ; 2^o de l'indication des Concours auxquels ils désirent prendre part ; et 3^o de l'indication exacte, pour chaque Concours, de l'espace superficiel qu'ils peuvent occuper.

CES FORMALITÉS SONT OBLIGATOIRES.

ART. 2. — Les plantes, arbres, fruits et légumes qui doivent figurer à cette Exposition seront reçus à partir du cinquième jusqu'au deuxième jour avant l'ouverture, de 6 heures du matin à 6 heures de l'après-midi, et le groupement des présentations devra être terminé la veille de l'ouverture, avant 5 heures du soir, *terme de rigueur*.

Seules les fleurs coupées seront reçues le jour de l'ouverture, et leur placement devra être terminé ce même jour, à 7 heures du matin, *terme de rigueur*.

ART. 3. — Chaque plante exposée doit être munie d'une étiquette portant son nom scientifique (espèce ou variété) écrit d'une façon lisible et correcte.

(4) D'après une décision du Conseil d'Administration en date du 25 janvier 1883, tout Membre qui a été rayé des contrôles de la Société ne peut prendre part aux Expositions.

Les plantes de collection dont l'étiquette ne porterait qu'un numéro et non le nom de la plante seront exclues des Concours par le Jury d'admission.

Les plantes qui ne sembleraient pas pouvoir rentrer dans l'un des Concours de ce programme devront être l'objet d'une demande particulière, sur laquelle il sera statué spécialement.

Les plantes présentées comme nouvellement introduites devront être munies d'une étiquette indiquant leur nom et, autant que possible, le lieu de leur origine et la date de leur introduction.

S'il s'agit d'une variété nouvelle obtenue de semis, l'Exposant devra renfermer dans un billet cacheté, joint à la plante, le nom qu'il propose de lui donner. Ce billet ne sera ouvert que si la plante est jugée digne de récompense.

ART. 4. — Des produits de l'industrie spécialement appliqués à l'Horticulture et admis par la Commission seront reçus tous les jours, à partir du septième jusqu'au deuxième jour avant l'ouverture, de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

Les frais d'installation de ces produits sur l'emplacement qui leur sera affecté, de quelque nature qu'ils soient, seront entièrement à la charge des Exposants qui devront procéder eux-mêmes à cette installation, sous la direction de la Commission d'organisation.

ART. 5. — Les envois devront être adressés *franco* à M. le Président de la Commission des Expositions, au local de l'*Exposition d'Horticulture* (1).

ART. 6. — Chaque Exposant devra se trouver à l'Exposition pour contribuer au placement de ses produits dans les emplacements qui lui seront assignés; il pourra se faire représenter par un mandataire. En cas d'absence de l'un et de l'autre, la Commission fera disposer les plantes à l'endroit désigné par elle, aux frais de l'exposant.

ART. 7. — L'enlèvement des produits exposés se fera sous la surveillance de la Commission des Expositions, le lende-

(1) Le local dans lequel sera tenue l'Exposition n'est pas encore absolument déterminé, mais il ne peut tarder à l'être, et un avis ultérieur le fera connaître sans retard.

main de la clôture et les deux jours suivants; passé ce délai, la Société se trouvera dans la nécessité de les faire enlever aux frais des Exposants.

ART. 8. — Les médailles non réclamées une année après le jour de la distribution des récompenses ne seront plus délivrées et appartiendront de droit à la Société.

§ 2. — *Jury.*

ART. 1^{er}. — Les membres du Jury seront nommés par le Bureau de la Société.

Le Jury commencera ses opérations le jour de l'ouverture, à 8 heures du matin.

MM. les membres du Jury sont admis à exposer, mais ne peuvent prendre part aux concours (art. 60 du Règlement).

ART. 2. — Le Jury sera dirigé dans son ensemble par le Président de la Société (art. 58 du *Règlement de la Société*).

Le Secrétaire-général remplira près du Jury, dans son ensemble, les fonctions de Secrétaire; il sera assisté des Secrétaires de la Société qui le représenteront près de chaque section, et des membres de la Commission d'organisation, qui seront seuls chargés de recueillir les observations que les Exposants auraient à présenter et de donner les renseignements dont le Jury pourrait avoir besoin.

ART. 4. — Aucune personne étrangère à la Commission des Expositions ne pourra pénétrer dans l'enceinte de l'Exposition avant les heures où elle sera ouverte au public.

ART. 5. — Après le jugement rendu par le Jury, les Exposants devront placer leur nom et leur adresse sur leurs lots, ainsi qu'une pancarte indiquant la nature de la récompense accordée. Cette pancarte devra rester sur le lot pendant toute la durée de l'Exposition, ainsi que le nom et l'adresse de l'Exposant (1).

ART. 6. — Tout Exposant qui refuserait la récompense que le

(1) Les pancartes indiquant la nature des récompenses accordées seront à la disposition de MM. les Exposants, qui pourront les réclamer au bureau du Secrétariat (au siège de l'Exposition).

Jury lui aurait accordée serait privé du droit de participer à l'Exposition suivante.

§ 3. — *Commission d'organisation et de surveillance de l'Exposition.*

ART. 1^{er}. — La Commission des Expositions, constituée en Jury d'admission, sera chargée de la réception de tous les produits présentés. Elle aura sur eux un droit absolu de contrôle et de placement. Elle fixera, en les modifiant, si cela est nécessaire, les dimensions de l'espace demandé.

Elle devra, en outre, refuser l'admission de tout ce qui ne lui paraîtra pas digne de figurer à l'Exposition.

Les Exposants seront tenus de se conformer à toutes les mesures d'ordre et d'installation qui leur seront indiquées par la Commission, qui aura le droit de décision dans tous les cas non prévus au présent Règlement.

Les soins d'entretien et de nettoyage à donner aux végétaux et objets exposés devront être terminés tous les jours, avant dix heures du matin.

ART. 2. — Le Secrétariat de la Société, assisté d'un nombre suffisant de Commissaires nommés par le Conseil, sera chargé de la surveillance de l'Exposition.

ART. 3. — La Société donnera tous ses soins aux objets exposés, mais elle ne répond d'aucune perte ni d'aucun dégât.

Aucune autorisation de livraison de plantes ou de produits exposés ne sera accordée aux Exposants pendant la durée de l'Exposition.

Les Exposants seront personnellement responsables des accidents qui pourraient arriver, par leur faute, dans l'enceinte de l'Exposition.

Tout Exposant reconnaît de fait avoir pris connaissance des présents Règlement et Programme, et y adhérer.

Approuvé en séance du Conseil, le 19 Février 1891.

Le Secrétaire-général,

A. BLEU.

Le Président,

LÉON SAY.

La Société ouvre les Concours suivants :

Dans les Concours de collections, il ne sera accepté qu'un spécimen de chaque variété.

La même espèce ou variété de plante ne pourra figurer dans PLUSIEURS CONCOURS du même Exposit.

§ 1^{er}. PLANTES DE SERRES

A. — PLANTES NOUVELLES (1)

Premier Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage introduites le plus récemment en Europe.

2^e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage introduites directement en France.

3^e Concours. — Lot de plantes hybrides dont les parents seront indiqués.

4^e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'Exposant et non encore dans le commerce.

B. — BELLE CULTURE (1)

5^e Concours. — Une plante fleurie ou à feuillage que la bonne culture aura fait arriver le plus près de son maximum de développement.

6^e Concours. — Quatre plantes fleuries ou à feuillage les plus remarquables par leur forme et leur développement.

7^e Concours. — Huit plantes fleuries ou à feuillage ornemental remarquables par leur développement.

8^e Concours. — La plus belle collection de vingt plantes à feuillage ornemental remarquables par leur développement.

9^e Concours. — La plus belle collection composé de vingt plantes diverses fleuries.

C. — CULTURE SPÉCIALE (1)

10^e Concours. — La plus belle collection de cinquante plantes fleuries ou à feuillage, cultivées en vue de l'approvisionnement des marchés, à l'exclusion des Orchidées.

D. — PLANTES EN COLLECTIONS

11^e Concours. — La plus belle collection de cinquante plantes de serre chaude.

(1) Ces Concours sont ouverts pour chaque genre de plantes séparément.

12^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq plantes de serre chaude.

13^e Concours. — La plus belle collection de quarante plantes de serre tempérée.

14^e Concours. — La plus belle collection de trente plantes de serre, à feuillage coloré, panaché, maculé, etc., autres que *Begonia*, *Caladium*, *Crotons*, *Dracæna* et *Maranta*.

15^e Concours. — La plus belle collection de cent Orchidées exotiques en fleurs.

16^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Orchidées exotiques en fleurs.

17^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Orchidées exotiques en fleurs.

18^e Concours. — La plus belle collection de douze Orchidées exotiques en fleurs.

19^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq *Cypripedium* en fleurs.

20^e Concours. — La plus belle collection de douze *Cypripedium* en fleurs.

21^e Concours. — La plus belle collection de soixante Gloxinias (*Ligeria*).

22^e Concours. — Le plus beau lot de cent Gloxinias (*Ligeria*) variés.

23^e Concours. — La plus belle collection de *Tydaea*, *Nægelia*, *Achimenes* et autres Gesnéracées, à l'exception des Gloxinias (*Ligeria*).

24^e Concours. — Le plus beau lot d'*Ixoras*.

25^e Concours. — Le plus beau lot de Bouvardias.

26^e Concours. — La plus belle collection de Broméliacées fleuries ou non fleuries.

27^e Concours. — Le plus beau lot de Broméliacées fleuries.

28^e Concours. — La plus belle collection de *Begonia* tubéreux, à fleurs simples.

29^e Concours. — Le plus beau lot de *Begonia* tubéreux de semis, à fleurs simples.

30^e Concours. — La plus belle collection de *Begonia* tubéreux, à fleurs doubles.

31^e Concours. — Le plus beau lot de *Begonia* tubéreux de semis, à fleurs doubles.

32^e Concours. — La plus belle collection de cinquante *Begonia* rhizomateux à feuilles ornementales.

33^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq *Begonia* rhizomateux, à feuilles ornementales (*Rex*, etc.).

34^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq plantes grimpantes de serre, en fleurs ou non.

- 35^e Concours. — La plus belle collection d'Aroïdées, à l'exception des *Calatium*.
- 36^e Concours. — La plus belle collection de vingt Aroïdées, à l'exception des *Calatium*.
- 37^e Concours. — La plus belle collection de *Caladium*.
- 38^e Concours. — La plus belle collection de quarante *Caladium*.
- 39^e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq *Caladium*.
- 40^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Marantées.
- 41^e Concours. — La plus belle collection de Crotons (*Codiaeum*).
- 42^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Crotons (*Codiaeum*).
- 43^e Concours. — La plus belle collection de *Dracæna*.
- 44^e Concours. — La plus belle collection de *Dracæna* à feuillage coloré.
- 45^e Concours. — La plus belle collection de vingt *Dracæna*.
- 46^e Concours. — La plus belle collection de Fougères arborescentes, en forts exemplaires.
- 47^e Concours. — La plus belle collection de Fougères translucides, telles que *Todea*, *Trichomanes*, etc.
- 48^e Concours. — La plus belle collection de Fougères herbacées de serre.
- 49^e Concours. — Le plus beau lot de Fougères herbacées de serre.
- 50^e Concours. — La plus belle collection de Sélaginelles.
- 51^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Palmiers.
- 52^e Concours. — La plus belle collection de trente Palmiers.
- 53^e Concours. — La plus belle collection de quinze Palmiers.
- 54^e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq Palmiers cultivés en plein air dans le midi de la France.
- 55^e Concours. — La plus belle collection de Cycadées.
- 56^e Concours. — La plus belle collection de Pandanées.
- 57^e Concours. — La plus belle collection de *Nepenthes*.
- 58^e Concours. — Le plus beau lot de *Nepenthes*.
- 59^e Concours. — La plus belle collection de plantes dites carnivores : *Sarracenia*, *Cephalotus*, *Dionæa*, *Darlingtonia*, *Drosera*, *Drosophyllum*.
- 60^e Concours. — La plus belle collection de cinquante *Coleus*.
- 61^e Concours. — Le plus beau lot de cinquante *Coleus*.
- 62^e Concours. — La plus belle collection d'*Euphorbia* cactiformes.
- 63^e Concours. — La plus belle collection de soixante Cactées fleuries ou non fleuries.
- 64^e Concours. — Le plus beau lot de Cactées fleuries.

65^e Concours. — Le plus beau lot de cent Calcéolaires herbacées.

66^e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Calcéolaires herbacées.

67^e Concours. — Le plus beau lot de *Calceolaria rugosa* hybrides.

68^e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Cinéraires simples variées.

69^e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq Cinéraires doubles variées.

70^e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Cinéraires hybrides naines.

71^e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium* à grandes fleurs, simples, doubles ou de fantaisie.

72^e Concours. — La plus belle collection de trente *Pelargonium* à grandes fleurs, simples doubles ou de fantaisie.

73^e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs simples.

74^e Concours. — La plus belle collection de trente *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs simples.

75^e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs doubles.

76^e Concours. — La plus belle collection de trente *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs doubles.

77^e Concours. — Le plus beau lot de cinquante *Pelargonium zonale* et *inquinans* à feuilles panachées.

78^e Concours. — Le plus beau lot des meilleurs *Pelargonium* pour massifs.

79^e Concours. — La plus belle collection de trente *Pelargonium* à feuilles de Lierre, vertes ou panachées, à fleurs simples ou doubles.

80^e Concours. — Le plus beau lot de *Pelargonium* à feuilles de Lierre.

81^e Concours. — La plus belle collection de *Lantana* fleuris.

82^e Concours. — La plus belle collection de Verveines fleuries.

83^e Concours. — Le plus beau lot de Verveines fleuries.

84^e Concours. — La plus belle collection d'Héliotropes.

85^e Concours. — Le plus beau lot d'Héliotropes.

86^e Concours. — La plus belle collection de soixante *Petunia* en variétés nommées, fleuries, simples ou doubles.

87^e Concours. — Le plus beau lot de *Petunia* pour massifs.

88^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq *Fuchsia*.

89^e Concours. — La plus belle collection de trente *Amarylloïdées*.

90^e Concours. — Le plus beau lot d'*Himantophyllum* ou *Clivia* variés, en fleurs.

91° Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Bruyères : *Erica* ou *Epacris*.

92° Concours. — Le plus beau lot de Bruyères : *Erica* ou *Epacris*.

93° Concours. — La plus belle collection de soixante Azalées de l'Inde.

94° Concours. — La plus belle collection de trente Azalées de l'Inde.

95° Concours. — Le plus beau lot de cinquante Azalées de l'Inde.

96° Concours. — La plus belle collection de Rhododendrons de l'Himalaya.

97° Concours. — La plus belle collection de plantes de la Nouvelle-Hollande.

98° Concours. — La plus belle collection d'Orangers, Citronniers, Cédraiers et Myrtes en fleurs.

99° Concours. — La plus belle collection d'Araliacées.

100° Concours. — La plus belle collection d'*Echeveria*.

101° Concours. — La plus belle collection d'Agaves.

102° Concours. — La plus belle collection d'*Aloe*.

103° Concours. — Le plus beau lot d'*Aloe* en fleurs.

104° Concours. — La plus belle collection de *Yucca*.

105° Concours. — La plus belle collection de *Phormium*.

106° Concours. — Le plus beau lot de *Phormium* variés.

107° Concours. — Le plus beau lot d'*Araucaria* variés.

108° Concours. — La plus belle collection de plantes industrielles de serre.

109° Concours. — La plus belle collection de plantes officinales de serre.

E. — CONCOURS ENTRE AMATEURS

110° Concours. — La plus belle collection de plantes de serre, fleuries ou non, à quelque genre qu'elles appartiennent, présentées par des amateurs.

111° Concours. — Le plus beau lot de plantes de serre, présenté par des amateurs.

§ 2. PLANTES DE PLEINE TERRE

F. — PLANTES NOUVELLES (1)

112° Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, introduites le plus récemment en Europe.

113° Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, introduites directement en France.

(1) Ces Concours sont ouverts pour chaque genre de Plantes séparément.

114^e Concours. — Lot de plantes hybrides dont les parents seront indiqués.

115^e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'Exposant et non encore dans le commerce.

G. — BELLE CULTURE (1)

116^e Concours. — Une plante fleurie ou à feuillage que la bonne culture aura fait arriver le plus près de son maximum de développement.

117^e Concours. — Quatre plantes les plus remarquables par leur forme et leur développement.

118^e Concours. — Huit plantes les plus remarquables par leur forme et leur développement.

119^e Concours. — La plus belle collection de vingt plantes à feuillage ornemental, remarquables par leur développement.

120^e Concours. — La plus belle collection composée de vingt plantes diverses fleuries, à quelque catégorie qu'elles appartiennent.

H. — CULTURE SPÉCIALE (1)

121^e Concours. — La plus belle collection de plantes marchandes fleuries.

122^e Concours. — La plus belle collection de cinquante plantes fleuries ou à feuillage, spécialement cultivées pour l'approvisionnement des marchés.

I. — PLANTES EN COLLECTIONS

123^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Conifères.

124^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Conifères.

125^e Concours. — La plus belle collection de douze Conifères à feuillage panaché.

126^e Concours. — La plus belle collection de Bambous.

127^e Concours. — La plus belle collection de cinquante arbres ou arbustes, à feuillage persistant, vert ou panaché.

128^e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq arbres ou arbustes à feuillage persistant, vert ou panaché.

129^e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq arbres ou arbustes à feuillage décoratif, non persistant.

130^e Concours. — La plus belle collection d'arbres pleureurs.

(1) Ces Concours sont ouverts pour chaque genre de Plantes séparément.

131^e Concours. — Le plus beau lot de douze *Magnolia* à feuilles persistantes.

132^e Concours. — Le plus bel apport de six Lauriers d'Apollon, remarquables par leur forme et leur développement.

133^e Concours. — La plus belle collection d'Érables japonais.

134^e Concours. — La plus belle collection d'*Aucuba*.

135^e Concours. — La plus belle collection de soixante Rhododendrons.

136^e Concours. — La plus belle collection de trente Rhododendrons.

137^e Concours. — La plus belle collection d'Azalées pontiques et *mollis* fleuries.

138^e Concours. — Le plus beau lot de *Kalmia* fleuris, formé de quinze plantes.

139^e Concours. — La plus belle collection d'arbres ou arbustes d'ornement fleuris.

140^e Concours. — Le plus beau lot d'arbres ou arbustes d'ornement fleuris.

141^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Clématites fleuries.

142^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Clématites fleuries.

143^e Concours. — La plus belle collection de cent cinquante Rosiers haute tige, en fleurs.

144^e Concours. — La plus belle collection de soixante-quinze Rosiers haute tige, en fleurs.

145^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers thé, haute tige, en fleurs.

146^e Concours. — La plus belle collection de cent cinquante Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.

147^e Concours. — La plus belle collection de soixante-quinze Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.

148^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers thé, basse tige, en fleurs.

149^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers grimpants.

150^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Rosiers grimpants.

151^e Concours. — La plus belle collection de vingt Pivoines ligneuses.

152^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Pivoines herbacées, officinales ou paradoxales.

153^e Concours. — La plus belle collection de Liliacées fleuries.

154^e Concours. — La plus belle collection de *Gladiolus cardinalis*, *ramosus*, etc.

- 155^e Concours. — La plus belle collection d'*Iris germanica* et variétés.
- 156^e Concours. — La plus belle collection d'*Iris Xiphium* et autres, à bulbe.
- 157^e Concours. — La plus belle collection de cent Œillets.
- 158^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Œillets.
- 159^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Œillets mignardises.
- 160^e Concours. — La plus belle collection de Giroflées Quarantaines (*Matthiola annua, incana, græca*).
- 161^e Concours. — Le plus beau lot de Giroflées Quarantaines.
- 162^e Concours. — La plus belle collection de Giroflées (*Cheiranthus Cheiri*).
- 163^e Concours. — Le plus beau lot d'Auricules variées (*Primula Auricula*).
- 164^e Concours. — Le plus beau lot de Primevères du Japon (*Primula japonica*).
- 165^e Concours. — Le plus beau lot de *Primula cortusoides* en variétés.
- 166^e Concours. — La plus belle collection de *Reseda*.
- 167^e Concours. — Le plus beau lot de *Reseda* (cinquante pots).
- 168^e Concours. — Le plus beau lot de *Reseda* (vingt-cinq pots).
- 169^e Concours. — Le plus beau lot de Pensées, en cent cinquante plantes variées.
- 170^e Concours. — Le plus beau lot de Pensées réunies par couleurs.
- 171^e Concours. — La plus belle collection de plantes vivaces fleuries ou à feuillage.
- 172^e Concours. — Le plus beau lot de plantes vivaces fleuries ou à feuillage.
- 173^e Concours. — La plus belle collection de plantes annuelles et bisannuelles fleuries.
- 174^e Concours. — La plus belle disposition d'un massif ou d'une corbeille de plantes fleuries, annuelles et vivaces.
- 175^e Concours. — La plus belle collection de Fougères de plein air.
- 176^e Concours. — Le plus beau lot de Fougères de plein air.
- 177^e Concours. — La plus belle collection de plantes aquatiques.
- 178^e Concours. — La plus belle collection de plantes vivaces pour rocailles, à l'exception des Fougères.
- 179^e Concours. — Le plus beau lot d'Orchidées de pleine terre.
- 180^e Concours. — La plus belle collection de plantes alpines.
- 181^e Concours. — Le plus beau lot de Muguet.
- 182^e Concours. — Le plus beau lot de Capucines.

183° Concours. — La plus belle collection de plantes ligneuses pour rocailles.

184° Concours. — Les plus beaux motifs de mosaïculture.

185° Concours. — La plus belle collection de plantes spécialement employées dans la mosaïculture.

186° Concours. — La plus belle collection de plantes industrielles : textiles, tinctoriales, oléagineuses, etc.

187° Concours. — La plus belle collection de plantes officinales.

J. — CONCOURS ENTRE AMATEURS

188° Concours. — La plus belle collection de plantes fleuries ou non, à quelque genre qu'elles appartiennent, présentée par des amateurs.

189° Concours. — Le plus beau lot de plantes de pleine terre présentées par des amateurs.

K. — FLEURS COUPÉES (1)

190° Concours. — La plus belle collection de cent Roses.

191° Concours. — La plus belle collection de cinquante Pivoines.

192° Concours. — La plus belle collection de cinquante Iris.

193° Concours. — La plus belle collection d'Anémones et Renoncules.

194° Concours. — La plus belle collection de plantes bulbeuses diverses.

195° Concours. — La plus belle collection de plantes herbacées diverses.

196° Concours. — La plus belle collection de plantes ligneuses.

197° Concours. — La plus belle collection de fleurs coupées provenant des cultures du midi de la France.

L. — BOUQUETS ET GARNITURES D'APPARTEMENT (2)

198° Concours. — La plus belle garniture en fleurs d'un salon.

199° Concours. — La plus belle garniture d'un surtout de table (milieu et deux bouts).

200° Concours. — La plus belle ornementation en fleurs de motifs ou sujets divers.

201° Concours. — Le plus beau lot de bouquets variés.

(1) MM. les Exposants devront indiquer dans leur demande la quantité de carafes qui leur sera nécessaire.

(2) NOTA. — MM. les Exposants de fleurs coupées sont tenus de remplacer leurs apports aussi souvent que cela sera nécessaire.

202° Concours. — Les plus belles garnitures de jardinières et de suspensions d'appartement, bûches rustiques ornées de plantes à feuillage, etc.

203° Concours. — Le plus beau lot de plantes pour suspensions.

204° Concours. — Le plus beau groupement de fleurs dans des vases ou objets d'art.

205° Concours. — La plus belle collection de petites plantes vertes, décoratives, ne dépassant pas 50 centimètres de hauteur, employées pour les garnitures de jardinières, corbeilles, suspensions, etc.

§ 3. ARBORICULTURE ET FRUITS

206° Concours. — Le plus beau lot d'arbres et arbustes fruitiers forcés, en pots, portant leurs fruits à maturité.

207° Concours. — Le plus beau lot de Vignes en pots, avec Raisins à maturité.

208° Concours. — Le plus beau lot de Raisins forcés.

209° Concours. — La plus belle collection de fruits mûrs forcés.

210° Concours. — Le plus beau lot de fruits comestibles conservés frais, à l'exception des Raisins.

211° Concours. — Le plus beau lot de Raisins conservés frais.

212° Concours. — La plus belle collection de fruits exotiques, comprenant au moins vingt variétés.

213° Concours. — La plus belle collection d'arbres fruitiers élevés en pots, de force à fructifier.

214° Concours. — La plus belle collection de fruits d'Algérie et des colonies françaises.

§ 4. CULTURE MARAICHÈRE

215° Concours. — La plante légumière la plus récemment introduite en France.

216° Concours. — Une ou plusieurs plantes légumières obtenues de semis par l'Exposant, non encore dans le commerce.

217° Concours. — Une ou plusieurs plantes légumières obtenues par l'Exposant, pendant les cinq dernières années, qui seront reconnues très recommandables et qui, bien que dans le commerce, n'auraient encore obtenu aucune récompense dans les Expositions.

218° Concours. — Le plus beau lot d'ensemble de légumes et Salades forcés de la saison.

219° Concours. — La plus belle collection de Salades.

220° Concours. — Les plus beaux Melons Cantaloups, arrivés à maturité.

221° Concours. — Le plus beau lot de Melons variés autres que les Cantaloups.

222° Concours. — Les quatre plus belles bottes d'Asperges.

223° Concours. — La plus belle collection de Pommes de terre à châssis, plantes entières, tiges et tubercules adhérents.

224° Concours. — Le plus beau lot de Pois forcés à maturité.

225° Concours. — Le plus beau lot de Haricots forcés à maturité.

226° Concours. — Le plus beau lot de Carottes à châssis. *

227° Concours. — Le plus beau lot de Navets à châssis.

228° Concours. — Le plus beau lot de Choux-fleurs (au moins quatre spécimens de chaque variété).

229° Concours. — La plus belle collection de Choux pommés.

230° Concours. — La plus belle collection de Solanées comestibles : Tomates, Aubergines, Piments, etc.

231° Concours. — La plus belle collection de Fraisiers en pots, avec fruits à maturité.

232° Concours. — Les plus belles corbeilles de Fraises, en variétés distinctes.

233° Concours. — Le plus beau lot d'Ananas, à l'état de maturité (six plantes au moins).

234° Concours. — Le plus beau lot de Champignons, avec mode de culture.

235° Concours. — La plus belle collection de légumes exotiques.

236° Concours. — La plus belle collection de légumes d'Algérie et des colonies françaises.

§ 5. INSTRUCTION HORTICOLE

237° Concours. — Herbiers.

238° Concours. — Collection d'histoire naturelle pouvant servir à l'enseignement horticole.

239° Concours. — Collection de planches ou dessins pouvant servir à l'enseignement horticole.

240° Concours. — Collection de plantes artificielles pouvant servir à l'enseignement.

241° Concours. — Collection de fruits et de légumes imités.

Les ouvrages concernant l'Horticulture, les publications horticoles ainsi que les plans de Jardins, pourront figurer à l'Exposition.

§ 6. ARTS ET INDUSTRIES HORTICOLES

Seront admis à l'Exposition tous les objets et produits des Arts et Industries se rapportant **directement** à l'Horticulture et classés dans les quatre sections ci-dessous :

1^{re} Section. — Serres, Châssis, Appareils de chauffage pour serres, Vitrierie, Claies à ombrer, Paillassons, Paniers à Orchidées, Grilles, Ponts en fer, Kiosques en fer, Grillages et Treillages en fer.

2^e Section. — Pompes et Appareils d'arrosage, Vaporisateurs, Pulvérisateurs, Tondeuses, Colliers pour arbres, Meubles de jardin et d'ornementation.

3^e Section. — Constructions rustiques, Rochers, Grottes, Ouvrages en ciment, Kiosques et Ponts en bois, Treillages et Grillages en bois, Tuteurs, Raidisseurs, Caisses et Bacs, Contre-espaliers.

4^e Section. — Coutellerie et Quincaillerie horticoles, Outils de jardin, Optique, Poteries usuelles, Poteries et Faïences d'art, Jardinières, Cache-pots, Porte-fruits, Insecticides, Mastics à greffer, Étiquettes pour plantes, Terre de Bruyère, Engrais.

Les autres produits non désignés ci-dessus, mais pouvant se rapporter à l'Horticulture, seront soumis à l'appréciation de la Commission, qui se réserve le droit absolu de les admettre ou de les refuser.

RÉCOMPENSES

Les produits et objets exposés pourront motiver une récompense toutes les fois qu'une expérimentation ne sera pas nécessaire pour en apprécier la valeur.

N. B. — MM. les Exposants sont prévenus à nouveau que leurs demandes d'admission devront indiquer :

- 1^o L'emplacement qui leur est nécessaire (longueur et largeur) ;
- 2^o La section dans laquelle ils veulent concourir ;
- 3^o La liste exacte des objets qu'ils désirent exposer, en les classant dans leur section respective.

Les demandes qui ne rempliront pas ces conditions ne seront *pas acceptées*.

AVIS IMPORTANT

La Société nationale d'Horticulture de France, vivement émue des dégâts causés dans les cultures par la rigueur et la persistance du froid de l'hiver 1890-1891, et désireuse d'en tirer un enseignement utile aux intérêts de l'Horticulture et de ceux qui la pratiquent, a pensé qu'il importait d'avoir *sur la nature et l'étendue des dégâts* des renseignements précis qui permissent de constater la rusticité relative d'un grand nombre de végétaux dits de plein air généralement cultivés comme utiles ou agréables. Pour atteindre ce but, il faut pouvoir rassembler le plus possible de faits et d'observations; aussi la Société a-t-elle décidé de faire un appel aux Sociétés d'Horticulture des départements, aux horticulteurs, aux amateurs, enfin à toutes les personnes dont elle espère obtenir le concours en cette circonstance.

Le programme suivant, établissant l'ordre et la nature des renseignements à fournir, a été rédigé de manière à permettre une facile et rapide coordination de ces renseignements.

Programme indiquant les renseignements à donner relativement aux effets du froid sur les végétaux, pendant l'hiver 1890-1891.

Liste des végétaux ligneux à feuilles caduques complètement gelés (morts).

Liste des végétaux ligneux à feuilles persistantes complètement gelés (morts).

Liste des végétaux ligneux à feuilles caduques, plus ou moins atteints par la gelée (mais non morts).

Indiquer l'intensité du mal.

Liste des végétaux ligneux à feuilles persistantes plus ou moins atteints par la gelée (mais non morts).

Indiquer l'intensité du mal.

Liste des végétaux herbacés complètement gelés (morts).

Liste des végétaux herbacés plus ou moins atteints (mais non morts).

Renseignements divers.

Faire connaître la température la plus basse dans la localité.

Indiquer la nature du sol, — son degré d'humidité ou de sécheresse, — son exposition, — son altitude.

Faire connaître la profondeur à laquelle la gelée a pénétré dans le sol — et dire si le sol était ou non recouvert de neige pendant les grands froids.

Dire, pour chaque espèce ou variété, si la végétation annuelle était terminée au moment où la gelée a atteint ces végétaux.

Indiquer l'âge et la force des sujets.

Faire connaître si, parmi ces espèces ou variétés de végétaux gelés ou ayant souffert, il en existe dans la même localité des sujets indemnes.

Indiquer autant que possible la cause apparente de leur conservation en bon état.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX
DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE, EN 1890,
par M. P. DUCHARTRE.

Messieurs,

L'Exposition internationale de 1889, tout en exerçant une influence avantageuse sur l'Horticulture française, considérée dans son ensemble, avait déterminé dans la marche normale des travaux de la Société nationale d'Horticulture des modifications certainement regrettables. Pendant sa durée, aucune Exposition n'avait pu être tenue, et ce fut seulement quand elle eut pris fin qu'on pût organiser, dans l'hôtel de la rue de Grenelle, un grand Concours-Exposition consacré spécialement aux Chrysanthèmes, qui, du reste, obtint un incontestable succès; d'un autre côté, les présentations de plantes et de produits horticoles, qui donnent habituellement un vif intérêt aux séances de la Société,

étaient devenues, même à l'époque la plus favorable, assez peu nombreuses pour que leur réduction expliquât presque à elle seule le peu d'empressement que montraient nos collègues à suivre les séances; enfin la conséquence assez naturelle de cette altération temporaire que subissait l'état habituel des choses a été que l'année 1889 a été marquée par une diminution notable dans le chiffre auquel s'était depuis longtemps élevé l'accroissement annuel de la liste des membres de la Société.

L'année 1890 a rétabli parmi nous l'ordre normal : les présentations en séance ont repris leur fréquence et leur variété antérieures; ces séances, auxquelles les Membres parisiens sont redevenus assidus, ont retrouvé leur intérêt antérieur; enfin, pour établir une utile compensation avec l'année précédente, la Société n'a pas tenu moins de trois Expositions: la première, générale, du 21 au 26 mai; la seconde, consacrée aux fruits de table, aux Dahlias, aux Bégonias tubéreux et aux Glaïeuls, du 27 au 30 septembre; la troisième, spéciale pour les Chrysanthèmes d'automne, du 20 au 23 novembre. Le *Journal* a publié, dans son cahier du mois de novembre, les Comptes rendus circonstanciés de ces diverses Expositions. Je n'ai donc pas à m'en occuper ici; toutefois, je dois rappeler que les rédacteurs de ces documents qui constituent un chapitre essentiel de l'histoire de notre Société ont été : pour l'Exposition générale du mois de mai, MM. HANOTEAU et P. DUCHARTRE qui en ont décrit : le premier, la partie industrielle (*Journ.*, p. 700); le second, la partie horticole proprement dite (*Journ.*, p. 661); pour l'Exposition partielle de septembre, M. CHATENAY (Abel) à qui on doit la description de la partie fruitière (*Journ.*, p. 707), et M. P. DUCHARTRE, qui s'est occupé des fleurs (*Journ.*, p. 712); enfin, pour l'Exposition spéciale des Chrysanthèmes, M. P. DUCHARTRE (*Journ.*, p. 719). Les auteurs de ces Comptes rendus ont constaté que le succès a été complet en ces trois circonstances, mais surtout dans la première pour laquelle cependant il était à craindre qu'un peu d'épuisement causé par les efforts accomplis pendant l'année précédente ne paralysât sensiblement les meilleures volontés.

Le retour à la marche normale de nos travaux qui s'est effectué en 1890 a amené une conséquence dont nous avons tout lieu de

nous réjouir : le nombre des nouveaux collègues qui sont venus joindre leurs efforts aux nôtres s'est notablement relevé et a égalé presque mathématiquement la moyenne de dix années ; il a été, en effet, de 162, parmi lesquels nous sommes heureux de compter 11 Dames patronnesses, la moyenne ayant été de 164, de 1879 à 1888, période qui a été éminemment prospère pour notre Association. Nos ressources et, par cela même, nos moyens d'action seraient ainsi notablement accrus si, par une triste compensation, des décès malheureusement nombreux et des radiations pour défaut de paiement de la cotisation sociale, ainsi que des démissions résultant, pour la plupart, de changements de position, n'avaient amoindri dans des proportions assez fortes cet accroissement qui en est devenu sensiblement moins réel qu'apparent.

Dans les procès-verbaux des séances de l'année, un juste tribut de regrets a été payé à ceux de nos collègues que la mort venait de nous ravir ; quelques-uns même d'entre eux ont été l'objet de notices destinées à mettre en relief les mérites qui les distinguaient et les services qu'ils avaient rendus dans le cours de leur carrière horticole ; mais il importe de leur rendre ici un dernier hommage et de consigner leurs noms dans ce Compte rendu. Ils appartenaient à toutes les catégories des Membres de notre Société. En effet, M^{me} la marquise de Colbert-Chabanais était Dame patronnesse ; M. Annenkoff, conseiller d'État à Saint-Pétersbourg, était correspondant ; M. Truillot était Membre honoraire ; quant aux autres, dont le nombre s'élève à 24, ils étaient Membres titulaires et certains d'entre eux, notamment l'architecte-paysagiste bien connu, M. Bühler, avaient tenu à conserver cette qualité pour continuer à donner leur concours pécuniaire, bien que la date de leur entrée dans nos rangs fût déjà plus éloignée qu'il ne fallait pour leur donner le droit de s'affranchir de toute cotisation en passant à l'honorariat. Ces regrettés collègues étaient MM. Bastier de Bez, Bühler, Courtois, Delalain, Denise, Demorlaine, Dubreuil, l'auteur justement renommé d'un excellent Traité d'Arboriculture fruitière, Dutreux, Fournier, Freville, Houillet, jardinier en chef, pendant une longue série d'années, des serres du Muséum, Jupi-

net, arboriculteur d'un rare mérite, Louet d'Issoudun, Lours, Marchand, Martin (Henri), Nieprachk, Directeur de la Société d'Horticulture *La Flora*, à Cologne, Piel, Pothier, Rabourdin, Rénier, Riquier, Rivière (Paul), professeur d'Horticulture, et Théry. On voit donc que la mort a fauché cruellement dans nos rangs.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ. — Le *Journal* de la Société nationale d'Horticulture est le résultat dernier et durable de ses travaux, car non seulement il livre à la publicité les écrits dus à la plume de ses Membres, mais encore il donne, avec la régularité indispensable en pareille matière, le tableau détaillé et fidèle de ses séances ainsi que les Comptes rendus officiels des œuvres de ses divers Comités. Son plan général embrasse ainsi trois catégories d'articles : 1° les procès-verbaux des séances qui constituent chacun un chapitre de l'histoire de la Société; 2° les Comptes rendus des travaux des Comités; 3° les écrits de nos collègues subdivisés, d'après leur nature et leur objet, en a) *Notes et mémoires*, c'est-à-dire œuvres originales; b) *Rapports*; c) *Comptes rendus d'Expositions*. Même à ces trois catégories d'articles dont l'ensemble forme l'œuvre propre de notre Société, le règlement en a sagement ajouté une quatrième qui, sous le titre général de *Revue bibliographique*, est destinée à faire connaître aux lecteurs du *Journal*, grâce à des résumés analytiques plus ou moins développés, des publications importantes faites à l'étranger et qui sont de nature à les intéresser ou les instruire. Dans le cours de l'année 1890, la Revue bibliographique a donné, comme d'habitude, la description de nombreuses plantes, les unes récemment introduites en Europe, les autres assez rares dans les jardins pour n'être que peu connues encore aujourd'hui; elle a compris, en outre, des analyses étendues de cinq mémoires relatifs : le premier, à l'histoire du Jardin botanique de Kew, près Londres, par M. VILLARD (Ch.) (*Journ.*, p. 241); le second, à la description par M. BECCARI de la gigantesque Aroïdée qu'il avait découverte en 1878, à Sumatra, qu'il a nommée *Amorphophallus titanum*, et pour laquelle il nous apprend comment on a su en obtenir la floraison dans une serre du Jardin de Kew (*Journ.*, p. 245); le troisième, à un parasite qui, à Vienne en Autriche, a envahi des

couches à Champignons et qui a été observé attentivement par M. STAPF (*Journ.*, p. 310); le quatrième, à la culture des Chrysanthèmes d'automne telle qu'elle est pratiquée au Japon, décrite par un horticulteur japonais, M. HADJIME NATANABE (*Journ.*, p. 496); le cinquième, aux *Hippeastrum* (*Amaryllis*) cultivés actuellement, par M. Harry VEITCH (*Journ.*, p. 560).

Les procès-verbaux des séances de la Société ont été publiés assez régulièrement pour que chaque cahier mensuel du *Journal* ait ainsi donné le tableau des deux réunions qui avaient eu lieu pendant le mois précédent. Il est évident que, quoi qu'en aient dit quelques personnes, il serait impossible d'obtenir à cet égard une plus grande célérité de publication. En effet, un procès-verbal ne peut être publié qu'après avoir été soumis à la Société réunie en séance et approuvé par elle. Ainsi, par exemple, celui de la seconde séance de février doit être lu à la première séance du mois de mars qui parfois n'a lieu que le 13 ou 14 de ce mois; il doit ensuite être examiné par la Commission de Rédaction et de Publication dont les réunions sont fixées au sixième jour après la première séance mensuelle. C'est donc, dans l'exemple que j'ai pris, seulement le 19 ou le 20 mars dans la soirée que les divers documents destinés à former le cahier du mois de février peuvent être remis à l'imprimerie, et cependant ce même cahier doit être distribué le 31 mars! Quiconque sait combien sont nombreuses et longues les diverses opérations par lesquelles passe successivement toute œuvre d'imprimerie n'aura certainement pas de peine à reconnaître que la Société nationale d'Horticulture obtient, pour la publication de son *Journal*, une rapidité d'exécution qui n'est pas souvent égalée.

Les Comptes rendus des travaux des Comités ont été, en 1890, au nombre de quatre seulement, tandis que la Société compte sept Comités. Tous ont été rédigés, conformément aux prescriptions réglementaires, par MM. les Secrétaires des Comités. Ce sont, dans l'ordre de leur présentation, ceux : du Comité de Floriculture, par M. MAUGUIN (*Journ.*, p. 178); du Comité d'Arboriculture fruitière, par M. MICHELIN (*Journ.*, p. 230); du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, par M. LUQUET (*Journ.*,

p. 290); du Comité des Arts et Industries horticoles, par M. TOUÉRY (*Journ.*, p. 601).

a) *Notes, et mémoires.* — Les sujets traités dans les écrits originaux qui ont paru cette année dans notre *Journal* sont nombreux, mais cependant moins variés qu'ils ne l'avaient été dans certains des volumes antérieurs de notre publication; il est, en effet, à regretter qu'aucun ne rentre dans le cadre de la Culture potagère ni dans celui de l'Arboriculture fruitière, branches de l'Horticulture dont il n'est pas besoin de faire ressortir l'importance majeure. Ce sont là deux lacunes fâcheuses qu'il importait de signaler, mais dont il n'y a pas lieu de rechercher l'origine.

Parmi les articles publiés, deux consistent en notices biographiques, hommages légitimes rendus à des collègues récemment enlevés à notre affection; plusieurs ont pour objet des végétaux ornementaux; les autres ont trait à des questions parfois physiologiques, plus ordinairement générales.

Des deux notices biographiques qui ont été insérées dans le *Journal*, en 1890, l'une, due à M. Maurice de VILMORIN (*Journ.*, p. 33), fait très bien ressortir les mérites divers par lesquels se distinguait M. Daudin, botaniste habile et savant géologue autant qu'amateur passionné d'Horticulture, auteur de mémoires et ouvrages d'une valeur reconnue, qui avait créé, dans son beau domaine de Pouilly, d'importantes plantations d'arbres et arbustes, ainsi que de précieuses collections de plantes de serre; l'autre, qui a pour auteur M. MICHELIN (*Journ.*, p. 400), rappelle les services rendus à l'Horticulture en général et plus particulièrement à l'Arboriculture par MM. Dubreuil et Jupinet, le premier par ses leçons et ses ouvrages qui ont rendu son nom populaire, le second par les excellents exemples qu'il a donnés dans l'art de la conduite des arbres fruitiers et par les nombreux élèves auxquels il a su transmettre la connaissance de cet art.

Dans le domaine des cultures de végétaux d'ornement, M. Maurice de VILMORIN s'est occupé spécialement des Rosiers et de leurs fleurs qui ont figuré à l'Exposition internationale de 1889. Dans une première note, écrite en commun avec M. DREVAULT (*Journ.*, p. 81), il a donné le relevé des époques auxquelles

ont fleuri ces arbustes qui avaient été plantés en grand nombre dans le jardin du Trocadéro; puis, dans une seconde, qui lui est propre (*Journ.*, p. 459), il a exposé, pour en faire connaître les avantages et les inconvénients, les diverses dispositions qui avaient été adoptées par les exposants pour mettre les Roses coupées sous les yeux des visiteurs de l'Exposition. M. MOUILLEFERT a donné (*Journ.*, p. 450) la description de deux végétaux ligneux qui se trouvent dans l'*Arboretum* de Grignon, qu'il regarde comme des espèces nouvelles et qu'il nomme, l'un *Cotoneaster sikkimensis*, l'autre *Cratægus grignonensis*. M. MARON, l'habile jardinier-chef du château de Saint-Germain-les-Corbeil, a fait connaître (*Journ.*, p. 240) la culture grâce à laquelle il amène les *Eucharis* à un développement et une floraison des plus remarquables. M. BERGMAN (Ern.) a fait un relevé fort instructif des *Alocasia* qui existent aujourd'hui dans les serres d'Europe, en donnant la description de chacun et l'exposé de la culture qui lui convient (*Journ.*, p. 242); il a même joint plusieurs bonnes figures au texte de son mémoire. M. DENIS (Th.) a tracé (*Journ.*, p. 228) la marche qui doit être suivie pour la plantation, l'élagage et l'entretien des arbres dont sont ornées les avenues et les promenades publiques. Enfin M. RAMÉ, après avoir rappelé (*Journ.*, p. 289) les dommages considérables que causent au Buis deux insectes, une Psylle et une Cécidomie, a indiqué comme propres à détruire ce dernier, le pétrole, le sulfure de carbone, même le savon noir, étendus et projetés, au printemps, sur les pieds attaqués.

Les notes rentrant dans le cadre de la physiologie végétale ont été insérées au nombre de trois dans le volume publié cette année. M. DENIS (Th.) a fait le relevé des plantes qui, soit dans les champs, soit dans les jardins, épanouissent leurs fleurs à une heure fixe, et il a ainsi établi, pour nos pays, l'analogue de ce que Linné avait appelé l'horloge de Flore (*Journ.*, p. 39). M. P. DUCHARTRE a fait connaître et expliqué ce fait, dont il devait la communication à notre collègue M. Tavernier, que les racines de Grenadiers et d'Orangers qu'on arrosait avec de l'eau de puits séléniteuse, avait déterminé la formation dans le sol de grumeaux volumineux, composés en très majeure partie de plâtre

ou sulfate de chaux (*Journ.*, p. 454). Dans une autre note (*Journ.*, p. 582), le même Membre, se basant sur l'état actuel de nos connaissances, s'est attaché à montrer que la théorie qui fait admettre l'existence de plantes carnivores manque de fondement et doit dès lors être abandonnée.

L'un des Membres de notre Société qui, depuis longtemps, s'est donné la tâche éminemment utile de tenir ses collègues au courant de ce qui se passe à l'étranger en matière d'Horticulture, M. Ch. Joly, nous a signalé, dans un premier article (*Journ.*, p. 78), les actes de la Société pomologique américaine, pendant sa 22^e session, qui a eu lieu du 20 au 22 février dernier, à Ocala, en Floride; dans une seconde note (*Journ.*, p. 746), l'état actuel du Jardin botanique d'Adélaïde, en Australie. Enfin nous devons à notre actif et zélé collègue, M. Bergman (Ern.), deux mémoires d'un grand intérêt, qualifiés par lui de *Notes horticoles*, dans lesquels il a consigné les résultats de ses observations sur tout ce qui rentre dans le domaine de l'Horticulture, d'un côté à Berlin (*Journ.*, p. 355), d'un autre en Portugal (*Journ.*, p. 403, 466, 524). Dans le dernier de ces écrits, auquel la multiplicité des objets à signaler a donné beaucoup d'étendue, il a, entre autres détails instructifs, fait connaître par une description et une bonne figure quelques spécimens de végétaux propres à des pays chauds qui, sous le climat favorisé du Portugal, ont pris, avec le temps, des dimensions colossales.

A la catégorie des travaux originaux se rattachent les Tableaux météorologiques dont nous devons la bienveillante communication à M. JAMIN (Ferd.) et qui, chaque mois, mettent sous nos yeux les résultats des observations faites avec soin par ce zélé collègue, à l'aide d'instruments exacts et convenablement disposés; ces tableaux donnent les minima et maxima diurnes, la hauteur du baromètre constatée le matin et le soir, la direction des vents et l'état du ciel. Il y a là des séries d'indications précises par lesquelles peuvent s'expliquer bien des faits de culture.

b.) *Rapports.* — Les Rapports, dont l'utilité est incontestable en matière d'Horticulture, ont été nombreux, dans le cours de l'année 1890. Le nombre de ceux que le *Journal* a publiés s'est

élevé à vingt-deux. Comme d'habitude, ils ont eu pour sujet, les uns des ouvrages, d'autres des cultures ou des procédés horticoles, quelques-uns des instruments ou des objets destinés à la pratique culturale. Tous ont été favorables ; mais l'approbation donnée par MM. les Rapporteurs a été formulée à deux degrés différents : à l'inférieur, par la simple demande d'insertion du Rapport dans le *Journal* de la Société ; au supérieur, par le renvoi à la Commission des Récompenses.

Deux Rapports seulement sont relatifs à des ouvrages ; ils ont l'un et l'autre pour auteur M. CHEVALLIER (Ch.), et ils ont pour objet, l'un la seconde édition du *Traité de la culture fruitière* par M. Baltet (Ch.) (*Journ.*, p. 44), l'autre un *Manuel d'Arboriculture fruitière*, par M. l'abbé Ouvray. Ceux qui sont relatifs à des cultures sont plus nombreux et peuvent être rangés en deux catégories : pour la plupart, les Commissions dont ils expriment l'opinion n'avaient à examiner chacune qu'une culture déterminée ; pour trois d'entre eux, au contraire, elles devaient considérer, dans trois importantes propriétés, l'ensemble des cultures horticoles qui y sont réunies. Or, les cultures spéciales sur lesquelles a été attirée, cette année, l'attention de la Société, sont diverses. Ce sont, en effet : la collection de Chrysanthèmes d'automne qui est cultivée au Muséum d'Histoire naturelle et dont M. CHARGUERAUD a fait apprécier la richesse (*Journ.*, p. 101) ; les Orchidées qui sont réunies en grand nombre dans les serres du château de Saint-Germain-les-Corbeil et que M. Maron, jardinier-chef, cultive avec une rare habileté, comme nous l'a montré M. MANTIN (*Journ.*, p. 172) ; les greffes forcées de Rosiers dont M. Darantière s'est fait une spécialité, et par lesquelles sont obtenus, en peu de mois, dans son établissement, des arbustes déjà forts, ainsi que nous l'apprend un Rapport de M. PAILLET (*Journ.*, p. 370) ; les Oëillets que M. Régnier a réunis en collection importante dans son établissement de Fontenay-sous-Bois et dont plusieurs variétés lui donnent, grâce à un traitement particulier, des fleurs d'une ampleur extraordinaire, comme on le lit dans un Rapport rédigé à ce sujet par M. DELAVILLE (L.) (*Journ.*, p. 476) ; les pépinières établies à Louveciennes par M. Lecointe, dont M. DRE-

VAULT a parlé élogieusement (*Journ.*, p. 609) ; enfin les Bégonias tubéreux en grande partie nouveaux que cultivent avec un plein succès M. L. Urbain, à Clamart, M. Vallerand jeune, à Bois-Colombes, et qui ont fourni à M. MALET (G.) la matière de deux Rapports très laudatifs (*Journ.*, p. 605 et p. 610). Quant aux trois propriétés dont les diverses cultures horticoles ont été l'objet d'un examen attentif par des Commissions nommées à cet effet, ce sont celles de M. Houdart, à Saint-Maur-les-Fossés, de M. Nicolas, à Arcy (Seine-et-Marne) et de M. le marquis de Paris, au château de la Brosse, par Montereau. Les Rapports, tous très favorables, qui ont été faits à leur sujet, ont été rédigés, pour la première par M. PERNEL (*Journ.*, p. 42) ; pour la seconde par M. CROUVET (Em.) (*Journ.*, p. 478) ; pour la troisième par M. CHARGUERAUD (*Journ.*, p. 540).

Les objets rentrant dans les attributions du Comité des Arts et Industries horticoles qui ont motivé des Rapports plus ou moins approbatifs, sont de natures fort diverses. On y trouve d'abord deux Inciseurs longitudinaux fabriqués, l'un par M. Coudert (*Journ.*, p. 301), l'autre par M. Pradines (*Journ.*, p. 546), pour lesquels le Rapporteur a été M. DUVAL (Célestin). C'est aussi M. DUVAL (Célestin) qui a apprécié la valeur, selon lui, médiocre, d'un sécateur à double tranchant construit et présenté par M. Gérard, de Dôle (Jura). M. PONCE (Isidore) a exprimé un avis favorable (*Journ.*, p. 419) sur un système de carrelage fabriqué par M. Roland en vue de protéger les Fraisières, etc., contre les Hannetons et divers autres ennemis animaux. De son côté, M. TOUÉRY a fait un Rapport (*Journ.*, p. 489) médiocrement approbatif sur des étiquettes en zinc blanc mat fabriquées par M. Verdin, de Troyes ; au contraire, M. CAILLETET a fait grand éloge (*Journ.*, p. 753) des capsules au sulfure de carbone, fabriquées en vue de détruire le Phylloxéra, par M. P. Jamain, de Dijon, qui en a fait un heureux emploi dans des vignes attaquées par ce redoutable insecte. Enfin un Rapport élogieux rédigé par M. GRENTHE (*Journ.*, p. 443) sur un appareil de chauffage construit par M. Zani, se distingue de la généralité de ces documents parce qu'on y trouve non seulement l'expression du jugement porté sur l'appareil soumis à un examen

spécial, mais encore les résultats d'expériences suivies qui ont été faites à ce propos par la Commission dont le Rapporteur a été l'organe, pour apprécier avec exactitude le fonctionnement de l'appareil et la proportion selon laquelle il utilise la chaleur dégagée par le combustible.

Aux nombreux Rapports que je viens d'énumérer, il faut encore en ajouter deux qui ne rentrent dans aucune des trois catégories auxquelles les autres ont dû être rattachées. L'un, qui émane de MM. JAMIN (Ferd.) et MICHELIN (*Journ.*, p. 87 et 163), est une œuvre considérable, qui résume les actes accomplis par la Société pomologique de France, pendant sa 31^e session, tenue à Paris, au mois de septembre 1889 ; l'autre, qu'on doit encore à M. MICHELIN (*Journ.*, p. 295), fait connaître les résultats de l'examen relatif à l'Horticulture auquel ont été soumis, devant une Commission nommée par notre Société, des élèves de l'établissement dit des Pupilles de la Seine, à Villepreux (Seine-et-Oise), concourant pour le prix dont notre collègue, M. O. Laisné, veut bien faire annuellement les frais.

Enfin, je mentionnerai à part un Rapport qui été fait par M. CHATENAY (Abel) (*Journ.*, p. 750) sur un traitement spécial appliqué aux fruits d'hiver par notre collègue, M. Boucher. On sait que plusieurs de ces fruits sont fort sujets aux atteintes d'un petit Champignon parasite (*Fusicladium pirinum* Fuck.), qui en entrave fortement le développement et en altère la peau sur laquelle il détermine la formation de *tavelures*. On avait déjà réussi à détruire ce parasite au moyen de la bouillie bordelaise ; mais l'excellent exemple donné à cet égard n'avait guère été suivi. M. Boucher a repris ce mode de traitement, en a fait une heureuse application dont il a montré les bons effets, notamment à notre Exposition de fruits du mois de novembre 1890. C'est le mode d'emploi de ce traitement que constate et expose le Rapport de M. Chatenay.

c). *Comptes rendus d'Expositions*. — A l'exemple de la Société nationale, les Sociétés horticoles des départements se sont abstenues de toute Exposition pendant la durée de celle qui, en 1889, attirait à Paris des visiteurs de tous les pays ; c'est seulement après la clôture de cette grande exhibition que quel-

ques-unes en ont organisé avec la seule plante que pussent fournir alors les jardins, le Chrysanthème d'automne. Telle a été celle de Lille dont M. DYBOWSKI nous a rendu compte (*Journ.*, p. 56). Mais, comme à Paris, la marche normale des choses a été reprise en province, à partir du mois de mai 1890, et dès lors les Comptes rendus de ces grandes fêtes horticoles ont abondé, comme de coutume, dans notre *Journal*. Toutefois il restait à donner place, dans notre publication mensuelle, à plusieurs documents analogues relatifs à l'Exposition internationale de 1889 qui n'avaient pu encore y être insérés; c'est ce qui a été fait dans les cahiers pour les mois de janvier et février 1890 qui ont livré à la publicité : le Compte rendu par M. BOUZIGUES, du concours d'Arboriculture fruitière pendant le mois de septembre 1889 (*Journ.*, p. 45); celui de M. HEBBARD (Laurent) relatif aux concours pour la Culture potagère tenus dans le mois d'octobre 1889 (*Journ.*, p. 100), et ceux qui avaient été rédigés, relativement aux plantes ornementales, par M. PARISOT, pour le concours du 6 au 11 septembre (*Journ.*, p. 115), par M. TAVERNIER, pour le concours du 20 au 25 du même mois (*Journ.*, p. 51), enfin, par M. DELAHOGUE-MOREAU, pour le dernier concours qui a eu lieu du 18 au 23 octobre 1889 (*Journ.*, p. 123).

Ce n'est pas seulement d'Expositions françaises que notre *Journal* a mis la description sous les yeux de ses lecteurs; grâce à M. BERGMAN (Ernest), ils ont été instruits des conditions vraiment remarquables dans lesquelles a été tenue une Exposition, à Berlin, du 24 avril au 28 mai 1889 (*Journ.*, p. 302). Quant à celles de ces grandes fêtes horticoles qui ont eu lieu en France, à partir du mois de mai 1890, je dois me borner à rappeler les villes qui en ont été le théâtre, avec les noms de ceux de nos collègues qui nous en ont donné le Compte rendu. Je dirai donc que le *Journal* renferme, dans son volume de cette année, les Comptes rendus des Expositions horticoles : d'Amiens, par M. DELAVILLE (L.) (*Journ.*, p. 376); d'Avranches, par M. HOCHARD (*Journ.*, p. 623); de Blois, par M. MARON (*Journ.*, p. 437); de Chaumont, par M. HARIOT (*Journ.*, p. 615); de Coullommiers, par M. HEBBARD (Laurent) (*Journ.*, p. 759); de Crépy-

en-Valois, par M. HOULET (*Journ.*, p. 493); de Dammartin, par M. CHARGUERAUD (*Journ.*, p. 619); du Mans, par M. H. de VILMORIN (*Journ.*, p. 373); de Melun, par M. BARBEREAU (*Journ.*, p. 774); de Montpellier, par M. SOLIGNAC (*Journ.*, p. 421); de Nantes, par M. COLLEU (*Journ.*, p. 490); de Neuilly, par M. VERDIER (Ch.) (*Journ.*, p. 756); de Rouen, par M. CHATENAY (Abel) (*Journ.*, p. 549); de Saint-Germain-en-Laye, par M. POIRET-DELAN (*Journ.*, p. 555); de Troyes, par M. HARIOT (*Journ.*, p. 432); de Versailles, par M. CHOUVET (Em.) (*Journ.*, p. 426).

Ce relevé des nombreux articles que réunit le volume du *Journal* publié en 1890 serait incomplet, si je n'y ajoutais l'indication d'un supplément intéressant qui y a été joint et qui est relatif au Congrès horticole de 1890. Sans doute le Congrès était indépendant de la Société nationale d'Horticulture; mais il avait été organisé par elle; les personnes qui y ont pris part étaient presque toutes nos collègues, ainsi que celles qui en formaient le Bureau; c'est dans l'hôtel de la rue de Grenelle qu'il a tenu ses séances; enfin c'est uniquement dans le *Journal* de la Société qu'ont été publiés les actes du Congrès, qui constituent le supplément dont il s'agit ici, dont l'étendue est de 53 pages.

En somme, le recueil mensuel de la Société nationale d'Horticulture forme, pour l'année 1890, un volume in-8 qui ne compte pas moins de 845 pages. Il ne serait peut-être pas facile de citer une autre Société qui, par la valeur et l'étendue des publications faites par elle, dans le même espace de temps, ait donné la preuve d'une aussi grande et aussi fructueuse activité.

PROCÈS - VERBAUX

SÉANCE DU 8 JANVIER 1891.

PRÉSIDENCE DE M. **Hardy**, PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et trois quarts. D'après le registre de présence, on y compte cent soixante-treize Membres titulaires et vingt-deux Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de vingt-six nouveaux Membres titulaires, dont la présentation a eu lieu dans la dernière séance et n'a rencontré aucune opposition.

Il informe ses collègues de trois pertes très regrettables que vient d'éprouver la Société par le décès de MM. Fournier (Narcisse-Barthélemy), Florentin et Garaudé (Louis-Narcisse), qui étaient Membres titulaires.

M. le Président fait connaître à la Compagnie les résultats des élections que les divers Comités ont faites aujourd'hui en vue de constituer leur Bureau, conformément au Règlement. Ces résultats sont les suivants :

Le Comité de Culture potagère a nommé : Président M. Laidier, Vice-Président M. Niolet, Secrétaire M. Hébrard (Alexandre), Vice-Secrétaire M. Beudin, Délégué au Conseil d'Administration M. Hémar (Honoré-Marie), Délégué à la Commission de Rédaction M. Joslé de la Mazière, Conservateur des collections M. Beurdeloy.

Le Comité d'Arboriculture fruitière a élu : Président M. Coulombier, Vice-Président M. Defresne (Honoré), Secrétaire M. Michelin, Vice-Secrétaire M. Boucher, Délégué au Conseil d'Administration M. Templier, Délégué à la Commission de Rédaction

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

M. Chouveroux, Conservateurs des collections MM. Michelin et Charollois.

Dans le Comité de Floriculture ont été nommés : Président M. Savoye père, Vice-Président M. Tavernier, Secrétaire M. Sallier, Vice-Secrétaire M. Lange, Délégué au Conseil d'Administration M. Michel, Délégué à la Commission de Rédaction M. Malet (G.).

Le Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière a choisi comme Président M. Maurice de Vilmorin, comme Vice-Président M. Drevault, comme Secrétaire M. Luquet, comme Vice-Secrétaire M. Bouré ; il a délégué au Conseil d'Administration M. Vauvel, à la Commission de Rédaction M. Maur. de Vilmorin, et il a chargé de la conservation des collections M. Drevault.

Le Comité des Arts et Industries horticoles a élu : Président M. Hanoteau, Vice-Président M. Quénat, Secrétaire M. Touéry, Vice-Secrétaire M. Pradines, Délégué au Conseil d'Administration M. Dormois, Délégué à la Commission de Rédaction M. Apert, Conservateur des collections M. Aubry, Conservateur-adjoint M. Lavoivre.

Le Comité de l'Art des Jardins a nommé : Président M. Deny, Vice-Président M. Lusseau, Secrétaire M. Martinet, Vice-Secrétaire M. Marcel, Délégué au Conseil d'Administration M. Deny, Délégué à la Commission de Rédaction M. Martinet.

Quant au Comité scientifique, ses réunions réglementaires n'ayant lieu que le quatrième jeudi de chaque mois, c'est dans la séance du 22 janvier courant qu'il procédera à ses élections.

Les objets suivants ont été présentés pour être examinés par les Comités :

1° Par M. Berthault (Jean), jardinier chez M^{me} veuve Vallée, à Wissous (Seine-et-Oise), un lot de *Chicorée* à grosse racine de Bruxelles ou Whitloof et un lot de *Pissenlit* amélioré à cœur plein hâtif. Dans ce dernier se trouvent des pieds provenant de deux cultures forcées qui ont été faites l'une dix jours après l'autre. — Ces produits ont été reconnus fort beaux par le Comité de Culture potagère, sur la proposition duquel il est accordé à M. Berthault une prime de 2^e classe.

2° Par M. Berthault (Vincent), horticulteur à Vincennes, une

corbeille contenant douze *Pommes* de Calville blanc que le Comité d'Arboriculture fruitière déclare, par l'organe de son Secrétaire, irréprochables sous tous les rapports. — Sur la proposition de ce Comité, une prime de 1^{re} classe est donnée pour cette remarquable présentation.

3^o Par M. Croux, horticulteur-pépiniériste, vallée d'Aulnay, près Sceaux (Seine), des fruits de *Kakis* des trois variétés Yakoumi, Toyama et *costata*. Ils sont bien mûrs et fournissent dès lors la preuve que les *Kakis* peuvent mûrir leurs fruits sous le climat de Paris.

4^o Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, 29, à Paris, trois Orchidées fleuries, savoir : *Vanda lamellata*, d'une variété qu'il regarde comme inédite (1), mais dans laquelle les Membres du Comité de Floriculture croient reconnaître la variété *Boxalli*; l'*Odontoglossum Pescatorei* dont l'individu est remarquable pour sa belle floraison, et un *Odontoglossum Alexandræ* hybride. — Il reçoit pour cette présentation une prime de 2^o classe.

5^o Par M. André (Ed.), architecte-paysagiste, rue Chaptal, 30,

(1) A l'appui de sa manière de voir touchant la dissemblance qui existerait entre sa plante et le *Vanda lamellata Boxalli*, M. Dallé dépose une note dans laquelle il met en regard la description que Reichenbach fils a donnée de la variété *Boxalli* et celle de sa plante qui a été publiée, dans la *Revue horticole*, en février 1887. Or, d'après le célèbre botaniste allemand, dans le *Vanda lamellata Boxalli*, les fleurs sont blanches, et les bords des segments supérieurs lilacés font un contraste marqué avec les bords bruns des sépales latéraux, dont cette coloration brune couvre quelquefois la moitié. Le labelle en forme de violon, avec de très grandes lamelles et des oreillettes carrées, est blanc dans sa partie postérieure avec des stries longitudinales lilas pâle, tandis que sa partie antérieure est lilacée. D'un autre côté, la variété présentée par M. Dallé est décrite, dans la *Revue horticole*, comme ayant les trois segments supérieurs de sa fleur jaune soufre ou canari, tandis que les deux sépales latéraux sont coupés nettement par moitié de jaune et de rouge marron, très finement ligné; en outre, le labelle de cette fleur est décrit comme contourné, frangé sur les bords, blanc, légèrement lavé de rose-lilas clair, avec l'intérieur à centre jaune encadré de blanc; la colonne est rose violacé.

(Note du Secrétaire-rédacteur.)

à Paris, des rameaux fleuris de deux espèces qui sont cultivées dans sa propriété appelée Villa Columbia, qui est située au Golfe Juan (Alpes-Maritimes); ce sont le *Graya Sutherlandi* et le *Thunbergia coccinea*. Cette présentation, faite hors concours, vaut à M. André (Ed.) de vifs remerciements de la part du Comité de Floriculture.

M. le Président de ce Comité fait observer que le *Thunbergia coccinea* est une charmante plante dont la culture réussit fort peu à Paris où on est obligé de lui donner l'abri de la serre. Il exige, en effet, de la chaleur et beaucoup d'air. En serre, où l'aération n'est pas suffisamment abondante pour lui, il se couvre de Coccus et dépérit. M. le Président du Comité en a plusieurs fois tenté la culture; mais à peine en a-t-il vu bien venir un pied sur une vingtaine. Or, on voit que, sur les bords de la Méditerranée, il s'accommode fort bien de la culture à l'air libre.

6° Par M. André (Ed.), et venant aussi de sa propriété du Golfe Juan, des rameaux portant fruits de *Raphiolepis ovata*, de *Vitis capensis* et des inflorescences fructifères de dix variétés du *Chamærops humilis* ou Palmier nain. — Pour cette présentation qui est également faite par lui hors concours, M. André (Ed.) reçoit les vifs remerciements du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière.

M. le Président de ce Comité signale à ses collègues la remarquable diversité de forme, de couleur et de volume que présentent les fruits de *Chamærops humilis* présentés par M. André (Ed.). En effet, les uns sont à peu près globuleux, tandis que d'autres sont ovoïdes et, en outre, d'une couleur claire qui contraste avec celle des premiers, de sorte qu'ils ressemblent à de petites dattes. D'un autre côté, les inflorescences fructifères elles-mêmes sont serrées dans certaines variétés, lâches, au contraire, dans d'autres. — Une autre plante fort remarquable qui est comprise dans la même présentation, est la Vigne du Cap (*Vitis capensis*), qui se trouve en fructification. Or, ses fruits, assez gros et ovoïdes, sont ou solitaires, ou réduits à deux, au plus trois par inflorescence; mais l'arbuste se recommande par ses feuilles persistantes, entières et simplement anguleuses,

ainsi que par le grand développement en hauteur que prend sa tige, et qui en fait un végétal grimpant, capable de couvrir parfaitement des tonnelles dans notre Midi.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Il apprend ensuite à la Compagnie que M. Hébrard (Laurent), en vue d'encourager les présentations d'objets rentrant dans la compétence du Comité de Culture potagère, a fait don d'une médaille d'argent qui sera donnée à celui dont les apports de cette nature auront été, dans l'année, les plus nombreux et les plus importants.

La correspondance manuscrite fournit les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle MM. le Président et le Secrétaire de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique annoncent que cette Société tiendra, à La Haye, du 28 au 31 mai 1891, une Exposition internationale d'Orchidées. Les amateurs et les horticulteurs de toutes les nations seront admis gratuitement à y prendre part.

2° Une note rectificative adressée par notre collègue, M. Harriot (P). « En rendant compte, y est-il dit, de l'Exposition de la Société d'Horticulture de Chaumont (*Journal*, XII, 1890, p. 615), j'ai, par inadvertance, indiqué M. Crousse comme le premier obtenteur de Bégonias tubéreux à fleurs doubles. Je tiens à réparer cette erreur et à rendre à César ce qui appartient à César. Le premier Bégonia tubéreux à fleurs doubles a été obtenu, en 1874, par M. Victor Lemoine, de Nancy, qui, dès le mois de janvier 1876, en mettait au commerce huit variétés. Ce n'est que plus tard que cette plante est devenue l'objet de recherches couronnées par d'heureux résultats entre les mains de MM. Malet, Crousse, Lequin, John Laing, Robert (du Vésinet). Je rappellerai que les Bégonias tubéreux doivent, d'après Eug. Fournier, constituer le sous-genre *Lemoinea*, et que leur étude morphologique a été faite avec le plus grand soin par M. Henri Duchartre. »

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, l'un de MM. les Secrétaires signale les suivantes : 1° les programmes des Expositions qui auront lieu : à Anvers (Belgique), les 5, 6 et

7 avril 1891 ; à Gand (Belgique), les 10, 11 et 12 mai 1891 ; à La Haye (Hollande), pour les Orchidées, du 28 au 31 mai 1891, dans la Teeken-Académie, Prinsessegracht, n° 3 ; 2° *Les Glaïeuls hybrides rustiques*, conférence faite à la Société royale d'Horticulture de Londres, le 9 septembre 1890, par M. E. LEMOINE, horticulteur, licencié ès sciences (broch. in-8 de 26 pages ; Nancy, 1890) ; 3° *Les Cultures fruitières* du département de Seine-et-Oise, par M. CHEVALIER (Charles) (broch. in-8 de 16 pages, Versailles, 1890).

M. P. Duchartre donne lecture de son Rapport sur le concours ouvert pour le prix Joubert de l'Hiberderie. Il en résulte que ce prix est accordé à M. Bellair, professeur d'Horticulture à la Société d'Horticulture de Compiègne, pour son manuscrit qui a pour titre : *Traité général d'Horticulture pratique : Culture maraîchère, Arboriculture fruitière, Floriculture, Arboriculture d'ornement, Multiplication des végétaux* (in-folio de 278 pages, avec 60 photogravures et dessins par l'auteur).

M. Martinet a la parole et communique succinctement son avis sur les parcs et jardins qu'il a eu occasion de voir dans les parties orientales de l'Europe, dans lesquelles il a fait deux voyages, pendant l'année 1890. Il dépose sur le bureau plusieurs photographies qu'il a rapportées de ces voyages, et il annonce que, ne se bornant pas à la courte communication verbale de ce jour, il rédigera, en vue de la publication dans le *Journal*, les notes horticoles qu'il a réunies. A Belgrade, en Serbie, dit-il, il y a un parc livré au public, qui est d'une étendue assez considérable, mais dont le tracé n'est pas en parfaite harmonie avec les règles qui, chez nous, président au dessin des parcs et jardins. On y jouit d'une vue magnifique, et de là on admire surtout le palais du roi. A Sofia, en Bulgarie, se trouve également un parc qui sert de promenade publique, mais qui est trop morcelé ; il y a, en outre, un Jardin zoologique dont le tracé est beaucoup mieux conçu. Philippopoli et Andrinople n'ont que des squares. A Constantinople, se trouvent deux beaux parcs et, en outre, sur le Bosphore, on admire plusieurs grandes et fort belles propriétés, dans plusieurs desquelles on voit des végétaux rares en spécimens vraiment remarquables. Bucarest, en Roumanie,

possède un très joli parc public et une promenade, appelée La Chaussée, qui mérite une mention élogieuse. Athènes offre plusieurs jardins et parcs publics, plantés d'arbres et végétaux variés et dont les plus nombreux sont des Orangers, des Oliviers, etc. Les rues elles-mêmes sont à peu près toutes plantées d'arbres. Parmi ces divers parcs et jardins, le plus beau sans contredit est celui du Roi. Enfin, pendant son retour en France, M. Martinet s'est arrêté à l'île de Corfou, dans laquelle il a vu de magnifiques représentants de la flore tropicale. Là ne se trouve aucun parc public, mais les allées et promenades y sont nombreuses et généralement fort belles.

La Compagnie applaudit cette intéressante communication.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau :

4° Rapport sur le Cours d'Arboriculture fruitière de M. Delaville aîné; M. CHEVALLIER (Ch.), Rapporteur. — Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

2° Compte rendu du 8^e Congrès tenu à Caen, du 21 au 26 octobre 1890, par la Société pomologique de l'Ouest; par MM. MICHELIN et OUDIN (Alexandre), Délégués.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1891.

PRÉSIDENCE DE **M. Hardy**, PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie. D'après le registre de présence, les Membres qui y assistent sont au nombre de cent quarante-quatre titulaires et douze honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de dix-neuf nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et dont la présentation n'a déterminé aucune opposition.

Il informe ensuite ses collègues de deux pertes cruelles que vient d'éprouver la Société par le décès de M^{me} veuve Lausson, qui était Dame patronnesse depuis l'année 1862, et par celui de M. Joset (Albert-François-Marie), qui était Membre titulaire depuis 1878.

M. le Président annonce que le Comité scientifique, ayant eu aujourd'hui sa réunion réglementaire du mois, a procédé aux élections nécessaires pour la constitution de son Bureau pendant l'année 1891. Il a nommé Président M. le D^r Bornet, Membre de l'Institut, Vice-Président M. Mussat, Secrétaire M. Hariot (Paul), Délégué au Conseil d'Administration M. le D^r Bornet, Délégué à la Commission de rédaction M. Malinvaud, Conservateur des collections M. Hariot (P.).

Les objets suivants ont été présentés pour être soumis à un examen spécial par les Comités compétents :

1° Par M. Berthault (Jean), jardinier chez M^{me} veuve Vallée, à Wissous (Seine-et-Oise), deux potées de *Fraisiers* de la variété Marguerite (Lebreton), chargés de fruits qui approchent de leur maturité; une potée de *Witloof* étioilé; une potée de *Pissenlit* amélioré, à cœur plein, étioilé; deux pieds en pots de *Tomates* de la variété rouge naine hâtive, qui portent des fruits mûrs. Le semis de ces Tomates a été fait le 1^{er} septembre 1890, et les plantes qui en sont venues ont été tenues en serre, à la température de 14 à 16 degrés C. Le Comité de Culture potagère ayant trouvé fort beaux ces divers produits, demande qu'une prime de 1^{re} classe soit accordée à M. Berthault (Jean), pour la présentation qu'il en a faite. Mise aux voix, sa demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

2° Par M. Jolibois (H.), jardinier-chef au Palais du Luxembourg, trois *Cypripedium* résultant de ses hybridations, qu'il ne désigne encore que par les numéros 174, 180 et 192. — Sur la proposition du Comité de Floriculture, il lui est accordé une prime de 1^{re} classe qui s'applique particulièrement au n° 192, la plus remarquable des trois plantes.

M. Jolibois donne de vive voix des renseignements sur ces *Cypripedium*. Il dit d'abord que, s'il n'a pas donné des noms à ces plantes, c'est que possédant d'autres pieds venus des

mêmes semis et qui n'ont pas encore fleuri, il attend que ceux-ci aient montré leurs fleurs, afin de savoir si ces pieds seront semblables à ceux qu'il montre aujourd'hui ou si, au contraire, ils en différeront sensiblement; dans ce dernier cas, s'il se présente, il ne gardera que les meilleures plantes et ce sont celles-ci qu'il nommera. Il apprend ensuite à ses collègues que son n° 174 vient d'une fécondation du *Cypridium insigne Maulei* par le *C. hirsutissimum*. Les graines qui se sont produites à la suite de cette hybridation ont été semées le 8 avril 1885. Elles ont donné des plantes assez rustiques pour que la température qui leur convient le mieux soit seulement de + 5 à + 7 degrés C. Tenues plus chaudement, elles dépérissent. Le n° 180 est un hybride du *Cypridium Dayanum* fécondé avec le pollen du *C. insigne Chantini*. Les graines dues à cette hybridation ont été semées le 14 décembre 1885. Les deux parents de l'hybride étant inégalement exigeants en matière de chaleur, puisque le *C. Dayanum*, qui est originaire de Bornéo, a besoin de 12-13 degrés C. au moins, tandis que le *C. insigne Chantini*, qui nous est venu du Népal, est, par cela même, beaucoup plus rustique, la plante obtenue par M. Jolibois participe de la rusticité de son père. Enfin, le n° 192 est un hybride de second degré puisqu'il est issu du *C. Harrisianum*, qui est lui-même le résultat d'une fécondation croisée, et sur lequel a été porté le pollen du *C. insigne*. Les graines qui ont donné naissance à cet hybride ont été semées le 1^{er} novembre 1885. M. Jolibois ajoute que, dans ses semis de *Cypridium*, il a observé de grandes inégalités relativement au temps exigé pour la germination de graines tirées d'une même capsule. La plupart ont germé dans un assez court espace de temps, même au bout de trois mois, tandis que d'autres, après avoir passé trois années en terre, s'étaient alors seulement gonflées, de manière à montrer qu'elles préluèrent à leur germination. Il fait encore observer que les fleurs de plusieurs de ces plantes non seulement ont une longue durée sur le pied qui les porte, mais encore coupées et le bas de leur tige plongeant dans l'eau, peuvent rester en bon état pendant une quinzaine de jours dans un appartement peu chauffé.

3° Par M. Sallier fils, horticulteur, rue Delaizement, 9, à Neuilly-sur-Seine (Seine), une série de 12 *Cypripedium*, pour la présentation desquels, sur la proposition du Comité de Floriculture, il reçoit une prime de 1^{re} classe.

Parmi les plantes qui composent ce beau lot il y a des espèces distinctes, savoir : le *C. villosum*, du Moulmein, et le *C. Forstermani*, du Népal; une est donnée par lui, sous le nom de *C. Gallicci*, comme un hybride naturel qui serait issu du *C. insigne* fécondé par le *C. villosum*; toutes les autres sont des hybrides artificiels; ce sont les suivantes : *C. × chloroneurum* (*C. venustum* fécondé par *C. barbatum*); *C. × Crossianum* (*C. insigne* fécondé par *C. venustum*); *C. × Dauthieri* (*C. barbatum* fécondé par *C. villosum*); *C. × Leeanum* (*C. insigne* fécondé par *C. Spicerianum*); *C. × ænanthum* (*C. × Harrisianum* fécondé par *C. insigne*); *C. × ænanthum superbum* (*C. × Harrisianum* fécondé par *C. insigne Maulei*); *C. × Sedeni candidum* (*C. Schlimi album* fécondé par *C. longifolium*); *C. × selligerum* (*C. barbatum* fécondé par *C. lævigatum*); *C. × Swanianum* (*C. Dayanum* fécondé par *C. barbatum*).

4° Par M. Cappe, horticulteur au Vésinet (Seine-et-Oise), un *Cypripedium* qu'il a obtenu grâce à une fécondation opérée par lui entre les *C. hirsutissimum* et *villosum*. Cette plante offre cette particularité remarquable qu'elle a fleuri trois années seulement après la germination de la graine. Or, on avait assuré qu'un *Cypripedium* ne peut donner sa fleur après un si court espace de temps; on voit donc que cette affirmation se trouve démentie par l'expérience. En outre, ce n'est pas là un fait isolé, car M. Cappe écrit que plusieurs autres pieds venus du même semis se trouvent en ce moment en boutons. Cette intéressante présentation vaut à M. Cappe une prime de 2^e classe.

5° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, 29, à Paris, un lot important, pour l'ensemble duquel il lui est accordé une prime de 1^{re} classe, et qui comprend 40 Orchidées fleuries, avec 2 Chrysanthèmes. Les Orchidées sont : les deux *Cypripedium* *Ashbustonix* et *insigne*; les *Phalænopsis Schilleriana* et *Stuartiana*, le *Dendrobium bigibbum*, le *Lycaste Skinneri*, l'*Odonto-*

glossum Pescatorei, le *Saccolabium giganteum*, le *Sophronitis grandiflora* et le *Vanda suavis*. Quant aux Chrysanthèmes, dont l'un est en pot et l'autre en branches coupées, ce sont, dit M. Dallé, des variétés d'origine américaine, qui portent les noms de Mistress D.-C. Burpell et Madame Dreax, qui fleurissent pendant le mois de janvier. Cette floraison tardive leur donne un mérite particulier et, en outre, leurs fleurs, qui sont grandes et belles, se conservent longtemps coupées et sur carafe. Ainsi les fleurs coupées que la Compagnie a sous les yeux ont ouvert leurs boutons le 24 décembre dernier, et elles se sont bien conservées depuis cette époque, dans une pièce non chauffée.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Président du Comité de Floriculture transmet le vœu émis par ce Comité que le Conseil d'Administration autorise désormais l'attribution de certificats de mérite pour les plantes qu'il croira devoir distinguer tout particulièrement. En effet, dit-il, dans l'état actuel des choses, une prime d'un degré quelconque est accordée à un présentateur pour l'ensemble d'un lot; mais rien n'indique si cette récompense est justifiée par l'ensemble du lot. Ainsi, aujourd'hui même, M. Jolibois a reçu une prime de 1^{re} classe pour trois *Cypripedium* obtenus par lui; or, sur ces trois plantes, une seule, portant le n° 492, a motivé l'attribution de cette prime qui cependant semble se rapporter aux trois également. Un certificat de mérite aurait seul pu mettre en plein relief le mérite supérieur de cet hybride.

M. le Président décide que le vœu formulé par le Comité de Floriculture sera soumis au Conseil d'Administration dans l'une de ses prochaines réunions.

M. Chargeraud fait à la Société la proposition suivante, qui devra être également soumise au Conseil d'Administration :

« Considérant qu'il est d'un intérêt général pour l'Horticulture de connaître assez exactement la rusticité relative des différents végétaux dits de plein air, généralement cultivés comme utiles ou agréables; attendu que la température, exceptionnellement défavorable par la rigueur et la persistance du froid que nous subissons depuis deux mois, permet

« d'établir des renseignements précieux sur ce sujet ; j'ai l'honneur de proposer au Conseil d'Administration de provoquer une enquête tendant à faire connaître les effets produits sur les végétaux par la température rigoureuse de l'hiver de 1890-1891. »

Comme pièce de correspondance écrite est signalée une lettre par laquelle M. J.-B. Weber (de la Varenne) fait hommage d'un petit livre qu'il a publié sous le titre suivant : *Manuel pratique d'Apiculture* ou résumé des travaux qu'exige le soin des Abeilles (gr. in-18 de 90 pag., avec 34 fig. Paris, 1889). M. Weber (de la Varenne) a envoyé plusieurs exemplaires de son travail, qui sont mis à la disposition des Membres de la Société.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, l'un de MM. les Secrétaires signale les suivantes : 1° les programmes des Expositions horticoles qui seront tenues : à Anvers, par la Société royale d'Horticulture et d'Agriculture d'Anvers, du 5 au 7 avril 1891 ; à Gand, par la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, du 10 au 12 mai 1891 ; à La Haye, par la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, section de La Haye, du 28 au 31 mai 1891, spécialement pour les Orchidées ; à Nancy (Meurthe-et-Moselle), à la fin de juillet 1891 ; à Nogent-sur-Seine (Aube), du 13 au 15 juin 1891. — 2° *Étude sur les cultures commerciales de Poiriers et Pommiers, à Groslay* (Seine-et-Oise), par M. NANOT (J.) (Broch. gr. in-8 de 14 pag. Paris, 1890). — 3° *Fifty years of Fruit farming* (Cinquante années de culture en grand des arbres fruitiers), par M. WHITEHEAD (Charles) (broch. in-8 de 25 pag. Londres ; 1889).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée après trois heures et demie.



NOMINATIONS

SÉANCE DU 8 JANVIER 1891

MM.

1. BERNAIX (Alexandre), rosieriste, rue de la Bouteille, à Villeurbanne, Lyon (Rhône), présenté par MM. Eugène Verdier et Charles Verdier.
2. BONZEL (Arthur), à Saint-Aubourdin (Nord), présenté par MM. H. de Vilmorin et A. Bleu.
3. BRUNO (Em.), dessinateur, rue des Frères-Herbert, 11 bis, à Levallois-Perret (Seine), présenté par MM. Martinet et E. André.
4. COLLIN (M^{me}), fleurs artificielles, rue des Moulins, 7, à Paris, présenté par MM. E. Bergman et M^{me} Lemière.
5. COUVERT (A.), avenue Marigny, à la Varenne Saint-Hilaire (Seine et-Oise), présenté par MM. Steff et A. Bleu.
6. CRAWSHAY (Walter), propriétaire, au château du Chaisnay, près Fourchambault (Nièvre) présenté par MM. R. Eustache et A. Bleu.
7. COUVREUX (M^{me} Zélie), rue Quincampoix, 13, à Paris, présentée par MM. E. Couvreur et L. Pradines.
8. DEBRIE (Édouard), fleuriste, rue des Capucines, 12, à Paris, présenté par MM. Savoye (père) et Tavernier.
9. DEHU (Ernest), propriétaire, rue d'Athènes, 11, à Paris, présenté par MM. A. Rondeau et O. Laisné.
10. ECORCHEVILLE (Charles), rue de Rivoli, 10, à Paris, présenté par MM. E. Masson et E. Delamarre.
11. GAYON, propriétaire, rue de Labat, à Lagny (Seine-et-Marne), présenté par MM. J. Barigny et Ed. Lefort.
12. GIRARD (Aimé), professeur au Conservatoire des arts et métiers et à l'Institut agronomique, boulevard Henri IV, 44, à Paris, présenté par MM. P. Duchartre et A. Bleu.
13. GOMER (C^{te} Arthur de), au château de la Berthelière, près Loches (Indre et-Loire), présenté par MM. A. Huard et A. Bleu.
14. GOULEAU (Jos.), horticulteur, rue Fulton, 7, à Nantes (Loire-Inférieure), présenté par MM. L. Bourgette et Forgeot.
15. LABARRE (Narcisse-Eugène), commis d'agent de change, quai aux Fleurs, 21, à Paris, présenté par MM. Ed. Briqué et Laizier.
16. LESSODÉE, propriétaire, à Villiers par Recy-sur-Oise et rue Saint-Didier, 9, à Paris, présenté par MM. F. Jamin et Ch. Joly.
17. MASSÉ (E.), propriétaire, amateur, boulevard Charpentier, 7, à Lagny (Seine-et-Marne), présenté par MM. Em. Cappe L. Cappe et A. Bleu.

18. PEIGNON (Joseph), horticulteur, boulevard Doulon, à Nantes (Loire-Inférieure), présenté par MM. Ed. André et Martinet.
 19. PERNOT, boulevard du Lycée, villa des Fleurs, à Vanves (Seine), présenté par MM. Delépine et Ch. Verdier.
 20. PERSENT (Charles), à Valenton (Seine-et-Oise) et boulevard Saint-Germain, 176, à Paris, présenté par MM. Quénat et Thiébaud (aîné).
 21. REGNIER-MANET, horticulteur, rue Émile-Roux, 40 bis, à Fontenay-sous-Bois (Seine), présenté par MM. A. Bleu, B. Verlot, et E. Bergman.
 22. RICHER, architecte paysagiste de la ville de Sedan, à Sedan (Ardennes), présenté par MM. L. Chauré et Lusseau.
 23. THIÉRY (Eugène), rue des Quatre-Chemins, 4, à Aubervilliers, (Seine), présenté par M. Chargueraud.
 24. TILLIER (Louis), paysagiste, avenue Victor-Hugo, 133, à Paris, présenté par MM. Marcel et Dénv.
 25. VALLÉE (Désiré) jardinier-chef chez M^{me} la princesse Gorschakoff, rue Vaneau, 21, à Paris, présenté par MM. Lemaître et Hardy.
 26. WHIR (Henri), chef de culture, établissement horticole de la Chevrette, par Deuil (Seine-et-Oise), présenté par MM. Houlet et Ernest Bergman.
-

SÉANCE DU 22 JANVIER 1891

MM.

1. COUSIN (Rose), horticulteur, à Bergères-sous-Montmirail (Marne), présenté par MM. F. Gabut et A. Bleu.
2. DENY (Louis), élève de l'école d'Horticulture de Versailles, rue de l'Orangerie, 14, à Versailles (Seine-et-Oise), présenté par MM. Dénv père, Marcel et Hardy.
3. DUMONTHIER (A.), rue du Bouloi, 5, à Paris, présenté par MM. R. Jolibois et J. Duval.
4. GARNIER (Madame), rue Saint-Michel, 27, à Paris, présentée par MM. P. Duchartre et A. Bleu.
5. GAY (Louis), dessinateur-paysagiste et élève de l'école d'Horticulture de Versailles, rue Raynouard, 36, à Paris-Passy, présenté par MM. Dénv, Hardy, Marcel.
6. GÉLOS, horticulteur-fleuriste, à Beauvillage-Biarritz (Basses-Pyrénées), présenté par MM. Delamarre et Dallé.
7. GUION (Auguste), de la maison P. Lebœuf et Guion, boulevard Saint-Marcel, 17, à Paris, présenté par M. Paul Lebœuf.
8. LEMAIRE fils, horticulteur, rue Friant, à Paris, présenté par MM. Delamarre et Dallé.

9. LEMITRE (Victor), jardinier chez M. Duparchy, château de Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise), présenté par MM. E. David et Bazile Arnould.
10. MINEUR (A.), rue des Pyrénées, 237, Ménilmontant, à Paris, présenté par MM. E. Bergman et Villain.
11. MORAND (Raymond), horticulteur, rue Jullien, 18 et 22, à Alençon (Orne), présenté par MM. R. Jolibois et E. Lemée.
12. PAGAT (Henri), rue de Bruxelles, 40, à Paris, présenté par MM. R. Jolibois et Delahogue-Moreau.
13. PICART (Eugène), jardinier chez M. Bourgeois, à Vriny, par Reims, présenté par MM. Proust et R. Jolibois.
14. PINGUET-GUINDON, pépiniériste, route du Mans, à la Tranchée, Tours (Indre-et-Loire), présenté par MM. E. Deny, Marcel et Renault.
15. QUANTIN (Albert), ancien imprimeur de la Chambre des Députés, à Glatigny, par Savigny-sur-Braye (Loir-et-Cher), et rue du Regard, 6, à Paris, présenté par MM. Huard et H. Duchartre.
16. QUÉLIN, rue Gauthey, 33, Batignolles, à Paris, présenté par MM. R. Jolibois et E. Chevalier.
17. ROLLAND (François), pépiniériste, à Chazay-d Azergues (Rhône), présenté par MM. Lapierre et Millet.
18. ROSETTE, marchand grainier, rue de Vaucelles, 88, à Caen (Calvados), présenté par MR. A. Bleu, Vautier et Delamarre.
19. SIMON (Joseph), jardinier au château de Bellombre, par Dammarié-les-Lys (Seine-et-Marne), présenté par MM. Rabier et Balochard.

NOTES ET MÉMOIRES

NOTES SUR QUELQUES PARCS ET JARDINS EN ALLEMAGNE
ET EN AUTRICHE (1),

par M. MAURICE DE VILMGRIN.

Les notes qui vont suivre ont été prises au cours d'un très rapide voyage ayant pour objet des études agricoles et forestières plutôt qu'horticoles; c'est chemin faisant que j'ai visité

(1) Déposé le 13 novembre 1890.

quelques jardins et cela parfois très rapidement. Que l'on veuille donc excuser la brièveté des explications se rapportant à des sujets souvent dignes d'une étude plus approfondie.

I. — WILHELMSHOHE-MUENDEN.

Parc de Wilhelmshohe, près Cassel (Hesse). Les circonstances m'ont permis de bien voir ce magnifique parc, l'une des merveilles de l'Europe centrale. Le bon goût des électeurs qui ont construit et disposé cette belle résidence, a certes concouru à l'effet saisissant qu'elle produit sur tous les visiteurs; mais c'est surtout à la nature et à la disposition du terrain qu'elle doit ses principaux charmes.

A 4 kilomètres à l'ouest de Cassel s'élève, doucement d'abord, puis plus brusquement, une ligne de hauteurs boisées, sillonnée de vallons profondément découpés; la pente générale est vers l'Est et le Sud-Est; la végétation des arbres est magnifique, les eaux abondantes. Pour donner une idée du relief du terrain, il suffira de dire que, de l'avenue d'accès dans le parc, du côté de Cassel, jusqu'au monument portant la statue de l'Hercule Farnèse et qui domine la perspective des cascades, la différence de niveau dépasse 300 mètres, deux fois la hauteur qui sépare la Seine de la terrasse de Meudon.

Un guide spécial pour le parc de Wilhelmshohe avait été distribué aux membres du Congrès forestier réuni à Cassel, j'en ai extrait quelques notes historiques.

Le château actuel a été construit de 1791 à 1798 par l'Electeur Guillaume IX, mais des travaux d'embellissement et d'aménagement avaient été inaugurés par les deux princes qui l'avaient précédé, l'electeur Charles et l'electeur Frédéric II. C'est à lui surtout et à son architecte Jussow que sont dus presque tous ces travaux, immenses et variés, dont le parc a été l'objet, et c'est à juste titre que le nom de ce prince y demeure attaché.

Le château, demi-circulaire, à trois étages, d'un style lourd et flanqué de grandes ailes monumentales, est couvert, dans sa partie centrale, d'un dôme surbaissé, sans caractère. Malgré ces imperfections, il produit un assez bel effet en raison des avantages de sa position; il domine en effet la partie basse du parc

de 35 ou 40 mètres. Un joli lac se trouve presque en face; un éperon de la montagne le raccorde à celle-ci et la perspective des cascades et du monument élevé qui les domine passe par l'axe du château. Il se présente mieux encore du côté du parc; des pelouses à peu près horizontales se trouvent entre la pièce d'eau dite « la grande Fontaine » et sa façade ouest; les ailes se rapprochent par suite de sa disposition demi-circulaire; des massifs de beaux arbres unissent les ailes aux flancs boisés de la montagne; un beau jardin régulier, richement décoré, sans profusion, se trouve enfermé dans ce cadre bien disposé. Si du péristyle ouest du château on regarde alors la montagne, on a devant soi, comme nous l'avons dit, un terrain à peu près plat pendant 250 mètres et de même largeur; mais, à gauche, le terrain tombe brusquement; des sentiers en lacet mènent dans un ravin contenant des pièces d'eau et des ruisseaux d'aspect naturel, et dans une partie très boisée du parc. A droite, le terrain se relève légèrement et contient des massifs formant écran. Au delà de ceux-ci, un autre jardin bien abrité s'étend devant les orangeries; beaucoup d'arbres rares se trouvent dans cette partie du jardin; nous y reviendrons. En continuant vers la droite, on trouve un jardin réservé et l'habitation de l'habile jardinier-chef (*Garteninspector*) M. Wetter, qui dirige les plantations du parc avec la plus grande compétence.

Enfin, directement en face du château et au delà de la pièce d'eau de « La grande Fontaine », une percée large d'une centaine de mètres s'élève sur le flanc de la montagne; partant de l'altitude de 283 mètres, elle arrive à sa partie supérieure, à celle de 520 mètres. Le haut de cette percée est occupé par des bassins successifs d'où les eaux tombent en cascade, elle aboutit à ce que l'on nomme « le Château du Géant ».

Celui-ci se compose d'un soubassement octogone de 29 mètres de haut sur 70 de large. Trois étages de réservoirs y sont contenus. De la plate-forme s'élève une pyramide quadrangulaire élancée, haute de 32 mètres, portant le socle de la statue colossale de l'Hercule Farnèse; la statue seule mesure 10 mètres; elle est creuse, naturellement; sa tête domine de 68 mètres le bas de cette prodigieuse construction, de 308 mètres le bassin de « la

grande Fontaine » et de 400 mètres et plus la ville de Cassel et les rives de la Fulda.

A droite de la percée principale, regardée toujours du château, et séparée d'elle par les beaux arbres qui revêtent les pentes de la montagne, se trouve une autre percée étroite, encaissée, pleine de roches et de chutes d'eau d'un aspect naturel. Ce ravin artificiel a été ajouté au parc par le prince Guillaume II, au commencement du siècle. Le parc est d'ailleurs rempli de fabriques, temples, ponts et chutes d'eau, bassins, ruisseaux et lacs. Ce qu'on nomme la Grande Fontaine est un jet d'eau dont la gerbe centrale monte à la hauteur de 60 mètres; elle part d'un groupe de rochers situé dans une pièce d'eau de 200 mètres de longueur.

La végétation naturelle du parc se compose principalement de Chênes, Hêtres, Sapin commun, Épicéa et Mélèzes. Tous ces arbres sont d'une vigueur remarquable; en plusieurs endroits du parc se voient des Chênes de 6 mètres de tour; les Épicéas et Sapins de 30 mètres de haut et de 1 mètre de diamètre s'y trouvent par centaines. Quelques Épicéas atteignent 37 mètres avec une circonférence de 3^m,75; certains Mélèzes ont 1 mètre de diamètre. Suivant les parties du parc, les résineux ou les arbres feuillus sont en majorité; en général, ces derniers occupent la partie basse. On y trouve des Châtaigniers de 35 mètres d'élévation, des Hêtres pourpres, etc.

En dehors de ce peuplement naturel, les massifs et pelouses ont reçu, à une date déjà reculée, un grand nombre d'arbres exotiques qui s'y sont développés au point de rivaliser avec les essences ci-dessus. Vanghenheim, qui visita l'Amérique du Nord à la fin du siècle dernier, a été l'instigateur de ces plantations. Mêlés à des Sapins communs, près de l'aile sud du château se trouvent des Pins du Lord (*Strobus*) hauts de 30 mètres et rivalisant de grosseur avec les Sapins; non loin de là, se trouvent des Platanes et des Tulipiers de cent ans, avec des diamètres respectifs de 0^m,75 et 1^m,15. Des exemplaires rares de Chênes d'Amérique se trouvent en plusieurs parties du parc : un groupe de Chênes rouges, variété *ambigua*, composé de trois arbres âgés de cent vingt ans, comprend un arbre de 20 mètres

de haut, dont le diamètre est de 0^m,96, et deux arbres le cédant de peu à celui-là; la ramure et le feuillage sont admirables; ce groupe est sur une pelouse, dans la partie basse.

Un vieux Cèdre de Virginie (*Juniperus*) élève une tête puissante sur un tronc de 0^m,98 de diamètre; de jeunes arbres d'une variété compacte de cette même espèce sont assez répandus dans le parc. Un exemplaire de Chêne cocciné âgé de cent ans, des Tilleuls argentés de plus de 3 mètres de circonférence, des Cèdres du Liban, des Chênes Cerris et des Pins Laricio terminent à peu près la liste des très grands et vieux arbres, mais non celle des arbres intéressants.

On a déjà remarqué sans doute, dans la liste des végétaux déjà cités, quelques arbres atteints parfois par la gelée dans la France centrale et même aux environs de Paris : Châtaigniers, Chênes Cerris, Laricio. Ces arbres ne souffrent point à Wilhelms-hohe. Des Pinsapos, *Sequoia gigantea*, etc., y ont mieux survécu au grand hiver de 1879-1880. Cette immunité relative tient, à mon avis, aux faits suivants. Le parc domine tout le pays environnant et les hivers de l'Allemagne centrale sont accompagnés de hautes pressions barométriques et d'absence de vent. Le phénomène signalé en France en 1879-1880 y devient alors un fait normal : l'air glacé, sollicité par son poids, glisse sur les parties basses des plaines et vallées, tandis que les sommets et les pentes des coteaux conservent une température relativement plus élevée. Les bons résultats obtenus en Allemagne dans les forêts domaniales, avec des arbres étrangers que nous hésitons en France à introduire dans nos parcs, doivent tenir beaucoup à cette cause, en même temps qu'aux pluies d'été qui s'opposent aux sécheresses.

Dans la partie voisine des orangeries, quelques arbres sont à noter. Un Ginkgo, très ramifié, très vigoureux, haut de 15 à 18 mètres, mesurant 0^m,56 de diamètre, a de soixante à soixante-dix ans. Près de là un groupe de trois *Magnolia acuminata* s'élève à 15 mètres; un de ces arbres atteint au moins 60 centimètres de diamètre; le magnifique feuillage est sans lacunes. Au bord des pelouses s'élèvent plusieurs superbes Chênes pyramidaux; l'un d'eux atteint 27 mètres, et 0^m,75 de

diamètre. Ce sont, dit le catalogue, les plus vieux semis du pied mère existant dans la forêt de Bobenhaus; ils ont cent ans d'âge. Les Chênes pyramidaux qui se trouvent en France sont parfois aussi âgés; leur origine est, dit-on, béarnaise et il est certain que de très vieux arbres de cette variété se trouvent près d'Orthez et Mauléon. Il y aurait donc eu plusieurs obtentions simultanées ou du moins parallèles d'une forme fastigiée. Le fait n'a rien d'étonnant avec un arbre aussi répandu et aussi variable que le Chêne. Il a dû se rencontrer d'autres points de départ encore; en tous cas, la race qui se trouve à Wilhelmshöhe et à Potsdam est excellente de forme générale; les branches y demeurant toutes très inférieures; en développement à l'axe principal.

Parmi les Conifères, voici encore quelques arbres à signaler : du *Picea excelsa investa*, à rameaux fins, tout à fait retombants, plusieurs arbres, dont un de 20 à 22 mètres; *Larix leptolepis*, du Japon, en sujets nombreux et bien venants, de douze à vingt ans d'âge; *Picea orientalis*, sujet de trente ans, haut de 40 à 44 mètres et bien venant; Cyprès de Lawson, magnifiques sujets jeunes, très vigoureux, atteignant de 40 à 42 mètres (en groupe), avec 35 centimètres au moins de diamètre; les plus vieux ont vingt-cinq ans. Des Thuyas du Canada, bordant un ruisseau, présentent une vigueur et un feuillage compact qu'ils n'ont pas toujours dans leur pays natal. Un pied triple élève ses brins à 42 ou 43 mètres, chacun ayant 4 mètre de circonférence. Des Sapins (*Tsuga*) du Canada ne présentent pas un développement comparable; à cent vingt ans, la grosseur du tronc reste faible, mais le feuillage est abondant et gracieux.

Sur des éboulis artificiels, près de la cascade s'échappant d'un lac, se dresse un *Abies Nordmannians* admirable de forme et plein de vigueur; il atteint déjà 46 mètres. Sur la levée du lac se trouve un Pin du Lord très pittoresque; son tronc, de plus de 3 mètres de tour, se divise en cinq ou six branches verticales; comme le font souvent les Sapins pectinés, il forme le chandelier. De jolis groupes de *Thuyopsis dolabrata* se trouvent dans les ravins et dans des positions très abritées; ce sont bien celles qui lui conviennent; des *Thuya Lobbii (gigantea)* forment, dans

des pelouses fraîches, des massifs assez étendus ; on a prévu, avec juste raison, que ces arbres sont destinés à prendre de vastes proportions et on les a espacés suffisamment. Il en est de même pour le *Picea sitchensis* (*Ab. Menziesii*) et le *Thuycopsis borealis* (*Ch. Nutkaensis*). Des groupes de *Pinus ponderosa* présentent une assez bonne végétation, ce qui n'est pas ordinaire ; quelques arbres, pourtant, ont déjà perdu et remplacé leur flèche et sont déformés. Des Pinsapos, *Abies concolor*, *cilicica*, *cephalonica*, *Picea Parryana* ou plutôt *pungens*, des *Libocedrus*, *Sequoia gigantea*, *Pinus Lambertiana*, ornent différentes pelouses. Dans la partie réservée à l'étude, une collection très nombreuse de Conifères est réunie en jeunes sujets : là se trouvent aussi les espèces qui prennent peu de développement ou ne sont pas ornementales ; c'est surtout un jardin d'étude. Dans les parties basses et fraîches du parc se trouvent des Cyprès chauves et *Pseudolarix Kämpferi*.

Parmi les arbres feuillus intéressants, il convient de citer un beau pied de *Phellodendron amurense*, près des Orangeries ; des sujets de *Quercus conferta*, de Hongrie ; de *Q. palustris* et *Phellos* ; des *Carya aquatica* âgés de soixante-dix à quatre-vingts ans ; des *C. alba* et *amara* plus jeunes, mais très bien venants ; de très vieux pieds, très pittoresques, de *Kölreuteria paniculata* ; des Chênes Daïmio du Japon, etc.

La décoration florale tient une place restreinte, les effets d'ensemble étant plutôt recherchés dans un cadre si vaste ; mais ce qui existe dans ce genre est fort soigné.

Des corbeilles composées de Fuchsias, les uns à haute, les autres à basse tige, font un très bel effet ; les buissons bas, formant le fond, sont surtout du *F. Ricardoni*, qui paraît être une variété du *F. gracilis*. En tous cas, elle est considérée comme si rustique qu'elle est laissée sur place, l'hiver, sous une couverture de paille ou de rameaux secs d'Épicéa. Des buissons isolés de *Stephanandra incisa* sont extrêmement gracieux ; des Rosiers, Cytises, *Hibiscus* à tige sont habillés des rameaux de divers *Loasa* ou d'autres plantes grimpantes. Plusieurs plates-bandes ornées sont bordées, du côté opposé aux allées, de montants métalliques de 1 mètre environ, espacés de 2 mètres et réunis par

des fils de fer. Ces armatures métalliques sont recouvertes de rameaux légers du *Pilogyne suavis*; cette décoration se rencontre très fréquemment en Allemagne. Quelques plates-bandes sont ornées de grandes fleurs violettes peu élevées. En s'approchant, on reconnaît que l'on est simplement en présence de *Clematis Jackmani* ou *lanuginosa* hybrides, dont les rameaux, dirigés avec soin, sont maintenus par des crochets. Soit que la sève se répartisse mieux ainsi entre les rameaux, soit par le voisinage du sol, la floraison est plus durable que pour les pieds palissés verticalement. Des arbustes rares sont isolés sur les pelouses au voisinage des corbeilles, dès que leur mérite ornemental est reconnu; enfin, des corbeilles uniquement composées de fleurs et rappelant les types de nos jardins publics complètent la décoration florale et mêlent en quelques endroits bien choisis leur coloris brillant aux feuillages variés des grands arbres.

A six lieues de Cassel, au confluent de la Fulda et du Weser, se trouve la petite ville de Münden. Elle est environnée d'un superbe massif forestier, considéré comme le plus beau du pays par sa densité et l'heureuse diversité des essences. La ville renferme une Université forestière. A celle-ci se trouve joint un Arboretum du plus haut intérêt, placé sous la direction d'un véritable savant, M. Zabel.

Comme dans la partie principale de l'Arboretum de Segrès, les espèces, arbres, arbustes, plantes grimpantes, sont représentés par des sujets assez jeunes ou de dimensions assez réduites pour n'occuper qu'un ou deux mètres de superficie. Cette disposition, qui permet de voir beaucoup de sujets sur un espace restreint, a ses inconvénients, palliés, autant qu'on l'a pu, par la formation de groupes d'arbres et arbrisseaux plus espacés, et pouvant donner une idée plus complète de leur port définitif.

L'intéressant jardin de M. Zabel accroît ses richesses par les échanges, en premier lieu avec l'Arnold Arboretum de Cambridge, le Jardin botanique de Saint-Pétersbourg, qui reçoit les nouveautés du Turkestan, par des relations publiques et privées avec le Japon, des envois de graines, etc. La recherche des véritables noms botaniques est un des soins constants de M. Zabel;

la discussion éclairée de la nomenclature n'est pas un des moindres intérêts d'une visite au jardin de Münden.

(A suivre.)

RAPPORTS

RAPPORT SUR LE CONCOURS OUVERT
POUR LE PRIX JOUBERT DE L'HIBERDERIE, EN 1889-1890(1);

M. P. DUCHARTRE, Rapporteur.

Comme l'apprend une circulaire insérée au *Journal* (1889, p. 5), M. le D^r Joubert de l'Hiberderie, en faisant un legs important à la Société nationale d'Horticulture, avait exprimé le vœu que les revenus de la somme léguée par lui fussent employés, dans l'intérêt de l'art horticole, sous la forme d'un « prix de 2,500 francs offert en son nom ». Faisant droit à cette disposition testamentaire, le Conseil d'Administration de la Société, dans sa séance du 40 janvier 1889, a décidé la création du prix Joubert de l'Hiberderie et a ouvert, en 1889, un concours à la suite duquel ce prix pourrait être donné à l'auteur du meilleur « ouvrage sur l'Horticulture maraîchère, l'Arboriculture et la Floriculture réunies et considérées dans leurs usages journaliers et les plus pratiques ». Ont été admis à concourir les auteurs de « tout traité de ce genre publié *postérieurement à la date du 6 avril 1886* ». Les ouvrages admis au concours pouvaient être faits en collaboration et, si le prix était attribué à un travail exécuté dans ces conditions, la somme de 2,500 francs devait être partagée entre les collaborateurs. D'un autre côté, si l'ouvrage couronné était manuscrit, la publication devrait en être faite pendant l'année dans laquelle la récompense aurait été obtenue.

(1) Déposé le 8 janvier 1891.

Le concours ouvert en 1889 a déterminé la présentation de quatorze ouvrages, la plupart imprimés, quelques-uns manuscrits. Une Commission a été chargée d'examiner ces ouvrages et d'en apprécier la valeur tant absolue que relative, en vue d'accorder le prix, s'il y avait lieu. Elle était composée de MM. Jamin (Ferd.), Keteleër, Verlot (B.), de Vilmorin (H.) et P. Duchartre. Dans sa première réunion, qui a eu lieu le 24 juillet 1890, elle s'est constituée en nommant Président M. Jamin (Ferd.) et Secrétaire M. P. Duchartre.

La masse des ouvrages à examiner étant très considérable, et, en outre, chacun d'eux devant être soumis successivement à un examen attentif par trois personnes particulièrement compétentes dans l'une des trois grandes branches de l'Horticulture, le Bureau a autorisé les membres de la Commission à s'adjoindre un collaborateur. En vertu de cette autorisation, MM. Jamin et Vilmorin (H. de) se sont adjoints MM. Jolibois et Michel. Néanmoins, le travail n'a été terminé et, par suite, le jugement définitif n'a pu être rendu que le 18 décembre 1890; voici quelles résolutions ont été prises dans la séance qui a eu lieu à cette date.

Cinq ouvrages ont été éliminés comme ne satisfaisant pas aux conditions du concours. L'un a été imprimé en 1885, par conséquent à une date trop reculée et, quant aux autres, il en est qui sont principalement consacrés à l'Agriculture, tandis que la plupart, quoique ayant pour unique objet l'Horticulture, en laissent de côté entièrement ou presque entièrement une ou deux branches.

Cette élimination faite, il restait neuf ouvrages entre lesquels devait être effectué un classement. La longue et sérieuse discussion qui a eu lieu à cet égard a conduit à admettre, d'un avis unanime, comme supérieurs en mérite aux sept autres deux ouvrages manuscrits, dont l'un a pour auteur M. Bellair, professeur d'Horticulture à la Société d'Horticulture de Compiègne, dont l'autre est anonyme et porte pour devise : *Utile dulci*.

Ce dernier a pour titre : *Manuel pratique de jardinage*, comprenant les notions générales d'Horticulture, les Légumes, les Arbres et Arbustes fruitiers, les Plantes, Arbres et Arbustes le

plus employés dans l'ornementation de plein air, et les ennemis et maladies des végétaux, par deux membres de la Société nationale d'Horticulture. Il forme deux volumes in-folio. C'est un ouvrage bien rédigé, rempli de notions saines et exposées avec une remarquable netteté; malheureusement la Commission a regretté d'y trouver quelques lacunes fâcheuses, relativement à des plantes d'une importance incontestable pour la culture ornementale, ainsi qu'un certain nombre d'erreurs et d'assertions au moins contestables dans la partie qui traite de l'Arboriculture fruitière. Ces défauts, que les deux auteurs pourront certainement faire disparaître par une révision attentive de leur travail, ont déterminé la Commission à ne mettre qu'en seconde ligne l'ouvrage anonyme qui porte la devise : *Utile dulci*.

Par une conséquence naturelle, le premier rang se trouvait ainsi acquis à l'ouvrage manuscrit de M. Bellair, qui a pour titre: *Traité général d'Horticulture pratique : Culture maraîchère, Arboriculture fruitière, Floriculture, Arboriculture d'ornement, multiplication des végétaux*. C'est un volume in-folio de 278 pages, qu'accompagnent 60 photogravures et dessins exécutés par l'auteur. Les diverses parties en ont été jugées toutes également de la manière la plus favorable, aux points de vue tant des faits eux-mêmes que de la clarté ainsi que de la méthode avec lesquelles ils sont exposés. A peine la lecture la plus attentive a-t-elle pu y faire découvrir, relativement à l'Arboriculture fruitière, quelques assertions au sujet desquelles on pourrait ne point partager absolument l'opinion de l'auteur. Aussi, en somme, est-ce à l'unanimité que la Commission décerne à M. Bellair le prix Joubert de l'Hiberderie, en rappelant à l'auteur que, d'après une condition formelle imposée au lauréat par le programme du concours, son excellent travail devra être publié dans l'année.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

PLANTES NOUVELLES OU RARES
DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

BOTANICAL MAGAZINE.

Passiflora Miersii MASTERS. — *Bot. Mag.*, pl. 7115. — Passiflore de Miers. — Brésil. — (Passiflorées.)

Fort gracieuse plante grimpante, qui croît au Brésil, dans la province de Minas Geraes, et aussi sur les montagnes des Orgues. Elle est de serre et y pousse rapidement, fleurissant avec profusion au mois de juillet. Elle est glabre; sa tige grêle porte des feuilles pétiolées, oblongues-lancéolées, rouges en dessous, entières, longues de 0^m,05-0^m,08, qu'accompagnent des stipules aussi longues que le pétiole, oblongues, dentelées. Ses fleurs solitaires, longuement pédonculées, sont larges d'environ 0^m,05, bien ouvertes en étoile; en dedans de leur calice vert, à lobes linéaires-oblongs et de leurs pétales égaux en longueur aux sépales et linéaires, blancs, ondulés, se trouvent trois ou quatre cercles de filaments blancs, entrecoupés chacun de trois ou quatre portions violettes et parmi lesquels ceux du cercle interne sont plus courts, fendus au bout chacun en deux ou trois et colorés en violet foncé; la colonne des organes reproducteurs, qui s'élève au centre de la fleur, est ponctuée de pourpre sur un fond général de couleur claire.

Hemiorchis burmanica KURZ. — *Bot. Magaz.*, pl. 7120. — Hemiorchis birman. — Himalaya oriental et Birmanie. — (Zingibéracées).

Cette plante curieuse surtout par ses fleurs qui ont toute l'apparence de certains de nos Orchis indigènes, avait été décrite et nommée par Kurz en 1873; mais c'est seulement en 1889 que des pieds vivants en ont été envoyés par M. Gustave Mann, au Jardin botanique de Kew où ils ont fleuri en 1890. Elle a un rhizome tubéreux, cylindrique, duquel proviennent successive-

ment, une tige florifère, recouverte jusqu'au bas de l'inflorescence terminale, en épi, de bractées embrassantes, puis, après la floraison, une courte tige qui ne porte que trois à six feuilles longues d'environ 0^m,20, ovales-oblongues, pointues, rétrécies dans le bas en un pétiole court, formant gouttière et engainant à sa base. Les fleurs n'ont guère que 0^m,015 à 0^m,02 de largeur; leurs sépales sont rouge brunâtre et leurs pétales jaunes; leur labelle est arrondi, blanc jaunâtre, pointillé de rouge brunâtre.

Carludovica Caput Medusæ D. Hook., *Bot. Magaz.*, pl. 7118.
— Carludovique tête de Méduse. — Amérique tropicale. — (Cyclanthacées).

Le lieu exact d'où cette nouvelle espèce est venue au Jardin botanique de Kew n'est pas indiqué; mais tous les *Carludovica*, au nombre d'au moins quarante espèces, qui sont connus aujourd'hui croissent dans l'Amérique tropicale; il doit en être de même de celle-ci. Plantée en pleine terre, dans la serre aux Palmiers de cet établissement, au mois de décembre 1887, elle y a fleuri récemment. Elle forme une touffe, sans tige, de feuilles au nombre d'au moins une dizaine, longues de deux mètres ou un peu plus, dans lesquelles le pétiole et le limbe sont à peu près de même longueur. Ce limbe, rétréci en coin dans le bas, s'élargit ensuite fortement en éventail tout plissé qu'une division médiane partage à moitié en deux segments subdivisés à leur tour dans leur portion terminale en lobes nombreux et recourbés en dessous. Les inflorescences en têtes globuleuses sont situées, dans le bas de la plante, chacune sur un fort pédoncule court, qui porte plusieurs grandes bractées entières et ployées en carène, de couleur blanchâtre, rougeâtre par places. Ces fleurs ne sont nullement ornementales et la plante est essentiellement une plante à feuillage.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. DUCHARTRE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE,
PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63^m).

DATES	TEMPÉRATURE		HAUTEUR du baromètre.		VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
	Minim.	Maxim.	Matin.	Soir.		
1	-4,7	5,0	765	765	NE.	Nuageux, clair.
2	-7,7	1,7	765,5	767	E.	Couvert de grand matin, nuageux le matin, clair.
3	-7,0	3,2	768,5	767,5	E. SO.	Nuageux, tr. petite pl. le m., couv. le s.
4	-0,9	4,7	765	762,5	NO. O.	Nuageux le matin, pluvieux l'après-midi, éclaircies le soir.
5	0,0	2,3	763	764	NNO.	Nuageux.
6	-6,1	-4,3	765,5	764,5	NE.	Nuageux, forte bise, il voltige de la neige.
7	-7,9	-4,2	764	762,5	N.	Un peu de neige dans la nuit, nuageux.
8	-8,2	-4,3	762,5	762	S. E.	Couvert, avec éclaircies le matin, un peu de neige, nuageux, clair de 5 à 10 heures du soir.
9	-13,8	-3,8	763	769	N. E.	Nuageux le matin, clair.
10	-9,5	-1,3	771	772	NE.	Légèrement brumeux le matin, clair.
11	-10,1	-2,2	773	777	N. NE.	Clair, quelques nuages dans la journée.
12	-9,7	0,9	777	774	N. NO.	Couvert, légèr. pluv. l'apr.-m. et le s.
13	-0,1	2,9	773,5	774	E.	Pluie dans la nuit, couvert et légèrement brumeux, éclaircies l'apr.-m.
14	-3,2	4,7	772	771,5	NNE.	Pluie dans la nuit, couvert et légèrement brumeux le matin, nuageux, grésil, éclaircies, couvert.
15	-2,2	4,9	770	769,5	NO. NE.	Neige assez abondante dans la nuit, moins abondante le matin et le soir, nuag. dans le milieu de la journée.
16	-3,5 ¹	1,7 ²	755,5	763	N.	Petite pluie dans la nuit, nuageux le matin, il voltige de la neige, clair l'après-midi, bise glaciale.
17	-11,1	-6,2	765	767	NE. E.	Clair.
18	-12,9	-3,4	767,5	766,5	NE. N.	Couvert, clair l'après-midi, couvert le soir; il voltige de la neige.
19	-7,0	-2,9	766,5	768,5	N.	Couvert, un peu de neige le matin, nuageux le soir.
20	-15,5	-1,2	768,5	760	SO.	Clair dans la nuit, couvert, un peu de neige l'après-midi.
21	-3,9	5,8	755	749	O.	Neige assez abondante dans la nuit, nuageux, forte averse entre 5 heures et 5 heures 1/2.
22	-4,0	6,0	751,5	754,5	NO.	Grésil dans la nuit, nuageux.
23	0,1	8,0	758	759	O. SO.	Petite pl. dans la n. et dans la matinée, couv. et brum., éclaircies l'ap.-midi.
24	4,1	9,1	759,5	757,5	S.	Couvert, quelques éclairc., pluie le s.
25	1,7	8,6	764,5	768	OSO.	Clair le matin, nuageux.
26	-3,0	7,9	768	765	S. SSE.	Brumeux et nuageux le matin, clair.
27	-3,0	6,0	765,5	766,5	SSO.	Clair le m., nuag., légèr. brum. le s.
28	1,3	6,8	766,5	767	SSO	Couvert, nuageux le soir.
29	-0,9	8,8	766	764	S.	Nuageux, petite pluie le soir.
30	4,6	11,0	768	768,5	S.	Pluie dans la nuit, pluie moindre dans la matinée, nuageux.
31	-0,1	10,2	768	767	SSO. O.	Éclaircies dans la nuit, couvert et pluvieux le matin, nuag., clair le soir.

(1) Température relevée dans la nuit.

(2) Température relevée le matin; l'après-midi, le thermomètre est descendu à -7 degrés.

Exposition générale de 1891

ouverte du 20 au 25 mai inclusivement.

AVIS IMPORTANT

Lorsque le Règlement et le Programme de l'Exposition générale que la Société nationale d'Horticulture doit tenir du 20 au 25 mai prochain ont été insérés dans le *Journal* (cahier de janvier 1891, p. 5-22), il régnait encore de l'incertitude relativement au local dans lequel cette Exposition pourrait être tenue. Aujourd'hui, cette incertitude a disparu. L'Administration municipale, ayant bien voulu accorder encore à la Société la jouissance temporaire du Pavillon de la Ville, aux Champs-Élysées, et des terrains environnants, c'est là qu'aura lieu l'Exposition générale de cette année.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1891.

PRÉSIDENCE DE M. **Hardy**, PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte après deux heures et demie. Les signatures apposées sur le registre de présence montrent qu'on y compte cent trente-sept Membres titulaires et dix-neuf Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de quatorze nouveaux Membres titulaires qui ont été

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

présentés dans la dernière séance et dont la présentation n'a déterminé aucune opposition. — Il annonce que, dans sa séance de ce jour, le Conseil d'Administration a admis trois Dames patronnesses. — Il informe ensuite ses collègues de trois perles cruelles que la Société vient d'éprouver par le décès de MM. Courtois, pépiniériste à Clamart; Crosse, notaire honoraire à Paris, et Bouchot (Jean-Baptiste-Auguste), de Paris.

Les objets suivants ont été présentés pour être soumis à un examen spécial par les Comités compétents.

1° Par M. Rigault (Joseph), cultivateur à Groslay (Seine-et-Oise), des tubercules de sept variétés de *Pommes de terre*, dont cinq sont spécialement propres à l'alimentation, tandis que les deux autres sont destinées uniquement à la féculerie et à la nutrition des bestiaux. — M. le Président du Comité de Culture potagère dit que ces tubercules sont d'une beauté absolument exceptionnelle; aussi ce Comité demande-t-il qu'une prime de 1^{re} classe soit donnée à M. Rigault (Joseph), pour la présentation qu'il en a faite. Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

2° Par M. Louvet (E.), de Domont (Seine-et-Oise), cinq potées de *Fraisiers* de la variété Marguerite (Lebreton), plants de l'année en pleine fructification, et une corbeille de fruits mûrs de la même variété. — Ces plantes et ces fruits ont été jugés tellement remarquables, par le Comité de Culture potagère, que, sur sa proposition, une prime de 1^{re} classe est accordée à M. Louvet.

3° Par M. Huan, amateur, rue du Cherche-Midi, à Paris, une corbeille de *Poires* appartenant aux variétés Passe-Grassane, Doyenné d'Alençon, Doyenné d'hiver et Bergamotte Espéren. — M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fruitière dit que ces fruits ont été reconnus comme ayant un assez fort volume et une belle apparence. — Ils valent à M. Huan une prime de 2^e classe.

4° Par M. Lepère (Alexis), arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), neuf *Poires* de la variété Beurré de Naghin que le Comité d'Arboriculture fruitière a jugées remarquables pour le volume, pour le coloris et pour la conservation. — Sur la proposition qui en est faite par ce Comité, une prime de 1^{re} classe est décernée à M. Lepère.

M. le Secrétaire du même Comité dit que le Beurré de Naghin est une variété d'origine belge qui se recommande parce que ses fruits sont très beaux, de qualité non supérieure mais bonne, et se conservent longtemps. C'est, en somme, une variété qui a droit à une bonne place dans les jardins fruitiers.

5° Par M. Jolibois (R.), jardinier-chef au palais du Luxembourg, trois Orchidées, savoir : un *Phajus grandifolius* qui a cinq tiges florales et deux *Cypripedium* hybrides obtenus par lui, dont l'un, désigné par le n° 260, provient du *C. tonsum* fécondé avec le pollen du *C. Lawrenceanum superbum*, et dont l'autre, qui porte le n° 239, est issu du *C. barbatum superbum* comme porte-graines et du *C. Boxalli*.

Le Comité de Floriculture est d'avis qu'il y a lieu de décerner à M. Jolibois une prime de 2^e classe pour son beau *Phajus*; il déclare, en même temps, qu'il ajourne toute demande de récompense relativement aux deux *Cypripedium* jusqu'à ce que ces plantes aient reçu un nom. — Par un vote spécial, la Compagnie accorde la prime de 2^e classe demandée pour la présentation du *Phajus*; mais M. Jolibois renonce, comme d'habitude, à recevoir cette récompense.

Cet honorable collègue fait observer que son hybride des *Cypripedium tonsum* et *Lawrenceanum* lui paraît être absolument nouveau, car il n'a trouvé qu'il fût fait mention dans aucun ouvrage d'une plante quelconque qui lui fût analogue. Quant à celui qui est issu des *C. barbatum superbum* et *C. Boxalli*, il pourrait avoir quelque ressemblance avec un qui a été obtenu en Angleterre par la fécondation du *C. Boxalli* opérée à l'aide du pollen du *C. barbatum*; toutefois des horticulteurs des plus compétents en cette matière n'ont pas trouvé que cette ressemblance existât. Il ajoute que le motif pour lequel il n'a pas nommé ses deux *Cypripedium* hybrides est toujours celui qu'il a invoqué dernièrement devant la Société. Il attend que toutes les plantes issues du même semis aient montré leur fleur pour ne nommer que les plus remarquables. Enfin, à ce propos, il dit que le *Cypripedium* hybride qui avait été présenté par lui, à la dernière séance, sous le n° 192, et qui avait été particulièrement remarqué par le Comité de Floriculture, est maintenant appelé

par lui *Mademoiselle Alice Gayot*, et que celui qui, dans la même présentation, portait le n° 180, s'appellera désormais *Mademoiselle Madeleine Gayot*.

6° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, un lot de onze Orchidées fleuries, qui sont : les quatre *Odontoglossum gloriosum*, grande, *Rossi* et *Uro-Skinneri*, les *Dendrobium nobile* et *Wardianum*, le *Cattleya Trianæi*, le *Cælogyne cristata maxima*, le *Lælia harpophylla*, l'*Oncidium Cavendishianum* et le *Sophronitis grandiflora*. — Il obtient, pour cette présentation, une prime de 2^e classe qui s'applique à l'ensemble de son lot et plus spécialement au *Cattleya Trianæi* ainsi qu'au *Dendrobium Wardianum*.

7° Par M. Vacherot (Henri), horticulteur à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise), trois potées de *Cyclamen persicum* abondamment fleuris, dont deux sont des pieds âgés de quatorze mois et dont le troisième, encore plus fort, est à sa troisième année. Parmi les deux premières de ces plantes il en est une dont la fleur est remarquable par sa couleur rouge-pourpre très intense. — Il est accordé à M. Vacherot une prime de 2^e classe.

8° Par M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), dix pieds d'un *Cyclamen* à fleurs semi-doubles. M. Millet a joint à ces plantes une note dans laquelle il rappelle que lorsque, l'année dernière, il présenta un pied de ce même *Cyclamen*, le Comité de Floriculture, ayant reconnu le mérite de cette nouveauté, l'engagea à la lui présenter de nouveau ultérieurement, pour qu'il pût reconnaître si sa semi-duplication se conserverait par le semis. L'expérience qu'il a faite à cet égard lui a prouvé que le caractère distinctif de cette variété se transmet par le semis dans la proportion d'au moins 60 p. 100. Les pieds, dont la fleur est simple, ont la corolle du même rouge que les semi-doubles. — M. Millet, ayant reçu, l'an dernier, une prime de 2^e classe pour son *Cyclamen* semi-double, a, cette année, l'honneur d'un rappel de la même récompense.

9° Par M. Lusseau, architecte-paysagiste, à Bourg-la-Reine, le plan du jardin d'Horticulture de la ville de Sedan, qui a été dressé par M. René Richer, et qui vaut à son auteur de vives félicitations de la part du Comité de l'Art des jardins.

10° Par M. Deny, architecte-paysagiste, rue Spontini, à Passy-Paris, plusieurs photographies représentant des Rhododendrons qui se trouvent dans le parc de l'Ermitage, près de Valogne (Manche), et qui presque tous n'ont pas moins de 15 mètres de hauteur.

11° Par M. André (Ed.), architecte-paysagiste, rue Chaptal, 30, à Paris, une nombreuse série de plans et dessins à l'aquarelle, remarquablement exécutés et qui représentent de nombreux embellissements, parcs, squares, quais, voies diverses, en projet pour la ville américaine de Montevideo. Ces plans et dessins forment une véritable Exposition qui garnit entièrement l'un des murs latéraux de la grande salle.

M. le Président fait remarquer que si cette manifestation du Comité de l'Art des jardins est l'une des premières que la Société lui doive, elle est certainement la plus belle qui ait encore été vue. Il ajoute que, même au point de vue national, elle est de nature à causer une vive satisfaction, car elle fournit une nouvelle preuve de ce fait que les produits et les conceptions de l'art français sont partout hautement appréciés et recherchés. — De son côté, le Comité de l'Art des jardins, à qui cette belle présentation a été faite hors concours, voulant néanmoins témoigner combien est favorable le jugement dont elle est l'objet de sa part, propose d'attribuer à M. André (Ed.) une prime de 1^{re} classe, la plus haute récompense dont il dispose. Cette prime est accordée par un vote unanime; mais M. André (Ed.) renonce à la recevoir.

M. André (Ed.) fait de vive voix, relativement à ses plans, la communication suivante. Il remercie d'abord M. le Président et le Comité de l'Art des jardins du jugement favorable qu'ils ont bien voulu porter à ce sujet. Il dit ensuite que, pour faire connaître les conditions en raison desquelles ces plans ont été conçus et tracés, il doit les examiner d'abord en eux-mêmes et, en second lieu, quant aux plantations que doit déterminer leur réalisation. Le point de départ obligé était l'état actuel de la ville qu'il s'agit de modifier; or, cette ville, dans chacune de ses deux parties, l'une vieille, l'autre nouvelle, consiste en un vaste carré percé de rues qui se croisent à angle droit. Cette régularité géométrique tient à ce que le plan de Montevideo avait été

tracé à Madrid et imposé par le gouvernement espagnol. Il faut ajouter que les plantations y font presque entièrement défaut et que, d'un autre côté, le sable se trouve là partout en surabondance.

En vue de modifier ce tracé de la ville de manière à le rapprocher autant que possible de celui de diverses villes de création récente qui existent principalement aux États-Unis, telles entre autres que celle de Buffalo, M. André, dans ses plans, y place au centre un parc que des promenades relie à d'autres parcs et à des squares. Dans ce genre, il n'existe actuellement que la promenade appelée le Prado, qui renferme des plantations de végétaux exotiques; mais le développement qu'ont pris ces plantations en a fait un vrai fouillis qui devra, lui aussi, subir de notables suppressions et modifications. Enfin, le bord de la mer se trouve encore dans son état primitif, à part un commencement de port qu'il importe d'approfondir et de terminer. Les nouveaux plans admettent là la création de quais avec un boulevard maritime qui aurait une longueur d'environ 45 kilomètres. Quant aux plantations que doit entraîner l'exécution des plans de M. André (Ed.), elles seront considérables; mais quels sont les végétaux, et surtout les arbres qu'elles devront comprendre? Montevideo est situé sous le 33° degré de latitude australe; les espèces propres à l'Australie, au Cap de Bonne-Espérance et sous les climats analogues y viennent fort bien; mais M. André a pensé que cette végétation exotique devra être associée à une végétation indigène qui puisse former comme le fond de la plantation entière; malheureusement les environs de la ville, dans une assez grande étendue, sont dépourvus d'arbres spontanés et ne pourraient dès lors fournir le fond dont il s'agit. Notre collègue n'a pas hésité à faire un grand voyage afin de reconnaître si le pays présente partout la même pauvreté en fait d'espèces arborescentes. Il a vu ainsi que les forêts y sont rares en effet, mais qu'elles n'y manquent pas entièrement. Il y a même trouvé quelques forêts vierges offrant ce caractère particulier qu'elle consistent surtout en arbres de la famille des Laurinées, tels que des *Oreodaphne*, *Mespilodaphne*, etc., qui y atteignent de très fortes proportions, et auxquels s'associent des Euphorbiacées,

des Ilicinées, des Santalacées, etc., arborescentes. En recueillant des graines de ces diverses espèces, il espère parvenir à constituer, pour les plantations à effectuer, une base indigène à laquelle se joindront de nombreuses espèces exotiques, de manière à imprimer à l'ensemble un cachet de variété qu'il serait difficile d'obtenir dans des conditions climatiques moins favorables.

La Compagnie applaudit chaleureusement l'intéressante communication qu'elle vient d'entendre.

Il est procédé au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire-général de la Société régionale d'Horticulture de Vitry-sur-Seine annonce que cette Société ouvrira, à Vitry, une Exposition générale de produits horticoles et agricoles dans la première quinzaine du mois de septembre prochain.

2° Une circulaire autographiée par laquelle M. le Secrétaire-général de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes-sur-Seine annonce que cette Société tiendra dans cette ville, du 9 au 13 juillet prochain, un concours général agricole et horticole.

M. P. Duchartre présente, de la part de M. Naudin(Ch.), Membre de l'Institut, directeur du laboratoire de Botanique à la villa Thuret, un mémoire que ce savant vient de publier sous le titre suivant : *Description et emploi des Eucalyptus introduits en Europe*, principalement en France et en Algérie (in-8° de 72 pages. Antibes, 1891). Ce travail est le fruit de plusieurs années d'études et d'observations faites sur le vivant, dans le parc de la villa Thuret, dans plusieurs propriétés des côtes de Provence et en Algérie. Il renferme la description de 56 espèces dont la détermination est facilitée à un haut degré par trois tableaux synoptiques placés en tête du mémoire et dans lesquels ces espèces sont classées de trois manières différentes, d'après les trois ordres suivants de caractères : 1° classement des *Eucalyptus* d'après la disposition et les diverses modifications de leurs feuilles. Sous ce titre, M. Naudin divise les espèces en celles qui sont plus ou moins franchement bifformes, c'est-à-dire qui, dans

leur jeunesse, ont les feuilles opposées et sessiles, tandis que plus tard elles n'ont plus que des feuilles alternes et pétiolées (*Eucalyptus Globulus, viminalis, coccifera*, etc.); et celles qu'il qualifie d'uniformes, parce qu'elles gardent pendant toute leur vie la même sorte de feuilles, qu'elles soient opposées (*E. cordata, cinerea*, etc.) ou plus souvent alternes (*E. resinifera, leucoxydon, citriodora*, etc.); 2° classement d'après les modes d'inflorescence et les modifications de la fleur; 3° classement d'après la configuration et la grosseur des fruits. Pour l'emploi des *Eucalyptus*, M. Naudin fait ressortir les avantages considérables qu'offrirait la plantation en grand de ces arbres, soit dans nos départements méditerranéens, soit et principalement en Algérie, d'abord pour l'assainissement du pays, ensuite et surtout en raison de la rapidité tout à fait exceptionnelle avec laquelle ils donnent, quelques-uns du bois d'œuvre, tous du bois de chauffage.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Compte rendu des travaux de la Société nationale d'Horticulture pendant l'année 1890; par M. P. DUCHARTRE.

2° Rapport sur les *Arbres fruitiers*, ouvrage de M. Bellair; M. CHATENAY (Abel), Rapporteur.

Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

3° Compte rendu de l'Exposition tenue par la Société d'Horticulture de l'Orne à Alençon, du 12 au 16 novembre 1890; par M. JOLIBOIS (R.).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et trois quarts.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 26 FÉVRIER 1891.

PRÉSIDENCE DE M. Jolibois, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et trois quarts. Les Membres qui ont signé le registre de présence sont au nombre de cent soixante-cinq titulaires et vingt-deux honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de treize nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et dont la présentation n'a soulevé aucune opposition.

Il exprime ensuite de vifs regrets sur quatre pertes douloureuses que la Société vient d'éprouver par le décès de MM. Cahagne (René); Florentin (Félix), ex-jardinier chef de la Faculté de Médecine; Gaillard (Paul), et Louvet (Jean-Baptiste-Marie), qui étaient Membres titulaires.

Conformément à l'article 52 du Règlement, M. Barre, membre de la Commission de contrôle, donne lecture du Rapport de cette Commission sur la gestion du Trésorier, sur celle du Bibliothécaire et des conservateurs des collections des Comités, pendant l'année 1890.

M. le Trésorier Huard donne lecture des comptes de la Société pendant l'année 1890 et du projet de budget pour l'année 1891, documents qui ont été déjà lus au Conseil d'Administration, approuvés par lui, et qui sont, après la lecture qui vient d'en être faite, approuvés par la Société.

Ces diverses lectures provoquent les applaudissements de la Compagnie.

M. le Président adresse les remerciements de la Société à M. le Trésorier dont la gestion a été hautement approuvée par la Commission de contrôle.

Les objets suivants ont été présentés pour être soumis à un examen spécial par les Comités dans la compétence desquels rentre chacun d'eux.

1° Par M. Chemin, jardinier-maraîcher, boulevard de Grenelle, à Issy (Seine), une botte d'*Asperges* forcées, variété violette d'Argenteuil. M. le Président du Comité de Culture potagère dit que ces Asperges, les premières qui aient été présentées, cette année, sont d'une rare beauté; aussi ce Comité propose-t-il d'accorder une prime de 1^{re} classe pour la présentation qui en est faite. Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

2° Par M. Rigault (Joseph), cultivateur à Groslay (Seine-et-Oise), des pieds porte-graines de *Chou de Bruxelles* qui, dit-il,

ont supporté 47 degrés de froid, ainsi qu'un lot de ces Choux cueillis, qui ont subi la même épreuve et qui néanmoins sont en bon état. M. le Président du Comité de Culture potagère fait observer que, cet hiver, les Choux de Bruxelles ont été partout détruits par la gelée; M. Rigault (Joseph) aurait donc dû apprendre au Comité d'où vient que les siens ont résisté à cette rude épreuve; ont-ils été abrités et par quel moyen? Dans l'ignorance où il a été laissé à cet égard, le Comité se borne à demander, pour cet honorable collègue, l'attribution d'une prime de 3^e classe, qui est votée par la Compagnie.

3^o Par M. Margottin père, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), un lot de *Crosnes* du Japon, ou tubercules du *Stachys tubrifera* NAUD., en parfait état, venus dans une terre qui a été gelée, cet hiver, jusqu'à 0^m,70 de profondeur. M. Margottin ne fait cette présentation que pour montrer combien est complète la rusticité de la plante qui fournit en abondance ce bon produit. Aussi, une prime de 3^e classe lui étant décernée, sur la proposition du Comité de Culture potagère, renonce-t-il à la recevoir.

4^o Par M. Baltet (Charles), horticulteur-pépiniériste à Troyes (Aube) : 1^o deux *Poires* Madame Dupuis, variété d'origine belge, dont il dit que le fruit a été toujours trouvé par lui de première qualité; 2^o un jeune pied du *Poirier* Charles-Ernest greffé, au printemps de 1890, sur un *Cotoneaster* de Californie. La greffe avait donné dans l'année une pousse de 4^m,30; malheureusement, le sujet a succombé ensuite aux froids rigoureux de cet hiver. Le sujet qui a reçu cette greffe avait deux autres tiges qui ont été greffées avec les *Poiriers* Baltet père et Charles Cognée. Ces greffes avaient réussi. M. Baltet (Ch.) écrit qu'il a obtenu un résultat également avantageux en greffant le *Beurré Diel* sur le *Cotoneaster* de l'Himalaya, et il ajoute qu'il a pratiqué avec succès la surgreffe du *Poirier* sur le *Cratægus* ou *Epine* de Carrière, sur le *Cratægus Lavalleyi* et autres d'origine américaine. Il pense que ce genre de greffe conviendra dans les localités où le *Cotoneaster* supporte les froids de l'hiver et où la terre est assez aride pour que le *Poirier* franc et le *Cognassier* y viennent mal.

- M. le Président du Comité d'Arboriculture fruitière fait observer que ce Comité n'a pu reconnaître si la *Poire* Madame Dupuis

est réellement de première qualité, attendu qu'il n'était pas autorisé à déguster les deux spécimens de cette variété qui avaient été envoyés par M. Baltet (Ch.). Il ajoute que, si l'on trouvait un avantage réel à greffer le Poirier sur un *Cotoneaster* sensible aux froids de nos hivers, on pourrait opérer ce greffage à basse tige, et protéger le pied des arbres ainsi greffés en y mettant, pendant l'hiver, une couche épaisse de terreau ou de feuilles.

M. Jamin (Ferd.) ne trouve pas que l'expérience faite par M. Baltet (Ch.) ait été assez prolongée pour devenir concluante. Souvent, dit-il, des greffes analogues vivent plus ou moins bien pendant une ou deux années, mais meurent ensuite. Il en est de même quand on greffe le Pommier sur le Poirier. La greffe semble d'abord prospérer, mais elle ne tarde pas à décliner; après quoi elle périt.

5° Par M. Gautier (H.), amateur à Meaux (Seine-et-Marne), un lot comprenant des *Poires* Duchesse de Mouchy et Bergamotte Espéren, avec des *Pommes* des variétés Reinette de Caux, Reinette du Canada, Calville blanc et Belle-Dubois. Ces fruits sont assez beaux pour lui valoir une prime de 2^e classe.

6° Par M. Bullier (T.), amateur à Sarcelles (Seine-et-Oise), une potée de *Lycaste Skinneri* qui ne présente pas moins de 26 tiges portant fleur. M. Bullier écrit que le pied de cette Orchidée, qui est présenté par lui, a été acheté tout jeune et que ce sont les soins qui lui ont été donnés qui l'ont amené au développement exceptionnel et à la magnifique floraison qu'on lui voit aujourd'hui. En raison de la bonne culture de cette plante, il est accordé, sur la proposition du Comité de Floriculture, une prime de 4^{re} classe qui sera remise au jardinier de M. Bullier.

M. Jolibois fait observer que le *Lycaste Skinneri*, qui n'est pas une espèce aujourd'hui rare dans les collections, joint à la beauté de sa fleur le mérite de ne pas exiger une forte chaleur; il vient bien, en effet, à une température de 5 à 8 degrés. Il se maintient même bien dans les appartements et sa fleur est de longue durée. Ainsi celui que la Compagnie a sous les yeux est fleuri depuis trois semaines et ses fleurs sont encore en très bon état.

7° Par M. Dallé (Louis), horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, un lot de 6 Orchidées fleuries, savoir : *Ada aurantiaca*, *Dendrobium crassinode Barberianum*, *Miltonia cuneata*, *Odontoglossum Pescatorei* et *Oncidium Cavendishianum*. Une prime de 1^{re} classe lui est accordée spécialement pour la bonne culture de trois de ses plantes, l'*Ada aurantiaca*, le *Dendrobium crassinode* et le *Miltonia cuneata*.

8° Par M. Leuret (L.), horticulteur, route d'Orléans, à Arcueil (Seine), 14 pieds en pots et fleuris d'*Amaryllis* dont 12 appartiennent à des variétés nommées, tandis que les deux autres sont de variétés dont il désirerait apprendre les noms. Toutes ces plantes sont jugées fort belles. Sur la proposition du Comité de Floriculture, M. Leuret obtient une prime de 1^{re} classe pour les 12 premières et une prime de 2^e classe pour les 2 dernières, sans nom.

9° Par M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), un lot de *Violettes* en pots dont deux pieds sont de la variété Gloire de Bourg-la-Reine, que la Société a eue déjà sous les yeux, et dont deux autres appartiennent à une variété nouvelle, qui reçoit de M. Millet, son obtenteur, le nom de Madame E. Arène; enfin un cinquième a été apporté pour fournir un terme de comparaison; il est de la variété Le Czar. — Il est accordé une prime de 2^e classe pour la variété Madame E. Arène.

Dans sa note de présentation, M. Millet écrit, que sa Violette Madame E. Arène a des fleurs très grandes, portées sur un pédoncule énorme, et que le feuillage en est d'un très beau vert. Il ne peut en déterminer exactement l'origine, attendu qu'elle est venue dans un semis de graines en mélange; toutefois il est très porté à croire qu'elle a eu pour parents la Violette Le Czar et la Wilson ou Violette de Constantinople. Surtout à la fin de sa floraison, elle lui semble offrir beaucoup de ressemblance avec cette dernière.

10° Par M. Bergman (Ernest), l'un des Secrétaires de la Société, un pied fleuri et des fleurs coupées d'un nouvel *Œillet* remontant et tige de fer, qui a reçu le nom de Madame Ernest Bergman.

D'après les renseignements fournis par M. Bergman (Ern.),

ce nouvel OEillet a été obtenu, puis mis au commerce, en 1889, par M. Carle (Laurent), de Lyon. La plante en est vigoureuse et bien ramifiée. Elle produit en abondance de grandes et belles fleurs bien doubles, d'un rose tendre qui est un peu plus intense en hiver. Sa floraison est principalement hivernale, ce qui lui donne un intérêt particulier. Si l'on supprime les boutons inférieurs sur un pied qui commence à fleurir, on en obtient une trentaine de fleurs remarquables par leurs dimensions, et si on laisse tous les boutons ou qu'on en supprime seulement quelques-uns, le nombre des fleurs atteint ou dépasse même quatre-vingt. Il est évident que cet OEillet, fleurissant très bien en hiver et au printemps, se prêtant bien, en outre, à la culture forcée, est appelé à rendre de grands services aux fleuristes. Le pied que la Compagnie en a sous les yeux a été pris parmi les cinq cents environ qui sont cultivés à Ferrières-en-Brie, dans la propriété de M. de Rothschild. On se propose même d'élever ce nombre à 3,000, cette année. Ces plantes sont venues de boutures qui ont été faites au mois de janvier 1890, puis mises en pépinière, en pleine terre, sous châssis, au mois de mars. Les plantes ainsi obtenues ont été plantées en plein carré vers la fin du mois de mai, rempotées au commencement de septembre, placées alors sous châssis et, enfin, mises en serre froide au commencement du mois de décembre. Leur floraison a commencé vers la fin du même mois. La fleur la plus pâle parmi celles du pied qui est présenté aujourd'hui est ouverte depuis cinq semaines. M. Bergman ajoute que, bien que les fleurs de cet OEillet soient médiocrement crevardes, selon l'expression usitée, on peut supprimer en elles cet inconvénient en fendant quelque peu leur calice, au fond de chaque sinus, quand elles vont s'ouvrir. L'expérience qu'il a faite à cet égard lui a donné de bons résultats.

44° Par M. Perrault-Busigny, architecte-paysagiste, à Angers (Maine-et-Loire), un pied de *Bambusa nigra* pris dans ses pépinières qu'arrose la Loire; cette plante a trois tiges dont la plus forte mesure 6 mètres de hauteur. Cette présentation est faite par l'intermédiaire de M. Boucher (Georges), horticulteur à Paris.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Comme pièce de la correspondance manuscrite, M. le Secrétaire-général donne lecture d'une lettre qui a été adressée par M. le Ministre de l'Agriculture à M. le Président de la Société nationale d'Horticulture. « Il vient de m'être signalé, écrit M. le Ministre, par M. le Ministre des Affaires étrangères, que des commandes de plantes et de graines sont adressées journellement des États-Unis et principalement de l'État d'Illinois, soit par la presse, soit par le télégraphe, à des maisons françaises par des correspondants inconnus. J'estime qu'il serait utile de mettre en garde nos pépiniéristes en les invitant à ne donner suite aux commandes de cette nature qu'après s'être assurés de la solvabilité des maisons dont elles émanent. »

Parmi les pièces de la correspondance imprimée sont signalées les suivantes :

1° *Jean-Baptiste Verlot, sa vie et ses travaux*, lecture faite à la Société horticole dauphinoise par le comte de GALBERT, Secrétaire-général (broch. in-8 de 8 pages; Grenoble 1891); 2° *Floræ Europæ terrarumque adjacentium* (Flores d'Europe et des terres adjacentes, par M. Mich. GANDOGGER, tome XXIV, renfermant les Cypéracées (in-8 de 323 pages autographié, 1890); 3° *Programme provisoire des concours* à la grande Exposition d'Horticulture qui sera tenue, du dimanche 23 au dimanche 30 août 1891, à Gand, par le Cercle horticole Van Houtte Ledeborg (broch. in-8 de 24 pages, Gand, 1891).

M. P. Duchartre dépose sur le bureau, de la part de M. Cornu (Maxime), professeur de Culture au Muséum d'Histoire naturelle et Membre de la Société, une série de publications importantes qui sont dues à cet honorable et savant collègue. Ce sont : 1° les Catalogues des graines et plantes vivantes offertes aux établissements publics d'instruction en janvier 1889, pendant l'hiver de 1889-1890 et pendant l'hiver de 1890-1891; 2° les listes des plantes offertes en échange aux Jardins botaniques par le Muséum d'Histoire naturelle, en 1887, 1888, 1889, 1890 (automne); 3° *l'Index seminum in hortis Musæi parisiensis collectorum* (Liste des graines récoltées dans les jardins du Muséum

d'Histoire naturelle) pour les années 1883 à 1890 inclusivement. M. P. Duchartre donne lecture de quelques passages d'une lettre qu'il a reçue de M. Cornu en même temps que ces brochures; ce sont les suivants : « Autrefois les graines et plantes disponibles étaient données en grande partie aux particuliers, aux amateurs généralement riches qui en faisaient la demande. Ces dons, qui constituaient une sorte de concurrence de l'État aux horticulteurs, ont été supprimés par une décision de l'assemblée des Professeurs-Administrateurs du Muséum, en date du 17 février 1882. J'ai tenu à exécuter rigoureusement cette décision; cela nous a fourni les premiers éléments d'un service régulier de distributions aux établissements de l'État. En suivant cette voie, le Muséum se trouve complètement dans les vues de la Société qui, à plusieurs reprises, notamment lors du Congrès de 1887, a formulé des vœux en faveur de l'enseignement horticole dans les Écoles normales, les Écoles primaires, les Écoles pratiques d'Agriculture. Nos offres, accueillies avec empressement, contribuent, pour une large part, à l'installation de jardins dans ces établissements. » Un tableau joint à cette lettre montre que, en 1890, il a été donné par le Muséum 22,912 sachets de graines, dont 4,017 ont été envoyés à des Jardins botaniques français, 7,382 à des Jardins botaniques étrangers et 11,515 à des établissements d'instruction français.

M. P. Chappellier fait hommage à la Société de deux brochures dont l'une est intitulée : *Enquête sur les cépages américains* faite en 1890, sur l'initiative de la section de Viticulture de la Société des Agriculteurs de France; Rapport de M. le vicomte de SAINT-POL (broch. in-8 de 31 pages; Paris, 1891), et dont l'autre a pour titre : *D'une cause de dépérissement de la Vigne et des moyens d'y porter remède*, par M. Reinhold DEZEIMERIS (broch. in-8 de 69 pages et 4 planch., 4^e édit.; Paris et Bordeaux, 1891). A propos de ce dernier ouvrage, il fait de vive voix la communication suivante.

Bien que, dit-il, le mode de taille de la Vigne proposé et appliqué avec succès par M. Dezeimeris ait son principal intérêt dans la culture en grand, comme il peut aussi rendre service dans les jardins, il n'est pas inutile d'en entretenir la Société

d'Horticulture. Et d'abord en quoi consiste ce mode de taille de la Vigne? Il est exposé dans les termes suivants dans un Rapport officiel qui est dû à M. de Lapparent, Inspecteur général de l'Agriculture : « Il consiste à ne pas faire, au moment de la taille, l'ablation totale des bois qui ont porté du fruit, ou des sarments inutiles dans la production de l'année suivante ; mais à les couper immédiatement au-dessus du premier nœud, en éborgnant les yeux qui s'y trouvent. L'ablation totale du chicot ainsi laissé n'est faite que l'année suivante, ou même deux ans après, quand sa mortification est complète et alors que la sève, circulant autour de sa base, y a provoqué des bourrelets bien accentués qui la contournent et auront bientôt fait de se rejoindre, dès que la section du bois mort aura été faite à leur niveau. » Dans la taille ordinaire, dit M. Chappellier, on taille toujours le plus près possible des bras de la Vigne ; or, M. Dezeimeris a reconnu que, après la taille, la mortification du bois ne s'arrête pas à la surface de la section, mais s'étend plus profondément, et que, par cela même, la sève éprouve un obstacle local à son mouvement, et cela juste à l'époque de l'année où la végétation est la plus active. En éloignant, comme il le fait, du bras de la Vigne la section du sarment, il empêche la mortification du bois d'arriver jusqu'aux canaux qui doivent apporter le liquide nourricier aux points du plus actif développement ; ce développement peut donc s'effectuer énergiquement. La première expérience de ce viticulteur a été faite sur une de ses vignes qui, en 1887, était condamnée. Le résultat en a été si satisfaisant que cette vigne a été remise en parfait état. Depuis cette époque, plusieurs viticulteurs, après être allés examiner sur place les effets de la nouvelle méthode de taille en ont fait emploi dans leurs propriétés, et ils s'en déclarent très satisfaits. La longue discussion qui a eu lieu récemment sur ce sujet, à la Société des Agriculteurs de France, a eu pour résultat la confirmation des bons effets attribués à la taille Dezeimeris. C'est pour cela que M. P. Chappellier a pensé qu'il y avait intérêt à en entretenir la Compagnie.

La Compagnie applaudit la communication de M. P. Chappellier.

Il est fait dépôt sur le bureau d'une note sur le Jardin botanique de Saint-Louis, par M. JOLY (Ch.).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1891.

MM.

1. AULONNE (Paul), jardinier chez M. le baron G. de Rothschild, avenue Marigny, 23, à Paris, présenté par MM. E. Bergman et Houlet.
2. BONNEJEAN (Charles), pépiniériste-horticulteur, rue des Écoles, 32, à Fontenay-aux-Roses (Seine), présenté par MM. G. Malet et E. Gérard.
3. COURMONTAGNE (Albert), rue Raynouard, 68, à Passy-Paris, présenté par MM. Chenu et Bauer.
4. DUMANS (Cyr.), négociant en chaussures, avenue d'Italie, 94, à Paris, présenté par MM. Tavernier et Boucher.
5. LAGARRIGUE (Fernand), propriétaire, au château de Mus, par Murviel-les-Béziers (Hérault), présenté par MM. Larigaldie et Paillet (L.).
6. LEDUC, entrepreneur de serrurerie, rue de Paris, 60, à Andilly (Seine-et-Oise), présenté par MM. Aufroy et Bergman (Ernest).
7. LEFEBVRE (Valère), rentier, rue de l'Ouest, au Raincy (Seine-et-Oise), présenté par MM. Huard et Duchartre (H.).
8. LEFÈVRE-BARON, négociant en vins et eau-de-vie, rue de Geôle, 33, à Caen (Calvados), présenté par MM. A. Bleu et B. Verlot.
9. MOYNET fils, avenue de Châtillon, 20, présenté par MM. Huard et Duchartre (H.).
10. PILAR (Eugène) fils, parfumeur, villa des Sablons, à Cannes (Alpes-Maritimes), présenté par MM. Solignac et Duval (L.).
11. PORCHET (Joseph), représentant de commerce, rue de Béthune, 6, à Lille (Nord), présenté par MM. Couvreur et Pradines.
12. SÉGUIN, jardinier à l'hôpital Saint-Louis, à Paris, présenté par MM. Delaville et Hariot.
13. SURGIS (Alexandre), propriétaire-fruitier, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise), présenté par M. Battut.
14. VALETTE (le marquis de la), boulevard Malesherbes, 90, à Paris, présenté par MM. Huard, Hardy et Bleu.

DAMES PATRONNESSES.

Mesdames,

1. MIR (E.), faubourg Saint-Honoré, 35, à Paris, présentée par MM. Villard (Th.), et Huard.
2. SALLES EIFFEL, rue Rabelais, à Paris, présentée par MM. Villard (Th.) et Huard.
3. VILLEBŒUF, à Paris, rue Roy, 8, présentée par MM. Jolibois et Hardy.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1891.

MM.

1. BARBAUT (Alfred), rue Meslay, 38, à Paris, présenté par M. Ch. Joly.
2. BARROY (Alexandre), jardinier-chef chez M. Gheert, 4, rue de Saint-Cloud, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise), présenté par MM. Delaville et P. Hariot.
3. BOQUET (Ferdinand), route de Cherbourg, 33, à Nanterre (Seine), présenté par MM. Thiébaud aîné et R. Jolibois.
4. CHAUMETON (Ernest), rocailleux, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-Seine, présenté par MM. Busigny et Desenne.
5. DELAVIER (Victor), boulevard des Italiens, 6, à Paris, présenté par MM. Lange et Delamarre.
6. DUJARD (Anatole), jardinier, rue de Nanterre, 4, à Suresnes (Seine), présenté par MM. Poiret-Delan et L. Morin.
7. JOBERT (Maxime), horticulteur, chemin des Princes, 21, à Châtenay (Seine), présenté par MM. Lange et Delamarre.
8. MATHIEU (Noël), rue de la Tour-des-Dames, 16, à Paris, présenté par MM. L. Delaville et P. Hariot.
9. PICARD (Raymond), banquier, à Orbec (Calvados), présenté par MM. P. Lebœuf et A. Guion.
10. PINSON (Antoine), rue d'Arcueil, 62, à Malakoff (Seine), présenté par MM. Lange et Delamarre.
11. ROBERT (Georges), jardinier-chef chez M. de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, à la Vallée aux Loups, par Châtenay (Seine), présenté par MM. Billiard et Béchu.
12. ROBILLARD, propriétaire, rue des Batignolles, 61, à Paris, présenté par MM. Jolibois et Dumonthier.
13. VERGARA, propriétaire-amateur, plaza Santa Barbara, 5, à Madrid (Espagne), présenté par M. E. Bergman.

NOTES ET MÉMOIRES

NOTE SUR LE JARDIN BOTANIQUE DE SAINT-LOUIS (1),

par M. CH. JOLY.

S'il est utile de signaler à la reconnaissance publique les hommes éclairés qui consacrent leur fortune aux progrès de la science, il n'est pas moins utile de faire connaître les principaux établissements botaniques, les grandes serres, les jardins publics, les arboretum et toutes les collections scientifiques où les amateurs de la nature peuvent trouver des ressources pour leurs études. C'est dans ce but que j'ai décrit, dans notre *Journal*, les serres de Copenhague, de Glasgow, de Liège, de Frogmore, de Gouville, de Glasnevin, de Cambridge, de Rouen et du Muséum, à Paris.

Je viens aujourd'hui entretenir mes collègues d'un établissement scientifique créé et doté par un simple particulier, comme jamais on n'en a vu d'exemple.

Il y a, heureusement pour la science et pour la charité, des personnes favorisées de la fortune qui laissent en mourant des exemples à suivre par les heureux de ce monde. Le nombre de ces bienfaiteurs n'est pas grand, hélas ! Aussi faut-il signaler chez nous les Montyon, les Boucicaut, les Galliéra, les Bischoffsheim et tous ces hommes bienveillants qui ont légué des prix à décerner par nos Académies et par nos Sociétés charitables. N'oublions pas en passant le D^r Joubert de l'Hiberderie qui a légué à notre Société une somme importante dont le revenu a été consacré à un prix décerné cette année pour la première fois. Puisse son exemple être suivi !

Aux États-Unis, l'un des principaux bienfaiteurs scientifiques a été un Français émigré, M. Girard, qui a légué son immense fortune à un magnifique collège de Philadelphie qui porte son nom.

(1) Déposée le 26 février 1891.

Récemment, un émigré anglais, M. Henri Shaw, qui a fait sa fortune aux États-Unis, a légué à la ville de Saint-Louis de Missouri tous ses biens pour entretenir un parc immense créé par lui et renfermant tout ce qui peut contribuer à propager l'étude des sciences naturelles.

C'est en visitant, en 1857, le magnifique parc de Chatsworth, en Angleterre, que M. H. Shaw a conçu la première idée qu'il a nourrie au contact d'hommes éminents comme MM. W.-J. Hooker, Decaisne, Alex. Braun, Asa Gray, etc. Il s'adjoignit de bonne heure M. James Gurney, du Jardin botanique de Londres et, pendant trente années, il s'attacha à perfectionner son œuvre de prédilection jusqu'à sa mort, en 1889. Cette œuvre consistait à réunir dans un parc immense, situé aux portes de la ville, une école de Botanique, un herbier complet, une bibliothèque, des serres de tous genres, un arboretum, une école d'Horticulture, tout ce qui peut enfin faciliter l'étude des sciences naturelles. En 1859, il obtint de la législature du Missouri un acte l'autorisant à confier à un Conseil composé des principaux personnages scientifiques de l'Etat la direction et l'emploi de ses legs réglés par un testament qui date de 1885.

M. William Trelease, directeur du Jardin botanique, vient de publier et de m'envoyer son premier Rapport annuel pour 1890, en un volume in-8° de 165 pages, avec des dessins représentant les jardins, les serres et les principales plantations déjà faites. Ce Rapport renferme la biographie du donateur, M. H. Shaw, l'acte de la législature et le testament relatifs à l'emploi du legs princier fait à la ville de Saint-Louis. On sait que la fondation de cette ville qui compte aujourd'hui près de 500,000 habitants, date du règne de Louis XV. Elle était éminemment française et n'avait que 40,000 âmes en 1840; elle est aujourd'hui le quartier général de l'immense population allemande qui peuple la vallée du Mississipi. Le pont merveilleux que l'ingénieur Eads a construit pour traverser le grand fleuve de l'Ouest est, avec le pont suspendu de Brooklyn à New-York, l'un des plus magnifiques travaux des ingénieurs modernes.

La fortune de M. H. Shaw consistait surtout en terrains productifs qui, dans les villes américaines, prennent une plus-value

considérable par le fait de l'accroissement de la population. Ces terrains, d'une étendue de plus de 250 hectares, pour le parc public ouvert à tous les habitants, est déjà rempli sur une étendue de 15 hectares par les musées, les serres, l'arboretum et les écoles de Botanique. Le tout est doté largement pour prendre une extension considérable et pour faire dans l'avenir un des centres les plus complets d'études des sciences naturelles qui ont fait, pour le donateur, la joie et l'occupation principale de toute sa vie.

NOTES SUR QUELQUES PARCS ET JARDINS EN ALLEMAGNE
ET EN AUTRICHE (*Suite et fin*),

par M. Maurice DE VILMORIN.

II. -- BERLIN, POTSDAM.

De Cassel à Berlin il y a une étape de dix heures en chemin de fer. Notre excellent collègue, M. Ernest Bergman, a déjà publié dans le *Journal* des notes horticoles très intéressantes sur cette ville; j'espère qu'il nous en donnera aussi sur Vienne, où sa prochaine visite est attendue, et dont je parlerai très brièvement.

La ville de Berlin est traversée par la célèbre avenue Unter den Linden (Sous les Tilleuls). Hélas! si les noms des rues changeaient aussi souvent à Berlin qu'à Paris, la municipalité aurait bien des excuses pour débaptiser cette belle voie. Les Tilleuls qui l'occupent sur quatre ou six rangs sont peu élevés, mal venants et garnis d'un assez maigre feuillage qui tombe de bonne heure. Le terrain ne peut plus supporter cette essence et les remplaçants des arbres épuisés sont eux-mêmes sans vigueur. L'accroissement rapide de la ville en rend le centre plus poussiéreux; cependant des Ormes résisteraient probablement encore sur cet emplacement; il y en a de beaux dans des jardins du voisinage. Mais peut-on mettre des Ormes Unter den Linden!

Notre collègue Bergman a parlé du jardin botanique

Potsdamer Strasse et de l'agréable décoration florale qu'a installée, dans les parties les plus ornées, son habile jardinier-chef, M. Perring. La décoration estivale, que n'a pu voir notre collègue, est rehaussée par la mise en plein air des collections de plantes succulentes, Agaves, Aloès, etc., dont le jardin possède une riche collection.

Au jardin botanique, comme dans ceux de nombreuses villes d'Allemagne, les plantes des corbeilles un peu importantes sont souvent bordées d'une ligne d'une Composée produisant un bon effet décoratif. Cette plante, le *Chamaepeuce diacantha*, forme des rosettes régulières, larges de 50 centimètres; ses feuilles, grises déjà naturellement, sont bordées de longues aiguilles d'un blanc d'ivoire. Le contraste de cette forme géométrique et de cet arsenal de dards hérissés avec le feuillage souple et les fleurs brillantes des plantes voisines est généralement heureux.

Quelques magnifiques arbres s'élèvent dans le Jardin botanique : un Noyer noir d'Amérique, haut de 26 à 28 mètres, avec un tronc très élevé, approchant d'un mètre de diamètre; des *Pterocarya* de 17 à 18 mètres, et enfin des Peupliers de Virginie. Dans plusieurs jardins de Berlin, notamment dans celui du prince Albrecht, Anhalter Strasse, se trouvent des exemplaires admirables de ce dernier arbre.

Le directeur du jardin, M. le docteur Engler, a fait construire récemment d'immenses rochers destinés aux plantes alpines. Les uns sont en roches primitives, d'autres en roches calcaires, siliceuses, etc. Chacun recevra les plants de groupes montagneux différents.

Des environs du Jardin botanique part une large voie dirigée vers le N.-O., le Kurfürstenstrasse. Elle aboutit à la partie ouest du Thiergarten. Là se trouve le mausolée de la Reine-Louise de Prusse et du roi Frédéric-Guillaume III. Autour de l'emplacement circulaire dont leurs statues sont le centre, le bois, coupé de canaux et bras de rivière, reprend son air de forêt vierge. Aux Peupliers grisards, aux Hêtres et aux Chênes, sont associés souvent des *Acer dasycarpum*, d'une dimension peu commune. Plusieurs atteignent 1 mètre de diamètre; mais ils ont plus que les

arbres voisins la disposition à s'arrondir et à diviser leur tronc en plusieurs branches maîtresses. Rien n'est plus recueilli et plus frais que cette partie du bois.

Malheureusement, les eaux sont rougeâtres et très peu courantes. A la chute des feuilles, ce défaut d'apparence doit s'accroître grandement.

Après avoir longé l'extrémité du Jardin zoologique, la Kurfürstenstrasse se change en une magnifique avenue de 60 mètres de large, avec deux chaussées, allée de cavalier et six lignes de jeunes arbres. L'avenue longue de 3 à 4 kilomètres est toute neuve. Voici son histoire.

Vers 1888, une Société a obtenu de l'État la cession de 300 hectares, les plus proches de la ville, de la forêt domaniale du Grünewald. Cette forêt est surtout composée de Pins sylvestres de cent ans au moins, assez beaux, croissant sur des dunes irrégulières, séparées par des bas-fonds humides et tourbeux. La Société des terrains du Grünewald a construit à ses frais la Chaussée dite Kurfrüstendamm, et transformé en lacs et pièces d'eau les bas-fonds de la forêt acquise. Les terrains bordant l'avenue et les nouveaux lacs du Grünewald ont déjà tenté de riches amateurs; des résidences d'été s'élèvent nombreuses, à l'ombre des Pins sylvestres qui abriteront, encore quelques années, des plantations d'arbres et arbustes rares. Les Rhododendrons, les Conifères de l'Amérique du Nord poussent avec une promptitude et une vigueur remarquables dans ces sables frais. J'y ai vu des *Tsuga Mertensiana* et Sapins de Douglas faire des pousses de 4 et 5 pieds. A côté du *Larix leptolepis*, j'ai vu là très vigoureux le rarissime *Larix occidentalis*.

M. John Booth, qui poursuit avec persévérance l'étude des arbres forestiers exotiques, possède, dans cette partie du Grünewald, des plantations du plus haut intérêt. Cette partie de la forêt sera d'ici peu entièrement reliée aux riches quartiers de la ville qui s'étend toujours de ce côté; elle lui fera, vers l'Ouest, une admirable ceinture.

Dans une direction presque opposée, au Sud-Est, près de Rixdorf, se trouvent les vastes pépinières de M. Späth.

Elles occupent plus de 100 hectares consacrés à la multipli-

cation des arbres fruitiers, d'ornement, forestiers. Un jardin anglais avoisine l'habitation et les bureaux et contient un arbo-retum extrêmement riche. On y a commencé un groupement des végétaux par pays d'origine, mais sans s'astreindre pour cela à des règles trop fixes.

Parmi les végétaux qui ont le plus de succès auprès des propriétaires de Rixdorf, s'en trouve un dont l'état civil n'est pas bien établi. Il se nomme, sur le catalogue, *Acer californicum*. HORT. Il résiste à toutes les gelées et croît avec une rapidité merveilleuse jusque dans les sables de la Poméranie. Le pied mère existe à Buda-Pesth; son origine n'est pas connue; elle est probablement américaine.

On arrive aux pépinières par une route particulière longue de plus d'un kilomètre et plantée de *Pterocarya* à feuilles de Frêne, puis ensuite de *Populus alba* fastigié dit *Bolleana*, alterné avec des *Ulmus umbraculifera*. Le contraste de ces formes est frappant; mais le Peuplier dont la croissance est très rapide ne tarde pas à étouffer son trop faible voisin.

Dans la partie ouest de Berlin setrouvent de riches résidences avec des jardins garnis de plantes et d'arbres rares. L'un des plus curieux est celui de M. Borsig, attenant à son importante fabrique de locomotives, et à la rive droite de la Sprée. Les eaux de condensation des machines motrices, au lieu de se rendre directement à la rivière, sont envoyées dans le jardin où elles attiédissent l'eau d'une rivière artificielle, s'épanouissant en larges bassins et plantée de *Nymphæas* tropicaux; l'effet obtenu est remarquable.

Quatre ou cinq lieues à l'ouest de Berlin et dans une situation tout à fait analogue à celle de Versailles vis à vis de Paris, se trouve Potsdam, le Versailles de Frédéric II.

Dans la plupart des rues de la petite ville, les constructions offrent tout à fait le même style: guirlandes sculptées sous les fenêtres, frontons, statues, tout rappelle la capitale de Seine-et-Oise.

Les environs de Potsdam sont assez accidentés; des lacs véritables y sont formés par l'élargissement du lit du Havel qui a reçu la Sprée à Spandau et vient passer, à Potsdam, entre de hautes collines sableuses.

Au Sud-Est, sur la rive gauche, se trouve la résidence de Babelsberg, avec un haut belvédère et de belles allées carrossables, à mi-pente, donnant des échappées vers le Havel. Ce parc est bien tenu, mais composé des seules essences indigènes, peu vigoureuses par le manque de fertilité du sol.

Plus près de l'eau et regardant Potsdam par-dessus une nappe d'eau de 3 kilomètres, se trouve la résidence du prince Ch. de Hohenzollern.

Très épris de l'Horticulture, ce prince s'intéressait tout spécialement à l'art de dessiner et composer les jardins; il y apportait un goût véritable. La résidence montre un heureux mélange de massifs compacts, d'arbres pittoresques, souvent revêtus de plantes grimpantes, et de vues bien ménagées.

Un vieux *Robinia* large, tortueux dès la base, sert de support à un pied de *Vitis riparia* qui pend en festons de ses branches; l'effet est excellent. Cette Vigne pourrait être plus employée en France comme plante grimpante de grandes dimensions.

En traversant le Havel, on arrive au Palais de Marbre, situé au bord même d'un petit lac en terrain plat.

Ici, le parc le cède en intérêt à la décoration florale, extrêmement soignée. Des orangeries monumentales fournissent les éléments d'une décoration demi-tropicale; des serres fournissent des Fougères et des Bégonias sous-ligneux. Une plate-bande adossée à une petite charmille basse et légèrement exhaussée reçoit une collection très variée de Fougères, quelques plantes alpines naines, les Bégonias les plus menus et les plus délicats.

Ceux-ci forment aussi des entourages à plat, près des plantes tropicales installées pour l'été dans les pelouses. Une variété très naine et florifère du *Begonia foliosa* attire surtout l'attention. Le *Begonia metallica* et le Lis doré du Japon garnissent des encoignures ombragées. Devant les Orangeries, l'*Actinidia polygama* forme de très beaux festons sur des arceaux en fer.

A cent pas du château, un beau Tilleul, composé de plusieurs énormes brins, laisse retomber ses branches jusqu'à terre, formant une très belle salle de verdure.

Du château de Marbre jusqu'à Sans-Souci, la distance est assez courte, mais la route s'élève rapidement.

Le château, du côté de la cour d'arrivée, flanqué d'une colonne-promenoir, paraît avoir une certaine dimension. En réalité, il ne se compose que d'un haut rez-de-chaussée, avec un dôme ovale du côté des jardins. On y voit la chambre de Voltaire et divers souvenirs du roi Frédéric II. Du côté opposé à la tour, le château domine complètement les jardins, qui tombent en pente brusque jusqu'au niveau du parc inférieur. Six ou sept terrasses successives presque droites, mais pourtant un peu cintrées au milieu, vers l'escalier central, compensent la différence de niveau. Elles sont ornées de Chênes pyramidaux, Buis, Houx, Aubépines, Lilas de Perse, taillés en forme de dé à coudre : les murs portent des espaliers. Près des espaliers les longues tiges et les larges feuilles du *Cucumis lavis* revêtent des tiges de fer et mains-courantes. Le château se voit mal du pied des terrasses, étant bas et masqué par des arbres d'ornement que l'on n'a pas voulu supprimer.

Sur le prolongement du coteau et dominant aussi le parc inférieur, se trouvent les orangeries, bien plus monumentales que le château même et plus en rapport avec le cadre environnant.

Au pied du mur de soutènement de la terrasse qui les précède, se trouvent des parterres abrités, quoique situés à une certaine hauteur. Dans ces conditions, et trouvant peut-être aussi fraîcheur et terrain remué, certains Conifères ont pris un développement remarquable; les Thuyas du Canada, qui souvent présentent des troncs dénudés et un branchage fort incomplet, sont, ici, hauts de 15 mètres et présentent une masse de verdure impénétrable; des *Sequoia gigantea* ont passé là le grand hiver de 1879, sans perdre aucune branche; des arbres de collection y sont groupés en grand nombre.

Au bas des terrasses de Sans-Souci se trouvent, à droite, aux extrémités du parc, le château neuf de Friedrichskron, à peine terminé, et dont les abords manquent encore de végétation; à gauche, le jardin frais et recueilli, précédant le mausolée de l'empereur Frédéric III. Ce petit parc réservé s'appelle Marly. Situé aux confins du grand parc royal, il a, comme Trianon, un charme plus intime qu'il doit à sa situation écartée, à ses fraîches pelouses et à ses souvenirs. Le mausolée, non terminé

encore, du dernier empereur, sera une merveille artistique; des mosaïstes italiens et des artistes de tous pays sont à l'œuvre pour le décorer. Sur la pelouse du petit parc, une croix de Reines-Marguerites violet foncé se détache près du monument funèbre; cette modeste décoration a été faite sur le désir même du pauvre prince malade.

Autour de la pelouse, de beaux arbres, *Pterocarya* de 20 à 22 mètres, *Abies lasiocarpa*, *cilicica*, *Morinda* de 16 à 17 mètres, attestent, par leur bonne venue, la qualité du sol et les soins dont ils sont l'objet. Tous les jardins sont placés sous la direction éclairée de M. Jülke, qui dirige aussi l'École d'Horticulture de Potsdam. C'est à son obligeance que je dois de les avoir pu visiter si complètement en quelques heures.

III. — DRESDE, VIENNE.

DRESDE. — En dehors des jardins situés en ville et de l'esplanade des bords de l'Elbe, la capitale de la Saxe possède un grand parc situé aux confins de la ville, dans les plus riches terres de la vallée. On le nomme les Grands Jardins (*die grosse Garten*). Les grands jardins comprennent d'abord le parc, planté en massifs réguliers, d'une ancienne résidence royale; deux grandes avenues droites le traversent, l'une dans l'axe du château, contenant maintenant des Musées, l'autre plus ancienne encore, large et bordée d'arbres très vieux. La végétation est superbe : Chênes, Ormes, Tilleuls croissent à merveille et atteignent 30 mètres de hauteur. A droite, en venant de la ville, des allées courbes ont été percées à travers le vieux parc. Il y a là de belles pelouses, avec de grands arbres isolés ou du moins dégagés des massifs; plus loin, à droite, une partie neuve, comprenant 30 ou 40 hectares, a été ajoutée au parc. Là se trouvent des jardins zoologiques, des lacs assez étendus, des plantations neuves. Les lacs sont sans doute une promenade agréable pour les amateurs de navigation, car ils sont assez étroits, encaissés, souvent bordés de massifs; mais les promeneurs n'en jouissent guère. Des allées, on ne les voit un instant que pour les perdre

de vue et rarement le regard peut-il trouver une perspective un peu étendue.

Le dessin des allées dans la partie neuve laisse aussi à désirer; elles se rejoignent au milieu de gros massifs et celles qui s'ouvrent devant vous s'infléchissent souvent de manière à vous ramener en arrière. Cela est fâcheux, car les plantations comprennent une liste étendue d'arbres et arbustes d'ornement, bien appropriés au sol, un peu sableux mais profond en cette partie. L'allée principale du parc se compose d'une belle avenue pour les voitures; une pelouse de 40 mètres se trouve à droite et à gauche, puis viennent les beaux massifs boisés, composés surtout de Chênes. L'effet est déjà beau dans sa simplicité. On pourrait peupler les pelouses latérales d'arbres rares, comme on l'a fait si heureusement à l'avenue du Bois de Boulogne et peut-être reculer un peu l'alignement des massifs anciens (ils sont épais et bien garnis de beaux arbres), à mesure que se développeraient les arbres placés en bordure. Avec la richesse du sol, aux grands jardins, on obtiendrait une merveilleuse avenue.

VIENNE. — L'intérêt horticole, à Vienne même, se concentre presque exclusivement sur le jardin dit parc de la ville, Stadt Park. Ce n'est pas qu'il n'y ait d'autres parcs beaux et bien tenus et, parmi ceux-ci, les jardins du Peuple, Volk's Garten, ont de beaux ombrages et des parties heureusement décorées; mais l'ornementation y est obtenue par des effets simples, tirés de la disposition des végétaux employés couramment dans tous les jardins. Il faut pourtant citer comme sortant de l'ordinaire, un beau bassin, au Volk's Garten. Au centre, un groupe de marbre est porté par un socle composé non de simples pierres taillées en forme de rochers, mais revêtu d'une rocaille véritable, toute garnie de plantes de montagnes.

Le Stadt Park est un vrai jardin botanique en même temps qu'une promenade publique très ornée: il occupe les deux rives de la Wien, petite rivière torrentielle et encaissée, qui a donné son nom à la ville. La partie des jardins située sur la rive gauche, et bordant le Ring, est la plus importante et la mieux ornée.

Tous les végétaux du jardin, en exceptant bien entendu les

espèces communes formant les massifs, portent sur une étiquette leur nom botanique; les Graminées de grandes dimensions, les plantes à feuillage, sont réunies par groupes sur les pelouses, à proximité des allées. L'étude et la comparaison en deviennent très faciles.

Les arbres et arbustes rares sont nombreux, mais encore jeunes, généralement. Un *Pterocarya* à feuilles de Frêne y forme, au voisinage d'une allée, un dôme élargi de 15 mètres de diamètre; des *Exochorda Alberti*, déjà hauts de 3 mètres, y sont groupés à l'encoignure d'un massif d'arbustes; plus loin sont d'assez beaux sujets de *Cercidiphyllum japonicum*, *Lonicera Alberti*, *Tecoma chinensis*, une collection de *Rubus*, etc.

Les Araliacées sont groupées à part.

Parmi les plantes à grand feuillage se trouvent des espèces botaniques mêlées à des plantes de collection : *Sonchus arborescens*, *laciniatus*, *pinnatifidus*, *macranthus*; *Wigandia chilensis*, *imperialis*, *caracasana*, *floribunda*; *Verbesina arborea*, *Mamei*, *Satorii*; *Nicotiana glauca*, *colossea*, *wigandioides*; *Polymnia grandis*; *Urtica bipinnatifida*; *Polygonum cuspidatum* à feuilles panachées, etc.

Parmi les *Solanum*, le *robustum*, le *giganteum* sont parmi les plus remarquables par l'ampleur du feuillage; le *pyracanthum* et l'*erythrocarpum* se distinguent par leurs découpures et les aiguillons de leurs feuilles; l'*abyssinicum* par ses fruits rouges; le *guyanense* par ses fruits noirs; le *rostratum* par ses fleurs jaunes, abondantes; le *japonicum* par ses fleurs violettes, etc.

La disposition par groupes étiquetés rend la visite de ce jardin fort intéressante: elle donnera sans doute le goût des belles plantes au public viennois, ainsi qu'à la classe riche, jusqu'ici assez indifférente pour l'Horticulture.

Parmi les jardins des environs de Vienne on en cite, en effet, très peu qui contiennent un choix de végétaux sortant de l'ordinaire. Il faut faire exception pourtant en faveur du jardin du baron de Rothschild, à la Hohewarte. La position de ce jardin est superbe; il est situé à l'ouest de la ville, à 4 ou 5 kilomètres de son centre, sur un coteau qui la domine et découvre tout le panorama du Danube. Il n'y a point de château, mais un simple

belvédère, près d'un pavillon comprenant quelques pièces de réception. De 50 à 60 serres, souvent très grandes, comprennent la série des plantes de serre à feuillages, les Orchidées, les Palmiers, Fougères, etc., ou des arbres fruitiers sous verre, surtout des Pêchers ou de la Vigne. En pleine terre, le jardin n'offre rien de remarquable qu'un verger fort bien tenu et dont les arbres étaient abondamment chargés de fruits, alors que ceux-ci sont relativement rares cette année.

On sait qu'en Autriche quelques familles possèdent des domaines territoriaux d'une étendue inconnue en France. Les princes de Schwartzenberg et de Lichtenstein sont en tête de tous les propriétaires fonciers par l'étendue de leurs terres, dépassant cent mille hectares. Ils ont des résidences dans plusieurs provinces. Celle d'Eisgrub, en Moravie, appartenant au prince de Lichtenstein, est remarquable par les belles plantations d'arbres exotiques, en particulier de *Carya* américains, plantés en massifs forestiers. Le prince de Schwartzenberg possède aussi des résidences où les végétaux rares sont mis à contribution pour l'ornementation. Autour de son grand pavillon forestier, à l'Exposition de Vienne, se trouvaient plantés des sujets remarquables d'arbres et arbrisseaux d'espèces encore peu répandues : *Alnus barbata*, *A. maritima*, à feuilles voisines de celles des *Celtis*; *Populus Simoni*; *Corylus californica*; *Betula corylifolia*, etc.

L'enceinte de l'Exposition même, non plus que la promenade du Prater, n'offraient rien d'intéressant au point de vue horticole : certaines avenues du Prater sont contreplantées de Mûriers blancs, bien venants et réguliers, paraissant faire un bon usage comme arbres de plantations urbaines. Résisteraient-ils dans la ville même à la poussière des rues ? Dans différentes parties de la ville se trouvent des squares et des bandes de jardin, particulièrement au bord du canal dérivé du Danube. Ces promenades contiennent quelques arbres que l'on voit rarement en France dans les villes : *Pterocarya*, une variété du *Robinia pseudacacia* à branches très régulières, et formant une touffe régulière; les branches restent droites; il ne s'agit ni du *tortuosa*, ni d'aucune variété à bois contourné. Enfin, le

Noyer commun se trouve fréquemment dans les parcs ; son tronc est généralement court, et il se divise en plusieurs grosses branches ; ainsi conduit, il donne un bon effet décoratif.

Les travaux du Congrès horticole ne m'ont pas permis de visiter les environs de Vienne. De l'avis de toutes les personnes que j'y ai vues, l'Horticulture en Autriche est fort en retard sur les pays de l'Europe occidentale. Il semble impossible d'admettre pourtant qu'un peuple si bien doué au point de vue artistique et particulièrement si passionné pour la décoration, non seulement des habitations, mais encore de tous les objets usuels, ne s'attache pas un jour à la décoration florale, la moins durable, mais la plus attrayante de toutes.

RAPPORTS

RAPPORT SUR LE COURS D'ARBORICULTURE FRUITIÈRE DE M. DELAVILLE AÎNÉ (1) ;

M. CHARLES CHEVALLIER, Rapporteur.

Notre collègue M. Delaville aîné, professeur de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Beauvais, de l'Institut normal agricole et de l'École normale des Instituteurs de l'Oise, est l'un de nos plus anciens et de nos meilleurs praticiens ; il professe et enseigne l'Horticulture depuis bientôt quarante ans. Dès 1872, il a publié un livre intitulé *Cours pratique d'Arboriculture fruitière*, qui est un résumé bien fait des leçons par lui données sur cette branche de l'Horticulture dont l'importance ne fait que s'accroître dans les départements voisins de la capitale.

C'est grâce à l'impulsion donnée par les nombreuses associations horticoles qui se sont formées dans ces départements, si propices et si bien situés pour la production des fruits de table, que leur culture a fait de notables progrès dans ces dernières années ; les bons traités spéciaux, et celui de M. Delaville est un de ceux-là, ont contribué à ce résultat.

(1) Déposé le 8 janvier 1891.

Le Cours pratique d'Arboriculture fruitière est arrivé à sa troisième édition, ce qui prouve un certain succès. La deuxième édition, qui a paru en 1882, a été l'objet d'un Rapport élogieux de notre collègue M. Ch. Baltet, si compétent sur ces matières, et il a énuméré alors les divers sujets traités par M. Delaville dans le livre dont il s'agit. En vous rendant compte de la troisième édition que vous avez bien voulu me charger d'examiner, je ne ferai pas une énumération nouvelle du contenu de ce livre qui est, du reste, un traité bien complet et bien concis de la culture des arbres et des arbustes fruitiers, depuis la plantation jusqu'à la récolte. Je me bornerai à faire ressortir les augmentations et les additions qui ont été faites aux premières éditions et à quelques légères observations qui, dans ma pensée, ne doivent rien enlever à la valeur de l'ouvrage.

Je remarque d'abord que l'auteur a eu égard aux avis donnés par le précédent Rapporteur à propos de la dénomination des greffes; je trouve ensuite quelques détails complémentaires et utiles sur la multiplication de la Vigne et sur le greffage des Pommiers à cidre.

Au chapitre concernant la plantation du Pêcher, je constate une modification qu'il importe de signaler. On sait que des divergences existent entre les meilleurs arboriculteurs, sur la question de savoir si le jeune arbre, destiné à être soumis à une forme régulière en espalier ou contre-espalier, doit être taillé l'année même de la plantation, ou si l'on doit attendre à la deuxième année seulement. Ces divergences ne subsistaient que pour les arbres à fruits à pépins; pour les arbres à fruits à noyau il n'y en avait pas, parce que les yeux s'annulent facilement, et pour ces jeunes arbres, Pêchers, Abricotiers, Cerisiers, la taille se faisait toujours au printemps qui suivait la plantation; on rabattait le scion à 25 centimètres, sur trois yeux, l'arbre étant destiné à être élevé en palmette plus ou moins compliquée. M. Delaville, frappé de la perturbation apportée dans la végétation du jeune arbre, et notamment du Pêcher, par ce retranchement radical de son bois et des pousses assez maigres que l'on obtenait parfois, indique un autre mode de procéder qui, paraît-il, lui a donné d'excellents résultats.

En plantant un jeune Pêcher, le professeur fait l'habillage du scion comme pour le Poirier ; il supprime seulement le tiers de la pousse de l'année et le tiers de la pousse des bourgeons anticipés ; il fait des incisions sur les yeux qui doivent constituer le premier étage, l'année suivante, afin d'en provoquer la formation et, lorsque les feuilles de ces yeux commencent à se développer, il les coupe pour les laisser à l'état latent, et rabattre sur ces mêmes yeux, au printemps de la deuxième année ; alors la pousse est bien plus vigoureuse et on regagne et au delà le temps perdu. Ce mode de procéder, qui est pratiqué par quelques arboriculteurs, peut continuer à être expérimenté sans inconvénient.

Le Poirier en fuseau est particulièrement recommandé par M. Delaville et des détails intéressants sont donnés pour sa formation.

Le chapitre VI, concernant l'obtention et la taille des ramifications fruitières du Poirier et du Pommier, est beaucoup plus développé que dans les éditions précédentes.

M. Delaville est un professeur et un bon professeur, il faut le dire ; mais en cette qualité, il a son petit système à lui, pour le traitement des ramifications fruitières. Il proscriit le pincement herbacé et le remplace par la coupe des feuilles. Il remplace le pincement du faux bourgeon par le cassement et la taille d'août par un second cassement ; c'est un peu plus compliqué que ce qui se fait généralement, mais au fond c'est la même chose et nous ne croyons pas que les résultats soient meilleurs.

Nous retrouvons aussi dans cette édition un chapitre qui existait dans les précédentes ; il est relatif au pincement mixte du Pêcher qui n'est autre que le pincement Grin allongé ; bien que M. Delaville ne le recommande que dans certains cas, et bien que quelques personnes aient obtenu parfois d'assez bons effets de cette méthode, nous ferons néanmoins toutes réserves à cet égard. Il en est de même pour la taille bisannuelle à longs bois de la Vigne qui ne donne généralement pas une bonne maturité dans notre région, si ce n'est pour les Raisins très précoces. Ces méthodes ne réussissent pas partout et ont bien besoin d'être encore expérimentées.

Nous trouvons ensuite des additions assez importantes sur la tavelure des fruits et les moyens employés pour y remédier ; sur l'importance de leur culture et celle des Raisins de table, sur les maladies de la Vigne et les divers traitements à leur appliquer.

Enfin, la nomenclature des fruits dont l'auteur conseille la culture a été revue avec soin ; quelques fruits ont été éliminés ; de nouveaux ont été ajoutés. Le choix est judicieusement fait ; cependant nous trouvons que le professeur a été un peu vite en recommandant la Prune Kelsey ; il paraît à peu près certain aujourd'hui que ce fruit ne pourra être cultivé que dans le midi de la France. La liste des Poires est un peu longue ; elle contient notamment vingt fruits provenant des semis de M. Sannier, dont trois ou quatre seulement ont été adoptés par le Congrès pomologique. Il y a donc des réserves à faire également pour la plupart de ces variétés qui sont très peu connues.

M. Delaville fait son cours dans le département de l'Oise, région du nord de la France ; il était donc nécessaire de bien indiquer ce qui convient ou ne convient pas aux autres ; c'est peut-être ce qui n'a pas été suffisamment expliqué.

Mais, nous le répétons, ces observations que nous avons cru devoir faire n'enlèvent rien à la valeur intrinsèque du livre qui est très apprécié. Les additions et augmentations qui ont été faites sur les précédentes éditions ont une certaine importance et nous croyons que la récompense qui a déjà été accordée à M. Delaville pourrait être surélevée.

Nous vous demandons donc, Messieurs, de renvoyer le présent Rapport à la Commission des récompenses et d'autoriser son insertion dans le *Journal* de la Société.

TRENTE-DEUXIÈME CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ POMOLOGIQUE
DE FRANCE, OUVERT A LIMOGES, LE 22 SEPTEMBRE 1890 (1);

Rapporteurs : MM. JAMIN et MICHELIN, délégués.

MESSIEURS,

En l'année 1890 devait se tenir la 32^e session de la Société pomologique de France : la réunion a eu lieu le 22 septembre, à Limoges, sous les auspices de la Société d'Horticulture de cette ville.

Ont été délégués par notre Société : MM. Jamin (Ferd.), Lapierre et Michelin. M. Lapierre s'est excusé, ne pouvant remplir cette mission ni se rendre à la convocation.

La séance fut ouverte à deux heures par M. Mohr, Président de la Société d'Horticulture, qui, dans une courte allocution, souhaita la bienvenue aux membres de la Société pomologique qui ont bien voulu répondre à l'invitation qui leur a été adressée au nom de la Société dont il est Président.

S'excusant ensuite sur l'état de sa santé, il donne la parole à M. Reclus, Professeur départemental d'Agriculture, qu'il a prié d'entretenir l'assemblée plus longuement qu'il n'eût pu le faire lui-même.

M. Reclus, invité par M. le Président, prend alors la parole et, dans un discours très bien présenté et qu'il a su rendre très intéressant, donne des explications sur l'état naturel de la contrée, sur la manière dont elle est exploitée par les cultivateurs, sur les perfectionnements qui pourraient être apportés dans les cultures horticoles, sur les efforts faits par la Société locale visant à les obtenir; enfin, sur l'utile influence que le passage de la Société pomologique, par ses conseils et ses enseignements, devra exercer sur les populations du pays.

Le Rapport de M. Reclus, des plus instructifs pour initier les membres du Congrès à l'état cultural de la région, est apprécié par toute l'assemblée, qui exprime sa satisfaction par des applaudissements chaleureux.

(1) Déposé le 27 novembre 1890.

M. le Président Mohr ayant déclaré ouverte la 32^e session annuelle, M. de la Bastie, Président de l'Association, monte sur l'estrade, entouré du Bureau et des membres du Conseil d'Administration qui, au Congrès, sont représentés par un certain nombre d'entre eux et entre autres par les lauréats de la Société, qui font partie de plein droit du Conseil d'Administration et sont présents au nombre de dix.

Au nom du Conseil d'Administration, M. le Président rend compte des mesures administratives prises par ce Conseil pendant le cours de l'année écoulée depuis le dernier Congrès, des travaux accomplis par la Commission permanente des études, comme des résolutions arrêtées en vue d'être soumises à l'approbation de l'assemblée plénière du Congrès.

La Société, depuis un an, a perdu trois de ses Membres les plus connus et les plus appréciés pour leur compétence et la distinction qui donnait du charme à leurs relations : M. Senelar, le sympathique Président de la Société d'Horticulture du Rhône, et Vice-Président de la Société pomologique de France ; M. Jules Courtois, ancien Juge à Chartres, ancien Vice-Président de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir, arboriculteur passionné, qui organisa l'enseignement de la taille des arbres fruitiers sur toute l'étendue du département d'Eure-et-Loir ; enfin le vénérable Frère Louis, horticulteur érudit, qui, par sa science horticole, comme dans la direction de l'Institution départementale des sourds et muets, rendit à Nantes des services qui lui acquirent la sympathie et la reconnaissance des habitants de Nantes.

M. le Président soumet à l'Assemblée des propositions qui, s'il y a lieu, seront discutées à leur heure, selon le Programme de la session. Il s'agit d'envoyer directement les quittances de cotisations aux Sociétaires qui, prévenus par un avis inséré dans le Journal, devraient adresser, en paiement et à leurs frais, des mandats-poste ; autrement les recouvrements seraient faits par l'intermédiaire de la poste.

En deuxième lieu, la cotisation étant de 10 francs et réduite à 5 pour les Instituteurs et les Jardiniers, on demande qu'elle soit portée à 6 pour tous ceux dont la résidence est au delà du

département du Rhône ou des départements limitrophes. Cette réduction s'étendrait aux ecclésiastiques qui, par l'habitation de la plupart d'entre eux au milieu des populations rurales, peuvent contribuer, par leur exemple et leurs leçons, à y répandre le goût des jardins, qui donne de l'attrait aux campagnes et peut y retenir les habitants.

La troisième proposition a pour objet la faculté de décerner des jetons d'argent ou petites médailles, à des Membres collaborateurs qui voudraient bien, comme il y en a déjà plusieurs, prendre part à la rédaction du Journal en envoyant des articles de leur composition.

M. le Président entre dans des explications sur des modifications qu'il voudrait voir introduire dans le fonctionnement de la Société, particulièrement dans le programme des Congrès, et dont il sera question dans le cours de la présente session; puis il invite l'Assemblée à constituer son Bureau pour la session.

L'Assemblée procède en conséquence aux élections et le résultat s'en présente ainsi :

Présidents d'honneur : MM. Mohr et de la Bastie;

Secrétaire-général d'honneur : M. Coutheillas, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Limoges;

Président titulaire pour la session : M. Jamin (Ferdinand), délégué de la Société nationale d'Horticulture de France, ancien Vice-Président de cette Société;

Vice-Présidents : M. Daurel (Joseph), Président de la Société d'Horticulture de Bordeaux, et M. Marc Luizet, Vice-Président de la Société d'Horticulture du Rhône;

Secrétaire-général : M. Cusin (Louis);

Secrétaires : MM. Michelin, de Paris; Nicolas, de Lyon; Lefort, de Limoges; Nivet jeune, de Limoges.

M. Jamin prend place au Bureau et adresse à l'Assemblée ses remerciements pour l'honneur qu'elle lui fait en lui confiant le soin de la présider; il exprime qu'il est d'autant plus sensible aux suffrages de ses collègues qu'ils les lui accordent ainsi depuis plusieurs années.

On confère sur la marche à suivre pour l'exécution des travaux.

La Commission de dégustation des fruits sera présidée par MM. Hortolès et Luizet; MM. Michelin et Rigaud rempliront les fonctions de Secrétaires.

Le Programme sera ainsi réglé : à huit heures du matin et à deux heures de l'après midi, Commission de dégustation; à neuf heures du matin et à deux heures du soir, assemblées générales.

Dans l'application, la Commission de dégustation a été divisée en deux sections : M. Daurel a présidé celle qui a été exclusivement chargée des Raisins; M. Luizet a dirigé celle qui s'est occupée de tous les autres fruits. M. Michelin en a rédigé les procès-verbaux à titre de Secrétaire.

Avant que cette séance d'organisation soit levée, M. le Président Mohr annonce au Congrès que la Société d'Horticulture de Limoges met à la disposition de la Société pomologique une médaille d'or destinée au lauréat que, selon ses usages, elle nommera comme ayant mérité de la recevoir.

A cette nouvelle, l'assemblée témoigne sa satisfaction par de chaleureux applaudissements.

SÉANCES DE DÉGUSTATION

La Commission de dégustation s'est divisée en deux sections :

L'une, présidée par M. Luizet, dont M. Michelin est Secrétaire, et qui est chargée de tous les fruits autres que le Raisin; l'autre, dont M. Daurel est Président et M. Rigaud est Secrétaire, s'occupera exclusivement du Raisin.

RAPPORT DE M. MICHELIN

Pêches.

Baronne de Brivazac (Bernède). Spécimen apporté par M. Jamin, très gros fruit se détachant bien du noyau qui est très gros et autour duquel la chair est rouge. La chair est juteuse, blanchâtre, acidulée, manquant de sucre et de parfum. La peau est d'un blanc verdâtre, bien coloré de rouge à l'insolation. M. Daurel présente un fruit récolté en plein vent, à Bordeaux : la chair est également juteuse, acidulée, plus sucrée et parfumée; elle est qualifiée de bonne.

On dit l'arbre fertile.

Belle Henri Pinaud (Pinaud). Présentée par M. Vitry, de Montreuil-sous-Bois et obtenue par M. Pinaud, cultivateur de cette localité, cette Pêche est moyenne, plate, sillonnée à la base, très colorée et passant au pourpre noir, concave au sommet, rouge autour du noyau qui est petit. La chair est blanchâtre, fine, fondante, juteuse, sucrée, relevée, bonne.

Coulombier (Alexis Lepère), apport de M. Vitry. Pêche un peu aplatie, à sillon large et peu marqué; peau à fond blanc jaunâtre, bien colorée, foncée à l'insolation; chair blanche, juteuse, sucrée, fondante, un peu acidulée, bonne.

Du Roi, présentée par M. Vitry : grosse, arrondie; fond blanc crémeux, couvert d'un pourpre foncé; fortement sillonnée; un peu ferme, un peu cohérente au noyau, de couleur lie de vin particulièrement autour du noyau; manquant de sucre et de goût; mauvaise.

Glaston (Rivers). Pêche grosse, arrondie et très belle, présentée par M. Luizet : fond jaune verdâtre clair et très colorée de rouge carminé du côté du soleil, paraissant avantageuse pour le commerce, être commandée comme telle par le présentateur; sillon se prolongeant sur le sommet; chair blanche, fine, bien juteuse, modérément sucrée, bonne.

Golden Eagle (Rivers), apportée par M. Hortoles; culture en plein vent; arbre très fertile. Fruit moyen, arrondi, à sillon prononcé, remontant jusque sur le sommet, modérément coloré de rouge du côté du soleil; chair jaune, très mûre, assez fine, juteuse, fondante, modérément sucrée, manquant de parfum et de relevé; passable.

Madame Bernède (Bernède). Présentation de M. Daurel : moyenne, ronde; chair blanche; noyau moyen; fruit dans de mauvaises conditions de cueillette et de transport.

Robert Lavallée, présentée par M. Vitry; gain de M. Lavallée, à l'arboretum de Segrez : mucron très accusé; forme peu régulière, allongée; peau très velue et blanchâtre; fond blanc jaune verdâtre, peu colorée de rouge; chair médiocre.

Sally wovel, présentée par M. Luizet. — Pêche de bonne moyenne grosseur, bien ronde, à sillon bien marqué, sensible-

ment mucronée, peu colorée de rouge; fond jaune; chair blanchâtre, fine, juteuse, manquant un peu de maturité, acidulée par ce motif, présentant néanmoins de bons éléments; à revoir.

Tardive Blanc (Blanc); un exemplaire de M. de la Bastie et un de M. Luizet.

Le premier n'a pas sa grosseur habituelle; il est moyen, sans sillon, mais a une lèvre proéminente; la couleur en est rouge-pourpre. Le fruit exceptionnellement est farineux et trop mûr, attendu qu'il atteint ordinairement le mois d'octobre.

Le fruit de M. Luizet est gros, a un gros noyau, est parfois meilleur et ici dans de mauvaises conditions et médiocre.

Pêche de semis n° 4 de M. Daurel, de bonne moyenne grosseur, à sillon peu sensible; couleur jaunâtre, faiblement colorée de rouge; chair très blanche, un peu ferme, juteuse, médiocre.

Semis n° 20 (Bernède), fruit apporté par M. Daurel. Pêche ronde, moyenne, un peu mamelonnée, colorée de rouge terne; chair blanche jaunâtre; noyau moyen; chair d'un goût un peu amer, juteuse, sucrée, médiocre.

Semis de M. Rochon, de Bourg (Ain). Pêche grosse, recommandée comme très bonne.

Pêches Pavies.

Semis de Pavie n° 1 de M. Daurel. Gros fruit à fond jaunâtre, coloré de rouge, à sillon accentué; chair jaune, adhérente, juteuse, sucrée, ferme, de bon goût, bonne, comme étant celle d'un Pavie. Nom du fruit *Jean Daurel*.

Semis du même n° 3, du nom de *Georges Daurel*. Très gros fruit de couleur jaune, un peu tacheté de rouge, à sillon très prononcé; chair jaune abricot, fondante, sucrée, acidulée, très juteuse; fruit bon, comme Pavie.

M. Daurel fait remarquer à l'assemblée que la culture des Pavies est encouragée par l'usage qu'en font à Bordeaux les confiseurs. Ce Pavie est préférable au précédent.

Semis n° 4 obtenu et présenté par M. Mérigon. Pavie gros et bien coloré à l'insolation; chair blanche, jaunâtre, ferme, juteuse, colorée de rouge autour du noyau; médiocre.

POIRES

Abbé Lefèvre (Sannier), présentée par M. Delaville qui en demande la mise à l'étude : moyenne, conique, jaune verdâtre, parfois ponctuée de rouge ; pédoncule de longueur moyenne, gros et charnu à l'extrémité, sortant d'une petite cavité, un peu plissé ; œil peu enfoncé, bien ouvert ; chair mi-fine, blanche, sucrée, un peu acidulée. — Bonne. — Maturité d'octobre à décembre. La Commission proposera la mise à l'étude.

A l'assemblée générale, cette proposition n'a pas été adoptée, parce que la radiation a été prononcée à la trentième session, à Bordeaux.

Alexandre Chomer (Liabaud). Fruit non mûr, renvoyé à l'étude de la Société de Limoges ; maturité en janvier-février. Déjà mise à l'étude sur la proposition de la Commission permanente de Lyon.

Baronne Leroy (Boisbunel). Fruit petit, ovoïde, de couleur rouge brun ; maturité d'octobre à novembre ; réputé de bonne qualité. Renvoyé à la Commission des études pour le juger à maturité ; M. Delaville en demande la mise à l'étude.

Bergamotte Liabaud (Liabaud), non mûre, renvoyée à la Société de Limoges ; maturité en novembre. Est déjà à l'étude, présentée par la Commission de Lyon.

Bergamotte Sannier (Sannier) ; maturité en hiver. Elle est à l'étude depuis l'année 1889. Seulement, MM. Varenne et Delaville la considèrent comme méritant l'adoption. Les fruits sont renvoyés à la Société de Limoges.

Beurré Amandé (Sannier). Poire conique, de grosseur moyenne, dont on constate le développement devenu sensible ; cette variété est recommandée par MM. Varenne et Delaville et on proposera de la maintenir à l'étude. Les fruits, n'étant pas mûrs, sont renvoyés à Limoges et à Lyon.

Beurré Auguste (Marand), présentation de M. Pusterle. Fruit très gros, irrégulier, de couleur de rouille, non mûr, renvoyé à la Commission des études de Lyon.

Beurré des Carmélites (Marand), présenté par M. Pusterle. Fruit gros et très gros, turbiné, ventru, variable dans sa forme ;

jaune pâle recouvert de fauve; queue courte, charnue à la base, très inclinée à l'insertion; œil moyen, ouvert; chair blanche, fine, bien fondante, parfumée, bien juteuse, bonne; maturité en septembre.

Beurré Fouqueray (Fouqueray), Présentation de M. Luizet. Beau fruit qui n'est pas encore mûr; les spécimens sont envoyés à la Commission de Limoges et à celle de Lyon; maturité néanmoins indiquée pour septembre. Ce fruit jusqu'ici a été bien noté pour la qualité.

Beurré Henri Courcelle (Sannier). Forme de Bergamotte Esperen; maturité en hiver; présentation de M. Delaville, renvoyée à la Société de Limoges.

Beurré Marand (Marand), présentation de M. Pusterle. Fruit gros, de forme de Bon-Christien. Peau d'un jaune vif, plaqué de fauve aux deux pôles; fruits non mûrs, renvoyés à la Commission des études.

Comte de Lambertye, semis de M. Tourasse, de Pau; culture de M. Baltet, de Troyes. Fruit assez gros, turbiné, ventru, de couleur jaune verdâtre, pointillé de fauve; pédoncule assez gros, de longueur moyenne; œil moyen, fermé; chair assez fine, blanche, assez fondante, sucrée, juteuse, suffisamment parfumée, bonne.

Courte queue d'hiver (Boisbunel), présentée par M. Delaville. Fruit non mûr, renvoyé à la Commission des études. Poire ovoïde, comprimée; peau recouverte de rouille, bronzée; maturité en hiver; passe pour bon; est déjà à l'étude.

Délices Cuvelier (Cuvelier), présentation de M. Delaville: moyenne, piriforme; fond jaunâtre, fortement colorée de rouge brique carminé; pédoncule assez long, mince, sortant de la pointe; œil ouvert; chair assez fine, fondante, juteuse, sucrée, parfumée, bonne.

Délices de Huy. Variété à l'étude.

Des fruits présentés par M. Delaville sont renvoyés à la Commission des études. Maturité en janvier-février.

Poire de Nedde (de Nedde), présentation de M. Landron. Fruit obtenu de semis, il y a environ quinze ans, dans la propriété de M. de Nedde, à Nedde (Haute-Vienne); maturité fin

octobre; fruit assez gros, rappelant un peu le Beurré Diel, de moyenne grosseur; on le dit bon, parfumé, graveleux. La peau est d'un jaune verdâtre, granitée de fauve. Le pédoncule est assez gros et assez court; l'œil est ouvert. Renvoi à la Commission des études.

Docteur Déportés, semis n° 74 de M. Treyve; envoyé par lui. Fruit gros, de forme de Doyenné. Peau jaune, rougissant à l'insolation, juteuse, fondante; chair blanche, demi-fine, sucrée, bonne; conservation jusqu'en octobre; arbre fertile.

Doyenné Boisselot (Boisselot), M. Delaville présentateur. Gros fruit, recommandé pour sa qualité. Il est déjà mis à l'étude comme mûrissant en octobre.

Doyenné Mérigon (Mérigon). Fruit présenté par l'obtenteur, moyen, turbiné, obtus; pédoncule court et gros; œil fermé; couleur fauve bronzé, peau rude; chair blanche verdâtre, fine, fondante, juteuse, modérément sucrée, très acidulée, un peu âpre, passable ou assez bonne.

Doyenné nantais (Marand), présenté par M. Pusterle. Fruit moyen et assez gros, de forme de Doyenné; peau couverte de rouille, bronzée; pédoncule très court, très gros et charnu; œil petit et entr'ouvert; chair blanche, verdâtre, fine, fondante, juteuse, modérément sucrée, non parfumée, assez bonne.

Favorite Joanon (Joanon), présentée par l'obtenteur : assez grosse; chair fine, juteuse, sucrée, parfumée, très bonne.

Fleur de Vigne, variété locale, présentée par M. Couturier; à peine moyenne, piriforme; pédoncule assez long, renflé au point d'attache; œil moyen, ouvert; peau verdâtre; chair blanche, manquant de sucre, de jus, de parfum, médiocre; fruit manquant de volume.

Hilaire Dussol (Dussol). Poire de semis de M. Dussol, de Bordeaux, présentée par M. Daurel: moyenne, piriforme, pointue, à fond jaune citrin, rougissant un peu du côté du soleil; pédoncule long et arqué; œil ouvert, peu enfoncé; chair fine, fondante, moyennement sucrée, goût fade et doucereux; assez bonne.

Le fruit était trop avancé en maturité : à revoir.

Madame Lyé Baltet (Baltet). Les fruits, n'étant pas mûrs, sont renvoyés à la Commission des études.

Marie-Thérèse (Marand), présentée par M. Pusterle. Fruit moyen, de forme de Bon-Chrétien ; peau à fond jaune orangé, couleur vermillon du côté du soleil ; queue moyenne en longueur et en grosseur ; œil petit, caduc, peu enfoncé ; chair trop mûre, fine, très parfumée, rappelant celle de la Williams, mais très inférieure.

Prémices de Maria Lesueur (M^{lle} Lesueur), présentation de M. Varenne : très gros fruit cylindrique, de couleur verdâtre ; pédoncule gros, court, charnu, inséré obliquement, entouré d'une teinte rousse et surmonté par une protubérance ; œil ouvert, petit, peu enfoncé ; maturité en octobre. On dit ce fruit bien attaché à l'arbre ; toutefois de seconde qualité.

Les fruits, n'étant pas mûrs, sont renvoyés à Lyon et à Limoges.

Président Barrabé (Sannier), variété à l'étude. Fruits présentés par M. Varenne, renvoyés à la Société de Limoges.

Vice-Président Delbée (Sannier). Maturité en décembre-janvier. Présentation de M. Delaville.

Fruits renvoyés à la Commission des études et à celle de Limoges.

Sannier père (Sannier). Cette Poire, récoltée en plein air, présentée par M. Varenne sous son numéro de semis 562, est de grosseur moyenne, piriforme allongée, rappelant le Saint-Germain ; la queue est moyenne ; l'œil est à fleur. La chair est mi-fine, fondante, juteuse, sucrée, parfumée, bonne.

Secrétaire Alfred Vigneau (Sannier), présentation de M. Varenne : maturité en novembre-décembre ; culture en plein air ; variété à l'étude.

Fruits renvoyés à la Société de Limoges.

Secrétaire Redeer, fruit présenté par M. Luizet, petit, arrondi ; pédoncule droit et long ; œil ouvert, entièrement couvert de fauve, chair blanche, fondante, juteuse, bien sucrée, parfumée, musquée, très bonne. Il appert que l'arbre est fertile et assez vigoureux. On demande la mise à l'étude.

Sucrée Troyenne (Baltet). Présentation de M. Luizet : chair

blanche verdâtre, peu juteuse, sucrée, assez fine, manquant de goût, passable ; à rayer du tableau.

Valflore de Fontenelle (Grégoire), présentée par M. Delaville : moyenne, forme de Doyenné, jaune citrin, manquant de volume ; pédoncule court, gros, charnu ; chair blanche, mi-fine, sucrée, peu relevée, assez bonne, mais ne méritant pas l'adoption ; à rayer du tableau.

Poire de semis n° 1 (Mérigon), présentée par l'obtenteur : grosse, turbinée, un peu allongée, couleur fauve et jaune verdâtre ; pédoncule moyen ; chair blanche, fine, très juteuse, fondante, assez sucrée, faiblement parfumée ; un peu trop mûre ; assez bonne.

Poire de semis n° 2 (Mérigon), présentée par l'obtenteur : Poire à peine moyenne, piriforme, verte bronzée ; pédoncule assez gros, assez court, planté presque droit ; œil ouvert, assez grand, presque saillant ; chair blanche, granuleuse au centre, mi-fine, juteuse, sucrée, d'un parfum agréable, bonne.

Semis n° 1 et n° 2 de M. Gaillard, de Brignais : Poires, présentées par M. Luizet, dont la première plus grosse, insuffisamment mûres et, à cet effet, renvoyées à la Commission des études.

Subissent le même renvoi pour cause de manque ou d'insuffisance de maturité : les poires Beurré Reynier, Beurré Roth, Bied Charreton, Dengler, Docteur Bénit, Docteur Marc, Docteur Trousseau, Fleur de neige, Général Canrobert, Knight's Monarch, Léopold 1^{er}, Léopold Redempt, M. Lissandre, Orpha Sansaud, Président Mohr, Président Payen, Professeur Barral, Professeur Hennau, Reine des Tardives, Sans Couronne.

POMMES

Pomme Cusset présentée par M. Luizet à titre de variété locale : fruit assez gros, se conservant jusqu'à la fin de l'hiver ; très répandu pour le commerce à Lyon, bien que d'une qualité moyenne.

La récolte en court d'autant moins de risque que la floraison est tardive.

Duc de Devonshire, présentée par le même : moyenne, ronde,

aplatie, fond verdâtre ; fruit à maintenir à l'étude ; exemplaires non mûrs, renvoyés à la Commission des études.

Garnemer ou Gardener, présentée par le même : moyenne, presque entièrement couverte d'un rouge lie de vin ; on la dit très fertile, très bonne et très tardive. A maintenir à l'étude et fruits renvoyés à la Commission de Lyon. Origine inconnue.

Henriette Deplaud, présentée par M. le Président Mohr, semis de M^{me} Roche, sa sœur ; fructification remontant à l'année 1875 : grosseur moyenne, ou assez grosse, ronde, un peu élevée, jaune pâle rosat devenant rouge du côté du soleil ; pédoncule assez fort en grosseur et de longueur moyenne ; œil grand et ouvert ; chair blanche, fine, serrée, acidulée, juteuse ; exemplaire pas assez mûr ; maturité en janvier.

La Fameuse : petite ou moyenne ; fond vert, presque recouverte et marbrée de rouge vermillon brillant ; chair blanche, laiteuse, fine, serrée, acidulée ; à déguster à maturité, soit vers novembre. Exemplaires renvoyés à Lyon, à maintenir à l'étude.

Reinette de Chénée. Grosse, un peu plate ; fond jaune foncé et rouge ; de très belle apparence ; à maintenir à l'étude.

Reinette Van Mons. Petite, moyenne, à fond verdâtre, légèrement teintée de rouge ; arbre productif ; maturité en hiver ; à maintenir à l'étude.

Reinette Desplanches. Assez grosse, d'hiver ; à maintenir à l'étude. Fruits à renvoyer à Lyon.

Sans pareille de Welford-Park. Présentation de M. Luizet : fruit moyen, à peau jaune verdâtre et teintée de rouge ; à maintenir à l'étude.

Impériale ancienne. Renvoyée à Lyon.

Pearmain de Claygate. Renvoyée à Lyon. Grosse, ronde élevée.

Les Pommes inscrites ci-après, apportées par M. Luizet, sont renvoyées à la Commission permanente des études, à Lyon :

Bramley Seedling ; *Striling Castle* ; *Cox's Pomona* ; *Calville Lesans* ; *Belle de Pontoise* ; *Calville du Roi* ; *Reinette de Lansberg* ; *Calville de Malingre* ; *Pomme Quétier* ; *Calville d'Angleterre*.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

COMPTES RENDUS DE L'EXPOSITION DE CLERMONT-SUR-OISE,
OUVERTE LE 4 OCTOBRE 1890 (1),

par M. DELAVILLE (L.).

MESSIEURS,

Vous m'avez délégué pour vous représenter à l'Exposition d'Horticulture de Clermont-sur-Oise; je viens vous rendre compte de mon mandat. Cette fête, qui a été favorisée par un temps superbe, a été de tous points parfaitement réussie. La cour du collège de Clermont, où les lots avaient été artistement disposés, présentait un coup d'œil superbe.

Le Jury chargé de donner son appréciation et d'attribuer les récompenses était composé de MM. Chevallier (Charles), délégué de la Société de Versailles, Président; Rothberg, de Montmorency; Domage, de Saint-Germain-en-Laye; Vaternelle, de Soissons; Tabouret, d'Amiens; Ferry, de l'Isle-Adam et Delaville (Léon), votre délégué, Secrétaire.

A l'unanimité des suffrages, le grand prix d'honneur, objet d'art offert par M^{me} Auguste Labitte, a été attribué à M. Guillo (Ernest), jardinier en chef chez M. Stern, au château de Fitz-James. La Société avait joint une prime de 200 francs à la récompense citée plus haut. Le lot, de tous points supérieur, de M. Guillo, était composé de plantes de serres chaude et tempérée: Orchidées, Palmiers, *Caladium*, Croton, Araucarias, *Impatiens Sultani* et bon nombre de plantes nouvelles. Les légumes étaient également fort bien représentés. La collection de Raisins présentée mérite également d'être citée.

Presque au même rang et très remarquable également, se trouvait l'Exposition de M. Saintville, le sympathique pépiniériste de Canettecourt. Nous y avons remarqué des massifs intéressants de Conifères et de plantes à feuilles persistantes, telles que: Fusains, Houx, etc. A citer également les Clématites à

(1) Déposé le 27 novembre 1890.

grandes fleurs, les Rosiers, les Œillets, et, dans un autre ordre d'idées, un lot de fleurs coupées bien composé, des arbres fruitiers en pépinière, des Pommiers à cidre et environ cent cinquante assiettées de fruits. Cet ensemble varié a valu à M. Saintville un prix d'honneur, objet d'art offert par la ville de Clermont, ainsi qu'une prime de 100 francs donnée par la Société.

Un premier prix, objet d'art offert par les Dames patronesses, est attribué à M. Benoist (Gervais), pépiniériste à Estrées-Saint-Denis. La Société joint à cette récompense une prime de 50 francs. Le lot de M. Benoist comprenait des Conifères, des arbustes à feuillage, des arbres fruitiers et d'ornement, des plants forestiers, des fruits, et des Roses en fleurs coupées.

Dans les lots exposés par des jardiniers en maisons bourgeoises, nous devons nous arrêter devant l'Exposition de M. Chevret fils, jardinier chez M. Auguste Labitte, à Agnetz. Les plantes de serre y formaient un ensemble charmant composé en majeure partie de *Dracænas*, *Crotons*, *Anthurium*, *Pandanus*, *Bégonias*, Palmiers, etc., dont la culture dénote un praticien de mérite et connaissant bien son métier. A l'unanimité, le Jury lui a accordé un prix d'honneur, objet d'art offert par les Dames patronesses, et la Société y a ajouté une prime de 100 francs.

Parmi les concours qui, sans atteindre à la hauteur et au mérite des précédents, ne méritent pas moins d'être signalés, nous remarquons ceux de MM. Compere, horticulteur à Breteuil, qui reçoit une grande médaille de vermeil, offerte par M^{me} Ansart; Baguet fils, horticulteur à Saint-Just, grande médaille de vermeil donnée par M. le maire de Clermont; Preinville, horticulteur à Saint-Just, médaille de vermeil offerte par M. Hainselin, député; Croux, de Sceaux, médaille de vermeil pour ses vingt-cinq variétés de Raisins de serre, de toute beauté; Guillaume, horticulteur à Clermont, grande médaille d'argent; Gérard, maraîcher à Clermont, médaille d'argent et prime de 25 francs; Cousin, pépiniériste à Villiers-Saint-Paul, médaille d'argent; Longueépée, de Beauvais, médaille d'argent.

Aux horticulteurs-marchands que nous venons de nommer, il faut joindre les jardiniers en maisons bourgeoises dont les noms

suivent : MM. Noyer père, jardinier chez M^{me} de Nerville, à Clermont, grande médaille de vermeil offerte par M^{me} la générale Moulin et prime de 20 francs ; Biet, jardinier-chef chez M. Gervais, à Clermont ; Thomas, jardinier chez M. Chouanard, à Nointel ; Triboulet, jardinier chez M^{me} Champion, à Clermont, grandes médailles d'argent, etc.

Le prix d'honneur, objet d'art offert par le duc d'Aumale, a été décerné à M. Baume, constructeur à Boulogne-sur-Seine, pour l'industrie horticole.

Un lot de premier ordre était présenté hors concours par M. Renaudin, jardinier-chef de l'asile départemental de Clermont : en raison de la beauté vraiment exceptionnelle de ses produits qui comprenaient des fleurs, des fruits et un superbe lot de légumes, le Jury, à l'unanimité, lui a accordé un diplôme d'honneur et la médaille de vermeil offerte par M. le Ministre de l'Agriculture.

Le Jury, d'accord avec le Bureau, n'a cru pouvoir mieux faire que de décerner la médaille d'or offerte par M^{me} Stern, à M. Bazin, le professeur de la Société, pour la bonne organisation de l'Exposition.

Au banquet qui a clos les opérations du Jury, M. Chevallier, Président, parlant au nom des membres du Jury, a remercié M. Labitte du chaleureux accueil qui leur avait été fait et a félicité la Société de Clermont de la parfaite réussite de son Exposition. A notre tour, nous nous sommes associé aux paroles de M. Chevallier, et rappelant les débuts à Clermont de M. Delaville père et de M. Bazin, qui, simples jardiniers, sont arrivés, à force de travail et de persévérance, à prendre rang parmi nos maîtres les plus estimés, nous avons porté la santé de ces modestes praticiens de l'enseignement horticole.

Vous me permettrez quelques réflexions en terminant. Nous sommes certainement partisans des primes d'argent qui accompagnent les récompenses ; mais sont-elles toujours appliquées comme elles devraient l'être ? Il serait plus équitable d'en faire bénéficier (surtout quand elles ont une certaine importance), les horticulteurs-marchands soumis à chaque instant à des risques et malechances qui ne sauraient atteindre les jardiniers en

maisons bourgeoises. D'ailleurs ce n'est pas la première fois que cette réflexion a été faite.

Les récompenses données aux instituteurs sont souvent, non pas imméritées, mais distribuées d'une manière exagérée et avec prodigalité. Et pourtant les lots de ces Messieurs ne sont pas bien brillants, dans la plupart des cas. De plus, il a été reconnu qu'ils ne suivent pas avec autant d'assiduité qu'ils devraient le faire les cours d'Arboriculture et de Jardinage faits, en bonne partie, à leur intention.

Sans vouloir faire de personnalités, nous sommes obligé d'avouer que le Jury s'est vu contraint, moralement forcé par le Bureau de la Société, de donner une récompense élevée à un exposant, certes très méritant, mais placé hors concours. Si cet exposant avait concouru, nul doute que les membres du Jury ne lui eussent, à l'unanimité, décerné l'une des premières récompenses.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION DE CHRYSANTHÈMES ORGANISÉE PAR
LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D'ORLÉANS ET DU LOIRET, DU 15 AU
18 NOVEMBRE 1890 (1),

par M. PAUL HARIOT.

Le Chrysanthème est plus que jamais à la mode : il n'est pas une Société horticole qui ne songe à le célébrer. La semaine dernière, c'était Orléans qui lui faisait fête. La Société d'Horticulture prenait donc l'initiative d'une Exposition de Chrysanthèmes qui, nous devons le reconnaître, a été de tous points réussie.

La salle des Fêtes, choisie pour la solennité, se prêtait à merveille à la célébration de ces *floralies* d'un nouveau genre. Tout y est devenu japonais, depuis la porte transformée en hutte japonaise, avec sa charpente de bambou et sa toiture de chaume, jusqu'aux banderolles d'oriflammes et aux peintures murales qui retracent des scènes intéressantes de la vie de l'ex-

(1) Déposé le 27 novembre 1890.

trême-Orient. Ajoutons que M. Ohyome, représentant M. le chargé d'affaires du Japon, rehaussait de sa présence cette fête d'un caractère spécial.

En entrant dans le jardin de l'Exposition, dont les plans ont été habilement exécutés par M. Désiré Jamin, architecte-paysagiste à Orléans, nous trouvons de suite une des plus intéressantes et des plus remarquables collections, exposée hors concours par M. de la Rocheterie, le sympathique Président de la Société. Parmi les 130 variétés qui composent ce joli lot, signalons : *Mistress Levi Morton*, *Liliane Birde*, *Stanstead Surprise*, variétés encore peu répandues, *Edwin Molineux*, à très large fleur dépassant 15 centimètres de diamètre, *Ch. Raffard*, une nouveauté de tout premier mérite, etc. Sur le même rang est disposée la collection de M. Quétier, présentée également hors concours, et renfermant environ 150 variétés choisies parmi les types japonais, les pompons et les *incurved*.

Le lot de M. Liger occupe une partie du centre de la salle ; il réunit à la quantité le mérite de la qualité et de la culture méthodique et raisonnée. Citons au hasard : *Source d'or*, *Erecta superba*, *Madame Auvray*, *Citron*, *Thibault et Keteleër*, *Infante d'Espagne* et, de plus, une variété nouvelle, obtenue de semis, qui ne semble pas sans valeur : plante naine, relativement précoce, d'un jaune foncé, à centre légèrement spiralé, pétales extérieurs mordorés. Plus loin paraît le lot de M. Bridier, abondant en belles variétés qui, malheureusement, n'étaient que partiellement dénommées ; mais M. Bridier rachetait ce grave défaut par un excellent massif de plantes à tiges qui dénotait une bonne entente de la culture et du choix des variétés. Au hasard, nous y avons noté : *Hélène*, *Th. Bullier*, *le Réveil*, *Empress of India*, etc. Ce sont là les deux collections marquantes de l'Exposition, celles auxquelles le Jury a été heureux d'attribuer les deux plus hautes récompenses.

M. Bruant, de Poitiers, est depuis longtemps un amateur, un vulgarisateur des Chrysanthèmes ; aussi étions-nous sûr de le retrouver à Orléans avec *Rose Hille*, excellente nouveauté, *Mistres Andrew Camegie*, *Rubra striata*, etc.

Les fleurs coupées nous mettent en présence de M. Délaux

(de Toulouse), dont l'éloge n'est plus à faire et qui présentait une soixantaine de variétés inédites, dont quelques-unes parfaitement distinctes, grâce à l'originalité de leur tenue, de leurs formes et de leurs nuances. M. Mercier (de Chalon-sur-Saône), n'est pas non plus un inconnu pour nous : malheureusement ses plantes ont eu à souffrir des premiers frimas et ne peuvent nous donner tout ce qu'elles promettaient. Il nous faut encore citer M. Chantrier (de Bayonne), qui, depuis quelques années, s'est adonné aux semis avec succès et a déjà obtenu quelques gains d'une valeur réelle.

La culture dite *Anglaise* est fort à la mode actuellement ; aussi les visiteurs assiégeaient-ils littéralement les jolis lots de M. Phatzer (de Roubaix) et de M. Walter Crawshey (de Fourchambault. Les *reflexed*, les *incurved* et autres formes, que l'on distingue peut-être un peu trop facilement, y coudoyaient les *anémones* et les *japonais*, formant un harmonieux ensemble où l'éclat des coloris le disputait à la largeur des inflorescences.

La plupart des exposants possédaient dans leurs lots une des variétés qui ont été le plus célébrées par la presse horticole des deux mondes, le fameux Chrysanthème *Alpheus Hardy*. Il s'est fait un revirement dans les esprits au sujet de cette dernière plante, et le célèbre Chrysanthème américain n'est plus dorénavant estimé qu'à sa juste valeur. Il ne vaut certainement pas bien des formes anciennes. On ne l'avait idéalisé que sur la foi d'autrui.

Le Jury chargé de juger ces lots intéressants était composé de : MM. Joneson, de Rochester (États-Unis), Président d'honneur ; Anat. Cordonnier, de Roubaix, Président ; Camille Bernardin, de Coulommiers, Secrétaire ; L. Chauré, de la Société départementale d'Horticulture de la Seine ; Bouchard, de Chartres ; Dallièrre, de Tours ; Huguier, de Troyes ; Hariot (Paul), de Paris.

L'attribution des récompenses a été faite de la manière suivante :

Médaille d'or offerte par la ville d'Orléans : M. Liger, horticulteur à Orléans ;

Médaille d'or offerte par le M. le Ministre de l'Agriculture : M. Bidier, horticulteur à Orléans ;

Médaille d'or offerte par le Conseil général du Loiret : M. Walter-Crawshay (de Fourchambault);

Médaille d'or offerte par la Société : M. S. Délaux, de Saint-Martin-du-Touch, près Toulouse;

Médaille de vermeil du Ministre de l'Agriculture : M. Bruant, de Poitiers; M. Salomon, de Thomery, pour ses plantes cultivées d'après la méthode anglaise;

Médailles de vermeil : MM. F. Charmeux, de Thomery; Chantrier, de Bayonne; Quétier, horticulteur à Orléans; Sautel, horticulteur à Salon (Bouches-du-Rhône); Cendron, à la Châtre (Indre); Délaux, de Saint-Martin du Touch, pour ses semis inédits; Gauthier, horticulteur à Aix; M^{me} Saugé-Bridier, d'Orléans, pour bouquets et couronnes confectionnés avec des Chrysanthèmes, etc.

Le Jury a en outre demandé pour M. de la Rocheterie, Président de la Société d'Horticulture et pour M. Phatzer, de Roubaix, qui exposaient hors concours, un diplôme d'honneur. Une médaille de vermeil, offerte par M. le marquis de Saint-Paul, a été attribuée à M. Désiré Jamin, pour le tracé qu'il avait exécuté du jardin de l'Exposition.

Le soir, le traditionnel banquet réunissait les membres du Bureau de la Société, ceux du Jury ainsi que bon nombre des notabilités de la ville d'Orléans. En l'absence de M. Anat. Cordonnier, qui avait dû se retirer avant l'heure des toasts, M. C. Bernardin a remercié, en excellents termes, M. le Président et les membres du Bureau de la Société d'Horticulture, de la cordialité et de la bienveillance qu'ils avaient déployées envers les membres du Jury.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION TENUE PAR L'ASSOCIATION
HORTICOLE LYONNAISE DU 10 AU 16 SEPTEMBRE 1890 (1),
par M. CHARLES VERDIER.

Messieurs,

Vous m'avez délégué pour vous représenter à l'Exposition de l'Association horticole lyonnaise, qui avait lieu du 10 au

(1) Déposé le 11 décembre 1890

16 septembre dernier. Je viens vous rendre compte du mandat que vous m'avez confié.

Les floralies lyonnaises organisées sur le cours du Midi avaient attiré de nombreux exposants, désireux de présenter les plus beaux échantillons de l'Horticulture de la région lyonnaise. Le Jury chargé de les examiner était composé de MM. de la Bastie, de la Société d'Horticulture de l'Ain; Chambrette, de Chalon-sur-Saône; Choquens fils, de Genève; Gougnon, de Grenoble; Guillermin, de Genève; Gambon, de Saint-Étienne; Luizet, de la Société d'Horticulture pratique du Rhône; Monot, de Tarare; Montel, de Marseille; Senf, de la Société d'Horticulture du canton de Vaud; Steffen-Blonde, de la Côte-d'Or, et de votre délégué. L'Association horticole lyonnaise avait, en outre, invité un certain nombre d'horticulteurs, parmi lesquels je citerai MM. Bruant, de Poitiers; Chauré (Lucien), de Paris; Lequin, de Clamart. M. de la Bastie avait été désigné comme Président et M. Bruant, comme Secrétaire.

Ce qui m'a par-dessus tout frappé, c'est le manque de Rosiers, ce qui en effet pourrait paraître invraisemblable dans la région lyonnaise, l'un des pays prédestinés depuis longtemps à la culture de ces arbustes. On ne saurait en effet attacher trop d'importance à un simple lot de vingt-cinq Rosiers nains présentés comme plantes à massifs.

Par contre, les lots de Légumes étaient parfaitement représentés. La culture maraîchère du département du Rhône est de tous points digne d'éloges. Parmi les plantes de serres, il faut signaler quelques beaux Palmiers : *Calamus Lindeni*, *Phœnicopterum Seychellarum*, *Ceroxylon niveum*, etc., un *Pandanus Veitchi* de belle venue; des Orchidées : *Saccolabium Blumei*, *Vanda insignis*, *Cattleya Gigas*, *Miltonia vexillaria*, etc.; des Broméliacées, parmi lesquelles j'ai remarqué *Caraguata cardinalis*; des *Nepenthes*; des *Anthurium* qui témoignaient d'une bonne culture. Ajoutez à cela le cortège habituel des végétaux de toutes sortes qu'on rencontre habituellement dans les serres.

Parmi les plantes encore nouvelles ou peu connues, je ne saurais oublier le *Nicotiana colossea*, le colosse du genre, le *Sil-*

phium hybridum, fort ornemental, qu'on ne rencontre pas souvent dans les cultures, l'*Abies Parryana glauca*, un des plus beaux représentants du groupe des Sapins, produisant un excellent effet isolé sur une pelouse; de beaux *Dracæna macrophylla*, etc.

Si les Rosiers étaient à peine représentés, il n'en était, par contre, pas de même des Roses présentées en fleurs coupées. Dans le nombre, j'ai remarqué, outre les nombreuses variétés — les vieilles ne sont pas toujours les moins belles — qu'on rencontre dans toutes les Expositions, quelques plantes intéressantes soit par leur valeur ornementale, soit par leur nouveauté. Je citerai, dans le lot de M. Pernet fils, la *Polyantha George Pernet*, aux fleurs d'un rose vif; l'hybride de Thé, *Madame Caroline Testout*, qui n'est pas sans analogie avec *La France*; la *Noisette Deschamps*, aux fleurs semi-doubles et rouges; le thé *The Bride*, aux grandes fleurs pleines, d'un blanc pur; l'hybride de thé *Madame Augustine Guinoiseau*, qu'on ne saurait mieux comparer qu'à *La France* à fleurs blanches; *Clotilde Soupert*, *Polyantha* dont la place dans la série des Rosiers n'a pas encore été nettement indiquée; *Vicomtesse Folkestone*, un hybride de Thé bien caractérisé par ses grandes fleurs pleines, rose tendre, à centre saumoné, etc. Parmi les Roses exposées par M^{me} veuve Schwartz, je signalerai : le Thé *Hardy*, le Thé *Madame Hoste*, une des meilleures variétés culturales et ornementales, etc.; dans celles que présentait M. Al. Bernaix, le Thé *Madame Moreau*; *Madame A. Schwaller*, hybride remontant d'un joli rose incarnat; *Honorable Edith Gifford*, Rose thé très bien faite, à fleurs blanc carné, à fond jaunâtre; *Sunset*, etc.

Les Roses de semis, groupées à part, étaient en fort petit nombre, toutes appartenant à la section des *Thé*; exposant M. Bernaix : *Mademoiselle Adelina Viviant-Morel*, à fleurs petites ou moyennes, jaune nuancé rouge; exposant M. Lambert : Thé *Madame Élie Lambert*, à fleurs moyennes, rose pâle plus foncé au centre; exposant M. Perrier : *Professeur Ganivial*, fleurs moyennes, pleines, rouge vif; exposant M. Perret fils : *Gustave Regis*, demi-pleine, jaune chamois, à bouton allongé (hyb. de Thé).

Les lots de fleurs coupées étaient bien composés, renfermant

des quantités de fleurs différentes qui, par leur réunion, produisaient un charmant effet.

En somme, l'Exposition de l'Association horticole lyonnaise, sauf le manque de Rosiers en pieds, était fort bien réussie et ne peut que laisser une excellente impression chez ceux qui l'ont examinée en Jurés et en visiteurs. Mais son organisation a laissé un petit coin à la critique. Je ne parle pas pour moi, bien entendu ; mais on y a peut-être un peu trop été porté à user de l'élément méridional, en laissant dans l'ombre les Jurés du nord de la France, de Paris entre autres, qui s'y étaient cependant rendus au nombre de trois.

Les Exposants étaient nombreux — 488 environ ; — les récompenses ne l'étaient pas moins, ainsi qu'en témoigne le Palmarès, auquel j'emprunterai le nom des principaux lauréats :

Grand prix d'honneur. — Objet d'art offert par M. le Président de la République : M. Perraud, horticulteur-fleuriste à Lyon.

Prix d'honneur. — Culture maraîchère : MM. Beney, Hamaud et Musset, de Lyon ;

Prix d'honneur. — Viticulture : M. Petrus-Magat.

Médailles d'or. — Culture maraîchère : MM. Beney, Hamaud et Musset, pour leur collection générale de légumes frais ; M. H. Perrier, pour sa belle culture de légumes variés ; M. Guillet, pour ses Pommes de terre en collection.

Médailles d'or. — Arboriculture : M^{me} veuve Cuissard et Barêt, pour la plus belle et la plus nombreuse collection de fruits ; M. Chanu, pour une collection de 400 variétés de fruits bien choisis ; M. Lapray, pour sa collection de Poires ; MM. F. Morel et fils, pour leurs collections de Conifères et d'arbustes à feuilles persistantes.

Médailles d'or. — Viticulture : MM. Couderc, Grégoire, P. Magal, Franck Ricard, Pierre Besson, Brèchas, Rolland et Arnaud, pour les plus belles collections de Vignes de table ou de cuve, pour le plus beau lot de Vignes chargées de fruits.

Médailles d'or. — Floriculture : M. Crozy, pour ses *Canna* ; M. E. Schmitt, pour la plus belle et la plus nombreuse collection de plantes de serre chaude à fleurs ou à feuillage ornemental ;

M. Perraud, pour ses plantes d'ornement et sa collection de plantes de serre en fleurs ; M. Comte, pour sa collection de Palmiers et d'Orchidées fleuries ; M. Rozain-Boucharlat, pour sa collection générale de *Pelargonium zonale* et le plus beau lot de Dahlias cultivés en pots ; M. Perraud, pour une collection de 100 plantes de marché en 50 espèces représentées chacune par deux exemplaires ; M. Jacquet, pour la belle culture et le beau développement de ses *Phoenix* ; M. J. Beurrier, pour une collection de 100 variétés d'Œillets ; MM. Beney, Hamaud et Musset, pour l'ensemble de leurs plantes de massif et leurs fleurs coupées ; M. Molin, pour la plus belle collection générale de plantes vivaces et annuelles, en fleurs coupées ; M. Al. Bernaix, pour Rose de semis (*hyb. thé Mademoiselle Ad. Viviant-Morel*) et la plus belle collection de Roses coupées des meilleures variétés ; MM. Pernet fils, Ducher, pour la plus belle collection de Roses ; M. Gamond, pour la plus belle collection de 200 variétés d'élite ; M. Girardin, pour un lot composé de surtouts de table, bouquets, couronnes, etc. ; M. Burnichon, pour serres et châssis ; MM. Leau et Duqueyroix, pour des chauffages de serres.

Quant aux médailles de vermeil et d'argent, le nombre en est tel qu'il m'est impossible de les énumérer.

Parmi les Exposants qui n'ont pas pris part aux Concours, en leur qualité d'organiseurs, je ne saurais passer sous silence M. Jacquier fils, pépiniériste à Montplaisir, qui avait apporté de belles collections d'*Ilex*, de *Ligustrum*, d'*Elæagnus* ; des groupes d'*Abies Parryana glauca*, d'*Abies concolor*, d'*Araucaria imbricata*, de *Magnolia grandiflora* ; quelques arbres et arbustes nouveaux ; des arbres fruitiers de pépinières et des Vignes greffées.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

PLANTES NOUVELLES OU RARES
DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

BOTANICAL MAGAZINE.

Allamanda violacea GARDN. — *Bot. Magaz.*, pl. 7122. — Allamande à fleur violette. — Brésil. — (Apocynacées).

Cette plante, remarquable par la beauté et l'abondance de ses fleurs, a été cultivée en Angleterre, à la date d'une trentaine d'années; mais elle n'a pas tardé à disparaître des collections. Le pied que représente la planche du *Botanical Magazine* a fleuri dans une serre du Jardin de Kew, au mois de septembre 1889, et est resté ensuite très longtemps fleuri. Il en existe même dans cet établissement deux variétés dont l'une a la corolle plus foncée de couleur qu'elle ne l'est dans l'autre. Cette espèce est un arbrisseau dressé ou presque grimpant, dont les rameaux sont duvetés, presque cotonneux; ses feuilles, verticillées par trois à cinq, sont sessiles, oblongues, pointues au sommet, duvetées en dessus et cotonneuses en dessous. Ses fleurs, qui viennent plusieurs ensemble à l'aisselle des feuilles, sont d'un joli rose violacé, plus vif à l'intérieur du tube de la corolle qui, étroit et cylindrique dans son tiers inférieur, s'élargit fortement et devient presque campanulé dans ses deux tiers supérieurs. Elles ont près de 0^m,08 de long, et leur limbe étalé, à cinq lobes arrondis, est large de 0^m,07-0^m,08.

Lueddemanía Pescatorei LIND. et REICHB. f. — *Bot. Magaz.*, pl. 7123. — Lüddemannie de Pescatore. — Nouvelle-Grenade. — (Orchidées).

Fort belle Orchidée qui vient sur les montagnes d'Ocana, à l'altitude de 1,850 à 2,800 mètres; elle y a été découverte par Schlimm en 1848, et elle y a été ensuite retrouvée par Roezl. Là son inflorescence atteint un mètre et même plus de longueur et réunit jusqu'à 90 fleurs. L'individu qu'en figure le *Botanical*

Magazine avait fleuri dans le Jardin botanique de Glasnevin, en Irlande, en juillet 1889, et son épi de fleurs mesurait un peu plus de 0^m,60 de longueur. Cette inflorescence est pendante; la forte hampe qu'elle termine part de la base d'un pseudobulbe, et se recourbe dès sa base pour se diriger de haut en bas. Ses pseudobulbes sont ovoïdes, comprimés latéralement, rétrécis vers leur sommet d'où part une touffe de grandes feuilles sessiles, ovales-lancéolées, aiguës au sommet, sillonnées longitudinalement. Les fleurs, larges d'environ 0^m,05, sont jaune d'or, rayées longitudinalement et ponctuées de rouge sur les sépales; leur labelle orangé est maculé de rouge à la base.

Episcia maculata D. Hook., *Bot. Magaz.*, pl. 7131. — *Episcie maculée*. — Guyane britannique. — (Gesnéracées).

Belle plante qui se recommande à la fois, dit M. D. Hooker, par son feuillage et par ses fleurs. Cultivée en serre dans le Jardin botanique de Kew, elle laisse retomber ses branches tout autour du panier dans lequel elle est plantée. Là elle a fleuri pour la première fois au mois de septembre 1889. Dans son pays natal, elle grimpe sur les arbres auxquels elle s'attache au moyen de racines fibreuses. De sa tige, qui a la grosseur d'une plume d'oie, partent des branches longues de 0^m,15 à 0^m,45, qui sont charnues, presque de l'épaisseur du petit doigt, pendantes, pourvues de poils épars, comme le sont aussi les feuilles et le calice. Ses feuilles longues de 0^m,08 à 0^m,15, plus ou moins longuement pétiolées, ovales en cœur, aiguës, entières ou dentées en scie, sont d'un beau vert lustré en dessus, plus pâles en dessous. Ses fleurs groupées en cymes entremêlées de bractées, à l'aisselle des feuilles, sont remarquables par l'abondance des punctuations rouges qui tranchent sur la couleur jaune de leur corolle: celle-ci, qui mesure environ 0^m,06 de longueur, a un long tube cylindrique dans sa portion inférieure où il est plus ou moins recourbé, dilaté dans son tiers supérieur que surmonte un limbe étalé, à 5 lobes arrondis ou légèrement ovales, dont un se rabat fortement en dedans, de manière à fermer la gorge de la fleur. De son côté, le calice de ces fleurs

est curieux parce que l'un de ses segments est beaucoup plus petit que les quatre autres.

Pedicularis megalantha DOX. — *Bot. Magaz.*, pl. 7132. — Pédiculaire à grande fleur. — Partie est de l'Himalaya. — (Scrofulariacées.)

Cette plante est, selon le *Botanical Magazine*, l'un des ornements des régions subalpines de l'Himalaya oriental où elle croit à l'altitude de 3,300 à 3,900 mètres; aussi est-elle rustique en Angleterre où elle a été introduite par M. G. Wilson. C'est une herbe d'assez forte taille, dressée, dont les feuilles caulinaires pétiolées, longues de 5 à 6 centimètres, ovales, oblongues, sont pinnatifides à lobes dentés, d'un vert clair en dessus, blanches (d'après la figure) à leur face inférieure. Ses fleurs rosées ou purpurines naissent isolément à l'aisselle de chacune des feuilles supérieures et présentent une conformation fort curieuse : de leur calice, qui forme un tube à cinq angles et à bord étalé, sort la corolle dont le tube grêle et jusqu'à quatre fois plus long s'ouvre brusquement au sommet en un limbe large d'environ 0^m,025, à deux lèvres dont la supérieure forme comme une longue corne fortement arquée, tandis que l'inférieure est très large et à trois lobes, le médian petit et étroit, les deux latéraux grands et demi-circulaires. M. D. Hooker regarde l'introduction de cette plante comme importante pour l'Horticulture.

Celmisia Lindsayi D. HOOK. — *Bot. Magaz.*, pl. 7134. — Celmisie de Lindsay. — Nouvelle-Zélande. — (Composées-Astéroïdées.)

La découverte de cette plante est due au docteur Lauder-Lindsay, et l'introduction paraît en avoir été faite par M. Max Leichtlin. Elle est rustique, mais craint l'humidité de l'hiver dont il est bon de la garantir en la tenant alors sous châssis, à froid. Elle a en terre un fort rhizome duquel partent en touffe plusieurs tiges longues seulement de 0^m,08-0^m,15, abondamment feuillées dans leur moitié supérieure. Ses feuilles, longues de 0^m,05-0^m,10, sont lancéolées ou oblongues-lancéolées, presque obtuses, bordées de petites dents espacées, très coriaces, glabres et d'un vert foncé en dessus, couvertes en dessous de poils cotonneux et appliqués qui les blanchissent. Ses capitules,

larges d'environ 0^m,07, ont un large rayon blanc, comprenant trente à quarante languettes avec un disque jaune, et terminent chacun un pédoncule long d'environ 0^m,15.

Caraguata augustifolia BAKER. — *Bot. Magaz.*, pl. 7137. — Caraguata à feuilles étroites. — Nouvelle-Grenade. — (Broméliacées.)

Broméliacée remarquable par sa petite taille et par la vive coloration de ses inflorescences. Elle forme une touffe dense de feuilles, au nombre d'une trentaine ou davantage, qui n'ont que 0^m,15 environ de longueur et qui, à partir d'une base large d'environ 0^m,012, se rétrécissent graduellement pour se terminer en pointe aiguë; leur face inférieure est rougeâtre, maculée de rouge plus intense. Son inflorescence termine un pédoncule long de 0^m,08-0^m,10, entièrement caché par les feuilles caulinaires, dans sa partie inférieure, puis, par de grandes feuilles florales et bractées colorées en beau rouge écarlate, dont les inférieures sont lancéolées, tandis que les supérieures s'élargissent à mesure qu'elles sont situées plus haut. Les fleurs sont jaunes et leur corolle, longue d'environ 0^m,08, est en tube arqué que terminent trois petits lobes ovales.

Nepenthes Curtisii MASTERS. — *Bot. Magaz.*, pl. 7138. — Népenthès de Curtis. — Bornéo. — (Népenthacées.)

Belle espèce qui a été découverte et envoyée à l'établissement de MM. Veitch par M. Curtis à qui elle est dédiée. C'est une plante vigoureuse, hautement grimpante, dont les parties jeunes, les pétioles et l'inflorescence sont finement duvetés. Ses feuilles longuement pétiolées sont oblongues, obtuses, coriaces, minces, d'un vert pâle, avec un limbe long de 0^m,15-0^m,20; celles d'entre elles qui portent une urne ou ascidie, se prolongent à leur sommet en un filet de la même longueur que le limbe, qui s'épaissit graduellement, dans sa portion terminale, de manière à passer peu à peu à l'urne. Celle-ci est longue de 0^m,15 à 0^m,20, à peu près cylindrique, rouge-pourpre avec des macules claires et verdâtres; ses deux ailes sont longuement frangées; son orifice oblique est bordé d'un large péristome recourbé, strié transversalement, rouge-pourpre, qui s'étend en s'élargissant le long d'un fort prolongement dorsal de l'ascidie,

au bout duquel s'attache l'opercule ovale en cœur. Les fleurs sont blanches, assez petites, portées chacune sur un long pédicule grêle; elles forment une longue grappe lâche.

Vanda Amesiana REICH. f. — *Bot. Magaz.*, pl. 7139. — Cambridge. — (Orchidées.)

Cette très belle espèce se distingue au premier coup d'œil de ses congénères par la grosseur de sa tige qui, longue seulement de quelques centimètres, a l'épaisseur du pouce, et par ses racines caulinaires, qui sont à la fois courtes et épaisses. Ses feuilles, très charnues et raides, sont longues finalement de 0^m,15 à 0^m,20, rétrécies graduellement de la base au sommet, fortement ployées en gouttière; dans leur jeunesse, elles sont dressées, droites et raides comme un poignard; son inflorescence, sur les pieds spontanés, atteint jusqu'à 0^m,75 de longueur, et on rapporte qu'un individu importé en réunissait huit avec six cents fleurs; elle constitue une grappe simple ou rameuse, dont l'axe ou rachis est abondamment ponctué de rouge sur fond clair. Les fleurs sont agréablement odorantes, larges d'environ 0^m,04, blanches avec des lignes roses sur le labelle; leurs sépales sont ovales-oblongs, à peu près semblables entre eux, et leur labelle tronqué, à trois lobes, dont les deux latéraux sont petits et arrondis, à presque la même longueur que les sépales.

Saccolabium bellinum REICH. f. — *Bot. Magaz.*, pl. 7142. — Indes Orientales. — (Orchidées.)

Orchidée d'assez faibles proportions, dont la découverte et l'introduction en Europe sont dues au collecteur Boxall qui l'avait trouvée en Birmanie. Sa tige, qui n'a que 0^m,08 à 0^m,10 de longueur, porte de nombreuses feuilles distiques, en courroie, terminées par deux lobes inégaux, longues de 0^m,10 à 0^m,20. Ses fleurs, larges d'environ 0^m,03, sont portées en corymbe sur un pédoncule gros et court, recourbé, maculé de brun; leurs sépales et pétales à fort peu près semblables entre eux, sont obovales, obtus, de couleur jaune-orange sur laquelle tranchent de nombreuses macules arrondies rouge-pourpre; leur labelle est blanc avec la base jaune d'or, maculée; il offre un grand enfoncement basilaire en sac hémisphérique, et un limbe en demi-cercle,

denté en scie à son bord et tout hérissé à sa face supérieure de pointes corollines courtes en avant et longues en arrière.

Eucharis Bakeriana N.-E. BR. — *Bot. Magaz.*, pl. 7144. — Eucharis de Baker. — Colombie. — (Amaryllidées.)

Cette espèce, qui approche de l'*Eucharis grandiflora* PLANC. pour la grandeur des fleurs, a été introduite par M. F. Sander, de Saint-Albans. De son oignon ovoïde et revêtu d'écaillés brunes partent 4 ou 5 feuilles à gros et long pétiole et à grand limbe elliptique, long de 0^m,25 à 0^m,45, large de 0^m,08 à 0^m,15, d'un vert très foncé. Sa hampe, légèrement comprimée, haute de 0^m,25 à 0^m,45, porte une ombelle de quatre à six fleurs, à la base de laquelle est une spathe de deux pièces lancéolées-étroites à partir d'une base large; ces fleurs, d'un blanc pur, mesurent 0^m,07 de largeur et offrent un long tube étroit, fortement arqué dans sa moitié inférieure, graduellement élargi en entonnoir dans la supérieure, pour passer au limbe dont les six segments étalés sont ovales ou oblongs, les trois intérieurs ou corollins étant sensiblement plus larges que les trois extérieurs ou calicinaux; à leur centre s'élève la couronne continue, dont le bord libre forme six lobes demi-circulaires et brusquement rétrécis au sommet chacun en un filet staminal linéaire.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,
P. DUCHARTRE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE,
PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63^m).

DATES	TEMPÉRATURE		HAUTEUR du baromètre.		VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
	Minim.	Maxim.	Matin.	Soir.		
1	4,8	9,9	763	771,5	O.	Pluie dans la nuit, nuageux, légèrement pluvieux l'après-midi.
2	4,7	3,3	777	779	N.	Nuageux et légèrement brumeux le matin, couvert.
3	-1,9	4,1	774,5	778	N.	Couvert et légèrement brumeux.
4	3,2	7,3	775,5	776,5	N.	Couvert et légèrement brumeux.
5	-1,8	0,3	778	778,5	NNE.	Couvert et légèrement brumeux.
6	-1,0	2,2	776,5	776	S.	Couvert et légèrement brumeux, brouillard intense de 2 heures à 4 heures de l'après-midi.
7	0,4	4,4	774	772	NE.	Couvert, clair le soir.
8	-3,2	2,9	770	768,5	NE.	Clair.
9	-4,7	3,7	770	770	NE.	Légèrement brumeux le matin, clair.
10	-6,1	-3,3	771	772	NE.	Brumeux.
11	-1,5	2,5	772	771	NE.	Couvert.
12	-0,4	6,5	770	771	O. E.	Brumeux et pluvieux le matin, couvert.
13	-3,2	6,2	771	777	NO.	Nuageux, clair le soir.
14	-4,6	4,2	778	779,5	SE.	Clair le matin et le soir, légèrement nuageux l'après-midi.
15	-5,3	4,8	778	777	ENE.	Couvert, quelques éclaircies le soir.
16	-1,2	6,2	777	777	SE.	Nuageux le matin, couvert et très brumeux de 8 à 11 heures du matin, clair.
17	0,1	11,3	777,5	775,5	SSO.	Légèrement brumeux, clair, légèrement nuageux dans le milieu de la journée.
18	-1,8	9,0	776,5	775	NE. N.	Légèrement brumeux de grand matin, quelques nuages dans l'après-midi.
19	-1,2	10,0	773	771	NE.	Légèrement brumeux le matin, clair.
20	-4,2	12,3	770,5	770	S.	Clair.
21	-3,9	12,7	770	769	SE.	Brouillard intense le matin, clair.
22	-4,0	8,7	771	771,5	N.	Clair.
23	-5,8	13,3	772,5	773,5	E.	Brumeux le matin, clair.
24	-4,3	13,9	773,5	772,5	E. O.	Brouillard intense jusqu'à 10 heures du matin, clair.
25	-4,5	11,6	770	764,5	SSE. O.	Brumeux jusqu'à 9 heures du matin, clair.
26	-4,3	16,4	762,5	763	ESE.	Clair.
27	-3,5	16,6	765,5	767,5	E.	Clair.
28	-3,7	16,6	767,5	769	SE.	Légèrement brumeux de grand matin, suivi de brouillard plus intense ; clair à partir de 11 heures du matin.

Exposition générale de 1891

ouverte du 20 au 25 mai inclusivement.

AVIS

Le Règlement et le Programme de l'Exposition générale que la Société nationale d'Horticulture doit tenir du 20 au 25 mai prochain ont été déjà insérés dans le *Journal* (cahier de janvier 1891, p. 5-22). Nous rappellerons seulement que cette Exposition aura lieu dans le Pavillon de la Ville, aux Champs-Élysées, et sur les terrains environnants.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ EN 1891.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3^e série, IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2^e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 12 MARS 1894.

PRÉSIDENCE DE **M. Joly (Ch.)**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et trois quarts. D'après le registre de présence, les Membres qui y assistent sont au nombre de cent quarante-cinq titulaires et dix-sept honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires, dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas rencontré d'opposition.

Il annonce que, dans sa séance de ce jour, le Conseil d'Administration a admis deux Dames patronnesses.

Il apprend enfin à la Compagnie que la Société vient d'éprouver des pertes malheureusement nombreuses par le décès de MM. Crapotte (Arnould), l'habile viticulteur de Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise); Fouillot, de Torcy (Seine-et-Marne), qui était Membre honoraire; Lecaron, marchand-grainier, à Paris; Le Guay (le baron Léon), sénateur, Membre honoraire; Lorient (Eugène-Léon), à Paris; Massicard, à Paris; et Thiriou (L.), à Paris.

M. le Président avertit que le local où sera tenue l'Exposition générale du mois de mai prochain est maintenant déterminé: ce sera le Pavillon de la Ville de Paris, aux Champs-Élysées, avec les terrains qui l'entourent, l'Administration municipale ayant bien voulu en faire la concession temporaire à la Société.

Les objets suivants ont été présentés pour être soumis à un examen spécial par les Comités compétents.

1° Par M. Chemin (Georges), maraîcher à Issy (Seine), 12 pieds de *Céleri-Rave* amélioré, qui pèsent chacun plus de 2 kilo-

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

grammes et qui doivent servir de porte-graines pour 1891. M. le Président du Comité de Culture potagère déclare que ces Céleris-Raves sont d'une beauté exceptionnelle; aussi demande-t-il, au nom de ce Comité, qu'il soit accordé, pour cette présentation, une prime de 1^{re} classe. Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

2° Par M. Duvillard, maraîcher à Arcueil (Seine), une botte de *Radis* de la variété Rouge rond hâtif, qui proviennent d'un semis fait sous châssis, le 14 février dernier et qui, dans ce court espace de temps, ont pris le développement qui les rend propres à être consommés. En raison de la rapide et bonne venue de ces Radis, il est décerné une prime de 3^e classe pour la présentation qui en a été faite; mais M. Duvillard renonce à recevoir cette récompense.

3° Par M. Mauvoisin, propriétaire et amateur à Boulogne (Seine), un lot de *Poires*, comprenant 4 spécimens de la variété Charles Cognée, 11 Olivier de Serres, 10 Doyenné d'hiver, 6 Passe-Grassane et 3 Bergamotte Espéren. Ces fruits sont tous beaux, mais le Comité d'Arboriculture fruitière a surtout distingué dans le nombre ceux de la variété Olivier de Serres, l'une des meilleures sortes de Poires d'hiver. M. Mauvoisin obtient, pour cette présentation, une prime de 1^{re} classe.

M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fruitière fait l'éloge de la variété Charles Cognée dont ce Comité recommande la culture.

4° Par M. Gorion, amateur, propriétaire à Epinay (Seine), des *Poires* Duchesse de Mouchy, qui lui valent une prime de 3^e classe.

M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fruitière rappelle que la variété Duchesse de Mouchy a été obtenue à Beauvais par M. Delaville.

5° Par M. Régnier père, horticulteur, avenue de Marigny, 44, à Fontenay-sous-Bois, un pied fleuri de *Calanthe Regnieri*, d'une variété nouvelle qu'il dédie à M. Mantin, amateur et connaisseur bien connu en matière d'Orchidées; la plante doit donc s'appeler *Calanthe Regnieri* var. *Mantiniana*. M. Régnier obtient, pour cette présentation, une prime de 2^e classe.

L'Orchidée dont il s'agit a été rapportée par M. Régnier père, de la Cochinchine, où elle croît sur les montagnes de Taï-Ninh. Les fleurs en sont larges de 5 centimètres, blanches avec le labelle coloré en rose vif, qui passe au plus beau pourpre dans toute la portion inférieure de celui-ci, ainsi qu'à la base et au milieu de ses trois lobes; en outre, les pétales sont marqués chacun, sur leur fond blanc, d'une bande médiane et de deux lignes latérales rouge-pourpre, lignes qui se reproduisent, mais très affaiblies sur les trois sépales. Dans une note remise par lui au Comité, M. Régnier décrit la marche qu'il suit pour la culture de cette plante, et grâce à laquelle il en obtient une belle floraison. Quand elle est déflourie, il en laisse sécher les pseudo-bulbes; puis, lorsqu'ils sont rentrés en végétation et que, pousse comprise, ils ont atteint environ 15 centimètres de hauteur, il les repote dans un mélange formé de parties égales de terre et de sphagnum. Après ce repotage, il ne donne de l'eau qu'au bout d'une dizaine de jours. C'est seulement pendant les mois de juillet et août que la plante exige des arrosements fréquents; il les modère ensuite, pendant les trois mois suivants, de manière à ce que la terre soit maintenue seulement fraîche; il les supprime enfin presque entièrement pendant les mois de décembre, janvier et février, après lesquels la plante est laissée tout à fait à sec. La floraison de cette élégante Orchidée dure près de trois mois et ses fleurs coupées se conservent en bon état pendant près d'un mois.

6° Par M. Régnier-Monet (L.), horticulteur, rue Émile-Roux, à Fontenay-sous-Bois (Seine), trois Orchidées, savoir: *Odontoglossum Rossi majus*, *Dendrobium nobile majus* et *D. Wardianum Lowi*, pour lesquelles il lui est accordé une prime de 3^e classe.

Ces plantes sont d'importation tellement récente que M. Régnier-Monet dit les avoir reçues jeudi dernier, 4 mars. Elles venaient, les deux *Dendrobium* de la Birmanie, et l'*Odontoglossum* de l'Amérique centrale. Or, les fleurs qu'on leur voit se sont développées pendant le voyage, dans les caisses qui les renfermaient.

7° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, un

lot de neuf Orchidées en fleurs, auxquels il a joint un pied de *Clivia miniata* de semis remarquable pour sa belle floraison. Les Orchidées qui composent ce lot sont : un *Cattleya Trianæi alba*, l'*Oncidium Pubes* et sa variété *elatum*, les *Odontoglossum triumphans*, *cirrhosum* et *crispum*, le *Cælogyne cristata Lemoniana*, le *Miltonia cuneata* et le *Zygopetalum crinitum*. Sur la demande du Comité de Floriculture, il est accordé à M. Dallé une prime de 2^e classe pour ses Orchidées, particulièrement pour le *Cattleya Trianæi alba*, qui est encore assez rare dans les collections, et une prime de 3^e classe pour le *Clivia*.

M. Dallé appelle l'attention de la Compagnie sur le *Miltonia cuneata* qu'il regarde comme très recommandable en raison de la facilité de sa culture et de l'abondance avec laquelle il donne des fleurs très bonnes pour le commerce des fleurs coupées. Sans doute le coloris de ces fleurs n'est pas très brillant; néanmoins elles paraissent fort jolies à la lumière. La plante les produit facilement à condition qu'on lui donne beaucoup d'humidité.

8^o Par M. Cornu (Maxime), professeur de Culture au Muséum d'Histoire naturelle, un pied en pot et fleuri du *Rhododendron yunnanense* FRANCHET et des rameaux fleuris du *Rhododendron davuricum* L., ainsi que du *Persica Davidiana* DCNE, représenté par deux variétés, l'une à fleurs blanches, l'autre à fleurs roses. Sur la proposition du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, une prime de 1^{re} classe est décernée pour cette intéressante présentation.

D'après une note dont M. Cornu a accompagné ses plantes, le *Rhododendron* nommé aujourd'hui *R. yunnanense* avait reçu d'abord le nom de *R. præcox*, qu'il justifiait par la hâtivité de sa floraison. Ce charmant arbuste, qui est abondamment florifère, a été trouvé, avec plusieurs autres espèces du même genre, dans la province chinoise du Yunnan, par le père Delavay, qui en avait envoyé des graines au Muséum d'Histoire naturelle. C'est de ces graines qu'est venu le pied placé en ce moment sous les yeux de la Compagnie. Ce pied a fleuri en serre froide, car malheureusement la plante n'est pas entièrement rustique sous le climat de Paris, non plus que les autres espèces du même genre qui ont été découvertes dans le Yunnan par ce missionnaire

français, à qui la science doit un grand nombre de découvertes d'un haut intérêt. Ces divers *Rhododendron* ont tous le même tempérament que ceux de l'Himalaya. Quant au *R. davuricum*, il est rustique; les fleurs qu'en présente M. Cornu (Max.) ont été coupées sur des pieds cultivés en pleine terre au Muséum, sans abri, et auxquels le long et rude hiver que nous achevons de traverser n'a pas causé de dommage. Cette espèce fleurit annuellement en grande abondance, dès que les grands froids ont pris fin, souvent même dès le mois de février, si l'hiver n'est pas rigoureux. Elle mérite donc de prendre dans les jardins une place plus large que celle qui lui a été donnée jusqu'à ce jour. On peut en dire autant du *Persica Davidiana* ou Pêcher de David, dont la floraison est très précoce également et qui, lui aussi, est rustique, puisque les pieds qui se trouvent au Muséum, en plein air et sans abri, n'ont nullement souffert, cette année. Toutefois, dit M. le Président du Comité, quelques personnes assurent que cette espèce a souffert du froid, dans d'autres localités.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Il est donné connaissance à la Compagnie d'une circulaire par laquelle la Société pomologique de France annonce qu'elle ouvre une enquête relative aux effets qu'ont pu produire sur les arbres fruitiers, dans les différentes parties de notre pays, les froids rigoureux et prolongés de cet hiver. En conséquence, cette Société invite ses Membres à lui signaler toutes les détériorations dues à l'action du froid qu'ils observent sur les arbres des diverses espèces et variétés fruitières. Ils voudront bien en faire l'objet d'un Rapport « aussi détaillé que possible, » dans lequel seront aussi indiquées les conditions de sol, d'exposition et de climat dans lesquelles se sont produits les faits constatés par eux. Ce Rapport devra être adressé au siège de la Société pomologique, à Lyon, place Sathonay, 3; tous ceux de ces documents qui parviendront au Secrétariat-général seront les éléments d'un travail d'ensemble qui sera publié dans le Journal de la Société pomologique.

Comme pièces de la correspondance imprimée sont signalées les suivantes :

1° Les programmes des Expositions horticoles qui auront lieu : à Liège (Belgique), au Casino Grétry, les 19, 20 et 21 avril prochain; à Bourg, à l'occasion du Concours régional agricole, les 23, 24 et 25 mai prochain; au Raincy, les 13, 14 et 15 septembre 1891. 2° Le Rapport du Jury international de l'Exposition universelle de 1889 qui traite des œuvres d'art formant le groupe 1 et rentrant dans les classes 1 à 5 bis (un vol. gr. in-8 de 248 pages. Paris, 1890). Ce volume est envoyé par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies.

A la suite de la correspondance imprimée, M. P. Duchartre présente, de la part de M^{me} Hervé-Mangon, Dame patronnesse de la Société, un volume intitulé : *Résumé des observations météorologiques faites par M. HERVÉ-MANGON, à Brécourt (Manche), de 1868 à 1889, par M. TH. MOUREAUX* (1 in-4 de 44 pages, avec 1 plan. en couleur et 14 fig. dans le texte. Paris, 1891). Il rappelle les nombreux et importants services que le regretté M. Hervé-Mangon a rendus à la météorologie tant par son influence que par ses propres œuvres. Non content d'avoir puissamment contribué à la création du Bureau central météorologique et de prendre une part active aux travaux de la Société météorologique, dont il fut trois fois Président, ce savant éminent, qui était en même temps un ingénieur de premier ordre, imagina et construisit lui-même divers instruments destinés à constater et enregistrer la marche de divers phénomènes atmosphériques, particulièrement la vitesse du vent et les particularités des chutes de pluie. Il fonda même, sur sa propriété de Brécourt, en Normandie, en 1868, un observatoire météorologique auquel il donna peu à peu un grand développement et dans lequel il institua, dès sa création, une série régulière d'observations qui, depuis cette époque, n'ont pas été interrompues et qui, depuis la mort de leur auteur et directeur, sont et seront continuées, grâce au bon vouloir éclairé de M^{me} Hervé-Mangon. Le volume présenté aujourd'hui à la Société renferme une vue de cet observatoire, au centre duquel s'élève une haute construction en charpente de fer, sorte de tour à dix étages, qui porte les appareils destinés à montrer et à mesurer la direction ainsi que la vitesse du vent. De nombreuses constructions moins

importantes y sont, en outre, disséminées sur une surface gazonnée et renferment ou abritent les divers instruments destinés aux observations barométriques, thermométriques, actinométriques, etc. Les phénomènes atmosphériques ont une trop puissante influence sur la végétation pour que tous ceux qui s'occupent de culture ne portent pas un vif intérêt aux travaux qui ont pour objet de les reconnaître et d'en mesurer l'énergie. La Société nationale d'Horticulture ne peut donc qu'applaudir à la publication faite par les soins de M^{me} Hervé-Mangon de la longue série des observations météorologiques dues à son regretté mari.

M. L. Lhérault dépose sur le bureau plusieurs exemplaires du nouveau Catalogue de ses cultures d'Argenteuil, consistant essentiellement en Asperges, Figuiers, Fraisiers, etc.

A ce propos, il dit que beaucoup de personnes sont convaincues que les grands froids nuisent aux Asperges. Or, il est certain que c'est là une erreur. La preuve en est que, sur le territoire d'Argenteuil où la culture de l'Asperge a un grand développement, il ne paraît pas qu'on ait constaté le moindre dégât causé par les gelées de cet hiver. Il ajoute que le moment est maintenant arrivé de déchausser ces plantes et que, au premier beau temps, il conviendra de les butter.

M. le Secrétaire-général avertit que, selon la décision qui a été prise aujourd'hui par le Conseil d'Administration, il y aura, cette année, quatre Concours pour les *Cypripedium* à chacun desquels sera joint un Concours distinct pour les autres Orchidées; des médailles d'argent et de bronze seront mises à la disposition des juges de ces Concours.

M. P. Chappellier met sous les yeux de ses collègues plusieurs pieds de *Crocus* parfaitement fleuris, dont les uns appartiennent au *C. luteus* vulgairement nommé Grand jaune, tandis que les autres sont issus d'un semis fait en Hollande. Ces plantes ont été cultivées en pleine terre et en plein air, sans abri. Elles n'ont cependant souffert en rien du froid. Au moment où l'on s'occupe à relever les effets plus ou moins fâcheux qui ont été produits sur les végétaux par cet hiver, la parfaite rusticité des *Crocus* printaniers est bonne à constater. Sans doute les Safrans rustiques viennent naturellement sur des montagnes; mais ce n'est

certainement pas cette origine qui explique, à elle seule, leur rusticité. On sait, en effet, que beaucoup de plantes alpines se montrent plus ou moins sensibles au froid, quand elles sont cultivées à une faible altitude où leur manque l'abri de la neige qui les protège toujours dans leur station naturelle. Non seulement ces Safrans ont très bien résisté au froid, mais encore leurs graines tombées à terre en automne ont parfaitement germé, n'étant même pas enterrées. Malheureusement les espèces automnales du même genre n'ont pas montré la même rusticité. Ainsi le Safran ordinaire ou *Crocus sativus*, qui est l'objet de cultures étendues dans le Gâtinais, a plus ou moins souffert des gelées dans ce pays. Ce fait est d'autant plus regrettable qu'il est absolument impossible de réparer le dommage éprouvé par les cultures de cette plante comme on peut le faire pour la généralité des végétaux de la grande culture. Si des semis de céréales, par exemple, ont été détruits par le froid, on peut trouver de la semence qui permette d'en faire de nouveaux. Il n'en est pas de même pour le Safran dont on n'a jamais d'oignons en réserve. Un hectare exige 1,500,000 oignons pour sa plantation. Il faut donc plusieurs plantations partielles, et par suite plusieurs années, pour compléter ce nombre à l'aide des caïeux qui peuvent provenir des oignons restés sains et saufs et de ceux qu'on pourra obtenir à chaque récolte. On voit par là combien est sérieux le dommage qu'ont éprouvé, cet hiver, les cultures de Safran du Gâtinais.

Il est fait dépôt sur le bureau d'une note intitulée : Observations sur le *Freesia refracta*, par M. P. DUCHARTRE.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à trois heures et trois quarts.

SÉANCE DU 26 MARS 1891.

PRÉSIDENCE DE M. **Jolibois**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte vers trois heures. D'après le registre de présence, on y compte cent trente-deux Membres titulaires et vingt et un Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de onze nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés à la dernière séance, et dont la présentation n'a pas rencontré d'opposition.

Il annonce ensuite que la Société vient d'éprouver une perte douloureuse par le décès de M. Fezaie, horticulteur à Fougères (Ille-et-Vilaine), qui était Membre titulaire depuis l'année 1874.

Les objets suivants ont été présentés pour être soumis à l'examen des Comités.

1° Par M. Chemin (Georges), horticulteur-maratcher, à Issy (Seine), boulevard de la Gare, deux grandes corbeilles de *Laitue* Gotte, de deux variétés, l'une à graines blanches, l'autre à graines noires. Ces Laitues ont été plantées sur couche, le 20 février dernier et on voit, comme le fait remarquer M. le Président du Comité de Culture potagère, qu'elles ont pris un magnifique développement malgré la rigueur de la saison. — Une prime de 1^{re} classe est accordée à M. Chemin pour cette présentation.

2° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, place de la Madeleine, à Paris, une collection de tubercules qu'il a reçus hier de la Martinique et qui appartiennent à huit espèces ou variétés différentes, savoir: des tubercules d'Igname (*Dioscorea alata* L.) de deux sortes, dont l'une est désignée, à la Martinique, sous le nom de Couscouche; des tubercules-bulbilles du *Dioscorea bulbifera* L. ou Igname bulbifère, qui viennent à l'aisselle des feuilles de cette espèce et qui, pour ce motif, sont appelées vulgairement Pommes en l'air; des *Patates* roses; des rhizomes de Gingembre (*Zingiber officinale* Rosc.), et de *Chou caraïbe* ou Malanga; des racines de Manioc doux ou Camanioc (*Manihot Aipi* POHL); enfin des tubercules présentés comme appartenant

au *Maranta juncea* et qui offrent cette organisation remarquable que d'un rhizome d'un fort volume partent des racines entremêlées sans ordre aux racines normales et qui sont terminées chacune par un tubercule ovoïde, de la grosseur d'une noix ordinaire. Ces tubercules sont très bons à manger après avoir été simplement cuits dans l'eau. — Une prime de 2^e classe est accordée à M. Hédiard pour cette présentation.

M. Hédiard donne de vive voix quelques renseignements sur les tubercules et racines qu'il a mis sous les yeux de ses collègues. Il insiste principalement sur l'intérêt qu'il y aurait à essayer la culture en Algérie de celles d'entre les plantes dont ils proviennent pour lesquelles le climat de l'Afrique septentrionale serait suffisamment chaud, et il cite comme ayant été déjà introduite dans notre colonie africaine la Patate rose de la Martinique qui y vient bien. Il fait observer toutefois que, quant au Manioc doux, en supposant que le climat algérien pût lui convenir, il serait probablement difficile de l'importer pour le cultiver, par ce motif qu'il est très sujet à pourrir pendant le transport.

3^o Par M. Bertaut, cultivateur à Rosny-sous-Bois (Seine), une corbeille contenant quatorze *Pommes* de Calville blanc, pour la présentation desquelles il lui est décerné une prime de 1^{re} classe à laquelle le Comité d'Arboriculture fruitière joint ses félicitations.

M. le Président du Comité d'Arboriculture fruitière dit que la rare beauté des Pommes présentées par M. Bertaut ne peut être obtenue qu'au prix de soins de tous les instants donnés aux arbres pendant le cours de leur végétation, et que ces soins cet habile arboriculteur les donne à ses arbres avec autant d'intelligence que d'assuidité; aussi voit-on que les résultats auxquels il arrive sont des plus remarquables.

4^o Par M. Bleu (A.), Secrétaire général de la Société, un pied fleuri d'un *Cypripedium* hybride qu'il nomme *C. Spicero-villosum* (*Lathamianum* des Anglais) et pour la présentation duquel il obtient une prime de 1^{re} classe.

Dans une note dont il a accompagné sa plante, M. Bleu apprend que son élégant hybride a été obtenu par lui grâce à la fécondation du *Cypripedium Spicerianum* opérée avec le pollen du

C. villosum, espèces dont la première est originaire de l'Assam, tandis que la dernière nous est venue de Moulmein. Les graines auxquelles ce croisement a donné naissance ont été recueillies au mois de février 1886, et le semis en a été fait immédiatement. On voit que la floraison des plantes issues de ces graines a lieu cinq années à partir du semis qui en a été fait, par conséquent moins de cinq années à partir de la germination. L'hybride tient à peu près également des caractères de ses deux parents; toutefois une circonstance avantageuse qu'il est bon de faire ressortir, c'est qu'il a pris de sa mère, le *C. Spicerianum*, l'excellent maintien par lequel elle se distingue.

5° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre Charron, à Paris, un lot de cinq Orchidées fleuries. Ce sont les suivantes : *Lælia anceps* var. *Percivaliana*, *Phalænopsis grandiflora*, *Cypripedium villosum*, *Oncidium Sarcodes* et sa variété *grandiflorum*. M. Dallé fait observer que cette variété est une plante très vigoureuse, qui l'emporte sur le type de l'espèce parce que, dans ses fleurs, la couleur jaune est plus brillante et les macules sont d'une teinte plus vive. Elle se distingue, d'un autre côté, par le développement plus grand de ses pseudobulbes. — Sur la proposition du Comité de Floriculture, il est accordé à M. Dallé une prime de 2^e classe pour l'ensemble de sa présentation.

6° Par M. Maron, jardinier-chef au château de Saint-Germain les-Corbeil (Seine-et-Oise), une très jolie potée d'*Odontoglossum roseum* qui lui vaut une prime de 3^e classe.

M. Maron apprend à ses collègues qu'il a cultivé avec succès cette charmante Orchidée dans la partie froide d'une serre consacrée spécialement aux *Cattleya*, partie dans laquelle la température moyenne est de 12 degrés C.

7° Par M. Régnier (A.), horticulteur, avenue Marigny, à Fontenay-sous-Bois (Seine), un pied du *Calanthe Regnieri*, qu'il regarde comme une variété nouvelle à laquelle il donne le nom de *Calanthe Regnieri Augusti*. — Le Comité de Floriculture, tout en adressant ses remerciements à M. Régnier pour cette présentation, l'engage à lui présenter de nouveau cette Orchidée quand elle aura pris un développement plus grand que celui auquel elle est arrivée en ce moment.

Dans une note qu'il a déposée en même temps que sa plante, M. Régnier dit qu'il a trouvé celle-ci dans les montagnes du Siam. Elle se distingue du type de l'espèce, sous le rapport des organes végétatifs, parce que ses pseudobulbes ont toujours la même forme et que ses feuilles plus petites ne dépassent jamais 0^m,40 à 0^m,45 de longueur; quant à la couleur de ses fleurs, elle est toujours beaucoup plus foncée que dans le *Calanthe Regnieri* type. Il ajoute que, dans l'Indo-Chine, diverses montagnes présentent des *Calanthe* différents. Ainsi il a trouvé le vrai *Calanthe Regnieri* sur les montagnes des Moïs, sa variété sur celles du Siam, le *C. Mantini* sur celles de Tai-Ninh, etc.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Comme pièce de correspondance manuscrite, il est donné lecture d'une lettre adressée à M. le Président de la Société nationale d'Horticulture par M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies. M. le Ministre écrit que, ayant reçu de M. Roquebert, employé aux travaux du canal de Panama, une lettre renfermant une proposition qui peut intéresser nos Horticulteurs, il en transmet une copie à la Société dans la pensée que la Compagnie a « toute compétence pour apprécier la valeur de « l'offre faite par M. Roquebert et pour la communiquer, s'il y a « lieu, aux Horticulteurs intéressés ». Or, M. Roquebert écrit que, pour les études relatives au lac intérieur de l'isthme de Panama, il a dû pénétrer jusqu'à 20 milles dans le pays, et qu'il a été conduit ainsi à en explorer des parties qui étaient entièrement inconnues. Là, il a trouvé des Orchidées d'une rare beauté et très variées. Ces plantes étant aujourd'hui très appréciées de tous les amateurs, il pense que quelque Horticulteur parisien pourrait être disposé à se mettre en rapport avec lui pour qu'il lui en fit des envois. Dans ce cas, il se rendrait dans les hautes régions et remonterait, pour en recueillir, vers les sources de cinq ou six rivières qui vont se jeter dans le Rio Chagre (1).

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, l'un de

(1) L'adresse est : M. Roquebert, employé, section de Tavernilla, Isthme de Panama.

MM. les Secrétaires signale les suivantes : 1° une circulaire annonçant que, « sur l'initiative du Ministre de l'Agriculture et « du Conseil général de la Seine-Inférieure, il vient d'être créé, « à Rouen, un Laboratoire régional d'Entomologie agricole des- « tiné à donner aux agriculteurs et horticulteurs des renseigne- « ments pratiques au sujet des insectes dont ils ont à subir les « dégâts. Il suffit à tout cultivateur de porter au syndicat ou à « la Société dont il fait partie quelques-uns des insectes qui « ravagent ses récoltes. Le syndicat ou la Société expédie par la « poste les insectes en question au Laboratoire régional d'Ento- « mologie agricole, qui tout aussitôt envoie, non seulement la « détermination de l'insecte, mais encore un Rapport complet « sur son genre de vie, ainsi que sur les moyens pratiques de le « détruire... Les Sociétés d'Agriculture, d'Horticulture et les « syndicats agricoles peuvent s'abonner au Laboratoire moyen- « nant une somme de 50 francs par an... »; 2° une brochure en italien contenant le Compte rendu d'une Exposition spéciale qui a été ouverte à Naples, le 15 mars 1890, particulièrement pour les plantes bulbeuses et les Camellias, par le D^r François DE ROSA, Vice-Président de la Société d'Horticulture de Naples (in-8 de 23 pages. Naples, 1891); 3° *Considérations sur le polymorphisme de quelques espèces du genre Bupleurum*, par le D^r SAINT-LAGER (Broch. in-8 de 24 pages. Paris, 1891); 4° *Annuaire pour 1891 de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale* (1 vol. in-32 de 158 pages. Paris, 1891); 5° *Extraits des Rapports des Délégués envoyés à l'Exposition universelle de 1889*; Société horticole du Loiret (Broch. in-8 de 43 pages. Orléans, 1891).

Il est fait dépôt sur le bureau d'une *Note sur la Lunaire, sa culture et son emploi dans les garnitures*, par M. DUCERF, jardinier-chef au château de Francport.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à trois heures et trois quarts.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 12 MARS 1891.

MM.

1. CHAURIN (Eugène), jardinier, rue Saint-Denis, 9, à Paris, présenté par M. Potier.
2. GABRIEL (Raymond), quai de la Mégisserie, 2, à Paris, présenté par MM. J.-B. Weber et Delahaye.
3. GRIMOUX (Romain), arboriculteur, à Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise), présenté par MM. G. Malet et David.

DAMES PATRONNESSES

1. AMAIL (M^{me} V^e), avenue Ledru-Rollin, 7, à Paris, présentée par MM. Mussat et A. Bleu.
2. FAUCHEUR (M^{me}), rue de Lancry, 14, à Paris, présentée par MM. Mussat et A. Bleu.

SÉANCE DU 26 MARS 1891.

MM.

1. BARRET (Ulysse), métreur, rue Caumartin, 72, à Paris, présenté par MM. Lange et Méry.
2. CHEVREAU (Léon), ancien député, rue de la Baume, 6, à Paris, présenté par MM. Huard et Bleu.
3. CRAPOTTE (Henri), viticulteur, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise), présenté par MM. Remy père, Jourdain père et Bleu.
4. DULAC (Ferdinand), rue de Rome, 35, à Paris et rue du Cap, 10, à Créteil (Seine), présenté par MM. Huard et Houdart.
5. FEYDEAU (Louis-Emile de), Président de la Société d'Horticulture de la Vienne, rue du Souci, 6, à Poitiers (Vienne), présenté par MM. Huard et Duchartre (H.).
6. GEIBEL (Anatole), ingénieur civil, rue de Bassano, 34, à Paris, présenté par MM. R. Jolibois et Main.
7. GILSON, propriétaire, Villa des Tilleuls, à Chaumes (Seine-et-Marne), présenté par MM. R. Jolibois et Delchevalerie.
8. GROSEIL (Jules), grande fabrique de treillages, échelles et rustiques, boulevard de Grenelle, 134, à Paris, présenté par MM. Lange et Méry.
9. ILDEF (J.), boulevard de Grenelle, 115, à Paris, présenté par MM. Lange et Méry.
10. LAGACHE (Georges), confiseur, rue des Petits-Champs, 1, à Paris, présenté par M. Bleu.

44. RAGOT (Jules), directeur-administrateur de la sucrerie, à Villenoy près Meaux (Seine-et-Marne), présenté par MM. Arnould-Baldard et Margueritte-Lucy.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

MOIS DE JANVIER, FÉVRIER ET MARS 1891.

- Agriculture (L')*, nos 1 à 13. Paris; feuille in-2.
- Algérie agricole (L')*. Bulletin de la Colonisation, Agriculture, Viticulture, Horticulture, Economie rurale, nos 49 à 54. Alger; in-4.
- Annales de la Société d'Agriculture du département de la Gironde*, 45^e année. Bordeaux; in-4.
- Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du département de la Charente*, nos de décembre 1890, janvier 1891. Angoulême; in-8.
- Annales de la Société d'Émulation, Agriculture, Sciences, Lettres et Arts de l'Ain*, octobre, novembre, décembre 1890. Bourg; in-8.
- Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne*, année 1890. Toulouse; in-8.
- Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne*, n^o 54. Chaumont; in-8.
- Annales de la Société d'Horticulture de l'Allier*, n^o 11, année 1890. Moulins; in-8.
- Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault*, nos 4, 5 et 6. Montpellier; in-8.
- Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube*, nos 20 et 21. Troyes; in-8.
- Annales du commerce extérieur*, année 1891, 1^{er} et 2^e fascicules. Paris; in-4.
- Annuaire statistique de la France*, année 1890. Paris; in-8.
- Apiculteur (L')*, Journal des cultivateurs d'Abeilles, nos de janvier, février, mars 1891. Paris; in-8.
- Bericht der Königlichen Lehranstalt für Obst- und Weinbau* (Rapport de l'École d'Arboriculture et de Viticulture, à Geisenheim-sur-Rhin, pour 1889-1890, par M. R. GOETHE). Wiesbaden; 1891; in-8 de 84 pages.
- Boletim da Sociedade Broteriana* (Bulletin de la Société Brotérienne, rédigé par M. J.-A. HENRIQUES, fasc. 2 de 1890). Coïmbre; in-8.

- Bourse horticole (La)*, Journal d'Annonces horticoles et d'Industrie concernant l'Horticulture, n° 8, année 1891. Roanne; feuille in-2.
- Bulletin de la Société botanique de France*, t. XXXVII, Revue bibliographique D et t. XXXVIII, Comptes rendus des séances I. Paris; in-8.
- Bulletin de la Société centrale d'Agriculture et des Comices agricoles du département de l'Hérault*, 3^e et 4^e trimestres de 1890. Montpellier; in-8.
- Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de Nancy*, n° 6, année 1890. Nancy; in-8.
- Bulletin de la Société centrale d'Horticulture des Ardennes*, n° 40, année 1891. Charleville; in-8.
- Bulletin de la Société centrale d'Horticulture du département de Seine-Inférieure*, 3^e cahier de 1890. Rouen; in-8.
- Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement d'Autun*, n° 4, janvier et mars 1891. Autun; in-8.
- Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, nos 10, 11 et 12, année 1890. Boulogne-sur-Mer; in-8.
- Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Pontoise*, 1^{er} trimestre de 1891. Pontoise; in-8.
- Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny*, nos 10 et 11, année 1890. Poligny; in-8.
- Bulletin de la Société d'Économie politique*, n° 3, année 1890. Paris, in-8.
- Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale*, nos 60, année 1890 et 61, 62 et 63, année 1891. Paris; in-4^o.
- Bulletin de la Société des Agriculteurs de France*, nos 1 à 6, année 1891. Paris; in-8, et *Comptes rendus des travaux de la Société des Agriculteurs de France*, 1^{er}, 2^e et 3^e fascicules, année 1891. Paris; in-8.
- Bulletin de la Société de Géographie*, 3^e et 4^e trimestres, année 1890. Paris; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais*, année 1890. Beauvais; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture des Deux-Sèvres*, 4^e trimestre de 1890. Niort; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Bougival*, janvier à décembre 1890. Saint-Germain-en-Laye; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne*, n° 30, année 1890, nos 31 et 32, année 1891. Compiègne; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Douai*, n° 10, année 1890, nos 1 et 2, année 1891. Douai; in-4.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte*, 3^e et 4^e trimestres de 1890. Fontenay-le-Comte; in-8.

- Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève*, 1^{re}, 2^e et 3^e livraison, année 1891. Genève; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Clermont*, nos 7 et 8, année 1891. Clermont; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Coulommiers*, n^o 87, année 1890. Coulommiers; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement d'Etampes*, année 1890. Etampes; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Meaux*, n^o 6, 52^e année et n^o 1, 53^e année. Meaux; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Mirecourt*, n^o 30, année 1890. Mirecourt; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis*, n^o 24, année 1890 et nos 1 et 2, année 1891. Senlis; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Valenciennes*, octobre, novembre et décembre 1890. Anzin; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe*, 4^e trimestre de 1890. Le Mans; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Orne*, 2^e trimestre de 1890. Alençon; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Mâcon*, années 1888 et 1889. Mâcon; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Nogent-sur-Seine*, n^o 24, année 1891. Nogent-sur-Seine, in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Picardie*, septembre, octobre, novembre et décembre 1890, janvier et février 1891. Amiens; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye*, juillet à décembre 1890. Saint-Germain-en-Laye; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret*, nos 7 et 8, année 1890. Orléans; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture du canton de Dammartin*, n^o 11, année 1890, Dammartin; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture du Doubs*, nos 1 et 3, année 1891. Saint-Vit; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges*, n^o 82, année 1890, et n^o 83, année 1891. Epinal; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir*, n^o 24, année 1890 et nos 1, 2 et 3, année 1891. Chartres; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture du Puy-de-Dôme*, 4^e trimestre de 1890. Clermont-Ferrand; in-8.
- Bulletin de la Société de Viticulture et d'Horticulture d'Arbois*, n^o 4. Arbois; in-8.

- Bulletin de la Société de Viticulture, Horticulture et Sylviculture de l'arrondissement de Reims*, nos 2 et 3. Reims; in-8.
- Bulletin de la Société horticole du Loiret*, tome IV, n° 2, 2^e trimestre de 1890. Orléans; in-8.
- Bulletin de la Société libre d'Émulation du Commerce et de l'Industrie*, années 1889 et 1890. Rouen; in-8.
- Bulletin de la Société Philomatique de Paris*, n° 4, année 1890 Paris; in-8.
- Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Chantilly*, 4^e trimestre de 1890. Senlis; in-8.
- Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Vincennes*, 3^e et 4^e trimestres de 1890. Vincennes; in-8.
- Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Vitry-sur-Seine*, année 1890. Paris; in-8.
- Bulletin des séances de la Société nationale d'Agriculture de France*, nos 9 et 10, année 1890, n° 1, année 1891. Paris; in-8.
- Bulletin, Documents officiels*, Statistique, Rapports, Comptes rendus de missions en France et à l'étranger, n° 8, année 1890. Paris; in-8.
- Bulletin du Cercle horticole du Nord*, n° 12, année 1890, et nos 1 et 2, année 1891. Lille; in-8.
- Bulletin du Syndicat agricole de l'arrondissement de Meaux*, nos 1, 2 et 3, année 1891. Meaux; in-8.
- Bulletin du Syndicat des Viticulteurs de France*, nos 7, 8 et 9, année 1891. Paris; in-8.
- Bulletin d'Horticulture et de Viticulture d'Epernay*, janvier, février et mars 1891. Epernay; in-8.
- Bulletin international de l'Académie des Sciences de Cracovie*, décembre 1890, janvier et février 1891. Cracovie; in-8.
- Bulletin-Journal de la Société d'Agriculture de l'Allier*, n° 12, année 1890, nos 1 et 2 de 1891. Moulins; in-8.
- Bulletin-Journal, Organe mensuel de la Société et des Comices du département des Alpes-Maritimes*, nos 1, 2 et 3, année 1891. Nice; in-8.
- Bulletin mensuel de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes*, nos 133, 134, 135. Mantes; in-8.
- Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture et de Botanique de l'arrondissement du Havre*, 4^e trimestre de 1890. Havre; in-8.
- Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture et de Petite Culture de Soissons*, décembre 1890, janvier et février 1891. Soissons; in-8.
- Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture pratique du Rhône*, n° 12, année 1890 et n° 1, année 1891. Lyon; in-8.
- Bulletin mensuel du Cercle horticole de Roubaix*, n° 12, année 1890, et nos 1 et 2, année 1891. Roubaix; in-8.

- Bullettino della R. Società toscana di Orticoltura* (Bulletin de la Société R. toscane d'Horticulture, cahiers de décembre 1890, janvier, février et mars 1891). Florence ; in-8.
- Bulletin officiel du Syndicat de défense contre le Phylloxéra*, nos 37, 38, 39 et 40, année 1890. Alger ; in-8.
- Bulletin trimestriel de la Société botanique de Lyon*, n° 4, année 1889. Lyon ; in-4.
- Bulletin trimestriel de la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Cannes et de l'arrondissement de Grasse*, n° 17, décembre 1890. Cannes ; in-8.
- Bulletin trimestriel de la Société d'Horticulture de Sedan*, n° 2, année 1890. Sedan ; in-8.
- Chronique horticole*, journal mensuel de la Société d'Horticulture pratique de l'Ain, nos 1, 2 et 3, année 1891. Bourges ; in-8.
- Compte rendu des travaux de la Société centrale d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine*, pendant l'année 1890. Rennes ; in-8.
- Compte rendu sommaire des séances de la Société philomathique de Paris*, n° 5, année 1890 et nos 6, 7, 8, 9 et 10, année 1891. Lille ; in-8.
- Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, n° 26, année 1890, et nos 1 à 12, de 1891. Paris ; in-4.
- Comptes rendus hebdomadaires des séances de la Société de Biologie*, n° 2, année 1891. Paris ; in-8.
- Concours régional*, ville de Pau, mai 1891. Pau ; in-8.
- Enquête sur les cépages américains*, Rapport de M. le vicomte de Saint-Pol. Paris, 1891 ; in-8.
- France agricole (La)*, Journal des Syndicats agricoles, nos 1 à 13, année 1891. Paris ; in-4.
- Garden and Forest* (Jardin et Forêt, Journal d'Horticulture, de paysage, d'art et de Viticulture, cahiers des 24 et 31 décembre 1890, 7, 14, 21, 28 janvier, 4, 11, 18, 25 février, 4 et 11 mars 1891). New-York ; in-4.
- Gartenflora* (Flore des jardins, journal d'Horticulture et de Botanique édité par le professeur Dr L. WITTMACK, cahiers des 1 et 15 janvier, 1 et 15 février, 1 et 15 mars 1891). Berlin ; in-8.
- Het nederlandsche Tuinbouwblad* (La Gazette horticole néerlandaise, organe de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, rédacteur en chef M. Hugo de VRIES, n° 52 de 1890, 1 à 13 de 1891 avec un numéro supplémentaire. Amsterdam ; in-4.
- Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, tomes III et V, 22^e et 23^e fascicules, 1890. Paris ; in-4.
- Horticulteur chalonnais* (l'), bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Chalon-sur-Saône, janvier, février, mars 1891. Chalon-sur-Saône ; in-4.

Horticulture belge, année 1891. Versailles ; 1891.

Horticulture (L') pour tous, n° 1, janvier 1891. Orléans ; in-8.

Illustrierte Monatshefte für die Gesamt-Interessen des Gartenbaues (Bulletin mensuel illustré pour tous les intérêts de l'Horticulture, organe de la Société bavaroise horticole de Munich, cahiers de février et mars 1891). Munich ; in-8.

Index seminum horti regii botanici panormitani (Liste des graines du Jardin royal botanique de Palerme qui sont offertes pour échanges ; par M. Aug. TODARO). Palerme ; in-4 de 27 pages.

Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le midi de la France, novembre et décembre 1890, janvier 1891. Toulouse ; in-8.

Journal de l'Agriculture, n° 1173, 1890 et nos 1174 à 1198, 1891. Paris ; in-8.

Journal de la Société de Statistique de Paris, nos 1, 2 et 3, année 1891. Nancy ; in-8.

Journal de la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise, nos 7 à 12, année 1890. Versailles ; in-8.

Journal de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France, nos 1, 2 et 3, année 1891. Lille ; in-8.

Journal des campagnes, journal d'Agriculture progressive et d'Industrie agricole, nos 1 à 13, année 1891. Paris ; in-8.

Journal des Roses, nos 2 et 3, année 1891. Melun ; in-8.

Journal of the Royal Horticultural Society (Journal de la Société royale d'Horticulture édité par MM. MORRIS et WILKS (W.), XII, 3^e partie). Londres ; in-8.

Lyon-horticole, revue bi-mensuelle d'Horticulture, n° 24, année 1890, nos 1, 2, 3, 4 et 5, année 1891. Lyon ; in-8.

Maandblad van de Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw in Limburg (Bulletin mensuel de la Société pour le progrès de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le Limbourg, nos de décembre 1890, janvier et février 1891). Maestricht ; in-8.

Maison de campagne (La), journal horticole et agricole illustré, nos 1 à 6, année 1891. Bergerac ; in-4.

Maitre-Jacques, Journal de la Société d'Agriculture du département des Deux-Sèvres, n° 12, année 1890, n° 1, année 1891. Niort ; in-8.

Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, t. IV, année 1890. Angers ; in-8.

Monatschrift des Gartenbauvereins zu Darmstadt (Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Darmstadt, numéros de janvier, février et mars 1891). Darmstadt ; in-8.

Moniteur d'Horticulture, nos 1 à 6, 1891. Paris ; in-4.

Musée (Le), bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise), n° 4, janvier 1891. Clermont (Oise) ; in-8.

- Nouvelles Annales de la Société d'Horticulture de la Gironde*, octobre, novembre et décembre 1890. Bordeaux ; in-8.
- Orchidophile (L)*, *Journal des amateurs d'Orchidées*, novembre et décembre 1890, janvier et février 1891. Paris ; in-8.
- Pomologie française*, Bulletin de la Société pomologique de France, nos 1 et 2, année 1891. Lyon ; in-8.
- Provence agricole et horticole*, n° 12, année 1890, nos 13 et 14, année 1891. Toulon ; in-8.
- Revue des Sciences naturelles appliquées*, nos 1 à 6, année 1891. Paris ; in-8.
- Revue des Sciences naturelles de l'Ouest*, n° 1, année 1891. Paris, in-8.
- Revue horticole des Bouches-du-Rhône*, journal des travaux de la Société d'Horticulture et de Botanique de Marseille, nos 437, année 1890, 438 et 439, année 1891. Marseille ; in-8.
- Revue horticole, Journal d'Horticulture pratique*, nos 1 à 6 de 1891. Orléans ; in-8.
- Rivista agricola romana* (Revue agricole romaine, publication mensuelle du Comice agricole de Rome, organe des Sociétés horticole et colombophile romaines, cahiers de décembre 1890 et janvier 1891). Rome ; in-8.
- Royal Gardens, Kew. Bulletin of miscellaneous information* (Jardins royaux de Kew. Bulletin d'informations diverses, cahiers de janvier et février 1891, avec un cahier supplémentaire). Londres ; in-8.
- Sempervirens, geillustreerd Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland* (Sempervirens, feuille hebdomadaire illustrée d'Horticulture dans les Pays-Bas, cahiers 1 à 13 de 1891). Amsterdam ; gr. in-8.
- Société d'Agriculture de Melun, Bulletin mensuel*, n° 1. Melun ; in-8.
- Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale*, n° 19, année 1890, nos 1, 2, 3 et 4, année 1891. Paris ; in-8.
- Société de Géographie. Compte rendu des séances*, nos 16 et 17, année 1890, nos 1 à 6, année 1891. Paris ; in-8.
- Société d'Horticulture, d'Agriculture et de Botanique du canton de Montmorency*, 4^e trimestre de 1890. Montmorency ; in-8.
- Société d'Horticulture de Villemonble*, 2^e trimestre de 1890. Corbeil ; in-8.
- Société d'Horticulture et de Viticulture des Basses-Pyrénées*, n° 10. Pau ; in-8.
- Société horticole Dauphinoise, Bulletin mensuel*, février et mars 1891. Grenoble ; in-8.
- Société horticole et botanique de l'arrondissement de Melun*, 3^e et 4^e trimestres de 1890. Melun ; in-8.

- Société horticole, viticole et forestière de Sens (Yonne)*, n° 24, année 1891. Sens ; in-8.
- Société philomathique de Paris, Table générale par noms d'auteurs, de 1836 à 1888*. Paris ; in-8, 1890.
- Sud-Est (Le)*, journal agricole, viticole et horticole, nos 1, 2, 3, 4 et 5, année 1891 et supplément. Grenoble ; in-8.
- Syndicat horticole (Le)*, nos 7, 8, 9 et 10, année 1891. Paris ; in-8.
- The Garden, a weekly illustrated Journal of Horticulture and Arboriculture* (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et d'Arboriculture, 3, 10, 17, 24, 31 janvier, 7, 14, 21, 28 février, 7, 14, 21, 28 mars 1891). Londres ; in-4.
- The Gardeners' Chronicle* (La Chronique des jardiniers fondée en 1841, 3, 10, 17, 24, 31 janvier, 7, 14, 21, 28 février, 7, 14, 21, 28 mars 1891). Londres ; in-4.
- Union latine*, Bulletin de la Société franco-hispano-portugaise de Toulouse, nos 3 et 4, année 1890. Toulouse ; in-8.
- Vestnik Sadovodstva, Plodovodstva i Ogorodnitchestva* (Messager de l'Agriculture, de l'Arboriculture et de l'Horticulture, cahiers de janvier, février, mars 1891). Saint-Pétersbourg ; in-8.
- Vie champêtre (La)*, Journal des fermes et des châteaux, nos 3, 4, 5 et 11, année 1891. Mayenne ; in-4.
- Vigneron champenois, Viticulture, Agriculture, Horticulture, Commerce et Industrie*, décembre 1890. Reims ; in-12.
- Wiener illustrirte Garten-Zeitung* (Gazette horticole illustrée de Vienne, organe de la Société d'Horticulture de Vienne, cahiers de janvier, février et mars 1891). Vienne ; in-8.
- Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden* (Bulletin hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, nos 49 à 53 de 1890, 1 à 9 de 1891). Karlsruhe ; in-4.
- Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern* (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahiers de novembre et décembre 1890, janvier et février 1891). Munich ; in-8.

NOTES ET MÉMOIRES

OBSERVATIONS SUR LE *Freesia refracta* (1),

par M. P. DUCHARTRE.

Le *Freesia refracta* KLATT est une charmante Iridée du Cap de Bonne-Espérance, à grandes et belles fleurs agréablement odorantes, qui, bien qu'elle soit connue depuis longtemps des Botanistes, n'a pris place dans les jardins qu'à une date récente. Sa qualification spécifique de *refracta* lui vient de cette particularité remarquable que ses inflorescences sont réfractées, c'est-à-dire déjetées en angle à peu près droit avec la direction dressée de sa tige.

Cette espèce a été d'abord décrite et même figurée sous divers noms, parce qu'elle a été successivement rangée dans des genres différents. Ainsi, d'après M. J.-G. Baker (2), elle a été d'abord nommée *Gladiolus resupinatus* (PERSOON, *Synops.*, I, p. 45), *Gladiolus refractus* (JACQUIN, *Icon. rarior.*, t. 241 ; REDOUTÉ, *Liliac.*, 219), *Tritonia refracta* (KER, in KÖNIG et SIMS, *Ann.*, I, 227), etc. C'est le Botaniste allemand Klatt qui lui a donné sa dénomination définitive en créant pour elle le genre *Freesia*, en 1861, dans l'un de ses nombreux écrits sur les Iridées (*Linnaea*, XXXIV, p. 673). Il n'est pas jusqu'au nom générique de *Freesia* qui n'ait subi, de son côté, des variations d'orthographe. Ecklon l'a écrit *Freesea* lorsqu'il l'a créé (*Topog. Verzeich.*, p. 30) en le donnant à un genre d'Iridées établi, mais non caractérisé par lui, pour cinq plantes du Cap qui avaient été regardées auparavant comme des *Tritonia* ou des *Gladiolus*. Puis, Endlicher, dans son *Genera plantarum* (n° 4242, p. 168), l'a modifié en *Freesea*, en faisant du genre établi par Ecklon un synonyme de *Montbretia* ; enfin Klatt lui a donné l'orthographe actuellement adoptée.

(1) Déposée le 12 mars 1891.

(2) BAKER (J.-G.). *Systema Iridacearum*, dans *Journ. of the Lin. Soc.*, XVI, 1878 (à la page 163).

Pour diriger avec chances de succès la culture d'une plante, il importe de connaître les conditions dans lesquelles elle végète spontanément. Pour le *Freesia refracta*, un article du *Gardeners' Chronicle* (28 janvier 1888, p. 107), qui est signé J.-G. Hill, donne, à cet égard, une indication précise : « C'est, y est-il dit, une plante demi-aquatique, des ruisseaux du Cap et de Natal. Il lui faut donc beaucoup d'eau. » A l'appui de cette donnée, l'auteur cite un habile horticulteur, M. Bartlett, comme ayant réussi d'une manière vraiment remarquable dans la culture de cette plante en en plaçant les pots au-dessus d'un bassin plein d'eau et en les arrosant plusieurs fois par jour. Il est bon néanmoins de rappeler que des conseils contraires ont été donnés à ce sujet par d'autres horticulteurs anglais, notamment par M. E. Jenkins qui dit (*Gard. Chron.*, 1888, I, p. 83) qu'il faut à la plante dont il s'agit peu d'eau en tout temps.

Quelques particularités dont j'avais eu connaissance m'ont fait penser qu'il ne serait pas sans intérêt de suivre de près le développement du *Freesia refracta*. Pour m'éclairer à ce sujet, je m'en suis procuré des graines qui sont encore peu répandues dans l'Horticulture parisienne, puisque je n'en ai trouvé que dans la maison Vilmorin-Andrieux. J'ai pu ainsi en faire des semis grâce auxquels j'ai observé la germination et la croissance de jeunes plantes. D'un autre côté, notre obligé collègue, M. Bergman (Ernest) a bien voulu me donner, l'an dernier, une potée de pieds pour la plupart bien fleuris; enfin, la floraison de ces pieds une fois terminée et leurs tubercules arrivés à l'état adulte, j'ai fait de ceux-ci une plantation qui m'a permis de reconnaître comment ils donnent naissance chacun à une nouvelle plante. Ce sont les résultats des observations faites à l'aide de ces matériaux que je me propose d'exposer dans cette note que je diviserai en deux chapitres : dans le premier, je suivrai la plante depuis la germination, jusqu'à la floraison; dans le second, je m'occuperai de la manière dont un tubercule d'un an donne naissance à un nouveau pied.

I. DÉVELOPPEMENT DU *Freesia refracta* PENDANT LA PREMIÈRE ANNÉE.

1° Graine. — Les graines des Iridées sont souvent aplaties,

en raison de leur superposition en deux piles dans chacune des trois loges de la capsule ; il en est toutefois de renflées et même de globuleuses, et M. J.-G. Baker fait observer (*loc. cit.*, p. 69) que ces diverses formes existent quelquefois chez différentes espèces d'un même genre, par exemple, chez les *Iris*, *Antholyza*, *Gladiolus*. Celle du *Freesia refracta* rentre dans la dernière de ces deux catégories, car elle est très renflée (fig. 4), et elle est même globuleuse dans sa partie essentielle, c'est-à-dire dans sa portion qui renferme l'embryon et l'albumen ou périsperme ; mais elle est prolongée, du côté opposé au hile ou point d'attache, en une sorte d'appendice (*a*, fig. 4) plus ou moins développé, irrégulier, qui généralement est d'autant plus saillant que la portion renflée a pris, de son côté, un moindre volume.

Cette graine est noire, lustrée, fort dure, et la surface en est relevée de très petits mamelons en nombre considérable, qui la font paraître, à l'œil nu, finement pointillée. Elle est relevée, sur un côté, d'une saillie longitudinale (*b*, fig. 4), sorte d'aile surmontant le raphé, c'est-à-dire le faisceau nourricier qui, du point d'attache ou hile, va à l'extrémité opposée du diamètre longitudinal ; le raphé est ainsi ailé. Les plus grosses de ces graines mesurent, à l'état sec, 4 millimètres de longueur et 3 millimètres dans leur plus grande épaisseur ; mais on en voit beaucoup qui sont restées plus ou moins au-dessous de ces dimensions.

La coupe longitudinale représentée par la figure 2 montre à la fois la situation des parties constitutives de cette graine et la nature de son appendice. On y voit que l'embryon, *e*, est un petit corps oblong, très faiblement arqué, obtus à ses deux bouts dont le supérieur ou cotylédonaire est un peu plus épais que l'inférieur ou radicaire ; sa section transversale est circulaire. Il est enfermé dans un volumineux albumen ou périsperme, *p*, de consistance dure et cornée, blanc, qui forme une masse globuleuse. Quant à l'appendice, *a*, il est résulté de ce que le tégument, *t*, de la graine, dans la région opposée au hile, s'est dédoublé en deux lames qui se sont accrues fort inégalement : l'interne est restée ou à fort peu près appliquée sur l'albumen, tandis que l'externe a subi une forte extension et a formé ainsi

une sorte de chambre à air, dont la paroi s'est plus ou moins irrégulièrement bossuée par la dessiccation et a pris dès lors une conformation variable d'une graine à l'autre. C'est aussi une extension du tégument séminal qui a donné l'aile du raphé.

2° *Germination et premier développement de la plantule.*

J'ai déterminé la germination de graines du *Freesia refracta* de deux manières différentes : en les semant dans de la terre de bruyère et en les plaçant entre deux feuilles de papier buvard humecté, qui était, en outre, posé sur une éponge mouillée. Le premier semis en terre a été fait le 26 février 1890, avec 50 graines qui paraissaient être toutes en bon état ; le pot a été tenu dans une pièce habitée, où la température n'a jamais été inférieure à + 15 degrés. Le 24 mars suivant, six jeunes plantes montraient leur feuille encore unique en saillie hors de terre de 0^m,003. Le 1^{er} avril suivant, il y avait dix-huit autres tout jeunes pieds, dont les plus avancés n'élevaient leur feuille hors de terre que de 0^m,003 au plus. Les autres germinations ont eu lieu plus tard successivement. Ainsi, dans ces conditions, les germinations les plus promptes ne se sont effectuées, ou du moins n'ont donné une plantule visible à l'extérieur, qu'au bout d'une vingtaine de jours, et la plupart ont exigé pour cela un mois et plus.

La marche semble avoir été un peu plus rapide pour les graines posées entre deux feuilles de papier buvard mouillé. J'en avais ainsi disposé sept, le 7 août 1890, l'expérience étant faite dans une pièce où la température oscillait entre 16 et 20 degrés. Le 21 du même mois, trois germinations commençaient, et la plus avancée se trouvait dans l'état que montre la figure 3, l'extrémité radiculaire, *r*, de l'embryon formant un petit bec en saillie hors de la graine. La croissance a été dès lors telle que, le 30 août, par conséquent neuf jours plus tard, la jeune plante était arrivée à l'état que reproduit la figure 5, après être passée par celui de la figure 4. Voyons comment a dû s'opérer ce développement.

De même que dans la généralité des plantes monocotylédones, il a porté simultanément sur deux parties : d'un côté, la radicule, *r*, s'est graduellement allongée ; de l'autre, le cotylédon de l'embryon, tout en restant enfermé dans la graine, *g*, a

développé en longueur sa portion inférieure ou pétiolaire, *pc*, autant qu'il le fallait pour reporter en dehors l'axe entier de cet embryon, c'est-à-dire la radicule et une fort courte tigelle qui porte le cotylédon et que termine le premier bourgeon ou gemmule. Dans l'état représenté sur la figure 4, la gemmule qui se trouve intérieurement contre la fente, *fg*, que borde la gaine naissante du cotylédon, n'a été encore le siège d'aucun développement apparent à l'extérieur ; mais, au degré représenté par la figure 5, elle a produit une feuille, *f*, assez longue déjà pour faire visiblement saillie au dehors. De son côté, la gaine cotylédonaire, *gc*, s'est bien dessinée et offre maintenant deux lobes qui surmontent sa portion basilaire continue.

A partir de cet âge, il y a lieu de considérer séparément la croissance de la jeune plante hors de terre et en terre. Le développement hors de terre comprend la production successive des feuilles, de la tige et finalement de l'inflorescence, tandis que celui qui a lieu en terre donne les racines et le tubercule. Ce sont là tout autant de points, dans l'histoire du *Freesia refracta*, qui doivent être examinés successivement.

a. Feuilles. — La figure 5 nous a montré la première feuille sortant par l'ouverture de la gaine cotylédonaire au delà de laquelle elle ne faisait saillie que d'environ 2 millimètres. A partir de ce moment, sa croissance s'opère en longueur et largeur, mais sans égaler jamais à beaucoup près celle des feuilles qui apparaîtront après elle. Elle diffère, en outre, complètement de celles-ci parce qu'elle ne forme jamais qu'une gouttière, de sa base engainante jusqu'à son sommet, ployée qu'elle est longitudinalement en deux sur sa ligne médiane. Elle n'a d'ailleurs qu'une assez courte durée. Quant aux feuilles qui apparaissent ensuite l'une après l'autre successivement, et dont la plante adulte ne présente généralement, à l'état frais, qu'environ une demi-douzaine, rarement davantage, elles offrent, à leur partie inférieure, une gaine cylindrique, à bords contigus mais libres, et elles se prolongent ensuite en un limbe long et étroit, plan, mais dont le plan, au lieu d'être transversal, c'est-à-dire étendu de gauche à droite, comme dans la très grande majorité des végétaux, est dirigé, au contraire, en sens vertical, c'est-à-dire d'avant

en arrière. Ce limbe est ainsi, comme on le dit, ensiforme et ressemble, sous ce rapport, à celui de la plupart des autres Iridées. La manière dont il se forme mériterait d'être décrite ; mais les observations qui m'ont permis de la reconnaître ayant été étendues à divers autres genres, dont certains offrent des particularités intéressantes, je crois devoir en réserver l'exposé pour une note ultérieure.

La différence entre la première feuille et les suivantes est indiquée par les figures 9 et 10, qui représentent de jeunes pieds n'ayant encore que la feuille en gouttière, *f*, et la première apparue d'entre les feuilles ensiformes, *f'*. D'un autre côté, la figure 12 montre la portion inférieure d'une plante plus avancée sur laquelle il ne restait plus trace de la feuille en gouttière, mais qui avait déjà cinq feuilles ensiformes. Ces feuilles, partant d'une tige assez courte pour n'être pas visible hors de terre, sont, selon une expression inexacte mais consacrée par l'usage, radicales. Les plus développées, sur les pieds fleuris et bien venus qu'avait bien voulu me donner M. Bergman (Ern.), mesuraient environ 0^m,30 de longueur et, au maximum, 0^m,018-0^m,019 de largeur.

Les feuilles radicales ne sont pas les seules que puisse produire la plante ; quand elle fleurit et que, pour cela, elle développe une tige florifère dressée, qui peut arriver à 0^m,45 de hauteur, cette tige présente le plus souvent deux nœuds portant des feuilles, mais celles-ci diffèrent des autres à plusieurs égards. Voici comment je les ai vues, notamment sur un pied qui avait trois inflorescences, l'une terminale et les deux autres portées par des rameaux axillaires.

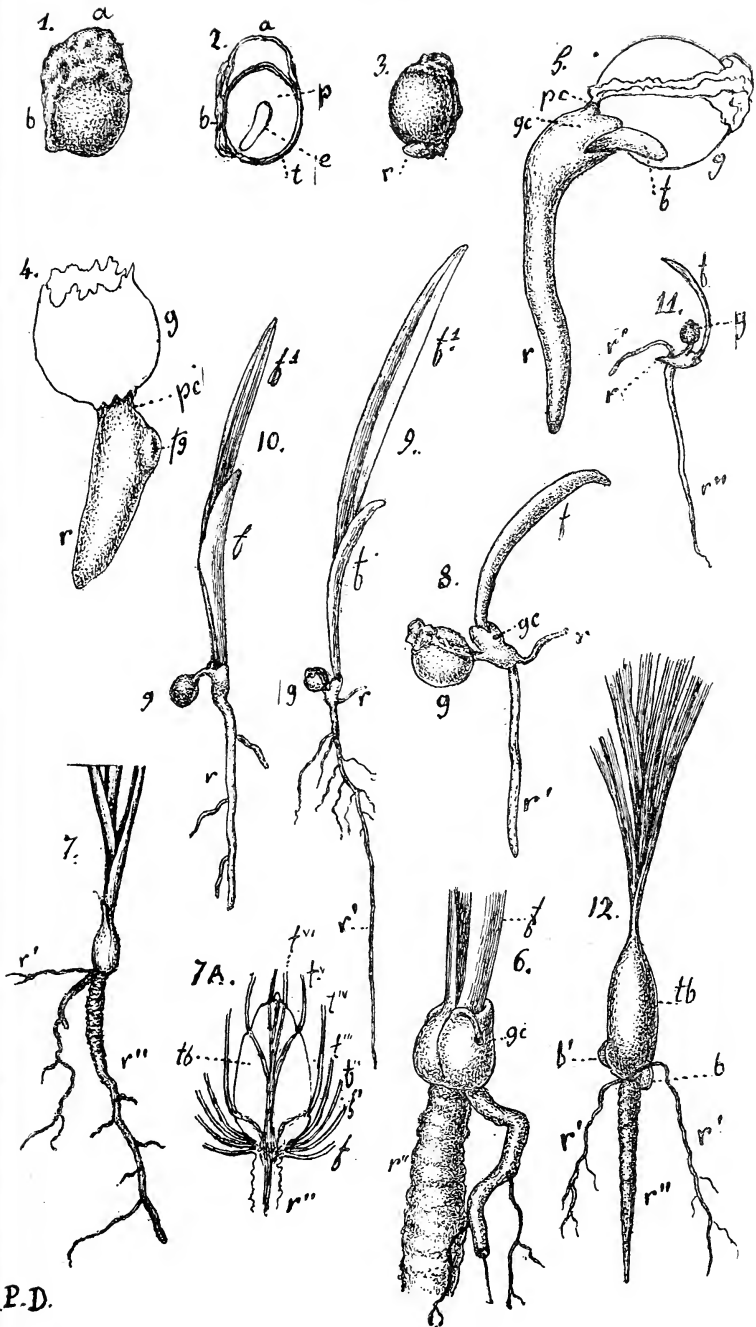
Le premier de ces rameaux partait d'un nœud de la tige florifère situé à 0^m,42 de hauteur. La feuille à l'aisselle de laquelle il était né était longue de 0^m,08, ployée longitudinalement en gouttière profonde sur les trois quarts de sa longueur, ensiforme dans le reste de son étendue. En face d'elle, entre le rameau et la tige, se trouvait une seconde feuille, mais longue seulement de 0^m,02, étroite, terminée par deux dents à chacune desquelles aboutissait une nervure, et entre ces nervures elle était plus mince, blanchâtre et translucide. Selon l'expression usitée, c'était une préfeuille bidentée. A 5 centimètres et demi plus haut, un

autre nœud, duquel partait aussi un rameau florifère, portait également deux feuilles situées comme les deux précédentes, mais dont l'externe n'avait que 0^m,04 de longueur, était ployée en gouttière dans toute cette étendue et par conséquent sans limbe ensiforme. Quant à la préfeuille attachée à ce nœud, elle ressemblait entièrement à celle du premier pour la forme et les dimensions. En un mot, ces deux petites feuilles étaient entièrement analogues aux deux bractées que nous allons voir à la base de chaque fleur. A partir de ce niveau, la tige se prolongeait, sans nœuds ni feuilles, dans une étendue de 0^m,085, et là se trouvait la première fleur de l'inflorescence terminale.

b. Inflorescence. — L'inflorescence du *Freesia refracta* présente des caractères remarquables. Soit qu'elle occupe la portion terminale de la tige dressée, soit qu'elle se trouve sur un rameau axillaire, elle est toujours horizontale ou à peu près, parce que, comme le montre la figure 24, son axe se coude en angle à peu près droit, immédiatement au-dessus de la fleur la plus basse, ou un peu au-dessous de cette fleur. J'ai déjà dit que c'est en raison de cette coudure ou réfraction que l'espèce dont il s'agit a reçu sa dénomination spécifique. Les fleurs de chaque inflorescence sont généralement au nombre de cinq à huit sur les pieds vigoureux. Leur disposition est alterne-distique, c'est-à-dire qu'elles partent alternativement de l'axe sur deux lignes opposées. Leur ensemble devrait donc constituer un épi distique, et cependant cet épi est unilatéral et toutes les fleurs qu'il comprend sont également dressées. Cela résulte de ce que non seulement les fleurs fixées au côté supérieur de l'axe d'inflorescence se dressent dès leur base, mais encore que le très court pédicule de celles qui partent du côté inférieur de ce même axe se recourbe brusquement dès sa sortie, comme on le voit en *a, a', a''* (fig. 24), pour redresser la fleur qu'il porte.

Chaque fleur de *Freesia*, comme celle de plusieurs autres Iridées, est accompagnée à sa base de deux bractées dissemblables qui, par leur situation et leur forme, rappellent les deux valves de la glumelle d'une Graminée. L'une des deux (*b*, fig. 24) est externe et inférieure, ovale-lancéolée, aiguë au sommet, pourvue d'une nervure médiane; l'autre (*b'*, fig. 24), embrassée

PLANCHE I.



P.D.

quelque peu dans le bas par la première, est terminée par deux dents et parcourue, dans sa longueur, par deux nervures parallèles dont chacune aboutit à l'une des deux dents terminales; elle ressemble donc à la préfeuille que j'ai signalée comme existant à la base de chaque rameau florifère. Dans le bouton de fleur jeune, la première de ces deux bractées se voit seule et forme enveloppe. Il est à peine besoin de dire que, dans chaque épi, le développement des fleurs et leur épanouissement marchent de la base vers le sommet; c'est, du reste, ce que montre l'épi représenté par la figure 24, dans lequel des trois fleurs inférieures il ne restait plus en place que l'ovaire; la quatrième et la cinquième étaient fanées, et la sixième était seule fraîche. Il y existait, en outre, un bouton terminal simplement ébauché, et qui était resté à l'état d'un petit corps ovoïde, dans lequel on ne voyait que la bractée externe qui en formait l'enveloppe.

(*La fin prochainement.*)

RAPPORTS

TRENTE-DEUXIÈME CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ POMOLOGIQUE DE FRANCE, OUVERT A LIMOGES, LE 22 SEPTEMBRE 1890. (*Suite et fin*) (1);

Rapporteurs : MM. JAMIN et MICHELIN, délégués.

PRUNES.

Semis de M. Techenev, présenté par M. Mérigon. Fruit moyen, ovoïde, rouge-violet, à suture peu sensible; chair attachée au noyau, jaune, un peu ferme, assez juteuse, peu sucrée; passable. On dit l'arbre très fertile.

RAISINS.

La section exclusivement chargée des Raisins a fait ses études sous la présidence de M. Daurel; le Rapport a été présenté par M. Rigaud.

(1) Déposé le 27 novembre 1890.

Béquignol. Admis à l'étude. La Commission propose l'adoption comme Raisin utile pour les terrains de plaine.

Boisselot. Envoyé par M. Besson et admis à l'étude. Fruits présentés en mauvais état; à maintenir à l'étude.

Canada. Admis à l'étude; on en propose la radiation parce qu'il n'est pas résistant.

Castets. Raisin admis à l'étude. Bon Raisin pour les vins ordinaires. La Commission en propose l'adoption.

Chasselas Tokai Angevin. Raisin admis à l'étude; est trouvé bon.

Clairette à gros grains. Envoyé par M. Besson et admis à l'étude comme Raisin de table; maturité des fruits exhibés insuffisante; à maintenir à l'étude.

Commandeur. Envoyé par M. Besson et admis à l'étude comme Raisin de table. La grappe présentée est énorme et rameuse; la qualité est jugée bonne. La Commission propose l'adoption.

Corbeau. Est admis à l'étude; on en demande la radiation.

Duchess. Raisin présenté par M. Giraud, de la part de M. Girard, et admis à l'étude, non suffisamment mûr.

Durif. Cépage de l'Isère, présenté par M. Daurel. Grappe moyenne, cylindrique; pédoncule de force moyenne. Grains moyens, assez serrés, à peu près sphériques, d'un violet foncé; peau épaisse, dure. Ce Raisin, de seconde époque de maturité, n'est pas assez mûr pour être dégusté; on demande qu'il soit mis à l'étude.

Etraire de l'Adui. Admis à l'étude; à maintenir.

Excelsior. Envoyé par M. Besson et admis à l'étude. Cette variété n'est pas résistante et mûrit tard: on en demande la radiation.

Gouny. Obtenu par M. Gaulejac, à Agen (Lot-et-Garonne) et présenté par M. Daurel comme Raisin de cuve.

Cette variété proviendrait d'un semis de Jurançon: grappe grosse et très grosse, fortement ailée; pédoncule très fort, sarmenteux, dans les grappes soumises à la dégustation; grains moyens et assez gros, serrés, d'un violet noir. Ce cépage aurait résisté jusqu'ici au Phylloxéra. Le vin qui en est le produit est également dégusté. Le Raisin est trouvé bon, d'un goût franc; le vin est d'une belle couleur, acidulé, passable.

Jurançon noir. Admis à l'étude. La Commission propose son adoption comme Raisin de cuve.

La Touratte n° 2 (semis de M. Laliman). Grappe au-dessous de la moyenne, cylindrique; grains petits, serrés, d'un violet foncé, à jus très coloré; pédoncule assez fort, coloré de rouge foncé. Raisin de cuve, de qualité médiocre. Ce cépage serait résistant au Phylloxéra et son Raisin serait mûr depuis le 15 août.

La Touratte n° 3 (Laliman). Hybride du *Solonis*: grappe petite, cylindrique, non ailée; grains petits, serrés, d'un violet foncé, à saveur très âpre, sans qualité. Le sarment adapté à la grappe porte des traces d'anthracnose.

Listan. Présenté par M. Robinet. Ce cépage serait originaire d'Espagne et commence à se répandre dans la Haute-Garonne: grappe très grosse, rameuse; pédoncule long et très fort; grains assez gros, peu serrés, d'un blanc doré. Ce Raisin n'est pas assez mûr pour être dégusté.

Muscat Girard (semis de M. Giraud). Grappe moyenne, allongée, parfois un peu ailée; grains peu ou moyennement serrés, un peu ovoïdes, jaune verdoyant d'un côté, rosat saumoné de l'autre; pulpe croquante, sucrée, douée d'une saveur accentuée de Muscat. Très bon Raisin.

Noah. Admis à l'étude; à maintenir sur le tableau.

Œillade ambrée. Admis à l'étude. Raisin jugé de qualité médiocre; à rayer du tableau.

Peabody. Admis à l'étude comme Raisin de cuve; on en demande la radiation.

Pizarro. Présenté par M. Besson et admis à l'étude comme Raisin de cuve. On en demande la radiation.

Quillar noir. Cépage du Lot, présenté par M. Daurel: grappe assez grosse, cylindro-conique; grains assez serrés, violacés; pédoncule de force moyenne. Maturité tardive, de deuxième époque. La Commission demande la mise à l'étude.

Saint-Emilion. Cépage de cuve, répandu dans les Charentes, présenté par M. Billard. Grappe très grosse, très longue, rameuse; grains moyens, peu serrés, d'un jaune verdâtre doré; pédoncule fort et très allongé; maturité de deuxième époque. On demande qu'il soit admis à l'étude.

Saint-Sauveur. Admis à l'étude; on en demande la radiation.

Santa Maria d'Alcantara. Raisin de table et de cuve admis à l'étude. La grappe présentée par M. Giraud a souffert d'un emballage défectueux. Le Raisin est déclaré bon et à maintenir à l'étude.

Schaous. Raisin de table admis à l'étude, présenté par M. Giraud; bon Raisin insuffisamment mûr; à maintenir à l'étude.

Secretary. Admis à l'étude. Cépage non résistant, dont la Commission propose la radiation.

Triumph. Hybride américain. Grappe moyenne, ailée; grains gros, pas très serrés; maturité tardive, de troisième époque. Cépage non résistant; fruits non mûrs et qu'on ne peut déguster en cet état.

Valdiquier. Obtenu dans le Tarn-et-Garonne et présenté par M. Robinet. Grappe grosse, légèrement ailée; grains gros, arrondis, serrés, d'un violet bleuâtre pruiné; pédoncule vert de force moyenne. Ce Raisin n'est pas encore mûr et ne peut être dégusté utilement.

Les diverses propositions formulées par la Commission de dégustation sont adoptées, sauf quelques modifications que l'assemblée a apportées dans le cours de l'examen des fruits à l'étude.

Ainsi que l'avait tracé le programme, après chacune des séances de dégustation qui ont motivé les Rapports reproduits ci-dessus, ont eu lieu les assemblées générales dans lesquelles M. le Président Jamin a fait l'appel des fruits inscrits sur le tableau de ceux qui sont mis à l'étude.

ABRICOTS.

De Boulbon. Ce fruit est signalé comme pourrissant sur l'arbre; il a besoin d'être encore étudié; maintenu.

Du Chancelier: maintenu sur la déclaration de M. de la Bastie qu'il est excellent.

Sucré de Holub: fruit superbe et de bonne qualité; maintenu.

COING.

Champion: variété réunissant la qualité à la longue conservation; a besoin d'être mieux connue; maintenu.

NOIX.

Martin (Martin). Fruit d'une nature exceptionnelle et curieuse; quatre valves dans des enveloppes parcheminées; bon fruit; il a besoin d'être mieux connu et plus répandu; maintenue à l'étude.

PÊCHES.

Arkansas: maturité fin juin; maintenue.

Baronne de Brivazac: semis de feu M. Bernède, de Bordeaux. Gros fruit, manquant de coloris et que sa qualité ne distingue pas particulièrement. Mise à l'étude en 1882, cette Pêche ne s'est pas répandue; à rayer du tableau.

Dawn: maturité mi-août, manque de couleur; à l'étude seulement depuis 1889; à étudier; maintenue.

Governor Garland: maturité au commencement de juillet; maintenue.

Honeywell: même maturité; maintenue.

Marie Talabot: gros fruit, passant pour bon; maturité au commencement de septembre et non commencement de juillet; obtenue par M. Gougibus, alors jardinier de M. Talabot; maintenue.

Musser: maturité fin juin; maintenue.

Précoce du Canada: commencement de juillet; maintenue.

Précoce Harper: maturité au commencement de juillet; maintenue.

Rouge de mai: maturité fin juin; maintenue.

Tous ces fruits précoces avaient été présentés pour l'étude par MM. de la Bastie et Jamin; on les maintient parce qu'on n'est pas encore fixé sur leur valeur relative.

Saunders: maturité fin juin; maintenue.

Tardive Béraud (Béraud): bon fruit, très tardif, atteignant la fin d'octobre; maintenue.

Vilmorin (Lepère): mi-septembre. Ce fruit est caractérisé par un très gros noyau; beau fruit; maintenue.

Waterloo: commencement de juillet; maintenue.

Wilder: même maturité; maintenue.

PÊCHES NECTARINES.

Advance : maturité mi-juillet; n'est plus des plus précoces. Petit fruit; maintenue.

Ananas : beau fruit, de bonne qualité, semis de Rivers; maintenue.

Pitmaston Orange (Williams). C'est un beau fruit à chair jaune, dont le mérite a donné lieu à des appréciations diverses. Rayé une première fois, puis rétabli sur la liste, il en est définitivement supprimé comme ayant une valeur insuffisante.

POIRES.

Alexandre Chomer. Cette Poire n'est pas assez connue; maintenue.

Baronne Leroy (Boisbunel). Poire petite et très bonne. M. Varenne en propose l'adoption; elle est encore maintenue.

Bergamotte de Jodoigne : maintenue à l'étude avec crainte qu'on n'approche du moment où elle en sera supprimée pour insuffisance de qualité.

Bergamotte Liabaud : maintenue.

Bergamotte Sannier. MM. Delaville et Varenne en proposent l'adoption; elle est seulement maintenue à l'étude.

Beurré Amandé (Sannier) : un des bons fruits de l'obtenteur; sur la proposition de M. Michelin, appuyée par MM. Delaville et Varenne, elle est adoptée.

Beurré des Carmélites (Marand) : beau fruit, de bonne qualité; maturité mi-septembre; maintenu.

Beurré Fouqueray (Fouqueray) : même maturité; a déjà fait ses preuves comme bon fruit; maintenu, attendu qu'il a donné lieu à des appréciations diverses.

Beurré Henri Courcelle (Sannier) : maturité décembre-janvier; classé comme fruit d'hiver; forme de Bergamotte Esperen; maintenu.

Beurré Pringalle : mis à l'étude depuis un an seulement; maintenu.

Courte queue d'Hiver (Boisbunel) : fruit d'hiver, ayant bonne réputation; maintenu.

Délices Cuvelier (Cuvelier) : maintenue.

Délices de Huy : maintenue à l'étude à cause de l'incertitude qui existe sur l'époque de sa maturité.

Doyenné Boisselot (Boisselot). Pas assez connue; maintenue.

Fondante Fougère (Fougère) : maturité en novembre-janvier. Ce fruit est reconnu très bon; on n'est pas d'accord sur la vigueur de l'arbre; maintenue à l'étude.

Gabrielle Collette (Collette) : maturité en octobre; variété non répandue; maintenue.

Louise Cottineau (Grousset). Les renseignements manquent sur cette variété; maintenue.

Lucie Quiquandon (Quiquandon) : fruit de novembre, même motif; maintenue.

Madame André Leroy (André Leroy) : maturité fin septembre; maintenue.

Madame Chaudy (Chaudy) : bon fruit de novembre; arbre manquant de vigueur; maintenue.

Madame Lyé Baltet : maturité en décembre; maintenue.

Président Barrabé (Sannier) : bon fruit, manquant de volume; maintenue; maturité en novembre-décembre.

Président Royer (Grégoire) : décembre; maintenue.

Sainte-Anne (Joanon) : fruit précoce de la fin de juillet, ayant du mérite au point de vue du marché; maintenue.

Secrétaire Alfred Vigneau (Sannier) : maturité novembre-décembre; maintenue.

Souvenir Deschamps (Deschamps) : beau fruit que sa qualité ne peut faire remarquer; rayé de la liste.

Sucrée Troyenne (Baltet) : variété dont la valeur est insuffisante; rayée du tableau.

Valflore de Fontenelle (Grégoire) : fruit très précoce, de bon goût; mais ses qualités ne sont pas assez transcendantes pour le faire distinguer de ceux de l'époque; supprimée de la liste.

POMMES

Ananas rouge : fruit d'un faible volume mais recommandé pour sa qualité; maintenue. Fruit de septembre.

Archiduc Louis : maturité fin d'automne.

Betzey : Maintenu encore à l'étude, bien qu'elle paraisse ne pas être recommandée dans l'Assemblée.

Calville de neige : fruit d'hiver, maintenu, mais mal noté à Versailles.

D'Arcy Spice ou *Baddow Pippin* : maturité indiquée en avril ; maintenue.

De Grignon : très tardive ; maintenue.

Duc de Devonshire : hiver ; maintenue.

Ferdinand : maintenue ; identité à établir.

Garnemer : hiver ; maintenue.

Gloire de Fauquemont : hiver ; maintenue.

Impériale ancienne : hiver ; maintenue.

La Fameuse : octobre-novembre ; on a demandé son adoption ; néanmoins maintenue.

Pearmain de Claygate (hiver) : joli fruit ; arbre peu productif.

Pearmain de l'abbaye de Lamb : fin d'hiver ; maintenue à l'étude.

Pigeonnet Oberdieck : maturité en mars ; maintenue.

Redleaf Russet (J. Cox) : hiver ; maintenue à l'étude.

Reinette de Bihorel (Boisbunel) : maintenue.

Reinette de Brives : très bon fruit de plein vent, propre au verger ; le fruit tient bien à l'arbre ; maturité en hiver ; fruit adopté.

Reinette de Chénée (Descardes) : hiver.

Reinette Desplanches : maintenue ; décembre ; toutes deux maintenues à l'étude.

Reinette superfine. La radiation est proposée par la Commission des études ; l'Assemblée la prononce.

Reinette van Mons : hiver ; sa qualité est reconnue bonne ; mais elle a le défaut de ne pas se conserver au fruitier. Elle est rayée du tableau.

Sans pareille de Wefford Park : hiver ; maintenue à l'étude.

Syke house Russet : hiver ; maintenue.

PRUNES.

Belsiana : maturité fin juillet ; variété ayant peu de volume, mais d'un goût agréable et d'une bonne nature ; variété

d'amateur ayant de la valeur; elle est adoptée à ce titre.

Grosse Marange : petit, mais bon fruit des plus hâtifs, mûrissant en juin; maintenue.

Kelsey : maintenue à l'étude.

Monsieur à fruit vert : préconisée à Bordeaux; néanmoins on n'est pas unanime pour apprécier sa qualité; d'autre part, elle ne tient pas solidement à l'arbre; elle est supprimée de la liste.

RAISINS DE TABLE.

Bellino : maturité fin septembre; maintenu à l'étude.

Boisselot : Raisin assez gros et à peau épaisse; un peu difficile à mûrir et parfois faiblement sucré; en somme, laissant un peu à désirer; il est rayé de la liste.

Chasselas Tokai Angevin : bonne qualité, mais incertitude sur son identité; maintenu à l'étude.

Clairette à gros grains (Besson) : M. Daurel dénonce la variété comme peu productive; maintenu à l'étude.

Commandeur (Sardou) : très beau et bon Raisin, dont la qualité a été sérieusement éprouvée. L'adoption en a été demandée et elle est décidée par l'assemblée.

Duchess (Caywood) : Raisin cité comme particulièrement résistant; maintenu.

Excelsior (Rickett) : maturation tardive; d'une faible résistance; radiation prononcée.

Golden Gem (Rickett) : petit Raisin d'excellente qualité; maintenu à l'étude.

Long noir d'Espagne : on lui reproche de ne pas mûrir facilement; maintenu.

Øeillade ambrée : jugé médiocre à la Commission de dégustation; radiation prononcée.

Santa Maria d'Alcantara : maintenu.

Schaous : ce Raisin réunit la beauté et la qualité; il est maintenu à l'étude.

Secretary : ne résiste pas; la Commission de dégustation propose de le rayer. L'Assemblée adhère à cette proposition tant pour la table que pour la cuve.

L'Assemblée termine cette revue des Raisins qui sont à l'étude en revenant sur une décision déjà prise au sujet du Raisin *Allen's hybrid*, qui est reconnu comme ne résistant pas au Phylloxéra.

FRUITS LOCAUX.

POIRES.

Est adoptée à titre de fruit local du Bordelais, la Poire *Mouille-Bouche*, synonyme Verte longue de Bordeaux, petit fruit précoce et dont l'arbre est très fertile et profitable en revenus. Elle portera le nom de *Mouille-Bouche de Bordeaux*.

POMMES.

Pomme Croque : variété locale de couleur rouge, cultivée dans l'Ain; maintenue à l'étude.

Cusset : variété locale dans le Lyonnais. Elle a été étudiée; elle est adoptée.

Pommes de Cave et de Salé : deux variétés citées par M. Delaville comme Pommes de marché, rendant service l'hiver et très répandues dans les environs de Beauvais. Dans ces conditions, elles sont adoptées.

Rose de Benauge : fruit moyen, très agréablement coloré de carmin, ayant la chair fine, un peu serrée, de très longue garde et l'objet d'un très grand commerce dans le Bordelais. On croit qu'il y a deux variétés portant ce nom. C'est un point à éclaircir; l'Assemblée décide le maintien à l'étude.

L'ordre du jour appelait ensuite l'inscription au tableau des fruits qui seront mis à l'étude pour les années à venir; M. le Président les soumet au Congrès.

ABRICOTS.

Corot (Corot d'Ecully) : très bonne variété précoce, mûrissant au milieu de juillet; proposé par la Commission des études.

De Curis (originaire de Curis [Rhône]) : semis de hasard dans la propriété de M. Bied-Charton, à Curis. Très bonne variété,

plus grosse que la précédente, mûrissant un peu après; proposition de la même Commission.

PÊCHES.

Clémence Aubert (Troubat de Francheville [Rhône]) : Pêche jaune, mûrissant au milieu d'octobre, qualifiée de très bonne par la Commission des études, qui la propose.

Pourprée Joséphine (Paul Girard, de Marseille) : maturité, commencement et mi-août. Beau fruit, de bonne qualité; présentée par la Commission des études.

PÊCHE NECTARINE.

Précoce de Croncels (Baltet) : variété d'une grosseur très accusée, précoce et de bonne qualité, bien colorée; mûrissant au commencement d'août. Présentée par la Commission de Lyon et admise à l'étude.

POIRES.

Bergamotte d'hiver (Boisselot) : très bon fruit; maturité en novembre-décembre; proposée par la Commission des études.

Bési de Saint-Agil : arbre né d'une semence, trouvé dans un bois de M^{me} la comtesse de Saint-Maixent, à Saint-Agil, par Mondoubleau (Loir-et-Cher) : très bon fruit d'hiver, mûrissant de décembre à mars et d'un assez fort volume. La proposition d'admission à l'étude a été faite par les délégués de la Société de Paris.

Beurré Duchamp père (Duchamp fils, de Vienne) : maturité mi-octobre; très bon fruit.

Charles Gilbert (Duquesne de Mons) : très bon fruit dont la maturité se produit en septembre.

Docteur Roeder : très bonne variété mûrissant en octobre, proposée par la Commission de dégustation.

Doyenné Gabriel (Simon H., d'Ecully) : très bon fruit d'hiver, atteignant le mois de mars.

Favorite Joanon (Joanon de Saint-Cyr ou Mont-d'Or) : très bon fruit du commencement de septembre.

Fondante de Malines : bonne variété, mûrissant fin novembre.

Laure Gilbert (Théodore de Latin), bonne et très bonne variété du commencement d'octobre. Il s'agit ici de M. Gilbert, d'Anvers.

Les six dernières variétés sont présentées par la Commission des études de Lyon.

Vice-Président d'Elbée (Sannier) : maturité en décembre et janvier ; présentée par les délégués de la Société d'Horticulture de Rouen.

POMMES.

Calville Duquesne (Duquesne, de Mons), belle et bonne variété, mûrissant au milieu de décembre.

Pierre Legrand : très bonne variété précoce, mûrissant dans la première quinzaine d'août.

Volay (Volay, d'Écully) : Reinette de bonne qualité, dont la maturité se caractérise en février.

Ces trois variétés sont proposées par la Commission permanente des études.

RAISIN DE TABLE

Agostenga (synonyme : vert de Madère), Raisin blanc, très cultivé en Italie ; ayant mûri à Lyon le 23 août.

RAISINS DE CUVE

Durif (synonyme : Pineau de l'Ermitage) : très cultivé dans l'Isère, assez précoce, de deuxième époque ; plant productif.

Gouny (de Gaulejac, à Agen) : Raisin noir de seconde saison.

Quillar noir (synonyme : Plant de Notre-Dame) : cultivé dans le Lot ; de deuxième époque ; de maturité tardive.

Saint-Emilion (synonyme : plant d'Aouba-Chatar) : répandu dans les Charentes ; de deuxième époque de maturité.

Savoir : quatre variétés présentées par la Commission des dégustations.

L'exposé qui précède renferme à peu près tout ce qui a été dit et résolu sur les fruits dont l'étude est le but de la Société pomologique ; en outre, dans les réunions du Congrès, d'autres questions ont été traitées, les unes concernant le fonctionnement administratif de l'Association et les autres théoriques, se rattachant aux cultures fruitières et aux soins qu'elles exigent. Dans

ce but, des conférences ont été faites ou des mémoires déposés sur les sujets suivants :

M. Félix Sahut, de Montpellier, a exposé ses idées sur les sous-sols qui sont les plus favorables aux arbres fruitiers, et les développements dans lesquels il est entré ont provoqué d'intéressantes observations de la part de plusieurs Membres.

Il a été dit, par exemple, à la suite de ces explications sur les défoncements : 1° que, dans un sol de peu de profondeur, il ne convenait pas de creuser beaucoup, mais qu'il était plus à propos de recharger le terrain cultivable, afin d'en augmenter l'épaisseur ; 2° que même dans un sol de bonne qualité, s'il convenait de creuser plus profondément, il pouvait être dangereux de ramener les terres du fond à la surface.

Le sujet de la taille hâtive et de la taille tardive a été traité par M. Luizet.

M. Varenne a déposé sur le bureau un court mémoire sur le même sujet, qui lui avait été envoyé par M. Alexandre Oudin.

Le même a communiqué une note du même auteur, répondant à cette question : Le Pommier peut-il être bouturé avantageusement ? M. Varenne a appuyé par ses observations verbales tendant à établir que l'opération dont il est question ne peut, à aucun titre, devenir pratique et avantageuse pour les cultivateurs.

Une quatrième question était ainsi formulée à l'avance :
Moyens de combattre et détruire la rouille des feuilles ?

M. Alexandre Oudin a également répondu à cet appel par une note qu'il avait adressée à M. Varenne. La question, n'ayant pas été complètement élucidée, est renvoyée à un prochain Congrès.

Une cinquième question avait pour sujet les insectes nuisibles aux Poiriers et aux Pommiers. Elle avait inspiré M. Nicolas, de Lyon, dans la rédaction d'un mémoire très complet dont il a donné connaissance au Congrès.

En sixième et dernier lieu, M. Varenne a pris la parole sur la question des oiseaux utiles et des oiseaux nuisibles aux cultures ; on n'a pas été étonné d'entendre ce Membre éminent faire appel à la protection.

Ce Compte rendu, déjà très volumineux, ne peut entrer dans le

détail des questions administratives qui ont été soumises au Congrès, réunion des membres de l'Association; il suffira de dire que les séries annuelles du Journal, composées de six cahiers seront, au besoin, cédées pour le prix de 6 francs; que des médailles d'argent pourront être attribuées aux auteurs d'articles à insérer dans le Journal bimensuel de la Société; enfin que le Congrès, avant de se séparer, a accepté avec reconnaissance une gracieuse invitation de la Société d'Horticulture de Marseille de tenir dans cette ville, en 1891, sa 33^e session.

Le programme de la 32^e session étant rempli, suivant les indications publiées à l'avance, M. le Président, au nom du Congrès, a exprimé à M. Mohr, Président de la Société d'Horticulture de Limoges, ses remerciements les plus sincères pour l'accueil empreint de la plus cordiale confraternité qui a été fait à tous ses Membres, qui emporteront un touchant souvenir des délicates attentions dont, pendant une semaine, ils ont été l'objet.

La Société pomologique a trouvé à Limoges de nombreux adhérents et les Membres qui ont pris part à la session ont quitté cette cité hospitalière avec la persuasion qu'ils y avaient laissé des amis.

On sait que la Société pomologique de France, à la suite de chaque Congrès, décerne une médaille d'or à la personne qu'elle juge comme ayant rendu le plus de services à la Pomologie; or, cette fois, elle a pu user largement de cette prérogative, grâce au don généreux d'une médaille d'or qui, dès la première séance, avait été offerte gracieusement par la Société d'Horticulture de Limoges.

Les deux lauréats ont été M. Liabaud, Horticulteur lyonnais, qui, depuis nombre d'années, met avec persévérance son dévouement au service de l'Association, et M. Laurent (André), horticulteur-pépiniériste à Limoges, qui, avec un savoir-faire profitable à sa contrée, exploite sur une très grande échelle des pépinières d'arbres fruitiers. La presque unanimité qui a régné dans l'élection n'a pu qu'augmenter le prix de la récompense pour les deux lauréats qui ont été acclamés avec les témoignages d'une vive sympathie.

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS PRONONCÉES.

Fruits adoptés.

Poire : Beurré Amandé.

Poire locale : Mouille-Bouche de Bordeaux.

Pomme : Reinette de Brives.

Pommes locales : Cusset, de Cave, de Salé.

Prune : *Belsiana*.

Raisin : Commandeur.

Fruits rayés.

Pêche : Baronne de Brivazac.

Pêche lisse, Nectarine : Pitmaston orange.

Poires : Souvenir Deschamps, Sucrée Troyenne, Valfore de Fontenelle.

Pommes : Reinette surperfine, Reinette Van Mons.

Prune : Monsieur à fruit vert.

Raisins de table : Allen's hybrid; Boisselot; Excelsior; Œillette ambrée; Secretary.

Raisins de cuve : Canada; Peabody; Pizarro; Saint-Sauveur; Secretary.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION DE DIEPPE,

OUVERTE LE 28 JUIN 1890 (1),

par M. PAUL HARIOT.

MESSIEURS,

Le 28 juin dernier, la Société d'Horticulture de Dieppe inau-

(1) Déposé le 19 juillet 1890.

N. B. Par l'effet d'une transposition de papiers, que le Secrétaire-rédacteur n'a pas à se reprocher, la publication de ce Compte rendu a subi un retard considérable. Il avait été admis à l'insertion le 19 août 1890, et il n'a pu être remis à l'imprimerie que le 15 avril 1891.

gurait sa deuxième Exposition. Vous m'avez fait l'honneur de m'y déléguer pour représenter la Société nationale d'Horticulture de France : je vais vous rendre compte de la tâche que vous m'aviez confiée.

La Société de Dieppe, fondée il y a deux années seulement, l'une des plus jeunes parmi les nombreuses Sociétés horticoles qui existent actuellement, est certainement une de celles qui cherchent le plus à aller de l'avant. Son Président, M. Lafosse, s'est dévoué corps et âme à tout ce qui peut être pour elle une occasion de succès, et nul doute qu'avec un tel patronage elle ne rejoigne bientôt ses aînées. On y a compris que l'enseignement horticole était de la plus haute utilité et, depuis sa fondation — ou à peu près, — la Société horticole de Dieppe a établi, pendant une partie de l'année, une série de conférences et de causeries.

Les Horticulteurs de la région pouvaient seuls prendre part aux concours ; à titre gracieux toutefois, la Société de Dieppe admettait avec plaisir les apports des Horticulteurs étrangers. On ne peut qu'approuver cette sage mesure qui permet de mieux se rendre compte des ressources réelles d'un pays et évite par la même occasion de fâcheux contre-temps, sur lesquels je ne voudrais pas insister, mais dont tout le monde a pu se rendre compte dans la plupart des principales Expositions de France.

Le Jury, composé de MM. Marie, délégué de la Société d'Horticulture de Rouen, Malhouitre, d'Yvetot, Leproue et Libaude, de Dieppe, et votre délégué, m'a fait l'honneur de me choisir pour son Président.

Le nombre des exposants, assez restreint, était compensé par la valeur et la belle disposition des lots exposés. M. Brunet, horticulteur à Dieppe, tenait la tête et dans certains concours n'eût véritablement pas été désavoué dans nos grandes Expositions parisiennes. Dans un fort beau groupe de plantes à feuillage, nous avons remarqué de très jolis Palmiers des genres *Areca*, *Corypha*, *Phœnix*, et tout particulièrement une curieuse et intéressante Liliacée australienne encore peu connue, qui jusqu'à ce jour ne paraissait guère être sortie du littoral méditerranéen, le *Doryanthes Palmeri*. Quelques Fougères de serre ou d'orangerie

rehaussaient encore la valeur de ce lot fort agréablement présenté. Citons également, du même exposant, une belle corbeille de Rosiers haute tige, en parfait état de végétation et de floraison, et un groupe de Broméliacées composé avec beaucoup de goût. On pourrait croire qu'après avoir vu à Paris les plantes de notre ami Jolibois, on ne doit plus oser parler de ces singuliers végétaux qualifiés irrévérencieusement de *plantes en fer blanc*. Eh bien non! nous avons vu avec plaisir dans le lot de M. Brunet de bonnes ou rares espèces telles que : *Ortgiesia Tillandsioides*; *Vriesea Morreniana* \times *Barilleti*, une transfuge de Versailles; *V. tessellata*, qui sera toujours une des préférées; *V. splendens major*; *Canistrum aurantiacum*, etc.; et de M. Brunet également un massif de *Gloxinia* mi-partie composé du vieux type *G. crassifolia* et d'échantillons de la race Vallerand. Les qualités de l'un et de l'autre se compensent largement et, quel que soit le goût des amateurs, les Gloxinias, trop abandonnés malheureusement, seront toujours de belles et bonnes plantes.

Pourrait-il y avoir une Exposition sans Orchidées? Cela ne paraît guère possible à notre époque où l'on prodigue partout ces délicieux végétaux. M. Suzanne, chef de culture chez M. Delamarre, nous en montrait une petite collection qui dénotait une fort bonne culture et un choix fort judicieux. Nous avons remarqué spécialement : *Cypripedium Ræzli roseum*, *Hookeræ* et *Lawrenceanum*, *Masdevallia ignea*, de fort belles variétés d'*Odontoglossum Alexandræ*, une touffe de toute beauté de *Stanhopea tigrina*, etc.

Les *Coleus* de semis, les Bégonias tubéreux, les Crassules, etc., de M. Sultas, faisaient plaisir à voir. Dans les *Coleus* tout particulièrement, il y aurait à citer toute une série de jolies plantes que l'on sera fort aise de retrouver dans les parterres.

Le sol de la région dieppoise semble se prêter à merveille à la culture maraîchère, ainsi qu'en faisaient foi les produits exposés. Un maraîcher d'Arques-la-Bataille avait apporté un lot des plus intéressants et fort complet à tous les points de vue. A Paris, l'Exposition de M. Mahien ne serait certainement pas passée inaperçue. Aussi le Jury, par acclamation, a-t-il été heureux de

lui décerner une des plus hautes récompenses dont il pouvait disposer.

Parmi les fleurs coupées, nous signalerons, hors concours, un admirable lot d'Iris d'Angleterre (*Iris xiphoides* EHRART) exposé par M. L. Delaville, grainier à Paris. Les Iris bulbeux bien connus autrefois, l'Iris d'Espagne (*Iris Xiphium* L.) tout au moins, sont presque des revenants parmi nous. Il est vrai que leur patrie est l'Europe et qu'il est facile de se les procurer : bien plus ils ont le tort d'être d'une culture facile et de pouvoir résister à toutes les intempéries. C'en était assez pour les faire oublier, pour faire voter leur proscription. Le courant de bon goût qui semble passer depuis quelques années, les a remis en vogue ; souhaitons que ce soit pour longtemps. Quoi qu'il en soit, les *Iris* de M. Delaville ont été très goûtés du public dieppois.

Deux instituteurs de la région présentaient des herbiers qui ressortaient de ce qu'on voit habituellement dans les Expositions horticoles. Celui de M. Dorien, instituteur à Arques-la-Bataille, dénotait une fort bonne entente de la Botanique systématique : à peine s'y est-il glissé quelques erreurs légères de détermination. Celui de M. Tacheux, de Saint-Aubin, montre de bonnes dispositions qui ne demandent qu'à être encouragées.

Aux Dames Patronnesses était échue la tâche de juger les couronnes, corbeilles de fleurs, etc. MM. Brunet, Sultas et M^{me} Racine se sont partagé les récompenses.

Nous ferons suivre ce Compte rendu succinct de la liste des principales récompenses :

Premier prix d'honneur (médaille d'or de la ville de Dieppe) : MM. Brunet frères, horticulteurs à Dieppe, pour l'ensemble de leur exposition ;

Deuxième prix d'honneur (médaille d'or offerte par le Président de la Société) : M. Mahien, maraîcher à Arques-la-Bataille ;

Troisième prix d'honneur (objet d'art offert par M. Vernaze) : M. Suzanne, chef de culture chez M. Delamarre ;

De nombreuses médailles de vermeil ou d'argent ont été décernées à M^{me} Racine, MM. Sultas, Bauchet, Saunier, Lefebvre, Remy, Lagneau, Poulain, Libaude fils, Dovien, Tacheux, etc.

Le Jury a été heureux de voir attribuer à M. Mercier, l'habile organisateur de l'Exposition, une médaille de vermeil, et à M. Letellier, le sympathique Secrétaire de la Société, une médaille d'argent.

Le soir du même jour, les membres du Jury et du Bureau de la Société d'Horticulture de Dieppe, se réunissaient dans un banquet qui n'a cessé d'être empreint de la plus affectueuse cordialité. Au nom de la Société nationale d'Horticulture, votre délégué a été heureux de constater la réussite complète de l'Exposition et de boire à la prospérité de la Société d'Horticulture de Dieppe.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION D'HORTICULTURE TENUE A LIMOGES
DU 18 AU 26 SEPTEMBRE 1890 (1);

par M. F. JAMIN.

Cette Exposition s'est tenue sur la place d'Orsay, formée de deux terrasses de niveaux différents et aménagée pour la circonstance, l'un des plus beaux emplacements de la ville; elle comprenait toutes les branches de l'Horticulture, et rarement il est donné de voir un ensemble aussi complet; assurément en raison de l'importance et de la variété des apports, les exposants s'étaient surpassés. De son côté, la Société n'avait rien négligé pour donner satisfaction aux compétiteurs; c'est ainsi que divers locaux avaient été improvisés pour les plantes auxquelles le plein air en cette saison aurait pu être funeste.

De la terrasse inférieure, qui forme un parallélogramme, le pourtour était presque entièrement occupé par les fruits et par les légumes; le surplus avait été réservé aux bouquets de fleurs naturelles et aux produits industriels se rattachant à l'Horticulture.

Parallèlement aux installations du pourtour on avait établi des plates-bandes garnies de plantes fleuries; le centre était en gazon.

(1) Déposé le 11 décembre 1890.

Les fruits étaient fort nombreux, d'un volume généralement suffisant; mais l'étiquetage n'en était pas toujours irréprochable. Au nombre des nomenclatures correctes, nous citerons un superbe lot de 170 à 180 variétés de Poires, exposé par M. Laurent, horticulteur à Limoges, les collections de la Société d'Horticulture de la Charente et celles de M. Couturier, horticulteur à Limoges. Notre confrère, M. D. Vitry, dont le zèle ne se ralentit pas, avait apporté de Montreuil un lot de superbes Pêches se composant de 22 variétés au moins, et dont plusieurs encore peu connues ont été soumises à l'appréciation de la Société pomologique qui, au même moment, tenait ses assises dans la capitale du Limousin.

Les exposants de la Floriculture occupaient la terrasse supérieure, et les belles plantes n'y étaient pas rares. Dans les apports presque innombrables de M. Nivet (Henri), ancien élève de l'École d'Horticulture de Versailles, fixé à Limoges, son pays, nous avons remarqué de très beaux *Dracæna*, un très fort exemplaire d'*Aspidistra auropunctata*, un superbe *Phormium Colensoi*, un *Cycas circinalis* non moins remarquable, de belles Fougères de serre, etc. — M^{me} Amilhau, amateur très distinguée de la localité, exhibait, entre autres beaux et forts spécimens, un *Maranta zebrina*, un *Cyathea dealbata*, un *Cibotium regale*, un *Philodendron pertusum*, un *Aralia nymphæefolia*, plusieurs *Vriesea* remarquables, et nombre d'autres belles plantes.

D'autres lots plus humbles, comprenant tous les genres de plantes qu'on aime à voir représentés dans les Expositions, attiraient également les regards. De nombreux bouquets, des surtout de table, des couronnes en fleurs naturelles, témoignaient du goût artistique des personnes qui les avaient confectionnés; disons que, dans le plus grand nombre de cas, ces objets délicats étaient l'œuvre de dames.

Une Exposition de cette importance entraînait naturellement l'attribution de nombreuses récompenses; nous mentionnons ci-dessous les principaux lauréats:

1^o Médailles d'or, prix d'honneur

M^{me} Amilhau : Plantes de serre tempérée.

- M^{me} Nivet (Henri) : Bouquets et parures en fleurs naturelles.
 M. Lemasson Denis : Légumes divers.
 Société d'Horticulture d'Angoulême : Fruits.
 M. Couturier, horticulteur à Limoges : Fruits.
 M. Nivet (Henri) : Plantes de serre tempérée.

2^o *Médailles de vermeil grand module.*

- Société d'Horticulture d'Angoulême : Poires.
 M. Couturier : Poires et Pommes, deux prix.
 M. D. Vitry, à Montreuil-sous-Bois : Pêches.
 M. Besson (Pierre), de Marseille : Raisins de table et de cuve.
 M. Boutaud-Lacombe, amateur : Raisins de cuve.

3^o *Médailles de vermeil.*

- M^{me} Nivet (Henri) : Surtouts de table et couronnes en fleurs naturelles, deux prix.
 M^{me} veuve Peyrat : Bouquets en fleurs naturelles.
 M. Lemasson Denis : Légumes.
 M. Jambon (Emile), amateur : Poires.
 M. Couturier : Raisins, *Begonia Rex*, Bégonias tubéreux, Roses coupées, quatre prix.
 M. Sauté, jardinier à Aix-sur-Vienne : Pommes à cidre.
 M. Rohard, horticulteur à Beauvais : Pommes à cidre.
 Société d'Horticulture de la Charente : Pommes.
 M. Deglane, horticulteur : *Coleus*.
 M. Nivet (Henri) : Plantes à feuillage.
 M. Chabrier (Arthur), amateur : Roses coupées.
 M. Faure : Bouquets en fleurs naturelles.
 M. Dutheil : Matériel horticole.
 M. Georges : Matériel horticole.

4^o *Médailles d'argent, grand module.*

- M^{me} veuve Peyrat : Couronnes et croix en fleurs naturelles.
 M. Redempt, jardinier à Saint-Germain-les-Belles : Poires (bon étiquetage).
 M. Nivet (Henri) : Poires (bon étiquetage).
 M. Beyrand, jardinier à Maury : Pommes.

M. Deglane : Pommes de terre.

M. Lamy de la Chapelle, amateur : Pommes de terre.

M. Lemasson Denis : Choux.

M. Dadat (Barthélemy), amateur : Bégonias tubéreux.

M. Clément (Pierre), horticulteur : Plantes de suspension, surtout en fleurs naturelles, deux prix.

M. Nivet (Henri) : Dahlias en pots.

Avant de clore ce Compte rendu, qu'il nous soit permis d'adresser ici l'expression de notre vive gratitude à M. Mohr, le dévoué et sympathique Président de la Société d'Horticulture de Limoges, et à son digne Secrétaire-général, M. Coutheillas, qui tous deux ont bien voulu nous faire les honneurs de leur belle Exposition et faciliter ainsi notre tâche de Rapporteur.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE FRANÇAISE

UN ENNEMI DE L'ALTISE DE LA VIGNE, par MM. KUNCKEL D'HERCULAI et CH. LANGLOIS (*L'Algérie agricole*, 4^{er} numéro d'avril 1891, p. 737-739, avec une planche).

Les Altises, vulgairement nommés *Tiquets*, sont de très petits Coléoptères justement redoutés à cause des dégâts sérieux qu'ils font dans des cultures fort diverses. Leur espèce la plus redoutable est certainement celle qui attaque la Vigne et qui, dans bien des circonstances, en raison de sa prodigieuse multiplication, a causé, dans divers vignobles, des pertes considérables. Pour rappeler que c'est sur ce précieux arbuste qu'elle vit essentiellement, Guérin Méneville lui a donné le nom d'*Altica ampelophaga*, c'est-à-dire Altise qui mange la vigne. C'est sur les feuilles qu'elle vit; elle les perce d'une infinité de petits trous, de manière à entraver, à arrêter même l'accomplissement des fonctions physiologiques de cet organe; elle en détermine ainsi fréquemment la chute et, par suite, elle empêche la maturation

du Raisin, et nuit à l'aouêtement du bois. En France, ce n'est guère qu'au commencement de la végétation annuelle qu'elle est réellement redoutable; mais, en Algérie, où elle s'est considérablement multipliée, ses générations successives en font un fléau agissant pendant toute la belle saison. Or, les divers moyens qu'on emploie pour combattre ce redoutable ennemi sont plus ou moins efficaces, mais toujours dispendieux à cause de la main-d'œuvre qu'exige leur application; on ne saurait donc trop se féliciter de la découverte qui vient d'être faite dans notre colonie africaine, et qui a fait reconnaître l'existence d'un parasite vivant dans la larve de l'Altise de la Vigne et la faisant inmanquablement périr. C'est ce que nous apprend un article très intéressant de *l'Algérie agricole* qui est signé de MM. Künckel d'Herculais et Ch. Langlois, et qu'accompagne une bonne planche représentant avec divers détails le parasite ainsi que sa manière d'agir.

On lit dans cet article que M. Ch. Langlois, qui est le directeur du laboratoire d'œnologie, de chimie agricole et de chimie industrielle d'Alger, nourrissant, au mois de juillet 1890, des larves d'Altise de la vigne pour expérimenter sur elles diverses substances qui lui semblaient propres à les faire périr, constata dans leur corps l'existence de larves parasites. Il mit en observation ces parasites et parvint à en voir provenir l'insecte parfait. Celui-ci était un très petit Hyménoptère qu'il s'agissait dès lors de déterminer et dont il importait au plus haut point de connaître l'histoire. Ce fut M. Künckel d'Herculais, l'entomologiste bien connu, qui se chargea des recherches et des observations qui étaient nécessaires pour arriver à ce double résultat. Voici, en résumé, ce qu'établissent nettement aujourd'hui les études de ce savant naturaliste.

- Le parasite de l'Altise de la Vigne est un très petit insecte Hyménoptère, de la famille des Braconides, qui, en 1836, a reçu de Haliday le nom de *Perilitus brevicollis*. Sa longueur totale à l'état parfait, antennes et tarière comprises, n'est que de 7^{mm},5 à 8^{mm},5. Sa larve est renflée dans son milieu, et se rétrécit notablement de là vers ses deux extrémités; elle est formée de treize anneaux, sans compter la tête. Quant à sa nymphe, elle est enfermée dans

un cocon de soie blanche, ovoïde et long de 4 à 5 millimètres.

Au mois de juin 1890, dans les environs d'Alger, on remarqua, disent les deux auteurs, qu'un grand nombre de larves d'Altises, à l'approche de la métamorphose en nymphes, se montraient dans des conditions particulières : incapables de s'enterrer, ou tout au moins de resserrer leurs anneaux et de replier leurs pattes pour se préparer à leur transformation en nymphes, elles étaient somnolentes et restaient allongées sur le sol. Celles qui se présentaient ainsi devinrent l'objet d'observations suivies et bientôt on vit sortir de leur corps de petits vers d'un blanc jaunâtre, qui s'agitaient vivement et qui ne tardèrent pas à filer des cocons blancs. On reconnut ensuite que ces larves parasites s'échappent du corps de leur victime presque toujours par son extrémité postérieure, que leur sortie ne dure guère qu'une minute, et qu'ensuite il ne reste bientôt de la larve nourricière qu'une dépouille flasque et déprimée.

Il y avait intérêt à savoir si chaque larve d'Altise était envahie par plusieurs parasites ou par un seul. Or, l'observation a démontré que chaque Altise ne renferme jamais qu'une seule et unique larve ; mais, par compensation, disent les deux auteurs, il n'y avait pour ainsi dire pas de larve d'*Altica ampelophaga* qui ne fût contaminée. La proportion, dans différents lots, variait de 50 à 80 p. 100. Fait intéressant ! Les treilles délaissées, qui étaient plutôt des brise-vents que des plants destinés à produire des Raisins et sur lesquelles, pour ce motif, on n'avait pratiqué ni ramassage des Altises, ni traitement par les poudres ou les liquides insecticides se montraient dans un état plus satisfaisant que beaucoup de vignes auxquelles on avait appliqué les méthodes préservatrices actuellement en usage. Le sol était jonché de larves d'Altise, et presque toutes renfermaient une larve du *Perilitus* parasite qu'on voyait s'échapper du corps de son hôte pour s'enfouir dans le sol à la recherche d'un abri où elle pût tisser tranquillement sa petite coque.

Il est très curieux de voir comment un *Perilitus* adulte attaque une larve d'Altise. « Il s'en approche vivement, la palpe de ses antennes ; puis, recourbant son abdomen sous le thorax, il cherche à l'atteindre avec sa tarière. La larve,

comprenant le danger qui la menace, agite en tous sens l'extrémité postérieure de son corps, s'efforçant de frapper son ennemi. Vains efforts ; elle est bientôt percée d'un coup droit ; elle a reçu le dépôt d'un œuf. Notre *Perilitus* reprend prestement son vol pour se mettre en quête d'une nouvelle victime ; les larves d'Altises viennent-elles à manquer, il s'en prend aux insectes adultes. »

Ceci connu, il est évident que tout propriétaire de vignes a le plus grand intérêt à savoir si le petit insecte qui peut être pour lui un précieux auxiliaire existe dans sa propriété. « Pour faire cette constatation, il ne faut pas être naturaliste de profession ; il suffit de recueillir des larves d'Altises parvenues au terme de leur accroissement, parmi les moins actives ou celles qui sont à terre, et d'arracher à l'aide de pincés ou simplement des ongles le dernier segment de l'abdomen et les pseudopodes (fausses pattes) qu'il porte, puis d'exercer une légère pression sur la portion restante, en partant de la bouche ; on fait sortir ainsi tous les viscères et la larve du parasite plus ou moins développée. Si l'on s'assure qu'elle est uniformément répandue, on a la certitude qu'on a auprès de soi un utile auxiliaire ; si, au contraire, on constate sa rareté ou son absence, on peut se demander s'il n'y aurait pas lieu d'emprunter à un vignoble voisin richement pourvu un grand nombre de larves d'Altises malades, afin de tâcher de propager chez soi le bienfaisant *Perilitus brevicollis*.

La limite entre la culture de la Vigne en grand pour la production du vin et celle du même arbuste comme donnant du Raisin de table est assez peu tranchée pour que nous pensions que l'importante découverte faite par MM. Ch. Langlois et Künckel d'Herculais intéresse les horticulteurs presque autant que les viticulteurs ; c'est pour cela que nous avons cru devoir insérer dans le *Journal* un résumé de l'article dans lequel sont exposées les circonstances qui ont amené cette découverte et les intéressantes observations qui l'ont suivie.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

BOTANICAL MAGAZINE

Rhodostachys andina PHILIPPI. — *Bot. Magaz.*, pl. 7148. — Rhodostachys des Andes. — Chili. — (Broméliacées).

Broméliacée très ornementale, qui croît naturellement sur la Cordillère, dans le Nord du Chili. En culture, elle peut être traitée à froid. Elle est presque acaule et donne une touffe de feuilles, au nombre d'une centaine, qui sont longues et étroites, retombantes, fortement épineuses aux bords, rétrécies graduellement en longue pointe à partir de leur base qui est embrassante. Son inflorescence, qui est presque sessile au centre de la touffe de feuilles, forme une masse ovoïde de fleurs roses, qu'embrassent dans le bas de nombreuses bractées rosées, dont les extérieures sont ovales, cuspidées, bordées de piquants, tandis que les intérieures sont plus étroites et scariées. Dans ces fleurs, les pétales lancéolés, longs de 0^m,25, sont dépassés par les étamines au-dessus desquelles s'élèvent encore l'extrémité du style et les trois stigmates.

Arisæma fimbriatum MASTERS. — *Bot. Magaz.*, pl. 7150. — Arisème frangé. — Iles de la Malaisie. — (Aroïdées).

Plante curieuse, qui est cultivée dans le Jardin botanique de Kew où elle fleurit chaque année, au milieu de l'été. Elle n'a qu'une feuille dont le pétiole, long de 0^m,15 à 0^m,25, rayé longitudinalement de rouge, est engageant à sa base, et dont le limbe forme trois folioles largement ovales, prolongées au sommet en longue pointe, creusées de sillons dont chacun correspond à une nervure, longues de 0^m,12 à 0^m,18. Le pédoncule est égal en longueur au pétiole auquel il ressemble aussi pour la grosseur et la rayure; il se termine par une spathe longue de 0^m,25, qui forme inférieurement un tube vert foncé, rayé de blanc dans sa longueur, et qui s'épanouit au delà en une lame plane, ovale-lancéolée, longuement acuminée, dont la couleur est rouge-brun avec des lignes blanches longitudinales. De cette spathe sort la plus grande partie du spadice, sous la forme d'un

long filament rouge brun, retombant et chargé de nombreux filets longs d'environ 0^m,02 et qui ont la même couleur. Les fleurs mâles et femelles occupent le bas de ce spadice et sont cachées dans la portion tubuleuse de la spathe.

Thalictrum Delavayi FRANCHET. — *Bot. Magaz.*, pl. 7152. — Pigamon de Delavay. — Chine. — (Renonculacées).

Cette plante a été découverte en Chine, dans la province du Yunnan, par M. l'abbé Delavay, missionnaire français, qui l'a envoyée, à une date récente, au Muséum d'Histoire naturelle. Dans son pays natal, elle croît sur des montagnes, à l'altitude de 1,000 à 1,200 mètres. C'est une herbe vivace, qui atteint jusqu'à un mètre environ de hauteur et dont la tige est grêle et rameuse. Ses feuilles radicales, décomposées-ternées, ont leur long pétiole et toutes ses ramifications grêles, rigides, et de couleur pourpre foncé; leurs nombreuses folioles, portées au nombre de trois ou cinq sur les dernières ramifications, sont longues d'environ un centimètre, ovales, plus ou moins arrondies à la base, divisées dans leur partie supérieure en trois ou cinq lobes obtus. Ses feuilles caulinaires sont beaucoup plus petites, mais du même type. Ses fleurs pendantes, en panicules très lâches, sortent isolément ou par petits groupes de l'aisselle d'une bractée linéaire; elles terminent chacune un long pédicule grêle et arqué vers le bas; leur couleur est un pourpre bleu pâle, et leurs 4 sépales sont elliptiques, obtus, à côtes, longs d'environ 0^m,012; ils embrassent la masse jaune des étamines qui ont la même longueur. M. Franchet, à qui on doit la première description de cette plante, en a distingué trois variétés dont la plus belle, appelée par lui *decorum*, est celle que le *Botanical Magazine* a décrite et figurée.

GARTENFLORA

Maxillaria Mülleri REGEL, *Gartenf.*, 1^{er} novembre 1890, p. 574. — Maxillaire de Müller. — Colombie. — (Orchidées).

M. Regel écrit que cette Orchidée a été envoyée au Jardin botanique de Saint-Petersbourg sous le nom de *Maxillaria squamata* BARB. RODR., mais qu'elle diffère complètement de la

plante qui a été récemment décrite sous ce nom, et qu'elle constitue une espèce certainement nouvelle, qui se rapproche surtout du *M. rufescens* LINDL., et du *M. acutifolia* LINDL. Ses pseudobulbes sont oblongs, un peu comprimés, longs de 0^m,05, et larges de 0^m,025; à leur extrémité supérieure ils portent une seule feuille coriace, aiguë au sommet, longue de 0^m,17 et large de 0^m,025. Du bas de ces pseudobulbes partent les pédoncules un peu plus longs qu'eux, qui portent deux bractées engainantes, espacées et une seule fleur. Celle-ci ressemble absolument pour la forme de ses parties à celle du *M. rufescens*, mais elle est colorée en jaune clair et son labelle est ponctué de pourpre sur fond jaune. Le *Maxillaria Müllerii* a fleuri au mois d'août, à Saint-Pétersbourg.

Saccolabium bivittatum REGEL, *Gartenf.*, 15 novembre 1890, p. 607. — Saccolabier à deux bandes. — Indes orientales — (Orchidées).

D'après M. Regel, le Jardin botanique de Saint-Pétersbourg a reçu cette Orchidée de M. Régnier qui l'avait envoyée sous le nom de *Aerides Picotianum*, en 1887. Elle se rapproche du *Saccolabium paniculatum* WIGHT, tout en s'en distinguant nettement par plusieurs caractères. Elle a des feuilles coriaces, distiques, rubanées, plates, terminées par deux lobes inégaux, arrondis. Son inflorescence est une panicule axillaire, lâche, pendante, qui n'est que la réunion de plusieurs grappes simples. Les fleurs sont petites, larges seulement de 0^m,04, jaunes avec une bande pourpre brun de chaque côté de la nervure médiane des sépales et pétales; leur labelle est blanc; dans ces fleurs, les sépales sont oblongs, obovales, obtus, tandis que les pétales sont oblongs-linéaires et pointus. L'épéron est très obtus, arqué, un peu plus long que le labelle. Cette plante a été cultivée avec succès dans la partie chaude de la serre à Orchidées, en suspension sous les vitres.

Prunus baldschuanica REGEL, *Gartenf.*, 15 novembre 1890, p. 613. — Prunier du Baldschuan. — Asie centrale. — (Rosacées-Amygdalées).

Ce Prunier, qui se distingue, au premier coup d'œil, par ses

fleurs rouges, est un grand arbrisseau, ou plutôt un petit arbre, que M. Regel fils a trouvé dans la province de Baldschuan, dans la Boukharie orientale, et dont il avait envoyé des noyaux au Jardin botanique de Saint-Pétersbourg, après avoir reconnu que les fruits en étaient agréables. L'espèce est voisine de celle du *Prunus divaricata* LEDEB., qui est cultivé dans la Russie moyenne et jusqu'à Saint-Pétersbourg. Les feuilles de cet arbre sont obovales-elliptiques, dentées, brièvement pétiolées, d'abord duvetées en dessus et plus velues en dessous, surtout le long des nervures, plus tard glabres aux deux faces; elles sont accompagnées de stipules entières ou seulement dentées, pour les inférieures, incisées-palmées ou pinnatifides pour les supérieures, plus longues que le pétiole adjacent. Les pétales rouges sont obovales, deux fois plus longs que le calice. Le fruit est comestible.

Stanhopea × **Spindleriana** KRÄNZLIN, *Gartenf.*, 1^{er} décembre 1890, p. 623, pl. 1333. — Stanhopée de Spindler. — (Orchidées).

Cet hybride, le premier, paraît-il, qui ait été encore obtenu dans le genre *Stanhopea*, est dû à M. Weber, jardinier-chef à Sprindlersfeld. Il provient de la fécondation qui a été opérée entre les *St. oculata* et *tigrina*. Il a offert cette particularité remarquable que quatre années ont suffi pour en amener les pieds de semis à leur floraison. Ses fleurs sont, sous tous les rapports, intermédiaires entre celles des deux parents, tant pour les dimensions que pour la coloration. En outre, cette double ressemblance se montre encore dans la conformation de son labelle; chez le *St. oculata*, la partie basilaire du labelle (hypochile) est étroite et de largeur uniforme dans toute sa longueur, tandis qu'elle est large et presque carrée chez le *St. tigrina*; or, dans la fleur du *St. × Spindleriana*, cette même portion du labelle commence par être étroite, comme dans le *St. oculata*, et plus loin elle s'élargit en coin, jusqu'à devenir presque aussi large que dans le *St. tigrina*. La couleur de ce labelle est, en arrière, un rouge vineux, avec deux grandes macules pourpres; en avant, blanche avec de nombreuses ponctuations purpurines.

Cattleya labiata LINDL., var. **Auguste Victoria** SANDER, *Gartenf.*, 1^{er} janvier 1891, p. 4, pl. color., 1337. — Amérique du Sud. — (Orchidées).

Magnifique variété qui a été trouvée dans la partie de l'Amérique du Sud qui borde le Rio Meta, l'un des affluents de l'Orénoque, et introduite dans l'établissement de M. F. Sander, à Saint-Albans, près Londres. Ses fleurs sont d'un rose clair, avec le labelle coloré, dans sa moitié postérieure, en beau jaune orangé, qui s'éclaircit vers l'extérieur; dans sa moitié antérieure orné de rouge cramoisi intense en bandes rayonnantes; le tout bordé du rose délicat qui teint le reste du périanthe.

Pirus thianschanica (RUPRECHT) REGEL, *Gartenf.*, 1^{er} janvier 1891, p. 7, fig. noire 4. — Poirier de Thian-Schan. — Asie centrale. — (Pomacées).

Grand arbrisseau ou petit arbre haut de 3 à 6 mètres, qui avait été nommé par M. Ruprecht *Sorbus thianschanica*, et auquel M. Regel conserve ce nom spécifique, en le rangeant dans le genre *Pirus*. Il se rapproche beaucoup du *Pirus* (*Sorbus*) *aucuparia*, dit M. Regel, mais il l'emporte beaucoup en beauté sur cet arbre. Il s'en distingue parce que celui-ci a les feuilles jeunes velues, devenant glabres à l'état adulte et formées de folioles oblongues-lancéolées, molles, non lustrées en dessus, ni marquées d'un réseau de lignes enfoncées correspondant aux nervures, les bourgeons cotonneux, le corymbe de fleurs et le calice de celles-ci duvetés; enfin les étamines plus longues que les pétales. Le *Pirus thianschanica* a, de son côté, le rachis de ses feuilles pennées pourvu de poils à la base des folioles qui sont plus étroites, presque coriaces, finement dentées en scie, lustrées à leur face supérieure où se montre un réseau de lignes enfoncées; les ramifications de son corymbe et le calice de ses fleurs sont glabres; les étamines sont deux fois plus courtes que les pétales. Cette espèce croît naturellement sur les hautes montagnes de Thian-Schan, aux confins de la Kashgarie. Elle est parfaitement rustique à Saint-Pétersbourg.

Solanum Dammannianum REGEL, *Gartenf.*, 1^{er} janvier 1891, p. 20, fig. noire 40. — Morelle de Dammann. — Pérou. — (Solanées).

Ce nouveau *Solanum* ornemental a été importé de Quito, l'an dernier, dans l'établissement de M. Dammann, à San Giovanni a Teduccio, près de Naples. Il forme un bel arbuste haut de 2 mètres au maximum, dont la tige est chargée de longs poils ramifiés en étoile à leur extrémité et auxquels sont entremêlés des piquants en aiguille; un revêtement analogue se montre sur ses pétioles et ses pédoncules. Ses feuilles, longues de 16 centimètres sur 9, sont cotonneuses aux deux faces, ovales-lancéolées avec la base plus ou moins en cœur, le sommet aigu et les bords sinués ou lobés depuis leur base jusqu'au delà du milieu de leur longueur; elles ne portent quelques piquants que sur leur côte médiane. Ses fleurs, larges de 3 centimètres et colorées en bleu intense, forment un corymbe terminal. Les fruits qui leur succèdent sont des baies de la grosseur d'un pois et de couleur jaune orangé. — La culture de ce *Solanum* est semblable à celle qui convient à ses congénères frutescents, tels que *S. giganteum*, *macranthum*, *pyracanthum*, etc., qu'on traite souvent comme plantes annuelles. Si l'on en sème les graines à la fin de février, en serre, on repique le plant deux fois, la seconde en pots isolément, sur couche, et les jeunes pieds ainsi obtenus, ayant été finalement endurcis, peuvent être mis en plein air à la fin de mai, dans une planche bien exposée au soleil et abritée, dont la terre aura été bien ameublie et abondamment fumée. M. Regel conseille même de creuser la planche jusqu'à 0^m,66 de profondeur en fosse dans laquelle on mettra une couche de fumier de cheval épaisse de 0^m,33, et sur laquelle on replacera toute la terre qu'on aura précédemment retirée et bien préparée. En procédant ainsi, on aura, dit-il, jusqu'en septembre, de fortes plantes très décoratives. Pendant l'hiver, ces plantes relevées pourront être tenues en serre tempérée, à une température de 7 à 10 ou 11 degrés C.

Waluewa pulchella REGEL, *Gartenf.*, 15 février 1891, p. 89, planc. 1341, I. — Waluwe jolie. — Brésil. — (Orchidées).

Fort jolie petite Orchidée épiphyte qui a été envoyée par

M. Lietze, du Brésil au Jardin botanique de Saint-Pétersbourg, en exemplaire unique. M. Regel a créé pour elle le genre nouveau *Waluwewa*, dédié à M. Walujew, ancien Ministre des domaines, en Russie, genre dont le *W. pulchella* est la seule espèce. Celle-ci n'a que le défaut d'être de très faibles dimensions.

Elle forme de petites touffes de pseudobulbes qui partent d'un rhizome enraciné, et qui sont comprimés, oblongs, sillonnés longitudinalement, longs de 4-6 centimètres, terminés chacun par une seule feuille lancéolée et pointue, rétrécie inférieurement en pétiole, longue de 6 centimètres. Du bas des pseudobulbes partent de courtes grappes comprenant chacune de 6 à 8 fleurs qui présentent cette particularité remarquable que leurs deux sépales latéraux sont soudés l'un à l'autre jusque tout près de leur sommet en une foliole simplement échancrée au sommet, étroite, située sous le labelle qui la cache entièrement. Les deux pétales obovales, longs chacun d'environ 9 millimètres, sont d'un blanc jaunâtre sur lequel tranchent plusieurs lignes transversales pourpres. Ils sont situés en croix avec la ligne longitudinale formée par le sépale supérieur et le labelle. Celui-ci, qui est un peu plus court que les pétales, est terminé par un grand lobe arrondi, et il est marqué, principalement le long de son bord, de points saillants rouges sur fond blanc jaunâtre. Cette plante a fleuri à Saint-Pétersbourg, au mois de février 1890, dans une serre médiocrement chaude.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. DUCHARTRE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE,
PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63^m).

DATES	TEMPÉRATURE		HAUTEUR du baromètre.		VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
	Minim.	Maxim.	Matin.	Soir.		
1	-3,8	17,4	769,5	768,5	O.	Clair le matin, nuageux, couvert le soir.
2	9,0	16,0	767	766	O.	Couvert, petite pluie dans l'apr.-midi.
3	3,5	10,8	768,5	772,5	NNO. O.	Nuageux.
4	0,7	11,6	773,5	772	O.	Clair le matin, nuageux, couvert et petite pluie le soir.
5	5,4	14,8	771	771,5	O.	Nuageux, clair le soir.
6	3,3	16,0	769	763	O.	Couvert le matin, nuageux, clair le s.
7	-1,8	16,0	760	757	SO.	Nuageux.
8	8,0	12,4	754,5	752	SO.	Légèrement pluvieux le matin, couvert, pluie plus forte le soir.
9	6,1	11,9	752	747,7	S. SO. NE.	Pluie dans la nuit et presque toute la journée.
10	5,9	13,3	744,5	742,5	S. SO. O.	Pluie toute la nuit, nuageux, éclairs et coups de tonnerre vers 5 heures du soir avec grêle, couvert.
11	2,1	8,7	745	751,5	S. O.	Couvert, quelques éclairc., grand vent.
12	-3,7	7,8	751,5	751,5	SE. NE.	Couvert, quelques éclaircies.
13	1,5	13,8	749,5	752,5	E.	Nuageux.
14	-1,8	14,1	753	755,5	SE.	Nuageux.
15	2,5	11,4	756	751	S. O.	Presque clair le matin, nuageux, puis couvert et légèrement nuageux.
16	2,9	7,9	747,5	748	S.	Pluie abondante dans la nuit et à divers intervalles dans la journée.
17	4,0	8,0	748	752,5	S.	Pluie dans la nuit, nuageux, clair le soir.
18	-0,9	10,7	753,5	751	E.	Nuag. le matin, couv., légèr. pluv. le s.
19	2,0	7,9	751,5	756	N.	Pluie et grand vent dans la nuit, nuageux, clair le soir.
20	-4,7	7,6	757	754	NE. E.	Nuageux.
21	0,7	7,4	753	751	N.	Un peu de neige de grand matin, nuageux le m. et le s., neige assez abondante, grêle et grésil dans l'après-m.
22	-2,7	5,4	758	759,5	NE.	Nuageux, un peu de neige le matin.
23	-5,6	5,7	760	762	NE.	Clair de gr. matin et le soir, nuageux.
24	-7,4	11,6	761,5	760	NE. OSO.	Nuageux, très légèr. pluv. dans l'apr.-m.
25	3,2	13,8	759	759,5	O.	Légèrement pluvieux le matin et le soir, nuageux dans la journée.
26	5,2	10,8	756	760	O.	Pluie dans la matinée, moindre dans l'après-midi, un peu de grêle, éclaircies, clair le soir.
27	0,2	10,0	765	757	O.	Clair de grand matin, nuageux, nombreuses giboulées, bise très froide.
28	0,2	10,4	755,5	757	O. NO.	Clair de grand matin, nuageux, un peu de grésil entre onze heures et midi.
29	0,3	11,4	752	755,5	O.	Nuageux, quelques giboulées l'apr.-m.
30	1,2	10,3	754	757	O. NO.	Nuageux, giboulées l'apr.-m., clair le s.
31	-1,9	10,3	759	761	NO. N. NNE.	Nuageux, plusieurs fortes giboulées, clair le soir.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ EN 1891.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3^e série, IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2^e série, XI, 1877, p. 443.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 9 AVRIL 1891.

PRÉSIDENCE DE M. **Jolibois**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à trois heures. Les Membres qui ont signé la feuille de présence sont au nombre de cent cinquante-quatre titulaires et vingt et un honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de onze nouveaux membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et dont la présentation n'a déterminé aucune opposition.

Il informe ses collègues d'une perte douloureuse que vient d'éprouver la Société par le décès de M. Bertin père, de Versailles, horticulteur justement renommé, qui était l'un des

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

quatre Membres fondateurs figurant encore sur les listes de la Société. Les services que ce regretté collègue a rendus à l'Horticulture, pendant la longue série d'années qu'il lui a consacrées, seront rappelés dans une notice biographique dont il sera le sujet.

Les objets suivants ont été présentés pour être examinés par les Comités.

1° Par M. Chemin (Georges), maraîcher à Issy (Seine), boulevard de la Gare, 2, une botte de *Navets* provenant d'un semis qui a été fait sur couche et sous châssis, le 25 février dernier ; dans le court espace de six à sept semaines, ils ont pris un remarquable développement. Ils appartiennent à la variété Marteau. — Il est accordé à M. Chemin une prime de 2^e classe.

2° Par M. Cottreau (François), maraîcher, rue de Javel, 189, à Vaugirard-Paris, quatre *Laitues* de la variété dite Noire, venues de graines qui ont été semées sur couche, le 15 janvier dernier, et dont les jeunes pieds ont été plantés sur couche, le 4^{er} mars suivant. Grâce à la bonne culture qu'elles ont reçue, ces Laitues sont devenues aussi belles que puissent l'être celles dont le semis a eu lieu, selon la pratique usuelle, dès la première quinzaine d'octobre ; aussi la présentation qui en est faite vaut-elle à M. Cottreau une prime de 2^e classe.

3° Par M^{lles} Chrétien, propriétaires à Bagneux (Seine), 4° quatre pieds de *Chou de Bruxelles* restés verts et en bon état, malgré les fortes et nombreuses gelées de l'hiver, grâce à leur situation sous un gros arbre, entre des contre-espaliers et une allée de Poiriers en pyramide ; 2° des *Crosnes* du Japon ou tubercules du *Stachys tuberifera* NAUD., qui ont été attaqués par des vers blancs. — Des remerciements leur sont adressés par le Comité de Culture potagère au sujet de cette présentation.

4° Par M. Jamet, propriétaire-arboriculteur à Chambourcy (Seine-et-Oise), six *Poires* doynné d'hiver et six *Pommes*, fruits reconnus hors ligne, pour le volume et la finesse, par le Comité d'Arboriculture fruitière sur la proposition duquel il lui est décerné une prime de 1^{re} classe.

5° Par M. Bourgeois (Amable), propriétaire à Chambourcy (Seine-et-Oise), 6 *Poires* Catillac et 8 *Passe-Crassane*, avec

8 Pommes Reinette du Canada, beaux fruits qui lui valent une prime de 1^{re} classe.

6° Par M. Mauvoisin, amateur, à Boulogne (Seine), des *Poires* appartenant aux variétés Belle des Abrès, Doyenné de Montjean, Doyenné d'Alençon, Bon-Chrétien d'hiver, Catillac, et des *Pommes* des variétés de Jaune, Cadeau du général, Belle de Pontoise, Reine des Reinettes. — Le Comité d'Arboriculture fruitière déclare, par l'organe de son Secrétaire, que c'est là un lot intéressant, pour la présentation duquel il demande qu'il soit donné à M. Mauvoisin une prime de 2^e classe. La Compagnie fait droit à cette demande par un vote spécial.

7° Par M. Baltet (Ch.), horticulteur-pépiniériste à Troyes (Aube), des *Poires* Madame Dupuis, variété qui provient de ses semis. D'après l'examen qui en a été fait par le Comité d'Arboriculture fruitière, cette sorte de Poire est piriforme, assez grosse, de couleur rousse, à chair jaunâtre, fine, juteuse, fondante, sucrée, parfumée, en somme, de bonne qualité, et pouvant se conserver jusqu'au mois d'avril. Le Comité remercie vivement M. Ch. Baltet de cette présentation.

8° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, cinq Orchidées qui lui valent une prime de 2^e classe. Ce sont : l'*Epidendrum glumaceum*, le *Lælia alba elegans*, le *Cattleya Lawrenceana*, l'*Odontoglossum cirrhosum* et le *Cypripedium Lowi*.

9° Par M. Truffaut (Albert), horticulteur, rue des Chantiers, 40, à Versailles (Seine-et-Oise), un lot considérable qui comprend : 1° un pied d'*Epiphyllum Makoyanum*; 2° quatre pieds d'*Amaryllis* de semis et 3° trente pieds en pleine et brillante floraison d'Azalées de l'Inde appartenant aux variétés regardées par lui comme les plus remarquables. — Sur la proposition du Comité de Floriculture, il lui est accordé une prime de 3^e classe pour l'*Epiphyllum*, une prime de 2^e classe pour les *Amaryllis* et une prime de 1^{re} classe pour les Azalées de l'Inde.

M. Truffaut (Albert) entretient la Compagnie des diverses plantes qu'il a mises aujourd'hui sous ses yeux. Les Azalées de l'Inde ne sont pas, dit-il, aussi répandues dans les cultures françaises que, sous tous les rapports, elles mériteraient de l'être.

Il est inutile de parler de leur brillante et abondante floraison; il suffit de les voir en fleurs pour en être frappé. On trouverait difficilement des végétaux qui pussent les égaler sous ce rapport. Elles ont, en outre, le mérite d'être faciles à cultiver. Elles se contentent, pendant nos hivers, d'une serre froide qu'on peut même se dispenser de chauffer, à moins que le froid ne devienne très rigoureux. Cependant nos amateurs sont loin de leur donner dans leurs collections la place à laquelle elles auraient droit, et, d'un autre côté, beaucoup d'horticulteurs les négligent plus qu'ils n'auraient intérêt à le faire. La preuve en est que sur la somme de 5,000,000 représentée par celles de ces plantes que l'Horticulture belge fournit annuellement, le tiers environ est vendu en France. C'est surtout en vue d'appeler l'attention sur ces magnifiques arbustes que M. Truffaut (Albert) en a aujourd'hui apporté une série de 30 variétés parmi lesquelles celles qu'il regarde comme les plus belles sont: Comte Ch. de Kerchove, Estelle Cuvelier, Evelyn, Jean van Eyck, M^{me} Labrousse, Mémoire de Van Houtte, Perle de Gand, Reine des amateurs, Van der Bank, Virginalis. — Relativement aux Amaryllis, dont il a présenté quatre variétés obtenues par lui de semis, M. Truffaut (Alb.) dit que ces belles plantes reprennent aujourd'hui la faveur dont elles jouissaient à une date qui n'est pas très éloignée. Il rappelle qu'un horticulteur de Versailles, M. Turlure, en faisait, il y a environ vingt ans, l'objet d'une culture spéciale et en avait obtenu de bonnes variétés; mais plus tard il dut renoncer à ce travail qui ne lui donnait plus de profits. Plus récemment des importations faites en Angleterre, notamment celle des *A. pardina* et *Leopoldi*, ont ramené l'attention sur ce beau genre de plantes bulbeuses. En croisant ces nouvelles espèces avec les anciennes, on a créé de beaux hybrides qui se sont répandus et qui ont rouvert une voie qu'une modification du goût public avait presque fermée. Les quatre Amaryllis qui se trouvent en ce moment sous les yeux de la Compagnie proviennent de croisements qui ont été effectués entre les *Amaryllis aulica*, *pardina*, et *Empress of India*. Elles sont remarquables par la belle forme et le brillant coloris de leurs fleurs. — Enfin l'*Epiphyllum Makoyanum* présenté par M. Truffaut (Albert) est une Cactée à

fleurs d'un rouge vif, intéressante non seulement par sa beauté, mais encore par l'époque de sa floraison qui a lieu en avril et mai, par conséquent à l'époque où celles de ses congénères qui sont généralement cultivées ont déjà cessé de fleurir. Il offre donc cet avantage qu'il prolonge la période pendant laquelle on jouit des fleurs de ces plantes.

10° Par M. Boucher (Georges), horticulteur-pépiniériste, avenue d'Italie, à Paris, un bouquet de fleurs coupées du *Mackaya bella*, qui a fleuri dans une serre tempérée dans laquelle il était planté en pleine terre et palissé contre le mur.

11° Par MM. Vilmorin-Andrieux, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, à Paris, 24 pieds remarquablement fleuris de *Cinéraires* hybrides à grandes fleurs, pour la présentation desquels ils reçoivent une prime de 1^{re} classe.

12° Par M. Sallier fils, horticulteur, rue Delaizement, à Neuilly (Seine), six pieds en pots d'*Agathæa celestis* Cass. (*A. amelloides* DC; *Cineraria amelloides* L.), arbuste de la famille des Composées, à fleurs d'un joli bleu avec disque jaune, pour la présentation duquel il lui est accordé une prime de 3^e classe.

Dans une note écrite, M. Sallier fils dit que cette présentation a pour objet essentiel d'appeler l'attention sur une plante charmante qui, bien qu'elle ait été introduite en Europe dès 1753, du Cap de Bonne-Espérance où elle croit sur la montagne de la Table, n'est pas répandue dans les cultures autant qu'elle mérite de l'être. Elle forme un charmant petit arbuste rameux, touffu dès sa base, qui, tenu en serre froide ou en orangerie, commence à fleurir dès le mois de février et continue à produire en abondance ses jolies fleurs, pendant le printemps et l'été. Elle vient très bien en pots et produit un bel effet dans les jardinières d'appartement.

13° Par M. Dugourd, horticulteur, rue Auguste Barbier, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), des fleurs coupées de 38 variétés d'*Hellébores* hybrides nommées, qui ont été obtenues par lui de semis en 1887 et 1888. — Il lui est accordé, pour la présentation de ces fleurs, une prime de 2^e classe.

14° Par M. Debrie père, horticulteur-fleuriste, rue des Capucines et rue Volney, à Paris, une grande et belle gerbe de

branches de *Camellias* fleuris et variés, pour la présentation de laquelle il obtient une prime de 2^e classe.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. Delamarre, l'un des Secrétaires de la Société, fait connaître les résultats du concours qui était ouvert aujourd'hui, d'un côté pour les *Cypripedium*, de l'autre pour la généralité des Orchidées, abstraction faite des *Cypripedium*. Le Jury chargé de juger les plantes présentées à ce concours était composé de MM. Thibaut, Godefroy-Lebœuf et Verdier (Eug.), auprès de qui M. Delamarre remplissait les fonctions de Secrétaire.

Au concours ouvert pour les *Cypripedium* avaient été présentés par M. Finet, amateur, à Argenteuil (Seine-et-Oise) : 1^o le *Cypripedium Lathamianum* des Anglais (justement nommé *Spicervillosum* par M. Bleu, qui l'a obtenu de son côté), provenant de la fécondation croisée des *C. Spicerianum* et *villosum*; 2^o le *C. Winnianum*, qui est dû au croisement des *C. Druryi* et *villosum*, et qui dès lors aurait dû être nommé *C. Druryo-villosum*. Il est accordé à M. Finet une grande médaille d'argent.

Au concours ouvert pour la généralité des Orchidées autres que les *Cypripedium*, il a été présenté : 1^o par M. Piret, horticulteur à Argenteuil, un *Odontoglossum* d'espèce encore indéterminée et fleurissant pour la première fois, qu'il a reçu dans un lot importé d'*Odontoglossum crispum* : il lui est décerné, pour cette plante, une prime de 1^{re} classe; 2^o par M. Garden (J.), horticulteur, avenue des Belles-Vues, à Bois-Colombes (Seine), un lot de 23 espèces ou variétés d'Orchidées, que le Jury déclare être d'un très bon choix et parmi lesquelles il a distingué surtout le *Cattleya Lawrenceana*, le *Lælia elegans prasiata* et le *Lycaste Skinneri alba*. M. Garden obtient une grande médaille d'argent et reçoit, en outre, les félicitations du Jury.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1^o Une lettre par laquelle M. Geoffroy-Saint-Hilaire, Directeur du Jardin d'Acclimatation du Bois de Boulogne, avertit que, désirant « surtout mettre les horticulteurs français à même de présenter leurs produits aux nombreux visiteurs de cet établis-

sement », la Société propriétaire du Jardin d'Acclimatation va ouvrir « des expositions florales périodiques » dans les serres qu'elle vient d'y faire construire. « Les exposants, dit la lettre, n'auront à supporter d'autres frais que ceux qui résultent du transport des plantes, » et ils pourront recevoir des commandes pendant chaque Exposition.

2° Une lettre de M. Girardin (Eugène), cultivateur d'Asperges, rue Gaillon, 3, à Argenteuil (Seine-et-Oise), qui signale une erreur grave commise à son préjudice dans la liste générale des Membres de la Société qui vient d'être imprimée et qui a été distribuée au commencement du mois de février dernier. Son nom ne figure pas, en effet, sur cette liste, non par suite d'un oubli, comme il le suppose, mais par l'effet d'une erreur matérielle qui a été commise à l'imprimerie du *Journal*. Sur la liste précédente, qui porte la date du 1^{er} février 1889, étaient inscrits (p. 85) deux Membres du même nom de famille et l'un et l'autre habitant Argenteuil, M. Girardin (Eugène) et M. Girardin (Jean-Jacques). Ce dernier ayant donné sa démission, son nom a dû être supprimé, et cette suppression a été signalée à l'imprimerie comme devant être effectuée sur la composition de la liste de 1889 qui avait été conservée. Malheureusement la personne qui, à l'imprimerie, devait effectuer cette suppression, l'a faite en sens inverse de ce qui lui avait été demandé : elle a conservé l'alinéa relatif au membre démissionnaire et a supprimé celui qui portait le nom de M. Girardin (Eugène), Membre actuel, zélé, et qui est notre collègue depuis l'année 1870. Cette erreur est d'autant plus à regretter qu'elle ne pourra être réparée que dans deux ans, lorsque sera publié un nouvel *Annuaire* de la Société.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée sont signalées les suivantes : 1° la liste des certificats de mérite, des mentions honorables et des marques de reconnaissance qui ont été décernés par le Comité de Floriculture de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, dans ses séances des 14 février et 14 mars derniers ; 2° le Règlement de l'Exposition industrielle, horticole et maraîchère qui aura lieu à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), du 13 au 21 juin prochain ; 3° le programme de l'Exposition

des insectes utiles et de leurs produits, des insectes nuisibles et de leurs dégâts, qui sera tenue, par les soins de la Société centrale d'Agriculture et d'Insectologie, dans l'orangerie des Tuileries, à Paris, du 23 août au 27 septembre 1891 ; 4° une brochure intitulée : *Fungous Diseases of the Grape and their Treatment* (Maladies du Raisin causées par des Champignons et leur traitement, par M. B.-T. GALLOWAY ; broch. in-8 de 42 pages. Washington, 1891) ; 5° *Giornale di Scienze naturali ed economiche* (Journal des Sciences naturelles et économiques, publié par les soins de la Société des Sciences naturelles et économiques de Palerme, vol. XX, année 1890 ; 1 vol. in-4 de 424 et 409 pages, 21 planches, Palerme, 1890).

A la suite de la correspondance imprimée, M. Glatigny, Bibliothécaire de la Société, apprend à la Compagnie qu'il vient d'être fait don à la bibliothèque, par M. P. Duchartre, des deux volumes reliés du grand ouvrage de M. ALPHAND, qui a pour titre *Les promenades de Paris* (2 gr. in-folio, un de texte, un de planches, renfermant 487 gravures sur bois, 80 gravures sur acier, 20 chromolithographies. Paris, 1867-1873. Chez Rothschild, libraire-éditeur, rue des Saint-Pères, 43). Des remerciements sont adressés par M. le Président à M. P. Duchartre.

M. P. Duchartre entretient la Compagnie de l'organisation des fleurs semi-doubles du Cyclamen de Perse et dépose sur le bureau une note rédigée par lui à ce sujet.

Il est donné lecture d'un Rapport sur l'Hygromètre terrestre de M. Eon ; M. DORMOIS, Rapporteur. — Les conclusions de ce Rapport tendant au renvoi à la Commission des Récompenses sont mises aux voix et adoptées.

Il est fait dépôt sur le bureau du document suivant :

Compte rendu de l'Exposition de fruits ouverte à Montmorency le 19 octobre 1890 ; par M. VITRY (D.)

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1891.

PRÉSIDENCE DE **M. Jolibois**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et trois quarts. Le registre de présence a été signé par cent quarante-six Membres titulaires et dix-neuf Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de huit nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et au sujet desquels il ne s'est pas produit d'opposition.

Il informe ensuite la Compagnie d'une perte douloureuse que vient d'éprouver la Société par le décès de M. Ramé (Achille-Alexis), Membre titulaire, qui était un amateur zélé d'Horticulture et un naturaliste distingué. Le *Journal* lui a dû des notes intéressantes.

Les objets suivants ont été présentés pour être examinés par les Comités :

1° Par M. Cottereau, maraîcher, rue de Javel, 489, à Paris, 4 *Laîtues* Georges améliorées, à graines blanches, provenant d'une plantation qui a été faite en pleine terre, le 4 mars dernier, sous le seul abri de châssis froids. Dans cette situation et grâce aux soins qui leur ont été donnés, elles ont pris un tel développement que, sur la proposition du Comité de Culture potagère, il est accordé une prime de 2^e classe à M. Cottereau, pour la présentation qu'il en a faite.

2° Par M. Girardin (Eugène), cultivateur d'Asperges, rue Gaillon, 3, à Argenteuil (Seine-et-Oise), une botte d'*Asperges* hâtives venues en plein champ, et tellement belles qu'elles lui valent une prime de 1^{re} classe.

3° Par M. Baltet (Ch.), horticulteur-pépiniériste à Troyes (Aube), des branches fleuries de *Prunus Mume*, d'une variété étiquetée *virgata rosea plena*. — M. le Président du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière fait observer que la floraison de cet arbre

a lieu d'ordinaire une quinzaine de jours plus tôt que cette année.

4° Par M. Boucher (Georges), horticulteur-pépiniériste, avenue d'Italie, à Paris, des branches encore sans feuilles ni fleurs, étiquetées *Prunus virgata*. La présentation en a été faite parce que M. Boucher a remarqué que le liber de ces branches était rouge. Le Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière le prie de lui présenter de nouveaux spécimens de cette espèce, quand le développement en sera plus avancé.

5° Par M. Finet, amateur à Argenteuil (Seine-et-Oise), un lot de cinq Orchidées qui sont : le *Dendrobium Brymerianum*, très élégante espèce venue de la Birmanie, le *Cattleya Mossiæ Renekiana*, du Venezuela, et une autre espèce indéterminée qui est venue de la Colombie, le *Cypripedium tonsum*, de Sumatra, et le *C. callosum*, du Cambodge. Il lui est accordé une prime de 1^{re} classe qui s'applique particulièrement au *Dendrobium Brymerianum*, dont la floraison est très belle et dont les fleurs sont remarquables pour le développement considérable des filaments rameux qui en bordent le labelle.

6° Par M. Régnier-Monet, horticulteur à Fontenay-sous-Bois (Seine), un lot formé des 6 Orchidées suivantes : *Odontoglossum Alexandrae*, variété à fleurs roses, originaire de la Colombie, *Cattleya citrina*, originaire de l'Amérique centrale, à Oaxaca, *Phalaenopsis amabilis*, plante des Philippines, *Masderallia Veitchi*, du Pérou, et les deux *Dendrodium lituiflorum* et *Devonianum*. — Il obtient une prime de 2^e classe que le Comité de Floriculture rattache spécialement à l'*Odontoglossum*.

7° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, un groupe composé de 8 Orchidées, savoir : le *Cattleya Mossiæ*, avec une variété dont le labelle blanc est frangé, et le *C. intermedia*, l'*Odontoglossum Phalaenopsis* et l'*O. maculatum*, les *Dendrobium chrysotoxum*, *thyrsoiflorum* dont le pied présente 13 tiges florifères, et le *D. thyrsoiflorum Walkerianum*. — M. Dallé obtient, pour cette présentation, une prime de 1^{re} classe.

8° Par M. Sallier fils, horticulteur, rue Delaizement, à Neuilly (Seine), d'abord un pied d'*Aeranthus (Angrecum) Leoni*, Orchidée dont on doit l'introduction à M. Léon Humblot, qui l'a rapportée

des îles Comores, en 1883, ensuite un pied de *Richardia* (*Calla*) *æthiopica* d'une variété naine, obtenue, l'an dernier, par un horticulteur de l'île de Jersey et qui a reçu en Angleterre le nom de Little Gem, c'est-à-dire Bijou, parce qu'elle ne dépasse pas 30 à 40 centimètres de hauteur. — Il est accordé à M. Sallier fils une prime de 3^e classe pour son *Aeranthus*.

M. Sallier fils fait observer que l'*Aeranthus*, cultivé en serre tempérée, donne, chaque printemps, ses jolies fleurs blanches, agréablement odorantes, qui ont, en outre, le mérite d'être de longue durée. Quant au *Richardia* nain, il l'a apporté surtout pour marquer la date de son importation et de sa première floraison en France. Pour mettre plus en relief les faibles dimensions en hauteur de cette nouveauté, il l'a accompagnée d'un pied fleuri du type de la même espèce qui, comme on le voit, a une taille au moins deux fois plus haute. Une autre différence importante entre ces deux plantes, c'est que la variété naine commence à fleurir dès le mois d'octobre et prolonge sa floraison jusqu'en janvier et février ou même plus tard, comme le prouve le pied fleuri qui est déposé sur le bureau, tandis que le type de l'espèce ne commence à fleurir qu'en janvier. Il est donc facile d'avoir les deux en fleurs successivement.

9^e Par M. Enfer, horticulteur à Hennequeville près Trouville, une inflorescence de *Dendrobium thyrsiflorum*. — La feuille du Comité de Floriculture porte que ce Comité « invite le présentateur à présenter une autre inflorescence qui permette de compléter l'examen de la floraison » de cette Orchidée.

10^e Par M. Launay (Charles), horticulteur à Sceaux, rue des Chéneaux, une boîte d'*Auricules* fleuries en variétés diverses, pour la présentation de laquelle il reçoit une prime de 3^e classe.

Dans une note qui est jointe à ces plantes, M. Launay dit que la présentation de ses Auricules, toutes venues de semis et âgées seulement de deux ans, est destinée à montrer que le semis de ces plantes en donne des pieds plus vigoureux que ceux qu'on obtient autrement. Il ajoute que, chez lui, les pieds ainsi venus de graines fleurissent dès leur seconde année, dans la proportion d'un bon tiers, bien qu'il les tienne à l'air libre pendant toute l'année et dans une terre nullement préparée. Même le long et

rigoureux hiver que nous venons de traverser ne leur a causé aucun dommage.

41° Par M. Ventteclaye, boulevard Héloïse, à Argenteuil (Seine-et-Oise), une *pince* destinée à soutenir, sur les arbres, les fruits que leur poids expose à s'en détacher et à tomber avant leur maturité. Le Comité des Arts et Industries horticoles déclare que la fabrication de ce petit appareil est simple et économique ; que, de plus, le Comité d'Arboriculture fruitière consulté à ce sujet a émis une opinion favorable ; aussi propose-t-il d'accorder à M. Ventteclaye une prime de 3^e classe et, mise aux voix, sa proposition est adoptée.

42° Par M. Chargueraud, un *orifice mélangeur*, système Forestier, dont l'examen et l'essai ont été confiés à une Commission composée de MM. Aubert, Beaume, Borel, Chauré (Lucien), Debray, Eon et Ponce.

43° Par M. Aubry, rue Vieille-du-Temple, 131. à Paris, une *cueilleuse* de son invention, qui est renvoyée à une Commission composée de MM. Aubert, Borel, Couvreur, Larivière, Métenier et Pradines.

44° Par M. Cantrelle, rue des Dames, 123, à Paris, un *mémoire* sur les Engrais chimiques à donner aux plantes de serre et d'appartement. — Le jugement porté sur ce travail par le Comité des Arts et Industries est formulé dans les termes suivants : « Le Comité a jugé que ce travail a une importance et un intérêt exceptionnels, et il en demande l'insertion au *Journal*. »

Faisant droit à cette demande, M. le Président renvoie la note de M. Cantrelle à la Commission de Rédaction.

Au nom du Comité des Arts et Industries horticoles, M. le capitaine Parisot indique le but que s'est proposé l'auteur de ce travail et qu'il paraît avoir complètement atteint. Ce but était de réduire le plus possible le prix des engrais chimiques. Pour cela, aux formules qui sont données aujourd'hui il en a substitué d'autres où se trouvent toutes les mêmes substances essentielles à la nutrition des plantes, mais existant dans des composés dont le prix est inférieur à celui des composés qu'on emploie habituellement. Il ne s'est pas borné à faire cette substitution en

se basant sur ses connaissances approfondies en chimie; mais il a eu recours à des expériences pour reconnaître si les mélanges qu'il préparait avaient un effet avantageux sur les végétaux auxquels il les donnait, et ces expériences ont justifié ses idées théoriques.

M. Cantrelle a ensuite la parole et, après avoir donné lecture de quelques passages de son travail, il affirme que les engrais chimiques dont il y conseille l'emploi, quoique moins chers que ceux dont tout récemment on a donné la formule, renferment les mêmes proportions des substances qui en déterminent les bons effets. Ainsi, dit-il, de deux Géraniums (*Pelargonium zonale*) choisis aussi semblables que possible, l'un a été traité au nouvel engrais, tandis que l'autre n'a rien reçu du tout. Au bout de quelques jours, le pied qui avait été traité à l'engrais chimique avait pris un développement notablement supérieur à celui de l'autre. Il ajoute que, du reste, dans l'emploi de ces mélanges il faut procéder avec méthode, en donner d'abord une quantité assez forte qu'on diminue ensuite graduellement, à mesure que les plantes avancent vers leur floraison, et arriver finalement à n'arroser qu'avec de l'eau pure quand la floraison est commencée, le végétal ayant alors pris dans le sol tout ce dont il avait besoin et trouvant dans l'eau ainsi que dans l'air tous les éléments qui restent nécessaires pour son entretien et pour la formation de son fruit.

L'un de MM. les Secrétaires signale les pièces suivantes de la correspondance imprimée : 1° le programme de l'Exposition d'Horticulture qui aura lieu à Nancy (Meurthe-et-Moselle), fin juillet 1891, dans le parc de la Pépinière; 2° une circulaire annonçant qu'une Exposition d'Horticulture et de Viticulture aura lieu à Pau (Basses-Pyrénées), du 25 avril au 31 mai 1894, et sera divisée en trois périodes, du 25 avril au 7 mai, du 10 au 19 mai, du 21 au 31 mai; les demandes d'admission sont reçues, pour ces périodes respectivement, jusqu'au 15 avril, jusqu'au 4^{er} mai, et jusqu'au 5 mai; 3° une circulaire autographiée et le programme imprimé pour le Concours général agricole et horticole qui aura lieu à Mantes-la-Jolie (Seine-et-Oise), du 9 au 13 juillet prochain; 4° une brochure intitulée : *Rapport sur la*

Viticulture et le régime douanier, par le D^r COT (in-8 de 43 pages et 3 tableaux. Montpellier, 1891).

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1^o Notice biographique sur M. Crapotte, par M. REMY père.

2^o Rapport sur l'ouvrage de M. Baltet (Ch.) : *L'Horticulture française, ses progrès et ses conquêtes, depuis 1789* ; M. HARIOT (Paul), Rapporteur.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 9 AVRIL 1891

MM.

1. BLANCANEUX (E.), jardinier au château d'Arnouville, à Arnouville, près Gonesse (Seine-et-Oise), présenté par MM. Crémont aîné et Arbeumont (L.).
2. CRÉMONT (Gustave), horticulteur, rue des Noyers, à Sarcelles (Seine-et-Oise), présenté par MM. Crémont père et Arbeumont.
3. DESVAUX (Jules), jardinier en chef de l'École vétérinaire d'Alfort, à Alfort (Seine), présenté par MM. Hardy, Chargueraud et Bauer.
4. DUFOUR (Léon), docteur ès sciences, directeur-adjoint du laboratoire de Biologie végétale, au laboratoire de Botanique de la Sorbonne, à Paris, présenté par MM. Hardy et Bonnier.
5. FORESTIER (J.), conservateur du Bois de Vincennes, à Saint-Maurice (Seine), présenté par MM. Hardy et Chargueraud.
6. GROUX (Charles), boulevard Haussmann, 113, à Paris, présenté par MM. Audugé et Bories.
7. HOCARD (Arthur), marchand de vanille, rue Saint-Dominique, 93, à Paris, présenté par MM. Hédiard et Thiébaud.
8. LAVAUD (Ph.) fils, entrepreneur de serrurerie, rue Fontaine-Saint-Georges, 14, à Paris, présenté par M. Ch. Joly.
9. PELISSIER (Auguste), pépiniériste-viticulteur, à Château-Renard (Bouches-du-Rhône), présenté par MM. Huard et Duchartre (H.).

10. PLANÇON (Marie-Constant), fabricant de paillassons, rue de l'Aigle, 29, à la Garenne de Colombes (Seine), présenté par MM. Proust et Bauer.
11. WELKER (Constant), jardinier-chef au domaine de Beauregard, par Versailles (Seine-et-Oise), présenté par MM. Welker et Hardy.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1891

MM.

1. FALLON (Jules), propriétaire, officier d'Académie, rue des Poitevins, 19, à Paris, présenté par MM. E. Glatigny et Huard.
2. GARNIER (Paul), rentier, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, 24, à Paris, présenté par MM. Boisard et Penicaud.
3. Orphelinat de la Charité de Beaune, à Beaune (Côte-d'Or), présenté par M. Glatigny.
4. LE PAUTE, directeur de l'École d'Arboriculture de la Ville de Paris, Grande-Rue, 103, à Saint-Mandé (Seine), présenté par M. Chargueraud.
5. LOZET (Louis), entrepreneur de treillages et d'échelles, avenue d'Orléans, 97, à Paris, présenté par M. P. Lebœuf.
6. MAINTENANT (de), procureur de la République, Président de la Société d'Horticulture de Compiègne, à Compiègne (Oise), présenté par MM. Bellair et Hardy.
7. PARENT (F.), Graminées d'ornement, rue des Pyramides, 29, à Paris, présenté par M. L. Delaville.
8. THONNERIEUX (Victor), rue de Trévise, 39, à Paris, présenté par MM. Dormois et Templier.

NOTES ET MÉMOIRES

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. CRAPOTTE (1),

par M. RÉMY père.

Les Sociétés nationale d'Horticulture de France, d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Pontoise, viennent de perdre l'un de leurs Membres les plus distingués, M. Crapotte, de Conflans-Sainte-Honorine.

(1) Déposée le 23 avril 1891.

Il y a environ trente ans qu'il succéda à son père. Il avait puisé dans la famille les meilleurs enseignements sur la culture du Chasselas, cette nouvelle richesse de notre pays.

Mais son intelligence était trop ardente pour s'arrêter là ; les procédés usités ne le satisfaisaient pas pleinement ; il chercha et, à force de travail, il parvint à obtenir ces fruits superbes qu'on a plusieurs fois admirés à nos Expositions.

Plusieurs Commissions ont suivi ses constants efforts et lui ont fait décerner :

En 1876, une médaille d'argent,

En 1881, une médaille de vermeil,

En 1889, une médaille d'or.

Vers 1882, il s'adonna à la culture du Pêcher et obtint des résultats remarquables, inconnus jusqu'alors à Conflans.

L'attention de M. le Ministre de l'Agriculture avait été appelée sur les recherches de notre collègue. Aussi lui décerna-t-il, en 1887, la croix du Mérite agricole ; jamais récompense ne fut mieux méritée.

Ses concitoyens avaient pour lui la même sympathie, la même estime que ses collègues des Sociétés. Pendant trente années, il a siégé au Conseil municipal de Conflans et pendant huit ans il a été à la tête du Conseil d'Administration de la compagnie des sapeurs-pompier.

Une assistance nombreuse et recueillie a tenu à conduire au champ du repos ce pionnier du sol, cet homme de bien.

NOTE SUR LA LUNAIRE,
SA CULTURE ET SON EMPLOI DANS LES GARNITURES (1),
par M. AUGUSTE DUCERF,
Jardinier-chef au château du Francport.

Nous croyons devoir appeler l'attention de nos collègues de la Société nationale d'Horticulture sur une plante que tous connaissent, mais dont beaucoup d'entre eux n'ont peut-être

(1) Déposée le 26 mars 1891.

pas été à même d'apprécier toutes les qualités. Nous voulons parler de la Lunaire, considérée au point de vue de son emploi, à l'état de plante sèche ou préparée, pour la décoration des appartements et pour certains autres usages.

Nous aborderons d'abord les principaux points de sa culture, quoique celle-ci soit bien connue et extrêmement simple ; nous la suivrons ainsi depuis le commencement de sa végétation jusque après sa récolte, pour arriver ensuite à la partie la plus intéressante de son histoire.

La Lunaire (*Lunaria biennis* MOENCH), spontanée en Suisse, en Allemagne, etc., est une belle plante bisannuelle, bien connue dans le monde horticole, et qui appartient à la famille des Crucifères. Ses noms vulgaires sont Grande Lunaire, Clef de montre, Herbe aux écus, Monnayère, Médaille de Judas, Passe-Satin, Semelle du Pape, et, dans les campagnes, celui de Monnaie du Pape, à cause sans doute de la grandeur et de la blancheur de ses siliques, qui se rapprochent assez de certaines pièces d'argent. La Lunaire est une de nos belles plantes dont la culture est un peu délaissée, car on ne la rencontre maintenant que bien rarement dans les jardins, où cependant elle ne devrait jamais faire défaut, en raison de sa beauté peu commune, et des services incontestables qu'elle rendrait à l'état de plante sèche pour les garnitures de salons. Elle ornaît autrefois si bien les plates-bandes et les corbeilles de nos jardins qu'elle devrait encore y avoir sa place toute marquée. Mais, comme tant d'autres, elle a dû céder une partie de la place qu'elle occupait si bien à de nouvelles venues parfois moins méritantes.

La Lunaire se sème d'avril en mai, si l'on veut avoir de très fortes plantes à fleurs, et, dans le cas contraire, de juillet en août ; mais, dans les deux cas, les jeunes plants devront être repiqués en pépinière, pour être ensuite, à l'automne, mis en place définitive, où ils fleuriront l'année suivante, d'avril en juin ; car il ne faut pas oublier que, comme toutes les plantes bisannuelles, celle-ci ne fleurit que la seconde année après le semis. Ses feuilles pétiolées sont en forme de cœur et irrégulièrement dentées ; sa tige pyramidale et légèrement rameuse s'élève, suivant l'époque des semis et la nature du sol, de 60 centimètres

à 4 mètre, rarement davantage. Ses tiges donnent naissance à une quantité de grappes de fleurs peu serrées, d'un beau violet purpurin d'un très joli effet, auxquelles succèdent presque autant de fruits en siliques aplaties, très largement elliptiques, arrondies aux deux bouts, dont la cloison est d'un brillant d'argent, transparente, comme nacré et satinée. C'est cette partie de la plante qui est appelée à jouer, ainsi qu'on le verra plus loin, un rôle important dans certaines circonstances, à l'instar de la Plume des Pampas (*Gynerium argenteum*) et d'autres plantes de même nature.

Depuis plusieurs années il existe de la Lunaire une variété à fleurs bien blanches et parfaitement fixées dans la culture; nous la trouvons quelque peu supérieure au type sous tous les rapports; elle tranche agréablement avec la variété violette, et elle peut, en raison de sa taille et de son beau port, lui servir de ceinture dans les corbeilles pendant sa floraison qui a lieu, comme nous l'avons dit, d'avril en juin.

Jusqu'à ce jour, on avait regardé ces plantes comme résistant assez bien aux froids; mais le long et rigoureux hiver de 1890-1891 nous a prouvé le contraire. Il nous faudra donc, à l'avenir, prendre toutes les mesures nécessaires pour les mettre à l'abri des froids trop persistants et de la neige, comme bien d'autres plantes qui ont péri pendant l'hiver que nous venons de traverser.

La Lunaire n'est pas difficile quant à la nature du sol; toutes les terres lui conviennent assez bien, pourvu qu'elles soient saines et aussi un peu fraîches. Nous avons remarqué bien souvent que les pieds de Lunaire provenant d'un semis naturel étaient beaucoup plus vigoureux que ceux qui avaient été cultivés; cela s'explique d'autant mieux que ces plantes, comme beaucoup d'autres, souffrent d'une transplantation trop tardive, qu'il faut toujours éviter.

Nous avons dit que ces plantes décoraient très bien les plates-bandes et les corbeilles de nos jardins, d'avril en juin, et qu'à leurs fleurs succèdent des fruits que les botanistes appellent des silicules parce qu'elles sont plus courtes et plus larges proportionnellement que ceux qu'on nomme des siliques. J'emploie

ici cette dernière dénomination comme mieux connue des horticulteurs. Ces fruits, longs d'environ 3 centimètres sur 2 de largeur, sont formés de deux compartiments contenant chacun deux rangées de graines, qui semblent placées régulièrement comme des clous sous la semelle d'un soulier, ce qui, probablement, a valu à la plante le nom de Semelle du Pape. Les deux compartiments qui renferment les graines sont séparés par une cloison brillante, extrêmement mince et légère, qui reste fixée au pédoncule, et qui se montre, une fois débarrassée des enveloppes ou valves qui la cachaient, d'un blanc d'argent nacré et comme satiné. C'est vers cette partie intéressante de la Lunaire que doit se porter notre attention.

La maturité des siliques a lieu de juillet en août, et parfois en septembre; on s'en aperçoit par un changement notable de couleur qui s'opère en elles, car elles tendent à passer du vert au jaune de Naples, tout en conservant cependant une légère teinte verdâtre. Alors est venu le moment d'arracher les plantes, car il est bon de dire qu'il ne faut pas attendre pour cela qu'elles aient complètement séché sur place. Pour cette opération, il faudra choisir un temps bien sec et un beau soleil, si l'on veut avoir des siliques bien blanches, ce qui est important; car il peut survenir, à l'approche de la maturité, des pluies de longue durée qui peuvent compromettre la récolte; dans ce cas, il faudra les garantir avec des toiles ou des paillassons disposés sur des gaules fixées à des piquets afin d'éviter qu'elles ne se tachent, ce qui en diminuerait considérablement la beauté. Une fois les plantes arrachées dans de bonnes conditions, on les rentrera dans un local quelconque où on les suspendra la tête en bas, pendant quelque temps, pour qu'elles finissent de sécher complètement. Lorsque les siliques seront bien sèches, on les confiera à des personnes soigneuses et surtout habiles, pour qu'elles en enlèvent les valves ou enveloppes qui recouvrent les graines. Cette besogne est extrêmement longue et minutieuse; aussi doit-elle être de préférence réservée à des personnes douées d'une grande patience et dont les doigts soient déliés; généralement, c'est à des dames que l'on s'adresse pour cette circonstance, ou à des enfants d'un certain âge et assez intelligents.

Ce petit travail préparatoire consiste tout simplement à prendre les tiges séchées, à les placer entre les genoux, la personne chargée de cette besogne devant être assise, et à tenir d'une main les siliques par la petite pointe, entre le pouce et l'index appuyé contre la paroi d'une part, tandis qu'avec l'ongle du pouce de l'autre main, on décollera les deux valves qui se trouvent aux deux faces des siliques, en évitant surtout de déchirer la membrane blanche qui constitue la cloison. Cet ouvrage terminé, on rangera avec le plus grand soin les plantes sèches ainsi préparées dans une chambre ou dans tout autre endroit où elles soient à l'abri de la poussière, surtout de l'humidité, et où on les prendra ensuite pour s'en servir suivant les besoins. Ces mêmes tiges portant les cloisons argentées des siliques pourront servir plusieurs années de suite, si elles ont été bien soignées; nous en avons qui servent à titre ornemental depuis trois années; néanmoins on fera bien de faire des semis de Lunaire tous les ans, pour ne pas en manquer.

Le défaut que quelques-uns de nos confrères pourraient reprocher à cette plante, c'est d'être un peu embarrassante à l'état sec. Ce reproche est fondé; mais ce léger inconvénient sera vite oublié en raison des nombreux services qu'elle pourra rendre en maintes circonstances, quand l'usage en sera devenu plus général pour les garnitures d'appartements, dans lesquelles elle figurera très bien à côté de nos belles plantes à feuillage de serre, et mélangée à des fleurs de toutes sortes.

Nos devanciers, qui cultivaient cette plante en assez grande quantité, la consacraient uniquement à la décoration des plates-bandes et corbeilles de nos jardins, sans se douter qu'ils avaient là, entre leurs mains, un élément aussi simple que précieux, qui pouvait, quelque temps plus tard après la floraison, contribuer à rehausser l'éclat des garnitures.

M^{me} la marquise de l'Aigle, Dame patronnesse de notre Société nationale d'Horticulture, porte, on le sait, un grand intérêt à l'Horticulture en général. Comme toutes nos Dames patronnesses d'ailleurs, non seulement elle aime par-dessus tout les plantes et les fleurs rares, mais encore elle sait également reconnaître les mérites incontestables des espèces communes

du genre de celle qui nous occupe en ce moment; aussi nous fait-elle cultiver dans ses jardins une assez grande quantité de *Lunaria* dans l'unique but de fournir en hiver la garniture de plusieurs vases d'appartements et d'une petite chapelle qui dépend de son magnifique domaine du Francport. Là, on peut remarquer, chaque année, une importante décoration obtenue avec cette plante, et que nous sommes chargé de faire à l'occasion des fêtes de Noël. Les siliques de *Lunaria* sont groupées par masses compactes, et en quantité considérable sur un fond de verdure formé de rameaux de Houx commun (*Ilex Aquifolium*), d'*Ilex altaclarencis*, espèce à feuilles inermes et du Houx-frelon (*Ruscus aculeatus*), petite espèce indigène fréquente dans nos forêts où l'on trouve le Houx très souvent garni d'une multitude de fruits rouges qui sont d'un bel effet sur le beau feuillage vert lustré et persistant de cet arbre.

Les siliques d'un blanc d'argent, nacrées, gaufrées comme nous l'avons dit plus haut, sur ce fond de verdure, produisent par leur ensemble l'effet d'une véritable pluie de neige, qui est rendue encore plus jolie par la lumière étincelante des bougies.

Cette importante garniture se trouve encore relevée par de nombreuses guirlandes en festons et par des lustres de verdure, composés avec la gracieuse Pervenche des bois, *Vinca minor*, à laquelle on ajoute quelques siliques de *Lunaria*.

Indépendamment de l'emploi que nous venons de faire connaître, nous avons fait aussi l'application des cloisons de Lunaire à plusieurs pièces montées, sortes de grands bouquets monumentaux dont l'un était destiné à la cérémonie du pain bénit. Ces sortes de bouquets sont, on le sait, beaucoup en usage dans nos fêtes de corporations et autres; dans ces cas, ils représentent des sujets de circonstance dus à l'imagination, dont le champ est assez large pour que chacun puisse s'y donner libre carrière. Ces bouquets, dont les carcasses sont le plus souvent en bois, sont recouverts d'une mince couche de glaise destinée à maintenir collés ou piqués des pétales de fleurs ou des feuillages divers que l'on place toujours avec art. Les siliques blanches, détachées de leurs tiges, piquées et disposées une à une comme les pétales de fleurs, dont elles sont l'accompagnement,

produisent par leur ensemble un superbe effet. Nous sommes persuadé que nos confrères n'auront pas à regretter d'en avoir fait l'essai.

A une saison où, dans les campagnes, les fleurs blanches deviennent assez rares, les siliques de *Lunaria*, associées au *Statice Bonduelli*, à quelques Amarantoïdes, aux *Ammobium* et autres plantes de même genre, sont d'un très grand secours pour la composition des couronnes.

On peut également faire d'assez jolies corbeilles, bouquets et surtout de table, avec les plantes indiquées ci-dessus, en y ajoutant quelques belles espèces de Graminées, des Gypso-philes vivaces, ainsi que des Immortelles dont les variétés sont assez nombreuses et quelques-unes fort jolies.

Au total, nous dirons que, depuis près de quinze années que nous procédons à ce genre de décoration maintes fois variée, nous avons vu que l'emploi de la Lunaire serait une importante ressource pour tous nos confrères et principalement pour les horticulteurs-fleuristes qui, bien souvent, sont chargés d'exécuter de nombreuses et importantes garnitures de salon, pour les grandes soirées, dans une saison où il est quelquefois difficile de transporter des plantes de serre à une grande distance de l'établissement. Or, dans ces cas, les siliques de *Lunaria* seront d'un bon appoint mélangées à toutes nos plantes vertes de plein air, telles que les Aucubas, les Fusains, les Lauriers-amandes et du Caucase, les Mahonias, les Troènes et autres plantes de même genre. En les disposant partout dans les appartements, on aura de suite un ensemble de décoration d'autant plus joli que la lumière n'y sera pas ménagée comme dans le cas que nous allons citer.

Il y a quelques années, par suite d'une faveur particulière due à l'obligeance d'un de nos sympathiques collègues de la Société nationale d'Horticulture, M. Louis Neumann, jardinier en chef du Palais de Compiègne, dont le nom est bien connu dans l'Horticulture, nous avons été à même de voir, quelques instants avant l'ouverture d'un grand bal de bienfaisance, l'immense et superbe salle des Colonnes, ainsi que la belle salle des Gardes de ce magnifique palais, splendidement décorées et

illuminées pour la circonstance. Guidé par M. Louis Radais, sous-chef jardinier, également notre collègue, nous avons parcouru les différentes salles ornées de garnitures d'un goût parfait. Il nous a semblé que, dans de semblables circonstances, les siliques de Lunaire mélangées à nos beaux Camellias, à nos grandes plantes de serre, aux plantes à feuillage et à toutes les fleurs en général, seraient d'un effet décoratif de la plus grande beauté, d'autant plus que, dans ces cas, la lumière des lustres et des girandoles donne aux siliques un éclat tel qu'elles semblent être des paillettes d'argent, ce qui ne veut pas dire néanmoins que la lumière soit indispensable pour les faire valoir.

Nous terminerons cette note dans laquelle nous nous sommes efforcé de retracer, en partie, des faits de notre pratique journalière dont on paraît être assez satisfait ici, en exprimant l'espoir que les indications qu'elle renferme seront agréables et même utiles à nos collègues.

OBSERVATIONS SUR LE *Freesia refracta*

(Suite et fin),

par M. P. DUCHÂRTRE.

c. Racines et tubercules.

a. Racines. — On sait que, chez les végétaux monocotylés, la racicule développée à la germination n'a qu'une existence temporaire, courte même en général, et que de bonne heure la plante puise dans le sol les éléments de sa nutrition au moyen de racines adventives. Toutefois, d'une espèce à l'autre, la durée de cet organe varie beaucoup : tantôt il ne prend à peu près pas d'accroissement et reste rudimentaire ; tantôt, et c'est le cas le plus fréquent, il se caractérise nettement ; mais, après un court espace de temps, il dépérit et ne tarde pas à mourir ; tantôt enfin, comme dans le Daltier, il peut acquérir des proportions notables, sans toutefois rester bien longtemps vivant et actif. Le *Freesia refracta* paraît réaliser, dans une certaine mesure, ces

divers cas, dont néanmoins le second est pour lui de beaucoup le plus commun. En voici la preuve.

J'ai montré, sur les germinations à divers degrés que représentent les figures 3, 4 et 5, la radicule, r , commençant à s'allonger comme elle le ferait chez une Dicotylédone. Dans quelques cas, tels que celui qui a fourni la figure 10, elle persiste d'abord seule en s'accroissant et donnant même un certain nombre de radicelles; mais son existence n'est pas longue. Comme le montre la figure, son extrémité ne tarde pas à s'atrophier et à se tronquer; après quoi, la désorganisation gagne en elle de proche en proche, et ce sont des racines adventives, de formation plus tardive, qui bientôt resteront seules chargées de nourrir la jeune plante.

Un cas inverse peut aussi se présenter et donner lieu à l'agencement de parties que reproduit la figure 11. La radicule reste alors rudimentaire, ne forme que le petit cône r , et ce sont des racines adventives, r' , r'' , produites successivement, qui, dès les premiers temps de la germination, absorbent l'eau du sol.

Ces deux cas paraissent être assez peu fréquents pour pouvoir être regardés comme exceptionnels. Celui qui se montre généralement et qu'on est en droit de considérer comme normal est intermédiaire entre eux. Par les figures 8 et 9, on voit en quoi il consiste. Ici la radicule, r , prend de l'accroissement, mais entre des limites assez étroites, car elle n'acquiert pas plus de 4 ou 5 millimètres de longueur, ne produit pas de radicelles et ne tarde pas à se désorganiser de manière à disparaître au bout d'un court espace de temps; par compensation, une racine adventive, r' , naît de bonne heure pour la remplacer physiologiquement, acquiert même vite, dans certains cas (r' , fig. 9), un assez grand développement, et dès lors l'absorption de l'eau n'est plus accomplie que par des racines adventives émises successivement.

Ces racines adventives, pendant toute l'existence de la plante, présentent ce fait digne de fixer l'attention qu'elles appartiennent à deux catégories entièrement différentes d'apparence, de proportions et presque certainement aussi de fonctions. Si,

par exemple, nous examinons les pieds de *Freesia* représentés par les figures 7, 42, 46, nous voyons que, parmi leurs racines, les unes, r' , r' , sont grêles, rameuses, de longueur moyenne; elles sont durables et certainement actives; les autres, r'' , r'' , sont plus développées presque toujours en longueur, toujours en épaisseur dans leur moitié supérieure, et portent peu de ramifications latérales ou en sont entièrement dépourvues. Les premières ne présentent rien de particulier et ressemblent parfaitement à celles que possèdent généralement les plantes, et qui sont chargées de puiser dans la terre les éléments essentiels de la nutrition végétale. Quant aux dernières, elle méritent d'être l'objet d'un examen spécial.

Fortement renflées dans leur partie supérieure, puis graduellement et longuement amincies vers le bas, en outre, plus ou moins rétrécies tout au haut vers le point d'attache, elles ressemblent, sous de bien plus faibles dimensions, à un navet ou une rave d'une variété allongée; aussi le Botaniste allemand Thilo Irmisch, le premier, paraît-il, qui ait fixé sur elles son attention (1), les a-t-il qualifiées de racines *rapiformes* ou *napiiformes* (rübenförmige). On les voit parfois, sur la même plante simultanément, si elle en a plus d'une, mais plus ordinairement à différents moments quand elles sont solitaires, sous deux aspects dissemblables que montre la figure 18. En effet, jusqu'à leur développement complet inclusivement, elles sont blanches, lisses, renflées, faiblement consistantes et presque charnues; mais bientôt elles commencent à se vider intérieurement et, par suite, elles se racornissent, brunissent plus ou moins, et se creusent à leur surface de rides transversales et irrégulières. Sur la figure 18, celle de gauche est encore en état de complète fraîcheur et turgescence, parce qu'elle vient seulement de compléter sa croissance, tandis que celle de droite est en train de se vider et, par suite, est déjà ridée à sa surface. Plus tard, une coupe longitudinale, comme celle qui se trouve en r'' sur la figure 20, montre qu'il ne reste finalement de cette

(1) IRMISCH (Thilo) : *Zur Morphologie der monokotylichen Knollen- und Zwiebelgewächse*; 8° de xxii et 286 pages, 40 plan. Berlin, 1850.

formation qu'une couche externe desséchée, entourant une grande cavité au centre de laquelle se trouve un filament solide qui est le cylindre central de la racine. Il est à peine besoin de dire que ces faibles restes eux-mêmes sont destinés à se décomposer plus tard et à disparaître.

Quel peut être le rôle de ces singulières racines rapiformes? Il est d'abord évident qu'elles ne peuvent participer dans une proportion bien notable à l'absorption des matières nutritives du sol, puisqu'elles ne portent qu'un petit nombre de radicelles peu développées, ou que même elles n'en portent souvent pas du tout; en outre, leur existence est purement temporaire: une fois complètement formées, elles commencent à se vider et deviennent ainsi inactives, en supposant, ce qui n'est pas certain, qu'elles aient été actives auparavant. Il semblerait dès lors naturel de penser qu'elles jouent, dans la plante vivante, le rôle de réservoirs dans lesquels s'amasse de la matière alimentaire que celle-ci utilisera plus tard, à l'époque de sa plus forte croissance, notamment aux approches de la floraison. Toutefois les opinions émises à ce sujet sont contradictoires. Ainsi Irmisch (Thilo) se prononce (*loc. cit.*, p. 469) nettement pour la négative. Il dit qu'une racine de ce genre, chez le *Crocus vernus*, atteint son plein développement en même temps que le bourgeon correspondant, puis meurt et se décompose en même temps que se flétrissent et meurent les feuilles; d'où il conclut qu'elle ne remplit pas la fonction de réservoir de nourriture. Il se prononce dans le même sens relativement à ces racines qu'il a trouvées aussi chez le *Tigridia pavonia* et chez certaines autres Orchidées.

Au contraire, un savant Botaniste anglais, M. F.-W. Oliver, dans une courte note du Journal de la Société d'Horticulture de Londres (1) intitulée « *Crocus* à racines éphémères, » déclare formellement que ces racines « fonctionnent comme réservoirs de nourriture ».

Pour ma part, je regarde comme fort admissible la seconde de ces deux manières de voir. Mon opinion à ce sujet est basée

(1) *Proceedings of the R. Hort. Soc.*, XI, part. 3, 1889, p. XL.

sur ce que des pieds de *Freesia* en pleine végétation, même jeunes, comme ceux que représentent les figures 12 et surtout 7, ont souvent des racines rapiformes toutes ridées; que même parfois, par exemple sur le sujet de la figure 18, une plante végétant très bien, ayant par conséquent ses feuilles en bon état, peut offrir en même temps une racine rapiforme ridée, c'est-à-dire plus ou moins vidée et une autre fraîche et turgescente. Il n'y a donc pas entre ces racines et les feuilles le rapport direct qu'admettait Irmisch, et dès lors sa conclusion n'est pas justifiée.

Je crois ne devoir pas quitter ce point intéressant de l'histoire du *Freesia* sans dire quelques mots de la manière de voir de certains cultivateurs touchant l'origine des mêmes racines.

D'après ce qu'a bien voulu me dire notre collègue, M. P. Chappellier, les cultivateurs de Safran du Gâtinais regardent les racines rapiformes de cette plante, auxquelles ils donnent le nom de *Faussets*, comme caractérisant un état maladif et, par suite, comme une production morbide. Ils disent qu'on peut en déterminer la formation à volonté, soit en plantant l'oignon dans une situation anormale, soit en le blessant ou en en supprimant une partie avant de le planter. Ils sont convaincus qu'il ne s'en produit jamais sur les Safrans dont l'oignon sain a été bien planté. Or, c'est précisément sur des *Crocus vernus* certainement plantés et venus dans les conditions normales que Thilo Irmisch a fait la plupart de ses observations relatives à cette catégorie de racines. D'un autre côté, l'amateur spécialiste bien connu en matière de culture et d'étude des *Crocus*, qui certainement cultive ces plantes avec une habileté consommée et dans les meilleures conditions possibles, M. Maw, a fréquemment observé ces sortes de racines dans ses cultures, a constaté leur existence temporaire, et s'est contenté de les appeler racines éphémères (*Ephemeral roots*). M. P. Chappellier m'a dit, de son côté, avoir constaté que le *Tigridia pavonia* en a toujours, et, pour moi, je puis affirmer que les pieds nombreux de *Freesia refracta* sur lesquels j'en ai vu n'offraient aucune trace de blessure ni le moindre indice de maladie. Je

suis donc très porté à croire que l'idée des cultivateurs de Safran du Gâtinais n'est nullement fondée (1).

6. Tubercule de première année.

Sur les jeunes pieds de *Freesia* dont il a été question jusqu'ici dans cette note, y compris le sujet de la figure 9, la base de la très courte tige qui porte la feuille unique ou les deux feuilles n'offrait pas de renflement appréciable qui pût être regardé comme le tubercule naissant. En effet, l'épaississement visible auquel tenait encore la graine, même dans le moins jeune de ces pieds (fig. 9), était essentiellement formé par la gaine du cotylédon et par celle des deux feuilles. C'est plus tard, quand la jeune plante a déjà produit plusieurs feuilles, que le renflement se prononce davantage. Ainsi la figure 6 représente la portion moyenne d'un jeune pied pris dans un semis fait au mois de mars 1890, telle qu'elle était le 27 mai suivant. Il est évident qu'il s'y est opéré un grossissement notable, au niveau où doit se trouver le tubercule, et la preuve en est que la gaine cotylédonnaire, *g c*, a été déchirée sous l'effort qu'elle subissait intérieurement ; mais la jeune plante a déjà cinq feuilles, et c'est essentiellement à leurs gaines superposées qu'est dû ce grossissement.

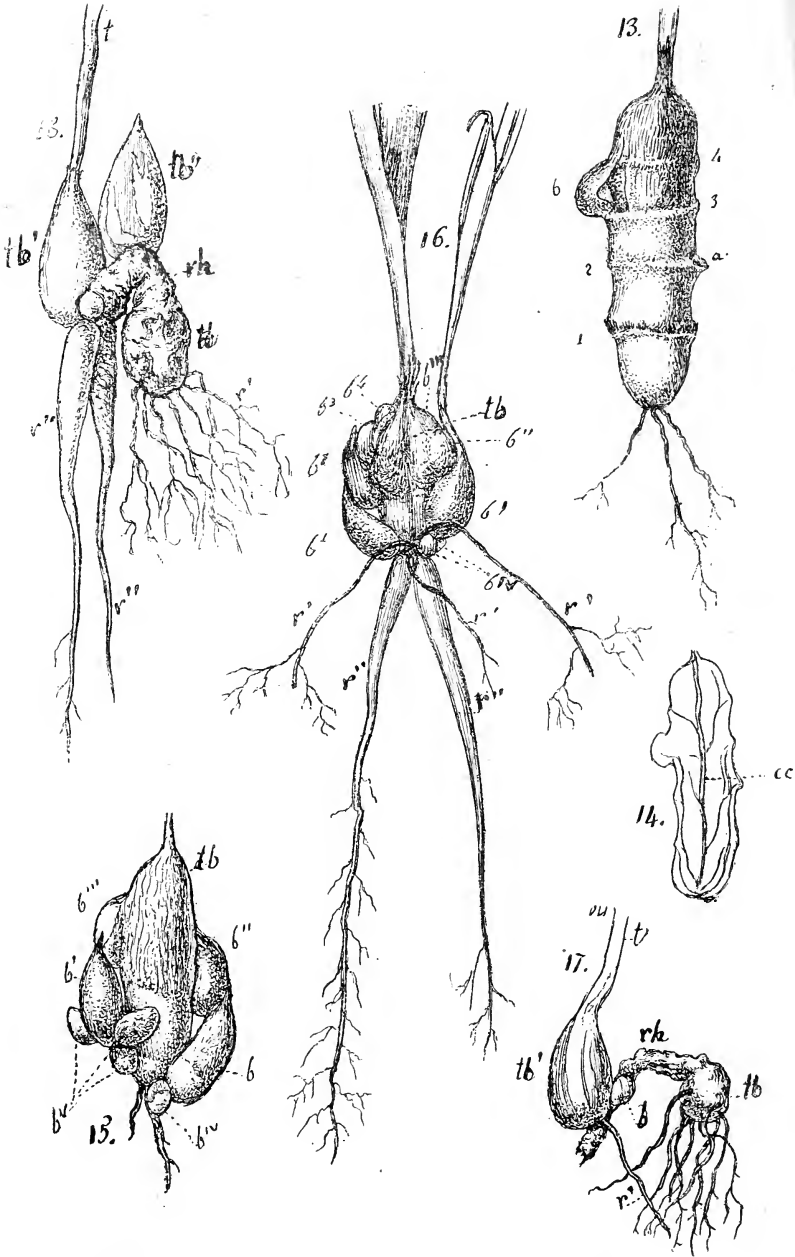
Un mois et demi plus tard, le 17 juillet 1890, un jeune pied venu dans le même semis était arrivé à l'état que montre la figure 7. Il avait déjà six feuilles ensiformes dont la plus grande était longue de 0^m,20, et, en outre, son renflement basilaire était enveloppé par la portion engainante d'une septième dont tout le

(1) Il n'est pas hors de propos de dire que même des plantes à oignon parfaitement caractérisé et non tubéreux comme le sont ceux des Iridées, peuvent développer, au moins dans leur jeunesse, des racines rapiformes. Ainsi les dessins que j'ai faits de la germination et des premiers développements d'une vingtaine d'espèces de *Lilium* postérieurement à la publication de ma note « Sur la germination et la formation première de l'oignon, chez diverses espèces de Lis » (*Journ. de la Soc. centr. d'Hortic. de Fr.*, 3^e série, VIII, 1874, p. 334-381), me montrent des racines rapiformes caractérisées chez les *Lilium Brownii*, *californicum*, *carniolicum*, *calcedonicum*, *elegans*, *Humboldtii*, *polyphyllum*, *pulchellum*, *speciosum*. Il est même à présumer que ces espèces ne sont pas les seules du genre qui aient la faculté de produire ces singuliers organes.

reste s'était détruit. La coupe longitudinale de ce renflement va nous révéler, en premier lieu, l'existence d'un tubercule déjà bien formé, et, en second lieu, le niveau auquel la jeune tige s'est renflée pour le former. C'est cette coupe longitudinale que reproduit la figure 7 A. J'y ai laissé tenir les bases des sept feuilles, $f, f', f'', f''', f^{iv}, f^v, f^{vi}$, en les écartant quelque peu pour les rendre bien visibles, car dans l'état naturel, elles étaient exactement appliquées sur le tubercule et l'une sur l'autre. On voit ainsi que le jeune tubercule, tb , ne se trouve pas immédiatement au-dessus de la racine, r'' , mais qu'il en est séparé par une courte portion de tige non sensiblement renflée, et qui, malgré sa très faible longueur, n'en porte pas moins les trois feuilles les plus externes, f, f', f'' . Il y a donc là trois nœuds extrêmement rapprochés, et c'est seulement au quatrième nœud, d'où part la feuille f''' , que la tige a commencé de s'épaissir en tubercule. Celui-ci forme un corps plein, ovoïde, sensiblement piriforme, qui n'a que 0^m,006 de longueur et environ 0^m,003 dans sa plus grande épaisseur; il offre trois nœuds de chacun desquels part une feuille (f^{iv}, f^v, f^{vi}). Il est ainsi composé de trois entre-nœuds fort inégaux, dont l'inférieur et le supérieur sont beaucoup plus courts et moins épais que le moyen qui constitue à lui seul la plus grande partie de la masse entière. Il est terminé par un petit prolongement conique qui est le bourgeon terminal.

De la connaissance de cette organisation découlent deux conséquences importantes: la première est que le tubercule du *Freesia refracta* est caulinaire, c'est-à-dire formé par la tige; la seconde, que, pour le former, la tige ne se renfle pas dès sa base, comme elle le fait dans diverses espèces tubéreuses, mais seulement à partir de son quatrième entre-nœud, sa portion tout à fait inférieure étant destinée à disparaître bientôt.

Avant d'arriver à l'état que montrent les figures 7 et 7 A, le tubercule a été constitué d'abord par un, puis par deux entre-nœuds. Il était à peu près arrondi dans le premier cas, et il commençait à devenir ovoïde dans le second. Il continue de s'allonger en grandissant, le nombre de ses entre-nœuds augmentant, et sa forme devient en général un peu plus oblongue.



Finalemment et à l'âge où peut se faire la floraison, il se présente le plus souvent tel que le montre la figure 13, comme un cylindre terminé par deux extrémités arrondies. Il est recouvert de tuniques minces, exactement appliquées, fibreuses, qui sont des bases de feuille, dont chacune part d'un nœud périphérique et plus ou moins proéminent. Je l'ai toujours vu alors composé de cinq, au plus six entre-nœuds peu inégaux en longueur, tel, en un mot, qu'on le voit sur la figure 13, dans laquelle ont été mis à nu les deux nœuds inférieurs par l'enlèvement de la tunique qui s'insérait à chacun d'eux. On a laissé en place celles de ces membranes qui s'attachent aux nœuds supérieurs, afin qu'on puisse juger de leur aspect et de leur exacte application sur le tubercule.

La coupe longitudinale reproduite par la figure 14 montre quelle est l'organisation intérieure du tubercule arrivé à cet état. On voit que dans son axe s'étend un étroit cylindre central, *cc*, qui en est la partie essentiellement fibro-vasculaire et qu'entoure de tous côtés une masse très épaisse de tissu cellulaire cortical. De ce cylindre central partent des filets fibro-vasculaires se rendant, ceux qui restent simples au nœud immédiatement supérieur, ceux qui se ramifient à deux ou trois nœuds plus élevés que leur point d'origine.

Parvenu à l'état adulte, le tubercule du *Freesia* a un assez fort volume, puisqu'il mesure de deux à trois centimètres de longueur et environ un centimètre d'épaisseur; aussi ne puis-je concevoir sur quelle circonstance anormale peut avoir été basée l'assertion contenue dans un article du *Gardeners' Chronicle* en date du 13 octobre 1888, qui est intitulé « *Freesias* venus de graine » (*Freesias from seed*). L'auteur de cet article, M. Tomkin, dit que, sur un pied *fleuri* qu'il a arraché pour l'examiner, il a trouvé le tubercule (appelé par lui oignon) « pas plus gros qu'une graine de Radis et surmontant un long pivot », qui n'était sûrement qu'une racine adventive rapiforme. Sur les pieds nombreux de cette plante que j'ai obtenus de semis, je n'ai jamais vu le tubercule, même jeune, réduit à de si faibles dimensions.

Une particularité remarquable dans la végétation du *Freesia*,

c'est la rapidité et l'abondance de la ramification de son tubercule. Celui-ci n'étant pas autre chose qu'une portion de la tige dans laquelle le parenchyme cortical a pris un développement considérable, devait naturellement obéir à la loi de symétrie qui régit la situation des productions de cette tige. C'est, en effet, ce qui a eu lieu. Or, on a vu que les feuilles et les fleurs de cette plante s'insèrent en ordre alterne-distique, c'est-à-dire alternativement sur deux lignes de la tige diamétralement opposées; cet ordre s'observe également pour les ramifications du tubercule-mère dont chacune est un tubercule secondaire qui prend naissance à l'aisselle d'une tunique, en d'autres termes, devant la ligne médiane d'une gaine de feuille.

Ces tubercules secondaires commencent généralement à se produire de bonne heure. Ainsi, le tubercule *tb* du sujet de la figure 12, bien qu'il soit encore loin de l'état adulte, en a déjà produit deux *b* et *b'*, qui, comme on le voit, sont nés sur deux côtés opposés et à deux niveaux différents, de deux nœuds successifs. Pour se faire jour au dehors, les tubercules secondaires repoussent devant eux les tuniques plus externes, et celles-ci, selon leur plus ou moins d'élasticité, tantôt se creusent en poche, comme il est arrivé en *b*, figure 13, surtout en *b''* de la figure 16, tantôt se déchirent immédiatement, ainsi qu'on le voit en *b*, figure 12.

La formation des tubercules secondaires a lieu, comme celle des autres productions de la tige, de bas en haut, de sorte que les inférieurs, nés les premiers, ont déjà un assez fort volume quand les supérieurs viennent seulement de naître. C'est ce que montre la figure 16. En outre, elle s'opère quelquefois avec une complète régularité, chaque nœud en donnant un. C'est ce qu'on voit sur cette même figure 16 dont le sujet en portait 7,4 d'un côté (*b¹*, *b²*, *b³*, *b⁴*) et 3 de l'autre (*b'*, *b''*, *b'''*). Néanmoins il arrive plus souvent que certains nœuds restent stériles. C'est ce qui a eu lieu, par exemple, pour le sujet de la figure 15, qui ne portait que 4 tubercules secondaires (*b*, *b'*, *b''*, *b'''*), bien que son tubercule primaire, *tb*, fût à peu près adulte.

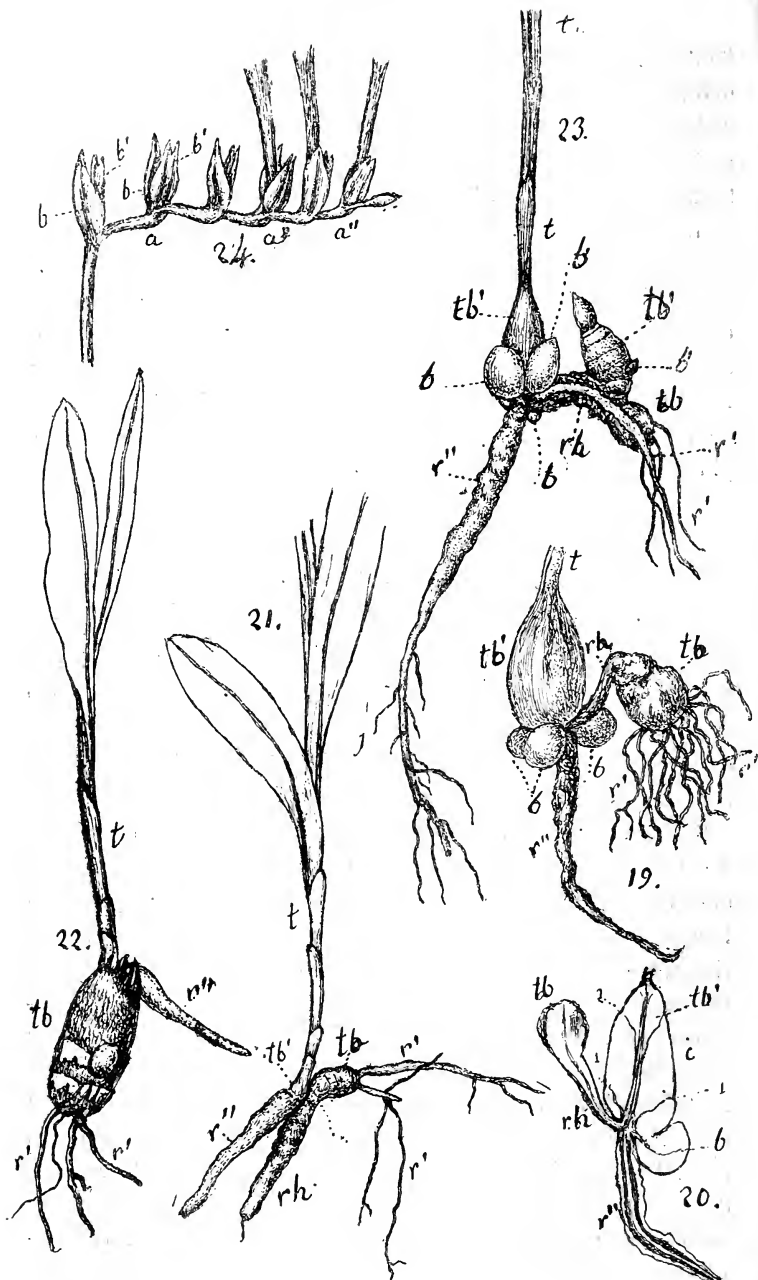
Ce qui se passe pour le tubercule primaire peut se produire également pour les tubercules secondaires qui souvent se rami-

fient à leur tour en donnant des tubercules tertiaires, de la même manière et d'après la même loi de symétrie. Ainsi, sur le sujet de la figure 16, le tubercule secondaire b' avait émis les deux petits tubercules tertiaires b'' , et avait développé de plus une touffe de trois feuilles. Les choses étaient même allées plus loin pour le sujet de la figure 15; car, outre que le tubercule secondaire b avait donné le tubercule tertiaire b'' , du tubercule secondaire b' étaient nés les trois tubercules tertiaires b'' . On voit donc que, grâce aux générations successives de tubercules qu'il a la faculté de produire, le *Freesia refracta* possède, indépendamment des graines qu'il n'est pas difficile d'en obtenir, un moyen de multiplication que divers horticulteurs regardent comme plus commode que celui du semis.

II. DÉVELOPPEMENT DU *Freesia refracta* PENDANT LA DEUXIÈME ANNÉE.

Les tubercules produits par un *Freesia* pendant sa première année, récoltés à l'état adulte, après que la plante a mûri son fruit ou tout au moins, si elle n'a pas fleuri, après que ses feuilles sont mortes et ont séché, donnent, après avoir été mis en terre, naissance à un nouvel individu. Il était intéressant de reconnaître comment celui-ci est produit.

Sous ce rapport, les faits se passent pour cette plante autrement que pour la généralité des espèces tubéreuses. En effet, dans celles-ci, le tubercule qu'on plante porte un ou plusieurs bourgeons qui se développent directement en tige feuillée et florifère, et c'est pendant le cours de sa végétation que la nouvelle plante constituée par cette pousse formera un ou plusieurs nouveaux tubercules semblables à celui qui a été planté et destinés à se comporter à leur tour comme lui. Ainsi, quand on plante un tubercule de Glaïeul, il en vient directement une tige, et c'est celle-ci qui dans l'année formera, à sa base, un nouveau tubercule. Au contraire, chez le *Freesia*, le tubercule planté ne produit pas une nouvelle tige, mais donne naissance, par voie indirecte, à un nouveau tubercule, et c'est celui-ci qui seul émettra une lige florifère. Quelques exemples sont nécessaires pour faire



P.D

connaître cette végétation de la plante pendant sa seconde année, dans sa marche générale ainsi que dans les modifications assez légères qu'elle peut subir.

Le cas le plus simple est celui que représentent les figures 17 et 19.

La figure 17 montre toute la partie souterraine d'un pied qui venait de fleurir sur la tige dont on voit la partie inférieure en *t*. Du tubercule d'un an, *tb*, est provenue une sorte de rhizome, *rh*, dirigé d'abord horizontalement, puis obliquement de haut en bas, et qui dans l'état actuel est tronqué et désorganisé à son extrémité. C'est sur ce rhizome qu'est né le tubercule *tb'*, qui a donné la tige florifère de l'année *t*. Un fait digne de remarque, c'est que ce nouveau tubercule *tb'*, et la plante qui en est sortie, ont été nourris à peu près exclusivement par le tubercule ancien qui seul porte plusieurs radicules. En effet, une seule racine, *r'*, grêle et non ramifiée, de formation évidemment récente, est née du tubercule nouveau, et cependant le tubercule ancien ainsi que le rhizome sont maintenant racornis, bossués, brunis, en partie desséchés, tandis que la tige qui vient de fleurir portait, au moment où le sujet a été arraché, sept grandes feuilles encore bien vertes et fraîches.

Tout s'est passé de même pour le sujet de la figure 19, à deux légères différences près. L'une est que le nouveau tubercule, *tb'*, notablement plus gros que celui de la figure 17, a donné trois tubercules secondaires, *b, b*, assez gros déjà. L'autre résulte de ce que ce même tubercule nouveau, *tb'*, a développé une racine rapiforme, *r''*, qui est déjà ridée et vidée. Ces deux faits indiquent une végétation plus vigoureuse qu'explique la quantité plus grande de racines portées par le tubercule ancien. La figure 20 reproduit une section longitudinale des parties souterraines d'un pied très analogue au précédent, dans lequel seulement le rhizome, *rh*, s'était dirigé presque verticalement de haut en bas, et avait donné les productions nouvelles à son extrémité; elle a aussi pour objet de montrer l'état intérieur de la racine rapiforme.

Le développement a été plus complexe pour les sujets des figures 18 et 23, qui cependant n'avaient fleuri ni l'un ni l'autre.

Chez tous les deux, le rhizome avait donné, à son extrémité, un tubercule nouveau, *tb'*, qui, dans l'année, avait développé une courte tige feuillée, *t*, ainsi qu'une forte racine rapiforme dans l'un (*r''*, fig. 23), deux racines de cette sorte dans l'autre (*r''*, *r''*, fig. 48); en outre, en arrière de ces productions, il avait émis un second tubercule à peu près aussi volumineux que le premier, mais qui n'avait pas donné de pousse terminale; même l'un de ceux-ci (*tb'*, fig. 23), avait déjà perdu toutes ses tuniques et montrait à nu toute sa surface avec les lignes périphériques de ses cinq nœuds.

Un fait assez curieux m'a été offert par le sujet de la figure 21, qui offrait une apparence très différente de celle des sujets dont il vient d'être question. Ici le vieux tubercule, *tb*, étant petit et ne portant que deux racines, *r'*, *r'*, la végétation avait été peu vigoureuse; aussi le tubercule nouveau, *tb'*, était-il resté à peu près rudimentaire; néanmoins il avait donné une courte tige qui, outre quatre gaines basilaires, portait trois feuilles à limbe peu allongé, et de sa base était partie une racine rapiforme de proportions plus faibles que d'ordinaire, dont, il est vrai, la figure ne reproduit pas la totalité.

En résumé, la marche normale de la végétation du *Freesia refracta*, dans le cours de la seconde année, consiste en ce que le tubercule d'un an qu'on met en terre s'enracine fortement dans sa portion inférieure et, d'un autre côté, développe, à son extrémité supérieure, une sorte de rhizome duquel naît le nouveau tubercule qui doit donner la tige florifère de la nouvelle année. Ce nouveau tubercule n'a presque pas de racines, d'où il résulte que la nouvelle plante est nourrie exclusivement ou presque exclusivement par les racines de l'ancien.

Toutefois cette marche de la végétation pendant la seconde année paraît n'être pas absolument constante. En effet, j'ai rencontré un pied pour lequel les choses s'étaient passées tout autrement. C'est ce pied exceptionnel que représente tout entier la figure 22. Ici la nouvelle pousse, *t*, avait été produite directement par le vieux tubercule *tb*, qui s'était conservé en bon état, frais, renflé, et de la base duquel partaient seulement quatre racines, *r'*, dont une seule avait une radicelle latérale. Une autre particularité

remarquable était que, de la base de la courte tige, *t*, qui ne portait que trois gaines et deux feuilles à limbe réduit, était née une racine rapiforme, *r''*, dont les faibles proportions semblaient indiquer qu'elle était encore en voie de croissance. Il semble permis de présumer que, si la plante avait continué de végéter, elle aurait renflé la base de sa tige en un nouveau tubercule, à partir du niveau où était née d'elle la racine rapiforme. Toutefois cette production directe d'une tige feuillée par un tubercule de l'année précédente est certainement un fait très rare, car le sujet de la figure 22 est le seul exemple que j'en aie rencontré, bien que mes observations aient porté sur un grand nombre de pieds.

Explications des figures.

Dans les figures jointes à cette note, *g* désigne la graine; *pc*, le pétiole du cotylédon; *gc*, la gaine du cotylédon; *fg*, la fente gemulaire; *f*, la première feuille; *f'*, la seconde feuille; *r*, la racine; *r'*, les racines grêles; *r''*, les racines rapiformes; *tb*, le tubercule de la première année; *tb'*, le tubercule de 2^e année; *rh*, le rhizome.

1. Graine entière : *a*, portion gonflée et flasque du tégument séminal; *b*, aile du raphé (grossie 5 fois, ou 5/1).

2. Graine coupée en long dans son milieu : *a* et *b*, comme dans la figure 1; *t*, tégument séminal; *e*, embryon; *p*, périsperme ou albumen (grossie 5 fois, ou 5/1).

3. Graine commençant à germer (grossie 3 à 4 fois, ou 3-4/1)

4. Germination plus avancée (7/1).

5. Très jeune plante montrant sa première feuille (grossie de 6 à 7 fois, 6-7/1).

6. Jeune plante dans laquelle la gaine cotylédonaire, *gc*, a été déchirée par le grossissement des parties sous-jacentes (5/1).

7. Jeune pied ayant un tubercule bien apparent (grandeur naturelle, ou 1/1).

7 A. Coupe longitudinale médiane de ce tubercule montrant les bases des gaines des feuilles qui se sont produites selon la série des lettres *f*, *f*, *f'*, *f''*, *f'''*, *f''''*, *f'''''* (3/1).

8. Jeune plante ayant sa première feuille bien formée (2, 5/1).

9. Jeune plante montrant ses deux premières feuilles (1/1).

10. Plante un peu plus jeune, dont la racine avait pris plus de développement que de coutume (2/1).

11. Jeune plante dont la racine, *r*, était restée rudimentaire (1/1).

12. Plante plus avancée dont le tubercule primaire en porte déjà 2 secondaires, *b*, *b'* (1/1).

13. Tubercule à peu près adulte dépouillé de ses deux tuniques inférieures, mais montrant en place les supérieures. *a*, place où s'attachait un tubercule secondaire qui a été enlevé; *b*, tubercule secondaire encore couvert par la tunique insérée au nœud où lui-même a pris naissance, et dans laquelle il a déterminé une déchirure (grosi près de 2 fois).

14. Coupe longitudinale médiane du même : *cc*, cylindre central (un peu grosi).

15. Tubercule de l'année à peu près adulte, qui a produit 4 tubercules secondaires, *b*, *b'*, *b''*, *b'''*. Du tubercule secondaire *b* est né le tubercule tertiaire *b^v*, et du tubercule secondaire *b'* sont nés les 3 tubercules tertiaires *b^v* (faiblement grosi).

16. Plante adulte dont le tubercule primaire *tb* a produit, d'un côté, les 4 tubercules secondaires *b¹*, *b²*, *b³*, *b⁴*, du côté opposé les 3 tubercules secondaires *b'*, *b''*, *b'''*. Le tubercule secondaire *b'* en a donné 2 tertiaires fort petits, *b^v*; *b''* est encore enfermé sous les tuniques et *b'''* est naissant, indiqué seulement par un faible soulèvement des tuniques (1/1).

17. Parties souterraines d'une plante de 2^e année, adulte. Le rhizome a donné, outre le tubercule nouveau *tb'*, d'où est venue la tige qui a fleuri, un tout petit tubercule, *b* (1/1).

18. Parties souterraines d'une plante de 2^e année, adulte. Il s'est produit, dans l'année, deux nouveaux tubercules d'égales dimensions, dont un seulement, *tb'*, a donné une tige (1/1).

19. Parties souterraines d'une plante de 2^e année, adulte. Le tubercule nouveau, *tb'*, a produit 3 tubercules secondaires, *b*, *b* (1/1).

20. Coupe longitudinale d'une formation analogue à la précédente (1/1). (La lettre *c* doit être supprimée.)

21. Plante de 2^e année remarquable par la petitesse des deux tubercules ancien, *tb*, et nouveau, *tb'* (1/1).

22. Plante entière de 2^e année, dans laquelle le tubercule ancien *tb* est resté assez vivant pour donner la nouvelle pousse *t* (1/1).

23. Plante de 2^e année à deux tubercules nouveaux, *tb'*, *tb'*, plus petits que d'ordinaire et dont un seul a donné une nouvelle pousse *t* (1/1).

24. Inflorescence entière : *a*, *a'*, *a''*, fleurs nées du côté inférieur de l'axe horizontal; *b*, bractée externe, aiguë; *b'*, bractée interne, bidentée au sommet (1/1).

RAPPORTS

RAPPORT SUR « LES ARBRES FRUITIERS »,
OUVRAGE DE M. BELLAIR, PROFESSEUR D'ARBORICULTURE
A COMPIÈGNÉ (1),

M. ABEL CHATENAY, Rapporteur.

Un nouveau livre sur l'Arboriculture fruitière semble aujourd'hui une œuvre assez difficile à entreprendre, la matière ayant été traitée à maintes reprises par les hommes les plus compétents, les plus autorisés, lesquels, naturellement, n'ont pas laissé beaucoup à glaner pour leurs successeurs.

Les lois de la végétation sont immuables, et le traitement rationnel des arbres fruitiers établi par l'expérience des générations qui nous ont précédés et qui l'ont étudié à fond, ne comporte, en effet, ni beaucoup de changements, ni beaucoup d'explications nouvelles.

Pourtant il reste encore quelque chose à améliorer. C'est la vulgarisation, la mise à la portée de toutes les intelligences de ces procédés de culture, et dans cette voie l'ouvrage de M. Bellair présente une utilité incontestable.

Rédigé d'une façon claire et méthodique, donnant sur la physiologie végétale de nombreux renseignements qui peuvent être compris facilement de chacun, illustré en outre d'environ 150 figures très fidèlement reproduites, le nouveau livre, dédié du reste à M. Hardy, le savant et sympathique directeur de l'École d'Horticulture de Versailles, est en quelque sorte un résumé, une émanation des cours suivis dans cet utile établissement.

M. Bellair est un ancien élève de Versailles, et son nom vient grossir la liste déjà nombreuse des praticiens que cette école a formés et que nous voyons aujourd'hui, les uns professeurs déjà renommés dans nos Sociétés d'Horticulture, les autres dirigeant

(1) Déposé le 12 février 1891.

les squares et plantations de nos grandes villes, d'autres enfin à la tête d'importants établissements horticoles.

L'ouvrage que j'ai la mission de faire connaître ici est divisé en quatre parties : Procédés de culture, Cultures spéciales, Restauration des arbres, Conservation des fruits.

Dans la première partie, l'auteur débute par un aperçu des principales lois de la physiologie végétale, science peut-être un peu abstraite pour bien des jardiniers qui n'ont guère eu le temps de faire des études compliquées, mais incontestablement indispensables à quiconque voudra logiquement conduire les arbres fruitiers, si différents les uns des autres dans leur manière de vivre.

La définition des engrais, leur appropriation et leur mode d'emploi sont bien indiqués. Combien de cultivateurs, malheureusement, qui ne possèdent pas les premières notions de la composition des engrais et des éléments qui doivent concourir à leur formation d'après la nature du sol, de façon à pouvoir donner à la terre ce qui lui manque, ou à remplacer ce que la végétation lui a enlevé.

Viennent ensuite : l'aménagement du jardin fruitier, la préparation du sol pour la plantation ;

La multiplication des arbres, dont l'auteur donne des notions sommaires assez exactes ;

La greffe, avec l'indication des principaux procédés de greffage, les ligaments, mastics à employer, leur composition, etc.

Dans le chapitre relatif à la plantation, l'auteur donne tous les renseignements utiles sur les soins à prendre pour en assurer la réussite ; le choix des sujets est judicieusement indiqué ;

La taille avec le détail des principales opérations qu'elle comporte ; la description des principales formes à donner aux arbres ; leur raison d'être ; le palissage, l'éclaircie des fruits, leur récolte, l'entretien du sol, etc.

L'auteur aborde ensuite, avec la deuxième partie, la culture spéciale à chacune des différentes sortes fruitières.

Il commence par la Vigne dont il indique les meilleures variétés, se bornant à en recommander cinq ou six, ce qui est raisonnable d'ailleurs pour notre climat parisien.

Il décrit la forme à la Thomery qu'il préfère aux palmettes verticales et explique parfaitement le traitement des branches fruitières : taille, incision annulaire, ébourgeonnement, pincement, palissage, éclaircie des grains, tout est successivement passé en revue. Il est peut-être un peu trop bref sur les maladies de la Vigne et leur traitement, chose d'une importance capitale, aujourd'hui que nos vignobles semblent être le rendez-vous de tous les Champignons et insectes nuisibles de la création.

Dans le chapitre relatif au Poirier, il donne une liste des variétés à choisir, par ordre de maturité. Son choix est assez sobre ; il se borne à indiquer vingt-cinq variétés, du reste parmi les meilleures. Il manque peut-être à cette partie de l'ouvrage des renseignements sur la vigueur de ces variétés et sur leur fertilité, détails laissés trop souvent de côté et pourtant indispensables à connaître pour la création d'un jardin.

Les divers procédés de multiplication sont décrits ainsi que le surgreffage. De plus, un tableau des distances à observer pour chaque forme, est joint à ce chapitre.

L'obtention des formes est l'objet de sérieuses recommandations, ainsi que la mise à fruit. M. Bellair recommande pour le Poirier et le Pommier la taille trigemme, professée par feu Courtois, de Chartres, et dont il montre les différentes applications.

Dans toute la deuxième partie, chaque sorte d'arbres fruitiers est aussi abordée à tour de rôle et rien n'est oublié dans les détails concernant la forme, la taille, l'entretien et la mise à fruits, la récolte, les maladies et le traitement, etc.

Si quelques auteurs donnent des listes de variétés souvent étendues, M. Bellair tombe plutôt dans l'excès contraire, car il y a réellement plus de dix variétés de Pommes ou de Pêches recommandables : mais, en somme, un traité d'Arboriculture fruitière doit s'adresser à la masse du public, aux petits même plutôt qu'aux grands, et il est peut-être bon de ne pas multiplier outre mesure les collections que peuvent réunir les amateurs ayant à leur disposition la place et les moyens d'exécution.

L'essentiel, c'est de pouvoir récolter des fruits pendant le plus long temps possible et ce programme est rempli avec les variétés dont M. Bellair donne les noms.

La troisième partie, relative à la restauration des arbres, et la quatrième à la conservation des fruits, sont également remplies de renseignements utiles.

En résumé, l'ouvrage que je viens d'essayer d'analyser constitue un enseignement sans prétentions, donnant sur toutes les parties de l'Arboriculture fruitière les premiers éléments que doit posséder tout propriétaire d'un jardin. C'est une grammaire qui pourra initier un débutant aux travaux si nombreux et si variés que nécessite la conduite des arbres fruitiers.

A ce titre, le livre de M. Bellair vient à son heure, car, aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire de mettre en valeur chaque coin de terre disponible, chaque emplacement non utilisé et les ouvrages de vulgarisation comme celui-ci méritent d'être encouragés.

En conséquence, je demande l'insertion du présent Rapport au *Journal* de la Société et son renvoi à la Commission des Récompenses.

HUITIÈME CONGRÈS TENU A CAEN (CALVADOS), PAR LA SOCIÉTÉ
POMOLOGIQUE DE L'OUEST, DU 21 AU 26 OCTOBRE 1890 (1);
MM. MICHELIN et ALEXANDRE OUDIN, délégués et Rapporteurs.

MESSIEURS,

L'Association pomologique de l'Ouest, très gracieusement invitée par M. de Formigny de la Londe, au nom de la Société d'Horticulture de Caen et du Calvados dont il est Président, tenait en octobre son huitième Congrès annuel, à l'Hôtel de Ville de Caen. La session devait durer du 21 au 26 octobre. Les travaux devaient être ainsi distribués; en le rappelant, on peut donner une idée du plan d'études que poursuit la Société pomologique. Une grande Exposition de fruits à cidre devait procurer des éléments pour les travaux des Commissions.

(1) Déposé le 8 janvier 1891.

Mardi 21, à deux heures de l'après-midi, ouverture de l'Exposition sous la Présidence de M. le Maire.

Le mercredi 22, réunion des Commissions à neuf heures du matin, à l'Hôtel de Ville; ouverture du Congrès à trois heures.

Le jeudi 23 octobre, continuation des opérations des Jurés; séance des Commissions d'étude, séance publique du Congrès, etc.

Le vendredi 24, à neuf heures, séance particulière pour les intérêts administratifs des membres de la Société; Commissions d'études; à trois heures, séance publique du Congrès.

Le samedi 25 : le matin, continuation et achèvement des travaux; à trois heures, clôture du Congrès.

Tel était le programme de la Session : il a été suivi. Notre Société parisienne avait délégué trois de ses Membres pour concourir à son exécution : MM. Maxime Cornu, Alexandre Oudin, Michelin.

Les deux derniers ont pu seuls se rendre à la convocation; c'est en leur nom qu'a été rédigé le présent Rapport.

On n'est pas surpris, Messieurs, de voir les Sociétés agricole et horticole de Caen, la municipalité de cette grande cité normande, accueillir avec intérêt et cordialité les membres d'une Association qui est à la recherche des moyens de perfectionner la fabrication du cidre; il y a sur ce point une coïncidence dont il y a un certain intérêt à ne pas négliger la citation : or, il y a vingt-six ans, le 11 novembre 1864, au même Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le Maire de Caen et en présence des membres des Sociétés agricole et horticole, étaient arrêtés les statuts du Congrès pour l'étude des fruits à cidre, dont le siège administratif était à Rouen, au sein de la Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure, association dont les travaux, poursuivis pendant plusieurs années, ont eu pour couronnement le remarquable traité sur le cidre de MM. le docteur de Boutteville et Hauchecorne.

M. de Formigny de la Londe remplissait les fonctions de Secrétaire de cette séance; M. Michelin, délégué de la Société centrale d'Horticulture de France, Rapporteur de la Commission

des statuts, avait donné lecture du projet des statuts qui ont été votés et sont restés en vigueur pendant douze ans jusqu'aux troubles causés par la guerre.

Voici maintenant quels ont été les travaux accomplis pendant la session d'octobre 1890.

Une importante Exposition de fruits à cidre a donné de précieux matériaux pour l'étude des fruits; plusieurs variétés ont été décrites et sérieusement déterminées.

Les questions théoriques et dans une certaine mesure *scientifiques* ont été traitées; le Compte rendu imprimé, comme il se fait chaque année, en rendra compte; il est à propos de n'en donner ici que le résumé.

Dès l'ouverture de la première séance, M. Lechartier, Président de l'Association, remet à une Commission spéciale un Traité fort important sur le cidre, dont M. Power, l'un des Vice-Présidents, est l'auteur; des publications et Mémoires de MM. Kayser, sur les fermentations du cidre; Truelle, sur la classification des fruits, etc.

La première question mise à l'ordre du jour est désignée par ces mots : « Les parasites du Pommier, recherche des moyens les plus pratiques pour les combattre. »

M. Lechartier, en ouvrant la discussion, annonce que la Compagnie du Chemin de fer de l'Ouest a notifié qu'elle fera connaître, dans toutes les gares de son réseau, les moyens pratiques qui seront indiqués pour détruire ces parasites. L'Anthonome, cet insecte redoutable, destructeur des fleurs et conséquemment des fruits des Pommiers, est cité comme un ennemi des plus nuisibles. On n'est pas absolument d'accord sur ses moyens de reproduction, sur l'époque pendant laquelle elle s'accomplit; mais il a une grande facilité de multiplication, car le nombre de ses individus est prodigieux. Il paraît en mars et même parfois en février; on croit qu'il passe l'hiver sous les écorces et dans les mousses; mais une fois son œuvre de destruction des boutons à fleurs accomplie, il disparaît pendant plusieurs mois et on le perd de vue. Il importe de le suivre pendant cette période et de découvrir les détails de sa vie pendant ce temps. On doit chercher la lumière sur ce point et la ques-

tion est maintenue au programme pour être reprise l'année prochaine.

Dans l'état des notions qu'on possède sur les mœurs de l'insecte, il paraît que les moyens de destruction, très difficiles à garantir, consisteraient dans la tenue des arbres avec une rigoureuse propreté. L'Anthonome doit trouver sur les arbres des surfaces lisses sur lesquelles il ne puisse obtenir d'habitations, et qui soient enduites de chaux, de bouillie bordelaise, de jus de tabac, etc.

M. Heuzé fait part d'une visite qu'il a faite à Arcy-en-Brie, dans un domaine de 350 hectares dans lequel on voit une fort belle plantation de Pommiers. On y applique l'engrais suivant, indiqué par M. Joulie : 75 kilogrammes de nitrate de soude, 450 kilogrammes de superphosphate de chaux, 75 kilogrammes de chlorure de potassium, 300 kilogrammes de sulfate de chaux ou plâtre cuit formant en tout un mélange de 600 kilogrammes. L'épandage de ce mélange au domaine d'Arcy, à raison de 100 grammes par mètre carré, a produit d'excellents effets ; mais cette formule n'est pas absolue et peut subir des modifications, suivant la nature du sol sur lequel on opère.

Au sujet de l'Anthonome, on ne doit pas oublier de citer un moyen de destruction très simple, celui de secouer les branches des arbres de grand matin et de faire tomber les insectes sur des toiles tendues sous les arbres. Le frère Abel employait à cette recherche ses jeunes élèves de l'école de la Guerche-de-Bretagne.

En résumé, le Congrès a émis un vœu à l'effet qu'il soit transmis à l'administration compétente, savoir qu'il soit fait des tableaux représentant l'Anthonome et de nature à être affichés dans les écoles rurales dont les élèves pourraient être encouragés à travailler à la destruction de cet insecte si nuisible. Deux Membres recommandent le marc de Pommes mélangé de superphosphate de chaux, comme un excellent engrais pour les Pommiers.

La question des ferments du cidre a pris sa place à la suite de la précédente. Le laboratoire de l'Institut national agronomique avait été chargé d'étudier les cidres primés à l'Exposition de 1888, au point de vue de la nature de leurs ferments. Ce

travail fort important a été fait par M. Kayser, chef des travaux du laboratoire de fermentation, sous la direction de M. Duclaux, le savant bactériologiste, directeur dudit laboratoire. M. Lechartier insiste pour faire ressortir l'importance de ces recherches dont il fait un exposé sommaire et montre qu'elles conduisent l'industrie du cidre dans la voie qui a été déjà si profitable à l'industrie de la bière.

Le nettoyage et l'entretien des fûts sont l'objet des recommandations de M. Lechartier; le soin dans l'espèce est nécessaire pour assurer la conservation des cidres et leur bon goût. Un membre explique qu'il soumet au foulage un lot de Pommes choisies, dont l'écume sert de levain pour ensemercer les moûts suivants. M. Power fait remarquer que les Pommes préalablement lavées donnent des cidres de fermentation lente. M. Pihier, professeur à l'École de Médecine de Caen, rend compte d'une série d'expériences qu'il a faites sur la localisation des germes du ferment alcoolique à la surface des Pommes et desquelles il résulte que ce ferment est principalement localisé dans l'œil de la Pomme; sur les Pommes mûres, il existe aussi à la surface de la peau, mais moins abondamment que dans l'œil.

Un membre fait remarquer que la fermentation est beaucoup plus rapide dans les mouts de diffusion que dans ceux de pressoirs; M. Foussier confirme le fait et ajoute qu'en chauffant ces moûts à 80 degrés, on atténue suffisamment la fermentation naturelle pour permettre au ferment cultivé qu'on y a incorporé de produire tous ses effets très rapidement.

En ce qui concerne l'entretien des fûts, M. Garnot recommande l'emploi du vernis des brasseurs. M. Power recommande le suifage des fûts et l'épandage d'une couche d'huile d'œillette sur la surface du liquide. M. Fossier présente, ainsi que M. Fouché, des objections contre cette dernière pratique: quoiqu'elle soit ancienne et répandue, elle aurait besoin d'être étudiée dans ses conséquences.

M. Truelle s'est beaucoup préoccupé des moyens d'empêcher les fraudes dans le commerce des pommes; il a prouvé, par la communication d'un Mémoire fort intéressant, qu'il étudie avec sollicitude la question de l'adaptation des variétés des fruits de

choix aux pays qui leur conviennent, ce qui doit être un moyen efficace d'obtenir des perfectionnements dans les boissons.

Du choix des porte-greffes ou intermédiaires.

M. Alexandre Oudin traite la question de savoir si l'on peut greffer toutes les variétés de Pommiers à cidre sur n'importe quels sujets et donne lecture d'une note qu'il a faite sur ce sujet. Selon lui, sans tenir compte de l'époque de la végétation, on doit viser à ce que les sujets soient d'essences de fruits *doux* ou *amers*, et par contre il considère qu'on ne réussira pas si les sujets sont d'essence de fruits acides. Il avait même apporté douze Pommiers greffés, avec douze variétés d'époques de végétation différentes et greffées sur une même variété d'intermédiaire, pour fournir une preuve à son assertion. M. Varenne est de l'avis de M. Oudin ; mais, sur ce point, il s'est trouvé en désaccord avec M. Power. Il est vrai que ce dernier n'a cité qu'une variété dite Osmont, sur laquelle il n'avait pas bien réussi, savoir, une variété délicate qu'il avait greffée sur cet intermédiaire.

M. A. Oudin en conclut que cette variété est un mauvais intermédiaire, qu'il faut s'abstenir d'employer, et exprime qu'il est tellement certain de ce qu'il avance, qu'il est très désireux qu'il soit fait des expériences qui viendraient confirmer son dire et empêcher qu'il ne soit seul de son opinion.

M. le Président Lechartier a demandé à M. Héron, Président de la Société d'Horticulture de Rouen, de vouloir bien faire procéder à des expériences sur ce point au sein de la Société de la Seine-Inférieure, et M. Héron a promis de se conformer à ce désir. La question est maintenue à l'étude.

L'Assemblée, dans l'intérêt des cultures fruitières, exprime les regrets que lui inspire la destruction des petits oiseaux destructeurs des insectes.

De nouveau est exprimé, par l'Assemblée, le désir que des membres de l'Association dressent, par départements, la liste des fruits à cidres qui y sont acclimatés et qui se recommandent par leurs qualités, au point de vue de la fabrication du cidre et par celle des arbres qui les produisent.

Par une circonstance toute particulière le Congrès a été

distrait de ses travaux spéciaux. Dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, dans laquelle se tenaient les séances, et en présence des autorités et des notabilités de la ville, a eu lieu l'inauguration du buste du professeur Morière, ancien doyen de la Faculté des Sciences de Caen, et à laquelle tous les membres du Congrès, leur Président en tête, s'étaient fait un devoir d'assister. Il s'agissait de rendre hommage à la mémoire d'un savant enlevé trop tôt à un pays où il a rendu, par ses nombreux ouvrages, de grands services aux cultures de la région et notamment à celles qui ont pour objet les fruits à cidre.

Il sera utile d'annoncer, en terminant ce Compte rendu certainement trop sommaire, en raison de l'importance des questions qui y ont été traitées, que la réunion de l'année prochaine, grâce à l'initiative gracieusement prise par M. Garnot, aura lieu à Avranches, point sans aucun doute intéressant pour les cultures pomologiques auxquelles l'Association se consacre.

Pour la clôture du Congrès, la distribution solennelle des Récompenses accordées aux *exposants lauréats* de la Société pomologique a eu lieu le dimanche 26 octobre, à deux heures ; on doit rendre hommage au mérite des principaux lauréats, en publiant la liste des récompenses qui leur ont été attribuées.

Pommes et Poires de pressoir exposées par des propriétaires ou fermiers du Calvados, de l'Eure, de l'Orne, de la Manche, de la Seine-Inférieure :

1^{er} prix, médaille d'or : M. Léger, à Mesnil-Mauger (Calvados) ;

2^e prix, médaille de vermeil : M. Latour, à Surville (Calvados) ;

3^e prix, médaille d'argent : M. Verly, à Fouguerolles-sur-Seulles.

Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan :

1^{er} prix, médaille de vermeil : M. Gougeon de la Thibaudière, à Erbrée, près Vitré (Ille-et-Vilaine) ;

2^e prix, médaille d'argent, M. Hertel, propriétaire à Quimperlé (Finistère) ;

3^e prix, médaille d'argent : M. Ollivier, à Tréverec (Côtes-du-Nord).

Oise, Seine-et-Oise, Somme, Aisne et tous les départements non mentionnés dans les précédentes catégories :

1^{er} prix, médaille d'or : M. Pol Fondeur, à Viry (Aisne).

Collections de fruits à cidre de toutes provenances exposées par des Sociétés, des Comices, des amateurs :

1^{er} prix, médaille d'or : Comice agricole de Sap (Orne);

2^e prix, médaille de vermeil grand module : Société d'Agriculture de Bayeux ;

3^e prix, médaille de vermeil (petit module) : Société d'Agriculture de Pont-Lévêque ;

4^e prix, médaille d'argent (grand module) : Syndicat agricole et horticole de Ploërmel ;

5^e prix, médaille d'argent (petit module) : Comice central de la Loire-Inférieure).

Pommes et Poires de pressoir exposées par des instituteurs et recueillies par leurs soins dans toute l'étendue de la commune dont ils dirigent l'école :

1^{er} prix, médaille d'or : M. le Frère Ange, directeur de l'école Saint-Joseph, à la Guerche-de-Bretagne ;

2^e prix, médaille de vermeil : M. Renard, instituteur à Saint-Martin-d'Aspres.

Collections d'études exposées par des fermiers, des propriétaires, des instituteurs et des Sociétés :

1^{er} prix, médaille d'or : Syndicat agricole de la Guerche-de-Bretagne ;

2^e prix, médaille de vermeil : M. Renard, instituteur à Saint-Martin-d'Aspres ;

3^e prix, médaille d'argent : Syndicat agricole de Ploërmel ;

4^e prix, médaille de bronze : M. Lelièvre, instituteur à Soulaire et Bourg (Maine-et-Loire) ;

5^e prix, médaille de bronze : M. le colonel de Vains, au château de Pamelier-Brix, par Sottevast.

Les cidres en fûts, en bouteilles, les eaux-de-vie des diverses provenances ont aussi donné lieu à des concours et à des récompenses. La liste en est trop longue pour trouver place dans ce Rapport et, d'ailleurs, le sujet s'éloigne trop de la culture du sol pour que nous n'en abandonnions pas les détails ; il en est de

même pour les instruments de la fabrication, concasseurs, presseurs et autres, qui ont donné lieu à une longue série de récompenses.

Concours spécial pour le meilleur élevage du Pommier.

- 1^{er} prix, médaille de vermeil : M. Letellier, pépiniériste à Caen ;
 2^e prix, médaille d'argent (grand module) : M. Bricon, pépiniériste à Caen ;
 3^e prix, médaille d'argent (petit module) : M. Gosset, à Lisieux.

Mémoires et ouvrages.

Médaille de vermeil : M. Alexandre Oudin, pour ses études sur les variétés de fruits à cidre.

Médaille d'argent : M. Lefèvre, ancien instituteur, à Limesy (Seine-Inférieure) ;

Médaille d'argent : M. Tourmente, à Villers-Bocage, pour son mémoire sur la fermentation et la fabrication du cidre.

Prix d'honneur.

Vase de Sèvres offert par M. le Ministre de l'Instruction publique :

M. Power, à Saint-Ouen-de-Thouberville, pour son *Traité de la culture du Pommier et de la fabrication du cidre et sa Monographie des meilleurs fruits à cidre.*

Médaille d'or à M. Truelle, à Trouville, pharmacien chimiste, pour son *Essai sur un système rationnel de classement des fruits à cidre et à poiré.*

En résumé, le Congrès de 1890 était on ne peut mieux placé dans le Calvados, pays où l'on cultive les fruits qui donnent le meilleur cidre de la Normandie, et tout s'accorde pour faire ressortir l'intérêt avec lequel a été accueilli le huitième Congrès de l'Association.

Les membres qui y ont pris part ont été nombreux et sont venus de fort loin, d'Ille-et-Vilaine, de la Seine, de l'Oise, de la Somme, de l'Eure, de l'Aisne, de l'Aube, de Seine-et-Oise, de la Loire-Inférieure, de la Seine-Inférieure, du Morbihan, du Maine, du Finistère. Les lots de fruits venaient aussi des mêmes loca-

lités : ils étaient présentés avec soin et entente sur la nature des fruits. Les questions théoriques qui ont été traitées et qui sont rappelées plus haut bien sommairement, prouvent que la culture actuelle des fruits et la fabrication de la boisson commencent à renoncer à la routine et à s'appuyer sur la science pour marcher vers le progrès sur un terrain solide et bien étudié ; tout tend à persuader qu'une amélioration sensible se produira dans un temps peu éloigné.

La ville de Caen a été visitée si souvent par des délégués de notre Société et elle est si connue, qu'on s'exposerait à abuser de l'attention des lecteurs en entrant dans des détails descriptifs sur les belles églises romanes et gothiques contiguës au Lycée et à l'Hôpital ; sur celle de Saint-Pierre, chef-d'œuvre de délicatesse de la Renaissance, dont du reste on a commencé la réparation devenue urgente par l'effet du temps et la mauvaise qualité de la pierre.

Nous nous bornerons à écrire quelques mots sur le beau et vaste Jardin des plantes, l'une des richesses de la ville, possédant des collections nombreuses en tous genres. Il nous a été possible de le visiter sous la conduite de l'habile jardinier en chef, M. Maugis, et nous avons été à même d'admirer les magnifiques serres remplies d'exemplaires très remarquables surtout en plantes de la Nouvelle-Hollande, et aussi en très nombreuses Orchidées dont un sujet a particulièrement attiré notre attention et notre admiration ; c'était un splendide *Vanda Lowii* fleuri, ayant un rameau garni de fleurs et mesurant près de 2 mètres de longueur. C'est une espèce rare et dont le spécimen a dû être admiré par tous ceux qui ont eu la bonne fortune de le voir.

Une visite dans les pépinières de Caen ou plutôt des environs, car elles sont très éloignées de la ville, nous a permis de voir que la culture du Pommier à cidre y est encore à l'état d'enfance.

Les arbres à cidre cultivés en certaines quantités sont principalement de variétés très poussantes, plus propres à servir d'intermédiaires pour recevoir des greffes de variétés de choix. On ne voit pas là l'élevage des variétés préconisées, étudiées et reconnues les meilleures.

On se demande si ce n'est pas la conséquence d'une doctrine qui a eu cours dans le pays et qui consistait à recommander les arbres les plus vigoureux, produisant le plus, afin d'en obtenir avant tout l'abondance. On comptait sans doute sur la grande quantité en mélange et sur la bonté du cru pour obtenir la qualité des boissons. Aujourd'hui il faut changer de système et chercher les meilleurs fruits pour en obtenir de bonnes boissons.

Il serait à souhaiter que les pépiniéristes de la contrée comprennent bien, comme il est généralement admis aujourd'hui, que c'est à eux qu'incombe la propagation des variétés qui, cultivées avec ordre et méthode, permettront aux propriétaires et en un mot à tout cultivateur de ne planter que des arbres dont les fruits sont reconnus de qualité supérieure.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

COMPTE RENDU DE LA ONZIÈME EXPOSITION
TENUE PAR LA SOCIÉTÉ HORTICOLE DU LOIRET, A ORLÉANS,
DU 19 AU 24 SEPTEMBRE 1890 (1),

par M. B. VERLOT.

Messieurs,

La salle des Fêtes de la ville d'Orléans, remarquablement transformée à l'occasion de la onzième Exposition de la Société horticole du Loiret renfermait, à cette occasion, le plus grand nombre possible de plantes d'utilité et d'agrément qu'il fût possible de présenter à cette époque de l'année.

Cet emplacement affectait, en cette circonstance, la forme d'un jardin dit à la Française, dessiné avec une régularité parfaite, par M. Lemesle fils, architecte-paysagiste, à Orléans. Au-dessus des colonnes qui soutenaient la toiture de ce jardin improvisé, la Commission avait placé des écussons portant les noms de quelques savants botanistes. Il m'a été très agréable

(1) Déposé le 11 décembre 1890.

de trouver parmi eux celui de M. le comte de Tristan, grand admirateur des plantes à quelque catégorie qu'elles appartiennent. C'est lui qui a eu le plaisir de voir fleurir dans ses serres, où il l'a nommée et décrite, la plante cultivée depuis fort longtemps sous le nom vulgaire de Patchouly (*Pogostemon Patchouly* TRIST.).

A l'entrée de ce jardin, on remarquait deux corbeilles formées, celle de droite, de Cyclamens de Perse variés, celle de gauche d'OEillets des fleuristes (*Dianthus Caryophyllus* L.), présentés également en variétés nombreuses. Le centre était spacieux, et encadré par deux plates-bandes rectangulaires, dans lesquelles la Commission organisatrice avait réuni d'importants lots de Fougères exotiques, d'espèces propres aux climats tempérés, des Palmiers variés, de nombreuses Aroïdées, de fort jolies Orchidées, de non moins intéressantes Broméliacées, Pandanées et enfin une série remarquable de Bégonias rhizomateux variés et plus particulièrement de *B. Rex*.

La partie centrale, plus ou moins irrégulière, servait de refuge à de jolies réunions de *Pelargonium inquinans* et *zonale*, de Crotons nombreux dont la culture ne laissait rien à désirer, et surtout à des collections de Plantes de serres chaude et tempérée, voire même d'Orangerie, comprenant un grand nombre des espèces à feuillage décoratif, ainsi que celles qui sont recherchées pour l'élégance de leurs fleurs. Mais c'était surtout à l'extrémité de ce jardin qu'on avait groupé de belles collections de Palmiers et de Fougères arborescentes.

Il en était de même de la plate-bande extérieure dans laquelle on avait réuni des Fougères de plein air et d'orangerie, des Cactées ou autres plantes cactiformes empruntées à des familles différentes, des collections d'arbustes à feuillage persistant, d'importantes réunions de Conifères, composées à la fois de sortes anciennement introduites, de formes rares et d'autres de nouvelle introduction.

Dans les annexes de la galerie centrale, on avait groupé, souvent en collections importantes, des végétaux cultivés par l'homme pour ses besoins ou son agrément. Ici, en effet, on remarquait un fort beau lot de Légumes nombreux et bien

cultivés ; au voisinage de ceux-ci, de jeunes individus de diverses plantes de plein air les plus recherchées, appartenant soit à la culture arbustive d'agrément, soit et surtout à la sylviculture, avec indication, dans ce cas, du prix au mille des espèces et variétés le plus généralement utilisées pour le reboisement des forêts ; plus loin, des arbres fruitiers effeuillés, élevés sous diverses formes pour plein-vent ou pour espalier : présentations fort intéressantes et qui témoignaient une fois de plus que cette partie si importante du jardinage n'a pas cessé de tenir l'un des rangs les plus distingués dans le département du Loiret où cette culture est depuis longtemps pratiquée ; plus loin encore, d'importantes collections de fruits : Poires, Pommes, Pêches, Raisins, etc. ; enfin, c'était là encore qu'on avait groupé, outre certaines plantes fleurissantes : Glayeuls divers, etc., deux splendides collections de Rosiers variés, en fleurs coupées. Une très intéressante réunion de bouquets, composés de fleurs naturelles, desséchées ou vertes, le plus fréquemment cultivées pour cet usage, faisaient suite aux Glayeuls précités. Les nombreux lots présentés sous cette rubrique ont été tout naturellement jugés par les Dames patronnesses de la Société, et leur tâche a été laborieuse. Enfin, c'est à l'extérieur de ce jardin, qu'on avait réuni les produits se rattachant à l'Art et à l'Industrie horticole.

Tel était, en définitive, l'aspect général que présentait l'ensemble de cette Exposition.

Si nous cherchons à appeler plus particulièrement votre attention sur les produits qui ont intéressé votre délégué, j'aurai, Messieurs, à dire que la collection de Conifères la plus nombreuse, et représentée par de beaux exemplaires, qu'exposaient MM. Transon frères, horticulteurs à Orléans, comprenait la grande généralité des espèces et variétés qui ont pris depuis longtemps droit de cité dans les jardins des climats tempérés ; elle a obtenu la médaille d'or offerte par le Conseil général du Loiret. Les individus qui composaient cette collection se faisaient remarquer, non seulement par leur parfait état de végétation, mais encore et surtout par un étiquetage des plus corrects. L'Exposition d'arbustes à feuillage persistant de M. Chouet-Theodet, horticulteur à Orléans, lui a valu la médaille de

vermeil offerte par M. Viger, député du Loiret. Une médaille d'argent grand module a été attribuée à M. Véron fils, horticulteur à la Ferté-Saint-Aubin, pour sa collection de plants d'arbres fruitiers, forestiers et d'agrément.

Le concours ouvert pour les plantes de pépinières introduites dans le département depuis 1886 vaut à M. Gouchault, horticulteur à Orléans, une médaille d'argent pour sa présentation de quelques arbustes intéressants, notamment le *Ligustrum japonicum* var. *macrophyllum aureum* et un *Deutzia gracilis* var. *fol. varieg. aurea* dont il est l'obtenteur.

Les arbres fruitiers formés pour espaliers ou contre-espaliers, pyramides, quenouilles, etc., que présentait M. J.-B. Brunet, pépiniériste à Vitry-sur-Seine, ont reçu la médaille de vermeil offerte par M. Fernand Rabier, député du Loiret.

L'importance et le choix des échantillons présentés sous la désignation de Collections générales de fruits témoignaient une fois de plus des progrès toujours croissants de l'Arboriculture fruitière dans le Loiret. Sur sept collections présentées, deux surtout étaient des plus remarquables, non seulement par le nombre et la beauté des fruits qui les composaient, mais encore et surtout par un étiquetage instructif; toutes deux ont attiré l'attention du Jury qui a attribué deux médailles d'or, l'une à M. Gitton, professeur d'Arboriculture à Orléans, dont la collection ne comprenait pas moins de 140 variétés, l'autre à M. Benier-Duneau, propriétaire à Orléans, dont l'apport consistait en 118 variétés.

La Collection générale de Légumes de la saison présentée par M. I. Coutant, horticulteur à Orléans, ne se composait pas de moins de cent variétés, toutes exposées dans un parfait état de développement. Aussi le Jury n'a-t-il pas hésité pour attribuer à ce lot le grand Prix d'honneur qui consistait en un vase de Sèvres offert par M. le Président de la République.

Dans le domaine de la Floriculture de plein air et de serre, nous avons surtout à rappeler la très importante exhibition de M. Foucard, notre collègue, dans laquelle se trouvaient réunies les plantes frileuses les plus recherchés. La médaille d'or offerte par la ville d'Orléans a été attribuée à M. Foucard pour

l'ensemble de son exposition. Le Jury a décerné, dans le même concours, une médaille d'or à M. L. Rossignol, propriétaire à Orléans, pour la variété et la bonne culture de ses plantes; et une médaille de vermeil à M. Ed. Duneau, jardinier en chef de la ville d'Orléans.

Les Pétunias simples et doubles qu'exposait M. Glaçon-Houry lui ont valu une médaille d'argent grand module; même récompense a été attribuée à M. Jachet pour sa présentation de Bégonias tubéreux. Les espèces du même genre désignées sous l'épithète de rhizomateuses, appartenant surtout au *B. Rex*, ont valu à M. Duneau une médaille de vermeil.

MM. Robichon, Loyer et fils, horticulteurs à Olivet, présentaient hors concours une collection qui ne comprenait pas moins de 200 variétés de Roses en fleurs coupées. Les vives félicitations du Jury ont couronné leurs efforts. Dire que cinq exposants prenaient part à ce même Concours de Roses, c'est reconnaître l'importance qui se rattache à cette plante si éminemment française et dont il est expédié chaque année des quantités considérables d'individus jusqu'aux États-Unis. M. L. Chenault, horticulteur à Orléans, déjà récompensé d'une médaille de vermeil grand module pour sa collection générale, en reçoit une d'argent pour la présentation de 12 variétés nouvelles.

Telles sont, Messieurs, les principales plantes qui ont plus particulièrement attiré l'attention de votre délégué. Toutefois, outre les bouquets fort nombreux qui ont été jugés par les Dames patronnesses, et en laissant de côté les objets d'arts et d'industries se rattachant à l'Horticulture, auxquels huit concours étaient affectés, nous aurons à citer le joli lot de plantes grasses appartenant à diverses familles, toutes cultivées dans des pots de très petites dimensions et destinées à orner les étagères des fenêtres et des meubles d'appartement, qu'exposait M. Glaçon-Houry, et enfin, pour ne pas être trop incomplet, l'intéressante collection de fruits de Noisetiers (espèces et variétés) de MM. Transon frères.

Messieurs, je ne puis terminer ce très bref Compte rendu sans adresser de vifs remerciements à l'honorable Président de la Société horticole du Loiret, M. Transon, ainsi qu'aux Membres

du Bureau et de la Commission d'organisation, pour la réception tout à fait cordiale qu'ils ont faite à votre délégué.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION DE JOINVILLE-LE-PONT (SEINE),
TENUE DU 13 AU 21 SEPTEMBRE 1890 (1),

par M. GEORGES BOUCHER.

Messieurs,

Désigné par la Société nationale d'Horticulture de France pour la représenter comme Juré à l'Exposition tenue à Joinville-le-Pont, par la Société d'Horticulture de Saint-Maur-les-Fossés, je viens vous rendre compte du mandat que vous m'avez confié.

Le Jury se composait de MM. Niethmuller, délégué de la Société d'Horticulture de Corbeil; Toussaint, de la Société de Vincennes; Lequibain, de la Société du Raincy; N. Bouchet, Juré suppléant de la Société de Saint-Maur, et de votre délégué, nommé Président.

La Société de Saint-Maur, fondée en 1880, organisait cette année, sur la place et dans les écoles de Joinville, sa septième Exposition, qui a été en tous points réussie, grâce au zèle et à l'activité des organisateurs et, en particulier, de M. Pernel, son dévoué Président.

Rarement une Exposition locale présente autant d'intérêt sous le rapport des lots exposés, dont plusieurs étaient d'une réelle valeur.

La maison Baltet, de Troyes, avait envoyé une collection de fruits vraiment remarquable, composée de 575 variétés, Poires, Pommes, Pêches, dont 45 de semis, le tout étiqueté avec le plus grand soin et la plus scrupuleuse exactitude. Le même Expositant présentait plusieurs lots de Glaïeuls, Althéas, Dahlias, Zinnias, Géraniums et des tableaux d'enseignement horticole. L'ensemble de ces apports a valu à M. Charles Baltet le grand

(1) Déposé le 11 décembre 1890.

prix d'honneur, objet d'art, offert par M. le Président de la République.

Une nombreuse et belle collection de légumes, ainsi qu'un lot de 230 variétés de fruits présentés par l'école Fénélon, de Vaujours, a été récompensée par une grande médaille d'or, offerte par le Conseil général de la Seine.

MM. Forgeot et C^{ie}, marchands-grainiers, à Paris, exposaient une collection de légumes habilement disposée et d'une belle culture. Puis des *Coleus*, *Achimenes*, Reines-Marguerites, Dahlias en fleurs coupées, *Lilium auratum*. Une grande médaille d'or, offerte par la ville de Joinville, était attribuée à MM. Forgeot et C^{ie}, pour l'ensemble de leur exposition.

Une médaille d'or, offerte au nom du Conseil général de la Seine, a été donnée à MM. Lévêque et fils, d'Ivry-sur-Seine, pour leur magnifique exposition de Roses en fleurs coupées et leur collection d'OEillets tige de fer, en pots.

M. Blondeau, horticulteur au Parc de Saint-Maur, présentait un lot de 100 variétés de fruits, un lot de plantes de serre et des fleurs coupées qui lui ont valu la médaille d'or offerte par la ville de Joinville-le-Pont.

La médaille de vermeil offerte par M. le Ministre de l'Agriculture a été attribuée à M. Régnier-Moynet, horticulteur à Fontenay-sous-Bois, pour ses OEillets remontants, Bégonias tubéreux, Reines-Marguerites et *Lilium auratum*, le tout bien cultivé.

Une grande médaille de vermeil, offerte par M. Pernel, Président de la Société, a été accordée à M. Leviel, horticulteur à Saint-Maur, pour ses Vignes cultivées en pots et ses corbeilles de fruits et de Raisins très bien disposés.

Grande médaille de vermeil, à M. Barre (Alexandre), pépiniéristes à Vitry-sur-Seine, pour arbres fruitiers, Conifères et plantes vertes.

M. Espaulard-Beaufils, horticulteur à Noisy-le-Sec, obtenait une grande médaille de vermeil, pour 160 variétés de fruits en très beaux spécimens et une magnifique corbeille de Pêches Alexis Lepère.

Le Jury a, en outre, décerné les récompenses suivantes :

Médailles de Vermeil.

M. Tremaud, jardinier à la Varenne, pour *Begonia Rex* et *Coleus* de semis.

MM. Thuret et Gravier, pépiniéristes à Vitry-sur-Seine, pour fruits et Roses coupées.

M. Grégoire, horticulteur, à Saint-Maur, pour plantes de serre.

M. Dutourleau, au Parc Saint-Maur, pour kiosques, berceaux, et outillage de jardins.

Grandes Médailles d'Argent.

MM. Debray, à Paris; Vacherot, horticulteur à Boissy-Saint-Léger; Paumier, à Joinville-le-Pont; Bourget, à Saint-Maur; Sevestre, à Brie-Comte-Robert; Pruniot, à Montreuil; Guitet, à Saint-Maur.

Plusieurs médailles d'argent, de bronze et mentions honorables ont été attribuées à différents exposants.

En terminant, nous adressons nos plus sincères remerciements à la Société de Saint-Maur, particulièrement à M. Pernel, son dévoué Président, pour le bienveillant accueil qui a été fait à notre délégué.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

PLANTES NOUVELLES OU RARES
DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

GARTENFLORA.

Begonia Baumannii LEMOINE. — *Gartenf.*, 15 janvier 1891, p. 47. — *Bégonia* de Baumann. — Bolivie. — (Bégoniacées).

L'introduction en Europe de ce remarquable Bégonia est due à feu le docteur Sacc qui, à la date de quelques années, en avait envoyé des graines à M. E.-N. Baumann, de Bollwiller, et qui, en 1886, en avait signalé le mérite l'appelant *Bégonia de Cocha-*

bamba, du nom de la localité où il l'avait trouvée, dans une lettre qu'a publiée la *Revue horticole* (1886, p. 471).

La plante est devenue ensuite la propriété de notre confrère bien connu, M. V. Lemoine, de Nancy, qui l'a dédiée à M. Baumann et l'a nommée *Begonia Baumannii*. Récemment le journal *Le Jardin* en a publié une figure (numéro du 5 décembre 1890) et de son côté, M. Wittmack annonce que le *Gartenflora* en donnera une planche coloriée dans son prochain cahier de mai ou de juin 1891. Cette grande et belle espèce que le D^r Sacc qualifie de rustique, mais qui, à Paris, est de serre tempérée, développe, dans son pays natal, un tubercule qui atteint le volume d'un melon de moyenne taille, avec un poids moyen de 375 grammes. Les bestiaux le mangent volontiers et M. Sacc pensait que ce pourrait être là une nouvelle plante alimentaire. D'après lui, un tubercule pesant 375 grammes renferme, sous une écorce du poids de 65 grammes, une portion centrale et charnue, qui ne pèse pas moins de 310 grammes. Sur 100 parties, cette chair contient 4.51 p. 100 d'amidon, 0.21 d'albumine, 0.19 de sucre, 2.58 d'acide pectique, etc., et 83.73 d'eau. La tige de cette plante est grosse et courte, à ce point que les feuilles en paraissent radicales. Ses feuilles, qui sont d'un vert foncé, arrondies et réniformes, présentent cette particularité, absolument nouvelle dans le genre *Begonia*, d'avoir leurs deux moitiés séparées par la côte égales entre elles et symétriques. Ses fleurs roses, bien dressées, s'élèvent de 40 à 50 centimètres au-dessus du feuillage; elles exhalent une odeur agréable, que M. Sacc qualifiait d'odeur de Primevère et qui, d'après M. Lemoine, rappelle celle d'une Rose thé. Elles viennent généralement par trois, deux mâles et une femelle; les mâles se développent les premières et mesurent, en moyenne, 10 centimètres de largeur; elles ont 4 pétales dont 2 sont plus grands que les autres. Dans sa patrie, ce Bégonia est couvert de fleurs pendant toute l'année, sauf les trois mois d'hiver. Il lui faut une terre meuble et nourissante, beaucoup d'eau et demi-ombre. M. Lemoine regarde comme probable que le croisement de cette nouvelle espèce avec quelque autre du même genre donnera naissance à une nouvelle race de Bégonias tubéreux.

Embothrium coccineum FORST. — *Gartenf.*, 1^{er} février 1890, p. 57, planc. 1840. — Embothrie rouge-écarlate. — Amérique méridionale. — (Protéacées).

Bien que cette belle espèce ait été introduite en Angleterre il y a une cinquantaine d'années, elle est encore extrêmement rare ou même inconnue dans les jardins d'une grande partie de l'Europe continentale. Elle forme un grand arbuste ou un petit arbre toujours vert, qui du détroit de Magellan remonte jusqu'à Valdivia, dans le Chili méridional, et se retrouve même dans l'Écuador, d'après Wallis; là cet arbre atteint 10 mètres de hauteur. Ses feuilles, presque sessiles, coriaces, sont ovales, un peu rétrécies dans le bas, plus ou moins obtuses, un peu lustrées en dessus où les nervures s'accusent par des sillons, d'un vert pâle en dessous. Ses fleurs en grappe très raccourcie sont d'un très beau rouge ainsi que leur pédicule; elles consistent en un calice long d'environ 5 centimètres, tubuleux dans sa moitié inférieure, divisé, dans la supérieure, en quatre lobes linéaires qui, à leur extrémité libre, s'élargissent et se creusent en une sorte de cuiller renfermant une étamine. A la pointe sud-ouest de l'Angleterre, dans le Cornouailles, il existe en plein air des pieds de cette Protéacée qui ont 7 mètres de hauteur et 2 ou 3 mètres de diamètre, et qui se couvrent de fleurs successivement pendant les mois de juin, juillet et août. Dans les localités dont le climat est moins doux, il faut l'enfermer, pendant l'hiver, en serre ou en orangerie. Tenue alors en pot, elle constitue un très joli arbuste. Elle est difficile à multiplier de boutures; aussi faut-il la propager par graines ou par marcottes. La terre qui lui convient le mieux est un mélange par portions égales de terre de bruyère fibreuse, de terre de gazon et de sable. Comme elle craint beaucoup l'excès d'humidité, les pots dans lesquels on la plante doivent être munis d'un bon drainage.

Masdevallia biflora REGEL. — *Gartenf.*, 15 février 1891, p. 90, planc. 1341, II. — Masdevallie à deux fleurs. — Sainte Marthe. — (Orchidées).

Cette plante, médiocrement ornementale, est une Orchidée de petites proportions. Elle avait été envoyée, en 1871, par Roetzl, au Jardin botanique de Saint-Petersbourg, où elle n'a fleuri qu'en

février 1890. Elle paraît se rapprocher particulièrement du *Masdevallia caloptera* REICHB. fil. Elle tire son nom spécifique de ce que ses hampes, toujours plus courtes que les feuilles, portent chacune deux fleurs. Ses feuilles longues d'environ 40 centimètres sont coriaces, obovales-lancéolées, longuement rétrécies en pétiole, obtuses et échancrées au sommet ; elles forment une touffe peu serrée. Ses fleurs ont leurs trois sépales largement ovales dans leur moitié inférieure qui est longue d'environ 1 centimètre, rétrécis dans la supérieure en une sorte de queue de la même longueur ; ils sont blancs, le supérieur avec une ligne médiane rouge, les deux latéraux marqués d'une grande macule basilaire pourpre qui se prolonge en avant comme en deux bras. Les deux pétales et le labelle sont beaucoup plus petits que les sépales et cachés par eux. La plante a été tenue dans la partie froide d'une serre tempérée.

Lonicera Kesselringi REGEL. — *Gartenf.*, 1^{er} mars 1891, p. 133, fig. noire 41. — Chèvrefeuille de Kesselring. — Kamtschatka. — (Caprifoliacées).

A la date d'une huitaine d'années, le Jardin botanique de Saint-Pétersbourg reçut des graines du Chèvrefeuille que fait connaître aujourd'hui M. Regel. De ces graines il n'est venu qu'un pied qui a fleuri, pour la première fois, au mois de mai 1890. Cette nouvelle espèce forme un arbrisseau très rameux, haut, en moyenne, d'un mètre, qui est assez rustique pour supporter sans le moindre abri les hivers de Saint-Pétersbourg. Les feuilles en sont lancéolées ou elliptiques-lancéolées, aiguës au sommet, brièvement pétiolées, longues de 3-5 centimètres, larges au plus de 2 centimètres. Ses fleurs viennent par deux, à l'aisselle des feuilles, portées toutes les deux sur un même pédoncule qui n'a que 5-7 millimètres de longueur, et ayant leurs deux ovaires entièrement soudés l'un à l'autre. Elles sont rouge foncé à l'extérieur, blanches à l'intérieur ; leur corolle forme, dans son tiers inférieur environ, un tube velu à sa face interne, que surmonte un limbe divisé en deux lèvres très inégales, dont l'inférieure est oblongue, indivise, roulée en dehors, tandis que la supérieure dressée se termine par quatre lobes courts et obtus. — Ce nou-

veau Chèvrefeuille est voisin des *Lonicera nigra* L., *L. Chamissonis* BUNGE et *L. Maximowiczii* RUPR.

Rose Lady Mary Fitzwilliam.—*Gartenf.*, 15 mars 1891, p. 167.

D'après l'article consacré à ce nouveau Rosier par le *Gartenflora*, les avis exprimés à son sujet par divers Horticulteurs ne sont pas entièrement concordants. Ce que tous reconnaissent, c'est qu'il est des plus remarquables pour l'ampleur de ses fleurs qui sont d'un rose clair délicat, et dont un spécimen, présenté à la Société de Berlin par un M. Kotte, avait 14 centimètres $1/2$ de diamètre, ses pétales considérés isolément mesurant 6 centimètres de longueur sur 7 centimètres de largeur. C'est une variété recommandable surtout pour la culture forcée, car elle fleurit alors avant toutes les autres variétés de couleur claire. Mais ce que l'arbuste a contre lui, c'est qu'il pousse très peu, tout en fleurissant sans interruption, à ce point qu'un pied de trois ans est encore presque aussi petit qu'un d'une seule année. En outre, la couleur de ses premières fleurs étant très délicate, celle des fleurs qui viennent plus tard l'est beaucoup moins. Il est, en outre, très sujet au Blanc. Toutefois, d'après un M. Drawiel, il vient bien dans une terre forte. Enfin un M. Dietze dit que les fleurs de cette variété se tachent de brun quand on les expédie emballées.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. DUCHARTRE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE,
PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63^m).

DATES	TEMPÉRATURE		HAUTEUR du baromètre.		VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
	Minim.	Maxim.	Matin.	Soir.		
1	-5,9	12,1	753,5	758	NE. E. SE.	Clair de grand matin et le soir, nuageux dans la journée.
2	-3,8	12,8	756,5	752	ESE.	Clair le matin et le soir, nuageux dans la journée.
3	4,8	14,7	751	753	S. SO.	Pluie dans la nuit, nuageux.
4	6,4	16,9	753	752,5	SO.	Petite pluie dans la nuit, nuageux, plusieurs averses l'après-midi et le soir.
5	3,8	14,9	752,5	755	SSO.	Pluie dans la nuit, pluvieux l'apr.-midi, coups de tonnerre, un peu de grêle.
6	4,4	13,8	755	751,5	SE.	Nuageux le matin, nombreuses averses dans la journée et le soir.
7	5,6	10,7	749,5	755	O. NO.	Pluie dans la nuit et presque toute la journée.
8	3,2	8,2	757,5	758,5	NO.	Pluie le matin, quelques éclaircies l'après-midi.
9	2,8	10,4	759	761	N.	Couvert le matin, nuageux.
10	0,1	10,3	762	761,5	N.	Nuageux.
11	4,1	10,3	761	760	N.	Nuageux, pluie très froide le soir.
12	1,2	10,7	760	762	N. NE	Clair de grand matin et le soir, couvert, suivi d'éclaircies, un peu de pluie l'après-midi, clair le soir.
13	0,7	10,6	763	761	SSO.	Nuageux.
14	0,0	10,7	763,5	764,5	N.	Nuageux de grand matin, couvert et pluvieux le matin, quelques éclaircies l'après-midi.
15	3,5	12,1	765	765,5	NNE.	Couvert le matin, nuageux.
16	0,7	14,9	766,5	765,5	NO.	Nuageux.
17	4,9	15,0	763	765	NO.	Pluie fine le matin, nuageux, clair le soir.
18	-3,0	14,8	765	765,5	NE.	Clair le matin, nuageux.
19	0,3	13,5	764	763	ENE.	Nuageux, clair le soir.
20	1,7	16,7	763	764	NE.	Clair.
21	1,1	19,0	764	762,5	NE.	Clair, un peu nuageux le soir.
22	4,2	17,1	761,5	759	NE.	Presque couvert le matin, nuageux.
23	4,4	19,7	758,5	758,5	NE.	Clair.
24	4,0	16,7	759,5	761	E.	Clair le matin et le soir, nuageux dans la journée, grand hâle.
25	1,4	16,9	762	760,5	E.	Clair de grand matin et le soir, nuageux le reste de la journée.
26	-0,1	19,1	760	756	N.	Clair le matin et le soir, nuageux dans la journée.
27	2,0	19,2	754,5	750	NE. SE.	Nuageux, couvert l'après-midi et légèrement pluvieux, pluie plus abondante le soir.
28	8,1	16,7	748	754	SE. SO. NE.	Pluie assez abondante dans la nuit, couvert et pluvieux le matin, nuageux.
29	2,6	19,8	757,5	758,5	SO.	Légèrement nuageux, clair le soir.
30	7,2	18,8	759	760	S.	Nuageux.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE
DE FRANCE

EXPOSITION SPÉCIALE

DE FRUITS FRAIS DE TABLE,
GLAÏEULS, BÉGONIAS TUBÉREUX, DAHLIAS,

Ouverte du 26 au 29 septembre 1891 inclusivement,
au siège de la Société, rue de Grenelle, 84.

Règlement (1).

§ 1^{er}. — *Objet et durée de l'Exposition. Récompenses.*

ART. 1^{er}. — Conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration, dans sa séance du 14 mai dernier, une Exposition destinée à recevoir uniquement les Fruits frais de table, les Glaïeuls, Dahlias et Bégonias tubéreux, sera tenue, au siège de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris, du 26 au 29 septembre 1891.

Tous les horticulteurs et amateurs français et étrangers sont invités à prendre à cette Exposition la plus grande part possible, et à concourir pour les récompenses qui seront décernées.

Ces récompenses consisteront en médailles d'or, grandes médailles de vermeil, médailles de vermeil, grandes médailles d'argent, médailles d'argent, médailles de bronze et mentions honorables.

Il sera donné un diplôme avec les médailles aux exposants qui en auront fait la demande à la Société, au plus tard quinze jours après la fermeture de l'Exposition.

Des prix consistant en médailles pourront être prélevés sur la

(1) Tout Membre qui a été rayé des contrôles de la Société ne peut prendre part aux Expositions. (Art. 56 du Règlement.)

subvention accordée, à titre d'encouragement, par M. le Ministre de l'Agriculture et décernés au nom du Gouvernement de la République.

Avant l'ouverture de l'Exposition, la Société fixera le nombre des médailles d'or qu'elle mettra à la disposition du Jury.

Toutes les récompenses seront laissées à la libre appréciation du Jury.

Les médailles non réclamées une année après le jour de la distribution des récompenses ne sont pas délivrées et appartiennent de droit à la Société.

Dans les genres de plantes où il y a plusieurs Concours, le même Expositant ne pourra recevoir plusieurs médailles pour le même genre de Plantes.

Dans les Concours de collections, il ne sera accepté qu'un spécimen de chaque variété.

La même espèce ou variété de Plante ne pourra figurer dans plusieurs Concours du même Expositant.

Chaque présentation formant un Concours devra être nettement séparée.

Les Concours existeront entre horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs ou jardiniers-chefs des établissements subventionnés et Sociétés d'Horticulture en nom collectif.

Les lots collectifs seront acceptés et ne pourront concourir avec les lots individuels.

Ne seront admis avec la mention *hors concours* que les produits des jardins publics ou scientifiques.

2. — Réception, installation et enlèvement des Fruits, Légumes et Plantes.

ART. 2. — Les horticulteurs ou amateurs qui voudront prendre part à cette Exposition devront adresser, avant le samedi 19 septembre 1891, *terme de rigueur*, à M. le Président de la Société, rue de Grenelle, 84, une demande écrite d'admission accompagnée : 1° de la liste nominative et complète des genres, espèces ou variétés de Plantes, Fruits, etc., qu'ils désirent présenter ; 2° des Concours auxquels ils désirent prendre part ; 3° de l'indication

exacte, pour chaque concours, de l'espace superficiel qu'ils peuvent occuper ; 4° de la quantité de bouteilles pour Fleurs coupées et d'assiettes pour Fruits qui leur seront nécessaires. *Ces formalités sont obligatoires.*

ART. 3. — Les Fruits et Plantes qui doivent figurer à cette Exposition seront reçus le 25 septembre, de sept heures du matin à cinq heures du soir.

Seules les Fleurs coupées seront reçues le 26 au matin, et leur groupement définitif devra être terminé à huit heures.

ART. 4. — Les produits, quels qu'ils soient, ne seront admis à l'Exposition que s'ils sont, avant le passage du Jury, lisiblement et correctement étiquetés.

ART. 5. — Les Collections de Fruits (Paires, Pommes, Raisins, etc.), quelle que soit leur importance, ne pourront être représentées par plus de trois à cinq échantillons de chaque variété.

ART. 6. — Il est interdit aux Exposants de placer des pancartes indiquant leurs noms et adresses avant que la décision du Jury leur ait été communiquée par le Secrétaire de la Société. Tout contrevenant serait, par ce fait, exclu du Concours.

ART. 7. — L'enlèvement des produits exposés se fera le 30 septembre, de neuf heures du matin à cinq heures du soir ; à partir de ce délai, la Commission se trouvera dans la nécessité de les faire enlever aux frais des Exposants.

ART. 8. — Les envois devront être adressés *franco* à M. le Président de la Commission des Expositions, au local de l'Exposition, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris, et devront être parvenus le 25, à cinq heures du soir, dernier délai.

ART. 9. — Chaque Exposant devra se trouver à l'Exposition pour contribuer au placement de ses produits dans les emplacements qui lui seront assignés ; il pourra se faire représenter par un mandataire. En cas d'absence de l'un et de l'autre, la Commission fera disposer les plantes à l'endroit désigné par elle, aux frais de l'Exposant. Les Exposants sont tenus de venir reconnaître leurs emplacements avant le vendredi 25 septembre, à cinq heures du soir. Passé ce délai, la Commission disposera des emplacements de tous les Exposants qui n'auront pas encore

envoyé leurs produits ou reconnu et pris l'engagement de remplir les emplacements qui leur sont accordés.

§ 3. — *Jury.*

ART. 10. — Les membres du Jury seront nommés par le Bureau de la Société.

Le Jury commencera ses opérations le jour de l'ouverture, à 9 heures du matin.

ART. 11. — Le Jury sera dirigé dans son ensemble par le Président de la Société (art. 58 du *Règlement de la Société*).

Le Secrétaire-général remplira près du Jury, dans son ensemble, les fonctions de Secrétaire; il sera assisté des Secrétaires de la Société qui le représenteront près de chaque section, et des membres de la Commission d'organisation, qui seront seuls chargés de recueillir les observations que les Exposants auraient à présenter et de donner les renseignements dont le Jury pourrait avoir besoin.

ART. 12. — Aucune personne étrangère à la Commission des Expositions ne pourra pénétrer dans l'enceinte de l'Exposition avant les heures où elle sera ouverte au public.

ART. 13. — Après le jugement rendu par le Jury, les Exposants devront placer leur nom et leur adresse sur leurs lots, ainsi qu'une pancarte indiquant la nature de la récompense accordée. Cette pancarte devra rester sur le lot pendant toute la durée de l'Exposition, ainsi que le nom et l'adresse de l'Exposant (1).

ART. 14. — Tout Exposant qui refuserait la récompense que le Jury lui aurait accordée serait privé du droit de participer à l'Exposition suivante.

§ 4. — *Commission d'organisation et de surveillance de l'Exposition.*

ART. 15. — La Commission des Expositions, constituée en Jury d'admission, sera chargée de la réception de tous les

(1) Les pancartes indiquant la nature des récompenses accordées seront à la disposition de MM. les Exposants, qui pourront les réclamer au bureau du Secrétariat (au siège de l'Exposition).

produits présentés. Elle aura sur eux un droit absolu de contrôle et de placement. Elle fixera, en les modifiant, si cela est nécessaire, les dimensions de l'espace demandé.

Elle devra, en outre, refuser l'admission de tout ce qui ne lui paraîtra pas digne de figurer à l'Exposition.

Les Exposants seront tenus de se conformer à toutes les mesures d'ordre et d'installation qui leur seront indiquées par la Commission, qui aura le droit de décision dans tous les cas non prévus au présent Règlement.

Les soins d'entretien et de nettoyage à donner aux végétaux et produits exposés devront être terminés tous les jours, avant *dix heures du matin*.

ART. 16. — Le Secrétariat de la Société, assisté d'un nombre suffisant de Commissaires nommés par le Conseil, sera chargé de la surveillance de l'Exposition.

ART. 17. — La Société donnera tous ses soins aux objets exposés, mais elle ne répond d'aucune perte ni d'aucun dégât.

Aucune autorisation de livraison de Plantes ou de produits exposés ne sera accordée aux Exposants pendant la durée de l'Exposition.

Les Exposants seront personnellement responsables des accidents qui pourraient arriver, par leur faute, dans l'enceinte de l'Exposition.

Tout Exposant reconnaît de fait avoir pris connaissance des présents Règlement et Programme, et y adhérer.

Approuvé en séance du Conseil, le 11 Juin 1891.

Le Secrétaire-général,
A. BLEU.

Le Président,
LÉON SAY.



Programme des Concours.

La Société ouvre les Concours suivants :

A. — FRUITS DE TABLE.

Dans les Concours de collections, il ne sera reçu qu'une assiettée de chaque variété.

1^{er} Concours. — La plus belle collection des meilleurs Fruits de la saison, comprenant 100 variétés de Poires, 50 variétés de Pommes et 25 variétés de Raisins, Pêches et Fruits divers en nombre indéterminé.

2^e Concours. — La plus belle collection de Fruits admis par le Congrès pomologique de France.

3^e Concours. — La plus belle collection de 50 variétés des meilleures Poires.

4^e Concours. — La plus belle collection de 25 variétés des meilleures Poires.

5^e Concours. — La plus belle collection de 10 variétés des meilleures Poires.

6^e Concours. — La plus belle collection de 30 variétés des meilleures Pommes.

7^e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 10 variétés des meilleures Pommes.

8^e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 20 variétés de Raisins de table cultivés en plein air.

9^e Concours. — Le plus bel apport (5 kilogrammes au moins) de Chasselas doré.

10^e Concours. — Le plus beau lot de Pêches.

11^e Concours. — La plus belle corbeille dans chaque genre de Fruits : Poires, Pommes, Pêches.

12^e Concours. — Le plus beau lot de corbeilles de Fruits.

13^e Concours. — La plus belle collection de Fruits mous d'arrière-saison.

14^e Concours. — La plus belle collection de Fruits secs : Noix, Noisettes, Amandes, Châtaignes, etc.

15° Concours. — La plus belle collection de Fruits cultivés dans le midi de la France.

16° Concours. — La plus belle collection de Fruits cultivés en Algérie.

B. — FLEURS.

Plantes en pots.

17° Concours. — Bégonias tubéreux à fleurs simples : La plus belle collection ne dépassant pas 50 variétés.

18° Concours. — Bégonias tubéreux à fleurs simples : La plus belle collection ne dépassant pas 25 variétés.

19° Concours. — Bégonias tubéreux à fleurs doubles : La plus belle collection ne dépassant pas 50 variétés.

20° Concours. — Bégonias tubéreux à fleurs doubles : La plus belle collection ne dépassant pas 25 variétés.

21° Concours. — Dahlias : La plus belle collection ne dépassant pas 60 variétés.

22° Concours. — Dahlias : La plus belle collection ne dépassant pas 30 variétés.

23° Concours. — Le plus beau lot de Dahlias.

C. — FLEURS COUPÉES.

24° Concours. — Bégonias tubéreux à fleurs simples : La plus belle collection ne dépassant pas 50 variétés.

25° Concours. — Bégonias tubéreux à fleurs doubles : La plus belle collection ne dépassant pas 50 variétés.

26° Concours. — Glaïeuls : Plantes nouvelles non encore au commerce ; 25 variétés au maximum.

27° Concours. — Glaïeuls : La plus belle collection de 100 variétés.

28° Concours. — Glaïeuls : La plus belle collection de 50 variétés.

29° Concours. — Dahlias : Plantes nouvelles non encore au commerce (25 variétés au maximum). Pour ce concours, les fleurs seront présentées avec rameaux munis de feuilles.

30^e Concours. — Dahlias à grandes fleurs : La plus belle collection de 80 variétés.

31^e Concours. — Dahlias à grandes fleurs : La plus belle collection de 50 variétés.

32^e Concours. — Dahlias Lilliputs : La plus belle collection de 50 variétés.

33^e Concours. — La plus belle collection de Dahlias à fleurs de Cactus.

34^e Concours. — La plus belle collection de Dahlias à fleurs simples.

D. — ORNEMENTATION.

35^e Concours. — Les plus belles garnitures de tables, corbeilles (fleurs et fruits).

36^e Concours. — Les plus beaux bouquets et ornements en fleurs.

AVIS

Il importe de rappeler que deux Concours spéciaux pour les *Cypripedium* et les autres Orchidées en général doivent encore avoir lieu, l'un dans la première séance du mois de septembre 1891, l'autre dans la seconde séance du mois de janvier 1892.

Par décision du Conseil d'Administration, la Société nationale d'Horticulture tiendra, cette année, dans son hôtel de la rue de Grenelle, 84, deux Expositions spéciales : l'une pour les Fruits frais de table, les Glâzeuls, les Bégonias tubéreux et les Dahlias, du 26 au 29 septembre inclusivement (voir le programme de cette exposition plus haut, p. 257-264), l'autre, consacrée aux Chrysanthèmes, aux Cyclamens et aux Œillets, du 19 au 22 novembre.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ EN 1891.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3^e série, IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2^e série, XI, 1877, p. 443.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 14 MAI 1891.

PRÉSIDENCE DE M. H. de Vilmorin, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à trois heures. Les Membres dont la signature constate la présence sont au nombre de cent trente-quatre titulaires et vingt et un honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie,

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

l'admission de huit nouveaux Membres titulaires, dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a déterminé aucune opposition. Il annonce ensuite que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a admis deux Dames patronnesses.

M. P. Duchartre a la parole pour annoncer à ses collègues un fait qui, dit-il, est de nature à les intéresser à un haut degré. Notre collègue, M. le D^r Bornet, Président du Comité scientifique, vient de recevoir l'avis officiel que la Société Linnéenne de Londres lui décerne sa grande médaille d'or. Cette haute récompense est accordée par elle aux zoologistes et aux botanistes qu'elle reconnaît comme ayant produit les travaux les plus importants et comme ayant ainsi le plus contribué aux progrès accomplis, en ces derniers temps, dans l'une ou l'autre de ces branches de l'Histoire naturelle. Instituée seulement en 1888, cette médaille n'avait été décernée jusqu'à ce jour qu'à trois illustres savants anglais, MM. Owen, D. Hooker, Huxley, et à un botaniste genevois justement célèbre, M. Alph. de Candolle. Cette année, c'est M. Bornet à qui elle a été décernée en considération des ouvrages de premier ordre qu'il a publiés principalement sur les Algues, ouvrages dont la haute valeur l'a placé à la tête des Botanistes qui, de nos jours, s'occupent de cette vaste et intéressante classe de végétaux. Déjà, en 1886, l'Académie des sciences de l'Institut avait proclamé le mérite supérieur de ces travaux lorsqu'elle avait admis dans son sein, comme membre de la section de Botanique, notre savant et modeste collègue ; la légitimité de cette haute appréciation est aujourd'hui brillamment affirmée par la Société Linnéenne de Londres, l'une des plus importantes associations scientifiques qui existent à notre époque. La Société nationale d'Horticulture doit être heureuse de son côté de compter parmi ses Membres un homme à qui ses œuvres valent de si éclatants témoignages d'estime non seulement en France, mais encore à l'étranger.

Cette nouvelle provoque les unanimes et chaleureux applaudissements de la Compagnie.

Les objets suivants ont été déposés pour être examinés par les Comités :

1° Par M. Chemin (Georges), maraîcher, boulevard de la Gare, à Issy (Seine) : 1° une grande corbeille de *Chicorée* fine d'Italie qui a été plantée en pleine terre, le 10 mars dernier, et qui a été seulement abritée avec des châssis; 2° une botte de *Carottes* Grelot qui ont été semées sur couche, le 25 février dernier. — M. le Président du Comité de Culture potagère dit que ce Comité a jugé ces deux produits exceptionnellement remarquables; aussi n'hésite-t-il pas à demander qu'une prime de 1^{re} classe soit accordée à M. Chemin pour la présentation qu'il en a faite. La Compagnie fait droit par un vote à cette demande.

2° Par M. Girardin (Eug.), cultivateur à Argenteuil (Seine-et-Oise), une botte d'*Asperges* qui sont reconnues fort belles, mais au sujet desquelles M. le Président du Comité compétent fait observer que la saison est maintenant assez avancée pour qu'il n'y ait pas lieu de les apprécier autant que celles que le même Membre avait présentées le 23 avril dernier, c'est-à-dire à la date de trois semaines entières, et qui lui ont valu une prime de 1^{re} classe.

3° Par M. Bagnard, amateur à Sannois (Seine-et-Oise), une corbeille de *Poires* Bon-Chrétien d'hiver dont la beauté détermine le Comité d'Arboriculture fruitière à proposer l'attribution d'une prime de 2^e classe au présentateur. — Cette récompense est accordée par la Compagnie, mais M. Bagnard renonce à la recevoir.

4° Par M. Tétard-Bance, arboriculteur à Groslay (Seine-et-Oise), dix *Poires* de la variété Bezi de mai, qui, comme on le voit, se convertent très longtemps et qui, d'ailleurs, sont jugées fort belles. — Aussi une prime de 2^e classe est-elle décernée à M. Tétard-Bance.

5° Par M. Cornu (Maxime), professeur de culture au Muséum d'Histoire naturelle : 1° des fleurs coupées de deux *Lilas*. L'un est le *Syringa pubescens* TURCZ. ou Lilas duveté, dont les pieds cultivés au Muséum proviennent de graines qui avaient été envoyées, en septembre 1880, à cet établissement par le médecin et botaniste russe D^r Bretschneider. La première floraison de ces pieds a eu lieu en 1886, et des spécimens en ont été déjà présentés à la Société. L'autre Lilas est venu de graines qui

avaient été obtenues à l'aide d'un croisement opéré, en 1886, entre le Lilas de Trianon et le Lilas Charles X. Il ressemble beaucoup, pour l'aspect général, au Lilas de Trianon, mais il en diffère parce que la partie supérieure de ses fleurs est beaucoup plus pâle et ardoisée. 2° Un nouveau *Deutzia* à fleurs roses, dont le pied est venu, au Muséum, de graines qui avaient été envoyées du Yunnan, en Chine, par M. l'abbé Delavay, missionnaire français. Il y a lieu de regarder ce nouvel arbuste comme rustique sous le climat de Paris, car les individus en assez grand nombre qu'en possède le Muséum ont passé en pleine terre le rigoureux et long hiver que nous venons de traverser, sans perdre autre chose que leurs extrémités qui ont été gelées, et déjà en ce moment ils repoussent parfaitement de leurs parties inférieures. — Sur la proposition du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, il est accordé une prime de 2^e classe pour cette intéressante présentation.

6° Par MM. Baltet frères, horticulteurs-pépiniéristes à Troyes (Aube), une nombreuse série de branches fleuries d'arbres et arbustes d'ornement. Ce sont : 6 variétés de *Lilas*, dont une, qualifiée de Lilas bleu, est le produit d'un semis et n'a pas encore été mise au commerce ; 3 *Pommiers* ornementaux, dont 2 à fleurs doubles ; 2 *Cytises* ; les *Magnolia Soulangeana* et *Lennei* ; le *Neviusa alabamensis* ; l'*Aronia floribunda*, etc. — Sur la demande du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, il est décerné à MM. Baltet une prime de 1^{re} classe.

7° Par M. Boucher (G.), horticulteur-pépiniériste, avenue d'Italie, à Paris, des branches fleuries d'un *Lilas* qui paraît être une forme améliorée du Lilas Charles X, et dont le Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière désire qu'il soit fait une nouvelle présentation l'année prochaine.

8° Par M. Piret, horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise), deux variétés d'*Odontoglossum crispum* étiquetées par lui, l'une *O. crispum Savoyanum*, l'autre *O. crispum Piretti*. — Il obtient, pour cette présentation, une prime de 2^e classe. — Il apprend à ses collègues que ces deux Orchidées sont en fleurs pour la première fois depuis leur importation.

9° Par M. Rousseau (Louis), jardinier chez M. le comte de

Choiseul, un pied remarquablement fleuri d'*Odontoglossum vexillarium radiatum*. — Il lui est attribué une prime de 2^e classe en raison de la bonne culture qui a déterminé l'abondante floraison de cette Orchidée.

10^e Par M. L. Régnier-Monet, horticulteur, rue Emile-Roux, à Fontenay-sous Bois (Seine), 7 Orchidées qu'il présente à titre d'espèces ou variétés bonnes à cultiver, et qui lui valent une prime de 3^e classe. Ce sont : les *Dendrobium thyrsiflorum* et *tortile roseum*, les *Odontoglossum Sceptrum* et *Alexandrae*, l'*Ada aurantiaca* et les *Cypripedium Lawrenceanum* et *Warnerianum*.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

A titre de pièce de correspondance manuscrite est signalée une lettre de M. Etienne Lucas, membre de la Société, qui exprime le désir que des expériences soient faites, par les soins d'une Commission nommée à cet effet, avec un insecticide appelé « Alma mater » et qualifié de « produit naturel, antiphylloxérique, désinfectant et fertilisant », que vend la société *Caisse des mines*, rue Cambon, à Paris. M. Lucas offre de mettre 50 kilogrammes de cet insecticide à la disposition de la Commission qui serait chargée de faire ces expériences.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, se trouvent les suivantes : 1^o Les programmes des Expositions qui auront lieu à Montmorency, du 12 au 21 septembre 1891; à Nancy, du 10 au 15 juillet 1891; à Toulouse, du 16 mai au 15 septembre 1891; à Luxembourg, dans la seconde moitié de juillet; à Anvers, en août-septembre 1891, pour la « Botanique géographique, commerciale et industrielle (produits végétaux) »; 2^o La liste des certificats et des mentions honorables qui ont été accordés par le Comité de Floriculture de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, dans sa réunion du 11 avril 1891. On y voit que plusieurs de ces récompenses ont été données pour la présentation de plantes nouvellement importées qui sont les *Chionodoxa gigantea* HORT. et *C. cretica* BOISS. et HELD. var. *albiflora*, l'*Arum palæstinum*, les *Tulipa Kaufmannii* et *turkestanica*, le *Fritillaria Walujewii* REGEL, l'*Iris reticulata* Sw. var. *major*, l'*Allium Regelianum* BECK, ainsi

que des *Hippeastrum* hybrides dont deux ont reçu les noms de *Koningin Wilhelmina* et *Hercules*. 3° Un volume intitulé : *Recherches sur la culture de la Pomme de terre industrielle et fourragère*, par M. Aimé GIRARD, 2° édit., revue et augmentée (in-8 de XI-198 pages. Paris, 1894).

M. Forney présente à la Société la 6° édition de son ouvrage sur les Rosiers, dont M. le Président décide que l'examen sera fait par le Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière. A ce propos, M. Forney dit que dernièrement il a eu entre les mains un livre allemand dans lequel il a reconnu une simple traduction de son ouvrage; il y a trouvé même une reproduction exacte des figures qu'il a lui-même ajoutées à son texte. L'auteur de cette publication n'a oublié que de citer l'auteur du travail dont il s'est illégalement emparé, et cette publication lui a valu, dans son pays, une grande médaille d'or.

M. Hardy fait hommage à la Société d'un ouvrage sur la culture potagère que vient de publier M. Foussat, ancien élève de l'École d'Horticulture de Versailles, et il en demande le renvoi au Comité de Culture potagère. Ce renvoi est prononcé par M. le Président.

M. Forney fait connaître à ses collègues les résultats d'une expérience intéressante qu'il vient de faire. Dans une plantation d'Asperges faite en sol de qualité très médiocre, il a opéré le buttage des plantes, non avec de la terre prise sur place, mais avec des balles d'avoine dont il a seulement recouvert le tas avec un peu de terre, afin d'empêcher que le vent ne les emportât. Les Asperges se sont développées quinze jours avant celles qui n'avaient pas été traitées de cette manière; elles étaient dépourvues de l'amertume qu'avaient ces dernières, et, en outre, elles étaient assez tendres pour qu'on pût les manger tout entières. Il pense qu'on pourrait recourir avec les mêmes avantages, dans bien des cas, à ce mode de traitement.

M. P. Duchartre a la parole et entretient ses collègues de travaux tout récents qui permettent d'espérer pour l'Agriculture et l'Horticulture, un bon moyen de s'affranchir d'un fléau dont, aujourd'hui, elles n'ont que trop à souffrir dans notre pays. On sait, dit-il, quels immenses dégâts cause la larve du Hanneton,

vulgairement nommée Ver blanc, Man, Turc, etc., dans les champs, les prairies et les jardins. Après avoir essayé l'action de différentes substances pour détruire ce terrible ennemi des cultures, on en était venu finalement à penser que le meilleur procédé à employer contre lui est le hannetonage, c'est-à-dire le ramassage de l'insecte parfait dont la destruction immédiate, en empêchant la ponte, rend impossible la venue d'une nouvelle génération de larves. Mais une difficulté majeure résulte de ce que cette chasse au Hanneton ne peut être faite efficacement que par un très grand nombre de personnes et que, d'ailleurs, elle devrait être générale pour ne pas laisser s'établir des foyers de multiplication d'où l'insecte se répandrait ensuite dans les lieux où, auparavant, il aurait été détruit. Heureusement, la nature semble venir aujourd'hui au secours des cultivateurs. Déjà, dans une note insérée au compte rendu de la séance tenue le 3 novembre 1890 par l'Académie des Sciences, M. Le Mout, de Goron (Mayenne) écrivait que, dans une prairie de la commune de Céancé (Orne), entièrement dévastée par les Vers blancs, parmi celles de ces larves en très grand nombre qu'il avait déterrées et examinées, il en avait observé environ 40 p. 100 de mortes et couvertes d'une Moisissure blanche « qui non seulement envahissait tout le corps de l'insecte, mais se développait, en outre, dans tous les sens, à travers la terre ». En plaçant de ces Vers blancs morts en contact avec d'autres en parfait état, il vit, en moins de quinze jours, ces derniers envahis par la Moisissure, et déjà en voie de dépérissement, et, peu de temps après, morts en grand nombre. Il était donc ainsi constaté que la Moisissure dont il s'agit est un parasite du Ver blanc qui ne tarde pas à le faire périr. Il restait toutefois à étudier de près ce parasite, à le déterminer et à en faire l'objet d'expériences rigoureusement démonstratives de son action. C'est ce que viennent de faire, avec autant de soin que de succès, notre savant collègue, M. Prillieux, professeur de Botanique à l'Institut national agronomique, et son actif collaborateur, M. Delacroix. Dans une note présentée par eux lundi dernier à l'Académie des Sciences, ces deux habiles observateurs rapportent les résultats qu'ils ont obtenus dans leurs études et leurs expériences à ce sujet. Ce

sont ces résultats que M. P. Duchartre croit devoir faire connaître à la Compagnie. Il s'agissait avant tout de reconnaître la nature du parasite. MM. Prillieux et Delacroix ont constaté que c'est un petit Champignon très voisin de celui qui cause la maladie des vers à soie appelée la muscardiné, c'est-à-dire du *Botrytis Bassiana*. Il a reçu de M. Saccardo le nom de *Botrytis tenella*. Ces deux parasites diffèrent l'un de l'autre surtout par leurs corps reproducteurs ou spores : celles du *Botrytis tenella* Sacc. sont ovales-oblongues, tandis que celles du *B. Bassiana* sont globuleuses et notablement plus petites. Le *B. tenella* qui a envahi un Ver blanc développe à l'intérieur de celui-ci les filaments qui constituent son mycélium à tel point que, finalement, ils forment dans le corps de la victime, dont ils ont épuisé toute la substance intérieure, une masse serrée ou, comme on le dit, un stroma. Alors, il produit ses filaments de fructification qui se font jour au dehors, donnent naissance à une immense quantité de spores et apparaissent à la surface du sol en petites masses blanches, hémisphériques ou un peu allongées en massue. Une première série d'expériences a prouvé que les spores ainsi produites sont bien celles du *Botrytis tenella*, car en les recueillant sur des Vers blancs tués et les ensemençant ensuite sur des substances stérilisées, c'est-à-dire ne pouvant plus contenir les germes vivants d'aucun autre être, ils ont vu naître et se développer uniquement le *B. tenella* sans mélange d'aucune autre Moisissure. Dans une autre série d'expériences, ils ont démontré que c'est exclusivement à ce Champignon que sont dues la maladie, puis la mort du Ver blanc. En effet, en le cultivant sur des tranches de Pomme de terre et délayant ensuite dans l'eau le produit de cette culture, ils ont obtenu un liquide mélangé d'une grande quantité de spores. Ce liquide ayant été répandu sur la terre de grands pots dans lesquels avaient été enfouis des Vers blancs en parfait état et bien vivants, il a suffi d'une quinzaine de jours pour que toutes ces larves fussent tuées, après quoi leur corps s'est bientôt couvert de la Moisissure parasite. Dans les mêmes pots végétaient des plantes qui n'ont pas éprouvé le moindre dommage. Il est ainsi bien démontré que le *Botrytis tenella* vit en parasite dans la larve du Hanneton et en détec-

mine promptement la mort, sans nuire en rien aux plantes dont les racines se trouvent dans la même terre. Puisque lorsqu'on répand sur la terre où vivent des Vers blancs de l'eau contenant des spores de ce Champignon, celles-ci entraînées sans doute par l'eau de la pluie ou des arrosements, pénètrent jusqu'à ces animaux, les envahissent et les tuent, il faudra faire des cultures du Champignon sur divers corps, par exemple sur des tranches de Pomme de terre, pour en obtenir une grande quantité de corps reproducteurs, délayer la Moisissure ainsi produite dans de l'eau qu'on répandra sur les planches de jardin, les champs ou les prairies infestés par les larves, et il semble certain qu'on se délivrera ainsi à peu de frais et sans main-d'œuvre dispendieuse de l'un des plus redoutables fléaux de la culture.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Compte rendu des travaux accomplis par le Comité d'Arboriculture fruitière pendant l'année 1890, par M. MICHELIN, Secrétaire de ce Comité.

2° Rapport sur les capsules au sulfure de carbone de M. Remilly; M. HANOTEAU, Rapporteur. — Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 28 MAI 1891.

PRÉSIDENCE DE M. **Jolibois**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie. Quatre-vingt-douze Membres titulaires et douze Membres honoraires ont signé le registre de présence.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de dix-huit nouveaux Membres titulaires qui ont été

présentés dans la dernière séance et relativement auxquels il n'y a pas eu d'opposition.

Il informe ensuite la Compagnie d'un décès aussi regrettable qu'imprévu qui causera de profonds regrets : c'est celui de M. Gustave Malet, horticulteur distingué, et Membre zélé de notre Société, qui assistait en parfaite santé à notre dernière séance et qui, à la date de quelques jours, a été enlevé subitement à l'affection des siens et de ses nombreux amis. Aux obsèques de ce regretté collègue, M. Eug. Verdier a prononcé une allocution dont l'un de MM. les Secrétaires donne lecture, sur l'invitation de M. le Président, et qui sera insérée dans le *Journal*. (Voy. plus loin, p. 283).

M. le Secrétaire-général avertit ses collègues que, dans sa séance de ce jour, le Bureau a décidé la tenue de trois Expositions qui auront lieu dans l'hôtel de la Société. La première sera analogue à celle de l'année dernière et aura pour objet les fruits de table, les Dahlias, les Glaïeuls, les Bégonias tubéreux; la date en est fixée du 26 au 29 septembre prochain. La seconde, qui sera faite du 19 au 22 novembre prochain, réunira les Chrysanthèmes, les Œillets et les Cyclamens. Enfin, la troisième sera consacrée aux Azalées, aux Camellias et aux plantes bulbeuses et sera tenue au mois de mars 1892.

Les objets suivants ont été présentés pour être soumis à un examen spécial par les Comités.

1° Par M. Lefort (Édouard), Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Meaux, des tubercules de six variétés de *Pommes de terre* sur lesquels ont été pratiquées des greffes les unes en fente, les autres par approche. — M. le Président du Comité de Culture potagère rappelle qu'à une date déjà éloignée, la Société a été plusieurs fois entretenue par feu M. Vavin des greffes de Pommes de terre qu'il faisait dans l'espoir d'obtenir ainsi des variétés nouvelles. Seulement il n'a pas obtenu le résultat qu'il espérait, parce qu'il opérait simplement comme on le fait habituellement pour la greffe des Dahlias, et il n'obtenait ainsi que la variété greffée par lui. M. Lefort opère différemment et il affirme que l'opération, telle qu'il la pratique, lui donne un produit qui tient des deux variétés ainsi réunies. Il serait bon

que ce collègue fit connaître sa manière d'opérer et les résultats auxquels il arrive.

Déférant à cette invitation, M. Lefort dit qu'il croit prudent de réserver la description détaillée de sa manière d'opérer pour le moment peu éloigné où ses greffes seront plus avancées; mais il peut affirmer dès aujourd'hui, d'après ce qu'il voit depuis six années qu'il a déjà consacrées à ses expériences, que les tubercules provenant des pieds greffés par lui montrent la réalité de l'influence qu'exercent l'une sur l'autre les deux variétés unies par la greffe. Ainsi il a déjà obtenu une Early qui n'est plus rose mais jaune; il a eu aussi une Pomme de terre Saucisse plus hâtive d'un mois qu'elle ne l'est naturellement, et il espère arriver par le même moyen à rendre la variété Richter's Imperator moins tardive qu'on ne la voit aujourd'hui.

M. Paul Chappellier demande et obtient la parole sur le même sujet. A la date d'une vingtaine d'années, dit-il, feu Vavin s'était beaucoup occupé de greffes de Pommes de terre. Malheureusement il avait eu d'abord l'idée de greffer des tiges de ces plantes sur des tubercules et il n'obtenait que des résultats défavorables en procédant ainsi. Instruit par cet insuccès, il modifia sa méthode et se mit à greffer des tiges l'une sur l'autre. Il réussit alors à obtenir des tubercules qui participaient des caractères des deux variétés qu'il avait ainsi unies au moyen de la greffe. Telle était la Pomme de terre dite rubanée qui était mélangée de blanc et de rouge, parce qu'elle venait d'une variété rouge greffée sur une blanche. M. le docteur Norberg a obtenu un résultat analogue. M. P. Chappellier se propose d'expliquer ce résultat. Sans doute, dit-il, quand on greffe une variété de fruit sur un pied d'une variété différente, on n'obtient que des fruits semblables de tout point à ceux de l'arbre qui a fourni le greffon. Il pense que celui-ci ne peut être influencé par le sujet au point de modifier les caractères de son fruit; ainsi un greffon de Pommier de Calville ne produira, pour ce motif, que des Pommes de Calville; ainsi encore une expérience d'importance majeure, et qui est faite sur la plus large échelle dans nos vignobles, prouve que nos cépages européens greffés sur des Vignes américaines conservent les caractères naturels à leurs Raisins et continuent à donner des

vins dépourvus du goût foxé qui nuit à ceux qu'on obtient des espèces et variétés américaines en général. Mais il en est autrement, selon notre honorable collègue, quand il s'agit des organes purement végétatifs, notamment des tiges. On voit alors s'exercer fréquemment une influence marquée du greffon sur le sujet; c'est ainsi qu'on a vu des variétés panachées, greffées sur des sujets qui ne l'étaient pas, donner leur panachure à ceux-ci. Or, une Pomme de terre n'est pas un fruit, mais un simple rameau qui a multiplié considérablement ses tissus parenchymateux de manière à se renfler en tubercule. Il n'y a donc rien de surprenant, dit-il, à ce qu'il s'exerce une influence réciproque entre deux tubercules de variétés différentes qu'on a unis par la greffe, et c'est ainsi que s'expliquent la Pomme de terre rubanée de Vavin ainsi que l'Early jaune de M. Lefort. Jusqu'à ce jour, les personnes qui ont expérimenté à ce sujet ont cherché uniquement à prouver que l'influence réciproque dont il s'agit est réelle; il serait bon qu'elles cherchassent maintenant à tirer parti de ce qu'elles ont constaté. Elles ont greffé l'une sur l'autre deux variétés aussi dissemblables que possible; M. P. Chappellier croit qu'il vaudrait mieux réunir des variétés voisines pour arriver plus facilement aux modifications qu'on désire déterminer. C'est dans ce sens qu'il agit lui-même et qu'il engage M. Lefort à agir désormais.

M. Lefort déclare qu'il ne partage pas cette manière de voir et qu'il ne voit aucun intérêt à greffer l'une sur l'autre deux variétés voisines. Aussi n'est-il pas disposé à changer la marche qu'il a suivie jusqu'à ce jour.

2° Par M. Baltet (Ch.), horticulteur-pépiniériste à Troyes (Aube), des rameaux fleuris de plusieurs arbustes, pour la présentation desquels il lui est accordé une prime de 3^e classe, sur la proposition du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière. Ce sont les espèces et variétés suivantes : Lilas carné à grandes fleurs, dont la floraison est relativement tardive; *Neviusa alabamensis*, Spiréacée fleurissant au printemps; *Viburnum Sieboldi* HORT., arbuste encore peu répandu, qui résiste fort bien au froid et fleurit abondamment, mais dont la fleur a une odeur peu agréable; *Xanthoceras serbifolia* BUNGE, Sapindacée

originaire du Nord de la Chine, et qui a supporté sans en souffrir les deux hivers les plus rigoureux que nous ayons eu à subir depuis une vingtaine d'années (1); enfin *Juglans cordiformis*, représenté par des noix qui ont été reçues du Japon sous cette dénomination.

3° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, six Orchidées, pour la présentation desquelles il obtient une prime de 2^e classe. Ce sont : les *Cattleya Mendeli* et *Mossia aurea grandis*, les *Odontoglossum Pescatorei* et *citrosimum*, l'*Oncidium Sarcodes* et le *Dendrobium Jamesianum*.

A propos de la belle floraison et de la vigueur de ses *Cattleya*, M. Dallé signale les avantages marqués qu'il a reconnus à la culture en paniers de ces plantes et des Orchidées épiphytes en général sur celle des mêmes plantes en pots. Il explique cet avantage par ce fait qu'une Orchidée épiphyte cultivée dans un panier y trouve une manière d'être bien plus rapprochée que toute autre de celle qui lui est naturelle. Dans son pays natal, ses racines ne sont pas enfermées dans une masse de terre plus ou moins compacte, mais libres dans l'air, attachées mécaniquement dans la plupart des cas à l'écorce des arbres et simplement entremêlées de débris végétaux et de poussières. Les conditions qu'elles trouvent dans les paniers de culture constituent une situation aussi rapprochée que possible de celle-là.

4° Par M. Baltet (Ch.), un rameau terminé par une grande et belle fleur d'un arbuste nouveau qu'il a reçu du Tonkin et qu'il regarde comme pouvant être un *Solandra* ou une espèce d'un genre voisin dans la famille des Solanées. La corolle de cette fleur est d'un jaune crème, marquée intérieurement de plusieurs

(1) Le *Xanthoceras* est une espèce ornementale dont on ne saurait trop faire l'éloge. A Meudon, localité haute et par conséquent froide, j'en possède un pied haut d'environ 2 mètres, très fourni dans toute cette étendue, qui, en ce moment même, est couvert de belles grappes de fleurs blanches avec le centre d'abord jaune, puis rouge. Il fructifie annuellement et il s'est même ressemé spontanément. Il est d'ailleurs facile à multiplier par boutures de racines. Le feuillage en est très joli et léger.

(Note du Secrétaire-Rédacteur.)

lignes longitudinales d'un lilas purpurin. Son tube, grêle sur une longueur de quelques centimètres, s'épanouit plus haut largement en cloche à l'orifice de laquelle s'étale brusquement un limbe à cinq lobes larges et arrondis à leur extrémité. — En attendant qu'une nouvelle présentation le mette en état d'émettre un jugement définitif sur cette remarquable nouveauté, le Comité de Floriculture demande qu'il soit donné aujourd'hui à M. Baltet (Ch.), une prime de 2^e classe pour la présentation qu'il en a faite. La Compagnie fait droit, par un vote spécial, à cette demande.

5^o Par MM. Boutrou et Mousseux, de Meung-sur-Loire (Loiret), une machine pour greffer la Vigne sur table. — Le Comité des Arts et Industries horticoles, auquel cette machine avait été soumise, en a confié l'examen et l'essai à une Commission composée de MM. Aubry, Borel, Larivière, Pradine, à qui voudront bien s'adjoindre MM. Boucher et Bruneaud, membres du Comité d'Arboriculture fruitière.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Il est procédé au dépouillement de la correspondance qui se compose : 1^o d'une lettre de M. Porchet, faubourg Saint-Denis, 448, à Paris. M. Porchet demande que le Comité des Arts et Industries horticoles veuille bien soumettre à un examen spécial « un nouvel engrais naturel, provenant de la litière de chevaux lités avec de la tourbe de Hollande ». Cet engrais est, écrit-il, « reconnu universellement meilleur que celui de feuilles, en Belgique, en Angleterre et en Allemagne. Dans le département du Nord, il est déjà bien apprécié. » M. Porchet mettra à la disposition du Comité la quantité de son engrais qui sera nécessaire pour les essais auxquels il demande qu'on le soumette. 2^o D'une lettre dans laquelle M. Brot (Louis), cultivateur à Montmagny, dit que, depuis quelques années, ses Pivoines en arbre produisent des boutons qui ensuite avortent et ne fleurissent pas. Il serait heureux d'apprendre si l'on peut faire disparaître de manière ou d'autre ce grave inconvénient.

Comme pièces de la correspondance imprimée sont signalées les suivantes : 1^o Programmes des Expositions horticoles qui

auront lieu, en France : à Melun, du 14 au 23 août 1891 ; à Saint-Étienne, du 3 au 7 septembre 1891 ; à Saint-Germain-en-Laye, du 6 au 9 septembre 1891 ; à Vitry-sur-Seine, du 19 au 27 septembre 1891 ; pour l'étranger, à Anvers, en août-septembre 1891 ; 2^o une brochure intitulée : *Ville de Sedan ; Notice pratique sur son École d'Horticulture*, par M. RICHER (René) ; (in-8, de 40 pages et une planche ; sans date).

M. Chargueraud, Secrétaire, donne lecture du texte des vœux qui ont été émis par le Congrès horticole tenu récemment à Paris, et qui sont transmis à la Société nationale d'Horticulture pour qu'elle veuille bien les appuyer auprès du Gouvernement.

M. Joslé de Lamazière voudrait savoir si ces vœux doivent être examinés et discutés dans le sein de la Société, ou si, au contraire, la Société doit se borner à les transmettre tels qu'ils lui ont été remis. Si ce dernier rôle lui était seul assigné, il ne pense pas qu'il fût digne d'elle.

M. le Président dit que la Société appuiera les vœux émis par le Congrès, sans s'en occuper autrement.

M. Jamin pense que la Société n'a pas à refaire l'œuvre du Congrès.

M. Joslé de Lamazière est d'avis que le Congrès qui a formulé ces vœux devait les présenter lui-même au Gouvernement, puisqu'ils sont son œuvre propre. Quant à la Société, il lui semble qu'elle ne peut appuyer des demandes qu'elle n'a pas examinées, qu'elle ne connaît pas et auxquelles cependant elle donnerait l'appui de son autorité, en faisant la démarche qui lui est demandée. Il conclut donc qu'il faut ou examiner et discuter la teneur de ces vœux, ou ne pas les transmettre en les appuyant.

M. le Président met fin à cette discussion en faisant observer que ce qui est demandé aujourd'hui à la Société, elle l'a déjà fait dans des circonstances antérieures, et qu'il ne voit pas de raison sérieuse pour se dispenser de suivre aujourd'hui la marche qui a été déjà suivie.

Au nom du Comité scientifique, M. Mussat fait de vive voix la communication suivante :

A la dernière séance, M. le Président a confié au Comité scientifique l'examen d'une branche de Poirier atteinte d'une maladie

qui, sans être fort commune, n'est cependant pas rare. L'examen qui a été fait de cette branche y a fait reconnaître une affection cryptogamique due à un Champignon parasite trop répandu, le *Fusicladium pyrinum* FÜCKEL, qui plus fréquemment se développe sur les Poires et cause alors à ces fruits les taches et altérations vulgairement désignées sous la dénomination commune de tavelure. Quand ce parasite se développe seulement sur le fruit, il ne détermine pas d'altération appréciable dans la végétation de l'arbre; mais il en est tout autrement quand il attaque le corps même de cet arbre, dont alors il envahit particulièrement les branches à leur extrémité; souvent il ne tarde pas à couvrir ces branches en grande partie d'une sorte de croûte formée par son corps ou mycélium condensé en stroma duquel s'élèvent d'innombrables filaments fructifères. La partie ainsi atteinte périt et les bourgeons sèchent sur la branche. Heureusement des expériences démonstratives ont prouvé que ce Champignon ne résiste pas à l'action du sulfate de cuivre qui entre dans la formation de la bouillie bordelaise (Voyez le *Journal*, 3^e série, VIII, 1886, p. 506-511). Il faut donc, pour combattre la maladie causée par lui, badigeonner l'arbre qu'elle a atteint avec cette bouillie; seulement il est prudent d'étendre ce badigeonnage jusqu'à la base du tronc, attendu que les spores du parasite peuvent être transportées en divers points par l'air, la pluie, etc., et faire naître la maladie sur ces points. Ce badigeonnage peut même servir à double usage, car non seulement il détruit le *Fusicladium* et en empêche la propagation, mais encore il détruit les Mousses et les Lichens dont on sait qu'il y a grand intérêt à débarrasser les arbres.

Cette intéressante communication provoque les applaudissements de la Compagnie.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1^o Rapport sur l'examen des élèves de l'École de Villepreux pour l'obtention du prix Laisné; M. MICHELIN, Rapporteur.

2^o Rapport sur un orifice mélangeur. système Forestier; M. BEAUME, Rapporteur. — Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée vers quatre heures.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 14 MAI 1891

MM.

1. BEL (Paul-Louis), jardinier-chef chez M. Damage, à Brunoy (Seine-et-Oise), présenté par MM. Hoïbian et Pérot.
2. DUPLESSIS, propriétaire à Saint-Émilion (Gironde), présenté par MM. Bleu et Huard.
3. FOUSSAT, chef des travaux horticoles, chargé des cours d'Horticulture à l'École d'Agriculture Mathieu de Dombasle, à Tomblaine, par Nancy (Meurthe-et-Moselle), présenté par M. Hardy.
4. FLON, horticulteur à la Maître-École, à Angers (Maine-et-Loire), présenté par MM. G. Boucher et Dallé.
5. GIRARDOT, fabricant de serres et châssis, rue Picpus, 36, à Paris, présenté par MM. Delaville et G. Boucher.
6. M^{me} MEUNIER PONTHOT, industriel, rue du Bac, à Suresnes (Seine), présentée par M. Pouydebat.
7. RICAUD (J.), Président honoraire de la Société vigneronne de l'arrondissement de Beaune, à Beaune (Côte-d'Or), présenté par MM. Glatigny et E. Lefèvre.
8. Ch. TALABARDON (l'abbé), rue de Vaugirard, 74, à Paris, présenté par MM. R. Jolibois et Ch. Joly.

DAMES PATRONNESSES.

1. M^{me} V^o POUPART, propriétaire à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise) et boulevard Magenta, 137, à Paris, présentée par MM. Hanoiseau et Touéry.
2. M^{me} SINGER, née Stern, au château de Neufmoutier (Seine-et-Marne), présentée par MM. Denny et Hardy.

SÉANCE DU 28 MAI 1891

MM.

1. AUBERT (A.), rue Pache, 10, à Paris, présenté par M. Bleu (A.).
 2. BASTIEN (docteur), place Jussieu, 1, à Paris, présenté par M. P. Lebœuf.
 3. BERNARD (Paul), opticien, Cité de l'Alma, 8, à Paris, présenté par MM. P. Lebœuf et A. Hébrard.
 4. BIENFAIT (Paul), constructeur de serres, rue Le Laboureur, à Montmorency (Seine-et-Oise), présenté par MM. J. Deny et Tillier.
 5. BOUTARD (André), négociant, rue de Paris, 280, à Montreuil-sous-Bois, présenté par MM. D. Vitry et F. Jamin.
 6. BRUNEEL (Octave), échevin de Gand, Secrétaire de la chambre syndicale des horticulteurs belges, à Gand (Belgique), présenté par M. E. Bergman.
 7. CHARTIER (C.), rue du Château-d'Eau, 15, à Paris, présenté par M. Ch. Joly.
 8. CHAUVEAU (Édouard), constructeur, rue Lacharrière, 2, à Paris, présenté par MM. P. Lebœuf et A. Hébrard.
 9. DUPONT (Louis), négociant, boulevard Magenta, 8, à Paris, présenté par MM. Thiébaud et Jolibois.
 10. KUNTZ (Eugène), marchand de bois, rue des Haies, 64, à Paris, présenté par MM. Vitry et Charton.
 11. LIARD (Georges), rue du Temple, 114, à Paris, présenté par MM. Delamarre et Chargueraud.
 12. LORiot (M^{me}), vapo-risateurs, faubourg Saint-Denis, 50, à Paris, présentée par MM. P. Lebœuf et A. Hébrard.
 13. PADÉ (Léon), expert chimiste, rue Bailleul, 6, à Paris, présenté par M. P. Lebœuf.
 14. PLASSON (M^{me} V^{ve}), serrurerie horticole, rue des Cloys, 39 et 41, à Paris, présentée par MM. P. Lebœuf et A. Hébrard.
 15. RAOUL SIZLER, rue Saint-Denis, 127 et 129, à Courbevoie (Seine), présenté par M. P. Lebœuf.
 16. ROUARD, de la maison Rouard et Vandendriessche, constructeur de serres, rue Samson, 11, à Saint-Denis (Seine), présenté par M. P. Lebœuf.
 17. VIDAL (J.-B.), constructeur, avenue de la Reine, 59 bis, à Boulogne (Seine), présenté par MM. Beaume et Grenthe.
 18. VIGOREUX (l'abbé), rue Lhomond, 14, à Paris, présenté par M. Jolibois.
-

NOTES ET MÉMOIRES

PAROLES PRONONCÉES SUR LA TOMBE DE GUSTAVE MALET,
LE 23 MAI 1891,

par M. VERDIER (EUGÈNE), fils aîné.

MESSIEURS,

Je ne pourrais vous faire un discours sur l'ami que nous accompagnons ; mais je ne saurais non plus laisser fermer sa tombe sans adresser à Gustave Malet, enlevé si inopinément à l'affection des siens, au nom de la Société nationale d'Horticulture de France, à laquelle il appartenait depuis trente-trois ans, l'éternel adieu que nous devons à ceux d'entre nous qui ont rendu des services à l'Horticulture et à notre Compagnie, et les siens sont nombreux.

Gustave Malet était bien le digne fils de cet homme intègre et honoré qui lui a donné son nom, et nous lui avons tous continué l'estime et l'amitié que tous deux avaient su conquérir de leurs collègues ainsi que de la Société dont notre pauvre ami fut, pendant de longues années et jusqu'au jour où l'emploi dut être supprimé, le chef des cultures et le directeur judicieux des études et des expériences du jardin qu'elle possédait alors. Gustave était très assidu à nos séances et, il y a huit jours, il assistait encore à l'une d'elles, en pleine santé. Il nous donnait même personnellement une nouvelle preuve de son dévouement à notre Société en nous chargeant d'être son interprète auprès du Conseil pour l'informer que, ses fonctions près des chemins de fer l'appelant continuellement dans le Midi de la France, il se mettait entièrement et à titre gracieux à sa disposition pour la représenter partout et chaque fois qu'elle jugerait à propos de lui confier cette mission. Il possédait des connaissances horticoles très étendues auxquelles nous avons souvent recours ; il avait un caractère gai et des plus affables ; son honnêteté et sa modestie étaient exemplaires ; aussi laisse-t-il à notre Compagnie les

meilleurs souvenirs. Personne, en effet, n'oubliera les charmants et consciencieux Rapports et Comptes rendus qui lui sont dus et dont il était souvent chargé par ses collègues. Au nom de ses amis de la Société nationale d'Horticulture, j'adresse à Gustave Malet le suprême et éternel adieu.

LES ENGRAIS CHIMIQUES POUR PLANTES DE SERRE ET D'APPARTEMENT (1),

par M. CANTRELLE (E.),

Pharmacien-chimiste.

La question de l'alimentation des plantes de jardin et d'appartement par les engrais commerciaux, dits chimiques, préoccupe de plus en plus les savants et les praticiens. Sans doute le fumier de ferme, le terreau, les composts et autres engrais d'origine organique rendent de grands services dans nos jardins ; mais outre que leur emploi, qui doit être renouvelé plus ou moins fréquemment, présente, pour la culture des végétaux d'appartement, et même de serre, de sérieux inconvénients, on peut leur reprocher de ne point avoir une composition chimique définie, constante, et de coûter parfois fort cher.

Dans une très intéressante communication faite récemment à la Société nationale d'Horticulture de France, M. le marquis de Paris constate(2) que le fumier renferme beaucoup d'azote, mais peu de potasse, de phosphate et de fer. De son côté, M. L. Grandeau, dans le dernier volume de ses *Études agronomiques*, qui vient de paraître (3), fait observer que le terreau dans lequel on cultive une plante en pot s'épuise au bout d'un certain temps, et que son remplacement devient aussi nécessaire au point de vue de la nutrition de la plante, que sous le rapport de l'aération des racines. Or, en imprégnant la terre de bruyère, avant

(1) Déposé le 23 avril 1891.

(2) *Journal de la Société nationale d'Horticulture de France*, 3^e série, t. XII, décembre 1890.

(3) *Études agronomiques*, par L. GRANDEAU, 3^e série, 1891.

d'y replacer la plante, d'une solution nutritive renfermant sous des formes qui les rendent assimilables, tous les aliments que le végétal doit rencontrer dans le sol pour vivre et s'accroître, le savant directeur de la Station agronomique de l'Est a constaté que l'on peut employer pour ainsi dire indéfiniment la même terre, le rempotage n'ayant alors d'autre utilité que d'aérer le sol tassé à la longue, et de permettre l'élagage de quelques racines trop développées vu l'étroitesse du vase.

M. Grandeau fait usage d'une solution renfermant, par litre d'eau, 10 grammes du mélange suivant :

Nitrate de chaux.	600 grammes.
Nitrate de potasse.	450 —
Phosphate de potasse. . . .	150 —
Sulfate de magnésie. . . .	150 —
	<hr/>
Total. . . .	1050 grammes.

Nous n'avons qu'un reproche à faire à cette formule, c'est que, malgré l'affirmation contraire de son auteur, son prix de revient (3 fr. 84 pour 1,050 grammes) est trop élevé, même pour des amateurs, et rend en tout cas à peu près impossible sa mise en œuvre dans un jardin de quelque importance.

Les mélanges de M. le marquis de Paris sont beaucoup moins dispendieux, puisqu'il en est, entre autres, qui ne reviennent qu'à 15 fr. 60 et même à 9 fr. 50 seulement les 100 kilogrammes; mais ils présentent, selon nous, l'inconvénient grave de contenir tout leur acide phosphorique à l'état de phosphates neutres. Or ces derniers sont, comme chacun sait, complètement insolubles dans l'eau ordinaire, de sorte qu'on doit renoncer à maintenir leur présence dans une *solution* nutritive. On peut en dire autant des superphosphates qui, pas plus que les phosphates naturels, ne sont susceptibles de fournir avec l'eau une solution stable. Il résulte en effet des expériences de M. Joly sur les transformations réciproques des phosphates de chaux, que le phosphate à un équivalent de chaux (superphosphate) n'est stable qu'à l'état solide. Dès qu'on le met en présence de l'eau et de substances qui peuvent réagir, soit sur l'acide phosphorique libre (chaux,

fer, albumine) pour le saturer, soit sur la chaux pour le déplacer, il se transforme en phosphate tricalcique (phosphate précipité, phosphate naturel).

Obtenir un mélange donnant avec l'eau une *solution permanente*, par conséquent susceptible d'une dissémination aussi parfaite que possible dans la terre du vase au moyen d'un simple arrosage, tel est le but que l'on doit s'efforcer d'atteindre. L'engrais de M. Grandeau, formé exclusivement de substances solubles dans l'eau sans production d'aucun dépôt, remplit bien cette condition importante, et nous n'aurions rien à changer à sa composition si, comme nous l'avons dit plus haut, son prix moins élevé le mettait davantage à la portée des horticulteurs de profession.

C'est pour répondre à ce desideratum que nous avons l'honneur de soumettre à l'examen de la Société nationale d'Horticulture de France le mélange suivant qui, bien qu'étant beaucoup moins dispendieux que celui de M. Grandeau, représente son équivalent quant aux proportions des principes utiles et à leur degré d'assimilabilité. Il offre en outre, comme les mélanges de M. le marquis de Paris, l'avantage de contenir en petite quantité et à l'état soluble, le fer, que M. Grandeau reconnaît être parfois très utile aux plantes, et qui, comme le fait observer notre ancien maître, M. P. Duchartre (1), « présente un rapport étroit avec la coloration des plantes en vert, puisque l'absence de tout composé ferrugineux dans le sol détermine la pâleur ou chlorose des organes, et que ces composés ramènent au vert les plantes chlorosées. »

En publiant la formule exacte de ce nouveau mélange, nous espérons rendre un véritable service, non seulement aux simples amateurs, mais encore à la classe si nombreuse et si intéressante des horticulteurs.

(1) *Éléments de Botanique*, par P. DUCHARTRE, 3^e édition, 1885.

Engrais pour plantes de serre et d'appartement :

Nitrate de soude à 93 0/0	750 gr. à 23 fr. les 100 kil.	0 fr. 172
Phosphate de soude . . .	150 à 1 fr. le kil.	0 15
Sulfate de potasse et de magnésie à 25 0/0 de potasse	200 gr. à 19 fr. les 100 kil.	0 fr. 038
Sulfate de fer	10	(mémoire)
	<u>1110 gr.</u>	Prix. 0 fr. 36

pour un hectolitre d'eau (1).

Quant au mode d'emploi, il est exactement celui de l'engrais Grandeau; nous ne pouvons donc mieux faire que de transcrire ici les prescriptions du savant agronome, en substituant seulement aux chiffres qu'il propose ceux qu'indique la formule de notre engrais.

« 41 grammes de ce mélange par litre d'eau, ou 6 grammes pour le même volume d'eau suffiront complètement aux besoins de la plante, suivant l'état d'appauvrissement plus ou moins profond du sol.

« Il faudra toujours prendre soin, dans ces arrosages, de ne pas atteindre les feuilles avec la solution, de peur de les brûler. On versera lentement sur le sol, et par petites portions, le liquide d'arrosage, de manière à faciliter son absorption par le sol. Un arrosage par mois avec la solution qu'on aura choisie suffira dans la plupart des cas pour assurer l'alimentation de la plante. Dans l'intervalle, on arrosera, suivant le besoin, avec de l'eau ordinaire. On sait qu'on ne s'expose pas, par cette pratique, à entraîner les matières nutritives que l'arrosage avec la dissolution aura apportées à la plante : les principes minéraux, en effet, sont retenus instantanément par le sol; ils sont fixés

(1) Nous avons, à dessein, laissé de côté le sulfate de chaux, dont l'emploi n'est indispensable que dans le cas où la terre est pauvre en chaux. L'addition de 200 grammes de sulfate de chaux à notre mélange n'entraîne du reste aucun surcroît de dépense, vu le bon marché extrême de cette matière. Les horticulteurs et amateurs pourront donc, si le besoin s'en fait sentir, ajouter à notre mélange du plâtre cuit à peu près dans les proportions que nous venons d'indiquer.

de telle façon que l'eau ne peut plus les dissoudre, et la plante va puiser à cette réserve alimentaire que les arrosages ne diminuent pas... On voit, dit en terminant M. Grandeau (et ce sera aussi notre conclusion), on voit que la fumure des plantes d'appartement (et de serre) n'entraîne qu'une dépense absolument insignifiante, et combien sont exagérés les prix des solutions et mélanges dits *floraux* qu'on trouve dans le commerce. Quelques tâtonnements faits sur des végétaux de faible valeur enseigneront rapidement aux personnes désireuses d'appliquer ce mode de fumure les proportions les plus convenables dans les limites que nous venons de rappeler, d'après la nature et l'état des plantes auxquelles on a affaire. »

NOTE SUR DES CYCLAMENS A FLEURS SEMI-DOUBLES (1),

par M. P. DUCHARTRE.

Le Cyclamen de Perse (*Cyclamen persicum* MILL.) qui, jusqu'à ces derniers temps, ne donnait, à ma connaissance, dans les cultures, que des fleurs simples, a commencé récemment à modifier son état naturel pour produire des fleurs qu'on a qualifiées, avec plus ou moins de raison, de semi-doubles. Notre collègue M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine, en a présenté, l'an dernier, à la Société nationale d'Horticulture, une belle variété obtenue par lui, qui offrait ce caractère et, cette année, à l'occasion de la nouvelle présentation qu'il en a faite, il nous a appris que la semi-duplication de sa plante se transmet par le semis dans la proportion d'au moins 60 p. 100 (voyez le *Journal*, 1891, p. 68). D'un autre côté, le 13 mars dernier, la Société botanique de France a eu sous les yeux un pied de Cyclamen de Perse à fleurs semi-doubles également, apporté par l'un de ses membres, M. Hua, qui, l'ayant remarqué à la devanture d'un fleuriste, en avait fait l'acquisition. L'examen

(1) Déposée le 9 avril 1891.

malheureusement superficiel que j'ai pu en faire, grâce à la complaisance de M. Hua, m'a permis de reconnaître que la semi-duplication de cette dernière plante est entièrement différente de celle qu'offre la variété obtenue par M. Millet, et j'ajoute que ces deux sortes de fleurs de *Cyclamen* ont modifié l'organisation florale qui est naturelle à cette espèce tout autrement que ne le font habituellement les fleurs qualifiées habituellement de semi-doubles ou demi-doubles. Dans celles-ci, en effet, les pétales supplémentaires sont le résultat d'une transformation pétaloïde d'une portion des organes reproducteurs, en général d'un nombre plus ou moins grand d'étamines, tandis qu'on va voir que ces organes reproducteurs n'ont pas subi la moindre altération dans les deux sortes de *Cyclamens* semi-doubles dont il s'agit dans cette note.

Le plus simple des deux cas est celui que présente la plante de M. Millet. Cet obligeant collègue ayant bien voulu en mettre plusieurs fleurs à ma disposition, j'ai pu en examiner attentivement l'organisation et voici ce que m'a montré cet examen.

A la première vue d'une de ces fleurs, on dirait qu'il y existe deux corolles formant chacune 5 grands lobes; mais en regardant de plus près, on reconnaît sans difficulté qu'il n'y en a qu'une seule divisée profondément en 10, au lieu de l'être seulement en 5, comme dans la fleur normale. Ces 10 lobes corollins sont parfaitement égaux entre eux, mais ils affectent deux directions différentes : 5 d'entre eux se rejettent plus en dehors que les 5 autres avec lesquels ils alternent, et ils alternent aussi avec les 5 lobes du calice dans lequel il ne s'est opéré aucun changement. La fissure qui les sépare les uns des autres est profonde, car elle descend jusqu'à 1 ou 2 millimètres du bord de la coupe que forme la partie basilaire et indivise de la corolle, dans laquelle, du reste, on voit, non altérés, sous leur état normal, les étamines et le pistil.

Il est évident que ces 10 lobes corollins sont uniquement les résultats de la bipartition qu'a subie chacun des 5 qu'offre habituellement la corolle normale. Ce fait était, d'ailleurs, mis en pleine lumière par l'état de certaines des fleurs que je devais à l'obligeance de M. Millet. En effet, dans deux de ces fleurs, les

segments n'étaient qu'au nombre de 9, l'un des segments normaux étant resté indivis ; dans une autre, il n'y avait que 6 segments parmi lesquels 4 étaient plus larges que les deux autres, mais en même temps plus ou moins profondément divisés sur leur ligne médiane ; enfin dans une dernière, la corolle n'offrait que 5 segments, comme dans l'état normal de la fleur, mais parmi eux, 2 étaient notablement plus larges que les 3 autres, et en même temps ils étaient fendus dans leur longueur, l'un à moitié, l'autre au quart seulement. Une particularité digne de remarque, c'est que cette même fleur offrait, à l'intérieur de sa corolle et portés par celle-ci, deux pétales étroits, longs de 2 centimètres, qui étaient dus à une transformation pétaloïde d'étamines.

On voit donc que la semi-duplication dans les Cyclamens de M. Millet est simplement le résultat de la partition qui s'est opérée dans chacun des 5 segments que présente normalement la corolle chez les plantes de ce genre. Toutefois cette multiplication des segments de la corolle a déterminé un changement important dans la situation symétrique des divisions de ce verticille floral. Dans la fleur normale, ces divisions, en nombre égal à celui des lobes du calice, alternent régulièrement avec les 5 lobes de celui-ci. Il ne pouvait en être de même dans la fleur semi-double, car les 10 segments qui la caractérisent, ayant tous la même largeur à leur base, se sont partagé rigoureusement la circonférence au niveau de laquelle ils se séparent. Or, le partage s'est fait de telle façon que 5 d'entre eux, et ce sont ceux qui se rejettent le plus en dehors, alternent régulièrement avec les 5 lobes du calice, tandis que les 5 autres leur sont opposés. La symétrie florale a donc été altérée, car, si elle s'était maintenue, c'est au milieu de l'intervalle entre deux lobes calicinaux qu'aurait correspondu la ligne de séparation entre deux segments issus d'un même lobe corollin normal, puisque telle est la situation de la ligne médiane selon laquelle s'est opérée la bipartition de ce lobe.

Tout autre est la semi-duplication du Cyclamen que M. Hua mettait, le 13 mars dernier, sous les yeux de la Société botanique. Dans les fleurs semi-doubles de cette plante se trouvaient, extérieurement un calice nullement altéré dans son état normal,

intérieurement une corolle en général à 5 lobes, par conséquent normale, qui portait les étamines et entourait le pistil, ces organes reproducteurs n'ayant pas subi d'altération dans leur nombre ni dans leur organisation. Le point essentiel était que, entre cette corolle centrale et le calice avaient pris naissance des corolles en nombres divers selon les fleurs et pouvant aller jusqu'à 5 ou rester au-dessous, qui alternaient avec les lobes calicinaux. Chacune de ces corolles supplémentaires ressemblait à la première, mais avait des dimensions un peu ou même notablement moindres; elle portait à sa gorge 1 ou plus souvent 2 étamines bien conformées; mais à son centre, je n'ai rien vu qui représentât un pistil. C'étaient donc là, en réalité, tout autant de fleurs d'ordre secondaire et plus ou moins incomplètes, mais dans lesquelles la corolle avait pris, dans la plupart des cas, un grand développement. Chaque fleur primitive était ainsi devenue un groupe de fleurs, l'une primaire, les autres secondaires, c'est-à-dire un ensemble analogue à une inflorescence, avec cette particularité que le tout était embrassé à la base par le calice devenu commun et cependant resté dans son état normal. Ainsi s'était produite cette apparente semi-duplication, bien différente tant de la précédente que de celle qui, dans la généralité des cas, provient d'une transformation d'étamines en pétales supplémentaires. Quant aux détails plus intimes de l'organisation de ces fleurs-inflorescences, je n'aurais pu les reconnaître que par une dissection qu'il ne m'était pas permis d'effectuer.

En somme, dans l'état auquel l'a déjà conduit l'Horticulture, le *Cyclamen persicum* MILL. produit des fleurs semi-doubles de deux manières entièrement différentes. Dans les unes, la multiplication des divisions corollines provient du doublement par simple partition des lobes de la corolle normale; dans l'autre, ce ne sont pas seulement de simples segments corollins qui augmentent de nombre, mais des corolles entières, même staminifères, qui viennent s'intercaler en ordre symétrique dans la fleur première, laquelle toutefois conserve, avec leurs caractères distinctifs, toutes ses parties constitutives. — Il semble même permis de penser que des fleurs réellement doubles, selon la

signification donnée habituellement à ce mot, ne tarderont pas à faire leur apparition dans les cultures, puisque déjà, comme je l'ai dit plus haut, on a vu des étamines se transformer en pétales. Il est à présumer que ce troisième mode de duplication donnera des fleurs encore plus doubles et plus élégantes que celles qui sont déjà provenues des deux premiers.

RAPPORTS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMITÉ D'ARBORICULTURE FRUITIÈRE PENDANT L'ANNÉE 1890 (1),

par M. MICHELIN, Secrétaire de ce Comité.

MESSIEURS,

Ainsi qu'il est de mon devoir, je vais rappeler les travaux accomplis au Comité d'Arboriculture fruitière, pendant l'année 1890.

Les apports faits audit Comité ont été au nombre de trente-huit.

Ceux qui ont donné lieu à des primes de 1^{re} classe ont été au nombre de 22 : un nombre de 10 a mérité des primes de 2^e classe ; enfin 6 seulement ont motivé des primes de 3^e classe. On ne doit pas s'étonner si, pour le plus grand nombre, on a attribué la plus haute récompense : les cultivateurs qui fournissent nos séances sont très habiles ; ils ont un savoir-faire qui leur permet d'obtenir des produits de premier choix, comme les Pêches de Montreuil, les Figues d'Argenteuil et les résultats de certaines cultures qui visent à obtenir des fruits à pépins de première valeur, tous lots de fruits qui font l'admiration des Membres qui assistent à nos assemblées.

Les membres de notre Comité n'ont pas eu pendant l'année à se déplacer pour se rendre au dehors en Commissions.

(1) Déposé le 14 mai 1891.

L'Arboriculture fruitière se pratique d'après des règles sur lesquelles on est généralement d'accord ; aussi, aucune question vraiment importante et à signaler n'a été mise sur le tapis. Il n'y a pas à s'en étonner beaucoup ; la taille et la conduite des arbres fruitiers ont atteint un perfectionnement très satisfaisant dans les mains des horticulteurs de la région parisienne. Dans nos jardins, on ne néglige pas de combattre les insectes nuisibles, les Pucerons, les Parasites, les Cryptogames ; on emploie avec succès la bouillie bordelaise, le jus de tabac, les sulfates ; on n'est néanmoins pas absolument fixé sur les remèdes sérieusement efficaces contre la tavelure des fruits et notamment contre celle des Doyennés d'hiver qui en rend la réussite si difficile à atteindre.

L'étude des fruits doit être incessante ; aussi est-elle l'objet d'une préoccupation constante pour le Comité. Le nombre des variétés de fruits de chaque espèce livré à la culture est considérable ; les qualités des unes et des autres varient suivant les sols, les climats, les influences atmosphériques et les circonstances diverses ; dès lors dans cette branche de la culture, il y a sans cesse à chercher, à étudier, à s'instruire.

D'après les procès-verbaux de nos séances, voici quelles ont été, avec l'indication des dates des maturités et naturellement des dégustations, les appréciations sur les fruits qui ont passé par le Comité et qui ont paru mériter attention.

Avant d'entrer dans le détail de nos fruits indigènes, je dois faire ressortir l'excellente note que les Oranges et surtout les Mandarines de Blidah (Algérie) ont obtenue dans plusieurs dégustations que M. Hédiard nous a mis à même d'opérer, notamment le 23 janvier, avec des fruits qui lui étaient expédiés par M. François, notre collègue, exploitant une orangerie dans cette localité algérienne qui est particulièrement favorable à la culture de ces excellents fruits.

Le 23 janvier, on a jugé bonne la Poire Prince Napoléon, gain de M. Boisbunel, fruit qui mériterait d'être plus répandu. On doit cependant faire remarquer que l'arbre laisse à désirer sous le rapport de la vigueur.

Le même jour a été envoyé par M. Gaudin, jardinier à

l'hospice de Luçon (Vendée), une Pomme de semis d'un aspect séduisant, qui a été jugée assez bonne quant au goût. On a pensé qu'il y aurait lieu de greffer cette Pomme qui aurait de la valeur si elle arrivait à gagner un peu en qualité.

Encore un fruit des semis de M. Boishunel, qui a été jugé favorablement mais dégusté plus tard, le 20 février ; il s'agit de la Poire Courte-queue d'hiver.

Le 27 février, M. Ausseur-Sertier a apporté un exemplaire d'une Pomme grosse, de longue garde, d'un assez bon goût et d'une belle apparence, portant le nom de Robin. Elle avait été présentée, il y a plus de vingt ans, au Comité par son obtenteur, le sieur Robin, jardinier à Corbeil ou dans les environs ; elle ne fut pas répandue autant qu'elle l'eût mérité.

Le 27 février, M. Marc (François), viticulteur au Vaudreuil (Eure), envoyait des Raisins en fort bon état, en quatre variétés. Ces fruits ont fait ressortir, une fois de plus, le savoir-faire de M. Marc, qui réussit si bien la culture des Raisins dans le département de l'Eure, sous le climat de la Normandie.

Le 10 avril, on avait sous les yeux la Pomme Beauty of Kent, que son volume, sa belle apparence et sa qualité peuvent engager à cultiver.

Le 10 juillet, on a vu paraître au Comité les Pêches hâtives Cumberland, Alexander, Amsden, variétés dont l'époque de maturité aurait par cela même une grande coïncidence et qui conservent leur précocité.

Le 24 juillet, M. Gautier, propriétaire à Meaux, soumit à l'appréciation des membres du Comité une assiettée de Cerises du nom de Sammeron, variété locale qui, selon lui, n'est pas assez connue. Ce Membre met des rameaux de cette bonne variété à la disposition de ses collègues.

Le 10 juillet, M. Defresne a présenté des Bigarreux du nom de Donnissen, qu'il dit être respectés par les oiseaux. Ces fruits ont été jugés bons.

Le 14 août, M. Girardin, d'Argenteuil, a apporté des Figues Dauphine violette et des échantillons de la Figue Barbillonne qu'il préconise et dont il a été question depuis quelques années ; il avait également quatre Figues allongées et fortes auxquelles

il donne le nom de Figues blondes ou Sang de lièvre; cette dernière variété est encore inconnue de ses collègues.

Ont été apportées le même jour par MM. Bruneau et Jost, des Poires Précoce de Trévoux, des semis de M. Treyve. Ce beau fruit précoce a été qualifié de *très bon*; l'arbre en est très fertile sur franc.

Une Pêche de semis de M. Lepère, ayant mûri le même jour, portera le nom de Hâtive Lepère. On a également apprécié le Brugnon ou Pêche Nectarine Lord Napier.

Également le 14 août, M. Charles Baltet, de Troyes, a apporté un Brugnon ou Pêche lisse ou Nectarine, semis fait en 1884 par M. Ernest Baltet, son frère, avec un noyau de Pêche. Il porte le nom de Précoce de Croncels et a été mis au commerce à l'automne de 1889. Les premiers fruits ont été obtenus à maturité le 3 août 1889.

Enfin, le même M. Baltet a signalé un Raisin de Vigne appelé Précoce de Gamay, obtenu par un vigneron du département de l'Aube.

M. Michelin et M. Bonnel ont suivi depuis plusieurs années la culture d'une Prune qui leur a été envoyée par M. Valdy, de la Croix-Blanche (Lot); elle provient d'un noyau de Prune d'Agen et a été trouvée poussée dans les ruines de l'abbaye d'Arton. Elle est grosse, violette, ovoïde, juteuse, sucrée, excellente. Il est regrettable qu'on ne mette pas plus d'empressement à la propager comme fruit de table; elle le mérite.

Dégustation du 28 août : Pêche de semis Madame Charollois, bon fruit à chair rosée.

Le 25 septembre, on dégustait des Prunes genre Reine-claude, apportées par M. Oudin (Alexandre), appelées Merveille de Septembre, qui ont été considérées comme bonnes, mais s'attachant un peu au noyau.

Le même jour, ont paru à la séance des Brugnon de la variété Jaune magnifique de Padoue, fruit à chair jaune d'une délicatesse remarquable.

La Pêche Vilmorin, semis de M. Lepère, pouvant se ranger dans les tardives, a été jugée bonne et très bonne.

Le Brugnon Vineux de Monicourt, obtenu par M. Gagnaire,

de Bergerac, et apporté à la même date du 9 octobre, est moyen, rouge brun foncé; la chair est sanguine, particulièrement d'un côté, sucrée, fondante, vineuse, très bonne. Il y aurait intérêt à encourager la propagation de ce fruit.

Au mois de novembre dernier, la Poire Armand Jandriot a fixé l'attention. Elle a paru toujours très bonne et elle a fourni des exemplaires dont le volume s'est sensiblement développé.

A la même époque, une note très favorable a été donnée à la Poire Professeur Delaville, de M. Arsène Sannier, dont les fruits atteignent maintenant une bonne moyenne grosseur.

Une Poire qui a été jugée favorablement, le 13 novembre, est celle de Mont-Vernon, qui est grosse, à chair mi-fine, fondante, juteuse, sucrée, parfumée, amandée, bonne.

Le 27 novembre, M. Marc (François), du Vaudreuil (Eure), envoyait encore sept assiettées de Raisins très réussis et toujours cultivés avec son talent habituel dans le département de l'Eure où la Vigne ne peut faire qu'une rare exception.

La Poire Marie-Guisse, fruit des plus propres à une longue conservation en hiver, a reçu la confirmation de sa bonne qualité. On dit l'arbre d'une bonne vigueur. Elle a paru, il y a trente ans environ, auprès de Metz.

Des communications ont été faites au Comité au sujet des Kakis et ont permis de constater que ces fruits, qui ont besoin de la chaleur du Midi pour prospérer, commencent à s'y implanter; une culture est notamment installée chez M. Délaux, horticulteur à Toulouse.

Enfin, le 11 décembre, on a jugé un bon fruit, la Poire Bési Dubost.

Les Poires suivantes doivent encore s'ajouter à celles qui précèdent, comme ayant passé par l'examen de la Commission de Pomologie.

Par leur qualité, elles ont appelé l'attention; voici les principales :

Belle de Stresa : maturité août; bonne.

Semis n° 1019, de M. Baltet : bonne.

Semis n° 1359, du même : assez bonne.

16 octobre, Poire de Torpes : bonne.

Même date, semis n° 1305, de M. Baltet : bon fruit, séduisant par sa forme et sa couleur.

16 octobre, semis Baltet n° 1084 : très bonne.

Semis n° 1386 : bonne.

16 octobre, semis n° 873 : bonne.

30 novembre, semis n° 1179 : bonne.

20 novembre, Poire Casteline : bonne.

Doyenné Boissard : assez bonne.

Trois ouvrages imprimés ont été renvoyés au Comité pour qu'il en fût rendu compte.

L'examen de la troisième édition du *Traité d'Arboriculture fruitière*, de M. Delaville père, professeur d'Horticulture à Beauvais, a été confié à M. Charles Chevallier.

M. Abel Chatenay a fait un Rapport sur un livre du même genre, dont l'auteur est M. Bellair, professeur d'Horticulture à Compiègne.

Enfin, M. Charles Chevallier a fait une étude dans le même but sur un petit *Traité élémentaire*, de M. l'abbé Ouvrai, de Blois, ayant pour objet principal la taille des arbres fruitiers.

L'examen des fruits frais n'a pas fait oublier l'entretien de la collection des fruits moulés, destinés à conserver l'image de ceux qui se cultivent à notre époque. Après l'avis d'une Commission spéciale, j'ai fait mouler, en 1890, une soixantaine de fruits à pépins, Pommes et, en majorité, Poires. Le travail a été exécuté et il donne lieu, pour l'introduction des nouveaux types, à un classement que je suis en train d'exécuter avec M. Charollois, mon collègue. Je tâcherai, en 1891, de déterminer les fruits qui manquent à la collection et qu'il serait intéressant d'y ajouter; elle perdrait tout son intérêt si elle n'était pas tenue au courant.

RAPPORT SUR L'OUVRAGE DE M. CH. BALTET :

« L'HORTICULTURE FRANÇAISE, SES PROGRÈS ET SES CONQUÊTES
DEPUIS 1789 » (1) ;

M. PAUL HARIOT, Secrétaire du Comité scientifique, Rapporteur.

L'Horticulture n'a cessé de prospérer en France depuis la fin du siècle dernier : ce sont ses progrès que M. Ch. Baltet a fait connaître dans une conférence faite au Trocadéro, le 24 septembre 1889. L'époque écoulée depuis 1789 a été par excellence une ère de travail et de succès incessants. Les Expositions annuelles nous ont tenus au courant des nouveautés, tandis que de hardis explorateurs nous faisaient connaître des richesses cachées jusque-là. Les grands établissements d'Horticulture se sont créés ; le Muséum, le Luxembourg, les Écoles spéciales, les Sociétés dispersées à tous les coins de la France, encourageaient à qui mieux mieux les pratiques nouvelles et imprimaient à l'Horticulture un essor qui ne s'est jamais ralenti.

Le Potager n'a guère acquis depuis un siècle que le Cerfeuil bulbeux, le Céleri Rave, le Chou de Bruxelles, l'Igname, etc., mais le Maraîcher s'est avant tout préoccupé d'améliorer les espèces déjà connues et de perfectionner les procédés de culture. Les primeurs, les cultures forcées sont d'origine française : La Quintynie offrait déjà au « Roi Soleil » des légumes hors saison et Lenormand servait, dès la fin de décembre, des Fraises à Louis XV qui en était friand. Depuis lors les primeurs se sont démocratisées et toutes les tables en font usage.

La production des fruits s'est complètement transformée. Les nombreuses variétés nouvelles se rencontrent partout actuellement.

A la fin du siècle dernier, la Pêche faisait déjà la gloire de Montreuil, mais Thomery ne se doutait guère que son propre sol ferait éclore un jour « une usine féconde de Chasselas ». Les figueraies d'Argenteuil étaient encore dans le néant, aussi bien que les pruneraies d'Agen et de la Touraine, que les ceriseraies

(1) Déposé le 23 avril 1891.

de la Bourgogne. Les Crassane, les Saint-Germain, les Bon-Chrétien, confinés dans quelques jardins privilégiés, devaient faire place au Beurré Giffard, à Madame Treyve, à la Passe-Crassane, au Beurré Hardy et à tant d'autres dont le nom seul fait venir l'eau à la bouche. Aux antiques Pêches de nos pères ont succédé Amsden, Précoc de Hâle et la nombreuse série des Pêches américaines à maturité hâtive.

La Dendrologie brille au premier rang : les explorations scientifiques l'ont enrichie de formes innombrables. Les *Carya*, le *Maclura*, le *Ptelea*, le Marronnier à fleurs rouges nous arrivaient du nord de l'Amérique; l'extrême Orient nous livrait le *Kœlreuteria*, le *Pawlonia* qui épanouissait pour la première fois ses corolles au Muséum, le 27 avril 1842, les Bambous déjà vulgarisés dans la région méditerranéenne. L'Océanie nous apparaît avec ses *Eucalyptus*, arbres à toutes fins, comme il serait juste de les appeler, que La Billardière signalait dès la fin du siècle dernier et qui ont trouvé tout récemment en M. Naudin un historien éminent autant qu'érudit.

Le *Camellia*, le *Rhododendron*, l'Azalée nous retiendraient longtemps encore; mais le sceptre floral appartient incontestablement à la Rose. Les variétés s'en sont multipliées à l'infini. Si les Rosiers de Provins, les Boursaut, etc., ont à peu près disparu, nous pouvons avantageusement les remplacer par ces merveilles de grâce et de coloris qu'on appelle les Rosiers Thé, par les robustes hybrides remontants. La culture du Rosier est française avant tout. Il nous faut signaler parmi ses grands maîtres les Hardy, les Vibert, les Cochet, les Verdier, les Lévêque, les Ducher, les Lacharme, les Margottin, etc. Combien d'autres plantes encore nous faudrait-il citer qui rappelleraient à jamais les noms de Michaux, de Bosc, de Cels, de Noisette, de Decaisne, de Thuret, du regretté Lavallée qui s'était dévoué à la création du magnifique arboretum de Segrez !

Les Conifères occupent une place tellement considérable dans les acquisitions que l'Horticulture a faites depuis un siècle, que M. Ch. Baltet a dû leur consacrer un chapitre spécial. Les Conifères sont en effet de tous les jardins; il en est pour tous les goûts. Leur rôle décoratif ne saurait être nié et leur distribution

dans les parcs rend des services inappréciables aux Architectes-paysagistes. Le Cèdre de l'Atlas et celui du Népal sont venus rehausser l'éclat de leur frère du Liban ; les *Cryptomeria*, les *Retinospora*, les *Libocedrus*, les *Larix* de l'extrême Orient, les Pins de l'Amérique du Nord, les Sapins asiatiques, le *Sciadopitys* et beaucoup d'autres, contribuent à orner nos bosquets tout en se laissant dominer par un des géants du monde végétal, le *Sequoia* découvert en Californie par le malheureux Douglas et introduit en 1833 par un Français, Boursier de la Rivière. L'Europe elle aussi nous révélait ses dernières richesses, et les montagnes d'Espagne livraient à Boissier le superbe *Pinsapo* dont les congénères les plus rapprochés ne se retrouvent que dans les régions montagneuses de l'Algérie et de l'Asie Mineure.

Il nous reste à parler des fleurs : ici il faut savoir se borner. Le *Dahlia* fait son entrée à Madrid en 1789 et en France en 1802, à peu près au moment où de Humboldt le faisait parvenir au Muséum ; le *Dielytra*, l'*Hoteia* apparaissent à leur tour ainsi que l'*Hydrangea*. L'OEillet, depuis longtemps connu et cultivé, devient remontant ; le *Petunia* double dans ses entourures, la Cinéraire aux larges corymbes, exhibée pour la première fois en 1809, acquiert rapidement ses grandes entrées dans le monde horticole ; le Chrysanthème, que l'armateur Blancard apportait de la Chine, n'a pas été si rapidement heureux. La période des succès éclatants ne date pour lui que d'hier. Le *Pelargonium*, une des perles de la flore tropicale, n'a plus beaucoup à faire pour arriver à la perfection ; c'est en 1865 que M. V. Lemoine, l'heureux semeur de Nancy, obtenait la première variété double. C'est également à Nancy et dans le même établissement horticole que se développait le premier *Begonia* tubéreux à fleurs doubles ; c'est encore là que, quelques années plus tard, naissent le Glaïeul à grandes macules, le *Montbretia crocosmiæflora*, ce curieux hybride bigénérique, et tout récemment le *Gladiolus nanceianus* qui restera comme une des plus merveilleuses obtentions de notre époque.

Si maintenant nous gagnons la Serre, nous allons nous trouver bien vite au sein de la végétation luxuriante des tropiques. Les Palmiers se groupent à merveille avec les Fougères en arbre, et les *Nepenthes* aux bizarres ascidies se développent avec bonheur

sous leur ombrage. Les *Bouvardia*, les *Gardenia* sont devenus les fleurs à la mode et l'objet d'un commerce important. Les *Crotons* au feuillage bigarré, véritables mosaïques végétales, les *Caladium* aux « toilettes chamarrées », les *Bertolonia* aux nuances délicates et chatoyantes, les *Anthurium* aux spathes monstrueuses, accompagnent harmonieusement les reines du jour, les Orchidées. Quel pas immense a été fait depuis 1813, époque où Roxburg importait de l'Inde le premier *Dendrobium*? De nos jours c'est par milliers que se comptent les variétés — établies souvent un peu à la légère — des *Cypripedium*, des *Cattleya*, des *Odontoglossum*, des *Phalenopsis*, etc. L'étude des Orchidées a presque créé une science à part ; elle est devenue un État dans l'État et pas le moins important au point de vue financier, avec une presse spéciale, et l'engouement n'est pas prêt de s'éteindre.

L'Architecture des jardins a su tirer un brillant parti des découvertes faites dans le domaine horticole. Le Nôtre avait fait admirer la noblesse et la correction de son style ; peu à peu cependant on s'était égaré vers le « *Rococo* ; » mais bientôt nos grands artistes adoptaient un genre à eux, fait à la fois de grandeur et de grâce, qui les plaçait à la tête de l'art des jardins et en faisait des maîtres incontestés.

Telle est dans ses grandes lignes le résumé de la conférence faite par notre ami Ch. Baltet. Tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent à l'Horticulture et à ses succès devront la lire : bourrée de faits précis et de citations, elle est de plus écrite d'un style dégagé qui en facilite singulièrement la lecture et la rend attrayante. Nous ne croyons pas aller trop loin en avançant que M. Ch. Baltet a fait œuvre de bon patriote en nous montrant à quel point était parvenue l'Horticulture française, et en disant avec lui, si nous nous reportons au temps écoulé de 1789 à 1889, que dans l'histoire de l'Horticulture française aucune époque n'aura été plus féconde.

RAPPORT SUR L'HYGROMÈTRE TERRESTRE DE M. ÉON (1);
M. DORMOIS, Rapporteur.

MESSIEURS,

M. Éon, fabricant d'instruments de météorologie, a présenté à la Société un hygromètre de son invention qu'il a appelé *Hygromètre terrestre*. C'est une application nouvelle du système de l'hygromètre à cheveu de Saussure, dont le but est d'indiquer rapidement et avec précision le degré d'humidité du sol à des profondeurs déterminées jusqu'à 1 mètre de la surface, indication des plus utiles pour connaître la valeur du sol et l'approprier à la culture qu'il doit recevoir.

Le Comité des Arts et Industries a désigné pour examiner cet instrument une Commission composée de MM. Borel, Chargueraud, Dormois, Paul Lebœuf et Quénat. M. Dormois a été chargé du Rapport.

Votre Commission s'est rendue, le 40 mars, à deux heures, au Jardin-École d'Arboriculture de la ville de Paris, à Saint-Mandé. M. Chargueraud, professeur à cette école, qui s'était déjà servi souvent de l'hygromètre terrestre de M. Éon et en était très satisfait, l'a fait expérimenter devant nous.

Le nouvel hygromètre est construit absolument comme l'hygromètre de Saussure que M. Éon a récemment perfectionné, sauf qu'en raison de sa grande longueur, la partie supérieure de l'instrument portant l'aiguille indicatrice et son cadran est reliée à la partie inférieure par deux tiges méplates en cuivre qui protègent en même temps le cheveu.

Le cadran hygrométrique de Saussure porte 100 divisions; le point 100°, indiquant le plus haut degré d'humidité, est donné par le contact du cheveu avec la vapeur de l'eau bouillante.

Le point 0°, indiquant le plus grand état de sécheresse, est obtenu par la mise en présence, sous une cloche, du cheveu avec de l'acide sulfurique et de la chaux.

L'appareil se place dans une gaine en fer-blanc terminée en pointe pour se fixer dans le sol; à la partie inférieure de la

(1) Déposé le 9 avril 1891.

gaine, se trouvent des ouvertures garnies de toiles métalliques donnant libre accès à l'humidité sans produire d'obstruction.

A deux heures et demie, au moment où nous avons procédé à l'expérience, l'hygromètre indiquait à l'air libre 8°
 et la température extérieure était de. 16°

Il a été fait dans un massif, à l'aide d'un trépan, un trou de 4 mètre de profondeur et 0^m,10 de diamètre environ. L'instrument, revêtu de sa gaine, y a été placé et en même temps un thermomètre à ensilage.

Après deux minutes, l'aiguille hygrométrique marquait 49°,5
 et le thermomètre. 15°,5

Après dix minutes, l'hygromètre marquait 22°
 et le thermomètre. 15°,5

Après quinze minutes, l'hygromètre marquait. 30°
 et le thermomètre. 14°

Après trente minutes, l'hygromètre marquait. 34°
 et le thermomètre. 11°

Après quarante-cinq minutes, l'hygromètre marquait 38°
 et le thermomètre. 10°

Cet état, restant stationnaire, était par conséquent le degré d'humidité du sol à 4 mètre de profondeur.

Ayant retiré l'instrument, il est revenu en peu de minutes au degré qu'il avait marqué au commencement de l'expérience. Le thermomètre n'a plus marqué que 11°, il venait de tomber une petite pluie de neige fondue, qui avait causé ce refroidissement de l'atmosphère.

Cette expérience nous a démontré avec quelle facilité et quelle exactitude on pouvait connaître, avec l'hygromètre terrestre, le degré d'humidité de l'intérieur du sol, à plusieurs endroits et à diverses profondeurs en peu de temps.

Cet instrument nouveau et d'un prix peu élevé est appelé à

rendre de grands services à l'Horticulture. Son inventeur, M. Éon, est bien connu pour les instruments applicables à l'Horticulture qu'il a inventés ou perfectionnés.

La Commission a été unanime pour vous demander l'insertion du présent Rapport au *Journal* de la Société et pour le recommander à la Commission des Récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION
TENUE A ALENÇON DU 12 AU 16 NOVEMBRE 1890 (1),

par M. R. JOLIBOIS.

MESSIEURS,

La Société d'Horticulture du département de l'Orne, ayant de nouveau organisé une Exposition au mois de novembre 1890, j'ai été choisi et délégué par la Société nationale d'Horticulture de France pour la représenter à cette solennité et lui rendre compte du nombre et de la valeur des produits exposés.

Avant toute chose, je dois dire que j'ai été fort agréablement surpris en constatant les progrès rapides et réels que l'Horticulture a faits dans ce département, progrès que je puis juger sérieusement, car, en 1882, j'eus déjà l'honneur d'être désigné par notre Société pour lui rendre compte de l'Exposition tenue aussi à Alençon cette année-là. Je tiens à dire que les Chrysanthèmes, ces plantes si recherchées aujourd'hui pour la bizarrerie de leur forme et qui constituaient pour ainsi dire la partie la plus importante de l'Exposition, étaient là en nombre fort appréciable et en très nombreuses variétés.

Cette Exposition nous prouve que les plus grands efforts ont été tentés par les horticulteurs de l'Orne, qui nous ont présenté presque toutes les variétés qu'il nous a été permis d'admirer à

(1) Déposé le 12 février 1891.

Paris, au mois de novembre 1890, mais avec un moins grand nombre de plantes et en sujets un peu moins beaux. Du reste, ils n'ont pas à leur portée les mêmes moyens que nos grands cultivateurs de Chrysanthèmes.

Je suis heureux de porter à la connaissance de tous ces progrès étonnants dont tout l'honneur revient aux vaillants horticulteurs du département de l'Orne.

L'ouverture de l'Exposition a eu lieu le 12 novembre, à midi, sous la coupole de la Halle aux Blés, d'une superficie de 615 mètres, transformée pour la circonstance en un charmant jardin anglais parfaitement réussi, dont l'exécution avait été confiée à M. Ernest Lemée, horticulteur à Alençon.

Trois grands massifs, occupant chacun l'un des angles d'un triangle parfaitement régulier, contenaient les plantes vertes. Viugt et une corbeilles, affectant les formes les plus différentes et disséminées çà et là, renfermaient des Chrysanthèmes, des Cyclamens et des *Coleus*. Enfin, une plate-bande de 1^m,40 circulait au pied du mur de la coupole. Une partie de cette plate-bande était occupée par des plantes variées de serre, et l'autre par des tables sur lesquelles étaient exposés des fruits, des fleurs coupées, des surtouts de table et des plans de Jardin.

Un emplacement d'environ 200 mètres, faisant partie de l'annexe qui entoure la Halle aux Blés, était occupé par les légumes, les arbres fruitiers (scions, fuseaux et hautes tiges), les Conifères et les arbustes à feuilles persistantes. On y remarquait aussi une Exposition de poterie bien faite et peu coûteuse et des objets en ciment de M. Ernest Lemée.

Les murs, ainsi que les fenêtres donnant sur l'annexe, étaient garnis de tentures et ornés çà et là de branches de Houx, de Pin silvestre, de Sapin de Normandie, etc., etc., ainsi que de nombreux drapeaux et écussons aux armes de la Ville.

Une innovation, qui ne manquait pas de pittoresque, était l'installation du gaz dans l'Exposition, sur des appliques placées sur les murs et dans cinq corbeilles, qui donnaient une lueur très vive, ce qui permettait de visiter l'Exposition le soir. Ce coup d'œil ne laissait pas que d'être fort original.

En entrant dans l'Exposition, nos regards se portent tout

d'abord sur l'un des trois massifs de plantes de serre dont la disposition fort ingénieuse masquait complètement l'entrée de l'annexe. Au centre de ce massif s'élevait un magnifique *Phoenix tenuis* de 2^m.50 de hauteur, orné de 40 feuilles. Autour de ce Palmier étaient groupés deux beaux et forts *Areca Baueri*, deux *Chamærops humilis* ayant chacun 30 feuilles, des *Alsophila australis*, des *Cyathea medullaris* avec des stipes de 1^m.50, couronnés par 5 ou 6 belles feuilles, un *Senecio platanifolius*, plante devenue rare, un *Aralia pulchra*. Des Broméliacées, des Fougères variées, des *Anthurium Scherzerianum*, des *Himantophyllum miniatum* en fleurs, des *Maranta zebрина*, complétaient ce joli groupe.

Dans le second massif de plantes de serre, situé sur la droite, un *Chamærops excelsa* de 3 mètres de hauteur, possédant 35 feuilles, attire notre attention. Il est entouré d'autres jolis Palmiers et de plantes diverses telles que *Philodendron pertusum*, *Phormium tenax*, *Veitchi*, *Colensoi*, *Ficus elastica* et *rubiginosa*, *Dasylyrion gracile* et *glaucum*, dont l'extrémité des feuilles se divise en filaments légers, Broméliacées (*Tillandsia tessellata*, *Vriesea splendens*, *Billbergia rhodocyanea*), *Adiantum tenerum*, etc., etc.

Dans le troisième massif, situé vers la gauche, un admirable *Cocos australis*, ayant des feuilles de 3 mètres, se dresse au milieu de jolis *Kentia*, d'*Areca Baueri*, *sapida*, de *Pandanus utilis* et *Veitchi*, de *Dracæna neo-caledonica*, et autres, de *Begonia Rex*, de Fougères, etc.

Dans la plate-bande de droite, on remarque un *Phormium tenax variegatum*, ayant des feuilles de 2 mètres de longueur, et à côté de lui nous retrouvons les plantes mentionnées dans la composition des trois principaux massifs.

Dans la plate-bande de gauche, on aperçoit un *Phœnix canariensis*, un *Phœnix reclinata*, différents autres Palmiers, des *Dracæna Lindenii* et *Massangeana*, des *Dracæna rubra* var. *Bruanti* et un *D. cannæfolia* de 2 mètres de hauteur, des *Phormium*, des *Aspidistra*, des *Acanthus mollis*, des *Araucaria excelsa*, des *Griselinia macrophylla*, des *Grevillea robusta*, des *Musa Ensete*, des *Cycas revoluta*, des *Ophiopogon*, etc., etc.

Les corbeilles étaient garnies de façon différente, l'une avec des *Coleus*, une autre avec des *Cyclamen*, d'autres enfin, et c'était le plus grand nombre, avec des Chrysanthèmes en pots.

J'ai déjà dit plus haut ce que l'on devait penser des Chrysanthèmes ; il suffit d'ajouter qu'il y avait là un millier de plantes environ, dont voici les variétés les plus belles et les plus remarquables : Chrys. Lelian L. Bird, obtenue en Amérique, Botaniciste Roux, var. nouvelle, La Pureté, Le Mont-Blanc, Souvenir d'une sœur, Solfatare, l'Ébouriffée, Unique violet, Jeanne d'Arc, M. Ricord, Éva, Miss Anna Hartshon, Marguerite Marouch, Anatole Cordonier, etc., etc.

Voici maintenant les récompenses décernées par le Jury :

1^{er} prix d'honneur de M. le Ministre de l'Agriculture, à M. du Mesnil de Montchauveau, propriétaire à Alençon, pour des Chrysanthèmes en pots. Cet amateur distingué nous a présenté une magnifique collection de 150 variétés, riche en nouveautés et dénotant une culture irréprochable.

Une médaille de vermeil pour Chrysanthèmes en fleurs coupées.

Le 2^e prix d'honneur, médaille d'or de M. le comte Curial, Président de la Société d'Horticulture de l'Orne, à M. Renard, instituteur à Saint-Martin d'Après, pour ses fruits à cidre, 106 variétés de Pommes et 40 de Poires. Il n'est pas besoin de parler plus longuement de M. Renard ; son nom seul suffit pour rappeler sa haute valeur en cette matière. Il avait eu pour cette Exposition l'idée ingénieuse et toute nouvelle de présenter du cidre en flacon, obtenu avec différentes variétés de Pommes, ce qui permettait de faire remarquer les nombreuses différences qui existent, selon qu'on emploie telle ou telle variété de Pommes.

Le 3^e prix d'honneur, médaille d'or de la Société d'Alençon, à M. Epinette, horticulteur à Alençon, pour ses plantes à feuillage. Une médaille de bronze, pour bouquets et fleurs d'Oranger montés.

Le 4^e prix d'honneur, médaille de vermeil de M. de Lévis-Mirepoix, à M. Lemée-Rocheron, horticulteur à Alençon, pour ses Chrysanthèmes en pots, en 150 variétés. Ce jeune horticulteur, à qui ce premier succès en prédit d'autres plus éclatants, a

obtenu en outre : une médaille de vermeil pour ses plantes à feuillage ; une médaille de vermeil des Dames patronnesses pour la plus belle collection de fleurs ; une médaille d'argent petit module pour bouquets, couronnes et surtout de table ; enfin, une mention honorable pour des plans de jardins.

Tels sont, Messieurs, les lauréats des 4 prix d'honneur. Voici maintenant quelles ont été les principales d'entre les autres médailles décernées par le Jury.

M. Lerat, jardinier en chef de l'asile de l'Orne : deux médailles de vermeil grand module ; l'une, pour légumes de saison ; l'autre, pour des Chrysanthèmes en pots, de 150 variétés au moins.

M. de France de Tersent, propriétaire à Alençon : une médaille de vermeil grand module, pour fruits de table, Poires, Pommes et deux assiettées de Raisins.

M. Lemée (Ernest), horticulteur à Alençon : deux médailles de vermeil ; l'une, pour ses arbustes à feuilles persistantes ; l'autre, pour le plan et l'organisation du Jardin de l'Exposition. Il en a obtenu aussi trois autres d'ordre moins élevé.

M. Morand (Raymond), horticulteur à Alençon : deux médailles de vermeil ; l'une, pour ses arbustes à feuilles persistantes ; l'autre pour Chrysanthèmes en pots, de 150 variétés ; et trois médailles d'argent dont deux de grand module.

M. Sannier, pépiniériste à Rouen : une médaille de vermeil, pour ses fruits de table obtenus par lui de semis depuis 1887.

M. Poirier, propriétaire à Alençon : une médaille de vermeil, pour un lot de Chrysanthèmes en pots, de 150 variétés.

M. Vielpeau, propriétaire à Alençon : une médaille de vermeil, pour 50 variétés de Chrysanthèmes en pots.

M. Rosette, horticulteur à Caen : une médaille de vermeil, pour des Chrysanthèmes en fleurs coupées.

M. Surmont, jardinier de M. Jouselin, à la Charlerie : une médaille d'argent grand module, pour un lot de légumes de saison.

M. Devaze, horticulteur au Mans : une médaille d'argent grand module, pour une corbeille de Cyclamens de Perse, en fleurs.

M. Lefort, horticulteur à Sillé-le-Guillaume, une médaille d'argent grand module, pour un lot d'arbres à fruits à cidre et deux médailles d'argent petit module.

M. Lecornet fils, jardinier à la préfecture de l'Orne : une médaille d'argent grand module, pour un lot de fruits de table.

M. Mars, pépiniériste au Mesle-sur-Sarthe : une médaille d'argent grand module pour un lot de fruits à cidre et une médaille d'argent petit module, pour un lot d'arbres à fruits à cidre.

M. Croisé, horticulteur à Alençon : une médaille d'argent grand module, pour un lot de Chrysanthèmes en pots, de 150 variétés.

M. Clinchant, horticulteur à Sillé-le-Guillaume : une médaille d'argent grand module, pour ses Chrysanthèmes en fleurs coupées.

Ajoutons que les récompenses accordées pour les bouquets, fleurs montées, surtout de table et les couronnes étaient décernées par les Dames patronesses, qui avaient choisi comme Présidente, l'aimable femme du préfet, M^{me} Couppel du Lude.

Les opérations du Jury, commencées à midi, ont été terminées à cinq heures du soir.

Le Jury, était composé de dix membres délégués par différentes Sociétés correspondantes, c'étaient :

- MM. le baron Augier, du Mans ;
 Bardiaux, de Chartres ;
 Gahéry, de Lisieux ;
 Haunard, d'Elbeuf ;
 Lemaitre, de Rouen ;
 Letellier, d'Evreux ;
 Mouillière, de Blois ;
 Ravenel, de Falaise ;
 Roussel, d'Avranches ;

Et Jolibois (R.), votre délégué, qui comme représentant de la Société nationale d'Horticulture de France, eut l'honneur d'être nommé Président.

Le soir, un banquet offert par la Société d'Horticulture de l'Orne, auquel assistait comme Président d'honneur M. Couppel du Lude, Préfet de l'Orne, réunissait les autorités civiles et militaires et les membres du Jury. De nombreux toasts ont été portés.

L'accueil le plus bienveillant a été fait à tous les invités qui

se sont séparés en faisant des vœux ardents pour les progrès de l'Horticulture.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION DE MONTMORENCY,
TENUE LE 19 OCTOBRE 1890 (1),

par M. VITRY.

Le Cercle pratique d'Arboriculture et de Viticulture de Seine-et-Oise, dont le siège est à Montmorency, avait organisé, pour le 19 octobre dernier, dans cette localité, une Exposition de fruits.

Installée avec beaucoup de goût dans le préau des écoles communales, quoique peu importante, elle produisait le meilleur effet, ce qui a valu aux organisateurs les félicitations des personnes qui sont venues la visiter.

Le Jury se composait des membres délégués de différentes Sociétés d'Horticulture, dont la désignation suit :

- MM. Cognée, délégué de la Société de Troyes ;
Deseine, délégué de la Société de Bougival ;
Mauvoisin, délégué de la Société de Versailles ;
Hénault, délégué de la Société de Vincennes ;
Gravier, délégué de la Société de Saint-Maur-les-Fossés ;
Gatineau, délégué de la Société du Raincy ;
Morguet, délégué de la Société de Vincennes ;

Et enfin de votre délégué, qui, nommé Président du Jury, a été chargé d'en diriger les opérations.

M. Cognée a été nommé Secrétaire.

Malgré le peu d'importance de cette Exposition, les fruits, dans leur ensemble, étaient généralement beaux, et certains lots méritent d'être mentionnés plus spécialement.

Celui de M. Desouches, cultivateur à Groslay, comprenait

(1) Déposé le 9 avril 1891.

trente magnifiques corbeilles de Poires et Pommes, en autant de variétés, et en fruits de première grosseur. Les corbeilles de Poires de Duchesse, Beurré Diel et Doyenné d'hiver étaient vraiment remarquables; à noter également les corbeilles de Pommes Reinette de Canada et Calville-du-Roi. Aussi le Jury, en présence de ce lot superbe, a-t-il décerné à M. Desouches le prix d'honneur, consistant en une médaille de vermeil offerte par M. le Ministre de l'Agriculture.

M. Tétart-Bance, le cultivateur de Groslay bien connu pour l'importance et la bonne tenue de ses cultures, avait présenté une grande collection de fruits (Poires et Pommes) d'un volume aussi très remarquable et d'un étiquetage correct; nous avons vu dans ce lot des Duchesse d'Angoulême dont le poids atteignait 750 grammes. Quant aux Pommes Grand Alexandre, Reinette de Canada, Rambour d'Amérique, elles étaient aussi fort belles.

Le Jury a attribué à M. Tétart-Bance la médaille d'or offerte par le Conseil général de Seine-et-Oise.

M. Collas-Guérin, amateur à Argenteuil, a obtenu aussi une médaille d'or offerte par la Société, pour l'ensemble de son exposition, qui était composée de corbeilles de fruits (Poires, Pommes, Pêches Salway).

Les Poires Passe-Crassane étaient d'un volume qu'on rencontre rarement, et les Poires Doyenné d'hiver, provenant probablement d'espaliers, étaient grosses aussi, mais surtout très fines.

Deux médailles de vermeil offertes par le Conseil général de Seine-et-Oise ont été attribuées, l'une à M. Ernest Baltet, horticulteur à Troyes, l'autre à M. Arsène Sannier, horticulteur à Rouen, pour l'ensemble de leur exposition se composant chacune d'au moins cinquante variétés de Poires inédites. M. Muret, conseiller général, avait offert une médaille de vermeil que le Jury a attribuée à MM. Sornin et Julien, pépiniéristes à Montreuil, qui présentaient un lot d'arbres fruitiers formés et en scions d'un an, constituant de fort beaux sujets.

M. Gustave Crémont, horticulteur à Sarcelles, présentait un lot de très beaux Ananas, fortes plantes, fruits superbes; aussi

lui est-il décerné la médaille de vermeil offerte par M. Guérin, maire de Montmorency.

Enfin le Jury a accordé, pour l'ensemble de leur exposition :

A M. Defossé, horticulteur à Saint-Leu, la médaille de vermeil offerte par M. Hayem, conseiller général ;

A M. Picot, jardinier chez M. Rodocanaki, à Andilly, la médaille de vermeil offerte par les Dames patronnesses ;

Et à M. Vigneau, le sympathique et dévoué Secrétaire-général de la Société, la médaille de vermeil offerte par M. Ventteclaye. Dans ce lot se trouvait une Pomme de Calville pesant 680 grammes.

M. Girardin-Collas, cultivateur à Argenteuil, avait exposé une grande collection de Raisins de cuve et de table, collection très intéressante et qui lui a valu une médaille d'argent grand module.

D'autres médailles d'argent, grand et petit module, ont été accordées par le Jury à MM. Godart, Marin, Chevallier, Dubillon et Lescot. Dans le lot de ce dernier, on nous a présenté une Poire de Catillac pesant 920 grammes.

En terminant cet exposé, je tiens à mentionner le lot de M. Bagnard, amateur et propriétaire à Sannois (Seine-et-Oise). Il était composé de deux magnifiques corbeilles de fruits : l'une contenait environ douze Pêches Salway, remarquablement belles par leur grosseur et surtout par leur coloris, ce qui dénote, de la part de l'obtenteur, une culture soignée et bien entendue. L'autre corbeille renfermait des Poires Belle-des-Abrès d'une beauté et d'un volume exceptionnels. Le poids moyen de chacune variait entre 800 et 900 grammes.

Elles auraient, paraît-il, été récoltées en contre-espaliers et sur des boutons à fruits greffés l'année précédente sur des variétés vigoureuses.

Cet apport fait par M. Bagnard, plutôt en vue de l'ornementation de l'Exposition, que pour concourir, n'en a pas moins été récompensé par une médaille d'argent.

Le Jury a aussi demandé une médaille d'argent pour M. Ventteclaye, Président de la Commission d'organisation de l'Exposition, qui avait exposé au centre de la salle un arbre forme

gobelet, orné de fruits superbes et qui contribuait à l'ornementation de l'Exposition. M. Ventteclaye en avait profité pour présenter un système de support des fruits dont il est l'inventeur. Inutile de dire que le Bureau de la Société a accédé à la demande faite par le Jury, en accordant la médaille demandée pour M. Ventteclaye.

Le Jury ayant terminé ses opérations de bonne heure, l'inauguration officielle de l'Exposition a pu avoir lieu le jour même, à trois heures. En tête du cortège se trouvait M. Muret, conseiller général de Seine-et-Oise; puis venaient les maire et adjoints de Montmorency, ainsi que M. Rivière, professeur départemental d'Agriculture.

Inutile de vous dire que le meilleur accueil a été fait aux membres du Jury et particulièrement à votre délégué qui, le soir, au banquet, occupait au centre de la table une place d'honneur.

Comme Président du Jury, j'adresse donc, au nom de mes collègues, aux membres de la Société, nos bien sincères remerciements pour l'accueil bienveillant et sympathique qu'ils nous ont fait, et toutes nos félicitations sur la bonne organisation et la réussite de leur Exposition.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

NOTE SUR UN PIED de *Gunnera manicata* LINDEN QUI A FLEURI DANS LE JARDIN BOTANIQUE D'ERLANGEN, par MM. BERCKHOLTZ et J. SAIFERT (*Gartenflora*, 1^{er} janv. 1891, p. 47-49, fig. 9).

Parmi les Gunnéracées, l'espèce la plus répandue dans les jardins est le *Gunnera scabra* R. et P., plante du Chili et dont le nom vulgaire est *Panke*; les autres espèces, notamment le *G. manicata*, ne s'y trouvent que rarement. Cette dernière plante est cependant de nature à y faire excellente figure, comme on pourra en juger par l'idée qu'en donnent les deux auteurs d'un

article du *Gartenflora* qui est consacré particulièrement à un pied cultivé dans le Jardin botanique d'Erlangen où il a pris tout son développement au point d'y fleurir régulièrement depuis quelques années. Ce pied, qui est maintenant âgé de huit ans, a une hauteur de plus de 2 mètres et couvre de son feuillage un cercle de 4 mètres de diamètre. En automne, époque à laquelle l'article a été écrit, les feuilles de cette gigantesque plante étaient au nombre d'une quarantaine, réparties en quatre rosettes en comprenant chacune de 8 à 15. Ce nombre de rosettes est dû à ce que du rhizome, qui en a formé une, sont nées trois branches latérales qui en portent une chacune. Les feuilles du *Gunnera manicata* sont réniformes, à cinq lobes bordés de dents aiguës; leur face supérieure est rude et verruqueuse. Arrivées à leur développement complet, elles mesurent, en moyenne, 1 mètre de longueur et 1^m,80 à 2 mètres de largeur. Leur pétiole, dont la section est ronde et qui porte des piquants mous, a jusqu'à 1^m,30 de long; au niveau du sol, il a 30 centimètres de tour et va de là en diminuant de grosseur vers le haut jusqu'à son extrémité supérieure où sa circonférence est encore de 15 centimètres. La plante est acaule; elle a un fort rhizome dont le sommet se relève quelque peu hors de terre et qui là porte quantité de feuilles-écailles longues de 20 centimètres, colorées en rouge rose, charnues et fortement divisées, cachant entièrement l'attache des feuilles. Quant aux fleurs, elles sont petites, et forment des épis très serrés, portés sur des tiges florifères dont la hauteur n'est nullement en rapport avec les dimensions des feuilles, puisqu'elles n'atteignent pas 1 mètre de longueur. On sent tout l'effet que peut produire une pareille plante au milieu d'une pelouse.

On conçoit qu'un végétal qui est muni d'un si grand nombre de feuilles énormes doit perdre par transpiration une très grande quantité d'eau; aussi craint-il avant tout la sécheresse de la terre qui doit être, pour lui, entretenue constamment imbibée d'eau. A Erlangen, on l'arrose trois fois par jour, en lui donnant près de 90 litres de liquide. Pendant l'hiver, au contraire, il craint beaucoup l'humidité, et comme, étant rustique, il reste alors en pleine terre, on le protège contre la pluie en posant

sur la place qu'il occupe un tas de feuilles sèches qu'on abrite elles-mêmes au moyen d'une sorte de toit en planches. Comme il fleurit et fructifie très bien, on le multiplie de graines qu'il faut semer sous châssis aussitôt après leur maturité. On repique les plantes naissantes dès que leurs feuilles séminales se montrent hors de terre. La plantation à demeure est faite dans une terre très profondément ameublie, à laquelle on ajoute assez de terreau de feuilles pour former une petite butte qui reçoit la plante.

PLANTES NOUVELLES OU RARES
DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

THE GARDEN.

Lilium pardalinum luteum. — *The Garden*, pl. 776, 1890, p. 396. — Lis panthère, var. à fleur jaune. — Californie. — (Liliacées.)

Les grandes et belles fleurs de cette variété sont d'un très beau jaune tirant sur l'orangé, marquées de macules chocolat, mais immaculées dans leur portion terminale. Le sol qui convient le mieux à ce Lis est une bonne terre franche sableuse, fraîche en tout temps, sans être jamais très mouillée; toutefois l'auteur de l'article du *Garden* dit l'avoir vu venir très bien aussi dans une terre forte.

Lilium maritimum. — *The Garden*, pl. 776, 1890, p. 396. — Lis maritime. — Californie. — (Liliacées.)

Cette espèce est très peu connue et fort rare dans les jardins. Ses oignons doivent être laissés le plus longtemps possible à la même place. Dans sa patrie, elle habite des endroits marécageux, le long de la côte de l'Océan, et ne s'enfonce jamais beaucoup dans l'intérieur du pays. Dans le marais même, qui est peuplé de Fougères et d'Azalées, elle vient au milieu des touffes de ces végétaux, et forme de belles plantes hautes d'environ 4 mètre $\frac{1}{2}$, qui portent généralement de dix à quinze fleurs; au contraire, sur la bordure de ces marais, qui est sableuse, elle reste naine et fleurit souvent à quelques centimètres de

hauteur. M. Baker et, après lui, M. Elwes, dans sa belle monographie des Lis, disent que ce Lis ne se distingue par aucun bon caractère du *Lilium columbianum*, tandis que l'auteur de l'article qui le concerne dans le *Garden* est d'avis qu'il a des rapports plus marqués avec le *L. parvum*. Les fleurs du *L. maritimum* sont de grandeur moyenne ou même assez petites pour le genre, d'un beau rouge et marquées intérieurement, dans leur portion moyenne, de fortes macules rouge foncé.

Lilium Bolanderi. — *The Garden*, pl. 776, 1890, p. 397. — Lis de Bolander. — Californie. — (Liliacées.)

D'après M. Sereno Watson, ce Lis, à l'état sauvage, a des tiges hautes de 30 centimètres à près d'un mètre, qui portent chacune seulement une ou deux fleurs; celles-ci sont petites, en cloche, à divisions rejetées en dehors dans leur tiers supérieur, plus ou moins pendantes, de couleur rouge pourpre sombre ou rouge brunâtre, marquées de nombreuses macules, tandis que celles de la planche du *Garden* sont immaculées. Ses feuilles sont verticillées et d'une verdure un peu glauque. En culture, il se plaît à une demi-ombre et vient bien surtout dans la terre de bruyère d'une planche à Rhododendrons.

Clematis Stanleyi. W. HOOK. — *The Garden*, pl. 789, 1891, p. 76. — Clématite de Stanley. — Afrique australe. (Renonculacées.)

Cette Clématite, encore rare dans les jardins, a été découverte, à la date d'une cinquantaine d'années, par Burke, collecteur pour le compte de Lord Derby; William Hooker, qui en publia alors une figure, déclara que c'était la plus belle espèce du genre; mais aujourd'hui elle est dépassée par des espèces récemment importées et par les variétés qu'on a obtenues de celles-ci. Elle n'a pris place dans les jardins qu'à une date récente, grâce à un envoi de graines qui fut fait au Jardin botanique de Kew, en avril 1889. C'est un arbuste non grimpant, haut d'environ 4 mètres. Ses feuilles bipennées sont, dit-on, toutes soyeuses sur les pieds sauvages, tandis que ceux qu'on cultive à Kew ont une partie des leurs blanchies par une grande abondance de poils soyeux, tandis que d'autres sont vertes

quoique velues. Ses fleurs varient de grandeur depuis 4 jusqu'à 8 centimètres de largeur; elles restent une quinzaine de jours en bon état. Leur couleur varie d'une belle teinte grise au rose et au blanc presque pur; elles sont d'abord en coupe, mais s'ouvrent ensuite largement. Il leur succède des fruits surmontés d'un long filet chargé de poils blancs soyeux. Comme cette plante croît naturellement haut sur des montagnes, on avait présumé qu'elle serait rustique dans l'Europe moyenne; mais, à Kew, on en a vu des pieds résister en hiver, tandis que d'autres mouraient totalement ou en partie.

GARDENERS' CHRONICLE.

Cypripedium × **Muriel Hollington**. — *Gard. Chron.*, 3 janv. 1891, p. 10. — Cypripède (hybride) Muriel Hollington. — (Orchidées.)

Le *Cypripedium niveum* a été jusqu'à ce jour l'un des parents de différents hybrides qui se distinguent par leur beauté et auxquels vient s'ajouter aujourd'hui celui que fait connaître le *Gardeners' Chronicle* sous un nom qui rappelle l'amateur dans la propriété de qui la nouvelle plante a été obtenue par M. Ayling. M. Rolfe (R.-A), à qui est dû l'article concernant celle-ci, cite comme appartenant à ce groupe d'hybrides : *Cypripedium* × *Tautzianum*, *C.* × *microchilum*, *C.* × *Aphrodite*, *C.* × *Madame Van Houtte*, *C.* × *Aylingi* et *C.* × *Vipani*. Quant au *C.* × *Muriel Hollington*, M. Rolfe regarde comme fort probable, sans en être toutefois absolument certain, que la fécondation croisée qui lui a donné naissance a été effectuée avec le pollen du *C. insigne*. Cet hybride a les feuilles longues de 6 à 10 centimètres, larges d'environ 2 centimètres et demi, d'un vert clair et marquées de nombreuses macules foncées. Sa hampe, haute de 15 centimètres, porte une fleur blanche, qui a le labelle, les pétales et le sépale dorsal élégamment veinés de rouge pourpre clair, ce dernier remarquable par son disque vert jaunâtre. Les pétales de cette fleur sont longs de 5 centimètres. C'est là, en somme, une très élégante petite plante.

Cypripedium × **Castleanum** ROLFE, *Gard. Chron.*, 10 janv. 1891, p. 39. — Cypripède (hybride) de Castle. — (Orchidées.)

Cet hybride, l'un des plus brillamment colorés, dit M. Rolfe, qu'on ait vus jusqu'à ce jour, a été obtenu par M. Maynard, chez MM. F. Sander et C^{ie}, de Saint-Albans, en fécondant le *Cypripedium hirsutissimum* avec le pollen du *C. superbium*. Il rappelle, sous plusieurs rapports, le *C. × Fraseri*, mais avec un coloris plus brillant. Ses feuilles, d'un vert glauque clair, sont marquées d'un réseau de lignes foncées. Dans sa fleur, le sépale supérieur ou dorsal ovale, obtus, long de 4 centimètres, est d'un pourpre marron clair, bordé de blanc et pourvu de quelques points noirs sur la base des nervures; les pétales sont étalés, longs d'environ 7 centimètres, en languette, ciliés, colorés à la base en un vert clair qui passe au pourpre marron vers le sommet, marqués dans le bas de points nombreux qui diminuent plus haut et manquent au sommet; le labelle long de 5 centimètres est un peu comprimé par les côtés, pourpre marron en avant et plus pâle en arrière.

Cypripedium × **Alcides** ROLFE, *Gard. Chron.*, 10 janv. 1891, p. 40. — Cypripède (hybride) Alcide. — (Orchidées.)

Le *Cypripedium hirsutissimum* croisé avec le *C. villosum* a donné l'hybride *C. × Germinyanum*; avec le *C. Boxallii*, il a produit l'hybride *C. × Godseffianum*; et maintenant de son croisement avec le *C. insigne*, son plus proche voisin, pris comme porte-graines, est résulté le *C. × Alcides*, qui a pris naissance chez MM. F. Sander et C^{ie}, par les soins de M. Maynard. Cette plante a des feuilles d'un vert clair, longues de 25 à 30 centimètres sur une largeur d'environ 2 centimètres. Sa fleur est grande et présente : un sépale supérieur ou dorsal ovale, long d'environ 6 centimètres, coloré en vert jaunâtre, un peu lavé de pourpre dans le milieu, avec l'extrémité blanche et la base marquée de petites macules brun pourpre; des pétales étalés, ligulés-oblongs, longs d'environ 7 centimètres, ondulés à leur bord supérieur, colorés en pourpre rosé avec la base verdâtre et ponctuée de brun pourpre; un labelle d'un vert pâle, lavé de

brun pourpre clair dans sa portion antérieure et maculé de pourpre près du bord.

Cypripedium × **Orpheus** ROLFE, *Gard. Chron.*, 40 janv. 1891, p. 39. — Cypripède (hybride) Orphée. — (Orchidées.)

Cet hybride est le premier qui soit issu jusqu'à ce jour du *Cypripedium callosum*; pour lui donner naissance, le pollen de cette espèce a servi à féconder le *C. venustum*. C'est chez MM. F. Sander et C^{ie} qu'il a été obtenu. La conformation générale de cette nouveauté est celle du *C. callosum*; mais le sépale dorsal de sa fleur est plus étroit, plus aigu et dépourvu de veines pourpres; il est, du reste, long de 4 centimètres, vert jaunâtre, marqué de vingt-trois lignes vertes; les deux pétales ligulés, légèrement arqués vers leur extrémité, sont ciliés; leur moitié inférieure est d'un vert blanchâtre avec huit lignes vertes, tandis que la supérieure est d'un pourpre rosé, et porte quatre verrues noires vers le milieu de son bord supérieur; le labelle légèrement comprimé est marron foncé en avant, plus pâle en arrière. C'est, dit M. Rolfe, un joli petit hybride.

RECTIFICATION

La poire *Madame Du Puis*, qui a été présentée par M. Baltet (Ch.), le 9 avril 1891 (*Journ.*, 1891, p. 195), a été obtenue de semis par M. Daras de Naghin.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. DUCHARTRE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE,
PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63^m).

DATES	TEMPÉRATURE		HAUTEUR du baromètre		VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
	Min.	Max.	Matin	Soir		
1	9,1	22,4	757,5	757	SO.	Nuageux.
2	9,7	46,9	758	757	S.	Pluie dans la nuit et dans la matinée, quelques éclaircies, couvert.
3	3,5	49,0	761	761,5	O.	Clair de grand matin, nuageux.
4	4,8	49,6	761	762	NO O.	Nuageux.
5	6,0	46,5	762	762	O. NO.	Nuageux de gr. matin, couvert, pluie l'après-midi, pluie plus abondante le soir.
6	9,7	45,0	761	760,5	N.	Couvert, pluie l'après-midi et le soir.
7	7,4	48,8	759	757	N. NO.	Pluie abondante dans la nuit, nuageux.
8	5,9	49,8	754	750	S. SO.	Nuageux, quelques petites averses.
9	9,4	49,3	750,5	751	N. NE. E.	Nuageux le matin, couvert.
10	9,3	44,7	753	756	N. O.	Couvert, pluie presque continue à par- tir de 2 heures, quelques coups de tonnerre.
11	8,7	48,3	758	768	O.	Couvert le matin, nuageux, clair le soir.
12	8,7	25,3	763,5	764	NNE. E.	Clair de gr. matin, nuageux, couvert et orageux à partir de 5 heures du soir, un peu de pluie.
13	12,0	27,2	763	762,5	N.	Clair de gr. matin, nuageux.
14	9,9	25,8	762	758,5	O.	Nuageux.
15	8,7	48,8	756	754	SO. O.	Nuageux, couvert le soir avec un peu de pluie, clair ensuite.
16	4,7	45,7	754	754,5	N.	Nuageux un peu de pluie le matin.
17	2,9	42,3	755,5	754,5	N. NO. O.	Nuageux, un peu de pluie très froide mêlée de grésil.
18	3,7	43,3	749,5	745,5	O. S. SO.	Forte averse de gr. matin, couvert, pluie continue de midi à 6 heures du soir, couvert, quelques éclaircies.
19	4,0	46,5	752	757,5	S. SO. O.	Nuageux, clair le soir.
20	3,0	43,4	752,5	752	SO. S.	Nuageux le matin, nombreuses averses avec qq. éclaircies, nuageux le soir.
21	9,0	49,2	746,5	748,5	OSO.	Pluie dans la nuit, nuageux, plusieurs averses, qq. coups de tonn., gr. vent.
22	7,9	49,2	752	754,5	OSO. S.	Nuageux, clair le soir.
23	4,4	20,7	754	754	NE. E. O.	Presque couvert le matin, nuageux.
24	8,0	46,3	752,5	753	SSO.	Nomb. averses altern. avec des éclairc.
25	4,1	46,7	754	757,5	O.	Nuageux et lég. pluvieux, coups de tonnerre vers 4 heures du soir.
26	3,7	47,7	756,5	754,5	OSO.	Nuageux, qq. légères averses, pluie abondante le soir.
27	6,6	46,3	754	754	O.	Nuageux, quelques très légères averses.
28	4,9	49,7	756	756,5	SO. SE.	Nuageux, pluie de 5 à 7 heures du soir.
29	7,0	49,7	758	755,5	E. SE. SO.	Nuageux, pluie abondante l'après-midi et le soir.
30	7,0	24,0	756	757	SO.	Pluie dans la nuit, nuageux.
31	5,4	32,5	758	758	NE. E. S.	Clair, quelques averses dans le milieu de la journée.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE
DE FRANCE

EXPOSITION SPÉCIALE

DE CHRYSANTHÈMES, DE CYCLAMENS ET D'ŒILLETS

Ouverte du 19 au 22 novembre 1891 inclusivement,
au siège de la Société, rue de Grenelle, 84.

Règlement (1).

§ 1^{er}. — *Objet et durée de l'Exposition. Récompenses.*

ART. 1^{er}. — Conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration, dans sa séance du 11 juin dernier, une Exposition destinée à recevoir uniquement les Chrysanthèmes, les Cyclamens et les Œillets, sera tenue, au siège de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris, du 19 au 22 novembre 1891.

Tous les horticulteurs et amateurs français et étrangers sont invités à prendre à cette Exposition la plus grande part possible, et à concourir pour les récompenses qui seront décernées.

Ces récompenses consisteront en médailles d'or, grandes médailles de vermeil, médailles de vermeil, grandes médailles d'argent, médailles d'argent, médailles de bronze et mentions honorables.

Il sera donné un diplôme avec les médailles aux exposants qui en auront fait la demande à la Société, au plus tard quinze jours après la fermeture de l'Exposition.

Des prix consistant en médailles pourront être prélevés sur la

(1) Tout Membre qui a été rayé des contrôles de la Société ne peut prendre part aux Expositions. (Art. 36 du Règlement.)

subvention accordée, à titre d'encouragement, par M. le Ministre de l'Agriculture et décernés au nom du Gouvernement de la République.

Avant l'ouverture de l'Exposition, la Société fixera le nombre des médailles d'or qu'elle mettra à la disposition du Jury.

Toutes les récompenses seront laissées à la libre appréciation du Jury.

Les médailles non réclamées une année après le jour de la distribution des récompenses ne sont pas délivrées et appartiennent de droit à la Société.

Dans les genres de plantes où il y a plusieurs Concours, le même Expositant ne pourra recevoir plusieurs médailles pour le même genre de Plantes.

Dans les Concours de collections, il ne sera accepté qu'un spécimen de chaque variété.

La même espèce ou variété de Plante ne pourra figurer dans plusieurs Concours du même Expositant.

Chaque présentation formant un Concours devra être nettement séparée.

Les Concours existeront entre horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs ou jardiniers-chefs des établissements subventionnés et Sociétés d'Horticulture en nom collectif.

Les lots collectifs seront acceptés et ne pourront concourir avec les lots individuels.

Ne seront admis avec la mention *hors concours* que les produits des jardins publics ou scientifiques.

§ 2. — Réception, installation et enlèvement des Plantes et Fleurs.

ART. 2. — Les horticulteurs ou amateurs qui voudront prendre part à cette Exposition devront adresser, avant le jeudi 42 novembre 1891, *terme de rigueur*, à M. le Président de la Société, rue de Grenelle, 84, une demande écrite d'admission accompagnée : 1° de la liste nominative et complète des genres, espèces ou variétés de Plantes, qu'ils désirent présenter; 2° de la désignation des Concours auxquels ils désirent prendre part;

3° de l'indication exacte, pour chaque concours, de l'espace superficiel qu'ils peuvent occuper ; 4° de celle de la quantité de carafes pour Fleurs coupées qui leur seront nécessaires. *Ces formalités sont obligatoires.*

ART. 3. — Les Plantes qui doivent figurer à cette Exposition seront reçues le 17 novembre, de sept heures du matin à cinq heures du soir.

Seules les Fleurs coupées seront reçues le 19 au matin, et leur groupement définitif devra être terminé à huit heures.

ART. 4. — Les produits, quels qu'ils soient, ne seront admis à l'Exposition que s'ils sont, avant le passage du Jury, lisiblement et correctement étiquetés.

ART. 5. — Il est interdit aux Exposants de placer des pancartes indiquant leurs noms et adresses avant que la décision du Jury leur ait été communiquée par le Secrétaire de la Société. Tout contrevenant serait, par ce fait, exclu du Concours.

ART. 6. — L'enlèvement des produits exposés se fera le 23 novembre, de neuf heures du matin à cinq heures du soir ; à partir de ce délai, la Commission se trouvera dans la nécessité de les faire enlever aux frais des Exposants.

ART. 7. — Les envois devront être adressés *franco* à M. le Président de la Commission des Expositions, au local de l'Exposition, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris, et devront être parvenus le 18, à cinq heures du soir, dernier délai.

ART. 8. — Chaque Exposant devra se trouver à l'Exposition pour contribuer au placement de ses produits dans les emplacements qui lui seront assignés ; il pourra se faire représenter par un mandataire. En cas d'absence de l'un et de l'autre, la Commission fera disposer les plantes à l'endroit désigné par elle, aux frais de l'Exposant. Les Exposants sont tenus de venir reconnaître leurs emplacements avant le mercredi 18 novembre, à cinq heures du soir. Passé ce délai, la Commission disposera des emplacements de tous les Exposants qui n'auront pas encore envoyé leurs produits ou reconnu et pris l'engagement de remplir les emplacements qui leur sont accordés.

§ 3. — *Jury.*

ART. 9. — Les membres du Jury seront nommés par le Bureau de la Société.

Le Jury commencera ses opérations le jour de l'ouverture, à 9 heures du matin.

ART. 10. — Le Jury sera dirigé dans son ensemble par le Président de la Société (art. 58 du *Règlement de la Société*).

Le Secrétaire-général remplira près du Jury, dans son ensemble, les fonctions de Secrétaire; il sera assisté des Secrétaires de la Société qui le représenteront près de chaque section, et des membres de la Commission d'organisation, qui seront seuls chargés de recueillir les observations que les Exposants auraient à présenter et de donner les renseignements dont le Jury pourrait avoir besoin.

ART. 11. — Aucune personne étrangère à la Commission des Expositions ne pourra pénétrer dans l'enceinte de l'Exposition avant les heures où elle sera ouverte au public.

ART. 12. — Après le jugement rendu par le Jury, les Exposants devront placer leur nom et leur adresse sur leurs lots, ainsi qu'une pancarte indiquant la nature de la récompense accordée. Cette pancarte devra rester sur le lot pendant toute la durée de l'Exposition, ainsi que le nom et l'adresse de l'Exposant (1).

ART. 13. — Tout Exposant qui refuserait la récompense que le Jury lui aurait accordée serait privé du droit de participer à l'Exposition suivante.

§ 4. — *Commission d'organisation et de surveillance de l'Exposition.*

ART. 14. — La Commission des Expositions, constituée en Jury d'admission, sera chargée de la réception de tous les

(1) Les pancartes indiquant la nature des récompenses accordées seront à la disposition de MM. les Exposants, qui pourront les réclamer au bureau du Secrétariat (au siège de l'Exposition).

produits présentés. Elle aura sur eux un droit absolu de contrôle et de placement. Elle fixera, en les modifiant, si cela est nécessaire, les dimensions de l'espace demandé.

Elle devra, en outre, refuser l'admission de tout ce qui ne lui paraîtra pas digne de figurer à l'Exposition.

Les Exposants seront tenus de se conformer à toutes les mesures d'ordre et d'installation qui leur seront indiquées par la Commission, qui aura le droit de décision dans tous les cas non prévus au présent Règlement.

Les soins d'entretien et de nettoyage à donner aux végétaux et produits exposés devront être terminés tous les jours, avant *dix heures du matin*.

ART. 15. — Le Secrétariat de la Société, assisté d'un nombre suffisant de Commissaires nommés par le Conseil, sera chargé de la surveillance de l'Exposition.

ART. 16. — La Société donnera tous ses soins aux objets exposés, mais elle ne répond d'aucune perte ni d'aucun dégât.

Aucune autorisation de livraison de Plantes ou de produits exposés ne sera accordée aux Exposants pendant la durée de l'Exposition.

Les Exposants seront personnellement responsables des accidents qui pourraient arriver, par leur faute, dans l'enceinte de l'Exposition.

Tout Exposant reconnaît de fait avoir pris connaissance des présents Règlement et Programme, et y adhérer.

Approuvé en séance du Conseil, le 11 Juin 1891.

Le Secrétaire-général,
A. BLEU.

Le Président,
LÉON SAY.



Programme des Concours

CHRYSANTHÈMES

§ I. *Plantes en pots.*

- 1^{er} Concours. — La plus belle collection de 200 variétés.
 2^e Concours. — La plus belle collection de 150 variétés.
 3^e Concours. — La plus belle collection de 100 variétés.
 4^e Concours. — La plus belle collection de 50 variétés.
 5^e Concours. — La plus belle collection de 25 variétés.

Belle Culture, Culture spéciale en pots.

- 6^e Concours. — Le plus beau lot de 80 variétés.
 7^e Concours. — Le plus beau lot de 50 variétés.
 8^e Concours. — Le plus beau lot de 30 variétés.

§ II. *Fleurs coupées.*

- 9^e Concours. — La plus belle collection de 200 variétés.
 10^e Concours. — La plus belle collection de 150 variétés.
 11^e Concours. — La plus belle collection de 100 variétés.
 12^e Concours. — La plus belle collection de 50 variétés.
 13^e Concours. — La plus belle collection de 25 variétés.

Fleurs coupées. — Culture spéciale.

Les plus beaux spécimens.

- 14^e Concours. — La plus belle collection de 100 variétés.
 15^e Concours. — La plus belle collection de 75 variétés.
 16^e Concours. — La plus belle collection de 50 variétés.
 17^e Concours. — La plus belle collection de 25 variétés.
 18^e Concours. — La plus belle fleur présentant le plus grand développement.
 19^e Concours. — La plus belle collection classée par sections.
 20^e Concours. — La plus belle collection classée par coloris.

- 21° Concours. — Les plus beaux bouquets ou ornements diversés faites avec des Chrysanthèmes.
- 22° Concours. — Les plus beaux bouquets composés de Chrysanthèmes, présentés le 19 novembre et trouvés en meilleur état à la fin de ladite Exposition.

§ III. Variétés nouvelles.

- 23° Concours. — Les plus belles variétés non encore au commerce, ne dépassant pas 25 plantes (avec noms ou numéros).

Dans les Concours de Collections, il ne sera reçu qu'un spécimen de chaque variété.

La même variété ne pourra figurer dans plusieurs Concours du même Expositant.

Les Concours auront lieu séparément entre MM. les Amateurs et MM. les Horticulteurs.

Toutes les plantes devront être correctement étiquetées.

CYCLAMENS

- 24° Concours. — Le plus beau lot de 40 Cyclamens.
- 25° Concours. — Le plus beau lot de 20 Cyclamens.
- 26° Concours. — Le plus beau lot de 40 Cyclamens.
- 27° Concours. — Six Cyclamens remarquables par leur bonne culture.

ŒILLETS

- 28° Concours. — La plus belle collection de 150 variétés.
- 29° Concours. — La plus belle collection de 100 variétés.
- 30° Concours. — La plus belle collection de 50 variétés.
- 31° Concours. — La plus belle collection de 25 variétés.
- 32° Concours. — Six Œillets les plus remarquables par leur bonne culture.

EXPOSITION DE MAI 1894

DÉCISIONS DU JURY

GRANDS PRIX D'HONNEUR

Objet d'art offert par M. le Président de la République, à MM. Vil-morin-Andrieux et C^{ie}, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégis-serie, 4, à Paris, pour l'ensemble de leurs apports : plantes an-nuelles, bisannuelles et vivaces d'ornement, et légumes de saison.

Objet d'art offert par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à M. Defresne (Honoré), pépiniériste à Vitry (Seine), pour Conifères, et autres plantes vertes.

MÉDAILLES D'OR (PRIX D'HONNEUR)

Médaille offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, à M. Chantin, horticulteur, avenue de Châtillon, 32, à Paris, pour plantes de serre.

Médaille offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, à M. Anatole Cordonnier, à Roubaix (Nord), pour fruits forcés.

Médaille offerte par M. le Préfet de la Seine au nom du Départe-ment, à M. Margottin (Jules), horticulteur, à Pierrefitte (Seine), pour Rosiers.

Médaille offerte par la Ville de Paris à la Société de secours mutuels des maraichers de la Seine, pour légumes de saison.

Médaille offerte par les Dames patronnesses, à M. G. Debric, mai-son Lachaume, rue Royale, 40, à Paris, pour ornementation et décoration en fleurs.

Médaille offerte par MM. de Vilmorin à MM. Chantier frères, horticulteurs, à Mortefontaine (Oise), pour Crotons et Aroïdées.

Médaille offerte au nom de M. Joubert de l'Hyberderie, à M. Peeters, horticulteur, chaussée de Forest, 62, à Saint-Gilles-Bruxelles, pour Orchidées.

Médaille offerte par M. le maréchal Vaillant, à M. Verdier (Charles), horticulteur, rue de la Belle-Croix, à Ivry (Seine), pour Rosiers.

Médaille offerte par M. le Dr Andry, décernée à M^{me} Block (O.), horticulteur, place Masui, 9, à Bruxelles, pour Orchidées.

Médaille offerte par la Société nationale d'Horticulture de France à M. Truffaut (A.), horticulteur, rue des Chantiers, 40, à Versailles, pour plantes de serre.

§ 1^{er}. PLANTES DE SERRES

MÉDAILLES D'OR

- M. Peeters, déjà nommé, pour Orchidées.
- M. Robert (Alexandre), horticulteur, avenue des Pages, 32, au Vésinet (S.-et-O.), pour *Bégonias tubéreux*, simples et doubles, offerte par M. Joubert de l'Hyberderie.
- M. Garden, horticulteur, avenue de Bellevue, 4, à Bois-Colombes (Seine), pour Orchidées.
- M. Perette, jardinier chez M^{me} la baronne de Bussière, avenue Mélanie, 8, à Bellevue (S.-et-O.), pour *Caladium*.

GRANDES MÉDAILLES DE VERMEIL

- M. Dallé (L.), horticulteur, rue Pierre-Charron, 29, à Paris, pour Orchidées et *Begonia*.
- M. Sallier (J.), horticulteur, rue Delaizement, 9, à Neuilly-sur-Seine, pour Orchidées et plantes nouvelles.
- MM. Vilmorin-Andrieux et C^{ie}, déjà nommés, pour Calcéolaires.
- M. Boutreux, horticulteur, rue de Paris, 89, à Montreuil-sous-Bois (Seine), pour *Pelargonium*.
- M. Landry (L.), horticulteur, rue de la Glacière, 92, à Paris, pour plantes de serre chaude.

MÉDAILLES DE VERMEIL

- M. Torcy-Vanier, horticulteur, rue de la Juiverie, 12, à Melun (S.-et-M.), pour *Caladium*.
- M. Poirier (A.), horticulteur, rue de la Bonne-Aventure, 12, à Versailles (S.-et-O.), pour *Pelargonium*.

- M. Maron, jardinier chez M^{me} Darblay, à Saint-Germain-les-Corbeil, offerte par M. Massange de Louvrex, pour Orchidées.
- M. Simon, horticulteur, rue Lafontaine, 12, à Saint-Ouen (Seine), pour plantes grasses.
- M. Rousseau (R.), boulevard de Maisons, à Poissy (S.-et-O.), pour *Gloxinia*.
- M. Fletcher, jardinier-chef, au château des Bruyères, à Sèvres (S.-et-O.), pour plantes de serre.

GRANDES MÉDAILLES D'ARGENT

- M. Régnier (A.), horticulteur, avenue Marigny, à Fontenay-sous-Bois (Seine), pour Orchidées.
- M. Poiret-Delan, jardinier chez M. Leduc, quai National, 49, à Puteaux (Seine), pour Agaves et Chrysanthèmes.
- M. Elie Alfred, horticulteur, rue Pelleport, 93, à Paris, plantes de serre.

MÉDAILLES D'ARGENT

- M. Foucard (A.), horticulteur, avenue de Brimont, 6, à Chatou (S.-et-O.), pour *Pelargonium* simples et doubles.
- M. Régnier-Monet, horticulteur, rue Emile-Roux, à Fontenay-sous-Bois (Seine), pour Orchidées.
- MM. Forgeot et C^{ie}, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, 6, à Paris, pour Calcéolaires et *Begonia*.

CONCOURS IMPRÉVU

- MM. Chantrier frères, déjà nommés. Médaille de vermeil, pour *Alocasia* et *Colocasia*.

VIVES FÉLICITATIONS DU JURY.

- M. Bleu (A.), avenue d'Italie, 48, à Paris, pour *Caladium* et *Bertolonia*.
- M. Jolibois, jardinier-chef, au Palais du Luxembourg, boulevard Saint-Michel, 64, à Paris, pour plantes de serre.
- M. Cappe (E.), horticulteur au Vésinet (S.-et-O.), pour plantes de serre.

§ 2. PLANTES DE PLEINE TERRE

115^e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'Exposant et non encore dans le commerce.

- MM. Croux et fils, pépiniéristes, Vallée d'Aunay, près Sceaux (Seine). Médaille de bronze, pour *Econymus japonicus* var.

117^e Concours. — Quatre plantes les plus remarquables par leur forme et leur développement.

MM. Croux et fils, déjà nommés. Grande Médaille d'argent, pour Houx et *Magnolia*.

118^e Concours. — Huit plantes les plus remarquables par leur forme et leur développement.

MM. Croux et fils, déjà nommés. Médaille de vermeil, pour *Araucaria imbricata*.

M. Margottin (Jules), déjà nommé. Grande Médaille d'argent, pour Rosiers.

I. — PLANTES EN COLLECTIONS

123^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Conifères.

M. Defresne (Honoré), déjà nommé. Médaille d'or.

M. Paillet (L.), pépiniériste à Chatenay (Seine). Médaille de vermeil.

124^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Conifères.

M. Defresne (Honoré), déjà nommé. Médaille de vermeil.

125^e Concours. — La plus belle collection de douze Conifères à feuillage panaché.

M. Defresne (Honoré), déjà nommé. Médaille d'argent.

127^e Concours. — La plus belle collection de cinquante arbres ou arbustes, à feuillage persistant, vert ou panaché.

M. Defresne (Honoré), déjà nommé. Médaille d'or.

MM. Croux et fils, déjà nommés. Grande Médaille de vermeil.

131^e Concours. — Le plus beau lot de douze *Magnolia* à feuilles persistantes.

M. Defresne (Honoré), déjà nommé. Grande Médaille de vermeil.

136^e Concours. — La plus belle collection de trente Rhododendrons.

M. Moser, horticulteur, rue Saint-Symphorien, 1, à Versailles. Médaille d'or.

MM. Croux et fils, déjà nommés. Grande Médaille de vermeil.

137^e Concours. — La plus belle collection d'Azalées pontiques et *mollis* fleuries.

MM. Croux et fils, déjà nommés. Grande Médaille de vermeil.

M. Moser, déjà nommé. Médaille de vermeil.

141^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Clématites fleuries.

M. Christen (L.), horticulteur, rue Saint-Jules, 6, à Versailles. Grande Médaille de vermeil.

MM. Croux et fils, déjà nommés. Médaille de vermeil.

M. Boucher (G.), horticulteur, avenue d'Italie, 164, à Paris. Grande Médaille d'argent.

- 142^e Concours.** — La plus belle collection de vingt-cinq Clématites fleuries.
MM. Croux et fils, déjà nommés. Médaille de bronze.
- 143^e Concours.** — La plus belle collection de cent cinquante Rosiers haute tige, en fleurs.
M. Margottin (Jules), déjà nommé. Médaille d'or.
MM. Lévêque et fils, horticulteurs, rue du Liébat, 69, à Ivry (Seine). Grande Médaille de vermeil.
M. Verdier (Ch.), déjà nommé. Médaille de vermeil.
M. Rothberg (A.), horticulteur, rue Saint-Denis, 2, à Gennevilliers (Seine). Grande Médaille d'argent.
- 144^e Concours.** — La plus belle collection de soixante-quinze Rosiers haute tige, en fleurs.
M. Margottin (Jules), déjà nommé. Grande Médaille de vermeil.
MM. Lévêque et fils, déjà nommés. Médaille de vermeil.
M. Verdier (Ch.), déjà nommé. Médaille d'argent.
M. Rothberg, déjà nommé. Médaille d'argent.
M. Darantière (E.), horticulteur (maison Jamain), rue de la Glacière, 217, à Paris. Médaille d'argent.
- 145^e Concours.** — La plus belle collection de cinquante Rosiers thé, haute tige, en fleurs.
M. Margottin (Jules), déjà nommé. Grande Médaille de vermeil.
MM. Lévêque et fils, déjà nommés. Grande Médaille de vermeil.
M. Darantière, déjà nommé. Grande Médaille d'argent.
M. Rothberg, déjà nommé. Médaille d'argent.
- 146^e Concours.** — La plus belle collection de cent cinquante Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.
M. Verdier (Ch.), déjà nommé. Médaille d'or.
MM. Lévêque et fils, déjà nommés. Grande Médaille de vermeil.
M. Margottin (Jules), déjà nommé. Médaille de vermeil.
M. Rothberg, déjà nommé. Médaille d'argent.
- 147^e Concours.** — La plus belle collection de soixante-quinze Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.
M. Margottin (Jules), déjà nommé. Grande Médaille de vermeil.
M. Verdier (Ch.), déjà nommé. Médaille de vermeil.
MM. Lévêque et Fils, déjà nommés. Médaille de vermeil.
- 148^e Concours.** — La plus belle collection de cinquante Rosiers thé, basse tige, en fleurs.
MM. Lévêque et Fils, déjà nommés. Grande Médaille de vermeil.
M. Margottin (Jules), déjà nommé. Grande Médaille de vermeil.
M. Rothberg, déjà nommé. Médaille d'argent.
- 150^e Concours.** — La plus belle collection de vingt-cinq Rosiers grimpants.
M. Rothberg, déjà nommé. Grande Médaille d'argent.

CONCOURS IMPRÉVUS

MM. Lévêque et Fils, déjà nommés, pour Rosiers demi-tiges. Grande Médaille d'argent.

M. Darantière, déjà nommé, pour Orangers. Grande Médaille d'argent.

M. Defresne (Honoré), déjà nommé, pour Houx variés. Grande Médaille de vermeil.

M. Boucher, déjà nommé, pour *Araucaria*. Médaille d'argent.

M. Defresne (Honoré), déjà nommé, pour Fusains. Grande Médaille d'argent.

M. Paillet, déjà nommé, pour Fusains et Houx. Médaille de vermeil.

M. Boucher, déjà nommé, pour Fusains. Médaille de bronze.

162^e Concours. — La plus belle collection de Giroflées (*Cheiranthus Cheiri*).

MM. Vilmorin-Andrieux et C^{ie}, déjà nommés. Grande Médaille de vermeil.

165^e Concours. — Le plus beau lot de *Primula cortusoides* en variétés.

MM. Vilmorin-Andrieux et C^{ie}, déjà nommés. Médaille d'honneur.

166^e Concours. — La plus belle collection de Réséda.

MM. Vilmorin-Andrieux et C^{ie}, déjà nommés. Grande Médaille d'argent.

169^e Concours. — Le plus beau lot de Pensées, en cent cinquante plantes variées.

M. Bereaux (P.), horticulteur, avenue d'Argenteuil, 174 bis, à Asnières. Médaille de bronze.

170^e Concours. — Le plus beau lot de Pensées réunies par couleurs.

MM. Vilmorin-Andrieux et C^{ie}, déjà nommés. Grande Médaille d'argent.

M. Dingeon (C), horticulteur-grainier, rue Tronchet, 23, à Paris. Médaille d'argent.

173^e Concours. — La plus belle collection de plantes annuelles et bisannuelles fleuries.

MM. Vilmorin-Andrieux et C^{ie}, déjà nommés. Prix d'honneur.

174^e Concours. — La plus belle disposition d'un massif ou d'une corbeille de plantes fleuries, annuelles et vivaces.

MM. Vilmorin-Andrieux et C^{ie}, déjà nommés. Médaille d'or.

MM. Forgeot et C^{ie}, déjà nommés. Médaille de vermeil.

181^e Concours. — Le plus beau lot de Muguet.

M. Paillet, déjà nommé. Médaille d'argent offerte par M^{me} Breton.

193^e Concours. — La plus belle collection d'Anémones et Renoncules.

M. Delahaye, grainier, quai de la Mégisserie, 18, à Paris. Médaille d'argent.

194^e Concours. — La plus belle collection de plantes bulbeuses diverses.

MM. Forgeot et C^{ie}, déjà nommés. Médaille de vermeil.

M. Delahaye, déjà nommé. Grande Médaille d'argent.

M. Digeon, déjà nommé. Médaille de bronze.

CONCOURS IMPRÉVU. — FLEURS COUPÉES DIVERSES

M. Lerosier (J.), jardinier chez M. Villard, aux Kermès, à Hyères (Var). Médaille d'argent.

BOUQUETS ET GARNITURES D'APPARTEMENTS

M. Debrie, déjà nommé. Prix d'honneur, pour l'ensemble de son exposition.

M^{me} Veuve Jeangirard, fleuriste, boulevard Sébastopol, 7, à Paris. Médaille d'or, pour la plus belle garniture de fleurs d'un salon.

M^{me} Veuve Jeangirard, déjà nommée. Médaille d'argent, pour surtout de buffet de table.

M. Lehmann, fleuriste, Chaussée-d'Antin, 42, à Paris. Grande Médaille de vermeil, pour bouquets.

M. Bellanger (H.), fleuriste, boulevard Sébastopol, 82, à Paris. Grande Médaille d'argent, pour l'ensemble de son exposition.

CULTURE MARAÎCHÈRE ET FRUITS

MM. Vilmorin et C^{ie}, déjà nommés. Prix d'honneur, pour collection de Légumes.

Société de Secours mutuel des Jardiniers de la Seine. Prix d'honneur pour collection de légumes.

M. Cordonnier, déjà nommé. Prix d'honneur pour Fruits forcés.

M. Crémont jeune, horticulteur, Grande-Rue, 11, à Sarcelles (Seine-et-Oise). Médaille d'or, pour Ananas.

M. Crémont (Gustave), horticulteur, rue des Noyers, à Sarcelles (Seine-et-Oise). Médaille d'or, pour Ananas.

M. Salomon (E.), viticulteur, à Thomery (Seine-et-Marne). Médaille d'or, pour Raisins.

M. Crémont jeune, déjà nommé. Médaille de vermeil, pour Fruits forcés.

M. Chorier (L.), comestibles, rue du Helder, 17, à Paris. Médaille de vermeil, pour Fruits et Légumes exotiques.

M. Hédiard, comestibles, place de la Madeleine, 21, à Paris. Médaille de vermeil, pour Fruits et Légumes exotiques.

M. Place (L.), comestibles, rue Saint-Antoine, 143, à Paris. Grande Médaille d'argent pour Fruits et Légumes exotiques.

- M. Girardin (E.), horticulteur, rue Gaillon, 31, à Argenteuil. Médaille d'argent, pour Asperges.
 M. Lerosier, déjà nommé. Médaille d'argent, pour Melons.
 M. Bourdillon (F.), comestibles, rue de Sèze, 12, à Paris. Médaille de bronze, pour Fruits et Légumes exotiques.

CONCOURS IMPRÉVUS

- M. Joseph Rigaud, horticulteur, à Groslay (Seine-et-Oise). Grande Médaille d'argent, pour Pommes de terre.
 M. Lassalle (J.), boulevard Barbès, 43, à Paris. Médaille de bronze, pour Vanille et Fruits divers.

INSTRUCTION HORTICOLE

- M^{lle} Fortier, fleuriste, boulevard Poissonnière, 20, à Paris. Grande Médaille de vermeil, pour Fleurs artificielles servant à l'instruction horticole.
 M^{me} Thoeler, place du Château, 22, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). Médaille de vermeil, pour Herbier.
 M. Lambertin, avenue Victoria, 16, à Paris. Médaille de vermeil, pour Herbier.
 M. Marin (C.), rue Richard-Lenoir, 51, à Paris. Médaille d'argent, pour Gravure horticole.
 M. Baltet (C.), pépiniériste, boulevard de Croncels, 41, à Troyes (Aube). Médaille d'argent, pour Tableaux de greffes.
 M. Fallou (J.), rue des Poitevins, 10, à Paris. Médaille de bronze, pour Collection d'insectes.
 M^{me} Mathas, avenue de Clichy, 40, à Paris. Médaille de bronze, pour Herbier.
 M^{lle} Faass (J.), rue du Cherche-Midi, 16, à Paris. Médaille de bronze, pour Herbier.

FÉLICITATIONS DU JURY

- M. Correvois, à Genève, pour son ouvrage sur les Fougères.
 M. Dhirson, instituteur, à Commenchon, par Chauny (Aisne), pour Manuscrit horticole.
 M. Chauré (L.), rue de Sèvres, 14, à Paris, pour le *Moniteur de l'Horticulture*.
 M. Godefroy-Lebœuf, route de Sannois, 26, à Argenteuil (Seine-et-Oise), pour les journaux *le Jardin* et *l'Orchidophile*.
 M. Doin, éditeur, place de l'Odéon, 8, à Paris, pour Ouvrages horticoles.

REMERCIEMENTS

- M. Billiard et Fils aîné, rue de Passy, 101, à Paris, pour Plans de Jardins.
-

ARTS ET INDUSTRIES HORTICOLES

DÉCISIONS DU JURY

Hors concours comme membres du Jury

- MM. Grenthe, constructeur, à Pontoise (Seine-et-Oise).
 Ozanne, constructeur, rue Marqfoy, 11, à Paris.
 Touéry, rue de Rivoli, 33, à Paris.
 Pradines, fabricant d'instruments, rue de Courcelles, 27, à
 Levallois-Perret (Seine).
 Couvreur, rue Quincampoix, 13, à Paris.
 Larivière, rue des Canettes, 7, à Paris.
 L. Wiriot, boulevard Saint-Jacques, 29, à Paris.

PREMIÈRE SECTION

SERRES

- M. Izambert, boulevard Diderot, 89, à Paris. Grande Médaille de
 vermeil. Serres de fabrication rationnelle.
 M. Michaux, rue de Courbevoie, 81, à Asnières (Seine). Grande Mé-
 daille de vermeil. Serres à Vignes économiques; serres démon-
 tables.
 M. Cochu, rue d'Aubervilliers, 19, à Saint-Denis (Seine). Grande
 Médaille de vermeil. Serres en bois dont une économique à
 bâches centrales surélevées.
 M. Ferry, rue de Pontoise, 63, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise). Médaille
 de vermeil. Serres; bonne fabrication suivie.
 MM. Moutier Frères, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
 Médaille de vermeil. Serres en fer à fermes économiques.
 M. Carpentier, à Doullens (Somme) et rue Turbigo, 16, à Paris.
 Médaille d'argent. Serre à vignes économiques.
 MM. Rouard et Vandendriessche, rue Samson, 11, à Saint-Denis
 (Seine). Médaille d'argent. Serre en bois de bonne fabrication.
 M. Leduc, à Andilly (Seine-et-Oise). Médaille de bronze. Système
 d'ouverture.

CHASSIS

- MM. Brochard et fils, boulevard Richard-Lenoir, 40, à Paris. Médaille
 de vermeil. Châssis-abri, très simple, bonne combinaison.
 M. Izambert, déjà nommé. Médaille d'argent. Châssis-abri mobile
 roulant pour hâter la maturation.

- M. Vélard, rue des Pyrénées, 75, à Paris. Médaille d'argent. Châssis maraichers perfectionnés.
 M. Cochu, déjà nommé. Médaille d'argent. Châssis, bonne fabrication.
 M. Marichal, rue des Amandiers, 17, à Paris. Médaille de bronze. Châssis-cloches montés en plomb.

CHAUFFAGES

- MM. Paul Lebœuf et Guion, rue Vésale, 7, à Paris. Grande Médaille de vermeil. Ensemble de leur exposition.
 MM. Martre et ses fils, rue du Jura, 15, à Paris. Grande Médaille de vermeil. Ensemble de leur exposition.
 M. Blanquier, rue de l'Évangile, 20, à Paris. Grande Médaille de vermeil. Poêle thermosiphon à ailettes creuses.
 M. Durand-Vaillant, boulevard de Charonne, 120, à Paris. Médaille de vermeil. Nouvelle disposition pour chaudières.
 M. Mathian, avenue de Saint-Ouen, 123, à Paris. Médaille de vermeil. Appareils et joints divers.
 M. Ricada, rue du Vieux-Versailles, 26, à Versailles. Médaille de vermeil. Ensemble de son exposition.
 M. Redon, rue des Grandes-Carrières, 10, à Paris. Médaille d'argent. Chaudière de fabrication économique.
 M. Clinard, rue de la Légion-d'Honneur, 43, à Saint-Denis (Seine). Médaille d'argent. Croix-vannes et appareils divers.
 MM. Zehren frères, boulevard de la Villette, 144, à Paris. Médaille d'argent. Pièces détachées pour chauffage.
 M. Mouillet, rue de Saint-Cyr, 24, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise). Médaille de bronze. Registre horizontal.

CLAIES ET PAILLASSONS

- MM. Lebœuf frères, rue Vésale, 7, à Paris. Grande Médaille de vermeil. Claies perfectionnées et poulies fer et ensemble de leur exposition.
 M. Anfroy, à Andilly, près Montmorency (Seine-et-Oise). Médaille de vermeil. Volet roulant et ensemble de son exposition.
 M. Mansion-Tessier, rue de Versailles, 19, à Bougival (Seine-et-Oise). Médaille d'argent. Paniers à Orchidées et boîtes à semis.
 M. Dorléans, rue du Landy, 13, à Clichy (Seine). Médaille d'argent. Claies et paillassons.
 M. Raoul Sizler, rue Saint-Denis, 127, à Courbevoie (Seine). Médaille d'argent. Paillassons perfectionnés.
 M. Rebondy, à la Garenne-de-Colombes (Seine). Médaille de bronze. Claies sur fil de fer cordé.
 MM. Abondance et C^{ie}, rue de Paris, 265, à Taverny (Seine-et-Oise). Médaille de bronze. Claies et paillassons.

DEUXIÈME SECTION

- M. Broquet, rue Oberkampf, 121, à Paris. Grande Médaille de vermeil, pour l'ensemble de son exposition.

- MM. Perret fils et Vibert, rue du Quatre-Septembre, 33, à Paris. Grande Médaille de vermeil, pour leurs meubles de jardin.
- M. Besnard, rue Geoffroy-Lasnier, 28, à Paris. Grande Médaille de vermeil, pour ses pulvérisateurs.
- M. Debray, rue de la Folie-Méricourt, 27, à Paris. Médaille de vermeil, pour sa pompe à manège à bas prix.
- M. Guilloux, rue Montmartre, 131, à Paris. Médaille de vermeil, pour ses tentes.
- M. Paris et C^{ie}, au Bourget (Seine) et rue de Paradis, 49, à Paris. Médaille de vermeil, pour l'ensemble de son exposition.
- M. X. Hirt aîné, rue de Lancry, 12, à Paris. Grande Médaille d'argent, pour ses pompes.
- MM. Prudon et Dubost, boulevard Voltaire, 210, à Paris. Grande Médaille d'argent, pour leurs pompes.
- MM. Lajourdie et Fleury, boulevard Richard-Lenoir, 89, à Paris. Grande Médaille d'argent, pour leurs vases en fonte émaillée.
- MM. Martre et ses fils, déjà nommés. Grande Médaille d'argent, pour leur vaporisateur.
- MM. Carré et fils aîné et C^{ie}, quai d'Orsay, 127, à Paris. Médaille d'argent, pour l'ensemble de leurs pompes.
- M. Sureau, rue Neuve-Popincourt, 11, à Paris. Médaille d'argent, pour ses pompes.
- M. Reynier, rue de Crussol, 24, à Paris. Médaille d'argent, pour ses pompes et pulvérisateurs.
- MM. Limarre et ses fils, rue Charles-Leborgne, à Fécamp (Seine-Inférieure). Médaille d'argent, pour leurs meubles pliants.
- M. Mansion-Tessier, déjà nommé. Médaille d'argent, pour ses meubles en jonc.
- MM. Villain et C^{ie}, rue d'Hauteville, 64, à Paris. Médaille d'argent, pour l'ensemble de leur exposition.
- M. Raveneau, rue de Bagnolet, 65, à Paris. Médaille de bronze, pour son pulvérisateur.
- M. Dufour, rue du Faubourg-Saint-Denis, 48, à Paris. Médaille de bronze, pour son pulvérisateur.
- M. Loriot, rue du Faubourg-Saint-Denis, 50, à Paris. Médaille de bronze, pour son pulvérisateur.
- M. Beaume, avenue de la Reine, 66, à Boulogne-sur-Seine. Rappel de Médaille d'or, pour l'ensemble de son exposition.
- M. P. Loyre, rue Popincourt, 39, à Paris. Rappel de Grande Médaille d'argent, pour ses meubles de jardin.
- M. Ricada, déjà nommé. Rappel de Grande Médaille d'argent, pour son vaporisateur.
- M. Louet (Casimir), à Issoudun (Indre). Rappel de Médaille d'argent, pour ses tondeuses perfectionnées.
- M. Borel, quai du Louvre, 10, à Paris. Rappel de Médaille d'argent, pour l'ensemble de son exposition.

TROISIÈME SECTION

CONSTRUCTIONS RUSTIQUES, ROCHERS ET GROTTES, OUVRAGES EN CIMENT.

- M. Dubos (Paul), rue Coignet, 6, à Saint-Denis (Seine). Rappel de Médaille d'or, pour l'ensemble de son exposition.

- M. Monier fils, avenue de Paris, 126, Plaine Saint-Denis (Seine). Médaille d'or, pour l'ornementation de l'exposition.
- M. Chassin, rue de Bagnolet, 151, à Paris. Médaille de vermeil, pour ses cache-pots en ciment.
- MM. Monier père et Cie, rue de Longchamps, 148 bis, à Paris. Médaille de bronze (petit module), pour leurs bacs en ciment.

KIOSQUES, PONTS EN BOIS ET TREILLAGES

- MM. Roux et fils, rue du Ranelagh, 80, à Paris. Grande Médaille de vermeil, pour leurs treillages d'ornementation.
- M. Duydt, rue de Longchamps, 128, à Paris. Médaille de vermeil, pour son treillage d'ornementation.
- M. Henot, rue de la Tour, 12, à Paris. Médaille de vermeil, pour son kiosque.
- M. Groseil (Victor), rue de Fontenay, 6, au Grand-Montrouge (Seine). Médaille de vermeil, pour son treillage et ornementation.
- M. Dorléans, déjà nommé. Grande Médaille d'argent, pour son kiosque démontable.
- M. Raoul Sizler, déjà nommé. Grande Médaille d'argent, pour son kiosque démontable.
- M. Groseil (Jules), boulevard de Grenelle, 134, à Paris. Grande Médaille d'argent, pour son kiosque démontable.
- M. Dumand, quai du Halage, 14, à Billancourt (Seine). Médaille d'argent, pour son kiosque en sapin.
- M. Plauçon, rue de l'Aigle, 29, à la Garenne-en-Colombes (Seine). Médaille d'argent, pour son kiosque en sapin.
- M. Ponchon, rue Demours, 41, à Paris. Médaille d'argent, pour son kiosque en sapin.
- M. Tabernat, rue de Paris, 139, à Saint-Mandé (Seine). Médaille d'argent, pour treillages et ornementation.

CAISSES ET BACS

- M. de Laluisant, avenue de Neuilly, 1 bis, à Paris. Médaille de vermeil, pour sa fermeture et l'enlevage des mottes.
- M^{lle} Loyre, rue du Ranelagh, 10, à Paris. Grande Médaille d'argent, pour bacs de salon.
- M. Maurice (Alfred), Château-du-Loir (Sarthe). Médaille d'argent, pour ses bacs démontables.
- M. Mery, à Noailles (Oise). Médaille d'argent pour ses bacs démontables.
- M. Figus (Ulysse), rue de Charonne, 121, à Paris. Médaille de bronze, pour ses bacs ordinaires.
- M. Juliette, à Brunoy (S.-et-O.). Médaille de bronze, pour ses bacs ordinaires.

TUTEURS, RAIDISSEURS ET CONTRE-ESPALIERS

- M. Micolon (Henri), à Saint-Victor-sur-Loire (Loire). Grande Médaille d'argent, pour clôtures et bordures à bon marché.
- M. Cayeux, place du Marché-aux-Herbes, à Compiègne (Oise). Médaille d'argent, pour ses tuteurs à pose sans scellement.

- M. Borel, déjà nommé. Médaille d'argent, pour l'ensemble de son exposition.
 MM. Brochard et fils, déjà nommés. Médaille de bronze, pour leurs espaliers.

GRILLES, GRILLAGES ET TREILLAGES EN FER, KIOSQUES

- M. G. Sohier, rue Lafayette, 121, à Paris. Grande Médaille de vermeil, pour sa grande grille d'entrée et l'ensemble de son exposition.
 M. Louet (Casimir), déjà nommé. Médaille de vermeil, pour ses clôtures et grilles.
 M. Michaux, déjà nommé. Grande Médaille d'argent, pour ses grilles en fer quadrangulaire.
 M. Lavaud (Philippe), rue Fontaine, 19, à Paris. Grande Médaille d'argent, pour ses kiosques et grilles.
 M. Dreux (Louis), à Presles, près Beaumont (Oise). Médaille d'argent.
 M^{me} V^{ve} P. Plasson, rue des Cloys, 39, à Paris. Médaille de bronze, pour ses grillages.

QUATRIÈME SECTION

- MM. Richard frères, impasse Fessard, 8, à Paris. Grande Médaille de vermeil, pour leurs appareils enregistreurs.
 M. Jollivet, à Saint-Prix (S.-et-O.). Grande Médaille de vermeil, pour ses porte-fruits.
 M. Aubry, rue Vieille-du-Temple, 131, à Paris. Grande Médaille de vermeil, pour cueilleuses à fleurs et fruits et outils.
 M. Eon, rue des Boulangers, 13, à Paris. Médaille de vermeil, pour son hygromètre.
 M. Visseaux, rue de la Roquette, 43, à Paris. Médaille de vermeil, pour statues et vases de jardins.
 M. Poiré, rue Pierre-Lévée, 13, à Paris. Médaille de vermeil, pour jardinières artistiques.
 M. Lechenet, rue de Paradis, 31, à Paris. Médaille de vermeil, pour ses faïences d'art.
 M. Personne, rue Royale, 8, à Paris. Rappel Médaille d'argent, pour ses faïences d'art.
 M. Legendre, rue Monte-Cristo, 12, à Paris. Rappel de Grande Médaille d'argent, pour ses poteries rustiques.
 M. Bué, rue du Plessis-Piquet, 7, à Fontenay-aux-Roses (Seine). Grande Médaille d'argent, pour ses brouettes et civières.
 M. Goussard, rue de la République, 38, à Montreuil-sous-Bois (Seine). Rappel de Médaille d'argent, pour mastics à greffer.
 M. Tencé, rue des Solitaires, 40, à Paris. Rappel de Médaille d'argent, pour mastic à greffer Lhomme Lefort.
 Société, des Etablissements Decauville aîné, rue Royale, 7, à Paris. Médaille d'argent, pour chariots transporteurs.
 M. Bourceret (Arthur), rue Campagne-Première, 17, à Paris. Médaille d'argent, pour échelles articulées.
 M. Méténier, rue Tronchet, 15, à Paris. Médaille de bronze. Quincaillerie horticole.

- M. Monlezun, à Alençon (Orne). Médaille de bronze. Coutellerie horticole.
- M. Pouthé, rue du Pré, 45, à Montreuil-sous-Bois (Seine). Médaille de bronze. Taillanderie.
- M. Renaut, rue du Faubourg-Saint-Denis, 86, à Paris. Médaille de bronze. Echelles pliantes.
- M. Franquet, rue Fromentin, 14, à Paris. Médaille de bronze. Optique.
- M. le docteur Bastien, place Jussieu, 1, à Paris. Médaille de bronze. Briques perforées hygiéniques.
- M. Barbou fils, rue Montmartre, 52, à Paris. Médaille de bronze. Porte-fruits.
- M. Guérout, rue Ruhmkorff, 17, à Paris. Médaille de bronze, pour vaporisateur.
- M. Maître, à Auvers-sur-Oise (S.-et-O.). Médaille de bronze, pour sacs à raisin, pare à gelée.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ EN 1891.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3^e série, IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2^e série, XI, 1877, p. 443.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 11 JUIN 1891.

PRÉSIDENCE DE **M. H. de Vilmorin**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à trois heures. Les Membres qui ont signé le registre de présence sont au nombre de cent vingt et un titulaires et dix-neuf honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission des sept nouveaux membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et au sujet desquels il ne s'est pas produit d'opposition. — Il apprend ensuite à la Compagnie que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a admis une Dame patronne.

Il exprime de vifs regrets au sujet de pertes malheureusement nombreuses que la Société vient d'éprouver par le décès de MM. Bugeard (Nicolas), de Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise); Fournier (Jean-Olivier), décédé à Colombes (Seine); Hibert (Charles), de Paris; Oudiné (Ernest), de Paris, qui faisait partie de la Commission du Contentieux; Reine (Victor-Adolphe), de Montreuil-sous-Bois (Seine).

Les objets suivants ont été présentés pour être l'objet d'un examen spécial de la part des Comités :

1° Par M. Charozé, horticulteur à la Pyramide, près Angers (Maine-et-Loire), une caisse de *Guignes* Ramon Oliva, variété nouvelle qui a été mise au commerce en 1889, et dont le Comité d'Arboriculture fruitière juge le fruit à la fois beau et bon. Une prime de 2^e classe est accordée à M. Charozé pour cette intéressante présentation.

2° Par M. Baltet (Ch.), horticulteur-pépiniériste à Troyes

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

(Aube), une *Poire* nouvelle provenant d'un semis qui avait été fait par feu Tourasse. Le Comité d'Arboriculture fruitière déclare que ce fruit est de belle apparence, de longue garde, et devra être soumis à une étude spéciale.

3° Par M. de Vilmorin (Maurice), une corbeille de *Pommes* de Lande, variété propre au département du Loiret, qui a le mérite de donner un fruit bon et se conservant longtemps. Néanmoins ce n'est pas en raison de ce mérite que la présentation en est faite, mais pour porter à la connaissance de la Société un fait remarquable que ces Pommes viennent d'offrir. La récolte en ayant été très abondante, l'automne dernier, on a dû en enfermer une partie dans un fruitier qui était loin de présenter toutes les conditions requises pour une longue conservation des fruits. Aussi les froids rigoureux de l'hiver dernier y ont-ils exercé leur influence et par suite les Pommes qui y étaient enfermées ont été gelées. On a ouvert alors la porte de ce local de manière à le mettre en communication directe avec l'atmosphère extérieure qui s'était sensiblement réchauffée. Les Pommes se sont dégelées graduellement et sont ainsi revenues à leur état normal, comme si elles n'avaient rien éprouvé de nuisible. M. Maurice de Vilmorin offre ces fruits à ceux de ses collègues qui voudront constater par eux-mêmes qu'ils sont maintenant en très bon état. Il fait observer que l'une des particularités que présente la Pomme de Lande, c'est qu'elle devient d'autant plus sucrée qu'elle approche davantage de sa complète maturité.

4° Par M. Lamot, propriétaire à Pithiviers, des *Pommes* de deux variétés, dont l'une est hybride et fleurit tard, tandis que l'autre est le produit d'un semis. Il reçoit, pour la présentation de ces fruits, les remerciements du Comité d'Arboriculture fruitière.

5° Par M. Bourgette, de Pornic, deux bouquets de *Roses* coupées et tenant encore au rameau sur lequel elles ont pris naissance. Dans une lettre qu'il a jointe à son envoi, M. Bourgette dit qu'il se propose de montrer qu'il n'est pas absolument exact que, comme l'a écrit M. Maurice de Vilmorin, dans ses *Notes sur le mode de présentation des Roses coupées* (*Journal*, cahier de mars 1890, à la page 162) : « Les rameaux entiers de

Roses sont presque intransportables, même à petite distance. » Dans ce but, il a envoyé une caisse de Roses coupées, avec les rameaux entiers et les feuilles. Parmi ces fleurs, les unes étaient déjà ouvertes et les autres n'étaient qu'en boutons, au moment où elles ont été expédiées. M. le Président du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière dit que, sauf quelques légers accidents, elles sont arrivées en bon état. M. Bourgette écrit aussi que plusieurs de ses amis de Paris, à qui il a envoyé des Roses portées également sur leurs rameaux, lui ont toujours affirmé qu'elles leur étaient arrivées très fraîches.

6° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, un très beau lot composé de 25 Orchidées remarquablement fleuries, pour la présentation duquel, sur la demande du Comité de Floriculture, il lui est décerné une prime de 1^{re} classe avec félicitations. La récompense accordée pour cette présentation aurait été plus élevée si les conditions réglementaires avaient été observées par l'habile horticulteur à qui elle est due. En effet, à la séance de ce jour devait avoir lieu un concours spécial pour les Orchidées. Or, les personnes qui se proposent de prendre part à des concours de ce genre doivent faire connaître leur intention à cet égard huit jours d'avance, afin qu'on puisse désigner les membres du Jury chargés d'apprécier le mérite de leurs apports. M. Dallé, n'ayant pas rempli cette formalité indispensable, son lot d'Orchidées rentre par cela même dans la catégorie des présentations ordinaires qui sont faites dans les séances de la Société, et pour lesquelles la récompense la plus élevée est la prime de 1^{re} classe.

Les Orchidées comprises dans le lot de M. Dallé sont les suivantes : *Cattleya Mendeli bella*, *C. Mossiæ imperialis*, *Massangeana* et *superba* ; *Epidendrum vitellinum* ; *Odontoglossum crispum Coradinei*, *O. cr.* hybride, ayant les pétales mouchetés de rouge, *O. cr. Ruckerianum*, *O. Pescatorei grandiflorum*, *O. vexillarium leucoglossum*, *Od. vexillarium pallidum*, dont le pied offre dix-huit inflorescences ; *Oncidium cheiroporum*, *Onc. crispum*, *Onc. divaricatum*, *Onc. Papilio*, *Onc. phymatochilum* ; *Phalænopsis amabilis*, *Ph. grandiflora* ; *Sobralia macrantha purpurea*.

7° Par M. Duval, horticulteur, rue de l'Ermitage, à Versailles,

plusieurs variétés d'*Odontoglossum crispum*, en pieds fleuris, auxquels il en a joint quelques-uns non fleuris et à différents degrés de développement, relativement auxquels il se propose de donner des indications particulières. Il obtient, pour cette présentation, une prime de 2^e classe.

M. Duval a la parole et dit que les *Odontoglossum*, dont la culture dans les serres d'Europe date de quelques années, s'y sont répandus et multipliés considérablement, dans ces derniers temps. Lui-même s'y est attaché d'une manière toute particulière et il ne peut que se féliciter des résultats qu'il a obtenus dans cette voie. Ces Orchidées sont aujourd'hui fort estimées, non seulement pour les collections conservées en serre, mais encore pour leurs fleurs coupées qui produisent un très bel effet dans les bouquets et surtout dans les groupes destinés à l'ornement des appartements. Or, lorsqu'on en a fait les premières importations, on ignorait nécessairement quelle serait la culture qui leur conviendrait, et on a dû faire à cet égard diverses tentatives. Finalement on est arrivé, non seulement à les conserver en bon état, mais encore à les amener à un développement bien supérieur à celui qu'elles ont dans leur patrie. Ainsi M. Duval montre à ses collègues un pied importé cette année même et dont les pseudobulbes n'ont qu'un très faible volume. Les pseudobulbes sont, au contraire, parvenus à des dimensions notablement plus fortes sur les pieds montrés par lui qui sont à leur seconde année de culture, et surtout sur ceux qui sont arrivés à la troisième année. Il y a donc, comme on le voit, une progression marquée d'année en année, grâce à la manière dont ces plantes sont traitées, ce qui détruit complètement l'assertion de quelques personnes qui ont prétendu que les pieds cultivés étaient inférieurs en développement à ceux qui existent à l'état spontané. Pour amener ces Orchidées à végéter et fleurir parfaitement, il faut les planter dans un compost formé de sphagnum bien nettoyé et mélangé de Lycopode ou de Polypode, leur donner beaucoup d'humidité pendant toute leur période végétative, et les laisser presque à sec pendant le temps de leur repos. A ces conditions, on les voit prospérer comme l'ont fait celles qui sont, en ce moment, sous les yeux de la

Compagnie. M. Duval dit qu'on se rend bien compte des bons effets que produit cette culture par ce motif que l'*Odontoglossum crispum* vient généralement, dans son pays natal, sur des rochers dans les fissures desquels il ne trouve pas les éléments d'une nourriture abondante.

A propos des *Odontoglossum*, M. Dallé dit qu'il doit modifier quelque peu ce qu'il a dit, l'année dernière, à la Société, relativement à la chaleur qui convient le mieux à l'*Od. vexillarium*. Il avait estimé de 7 à 10 degrés au plus la température la plus favorable à cette plante; de nouvelles expériences lui ont appris qu'il est utile de la tenir plus chaudement. Dans une atmosphère maintenue à 14 ou 15 degrés, en moyenne, elle devient beaucoup plus belle. Cela se conçoit aisément si l'on songe que, dans sa patrie, le thermomètre ne descend jamais plus bas que 40 ou 42 degrés. M. Dallé ajoute, relativement au *Sobralia macrantha*, que d'après la généralité des Horticulteurs, les pieds ne peuvent en être subdivisés sans être exposés à périr. Or, il a fait l'expérience sur deux qui néanmoins se portent fort bien et se préparent à fleurir.

8° Par M. Sallier fils, horticulteur, rue Delaizement, à Neuilly (Seine), trois Orchidées pour la présentation desquelles il reçoit une prime de 3^e classe. Ce sont les suivantes : 1° *Trichopilia crispa marginata*, plante toujours rare, originaire du Costa-Rica, dont le pied a existé jadis dans la célèbre collection de M. Pescatore. Elle n'exige que la serre tempérée. La culture en est facile; elle est très florifère et donne même généralement deux floraisons chaque année; 2° *Cypripedium vexillarium*, hybride des *C. Fairieanum* et *barbatum*. C'est une jolie plante, toujours fort recherchée; 3° *C. expansum*, variété nouvelle, d'origine anglaise, porte la note de présentation.

9° Par M. Verdier (Charles), horticulteur, à Ivry-sur-Seine (Seine), des fleurs coupées de cent variétés de *Pivoines* herbacées, magnifique collection qui lui vaut une prime de 4^{re} classe.

10° Par M. Baltet (Ch.), des fleurs coupées de vingt variétés de *Pivoines* herbacées rustiques, pour la présentation desquelles il lui est décerné une prime de 3^e classe.

11° Par M. Augis, horticulteur, rue de Fontenay, au Grand-

Montrouge (Seine), des *Balsamines* hâtives, semblables à celles dont la présentation faite par lui, le 10 juillet 1890, lui avait valu une prime de 2^e classe. Il a, cette fois, l'honneur d'un rappel de cette prime.

Dans sa note d'envoi, M. Augis fait observer que, en raison de leur hâiveté, ces variétés de *Balsamines* sont bonnes à cultiver, surtout pour les marchés. Il ajoute que, au moment présent, les *Balsamines* habituellement cultivées montrent à peine des boutons, tandis que les siennes sont en fleurs. Il ajoute que, malgré la longueur et la rigueur de l'hiver qui vient de finir, il a pu amener ces plantes à fleurir trois semaines plus tôt que l'an dernier.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Comme pièces de la correspondance imprimée, l'un de MM. les Secrétaires signale les suivantes : 1^o Les programmes des Expositions horticoles qui auront lieu : à Melun, du 14 au 23 août prochain; à Saint-Étienne, du 3 au 7 septembre; à Saint-Germain-en-Laye, du 6 au 9 septembre; à Vitry-sur-Seine (Seine), du 19 au 27 septembre; 2^o la liste des certificats de 1^{re} et 2^e classe, des certificats botaniques, des mentions honorables et des remerciements qui ont été accordés par la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, dans sa réunion du 9 mai 1891; 3^o une brochure intitulée : *Note sur la destruction des chenilles*, par M. SANNIER (Arsène) (in-8 de 7 pages. Rouen, 1891; extrait du *Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure*, 4^e cahier de 1890).

Sont déposés sur le bureau les documents suivants :

1^o Une visite de Alexandriwski Parc; par M. DENY;

2^o Liste d'arbustes de pleine terre nouveaux ou trop peu connus et ayant une grande valeur décorative; par M. LUSSEAU.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 25 JUIN 1891.

PRÉSIDENCE DE M. **Jolibois**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures trois quarts. D'après les signatures qu'a reçues le registre de présence, les Membres qui y assistent sont au nombre de cent dix-neuf titulaires et douze honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, et au sujet desquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Il informe ensuite ses collègues de deux pertes cruelles que la Société vient d'éprouver par le décès de M. Héringq (Clair-François), qui était Membre titulaire depuis l'année 1853 et de M. Métra (Claude), de Neuilly-sur-Seine, qui était devenu notre collègue en 1884.

M. Héringq était un botaniste-horticulteur de mérite, qui, pendant une longue série d'années, a été attaché à la chaire de Botanique du Muséum d'Histoire naturelle, d'abord comme préparateur s'occupant spécialement de l'herbier, ensuite comme Garde des Galeries de Botanique. Ces fonctions l'ont mis à même de rendre fréquemment service à la science ainsi qu'à ceux qui la cultivent, et, d'un autre côté, en créant et dirigeant le journal *l'Horticulteur français*, il a non seulement contribué à répandre les saines connaissances en matière d'Horticulture, mais encore il a pu faire paraître des écrits justement estimés sur un grand nombre de plantes considérées, soit en elles-mêmes, soit au point de vue de leur culture. Sa mort enlève à la Botanique horticole, dans notre pays, l'un de ses représentants les plus distingués.

M. Truffaut (Alb.) donne lecture d'une Notice nécrologique sur M. Bertin père, qu'il avait bien voulu se charger de rédiger, et dans laquelle il fait très bien ressortir l'importance des ser-

vices que ce regretté collègue a rendus à l'Horticulture pendant sa longue et laborieuse existence. Cette lecture provoque les applaudissements unanimes de la Compagnie.

Les objets suivants ont été présentés pour être soumis à un examen spécial par les Comités compétents.

1° Par M. Lefort (Édouard), amateur, à Meaux, cinq corbeilles de *Fraises* dont quatre appartiennent à des variétés nouvelles obtenues par lui et, dit M. le Président du Comité de Culture potagère, n'ont pas été encore mises au commerce. La prime de 2^e classe qui lui est accordée pour cette importante présentation n'est en quelque sorte qu'une récompense préliminaire, car le Comité compétent doit nommer une Commission qui examinera sur place les plantes qui ont fourni les produits mis aujourd'hui sous les yeux de la Compagnie et fera, s'il y a lieu, à ce sujet, une demande de récompense d'un ordre plus élevé.

Les variétés de Fraises présentées aujourd'hui par M. Lefort sont d'abord la Fraise Lefort, que le Comité de Culture potagère a jugée fort belle lorsqu'elle a été présentée pour la première fois, en 1889; en second lieu, la Fraise Bossuet; en troisième lieu, une Fraise nommée par l'obtenteur Général Raoul, provenant d'un semis fait en 1888 de la variété Sharpless, et qui se distingue non seulement par son excellente qualité, mais encore parce que les pieds qui lui appartiennent n'ont presque pas de feuilles. Cette variété se prête bien à la culture forcée. Plusieurs rameaux de la variété Sharpless ont été apportés par M. Lefort pour servir de termes de comparaison; en dernier lieu, une variété nommée Jean Rose, issue d'un semis de la variété Marie Henriette et qui est remarquable par le peu de longueur de ses rameaux.

2° Par M. Cornu (Maxime), professeur de Culture au Muséum d'Histoire naturelle, des rameaux fleuris du *Syringa japonica*, pour la présentation desquels il a l'honneur d'un rappel de la prime de 1^{re} classe qui lui a été décernée pour son premier apport de cette espèce, le 26 juin 1890. M. le Président du Comité de Culture d'ornement et forestière fait observer que les inflorescences de cette année sont beaucoup plus développées que celles que la Société a eues sous les yeux l'an dernier, ce qui s'explique

parce que le pied qui les a données a pris beaucoup de force dans l'espace d'une année.

Dans une note jointe par lui à son envoi, M. Cornu (Max.) rappelle que le *Syringa japonica* du Muséum est dû à un envoi de graines qui a été fait à cet établissement, en 1886, par M. le professeur Sargent, Directeur de l'Arnold Arboretum, à Cambridge (États-Unis); mais les pieds venus de ces graines n'ont pas encore fleuri. Plus récemment, en 1889, M. Sargent a bien voulu en envoyer un pied vivant, et c'est de celui-ci que sont venues les inflorescences présentées tant l'an dernier que cette année. Ce pied mesure aujourd'hui 2 mètres de hauteur; il porte en ce moment une quinzaine de grandes et belles inflorescences. Le *Syringa japonica* a parfaitement supporté les froids rigoureux et prolongés de l'hiver dernier; il est donc entièrement rustique. Bien qu'il ait été classé par M. Sargent comme un *Syringa*, il se rapproche beaucoup plus par son aspect et par la forme ainsi que par l'odeur de sa fleur des *Ligustrum* ou Troènes que des Lilas; toutefois on ne pourra être définitivement fixé à cet égard que lorsqu'on aura pu en examiner en détail la fructification. Dans son état actuel, il semble être un *Ligustrina* plutôt qu'un *Syringa* proprement dit.

3° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, un lot de sept Orchidées, dont la belle culture lui vaut une prime de 2° classe. Ces plantes sont les suivantes: *Odontoglossum crispum*, dont le pied présente cinq tiges fleuries, et *Od. crispum* var. *Lehmanni*; *Od. Arnoldianum* et *Od. hastilabium*; *Oncidium divaricatum* et *Onc. crispum grandiflorum*; enfin, *Cypripedium caudatum grandiflorum*.

4° Par M. Cornu (Max.), des branches fleuries, 1° du *Thalictrum Delavayi* FRANCHET, provenant de la troisième floraison de cette espèce chinoise, dont l'introduction au Muséum d'Histoire naturelle est due au missionnaire français M. Delavay, qui, en 1888, en a envoyé des graines recueillies par lui dans le Yunnan; 2° du *Sidalcea candida*, plante vivace et rustique, originaire de l'Amérique septentrionale, qui, bien que connue depuis longtemps et méritant d'être cultivée, n'est encore que peu répandue dans les jardins.

Le Comité de Floriculture invite M. Cornu à demander qu'une Commission soit chargée d'aller examiner ces plantes sur place.

5° Par M. Paillet, horticulteur-pépiniériste, vallée d'Aunay, près Sceaux (Seine), une collection de fleurs coupées de *Pivoines* herbacées tardives, en cinquante variétés. Il reçoit, pour cette brillante présentation, une prime de 1^{re} classe.

M. Paillet fait observer que, depuis une huitaine de jours environ, les *Pivoines* herbacées sont défleuries, dans le plus grand nombre de leurs variétés, tandis que celles dont il présente les fleurs sont, comme on le voit, en parfait état. Elles fleurissent donc notablement plus tard que les autres, et peuvent être, pour ce motif, justement qualifiées de tardives. Il ajoute que ces variétés à floraison tardive sont généralement plus belles que celles dont la floraison a lieu de meilleure heure.

6° Par MM. Vilmorin-Andrieux, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, 4, à Paris, une très nombreuse série de plantes herbacées ornementales, pour la présentation de laquelle, sur la demande du Comité de Floriculture, il leur est décerné une prime de 1^{re} classe que, selon leur habitude, ils renoncent à recevoir. C'est d'abord une collection de *Giroflées* Quarantaines à grandes fleurs, et remontantes, qui doivent cette dernière qualification à ce que leur floraison se prolonge sur leurs rameaux latéraux. C'est une race encore peu répandue, dont les pieds sont ramifiés et plus étoffés que ceux des autres races habituellement cultivées. Pour en faire mieux ressortir le mérite par la comparaison, ils en ont accompagné l'apport d'une collection de *Giroflées* Quarantaines à grande fleur et d'une série de *Giroflées* Quarantaines ordinaires. Ce sont ensuite des *Mufliers* (*Antirrhinum majus* L.) d'une race naine, représentée par quatre variétés à fleurs blanches dans l'une, jaunes dans une autre, rouge cuivré dans la troisième, panachées dans la quatrième. Ces plantes sont déjà en pleine fleur parce que le semis en a été fait au mois de septembre et que le plant ainsi obtenu a été tenu sous châssis froid pendant l'hiver, ce qui en a avancé le développement. Cet important apport est complété par le *Thlaspi* blanc Julienne, la *Coquelourde* Rose du ciel pourpre et le *Viscaria elegans picta* nain compact.

7° Par M. Leuret, horticulteur, route d'Orléans, 37, à Arcueil (Seine), un pied d'un Palmier qu'il a reçu de M. Foucard, horticulteur, route d'Olivet, à Orléans, et qui s'est trouvé parmi des *Cocos Weddelliana* venus d'un semis fait en 1889. Il désirerait savoir si c'est là autre chose que l'espèce qui a fourni les graines semées. — L'avis du Comité de Floriculture est que c'est bien là un *Cocos Weddelliana*, mais très vigoureux et ayant, par cela même, les folioles plus grandes que d'ordinaire.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Il annonce ensuite à la Compagnie que notre collègue, M. Savoye, l'honorable et très compétent Président du Comité de Floriculture, vient de recevoir la décoration du Mérite agricole. Cette nouvelle provoque de chaleureux applaudissements.

L'un de MM. les Secrétaires donne connaissance d'une lettre par laquelle il est donné avis que l'Exposition horticole annoncée comme devant être tenue par la Société régionale d'Horticulture de Vitry-sur-Seine, pendant le mois de septembre 1891, a été maintenant fixée à la date du 19 au 27 de ce mois.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière pendant l'année 1890 ; par M. J. LUQUET, Secrétaire de ce Comité.

2° Compte rendu de l'Exposition générale tenue par la Société nationale d'Horticulture, du 20 au 25 mai 1891 (partie relative aux Plantes potagères), par M. HÉBRARD (Laurent).

3° Compte rendu de l'Exposition générale tenue par la Société nationale d'Horticulture, du 20 au 25 mai 1891 (partie industrielle), par M. DORMOIS.

4° Compte rendu de l'Exposition de la Société d'Horticulture pratique du Rhône, par M. HARIOT (Paul).

5° Compte rendu de l'Exposition de la Société d'Horticulture de Nogent-sur-Seine, par M. HARIOT (Paul).

6° Compte rendu de l'Exposition tenue par la Société d'Horticulture de Loir-et-Cher, par M. DAUVESSE.

L'un de MM. les Secrétaires annonce une nouvelle présentation ;
Et la séance est levée à trois heures et demie.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 11 JUIN 1891

MM.

1. DESSERT (Auguste), horticulteur, à Chenonceaux (Indre-et-Loire), présenté par M. Ch. Joly.
2. DETRICHÉ (Charles), horticulteur, route des Ponts-de-Cé, à Angers (Maine-et-Loire), présenté par MM. Boucher et Landry.
3. FLOUCAUD, appareils d'arrosage, directeur de la maison Raveneau, rue de Bagnolet, 63, à Paris, présenté par M. P. Lebœuf.
4. FOL (John), rue Saint-Augustin, 22, à Paris, présenté par M. Barbaut.
5. GRAINDORGE (Henri), horticulteur, rue Pelleport, 91, à Paris, présenté par MM. P. Boudin et F. Souchet.
6. GRAUX (Désiré), cultivateur à Sarcelles (Seine-et-Oise), présenté par MM. Hariot et L. Delaville
7. TRICOCHÉ (Jules-Ernest), propriétaire, avenue de la République, 62, à Aubervilliers (Seine), présenté par M. Valdin.

DAME PATRONNESSE.

M^{me} MANTIN, à Olivet (Loiret) et rue François 1^{er}, 30, à Paris, présentée par MM. Thiébaut et Jolibois.

SÉANCE DU 25 JUIN 1891

MM.

1. LE LOUS (Louis), horticulteur, boulevard de Saumur, 26, à Angers (Maine-et-Loire), présenté par MM. Boucher et Perrault fils aîné.
2. PARÉ DELAVIGNE (M^{me} V^{ve}), fleuriste-pépiniériste, rue Franklin, 83, à Angers (Maine-et-Loire), présentée par MM. Dallé (L.) et Bergman (Ernest).
3. THERY (Aimé), boulevard de Strasbourg, 44, à Boulogne-sur-Seine (Seine), présenté par MM. Michel et Chargueraud.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

MOIS D'AVRIL, MAI ET JUIN 1891.

- Agriculture (L')*, n^{os} 14 à 26. Paris; in-2.
- Algérie agricole (L')*. Bulletin de la Colonisation, Agriculture, Viticulture, Horticulture, Economie rurale, n^{os} 55 à 60. Alger; in-4.
- Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du département de la Charente*, mars et avril 1891. Angoulême; in-8.
- Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne*, janvier, février 1891. Toulouse; in-8.
- Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne*, n^{os} 55 et 56; Chaumont; in-8.
- Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire*, 3^e et 4^e trimestres de 1890. Angers; in-8.
- Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault*, n^{os} 1, 1891. Montpellier; in-8^o.
- Annales de la Société régionale d'Horticulture du Raincy*, mars, mai, juillet, septembre, novembre 1890. Le Raincy; in-8.
- Annales du commerce extérieur*, année 1891, fascicules 3, 4 et 5. Paris; in-8.
- Annales et résumé des travaux de la Société d'Horticulture de Nantes*, année 1890, 4^e trimestre. Nantes; in-8.
- Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution for the year ending June 30, 1888* (Rapport annuel de la Commission des Régents de l'Institut Smithsonian pour l'année finissant le 30 juin 1888, 1 vol. in-8 de xxii et 876 pages. Washington, 1890.
- Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution, to July, 1888* (Rapport annuel de la Commission des Régents de l'Institut Smithsonian, jusqu'à juillet 1888, 1 vol. in-8 de xli et 839 pages), Washington, 1890.
- Apiculteur (L')*. Journal des cultivateurs d'Abeilles, marchands de miel et de cire, n^{os} 4, 5, 6 de 1890. Sceaux; in-8.
- Association horticole Lyonnaise*, 1^{er} avril 1891. Lyon; in-8.
- Association professionnelle de Saint-Fiacre*, n^o 11. Paris; in-8.
- Bulletin de la Société botanique de France*. Comptes rendus des séances de 1891, n^{os} 2 et 3, Revue bibliographique A. Paris; in-8.
- Bulletin de la Société centrale d'Agriculture et des Comices agricoles du*

département de l'Hérault, 1^{er} trimestre 1890 et janvier, février, mars, avril 1891. Montpellier; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de Nancy, n° 2, 1891, Nancy; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, 4^e cahier de 1890. Rouen; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture d'Autun, n° 5. Autun; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, nos 1, 2, 3. Boulogne-sur-Mer; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Pontoise, n° 120. Pontoise; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny, nos 1, 2, 3, 1891. Poligny; in-8.

Bulletin de la Société d'Économie politique, n° 1, 1891. Paris, in-8.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, nos 64 et 65. Paris; in-4°.

Bulletin de la Société de Géographie, 1^{er} trimestre de 1891. Paris; in-8.

Bulletin de la Société des Agriculteurs de France, nos 7 à 12, 1891 et *Comptes rendus des travaux de la Société*. Session de 1891, 4^e, 5^e et 6^e fascicules. Paris; in-8.

Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Chantilly, 1^{er} trimestre de 1891. Senlis; in-8.

Bulletin de la Société Tourangelle d'Horticulture, 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de 1890. Tours; in-8.

Bulletin de la Société vigneronne de l'arrondissement de Beaune (Côte-d'Or), n° 10, août à décembre 1890 et n° 11, janvier à avril 1891. Beaune; in-8.

Bulletin des séances de la Société nationale d'Agriculture de France, nos 4 et 11 de 1890, nos 2 et 3 de 1891. Paris; in-8.

Bulletin, Documents officiels, Statistique, Rapports, n° 1, 1891. Paris; in-8.

Bulletin du Cercle horticole du Nord, nos 3, 4, 5, 1891. Lille; in-8.

Bulletin du Cercle pratique d'Arboriculture et de Viticulture de Seine-et-Oise, n° 13. Montmorency; in-8.

Bulletin du Syndicat agricole de l'arrondissement de Meaux, 15 avril et 15 juin 1891. Meaux; in-8.

Bulletin du Syndicat des Viticulteurs de France, nos 10, 11 et 12, 1891. Paris; in-8.

Bulletin international de l'Académie des Sciences de Cracovie, mars, avril, mai 1891. Cracovie; in-8.

Bulletin-Journal de la Société d'Acclimatation des Alpes-Maritimes, nos 4 et 5, 1891. Nice; in-8.

- Bulletin-Journal de la Société d'Agriculture de l'Allier*, nos 3, 4, 1891. Moulins; in-8.
- Bulletin-Journal de la Société d'Horticulture et de Viticulture de Vichy-Cusset*, années 1890-1891. Cusset; in-8.
- Bulletin mensuel de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes*, nos 138, 139, 140, 141, 142. Mantes; in-8.
- Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture et de Botanique de l'arrondissement du Havre*, 1^{er} trimestre de 1891. Havre; in-8.
- Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture et de Petite Culture de Soissons*, mars, avril, mai, juin 1891. Soissons; in-8.
- Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture pratique du Rhône*, nos 2, 3, 4 de 1891. Lyon; in-8.
- Bulletin mensuel du Cercle horticole de Roubaix*, n° 5, 1891. Roubaix; in-8.
- Bulletin officiel du Syndicat de défense contre le Phylloxéra*, n° 41. Alger; in-8.
- Bulletin trimestriel de la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Cannes et de l'arrondissement de Grasse*, 1^{er} trimestre de 1891. Cannes; in-8.
- Bulletin trimestriel de la Société d'Horticulture de Sedan*, mars 1891. Sedan; in-8.
- Bulletin trimestriel de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Basses-Pyrénées*, n° 11, 1^{er} avril 1891. Pau; in-8.
- Bulletin de la Société de Viticulture, Horticulture et Sylviculture de l'arrondissement de Reims*, nos 4, 5, 6 et 7, 1891. Reims; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture des Deux-Sèvres*, 1^{er} trimestre de 1891. Niort; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Beauvais*, avril, mai et juin 1891. Beauvais; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont*, n° 9. Clermont; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne*, nos 33, 34 et 35, année 1891. Compiègne; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Douai*, n° 3, année 1891. Douai; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève*, 4^e, 5^e et 6^e livraisons, 1891. Genève; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe*, 1^{er} et 2^e trimestres de 1891. Le Mans; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Meaux*, n° 2, 1891. Meaux; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Nogent-sur-Seine*, n° 23. Nogent-sur-Seine, in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Picardie*, mars, avril et mai 1891. Amiens; in-8.

- Bulletin de la Société d'Horticulture des Deux-Sèvres*, 1^{er} trimestre 1891. Niort; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Senlis*, nos 3, 4, 5, 1891. Senlis; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Valenciennes*, 1^{er} trimestre de 1891. Anzin; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de botanique du centre de la Normandie*, n° 6, année 1890. Lisieux; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture du Doubs*, nos 4, 5 et 6, année 1891. Saint-Vit; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture de la Côte-d'Or*, t. XVI et XVII, nos 5 et 6, septembre, octobre, novembre, décembre 1890 et n° 1, janvier et février 1891. Dijon; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Épernay*, février, avril, mai et juin 1891. Épernay; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges*, nos 83, 84, année 1891. Épinal; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir*, n° 4 et 5, année 1891. Chartres; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture du Cher*, n° 18, 2^e semestre de 1890. Bourges; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture du Puy-de-Dôme*, 1^{er} trimestre de 1891. Clermont-Ferrand; in-8.
- Bulletin de la Société philomathique de Paris*, n° 1, année 1890 et 1891. Paris; in-8.
- Bullettino della R. Società toscana di Orticultura* (Bulletin de la Société R. toscane d'Horticulture, cahiers d'avril et juin 1891). Florence; in-8.
- Chronique horticole*, journal mensuel de la Société d'Horticulture pratique de l'Ain, nos 4, 5 et 6, année 1891. Bourg; in-8.
- Compte rendu sommaire des séances de la Société philomathique de Paris*, nos 11 à 16, année 1891. Lille; in-8.
- Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, nos 13 à 25, année 1891. Paris; in-4.
- Extrait des travaux de la Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure*, 3^e et 4^e trimestres de 1890. Rouen; in-8.
- France agricole (La)*. Journal des Syndicats agricoles, nos 14 à 26, 1891. Paris; in-4.
- Garden and Forest* (Jardin et Forêt, Journal d'Horticulture, de paysage, d'art et de Viticulture, cahiers des 18 et 25 mars, 1, 8, 15, 22, 29 avril, 6, 13, 20, 27 mai, 3, 10, 17 juin 1891). New-York; in-4.
- Gartenflora* (Flore des jardins, journal d'Horticulture et de Botanique

- édité par le professeur D^r L. WITTMACK, cahiers des 1 et 15 avril 1 et 15 mai, 1 et 15 juin 1891). Berlin; in-8.
- Handelingen der Vaste Commissie* (Actes des Comités permanents de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, 1889-1890). Amsterdam; in-4 de 16 pages.
- Het nederlandsche Tuinbouwblad* (La Gazette horticole néerlandaise, organe de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, rédacteur en chef M. Hugo de VRIES, nos 14 à 26 de 1891). Amsterdam; in-4.
- Horticulteur chalonnois* (L'), bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Chalon-sur-Saône, avril, mai et juin 1891. Chalon-sur-Saône; in-8.
- Illustrirte Monatshefte für die Gesamt-Interessen des Gartenbaues* (Bulletin mensuel illustré pour tous les intérêts de l'Horticulture, organe de la Société bavaroise horticole de Munich, cahiers d'avril, mai et juin 1891). Munich; in-8.
- Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le midi de la France*, février, mars et avril 1891. Toulouse; in-8.
- Journal de l'Agriculture*, nos 1199 à 1223, année 1891. Paris; in-8.
- Journal de la Société de Statistique de Paris*, nos 4, 5 et 6, année 1891. Paris; in-8.
- Journal de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France*, nos 4 et 5, année 1891. Lille; in-8.
- Journal des campagnes*. Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole, nos 14 à 26, année 1891. Paris; in-4.
- Journal des Roses*, nos 4, 5 et 6, année 1891. Melun; in-8.
- Lyon-horticole*, revue bi-mensuelle d'Horticulture, nos 6 à 12. Lyon; in-8.
- Maandblad van de Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw in Limburg* (Bulletin mensuel de la Société pour le progrès de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le Limbourg, nos de mars, avril, mai et juin 1891). Maestricht; in-8.
- Maison de campagne* (La), journal horticole et agricole illustré des Châteaux, Villas, etc., nos 7 à 12, année 1891. Bergerac; in-4.
- Maître-Jacques, Journal de la Société d'Agriculture du département des Deux-Sèvres*, nos 2 et 3, année 1891. Niort; in-8.
- Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne*, année 1890. Châlons-sur-Marne; in-8.
- Mémoires de la Société d'Agriculture et des Arts du département de Seine-et-Oise*, t. XXIV, année 1891. Versailles; in-8.
- Monatschrift des Gartenbauvereins zu Darmstadt* (Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Darmstadt, cahiers d'avril, mai et juin 1891). Darmstadt; in-8.

- Moniteur d'Horticulture (Le)*, nos 7 à 12, année 1891. Paris ; in-9.
- Naturwissenschaftliche Wochenschrift* (Bulletin hebdomadaire d'Histoire naturelle, n° du 24 mai 1891. Berlin in-4.
- Nouvelles Annales de la Société d'Horticulture de la Gironde*, janvier, février et mars 1891. Bordeaux ; in-8.
- Orchidophile (L')*, *Journal des amateurs d'Orchidées*, nos 118 et 119, année 1891. Paris ; in-8.
- Pomologie française (La)*, Bulletin de la Société pomologique de France, nos 3 et 4, année 1891. Lyon ; in-8.
- Provence agricole (La) et horticole*, Bulletin mensuel, nos 15, 16 et 17, année 1891. Toulon ; in-8.
- Revue des Sciences naturelles appliquées*, nos 7 à 12, année 1891. Paris ; in-8.
- Revue des Sciences naturelles de l'Ouest*, n° 2, avril 1891. Paris ; in-8.
- Revue horticole des Bouches-du-Rhône*, n° 440, année 1891. Marseille ; in-8.
- Revue horticole, Journal d'Horticulture pratique*, nos 7 à 13, année 1891. Orléans ; in-8.
- Rivista agricola romana* (Revue agricole romaine, publication mensuelle du Comice agricole de Rome, organe des Sociétés horticole et colombophile romaines, cahiers de mars à juin 1891). Rome ; in-8.
- Royal Gardens, Kew. Bulletin of miscellaneous information* (Jardins royaux de Kew. Bulletin d'informations diverses, cahiers 52, 53, 54, 1891, avec cahier supplémentaire II). Londres ; in-8.
- Sempervirens, geillustreerd Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland*, (Sempervirens, feuille hebdomadaire illustrée d'Horticulture pour les Pays-Bas, cahiers nos 14 à 26 de 1891). Amsterdam ; in-8.
- Smithsonian miscellaneous Collections* (Collections diverses de l'Institut Smithsonian, 3 fascicules, in-8 ; 1° Étude clinique sur le cerveau, par M. HARRISON ALLEN ; 2° Correction des sextants pour les erreurs d'excentricité et la graduation, par M. Joseph ROGERS ; 3° Table des ouvrages sur la *Thermodynamique*, par M. Alfred TUCKERMANN, Washington ; in-8.
- Société d'Agriculture de Melun, Bulletin mensuel*, nos 2, 3, 4 et 5, année 1891. Melun ; in-8.
- Société d'Agriculture et de Botanique de Gand*, 10, 11 et 12 mai 1891 ; Gand ; in-8.
- Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale*, séances des 13 mars, 10 et 24 avril, 8 et 22 mai, 12 juin 1891. Paris ; in-8.
- Société de Géographie. Compte rendu des séances de la Commission centrale*, nos 7 à 13, 1891. Paris ; in-8.

- Société d'Horticulture, d'Agriculture et de Botanique du canton de Montmorency*, 1^{er} trimestre de 1891. Montmorency ; in-8.
- Société horticole Dauphinoise, Bulletin mensuel*, avril, mai, juin 1891. Grenoble ; in-8.
- Statistique générale de la France*, t. XVIII et XIX, 1888 et 1889. Paris ; in-4.
- Sud-Est (Le)*, journal agricole, viticole et horticole, nos 6 à 11. Grenoble ; in-8.
- Syndicat horticole (Le)*, nos 11, 12 et 13, année 1891. Paris ; in-8.
- Tables des Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, 2^e semestre de 1890. Paris ; in-4.
- The Garden, a weekly illustrated Journal of Horticulture and Arboriculture* (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et d'Arboriculture, 4, 11, 18, 25 avril, 2, 9, 16, 23, 30 mai, 6, 13, 20, 27 juin 1891). Londres ; in-4.
- The Gardeners' Chronicle* (La Chronique des jardiniers fondée en 1841, 4, 11, 18, 25 avril, 2, 9, 16, 23, 30 mai, 6, 13, 20, 27 juin 1891). Londres ; in-4.
- The Journal of the R. Horticultural Society* (Le Journal de la Société R. d'Horticulture, XIII, 1^{re} partie, mars 1891). Londres ; in-8.
- The Journal of Mycology devoted especially to the study of Fungi in their relations to Plant Diseases* (Le Journal de Mycologie consacré spécialement à l'étude des Champignons dans leurs rapports avec les maladies des Plantes, VI ; n^o 4, 1891). Washington ; in-8.
- Vestnik Sadovodstva, Plodovodstva i Ogorodnitchestva* (Messager de l'Agriculture, de l'Arboriculture et de l'Horticulture, cahiers d'avril, mai et juin 1891). Saint-Pétersbourg ; in-8.
- Vie champêtre (La)*, Journal des fermes et des châteaux, nos 14 à 18, 20 et 21, 1891. Arras ; in-4.
- Wiener illustrirte Garten-Zeitung* (Gazette horticole illustrée de Vienne, organe de la Société d'Horticulture de Vienne, cahiers d'avril, mai et juin 1891). Vienne ; in-8.
- Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden* (Bulletin hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, nos 10 à 23 de 1891). Karlsruhe ; in-4.
- Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern* (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahiers de mars, avril et mai 1891). Munich ; in-8.

NOTES ET MÉMOIRES

NOTICE SUR M. BERTIN (1),
par M. TRUFFAUT (ALBERT).

M. Pierre Bertin, que la mort vient d'enlever à notre Société et à l'Horticulture tout entière, car son nom était universellement connu, est décédé en sa résidence, à Versailles, le 9 avril dernier, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Cette longue et belle existence a été consacrée tout entière à la culture des plantes à laquelle il s'adonna dès le plus jeune âge, et qui a occupé ses loisirs, jusqu'au moment même où il a été enlevé à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis.

Il naquit en 1800, à Ris-Orangis (Seine-et-Oise). A l'âge de quinze ans, il vint à pied à Paris et fut admis à l'établissement horticole de Louis Noisette, alors le plus réputé de Paris. Son amour des plantes, son intelligence et son assiduité au travail ne tardèrent pas à le faire remarquer, et il devint, après quelques années, l'un des premiers ouvriers de cette maison. En 1822, il vint à Versailles pour la première fois, et c'est en visitant l'établissement horticole de M^{me} Delahaye qu'il fit connaissance de M^{lle} Joséphine Delahaye qui, en 1827, devint M^{me} Bertin. A cette époque, M^{me} Delahaye s'occupait de culture maraîchère et de pépinières. Elle dirigeait cet établissement seule pendant l'absence de son mari, M. Delahaye, qui avait été appelé à faire partie de l'expédition commandée par l'amiral d'Entrecasteaux pour aller à la recherche du malheureux navigateur de La Pérouse. M. Delahaye accompagnait l'expédition en qualité de jardinier-botaniste.

En 1828, M. Bertin devint le successeur de M. Delahaye. Les premières années furent dures et pénibles; mais, grâce à son énergie, à son activité et à ses connaissances, il eut bientôt un

(1) Lue le 25 juin 1891.

établissement important et dont la réputation s'établit rapidement.

On cultivait à cette époque, dans des serres basses et profondément creusées dans le sol, les *Camellias* qui se greffaient alors en approche, les *Rhododendron arboreum* aux fleurs de si brillante couleur, quelques variétés d'*Azalea* et des plantes de la Nouvelle-Hollande, telles que *Erica*, *Polygala*, *Pimelea*, *Epacris*, *Leschenaultia*, *Erythrina*, etc. En 1835, ces cultures se faisaient déjà dans six serres de 40 mètres de longueur, et dans des bâches froides.

D'un autre côté, M. Bertin augmentait ses cultures de plein air, et, à partir de 1838, on trouvait déjà dans ses grandes pépinières tout ce qui est nécessaire à la plantation des jardins, arbres fruitiers, arbres et arbustes d'ornement, Conifères, plantes vivaces de toutes sortes, etc. Les cultures les plus importantes étaient celles des *Rhododendrons* et des *Camellias*; c'était le genre préféré de notre regretté collègue, celui auquel il apportait surtout son esprit d'observation, et par lequel il obtint une si grande renommée.

En 1846, il fit construire un jardin d'hiver sur un plan très bien entendu; une fois planté, ce jardin attira pendant de longues années les amateurs lors de la floraison des *Camellias*. J'ai pu me procurer les catalogues des plantes de l'établissement publiés en 1844, 1845, 1846 et 1847. Ils comprenaient les Arbres et Arbustes à feuilles caduques, ceux à feuilles persistantes, les Conifères, les plantes grimpantes « propres à garnir les tonnelles et former des guirlandes », les Rosiers, les Arbres-tiges, les arbustes d'agrément, les plantes de serre tempérée, *Azalea*, *Pimelea*, *Camellia*, Orangers, etc., mais surtout les *Rhododendron arboreum*, dont le catalogue de 1845 énumère une nombreuse collection et annonce la mise en vente au prix, très élevé pour cette époque, de 25 francs pièce, de la variété Charles Truffaut, obtenue de semis et figurée dans le *Journal d'Horticulture pratique*. Cette variété, à fond blanc bordé de rose, a été pendant longtemps cultivée en quantité, et sa culture n'a été abandonnée que depuis l'obtention de variétés plus capables de supporter nos hivers.

Les cultures de plantes de plein air et surtout de terre de bruyère augmentant sans cesse, il créa deux succursales pour y élever des plantes de choix et de forts spécimens.

Tel était le résultat du travail opiniâtre de notre collègue; praticien éclairé, il fut un des premiers à appliquer le bouturage des racines pour la multiplication du *Paulownia imperialis*, arbre alors très recherché; il commençait déjà les greffes posées sur boutures de Camélias non enracinés, ce qui permettait de multiplier vivement les variétés nouvelles et rares; il appliquait les procédés de bouturage et de greffage à nombre d'espèces telles que *Pimelea*, *Polygala*, etc., dont la propagation ne se faisait alors que par couchage et approche, procédés qui ne permettaient qu'une production très restreinte; portant son attention sur les procédés de levage et d'emballage des plantes, il eut l'idée de faire garnir sur place les mottes avec de la paille, procédé très simple encore usité aujourd'hui et qui permet de faire voyager les plantes sans danger.

Dans un autre ordre d'idées, les progrès n'étaient pas moins importants, pour améliorer par la voie du semis les variétés ou espèces déjà connues. En premier lieu, il faut citer les Rhododendrons hybrides d'*arboreum*, dont les variétés Madame Bertin, rose foncé; Louis-Philippe, rouge sang vif; Duchesse d'Orléans, etc., sont encore présentes à la mémoire des anciens horticulteurs. Parmi les Rhododendrons hybrides du *Catawbiense*, on cultive encore *Roseum magnum*, Comte de Paris Palmyre Bertin, Docteur Blanche, Horace Vernet, et nous admirons, à la dernière Exposition de Paris, dans le lot de M. Moser, qui continue si dignement la réputation de l'établissement Bertin, la variété Annica Bricogne, gain de 1846, toujours remarquable par sa rusticité et son abondante floraison.

Mentionnons aussi les belles variétés d'*Azalea* de plein air, telles que *Platonii*, aux fleurs d'or; les *Berberis* à feuilles pourpres; les Cytises faux-Ébénier, fleurissant au printemps et à l'automne; les *Ceanothus caeruleus* et Gloire de Versailles; le *Taxus horizontalis*; le Groseillier à grappes, dit Groseille versaillaise; le Laurier-amande connu sous le nom de variété à larges feuilles de Bertin; le *Gynerium Bertinii*, aux larges panicules,

blanches et soyeuses, qui reste encore la plus belle variété cultivée, etc.

Il nous faut arrêter ici cette nomenclature forcément incomplète, mais qui suffit pour assurer à M. Bertin le souvenir de tous les Horticulteurs.

Il y a trente-cinq ou quarante ans, M. Bertin, ainsi que bon nombre de ses collègues, suivant la mode du jour, commença la culture des plantes à feuillage, et il obtint en peu de temps des spécimens superbes et très recherchés d'*Aralia Sieboldii*, des *Dracæna australis*, *congesta*, *rubra*, etc., de *Chamærops excelsa*, d'*Araucaria*, etc.

En 1864, M. Bertin se retira des affaires et vint habiter une construction qu'il avait fait élever, boulevard de la Reine, 82, à Versailles, au milieu d'une de ses pépinières qui a une superficie de 44,000 mètres, et dans laquelle il avait eu soin de réunir les espèces et variétés les plus remarquables de tous les arbres et arbustes de plein air. Il traça de larges allées et transforma une petite partie seulement de cette grande propriété en jardin d'agrément, conservant le reste pour continuer, en manière de distraction, à greffer, bouturer, multiplier, comme par le passé.

C'est ainsi que notre regretté collègue a passé les trente dernières années de son existence, n'ayant pas de plus grande satisfaction que l'intérêt qu'il portait à ses chères plantes et à tout ce qui se produisait de nouveau en Horticulture. Il avait trouvé dans ce milieu la santé et le véritable bonheur.

En 1890, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de sa fondation, la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise offrait à M. Bertin, l'un de ses quatre fondateurs survivants, un grand médaillon en bronze d'art destiné à rappeler un demi-siècle de précieux services, comme organisateur principal des Expositions versaillaises et comme Vice-Président de cette Association. En 1883, l'un des premiers, M. Bertin avait reçu la croix de Chevalier du Mérite agricole. L'an dernier, il avait été officiellement proposé pour la décoration de la Légion d'honneur, et tous ses amis attendaient avec anxiété la nouvelle de sa nomination, lorsque la mort, qui n'attend pas, est venue le surprendre.

Homme aimable, obligeant, d'une modestie rare, alliée à de

grandes connaissances, servi par une mémoire étonnante, il laissera un profond souvenir dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu, et sa mémoire restera parmi nous.

UNE VISITE A ALEXANDRIWSKI PARC (1),

par M. DENY.

MESSIEURS,

Un récent voyage en Russie me fournira le sujet de quelques communications à faire au Comité de l'Art des jardins et, si vous le voulez bien, nous parlerons aujourd'hui de l'un des principaux parcs de Moscou, Alexandriwski Parc, résidence du Tzar.

Deux mots de la ville si pittoresque. Moscou, traversé par la Moskowa et ses affluents, la Jaousa et la Negliuna, est entouré de charmantes collines.

Le terrain très accidenté lui donne un charme exquis. Entourée de deux côtés, au sud et à l'est, par de hautes collines, présentant à son centre une éminence remarquable sur laquelle est bâti le Kremlin, s'élevant en amphithéâtre avec ses grands monuments, ses églises, ses couvents, la ville de Moscou se présente à l'œil sous un aspect ravissant.

Alexandriwski Parc entoure le palais du Tzar qui est bâti sur une petite colline au bord de la Moskowa. C'est une grande construction de style dorique qui n'a rien autre chose de remarquable.

Le parc présente de beaux arbres. Près du château est établie une partie française où la mosaïculture joue un grand rôle; puis, après un grand talus gazonné, deux autres parterres à 4 mètres en contre-bas des premiers. Ces parterres couvrent une surface d'environ 4 à 5,000 mètres carrés, et sont divisés dans leur axe par une grande allée droite, descendant à plein jalon vers le parc proprement dit.

Une seule vue se dirige dans l'axe, suivant la méthode de Le

(1) Déposé le 11 juin 1891.

Nôtre. Au premier plan on a la Moskowa, et au second Moscou, avec ses nombreuses églises.

Une quantité de chantiers de bois sur les bords du fleuve offusquent la vue au grand détriment de l'horizon qui est charmant.

D'un dessin ancien et très primitif, ce parc présente des allées trop étroites et des courbes disgracieuses.

Du reste, peu de travaux y ont été faits, si ce n'est un remblai très important sur les bords du fleuve. Aucun vallonnement n'existe; les seuls terrassements sont des talus à 45 degrés, dans des parties régulières.

Comme plantations, des *Larix europæa*, *Pinus Strobus*, *P. Cembro*, *Abies pectinata*, *Betula alba*, *Ulmus compestris*, *Acer Pseudo-platanus*, *Sambucus*, *Spiræa*, *Syringa* variés; diverses variétés de Peupliers, principalement les trois suivantes, très employées en Russie : *Populus alba*, *P. virginiana*, *P. laurifolia*. Enfin des Saules, des Frênes assez jolis de végétation.

En continuant la promenade sur les bords de la Moskowa, on arrive à un charmant petit pavillon corinthien, bâti sur une éminence et on y accède en traversant un ravin très pittoresque, mais que l'on a malheureusement gâché en y faisant une allée droite, plantée de *Populus laurifolia*. Cette situation splendide était tout indiquée pour une scène d'eau à grandes cascades.

A propos du *Populus laurifolia*, dont nous avons déjà parlé, disons que c'est une espèce particulière à Moscou et que l'on taille en boule comme les Orangers dans le Midi. La feuille en est allongée et répand une odeur très agréable.

Après avoir quitté le pavillon d'où l'on jouit du panorama d'une bonne partie de la ville, nous arrivons aux Bains, sorte de bâtiment sans style défini et en ruines. La source alimente un bassin rectangulaire qui produit un singulier effet dans ce milieu si pittoresque.

Les promenades se succèdent, tantôt courbes, tantôt droites, sans motif et surtout sans vues; toutes celles de Moscou sont masquées par des plantations.

Ainsi Alexandriwski Parc, d'une superficie de 2,500 hectares, ne possède que quatre vues : deux au château et deux au pavillon.

Aucune idée d'ensemble ne se fait sentir dans ce parc, qui d'ailleurs n'est qu'une réunion de plusieurs propriétés qui ont été raccordées, mais dont le tracé n'a jamais été subordonné à un plan général.

En résumé, ce parc, le Saint-Cloud de l'Empereur de Russie, présente comme végétation des beautés réelles et surtout précieuses à Moscou, où les beaux arbres sont rares, étant battus par les vents, fatigués par les neiges et brûlés par les sécheresses de l'été; mais ces beautés ne sont pas mises en valeur comme elles le devraient être.

Avant notre départ, nous avons jeté un coup d'œil aux serres dont la tenue fait le plus grand honneur au jardinier en chef dont j'ai le regret de n'avoir pu me rappeler le nom.

Nous y retrouvons nos mêmes plantes de serre chaude; mais, en serre froide, nous trouvons les Rhododendrons, les Lauriers, les Troènes, les *Elæagnus* et les Rosiers. Ceux-ci vont être mis dehors dans quelques jours, sous un clayonnage pour les habituer au soleil et à l'air, puis mis en corbeilles jusqu'au mois de septembre, époque de leur rentrée en serre.

J'ai eu le plaisir d'avoir pour cette visite, comme cicerone, un compatriote et un de nos Membres correspondants de la Société, M. Roth, établi comme horticulteur à Moscou depuis une quarantaine d'années, et je suis heureux, en terminant cette communication au Comité de l'Art des jardins, de lui adresser l'expression de ma reconnaissance.

ARBUSTES DE PLEINE TERRE NOUVEAUX OU TROP PEU CONNUS ET
AYANT UNE GRANDE VALEUR DÉCORATIVE (1),

par M. LUSSEAU.

A signaler les suivants :

Rhynchospermum jasminoides (Apocynées) : plante voluble, à fleurs blanches nombreuses, à odeur de jasmin; peut être planté dans un endroit abrité.

(1) Déposé le 11 juin 1891.

Corylopsis spicata (Hamamélidées) : arbuste ressemblant un peu au Noisetier au printemps; fleurs jaunes, odorantes, à anthères rouges.

Stachyurus præcox (Pittosporées) : arbrisseau pouvant atteindre de 3 à 4 mètres de haut; fleurs en grappe, d'un blanc jaunâtre, en février.

Nuttalia cerasiformis (Malvacées) : endroits abrités; fleurs pendantes, en mai; fruits d'un rouge brillant, de la grosseur d'une olive.

Lespedeza bicolor (Légumineuses) : arbrisseau rustique, très recommandable, de 1 à 2 mètres de haut; fleurs roses; rameaux pendants; fleurit en août.

Edgeworthia chrysantha : hauteur 1 mètre à 1^m,50; fleurs avant les feuilles, en ombelles jaune d'or. Se cultive en terre de bruyère et un peu abrité.

Syringa Emodi (Oléacées) : arbrisseau assez élevé; feuilles plus larges que celles du Lilas ordinaire; fleurit en juin.

Ampelopsis amitifolia : feuilles très laciniées; fruits rouges.

Ampelopsis humulifolia : fruits bleus.

Deutzia Yunnan : introduction nouvelle de 1887-1888; fleurs roses.

Persica Davidiana : fleurs blanches, très printanières; arbre de 5 à 6 mètres, pour le Midi; introduit depuis une vingtaine d'années, mais trop peu connu.

Pterostyrax hispidum (Styracées) : arbre de 4 à 5 mètres, très rustique sous le climat de Paris; fleurs blanches, en grappes, en juin-juillet, très ornementales.

Cudrania triloba : feuillage vert foncé, luisant, très joli.



RAPPORTS

RAPPORT SUR L'EXAMEN DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'HORTICULTURE
DE VILLEPREUX POUR L'OBTENTION DU PRIX O. LAISNÉ (1);

M. MICHELIN, Rapporteur.

MESSIEURS,

Le samedi 16 mai, a eu lieu à Villepreux (Seine-et-Oise) l'examen des élèves de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine pour l'obtention du prix institué par M. Laisné, membre de la Société nationale d'Horticulture de France.

Ont été chargés de procéder à cet examen pour l'année 1891 :

MM. Hardy, Directeur de l'École nationale d'Horticulture de Versailles, 1^{er} Vice-Président de la Société nationale d'Horticulture; Bonnel, Charles Chevallier, Laisné, Michelin, Vitry, tous membres de la Société nationale d'Horticulture de France.

Y ont assisté : M. le Docteur Cattiaux, Conseiller général de la Seine, membre de la Sous-Commission de Villepreux, et M. Philppar, Directeur de l'École nationale d'Agriculture de Grignon.

Au moment d'ouvrir la séance, on a appris par un télégramme que l'honorable M. Hardy, Président de la Commission, était empêché par les travaux préparatoires du Concours régional de Versailles de se rendre à la réunion.

La présidence a été offerte à l'honorable M. le Docteur Cattiaux, qui a bien voulu l'accepter.

Les élèves interrogés ont été au nombre de huit ; les questions qui leur ont été posées ont porté sur la Culture maraîchère, l'Arboriculture fruitière, la Floriculture et les notions élémentaires de Botanique, sur les engrais, la multiplication des plantes et leur plantation.

Ils ont été classés, d'après leur mérite, dans l'ordre suivant, et ont reçu leur certificat d'Enseignement professionnel, à l'exception des deux derniers qui ont été ajournés à l'année prochaine.

(1) Déposé le 28 mai 1891.

1° Compagnon (Henri), âgé de dix-sept ans, entré à l'École le 17 août 1889;

2° Baudenon (Félix-Marius), âgé de seize ans, entré à l'École le 3 février 1890;

3° Fleury (Gabriel), âgé de dix-sept ans, entré à l'École le 15 novembre 1888;

4° Lagoutte (Georges), âgé de seize ans, entré à l'École le 20 janvier 1890;

5° Malet (Henri-Victor), âgé de dix-huit ans, entré à l'École le 22 novembre 1887;

6° Chalot (Gustave), âgé de seize ans, entré à l'École le 20 décembre 1887;

7° Chalot (Louis), âgé de dix-sept ans, entré à l'École le 20 décembre 1887;

8° Videux, âgé de seize ans, entré à l'École le 24 juillet 1889.

La Commission a été unanime pour décerner le prix de 100 francs, objet du Concours, à l'élève Compagnon, en le félicitant sur le travail dont il avait donné la preuve par ses réponses.

M. Laisné, le généreux donateur, a alors déclaré qu'à titre d'encouragement, il remettrait un livret de 50 francs à la Caisse d'épargne aux élèves Baudenon et Fleury, et les a engagés à travailler encore pour se perfectionner.

La Commission a visité les jardins dans tous leurs détails et s'est rendu compte des travaux qui s'y accomplissent. Elle a constaté que de nouveaux développements ont été apportés aux cultures et notamment à celles qui se pratiquent sous verre.

Voici le résumé des surfaces couvertes par les serres et chauffées, suivant les cultures qui s'y pratiquent. La longueur des espaliers et contre-espaliers, le nombre des châssis et cloches sont relatés dans le tableau suivant.

Ce matériel si complet, si riche en éléments de production, est une ressource précieuse pour l'étude des cultures variées, même des plantes de luxe et d'agrément qu'un jardinier qui possède son art est appelé à cultiver; dans les propriétés où il est seul, il est obligé de répondre à tous les besoins, à tous les désirs des propriétaires ou dans les établissements producteurs spéciaux. Tout d'abord on peut être surpris de voir l'École

richement montée et s'attendre à une dépense excessive faite pour ce matériel. Or il n'en est rien : tout a été fabriqué peu à peu dans la maison par les élèves, en vue de leur instruction pratique ; ils apprennent à confectionner tout ce qui a trait à l'installation des jardins, menuiserie, vitrerie, serrurerie, peinture, etc.

NATURE DES SERRES	SURFACE OCCUPÉE	ESPALIERS CONTRE-ESPALIERS	ÉTENDUE EN LONGUEUR	OBSERVATIONS
	m. c.		mètres.	
Serre à multiplication	22	Espaliers à Pêchers.	440	La culture maraîchère de primeurs et de semis nécessite 200 châssis placés sur couches ou sur bâches. On emploie également pour quelques cultures 150 à 200 cloches.
Serre tempérée	44	Espaliers à Pommiers	125	
Serre chaude	20	Espaliers à Poirier et à Pommiers	328	
Serre à Vignes forcées	22	Contre - espaliers simples ou doubles	342	
Serres à Pêchers	210			
Serres à Vignes (cult. retardée)	260			
Serres à Azalées, à Orchidées, à Géraniums, à Palmiers.	1000			
Total	1678	Total	935	

Soit avec accessoires, rempotoirs et galeries, une surface de 17 ares couvertes de serres d'une hauteur variant de 2^m40 à 4 mètres, ce qui représente une surface vitrée de plus de 2000 mètres carrés.

Les corps de serres principaux ont été achetés d'occasion dans d'excellentes conditions et à bon compte. La briqueterie des serres a été édiflée très correctement par les enfants ; enfin les produits donnés par les plantes qui en sortent, dont la vente se fait très facilement, couvrent très convenablement les frais d'installation de cet outillage industriel.

La Commission a été unanime pour reconnaître que l'ensemble

constitue un établissement des mieux agencés pour procurer de précieuses ressources pour l'enseignement des diverses branches de l'Horticulture.

Ceci étant constaté d'un commun accord, M. le Docteur Cattiaux posa aux Membres, que d'ailleurs il présidait, plusieurs questions se rattachant à l'ordre administratif et que la Commission appelée tous les ans pour décerner à son sens exclusivement le prix Laisné aux élèves qui lui sont présentés a toujours considérées comme n'étant pas de sa compétence.

Or, la Commission, en présence de l'interpellation de M. le Docteur Cattiaux, représentant le Conseil général et membre de la Sous-Commission de Villepreux, est entrée dans des explications dont elle avait l'habitude de s'abstenir par discrétion. Son opinion peut se résumer ainsi.

Au début, un sentiment de bienfaisance a inspiré la fondation d'un asile pour l'enfance où les élèves étaient exercés à l'Horticulture élémentaire de plein air : la pensée était bonne.

Dans la pratique, l'École, établie sur un terrain de premier choix, arrosé par une source abondante, sous la direction d'un chef habile, intelligent, actif, a progressé sensiblement ; aujourd'hui elle possède des éléments d'étude suffisants pour former des Jardiniers de premier ordre, et la plupart des élèves qu'elle renferme ne sont pas à la hauteur des moyens d'instruction dont elle dispose.

Les ressources sont dans l'École et trop peu d'élèves sont aptes à en tirer profit : voilà la situation.

L'École, telle qu'elle est aujourd'hui, est un bois précieux ; seulement elle comporte un choix un peu plus raisonné des élèves qui y sont admis. Il faut y voir des élèves suffisamment dégrossis par l'éducation primaire, susceptibles de prendre goût à l'Horticulture et de s'attacher à la maison pour y conduire leur instruction à un point qui réponde aux exigences actuelles et les mette à même de gagner largement leur vie. Le recrutement dans ce sens ne sera sans doute pas bien difficile à réaliser, puisque l'établissement ne comporte que l'internat d'une quarantaine de pupilles. Il faut noter qu'aujourd'hui, à peine se sentent-ils débrouillés en jardinage, ces élèves brûlent d'envie d'être placés

au dehors et de gagner leur indépendance. Ils ne savent pas, les maladroits jeunes gens, le tort qu'ils font à leur avenir en ne passant pas deux années de plus à l'École; ils ne seront que des jardiniers routiniers.

M. le Docteur Cattiaux a déclaré à la Commission que le *Conseil général* voulait une *École d'Horticulture* et non un simple asile. A cela la Commission a répondu: l'École existe; il s'agit de l'utiliser en s'attachant à faire un choix raisonné des élèves qu'on y envoie et en prenant des dispositions pour les y retenir plus longtemps. Cette mesure pourra être appliquée sans que ce soit au préjudice de la bienfaisance.

En effet, les enfants arriérés pour leur instruction, indisciplinés, peu intelligents, seront avec plus d'à-propos réunis dans des asiles où on les occupera à la *culture de plein air* élémentaire, maraîchère et florale, où la dépense sera restreinte et où le produit des récoltes apportera une certaine indemnité pour les frais.

Les cultures florales se perfectionnent singulièrement de nos jours; on en voit la preuve apparente dans le commerce; on sait combien il y a d'exigence dans les propriétés particulières. Les cultures fruitières sous verre sont considérables et surprenantes en Angleterre et en Belgique; il importe que la France entre en concurrence. Il y a une tendance vers la lutte; elle s'organise en ce moment; les serres à Vignes et à Pêchers commencent à s'établir; nos écoles doivent préparer des praticiens pour les exploiter; les élèves de Villepreux vont pouvoir être formés à ces travaux. Sur ce point, le Conseil général aura déjà satisfaction et l'établissement des outillages était difficile.

Les serres à Vignes et à Pêchers de Villepreux vont être parfaitement organisées; elles donneront des produits avantageux.

Les chemins de fer ont rapproché les contrées et ont créé dans les villes l'habitude des produits alimentaires obtenus à contre-saison par des moyens artificiels; il faut compter avec ces exigences modernes; l'avenir est aux cultures forcées.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
PRATIQUE DU RHÔNE (1),

par M. PAUL HARIOT.

MESSIEURS,

La Société pratique d'Horticulture du Rhône inaugurerait, le 11 juin dernier, son Exposition annuelle. Délégué au Jury par la Société nationale d'Horticulture de France, je viens rendre compte du mandat que vous m'aviez confié.

Le Jury, réuni le 11 juin sous la présidence de M. Scipion Cochet, s'est divisé en plusieurs sections dont l'une avait pour attribution l'examen des lots de Roses. C'est à cette section qu'incombait la tâche de désigner le titulaire du grand prix d'honneur offert par M. le Président de la République.

Lyon est la Reine des Roses; aussi les Rosiéristes, malgré les rigueurs du dernier hiver et les intempéries du printemps, avaient-ils répondu avec empressement à l'appel de la Société. Dans un premier concours consacré aux « Roses nouvelles, inédites, non encore mises au commerce, présentées en pots ou en fleurs coupées, obtenues de semis par l'exposant », le Jury distingue de suite un certain nombre de nouveautés intéressantes. En tête, viennent : MM. Pernet-Ducher fils et Levet. M. Pernet est l'obteneur d'une jolie Rose, la *Fraicheur*, hybride de Thé issu de la Rose Victor Verdier; la fleur est large, bien faite et d'un coloris rose frais des plus agréables; *Madame Pernet-Ducher*, du même Rosiériste, est également une hybride de Thé; le bouton turbiné est d'une belle nuance, blanc soufré extérieurement, jaune nankin à l'intérieur. Il serait bien étonnant que la Rose *Madame Pernet* ne devint pas rapidement une plante de commerce.

M. Levet fils peut lutter avec M. Pernet-Ducher, grâce au

(1) Déposé le 25 juin 1891.

Souvenir de Madame Levet, Thé nain issu de la Rose Madame Caro; le coloris d'un jaune cuivré très frais s'accorde bien avec les formes de la fleur, qui sont parfaites de tous points.

Deux médailles d'or récompensent les produits de ces deux heureux semeurs.

MM. Bernaix et Bonnaire obtiennent chacun une grande médaille de vermeil, l'un avec la Rose *Monsieur Tillier*, le second avec *Madame Joseph Bonnaire*. Enfin deux grandes médailles d'argent sont encore attribuées à M. Bernaix, pour la Rose *Madame Caillé* et à M. Louis Bertrand, obtenteur de *Souvenir de Madame Jourdan*.

Le Jury, laissé complètement libre dans ses appréciations et dans l'attribution des récompenses, aurait pu donner libre cours à ses largesses, mais il a su se borner et a tenu à ne recommander que ce qui était véritablement digne de l'être.

Quatorze autres concours sont encore consacrés à la Reine des fleurs et la plupart sont bien remplis. Certains lots l'emportent par le nombre des plantes relativement nouvelles, les autres par la fraîcheur et la vigueur des produits exposés.

Trois de ces concours sont particulièrement intéressants. Tout d'abord celui qui est consacré à « la plus belle collection de 100 variétés de Roses, autres que Thé, hybrides remontants, hybrides de Thé, comprenant les Noisettes, hybrides de Noisettes, Ile-Bourbon, *Polyantha* remontants, Bengale, etc., etc., » en un mot aux favorites d'autrefois, et aux dédaignées d'aujourd'hui. Rien que pour cette excellente pensée rétrospective, la Société d'Horticulture de Lyon mérite d'être chaleureusement félicitée. M. Bernaix nous fait voir ou plutôt revoir : *Rosa glauca*, Bengale blanc unique, Laure Davaut, des Mousseuses, Michigan (*rubifolia*), Perle des Panachées, Ma Pâquerette et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Intéressant aussi le concours consacré aux Roses mises au commerce en 1889 et 1890 : Madame Caroline Testout, *Rugosa* Madame Worth, Clotilde Soupert, Thé Madame Carnot, etc.; ainsi que celui qui réunit la plus belle collection de 100 variétés de Roses en tous genres obtenues dans les cultures lyonnaises. M. Bernaix a parfaitement compris l'esprit du programme en

indiquant, sur son étiquette, le nom de l'obtenteur et la date de la mise au commerce ; c'est une revue, en beaucoup de tableaux, des gloires lyonnaises, qui commence par le *Souvenir de la Malmaison* (1843), le *Géant des Batailles* (1846), et se continue sans interruption — citons au hasard — par *Perle de Lyon*, *Marie Van Houtte*, *Madame Alfred Carrière*, la *France*, *Cammoens*, *Comtesse Riza du Parc*, *Madame Hoste*, *W. Allen Richardson*, *Gloire lyonnaise* ; j'en passe, et des meilleures.

Tous ces concours sont destinés aux Roses en fleurs coupées. Lyon n'a pas adopté la culture du Rosier en pot ; aussi, les collections de Rosiers ne présentent-elles pas l'importance que nous leur voyons à Paris où elles constituent le *clou* annuel de nos Expositions.

Douze Rosiéristes avaient, en somme, exposé les produits de leurs cultures. Ce sont : MM. Bernaix, Pernet-Ducher fils, Dubreuil, Gamon, Liabaud, Levet fils, Bonnaire, Lapray, Dury, Jean Perrier, Louis Bertrand et Renaud Guepèt.

M^{me} V. Schwartz présentait hors concours près de 500 variétés de Rosiers. Aussi le Jury a-t-il dû se borner à lui adresser ses plus vives félicitations, ainsi qu'aux chefs des Cultures de la Tête d'Or, qui avaient apporté à l'Exposition la fine fleur de leur *Rosarium*, environ 600 variétés.

Mais il n'y avait pas que des Roses, et bien d'autres fleurs encore venaient contribuer à l'ornementation de la place Morand. M. Crozy est le grand maître des *Canna* ; il vient de le montrer une fois de plus. Rien de coquet comme : P. Bruant, au coloris ponceau ; Hardy père, fulgurant ; Sigrist, au périanthe rouge liseré d'or ; Sénateur Montefiore, jaune guttulé ; Professeur Gérard, type intéressant aux divisions florales rouges et étroites. Du même exposant, une charmante collection de Coquelicots, d'une fraîcheur incomparable et qui fait regretter que ce genre de plantes soit aussi rarement cultivé. C'est encore M. Crozy, qui présentait pour la première fois une corbeille d'un *Pelargonium* hybride des *P. peltatum* et *zonale*. L'hybridation ne paraît pas douteuse ; la tendance à devenir sarmenteuse, la longueur des pédoncules, y dénotent certainement le rôle joué par le Géranium à feuilles de Lierre. Le *Pelargonium Pierre*

Crozy nous paraît une bonne plante vigoureuse, floribonde, d'un joli coloris rouge cerise vif.

Le Bégonia, — la fleur à la mode, — ne saurait manquer dans une Exposition. M. Treyve-Marie, de Moulins, qui depuis quelque temps consacre ses soins à la culture de ces jolies plantes, avait apporté un petit lot qui a fait les délices de tous les visiteurs. Ces plantes, toutes obtenues de semis par l'exposant, sont à fleurs droites ou à fleurs penchées; elles proviennent de différents types comme Clémence Denizart, Madame Arnould, etc. Certaines fleurs penchées présentent jusqu'à 30 centimètres de tour : ajoutez à cela que les tiges sont d'une vigueur peu commune, que les plantes sont floribondes au possible. En présence de ces jolis spécimens, il n'est pas possible de conserver pour les Bégonias à fleurs penchées — quand ils sont beaux — le mépris et le dédain qu'on leur accordait jusqu'ici. Les variétés érigées sont également remarquables par la forme de leurs fleurs qui sont fimbriées ou ondulées. Pour en finir avec M. Treyve, jetons un coup d'œil sur ses *Amaryllis vittata* de semis, dignes de tous éloges et ses énormes fleurs de *Magnolia macrophylla*, qu'il avait apportées des pépinières de Trévoux.

Les *Pelargonium* et les Fuchsias étaient bien représentés dans les lots de M. Rozain-Boucharlat; les plantes grasses dans ceux de M. Rebut.

Peu de plantes de serres. Signalons cependant quelques beaux végétaux à feuillage de M. Perraud, les Orchidées de M. Comte, où nous avons remarqué : *Bolbophyllum Henslayi*, *Angrecum curvifolium*, *Brassia verrucosa*, *Cypripedium callosum*, *C. Dornyanum* et *præstans*, etc.

Parmi les plantes nouvelles ou encore peu répandues, il convient de citer : les *Primula obconica*, d'une vigueur peu commune; le *Primula floribunda*, petite espèce du Chili, à fleurs jaune doré; le *Lobelia Belle de Moray*, à grande gorge blanche, exposés par la maison Benet, Lamaud et Musset; les OEillets Mignardise et le semis de M. Léonard-Lille.

La culture maraîchère n'était représentée que par les lots de légumes de M. Rivoire et par la belle collection de Pommes de terre de M. Favre.

En somme, l'Exposition de la Société d'Horticulture du Rhône était de tous points réussie, malgré le fâcheux pronostic qu'on aurait pu tirer des conditions défectueuses dans lesquelles se sont trouvés les exposants par suite des rigueurs du dernier hiver.

Le grand Prix d'Honneur, objet d'art donné par le Président de la République, a été attribué à M. Bernaix. Des médailles d'or ont été décernées à MM. Pernet-Ducher et Levet, pour leurs semis de Rosiers; Bernaix, Pernet et Dubreuil, pour leurs collections de Roses; Rozain-Boucharlat, pour l'ensemble de ses lots; Treyve-Marie, de Moulins, pour ses Bégonias; Crozy, pour ses Cannas; Comte, Liabaud et Perraud, pour leurs plantes de serres; Rebut et Reynoud, pour leurs Cactées; Beney, Lamaud et Musset, pour l'ensemble de leurs lots; Favre, pour sa collection de Pommes de terre.

A sept heures, un banquet réunissait les membres du Jury et de la Société. M. le professeur Gérard, Président de la Société, a bu à la création d'études techniques horticoles, qui permettraient de faire des jardiniers capables de joindre la pratique à la théorie, et M. Luizet, Vice-Président, a porté la santé des membres du Jury, qui n'ont eu qu'à se louer de l'amabilité avec laquelle ils ont été reçus et de la cordialité qui n'a cessé de présider à leurs relations avec Messieurs les Membres du Bureau de la Société d'Horticulture du Rhône, ainsi qu'avec les exposants.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

HISTOIRE DU DAHLIA DES FLEURISTES, par M. SHIRLEY HIBBERD

(*Journ. of the R. Horticult. Society*, XIII, 1891, p. 1-14).

L'article que feu Hibberd a publié sur ce sujet est très développé; nous en donnerons ici une analyse dans laquelle nous tâcherons de condenser toutes les indications relatives à l'his-

toire de l'introduction du Dahlia dans les cultures européennes et des perfectionnements successifs qu'a subis la fleur de cette plante, grâce aux soins des horticulteurs.

La première description du Dahlia se trouve dans l'ouvrage de Francisco Hernandez, qui traite des plantes et des animaux de la Nouvelle-Espagne, ouvrage publié à Madrid en 1613, et qui a eu plusieurs éditions. Cent trente années s'écoulaient ensuite sans qu'il soit fait mention de cette plante dans un écrit quelconque, et c'est seulement en 1787 qu'il en est de nouveau question. C'est à cette date que parut la relation du voyage effectué en Amérique par Thierry de Ménonville, qui avait été chargé par le Gouvernement français d'aller chercher, pour les introduire dans nos colonies des Antilles, la Cochenille et la Cactée sur laquelle vit le précieux insecte. On sait que cette expédition était à la fois difficile et dangereuse, attendu que le gouvernement espagnol, alors maître du Mexique, avait édicté les peines les plus sévères contre quiconque essaierait de lui enlever le monopole de l'insecte qui lui procurait de grands profits; néanmoins elle réussit parfaitement. Or, dans sa publication sur ce sujet, Thierry de Ménonville rapporte avoir vu dans un jardin, à Guaxaca, des fleurs qu'il décrit comme de la grandeur de celles des Asters, qui, écrit-il, étaient portées sur des tiges de la taille d'un homme et accompagnées d'un feuillage semblable à celui d'un Sureau; il est évident que c'étaient des fleurs simples de Dahlia qu'il désignait ainsi.

Naturellement ce fut l'Espagne, souveraine du Mexique, qui fut le premier État européen en possession du Dahlia. En 1789, des graines en furent envoyées à Madrid, par Vincentes Cervantes, directeur du jardin botanique de Mexico. Elles furent semées et les plantes qu'elles donnèrent furent cultivées sous la surveillance de l'abbé Cavanilles, botaniste célèbre, à qui était alors confiée la direction du jardin botanique de Madrid. La nouvelle plante fut de là importée sans retard en Angleterre, et ce fut Lady Bute à qui l'Horticulture anglaise dut cette importante introduction. Malheureusement, cette dame tint le Dahlia en serre chaude, de même, au reste, qu'à Kew où on l'avait reçu presque en même temps, et dans l'espace de

deux ans, par suite de ce traitement, le nouveau venu fut perdu pour la Grande-Bretagne.

Ce fut en 1802 que le *Dahlia* fut introduit en France, grâce à Cavanilles qui, de Madrid, en envoya des graines, d'un côté, au Jardin des Plantes de Paris, et d'un autre, à celui de Montpellier, qui avait alors pour directeur A.-P. de Candolle. C'est de Paris que, la même année, des graines en furent remises à John Fraser, horticulteur anglais, qui obtint, en 1804, la floraison de pieds tenus en orangerie. C'est d'après un de ces pieds fleuris dans ces conditions que fut faite la planche 762 du *Botanical Magazine*. Toutefois une description et une figure en avaient été déjà publiées, à Madrid, en 1791, par Cavanilles dans ses *Icones et Descriptiones plantarum*, et c'est aussi ce botaniste qui avait créé pour la plante nommée par les Mexicains *Acoclli* le genre *Dahlia*, ainsi appelé par lui en souvenir du Botaniste suédois André Dahl. Plus tard, le Botaniste allemand Willdenow essaya de remplacer ce nom générique par celui de *Georgina* formé de celui du professeur Georgi, de Saint-Pétersbourg; mais cette dénomination, qui n'a aucune raison d'être, n'a été que rarement employée et elle est aujourd'hui entièrement abandonnée.

Cavanilles avait distingué deux espèces de Dahlias, le *Dahlia pinnata* et le *Dahlia coccinea*. C'est la première des deux qui a pris une très large place dans les jardins et elle est aujourd'hui habituellement nommée *Dahlia variabilis*, nom que justifie très bien son extrême variabilité.

Un point important dans l'histoire de cette plante est relatif à l'époque à laquelle on a commencé à en obtenir des fleurs doubles qui, comme dans la généralité des Composées à fleurs qualifiées de doubles, consistent en capitules dans lesquels les petits fleurons réguliers du disque ont pris un grand développement et modifié leur configuration normale pour devenir généralement semblables aux demi-fleurons du rayon. C'est à Madrid qu'on a obtenu, pour la première fois, des Dahlias doubles; mais les efforts qui furent faits pour obtenir le même résultat à Londres, à Paris, à Bruxelles et à Berlin restèrent longtemps sans effet; ce fut seulement en 1813 que M. Donke-

laar, du Jardin botanique de Louvain (Belgique) réussit, d'abord imparfaitement, et un ou deux ans plus tard complètement, à produire l'effet désiré. Toutefois, avant de donner des fleurs doubles, le Dahlia avait formé de nombreuses variétés simples; notamment un amateur de Sèvres, M. Lelieur, en avait obtenu plusieurs qui furent importées en Angleterre et devinrent ensuite les sujets de certaines planches du *Botanical Magazine*. Enfin, les trente années de 1820 à 1850 ont été, pour cette plante, une période de progrès incessants qui l'ont amenée au degré de beauté que tout le monde lui connaît aujourd'hui.

Quant au nombre des espèces botaniques distinguées parmi les Dahlias par diverses personnes, voici ce qu'en dit M. Hibberd.

« Les espèces de Dahlias seraient au nombre d'au moins une douzaine, si on en jugeait d'après les noms donnés; mais il s'agit de savoir si on en connaît en réalité plus de deux. Le *Dahlia imperialis* est indubitablement distinct du *D. variabilis*, et peut, au moins à présent, être laissé à part comme n'ayant pas de relation directe ou immédiate avec la plante des fleuristes. Le *D. frustranea* a les fleurs du rayon stériles et le *D. superflua* les a fertiles; on les admet comme espèces et leurs noms sont Linnéens; mais vous ne trouverez pas de distinctions essentielles ou spécifiques qui suffisent pour les séparer. Les noms de *coccinea*, *crocata*, *crocea*, *lutea* et *aurantia* ne sont basés que sur la couleur des fleurs, et ce serait perdre son temps que de discuter pour savoir s'ils doivent être admis (comme spécifiques). Le *D. Barkeriae* est uniquement un Dahlia simple des jardins, à rayons étroits. Le *D. Cervantesi* est aussi un Dahlia simple, à rayons écarlates, sans caractère spécial. Le *D. excelsa* donne une grande tige, et le *D. scapigera* a de longues tiges florales. Le *D. glabrata*.... examiné attentivement sera reconnu comme n'étant ni plus ni moins qu'une forme en miniature de notre plante familière.... En somme, dans aucune de ces plantes, il n'existe un caractère essentiel qui autorise à la séparer du *Dahlia variabilis* dont le nom est si bien approprié à sa nature variable. »

PLANTES NOUVELLES OU RARES
 DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES
 GARDENERS' CHRONICLE

Cyrtanthus (*Nemella*) **parviflorus** BAKER, *Gard. Chron.*, 24 janv. 1891, p. 104. — Cyrtanthe à petites fleurs. — Afrique australe. — (Amaryllidées.)

Cette espèce nouvelle est voisine des *Cyrtanthus angustifolius* et *collinus*; mais elle s'en distingue par ses fleurs d'un beau rouge écarlate, beaucoup plus petites que celles de la première de ces espèces, et dans lesquelles les segments du périanthe ne sont pas étalés. Comme elle vient naturellement à une altitude de 4,200 à 4,500 mètres, il est à présumer qu'elle ne sera pas très sensible au froid. Elle produit en même temps, au mois de janvier, ses feuilles linéaires, droites, longues de 30 centimètres, et ses fleurs qui, au nombre de dix à douze, forment une ombelle à l'extrémité d'une hampe qui a la même longueur que les feuilles. Dans ces fleurs, le périanthe, qui est d'un très beau rouge écarlate, est à peu près cylindrique, courbe, long de 2 1/2 à 3 centimètres, à segments dressés et courts.

Cypripedium × **Celia**, *Gard. Chron.*, 24 janv. 1891, p. 104. — Cypripède (hybride) Célie. — (Orchidées.)

Ce nouvel hybride a pris naissance dans la collection de M. W.-S. Kimball, et c'est à la fille de cet amateur distingué qu'il est dédié. On ignore quels en ont été les parents; mais M. Rolfe a reconnu en lui des caractères qui le portent à regarder le *C. tonsum*, comme ayant été l'un des deux, et le *C. Spicerianum*, comme ayant pu être l'autre. S'il en est ainsi, c'est le premier hybride venu de cette espèce. Le feuillage de cette plante est d'un vert clair, marqué d'un réseau irrégulier, vert foncé. Sa fleur a le sépale dorsal presque orbiculaire, long d'environ 2 centimètres, blanc, avec une étroite bande médiane pourpre et, sur sa partie inférieure, sont de nombreuses lignes vertes. Ses deux pétales sont linéaires-oblongs, longs d'environ 3 centimètres, ciliés, d'un vert clair, presque blancs au bout, marqués d'une étroite bande médiane pourpre et d'environ 7 lignes de macules pourpres; son labelle, long de 5 centi-

mètres, est brun pourpre en avant, plus pâle en arrière, ponctué de brun pourpre sur ses lobes latéraux infléchis.

Cypripedium × **Berenice**, *Gard. Chron.*, 31 janv. 1891, p. 136. — Cypripède (hybride) Bérénice. — (Orchidées.)

Ce bel hybride a été obtenu par le capitaine Vipan, de Stibbington Hall, Wansford, du *Cypripedium Roebelinii* (qui n'est qu'une forme du *C. philippinense*) fécondé avec le pollen du *C. Lowii*. C'est le premier dont les deux parents aient l'un et l'autre des fleurs en grappe. Les feuilles en sont d'un vert foncé, et sa hampe porte trois fleurs. Dans celles-ci, le sépale dorsal est ovale, aigu, à bords réfléchis dans le bas, long d'environ 3 centimètres, vert pâle à la base et au centre, blanc dans le reste, maculé et rayé de pourpre foncé vers le bas. Les pétales, longs de 12 centimètres, étroits, tordus, sont d'un beau vert clair dans leur tiers inférieur avec des macules brun pourpre, marron clair dans le reste de leur étendue, se fonçant un peu près du bord. Le labelle, long de 5 centimètres, est d'un vert jaune pâle, quelque peu veiné et lavé de vert olive en avant et sur les côtés.

Restrepia striata ROLFE, *Gard. Chron.*, 31 janv. 1891, p. 137. — Restrépie striée. — Nouvelle-Grenade. — (Orchidées.)

Cette plante est une espèce bien tranchée dans un genre où généralement les espèces ne le sont guère; elle existait depuis quelque temps dans un petit nombre de collections anglaises, sans avoir été encore décrite. Elle forme une touffe serrée mais très basse, dans laquelle les tiges n'ont que de 3 à 6 centimètres de hauteur, et les feuilles, elliptiques-ovales, terminées par deux dents, n'ont pas une plus grande longueur. Dans ses fleurs, le sépale dorsal, long de 3 centimètres, est de couleur marron; les deux latéraux, qui sont unis plus qu'à moitié dans leur longueur, sont jaunes, chacun avec sept lignes marron; les pétales ressemblent assez au sépale dorsal; enfin, le labelle linéaire, tronqué au bout, portant des soies et des papilles, est jaune, avec trois bandes marron et de nombreuses macules plus pâles.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. DUCHARTRE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE,
PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63^m).

DATES	TEMPÉRATURE		HAUTEUR du baromètre		VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
	Min.	Max.	Matin	Soir		
1	9,9	27,0	737	735	SE. N.	Clair le matin, nuageux, violent orage entre 5 et 6 h. du soir.
2	9,6	17,3	758,5	758	SO. NO.	Couvert.
3	6,2	24,2	739	756,5	SE. S. NO.	Clair de grand matin, nuageux, légèrement pluvieux le soir.
4	10,0	22,4	755	737,5	SO.	Couvert et lég. pluvieux le matin, orage vers une heure de l'après-midi.
5	9,3	25,3	758,5	739	NE. E. SO.	Clair de grand matin, nuageux.
6	13,2	23,9	737,5	735	NE. E. SE.	Pluie dans la nuit, couvert, nuageux, averse vers 4 h. du soir.
7	13,3	19,3	733	734	NE.	Orage dans la nuit, couvert et brumeux toute la journée avec pluie entre 11 h. et midi.
8	11,9	20,9	734,5	734,5	E. O.	Couvert, forte pluie entre 3 h. 1/2 et 4 h., suivie de près par un violent orage avec pluie diluvienne; pluie moins forte et cont. jusqu'à minuit.
9	10,8	20,8	734,5	760	SSE. SO. N.	Pluie toute la nuit et une partie de la mat., pet. pluie l'ap.-midi; clair le s.
10	5,2	19,7	760	762	SO. N.	Clair de grand matin et le soir, nuageux.
11	7,8	20,0	765	763,5	NE.	Nuageux.
12	5,4	18,0	768,5	771	NE.	Couvert le matin, nuageux l'après-midi, clair le soir.
13	2,7	22,2	772	770	N.	Gelée bl., brumeux le matin, clair.
14	9,8	22,7	766,5	765	N.	Couvert, éclaircies l'après-midi.
15	8,2	21,2	764,5	761	O.	Couvert, qq. éclaircies l'après-midi.
16	11,6	21,7	761	766,5	O. N.	Presque couvert, temps orageux entre 5 et 8 h. du soir, clair ensuite.
17	6,1	24,6	769	769,5	N.	Clair le matin et le soir, nuageux dans la journée.
18	8,9	26,7	769,5	768,5	NE.	Brumeux de grand matin, clair.
19	9,1	28,8	768,5	766	NO.	Clair le matin, nuageux.
20	13,5	24,1	766	765,5	NO.	Nuageux, clair le soir.
21	11,0	23,2	765	761	NNO.	Nuageux, pluie dans l'après-midi et aussi dans la soirée.
22	12,1	24,0	760	758,5	NO.	Couvert le matin, nuageux l'après-midi, clair le soir.
23	11,0	27,6	757	758	S. NO.	Clair le mat., nuag. l'ap.-midi, orageux et pluvieux le soir.
24	13,6	27,1	758,5	758	NE. SE.	Nuageux, un peu de pluie.
25	15,0	28,3	757,5	758	O. NO.	Nuageux, clair le soir.
26	12,2	28,3	759,5	760	S. SO.	Clair de gr. mat., nuag., couv. le soir.
27	13,3	24,7	762	762,5	S. O.	Pluie abondante dans la nuit, nuageux, clair le soir.
28	9,1	29,7	762,5	760	SO. ESE.	Clair la première partie de la mat. et le s.; nuag. le reste de la journée.
29	15,3	24,7	758	758,5	SO. SE.	Pet. pluie dans la nuit, pluv. et orag. le m. et une part. de l'ap.-midi, nuag.
30	13,7	26,9	760,5	759	SE.	Nuageux.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE
DE FRANCE

EXPOSITION SPÉCIALE

DE PLANTES BULBEUSES ET PLANTES DIVERSES FLEURIES

Ouverte du 26 au 28 mars 1892 inclusivement,
au siège de la Société, rue de Grenelle, 84.

Règlement (1).

§ 1^{er}. — *Objet et durée de l'Exposition. Récompenses.*

ART. 1^{er}. — Conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration, dans sa séance du 11 juin dernier, une Exposition, destinée à recevoir les plantes bulbeuses et autres plantes fleuries ainsi que les fruits forcés, sera tenue, au siège de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris, du 26 au 28 mars 1892.

Tous les horticulteurs et amateurs français et étrangers sont invités à prendre à cette Exposition la plus grande part possible, et à concourir pour les récompenses qui seront décernées.

Ces récompenses consisteront en médailles d'or, grandes médailles de vermeil, médailles de vermeil, grandes médailles d'argent, médailles d'argent, médailles de bronze et mentions honorables.

Il sera donné un diplôme avec les médailles aux exposants qui en auront fait la demande à la Société, au plus tard quinze jours après la fermeture de l'Exposition.

Des prix consistant en médailles pourront être prélevés sur la

(1) Tout Membre qui a été rayé des contrôles de la Société ne peut prendre part aux Expositions. (Art. 56 du Règlement.)

subvention accordée, à titre d'encouragement, par M. le Ministre de l'Agriculture et décernés au nom du Gouvernement de la République.

Avant l'ouverture de l'Exposition, la Société fixera le nombre des médailles d'or qu'elle mettra à la disposition du Jury.

Toutes les récompenses seront laissées à la libre appréciation du Jury.

Les médailles non réclamées une année après le jour de la distribution des récompenses ne sont pas délivrées et appartiennent de droit à la Société.

Dans les genres de plantes où il y a plusieurs Concours, le même Exposant ne pourra recevoir plusieurs médailles pour le même genre de Plantes.

Dans les Concours de collections, il ne sera accepté qu'un spécimen de chaque variété.

La même espèce ou variété de Plante ne pourra figurer dans plusieurs Concours du même Exposant.

Chaque présentation formant un Concours devra être nettement séparée.

Les Concours existeront entre horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs ou jardiniers-chefs des établissements subventionnés et Sociétés d'Horticulture en nom collectif.

Les lots collectifs seront acceptés et ne pourront concourir avec les lots individuels.

Ne seront admis avec la mention *hors concours* que les produits des jardins publics ou scientifiques.

§ 2. — Réception, installation et enlèvement des Plantes et Fleurs.

ART. 2. — Les horticulteurs ou amateurs qui voudront prendre part à cette Exposition devront adresser, avant le dimanche 20 mars 1892, *terme de rigueur*, à M. le Président de la Société, rue de Grenelle, 84, une demande écrite d'admission accompagnée : 1° de la liste nominative et complète des genres, espèces ou variétés de Plantes, qu'ils désirent présenter; 2° des Concours auxquels ils désirent prendre part; 3° de l'indication exacte, pour

chaque concours, de l'espace superficiel qu'ils peuvent occuper; 4° de celle de la quantité de carafes pour Fleurs coupées qui leur seront nécessaires. *Ces formalités sont obligatoires.*

ART. 3. — Les Plantes qui doivent figurer à cette Exposition seront reçues le vendredi 25 mars, de sept heures du matin à cinq heures du soir.

Seules les Fleurs coupées seront reçues le 26 au matin, et leur groupement définitif devra être terminé à huit heures.

ART. 4. — Les produits, quels qu'ils soient, ne seront admis à l'Exposition que s'ils sont, avant le passage du Jury, lisiblement et correctement étiquetés.

ART. 5. — Il est interdit aux Exposants de placer des pancartes indiquant leurs nom et adresse avant que la décision du Jury leur ait été communiquée par le Secrétariat de la Société. Tout contrevenant serait, par ce fait, exclu du Concours.

ART. 6. — L'enlèvement des produits exposés se fera le mardi 29 mars, de neuf heures du matin à cinq heures du soir; à partir de ce délai, la Commission se trouvera dans la nécessité de les faire enlever aux frais des Exposants.

ART. 7. — Les envois devront être adressés *franco* à M. le Président de la Commission des Expositions, au local de l'Exposition, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris, et devront être parvenus le 25, à cinq heures du soir, dernier délai.

ART. 8. — Chaque Exposant devra se trouver à l'Exposition pour contribuer au placement de ses produits dans les emplacements qui lui seront assignés; il pourra se faire représenter par un mandataire. En cas d'absence de l'un et de l'autre, la Commission fera disposer les plantes à l'endroit désigné par elle, aux frais de l'Exposant. Les Exposants sont tenus de venir reconnaître leurs emplacements avant le vendredi 25 mars, à cinq heures du soir. Passé ce délai, la Commission disposera des emplacements de tous les Exposants qui n'auront pas encore envoyé leurs produits ou reconnu et pris l'engagement de remplir les emplacements qui leur sont accordés.

§ 3. — *Jury.*

ART. 9. — Les membres du Jury seront nommés par le Bureau de la Société.

Le Jury commencera ses opérations le jour de l'ouverture, à 9 heures du matin.

ART. 10. — Le Jury sera dirigé dans son ensemble par le Président de la Société (art. 58 du *Règlement de la Société*).

Le Secrétaire-général remplira près du Jury, dans son ensemble, les fonctions de Secrétaire; il sera assisté des Secrétaires de la Société qui le représenteront près de chaque section, et des membres de la Commission d'organisation, qui seront seuls chargés de recueillir les observations que les Exposants auraient à présenter et de donner les renseignements dont le Jury pourrait avoir besoin.

ART. 11. — Aucune personne étrangère à la Commission des Expositions ne pourra pénétrer dans l'enceinte de l'Exposition avant les heures où elle sera ouverte au public.

ART. 12. — Après le jugement rendu par le Jury, les Exposants devront placer leur nom et leur adresse sur leurs lots, ainsi qu'une pancarte indiquant la nature de la récompense accordée. Cette pancarte devra rester sur le lot pendant toute la durée de l'Exposition, ainsi que le nom et l'adresse de l'Exposant (1).

ART. 13. — Tout Exposant qui refuserait la récompense que le Jury lui aurait accordée serait privé du droit de participer à l'Exposition suivante.

§ 4. — *Commission d'organisation et de surveillance de l'Exposition.*

ART. 14. — La Commission des Expositions, constituée en Jury d'admission, sera chargée de la réception de tous les

(1) Les pancartes indiquant la nature des récompenses accordées seront à la disposition de MM. les Exposants, qui pourront les réclamer au bureau du Secrétariat (au siège de l'Exposition).

produits présentés. Elle aura sur eux un droit absolu de contrôle et de placement. Elle fixera, en les modifiant, si cela est nécessaire, les dimensions de l'espace demandé.

Elle devra, en outre, refuser l'admission de tout ce qui ne lui paraîtra pas digne de figurer à l'Exposition.

Les Exposants seront tenus de se conformer à toutes les mesures d'ordre et d'installation qui leur seront indiquées par la Commission, qui aura le droit de décision dans tous les cas non prévus au présent Règlement.

Les soins d'entretien et de nettoyage à donner aux végétaux et produits exposés devront être terminés tous les jours, avant *dix heures du matin*.

ART. 15. — Le Secrétariat de la Société, assisté d'un nombre suffisant de Commissaires nommés par le Conseil, sera chargé de la surveillance de l'Exposition.

ART. 16. — La Société donnera tous ses soins aux objets exposés, mais elle ne répond d'aucune perte ni d'aucun dégât.

Aucune autorisation de livraison de Plantes ou de produits exposés ne sera accordée aux Exposants pendant la durée de l'Exposition.

Les Exposants seront personnellement responsables des accidents qui pourraient arriver, par leur faute, dans l'enceinte de l'Exposition.

Tout Exposant reconnaît de fait avoir pris connaissance des présents Règlement et Programme, et y adhérer.

Approuvé en séance du Conseil, le 13 août 1891.

Le Secrétaire-général,
A. BLEU.

Le Président,
LÉON SAY.



Programme des Concours

La Société ouvre les Concours suivants :

A. — PLANTES EN POTS FLEURIES.

Dans les concours de collections, il ne sera reçu qu'un pot de chaque variété.

- 1^{er} Concours. — Nouveautés dans les genres ci-dessous indiqués.
- 2^e Concours. — La plus belle collection de 50 variétés de *Camellia*.
- 3^e Concours. — La plus belle collection de 30 variétés de *Camellia*.
- 4^e Concours. — La plus belle collection de 15 variétés de *Camellia*.
- 5^e Concours. — *Camellia*. Le plus beau spécimen.
- 6^e Concours. — La plus belle collection de 60 variétés d'Azalées de l'Inde.
- 7^e Concours. — La plus belle collection de 40 variétés d'Azalées de l'Inde.
- 8^e Concours. — La plus belle collection de 20 variétés d'Azalées de l'Inde.
- 9^e Concours. — Azalées de l'Inde. Le plus beau spécimen.
- 10^e Concours. — Le plus beau lot de *Bouvardia*, ne dépassant pas 50 plantes.
- 11^e Concours. — La plus belle collection de Primulacées, ne dépassant pas 100 plantes.
- 12^e Concours. — La plus belle collection de Primevères de Chine, ne dépassant pas 50 plantes.
- 13^e Concours. — La plus belle collection de 50 variétés de Tulipes simples.
- 14^e Concours. — La plus belle collection de 25 variétés de Tulipes simples.

- 15° Concours. — La plus belle collection de 50 variétés de Tulipes doubles.
- 16° Concours. — La plus belle collection de 25 variétés de Tulipes doubles.
- 17° Concours. — La plus belle collection de 150 variétés de Jacinthes simples.
- 18° Concours. — La plus belle collection de 100 variétés de Jacinthes simples.
- 19° Concours. — La plus belle collection de 50 variétés de Jacinthes simples.
- 20° Concours. — La plus belle collection de 100 variétés de Jacinthes doubles.
- 21° Concours. — La plus belle collection de 50 variétés de Jacinthes doubles.
- 22° Concours. — La plus belle collection de 25 variétés de Jacinthes doubles.
- 23° Concours. — Le plus beau lot de Jacinthes parisiennes, ne dépassant pas 100 plantes.
- 24° Concours. — Le plus beau lot de *Crocus* variés, ne dépassant pas 100 plantes.
- 25° Concours. — Le plus beau lot de *Crocus* variés, ne dépassant pas 50 plantes.
- 26° Concours. — Le plus beau lot d'Amaryllidées et de Liliacées, ne dépassant pas 100 plantes.
- 27° Concours. — Le plus beau lot de plantes bulbeuses diverses en fleurs, ne dépassant pas 100 plantes.
- 28° Concours. — Le plus beau lot d'*Erica*, *Epacris*, *Diosma*, *Pimelea*, *Mimosa*, etc..., ne dépassant pas 100 plantes.
- 29° Concours. — Le plus beau lot de plantes vivaces fleuries : *Convallaria*, Renoncules, Anémones, Hellébore, *Hoteia*, etc..., ne dépassant pas 100 plantes.
- 30° Concours. — Le plus beau lot, ne dépassant pas 100 plantes, de plantes annuelles et bisannuelles fleuries. Pâquerettes, Pensées, Myosotis, etc., etc.
- 31° Concours. — Le plus beau lot, ne dépassant pas 25 sujets, de végétaux ligneux en fleurs forcées (Les Rhododendrons exceptés).

- 32^e Concours. — Le plus beau lot, ne dépassant pas 50 sujets, de Rosiers nains.
- 33^e Concours. — Le plus beau lot de Violettes, ne dépassant pas 100 plantes.
- 34^e Concours. — Le plus beau lot de Cinéraires, ne dépassant pas 50 plantes.
- 35^e Concours. — Le plus beau lot de *Cyclamen*, ne dépassant pas 50 plantes.
- 36^e Concours. — Le plus beau lot de Giroflées jaunes, simples et doubles, ne dépassant pas 50 plantes.
- 37^e Concours. — Le plus beau lot de Giroflées (autres que les Giroflées jaunes), ne dépassant pas 100 plantes.
- 38^e Concours. — Le plus beau lot de végétaux ligneux, avec fruits forcés à maturité, un sujet de chacun : Cerisiers, etc.
- 39^e Concours. — Le plus beau lot de végétaux herbacés avec fruits forcés à maturité, un sujet de chacun : Fraisiers, etc.

B. — FLEURS COUPÉES.

- 40^e Concours. — La plus belle collection de Jacinthes.
- 41^e Concours. — La plus belle collection de Tulipes.
- 42^e Concours. — La plus belle collection de plantes bulbeuses diverses.
- 43^e Concours. — La plus belle collection de plantes diverses fleuries, cultivées dans le midi de la France.

G. — ORNEMENTATION.

- 44^e Concours. — Les plus beaux bouquets et ornements en fleurs.
-

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 9 JUILLET 1891.

PRÉSIDENCE DE **M. Hardy**, PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à trois heures moins un quart. D'après les signatures inscrites sur le registre de présence, les Membres qui y assistent sont au nombre de cent huit titulaires et treize honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission d'un nouveau Membre titulaire dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas rencontré d'opposition.

Il annonce ensuite à ses collègues que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a admis cinq Dames patronesses.

L'un de MM. les Secrétaires donne lecture d'un Rapport rédigé par une Commission formée dans le sein du Comité de Floriculture, et dont les conclusions tendent à ce que la Société délivre désormais des certificats de mérite pour les plantes nouvelles qui lui seront présentées, et cela indépendamment des primes qui seront, comme toujours, décernées pour les objets déjà connus, dont les Comités auront reconnu le mérite.

M. le Président apprend à la Compagnie que ce Rapport a été lu aujourd'hui au Conseil d'Administration et approuvé par lui. Les dispositions en seront donc appliquées dès ce jour.

Les certificats de mérite seront décernés sur les propositions formulées par des Commissions spéciales.

Les objets suivants ont été présentés pour être examinés par les Comités.

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

4° Par MM. Forgeot et C^{ie}, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, à Paris, un lot considérable de produits potagers, pour la présentation duquel, sur la proposition du Comité de Culture potagère, il leur est accordé une prime de 1^{re} classe.

Les principaux produits compris dans cette nombreuse collection sont les suivants : 1° *Choux* précoces, tels que Milan d'Ulm à forcer, variété d'origine allemande dont le développement est très hâtif ; Milan Tom Pouce, qui est parfait de forme, mais qui reste trop nain pour que la culture en soit bien productive ; Milan capucin, et Chou conique, remarquable par la facilité avec laquelle il résiste aux froids de l'hiver ; 2° *Radis* de nombreuses variétés, surtout ronds et demi-longs, les uns rouge vif, d'autres roses, blancs et même jaunes ; 3° des *Navets* d'une douzaine de sortes, parmi lesquelles se distinguent le Navet demi-long sec d'hiver, qui est d'assez bonne qualité pour rivaliser avec le Navet de Freneuse, les Navets modèles blanc et jaune, les Navets plats, tels que écarlate à courtes feuilles, blanc hâtif, jaune de Finlande, etc. ; 4° *Concombre* Duc d'Édimbourg à forcer, d'une grande fécondité, parce que, les nœuds de sa tige étant serrés, il se produit à chacun trois fleurs femelles, dont une le plus souvent et quelquefois deux donnent un fruit ; 5° 2 *Melons* du Japon, dont un est encore inédit, tandis que l'autre a été mis au commerce cette année même. Celui-ci est oblong, à chair verte, à graines petites ; il en vient dix ou douze sur chaque pied.

2° Par M. Boucher (G.), horticulteur, avenue d'Italie, à Paris, un pied en pot et abondamment fleuri de *Wistaria multijuga alba*, fort belle plante, à grandes grappes de fleurs blanches agréablement odorantes, qui est présentée à la Société pour la première fois. — Il est accordé, pour cette présentation, une prime de 1^{re} classe.

M. le Président du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière fait observer que ce *Wistaria* fleurit ordinairement de meilleure heure ; mais la floraison du pied que la Compagnie a sous les yeux a été un peu retardée par un rempotage tardif.

3° Par M. Croux, horticulteur-pépiniériste, vallée d'Aunay, près Sceaux (Seine), une nombreuse série d'espèces ornemen-

tales, qui fait suite à ses remarquables présentations antérieures, et au sujet de laquelle le Comité d'Arboriculture ornementale et forestière lui adresse de vifs remerciements. Ce sont : 1° Les *Spiræa ariefolia*, *Blumei*, *Bumalda*, *callosa alba* et *superba*, *salicifolia alba* et *rosea*; 2° des Rosiers grimpants des variétés Belle de Baltimore, Calypso, Félicité Perpétue, Miller's Climbing, Ruga et *splendens*, auxquels a été joint le Rosier japonais, *Rosa rugosa rubra*; 3° les Clématites *Jackmanni* François Morel et *superba*, *lanuginosa nivea* et *Reginæ*, *Viticella campanuloides*, *elegans* et *Kermesina*. L'apport est complété par des tiges fleuries de l'*Iris Kæmpferi* des deux variétés *lilacea striata* et *violacea superba*.

4° Par MM. Vilmorin-Andrieux, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, à Paris, plusieurs tiges fleuries d'*Iris Kæmpferi* variés, qui viennent d'un semis fait au printemps dernier. — Une prime de 2° classe leur étant décernée pour cette présentation, ils renoncent à la recevoir.

M. Maurice de Vilmorin dit que l'*Iris Kæmpferi* a un tel besoin d'eau, pendant qu'il est en végétation, que les Japonais le cultivent sous une mince couche de ce liquide, pendant la belle saison, le laissant ensuite à sec pendant l'hiver. Dans nos jardins, quand on le plante en pleine terre, on lui donne généralement l'abondante humidité qu'il exige au moyen de fréquents arrosements.

5° Par M. Toussaint (J.), jardinier chez M. Thiellement, à Château-Gaillard, près Bar-sur-Aube, 4 pieds fleuris du Bégonia Vernon (*Begonia semperflorens atropurpurea*), variété d'obtention récente, qu'il envoie, pour ce motif, comme nouveauté. Il reçoit à ce sujet les remerciements du Comité de Floriculture.

A ce propos, M. Jolibois rappelle que c'est lui qui, le premier, a présenté à la Société cette remarquable variété, à la date d'environ une année, lorsqu'il venait de la recevoir de M. Vernon, jardinier qui en avait été l'obtenteur. Depuis cette époque, les semis lui en ont donné 5,000 pieds qui ont été tous parfaitement semblables au type obtenu en premier lieu.

6° Par M. Piret (E.), horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise), un pied bien fleuri d'un *Cattleya* qu'il étiquette

« *C. Mossiæ alba Louisicianum* ». Pour cette plante, que le Comité de Floriculture a trouvée très belle, il reçoit une prime de 4^{re} classe.

7° Par M. Dallé (L.), horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, un lot formé des 5 Orchidées suivantes : *Dendrobium Dalhousianum*, *Aerides quinquevulnerum*, *Oncidium Lanceanum superbum*, *Odontoglossum hastilabium* et *Cypripedium Dominyanum*. — Il lui est accordé, pour la présentation de ces belles plantes, une prime de 4^{re} classe qui s'applique surtout au *Dendrobium*, dont le développement et la floraison sont très remarquables.

8° Par M. Paillet, horticulteur-pépiniériste, vallée de Chatenay (Seine), un jeune pied d'*Hortensia stellata fimbriata*.

M. Paillet écrit que cette variété, remarquable à tous égards, a été importée d'Amérique, il y a deux ans, et que, en raison de ses nombreux mérites, il s'est particulièrement attaché à la multiplier ; néanmoins, elle est encore peu répandue. Elle est très florifère, et les fleurs en sont blanches, légèrement teintées de rose, gracieusement frangées. Il pense que c'est une plante d'avenir pour les marchés. Malheureusement, le pied qui en est présenté aujourd'hui n'en donne pas une idée exacte ; en effet, à la date de la dernière séance, les fleurs n'en étaient pas assez ouvertes, et aujourd'hui elles ne sont déjà plus en très bon état ; néanmoins leur abondance permet de reconnaître avec quelle profusion elles sont produites, même par des pieds jeunes.

Le Comité de Floriculture, en raison de l'état dans lequel se trouvent aujourd'hui les fleurs de cet *Hortensia*, demande qu'il en soit fait une nouvelle présentation, quand M. Paillet en aura un pied en parfaite floraison, un jour de séance.

9° Par MM. Forgeot et C^{ie}, diverses plantes ornementales fleuries, dont l'ensemble leur vaut une prime de 2^e classe. Ce sont d'abord deux Bégonias dont l'un est le *B. semperflorens atropurpurea* ou Bégonia Vernon, et dont l'autre est donné comme un hybride de celui-ci et du *B. Schmitii* ; en second lieu, plusieurs Dahlias simples en variétés nouvelles, obtenues de semis, dont les unes sont tout à fait naines et dont les autres sont demi-naines ; en troisième lieu, des *Ageratum* dont un est

qualifié de compact nain blanc, tandis que les trois autres, présentés comme nouveaux, sont, l'un à feuilles crispées, les deux autres à fleurs jaune soufre, mais différents par leur taille naine ou, au contraire, élevée ; en quatrième lieu, le *Zinnia elegans* Tom Pouce, double, de coloris divers ; en cinquième lieu, le *Petunia superbissima*, à très large gorge ; enfin l'Amarante crête de coq Président Thiers, qui a les feuilles bronzées.

10° Par M. Dupanloup, horticulteur-grainier, quai de la Mégisserie, à Paris, un lot de *Pensées* à grandes macules, qui sont le produit d'un semis effectué au mois de février dernier.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Comme pièce de correspondance écrite, est lue une lettre dans laquelle M. Vacherot, horticulteur, rue de Paris, 53, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise), rapporte les résultats d'expériences dans lesquelles il a détruit l'*Aethalium septicum*, Champignon (Myxomycète) très connu sous les noms vulgaires de Toile, Fleur de tan, etc., à l'aide de soufrages analogues à ceux qu'on pratique avec succès pour délivrer la Vigne de l'Oïdium qui l'a envahie. (Voir plus loin p. 405).

Parmi les pièces de la correspondance imprimée sont signalées les suivantes : 1° des programmes d'Expositions horticoles qui auront lieu, pour la France : à Clamart (Seine), du 12 au 20 septembre 1891 ; à Marseille, à partir du 23 septembre 1891 (la durée n'en est pas indiquée) ; à Saint-Pierre-sur-Dives, les 8 et 9 août 1891 ; celle-ci sera tenue par la Société d'Horticulture et de Botanique du centre de la Normandie ; pour l'étranger : à Maestricht, les 13, 14 et 15 septembre 1891 ; à Tournai, du 13 au 16 septembre 1891 ; 2° une brochure intitulée : *Nouvelle classification des Roses*, par M. CRÉPIN (François) (in-32 de 30 pages ; Melun, 1891).

Il est fait dépôt sur le bureau d'un manuscrit intitulé : *Réflexions et expériences relatives à l'absorption de l'eau par les feuilles*, par M. DUCHARTRE (P.).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ; Et la séance est levée à quatre heures moins un quart.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1891.

PRÉSIDENCE DE **M. Hardy**, PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte vers trois heures. D'après les signatures qu'a reçues le registre de présence, les Membres qui y assistent sont au nombre de cent deux titulaires et quatorze honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires, qui ont été présentés dans la dernière séance et au sujet desquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Il apprend ensuite à ses collègues que la Société vient d'éprouver une perte éminemment regrettable par le décès de M. Lamoureux (Louis-Jacques), Membre titulaire depuis l'année 1875, qui habitait Colombes (Seine).

Les objets suivants ont été présentés pour être examinés par les Comités.

1° Par M. Chemin, jardinier-maraîcher, boulevard de la Gare, à Issy (Seine), un lot composé de 4 *Melons* fond gris, de 5 pieds de *Céleri* de la variété Chemin ou Céleri doré, enfin de 6 pieds de Chicorée fine de Rouen, venus de graines achetées chez MM. Vilmorin-Andrieux. Ces divers produits sont appréciés si haut par le Comité de Culture potagère que, sur sa demande, une prime de 1^{re} classe est accordée à M. Chemin pour la présentation qu'il en a faite.

2° Par M. Graux, cultivateur à Sarcelles (Seine-et-Oise), 6 *Artichauts* de la variété dite Artichaut de Laon, pris dans ses cultures et que le Comité compétent déclare être d'une beauté peu commune. Néanmoins il n'est fait aucune demande de prime au sujet de cette présentation, par ce motif qu'une Commission formée dans le sein du Comité est allée examiner sur place les cultures d'Artichauts de M. Graux et doit en faire l'objet d'un Rapport spécial.

3° Par la maison Forgeot et C^{ie}, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, à Paris, 3 *Choux-Raves* violet hâtif de Vienne,

à forcer et 3 Choux-Raves blanc hâtif de Vienne, à forcer. — Les uns et les autres sont jugés avantageusement par le Comité de Culture potagère qui remercie vivement MM. Forgeot et C^{ie} d'avoir bien voulu compléter ainsi la présentation qu'ils ont faite à la dernière séance.

4^o Par M. Lepère (Alexis), arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), une corbeille de *Pêches* appartenant aux variétés Alexander, Amsden, Cumberland, Downing, Rouge de mai, Saunders, auxquelles il a joint 4 spécimens de Mignonne hâtive provenant de pieds cultivés en pots, qui ont été tenus en serre froide pendant l'hiver et placés ensuite en plein air. Ce mode de traitement, tout en avançant la maturation de ces derniers fruits, leur a donné un coloris notablement plus beau que celui de leurs analogues qui sont obtenus dans une culture forcée faite uniquement sous verre. — La beauté peu commune de toutes ces *Pêches* détermine le Comité d'Arboriculture fruitière à demander qu'une prime de 1^{re} classe soit donnée à M. Lepère. Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie; mais, selon son habitude, M. Lepère renonce à recevoir la récompense dont il a été reconnu digne.

M. Lepère fait observer que, cette année, les *Pêches* d'origine américaine mûrissent plus tard que d'ordinaire. Parmi ces diverses variétés, il recommande particulièrement Cumberland et Saunders, dont les fruits égalent en beauté ceux de l'Alexander. Ces variétés ont les feuilles dentelées de même que la variété Downing.

5^o Par M. Houdart, amateur, à Saint-Maur-les-Fossés, une corbeille de *Pêches* de quatre variétés étiquetées : Early Rivers, Alexander, Précoce Chevallier et Verdy. — Ces fruits sont reconnus fort beaux; aussi, sur la proposition du Comité d'Arboriculture fruitière, une prime de 1^{re} classe est-elle décernée à M. Houdart qui l'accepte pour la transmettre à son jardinier.

Toutefois, M. le Président du Comité déclare que les fruits étiquetés Early Rivers n'ont pas été reconnus comme appartenant réellement à la variété de ce nom et que, d'un autre côté, le nom de *Pêcher* Verdy est totalement inconnu au Comité.

6^o Par M. Régnier-Monet (L.), horticulteur, rue Émile-Roux,

à Fontenay-sous-Bois (Seine), une collection d'environ 400 variétés d'*Œillets* flamands fantaisie, remontants, en fleurs coupées, pour la présentation de laquelle il obtient une prime de 2^e classe.

Cette récompense lui paraissant un peu faible, eu égard à la beauté de la collection présentée par M. Régnier-Monet, un Membre propose de l'élever à la 4^{re} classe; mais M. le Président, après avoir fait observer que, d'après le Règlement, la proposition du Comité a toujours la priorité, met aux voix la prime de 2^e classe pour l'attribution de laquelle se prononce la majorité.

7^e Par M. Régnier père (A.), horticulteur, avenue Marigny, à Fontenay-sous-Bois (Seine), deux boîtes de fleurs coupées d'*Œillets* remontants, obtenus de semis, et comme objets de comparaison, deux autres boîtes de fleurs coupées d'*Œillets* appartenant à des variétés déjà connues. Sur la proposition du Comité de Floriculture, il lui est accordé une prime de 3^e classe qu'il déclare refuser. Or, M. le Président du Comité de Floriculture dit que ce Comité a cru devoir ne demander qu'une prime de 3^e classe par ce motif que les variétés nouvelles de M. Régnier ne sont représentées que par des fleurs coupées, et non par des pieds entiers, qui seuls auraient permis de reconnaître si ces nouveautés ont une bonne tenue, qualité essentielle pour en déterminer l'adoption, et M. le Président exprime l'avis que le motif qui a guidé le Comité, dans le jugement qu'il a rendu, est, en effet, décisif.

8^e Par M. Gorion (Toussaint), amateur, à Épinay-sur-Seine (Seine), un lot de fleurs coupées d'*Œillets* qui proviennent d'un semis fait en 1890, et pour lequel il lui est décerné une prime de 3^e classe.

9^e Par M. Dumont-Garlin, horticulteur, rue de Paris, à Vanves (Seine), un pied fleuri d'un *Pelargonium zonale* nouveau, obtenu à la suite d'un semis fait au mois de février dernier et qui s'est trouvé parmi les pieds venus des graines de diverses variétés. — Cette nouveauté, qui vaut à M. Dumont-Garlin une prime de 2^e classe, a été nommée par lui *Monsieur Dumont*.

10^e Par MM. Forgeot et C^{ie}, un lot nombreux comprenant les

plantes suivantes : 1° des *Reines-Marguerites* de la race connue sous le nom de Reine des halles, obtenues par sélection, et dont les fleurs sont blanches dans l'une, roses dans une seconde, cramoisies dans une troisième, bleues dans une quatrième, violettes dans une cinquième; 2° 4 pieds en pots d'un *Polygonum orientale*, à feuilles striées de blanc, variété nouvelle, qui se montre parfaitement constante, et qui a pris naissance en Italie; 3° des *Pétunias* doubles, à grandes fleurs ondulées et crispées, qui ont été obtenues de semis; 4° des pieds du *Zinnia tenuifolia*, jolie plante qui est devenue très rare dans les jardins; 5° des fleurs coupées d'une *Verveine* hybride nouvelle, à fleurs couronnées; 5° enfin plusieurs pieds fleuris du *Bégonia* hybride du *B. Schmitii* et du *B. semperflorens atropurpurea* (*Bégonia* × *Vernon*), qui avait été présenté sans nom, à la dernière séance, et qui maintenant a été nommé *Bégonia* × *versailensis*.

Sur la proposition du Comité de Floriculture, il est décerné à MM. Forgeot et C^{ie} deux primes de 2^e classe, l'une pour le *Polygonum orientale* panaché, l'autre pour le *Bégonia* × *versailensis*, ainsi qu'une prime de 3^e classe pour leurs *Pétunias*.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

A la suite des présentations, M. Levachot, horticulteur à Boissy-Saint-Léger, met sous les yeux de la Compagnie trois spécimens d'*Æthodium septicum*, le redoutable Champignon des serres, qui est vulgairement nommé Toile, ou Fleur de tan, lesquels ont été traités par lui de trois manières différentes. Il rappelle qu'il a été lu, à la dernière séance, une lettre dans laquelle était indiqué le soufrage comme un moyen certain pour détruire ce parasite. Après cette lecture, M. P. Duchartre fit observer que, dans une note communiquée au dernier Congrès horticole de Paris, M. Huet, jardinier-chef à Boul-sur-Suippe, recommande, d'après son expérience, le sel marin comme détruisant aussi l'*Æthodium*. M. Levachot a essayé ce dernier mode de traitement, et il y a même ajouté celui par le sulfate de cuivre. Les trois spécimens qu'il montre aujourd'hui sont tout autant de masses en gâteau (fruit) de l'*Æthodium* qui ont été traitées, l'une par le soufre, la seconde par le sulfate de cuivre,

la troisième par le sel marin. Dans les trois cas, le Champignon a été tué; mais quand il a subi l'action du soufre ainsi que celle du sulfate de cuivre, sa substance est devenue tellement friable qu'il n'est nullement difficile d'en dégager les plantes qu'il avait envahies, tandis que lorsqu'on s'est servi du sel marin (chlorure de sodium) cette même substance est devenue ferme, consistante, à ce point qu'il faudrait renoncer à en dégager les parties englobées. M. Levachot est d'avis que c'est là un inconvénient assez sérieux pour devoir renoncer à l'emploi du sel marin.

M. P. Duchartre demande et obtient la parole. Si je viens, dit-il, entretenir encore une fois mes collègues du Champignon parasite du Ver blanc, c'est que, depuis ma première communication à ce sujet, la question a fait un grand pas. Déjà M. Le Mout, à qui on doit des travaux importants sur ce sujet, avait reconnu qu'en répandant çà et là, dans une terre infestée de Vers blancs, le corps de larves de cette espèce tuées par le parasite, il déterminait l'infection de beaucoup de ces insectes et ainsi en amenait la mort. D'un autre côté, MM. Prillieux et Delacroix avaient vu qu'ayant enterré dans de grands pots des Vers blancs sains et ayant répandu ensuite sur la terre de ces pots des spores du parasite délayées dans l'eau, ils avaient obtenu le même résultat. Notre collègue, M. Oudin, est entré dans cette voie, et voici un passage intéressant d'une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire : « Je puis vous dire aujourd'hui que partout où j'ai
« ensemencé de ce Champignon, les larves de Hannetons se trou-
« vent atteintes dans une grande proportion; que le *Botrytis*
« *tenella* paraît ne pas arrêter sa végétation et que des débris,
« si petits qu'ils soient, en font la multiplication. Aussi, en
« l'ensemencant sur un sol prêt à être labouré, on ne tarde pas,
« après que cette opération est terminée, à en voir les résultats
« en trouvant des larves atteintes. » Il est donc, au total, bien constaté qu'on peut semer le *Botrytis tenella*, parasite du Ver blanc, et déterminer ainsi l'infection, puis la mort de cette larve du Hanneton. Mais, pour faire cet ensemencement dans de grandes étendues de terre, comme celles que dévaste trop souvent le Ver blanc, il faudrait une masse considérable soit de larves tuées par le parasite, soit des corps reproducteurs de celui-ci.

MM. Prillieux et Delacroix avaient pensé d'abord qu'en faisant des cultures du Champignon, telles que celles qu'ils avaient effectuées avec un plein succès, on arriverait à obtenir une quantité suffisante de ces spores qui, délayées dans de l'eau qu'on répandrait ensuite sur la terre, opéreraient l'ensemencement désiré. Ils ont toutefois bientôt reconnu que ce procédé serait peu pratique en grand et, dans une nouvelle communication faite par eux, lundi dernier, à l'Académie des Sciences, ils en ont fait connaître un autre qui semble échapper à ce grave inconvénient. Ce procédé consiste à enterrer dans la terre infestée de Vers blancs des individus de ces larves déjà atteints par le parasite, grâce à une opération fort simple qui permet d'infecter en fort peu de temps une quantité presque indéfinie de larves saines. Voici comment ils opèrent. Dans un endroit frais et ombragé, ils enfoncez en terre de grandes terrines de jardinier, dont ils garnissent le fond d'une couche de terre ou de sable épaisse d'environ un centimètre et qu'ils humectent légèrement. Sur cette couche, ils posent de nombreux Vers blancs sur lesquels ils répandent des spores du *Botrytis tenella*. Les terrines sont ensuite recouvertes de planches sur lesquelles est posée de la Mousse humide. Placées ainsi dans une atmosphère modérément humide, les spores ne tardent pas à germer, et déjà au bout de deux heures l'infection des Vers blancs est en bonne voie; elle est générale au bout de quatre à six heures. Il ne reste plus qu'à enterrer les larves ainsi contaminées pour déterminer le développement du mal dans les Vers blancs jusqu'alors sains que peut contenir la terre. Non seulement le Champignon parasite envahit tout le corps du Ver blanc qu'il a atteint, mais encore il s'étend ensuite autour de celui-ci dans un rayon qui va jusqu'à 8 et 10 centimètres, et il produit une quantité considérable de spores. On conçoit donc combien il est facile qu'il propage l'infection, et puisque, par le procédé imaginé par MM. Prillieux et Delacroix, on peut introduire en fort peu de temps le parasite dans le corps d'un grand nombre de Vers blancs sains, on voit qu'on a sous la main un moyen commode pour répandre l'infection presque sans limites. Il semble dès lors permis d'espérer qu'une application en grand du nouveau mode de destruction

des Vers blancs aura pour effet de délivrer les cultures de l'un de leurs plus redoutables ennemis.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Rapport succinct de M. DUVILLARD sur un ouvrage de M. J. Foussat, intitulé : *Le Jardinage*, culture potagère pratique. Voici les termes de ce Rapport : « L'ouvrage dont M. Foussat a fait « hommage à la Société nationale d'Horticulture rendra certainement grand service aux personnes auxquelles l'auteur le « destine, tant aux amateurs de Culture maraîchère qu'aux artisans et aux fermiers, car, faute de connaissances à ce sujet, « ils manquent de légumes, de salades, même des fournitures « indispensables. Je crois, en outre, devoir féliciter l'auteur « d'avoir mis son livre, par la modicité de son prix, à la portée « de toutes les bourses. »

2° Rapport sur une brochure de M. Félix Sahut ; M. CHEVALIER (Ch.), Rapporteur.

3° Rapport sur le jardin de M. Poisson, villa Montmorency, à Auteuil ; M. MORIN (L.), Rapporteur. — Les conclusions, tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

4° Compte rendu de l'Exposition de Versailles, par M. VERDIER (Eug.).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 9 JUILLET 1891

MM.

1. RINGELMANN, professeur de génie rural à l'École nationale de Grignon, rue Jenner, à Paris, présenté par MM. Mussat et F. Jamin.

DAMES PATRONNESSES.

1. M^{me} ALBIOT (Jean), boulevard de Strasbourg, 263, à Billancourt (Seine), présentée par MM. A. Bleu et Huard.
2. M^{me} la baronne LÉONINO, rue Euler, 7, à Paris, présentée par MM. Huard et Hardy.
3. M^{me} WOLFF, à Paris, présentée par MM. Villard et Hardy.
4. M^{me} PEREIRE (Émile), à Paris, présentée par MM. Villard et Hardy.
5. M^{me} PEREIRE (Henri), à Paris, présentée par MM. Villard et Hardy.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1891

MM.

1. M^{me} V^{re} Emile MAUDET, villa des Fleurs, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise), présentée par M. Vacherot.
2. P. MILLET, directeur de l'orphelinat Beer, à Louveciennes (Seine-et-Oise), présenté par MM. Hardy et A. Bleu.
3. SAVOY (Emile), avenue de Soisy, 13, à Saint-Gratien (Seine-et-Oise), présenté par MM. Hoïbian et Régnier.

CORRESPONDANCE

LETTRE DE M. VACHEROT SUR LA DESTRUCTION
DE L'*Æthalum septicum*.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

C'est en pensant rendre service que je viens vous signaler de quelle manière je suis parvenu à combattre l'*Æthalum septicum*, Champignon vulgairement nommé Toile, Fleur de tan, qui, par son envahissement fort rapide, sous la forme d'une crème jaunâtre, peut, dans une nuit, garnir la surface d'un panneau, sur une épaisseur de plusieurs centimètres.

Son germe se développe grâce à la décomposition du Chêne, et aussi bien la feuille, l'écorce, que le cœur de l'arbre, fournissent les éléments nécessaires à la végétation de ce Cryptogame.

Lorsqu'il va faire son apparition, la terre ou la tannée se prend comme par la gelée. Ensuite, des filaments jaunâtres apparaissent à la surface du sol, et quelques heures après leur apparition, le Cryptogame prend rapidement son cours.

C'est alors aussi que je commence à le combattre. Dernièrement, en effet, désespéré de voir envahi, un matin, tout un carré de couches (dont la plus grande partie est composée de feuilles de Chêne), je me mis à réfléchir, et, sachant que le soufre est un ennemi incontestable de plusieurs Champignons, je résolus de l'appliquer.

Je souffrai donc légèrement les surfaces envahies, en procédant à peu près de même qu'on le fait pour la Vigne. Quelle fut ma joie lorsque je vis les filaments, ainsi que tout le corps du Champignon, prendre une teinte marron et ensuite sécher!

Mais, le lendemain, il y eut une nouvelle apparition dans les endroits qui avaient été épargnés jusqu'à ce jour. Je couvris donc le tout de soufre, sans exception cette fois, et aussitôt que le parasite se montrait au jour, sous l'action de cette substance, il passait presque de suite à l'état de poussière.

Maintenant, pour prévenir le mal, lorsque la terre, le terreau, ou la tannée sont prêts à recevoir les plantes, je répands le soufre avant de les y enterrer, et cet envahisseur sort pour se plaquer à l'extérieur des planches du coffre plutôt que d'affronter son adversaire.

Si toutefois on se trouvait avoir des plantes sur lesquelles on ne voudrait pas mettre du soufre, je conseille d'employer le sulfate de cuivre, mais à une dose assez faible pour que l'eau dans laquelle on dissout ce sel ne soit pas sensiblement colorée de sa teinte verdâtre. Dans cette faible proportion, le sulfate de cuivre ne peut nuire en quoi que ce soit aux plantes.

Recevez, Monsieur le Président, etc.

VACHEROT, horticulteur,
à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).

NOTES ET MÉMOIRES

RÉFLEXIONS ET EXPÉRIENCES RELATIVES
A L'ABSORPTION DE L'EAU PAR LES FEUILLES (1) ;

par M. P. DUCHARTRE.

J'ai publié, de 1856 à 1861, diverses notes relatives aux rapports des végétaux vivants avec l'humidité atmosphérique tant en vapeur qu'à l'état liquide (2). J'ai consigné dans ces écrits les résultats d'expériences qui m'avaient occupé pendant plusieurs années, et qui avaient pour but essentiel de reconnaître avec quelle énergie les feuilles des plantes terrestres, à l'état normal, selon une opinion fort répandue, s'emparent de l'eau, sous quelque forme qu'elle soit en contact avec elles, pour l'utiliser au profit de la végétation. Cette opinion, je la partageais quand j'ai entrepris ces recherches; mais des faits nombreux, recueillis dans le cours de mes expériences et qui me semblaient démonstratifs, me l'ont fait abandonner, et c'est en vue d'établir

(1) Déposé le 9 juillet 1891.

(2) DUCHARTRE (P.) : Recherches expérimentales sur les rapports des plantes avec l'humidité atmosphérique (*Compt. rend.*, XLII, 1856, p. 428-430, 790-792). — Expériences sur la végétation des plantes épiphytes et conséquences qui en découlent relativement à la culture de ces plantes (*Journ. de la Soc. d'Hort.*, II, 1856, p. 67-79). — Observations sur la fanaison des plantes et sur les causes qui la déterminent (*Journ. de la Soc. d'Hort.*, III, 1857, p. 77-87). — Recherches sur les rapports des plantes avec la rosée (*Bull. de la Soc. bot. de Fr.*, IV, 1857, p. 940-946). — Recherches expérimentales sur les rapports des plantes avec la rosée et les brouillards (*Annal. des Sc. natur.*, 4^e série, XV, 1861, p. 109-160). — Observations sur la transpiration dans les milieux humides (*Bull. de la Soc. bot. de Fr.*, V, 1858, p. 105-111). — L'eau de la pluie qui mouille et lave les organes extérieurs des plantes est-elle absorbée directement? Recherches expérimentales sur cette question (*Bull. de la Soc. bot. de Fr.*, VII, 1860, p. 86-92).

une manière de voir tout opposée que j'ai fait mes diverses publications à ce sujet. Ces mêmes faits, je m'empresse de le dire, n'ont point porté la conviction dans l'esprit de tous les physiologistes. Sans contester l'exactitude des chiffres que j'avais obtenus dans des expériences auxquelles j'avais donné toute l'attention dont j'étais capable, on a surtout critiqué la méthode qui me les avait fournis. Or, voici quelle était cette méthode.

En vue de reconnaître, par exemple, si une plante vivante et offrant les caractères d'une *végétation normale* absorbait la rosée déposée à sa surface pendant une nuit claire, j'enfermais le pot dans lequel elle était cultivée dans un appareil en verre hermétiquement clos, qui mettait ce pot et la terre dont il était rempli à l'abri de toute variation de poids provenant d'une humectation comme d'un dessèchement quelconques. La plante, de son côté, flottait librement dans l'air. Après avoir été pesée vers l'entrée de la nuit, elle était placée, à la campagne, au milieu d'un jardin, à un endroit découvert, où son rayonnement nocturne pouvait se faire sans la moindre difficulté. S'il se produisait de la rosée, la plante était pesée de nouveau, le lendemain matin de bonne heure, toute couverte de cette eau superficielle. Naturellement son poids total était alors supérieur à celui de la veille; mais la rosée qui la couvrait étant aussitôt essuyée avec soin, une nouvelle pesée m'a toujours donné un chiffre plus ou moins inférieur, rarement presque égal à celui qu'elle avait avant qu'un dépôt aqueux se fût formé à sa surface. Il m'a semblé logique de conclure de là que, puisque la plante n'avait pas augmenté de poids, c'est qu'il ne se trouvait alors en elle rien de plus que ce qui y existait la veille, en d'autres termes, qu'elle n'avait absorbé aucune quantité appréciable à la balance de la couche d'eau dont elle avait été couverte pendant la nuit. J'ajoute que la non-absorption de la rosée m'avait semblé démontrée encore par ce fait qu'un Hortensia, un Tournesol (*Helianthus annuus* L.), fanés par l'effet du dessèchement de la terre dans laquelle ils étaient plantés, et munis, autour de leur pot, de mon appareil hermétiquement fermé, ayant été laissés à l'air libre pendant plusieurs nuits claires des mois de juillet et août, s'étaient toujours trouvés, le lendemain matin, également

fanés, bien qu'ils fussent couverts d'une rosée même abondante.

Mais, a-t-on objecté, les plantes exposées au grand air pendant la nuit peuvent perdre de leur poids par suite de différents phénomènes vitaux dont on ne peut mesurer séparément l'effet dans ces expériences, circonstance qui diminue la valeur des données fournies par la balance. Si elles diminuent de poids par l'une de ces causes vitales, leur diminution peut bien masquer un gain qu'elles auraient fait d'un autre côté en absorbant de l'eau déposée sur leurs feuilles. Ainsi, par exemple, M. Cailletet, dans une note intéressante publiée par lui en 1874 (1), dit, après avoir décrit l'appareil à l'aide duquel il a lui-même expérimenté : « J'évite ainsi l'emploi de la balance, dont les déterminations peuvent être viciées par le dégagement de l'oxygène, de l'acide carbonique, par la transpiration et par *beaucoup d'autres* causes dont il est difficile de se rendre maître. » Ces causes de diminution de poids, qui sont devenues pour plusieurs auteurs la base des objections formulées par eux contre mes expériences, et qui ont été reproduites, pour la plupart, par M. Osterwald (2), interviennent certainement, selon les cas ; mais, au lieu de se borner à les exprimer ainsi en termes généraux, il est indispensable d'en apprécier les effets par des chiffres précis, afin de voir si elles ont pu être assez fortes pour masquer un gain tant soit peu notable que la plante aurait fait pendant qu'elles agissaient. C'est ce que je vais tâcher de faire.

1° Il faut d'abord, ce me semble, écarter l'objection tirée du dégagement d'oxygène. Si les expériences sont faites de nuit, comme lorsqu'il s'agit de la rosée, ce dégagement n'a pas lieu pendant cette portion de la journée, et fait place, au contraire, à une inspiration du même gaz. D'un autre côté, pendant le jour, le dégagement d'oxygène n'est dû qu'à la décomposition

(1) CAILLETET (L.) : Les feuilles des plantes peuvent-elles absorber l'eau liquide? (*Compt. rend.*, LXXIII, 1871, p. 681-684 et *Annal. d. Sc. natur.*, 5^e série, XIV, 1871, p. 243-245).

(2) OSTERWALD (Karl) : Die Wasseraufnahme durch die Oberfläche überirdischer Pflanzentheile (L'absorption d'eau par la surface des parties aériennes des plantes. In-4 de 29 pages. Berlin, 1886).

de l'acide carbonique pris par les organes verts dans l'atmosphère, phénomène par suite duquel la plante s'en approprie le carbone et n'en rejette pas même tout l'oxygène. Il paraît difficile d'admettre qu'un végétal augmentant ainsi sa substance diminue de poids par cela même.

2° Quant au dégagement d'acide carbonique pendant la nuit, il est certain qu'il intervient; mais voyons dans quelle mesure. Déjà Théodore de Saussure écrivait, en 1804 (1), à la suite de ses célèbres expériences : « Les feuilles du Chêne, du Marronnier d'Inde, du Faux-Acacia, du *Sedum reflexum* et de la plupart des végétaux diminuent le volume de leur atmosphère; son gaz oxygène disparaît et il se forme un volume de gaz acide carbonique libre inférieur au volume du gaz oxygène consommé pendant l'expérience. » Plus récemment Bous singault, dans le 4^e volume de son *Agronomie, Chimie agricole, Physiologie* (2^e édition, 1866, p. 328), dit : « Si l'on suppose que les mêmes feuilles fonctionnent, à l'équinoxe, dans des conditions de milieu, de température, de lumière, identiques à celles où j'ai observé, on arrive à cette conséquence que 1 mètre carré de surface verte, comprenant les deux côtés du limbe, décomposerait, en douze heures de jour, 6,336 centimètres cubes de gaz acide carbonique, et produirait, en douze heures de nuit, 396 centimètres cubes de gaz acide carbonique. » Un centimètre cube d'acide carbonique, à 0 degré, pesant 0 gr. 00197, 396 centimètres cubes de ce gaz pèseront 0 gr. 78012. Mais l'acide carbonique renferme un volume d'oxygène égal au sien; en raison de la densité de l'oxygène (1.1056), 396 centimètres cubes de ce gaz pèsent dès lors 0 gr. 56628. En retranchant ce chiffre, puisque cet oxygène a été pris à l'extérieur, du poids trouvé pour les 396 centimètres cubes d'acide carbonique, il reste 0 gr. 21484, c'est-à-dire un peu plus de 1/5 de gramme, pour le poids du carbone que 1 mètre carré de surface foliaire perd, pendant douze heures de nuit, pour former le volume d'acide carbonique qu'il dégage. Or, aucune des plantes sur lesquelles

(1) SAUSSURE (Théod. de) : Recherches chimiques sur la végétation. 1 vol. in-8; Paris, 1804.

ont porté mes expériences n'avait à beaucoup près 4 mètre carré de surface foliaire; d'où il résulte que pas une d'elles n'a pu perdre $\frac{1}{5}$ de gramme, pendant une nuit d'expérience, par le fait du dégagement nocturne d'acide carbonique, c'est-à-dire par la respiration.

Prenons un ou deux exemples.

Le plus fort des trois pieds de *Veronica Lindleyana* qui m'ont servi plusieurs fois portait quarante-neuf feuilles dont la plupart étaient longues de $0^m,05-0^m,06$, tandis que quelques-unes atteignaient $0^m,08-0^m,09$ de longueur. Il y a donc évidemment exagération à regarder $0^m,08$ comme leur longueur moyenne. Ce chiffre étant néanmoins admis, la surface d'une feuille dans ces dimensions aurait été de 20 centimètres carrés pour une seule face, de 40 centimètres carrés pour les deux faces. La surface foliaire de cette plante aurait donc été de 4,960 centimètres carrés. Admettons 2,000. Ce chiffre n'est que le cinquième d'un mètre carré et dès lors, conformément aux données ci-dessus, la plante en question n'aurait perdu, en douze heures de nuit, pour son exhalation d'acide carbonique, que $\frac{1}{5}^e$ de $\frac{1}{5}^e$ de gramme, c'est-à-dire, $\frac{1}{25}^e$ de gramme ou 40 milligrammes de carbone. Je n'ai pas eu la prétention d'apprécier de si minimes quantités avec la balance dont je faisais usage.

Voici un autre exemple. J'ai employé, dans plusieurs expériences, deux pieds d'Hortensia venus de boutures de l'année, qui portaient chacun quatorze feuilles. Je suis certainement au-dessus du chiffre réel en évaluant à 4 décimètre carré l'étendue d'une de ces feuilles. La surface foliaire de chacune de ces plantes aurait été, dans cette supposition, de 28 décimètres carrés, ou d'un peu plus que $\frac{1}{4}$ d'un mètre carré. La perte en carbone pour chacune d'elles, par le fait de la respiration, pendant douze heures de nuit, aurait donc été au plus le quart de $\frac{1}{5}^e$ de gramme, c'est-à-dire de $\frac{1}{20}^e$ de gramme.

3° La transpiration ou émission d'eau en vapeur par les feuilles est, pour les plantes, une cause de diminution de poids plus puissante que celle qui résulte pour elles de la respiration; mais je crois pouvoir dire que cette diminution n'est pas assez forte pour masquer une absorption d'eau par ces mêmes organes

qui aurait eu lieu en même temps, dans des proportions tant soit peu notables, c'est-à-dire tant soit peu utiles à la végétation. En voici la preuve fournie par les deux espèces de plantes dont il vient d'être question.

Le *Veronica Lindleyana* laissé à découvert au milieu du jardin, toute la nuit du 20-21 septembre 1857, ne perdit par cette cause, pendant cet espace de temps, que 2 gr. 6, tandis que le lendemain 21, de neuf heures du matin à sept heures du soir, ou en dix heures, sa perte de poids fut de 43 gr. 8. Or, la nuit du 20-21, quoique un peu fraîche, fut absolument sans rosée, et dès lors favorable à la transpiration. Au contraire, la nuit du 24-25 amena la formation d'une rosée très abondante. La plante pesée de bonne heure avec toute l'eau qui la couvrait alors l'emporta de 4 gr. 4 sur le poids qu'elle avait eu la veille au soir; mais dès que cette eau superficielle eut été essuyée le mieux possible, sans toutefois pouvoir l'être complètement, elle descendit de 0 gr. 4 au-dessous du chiffre de la veille. Elle avait donc perdu par transpiration, mais bien moins (environ $\frac{1}{7}$) qu'elle ne l'avait fait pendant la nuit sans rosée du 20-21. On sait très bien, du reste, que la présence d'une couche d'eau sur une plante réduit à presque rien, divers auteurs disent même à rien, l'effet de la transpiration.

De son côté, l'un de mes deux Hortensias qui, pendant la nuit sans rosée du 20-21 septembre, a perdu de son poids 4 gr. 8, a diminué de 0 gr. 6, dans la nuit du 17-18 septembre, malgré une forte rosée, et n'a pas subi de diminution appréciable, mais n'a pas non plus augmenté de poids pendant plusieurs autres nuits du même mois qui ont été remarquables pour l'abondance de la condensation aqueuse.

En somme, il me semble démontré par ces chiffres, auxquels je pourrais en ajouter un grand nombre d'autres analogues, fournis par diverses espèces de plantes, que la transpiration étant déjà faible pendant les nuits qui n'en entravent nullement l'action et devenant nulle ou à peu près nulle quand se dépose sur les feuilles une couche d'eau due à une condensation quelconque de la vapeur atmosphérique, ne peut masquer une absorption tant soit peu notable de ce liquide.

Mais, dit M. G. Henslow (1), quand on pèse des plantes dès le matin, il n'est pas du tout surprenant de ne pas découvrir une augmentation de poids ; la rosée ne disparaît des feuilles qu'après que la lumière solaire et la chaleur ont commencé d'agir sur elles. « Je crois que, aussitôt que la transpiration recommence, toutes les parties qui deviennent sèches les premières commencent à transpirer et déterminent ainsi une absorption de la rosée sur les points voisins où elle peut être restée ; de sorte qu'il y aura une entrée et une sortie d'eau accompagnée de celle que fournissent les racines... D'où on voit qu'il est généralement impossible de découvrir l'absorption de la rosée ou de la pluie par les feuilles avec une exactitude mathématique, comme de la prouver par démonstration. »

Que, dès l'instant où le soleil et la chaleur agissent sur une plante couverte de rosée, il se forme sur les feuilles de cette plante des places sèches ayant pour mission de déterminer l'absorption de l'eau par d'autres points qui sont encore mouillés, c'est là certes une idée ingénieuse ; mais quand on l'aura admise, on devra se demander de quelle utilité serait pour la plante cette minime absorption locale puisque, d'après M. Henslow lui-même, les racines commencent en même temps à lui fournir ce qui est « la matière essentielle de la transpiration », et que du même coup ce dernier phénomène acquiert une intensité considérable ? J'avoue ne pas même entrevoir une réponse à cette question.

4° Parmi « beaucoup d'autres causes qui », comme on a vu que cela a été dit, « peuvent encore vicier les déterminations fournies par la balance », je ne vois que l'élaboration de substances s'opérant dans le végétal pour son développement qui puisse influencer sur le poids de ce végétal ; mais comme il me semble difficile d'admettre qu'une formation de matière nouvelle puisse diminuer ce poids, je ne crois pas non plus qu'on

(1) HENSLAW (George) : On the Absorption of Rain and Dew by the green Parts of Plants (Sur l'absorption de la pluie et de la rosée par les parties vertes des plantes. *Journ. of the Linn. Soc., Botany*, XVII, 1880, p. 313-327).

puisse lui attribuer une diminution appréciable à l'aide de la balance.

Une particularité digne de remarque est que les observateurs qui ont voulu prouver expérimentalement l'absorption de l'eau avec laquelle des feuilles sont en contact semblent avoir reconnu implicitement qu'elle n'a pas lieu tant que les plantes se trouvent dans les conditions normales de la végétation. En effet, ils ont pris pour sujets de leurs expériences des feuilles coupées ou des branches feuillées dont ils avaient préalablement déterminé la fanaison. Entre autres, Dumortier qui, en 1833, a publié les résultats de ses recherches sur la manière dont les végétaux se comportent vis-à-vis de la rosée (1), a expérimenté sur des sujets flétris (*Iris fimbriata*, *Scrophularia vernalis*, *Plantago lanceolata*, *Marrubium hispanicum* et *vulgare*, *Verbascum phlomoides*, etc.). M. Henslow, après avoir écrit (*loc. cit.*, p. 316) qu'on ne doit pas s'attendre « à ce que la rosée soit absorbée en quantité appréciable à moins que les feuilles et les tiges herbacées ne soient exceptionnellement flasques », a commencé par mettre au plein soleil pendant deux heures et demie les feuilles coupées qu'il déposait ensuite sur une pelouse, pour qu'elles se couvrissent de rosée.

Procéder ainsi, c'est mettre les sujets des expériences dans des conditions anormales sous divers rapports, et il ne semble guère logique de conclure des faits observés alors à ce qui a lieu dans la marche normale de la végétation; car, comme le dit avec raison M. Sachs: « Lorsque toute la plante, et particulièrement ses feuilles, sont absolument pleines d'eau, on ne voit pas comment elles pourraient en prendre encore au dehors; si, au contraire, elles sont fanées, pas entièrement pleines d'eau, c'est la nature de la cuticule qui déterminera si et avec quelle vitesse elles pourront absorber ce liquide (2). » C'est cepen-

(1) DUMORTIER (B.-C.) : Recherches sur la structure comparée et le développement des animaux et des végétaux (*Nouveaux mémoires de l'Acad. roy. des Sc. et Belles-Lett. de Bruxelles*, VII, 1833; tirage à part en in-4 de iv et 143 pag., 3 planch. Bruxelles; 1832).

(2) SACHS (Jul.) : Vorlesungen über Pflanzen-Physiologie (Leçons sur la Physiologie végétale, 2^e édit.; Leipzig, 1887, (p. 235).

dant sur des sujets fanés qu'ont expérimenté la plupart des physiologistes qui se sont occupés de la question dont il s'agit ici.

Au reste, relativement aux plantes fanées, on fait habituellement une confusion de laquelle peuvent naître des erreurs notables. Je crois avoir démontré expérimentalement, en 1857, en prenant pour sujets l'Hortensia, la Reine-Marguerite et le Tournesol (*Helianthus annuus* L.), en pieds dont le pot était enfermé dans mon appareil de verre clos hermétiquement, que des végétaux ayant leurs racines dans une terre *humide* se fanent quand un soleil ardent détermine de leur part une transpiration excessive, parce qu'elles jettent alors dans l'air plus d'eau que leurs racines ne peuvent en prendre, que leur tige ne peut leur en transmettre en même temps. Mais que les plantes ainsi fanées soient alors mises à l'ombre ou dans un lieu peu éclairé, de manière que leur transpiration se modère, elles auront bientôt repris leur fraîcheur, l'eau qu'elles puisent dans le sol ou qu'elles renfermaient dans leurs parties centrales suffisant dès lors pour compenser et au delà celle qu'elles ne perdent plus qu'en moindre quantité. M. Prillieux est même allé plus loin et a prouvé par des expériences démonstratives (1) que des plantes coupées au-dessus de la racine, ou de simples branches dont on a mastiqué la section, après s'être fanées au soleil, redeviennent fraîches à l'ombre, tout en continuant de diminuer de poids, « parce que les parties inférieures cèdent le peu d'eau qu'elles contiennent encore aux parties plus élevées auxquelles elles rendent ainsi la fermeté et la turgescence ». De même je crois que les seringages dans les serres, par une forte chaleur, agissent essentiellement en modérant la transpiration et non grâce à une absorption d'eau qui serait effectuée immédiatement par les feuilles.

Les choses se passent tout autrement quand la fanaison résulte d'une insuffisance d'eau dans le sol. Alors l'ombre, la nuit, même une couche de rosée, ne peuvent rendre aux plantes leur

(1) PRILLIEUX (Ed.) : Expériences sur la fanaison des plantes (*Journ. de la Soc. d'Hortic.*, IV, 1870, p. 359-364).

fraîcheur, et il faut que la terre reprenne de manière ou d'autre son humidité pour que, grâce à l'action de leurs racines, elles retrouvent leur état normal. Il me semble que plusieurs des expériences dont j'ai publié les résultats, et dont deux sont rappelées plus haut, fournissent à cet égard une démonstration suffisante.

Les expériences relatives à l'absorption de l'eau par les feuilles qui ont eu le plus de retentissement sont celles de Mariotte qui sont rapportées par lui dans les termes suivants (1) : « Si l'on coupe une petite branche d'arbre ou de quelque herbe, comme du Persil, Cerfeuil, etc., où il y ait quelque branchette à côté, et qu'on trempe l'extrémité des feuilles dans l'eau, laissant la tige avec la branchette sur le bord du vaisseau où sera l'eau, cette branchette se conservera verte trois ou quatre jours, même en été ; et si c'est du Baume, qui est une espèce d'herbe odoriférante, elle se conservera plus de quinze jours aussi verte que celles du jardin et croîtra un peu ; au lieu que, si l'on met d'autres herbes ou petites branches semblables sur le bord du vaisseau, sans toucher à l'eau, elles se flétriront et sècheront en peu de temps. Que si l'on prend de la Ciboulette dont les jets viennent immédiatement de la bulbe de la racine, et qu'on trempe dans l'eau les jets extérieurs, qui sont les plus longs, par leurs extrémités, laissant ceux du milieu et la bulbe sans toucher à l'eau, ils se conserveront plus de quinze jours très verts, et j'en ai vu croître de plus de 4 pouces en quatre ou cinq jours ; mais si aucun des jets d'une autre Ciboulette semblable ne trempe dans l'eau, ceux du milieu ne pourront tirer qu'un peu de suc de la bulbe de la racine, et par cette raison ils ne croîtront que fort peu, et les uns et les autres se flétriront dans trois ou quatre jours ; ce qui fait connaître évidemment que les bouts de la Ciboulette qui trempent dans l'eau la portent jusqu'à la bulbe de la racine, d'où elle est reportée dans les jets du milieu (ce qui marque une espèce de circulation), et que les feuilles des autres herbes et des branches d'arbres portent l'eau

(1) Œuvres de M. MARIOTTE, de l'Académie royale des Sciences, divisées en deux tomes. Leyde, 1717, 2 in-4.

qu'elles touchent dans les canaux de leurs tiges, d'où elles se communiquent aux racines et aux autres branches, si elles en ont besoin. »

Des expériences analogues ont été faites, depuis Mariotte, par divers physiologistes ; mais presque tous ont commencé par laisser les sujets sur lesquels ils se proposaient d'agir se faner d'abord fortement, et c'est ensuite dans cet état qu'ils les ont mis en contact avec l'eau. Néanmoins M. Detmer (1) a expérimenté sur des feuilles qui venaient d'être détachées de la plante comparativement avec d'autres qu'il laissait quelque temps à l'air avant de les plonger dans l'eau. Les unes et les autres ont, selon M. Detmer, absorbé de ce liquide, en proportions fort inégales, non seulement d'une espèce à l'autre, mais encore dans la même espèce et pour des feuilles qui avaient été traitées de la même manière. Ainsi une feuille de *Cucurbita Melopepo* mouillée dès qu'elle a été coupée, et pesant alors 1 gr. 160, a gagné 18 milligrammes par ce seul fait. Une autre de la même plante qui, après avoir été séchée à l'air (Lufttrocken), pesait 2 gr. 817, a gagné 83 milligrammes par un séjour de quatre heures dans l'eau, tandis qu'une troisième qui a été immergée dans le même état et pesant 1 gr. 552 au moment de son immersion, n'a augmenté son poids que de 3 milligrammes par un bain de trois heures. De même, une feuille séchée à l'air de Chêne sessile (*Quercus sessiliflora*), du poids de 0 gr. 820, a gagné 41 milligrammes dans un bain de vingt-quatre heures, lorsqu'une autre, du poids de 0 gr. 440, dans les mêmes conditions, a perdu 3 milligrammes, malgré une immersion de dix heures. Le gain le plus fort pour des feuilles séchées à l'air et ensuite immergées est celui d'une feuille de Topinambour (*Helianthus tuberosus*) à laquelle un bain de trois heures a fait gagner 448 milligrammes sur son poids antérieur qui était de 1 gr. 975 ; c'est à fort peu près $1/8^e$ du premier chiffre. Enfin,

(1) DETMER (W.) : Beiträge zur Theorie des Wurzeldrucks (Contributions à la théorie de la pression par la racine), dans *Sammlung physiologischer Abhandlungen* de Preyer, 1^{re} série, 8^e cahier. In-8 de 66 pages, 1 planch. Iéna, 1877.

sur les 11 espèces portées au tableau 1^{er} (*loc. cit.*, p. 51), qui ont été traitées comme on vient de le voir, 7 ont augmenté de poids dans l'eau où elles ont séjourné jusqu'à vingt-quatre heures, 2 ont tantôt gagné et tantôt perdu et 2 (*Azalea pontica*, *Clerodendron splendens*) ont perdu dans la seule expérience à laquelle elles ont été soumises. Ces résultats ne sont pas aussi concordants qu'on aurait pu le désirer.

D'un autre côté, le révérend George Henslow, dans son mémoire déjà cité, rapporte les résultats de diverses expériences faites par lui avec des feuilles détachées et des branches coupées. Pour les unes, il écrit (*loc. cit.*, p. 321) : « Les résultats ont été jugés seulement d'après l'apparence générale, telle qu'elle se présentait à l'œil ; néanmoins elles prouvent que les feuilles peuvent bien agir comme organes absorbants, en l'absence de racines, non seulement pour se nourrir elles-mêmes, mais encore pour nourrir d'autres feuilles sur le même jet, spécialement si la tige est herbacée. » Cependant l'auteur écrit un peu plus loin : « Ces spécimens montrent ce fait que, à moins que la différence ne soit très prononcée, l'œil ne peut juger de la quantité d'eau que peut prendre une feuille coriace, même pas toujours une feuille herbacée. » Pour ses autres expériences, le savant physiologiste anglais a fait usage de la balance ; mais les chiffres que lui ont donné ses pesées ne sont pas toujours bien concordants. Ainsi, sur six espèces ligneuses qui ont fourni les éléments d'un tableau (*loc. cit.*, p. 321), le Lierre s'est maintenu aussi frais et a subi une diminution de poids moindre dans l'air que lorsque ses feuilles sont restées en contact avec l'eau par l'une ou l'autre de leurs faces, du 30 juillet au 3 août. Le Laurier-amande (*Prunus Laurocerasus*) s'est maintenu également frais dans l'air et quand l'une ou l'autre de ses faces touchait l'eau cinq jours durant ; cependant sa diminution de poids a été beaucoup plus forte dans le premier cas que dans le second. Enfin les feuilles de l'Aucuba n'étaient que légèrement ridées après cinq jours de séjour à l'air libre, bien que leur diminution de poids eût été alors environ trois fois et cinq fois plus forte que lorsqu'elles avaient reposé sur l'eau, pendant le même temps, par les faces, inférieure dans le premier cas, supé-

rière dans le second. Un autre tableau (*loc. cit.*, p. 322) nous apprend aussi que, sur six espèces dont une branche était partiellement immergée, tandis qu'une autre restait entièrement à l'air, deux seulement (*Cedrus Deodara*, Lilas) ont séché dans cette dernière situation, tandis que les quatre autres ont maintenu également leur fraîcheur dans les deux cas, bien que, une seule exceptée (Lierre), celles qui étaient restées à l'air eussent subi une perte de poids considérablement plus forte que celles qui avaient été immergées en partie. Que peut dès lors nous apprendre, dans ces expériences, quant à l'absorption d'eau, le maintien ou la perte de la fraîcheur des spécimens sur lesquels cependant l'auteur base avant tout ses conclusions ?

(*La fin prochainement.*)

RAPPORTS

RAPPORT PRÉSENTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PAR LA COMMISSION CHARGÉE DE DONNER SON AVIS
SUR L'ATTRIBUTION DE CERTIFICATS DE MÉRITE.

MESSIEURS,

Dans votre dernière séance, vous avez nommé une Commission chargée d'élaborer un règlement pour l'attribution des certificats de mérite.

Cette Commission, composée de MM. Savoye père, E. Bergman et E. Delamarre, s'est réunie, le 4 juin dernier, et après avoir pris l'avis du Secrétaire-général, vous propose le règlement suivant :

La Société nationale d'Horticulture de France met à la disposition des Comités des certificats de mérite de 1^{re}, 2^e et 3^e classes,

(1) Présenté au Conseil d'Administration le 9 juillet 1891.

pour être attribués uniquement aux plantes, arbres, fruits et légumes obtenus de semis ou introduits de pays étrangers et reconnus méritants.

Les Membres voulant présenter une nouveauté pour l'obtention de ces certificats, devront prévenir le Président du Comité intéressé, huit jours avant la séance, afin que celui-ci puisse convoquer la Commission compétente, dont le jugement sera ratifié par l'assemblée.

Chaque nouveauté devra être accompagnée de sa monographie.

L'obtention d'un certificat n'exclut pas les primes que les Comités pourraient proposer.

Nota. — Les Comités désigneront, parmi leurs Membres, des personnes compétentes pour composer des Commissions spéciales pour chaque genre.

N. B. — La proposition formulée dans ce Rapport a été adoptée par le Conseil d'Administration, dans sa séance du 9 juillet 1891.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMITÉ D'ARBORICULTURE
D'ORNEMENT ET FORESTIÈRE PENDANT L'ANNÉE 1890 (1),

par M. J. LUQUET, Secrétaire de ce Comité.

Les apports au Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière ont été beaucoup plus nombreux, en 1890, que l'année précédente. C'est une constatation que nous faisons avec plaisir et qui nous permet d'insister sur la marche progressive du Comité; nous espérons bien que, d'ici à quelques années, il aura atteint son maximum de développement. Ses attributions sont assez étendues pour qu'il n'y ait jamais de chômage aux séances; mais nous n'avons pas encore obtenu ce résultat: quelques réunions ont eu lieu sans objets à examiner.

A ces réunions, ainsi que nous l'avons toujours fait depuis la

(1) Déposé le 25 juin 1891.

fondation du Comité, nous avons suppléé aux apports par une causerie sur un sujet intéressant l'Arboriculture d'ornement, et nous ajouterons que ces réunions n'ont pas été les moins attrayantes.

Nous avons eu à examiner un certain nombre de végétaux nouveaux ou peu connus, dont quelques-uns sont très méritants; chacun d'eux est mentionné explicitement dans la liste ci-après des objets présentés pendant l'année 1890.

Nomenclature des objets présentés

(Les présentateurs sont classés par ordre alphabétique et les apports par ordre de dates).

1° M. André (Edouard), architecte paysagiste, rue Chaptal, n° 30.

13 février : — Branches fleuries d'*Eucalyptus calophylla*, l'une des plus remarquables espèces du genre par son feuillage et par l'abondance de ses fleurs. D'après les renseignements fournis par le présentateur, il aurait fleuri pour la première fois en 1889, notamment dans sa propriété de Cannes (Alpes-Maritimes), et il y aurait même donné des fruits dont la grosseur est celle d'une Noix ordinaire.

Salix Humboldtiana, introduit en Europe par le présentateur. Son port élancé et pyramidal rappelle assez celui du Peuplier d'Italie; il n'est rustique que dans la région méditerranéenne.

Monnina obtusifolia, également introduit de l'Amérique du Sud par M. Ed. André. C'est un arbuste assez remarquable par l'abondance de ses fruits rouges, qu'il conserve pendant la plus grande partie de l'hiver; mais il n'est entièrement rustique que dans le Midi.

2° MM. Baltet frères, horticulteurs à Troyes (Aube).

27 février : — Rameaux de trois variétés de Marronnier d'Inde (*Aesculus Hippocastanum*), ou plutôt de deux variétés, car l'une d'elles, — celle à fleurs blanches, — ne paraît nullement différer de l'espèce type; quant aux deux autres, l'une est à fleur rouge et la deuxième à fleur blanche, mais très précoce.

27 mars : — Rameaux fleuris de deux variétés d'*Armeniaca Mume*, dont l'une à fleurs roses doubles et l'autre à fleurs

carminées. Branches avec fleurs de *Forsythia suspensa*. D'après les présentateurs, le botaniste D. Clos, de Toulouse, prétendait que le *F. suspensa* est le même que le *F. viridissima*; mais renseignements pris, il a été reconnu que les dires de ce botaniste ont été mal interprétés.

10 avril : — Branches fleuries de différents arbustes : *Berberis dulcis* et *B. stenophylla*; 9 variétés de Cognassier du Japon (*Cydonia japonica* ou *Chænomeles japonica*). On ne saurait trop attirer l'attention sur ces beaux arbustes à floraison précoce, et nous ne nous expliquons pas pourquoi ils sont si peu répandus. Cette présentation se complétait par les *Lonicera fragrantissima*, espèce à fleurs blanches, odorantes, et *Standishii*, espèce de la Chine, à fleurs blanches, également odorantes.

8 mai : — Rameaux fleuris d'une quantité assez grande d'arbrisseaux d'ornement, dont quarante-deux variétés de Lilas : Alphonse Lavallée, Lamarck, Lemoine, Mathieu de Dombasle, Maxime Cornu, Michel Buchner, Président Grévy, Pyramidal, qui sont à fleurs doubles; de Marly, Aline Moqueris, Ambroise Verschaffelt, Blanc à grande fleur, Charles X, Clara Cochet, de Croncels, de Laval, de Trianon, D^r Lindley, Gloire de Lorraine, de Vallet, Delépine, Gloire de Moulins, Géant des Batailles, Lucie Baltet, M^{me} Briot, M^{me} Kreuter, M^{me} Moser, Marie Légraye, Philémon, Prince Impérial, Princesse Marie, Souvenir de Spath, Ville de Troyes, Virginal, de Perse à fleurs carnées, Sauger, Varin de Metz, Président Massart et quelques semis inédits dont un à fleur presque bleue; *Kerria japonica*, appelé improprement *Corchorus japonicus*, *Akebia quinata*, *Staphylea colchica* et *Cerasus Padus*.

14 août : — Quarante et une espèces ou variétés d'arbres et arbustes d'ornement parmi lesquelles nous citerons l'*Acer colchicum bicolor*, l'*Abies cilicica*, l'*Alnus cordata*, *A. platanoides cucullata*, un *Cratægus* introduit du Turkestan par le général Korolkow, huit variétés d'*Hibiscus syriacus*, l'*Olearia Haastii*, l'*Armeniaca Mume* du Japon à fleur double, présenté pour la première fois en fruit bien développé, le *Planera Kaki*, le *Philodendron amurense*, le *Sambucus racemosa serratifolia*, qui devrait être dans tous les massifs d'arbustes, le *Rhus Osbeckii*, l'*Ulmus vegeta*.

9 octobre : — Trois arbustes nouveaux : 1° Le *Caryopteris mastacantha*, superbe plante à rameaux sous-frutescents, originaire du Japon, très florifère et recommandable pour la décoration des massifs, des plates-bandes et pour la formation de corbeilles; il appartient à la famille des Verbénacées. 2° Une variété du *Picea pumila* nommée Asselin, du nom de l'un des chefs de culture de l'établissement Baltet frères. 3° L'*Aucuba* doré femelle, obtenu par les présentateurs. Il sera le digne associé du l'*Aucuba* doré mâle que MM. Baltet ont obtenu, il y a deux ou trois ans, ces deux plantes étant à feuillage presque identique.

3° M. Chargueraud, professeur à l'École d'Arboriculture de la ville de Paris.

24 avril : — Rameaux fleuris de vingt-sept espèces ou variétés de Pommiers microcarpes ou baccifères provenant de la collection cultivée à l'école précitée : *microcarpa*, *cerasiformis*, *baccata*, *floribunda*, *atropurpurea*, *multiflora*, *coccinea*, *prunifolia*, *striata*, Kaido, Corringo, *eburnea*, *kermesina*, *spectabilis flore pleno*, *flava*, *sulphurea*, *cratægiflora*, *aurea*, *grandiflora*, *turbinata*, *serotina*, *rutilans*, *depressa*, *sphærocarpa*.

Les Pommiers microcarpes ont leur place dans tous les jardins d'agrément et ils se recommandent non seulement par leur abondante floraison, mais encore par leurs nombreux fruits de différentes couleurs; ces fruits persistent très longtemps sur les arbres et ils sont très ornementaux.

4° M. Cornu (Maxime), professeur de culture au Muséum d'histoire naturelle.

22 mai : — Rameaux fleuris des arbrisseaux suivants : 1° *Syringa Emodi rosea*, nouveau Lilas; des graines de cet arbrisseau ont été envoyées de Chine au Muséum, pendant l'hiver de 1879 à 1880, par M. Bretschneider, médecin de la légation russe à Pékin; elles furent semées le 2 février 1880 et les sujets provenant de ce semis fleurirent pour la première fois en 1886. 2° *Philadelphus tomentosus*, Seringat cotonneux, introduit par graines de la province de Yunnan, en Chine, par M. l'abbé Delavay, botaniste bien connu; ces graines ont été adressées au Jardin des Plantes de Paris en 1888, et elles ont donné naissance

à des sujets qui ont fleuri pour la première fois en 1890. C'est une espèce à fleurs blanches, plus précoce que ne le sont ses congénères. 3° Un *Deutzia* sans nom spécifique, à fleurs roses, à rameaux grêles et retombants. Il est de même origine que la plante précédente.

26 juin : — Inflorescence du *Syringa japonica* pris sur un pied que le Muséum a reçu en 1889, de M. Sargent, directeur de l'*Arnold Arboretum* (États-Unis). C'était la première floraison de cette espèce, à Paris, et probablement en Europe. Le Lilas du Japon est rustique sous le climat de Paris et il mérite d'être cultivé.

5° M. Croux, horticulteur-pépiniériste, vallée d'Aulnay, près Sceaux (Seine).

10 avril : — Rameaux fleuris d'un très grand nombre d'arbres et arbustes, parmi lesquels nous citerons les *Magnolia Soulangiana*, *rosea*, *grandiflora*, *odoratissima*, *stellata*, *Alexandrina*, *hybrida speciosa*, qui sont des espèces ou variétés très remarquables; les *Rhododendron* à floraison précoce, *altaclarensis*, *Jacksoni*, *caucasicum splendens*, et une variété nouvelle appelée *Sunrise* à fleur rouge carmin clair; l'*Andromeda japonica* qui, malgré sa très grande valeur décorative, continue à être délaissée, et l'*A. calyculata*, espèce européenne peu connue en dehors des jardins botaniques; le *Chaenomeles japonica* (ou *Cydonia japonica*) variétés *flore roseo pleno*, *nivea*, *Gayardi*; les *Berberis Darwini* et *Hookeri*; le *Syringa Lemoinei flore pleno*; le *Phillyrea decora*; l'*Elæagnus reflexa*; le superbe *Skimmia japonica fragrans*, par trop oublié.

24 avril : — Vingt-cinq espèces ou variétés d'arbrisseaux représentées par des branches fleuries, notamment le *Prunus triloba* que l'on commence à apprécier, le *Spiræa prunifolia*, le *Rhodora canadensis*, le *Cerasus Sieboldi flore roseo pleno*; le Cerisier japonais à fleur jaune et le C. japonais à fleur double blanche, deux nouveautés remarquables; l'*Elæagnus edulis* ou *longipes*; le beau *Magnolia purpurea* et sa variété *nigricans*; les *Rhododendron* Camille de Rohan, Chevalier Félix de Sauvage, M^{me} Wagner, D^r de Mill, *alexandrinum*, variétés hâtives très peu répandues et cependant bien recommandables.

14 août : — Une nombreuse collection d'arbres et arbustes d'ornement, parmi lesquels nous mentionnerons : Le *Cassia marylandica*, dont les belles grappes de fleurs jaunes devraient pourtant attirer l'attention des amateurs ; le *Spiræa Bumalda* ; le *Magnolia Mayardierensis* ; le *Cornus sibirica variegata* ; le *Buddleia Lindleyana*, bien répandu aujourd'hui, mais pas plus qu'il ne le mérite du reste ; le *Prunus orientalis tomentosa*, au curieux feuillage, et le P. Miobolan à feuilles argentées ; l'*Ulmus campestris* variété *Van-Houttei*.

6° M. Lavallée (Robert).

22 mai : — Rameaux fleuris de deux arbustes provenant de l'Arboretum de Segrez : 1° Le *Fendlera rupicola*, espèce d'introduction récente des États-Unis ; c'est un arbuste rustique, atteignant à peine 1 mètre de hauteur, et ayant assez l'aspect d'un *Deutzia* — les deux genres sont d'ailleurs voisins ; — il fleurit abondamment. 2° Le *Pourtiera arguta* ou *Photinia arguta*, Rosacée de l'Himalaya, à fleurs rosées, plus anciennement connue des botanistes, mais qui n'est pas encore répandue dans les pépinières.

7° M. Launay, horticulteur, à Sceaux (Seine).

8 mai : — Un pied en pot d'un Lilas de Perse, variété naine, à rameaux grêles, à floraison assez tardive, ne paraissant pas avoir un bien grand mérite.

8° MM. Letellier et fils, pépiniéristes à Caen (Calvados).

28 août : — Un beau pied d'un Prunier à feuilles panachées ; que les présentateurs désignent sous le nom de P. Reine-Claude verte à feuilles panachées. Sans avoir une bien grande valeur, cette variété est susceptible de produire un certain effet en massif ; mais il est peu probable que sa culture se généralise.

9° M. Lusseau, architecte-paysagiste.

27 février : — Rameaux de trois arbustes pris dans un jardin situé à Lisbonne (Portugal).

C'étaient : le *Schinus Molle*, en fruit, le *Bougainvillea spectabilis* et un *Cistus* qui a paru être l'espèce nommée *ladaniferus*.

10° M. Malet, au Plessis-Piquet (Seine).

11 décembre : — Un fruit du *Machura aurantiaca*, petit arbre assez répandu dans les jardins d'agrément.

Ce fruit était surtout remarquable par sa grosseur qui était d'un tiers au moins supérieure à celle qu'il a ordinairement, bien qu'ayant cependant été récolté aux environs de Paris.

41° M. Paillet, horticulteur-pépiniériste, à Châtenay (Seine).

13 mars : — Un *Magnolia* en fleur, nommé par le présentateur *parviflora*. Il dit qu'il s'agit d'une espèce nouvelle et que la fleur soumise à l'examen du Comité est la première qui se soit produite en Europe. M. Paillet aurait reçu cette plante directement du Japon.

Il est plus que probable que l'on se trouve en présence, simplement, d'une variété du *M. conspicua*.

27 mars : — Quatre pieds bien formés de *Skimmia japonica*, entièrement garnis de leurs beaux fruits rouges. Ces superbes arbustes méritent véritablement d'être plus répandus, tant ils sont remarquables par leur feuillage vert intense et par leurs fleurs très nombreuses, odorantes, auxquelles succèdent des baies d'un rouge brillant, persistant depuis l'automne jusqu'au printemps. La terre de Bruyère ne leur est pas absolument nécessaire; ils vivent parfaitement en terre ordinaire, pourvu qu'elle soit légère.

12 juin : — Deuxième présentation du *Magnolia parviflora* qui permet de constater que les fleurs de cette plante sont odorantes; mais nous ferons remarquer que cette odeur se rencontre dans plusieurs espèces ou variétés du genre, déjà connues.

42° M. Verdier (Charles), horticulteur, à Ivry (Seine).

12 juin : — Une branche d'un Rosier quatre-saisons qui s'est transformé spontanément en Rosier mousseux. Les cas de dimorphisme se présentent encore assez souvent dans le genre Rosier.

14 août : — Un nouveau Rosier-Thé issu de la variété Adrienne Christophle. Ce nouveau gain, nommé Souvenir de Lady-Ashburton, est d'un très grand mérite par la richesse de son coloris, mais surtout par ses grandes qualités remontantes qui font que la floraison en est à peu près continue. Cette obtention est l'une des plus importantes de celles qui sont sorties des cultures de l'habile rosiériste, ce qui n'est pas peu dire.

43° M. Vauvel, professeur d'Arboriculture, à Clamart (Seine).

12 juin : — Rameaux fleuris de neuf variétés de Rosiers grimpants. Ce sont : *R. polyantha* type et le *R. polyantha grandiflora*, Max Singer, Daniel Lacombe, Souvenir de Nerod, Madame Alfred Carrière, Madame Lorient de Barny, duc de Constantine, Waltham Climber 1^{er}. Le présentateur a insisté sur le grand mérite des Rosiers grimpants, et qui, malgré cela, sont en effet peu cultivés. Ces charmants arbrisseaux ont certainement leur place dans tous les jardins et l'on ne saurait trop les recommander.

14^o M. de Vilmorin (Henri).

13 novembre : — Branches de trois espèces d'*Eucalyptus* : *E. cordata*, qui est presque rustique; il résiste en plein air jusqu'en Bretagne; *E. gomphocephala*, espèce à feuillage ample et à port pyramidal; *E. marginata*, dont le bois est de bonne qualité et très employé dans les constructions navales. Ses branches avaient été prises sur des pieds plantés dans la propriété du présentateur, située au golfe Jouan (Alpes-Maritimes).

15^o M. Wiesner, amateur, à Bagneux (Seine);

24 avril : — Deux nouveaux Azalées originaires du Japon, à fleurs doubles. L'un a des feuilles caduques et des fleurs d'un rose lilacé; l'autre, des feuilles persistantes et des fleurs rose vif.

RAPPORT SUR LES CAPSULES AU SULFURE DE CARBONE
DE M. REMILLY, DE VERSAILLES (1);

M. HANOTEAU, Rapporteur,

Président du Comité des arts et industries horticoles.

Les capsules au sulfure de carbone présentées par M. Remilly ont été essayées par plusieurs des membres d'une Commission nommée dans ce but.

Les résultats ont été reconnus satisfaisants. Dans une planche

(1) Déposé le 28 mai 1894.

de Fraisiers infestée par les Vers blancs, les essais ont porté sur un carré d'un mètre; au bout de huit jours, il a été constaté que tous les animaux avaient péri ou disparu. Car c'est là souvent l'écueil; l'ennemi n'est pas tué; il est chassé à la vérité, mais il va porter ailleurs ses ravages.

Pourtant ce n'est point, croyons-nous, le cas des capsules Remilly; un certain nombre de personnes ont été sollicitées par nous de les essayer, et l'accord a été unanime pour en reconnaître les bons effets.

M. Ponce, l'un de nos collègues, dont la compétence est bien connue, nous écrit pour nous dire qu'il les a employées avec succès, dans des Lierres, où les fourmis abondaient. Toutes les fourmis ont disparu et il ne les a plus revues, même dans le voisinage. Aussi, nous n'hésitons pas à recommander cet insecticide.

L'emploi du reste en est des plus faciles.

Enrobée dans une enveloppe de gélatine, la substance liquide est descendue dans un trou percé à profondeur voulue à l'aide d'un pal, et là l'enveloppe se dissolvant grâce à l'humidité de la terre, le liquide se volatilise, en s'étendant lentement dans le sol, où il détruit l'ennemi qu'on veut atteindre.

RAPPORT DE LA COMMISSION

CHARGÉE D'EXAMINER UN ORIFICE MÉLANGEUR (*Système Forestier* (1));

M. BEAUME, Rapporteur.

MESSIEURS,

Dans votre séance du 27 mars 1891, vous avez nommé une Commission composée de MM. Eon, Aubert, Chargueraud et Beaume, chargée d'examiner un orifice mélangeur inventé par M. Forestier, ingénieur.

La Commission s'est rendue, le 4 mai, à Saint-Mandé.

Là, l'inventeur nous a expliqué le but qu'il se proposait en créant cet appareil.

(1) Déposé le 28 mai 1891.

Cet orifice a été imaginé pour permettre de mélanger dans de certaines proportions un liquide ou un produit chimique en dissolution, avec les eaux d'arrosage, de lavage, etc., au moment de leur sortie des appareils qui servent à les projeter, en utilisant une partie très faible de leur charge.

Il suffit pour cela de dévisser l'orifice d'une lance ordinaire et de le remplacer par l'orifice nouveau modèle. Une tubulure placée sur le côté de cet orifice est mise par un tuyau en caoutchouc en communication avec le seau ou récipient quelconque où se trouve le liquide antiseptique, insecticide, etc., à mélanger à l'eau (nous donnons plus loin la description détaillée de l'orifice).

L'inventeur a fait construire cet appareil surtout dans le but de pouvoir aisément et économiquement arroser les arbres et les arbustes avec des mélanges antiseptiques ou insecticides, supprimant ainsi les pompes, qui rendent quelques services dans les jardins pour le traitement des plantes basses et des arbustes peu élevés, mais qui ne peuvent atteindre les végétaux de plus grande taille.

Avec ce nouvel appareil, on peut atteindre aussi haut et aussi loin que le permettra la pression de l'eau des conduites, et on pourra disperser et étaler le jet sur les plantes basses à l'aide de la palette ordinaire à charnière pour laquelle on a ménagé une gorge à l'extrémité de l'orifice.

Cet appareil peut donc rendre des services dans les pépinières, les squares, les plantations d'alignement.

Il sera d'autant plus utile que la plupart des maladies des arbres sont contagieuses et doivent être arrêtées dès le début, soit pour les plantations d'alignement et surtout les jeunes plantations, soit dans les pépinières. Je ne parle que pour mémoire des arbres fruitiers.

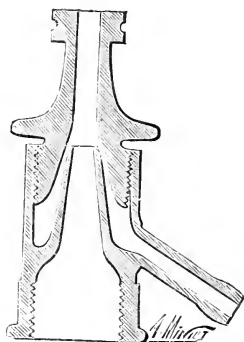
On pourra, par exemple, combattre la Galéruque de l'Orme, qui, de mai en août, détruit souvent la presque totalité des feuilles de cet arbre dont elle ne laisse que les nervures, le *Thyridopterya* des Conifères, l'*Orgyia leucostigma* qui s'attaque à l'Orme, au Hêtre et à nombre d'arbres fruitiers, l'*Orgyia pudibunda*, l'*Hyphantria* qui s'attaque au Tilleul, au Peuplier, au Bouleau, etc.

Ceci dit, nous donnons ici la description de l'appareil qui est fort simple.

Son principe est celui de l'injecteur. C'est la charge même de l'eau qui est utilisée pour aspirer et entraîner le liquide à mélanger à cette eau; mais la diminution de charge est insensible et par suite le mélange est projeté avec à peu près autant de force que l'eau naturelle des conduites.

La proportion du mélange reste fixe avec une même pression et un même écartement des deux cônes. Elle est modifiée si l'on modifie cet écartement ou si la pression varie. Voici, du reste, la description de l'appareil.

Il se compose essentiellement de deux cônes. Par l'un arrive l'eau sous pression des conduites; elle s'échappe par le second cône, en entraînant par un espace annulaire le liquide ou produit chimique à mélanger. Cet entraînement produit une aspiration qui fait constamment monter ce liquide, du récipient où il se trouve dans cette chambre, par une tubulure à laquelle on peut adapter un tuyau en caoutchouc.



L'aspiration est maximum pour un certain écartement des deux cônes correspondant à un ou deux tours du pas de vis reliant l'un des deux au corps de l'appareil.

On peut réduire par un mouvement inverse l'espace annulaire jusqu'à établir le contact entre le bord de la surface extérieure d'un cône et la paroi intérieure de l'autre. Une molette permet de faire tourner ce dernier. On peut ainsi faire varier les proportions du mélange.

Le maximum d'aspiration aux environs de deux atmosphères de pression est à peu près de 4 litre pour 40 litres. Il augmente la pression.

Sur la molette sont marquées des divisions et sur le corps de l'appareil est un repère. Ces divisions ne peuvent pas correspondre à des proportions déterminées, ces proportions variant,

comme nous l'avons dit, avec la pression, mais elles servent à régler l'appareil suivant cette pression ou, à Paris, suivant le point où l'appareil est employé. Pour cela, il suffit de constater combien dure l'aspiration de un litre; connaissant d'autre part le débit par l'orifice, soit par le calcul, soit expérimentalement, on a de suite la proportion.

Par exemple, si l'on veut connaître, pour une pression de 23 mètres environ, la division correspondant à un mélange au 1/10^e, le débit par minute sera d'environ 30 litres. Il faudra donc, en faisant varier progressivement l'écartement des cônes, placer vis-à-vis du repère la division pour laquelle l'aspiration de un litre du liquide chimique se fera en 20 secondes.

Pour obtenir des proportions plus faibles ou plus fortes, on pourra ou rapprocher ou éloigner les cônes suivant le même procédé ou simplement étendre d'eau ou concentrer le liquide aspiré.

Pour se servir de l'appareil, l'ouvrier cantonnier ou jardinier opère de la manière suivante :

(Je suppose la bouche d'eau ouverte et le petit tuyau de caoutchouc plongeant dans le seau rempli du liquide antiseptique ou autre.)

Il ouvre le robinet dont sont munies les lances, et bouche avec son doigt l'orifice pendant une ou deux secondes à peine pour amorcer l'appareil. La forme du jet indique aux moins intelligents si l'appareil est amorcé ou non.

Il vaut peut-être mieux amorcer avec un jet de deux à trois mètres seulement en ouvrant d'abord à moitié le robinet; une fois l'amorcé faite, on ouvre entièrement à pleine pression.

L'appareil est du reste facile à nettoyer et ne demande pas à être manié délicatement.

Son prix est de 12 francs.

L'inventeur a fait devant nous des expériences qui nous ont paru très concluantes : il a vissé son appareil sur la lance d'un cantonnier et, afin de nous faire mieux comprendre les proportions du mélange qu'on pouvait obtenir, il a plongé le tuyau de caoutchouc dont nous avons parlé plus haut dans des seaux contenant un liquide teinté en rouge et, au fur à mesure

qu'il vissait son orifice, nous avons vu l'eau se teinter progressivement en rose, rouge clair et rouge foncé, ce qui indique clairement que l'on peut régler à volonté le dosage des insecticides. Devant la simplicité et la solidité de cet appareil absolument nouveau, son excessif bon marché et en raison aussi des immenses services qu'il est appelé à rendre à l'Horticulture, votre Commission est d'avis de demander une récompense pour M. Forestier, l'inventeur, et demande l'insertion du présent Rapport dans le Journal de la Société.

L'inventeur nous a parlé aussi d'autres applications de son appareil pour nettoyer et désinfecter les abattoirs, les marchés, les pavages en bois, pour distribuer les antiseptiques dans les habitations; en cas d'incendie, pour hâter l'extinction par des produits ignifuges, etc.

Bien que ces applications n'entrent pas dans les attributions de votre Commission, elle a cru néanmoins devoir vous les signaler.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION
DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE NOGENT-SUR-SEINE (1),
par M. PAUL HARIOT.

MESSIEURS,

Vous m'avez délégué à la sixième Exposition de la Société d'Horticulture de Nogent-sur-Seine. Je viens vous présenter les décisions du Jury, qui était composé : de MM. Louis Hariot, délégué de la Société horticole de l'Aube; Président Fillon, de Pontoise; Alibert, de Saint-Germain; Gauthier, de Chaumont; Lemoine, de

(1) Déposé le 25 juin 1891.

Châlons-sur-Marne, Secrétaire, et de votre serviteur. M. Ernest Bergman, délégué de la Société de Corbeil, s'était excusé.

Le lot qui frappait la vue en entrant dans le local de l'Exposition avait été apporté par M. H. Fraye, jardinier en chef chez M. Casimir-Périer, au château de Port-sur-Seine. On y trouvait agréablement disposées de fort belles plantes de serre, d'excellente venue et bien vigoureuses : *Kentia*, *Areca*, *Dracæna*, *Phormium*, *Hedychium*, *Fittonia*, etc., entremêlées de Fougères qui dénotaient une culture irréprochable.

Les Bégonias à feuillage du même exposant étaient bien étoffés, représentés par les meilleures variétés obtenues en ces derniers temps ; il en était de même pour les *Coleus*.

MM. Thibaut-Valade et Gabut venaient ensuite ; mais l'ensemble de leurs lots, tout en présentant une certaine importance, était loin de valoir le précédent.

Quelques lots de Roses en fleurs coupées se faisaient remarquer par leur fraîcheur et le goût qui avait présidé à leur arrangement. L'un d'entre eux particulièrement était accompagné d'une belle série de Pivoines herbacées parfaitement étiquetées et de variétés de *Weigela*. M. Charles Baltet, qui l'avait apporté sans avoir primitivement l'intention de concourir, y avait ajouté des rameaux de certains arbustes intéressants et peu connus : *Cratægus Carrierei*, qui paraît bien n'être que le *Cratægus Lavalleyi*, antérieurement décrit et figuré par Hérincq ; *Lonicera* à fleurs de Fuchsia, Robinier de Decaisne, *Prunus Pissardi* (vrai), Orme à feuilles piquetées de blanc, Sureau du Canada à feuilles serrées, Cornouiller panaché, etc. En somme, apport d'un réel intérêt et qui a été très remarqué.

Les légumes n'étaient représentés que par un seul lot, mais un lot de toute beauté, sortant des potagers de Port-sur-Seine. De même pour les fruits. M. Fraye présentait, en très bon état et en parfaite maturité, plusieurs variétés de Fraises et de Cerises, des Pêches Amsden, des Figues Barbillonne, les Raisins Sainte-Marie d'Alcantara et Frankenthal, etc.

Depuis quelques années, MM. les Instituteurs deviennent envahisseurs. Les Expositions de province sont remplies de leurs travaux, des cahiers de leurs élèves, de leurs herbiers ou plutôt

du fatras qu'ils baptisent pompeusement de ce nom. Il serait temps véritablement de mettre un terme à cette invasion — toute pacifique, il est vrai. A Nogent, nous en avons eu encore un exemple frappant et nous avons retrouvé des produits exposés, sans la moindre modification et sans la moindre tendance à mieux faire, il y a déjà plus de dix ans.

L'industrie horticole — ou autre, car on ne saurait faire rentrer sous ce vocable l'épicerie, les terres cuites, les sirops et les apéritifs — était largement représentée. Encore une plaie des Expositions horticoles.

Les récompenses suivantes ont été accordées par le Jury :

Objet d'art, offert par la ville de Nogent-sur-Seine : M. H. Fraye, avec félicitations du Jury, pour l'ensemble de son exposition ;

Diplôme d'honneur (hors concours) : M. Valade-Rousseau, horticulteur, pour avoir largement contribué à l'embellissement de l'Exposition ;

Médaille d'or, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture : M. Ch. Baltet, pour 100 variétés de Roses coupées, Pivoines, rameaux d'arbustes d'ornement et Poire de semis *André Thouin*.

Médaille d'or, offerte par M. Lucien Lasneret, Président de la Société : M. Thibaut-Valade, pour l'ensemble de son exposition ;

Médaille d'or : M. Gabut, pour ses plantes de serre.

Médaille de vermeil, offerte par M^{me} Casimir-Périer, M^{mes} Alips et Ferry pour couronnes et bouquets ;

Médaille de vermeil, offerte par M. Casimir-Périer : M. Meignien, pour son lot de Roses coupées ;

Médaille de vermeil, offerte par M. Renaudat, conseiller d'arrondissement : M. A. Collas, instituteur à Quincey, pour son lot de fleurs, fruits et légumes.

Prix offert par M. le sous-préfet de Nogent : M^{mes} Gautrin et David, pour bouquets et garnitures.

Médailles d'argent, offertes par M. le Ministre de l'Agriculture : MM. Tissier, pour ses projets de jardins et parcs, et Gamichon, instituteur, pour ses herbiers.

Prix offert par M. Ch. Baltet : MM. Villette et Bertrand, instituteurs.

Prix offert par M. le Ministre de l'Instruction publique :
M. Bénard, agriculteur, pour abris et palissage de Vignes.

Sur la demande du Jury, il a été décerné à M. Tissier une médaille d'or pour l'exécution du jardin de l'Exposition ;

Le soir, un banquet, animé de la plus franche cordialité, a réuni les Membres du Jury, les autorités administratives et municipales de Nogent et bon nombre de Membres de la Société. Nous prions Messieurs les Membres du Bureau de la Société d'Horticulture de Nogent-sur-Seine de vouloir bien agréer la sincère expression de nos remerciements pour l'amabilité avec laquelle nous avons été reçu.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION

TENUE PAR LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE LOIR-ET-CHER,
à VENDÔME, LES 13, 14 ET 15 JUIN 1891 (1),
par M. DAUVESSE (P.-D.).

La Société d'Horticulture du département de Loir-et-Cher a eu l'heureuse idée de faire cette année son Exposition à Vendôme où le culte des fleurs et des plantes est en grand honneur.

C'est la première fois que pareil concours avait lieu dans cette jolie ville et le succès qu'y a obtenu la Société fait espérer qu'elle remportera de nouveaux triomphes dans la première sous-préfecture du département.

Le Jury chargé d'attribuer les récompenses était composé de :
MM. Barbier, de Monteaux ;

Després, délégué de la Société horticole du Loiret ;

Doublet, horticulteur à Montrichard ;

Goinard, horticulteur à Angers ;

Triforiot, jardinier-chef au château de Chaumont ;

Joulain, horticulteur à Blois (Secrétaire) ;

Dauvesse, votre délégué (Président).

L'Exposition avait lieu dans les jardins et dans trois salles du

(1) Déposé le 25 juin 1891.

Musée, gracieusement mis à la disposition des exposants par M. Renault, conservateur du Musée, et l'un des membres vendômois les plus actifs, les plus dévoués et les plus aimables de la Société.

A droite, en entrant dans le jardin situé entre la rue et les bâtiments, transformé pour la circonstance en gracieux parterre, on remarquait un lot de jeunes Conifères en plantes de moyenne force, mais bien faites et vigoureuses, exposées par M. Besnard, horticulteur à Vendôme, et qui valurent à leur présentateur une médaille de vermeil grand module. Plus loin sur la gauche, était un groupe de *Bonapartea* de semis exposés par MM. Sallier et Delabarre, horticulteurs à Blois, qui avaient exposé aussi une jolie collection de Cannas à grandes fleurs, pour lesquels ils obtinrent une médaille d'argent grand module.

Au centre du parterre principal, se dresse une belle statue de Ronsard, le grand poète du xvi^e siècle, entourée en partie d'une remarquable mosaïciculture représentant les armes et le nom de la ville et exécutée par M. Blatry, jardinier-chef de la Compagnie d'Orléans, à Vendôme, et pour laquelle il lui est attribué une médaille de vermeil. Le reste du piédestal de la statue est entouré d'un massif de *Coleus* exposés par M. Valiot, jardinier de M. de la Barre et qui, en outre, exposait de jolis *Begonia*, *Caladium*, et obtenait une médaille de vermeil.

Sur une pelouse, à gauche, de forts exemplaires en caisse de *Gunnera scabra* et *Phormium tenax* exposés par M. Ranvoisé, jardinier de M. le général Paulze d'Ivoy, puis un joli massif de Pensées et Géraniums composé par M. Guilbert, jardinier de M. de Possesse, et qui avait en outre, dans une des salles, un lot de Bégonias tubéreux bien cultivés et bien fleuris, qui lui valurent une médaille de vermeil. Non loin de là un grand massif de Renoncules aux couleurs vives et délicates, harmonieusement groupées par M. Gesmier, jardinier de M. Pinault, l'heureux propriétaire de l'ancien château de Vendôme, dont les ruines dominent la ville.

Sous le velum transformant en véranda la terrasse du Musée, était abritée une partie des belles plantes de serre exposées par M. Legros, le sympathique Président de la Société, qui, dans la

grande salle, avait un deuxième lot de plantes de serre encore plus rares et plus belles que les premières, comprenant, entre autres plantes remarquables, des *Pandanus*, *Anthurium*, Orchidées, *Areca* et de forts exemplaires de *Chamærops*. M. Legros avait exposé hors concours, ainsi que M. Joulain-Tisson, horticulteur à Blois, dont la collection d'Orchidées, embaumant l'atmosphère, faisait l'admiration des visiteurs après avoir fait celle des Jurés, qui décernèrent à ces deux exposants un diplôme d'honneur, en y joignant leurs félicitations les plus vives et bien méritées.

Près des plantes de M. Legros, on admirait un superbe massif de *Pelargonium zonale* aux vifs et brillants coloris, composé de 80 variétés bien étiquetées et de quelques plantes de semis obtenues par l'exposant. Deux de ces semis attirèrent l'attention du Jury par la nouveauté de leur coloris : les fleurs de l'un de ces semis, sont rose saumoné vif avec large centre blanc ; l'autre a les fleurs très grandes, blanc pur, largement bordé de rose vif. Ce lot valut à son présentateur, M. Blatry, la médaille de vermeil offerte par M. Bozérian père, sénateur. En face et lui faisant pendant, un autre beau lot de *Pelargonium zonale*, ressortant sur un fond de plantes de serre à feuillage ornemental, était exposé par M. Cersault, jardinier de M. Renault, qui obtint une médaille d'or pour l'ensemble de son exposition.

Dans la grande salle, nous trouvons les belles plantes de serre de M. Besnard, horticulteur à Vendôme, qui avait en outre un joli massif de *Pelargonium* à grandes fleurs, et une nombreuse collection de Bégonias tubéreux d'une culture irréprochable ; l'ensemble de ces divers lots valut à cet exposant le vase de Sèvres offert par M. le Ministre des Beaux-Arts.

Venaient ensuite les *Coleus*, *Caladium*, *Adiantum*, *Dracæna*, *Anthurium*, présentés par M. Gesmier, à qui fut décerné le magnifique bronze offert par M. de Possesse, député de l'arrondissement de Vendôme. En face s'étagait la collection de plantes de serre aux feuillages élégants de M. Mauriet, horticulteur à Vendôme, qui exposait également de belles collections de *Begonia Rex*, de *Coleus* bien cultivés, de jolis *Gloxinia* ; pour l'ensemble de son exposition, il obtenait une médaille d'or.

Je signalerai encore une belle collection de Pétunias à fleurs doubles, d'une culture parfaite, œuvre de M. Guignard, jardinier au château de Chassay, récompensé par la médaille de vermeil offerte par M. Jullien, député de Blois ; un fort lot de Broméliacées variées présentées par M. Mouillère, jardinier de M. le marquis de Lauriston et à qui est attribuée la médaille de vermeil de M. le Ministre de l'Agriculture ; puis la collection de *Caladium* et de *Begonia semperflorens atropurpurea* exposés par l'obtenteur, M. Vernon, jardinier chez M. Estribaud, et qui reçoit une médaille d'argent grand module.

Dans une grande salle du Musée s'étaient symétriquement rangés les légumes, dont le lot le plus remarquable était celui de MM. Guédon père et fils, de Blois, qui, outre des légumes de saison de toute beauté, avaient des primeurs remarquables telles que : Melons, Tomates, Concombres, Aubergines, Pommes de terre en collection. A ce lot vraiment hors ligne fut attribué la grande médaille d'or.

En face, je citerai, parmi les plus beaux lots, ceux de M. Cersault, médaille de vermeil de M. Bozérien fils ; de M. Buneau, médaille de vermeil de la ville de Blois et de M. Mouillère, médaille de vermeil.

Dans un petit salon, quelques collections de fleurs coupées, telles que Roses, Calcéolaires, exposées par M. Franck Laumer, s'harmonisaient avec les tons chauds des faïences Ulysse, dont le digne successeur, M. Balon avait exposé des pièces artistiques qui lui valurent une médaille de vermeil grand module ; puis venaient les Bouquets, Couronnes, Corbeilles de fleurs exposés par M^{me} Langeais, 1^{er} prix ; M^{me} Vallée, de Vendôme, 2^e prix, etc.

Enfin dans le jardin du fond étaient exposés quelques instruments horticoles : pompes, bacs à fleurs, outils de jardinage. Le plus intéressant était un châssis à crémaillère, d'un genre nouveau, permettant de donner de l'air dans les bâches sans crainte que le châssis ne soit enlevé par les grands vents, et présenté par M. Guillaume, directeur de l'usine de Saint-Ouen, qui en fut récompensé par la médaille d'argent de M. le Ministre de l'Agriculture.

Le lendemain dimanche, à deux heures, avait lieu à l'Hôtel

de Ville la distribution des prix, sous la présidence de M. le sous-préfet de Vendôme, qui, au milieu des applaudissements de l'Assemblée, annonça que M. le Ministre de l'Agriculture nommait chevalier du Mérite agricole M. Combe, le dévoué Vice-Président de la Société d'Horticulture de Loir-et-Cher.

Je ne terminerai pas ce Compte rendu sans adresser mes sincères remerciements à M. le Président et à Messieurs les Membres de la Société pour le si aimable et si gracieux accueil qu'ils ont fait à votre délégué.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

MALADIE DE LA ROSETTE SUR LE PÊCHER (*The Journal of Mycology*, VI, 1891, n° 4, p. 143-148, pl. 8 à 13);

par M. ERWIN F. SMITH.

Aux États-Unis, en Géorgie, les Pêchers sont atteints d'une maladie dont les effets sont extrêmement graves et dont la cause est jusqu'à ce jour entièrement inconnue. M. Erwin F. Smith, qui vient d'en faire une étude approfondie, a seulement constaté qu'aucun Champignon parasite ne se trouve sur les arbres sur lesquels elle sévit. Comme il paraît qu'elle n'a reçu encore aucun nom, il l'appelle la Rosette du Pêcher (*The Peach Rosette*). Elle ressemble sous certains rapports à une autre maladie du Pêcher qui est désignée comme le *Jaune* de cet arbre (*The Peach Yellows*). Ainsi, de même que par l'effet de celle-ci, sur les arbres qu'elle attaque, les bourgeons donnent des pousses malades, rameuses, et même ceux qui ne devaient s'ouvrir qu'au printemps suivant se développent souvent dès l'été ou l'automne précédent. L'auteur a vu de ces pousses anticipées se produire le 6 novembre. Le mal peut n'envahir qu'une portion d'un arbre, le reste demeurant à l'état normal, et il peut être

communiqué à un Pêcher sain si on insère dans celui-ci un œil malade.

D'un autre côté, la maladie de la Rosette diffère de celle du Jaune sous les rapports suivants : 1° Il arrive plus souvent pour elle qu'elle envahisse d'un seul coup un arbre entier, et généralement elle en détermine la mort plus rapidement, souvent dès la première année; dans tous les cas, un sujet envahi par elle ne vit jamais plus de deux années. 2° Sur les parties les plus attaquées, la plupart des bourgeons s'ouvrent à la fois dès le premier printemps. Le rameau qui en sort n'acquiert que de 3 à 6 centimètres de longueur, mais il émet beaucoup de courts ramules feuillés, d'où résulte pour l'ensemble de la pousse l'apparence d'une touffe serrée de feuilles ou d'une rosette fréquemment jaunâtre. Les longues branches sur lesquelles il n'existe que ces petites rosettes donnent à l'arbre un aspect étrange et des plus maigres. 3° Les feuilles inférieures de ces touffes s'enroulent, se recroquevillent, jaunissent, sèchent à leurs extrémités ainsi qu'aux bords et tombent à partir du milieu de l'été. 4° Souvent les rosettes ne se trouvent qu'aux extrémités des branches. 5° Les arbres malades fructifient rarement; la plupart des arboriculteurs du pays affirment ne leur avoir jamais vu même un commencement de fructification. En 1890, les Pêches des vergers ont fait entièrement défaut en Géorgie. 6° La même maladie atteint également les Pruniers tant sauvages que cultivés. Des milliers de pieds du Prunier sauvage Chickasaw (*Prunus Chicasa*) ont succombé à ses atteintes dans le cours de ces dernières années.

La maladie de la Rosette s'est déclarée en Géorgie à la date d'au moins dix ans et, depuis qu'elle y existe, elle a détruit en entier nombre de vergers. Elle attaque les plantations bien soignées comme celles qui sont négligées, les arbres tant jeunes que vieux, tant francs de pieds que greffés. Elle ne se limite pas à une nature de sol et ne cède devant aucune méthode de culture.

Un mal qui paraît être identique existe aussi dans le Kansas, mais il y est encore circonscrit à un district. Il y a été remarqué pour la première fois en 1889; mais cette année-là, dans une

propriété particulière, 75 p. 100 des arbres ont été atteints en totalité ou partiellement. Les plantations voisines en souffraient déjà presque autant. Il a aussi attaqué les Pruniers cultivés du type Chickasaw et les Amandiers à coque dure. M. Smith n'hésite pas à déclarer que c'est la même maladie que celle des Pêchers de Géorgie.

La maladie des Pêchers, en Géorgie, a été attribuée par plusieurs personnes à l'action d'un Scolyte, insecte qui en perce l'écorce pour y loger ses œufs. Il est bien vrai que le *Scolytus rugulosus* est commun en Géorgie et y cause des dégâts ; mais, dit M. Erwin F. Smith, au mois de juin les femelles de cette espèce commençaient seulement à percer l'écorce des arbres pour pouvoir déposer leurs œufs en sûreté, tandis que ces mêmes arbres étaient déjà aux prises avec la maladie depuis plusieurs mois. En outre, à la même époque, il y avait un grand nombre de sujets déjà malades sur lesquels on ne voyait pas le moindre trou d'insecte ou qui n'en présentaient qu'un petit nombre. On ne peut d'ailleurs, dit notre auteur, attribuer l'altération de plusieurs milliers de pousses que porte un arbre aux trous dont peuvent le percer quelques douzaines d'insectes, même en admettant que ceux-ci s'y trouvent pendant toutes les phases du mal, ce qui n'a pas lieu. Le *Scolytus rugulosus* n'est donc pas la cause de la maladie dont il s'agit, et M. Smith ne pense pas qu'on puisse non plus l'attribuer à aucun autre insecte. Quelle qu'en soit la cause, dit-il, elle est évidemment en voie de croissance, et les cultivateurs de Pêchers devraient veiller attentivement pour tâcher de la détruire aussitôt qu'elle apparaît. Les arbres malades devraient être arrachés et brûlés dès qu'on reconnaît qu'ils le sont. La nature contagieuse du mal est maintenant indiscutable, et il n'est pas sage de laisser en place un seul jour les arbres atteints.

PLANTES NOUVELLES OU RARES
 DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

GARDENERS' CHRONICLE

Schomburgkia Sanderiana ROLFE, *Gard. Chron.*, 14 févr. 1891, p. 202. — Schomburgkie de Sander. — Amérique. — (Orchidées.)

Cette fort belle Orchidée a été introduite par MM. F. Sander et C^{ie}, de Saint-Albans, à la date de trois années, et elle vient de fleurir pour la première fois depuis son importation. Ses pseudobulbes coniques, longs d'environ 23 centimètres et épais de 6 à 7 centimètres à leur base, relevés extérieurement d'une douzaine d'angles longitudinaux, sont creux et, probablement, habités par des fourmis, comme le sont ceux de quelques autres espèces du même genre, notamment du *Schomburgkia tibicinis*. Ses feuilles sont épaisses et raides, oblongues, obtuses et mesurent 10 à 12 centimètres de longueur sur 5 à 6 centimètres de largeur. Sa forte hampe, qui s'élève de 60 à 75 centimètres de hauteur, porte de nombreuses fleurs en panicules, de grandeur moyenne, colorées en un brillant carmin rose; elles ont les sépales lancéolés-oblongs, presque obtus, longs de 4 centimètres; les pétales plus étroits et fortement rétrécis à leur base; et un labelle trilobé, dont le lobe médian est large, arrondi, crispé-ondulé, les deux lobes latéraux étant larges et arrondis également. C'est, en somme, écrit M. Rolfe, une belle plante, de proportions moyennes.

Bulbophyllum inflatum ROLFE, *Gard. Chron.*, 21 fév. 1891, p. 234. — Bulbophylle renflé. — Afrique, à Sierra Leone. — (Orchidées.)

Petite espèce très curieuse, qui, arrivée au Jardin botanique de Kew en 1887, y a fleuri en 1889 et 1890. Elle est voisine du *Bulbophyllum comatum* LINDL., tout en s'en distinguant nettement par divers caractères. Ses pseudobulbes ont chacun quatre angles bien prononcés et mesurent seulement 0^m,025 de longueur

sur 0^m,02 d'épaisseur. La feuille que porte chacun d'eux est lancéolée-oblongue, acuminée, coriace, d'un beau vert, longue de 0^m,08-0^m,10. La particularité la plus remarquable par laquelle se distingue cette espèce consiste en ce que sa courte hampe pendante, dans sa moitié terminale qui est longue de 0^m,025, est renflée en un corps charnu, ellipsoïde, épais de 0^m,012, et tout couvert de fleurs pressées, colorées en vert jaunâtre pâle, longues de 0^m,01, et dans lesquelles les sépales triangulaires-lancéolés, très pointus, ont chacun une forte carène chargée de longs poils blanchâtres et étalés. C'est évidemment une espèce plus singulière qu'élégante.

Galanthus Alleni BAKER, *Gard. Chron.*, 7 mars 1891, p. 298. — Perce-neige d'Allen. — Caucase. — (Amaryllidées.)

Cette nouveauté s'est trouvée, en 1883, dans un envoi d'oignons de *Galanthus caucasicus* reçu par M. James Allen, de Park House, Shepton Mallet, qui cultive spécialement les Perce-neige et à qui M. Baker la dédie. Ce botaniste dit qu'elle est intermédiaire entre les *Galanthus latifolius* et *caucasicus*. Elle est très robuste et fleurit abondamment dès le mois de février. M. Allen la regarde comme l'une des espèces les plus recommandables du genre auquel elle appartient. De son oignon globuleux, long et épais de 0^m,013 environ, partent deux feuilles à longue gaine et limbe plan, un peu glauque, fortement dépassées par la hampe fleurie qui atteint 0^m,15-0^m,18 de hauteur. Sa fleur blanche est caractérisée parce que ses pétales en coin et échancrés portent chacun, au delà de leur milieu, une macule verte en forme de fer à cheval; dans ces fleurs, les sépales obovales, très convexes, ont 0^m,02 de longueur, et sont au moins deux fois plus longs que les pétales.

Tulipa Sintenisii BAKER, *Gard. Chron.*, 14 mars 1891, p. 330. — Tulipe de Sintenis. — Asie près d'Erzeroum. — (Liliacées.)

Cette nouvelle Tulipe, qui est intermédiaire entre les *Tulipa montana* et *Didieri*, a été découverte à Schuschnass, près d'Erzeroum, par M. Sintenis, qui l'a envoyée à l'amateur de nouveautés bien connu, M. Max Leichtlin, de Baden-Baden. Ce

dernier en a ensuite donné des bulbes au Jardin de Kew. L'oignon de cette plante est globuleux, épais de 0^m,025, couvert de tuniques brunes très velues à leur face interne. Il en provient quatre feuilles glauques, dressées, non ondulées ni ciliées, dont les externes, oblongues-lancéolées, longues de 0^m,15, sont larges, dans leur milieu, d'environ 0^m,03, tandis que les internes sont plus étroites. La pédoncule dressé n'a que 0^m,05 de longueur et porte une fleur de la grandeur de celle de la Tulipe des jardins, qui est colorée intérieurement en très beau rouge avec une macule noire à la base de chaque segment du périanthe.

Cypripedium × **Ceres**, **C.** × **Juno**, **C.** × **Pallas**, *Gard. Chron.*, 21 mars 1891, p. 360. — (Orchidées.)

Ces trois nouveaux *Cypripedium* hybrides ont été obtenus par M. A.-J. Keeling, jardinier chez M. Drewett O. Drewett, à Riding Mill-on-Tyne, le premier du *C. Spicerianum*, fécondé avec le pollen du *C. hirsutissimum*, le second du *C. callosum* fécondé avec le *C. Fairieanum*, le troisième du *C. calophyllum* qui a reçu le pollen du *C. callosum*.

D'après M. N.-E. Brown, auteur de l'article relatif à ces trois nouveautés, le *C.* × *Ceres* peut être regardé comme un *C. hirsutissimum* fortement amélioré; le *C.* × *Juno*, de son côté, est une charmante petite plante, remarquable pour la rapidité avec laquelle elle est arrivée à sa floraison; en effet, le semis des graines qui l'ont donnée ayant été fait le 12 août 1888, la germination a eu lieu le 14 avril 1889, et la première fleur s'est montrée le 1^{er} mars 1891, c'est-à-dire au bout de vingt-deux mois et demi.

Dans le *Cypripedium* × *Ceres*, les feuilles sont intermédiaires en largeur à celles des deux parents, d'un vert modérément foncé avec de très faibles traces de bandes plus sombres, transversales et irrégulières, à face inférieure d'un vert terne; la hampe est pourpre brun et velue. Dans sa fleur, le sépale supérieur, conformé comme celui du *C. Spicerianum*, mais moins arqué en avant, a les deux tiers supérieurs blancs, lavés de rose-pourpre, ponctués de pourpre foncé, avec une ligne médiane de la même couleur; la base en est verte; le sépale inférieur est oblong-ovale, sem-

blable à celui du *C. hirsutissimum*, mais plus plat et à bords recourbés; les pétales sont presque identiques à ceux du *C. hirsutissimum* pour la forme et la couleur, de même que le labelle, qui néanmoins est brunâtre autour de l'ouverture.

Le *Cypripedium* \times *Juno* est une plante naine, à feuilles étroites, longues d'environ 0^m,08, larges de 0^m,025 d'un vert clair avec un réseau de lignes vert foncé. Son pédoncule, sa bractée et son ovaire sont presque identiques à ceux du *C. Fairieanum*, et il en est presque de même quant à la grandeur et à la forme de la fleur; mais le sépale supérieur est d'un beau pourpre veineux, avec de nombreuses nervures et quelques lignes transversales pourpre foncé, une bordure blanche et une petite place verte à la base; le sépale inférieur oblong-ovale est vert clair, avec des veines pourpre brun; les pétales vert clair ont le sommet et les deux bords d'un beau pourpre veineux, avec des points pourpre brun sur les nervures et les bords ciliés sans verrues.

Le *Cypripedium* \times *Pallas* a le feuillage d'un vert clair élégamment marbré et réticulé de vert foncé. Dans sa fleur, le sépale supérieur est blanc avec beaucoup de lignes vertes, et l'inférieur est blanc verdâtre également veiné; les pétales ont leur moitié inférieure vert clair, l'extrémité rose-pourpre, les deux bords ciliés et le long du bord supérieur quelques verrues pourpre brun; enfin le labelle ressemble pour la forme à celui du *C. calophyllum*, mais le coloris en est moins brillant.

Lælia anceps LINDL., var. **holocheila**, *Gard. Chron.*, 4 avril 1891, p. 426. — (Orchidées.)

Le nom qui a été donné à cette curieuse variété en indique le caractère essentiel qui consiste dans un labelle absolument indivis. Elle s'est trouvée en même temps, en Angleterre, dans deux ou trois collections différentes; le labelle de ses fleurs forme un pétale elliptique-lancéolé, long de 0^m,05, large de 0^m,02, coloré en pourpre clair, avec un disque presque blanc et un peu de jaune à la base; les deux pétales eux-mêmes sont étroits, de couleur lilas pâle et de forme presque identique à celle des sépales. C'est, dit M. Rolfe, une belle plante, et la plus distincte

sinon la plus rare des variétés du *Lælia anceps* qui existent aujourd'hui dans les collections.

Cycnoches Rossianum ROLFE, *Gard. Chron.*, 11 avril 1891, p. 436. — Cycnoque de Ross. — Patrie? — (Orchidées.)

Cette remarquable Orchidée a fleuri plusieurs fois dans la collection de M. H.-J. Ross, à Florence, mais comme, en 1889, elle avait produit une grappe de fleurs mâles et une de fleurs femelles sur deux côtés opposés du même pseudobulbe, cette particularité détermina à envoyer ce spécimen à Kew, où M. Rolfe, par l'étude qu'il en fit, reconnut qu'elle ne rentrait dans aucune espèce déjà connue, et lui donna le nom ci-dessus inscrit. Quant à son origine, tout ce qu'on sait c'est qu'elle a été achetée comme étant le *Cycnoches Warscewiczii*, qui est une tout autre espèce. Dans ce *C. Rossianum*, les grappes de fleurs mâles sont longues, grêles, et les fleurs peu nombreuses qui les forment sont larges de 0^m,04, fortement maculées de pourpre brun sur fond vert jaunâtre clair. Dans l'inflorescence femelle, le spécimen observé ne présentait qu'une seule fleur; mais, comme il y avait trois bractées, M. Rolfe croit qu'il peut y avoir parfois deux fleurs. Cette fleur femelle était deux fois plus grande que les fleurs mâles, colorée en vert uniforme sans macules, avec le labelle un peu plus foncé que les autres parties du périanthe. Ainsi, dans cette espèce, les fleurs mâles et femelles diffèrent complètement entre elles de grandeur, de coloris et même de texture. Dans le même genre d'Orchidées, on connaissait déjà les fleurs des deux sexes dans quatre espèces (*C. ventricosum* LINDL., *C. Loddigesii* LINDL., *C. Warscewiczii* REICHB. f., et *C. pentadactylon* LINDL.). Dans une demi-douzaine d'autres espèces, on ne connaît que les fleurs de l'un des deux sexes.

Masdevallia Rolfeana KRAENZLIN, *Gard. Chron.*, 18 avril 1891, p. 488. — Masdevallie de Rolfe. — Patrie? — (Orchidées.)

Cette nouvelle Orchidée, dont l'origine n'est pas indiquée, a fleuri pour la première fois, au mois de juillet 1890, dans l'établissement de MM. F. Sander et C^{ie}, à Saint-Albans. Elle paraît être vigoureuse et abondamment florifère. Sa fleur est d'un brun-chocolat, excepté à la base du tube qui est de la couleur

du miel : ses sépales sont terminés chacun par un prolongement en queue dont le supérieur est droit et plus long que ceux des deux sépales latéraux ; les pétales sont très petits ; la plus grande longueur de cette fleur est de 0^m,06. La feuille de cette plante est épaisse et coriace, obtuse, terminée par trois dents dont la médiane est plus petite que les deux latérales ; elle est longue de 0^m,08-0^m,10. Le pédoncule est très court.

Scilla Adlami BAKER, *Gard. Chron.*, 23 avril 1891, p. 321. — Scille de Adlam. — Afrique sud-est, à Natal. — (Liliacées.)

Petite espèce qui rappelle les *Scilla italica* et *chinensis* et dont on doit l'envoi à M. Adlam. Elle n'a qu'un médiocre intérêt, au point de vue ornemental, ses fleurs en grappe courte et de couleur mauve-pourpre n'ayant qu'environ 3 millimètres de longueur et chaque oignon ne donnant qu'une seule feuille linéaire, longue de 20-25 centimètres.

RECTIFICATIONS

1° Dans la liste des récompenses décernées pour l'Exposition de mai 1891, à la page 333, ligne 17, on lit qu'une médaille de vermeil a été décernée à M. Lambertin, avenue Victoria, 16, à Paris ; or, cet exposant écrit qu'il se nomme Lambertus Christiaan BOBBINK, et que son domicile est rue Rollin, 7, à Paris.

2° Dans la note de M. Deny, cahier de juin 1891, p. 336, ligne 12, une erreur de copiste a fait imprimer *Abies pectinata* au lieu de *Abies picta*.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. DUCHARTRE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE,
PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63^m).

DATES	TEMPÉRATURE		HAUTEUR du baromètre		VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
	Min.	Max.	Matin	Soir		
1	17,0	29,6	756,5	760	O.	Orage et pluie abondante de 3 à 4 h. du matin, nuageux.
2	10,4	27,2	762	761	O.	Couvert de grand matin, nuageux.
3	14,1	23,7	760,5	761,5	O.	Pluie abondante dans la nuit et de gr. mat., couvert le matin, nuageux le reste de la journée.
4	11,2	24,3	761	764,5	O. ONO.	Nuageux.
5	8,7	24,2	764	762,5	S.	Nuageux, couvert, légèrement pluvieux à partir de 3 h. de l'ap.-midi.
6	15,7	24,8	761	758	SO.	Nuageux, plusieurs averses l'ap.-midi dont quelques-unes très fortes.
7	9,9	21,3	758,5	758,5	O.	Clair de grand matin, nuageux.
8	9,7	20,6	758,5	759	SO.	Nuageux et très légèrement pluvieux, grand vent.
9	11,3	22,6	760	763,5	N.	Couvert le matin, nuageux.
10	9,1	22,5	764	765,5	E.	Légèrement brumeux le matin, nuageux, clair le soir.
11	10,8	25,8	763,5	762,5	S. N.	Nuageux, clair le soir.
12	8,9	26,9	762	762	E.	Clair de grand matin, nuageux.
13	9,1	25,8	764	765,5	N.	Clair de grand matin et le soir, nuageux dans la journée.
14	12,8	27,7	765	760	NE.	Clair de grand matin et le soir, nuageux dans la journée.
15	13,3	26,6	762	759,5	NE.	Nuageux, clair le soir.
16	11,9	25,7	758,5	756,5	N.	Nuageux, éclaircies dans le milieu de la journée.
17	13,8	27,0	759	761,5	O. SO.	Couvert le matin, nuageux l'ap.-midi, clair le soir.
18	12,8	31,0	763,5	762	SO.	Nuageux, tr. forte pl. dans la soirée.
19	13,1	24,0	766	766,5	SO.	Nuageux.
20	9,4	24,4	766,5	765	O.	Nuageux.
21	12,3	25,1	765	762	S. SO.	Pluie dans la matinée, nuageux et légèrement pluvieux dans la journée.
22	14,1	23,2	761,5	762	N.	Nuageux.
23	8,0	22,9	762,5	762	SO.	Nuageux, plusieurs averses l'ap.-midi.
24	9,7	22,0	764	766	OSO.	Nuageux.
25	13,7	23,6	766	765	O.	Nuageux.
26	10,9	29,2	764,5	759	NO.	Clair presque toute la journée.
27	12,8	26,0	754,5	757,5	SO. O.	Nuageux, un peu de pluie, grand vent l'après-midi.
28	12,3	21,6	758	758,5	SO.	Légèrement pluv. le mat., pluie plus abondante le reste de la journée.
29	7,5	20,8	758	756	SO.	Clair de gr. mat., nuageux, quelques gouttes de pluie.
30	13,0	21,2	753,5	756	O.	Petite pluie dans la nuit, nuageux, plusieurs averses.
31	9,8	21,5	756,5	759	O.	Petite pluie dans la nuit, nuag., plusieurs averses et coups de tonnerre l'après-midi.

AVIS

Le Comité de Floriculture croit devoir rappeler que, à la seconde séance du mois de janvier 1892 (23 janvier), aura lieu un Concours spécial pour les *Cypripedium* et les autres Orchidées en général.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ EN 1891.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3^e série, IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2^e série, XI, 1877, p. 143.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 13 AOUT 1891.

PRÉSIDENT DE **M. Jamin (Ferd.)**, VICE-PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures et trois quarts. Les Membres qui ont signé la feuille de présence sont au nombre de quatre-vingt-dix huit titulaires et dix-neuf honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame après un vote de la Compagnie,

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

l'admission de cinq nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a rencontré aucune opposition.

Les objets suivants ont été présentés pour être examinés par les Comités compétents.

1° Par M. Chemin (Georges), jardinier-maraîcher, boulevard de la Gare de Grenelle, à Issy (Seine), un lot comprenant trois *Choux-fleurs* de la variété dite tendre par les maraîchers, des *Tomates* de la variété Chemin et des *Tomates* de la variété Mikado. — En raison de la beauté peu commune de ces divers produits, le Comité de Culture potagère propose d'accorder une prime de 1^{re} classe à M. Chemin, et sa proposition est adoptée par la Compagnie.

2° Par M. Lefort (Édouard), amateur à Meaux, des tubercules de 12 variétés de *Pommes de terre* obtenues après la greffe sur la variété Early rose comme sujet. Cette présentation est faite hors concours et vaut à M. Lefort de vifs remerciements du Comité de Culture potagère.

Ces greffes de Pommes de terre, au sujet desquelles M. Lefort se propose de donner des renseignements précis, quand les résultats en seront définitivement acquis, sont faites dans le but de rendre plus hâtives qu'elles ne le sont naturellement, grâce à l'influence du sujet, les variétés qui fournissent les greffons. D'un autre côté, M. Lefort assure que les greffons influent sur le sujet qui les reçoit, de telle sorte que, par l'effet de ce procédé, il a déjà modifié la couleur de la chair des tubercules de l'Early rose qui est devenue jaune.

3° Par M. Lepère (Alexis), arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), une corbeille de *Pêches* appartenant à 6 variétés dont 5 sont précoces, et dont la sixième, qui est la Belle Impériale, a été soumise à la culture forcée. Les 5 variétés hâtives sont : Early Rivers, Early Albert, Précoce du Canada, Cumberland, Grosse Mignonne hâtive. Parmi elles, celles que M. Lepère recommande comme acquérant, cette année, une belle couleur et un fort volume, sont la Précoce du Canada et la Cumberland. Au reste, tous ces fruits sont si beaux que, sur la proposition du Comité d'Arboriculture fruitière, une prime de

1^{re} classe est accordée à M. Lepère (A.), qui, comme d'habitude, renonce à la recevoir.

4° Par M. Ausseur-Sertier, arboriculteur à Lieusaint, une collection de *Poires*, *Pommes* et *Prunes* hâtives, qu'il présente hors concours et que le Comité d'Arboriculture fruitière juge intéressante.

5° Par M. Cicquelais, horticulteur à Dinan, deux *Poires* de deux variétés dont il ignore le nom. La déclaration du Comité d'Arboriculture fruitière est que ces variétés n'ont pas été reconnues par lui; que le plus gros de ces fruits, portant le n° 1, est d'une bonne apparence et d'assez bonne qualité, en tant que précoce, tandis que l'autre, désigné par le n° 2, est inférieur en qualité et d'un trop faible volume pour mériter d'être cultivé.

6° Par M. Vauvel, jardinier à Clamart (Seine), deux *Prunes* jaunes, dont il désire apprendre le nom. — L'avis du Comité d'Arboriculture fruitière est que le plus gros de ces deux fruits, qui est de forme ovoïde, appartient à la variété Washington, et que le plus petit, dont la forme est arrondie, lui paraît être la variété Monsieur à fruit jaune.

7° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, un lot formé des huit Orchidées suivantes : *Saccolabium guttatum*; *Oncidium Veltoni*, *O. crispum*, *O. Schlimi*; *Dendrobium Dearii*; *Odontoglossum Hallii* var. *nigrum*, provenant d'une importation faite au mois d'août 1889, et dont le pied est remarquable pour sa belle végétation; enfin, les deux *Cypripedium* hybrides, *seligerum* issu des *C. barbatum* et *lævigatum*, *superciliare* produit d'un croisement des *C. barbatum* et *superbiens*. — M. Dallé obtient, pour cette présentation, une prime de 2^e classe que le Comité de Floriculture rattache particulièrement au *Saccolabium guttatum* et à l'*Oncidium Veltoni*.

8° Par M. Régnier-Monet, horticulteur, rue Émile-Roux, à Fontenay-sous-Bois (Seine), un *Aerides quinquevulnerum*, qui lui vaut une prime de 3^e classe.

9° Par M. Lequin, horticulteur à Clamart (Seine), une série de fleurs coupées de *Glaïeuls* dits rustiques représentant 33 variétés dont plusieurs ont été obtenues par lui de semis. — Il reçoit, pour cette présentation, une prime de 4^{re} classe.

Parmi ces Glaïeuls, huit appartiennent à la catégorie que M. Lemoine, de Nancy, qui en est le créateur, a désignée sous la dénomination générale de *Nanceyanus* et qui provient de la fécondation de la race *Lemoinei* par le *Gladiolus Saundersii*. Ces huit variétés sont nouvelles et reçoivent de M. Lequin les noms suivants : Lamarck, Alice Wilson, Marceau, Monsieur Hardy, Henri Regnault, Duguesclin, Ondine, Monsieur Bergman. Quant aux autres variétés, elles appartiennent à la race rustique *Lemoinei* que M. Lemoine a obtenue par la fécondation croisée de variétés du Glaïeul *Gandavensis* et du *Gl. purpureo-auratus*. Deux d'entre elles sont nouvelles et dues à des semis de M. Lequin qui les nomme Madame Lemoine et Souvenir de Malet père. Quant aux autres, elles sont déjà connues et dues à M. Lemoine.

10° Par M. Birot, horticulteur-grainier, à Aunay-sous-Auneau (Eure-et-Loir), plusieurs séries de plantes annuelles ornementales, la plupart en fleurs coupées, quelques-unes en pots, dont la présentation lui vaut une prime de 2^e classe. Ce sont d'abord des *Reines-Marguerites* de la race connue sous le nom de Reine des halles, que représentent ici cinq sous-variétés ayant chacune un coloris distinct. Cette plante qu'on cultive surtout pour en utiliser les fleurs coupées, a été regardée jusqu'à ce jour comme la plus hâtive des Reines-Marguerites; mais une nouvelle variété, que présente aussi M. Birot sous le nom de Reine-Marguerite blanche printanière, la dépasse de quelques jours pour la précocité. Le lot comprend aussi des spécimens de la Reine-Marguerite Comète en 12 sous-variétés de tout autant de couleurs et parmi lesquelles, dit M. Birot, six ne figurent encore sur aucun catalogue; seulement ces coloris tout nouveaux ne sont pas encore complètement fixes. Cette race a été mise au commerce, il y a quatre ou cinq ans. Les corolles de ses fleurs sont très minces, ce qui les rend sujettes à être endommagées par la pluie. Pour la précocité, elle succède à la Reine des halles. En second lieu, le lot comprend des *Zinnias* à fleurs doubles, en nombreuses variétés de couleur, parmi lesquelles 4 sont qualifiées de naines ou pompons, en raison de leur faible taille. M. Birot fait observer que, pour les *Zinnias* en général, il laisse généralement de côté les variétés à fleurs plus ou moins vio-

lacées, attendu que la tendance naturelle de ces plantes les porte toujours à reprendre cette couleur qui est celle de l'espèce spontanée. La troisième série des plantes présentées par M. Birot est celle des *Phlox de Drummond* que représentent une vingtaine de variétés. Les plus nouvelles de celles-ci sont l'Etoilée et la Semi-double blanche. Le lot est complété par trois variétés du *Godetia rubicunda* dont l'une, qualifiée de double pyramidale carmin, est indiquée comme nouvelle.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

A la suite des présentations, M. P. Duchartre met sous les yeux de ses collègues une production anormale du Sapin, qui lui a été envoyée des environs de Caen par notre collègue M. de Ségogne, et qui lui semble mériter de fixer pendant quelques instants l'attention de la Compagnie. Cette production anormale est de celles qu'on désigne vulgairement sous le nom de *Balai des sorcières* (Hexenbesen, en allemand); seulement elle a pris un développement plus considérable que celui auquel ses analogues arrivent dans la plupart des cas. Elle est venue sur un côté d'une branche déjà forte, qui a 2 centimètres environ d'épaisseur. Elle constitue une masse compacte de branches et rameaux feuillés, qui n'ont qu'une faible longueur, qui sont plus ou moins arqués et emmêlés, et qui sont serrés l'un contre l'autre. La masse entière mesure environ 0^m,20 d'épaisseur sur environ 0^m,30 de longueur. On sait que parfois une piqure d'insecte ou une blessure détermine sur certains points des arbres le développement de ramifications plus nombreuses qu'elles ne l'auraient été dans la marche normale de la végétation. Ces ramifications surabondantes constituent ce qu'on nomme scientifiquement des polycladies. C'est une polycladie des mieux caractérisées que celle qui forme le Balai des sorcières; seulement elle diffère de la généralité de ces développements anormaux en ce qu'elle n'est due ni aux atteintes d'un insecte, ni à une autre blessure quelconque, du moins dans la grande majorité des cas. La seule cause à laquelle on l'a attribuée jusqu'ici est l'envahissement par un Champignon parasite qui a reçu le nom d'*Æcidium elatinum* ALB. et SCHW. (*Peridermium elatinum*

KZE et SCH.), dont les filaments végétatifs ou mycélium s'étendent non seulement dans les feuilles du Sapin, mais encore dans les branches et rameaux. Toutefois, c'est dans les feuilles que le parasite fructifie, et là il donne deux sortes d'appareils de fructification ainsi que de corps reproducteurs. A la face inférieure, prenant leur origine dans la profondeur de la feuille, les appareils fructificateurs se font jour jusqu'à sa surface et vont s'ouvrir à l'extérieur en une petite coupe dans laquelle se produisent en nombre immense des spores de couleur jaune orangé, disposées par files comme les grains d'un chapelet. On voit là deux rangées longitudinales de ces coupes ou *æcidies*. D'un autre côté, à la face supérieure se trouvent de petits points orangés; chacun est l'ouverture d'une cavité dans laquelle se produisent d'autres corps reproducteurs différents des premiers pour la forme et les dimensions, que les Botanistes nomment des *spermaties*, d'où l'appareil entier qui leur donne naissance a été nommé une *spermogonie*. Les feuilles ainsi envahies sont plus courtes et relativement plus larges que les feuilles normales du Sapin; leur verdure est jaunâtre. En outre, au lieu d'être disposées à droite et à gauche de la branche qui les porte, elles sont disposées tout autour de celle-ci. Beaucoup d'entre elles émettent, à leur aisselle, des rameaux également anormaux; enfin tandis que le Sapin qui porte un Balai des sorcières reste vert pendant l'hiver, le Balai lui-même perd alors ses feuilles, pour reverdir au printemps suivant sur les nouvelles pousses que lui fait émettre le mycélium du parasite qui a persisté à son intérieur. L'ensemble de cette formation anormale se maintient ainsi en s'accroissant, et on a pu en suivre certaines qui sont restées en place pendant une vingtaine d'années; mais finalement le tout se rompt et tombe.

M. le Président décide que le spécimen de Balai des sorcières, qui est en ce moment sous les yeux de la Compagnie, sera remis au Comité scientifique.

Comme pièce de correspondance manuscrite, est signalée une lettre par laquelle MM. Forgeot et C^{ie} demandent qu'une Commission spéciale soit chargée d'aller examiner leurs cultures. M. le Président fait droit à cette demande en désignant

les Membres qui composeront la Commission dont il s'agit.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, l'un de MM. les Secrétaires signale les suivantes : 1° Les programmes des Expositions horticoles qui auront lieu à Épernay (Exposition spéciale de Glaïeuls, Dahlias, Cannas florifères et Montbretias), du 29 août au 2 septembre 1891 ; à Meulan (Exposition générale), les 22, 23 et 24 août 1891 ; à Montmorency (Exposition de fruits, vins, eaux-de-vie, arbres fruitiers et industries utiles à l'Arboriculture), les 18 et 19 octobre 1891 ; à Saint-Maur-les-Fossés (Exposition générale), les 6 et 7 septembre 1891 ; à Namur (Belgique), pour les Chrysanthèmes, Cyclamens et Œillets remontants, les 15 et 16 novembre 1891 ; 2° la liste des certificats de 1^{re} et 2^e classe, des mentions honorables et remerciements qui ont été accordés par la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, à Amsterdam, dans sa réunion du 11 juillet 1891.

M. le Président annonce que, conformément à la décision prise par le Conseil d'administration dans sa séance de ce jour, la Société nationale d'Horticulture tiendra, dans son hôtel de la rue de Grenelle, 84, les 26, 27 et 28 mars 1892, une Exposition spéciale pour les Camellias, Azalées, plantes bulbeuses et fruits forcés. Le programme en sera publié dans un prochain cahier du *Journal*.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

2° Rapport sur la culture d'Artichauts de M. Graux, à Sarcelles ; M. CHEMIN, Rapporteur ;

2° Rapport sur le livre de MM. G. Bellair et V. Bérat ; M. CHARGUERAUD, Rapporteur.

Les conclusions de ces deux Rapports tendant au renvoi à la Commission des Récompenses sont mises aux voix et adoptées.

L'un de MM. les Secrétaires annonce une nouvelle présentation ;

Et la séance est levée à trois heures et trois quarts.

SÉANCE DU 27 AOÛT 1891.

PRÉSIDENCE DE **M. Hardy**, PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et trois quarts. D'après le registre de présence, les Membres qui y assistent sont au nombre de quatre-vingt-seize titulaires et vingt honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission d'un nouveau Membre titulaire, dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a pas rencontré d'opposition.

Il annonce ensuite une perte éminemment regrettable que la Société vient d'éprouver par le décès de M. Dagneau (Charles), qui lui appartenait depuis 1863, et qui, depuis 1860, était jardinier de la propriété Schmitt, à Nogent-sur-Marne. — M. Delamarre, Secrétaire, donne lecture d'une notice nécrologique sur ce regretté collègue, qui a été publiée dans le journal *Voix des communes*, numéro du 22 août courant, et M. le Président exprime de vifs regrets sur la mort de M. Dagneau (Ch.), qui était un excellent jardinier et un Membre zélé de notre Société.

Les objets suivants ont été présentés pour être soumis à un examen spécial par les Comités compétents.

1° Par la maison Vilmorin-Andrieux et C^{ie}, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, à Paris, une collection de *Salades* comprenant 41 variétés de Chicorées, 3 variétés de Scaroles et des spécimens du Céleri à côtes rouges, variété nouvelle qui a été obtenue, en 1889, par elle, dans ses cultures de Verrières. — Ces produits sont reconnus fort beaux par le Comité de Culture potagère, sur la proposition duquel il est accordé à MM. Vilmorin-Andrieux une prime de 1^{re} classe que, comme d'habitude, ils renoncent à recevoir.

Une note jointe à cet important apport apprend que les plantes qui le composent ont été semées toutes à la même époque, plantées aussi en même temps et cultivées côte à côte dans des conditions identiques, de manière à permettre d'en apprécier

comparativement les variétés aux points de vue de leur rapidité de développement et de leur rendement final.

2° Par M. Lepère (Alexis), arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), une grande corbeille contenant : 29 *Pêches* des variétés Grosse Mignonne hâtive, Grosse Mignonne ordinaire, Hâtive Lepère, Honey, variété d'origine américaine, qui est encore peu connue ; 8 *Brugnons* Lord Napier et 7 *Prunes* de la variété Kirke's-Plum. — Tous ces fruits sont d'une telle beauté que le Comité d'Arboriculture fruitière demande qu'une prime de 1^{re} classe soit décernée pour la présentation qui en a été faite. Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie, mais M. Lepère déclare renoncer, comme il le fait habituellement, à recevoir cette récompense.

M. Lepère fait observer que les conditions météoriques défavorables qui distinguent l'été actuellement en cours, ont retardé d'une quinzaine de jours la maturité de ces fruits et les ont empêchés d'acquérir la qualité qui les distingue, quand l'année est normale. Il fait l'éloge du Brugnon Lord Napier qui est non seulement précoce, mais encore très bon. Il rappelle que M. Baltet (Ch.), de Troyes, a présenté à la Société des fruits d'un Brugnonnier qu'il a dit avoir obtenu dans un semis du Pêcher américain Amsden. Or, jusqu'à cette année, ayant semé plusieurs fois des noyaux de la Pêche Amsden, M. Lepère n'en avait jamais vu germer, et lorsque, frappé de la légèreté des noyaux de cette variété, il les avait ouverts, il avait toujours constaté qu'ils ne renfermaient pas de graine. Cette année, au contraire, dans les noyaux de la même Pêche il a trouvé une graine bien formée, particularité remarquable et difficile à expliquer, mais au sujet de laquelle il hasarde avec toute réserve cette idée que peut-être la lenteur avec laquelle s'est produit le développement du fruit a permis à l'ovule fécondé dans le pistil de profiter de l'afflux de la sève, tandis que, dans les années normales, les parois du pistil qui doivent devenir la chair et le noyau de la Pêche, se développant très rapidement, absorberaient pour cela toute la sève qui arrive au jeune fruit, affameraient ainsi l'ovule et le feraient avorter. M. Lepère termine sa communication orale en faisant l'éloge de la Prune Kirke's, qui est une variété hâtive.

3° Par M. Baltet (Ch.), horticulteur-pépiniériste à Troyes, un lot complexe qui comprend : 2 *Brugnons* Précoce de Croncels, un *Raisin* Gamay de juillet et un spécimen de chacune des 3 *Poires* Belle de Stresa, Alexandrina, Beurré Mortillet. — Il reçoit, pour cet envoi, de vifs remerciements du Comité d'Arboriculture fruitière.

M. le Président de ce Comité dit que le Brugnons précoce de Croncels, qui est un gain de M. Baltet, avait été déjà envoyé par lui, l'an dernier, à la Société ; mais cette année, ce fruit a été jugé plus favorablement que lorsqu'il avait été présenté pour la première fois, car il a été reconnu hâtif, bon et fort beau. Quant au Raisin Gamay de juillet, c'est simplement un Raisin de cuve, dont le spécimen envoyé n'est pas complètement mûr. Il en est de même de celui de la Poire Beurré de Mortillet.

4° Par M. Gorion (Toussaint), amateur à Épinay-sur-Seine (Seine), des *Prunes* Reine-Claude violette récoltées sur un arbre franc de pied, Reine-Claude diaphane et des *Prunes* violettes produites par un pied de semis. Les deux premières variétés de ces Prunes ont été reconnues fort belles et fort bonnes ; la troisième a été jugée assez bonne. — Sur la proposition du Comité d'Arboriculture fruitière, il est accordé à M. Gorion une prime de 2^e classe.

5° Par M. Boucher (G.), pépiniériste, avenue d'Italie, 164, à Paris, un ensemble de fruits comprenant des *Poires*, savoir : 3 Précoce de Trévoux, 4 André Desportes, 4 Clap's Favourite, 5 Williams panaché, la *Pomme* Early Hartewer, et la *Cerise* Holmann Duke. Ce dernier fruit est très beau, de longue conservation, à maturité tardive, propre surtout aux conserves, mais assez acide. — Ces divers fruits constituant un bon choix pour la saison et étant tous fort beaux, il est donné, sur la proposition du Comité d'Arboriculture fruitière, une prime de 1^{re} classe à M. Boucher.

5° Par M. Coulombier, horticulteur à Vitry (Seine), 4 *Prunes* Reine-Claude d'Althan, qui lui valent les remerciements du Comité compétent.

7° Par M. Henri de Vilmorin, l'un des Vice-Présidents de la Société, un rameau fleuri d'*Amorpha canescens* et un également

fleuri de *Clethra acuminata*. — Sur la demande du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, il est accordé pour cette présentation une prime de 1^{re} classe que M. H. de Vilmorin renonce à recevoir, et qui s'applique particulièrement à l'*Amorpha*.

M. le représentant du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière fait observer qu'on possédait, dans les pépinières, une variété *canescens* de l'*Amorpha fruticosa*, mais que l'arbuste dont un rameau fleuri est, en ce moment, sous les yeux de la Compagnie, est une espèce distincte de l'*A. fruticosa* que le Comité n'avait pas eu occasion de voir, jusqu'à ce jour. M. H. de Vilmorin possède un pied de cette espèce lequel lui est venu de Cambridge. Cet arbuste est regardé par le Comité comme une bonne acquisition pour notre Horticulture. Quant au *Clethra acuminata*, c'est un arbrisseau originaire de la Caroline, qu'on rencontre rarement dans les collections, bien qu'il ait été décrit depuis longtemps par Michaux. Il exige la terre de bruyère.

8° Par M. Bullier, amateur, à Sarcelles, un *Cypripedium superciliare* et un *Dendrobium Dearii*, l'un et l'autre des plus remarquables pour leur abondante floraison, surtout le premier auquel s'applique plus particulièrement la prime de 2^e classe qui est décernée pour la présentation de ces Orchidées.

Dans sa lettre d'envoi M. Bullier écrit que le *Cypripedium superciliare*, qui remplit un grand pot et qui porte de nombreuses fleurs, bien qu'il ne forme qu'un seul pied, est fleuri depuis le mois de juin, et que la floraison du *Dendrobium Dearii* a commencé dès la fin du mois de mai.

9° Par M. Anfroy, à Andilly (Seine-et-Oise), une fleur d'un *Lapageria* qu'il nomme *Lapageria rosea picta* et qu'il a obtenu par la fécondation croisée des *Lapageria rosea* et *alba*. Il annonce qu'il possède deux pieds de cet hybride semblables entre eux.

M. le Président du Comité de Floriculture dit que des Membres délégués par ce Comité iront voir sur place cette belle nouveauté et que la récompense à donner pour son obtention sera déterminée d'après leur Rapport.

10° Par MM. Lesourd et Boutville, horticulteurs, rue de

Fontenay, 28, à Vincennes (Seine), deux *Pelargonium zonale* qu'ils ont obtenus d'un semis fait par eux, cette année même, et qu'ils nomment, l'un à fleurs roses Madame Jacquin et l'autre, à fleurs de couleur un peu plus foncée, Monsieur Alexandre.

11° Par M. Birot, cultivateur-grainier, à Aunay-sous-Auneau (Eure-et-Loir), une série de pieds fleuris de *Reines-Marguerites* des fleuristes dites Anglaises hâtives, dont les fleurs offrent des coloris très divers et parmi lesquelles les unes sont pyramidales, les autres naines ou demi-naines. Une variété nommée par lui Comète blanc pur est née, l'année dernière, dans ses cultures et n'a pas été encore mise au commerce. — Il obtient, pour cette présentation, une prime de 2^e classe.

12° Par MM. Vilmorin-Andrieux et C^{ie}, une série de pieds de *Reines-Marguerites* des races connues sous les noms de Comète, Pyramidale, Victoria, Pompons et Imbriquées, ces dernières de 14 nuances différentes. La floraison de ces plantes étant jugée fort belle par le Comité de Floriculture, il propose d'accorder à MM. Vilmorin-Andrieux une prime de 1^{re} classe, et, mise aux voix, sa proposition est adoptée.

13° Par M. David (Émile), horticulteur à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise), un bouquet de fleurs d'une *Reine-Marguerite* qu'il a obtenue du semis, fait en 1889, de graines récoltées sur un même pied de la Reine des halles; cette nouvelle variété se reproduit très exactement. Ces fleurs ont été trouvées fort belles par le Comité de Floriculture, sur la proposition duquel il est décerné une prime de 2^e classe.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Comme pièces de la correspondance imprimée, l'un de MM. les Secrétaires signale les programmes des Expositions d'Horticulture qui auront lieu, pour la France : à Béziers (Hérault), au mois d'avril 1892; à Grenoble (Isère), le 7 novembre prochain, pour les Chrysanthèmes; à Rouen, du 11 au 15 novembre prochain; pour l'étranger : à Anvers (Belgique), du 13 au 20 septembre 1891.

M. le comte de Choiseul demande et obtient la parole, pour entretenir la Compagnie de l'importante question de la destruc-

tion du Ver blanc ou larve du Hanneton par un Champignon parasite. Il demande si l'un quelconque des procédés dont il a été parlé et qui ont pour but de répandre ce parasite, de sorte qu'il aille atteindre les Vers blancs en terre, a donné des résultats assez satisfaisants et est assez pratique pour qu'on puisse l'appliquer en grand. Si l'on est arrivé à ce point, ce serait, dit-il, un devoir pour la Société nationale d'Horticulture de faire connaître le plus possible ce précieux moyen de combattre l'un des plus redoutables ennemis de toutes nos cultures. Il conviendrait même, dit-il, de former une sorte de Commission qui serait chargée de cultiver le Champignon dont il s'agit pour en obtenir les corps reproducteurs en grande quantité et les fournir ensuite aux Horticulteurs et aux Agriculteurs.

Interpellé à ce sujet par M. le comte de Choiseul, M. P. Duchartre dit que, à ses yeux, le procédé indiqué, il y a peu de temps, par MM. Prillieux et Delacroix pour obtenir en quantité presque illimitée des Vers blancs infectés du *Botrytis* destructeur (voyez le *Journal*, cahier de juillet 1891, p. 403) et devant ensuite servir à répandre en terre le parasite, semble être parfaitement pratique et même peu difficile à appliquer en grand. Il n'y aurait donc qu'à le faire connaître le plus possible. Au reste, dit-il, un hasard heureux permet à la Compagnie de voir ce que devient un Ver blanc envahi et puis tué par le Champignon parasite, M. Oudin (Alexandre), notre collègue, qui s'occupe activement de cette question, ayant apporté un assez grand nombre de ces larves tuées par le parasite. MM. les Membres présents pourront les voir sur le bureau sur lequel elles sont déposées.

M. le Président renvoie au Bureau de la Société l'examen de cette question relativement à laquelle il pourra prendre toutes les mesures qu'il jugera de nature à en amener la solution.

M. Savoye exprime l'idée que M. le Ministre de l'Agriculture, qui sans doute s'intéresse vivement à la destruction d'un insecte dont les ravages se chiffrent annuellement en France par des centaines de millions, aurait, bien plus que notre Société, les moyens de faire connaître le procédé à employer pour détruire ce redoutable ennemi de la culture et pour en faciliter l'emploi en grand.

M. Ventteclaye entretient la Compagnie de la marche qu'il suit pour combattre le Puceron lanigère et des substances qu'il emploie dans ce but. Après que les arbres ont subi la taille, il les badigeonne au pinceau avec un mélange de chaux éteinte, de sulfate de fer et de savon noir, dans les proportions suivantes : 200 grammes de chaux éteinte et en pâte épaisse ; 100 grammes de sulfate de fer dissous dans 200 grammes d'eau chaude ; 100 grammes de savon noir en pâte dissous dans 200 grammes d'eau chaude. Ces trois substances ayant été préparées séparément sont ensuite mélangées et le mélange en est additionné d'assez de jus de tabac et d'urine pour lui donner la fluidité qui permet de l'appliquer sur les arbres avec un pinceau. Après cette application, on voit diminuer le nombre des Pucerons lanigères qui finissent même par disparaître entièrement, à moins qu'il n'en revienne des propriétés voisines. — M. Ventteclaye parle aussi d'un autre insecte très nuisible qu'il est parvenu à détruire. Depuis deux années, dit-il, les feuilles de ses Pommiers étaient attaquées par cet insecte qui en déterminait le dessèchement, en s'introduisant dans la base de leur principale nervure. La chute des fruits suivait de près la mort des feuilles. Le sulfate de cuivre employé par lui l'année dernière n'a donné aucun résultat. Cette année, il a baigné assez fortement ses arbres, le soir, avec du jus de tabac coupé à un degré, et, deux jours après, il les a soumis à un second baignage fait avec une solution de sulfate de fer, dans la proportion de 2 grammes et demi de ce sel pour un litre d'eau. Depuis ce traitement, dit-il, les feuilles n'ont plus été attaquées et les fruits ont pris leur développement normal.

M. Forney met sous les yeux de ses collègues les étiquettes en terre cuite qu'il emploie pour les arbres fruitiers et qu'il rend, assure-t-il, indestructibles par un procédé fort simple. Il écrit sur ces étiquettes au moyen d'un crayon de mine de plomb bien noir, particulièrement avec ceux qu'emploient les menuisiers. Il rend ensuite cette écriture ineffaçable en passant sur la plaque de terre cuite une couche de gomme laque dissoute dans l'alcool. Il montre de ces étiquettes qui, après avoir été soumises, depuis plusieurs années, à l'action des agents

atmosphériques, sont encore parfaitement lisibles. Il engage donc ses collègues à se servir de ces sortes d'étiquettes dont la durée, assure-t-il, est bien supérieure à celle des étiquettes en zinc et qu'on peut maintenant se procurer sans difficulté.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Épidémies végétales, par M. G.-D. HUET.

2° Compte rendu de l'Exposition tenue par la Société centrale d'Horticulture de Nancy, par M. L. HENRY.

3° Compte rendu de l'Exposition de Bourg (Ain), ouverte le 23 mai 1891, par M. TREYVE-MARIE.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures cinq minutes.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 13 AOUT 1891

MM.

1. CAILLAT (Charles), horticulteur, rue Saint-Vincent, à Hermouville, près Reims (Marne), présenté par MM. Forgeot et Cayeux.
2. DUMONT (Adolphe), horticulteur, rue de Paris, 85, à Vanves (Seine), présenté par MM. G. Chemin et Simon.
3. LETELLIER, fils, pépiniériste, à Caen (Calvados), présenté par MM. Forgeot et Cayeux.
4. MAREUIL (Pierre), entrepreneur de travaux publics, rue des Boulets, 43, à Paris, présenté par MM. Ch. Joly et Huard.
5. OTTO KOCH, chef de culture chez M. Diner, établissement horticole de Kreuzlingen, canton de Turgovie (Suisse), présenté par MM. E. Rabier et J. Hoibian.

SÉANCE DU 27 AOUT 1891

MM.

1. LAUPER (Jacques), jardinier chez M^e Latapie de Gerval, notaire, rue Beuret, 32, à Vaugirard-Paris, présenté par MM. Deny, Marcel et Tillier.
-

NOTES ET MÉMOIRES

RÉFLEXIONS ET EXPÉRIENCES RELATIVES
A L'ABSORPTION DE L'EAU PAR LES FEUILLES (*suite et fin*) ;

par M. P. DUCHARTRE.

En raison de cette diversité de résultats qu'ont donnée les recherches expérimentales ci-dessus rappelées, ainsi que des défauts que je croyais voir aux méthodes suivant lesquelles elles ont été faites, j'ai voulu expérimenter moi-même pour tâcher de reconnaître si, en effet, comme on le dit, des feuilles fraîches immergées absorbent assez d'eau non seulement pour se nourrir elles-mêmes, mais encore pour en nourrir les autres parties laissées à l'air de la branche qui les porte. Ce sont ces expériences, faites en 1889, que je crois devoir décrire maintenant en détail.

I. — Le 11 septembre 1889, vers deux heures, je coupe trois bouts de branches d'*Hypericum calycinum* divisées chacune en deux rameaux peu inégaux. Sur l'une de ces trois branches, A, se trouvent dix-huit feuilles ; elle pèse 4 gr. 95. Sur la seconde, B, il y a dix-sept feuilles, et elle pèse 4 gr. 20. Quant à la troisième, C, elle est un peu plus forte ; elle a dix-huit feuilles comme A, mais sensiblement plus grandes, et son poids est de 6 gr. 80. L'expérience est faite à une bonne lumière diffuse, dans une pièce d'un petit pavillon situé au milieu d'un grand jardin, à Meudon. Aussitôt après les pesées, l'un des deux rameaux de A, sur lequel se trouvent dix feuilles, est plongé entièrement dans l'eau, l'autre qui porte huit feuilles restant à l'air, ainsi que la section de la branche. B est laissé entièrement à l'air, par conséquent à sec ; enfin C reste à l'air à côté des deux premiers spécimens, mais sa base coupée nettement plonge dans l'eau d'un flacon.

Le 15 septembre, vers deux heures, après quatre jours pen-

dant lesquels la température la plus basse de la pièce a été de 13°, 9, A et C sont frais, mais B a les feuilles visiblement fanées et ne pèse plus que 2 grammes, ayant perdu 2 gr. 20, c'est-à-dire plus de la moitié de son poids primitif. A, après avoir été essuyé imparfaitement avec du papier buvard, pèse 5 gr. 35, c'est-à-dire 0 gr. 40 de plus qu'au début de l'expérience ; enfin C pèse 7 gr. 50 et a dès lors gagné 0 gr. 70. Ces résultats sont précis pour B et C, mais non pour A, sur lequel il y a des parties visiblement mouillées, notamment l'aisselle des feuilles, qu'on ne pourrait essuyer sans endommager l'échantillon ; son poids apparent en ce moment n'est donc pas son poids réel, et celui-ci ne pourra être reconnu que lorsque toute l'eau que porte encore le spécimen aura disparu par évaporation. Pour que cette évaporation s'opère, je laisse la branche à l'air et, comme termes de comparaison, les deux autres restent à côté d'elle, également à l'air et à sec. Le même jour, à six heures de l'après-midi, c'est-à-dire après moins de quatre heures, elle ne pèse plus que 4 gr. 70, ou 0 gr. 25 de moins qu'avant le séjour dans l'eau de son rameau le plus feuillé, tandis que B n'a pas subi de diminution de poids appréciable par ma balance qui accuse nettement les demi-décigrammes, et que C est retourné à son poids premier de 6 gr. 80. Craignant qu'il ne reste encore un peu d'eau à la surface de A, je laisse encore les trois branches à sec pendant la nuit. Le lendemain 16 septembre, vers neuf heures du matin, A ne pèse plus que 3 gr. 55 et a dès lors perdu 4 gr. 40, ou un peu plus de 35 p. 100 de son premier poids, *sans toutefois avoir ses feuilles fanées*. Au même moment, le poids de B avait diminué seulement de 0 gr. 05, tandis que celui de C s'était réduit à 6 gr. 20, ou à 0 gr. 60 de moins que la veille et que son chiffre initial, sans apparence de fanaison. Il me semble évident que l'énorme diminution de 4 gr. 15 subie par A dans l'espace d'une nuit doit être attribuée en partie à l'évaporation d'un peu d'eau qui était encore restée à sa surface, car la branche C, qui se trouvait dans les mêmes conditions et dont la surface foliaire était sensiblement plus étendue, ses feuilles étant plus grandes, n'a diminué, pendant le même espace de temps, que de 0 gr. 60. Mais admettons que néanmoins la perte par l'effet de la transpi-

ration et de la respiration ait été la même de part et d'autre, il en résultera que le poids réel de A, le 15 septembre, à six heures du soir, était de 4 gr. 15, et que, par conséquent, malgré l'immersion dans l'eau, pendant quatre jours entiers, de son rameau le plus fort et le plus feuillé, ce spécimen s'était réduit de 4 gr. 95 à 4 gr. 15, et avait dès lors perdu 0 gr. 80 de son poids initial. Or, malgré cette perte considérable, la branche n'était *nullement fanée*. Si, à l'exemple de M. G. Henslow, on en tirait la conséquence qu'elle avait été nourrie par l'eau qu'aurait absorbée son rameau immergé, il faudrait en conclure que cette nutrition ne l'avait pas empêchée de diminuer de plus d'un sixième. Ce serait, il faut en convenir, une nutrition peu efficace. En réalité, le point capital dans cette expérience comme dans toutes les analogues, c'est que l'immersion dans l'eau d'un rameau sur deux en a supprimé ou à peu près la transpiration et que, par suite, le second rameau resté à l'air a pu maintenir sa fraîcheur grâce à l'eau qui existait dans le rameau immergé. Ainsi s'explique la différence entre les chiffres de la déperdition subie par les branches A et B.

II. — Le 14 septembre 1889, à deux heures et demie, je coupe sur un même pied de Giroflée (*Cheiranthus Cheiri* L.) trois branches bien feuillées et sur lesquelles la surface foliaire est peu dissemblable, tandis que la portion axile ou la branche proprement dite diffère notablement de grosseur de l'une à l'autre. L'une, A, offre, vers le bas, un rameau latéral long de 0^m, 40, qui porte quinze feuilles et quelques petites pousses; elle pèse 14 gr. 55. La seconde, B, quelque peu plus forte, pèse 13 gr. 70, et la troisième, C, la plus forte des trois, pèse 15 gr. 95. J'immerge la branche A en laissant à l'air son rameau latéral; je laisse entièrement à l'air les branches B et C, mais en plongeant dans l'eau la base de celle-ci. Les trois spécimens se trouvent à côté l'un de l'autre, dans le même lieu que ceux de l'expérience précédente; seulement cette fois la température a sensiblement baissé, car la moyenne des minima, pendant la durée de l'observation, n'a été que de 12°, 7.

Le 17 septembre, à cinq heures de l'après-midi, la branche A, qui n'a pu être essuyée au papier buvard que très imparfaite-

ment, à cause de la densité de son feuillage, pèse 12 gr. 60, et semblerait dès lors avoir gagné 0 gr. 75 ; B, qui est déjà fané et a même des feuilles sèches, ne pèse plus que 7 gr. 55 et a ainsi diminué de 6 gr. 15, ce qui fait presque la moitié de son premier poids ; quant à la branche C, quatre de ses feuilles inférieures ont perdu de leur fraîcheur, ont pâli et se sont un peu enroulées sur elles-mêmes ; aussi a-t-elle perdu 1 gr. 55, son poids n'étant, en ce moment, que de 14 gr. 40. La transpiration a donc plus que compensé pour elle l'absorption d'eau par sa base. Il était évident que l'eau retenue en notable quantité à la surface et surtout entre les nombreuses feuilles de la branche A entraînait pour une portion très appréciable dans le chiffre de 12 gr. 60 qu'accusait pour elle, à ce moment, la balance ; comme, d'un autre côté, l'évaporation de cette eau devait être assez longue, j'ai laissé les trois sujets à l'air, dans la même pièce, pendant la nuit. Le lendemain matin, 18 septembre, à neuf heures, une nouvelle pesée a montré que A, qui était plus frais que les deux autres sujets, ne pesait plus que 9 gr. 30 et avait dès lors perdu, pendant la nuit, 3 gr. 30, tandis que B n'était descendu qu'à 7 gr. 40, perdant seulement 0 gr. 45, et que C s'était réduit à 13 gr. 20, diminuant, dans le même espace de temps, de 1 gr. 20. Si l'on admet, ce qui est certainement une forte exagération, que la perte réelle de A ait été égale à celle de C, dont la surface foliaire était sensiblement plus étendue, il s'ensuivra que le poids réel de cette branche, à la fin de l'immersion, était de 11 gr. 40, et que dès lors, pendant ce bain de trois jours, elle avait perdu 0 gr. 45 de son poids initial. Or, il semble difficile de contester qu'en réalité sa diminution n'ait été plus forte ; cependant cette branche est restée la plus fraîche des trois ! Se serait-elle *nourrie* en perdant de sa substance au lieu d'en acquérir ?

III. — Le 11 septembre, à cinq heures de l'après-midi, sur un pied vigoureux de Groseillier à maquereau (*Ribes Grossularia* L.), je coupe trois bouts de branche qui portent chacun deux rameaux bien feuillés. Ces branches pèsent alors : la première, A, 7 gr. 40 ; la seconde, B, 5 gr. 60 ; la troisième, C, 3 gr. 95. J'immerge le plus long des deux rameaux de A ; je

laisse à l'air B; enfin je laisse aussi à l'air C, mais en en plongeant la base dans l'eau. L'expérience a lieu dans les mêmes conditions de température que celle sur l'*Hypericum calycinum* (n° 1). Le 15 septembre, à une heure et demie, A est parfaitement frais. Je ne puis l'essuyer que très imparfaitement, les feuilles de cette espèce se détachant avec une extrême facilité; aussi reste-t-il à sa surface une couche d'eau qui la rend luisante; avec ce revêtement aqueux, la branche pèse 9 gr. 20, c'est-à-dire 4 gr. 80 de plus que son poids initial. Au même moment, B a ses feuilles toutes flétries et ne pèse plus que 2 gr. 40; il a donc diminué de 3 gr. 20, ce qui fait plus que la moitié de son premier poids, ou 57 p. 100. Je l'immerge alors, en ne laissant hors de l'eau que sa base. Quant à C, qui est parfaitement frais, il pèse 4 gr. 10 et a, par suite, augmenté son poids initial de 0 gr. 15. La pesée de A ayant donné un chiffre évidemment bien supérieur au poids réel de l'échantillon, en raison de la couche d'eau dont celui-ci était resté couvert, je laisse cette branche à l'air, ainsi que C. Au bout de trois heures et demie, à six heures du soir, le poids de A s'est réduit à 7 gr. 10, par conséquent à 0 gr. 30 de moins que son poids initial, tandis que, dans les mêmes conditions extérieures, C pèse 3 gr. 90 et n'a perdu dès lors que 0 gr. 05. On voit donc qu'en admettant que, par transpiration, A eût perdu, pendant trois heures et demie de séjour à l'air, deux fois plus que C, ce qui est peu probable, il aurait déjà subi une perte sensible pendant les quatre jours d'immersion de son plus fort rameau. Comme toutefois il était manifeste que l'eau superficielle de ce sujet ne s'était pas encore entièrement évaporée, j'ai laissé celui-ci à l'air ainsi que C. Le lendemain 16, à neuf heures et demie du matin, tandis que C pesait 3 gr. 40 et avait ainsi diminué de 0 gr. 50 seulement, sans que ses feuilles fussent fanées, A, qui avait ses feuilles également fraîches, ne pesait plus que 5 gr. 40 et avait ainsi perdu, pendant la nuit, 4 gr. 70. En admettant que dans ce chiffre entre une perte par transpiration et respiration double de celle de C, on est conduit à conclure que le poids réel de A, à la fin de l'immersion, devait être à fort peu près de 6 gr. 50 et que dès lors sa perte non compensée par l'effet de la situation dans l'eau de son plus fort

rameau pendant quatre jours, avait été de 0 gr. 90 ou de 12 pour 100. Que pourrait donc avoir été une absorption d'eau qui aurait permis une pareille diminution? D'un autre côté, la branche qui a diminué si fortement de poids n'avait pas perdu son apparence de fraîcheur dans sa partie qui était restée toujours à l'air. Ce fait s'explique parce que l'eau intérieure du rameau immergé, qui était en situation de ne rien perdre par sa surface, alimentait le rameau resté à l'air, et le maintenait en bon état, malgré sa transpiration. Quant au spécimen B qui était fané le 15 septembre, et qui avait été alors immergé tout entier, sauf sa base, aussitôt après avoir été pesé, il n'a nullement repris de la fraîcheur par deux jours de séjour dans l'eau. Ses feuilles s'étaient étalées mais en brunissant, et toutes se sont détachées d'elles-mêmes quand il a été retiré de l'eau.

IV. — Le 7 septembre, à une heure, je coupe sur le même pied de *Pelargonium odoratissimum* AIT. trois branches à deux rameaux chacune dont deux, A et B, ont à peu près la même étendue de surface foliaire, tandis que la troisième, C, est moins forte et moins feuillée. A porte 15 feuilles, dont 8 sur l'un de ses deux rameaux, 6 sur l'autre, et il y a au bas de la branche elle-même une feuille à l'aisselle de laquelle est venu l'un des rameaux; il pèse 23 gr. 65. B porte 16 feuilles un peu moins grandes et pèse 18 gr. 65. Quant au troisième spécimen, C, il n'a que 10 feuilles et pèse 12 gr. 30. J'immerge entièrement le plus long des deux rameaux de A; je laisse entièrement à l'air B, et je plonge dans l'eau la base seule de C. Le 11 septembre, vers une heure, au bout de quatre jours pendant lesquels le minimum de température, dans la pièce où se faisait l'expérience, avait été de 15°,9, après avoir retiré de l'eau le rameau de A qui y avait séjourné, je n'ai à peu près pas pu l'essuyer à cause de sa villosité; il était tout mouillé au moment de la pesée. L'autre rameau de A, qui avait été laissé à l'air, avait trois feuilles sur les six d'autant plus fanées qu'elles étaient plus inférieures, et la feuille de l'aisselle de laquelle sortait ce rameau l'était encore davantage. Dans cet état, la branche entière a pesé 25 gr. 65, ou 2 grammes de plus que son poids initial. De son côté, B avait toutes ses grandes feuilles entièrement flétries, les supérieures, qui étaient beaucoup

plus jeunes, ayant seules conservé leur fraîcheur ; aussi ne pesait-il plus que 42 gr. 00, ayant ainsi perdu 6 gr. 65, ou plus du tiers de son poids à l'état frais. D'un autre côté, le sujet C avait conservé toute sa fraîcheur et avait même commencé d'épanouir l'une de ses fleurs qui étaient en boutons au commencement de l'expérience. Son poids s'était élevé à 43 gr. 90, c'est-à-dire de 4 gr. 60. Pour laisser évaporer l'eau qui couvrait le principal rameau de A, je laisse ce sujet à l'air, à côté des deux autres. Au bout de trois heures et demie, son poids se trouve réduit à 20 gr. 20, amoindri, dans ce court espace de temps, de 5 gr. 45, et abaissé de 3 gr. 45 au-dessous du chiffre qu'il avait donné immédiatement avant l'immersion du principal de ses deux rameaux. Pendant ces mêmes trois heures et demie passées à l'air, B n'avait perdu que 0 gr. 20, descendant à 41 gr. 80, et C que 0 gr. 25, se réduisant de 43 gr. 90 à 43 gr. 65. Les trois spécimens étant restés à l'air pendant la nuit, la pesée qui en a été faite, le lendemain matin, 12 septembre, à 9 heures, a donné les résultats suivants : A est tout flétri et ne pèse que 46 gr. 55, en diminution de 3 gr. 55 sur son poids d'avant la nuit et de 7 gr. 10 ou environ un tiers sur son poids initial ; B, tout flétri également, pèse 41 gr. 40, ayant diminué de 0 gr. 70 depuis la veille, et C, dont une des feuilles inférieures commence à se flétrir, pèse 42 gr. 60, a dès lors perdu, pendant la nuit, 4 gr. 05, mais garde encore 0 gr. 30 en sus de son poids initial, portion très appréciable du gain qu'il avait fait pendant qu'il pouvait absorber de l'eau par la section de sa base.

Cette expérience me semble encore plus propre que les trois précédentes à mettre en évidence l'inégalité qui existe, relativement à l'absorption de l'eau, entre la surface des feuilles et la section d'une branche. En effet, la branche de *Pelargonium odoratissimum* qui, pendant quatre jours, n'avait touché l'eau que par sa section en avait pris assez pour élever son poids de 42 gr. 30 à 43 gr. 90, c'est-à-dire de 43 p. 400, et, d'un autre côté, celle qui avait eu dans l'eau, pendant le même temps, un rameau long de 0^m,25 et chargé de 8 feuilles, s'était si peu nourrie de ce liquide qu'elle avait perdu de son poids initial au moins 5 grammes ou 20 p. 400. Je dis que sa diminution a été de *au moins*

5 grammes, car, pour obtenir ce chiffre, j'ajoute au nombre donné par la pesée du 12, à neuf heures du matin, le double de la perte qu'avait subie la branche C pendant la même nuit du 11 au 12 septembre.

Je dois encore faire observer que les résultats de cette expérience ne concordent guère avec la théorie selon laquelle Dumortier et divers physiologistes après lui admettent que les poils sont essentiellement chargés d'absorber l'eau. Voilà, en effet, une branche chargée de poils qui, pendant la longue immersion de son rameau principal, non seulement n'a pas absorbé assez d'eau pour maintenir en bon état toutes les feuilles de son second rameau non baigné, mais qui encore, pendant le même temps, a subi une perte notablement plus forte que celle des sujets glabres ou à peu près des précédentes expériences. Il me semble permis de dire, relativement au rameau non immergé de A, que si ses feuilles supérieures sont restées fraîches, cela tient à ce qu'elles ont consommé l'eau des feuilles situées au-dessous d'elles, d'où il est résulté que celles-ci étaient d'autant plus flétries qu'elles étaient placées plus bas sur ce rameau.

V. — Pour achever de m'éclairer sur l'action absorbante des poils, le 1^{er} septembre, vers une heure, par un temps beau et chaud qui a élevé à 24 degrés la température de mon petit laboratoire, je commence une expérience sur deux branches de Chalef (*Elæagnus argentea* MOENCH) aussi semblables entre elles que possible pour le nombre et l'étendue superficielle de leurs feuilles, bien que leurs poids totaux fussent assez notablement différents. On sait que ce petit arbre est tout couvert de poils en écusson radié assez abondants pour cacher sa verdure. L'une des branches, A, a un rameau long d'environ 0^m,25 et 4 jeunes ramules. J'y compte 23 feuilles adultes pour la plupart, avec quelques autres jeunes et petites sur les ramules; elle pèse 6 gr. 40. L'autre branche, B, a un rameau un peu plus long que celui de A et seulement deux ramules, mais qui sont sensiblement plus développés que les quatre du premier sujet. Elle porte également 23 feuilles bien formées et, sur les ramules, plusieurs petites dont l'ensemble est à peu près équivalent à celui de leurs analogues sur A. Cette seconde branche, B, pèse 7 gr. 85. Je

plonge dans l'eau le long rameau de A et à côté, je laisse B à l'air libre. Le 5 septembre, vers une heure, B a toutes ses feuilles plus ou moins flétries, contournées irrégulièrement en divers sens, et il ne pèse plus que 3 gr. 95, ayant dès lors perdu, en quatre jours, 3 gr. 90 ou presque exactement la moitié de son poids initial. Quant à A, il est en bon état, mais il est impossible de lui enlever l'eau qui le mouille, d'abord à cause de la villosité qui argente ses feuilles, ensuite en raison de la facilité avec laquelle ses feuilles se détachent au moindre contact. Avec cette couche superficielle de liquide, il pèse 8 gr. 60 et semble ainsi avoir gagné 2 gr. 20; mais étant resté à l'air, après cette pesée, un peu moins de quatre heures, à six heures du soir, son poids n'est plus que de 6 gr. 25, par conséquent inférieur de 0 gr. 15 à ce qu'il était avant l'immersion; après quoi, ayant été laissé à l'air pendant la nuit, le lendemain matin, 6 septembre, vers dix heures, il ne pèse plus que 4 gr. 85, en perte de 4 gr. 40 sur le poids qu'il avait la veille au soir. Quant à B, le 6, vers dix heures, il pèse 3 gr. 90; d'où on voit que, depuis la veille, vers une heure, il n'a perdu que 0 gr. 05. Il est bon de faire observer que, pendant la journée du 5 septembre, le ciel ayant été constamment chargé de nuages, les deux sujets de l'expérience n'ont reçu qu'une lumière diffuse affaiblie, pendant qu'ils étaient à l'air. En résumé, malgré quatre jours d'immersion de sa plus grande partie et malgré sa villosité, A a perdu 4 gr. 55 ou 24 p. 100 de son poids initial. B, toujours à l'air pendant le même espace de temps, a subi une diminution de 3 gr. 90 ou presque exactement de moitié.

VI. — Le 18 août 1889, à cinq heures de l'après-midi, je coupe deux bouts de branches de Lilas (*Syringa vulgaris* L.) aussi semblables que possible. Ils portent l'un et l'autre deux rameaux sur chacun desquels se trouvent 6 feuilles. L'une de ces branches, A, pèse alors 4 gr. 6; l'autre, B, pèse 5 gr. 4. J'immerge l'un des deux rameaux de A, l'autre restant à l'air; et je laisse B à l'air, à côté du premier sujet. La température du laboratoire est, à ce moment, de 21 degrés; le minimum de la nuit suivante a été de 19°,2; mais le thermomètre a un peu baissé ensuite pendant la durée de l'expérience, et le minimum moyen a été,

au total, de 15 degrés. Des circonstances particulières ont fait que j'ai dû laisser les deux branches en expérience, sans y toucher, jusqu'au 29 août. Ce jour-là, à deux heures et demie, le rameau de A qui avait été laissé hors de l'eau a ses deux feuilles inférieures sensiblement fanées, et le spécimen entier, après que ses feuilles de l'autre rameau, qui étaient restées onze jours sous l'eau, ont été essuyées avec du papier buvard, pèse 5 grammes, accusant ainsi une augmentation de 0 gr. 40. De son côté, B a toutes ses feuilles flétries et contournées sur elles-mêmes; son poids n'est plus que de 2 gr. 80, indiquant dès lors pour lui une diminution de 2 gr. 60 ou d'un peu plus de 48 p. 100. Mais le chiffre que venait de donner la pesée de A était augmenté par un reste d'eau adhérente aux points qui n'avaient pu être essuyés: car une nouvelle pesée faite après une heure et demie seulement de séjour à l'air n'a plus donné que 4 gr. 50, c'est-à-dire 0 gr. 40 de moins que le poids initial, tandis que B n'a subi, pendant ce temps aucune diminution appréciable au moyen de ma balance. Cependant je ne doute pas que le chiffre donné pour A par cette nouvelle pesée ne fût encore un peu trop fort par suite de la présence d'eau superficielle non évaporée, et que dès lors la perte subie par cette branche ne fût supérieure à 0 gr. 40.

VII. — J'ai fait sur le Dahlia deux expériences successives, l'une du 1^{er} au 6 septembre, l'autre du 11 au 16 du même mois.

Première expérience. — Le 1^{er} septembre, vers une heure de l'après-midi, je coupe deux branches de Dahlia munies chacune de deux rameaux axillaires et qui diffèrent peu entre elles pour l'étendue de leur surface foliaire. L'une, A, pèse 20 gr. 75; l'autre, B, pèse 21 gr. 45. Je laisse celle-ci à l'air, et je plonge dans l'eau l'un des deux rameaux de A. Le 5 septembre, à une heure, la branche B a les feuilles fanées et ne pèse plus que 15 gr. 45, ayant ainsi perdu, en quatre jours, 5 gr. 70. A, de son côté présente cette particularité que ses parties qui étaient restées à l'air ont gardé leur fraîcheur, tandis que celles qui ont séjourné dans l'eau sont flasques et visiblement fanées. J'essuie avec soin l'eau qui mouille ces dernières, sans toutefois pouvoir l'enlever sur tous les points; après quoi, le spécimen pèse 20 gr. 25, chiffre qui accuse une diminution de 0 gr. 50. Pour

pouvoir connaître son poids réel, je le laisse à l'air jusqu'à quatre heures. Cet espace de temps suffit pour le faire descendre à 19 gr. 60. Sa diminution a donc été de 0 gr. 65 en trois heures, pendant lesquelles la branche B n'a perdu que 0 gr. 45. Enfin les deux sujets étant restés à l'air pendant la nuit, pèsent, le lendemain matin, 6 septembre, à neuf heures du matin : A, 17 gr. 40 ; B, 44 gr. 90. Celui-ci est entièrement flétri, tandis que le premier est dans le même état qu'hier. On voit que, malgré l'immersion de l'un des rameaux de A pendant quatre jours entiers, ce sujet a abaissé son poids de 20 gr. 75 à 17 gr. 40, et dès lors a subi une perte de 3 gr. 35. La perte totale de B n'a été que de 6 gr. 25, par conséquent un peu moins de deux fois plus forte, bien qu'il soit resté à l'air pendant toute la durée de l'expérience ; or, celui-ci est complètement flétri, tandis que l'autre s'est maintenu passablement frais, malgré sa diminution de poids.

Deuxième expérience. — Le 11 septembre, à trois heures et demie, je coupe deux branches d'un Dahlia qui, planté sur un talus très incliné, et ayant été soumis, depuis plusieurs jours, à une forte chaleur, a les feuilles un peu flasques et visiblement retombantes. L'une de ces branches, A, se bifurque en deux rameaux longs d'environ 0 m. 30, tandis que l'autre, B, est simple. A pèse 28 gr. 10 et B, 28 gr. 80. L'un des deux rameaux de A est plongé dans l'eau, et la branche B reste à l'air, mais sa section inférieure trempe dans l'eau d'un flacon. Le 15 suivant, à deux heures et demie, la branche B est parfaitement fraîche et son poids s'est élevé à 31 gr. 40, ce qui donne une augmentation de 2 gr. 60. Pour la branche A, le rameau qui a été immergé pendant quatre jours est maintenant en mauvais état. Il ne peut dès lors être essuyé que fort imparfaitement ; aussi garde-t-il visiblement de l'eau en divers points de sa surface ; néanmoins le poids de la branche est plus faible de 0 gr. 90, car elle ne pèse plus que 27 gr. 70, et les feuilles de son autre rameau, qui était resté à l'air, sans être précisément fanées, ne sont pas absolument fraîches. Je laisse alors les deux sujets à l'air jusqu'à six heures, c'est-à-dire pendant deux heures et demie. A ce moment, B pèse 31 grammes, et n'a dès lors perdu par transpi-

ration que 0 gr. 40, tandis que le poids de A se trouve réduit à 26 grammes et a ainsi diminué de 4 gr. 20, ou trois fois autant. Enfin les deux sujets étant restés à l'air toute la nuit, le lendemain matin, à neuf heures, A ne pèse plus que 22 gr. 80, en diminution de 3 gr. 20 depuis la veille au soir et, sur son poids initial, de 5 gr. 30, ou à fort peu près de 49 pour 100. De son côté, B n'a diminué, dans le même temps, que de 4 gr. 70 et garde encore 0 gr. 50 du gain qu'il avait fait quand il trempait dans l'eau par sa section inférieure.

VIII. — Le 21 septembre, vers cinq heures du soir, je prends deux jeunes pieds de *Lysimachia nummularia* qui ont chacun deux branches bien feuillées, partant d'un très courte tige, leur base commune. Dans l'un des deux, A, les branches ont 10 et 9 entre-nœuds; dans l'autre, B, elles ont 8 et 7 entre-nœuds. A pèse 4 gr. 60; je plonge dans l'eau sa branche la plus longue. B pèse 4 gr. 05; je le laisse à l'air dans le laboratoire où la température est, en ce moment, de 13°,2. Le lendemain matin, 22, à onze heures, A, qui est très frais, est essuyé avec du papier buvard; après quoi, il pèse 4 gr. 75; mais, laissé à l'air après cette pesée, en moins d'une heure il avait déjà diminué de 0 gr. 20 et, cinq heures et demie plus tard, son poids était de 4 gr. 20, c'est-à-dire 0 gr. 40 de moins que la veille; enfin, le lendemain matin, 23, à huit heures et demie, la plante entière était toute flétrie, et son poids était descendu à 0 gr. 65, en perte de 59 pour 100 sur le chiffre initial. D'un autre côté, le 22 septembre, à onze heures, B, qui était déjà très fané, ne pesait plus que 0 gr. 50 et avait ainsi diminué de 0 gr. 55 ou de plus de moitié. Je l'ai alors plongé dans l'eau tout entier, sa base exceptée. Le lendemain matin 23, à huit heures et demie, il avait repris sa fraîcheur et essuyé au papier buvard, il pesait 1 gramme, presque son premier poids; mais, laissé à l'air après cette pesée, il s'était réduit à 0 gr. 85 en moins de deux heures, c'est-à-dire à 0 gr. 20 de moins que son poids initial, et le 24, à huit heures et demie du matin, il était fané et ne pesait plus que 0 gr. 45, c'est-à-dire moins que la moitié du chiffre premier.

IX. — Le 21 septembre, à cinq heures du soir, je coupe deux branches de *Sedum telephium* sur un pied vigoureux. L'une, A,

porte 20 feuilles dont 3 petites tiennent à un ramule axillaire, elle pèse 6 gr. 65. L'autre, B, est simple, moins développée, pourvue de 13 feuilles, et pèse seulement 3 gr. 95. Je les laisse l'une et l'autre à l'air. La température du laboratoire est alors de 13°,2; elle est ensuite descendue à 10 degrés, la nuit suivante, et ce dernier chiffre a été la moyenne des minima pendant la suite de l'expérience. Le lendemain 22, à midi et demi, les deux branches, dont la fraîcheur n'a pas diminué, pèsent : A, 6 gr. 40, ayant perdu 0 gr. 25 ou environ 4 pour 100; B, 3 gr. 75, ayant perdu 0 gr. 20, ou 5 pour 100. Je plonge alors A dans l'eau de laquelle ressort sa section inférieure, et je laisse B entièrement à l'air. Le lendemain 23, à huit heures et demie, A, essuyé au papier buvard, pèse 6 gr. 45 et semblerait ainsi avoir gagné 0 gr. 05; mais, laissé à l'air pour que le reste de son eau superficielle s'évapore, il est déjà descendu à 6 gr. 30 au bout de deux heures et demie, accusant ainsi une perte de 0 gr. 10 qui se serait effectuée pendant son immersion. Quant à B, qui n'est nullement fané, son poids de 3 gr. 40 n'indique pour lui qu'une diminution de 0 gr. 05. Les deux sujets sont laissés à l'air et, le lendemain matin, 24, à huit heures et demie, n'étant fanés ni l'un ni l'autre, ils pèsent, A 5 gr. 95, B 3 gr. 55. La diminution a donc été de 0 gr. 35 pour le premier, de 0 gr. 15 pour le second. Toutefois, le 25, à trois heures de l'après-midi, A dont le poids n'est plus que de 5 gr. 70, plus faible dès lors de 0 gr. 95 que le poids initial, commence à se faner. Je le plonge dans l'eau, la section inférieure de sa branche restant à l'air. Quant à B, qui n'est nullement fané bien qu'il ait été toujours à sec, il pèse, au même moment, 3 gr. 45, en diminution de 0 gr. 10 depuis la veille. L'immersion de la branche A est prolongée jusqu'au 28, ou pendant environ trois jours. Ce 28, à neuf heures du matin, après avoir été essuyée au papier buvard, elle semble avoir gagné dans l'eau 0 gr. 15, car son poids est de 5 gr. 85; mais, à l'air, ce chiffre se réduit, le même jour, à 5 gr. 65 à trois heures, et à 5 gr. 55 à huit heures du soir. De son côté, B pèse 3 gr. 25, le 28, à neuf heures du matin, 3 gr. 20 à trois heures, et 3 gr. 15 à huit heures du soir. Il n'a donc perdu par transpiration que 0 gr. 10 pendant toute cette journée et il

n'est pas fané. Si nous admettons que, dans cette même journée, la perte par la même cause ait été double pour A, il s'ensuivra que son poids réel, à neuf heures du matin, abstraction faite de l'eau restée adhérente à sa surface, était de 5 gr. 65, et que dès lors, au lieu d'avoir gagné pendant son immersion de trois jours, il avait subi une légère perte.

Voulant voir quelle perte totale il faudrait que cette plante grasse éprouvât pour se faner, j'en ai laissé alors les deux spécimens à l'air. Dans cette situation, leurs feuilles étaient flasques et visiblement flétries le 4^{er} octobre. Pesées ce jour-là, à huit heures du matin, elles ont donné les chiffres de 5 grammes pour A et 3 grammes pour B. On voit donc que, du 24 septembre au 4^{er} octobre, la diminution de poids a été de 0 gr. 95 pour B et de 1 gr. 65 pour A malgré ses deux immersions, c'est-à-dire d'environ 24 sur 400 pour l'un et l'autre. Cette diminution n'est pas très forte, ce qui ne doit pas surprendre, quand il s'agit d'une espèce à feuilles charnues; mais son égalité pour les deux sujets ne me semble guère conciliable avec l'idée d'une nutrition opérée à l'aide de l'eau qui aurait été absorbée par la surface de celui des deux qui est resté plongé dans ce liquide à deux reprises différentes et, au total, pendant quatre jours sur dix. Il n'est pas hors de propos de faire observer encore que la branche B, qui n'a jamais eu le contact de l'eau, a conservé son apparence de fraîcheur jusque vers la fin de l'expérience, malgré ses pertes faibles, mais continues.

X. — Le 7 septembre, à une heure et demie, deux branches de *Viburnum Tinus* ont été coupées sur le même pied. L'une A, avait deux rameaux de longueur presque égale et portait vingt feuilles; l'autre, B, avait aussi deux rameaux et seulement quatorze feuilles, mais notablement plus grandes, de sorte que les surfaces foliaires étaient presque égales de part et d'autre. Les poids étaient aussi presque identiques, celui de A étant de 4 gr. 70, tandis que celui de B était de 4 gr. 75. Je plonge dans l'eau l'un des rameaux de A, et je laisse B à l'air. Le 11 suivant, à une heure et demie, après qu'il a été bien essuyé avec du papier buvard, A pèse 3 gr. 75. Il a donc perdu 0 gr. 95 ou 20 pour 400 pendant les quatre jours d'immersion de l'un de ses deux

rameaux. De son côté, B, dont les feuilles ne sont nullement flétries, ne pèse plus que 3 gr. 45, ayant subi une diminution de 1 gr. 60 ou un peu plus de 33 pour 100. Pour que A achève de perdre par évaporation l'eau qui a pu rester à la surface des pétioles et des axes, je le laisse à l'air, ainsi que B, jusqu'au lendemain, 12, à huit heures du matin. Alors son poids se trouve réduit à 3 gr. 30 et celui de B à 2 gr. 70. Ils ont donc perdu l'un et l'autre 0 gr. 45. Ce résultat constaté, j'immerge de nouveau l'un des rameaux de A, et je laisse B à l'air. Le 15, à une heure et demie, A n'est pas flétri et cependant, après avoir été essuyé avec du papier buvard, il ne pèse plus que 2 gr. 90 et, le même soir, après cinq heures de séjour à l'air, 2 gr. 80. De son côté, le même jour, 15, à une heure et demie, B, qui est alors très fané, pèse 2 gr. 20, poids qu'il conserve jusqu'à six heures et demie du soir. Ainsi, depuis le moment où l'expérience a commencé, A est descendu de 4 gr. 70 à 2 gr. 90, subissant une diminution de 1 gr. 80 ou de 38 pour 100, malgré deux immersions successives de l'un de ses deux rameaux pendant quatre et trois jours, sans perdre pour cela son apparence extérieure, tandis que B, qui est toujours à l'air, s'est entièrement fané par suite d'une perte de 2 gr. 55 ou 53 pour 100 de son poids initial.

J'ai voulu voir alors comment se comporteraient vis-à-vis de l'eau les deux sujets arrivés à l'état qui vient d'être indiqué. Pour cela, le 16 septembre, à dix heures du matin, je les ai plongés entièrement dans l'eau l'un et l'autre, en laissant à l'air la section inférieure de chaque branche mère. A ce moment, A pesait 2 gr. 60 et B 2 gr. 20. Retirés de l'eau le lendemain 17, à quatre heures et demie de l'après-midi, après avoir été essuyés avec du papier buvard, ils ont pesé : A, 3 gr. 10, ayant augmenté de 0 gr. 50, et B, 3 gr. 70, ayant élevé de 1 gr. 50 son poids de la veille. Il est évident que cet accroissement accusait, surtout pour B, une absorption considérable de liquide, mais son état n'était pas devenu meilleur. Ses feuilles étaient restées toutes plus ou moins flétries, comme gaufrées à leur surface, plusieurs infléchies ou plus ou moins enroulées du sommet vers la base ; en outre, il ne leur restait plus que quelques places vertes à la face

supérieure, tout le reste ayant fortement bruni; enfin toute leur manière d'être montrait qu'elles s'étaient fortement imprégnées d'eau localisée. Quant au sujet A, il avait meilleure apparence, sans toutefois être plus frais qu'auparavant; même une de ses feuilles paraissait injectée d'eau et avait bruni en partie. Les deux sujets, laissés alors à l'air, ont pesé le lendemain 18, à neuf heures et demie du matin, A 2 gr. 65, ou 0 gr. 45 de moins que la veille au soir; B 2 gr. 40, ou 1 gr. 30 de moins qu'à la précédente pesée. On voit donc que l'un et l'autre avaient évaporé, pendant la nuit, à fort peu près, toute l'eau dont ils s'étaient imprégnés.

Il n'est pas hors de propos de se demander, à l'occasion de cette expérience, ce que devient l'eau qu'ont pu prendre, pendant leur immersion, des feuilles fanées. D'abord, il me semble résulter de plusieurs des observations rapportées ci-dessus, qu'elle n'entre pas dans la circulation générale de manière à nourrir d'autres parties du même spécimen. Ainsi notamment, on vient de voir que le sujet B de *Viburnum Tinus*, une fois fané, n'a nullement changé d'état, bien qu'un bain de trente-six heures et demie ait introduit dans ses tissus 1 gr. 50 d'eau, c'est-à-dire une quantité de ce liquide supérieure à la moitié du poids de 2 gr. 20 qu'il avait au moment de son immersion. De son côté, le spécimen A de la même espèce, qui n'était pas fané au moment où il a été plongé dans l'eau pour la seconde fois, a perdu de sa fraîcheur pendant ce second bain, et a eu même alors une de ses feuilles visiblement altérée. Au reste, il a été émis des opinions contradictoires touchant la conservation de l'eau qu'ont pu prendre des feuilles au contact de ce liquide. Ainsi M. Fleischer (1) dit (p. xxxvii) : « Tant qu'une feuille est saine, plongée
« dans l'eau, elle en absorbe plus ou moins vite et reprend ainsi
« tout ou presque tout son poids antérieur qu'un nouveau dessé-
« chement *ne lui fait perdre que lentement.* » Au contraire, on lit dans un mémoire de M. Boehm qui est consacré spécialement à

(1) FLEISCHER (E.) : Die Schutzrichtungen der Pflanzenblätter gegen Vertrocknung (Dispositions protectrices des feuilles contre le desséchement. In-4 de XLVII pages. Döbeln, 1885).

l'absorption de l'eau (1) : « Des feuilles fanées qui, ayant été « plongées dans l'eau, ont repris leur aspect normal, *sèchent* « *ensuite beaucoup plus vite* que celles qui viennent d'être « cueillies. » Mes expériences sur les branches A et B du *Viburnum Tinus* fanées me semblent donner pleine raison au dernier de ces savants.

XI. — J'ai voulu répéter l'expérience de Mariotte dont les détails sont rapportés plus haut. Le 5 août 1888, vers quatre heures de l'après-midi, j'arrache six pieds de Ciboulette (*Allium Schænoprasum* L.), qui, se tenant deux par deux, forment trois petites touffes. Dès qu'ils ont été arrachés, ils sont lavés avec soin, puis séchés et aussitôt après pesés. Une touffe, A, est disposée de telle sorte que la moitié supérieure de ses feuilles soit dans l'eau, hors de laquelle restent la moitié inférieure des mêmes feuilles, les deux petits oignons et les racines. Elle pèse alors 4 gr. 2. La seconde petite touffe B est laissée à sec, à l'air libre; son poids est également de 4 gr. 2. La troisième touffe, C, est arrangée de sorte que ses racines seules soient dans l'eau, les deux petits oignons et les feuilles restant à l'air. Elle ne pèse, à ce moment, que 0 gr. 9. Les trois sujets sont exposés à la lumière diffuse, dans le petit laboratoire où ont été faites les expériences précédentes, et où le minimum de température, pendant la durée de l'expérience actuelle, a été de 15 degrés. Dès le lendemain et le surlendemain de la mise en observation, les feuilles de A commencent à montrer qu'elles souffrent, et, le 17, malgré leur bain de douze jours, elles sont en très mauvais état. Dans chacun des deux pieds de la touffe, il ne reste plus d'un peu fraîches qu'une ou deux feuilles centrales fort jeunes. Après que la portion des feuilles qui avaient séjourné dans l'eau a été essuyée avec soin, la touffe entière ne pèse plus que 0 gr. 4, ou le tiers de son poids initial. De son côté, la touffe B est entièrement desséchée dans toutes ses parties et ne montre plus de verdure que sur la plus

(1) BOEHM (Josef) : Ueber die Aufnahme von Wasser und Kalksalzen durch die Blätter der Feuerbohne (Sur l'absorption de l'eau et des sels de chaux par les feuilles du Haricot d'Espagne. *Landwirthschaftliche Versuchsstat.*, XX, 1877, p. 51-59).

jeune feuille de chacun de ses deux pieds. Dans cet état, elle pèse 0 gr. 4, exactement comme la touffe A. Quant à la touffe C, elle est parfaitement fraîche et ses feuilles se sont sensiblement allongées. Après que ses racines ont été soigneusement essuyées avec du papier buvard, elle pèse 1 gr. 2. D'où l'on voit que son poids a augmenté d'un tiers, pendant que celui des deux touffes A et B diminuait des deux tiers. Ce résultat ne ressemble guère à celui qui est rapporté par Mariotte. Il est, en outre, assez étrange que la touffe A, dont les feuilles ont eu leur moitié supérieure dans l'eau pendant douze jours, ait été promptement altérée et finalement ait subi une perte de poids égale à celle de la touffe B qui, pendant le même espace de temps, était restée à sec.

J'ai refait cette expérience en la modifiant. Trois pieds de Ciboulette ont été arrachés le 24 août 1888, et leurs racines ont été coupées rez l'oignon aussitôt après; après quoi, l'un, A, a été placé de manière que le tiers supérieur de ses grandes feuilles fût dans l'eau; tout le reste demeurant à l'air; pour B, ce sont les deux tiers supérieurs des feuilles qui ont été immergés; enfin C a été laissé entièrement à sec. A pesait 0 gr. 53; B, 0 gr. 35; C, 0 gr. 30. Le 28 août, les portions immergées des feuilles de A et de B avaient visiblement souffert et jaunissaient; le 29, ces mêmes parties étaient nettement jaunes et plus ou moins flétries, tandis que les autres parties non immergées, étaient vertes et semblaient fraîches; néanmoins, l'altération commençait à les gagner. Le 30, l'altération des parties immergées s'était étendue sur la moitié non immergée de A, tandis que sur B, cette même portion non baignée dans l'eau commençait seulement à jaunir. Ayant été séchés avec soin au papier buvard, les deux pieds ont pesé: A, 0 gr. 35, ayant perdu 0 gr. 20 de son poids initial; B, 0 gr. 25, accusant ainsi une diminution de 0 gr. 10. Quant à C, il était tout sec, ses feuilles étaient racornies, mais assez vertes, et il ne pesait plus que 0 gr. 10.

Ainsi, dans l'expérience de Mariotte, quand les feuilles les plus longues de la Ciboulette trempaient dans l'eau par leur extrémité, non seulement elles se sont montrées encore vertes et fraîches pendant au moins quinze jours, mais encore elles sont restées assez vivantes pour « croître de la longueur de 4 pouces en

quatre ou cinq jours ». Dans les miennes, ce sont précisément les portions immergées des feuilles qui se sont altérées les premières, et c'est plus tard que l'altération a gagné les portions non immergées. Je ne conçois pas à quoi a pu tenir une différence si complète dans les résultats d'expériences semblables.

Le résultat général des expériences qui ont été décrites en détail dans cette note, c'est que des plantes en bon état, mises longtemps en contact avec de l'eau par la surface de leurs organes aériens, n'ont pas absorbé ce liquide, ou tout au plus en ont pris une quantité si faible qu'elle n'a pu masquer la perte de poids que leur causait en même temps une transpiration extrêmement affaiblie. En effet, toutes celles que j'ai observées ont plus ou moins diminué de poids pendant qu'elles trempaient dans le liquide par la plus grande portion de leur étendue. Il en est même (Dahlia, Ciboulette, etc.) auxquelles le contact de l'eau a été visiblement nuisible, et dont les portions baignées se sont promptement altérées, tandis que celles qui avaient été laissés à sec se maintenaient en bon état. Je ne crois donc pas pouvoir admettre que ces divers sujets, perdant sans cesse de leur poids, le plus souvent même en fortes proportions, aient été *nourris*, dans leur ensemble, par de l'eau qu'auraient absorbée leurs parties soumises à un bain prolongé. Or, si le résultat est négatif quand les organes aériens des plantes sont plongés dans l'eau pendant plusieurs jours, ne doit-il pas en être de même à plus forte raison quand ce liquide ne fait pour ainsi dire que passer sur ces mêmes organes, comme lorsqu'il se forme temporairement de la rosée ou qu'il tombe de la pluie ?

D'un autre côté, quand des sujets semblables aux précédents, au lieu de tremper dans l'eau par une large surface, n'y ont touché que par la section de leur branche, ils ont absorbé manifestement ce liquide et se sont maintenus en très bon état, augmentant notablement de poids et se développant plus ou moins :

Quand ce sont des sujets fanés qui ont été plongés dans l'eau, ils se sont imprégnés de ce liquide, mais sans paraître en tirer parti pour leur végétation générale, et je les ai vus même parfois brunir et s'altérer. Cette eau absorbée s'est ensuite évaporée

rapidement à l'air, montrant ainsi qu'elle ne s'était pas incorporée à l'organisme.

Une dernière conséquence qui découle de ces observations, c'est que la fraîcheur des feuilles ne permet pas de reconnaître si elles ont ou non absorbé l'eau qui les mouillait; en effet, dans tous les cas, les sujets n'ont commencé à perdre cette fraîcheur que lorsqu'ils avaient déjà subi une diminution de poids notable, mais inégale d'une espèce à l'autre. Il s'ensuit que lorsqu'on a déclaré que des feuilles avaient absorbé de l'eau au contact, en se fondant uniquement sur ce qu'elles avaient conservé quelque temps leur fraîcheur, on s'est basé pour cela sur une simple apparence sans rapport avec la réalité des faits.

En somme, mes nouvelles expériences me semblent, sans une seule exception, confirmer celles dont j'ai publié les résultats de 1856 à 1861.

RAPPORTS

RAPPORT SUR UNE BROCHURE DE M. FÉLIX SAHUT (1).

M. CHARLES CHEVALLIER, Rapporteur.

MESSIEURS,

L'un de nos meilleurs écrivains horticoles, horticulteur distingué lui-même, M. Félix Sahut, Président de la Société d'Horticulture de l'Hérault, est l'auteur de plusieurs ouvrages et brochures d'un grand intérêt, dont il a, à plusieurs reprises, fait hommage à notre Société pour sa Bibliothèque; il vient encore de nous envoyer une petite brochure toute d'actualité.

M. F. Sahut traite dans cette brochure du greffage de la Vigne pour la reconstitution des Vignobles, du traitement des Vignes gelées, de la taille dans le nœud, de l'Herbemont comme porte-greffe et enfin du Congrès pomologique de Limoges.

En ce qui concerne le greffage de la Vigne, M. F. Sahut

(1) Déposé le 23 juillet 1891.

constate que, parmi les nombreux systèmes inventés pour greffer la Vigne, la pratique n'en a conservé que deux ou trois pour reconstituer les Vignobles détruits par le Phylloxéra; ce sont :

La greffe en fente, la greffe anglaise et, dans certains cas, la greffe de Cadillac, pratiquée dans la Gironde.

La greffe en fente convient pour le greffage des sujets déjà forts et la greffe anglaise pour les jeunes sujets. La greffe de Cadillac se fait dans le midi et le sud-ouest, en août, sans décapitation du sujet, laquelle n'a lieu qu'au mois d'avril suivant, si la greffe est bien reprise.

Indépendamment du greffage sur place dans le Vignoble, on le pratique encore dans la pépinière ou bien à l'atelier, sur table et à l'abri.

Le greffage à l'atelier sur bouture paraît généralement préféré parce qu'il est plus commode; c'est, dit l'auteur, le moyen employé par les spécialistes pour fabriquer en pépinière les plants sur lesquels ils greffent les meilleurs de nos cépages français qu'ils vendent ensuite aux viticulteurs voulant reconstituer leurs Vignobles.

Ce procédé de plantation directement faite dans le Vignoble avec des plants préalablement greffés et soudés est préférable, pour la plupart des cas, au greffage opéré sur place.

Mais, bien que le greffage sur table soit généralement employé, M. Sahut préfère le greffage en pépinière sur boutures enracinées d'un an, qui, un an après la greffe, donnent de solides plants enracinés de deux ans, réunissant les meilleures conditions.

Que le greffage des boutures soit fait sur table ou en pépinière, c'est toujours, dans ce cas, la greffe anglaise qui est préférée.

L'auteur, avec tous les grands viticulteurs de France, pense que l'avenir de la reconstitution des Vignes réside essentiellement dans le greffage et non dans la culture des producteurs directs. Cette reconstitution peut, selon lui, se résumer dans cette formule : « *Étant donné un terrain de nature déterminée, choisir le porte-greffe susceptible de prospérer dans ce terrain, et greffer dessus les cépages locaux qui ont déjà fait leurs preuves dans le pays.* »

A la suite du rigoureux hiver que nous venons de passer, les Vignes ont été plus ou moins atteintes par la gelée, dans le nord, le centre, et même le midi de la France, surtout sur les jeunes sujets greffés ; M. Sahut indique divers moyens pour atténuer autant que possible les pertes, dans les différents cas qui se sont présentés.

On s'occupe, depuis l'année dernière, d'un nouveau mode de taille du sarment de la Vigne dite : *taille dans le nœud*, préconisée par un viticulteur bordelais. M. Sahut déclare que cette taille est connue depuis longtemps et il la recommande surtout après un hiver rigoureux pour empêcher la désagrégation du bois. Cette taille consiste à couper le sarment sur le nœud supérieur à l'œil ou aux yeux conservés, au lieu de tailler au milieu du mérithalle ; il y a, à cet endroit, une cloison qui empêche l'air de pénétrer dans la moelle du sarment et d'arriver jusqu'à l'œil, qui se trouve ainsi préservé.

Après avoir recommandé d'étudier de nouveau l'Herbemont comme porte-greffe, M. Sahut termine sa brochure en rendant compte du Congrès pomologique tenu à Limoges en 1890.

Nous vous proposons, Messieurs, de remercier vivement M. Félix Sahut des divers ouvrages qu'il a bien voulu nous envoyer, et de le féliciter pour les services rendus par lui à l'Horticulture et à la Viticulture françaises. Les conseils par lui donnés dans sa dernière brochure sont ceux d'un observateur habile et d'un praticien éclairé.

RAPPORT SUR LE JARDIN DE M. POISSON, VILLA MONTMORENCY,
A AUTEUIL (1);
M. L. MORIN, Rapporteur.

MESSIEURS,

La Commission que vous avez nommée pour visiter le jardin d'un de nos collègues, M. Poisson, s'est réunie le lundi 29 juin, à deux heures.

(1) Déposé le 23 juillet 1891.

Étaient présents : MM. Savoye père, désigné Président, Boizard, Poiret-Delan, Chenu, Tavernier et L. Morin, Rapporteur.

M. Sallier fils empêché n'a pu s'y rendre. En revanche, un de nos distingués collègues, M. Delahogue-Moreau, a bien voulu s'adjoindre à la Commission et lui prêter son concours, et nous nous trouvions très heureux d'avoir parmi nous un amateur aussi distingué.

Le jardin que nous avons à visiter, situé Villa Montmorency, à Auteuil, est de dimensions relativement restreintes : 1,500 mètres environ; mais il est rempli de détails, et tout y est harmonieusement arrangé.

A l'entrée du jardin se trouve une petite pelouse limitée par une plate-bande de Mosaïque représentant les initiales de M. Poisson, et composée de plantes bien connues, *Alternanthera amæna*, *Echeveria glauca*, *Pyrethrum selaginoides*, *Pelargonium* Montagne de neige, etc.; le tout est surmonté d'une rangée de Rosiers-tiges, dont les variétés ont été soigneusement choisies.

La maison d'habitation est on ne peut mieux placée pour avoir dans son ensemble la jouissance de ce jardin miniature.

Des points de vues ont été très bien aménagés, de façon à donner à ce petit espace les agréments d'un grand parc et, grâce à la beauté des plantations forestières de cette charmante villa, l'illusion devient réalité.

Au pied de la maison est un magnifique perron dont le devant est garni d'un massif de fort beaux *Rhododendron*; en face, au bord de l'allée existent, depuis de longues années, deux énormes et superbes Peupliers d'Italie (*Populus fastigiata*), entre lesquels on a placé une charmante petite rivière d'une forme parfaite, agrémentée de quelques plantes aquatiques, telles que *Nymphæa alba*, et alimentée par une chute venant d'un petit rocher gracieusement arrangé et bien garni.

Sur les pelouses, qui sont admirablement soignées, sont jetés quelques massifs de plantes variées dont un surtout a attiré l'attention de la Commission : planté, par lignes transversales, de *Pelargonium* Montagne de neige et d'*Iresine Lindenii*, l'effet en est séduisant.

Au fond du jardin et comme couronnement de l'endroit, se

trouve un massif d'arbustes variés bordé d'une plate-bande de *Coleus* variés, tels que Golden-Gem, Rosalie, etc. Çà et là sont quelques plantes isolées, telles que *Phormium*, *Aralia*, *Anthemis*, etc.

En résumé, Messieurs, votre Commission a eu un petit bijou à visiter. Elle a dû reconnaître en M. Poisson, le propriétaire (de qui elle a eu le plus bienveillant accueil), la passion des fleurs ainsi que l'heureuse idée de l'arrangement, et dans le jardinier, M. Gallard, de l'intelligence et du dévouement. C'est pourquoi, Messieurs, nous vous demandons de bien vouloir insérer ce Rapport dans le *Journal* de la Société, et à titre d'encouragement pour M. Gallard (Joseph), employé de M. Blanchard, entrepreneur de jardins, rue Vitruve, à Paris, le jeune et excellent jardinier de M. Poisson, le renvoi à la Commission des Récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION DE VERSAILLES (1);

par M. EUGÈNE VERDIER, fils aîné.

MESSIEURS,

Invité à la dernière heure à remplacer celui de nos collègues qui avait accepté la mission de représenter notre Compagnie comme membre du Jury à l'Exposition horticole de Versailles, j'ai cru, en raison des bonnes relations qui existent entre les deux Sociétés, et malgré des occupations pressantes, ne devoir pas refuser l'invitation; la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise ainsi que les Exposants n'y auront rien perdu en dévouement, je vous l'assure, mais ils y perdront le charme et la finesse dans le Compte rendu.

J'ai donc eu l'honneur de me présenter le mercredi, 27 mai

(1) Déposé le 23 juillet 1891.

dernier, et d'être reçu, au nom et comme délégué de la Société nationale d'Horticulture de France, à l'Exposition de Versailles, et je viens vous faire part, bien sommairement sans doute, de l'impression qui m'est restée sur cette Exposition que les quelques instants seulement dont j'ai pu disposer entre les fonctions remplies et mon départ précipité ont pu me permettre de visiter.

Elle était tout simplement splendide et très remarquable sous tous les rapports.

La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise possède une immense tente conique assez vaste pour couvrir une superficie susceptible de recevoir les nombreuses plantes destinées à ses Expositions; chaque année, cette tente est dressée sur l'emplacement dit « la Salle des Marronniers », au quinconce du Nord, dans le parc de Versailles, près et au bas du remarquable Jardin français et des magnifiques pièces d'eau qui l'entourent.

L'organisation administrative, exécutive et matérielle des Expositions florales faites sous les auspices de la Société d'Horticulture de Versailles sont d'une admirable conception, et ceux de ses Membres qui acceptent les fonctions dont ils sont chargés s'en acquittent tous avec le plus grand zèle et le plus entier dévouement. Il en résulte que l'installation et le groupement des lots de plantes exposées sont toujours disposés avec talent et un goût supérieur et que, par suite des précautions prises, inusitées ailleurs, faut-il le dire? le travail du Jury est sensiblement simplifié, surtout en ce qui concerne la récapitulation des récompenses obtenues par chacun des exposants, afin de pouvoir leur attribuer judicieusement les prix et médailles d'honneur qui leur appartiennent en échange de celles-là, travail fort important cependant, auquel participent tous les membres du Jury sans exception, et qu'ils peuvent terminer en un temps très limité, en pleine connaissance de cause et à la satisfaction générale.

En dehors et en sus des prix et médailles auxquels elles viennent s'ajouter, la Société met à la disposition du Jury un certain nombre de primes en argent; c'est un excellent moyen, très pratique, par lequel on peut assurément stimuler et vaincre quelques insouciances.

La part de la Société ainsi faite pour sa bonne organisation, il me reste à faire celle des exposants qui témoignaient tous, par leurs apports absolument choisis, de cultures soignées et parfaitement entendues. On ne voyait pas une seule plante indigne de figurer dans une Exposition sérieuse et sévère ; celles à feuillages soit verts soit colorés, de serre chaude ou tempérée, représentaient toutes les plus belles et les meilleures espèces en sujets de première force et d'une végétation luxuriante : les Bégonias à feuillage ornemental, les Broméliacées, les *Caladium* du Brésil, les Fougères, etc., figuraient par des collections importantes et de choix, et la force et la forme de chacune de ces plantes étaient d'une remarquable beauté à tous égards.

Les collections de plantes fleuries appartenant soit à la serre chaude, tempérée ou froide, soit à la pleine terre, étaient aussi très nombreuses et, comme celles à feuillage, démontraient toutes une culture irréprochable et sans rivale. Les Orchidées étaient admirablement représentées par MM. Truffaut et Duval, ainsi que par un jeune horticulteur de Fontenay-sous-Bois, M. Régnier-Monet. Les Gloxinias étaient magnifiques de culture et le nombre ainsi que la fraîcheur des fleurs démontraient la supériorité qu'a su acquérir dès son début l'exposant, M. Albert Thomas. Les Pélargoniums brillaient par le choix des variétés et l'éclat de leur belle floraison ; les Rhododendrons et les Azalées du Caucase, dont Versailles semble avoir chez nous le monopole, figuraient en très beaux et forts spécimens parfaitement fleuris. Les magnifiques Clématites de M. Christen n'ont nulle part leurs égales ; elles étaient très fortes, excessivement bien garnies, d'une fort belle végétation et ornées d'une splendide floraison. Quant aux Rosiers portant la Reine des fleurs et représentants du fleuron horticole national, ils étaient resplendissants de fraîcheur et de beauté ; deux importantes collections étaient présentées en sujets à haute tige par MM. Lévêque et fils, d'Ivry, et par M. Rothberg, de Gennevilliers. Ces mêmes exposants, ainsi que M. Poirier, de Versailles, en présentaient encore de très belles et remarquables collections en sujets greffés nains.

Les plantes vivaces et annuelles et les légumes étaient dignement et merveilleusement représentés par les riches et

importantes collections de MM. Vilmorin-Andrieux et C^{ie} et E. Forgeot et C^{ie}, de Paris ; elles étaient des plus complètes et là, comme partout où on les rencontre, elles étaient d'une fraîcheur remarquable.

Enfin les fameuses bottes d'Asperges sans égales de M. Louis L'Hérault, d'Argenteuil, n'avaient pas manqué à l'appel.

Les principales récompenses ont été obtenues dans l'ordre suivant.

Grand Prix d'Honneur (Objet d'Art).

Un Vase de Sèvres, donné par M. le Ministre de l'Instruction publique, a été accordé, avec une prime de 200 francs, à M. Duval, horticulteur à Versailles, qui obtenait dans les différents concours dix premiers, un second et un troisième prix. Parmi les nombreuses plantes qu'il exposait figuraient : comme plante d'introduction récente, la charmante Fougère, *Pteris Victorix*, d'une stature paraissant peu élevée, à feuillage panaché de blanc argenté, d'un effet très gracieux ; un semis d'*Anthurium Scherzerianum* à feuilles cordiformes arrondies, qu'il nomme Président Carnot ; un bel exemplaire d'*Aralia Chabrieri* et un autre d'*Araucaria robusta compacta* ; la jolie Fougère *Gymnogramme farinosa* ; les Broméliacées, *Ananassa cochinchinensis*, *Nidularium Makoyanum* et *striatum*, *Pourretia mexicana*, *Tillandsia Zahnii*, *Vriesea fulgida*, *hieroglyphica*, *Leopoldi* et *Species* aux remarquables feuillages colorés ; des Orchidées charmantes et très variées ; une très belle collection de Fougères de serre en superbes exemplaires ; un lot de *Cissus discolor*, au coloris chatoyant, d'un brillant effet, etc.

Prix d'Honneur (Objets d'Art).

Indépendamment des prix exceptionnels et des médailles d'Honneur que la Société décerne habituellement aux exposants de l'Horticulture, elle avait mis, cette année, à la disposition du Jury, quatre objets d'Art comme prix d'Honneur à distribuer pour des concours spéciaux, à deux horticulteurs commerçants et à deux jardiniers d'Amateurs, et qui ne devaient pas être confondus, comme les autres, avec toutes les récompenses

obtenues ; la valeur de ces prix d'Honneur ainsi que les primes en argent étaient prélevées sur la somme mise à la disposition de la Société par la Ville de Versailles, à l'occasion du Concours régional agricole, qui avait lieu à cette même époque.

L'un de ces prix d'Honneur a été mérité comme horticulteur commerçant par M. Duval, horticulteur à Versailles, pour un Concours spécial de quarante plantes fleuries, en espèces et variétés distinctes, appartenant à plusieurs genres différents.

Les deux de ces prix d'Honneur destinés à des jardiniers d'Amateurs ont été obtenus l'un par M. Cogneau, jardinier chez M. Cavaroc, à Bièvres, pour un Concours spécial de superbes plantes non fleuries, en espèces et variétés distinctes, appartenant à plusieurs genres différents ; l'autre par M. Perette, jardinier chez M^{me} la baronne de Bussières, à Bellevue, pour un Concours spécial, le même que celui auquel a pris part M. Duval.

Prix d'Honneur (fondé par le Comité des Dames patronnesses).

Grande médaille d'or, décernée avec une prime de 200 francs à M. Moser, horticulteur à Versailles, à qui les splendides collections exposées par lui avaient valu cinq premiers, deux seconds, un troisième et un quatrième prix. Parmi les plantes exposées par notre collègue, il faut surtout signaler ses belles collections de Rhododendrons et d'Azalées caucasiennes, celle absolument remarquable de Fougères de plein air, ses superbes plantes de serre chaude et tempérée, un beau groupe d'*Acer palmatum atropurpureum* et d'*Evonymus elegans foliis variegatis*, ses beaux spécimens de Rhododendron Haydée et d'*Araucaria elegans*, ainsi que les curieux et rares *Cypripedium* de plein air *acaule* et *montanum*.

Médailles d'or.

Prix des Dames patronnesses. C'est à MM. Vilmorin-Andrieux et C^{ie}, horticulteurs-grainiers à Paris, qu'est échue cette première médaille avec une prime de 100 francs. Ils avaient obtenu quatre premiers, quatre seconds et un troisième prix. Leur très

remarquable et très intéressante collection de Légumes, très nombreuse, très variée, renfermant tout ce qu'il est possible d'obtenir, depuis les délicieux Radis jusqu'aux excellentes Pommes de terre dont MM. Vilmorin exposaient, en compagnie de Salades, Choux et Choux-fleurs, Concombres et Melons, etc., une collection choisie, en tubercules nouveaux, qui mériterait à elle seule cette belle récompense; leur exposition comprenait, en outre, un lot admirable de Bégonias tubéreux *erecta*, à grandes fleurs, un lot de Bégonias tubéreux Louise Robert, un autre lot du joli *Begonia semperflorens atropurpurea* (Vernon), un immense massif de plantes vivaces et annuelles et de jolies corbeilles de *Primula cortusoides amœna*, de Calcéolaires herbacées, de Cinéraires à fleurs doubles, de *Primula japonica*, etc.

Le prix de M^{me} Heine, auquel est jointe une prime de 100 francs, a été obtenu par M. Albert Truffaut, horticulteur à Versailles. L'art de cultiver est toujours représenté, dans les Expositions, par notre habile collègue; les plantes qu'il expose sont toujours admirablement choisies et disposées avec le meilleur goût. Il obtenait trois premiers prix pour ses plantes variées de serre chaude, ses Orchidées et ses nouvelles introductions. Parmi ces dernières, il est bon de noter les jolies Fougères *Pteris cretica nobilis* et *Magii*, le *Nidularium stellatum striatum* et l'*Hydrangea fimbriata*; parmi les Orchidées, de superbes variétés de l'*Odontoglossum vexillarium*, de frais coloris blanc et rose, un *Masdevallia Harryana* extra, de magnifiques *Oncidium* variés, des *Lælia purpurata*, des *Cattleya Mossiæ* remarquables, de très beaux Crotons et *Dracæna*, l'*Aralia Kerchoviana*, le *Phyllotænium Lindeni*, le charmant *Erica Cavendishii*, etc.

Le prix du Ministre de l'Agriculture et une prime de 100 francs étaient accordés à M. Poirier, horticulteur à Versailles. Cet exposant est un spécialiste pour lequel la culture des *Pelargonium* n'a pas de secret; c'est un connaisseur qui sait apprécier les bonnes variétés pour les soumettre aux regards des amateurs. Ses collections en ce genre lui valaient trois premiers prix; il en obtenait un autre pour Pétunias et un pour Rosiers nains; un troisième et un quatrième prix formaient son contingent.

Le prix du Ministre de l'Agriculture, avec une prime de

50 francs, a été donné à MM. Lévêque et fils, horticulteurs à Ivry, pour leurs collections de Rosiers à hautes et basses tiges, d'une splendide floraison et pour lesquels deux premiers prix leur étaient accordés. Ces collections comprenaient un grand nombre de belles variétés de Thés et Hybrides remontants, parmi lesquelles il serait difficile de faire un choix; il faudrait les citer toutes.

Le prix du Conseil général de Seine-et-Oise, auquel était ajoutée une prime de 50 francs, a été attribué à M. de la Devansaye, propriétaire-amateur au château de Fresne (Maine-et-Loire). Amateur très distingué, M. de la Devansaye s'occupe d'une façon toute particulière de la fécondation artificielle et de l'obtention de nouvelles variétés de l'*Anthurium Scherzerianum*, succédant ainsi à un autre grand amateur de ce genre, M. Bertrand, qui est décédé, il y a quelques années. M. de la Devansaye a obtenu cinq premiers et un second prix. On remarquait particulièrement, parmi ses nombreux semis, les *Anthurium album maximum*, *Andegavense*, *Devansayaum*, Edouard André, Marie Thérèse, Monsieur Hardy, Monsieur Moser, Professeur de Beucker, Président Lamarche, *Titanium*, Ville d'Angers.

Le prix de la Ville de Versailles, accompagné d'une prime de 50 francs, a été mérité par M. Lemaitre, horticulteur à Versailles, qui était obtenteur de deux premiers et un troisième prix; ses plantes à feuillage de serre étaient remarquables de culture, de force et de beauté; il exposait en outre une collection d'Azalées de l'Inde et un charmant *Pelargonium zonale* à feuillage panaché de blanc, qui est très nain, très florifère, du plus bel effet pour bordures de corbeilles et d'un avenir certain; il était malheureusement exposé sans nom et il a néanmoins obtenu un premier prix.

Le prix Furtado a été obtenu, avec une prime de 50 francs, par M. Christen, horticulteur à Versailles, pour sa nombreuse collection de Clématites en beaux exemplaires, de végétation et de floraison luxuriantes; toutes les variétés qui la composaient étaient belles; mais on pouvait particulièrement remarquer les suivantes: John Gould Veitch, Louis Van Houtte, Lucie Lemoine, Madame Edmond Lepelletier, Paul Avenel, Uranus, etc.

Le prix de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, avec prime de 25 francs, a été accordé à MM. Eug. Forgeot et C^{ie}, horticulteurs-grainiers à Paris, qui avaient recueilli deux premiers et un second prix. Un superbe massif de plantes vivaces et annuelles, une magnifique et complète collection de Légumes très variés, renfermant entre autres une collection nommée de Pois et une autre de Fraisiers, toutes deux en fruits et en pots, une corbeille de fort jolis sujets fleuris du *Begonia semperflorens atropurpurea* (Vernon) formaient leur intéressante exposition.

Un prix des Dames patronnesses et une prime de 50 francs furent la récompense méritée par M. Albert Thomas, horticulteur à Versailles, pour sa belle et fraîche collection de Gloxinias parfaitement [fleuris. Les variétés *alba grandiflora*, Amiral Courbet, Boule de feu, Coquette de Versailles, Madame Dufâche, Mademoiselle Jeanne Puteaux, Patrie et Sylvestre de Sacy sont très remarquables.

Un prix de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, accompagné d'une prime de 25 francs, a été la part de M. Rothberg, horticulteur à Gennevilliers, qui avait obtenu deux premiers prix pour ses collections de beaux Rosiers à hautes et basses tiges.

Une petite médaille d'or, prix du Conseil général de Seine-et-Oise, avec prime de 25 francs, est échue à M. L. L'Hérault, d'Argenteuil, pour ses belles bottes de magnifiques Asperges.

Médailles de vermeil.

Deux prix des Dames patronnesses ont été accordés, l'un à M. Moron, horticulteur à Boulogne-sur-Seine, pour ses beaux Pétunias et ses Pavots doubles; l'autre, à M. Haritchabalet, jardinier chez M. Courant, à Poissy, pour une belle collection de fleurs coupées de *Phyllocactus*, très intéressantes.

Une grande médaille d'argent de M^{me} Bellot de Buty, Dame patronnesses, a été la récompense de M. Cogneau, à Bièvres, pour une très belle collection en fortes plantes de Bégonias à feuillage.

Là se termine ma mission, Messieurs; cependant, elle serait

incomplètement terminée si je n'exprimais ici ma vive gratitude à MM. les Membres du Bureau de la Société, à MM. les Présidents et Secrétaires du Jury, ainsi qu'aux Présidents de la Commission d'organisation, accompagnateurs du Jury, pour leur excellent accueil et l'amabilité avec laquelle ils nous ont reçu.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION DE BOURG (AIN),

OUVERTE LE 23 MAI 1891 (1);

par M. TREYVE-MARIE.

La Société d'Horticulture pratique de l'Ain avait organisé à Bourg, à l'occasion du Concours régional, une Exposition de légumes, fruits, fleurs, plantes de serre et de plein air et objets d'art ou d'industrie se rattachant à l'Horticulture.

Les membres du Jury, pour la plupart délégués de Sociétés correspondantes, étaient :

MM.

Dufour (Auguste), de Genève (Suisse), délégué de la Société de Genève (Suisse);

Fisson (Paul), horticulteur, délégué de la Société de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise);

Allemand, jardinier en chef de la ville de Grenoble, délégué de la Société d'Horticulture de l'Isère;

Coindre (Jacques), horticulteur à Villefranche (Rhône), délégué de la Société d'Horticulture et de Viticulture de Villefranche (Rhône);

Francillon (Émile), pépiniériste à Lausanne (Suisse), délégué de la Société horticole du canton de Vaud (Suisse);

Guillot (Pierre), délégué pour l'Association horticole Lyonnaise; Vaudrey-Évrard, Président de la Société d'Horticulture de Mirecourt (Vosges);

Treyve-Marie, horticulteur à Moulins (Allier), délégué par la Société nationale d'Horticulture de France;

(1) Déposé le 27 août 1891.

Pigeon (Albert), horticulteur, de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or;
Pichon, horticulteur, de Lagny (Seine-et-Marne);
Laureaux, Président de la Société d'Horticulture du Doubs;
Chinard, délégué de la Société d'Horticulture pratique du Rhône;
Fougnon, Vice-Président de la Société d'Horticulture de Mâcon;
Delaire, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret;
Defeuillet, de la Société d'Horticulture de Tarare (Rhône);
L. de la Bastie, Président de la Société pomologique de France;
Agnès, Vice-Président de la Société d'Horticulture de l'Ain;
Perrier, horticulteur à Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire);
Guillon (Laurent), jardinier à Fallens (Ain);
Berger-Denis, de Bourg;
Huteau, professeur à l'École normale, à Bourg.

Ils étaient réunis le samedi 23 mai, à dix heures du matin, au local de l'Exposition où, après un discours de réception du sympathique Président de la Société, M. Moirey, ils nommaient M. de la Bastie, Président; M. Dufour, Vice-Président et M. Delaire, Secrétaire. Ensuite, s'étant formés en trois sections, ils procédaient immédiatement à l'examen des lots soumis à leur appréciation.

L'Exposition, fort remarquable, était installée dans les locaux et dans le jardin d'expérience, propriétés de la Société; et, à ce propos, qu'il me soit permis de m'étendre un peu sur cette création de la Société d'Horticulture pratique de l'Ain. J'estime qu'elle donne ainsi un exemple à suivre par beaucoup de Sociétés horticoles de province, où l'on se contente de discuter en séance des divers intérêts de l'Horticulture, de signaler certains procédés de culture ou des plantes, des fruits, des légumes nouveaux, de passer en revue les diverses publications et de faire de temps en temps des Expositions certainement beaucoup visitées et admirées, mais ne faisant pas toucher pour ainsi dire du doigt le côté pratique des diverses cultures qui s'y montrent.

La Société pratique de l'Ain, fondée en 1851, sous la prési-

dence du regretté Mas dont la science et l'habileté en Arboriculture sont universellement reconnues, comprit que des réunions où l'on parlait plantes, étaient bien, mais que cela ne suffisait pas et qu'il serait mieux encore de créer un jardin d'essai où, avec les meilleures variétés de fruits, on montrerait aussi les meilleurs légumes et les plantes florales nouvelles les plus propres à l'ornementation des jardins.

La Société devint donc propriétaire d'un terrain de près de 4 hectare où sont plantés, avec des Conifères, des arbres et arbustes d'agrément, des arbres fruitiers de toute sorte, dirigés sous toutes les formes. M. Mas fut un des premiers professeurs pratiques, et, chaque semaine, les amateurs et les praticiens venaient suivre les leçons du maître.

Plus tard, Verrier y explique les formes nouvelles si rationnelles qui portent son nom, et le célèbre professeur Du Breuil y est invité à exposer sa méthode.

Beaucoup d'autres encore très dévoués se partagent les divers points de la science horticole.

Ce jardin, ouvert tous les jours aux membres de la Société, est public les dimanche et jeudi de chaque semaine, et, chacun tenant à s'instruire vient se rendre compte *de visu* des résultats obtenus.

On ne saurait croire combien cette installation profita au pays, et les membres du Jury réunis à l'occasion de ce dernier Concours, se plurent à constater les progrès réalisés dans les cultures fruitières et maraîchères de la ville et de ses environs.

Depuis près de quarante ans d'existence, ce jardin, confié aux soins d'un dévoué et intelligent jardinier, M. Perrin, continue à montrer de bonnes cultures et contribue, par des distributions de plantes ou de greffes, à répandre dans le pays les bonnes variétés. Les divers lots que le Jury a été appelé à juger suffirent pour le démontrer du reste.

Dès l'entrée de l'Exposition se trouve une grande tente abritant les produits des serres.

M. Rochon avait un beau lot de plantes variées à feuillage ou à fleurs : *Begonia Rex*, *Coleus*, Broméliacées, *Dracæna*, *Ficus*, *Adiantum*, Crotons, *Caladium*, *Anthurium*, etc., etc.

M. Cavalier-Comtet montrait de beaux Bégonias tubéreux à fleurs doubles et à fleurs simples, des *Adiantum* superbes, des Palmiers bien sains, et des bouquets surtout et garnitures d'un bon goût.

M. Gobet, avec quelques Broméliacées et autres plantes de serre, exposait un lot remarquable de *Pelargonium zonale* et *peltatum* d'environ 150 variétés.

En face de cette tente étaient placés en plein air des massifs de *Ficus*, *Aralia*, Lauriers-roses, Agaves, etc.

Plus loin, la salle des réunions de la Société était réservée aux fleurs coupées, parmi lesquelles les Iris au coloris varié et les Pivoines herbacées de MM. Rivoire, père et fils, faisaient l'admiration.

Contre les murs étaient placés les plans de jardin de M. Thibaut et de M. Gobet.

La poterie artistique de M. Cuiet-Buis, remarquable par son bon goût, empruntait aux fleurs et aux plantes sa délicate ornementation.

Le Jury trouve avec plaisir dans cette salle, deux ouvrages de M. Correvon : *Les Plantes alpines* et *Les Fougères*, dont la réputation est faite.

La collection de graines de M^{me} Frémion-Baboud et la collection complète des publications de la Société depuis sa fondation, intéressent particulièrement le Jury.

A noter aussi les collections d'insectes et de bois de M. Barbe, instituteur public; elles sont bien ordonnées et peuvent être d'un grand secours pour l'instruction des enfants dans les écoles primaires.

En dehors de cette salle, près de l'entrée, se trouvent deux lots fort intéressants, celui de M. Rochon, avec ses Rosiers nains en pots, bien fleuris, de bonne culture et de bon choix, et celui de MM. Rivoire, composé de Pétunias simples et doubles, de semis, d'un choix et d'une culture irréprochables.

Dans le jardin, on s'arrêtait aux beaux lots de Conifères et de plantes vertes de M^{me} Frémion, dont la collection est fort complète, et aux beaux spécimens de Conifères de M. Gobet.

Les Légumes étaient largement représentés et tous étaient

remarquables par leur choix et leur bonne culture : aussi, les visiteurs étaient-ils nombreux sous la tente qui les abritait.

A noter encore, parmi les nombreux objets d'industrie, les fruitiers bien disposés et peu coûteux de M. Mathon, les alambics de M. Vieux, les instruments servant à l'Agriculture de M. Rolland, l'ameublement des parcs et jardins de M. Fontaine et de M. Antoine, les instruments de jardinage de M. Favier, etc.

Voici la liste des principales récompenses décernées par le Jury :

Prix d'honneur. — Coupe offerte par M. le Président de la République, à M. Rochon, horticulteur à Bourg, pour l'ensemble de son exposition.

Médaille d'or, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, à M. Cavalier-Cointet, horticulteur à Bourg, pour l'ensemble de son exposition.

Médaille d'or (gr. module) avec félicitations du Jury, à M. Desmaris (J.-M.), jardinier à Bourg, Légumes divers.

Médaille d'or (gr. module) avec félicitations du Jury, à M^{mes} Frémion-Baboud, pour leur exposition de Conifères et plantes à feuilles persistantes, et graines en collection.

Médaille d'or (gr. module), à M. Barsus (Jules), Légumes divers.

Médaille d'or avec félicitations du Jury, à M. Correvon (H.), directeur du Jardin alpin d'acclimatation à Genève, pour deux volumes, *Les plantes alpines, les Fougères*.

Médaille d'or, à M. Rolland (Louis), instituteur à Châtillon-sur-Chalaronne, pour outils et instruments destinés à l'entretien et à la propagation de l'Apiculture.

Médaille d'or à MM. Vieux, frères, chaudronniers à Bourg, pour leurs alambics à joints hydrauliques.

Médaille d'or à M. Antoine dit Chevalon, serrurier à Bourg, pour une tonnelle en fer, monture de caisses pour arbustes, étagères, châssis nouveaux.

Médaille d'or à M. Obry (Laurent), jardinier à Bourg, pour légumes divers.

Médaille d'or à M. Fontaine-Souverain, menuisier à Dijon, pour ameublement de parcs, jardins, etc.

Médaille d'or à M. Favier (Léon), maréchal-taillandier, à Bourg, pour instruments de jardinage.

Médaille de vermeil offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, à MM. Rivoire, père et fils, horticulteurs à Lyon, Pétunias.

Médailles de vermeil (grand module).

M. Bussière, fabricant de pompes à Bourg, pour pompes pour l'arrosage des jardins, pulvérisateur, tout en cuivre.

M. Rochon, horticulteur à Bourg, pour fleurs diverses.

M. Cuinet-Buis, à Viriat, pour poterie artistique.

Médailles de vermeil (petit module.)

M. Barbe, instituteur à Lescheroux, pour ses collections d'insectes et collection de bois.

M. Gobet, horticulteur à Bourg, pour plans de parcs et jardins.

M. Favre, horticulteur à Montplaisir-Lyon, pour une collection de Pommes de terre diverses.

M. Girard (Jules), à Fleyriat (Viriat), pour Légumes.

M^{lle} Cointet (Claudia), pour ses fleurs coupées en bouquets et en corbeilles.

M. Drevet, constructeur d'appareils de chauffage, à Lyon.

M. Besnard, fabricant à Paris, pour ses pulvérisateurs à air comprimé.

Médailles d'argent offertes par M. le Ministre de l'Agriculture.

M. Comte, à Ozan (Ain), exposition de Pommes de terre et Vignes américaines.

M. Giroud (André), à Bourg, treillage pour clôture de jardin, caisses à fleurs.

*Médaille d'argent offerte par la Société d'Horticulture
du canton de Vaud (Suisse).*

M. Gobet, horticulteur à Bourg, Géraniums.

Objet argenterie offert par M. Dufour.

M. Pommerel (Louis), jardinier-maraîcher, Légumes divers.

Le soir, la Société réunissait dans un banquet de plus de

cent couverts le Jury et un grand nombre de notabilités, parmi lesquelles M. Ménault, commissaire général du gouvernement pour le Concours régional, M. le préfet de l'Ain, M. l'adjoint de Bourg, représentant M. le maire empêché, etc.

Au dessert, M. Moirey, Président, dans un discours fin et délicat, remercie les autorités et le Jury et ajoute qu'il doit aussi remercier les horticulteurs « des efforts qu'ils ont faits pour réparer les désastres causés dans les jardins par l'hiver presque sibérien qu'on vient de traverser et dont on n'est pas encore complètement débarrassé, puisque la neige se montre encore sur les collines à quelques kilomètres de la ville ». Plusieurs autres toasts terminent la fête.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

SUR UNE MALADIE DU CAMELLIA, par MM. H. ALTEN et W. JENNICKE.

(*Gartenflora*, cahier d'avril 1891, p. 173-176.)

Pendant les mois de novembre et décembre 1890, des pieds de Camellia, enfermés dans une serre du Jardin botanique de Francfort-sur-Mein, et qui s'étaient montrés jusqu'alors en état parfaitement normal, présentèrent des symptômes d'altération tels que leur floraison n'eut pas lieu, et même que ceux qui portaient déjà des boutons ne purent les ouvrir. Ce fut surtout la variété à fleurs blanches et pleines (*alba plena*) qui fut atteinte de cette affection. En examinant ces pieds malades, on reconnut immédiatement que la face inférieure de leurs feuilles présentait des taches foncées qui, dans la plupart des cas, correspondaient à des renflements faibles, mais assez nettement circonscrits. Ces taches se trouvaient principalement à la base des feuilles; dans d'autres cas, elles en suivaient le bord; quelquefois aussi, mais plus rarement, la face inférieure entière en était uniformément couverte. Dans tous les cas, leur répartition était

en rapport avec le trajet des nervures. Il était plus rare que la face supérieure des feuilles montrât des renflements du même genre, mais alors moins prononcés et n'offrant pas de coloration appréciable. Quand on regardait à contre-jour les feuilles ainsi maculées, on les voyait translucides à l'endroit des taches; même la translucidité faisait reconnaître les places altérées que ne distinguait pas leur coloration, ou qui n'offraient pas de renflements. Ces places produisaient alors l'effet qui est dû à une tache d'huile sur un papier blanc.

L'étude anatomique des feuilles ainsi atteintes n'a rien appris relativement à la cause de l'altération qui s'y était produite; elle a montré seulement que les cellules du parenchyme spongieux qui avoisine la face inférieure de ces organes avaient leur contour plus irrégulier que leurs analogues des places saines.

L'idée est venue alors aux deux auteurs qu'il pourrait bien être arrivé là quelque chose d'analogue à ce qui a été produit artificiellement par le physiologiste hollandais M. Moll, dans des expériences fort intéressantes. Ce savant, ayant placé des branches coupées sous une cloche, afin de diminuer la transpiration, c'est-à-dire la perte d'eau en vapeur par leurs feuilles, a injecté, à l'aide d'une forte pression, de l'eau dans ces branches. Cette eau, introduite ainsi de force, a chassé l'air qui se trouvait dans les espaces intercellulaires, situés surtout dans le tissu voisin de la face inférieure des feuilles. Le résultat de cette injection a été que le vert pâle de cette face, qui était dû à l'interposition de l'air dans le tissu, a fait place, après l'injection d'eau, à une verdure foncée qui, le plus souvent, s'étendait à la face entière, et quelquefois se localisait de manière à prendre l'apparence d'une maculature ou de ponctuations. En outre, ces places injectées étaient plus translucides que celles où l'air était resté dans les espaces intercellulaires.

Or, toutes ces particularités constatées par M. Moll dans ses expériences, se retrouvaient dans les feuilles de *Camellia* malades. De là les deux auteurs sont restés convaincus que la maladie de ces feuilles tient à ce que, recevant trop d'eau, elles s'injectent de ce liquide dans les espaces intercellulaires d'où l'air est chassé. La marche des phénomènes physiologiques sur

l'accomplissement desquels repose l'état de santé du végétal se trouve dès lors altérée, et la maladie est la conséquence naturelle de cette altération. Mais d'où peut provenir cette injection des feuilles?

Les conditions dans lesquelles ont été faites les expériences de M. Moll fournissent, à cet égard, une explication simple. Ces conditions ont été un amoindrissement notable de la transpiration et l'entrée dans la plante d'eau surabondante. Or, des circonstances analogues se présentaient pour les Camellias malades. Leur affection s'est déclarée régulièrement vers la fin de l'automne, ou au commencement de l'hiver, c'est-à-dire à l'époque de l'année où l'humidité de l'air est la plus forte et où, par suite, la transpiration des plantes est la plus faible, et leur situation dans un lieu clos, dans lequel l'air n'était renouvelé que de temps en temps, ne pouvait qu'aggraver encore cette circonstance défavorable. D'un autre côté, on sait, disent les deux auteurs, que, à mesure que la transpiration diminue ainsi que le courant d'eau qui en apporte les éléments, la pression augmente pour élever dans la plante le liquide puisé dans le sol par les racines. Il y a donc alors identité avec ce qui a eu lieu dans les expériences de M. Moll. Si, dans ces expériences, les feuilles ont été le plus souvent injectées dans toute leur étendue, tandis qu'elles l'ont été seulement par places sur les Camellias, c'est que la pression exercée sur l'eau était plus forte dans le premier cas que dans le second. Puisque l'altération morbide des feuilles des Camellias a été causée par la trop grande humidité de l'air amenant un affaiblissement de la transpiration, il était possible de déterminer la maladie en reproduisant ces conditions. C'est ce qu'ont fait les deux auteurs. Ils ont enfermé un pied vigoureux de Camellia à fleur rouge pleine sous une grande cloche, et ils lui ont donné des arrosements assez copieux. L'air de la cloche a été bientôt saturé de vapeur d'eau, et, au bout de plusieurs heures, il sortait déjà des gouttes d'eau du bord et de la face inférieure des feuilles du sujet en expérience. Après vingt-quatre heures, des places, principalement le long des bords des feuilles, étaient devenues translucides, par l'effet de l'injection d'eau; enfin, les renflements sombres, caractéristiques

de la maladie, ont commencé à se produire après deux ou trois jours. Ces résultats de l'expérience sont parfaitement démonstratifs.

Sachant que la trop grande humidité de l'air est l'unique cause de la maladie dont il s'agit, la marche à suivre pour en empêcher la production est tout naturellement indiquée : elle consiste simplement à donner de l'air le plus souvent possible et à ne pas trop arroser là où le mal s'est déjà montré, pour en empêcher les progrès, et même pour éviter qu'il ne se déclare là où il n'avait pas encore fait son apparition.

RAPIDITÉ DE CROISSANCE DES JEUNES ARBRES A BUENOS-AIRES

Le *Gardeners' Chronicle*, dans son numéro du 15 août 1891 (p. 192), publie une lettre écrite de Buenos-Aires dans laquelle se trouvent des données précises relativement à la rapidité vraiment extraordinaire avec laquelle se développent les jeunes arbres obtenus de semis ou autrement dans cette partie de l'Amérique méridionale. Ce sont de curieux termes de comparaison avec ce qui a lieu dans nos pays.

Cette lettre était accompagnée d'un jeune pied de Chêne obtenu de semis et dont voici l'histoire. Le gland qui l'avait produit avait été récolté au mois de mars 1890 et se trouvait compris dans un semis fait le 12 avril suivant. Dès la fin du mois de septembre 1890, la germination avait eu lieu et les jeunes plantes montraient leur extrémité au-dessus de la surface du sol. Les mois d'octobre et novembre ont été, à Buenos-Aires, exceptionnellement froids et ont été marqués par des gelées exceptionnelles pour ce climat. La conséquence en a été que les jeunes Chênes venus du semis ont perdu leurs parties extérieures qui avaient subi l'action des gelées; néanmoins ils sont repartis dès que la température s'est radoucie. La saison suivante a été très sèche et, par suite, fort peu faite pour déterminer une croissance rapide; néanmoins, le 15 juin 1891, veille du jour où a été écrite la lettre que publie le *Gardeners' Chronicle*, le jeune

Chêne dont il est question n'avait pas moins de sept pieds un pouce et demi (2 mètres 14 centimètres) de longueur totale.

Les exemples fournis par diverses autres essences d'arbres sont aussi fort remarquables. Des Frênes, qui ont été semés au mois d'octobre 1887, mesurent actuellement 15 pieds 8 pouces (4^m,70) de hauteur et la circonférence de leur tronc, à 0^m,30 du sol, est de 14 pouces (0^m,350). Des Peupliers de la Caroline, obtenus de boutures en juillet 1886, ont actuellement de 40 à 50 pieds (12 à 15 mètres) de hauteur et 29 pouces (0^m,725) de circonférence à leur tronc. Des Peupliers d'Italie, venus également de bouture, on atteint, en quatre années, 43 pieds (12^m,9) de hauteur et 30 pouces (0^m,75) de tour au tronc. Des *Eucalyptus Globulus* semés au mois d'octobre 1887, ont aujourd'hui des proportions à fort peu près égales à celles de ces derniers Peupliers. Un Frêne doré greffé sur le Frêne commun en février 1889, et dont la greffe était partie dans la seconde semaine du mois de novembre suivant, avait, à la fin du mois de mars 1890, un jet de 7 pieds 10 pouces (2^m,350). Des *Casuarina stricta*, dont le semis ne date pas tout à fait de quatre années sont maintenant hauts de 17 pieds (5^m,10) et leur tronc a 12 pouces (0^m,30) de circonférence. Les Marronniers d'Inde, les Hêtres, les Sycomores, etc., croissent avec tout autant de rapidité que les essences ci-dessus citées. Enfin, l'auteur de la lettre dit avoir vu des écussons de Rosiers donner un jet de 17 pouces et demi (0^m,448) en cinq semaines. Cette rapide croissance s'explique par la douceur et l'égalité du climat, sous lequel la plus forte chaleur, pendant les deux dernières années, a été de 95 degrés Fahr. ou 34 degrés C. à l'ombre, et grâce auquel la période végétative est fort longue. Ainsi les arbres commencent à pousser, quelques-uns en septembre, les plus tardifs en octobre, et leur végétation ne commence à décliner que vers la fin du mois d'avril. Même celle des *Eucalyptus* et *Casuarina* dure jusqu'en mai, souvent jusqu'en juin.

PLANTES NOUVELLES OU RARES
DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

GARDENERS' CHRONICLE.

Cirrhopetalum elegantulum ROLFE, *Gard. Chron.*, 2 mai 1891, p. 552. — Cirrhopétale mignon. — Indes orientales dans la presqu'île de Madras. — (Orchidées.)

Charmante miniature qui a fleuri récemment chez M. James O'Brien, de Harrow-on-the-Till. Ses pseudobulbes ovoïdes n'ont que 8 à 20 millimètres de longueur. Ses feuilles coriaces, linéaires-oblongues, obtuses, sont longues de 0^m,02-0^m,025, et sa hampe, haute seulement de 0^m,04, porte 4 petites fleurs rayées de marron-pourpre sur fond pâle, avec du jaune sur les sépales latéraux. M. O'Brien dit qu'elle fleurit très abondamment.

Masdevallia × **falcata**, *Gard. Chron.*, 2 mai 1891, p. 552. — Masdevallie (hybride) arquée. — (Orchidées.)

Très-joli hybride qui a été obtenu par M. Drewett O. Drewett, de Riding Mill-on-Tyne, en fécondant le *Masdevallia Lindenii* avec le pollen du *M. Veitchii*. Sa fleur est solitaire sur une hampe haute de 25 centimètres; elle a son sépale supérieur ou dorsal triangulaire, prolongé en une queue longue de 4 centimètres, jaune et semé sur toute sa surface de petites papilles rouges, de même, au reste, que les deux sépales latéraux qui sont arqués, longs de 4 centimètres, et surmontés d'un prolongement de 2 centimètres courbé en dedans. Les pétales blancs sont très petits et le labelle est aussi blanc, à extrémité pourpre bordée de blanc.

Chrysanthemum sinense var. **Satsumensis**. — *Gard. Chron.*, 9 mai 1891, p. 584. — Chrysanthème de Chine, var. de Satsuma. — Japon. — (Composées.)

Ce nouveau Chrysanthème a été trouvé dans l'île de Kiusiu, province de Satsuma, tout au sud du Japon. Il a été nommé et décrit par le D^r Ryokichi Yatabe, dans le *Botanical Magazine*

japonais, publication rédigée partie en japonais et partie en anglais, avec des planches. C'est la description qui en est donnée par le Botaniste japonais que reproduit le *Gardeners' Chronicle*. La tige frutescente de cet arbuste est haute de 60 centimètres ou davantage, et ses ramifications sont revêtues de poils cotonneux serrés et appliqués. Ses feuilles pétiolées, coriaces, d'un vert pâle et duvetées en-dessus, blanchies en-dessous par un revêtement cotonneux, sont pinnatifides à 3-5 lobes incisés ou largement et inégalement dentés; les petites stipules qui accompagnent les feuilles inférieures manquent aux supérieures. Les capitules ou têtes de fleurs, terminaux ou axillaires au bout de longs pédoncules, sont larges de 4 ou 5 centimètres, munis d'un involucre hémisphérique dont les écailles imbriquées sont chargées extérieurement de poils cotonneux, les internes étant plus grandes que les autres et scarieuses aux bords. Les demi-fleurons du rayon en un seul rang, au nombre de 15 à 25, sont blancs, finalement purpurins, avec la base verdâtre, et les fleurons du disque sont jaunes et hermaphrodites, tandis que les demi-fleurons du rayon sont femelles. Les fruits ou achaines du disque sont à 5 angles et un peu aplatis latéralement, ceux du rayon n'ayant que 4 angles et étant aplatis par le dos. La plante fleurit en octobre et novembre. M. W. Botting Hemsley, auteur de l'article qui la concerne, fait observer qu'elle rappelle un Chrysanthème trouvé en Chine par le D^r Henri, qui a aussi le rayon blanc.

Crinum Roozenianum O'BRIEN, *Gard. Chron.*, 6 juin 1891, p. 701. — Crinole de Roozen. — Jamaïque — (Amaryllidées).

Belle espèce nouvelle qui a été envoyée à MM. Ant. Roozen et fils, de Haarlem, en Hollande. Elle leur est dédiée par M. O'Brien. Elle existe aussi en Angleterre dans la collection de M. W. Strickland, chez qui elle a fleuri. Ce dernier, qui est grand amateur des *Crinum* et qui les connaît parfaitement, écrit à M. O'Brien que c'est là une espèce distincte, plus rapprochée du *Crinum americanum* que du *C. erubescens* duquel elle se distingue surtout parce que le tube de son périanthe est plus long, plus grêle et courbé au sommet. Cette nouveauté est l'une des plus belles espèces du genre auquel elle appartient, et M. O'Brien dit que,

même quand elle n'est pas fleurie, son feuillage la rend déjà fort remarquable. L'oignon de cette plante a de 7 à 8 centimètres de diamètre et se prolonge au sommet en un col duquel sortent les feuilles arquées, épaisses, d'un vert foncé, longues de 30 à 90 centimètres, légèrement crénelées aux bords; sa hampe, haute de 60 centimètres, porte une ombelle de quatre à douze fleurs très brièvement pédonculées, dans lesquelles le tube du périanthe est rouge, grêle, arqué au sommet, long de 15 à 20 centimètres, tandis que les segments du limbe, long de 8 à 10 centimètres et arqués, sont blancs ou légèrement rosés en dedans, rose rouge en dehors et aux sommets.

Bauhinia Galpini N.-E. BROWN, *Gard. Chron.*, 13 juin 1891, p. 728. — Bauhinie de Galpin. — Afrique australe, dans le Transvaal. — (Légumineuses).

Les *Bauhinia* ont souvent de belles fleurs; néanmoins comme ce sont généralement des arbustes grimpants qui atteignent de fortes proportions, on ne les cultive pas très souvent. Celui dont il s'agit ici échappe à cet inconvénient parce qu'il n'est qu'à demi grimpant et ne s'élève que de 1^m,50 à 3 mètres. Dans sa patrie, il vient parmi les buissons sur le bord des ruisseaux, à l'altitude de 600 à 900 mètres. Il y fleurit de mars en septembre. Il est dédié à M. E.-E. Galpin, qui en a envoyé à Kew de bons échantillons desséchés, ainsi que des graines, qui ont déjà permis d'en distribuer des pieds. Sa tige, couverte d'une écorce brune, est légèrement duvetée sur ses parties jeunes. Ses feuilles pétiolées sont divisées en deux lobes obtus et arrondis, parcourues par sept nervures, glabres en dessus, munies en dessous de très petits poils épars et appliqués, ainsi que de petits corps pointus, charnus, jaunes, appliqués. Ses fleurs, grandes et d'un beau rouge cramoisi, sont disposées par six à dix en grappes opposées aux feuilles: leur calice a le tube cylindrique et le limbe en manière de spathe; leurs pétales, longs de 5 à 6 centimètres, longuement onguiculés, ont leur limbe orbiculaire avec une courte pointe terminale. Elles possèdent trois étamines fertiles et un pistil stipité que recouvre un duvet couleur de rouille.

Rodriguezia anomala ROLFE, *Gard. Chron.*, 13 juin 1891, p. 728. — Rodriguezie anormale. — Brésil méridional. — (Orchidées).

Cette Orchidée qui a été trouvée au Brésil, dans la province de Rio grande do Sul, n'a que de faibles proportions puisqu'elle ne dépasse pas 7 ou 8 centimètres de hauteur; mais, en revanche, elle se recommande par des mérites qui la feront certainement rechercher. Ses fleurs, considérées chacune à part, sont insignifiantes; mais elles sont réunies en grand nombre en grappes qui sont elles-mêmes très nombreuses; en outre, elles exhalent une odeur suave. Ses pseudobulbes, longs d'environ 2 cent. $1/2$, portent chacun une seule feuille cylindrique, aiguë, longue de 5 à 6 centimètres. Ses fleurs blanches, légèrement teintées de rose, présentent la généralité des caractères des *Rodriguezia*, mais offrent cette particularité que le sac placé à la base du labelle est si petit qu'on peut fort bien ne pas le remarquer; c'est cette anomalie qui a valu à la plante son nom spécifique.

Kniphofia Northiæ BAKER, *Gard. Chron.*, 18 juillet 1891, p. 67. Kniphofie de M^{lle} North. — Cap de Bonne-Espérance. — (Liliacées).

Cette plante a fleuri pour la première fois dans le jardin de M. Gumbleton, amateur anglais très distingué. Elle n'était connue auparavant que par la peinture qu'en avait faite feu M^{lle} North, et qui se trouve dans une galerie, au jardin de Kew. Elle est parfaitement rustique. Sa tige est courte mais grosse. Ses feuilles lancéolées-acuminées, glauques, longues de 1^m,20 à 1^m,50, finement dentelées sur les bords, forment, au nombre de trente à quarante, une rosette dense. Ses fleurs sont réunies en grappe très serrée, longue de 15 à 30 centimètres; leur périanthe cylindrique est long de 2 cent. $1/2$. Dans cette inflorescence, celles du haut sont d'un très beau rouge, tandis que celles du bas sont entièrement jaunes.

Odontoglossum × **excellens** REICHB. f. — *Gard. Chron.*, 20 juin 1891, p. 734. — Odontoglosse (hybride) supérieur. — (Orchidées).

Hybride fort intéressant qui a été obtenu par M. Seden, dans l'établissement de MM. J. Veitch et fils, à la suite d'une fécondation de l'*Odontoglossum Pescatorei* opérée avec le pollen de

O. triumphans. Il paraît être le premier *Odontoglosse* hybride qui s'étant produit dans les cultures anglaises ait pu être conservé de manière à fleurir. Quelques autres y ont été obtenus aussi ; mais ils sont morts de très bonne heure et ont ainsi disparu. Néanmoins les collections en renferment encore un autre, mais venu en France. C'est l'*O.* \times *Leroyanum*, qu'on doit à M. Leroy, jardinier chez le baron Edmond de Rothschild, à Armanvilliers, et qui est provenu du croisement de l'*O. crispum*, pris pour portegraines, avec l'*O. luteo-purpureum*. La voie est donc maintenant bien ouverte, et il n'est pas douteux que, à l'avenir, les collections d'Orchidées ne s'enrichissent de nombreux et beaux hybrides du genre *Odontoglossum*.

Ada Lehmanni ROLFE, *Gard. Chron.*, 11 juillet 1894, p. 34. — *Ada de Lehmann*. — Nouvelle-Grenade. — (Orchidées).

Longtemps l'*Ada aurantiaca* a été la seule espèce connue du genre auquel il appartient. En voici maintenant une seconde espèce dont on doit l'introduction en Europe à M. J.-C. Lehmann, consul d'Allemagne auprès de la République Colombienne ; or, la nouvelle venue diffère au premier coup d'œil de celle qui l'a précédée par son port plus raide, par ses feuilles plus courtes, plus larges, d'un vert sombre, qui sont plus ou moins nettement marbrées de gris, ainsi que par son labelle blanc. Les feuilles de cette plante sont arquées, linéaires, aiguës, coriaces, longues de 20 à 30 centimètres ; ses hampes dressées, un peu plus courtes que les feuilles, portent chacune une grappe de cinq à huit fleurs. Celles-ci ont les sépales et les pétales presque semblables entre eux, linéaires-lancéolés, longs de 25 millimètres, colorés en bel orangé-cinabre, tandis que leur labelle est blanc.

Lilium longiflorum var. **Chloraster** BAER, *Gard. Chron.*, 18 juillet 1894, p. 66. — Lis longiflore à étoile verte. — Chine. — (Liliacées).

Le Dr Henry avait rapporté de l'ouest de la Chine des oignons non seulement de l'espèce de Lis qui lui a été dédiée sous le nom de *Lilium Henryi*, mais encore d'autres qui, plantés dans le jardin de Kew, y ont donné des pieds dont on a eu les fleurs, cette année. Or, ces fleurs ont montré que c'est là une variété bien

tranchée du *L. longiflorum*. La tige de ce Lis est haute d'environ 1 mètre et très glauque. Ses feuilles sont d'un beau vert, lancéolées, ordinairement à trois nervures, rarement à cinq. L'entonnoir que forme sa fleur est plus ouvert que dans le type de l'espèce; il rappelle celui du *L. Brownii* et mesure 10 centimètres de longueur sur 5 centimètres de largeur à l'ouverture; chacun des segments présente en dehors et dans sa partie inférieure une ligne saillante et verte bien distincte. Quant aux anthères, elles sont plus courtes que celles du *L. longiflorum* type, et leur pollen est rouge-brun, comme dans le *L. Brownii*.

Cypripedium insigne, var. **exul** RILEY, *Gard. Chron.*, 23 juillet 1891. — Siam, Tonkin. — (Orchidées).

Variété bien tranchée, dit le journal anglais, d'une espèce dont le type croît naturellement dans le Népal, par conséquent à une grande distance. Les feuilles dans la nouvelle variété, sont plus courtes et plus ramassées; sa hampe est plus courte et ses fleurs sont un peu plus petites. Dans celles-ci le sépale supérieur, duveté au dos, est oblong-ovale, long d'environ 4 centimètres, vert à la base et au centre, maculé de pourpre, largement bordé de blanc; les deux pétales sont longs de 4 à 5 centimètres, en courroie et presque obtus, colorés en jaune-verdâtre avec une ligne médiane brunâtre dans le bas, marqués de quelques macules rouge pourpre et ciliés; le labelle est long de 3 centimètres, jaunâtre et veiné, revêtu à sa face interne d'un duvet pourpre. D'après M. Riley, c'est une charmante plante, qui paraît être abondamment florifère.

RECTIFICATION

Dans le dernier cahier du *Journal*, pages 401 et 402, au lieu de M. Levachot il faut lire M. VACHEROT.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. DUCHARTRE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE,
PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63^m).

DATES	TEMPÉRATURE		HAUTEUR du baromètre		VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
	Min.	Max.	Matin	Soir		
1	8,1	21,6	761	763,5	SO.	Nuageux, quelques gouttes de pluie.
2	11,1	21,3	763	760,5	SO.	Couvert, quelques éclaircies, pluie abondante le soir.
3	12,2	18,4	756,5	755	SE.	Couvert, nombreuses averses, quelques éclaircies l'après-midi.
4	6,1	20,1	755	757,5	SSO.	Nuageux, orageux et très pluvieux l'après-midi.
5	7,6	22,6	758	759,5	SO.	Couvert de grand matin et le soir, nuageux dans la journée.
6	5,9	23,5	761	764,5	O.	Clair de grand matin, nuageux, quelques petites averses, couvert le soir.
7	12,2	22,8	765	763,5	O.	Clair de grand matin, nuageux.
8	10,9	23,2	766,5	766	SSO.	Clair de grand matin, nuageux, couvert l'après-midi et le soir.
9	9,6	25,7	763,5	760,5	SSO.	Nuageux.
10	10,9	24,0	760	761	SO. O	Petite pluie dans la nuit, nuageux, plusieurs averses l'ap.-m., clair le soir.
11	10,9	24,2	763	764,5	ONO.	Clair de grand matin, nuageux.
12	10,7	21,6	762	761	OSO.	Petite pluie dans la nuit, couvert et pluvieux, très forte averse le soir, éclaircies.
13	12,3	25,0	763,5	766	ONO.	Nuageux et très légèrement pluvieux.
14	10,3	28,2	766	763,5	ONO.	Nuageux le matin, clair.
15	11,9	31,2	761,5	761	O.	Nuageux.
16	12,8	24,6	761,5	762	O.	Nuageux.
17	10,8	27,2	761,5	757	S. SE.	Nuageux, clair le soir.
18	10,4	21,8	755,5	757	OSO.	Couvert et pluvieux presque toute la journée.
19	10,1	23,7	757,5	758	O.	Clair de grand matin, nuageux, plusieurs averses.
20	7,4	20,0	758,5	754	S. SO.	Nuageux le matin, pluie l'après-midi et le soir.
21	13,6	21,3	749	753,5	SO.	Grand vent dans la nuit, pl. de gr. m., nuageux et orageux ensuite, pl. av.
22	9,7	22,8	752,5	752,5	O.	Nuageux, plusieurs averses, coups de tonnerre.
23	5,5	23,2	753	757	NO.	Clair de grand matin, nuageux, légèrement pluvieux l'après-midi.
24	6,9	23,0	759,5	761,5	N. NO. O.	Nuageux.
25	7,5	25,5	760,5	757,5	SO.	Nuageux, couvert le soir.
26	15,3	26,2	757	757,5	SO.	Couvert le matin, nuageux l'après-midi, clair le soir,
27	12,0	30,4	754	754,5	SSO.	Nuageux, tempête avec pluie entre une et deux heures.
28	13,1	24,5	760	762	SO.	Nuageux, averse ass. forte vers onze h.
29	10,4	24,1	764	764	O.	Nuageux.
30	11,9	25,3	764	761	O.	Couv. le m. et le s., nuageux l'ap.-m., quelques gouttes de pluie.
31	9,1	24,1	760	758	SO.	Nuageux, couv. le soir, petite pluie.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE
DE FRANCE

RÉCOMPENSES POUR L'EXPOSITION SPÉCIALE

de

FRUITS FRAIS DE TABLE, GLAÏEULS, BÉGONIAS TUBÉREUX, DAHLIAS

(du 26 au 29 septembre 1891)

Le Jury s'est réuni le jeudi 26 septembre, à neuf heures du matin.

Il était composé, pour la section des Fruits, de :

MM. Chevallier (Ch.), de Noisy-le-Roi, Président ;
Jamin (F.), de Bourg-la-Reine ;
Baltet (Ch.), de Troyes ;
Delaville père, de Beauvais ;
Carrelet, de Montreuil ;
Béchu, de Chatenay ;
Jolibois, de Paris ;
Charollois, de Vaugirard.

Il avait pour Secrétaire : M. E. Delamarre, et pour conducteurs : MM. Tavernier et Chatenay.

Il était formé, pour la section des Fleurs, de :

MM. Sallier, père, de Saint-Germain, Président ;
Verdier (E.), de Paris ;
Lecocq-Dumesnil, de Paris ;
Thibaut, de Sceaux ;
Truffaut (A.), de Versailles ;
Bauer, de Paris ;
Morin (L.), de Suresnes ;
Gravereau, de Neauphle-le-Château.

Il avait pour Secrétaire M. Chargueraud (A.), et pour conducteurs : MM. Savoye et Chouvet.

Le Jury a été dirigé dans ses opérations par MM. de Vilmorin (H.) et Joly (Ch.), Vice-Présidents de la Société, et accompagné de M. Villard (Th.), Président de la Commission d'organisation.

Ont été accordées les Récompenses suivantes :

1^{re} SECTION : FRUITS.

Prix d'honneur, Médaille d'or.

M. Boucher (G.), pépiniériste, avenue d'Italie, 164, à Paris, pour collection de fruits et lot de corbeilles de fruits.

Médailles d'or.

MM. Bruneau et Jost, pépiniéristes, à Bourg-la-Reine, pour collections de fruits : collections de Poires, Pêches, Raisins et lot de corbeilles de fruits.

M. Mauvoisin (L.), Chaussée du Pont, à Boulogne (Seine), pour lot de corbeilles de fruits.

M. Salomon (E.), viticulteur, à Thomery (Seine-et-Marne), pour collection de Raisins de table de plein air.

M. Lecointe (A.), pépiniériste, rue des Creux, 24, à Louveciennes (Seine-et-Oise), pour collections de fruits et lot de corbeilles de fruits.

Grandes Médailles de vermeil.

M. Rousseau (L.), jardinier chez M. le comte Horace de Choiseul, à Viry-Châtillon (Seine-et-Oise), pour collection de Poires et lot de corbeilles de fruits.

M. Crapotte (H.), viticulteur, route de Pontoise, 52, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise), pour apport de Chasselas et corbeille de fruits.

M. Charmeux (F.) fils, viticulteur, à Thomery (Seine-et-Marne), pour collection de Raisins de table de plein air.

M. Lepère (A.), rue Alexis-Lepère, 25, à Montreuil (Seine), pour lot de Pêches.

M. Chevalier (G.), rue Pépin, 16, à Montreuil (Seine), pour lot de Pêches.

Médailles de vermeil.

Orphelinat Saint-Philippe, à Fleury-Meudon (Seine-et-Oise), dirigé par le frère Baptiste, pour collection de fruits et apport de corbeilles de fruits.

M. Courtois, à Chelly-Mazarin (Seine-et-Oise), pour collections de Poires et Pommes et apport de corbeilles de fruits.

MM. Thuret et Gravier, pépiniéristes, rue Lamouroux, 44, à Vitry (Seine), pour collections de Poires et Pommes.

M. Gillet (E.), à Montmagny (Seine-et-Oise), pour apport de corbeilles de fruits.

Grande Médaille d'argent.

M. Jourdain père, à Maurecourt, par Andresy (Seine-et-Oise), pour collections de fruits et apport de Chasselas et corbeilles de fruits.

Médailles d'argent.

M. Gorion (T.), propriétaire, rue de l'Église, 13, à Epinay (Seine), pour collections de Poires et Pommes.

M. Martin (G.), instituteur, à Chessy (Seine-et-Marne), pour collection de Poires.

M. Abraham (G.), rue Thiers, 13, à Clamart, pour collection de Poires.

M. Pathuot, horticulteur, à Corbigny (Nièvre), pour corbeilles de fruits.

M. Berger (A.), horticulteur, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise), pour corbeille de Fraises.

École d'Horticulture des pupilles de la Seine, à Villepreux (Seine-et-Oise), M. Guillaume, directeur ; pour corbeille de fruits.

M. Lecomte, avenue du Maine, 32, à Paris ; pour apport de Pommiers à cidre, en pots, greffés sur Paradis et Doucin.

Médailles de bronze.

M. Quentin, rue Fabert, 22, à Paris, pour collection de Pommes.

M. Briollay-Goiffon, rue Saint-Cyr, à Saint-Jean-Leblanc, près Orléans (Loiret), pour apport de Poires et Raisins.

DEUXIÈME SECTION : FLEURS.

Médailles d'or.

M. Vallerand jeune, horticulteur, rue du Chemin-Royal, 28, à Bois-Colombes (Seine), pour Bégonias tubéreux.

MM. Vilmorin-Andrieux et C^{ie}, quai de la Mégisserie, 4, à Paris, pour Dahlias et Bégonias tubéreux.

MM. Forgeot et C^{ie}, quai de la Mégisserie, 8, à Paris, pour Dahlias.

Grandes médailles de vermeil.

M. Verdier (Ch.), horticulteur, rue Barbès, 32, à Ivry (Seine), pour Glaïeuls.

M. L. Paillet, pépiniériste, vallée de Chatenay, près Sceaux (Seine), pour Dahlias.

Médailles de vermeil.

M. Dallé (L.), horticulteur, rue Pierre-Charron, 29, à Paris, pour Bégonias tubéreux et Dahlias.

M. Torcy-Vannier, horticulteur, rue de la Juiverie, à Melun (Seine-et-Marne), pour Glaïeuls et Dahlias.

M. Vautier, rue Saint-Martin, 24, à Caen (Calvados), pour Glaïeuls de semis.

M. Féraud, fleuriste, rue de l'Arcade, 45, à Paris, pour Dahlias.

M. Baudriller, route de Versailles, 31, à Port-Marly (Seine-et-Oise), pour Dahlias.

M. Lehmann, fleuriste, rue de la Chaussée-d'Antin, 42, à Paris, pour corbeilles ornementales.

Médailles d'argent.

M. Gagné, à Port-Marly (Seine-et-Oise), pour Dahlias.

M. Dubois (A.), Grande-Rue, 39, à Argenteuil (Seine-et-Oise), pour Dahlias.

M. Hoïbian (J.), quai de la Mégisserie, 16, à Paris, pour Dahlias.

Médailles de bronze.

M. Falaise (A.), horticulteur, rue Parmentier, 8, à Nanterre (Seine), pour Dahlias.

Orphelinat Saint-Philippe, à Fleury-Meudon (Seine-et-Oise), le frère Baptiste, directeur, pour Dahlias.

Le Jury a, en outre, adressé des remerciements et des félicitations :

A M. Jamin (F.), membre du Jury, pour son bel apport de Poires en collection et ses corbeilles de fruits ;

A M. Baltet (Ch.), membre du Jury, pour son apport de Poires nouvelles.

AVIS

Le Comité de Floriculture croit devoir rappeler que, à la seconde séance du mois de janvier 1892 (23 janvier), aura lieu un Concours spécial pour les *Cypripedium* et les autres Orchidées en général.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ EN 1891.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3^e série, IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2^e série, XI, 1877, p. 145.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

PROCÈS - VERBAUX

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1891.

PRÉSIDENCE DE **M. Hardy**, PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie. D'après le registre de présence, les Membres qui y assistent sont au nombre de quatre-vingt-dix-neuf titulaires et quinze honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de cinq nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et dont la présentation n'a pas rencontré d'opposition. — Il apprend ensuite à ses collègues que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a admis une Dame patronnesse.

Il informe enfin la Compagnie d'une décision qui a été prise par le Bureau et qui a été sanctionnée aujourd'hui par le Conseil d'Administration. Dans sa séance du 27 août dernier, le Bureau avait décidé de proposer au Conseil d'Administration de prendre part à la souscription ouverte par le Comité de l'Afrique française en vue de fournir à notre collègue, M. Dybowski, les moyens de mener à bonne fin le voyage d'exploration en Afrique qu'il a déjà courageusement entrepris. Cette proposition a été soumise aujourd'hui même au Conseil d'Administration qui, à l'unanimité, a décidé qu'une somme de 200 francs sera versée, au nom de la Société nationale d'Horticulture, à la souscription ouverte par le Comité de l'Afrique française. M. le Président ajoute qu'il est convaincu que la Société approuvera cette décision qui est à la fois un acte de patriotisme et une marque éclatante de sympathie vis-à-vis d'un collègue très distingué à tous les points de vue.

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

Les applaudissements unanimes de la Compagnie attestent hautement son approbation de la décision qui a été prise par le Conseil d'Administration.

Les objets suivants ont été présentés pour être examinés par les Comités compétents.

1° Par M. Poitevin, amateur, à Bonneuil-sur-Marne (Seine), un *Melon* à rame dont la chair est rouge, et que le Comité de Culture potagère a reconnu comme bien fait et bon. — Aussi, sur la proposition de ce Comité, une prime de 3^e classe est-elle accordée pour cette présentation.

2° Par M. Lepère (Alexis), arboriculteur à Montreuil-sous-Bois, une collection de fruits comprenant des *Pêches*, des *Brugnons* et des *Prunes*. Les *Pêches* appartiennent aux variétés Royal Georges, Hâtive Lepère, Grosse Mignonne hâtive et grosse Mignonne ordinaire, Madelaine rouge, Galande pointue et Belle Beausse. Les *Brugnons* sont des variétés Lord Napier, de Félignies et Pitmaston orange. Enfin les *Prunes* sont de la Reine-Claude diaphane. — Tous ces fruits sont si remarquables que, sur la proposition du Comité d'Arboriculture fruitière, leur présentation vaut à M. Lepère une prime de 1^{re} classe, à laquelle, comme d'habitude, il déclare renoncer.

3° Par M. Boussey, arboriculteur, rue de l'Hermitage, 49, à Montreuil-sous-Bois (Seine), un panier de *Pêches* d'une nouvelle variété qu'il a obtenue par le semis de noyaux de la variété Early Rivers. Cette dernière variété offre l'inconvénient de se colorer fort peu et d'avoir le noyau fendu; or, celle qui en est venue est remarquablement colorée, conserve son noyau entier, acquiert, en outre, un très fort volume et la qualité en est supérieure; elle est, en un mot, de premier ordre. — Pour ce motif, le Comité d'Arboriculture fruitière demande qu'il soit donné à M. Boussey une prime de 1^{re} classe, et sa proposition est adoptée par la Compagnie. Le Comité félicite, en outre, cet arboriculteur sur l'importance du gain qu'il a obtenu.

4° Par M. Lauriau, de Montreuil-sous-Bois, huit *Pêches* d'une variété qu'il a obtenue de semis et à laquelle il donne le nom de *Gloire de Montreuil*. C'est un fruit d'un fort volume, de couleur foncée et de qualité supérieure. — A la prime de 1^{re} classe

qui est décernée à l'obteneur, le Comité d'Arboriculture fruitière joint ses félicitations, et déclare, en outre, par l'organe de son Président, qu'en en faisant un examen encore plus approfondi que celui qu'il a pu en faire aujourd'hui pendant sa séance, il verra s'il n'y a pas lieu de délivrer à M. Lauriau un certificat de mérite.

5° Par M. Ventteclaye, amateur, à Argenteuil (Seine-et-Oise), des *Cerises* provenant d'un semis de hasard, qui a été trouvé par M. Ménard, cultivateur à Franconville, et dont la variété reçoit le nom de *Belle de Franconville*.

6° Par M. Jolibois, jardinier-chef au palais du Luxembourg, une potée de *Cypripedium Veitchi* qui ne porte pas moins de quatorze fleurs, et qui de plus présente une anomalie remarquable. Depuis plus de vingt-cinq ans que M. Jolibois voit ou cultive cette plante, ses fleurs n'avaient jamais présenté rien que de parfaitement normal. Cette année, sans que la culture en ait été modifiée en quoi que ce soit, cinq de ses fleurs ont montré une tendance plus ou moins prononcée à la duplication s'exprimant par la production de deux labelles. Ces deux labelles affectent deux dispositions différentes : tantôt ils sont emboîtés l'un dans l'autre et tantôt ils sont placés à côté l'un de l'autre dans un même plan horizontal. Seulement, dans ce dernier cas, la fissure qui sépare les deux sabots collatéraux s'étend plus ou moins profondément dans une portion basilaire indivise. — Sur la proposition du Comité de Floriculture, il est accordé à M. Jolibois une prime de 1^{re} classe.

7° Par MM. Seeger et Tropp, de Londres, un pied d'un *Ficus* nouveau, auquel ils donnent le nom provisoire de *Ficus Seegeriana*, et pour la présentation duquel il leur est décerné une prime de 1^{re} classe.

Ce *Ficus* s'est trouvé, en 1889, dans une touffe de *Vanda* prise dans l'une des îles Moluques, à 400 ou 500 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer, sur des rochers sans cesse mouillés et regardant le Nord. La plante a été tenue, depuis cette époque, dans une serre à *Cattleya*, dans laquelle elle n'a pas reçu de culture spéciale et où elle est très bien venue, ce qui amène MM. Seeger et Tropp à penser qu'elle sera facile à cultiver.

Pour ce motif et en raison de la beauté de son feuillage, elle constituera une excellente acquisition.

8° Par M. Lajoie, horticulteur, rue de l'Arquette, 56, à Caen, des fleurs de Bégonias obtenus par lui, à la date de cinq ou six ans, et qui, écrit-il, donnent des fleurs roses sur les uns, d'un blanc pur sur d'autres, mi-parties de ces deux couleurs sur certains. — Malheureusement, ces fleurs sont arrivées tellement fanées que le Comité de Floriculture n'a pas pu en apprécier le mérite.

9° Par M. Faroult (Aimé), jardinier chez M^me Carminata, rue de la Procession, à Croissy (Seine-et-Oise), un lot comprenant 2 *Begonia floribunda*, un Bégonia à fleur rose issu d'un croisement des *Begonia Bruanti* et *Schmiti*; un Bégonia demi-nain à fleur blanche, qui provient des deux variétés du *Begonia semperflorens* grande et naine blanche; enfin un *Coleus* nain, jaune, qui vient bien au soleil et résiste au froid plus que les autres. — Il est accordé, pour cette présentation, une prime de 2^e classe.

Dans sa lettre d'envoi, M. Faroult écrit que les deux variétés de Bégonias présentées par lui se reproduisent franchement de graines et qu'elles ont également bonne tenue au soleil comme à l'ombre.

10° Par M. Delaville (Léon), horticulteur-grainier, quai de la Mégisserie, à Paris, 6 pieds d'une *Crassule* appartenant à la variété nouvelle Pauline Letournan et plusieurs tiges très bien fleuries de *Liatris pycnostachya*. — Il obtient, pour la bonne floraison du *Liatris*, une prime de 3^e classe. Quant à ses *Crassules*, comme elles ne sont pas fleuries, le Comité le prie de les rapporter lorsqu'elles seront en fleurs.

11° Par M. Cappe, horticulteur au Vésinet (Seine-et-Oise), un pied d'*Aerides suavisimum* var. *Reichenbachii*, belle et rare Orchidée qui lui vaut une prime de 1^{re} classe.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Les présentations qui viennent d'être énumérées ne sont pas les seules que la Société ait reçues dans la séance de ce jour. La raison en est que le 10 septembre avait été choisi comme date pour un concours d'Orchidées devant avoir lieu en séance. Pour

apprécier le mérite des Orchidées qui pouvaient y être présentées, MM. Savoye père, Président du Comité de Floriculture, Moreau et Verdier (Eug.) avaient été officiellement désignés comme Jurés. Or, il y a eu deux concurrents à chacun desquels ce Jury a décerné une médaille d'argent. Leurs apports étaient composés de la manière suivante :

1° M. J. Garden, horticulteur, avenue des Belles-Vues, à Bois-Colombes (Seine), avait formé le sien de 11 plantes dont 5 étaient des *Cypripedium* et les 6 autres appartenaient à tout autant de genres différents d'Orchidées. C'étaient : *Cattleya bicolor*, *Cælogyne ocellata*, *Maxillaria Lehmanni*, montrant sa première floraison en France, *Odontoglossum grande*, *Oncidium cucullatum* et *Sophronitis cernua*. Quant aux *Cypripedium*, c'étaient les suivants : *C. Ashburloniæ*, *Crossianum*, *euryandrum*, *Harrisianum* et *Schlimii*.

2° M. Maron (Ch.), jardinier au château de Saint-Germain-les-Corbeil (Seine-et-Oise), avait le *Dendrobium Dearii*, l'*Odontoglossum grande*, ces deux plantes présentées comme spécimens de bonne culture et l'*O. Roezlii album*, à titre de plante rare.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée sont signalées les suivantes : 1° la liste des certificats de 1^{re} et 2^e classes, des mentions honorables et des remerciements qui ont été accordés par les Comités de Floriculture et d'Arboriculture fruitière de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, à Amsterdam, dans la réunion du 8 août dernier. Parmi les objets pour lesquels ont été accordées ces distinctions figurent 30 plantes qualifiées de nouvelles, dont 24 sont des variétés de Glaïeuls et une Pêche obtenue à Leyde et nommée Précoce de Cronestein ; 2° le *Bulletin de la Société française d'Horticulture de Londres*, année 1890 (Broch. in-8° de 95 pages, Paris, 1891) ; 3° une brochure intitulée : *Union horticole française et étrangère* ; siège, avenue Victoria, 16, Paris ; année 1891 (in-8° de 28 pages, Paris, 1891).

M. Mussat a la parole et fait de vive voix la communication suivante, au nom du Comité scientifique.

Un de nos collègues avait apporté à la Société des feuilles tachées qu'il avait prises sur des Vignes cultivées en serre. Ces

Vignes avaient subi un traitement préventif destiné à en empêcher l'invasion par le Mildiou. Elles avaient été, pour cela, bassinées avec une solution de sulfate de cuivre additionnée d'ammoniaque. Après ce traitement, les feuilles de ces Vignes avaient pris un aspect peu satisfaisant et s'étaient maculées au bout de quelques jours, ce qui avait fait penser au propriétaire qu'elles étaient atteintes du Black Rot, idée qui semblait justifiée par leur apparence extérieure. Celles qui ont été remises au Comité scientifique ont été examinées attentivement par plusieurs de ses Membres et même par des personnes étrangères à la Société, et les résultats de cet examen approfondi ont été entièrement concordants. Il a été d'abord reconnu que ces feuilles n'avaient subi les atteintes d'aucun parasite végétal, qu'elles n'étaient dès lors malades ni du Mildiou, ni du Black Rot, et que leurs taches n'avaient été produites par aucun Cryptogame. Il a été ensuite constaté que ces mêmes taches avaient une origine interne et que chacune d'elles résultait de la présence, au milieu du tissu foliaire, d'un petit amas d'une matière colorée en brun verdâtre qu'une analyse chimique et le microscope ont montrée comme constituée par des cristaux d'un sous-sel de cuivre. De cette détermination résultent, dit M. Mussat, deux conséquences qui ont un intérêt réel au point de vue pratique. La première est qu'on ne peut arriver, par un simple examen fait à l'œil nu ou armé d'une loupe, à reconnaître l'existence sur les plantes d'une invasion parasitaire cryptogamique. La seconde a trait à la mesure qu'on doit garder quand on traite par des solutions cuivreuses des végétaux atteints d'une affection cryptogamique. Il faut, en effet, que ces solutions soient assez étendues d'eau pour que la matière qui en est la base ne puisse nuire à ces végétaux. Or, c'est précisément cette dilution qui n'avait pas été suffisante dans le cas des Vignes dont il s'agit, car elles avaient été traitées avec un liquide beaucoup trop chargé de sulfate de cuivre et dans lequel on avait mis jusqu'à 45 p. 100 de ce sel. Cette matière surabondante avait fortement imprégné le tissu des feuilles, l'avait altéré et, après évaporation de l'eau qui le tenait en solution, avait cristallisé en petits amas. Ainsi s'étaient produites les taches que présentaient ces feuilles.

M. P. Duchartre entretient la Compagnie d'une maladie qui s'est déclarée, en certaines parties de l'Allemagne, sur des Camellias dont les feuilles se sont marquées de taches transparentes. Les arbustes ainsi atteints n'ont pu fleurir. Il a été constaté que ces taches étaient dues à une injection d'eau surabondante déterminée par l'affaiblissement de la transpiration dans une atmosphère très humide et par des arrosements trop abondants pour de pareilles conditions. La mise en évidence de cette cause du mal a été complétée par une expérience dans laquelle on a pu déterminer artificiellement la même affection sur des Camellias jusqu'alors en très bon état. (Voy. le *Journal*, cahier d'août 1891, p. 504.)

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Note sur une Exposition d'Horticulture dans l'île de Jersey, par M. JOLY (Ch.).

2° Compte rendu de l'Exposition tenue par la Société horticole et botanique de l'arrondissement de Melun, du 14 au 22 août 1891, par M. le marquis de PARIS.

3° Compte rendu de l'Exposition horticole de Rennes ouverte le 9 octobre 1890, par M. PAIGNARD.

La séance est levée vers trois heures et demie.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1891.

PRÉSIDENTE DE **M. de Vilmorin (H.)**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie. Les Membres qui ont signé le registre de présence sont au nombre de quatre-vingt-sept titulaires et quatorze honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal, M. H. de Vilmorin fait observer que, pour le traitement des maladies cryptogamiques à l'aide de sels de cuivre, s'il importe de ne pas employer des solutions fortement concentrées, il est encore plus important d'opérer préventivement, car on arrête ainsi le mal dès son début en

détruisant les germes du parasite qui en est la cause unique. Quant aux proportions de sulfate de cuivre qu'on doit employer, elles ne doivent pas dépasser 1 ou 2 kilogrammes de ce sel pour un hectolitre d'eau. Il faut même descendre à 500 grammes lorsqu'on veut opérer sur des plantes délicates de leur nature.

Les objets suivants ont été présentés pour être soumis à un examen spécial par les Comités compétents.

1° Par M. Dedouvre, amateur, à Ermont (Seine-et-Oise), un lot d'*Artichauts* récoltés sur des pieds qui sont venus de semis faits par lui le 24 mars et le 15 avril derniers, et sur lesquels la première récolte a été faite le 26 juillet.

M. le Président du Comité de Culture potagère dit que ce Comité remercie vivement M. Dedouvre au sujet de la présentation qu'il a bien voulu faire, mais que en même temps il doit exprimer le regret de n'avoir aucune indication sur la ou les variétés qui ont fourni les graines semées par cet honorable collègue, ni sur la culture donnée aux plantes issues du semis de ces graines. Dans leur état actuel, les *Artichauts* que ces plantes ont donnés offrent l'inconvénient sérieux de manquer de fond. En continuant à les cultiver avec soin et en les multipliant par œilletons parviendra-t-on à les améliorer? C'est une question à laquelle l'avenir seul permettra de répondre. Il est d'ailleurs à remarquer que, tels qu'ils sont actuellement, ils semblent appartenir à plusieurs variétés différentes. Un pied entier apporté par M. Dedouvre montre que ses plantes se sont développées avec une vigueur remarquable.

M. le Président fait observer que les pieds d'*Artichauts* obtenus par la voie du semis sont généralement plus vigoureux que ceux qui viennent d'œilletons; seulement ils sont fort sujets à varier. Sous ce rapport, la variété qui conserve le mieux ses caractères est l'*Artichaut* de Laon. M. le Président a fait faire plusieurs fois, dans ses cultures, des semis d'*Artichauts*, et il a vu les plantes qui en provenaient produire déjà des têtes au bout de quatre mois; c'est aussi ce qui a eu lieu pour les plantes de M. Dedouvre. Quant à l'inconvénient de manquer de fond que présentent les spécimens présentés par cet honorable collègue, il est grave, mais malheureusement il existe dans beaucoup de

cas, notamment pour la généralité des Artichauts récoltés dans notre Midi, dans lesquels on ne trouve à peu près que des feuilles. Toutefois des soins bien dirigés et une sélection intelligente peuvent diminuer et même faire disparaître cet inconvénient, comme le prouve ce fait que les variétés les plus estimées parmi celles qu'on possède aujourd'hui sont nécessairement venues de semis comme les autres, et se sont, sans le moindre doute, améliorées graduellement. M. le Président ajoute que les semis d'Artichauts avaient, cette année, un intérêt tout particulier à cause des ravages que les froids de l'hiver dernier avaient faits dans les cultures de cette plante ; aussi félicite-t-il M. Dedouvre d'avoir fait l'expérience dont il nous montre les résultats.

2° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, un pied d'*Odontoglossum grande* d'une variété remarquable pour l'ampleur et la beauté de ses fleurs. — Il lui est accordé, pour cette présentation, une prime de 3^e classe.

3° Par M. Sallier, horticulteur, rue Delaizement, à Neuilly (Seine), quatre pieds en pots et fleuris de *Senecio pulcher*, Composée à grandes fleurs (capitules) d'un beau rouge violacé, originaire de l'Uruguay, pour lesquels il lui est accordé une prime de 1^{re} classe.

M. Sallier rappelle que cette belle plante vivace a été introduite en Europe dès l'année 1872 ; elle a été ensuite figurée et décrite, en 1877, dans la *Revue horticole* ; néanmoins et malgré son mérite incontestable, on ne la voit que bien rarement dans les jardins. Le développement en est assez rapide pour que, plantée au printemps, elle donne ses fleurs à la fin de l'été. On peut très bien la cultiver en pots, mais elle est plus vigoureuse quand elle est tenue en pleine terre. On la multiplie ordinairement de graines, mais comme elles mûrissent mal sous le climat de Paris, on peut très bien recourir, pour sa multiplication, aux boutures de racines qui reprennent sans difficulté. On regarde généralement cette plante comme délicate ; cependant l'expérience a prouvé à M. Sallier qu'elle est assez rustique et qu'elle pousse vigoureusement dans une terre fraîche, profonde, convenablement fumée.

M. H. de Vilmorin, de son côté, dit qu'il cultive le *Senecio*

pulcher depuis une dizaine d'années, mais que jamais encore, dans ses cultures, il ne l'a vu tout à fait aussi beau que les pieds qu'en présente aujourd'hui M. Sallier. Il est parfaitement exact que la plante ne mûrit pas complètement ses graines sous le climat de Paris; mais une circonstance éminemment avantageuse est que, même incomplètement mûres, ses graines germent parce qu'elles achèvent de mûrir après avoir été mises en terre. On sait, au reste, qu'il en est ainsi pour d'autres végétaux, notamment pour des Cycadées qui, même dans leur pays natal, n'amènent jamais leurs graines à leur parfait développement sur le pied qui les produit, et pour lesquelles celles-ci n'arrivent à leur état parfait qu'après avoir été mises en terre. Quant au *Senecio pulcher*, si ses graines ne mûrissent pas complètement à Paris, elles le font très bien dans nos départements méditerranéens, notamment dans celui des Alpes-Maritimes, à Antibes. Un autre inconvénient plus grave auquel cette plante est sujette, est qu'elle est assez souvent attaquée par une sorte de rouille qui lui nuit beaucoup.

4° Par M. H. de Vilmorin, des tiges fleuries d'*Acidanthera bicolor*, Iridée voisine des *Ixia*, qui est originaire d'Abyssinie, ainsi que d'*Helianthus annuus* L. var. *lenticularis* (*Helianthus lenticularis* DOUGL.), de l'Amérique du Nord. — Sur la proposition du Comité de Floriculture, une prime de 1^{re} classe est accordée pour cette présentation, mais M. de Vilmorin renonce à recevoir cette récompense.

M. H. de Vilmorin apprend à ses collègues que c'est pendant un voyage dans l'Amérique du Nord qu'il a pris des graines de l'*Helianthus* qu'ils ont aujourd'hui sous les yeux. Là, cette grande plante couvre de vastes étendues de terres en friche, dans les plaines qui s'étendent au delà du Mississipi, dans le Nebraska. Semées à la fin d'avril ou au commencement de mai, ces graines ont donné des plantes dont le développement a été très rapide et qui se sont fortement ramifiées, fleurissant au bout de toutes leurs ramifications. Au moment présent, on en a mesuré un pied entre autres qui atteint près de 5 mètres de hauteur et qui porte plusieurs centaines de fleurs (capitules). Quant à l'*Acidanthera*, M. H. de Vilmorin l'a rapporté des États-Unis où il l'a vu cultivé

en bâche. Il en a gardé les tubercules environ six mois avant de les planter. Cette espèce peut être tenue en pleine terre, étant plantée au commencement du mois de mai et étant relevée en automne; mais elle vient mieux sous châssis froid. La floraison en est tardive, de sorte que ce n'est qu'au mois de novembre qu'on peut la relever de la pleine terre.

5° Par M. H. de Vilmorin, des rameaux fleuris du *Clethra tomentosa*, pour la présentation desquels le Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière lui adresse de vifs remerciements.

M. H. de Vilmorin dit qu'il s'est proposé, en faisant cette présentation, d'appeler l'attention sur un joli arbuste auquel sa floraison tardive donne un intérêt particulier; en effet, les arbustes qui fleurissent tard ne sont pas nombreux, et cependant ils se recommandent par cette particularité même. Le *Clethra tomentosa*, voisin du *C. alnifolia* L., et en différant surtout par ses feuilles cotonneuses à leur face inférieure, est une espèce absolument rustique, car, aux États-Unis, il supporte sans en souffrir des gelées de — 25 degrés C.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Il est procédé au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. le Président du Comité de l'Afrique française qui adresse ses remerciements à la Société pour la part qu'elle a prise, en versant 200 francs, à la souscription ouverte en vue de faciliter le voyage d'exploration dans l'Afrique centrale qui a été courageusement entrepris par notre collègue, M. Dybowski.

Après avoir donné lecture de cette lettre, M. le Président dit que notre Société ne pouvait se désintéresser de la grande entreprise à laquelle l'un de nos collègues les plus distingués se consacre tout entier, avec son énergie physique et ses précieuses facultés intellectuelles. Il est d'ailleurs à espérer que M. Dybowski, étant très versé dans les diverses branches de l'Horticulture, ne perdra pas les occasions qui pourront s'offrir à lui d'enrichir nos jardins de plantes qui puissent y figurer avec avantage à un

point de vue quelconque. Ce n'est donc pas seulement le patriotisme et la sympathie confraternelle qui ont amené la Société nationale d'Horticulture à souscrire pour l'expédition Dybowski, et l'intérêt de l'art des jardins a aussi contribué à sa détermination.

2° Une lettre datée d'Angers et dont la signature est illisible, dont l'auteur écrit que, à la suite de longues recherches, il a trouvé le moyen d'obtenir du « Lilas naturel blanc et violet, venant en plein air, sans forçage ni produit chimique, à partir de la fin d'août, aussi beau qu'au printemps ». L'auteur de la lettre ne fait pas connaître son procédé, mais il demande qu'on veuille bien le « mettre en rapport avec un Horticulteur qui voudrait se charger de l'exploitation de la découverte, moyennant rétribution ». Cette lettre ayant été renvoyée au Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, la déclaration écrite qu'elle a motivée est que « le correspondant dont il s'agit ne s'étant adressé à la Société que dans un but commercial, le Comité n'a pas d'appréciation à donner ».

Parmi les pièces de la correspondance imprimée sont signalées les suivantes : 1° Programme des concours dans l'Exposition de Chrysanthèmes, Œillets remontants, plantes ornementales, etc., qui aura lieu à Tournai (Belgique), du 22 au 25 novembre 1891 ; 2° *Culture et taille de la Vigne du vignoble lorrain*, par M. J.-J. PICORÉ (broch. in-4° de 54 pages. Nancy ; 1891) ; 3° *Congrès des Sociétés savantes : Discours prononcés à la séance générale du Congrès, le mercredi 27 mai 1891*, par M. BOISSIER (Gaston), de l'Académie française, et M. BOURGEOIS (Léon), ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (broch. gr. in-8° de 29 pages. Paris ; 1891) ; 4° *Conférence faite le 25 mai 1891, au Conservatoire des Arts et Métiers*, par M. J. ARMENGAUD jeune (broch. in-8° de 24 pages et un grand tableau graphique. Paris ; 1891) ; 5° *Elenco delle piante permutabili o vendibili nel R. Orto botanico di Palermo* (Choix des plantes qui peuvent être données en échange ou vendues par le Jardin R. botanique de Palerme ; broch. in-4° de 10 pages. Palerme ; 1891).

L'un de Messieurs les Secrétaires annonce de nouvelles présentations de Membres ;

Et la séance est levée vers trois heures et demie.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1891.

MM.

1. CLAUSE (L.), grainier, quai de la Mégisserie, 20, à Paris, présenté par MM. Delaville (L.), Thiébaud aîné et Chouvet (Émile).
2. DAVY, cultivateur de graines, à La Bohalle (Maine-et-Loire), présenté par MM. Forgeot et Cayeux.
3. LANDRU (Ernest), négociant, rue de Chabrol, 45, à Paris, présenté par MM. Lavai vre et Aubry.
4. PILLET (Hippolyte), négociant, rue Thévenot, 9, à Paris, présenté par MM. Lavai vre et Aubry.
5. TISSÉ (Ange), négociant, faubourg Poissonnière, 50, à Paris, présenté par MM. Lavai vre et Aubry.

DAME PATRONNESSE.

M^{me} PILLAIS (R.), propriétaire, au château de la Bourdinière, à Dancé (Orne), présentée par MM. Godefroy-Lebœuf et Hariot.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

MOIS DE JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE 1891

- Agriculture (L')*, nos 27 à 40, année 1891. Paris; feuille in-2.
- Algérie agricole (L')*, bulletin de la colonisation, nos 61 à 66, année 1891. Alger; in-4.
- Annales de la Société d'Agriculture du département de la Gironde*, année 1891. Bordeaux; in-8.
- Annales de la Société d'Émulation, Agriculture, Sciences, Lettres et Arts de l'Ain*, avril, mai et juin 1891. Bourg; in-8.
- Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges*, année 1891. Épinal; in-8.
- Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne*, mars-avril 1891. Toulouse; in-8.
- Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne*, n° 57. Chaumont; in-8.

- Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube*, nos 25 et 26, année 1891. Troyes; in-8.
- Annales et résumé des travaux de la Société nantaise d'Horticulture*, année 1891, 1^{er} trimestre. Nantes; in-8.
- Annales du Commerce extérieur*, année 1891, 6^e et 7^e fascicules. Paris; in-8.
- Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution* (Rapport annuel du Conseil des Régents de l'Institut smithsonien, jusqu'à juillet 1889. Un vol. in-8 de 815 pages). Washington, 1890.
- Apiculteur (L')*, Journal des cultivateurs d'Abeilles, nos 7, 8 et 9, année 1891. Sceaux; in-8.
- Bulletin de la Société botanique de France*, Comptes rendus des séances, fascicules 4 et 5, et Revue bibliographique B et C. Paris; in-8.
- Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de Nancy*, nos 3 et 4, année 1891. Nancy; in-8.
- Bulletin de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure*, 1^{er} cahier de 1891. Rouen; in-8.
- Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement d'Autun*, n^o 6, année 1891. Autun; in-8.
- Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, avril à juin, juillet à septembre 1891, nos 4 à 9. Boulogne-sur-Mer; in-8.
- Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Indre*, n^o 3, année 1891. Châteauroux; in-8.
- Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Pontoise*, 3^e trimestre de 1891. Pontoise; in-8.
- Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny*, nos 4, 5 et 6, année 1891. Poligny; in-8.
- Bulletin de la Société de Géographie*, 2^e trimestre de 1891. Paris; in-8.
- Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale*, nos 66, 67 et 68, année 1891. Paris; in-4.
- Bulletin de la Société des Agriculteurs de France*, nos 13 à 19, année 1891. Paris; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture des Deux-Sèvres*, 2^e trimestre de 1891. Niort; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais*, juillet, août et septembre 1891. Beauvais; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Cherbourg*, année 1890. Cherbourg; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Cholet*, année 1890. Cholet; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne*, nos 36 et 37, année 1891. Compiègne; in-8.

- Bulletin de la Société d'Horticulture de Douai*, avril, mai, juin et juillet 1891. Douai; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte*, 1^{er} et 2^e trimestres de 1891. Fontenay-le-Comte; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève*, 7^e, 8^e, 9^e et 10^e livraisons, année 1891. Genève; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe*, 3^e trimestre de 1891. Le Mans; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Orne*, 1^{er} semestre de 1891. Alençon; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Clermont (Oise)*, n^{os} 10 et 11, année 1891. Clermont (Oise); in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis*, n^{os} 6, 7, 8 et 9, année 1891. Senlis; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Valenciennes*, 2^e trimestre de 1891. Anzin; in-8.
- Bulletin de la Société pratique de l'arrondissement d'Yvetot*, avril, mai, juin, juillet, août et septembre 1891. Yvetot; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Picardie*, juin, juillet et août 1891. Amiens; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye*, janvier à juin 1891. Saint-Germain-en-Laye; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret*, n^{os} 1 et 2, année 1891. Orléans; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture du Doubs*, n^{os} 7 et 8, année 1891. Saint-Vit; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture de Dôle*, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de 1891. Dôle; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Épernay*, juillet, août et septembre 1891. Épernay; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir*, n^{os} 6, 7 et 8, année 1891. Chartres; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges*, n^{os} 85 et 86, année 1891. Épinal; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture du Puy-de-Dôme*, 2^e trimestre de 1891. Clermont-Ferrand; in-8.
- Bulletin de la Société de Viticulture, Horticulture et Sylviculture de l'arrondissement de Reims*, n^o 8, août 1891. Reims; in-8.
- Bulletin de la Société horticole de l'arrondissement de Meaux*, n^{os} 3 et 4, année 1891. Meaux; in-8.
- Bulletin de la Société horticole du Loiret*, 3^e et 4^e trimestres de 1890. Orléans; in-8.
- Bulletin de la Société philomathique de Paris*, n^{os} 2 et 3, années 1890 et 1891. Paris; in-8.

- Bulletin de l'Association pomologique de l'Ouest*, année 1891. Rennes; in-8.
- Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Vincennes*, nos 28 et 29, année 1891. Vincennes; in-8.
- Bulletin, Documents officiels, Statistiques, Rapports, Comptes rendus de missions en France et à l'étranger*, nos 2 et 3, année 1891. Paris; in-8.
- Bulletin du Cercle horticole du Nord*, nos 6, 7 et 8, année 1891. Lille; in-8.
- Bulletin du Syndicat agricole de l'arrondissement de Meaux*, nos 7, 8 et 9, année 1891. Meaux; in-8.
- Bulletin du Syndicat des Viticulteurs de France*, nos 1, 2, 3 et 4, année 1891. Paris; in-8.
- Bulletin international de l'Académie des Sciences de Cracovie*, juin 1891. Cracovie; in-8.
- Bulletin-Journal de la Société d'Agriculture de l'Allier*, n° 7, année 1891. Moulins; in-8.
- Bulletin-Journal de la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes*, nos 6, 7 et 8, année 1891. Nice; in-8.
- Bulletin-Journal de la Société d'Horticulture, d'Agriculture et de Viticulture de Vichy-Cusset*, juillet 1891. Vichy; in-8.
- Bulletin mensuel de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes*, numéros de mai, juin, juillet et août 1891. Mantes; in-8.
- Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture et de Botanique de l'arrondissement du Havre*, 1^{er} trimestre de 1891. Le Havre; in-8.
- Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture pratique du Rhône*, nos 6, 7 et 8, année 1891. Lyon; in-8.
- Bulletin mensuel du Cercle horticole de Roubaix*, nos 6, 7 et 8, année 1891. Roubaix; in-8.
- Bullettino della R. Società toscana di Orticultura* (Bulletin de la Société R. toscane d'Horticulture, cahiers d'août et septembre 1891.) Florence; in-8.
- Bulletin trimestriel de la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Cannes*, 2^e trimestre de 1891. Cannes; in-8.
- Bulletin trimestriel de la Société d'Horticulture de Sedan*, n° 4, juin 1891. Sedan; in-8.
- Bulletin trimestriel de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Basses-Pyrénées*, numéros de juillet et octobre 1891. Pau; in-8.
- Chronique horticole*, Journal mensuel de la Société d'Horticulture pratique de l'Ain, nos 7, 8 et 9, année 1891. Bourg; in-8.
- Compte rendu sommaire des séances de la Société philomathique de Paris*, nos 17, 18, 19 et 20, année 1891. Lille; in-8.

- Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des Sciences*, n° 26, 2^e trimestre de 1891, nos 1 à 13 du 3^e trimestre de 1891. Paris; in-4.
- France agricole (La)*, Journal des Syndicats agricoles, nos 27 à 40, année 1891. Paris; in-8.
- Garden and Forest* (Jardin et Forêt, Journal d'Horticulture, de Paysage, d'Art et de Sylviculture, numéros du 24 juin, des 1, 8, 15, 22 et 29 juillet, 5, 12, 19 et 26 août, 2, 9, 16 et 23 septembre 1891.) New-York; in-4.
- Gartenflora* (Flore des jardins, Journal d'Horticulture et de Botanique, édité par le professeur Dr L. WITTMACK, cahiers des 1 et 15 juillet, 1^{er} et 15 août, 1^{er} et 15 septembre, 1^{er} octobre 1891). Berlin; in-8.
- Het nederlandse Tuinbouwblad* (Gazette horticole néerlandaise, organe de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, numéros des 4, 11, 18, 25 juillet, 1^{er}, 8, 15, 22, 29 août, 5, 12, 19, 26 septembre, 3 octobre 1891). Amsterdam et Apeldoorn; feuille in-4.
- Histoire physique naturelle et politique de Madagascar*, XXII, fasc. 24. Paris; in-4.
- Horticulteur chalonnais (L')*, Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Chalon-sur-Saône, juillet et août 1891. Chalon-sur-Saône; in-8.
- Illustrierte Monatshefte für die Gesamt-Interessen des Gartenbaues* (Recueil mensuel illustré pour tous les intérêts de l'Horticulture, organe de la Société d'Horticulture bavaroise de Munich, cahiers de juillet, août et septembre 1891). Munich; gr. in-8.
- Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le Midi de la France*, mai, juillet et août 1891. Toulouse; in-8.
- Journal de l'Agriculture*, nos 1226 à 1232, année 1891. Paris; in-8.
- Journal de la Société de Statistique de Paris*, nos 7, 8 et 9, année 1891. Nancy; in-8.
- Journal de la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise*, nos 1 à 6 de 1891. Versailles; in-8.
- Journal de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France*, nos 6, 7, 8 et 9, année 1891. Lille; in-8.
- Journal des Campagnes*, Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole, nos 27 à 40, année 1891. Paris; in-8.
- Journal des Roses*, nos 7 et 9, année 1891. Melun; in-8.
- Lyon-horticole*, Revue bimensuelle d'Horticulture, nos 13 à 18 de 1891. Lyon; in-8.
- Maandblad van de Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw in het Hertogdom Limbourg* (Feuille mensuelle de la Société pour le perfectionnement de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché de Limbourg, numéros de juillet et août 1891). Maestricht; in-8.

- Maison de campagne (La)*, journal horticole et agricole illustré, n^{os} 13 à 19 de 1891. Bergerac; in-8.
- Maître Jacques*, Journal de la Société d'Agriculture du département des Deux-Sèvres, n^o 8, 2^e série, année 1891. Niort; in-8.
- Mémoires de la Société académique d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube*, tome XXVII, année 1890, Troyes; in-8.
- Missouri botanical Garden : Second annual Report* (Jardin botanique du Missouri : second rapport annuel; 1 vol. in-8 de 117 pages, 49 planc. et 1 plan). Saint-Louis du Missouri; 1891.
- Monatsschrift des Gartenbauvereins zu Darmstadt* (Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Darmstadt, numéros de juillet, août et septembre 1891). Darmstadt; in-8.
- Moniteur d'Horticulture (Le)*, n^{os} 13 à 18 de 1891. Paris, in-8.
- Musée (Le)*, Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise), n^{os} 5, mai 1891. Clermont (Oise); in-8.
- Nouvelles Annales de la Société d'Horticulture de la Gironde*, avril, mai et juin 1891. Bordeaux; in-8.
- Orchidophile (L')*, Journal des amateurs d'Orchidées, n^{os} 120, 121, 122, année 1891. Paris; in-8.
- Pomologie française (La)*, Bulletin de la Société pomologique de France, n^{os} 4 et 5, année 1891. Lyon; in-8.
- Provence agricole et horticole*, Bulletin mensuel, n^{os} 18, 19 et 20, année 1891. Toulon; in-8.
- Revue agricole de la Somme*, Bulletin du Comice d'Abbeville, n^o 7, année 1891. Abbeville; in-8.
- Revue des Sciences naturelles appliquées*, n^{os} 13 à 19, année 1891. Versailles; in-8.
- Revue des Sciences naturelles de l'Ouest*, n^o 3, année 1891. Paris; in-8.
- Revue horticole des Bouches-du-Rhône*, Journal des travaux de la Société d'Horticulture et de Botanique de Marseille, n^o 445 août 1891. Marseille; in-8.
- Revue horticole*, Journal d'Horticulture pratique, n^{os} 14 à 19, année 1891. Orléans; in-8.
- Rivista agricola romana* (Revue agricole romaine, publication mensuelle du Comice agricole de Rome, organe de la Société horticole et colombophile romaine, dirigée par M. A. POGGI, cahier de juillet 1891). Rome; in-8.
- Royal Gardens Kew : Bulletin of miscellaneous informations* (Jardins royaux de Kew : Bulletin d'informations mêlées, cahiers de juillet, août et septembre 1891). Londres; in-8.
- Schriften der physikalisch-ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg in Pr.* (Publications de la Société physico-économique de

Kœnigsberg en Prusse, 31^e année, in-4 de vi, 154, 58 et 68 pages, 2 planç.). Kœnigsberg; 1891.

Sempervirens, Geillustreerd Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (*Sempervirens*, Journal hebdomadaire illustré pour l'Horticulture dans les Pays-Bas, numéros des 3, 10, 17, 24, 31 juillet, 7, 14, 21, 28 août, 4, 11, 18, 25 septembre, 2 octobre 1891). Amsterdam; gr. in-8.

Smithsonian miscellaneous Collections (Publications Smithsoniennes diverses) : 1^o Bibliographie sur l'influence chimique de la lumière, par M. Alf. TUCKERMAN (Broch. in-8 de 22 pages); 2^o Index pour la littérature du Columbian, de 1801 à 1887, par M. Frank W. TRAPHAGEN (Broch. in-8 de 27 pages); 3^o Surmenage mental et mal prématuré chez les personnages publics et professionnels, par M. Charles K. MILLS (Broch. in-8 de 34 pages). Washington; 1891.

Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes : Catalogue général des exposants du grand Concours de 1891. Mantes; in-8.

Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, n^{os} 11 à 15, année 1891. Paris; in-8.

Société des Sciences et Arts agricoles et horticoles du Havre, 43^e bulletin, année 1890. Havre; in-8.

Société d'Horticulture, d'Agriculture et de Botanique du canton de Montmorency, 2^e trimestre de 1891. Montmorency; in-8.

Société d'Horticulture de Sedan : Statuts, Liste des Membres. Sedan; in-8.

Société horticole dauphinoise, Bulletin mensuel, juillet, août, septembre et octobre 1891. Grenoble; in-8.

Société horticole, viticole et forestière de Sens, n^o 23, année 1890, n^{os} 24 à 29, année 1891. Sens; in-8.

Sud-Est (Le), Bulletin du Conseil départemental d'Agriculture, n^o 142, 143 et 144, année 1891. Grenoble; in-8.

Sud-Est (Le), Journal agricole, viticole et horticole, n^o 12, année 1891. Grenoble; in-8.

Syndicat horticole (Le), n^{os} 14, 15 et 16, année 1891. Paris; in-8.

Tables alphabétiques des matières et des noms d'auteurs contenus dans les ouvrages publiés par la Société d'Émulation des Vosges; année 1891. Épinal; in-8.

The Garden (Le Jardin, Journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et d'Arboriculture, cahiers des 4, 11, 18, 25 juillet, 1, 8, 15, 22, 29 août, 5, 12, 19, 26 septembre, 3 octobre 1891). Londres; in-4.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des jardiniers fondée en 1841, numéros des 4, 11, 18, 25 juillet, 1, 8, 15, 22, 29 août, 5, 12, 19 septembre, 3 octobre 1891). Londres; in-4.

- The Journal of the Royal Horticultural Society* (Le Journal de la Société Royale d'Horticulture de Londres édité par MM. WILKS et WEATHERS, XIII, 2^e part.). Londres; in-8.
- Transactions of the Massachussets Horticultural Society* (Actes de la Société d'Horticulture du Massachussets pour l'année 1889, 2^e partie; vol. in-8 de p. 147-335 et 11). Boston; 1891.
- Verzeichniss der wirklichen Mitglieder des Vereins zur Beförderung des Gartenbaues* (Liste des Membres effectifs de la Société pour le perfectionnement de l'Horticulture en Prusse). Berlin; in-8 de 20 pages.
- Vestnik Sadovodstva, Plodcvodstva i Ogorodnitchestva* (Messager de l'Agriculture, de l'Arboriculture et de l'Horticulture, cahiers de juillet, août et septembre 1891). Saint-Pétersbourg; in-8.
- Wiener illustrirte Garten-Zeitung* (Gazette horticole illustrée de Vienne, cahiers de juillet, août et septembre 1891). Vienne; in-8.
- Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden* (Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-duché de Bade, numéros des 17, 24 juin, 1, 8, 15, 22, 29 juillet, 5, 12, 19, 26 août, 2, 9 et 16 septembre 1891). Carlsruhe; in-4.
- Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern* (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahiers de juin et juillet 1891). Munich; in-8.

NOTES ET MÉMOIRES

ÉPIDÉMIES VÉGÉTALES (1),

par M. G.-D. HUET, de Boulton-sur-Suippe.

Les affections des végétaux deviennent de plus en plus désastreuses, surtout celle que j'ai désignée sous la rubrique *Dessèchement partiel des feuilles*.

Cette affection qui s'attaque à toutes sortes de végétaux, herbacés et arborescents, anéantit souvent en très peu de temps les

(1) Déposé le 27 août 1891.

sujets atteints. Quoique je n'eusse d'abord remarqué cette affection qu'au mois de septembre de l'année dernière, sur des haies d'Aubépine, des Noisetiers et sur quelques végétaux herbacés, l'observation poursuivie depuis cette époque me fait reconnaître qu'elle existait depuis plusieurs années, principalement sur des Groseilliers qui s'effeuillaient complètement vers la fin de juillet.

L'an dernier, je dus arracher trois Poiriers en espalier ayant dix années de plantation; ces Poiriers n'étaient malades que de l'année précédente. Je me souviens parfaitement qu'ils sont morts de cette seule affection qui fait sécher les feuilles par petites taches, puis enfin les fait jaunir et tomber. On ne voyait sur ces Poiriers ni insectes ni le Cryptogame noir qu'on rencontre sur beaucoup d'autres Poiriers.

En ce moment (23 août), j'ai encore une douzaine d'autres Poiriers, jeunes et vieux, en plein vent, ou en espalier, qui sont presque morts, et un certain nombre d'autres qui ne passeront très probablement pas la campagne prochaine. Tous les autres arbres fruitiers de mes cultures (près de huit cents sujets en de nombreuses variétés) en sont aussi plus ou moins atteints. Sur le Poirier, le Prunier, l'Aubépine, les taches paraissent en pointillé nombreux sur chaque feuille. On croirait qu'une pluie d'eau bouillante est tombée dessus. Sur le Pommier, les taches sont plus rares, mais elles sont plus larges et disposées fort irrégulièrement. Sur la Vigne et l'Abricotier, l'extrémité des bourgeons blanchit et le limbe de la feuille se dessèche par le pourtour; parfois aussi on rencontre sur la Vigne des feuilles tachées par dessèchement, semblablement aux taches qui se produisent par l'effet du Mildiou sur les Vignes non traitées aux solutions cupriques.

Parmi les Bouleaux qui, l'an dernier, avaient perdu leurs feuilles en juillet, quelques-uns ont dû être abattus au printemps dernier comme morts. D'ici au printemps prochain, on peut estimer qu'un bon nombre seront dans le même état.

Mais il n'y a pas que chez moi que cette affection existe: au sud de Reims comme au nord, on peut voir le même mal. Une partie des Marronniers des squares de Reims sont déjà bien

malades. Dans une promenade que j'ai faite, il y a une quinzaine de jours, sur le territoire de villages voisins, j'ai rencontré des bois bien tristes à voir ; cette même affection se trouve sur presque toutes les essences, plus ou moins gravement : Bouleaux, Chênes, Peupliers, Noisetiers, Bourgènes, Ormes, Erables-Planes ; ce dernier arbre est en outre fortement recouvert de Cryptogames très apparents. La maladie doit aussi exister sur les Pins, mais c'est plus difficile à voir. On rencontre aussi par-ci par-là des treilles (ici il n'y a pas de vignobles) dont les extrémités des bourgeons sont également grillées, non par le Mildiou, mais par le jaunissement et le dessèchement des feuilles, sans Cryptogame apparent. Bon nombre de plantes potagères et de plantes d'ornement sont actuellement fort compromises. Les feuilles d'Artichaut, de Carotte, des Laitues et Romaines porte-graines, sont fortement attaquées. Les vieilles plantations de Fraisiers disparaissent ; les nouvelles auront peut-être de la peine à passer l'hiver. Les feuilles de certains Haricots à rames jaunissent et tombent alors que les cosses sont encore toutes vertes. Certaines autres variétés de pied (naines) ont les feuilles et les cosses piquetées de noir et ne sont déjà plus récoltables. Les Reines-Marguerites, les Giroflées quarantaines, les Pélargoniers de fantaisie à grandes fleurs ne sont presque plus cultivables. La maladie commence à paraître sur les Chicorées, Scaroles, le Persil, sur les Chrysanthèmes, les Balisiers, etc., également sur les Noyers.

Un grand nombre de Pommiers, principalement les sujets jeunes ou n'ayant que quelques années de plantation, ont perdu toutes leurs feuilles dans la deuxième quinzaine de juin. D'autres feuilles ont repoussé, mais elles sont encore en ce moment fortement tachées et prêtes à tomber une deuxième fois.

Cryptogame noir. — Le Cryptogame noir (je n'en connais pas le nom scientifique) dont j'ai aussi parlé dans une note antérieure, s'attaquant aux Pommiers et aux Poiriers, continue sa marche envahissante. Ce Champignon, qui semble être analogue, si ce n'est le même, à celui qui produit la *tavelure*, au lieu de s'attaquer comme autrefois seulement à quelques variétés de Pommiers et de Poiriers, s'étend aujourd'hui à presque

toutes les variétés indistinctement. Il détruit la récolte à peu près de la même manière que l'Oïdium détruit le Raisin. En ce moment, bon nombre de sujets ont les fruits tout fendillés et déjà pourris. Sur le Pommier, les fruits pourrissent sans se crevasser. Sur certains Poiriers, les fruits se crevassent sans que le feuillage soit atteint de Cryptogame. Sur un Poirier Duchesse d'Angoulême, ayant jusqu'à ce jour produit de beaux fruits, le feuillage est tout piqué par desséchement et quoique le Cryptogame noir ne s'y trouve pas, les fruits sont petits, fendillés, et pourrissent. Les arbres atteints par ce Cryptogame noir, perdent aussi leurs feuilles en été; les rameaux se couvrent d'ecchymoses et se dessèchent.

Cloque du Poirier. — L'affection dont j'ai parlé au commencement de ma note sur les *Cryptogames* consistant en ce que les jeunes pousses de Poiriers se couvrent de taches roses formant boursouflures, réapparaît depuis quelques jours avec beaucoup d'intensité. Les feuilles sur lesquelles s'était montrée cette affection dès les premiers bourgeonnements sont maintenant noires et décomposées à l'endroit de ces boursouflures.

Ce n'est pas tout relativement aux maladies du Poirier; un autre Cryptogame apparaît depuis peu çà et là sur les feuilles; il forme une tache jaune orange, de la grandeur et de la forme d'un haricot flageolet; le parenchyme de la feuille s'épaissit en cet endroit et le centre de la tache par-dessus devient noir. Serait-ce encore là un parasite qui va prendre de l'extension!

Depuis quelques jours le *Blanc* apparaît sur les Noisetiers, l'Érable-Plane, et sur un grand nombre d'arbustes divers.

L'Oïdium et le Mildiou ne semblent pas vouloir nous quitter encore cette année. On rencontre déjà bien des treilles envahies.

Il n'y a pas que les arbres qui aient à souffrir des parasites: les légumes en ont aussi leur part, sans compter l'affection de *desséchement des feuilles*. Ainsi, les Oignons, les Aulx et Échalotes sont presque partout envahis d'un Cryptogame gris-noir, paraissant sur les feuilles et gagnant ensuite la bulbe qui pourrit promptement. — La fleur de soufre employée en temps convenable est souveraine contre cette maladie. Mes récoltes de ces plantes sont parfaitement saines quant aux bulbes, quoique

ayant eu le Cryptogame sur les feuilles; ce Champignon a été anéanti par le soufre avant d'avoir pu les gagner.

Cette année, mes Choux-fleurs d'été ont été presque tous détruits par un Cryptogame qui s'est attaqué aux cœurs, parfois lorsque les pommes commencent à se montrer, parfois au moment même où la pomme allait être bonne à cueillir. Les Choux, les Navets, les Choux-Navets et les Radis d'hiver, présentent le même fait : beaucoup deviennent borgnes et parfois pourrissent tout d'un coup à tout âge, ce que je n'avais jamais vu.

Les Navets de printemps pourrissent en grande quantité par suite d'une autre maladie agissant différemment : l'intérieur de la racine pourrit sans que rien paraisse sur les feuilles ni sur l'écorce du Navet. Il arrive qu'en cueillant pour l'usage, les feuilles viennent à la main avec le collet, mais la pulpe est entièrement pourrie et répand une odeur infecte. Ce fait se montre depuis plusieurs années déjà et apparaît quelquefois aussi sur les Carottes.

Le *Peronospora infestans* est apparu subitement en quatre semaines de juillet, sur les Pommes de terre hâtives; en moins de huit jours les fanes étaient détruites, même celles qui avaient été traitées au sulfate de cuivre.

Les plantes de grande culture ne sont pas non plus, hélas ! exemptes de parasites. Tous les Blés, Orges, Avoines que j'ai pu voir, dans une promenade à travers champs, sont envahis par la Rouille mélangée à d'autres Cryptogames noirs. Les Trèfles sur pied sont aussi recouverts de Moisissures noires; les Luzernes portent aussi de la Moisissure et de plus sont fortement atteintes de l'affection du dessèchement des feuilles; il en est des champs qui sont entièrement grillés. Ces pailles et ces fourrages seront-ils sains pour le bétail? C'est bien douteux! Certaines herbes, même des mauvaises, sont aussi bien malades.

Je signale aussi en terminant un fait que je remarque depuis quelque temps pour la première fois. On voit sur les Noisetiers un grand nombre de bourgeons complètement desséchés sur une longueur de 20 à 30 centimètres. Ces bourgeons sont le siège d'une larve qui est dans la moelle et qui paraît être

analogue à celle qui vit dans les bourgeons de Rosiers. On signale le même fait en certains endroits dans les bois de Pins.

Les espèces d'insectes vont-elles donc augmenter comme les espèces des Cryptogames? Je suis tenté de le croire, car j'en remarque cette année de plusieurs sortes faisant des dégâts appréciables dans nos cultures et que, auparavant, je n'avais jamais remarquées.

Telles sont les réflexions que fait naître l'état actuel des parasites nuisibles à nos cultures. Puissent-elles provoquer des recherches de la part des savants sur ce sujet. La nature de ces parasites étant mieux connue, peut-être trouverait-on de meilleurs moyens de les combattre.

NOTE SUR
UNE EXPOSITION D'HORTICULTURE DANS L'ILE DE JERSEY (1),
par M. Ch. JOLY.

Le 19 août dernier, étant en excursion dans l'île de Jersey, j'en ai profité pour visiter une des Expositions qu'y faisait la Société d'Horticulture de Saint-Hélier.

Un conseil, en passant, à mes collègues piqués, comme moi, de la manie des voyages. Aujourd'hui que les billets circulaires mettent en mouvement toutes les classes sociales, les voyages deviennent insupportables, à certains moments de l'année, surtout en août et septembre. Les trains de chemins de fer, les bateaux à vapeur, les hôtels sont bondés; on s'arrache les places; c'est une course au clocher. Adieu la paix loin des foules et les réflexions mûries par l'étude et l'observation.

Un deuxième conseil : Jersey est une île intéressante sous le rapport de quelques cultures, le Raisin, la Tomate et la Pomme de terre dont on fait une exportation considérable en Angleterre; certains sites sont admirablement sauvages; de bonnes routes

(1) Déposée le 10 septembre 1891.

ombragées offrent des promenades charmantes; mais qui a vu la Bretagne et ses merveilleux rochers, n'a pas besoin de passer trois heures en mer pour voir les mêmes récifs et les mêmes déchirements du sol. Qu'on aille voir de préférence l'île de Wight : on y trouvera des paysages adorables, une nature soignée, des villas délicieuses, des hôtels de premier ordre, tout ce qui peut enfin séduire un touriste.

Mais j'oublie que je ne dois parler ici que d'Horticulture. Revenons à notre sujet :

La Société royale d'Agriculture et d'Horticulture de Jersey, qui date de 1833, a pour Président le général Pipon, et pour Secrétaire-général, un homme exceptionnel, le colonel H. Howell. Comme à Londres, elle a l'habitude de faire chaque année plusieurs Expositions à des époques différentes, pour montrer les plantes dans leur plus belle floraison. Pendant longtemps, nous avons été obligés, à Paris, de ne faire qu'une Exposition générale, fin mai, pour plusieurs motifs : d'abord, c'est le moment de l'Exposition des beaux-arts, avec lesquels nous avons été longtemps unis dans le Palais de l'Industrie; la haute société n'est pas partie pour la campagne et sa présence est fort prisée par nos Trésoriers; mais ce n'est pas le moment d'exposer les plantes bulbeuses, les fruits, les Chrysanthèmes, etc., etc. Aussi, a-t-on pris le sage parti, depuis quelques années, de faire des Expositions d'automne, surtout pour les fruits qui, chez nous, jouent un si grand rôle dans l'alimentation et dans la richesse publique.

La Société de Jersey a fait cette année : 1° une Exposition de printemps, en mars, pour les Jacinthes, les Tulipes, les Primevères, les Camellias, etc.; 2° une Exposition d'été, en juin, pour les *Pelargonium*, les Roses, les Bégonias, les Raisins et autres fruits de primeur; 3° en août, pour les plantes en groupe, les Fougères, les *Coleus*, les fruits et les légumes; 4° il y aura, en octobre, une Exposition spéciale de fruits; 5° enfin, en novembre prochain, une Exposition de Chrysanthèmes. On voit que chaque variété de plantes s'expose au moment qui lui est le plus favorable. Les prix accordés sont tous en argent, depuis 2 fr. 50 jusqu'à 30 et 40 francs.

Malheureusement à Saint-Héliér, comme dans la plupart des Expositions anglaises, le public n'est admis que pendant un jour, l'après-midi, de une heure à cinq heures, et le soir, de sept à dix heures. Si vos affaires ou vos plaisirs vous appellent ailleurs, si vous n'arrivez pas avant la venue de la foule, adieu les études sérieuses.

Je n'ai pu voir que le soir, et très rapidement, l'Exposition du 19 août, tenue dans un bâtiment, « le Pavillon » qui, comme le Casino de Gand, sert à des fêtes de tous genres.

En somme, ce qui m'a frappé, c'est qu'à Saint-Héliér, on s'occupe plus de la bonne culture et du grand développement des plantes que de leur rareté et de leur nouveauté, comme à Gand.

Loin de moi l'idée de comparer l'Horticulture des deux villes; ce qu'on voit surtout à Jersey et ce qui s'explique par le climat, c'est le développement énorme que prennent certaines plantes, comme les *Coleus*, les *Crotons*, les *Fuchsias*, les *Pélagoniums*. L'Exposition offrait dans ces genres des sujets de dimensions colossales. Quant aux plantes vertes, je n'ai rien vu de remarquable.

Je ne dirai rien des bouquets montés : on connaît la déplorable habitude qu'ont les Anglais et les Allemands d'empiler les fleurs au lieu de les dégager en les faisant ressortir par des *Asparagus plumosus*, des Fougères, ou autres plantes fines appropriées.

Les plantes en lots assortis, sur mesure fixée à l'avance, 1^m,75 sur 4 mètres de long, étaient présentées en fouillis et perdaient tout leur effet. Pas ou peu d'Orchidées.

Les Raisins exposés étaient des variétés de serre cultivées dans l'île pour le commerce ordinaire, et de dimension moyenne. Les légumes indiquaient une bonne culture.

Quant aux fruits ordinaires, la saison n'était pas propice; mais, d'après ce que j'ai vu dans l'Exposition, dans les jardins et les marchés, en dehors des Raisins, l'Arboriculture fruitière est très en retard, malgré la douceur du climat qui se prêterait beaucoup à la production des fruits pour l'Angleterre. Il y a là beaucoup à faire. On semble ignorer que le marché de Londres seul, y compris sa banlieue, offre près de 5 millions de consom-

mateurs, c'est-à-dire au moins autant que certains royaumes de l'Europe. Ce marché colossal reçoit du reste maintenant des fruits d'Australie dont on a vendu, pendant le dernier semestre, pour près d'un million de francs. Si cela continue, l'Australie et les États-Unis, qui existaient à peine, il y a un siècle, nous inonderont de leurs porcs salés, de leurs blés, de leurs cotons, de leurs tabacs, de leurs conserves de poissons et de fruits, ces derniers importés dans des bâtiments munis d'appareils frigorifiques qui fonctionnent aujourd'hui admirablement du Canada à Liverpool.

A Jersey, l'Agriculture, qui est assez avancée, emploie surtout, comme engrais, les Varechs qu'on recueille en abondance sur les rochers et les plages de l'île. Mais les trois cultures principales sont :

1° La Pomme de terre, dont on a exporté cette année pour plus de 12 millions de francs ;

2° Les Tomates ;

3° Les Raisins de serre.

Je ne parle pas de leur culture qui a été décrite cent fois. Là, chaque propriété a sa serre à Black-Hamburg.

Le Raisin s'expédie en paniers d'osier de 6 à 7 kilogrammes : chaque grappe est soigneusement entourée de papier pour conserver sa fleur jusqu'au marché de Covent-Garden.

Si j'ai peu à citer dans l'Exposition de Saint-Hélier, j'ai été vivement intéressé dans la visite que j'ai faite à « La Chair », appelée aussi « Tropical Garden », propriété de M^{me} Rooke, près de la baie de Rozel. Là, comme à Cintra, en Portugal, près de Lisbonne, certaines plantes ont pris des proportions dont nous n'avons guère d'exemple sur le continent. Plusieurs Rhododendrons ont 10 mètres de large sur 15 mètres de haut, les Camélias 8 mètres sur 12 mètres, les Magnolias, les Kalmias, les Cèdres sont merveilleux. On y trouve 5 à 600 variétés de plantes du Japon, de la Chine et de l'Australie.

J'engage vivement les touristes à voir cette propriété, que le jardinier, M. F. Sharman, se fait un vrai plaisir de montrer aux véritables amateurs.

RAPPORTS

RAPPORT SUR LE LIVRE DE MM. G. BELLAIR ET V. BÉRAT :

Les Chrysanthèmes (1);

M. CHARGUERAUD, Rapporteur.

MESSIEURS,

Depuis quelques années seulement, à Paris, les Chrysanthèmes d'automne ont conquis la faveur due à leur véritable mérite ornamental. Ce sont maintenant les fleurs à la mode; aussi un livre sur ces fleurs d'automne et d'hiver est-il un livre d'actualité.

Les Chrysanthèmes. — « Description, histoire, culture, emploi », tel est le titre du travail fait en collaboration par MM. G. Bellair et V. Bérat et que ces Messieurs veulent bien offrir pour la bibliothèque de notre Société.

Ce petit livre est divisé en cinq parties : la première a pour titre : Description, histoire, classification; la deuxième, notions générales de culture; la troisième, les cultures spéciales; la quatrième, animaux nuisibles et maladies; la cinquième, les Chrysanthèmes dans les appartements.

Après une description sommaire du Chrysanthème d'automne ou Pyrèthre de Chine, les auteurs rappellent la constatation de la présence de quelques-unes de ces plantes, sous le nom de Matricaire japonaise, dans les jardins de Hollande, vers 1689; puis l'introduction directe en France, à Marseille, par Blancard, de retour de ses voyages en extrême-Orient, en 1789 (l'année dernière notre Société en a fêté le centenaire).

Des détails intéressants sont donnés sur les premières cultures faites par le capitaine Bernet, bien secondé par Pertuzès, son jardinier, en 1827, à Toulouse; on constate les heureux résultats obtenus alors, par les premiers semis qui furent faits.

(1) Déposé le 13 août 1891.

Cependant la culture de ces belles plantes resta longtemps confinée aux environs de Toulouse; ce n'est guère qu'après 1862, lors de l'importation par R. Fortune de quelques très belles et curieuses variétés (Yellow Dragon, Yo Go, *Laciniatum*, *Grandiflorum*, etc.), que la culture des Chrysanthèmes prit véritablement de l'extension jusque dans le nord de la France, et aujourd'hui on peut dire que c'est la plante par excellence pour la décoration automnale des jardins de la région parisienne.

Pour compléter l'*Histoire* du Chrysanthème jusqu'à nos jours, nous aurions voulu retrouver les noms de nos principaux semeurs: les Délaux, Pertuzès fils, de Reydellet, Audiguier, Lacroix, Sautel, etc.; ceux enfin à qui nous devons en grande partie les très nombreuses et belles variétés, aujourd'hui cultivées, et même plusieurs de celles qui nous viennent de l'étranger.

Plusieurs classifications de Chrysanthèmes ont déjà été proposées, afin de faciliter le groupement, la description, la reconnaissance des innombrables variétés aujourd'hui connues.

La classification indiquée par les auteurs comme très pratique a le mérite d'être très simple, étant basée seulement sur la grandeur des fleurs, l'époque de la floraison et le port de la plante; mais ces caractères étant essentiellement variables, surtout sous l'influence de la culture, elle n'est peut-être pas toujours suffisamment précise.

La deuxième partie où sont exposées les notions générales de culture et la troisième partie qui traite des cultures spéciales sont particulièrement intéressantes.

Après avoir indiqués les procédés très simples de multiplication: le bouturage et la division des touffes, des détails utiles sont donnés sur les premiers soins de culture, les pincements à opérer, sur les variétés qui ont dû être choisies, selon qu'on a en vue la production de très grandes fleurs cultivées pour fleurs coupées, ou l'obtention de plantes avec tiges, ou formées en buisson pour la garniture des serres et des appartements.

Cette culture spéciale, dite culture anglaise, est pratiquée dans le nord de la France avec beaucoup de succès par plusieurs spécialistes et notamment par M. Phatzer, de Roubaix, qui a déjà

fait connaître les principaux détails de cette culture spéciale.

M. Lévêque, à Ivry, pratique aussi avec succès la culture du Chrysanthème pour l'obtention de très grandes fleurs; enfin les Chrysanthèmes en tête et en buisson sont bien cultivés par MM. Yvon et Boutreux, à Paris.

Des listes qui indiquent quelques-unes des principales variétés qu'il convient de choisir, soit pour obtenir de très grandes fleurs, soit pour soumettre les plantes aux formes spéciales, éviteront bien des recherches aux nouveaux cultivateurs.

Les auteurs insistent bien sur l'utilité, on pourrait dire sur l'indispensabilité de l'emploi des engrais auxquels les Chrysanthèmes sont particulièrement sensibles, alors surtout que ces engrais sont bien choisis et judicieusement donnés.

La partie qui traite de la culture pour ornementation de plein air a été, à notre avis, trop succinctement exposée et nous souhaitons bien que les auteurs, à la prochaine édition de leur livre, consacrent un important chapitre à la culture et à l'emploi des Chrysanthèmes pour la décoration des jardins à l'automne.

C'est, en effet, une question des plus importantes, autant au point de vue de l'extension même de la culture de cette plante que pour le service véritablement remarquable qu'elle rend dans l'ornementation automnale de nos jardins, ainsi qu'on a déjà pu en juger depuis plusieurs années, au Muséum de Paris et ailleurs.

La quatrième partie, qui traite des animaux nuisibles et des maladies, donne d'excellents renseignements pour la destruction des animaux ou insectes, ainsi que pour combattre les maladies qui attaquent surtout les Chrysanthèmes soumis aux cultures forcées.

En résumé, Messieurs, le livre de MM. G. Bellair et V. Bérat est fait avec méthode; il est clairement, et on pourrait dire élégamment écrit et aidera sûrement à la vulgarisation d'une plante dont on ne saurait trop recommander la culture.

En 1886, nous avons eu l'honneur de faire un Rapport à la Société sur un opuscule traitant du même sujet et intitulé modestement : *Essai sur les Chrysanthèmes*. M. Ghis, l'auteur, disait

alors : « Ce petit travail est un premier jalon planté dans une voie où il reste encore bien du terrain à parcourir. »

Aujourd'hui, en rendant compte du livre de MM. G. Bellair et V. Bérat, nous sommes heureux de constater qu'il y a du chemin de parcouru.

En conséquence, j'ai l'honneur de demander l'impression de ce Rapport dans le *Journal* de la Société et son renvoi à la Commission des récompenses.

RAPPORT SUR LA CULTURE D'ARTICHAUTS DE M. GRAUX,
A SARCELLES (1) ;

M. CHEMIN, Rapporteur.

A la suite d'une demande adressée à M. le Président de la Société nationale d'Horticulture de France par M. Graux, il a été nommé une Commission pour examiner une culture d'Artichauts, conservée et préservée de la gelée pendant l'hiver rigoureux que nous venons de passer. Cette Commission était composée de MM. Hémar, Despierre, Cottereau, Ponce, Beurdeley, Gorion et Chemin. Elle s'est rendue chez M. Graux le 18 juillet dernier. MM. Cottereau et Ponce se sont excusés de ne pouvoir s'y rendre, mais par compensation, M. Larigaldi, de la Maison Dupanloup et C^{ie}, s'est adjoint à la Commission. La Commission s'est constituée en nommant comme Président M. Hémar et comme Rapporteur M. Chemin.

Nous avons constaté, sous la remise, quatorze paniers d'Artichauts prêts pour la Halle, qui étaient d'une fraîcheur et d'une beauté extra ; ils étaient de trois catégories : 1^o 8 paniers de 150 Artichauts dans chacun ; 2^o 3 paniers de 200 Artichauts ; 3^o 3 paniers à 300 Artichauts, ce qui fait un total de 2,700 Artichauts.

Nous nous sommes rendus ensuite sur le champ de culture où

(1) Déposé le 13 août 1891.

nous avons remarqué une culture presque sans bornes, et nous y avons trouvé la preuve que M. Graux est très habile et soigneux pour ses cultures.

Nous avons vu que les Artichauts sont plantés à la distance de 80 centimètres entre les rangs, sur un écartement de 90 centimètres entre les pieds. Nous avons constaté que la pièce contenait 45,750 pieds d'une plantation de trois années et d'une très grande beauté.

Une deuxième pièce était de la même culture et contenait 40,000 pieds dont la plantation date d'une année. La troisième pièce contenait 45,000 pieds environ plantés depuis deux années et une quatrième pièce réunissait 6,000 pieds de cinq années, ce qui fait un total d'environ 47,250 pieds d'Artichauts occupant 4 hectares d'une plantation très régulière. Seulement nous avons remarqué que les Artichauts au couchant étaient supérieurs à ceux du levant.

M. Graux nous a déclaré que, pour conserver ses Artichauts, il les couvre avec du vieux fumier sec, qu'il a d'abord mis en tas pour qu'il fût bien sec; quand le moment de couvrir arrive, il en étale une épaisseur de 12 à 15 centimètres à plat, et le trépigne bien pour que l'air n'y pénètre pas; c'est là ce qu'il fait tous les ans; mais, cette année, il a superposé à ce fumier sec une couche de paille d'avoine de 2 à 3 centimètres; il l'a fait trépigner le plus possible. Cette combinaison a très bien réussi.

M. Graux est un homme très sérieux dans ses cultures; c'est ce qui lui a valu un grand rapport cette année, car nous avons vu sur ses livres qu'il a déjà vendu environ 240,000 œilletons d'Artichauts et, cette année, s'il ne lui arrive rien de fâcheux, il aura à la disposition des clients ou amateurs, au moins 500,000 à 600,000 œilletons d'Artichauts formant de bon et beau plant à vendre.

M. Graux fait partie de la Société nationale d'Horticulture de France depuis le mois de juin 1894. C'est un collègue qui pourra nous rendre des services relativement à la Culture potagère. La Société a donc fait une bonne acquisition en l'admettant dans son sein.

En terminant son Rapport, la Commission croirait manquer à son devoir, si elle ne vous en demandait pas l'insertion dans notre *Journal* et le renvoi à la Commission des récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

COMPTE RENDU

DE L'EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE NANCY,

TENUE DU 11 AU 14 JUILLET 1891 (1),

par M. L. HENRY.

Composition du Jury :

M. le comte de Choiseul, Président.

M. Sallier fils, de Neuilly-sur-Seine, Secrétaire.

Membres :

MM. Arlet (O.), d'Épernay;

Darbour (Ed.), de Torcy-Sedan;

Heitz, de Bâle;

Henry (L.), de Paris;

Poirier, de Versailles;

Rouyer-Turlat, de Neufchâteau,

Rozain-Boucharlat, de Lyon;

Strub, de Mulhouse;

Toussaint, de Chaumont;

Tourte, de Verdun;

Vaucher, de Genève;

Vilmorin (Maurice de), de Paris;

Weick fils, de Strasbourg.

Commissaires chargés de renseigner le Jury : MM. Émile Lemoine et Foussat, professeur d'Horticulture à l'école Mathieu-de-Dombasle.

(1) Déposé le 27 août 1891.

La cité lorraine, celle que l'on a pu, à si juste titre, surnommer *la coquette et la belle*, cet autre Versailles, la ville des fleurs et des palais, Nancy, tenait, le 11 juillet dernier, ses assises florales.

Pour organisateurs, des hommes d'une habileté éprouvée; pour exposants, plusieurs des plus renommés parmi les Horticulteurs français, avec, marchant sur leurs traces, toute une pléiade d'établissements qui, à eux seuls, suffiraient à la réputation d'un pays moins bien partagé; pour cadre, le vieux parc ducal, *la Pépinière*, vaste et magnifique promenade aux ombrages séculaires; un temps à souhait, une de ces claires et belles journées rafraichies par le vent d'Est, comme le dur climat vosgien sait en ménager en compensation de ses rigueurs: tous ces éléments de réussite ne pouvaient manquer de donner à cette fête un charme et un éclat exceptionnels.

Trois tentes, couvrant 560 mètres carrés, abritaient les fleurs coupées, les plantes de serre et les objets destinés à l'enseignement agricole. Au dehors, et disséminés dans une enceinte spacieuse, des groupes, corbeilles et exemplaires isolés d'espèces de plein air, les Légumes, le matériel horticole et des réductions de parcs paysagers.

Je n'ai pas besoin de dire que les lots étaient aussi nombreux que bien présentés et dignes de fixer l'attention. Il serait oiseux de les citer en détail; je me bornerai à ceux qui m'ont paru plus particulièrement remarquables.

Un groupe entre tous attire et retient les gens du métier; il n'est cependant ni bien nombreux, ni bien éclatant; mais il vient de MM. Lemoine et fils, et il n'est composé que d'espèces nouvelles et rares: *Hydrangea stellata rubra plena*, belle plante à fleur blanc rosé, que l'on ne tardera sans doute pas à voir figurer avec honneur sur les marchés; *Scabiosa caucasica*, bleu clair; *Gladiolus sp.* du Natal, à grandes fleurs jaunes, maculées de brun, quelque point de départ, probablement, d'une série nouvelle; *Fuchsia triphylla*, à feuilles verticillées par trois; *Lotus peliorhynchus*, très curieuse espèce ressemblant à certaines Armoises; *Primula Poissoni*; *Clematis Davidiana*; une série de *Begonia* types, etc.

De MM. Lemoine encore, en plantes isolées, les deux curieux *Aralia dactylifolia* et *crassifolia spathulata*, et la remarquable Spirée appelée *S. Kamtschatica gigantea*. Puis une nombreuse série de *Pelargonium* à grande fleur, dans tout l'éclat de leurs coloris si riches et si variés; un grand massif de *Pelargonium peltatum* à fleurs doubles, où l'on distingue plusieurs nuances nouvelles, notamment *Flambeau*, rouge vif; de beaux *Delphinium* vivaces doubles, et enfin une plante qui paraît appelée à un bel avenir dans l'ornementation de plein air et de plein soleil, le *Begonia La Fayette*, non point un *Begonia* à grandes fleurs, mais une variété à fleurs moyennes, rouge feu, d'une tenue parfaite et si abondantes qu'elles couvrent complètement la plante.

Non loin, M. Crousse nous montre d'autres Bégonias d'un mérite également très grand, mais d'un rôle décoratif différent. L'habile horticulteur nancéen a été l'un des premiers à se livrer, et il l'a fait avec un succès complet, à l'obtention de ces variétés à grandes fleurs, doubles et simples, qui, depuis quelques années, sont l'un des principaux attraits de nos Expositions des Champs-Élysées. Ses gains n'ont certes rien à envier à ceux des spécialistes le plus avantageusement connus de la région parisienne : diversité, éclat, délicatesse des coloris, dans les tons jaunes notamment; ampleur, tenue, duplication des fleurs; perfection de la culture; les spécimens présentés par M. Crousse réunissent un remarquable ensemble de qualités. Citons, parmi les plus méritants : Albert Crousse, rose; Louisa Colin, rouge-cerise; Notaire Dubled, rouge vif; Madame Hostein, saumoné; Madame Ernest Tourtel, blanc jaunâtre, etc.

J'oubliais de dire que MM. Lemoine et Crousse exposaient hors concours.

Hors concours aussi, MM. Simon-Louis et Antony Muller, l'un et l'autre avec une collection considérable d'arbres et arbustes d'ornement en branches coupées. Il y avait de quoi noter pour les amateurs, dans ces deux présentations. Celle de M. Muller (de Boudonville-Nancy) lui fait grand honneur, et si celle de la maison Simon-Louis n'ajoute rien à sa renommée, c'est que cette renommée n'a plus rien à gagner. Le choix des spécimens,

l'exactitude de l'étiquetage, le nombre des nouveautés et des raretés montrent du moins que l'établissement est jaloux de conserver sa belle réputation et que la collection dendrologique de Plantières-les-Metz, l'une des plus importantes de France (que l'on me passe cette « inexactitude » de géographie politique) ne saurait être confiée à de meilleures mains que celles de M. Victor Jouin.

En présence de cette richesse de formes et de coloris, on s'étonne et l'on se prend à regretter que les amateurs de végétaux ligneux d'ornement ne soient pas plus nombreux. La même réflexion nous est venue devant le remarquable lot de M. Gerbeaux, de Nancy, l'un des trop rares horticulteurs qui se livrent encore à la culture des espèces vivaces et qui ont conservé le goût de ces bonnes vieilles plantes, trop souvent dédaignées pour de nouvelles venues, lesquelles n'ont fréquemment d'autre mérite que d'être nouvelles. M. Gerbeaux n'est pas seulement un horticulteur marchand, c'est un amateur passionné, un connaisseur; aussi son apport, pour n'avoir pas l'éclat de tels autres de ses voisins, méritait-il une longue station. Intéressante également, une belle corbeille de *Pelargonium zonale*, qui montrait de nombreuses et bonnes obtentions de cet habile cultivateur.

Mais je m'aperçois que, entraîné par l'intérêt de ces présentations, je me laisse aller à les énumérer trop complaisamment. Je résume, non sans regret, car il faudrait, pour être juste, rendre hommage aux belles cultures de M. Vergeot (plantes de serres), de M. Taillandier (Bégonias, plantes de parterres et de serre), de M. Bel (plantes de serre, *Fuchsia*, *Pelargonium*, etc.); au talent de M. Grandjean (bouquets, couronnes, corbeilles et décors de table); au goût de M^{me} Bouteillier (apports du même genre); au bon aspect et à l'arrangement des lots de M. Balthazar (plantes de serres et de parterres), de M^{me} Harmand, de M. Blaison-Forêt, de M. Gardeur (plantes de marché), de M. Martin (Orchidées), de M. Thiesselin (*Iris xiphioides* de toutes nuances), etc.

Il me faudrait aussi parler des spécimens d'arbres et d'arbustes de M. Gallé, Secrétaire de la Société d'Horticulture de Nancy, céramiste d'un talent original, qui, dans ses compositions artis-

tiques, s'inspire très heureusement de modèles tirés de ses riches collections végétales. Il me faudrait citer les Roses de M. Ketten, celles de M. Gémen, Luxembourgeois l'un et l'autre; les Légumes de MM. Thouvenin et Contant, de Nancy, Goury, de Saint-Nicolas-de-Port, et Jacques, amateur; les plans de jardins de MM. Redont, paysagiste à Paris et à Reims; le parc en miniature de M. Gaire, qui a certainement coûté à son auteur bien des soins et des travaux; le matériel de MM. Didon, de Nancy (appareils de chauffage), Mathian, de Paris (appareils de chauffage et Serres), Faure, de Nancy (châssis doubles, nouveau modèle), Utz (châssis doubles à charnières, etc).

Mais cela dépasserait le cadre d'un simple Compte rendu.

Je ne quitterai cependant pas ce sujet sans dire un mot du concours réservé à l'enseignement horticole. Le Jury a trouvé là d'importants travaux de M. Picoré, à qui ses conférences en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges ont valu une réputation méritée; diverses publications de M. Correvon, de Genève; et les envois de deux instituteurs montrant par des mémoires, des tableaux et des travaux d'élèves leur méthode d'enseignement horticole et les résultats déjà remarquables auxquels ils sont arrivés. Il a remarqué aussi un Rapport sur l'enseignement de l'Agriculture dans les Écoles primaires, intéressant travail dû à un Russe, M. Kowalewski.

Les mérites étaient donc nombreux; mais la Société d'Horticulture de Nancy est généreuse, si généreuse même qu'après avoir largement puisé dans les médailles et les objets d'art mis à sa disposition, le Jury a constaté qu'il en restait encore, de sorte qu'il n'a éprouvé aucun embarras pour récompenser toutes les présentations dignes d'intérêt.

Il a tenu à adresser ses plus chaleureuses félicitations et ses plus vifs remerciements aux exposants hors concours: MM. Lemoine, Crousse, Simon-Louis et Muller, qui ont, dans une si large mesure, contribué au succès de l'Exposition.

Voulant reconnaître le dévouement et le mérite du jardinier en chef de la Ville et de la Pépinière, M. Simonin, il lui a décerné à l'unanimité une médaille de vermeil.

Voici la liste des principales récompenses:

Prix d'honneur. — M. Taillandier, grand prix d'honneur : vase de Sèvres, offert par M. le Ministre des Beaux-Arts, pour l'ensemble de son exposition. — M. Bel, 1^{er} prix d'honneur : prix de la ville de Nancy, statuette de Boucher, pour l'ensemble de son exposition. — M. Balthazar, 2^e prix d'honneur : prix du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, pour l'ensemble de son exposition, une coupe montée. — M. Thouvenin, prix d'honneur des Dames patronnesses, une corbeille, pour son exposition de légumes.

Médailles d'or. — M. Vergeot, médaille d'or de M. le Ministre, pour l'ensemble de son exposition. — M. Mathian, médaille d'or de 1^{re} classe, pour ses serres. — M. Contant, médaille d'or de 1^{re} classe : légumes. — M. Grandjean, médaille d'or de 1^{re} classe : bouquets et couronnes. — M. Gémen, médaille d'or de 1^{re} classe : Roses. — M. Ketten, médaille d'or de 2^e classe : Roses. — M. Picoré, médaille d'or de 2^e classe : enseignement horticole. — M. Didon, médaille d'or, de 2^e classe : chauffage de serres.

Médaille de vermeil. — M. Arnould, médaille de vermeil, de M. le Ministre : branches d'arbres.

Médailles de vermeil de 1^{re} classe. — MM. Goury, légumes; Naval, enseignement horticole; Gerbeaux, plantes vivaces; Adam, roses (amateurs); Blaison-Forêt, plantes de marché; Martin, Orchidées; Thiesselin, Iris; Gardeur, plantes de marché; M^{me} Blaison-Forêt, bouquets et couronnes.

Médailles de vermeil de 2^e classe. — MM. Redont, plans; Bonnaud, coutellerie; Faure, matériel d'arrosage.

Médaille d'argent de M. le Ministre. — MM. Dhirson; Martin, châssis, serres diverses.

Médailles d'argent de 1^{re} classe. — MM. Picoré, fleurs coupées, OEillets; Gardeur, Hortensias; Grandjean, plantes de marché; Schaltzer, jardinier chez M. Émile Gallé, branches d'arbustes et plants vivaces; Burté, plans; Gaire, plans; de Kowalewski, publications horticole; Demay, enseignement; Utz, serrurerie; Martin, meubles de jardin; Verdin, étiquettes; Pierson, kiosques; M^{me} Bouteillier, bouquets et couronnes; M. Vergeot, pour *Anthurium* de serre.

A qui connaît la proverbiale et large hospitalité lorraine, je n'apprendrai rien en disant avec quelle cordialité les membres du Jury ont été reçus et fêtés, d'abord par M. le Président Léon Simon et sa famille, puis par la Société elle-même, dans le traditionnel banquet.

Superbe, ce banquet, et surtout point banal. Les convives n'oublieront de longtemps les paroles de M. Léon Simon, remerciant les membres du Jury et particulièrement les étrangers, souhaitant la bienvenue aux amis, ou plutôt aux frères des pays annexés, venus de Strasbourg, Metz et Colmar pour prendre part à cette solennité horticole française, évoquant lui, l'enfant de Metz, l'espoir du retour à la patrie perdue, et demandant aux pouvoirs publics leur bienveillant concours pour la propagation de l'enseignement horticole. Ils garderont mémoire du toast de M. de Choiseul, remerciant, au nom de tous, la Société de Nancy de son accueil, la félicitant de compter dans son sein tels et tels des grands noms de l'Horticulture française ; applaudissant à sa prospérité, au succès de son Exposition, s'associant aux espérances patriotiques de son dévoué et sympathique Président. Ils conserveront le souvenir de l'émotion qui étreignit tous les cœurs, lorsque, de sa parole chaude et vibrante, M. le Préfet Stéhélin, un autre annexé, complimenta ses hôtes de la Suisse et du Luxembourg, pays amis de la France, et exprima ses regrets de n'être pas horticulteur dans cette circonstance où la présence de ses compatriotes d'Alsace-Lorraine fait monter à ses lèvres des paroles qu'il n'est pas permis au fonctionnaire de faire entendre ; et surtout quand, délicate surprise, bien digne de clore cette belle et touchante fête, il remit, au nom du gouvernement et aux acclamations de l'assistance, la croix de la Légion d'honneur au Président de la Société, à l'Horticulteur éminent, au patriote deux fois Français — par la naissance et par le choix — à M. Léon Simon.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION HORTICOLE DE RENNES
OUVERTE LE 9 OCTOBRE 1890 (1),

par M. PAIGNARD.

Puisque vous avez bien voulu me faire l'honneur de m'envoyer représenter la Société nationale d'Horticulture à l'Exposition de Rennes, le 9 octobre dernier, je vais essayer de vous en rendre compte aussi fidèlement que mes faibles connaissances vont me le permettre.

Cette Exposition s'est ouverte place des Lices, sous un des pavillons du marché couvert, mis gracieusement par la municipalité à la disposition de la Société d'Horticulture.

Si cette élégante construction, où l'air et la lumière entrent à flots, est admirablement bien disposée pour une Exposition d'Horticulture, il faut avouer aussi que le sympathique Vice-Président de la Société, M. le commandant Coutances, avait su, en stratège hors de pair, en tirer un merveilleux parti.

A notre arrivée, nous avons été reçus par M. de Coniac, Président, qui, avec cette bonne grâce qui fait de lui un véritable charmeur, souhaite la bienvenue aux Jurés et leur donna pour guide, au milieu des merveilles qu'ils étaient appelés à juger et à récompenser, le zélé Secrétaire-général de la Société, M. Péche. A lui aussi nous devons tous nos remerciements, car il nous a singulièrement facilité notre tâche.

En disant tout à l'heure que le Vice-Président M. Coutances, chargé de l'organisation de l'Exposition, s'était admirablement tiré de son ingrate mission, je n'ai pas voulu lui faire un banal compliment. Chacun de nous sait parfaitement quelles difficultés rencontrent habituellement les organisateurs des Expositions en général et ceux des Expositions d'automne en particulier pour rendre, je ne dirai pas gracieuses, mais simplement supportables, ces longues tables droites avec leurs interminables files d'assiettes blanches, bien alignées comme des soldats à la parade, et contenant toutes invariablement les quatre Poires

(1) Déposé le 10 septembre 1891.

obligatoires et traditionnelles. Tout cela existait bien à Rennes, mais si bien disposé, si bien fondu dans l'harmonie générale que rien ne se voyait qui pût être désagréable à l'œil.

Contre les parois du pavillon et cachant la nudité des murs, s'échelonnaient les Légumes séparés des fruits par une large allée suivant les quatre faces du pavillon et formant un immense carré converti en un ravissant jardin anglais, dont les allées aux courbes harmonieuses permettaient un accès facile aux nombreux massifs de fleurs et de feuillages qui l'occupaient et dont les plantes masquaient complètement la ligne droite des tables. Au milieu de ce jardin et bien en vue de tous côtés se trouvent les plantes de serre chaude et en particulier tout un massif de Broméliacées des plus rares, sur lequel je reviendrai tout à l'heure et un massif d'Orchidées, Broméliacées et plantes à feuillage, dont je parlerai aussi plus tard. Enfin pour fermer l'Exposition, en face de l'entrée et formant pour ainsi dire le fond de ces deux massifs, un admirable lot d'immenses plantes à feuillage ornemental, réunissant 55 variétés parmi lesquelles on pouvait admirer des *Chamærops excelsa* et des *Balanium antarcticum* de plus de 3 mètres de haut, des *Dammara australis* de 4 mètres, des *Latania Borbonica* de 2 mètres, deux grands *Cycas revoluta* sur chacun desquels on aurait pu compter plus de cent feuilles, enfin des *Chamærops argentea*, des *Phormium* verts et panachés, des *Dracæna*, des *Pandanus*, etc.

A côté de ce splendide massif toute une fort remarquable collection d'Agaves comptant 35 variétés parmi lesquelles se trouvaient des *Verschaffelti glauca*, des *ferox*, des *filifera superba*, des *mitræformis*, des *americana variegata*, des *Bonaparteæ juncea*, etc., etc.

Cette splendide exposition avait été apportée hors concours, avec un superbe lot de fleurs coupées composé de 115 variétés de Roses, par M. Colleu, jardinier-chef du Thabor, le magnifique jardin public de Rennes, qui y avait ajouté 16 variétés de Raisins, 150 variétés de Poires et Pommes, 12 de Pommes de terre, des Patates, des Ignames et toute une collection de Légumes de saison. A l'unanimité, le Jury décerne à M. Colleu un diplôme d'honneur.

Je disais à l'instant que je reviendrais sur le massif de Broméliacées formant le centre de l'Exposition et sortant des serres du Thabor. Avouons d'abord que ces plantes, bien qu'apportées par M. Colleu, n'ont pas été cultivées par lui. M. Colleu ne nous en voudra pas de notre franchise, étant de ceux dont la réputation n'est plus à faire.

Au reste, cela se passera en famille, car ces Broméliacées ont été cultivées par M. Colleu fils, amateur des plus distingués.

Le centre de ce massif était occupé par un *Verschaffeltia splendida* sur le sort duquel, vu la température dont jouissait l'intérieur de l'Exposition, j'ai conservé de grosses inquiétudes. Autour de ce rare Palmier des Seychelles, M. Paul Colleu avait placé 75 sortes de Broméliacées toutes plus rares les unes que les autres. Citons parmi les plus belles des *Æchmea fulgens*, les *Billbergia Leopoldi*, *Saundersii*, *pyramidalis*, etc.; les *Vriesea Glaziouana*, *heliconioides*, *fenestralis*, *hieroglyphica*, etc.; les *Nidularium Innocenti*, *discolor*, *fulgens*, *sanguinolentum*, *splendens*, etc.; des *Tillandsia Lindenii splendens major*, etc.; des *Cryptanthus Beuckeri*, etc., etc.

Ces plantes, remarquables par leur essence, l'étaient peut-être davantage encore par leur vigueur et leur développement. On ne peut trop féliciter M. Paul Colleu de la façon intelligente dont il les cultive.

Un autre diplôme d'honneur est décerné au frère Henri pour la plus belle collection de légumes et de fruits que j'aie jamais vue. Tout ceux qui s'occupent quelque peu que ce soit d'Arboriculture connaissent au moins de réputation ce praticien aussi modeste que savant, auteur d'un Cours pratique d'Arboriculture fruitière, et jardinier-chef du Collège des Frères Saint-Vincent de Paul, à Rennes. Le magnifique lot de légumes qu'il avait envoyé hors concours à l'Exposition comprenait tous les légumes; depuis les Cardons gigantesques émergeant des massifs de salades jusqu'aux Choux de 40 livres, au ton d'un vert glauque, entourés comme d'une collerette d'Oignons aux chaudes et reluisantes couleurs; depuis les rouges Carottes aux monstrueuses proportions jusqu'aux pâles Navets, tout était là et si coquettement installé, les couleurs si bien fondues que vraiment ces

vulgaires légumes faisaient aux massifs de fleurs une concurrence dangereuse.

Le lot de fruits comprenait 96 variétés de Poires parmi lesquelles nous avons remarqué des Bergamotes Crassanne et Espéren, des Beurrés Bachelier et Diel, Superfin et Clairgeau, des Doyennés d'Alençon, du Comice et d'hiver, des Duchesses d'Angoulême et un superbe panier d'une Poire fort peu connue et que, pour ma part, je n'avais vu encore dans aucun concours, le Beurré Lucas. Quelques variétés seulement de Pommes dans les Calvilles et les Reinettes et enfin 6 variétés de Raisins bien mûrs et parfaitement cultivés.

A côté de ces deux Expositions, que le Jury regrettait vivement de ne pouvoir récompenser plus largement puisqu'elles avaient été envoyées hors concours, on remarquait encore de superbes apports que le Jury récompensa ainsi.

A M. Danzanvilliers, un prix d'honneur consistant en une grande médaille d'or, pour l'ensemble de son exposition; plantes de serre chaude et tempérée, plantes de pleine terre et magnifique lot de Raisins. Dans son lot de plantes de serre chaude, M. Danzanvilliers nous montre une fort belle collection d'Orchidées et de Broméliacées sur laquelle j'avais promis de revenir. Ces plantes étaient surtout remarquables par leur belle végétation et leur air de santé. Parmi les Broméliacées se trouvait un très beau spécimen de *Tillandsia* fort rare et que, pour ma part, je n'avais pas encore rencontré, le *Tillandsia ionantha*. Cette plante a été immédiatement achetée à M. Danzanvilliers par un amateur.

Le Jury accorde encore un autre prix d'honneur à M. Rouault, pour un fort beau lot de plantes de marché, feuillages et plantes fleuries, un lot de Conifères, le seul de l'Exposition et un fort remarquable lot de fruits comprenant 68 variétés de Poires et 12 variétés de Raisins. Dans ce lot de Poires se trouvaient 2 variétés que je n'ai encore trouvées nulle part et que j'avoue ne pas connaître; ce sont : le Consul Ladé et le Beurré Chaudey. Malheureusement M. Rouault n'a pu me fournir aucun renseignement précis sur ces deux variétés.

Un dernier prix d'honneur a été décerné à M. Paves pour ses

légumes et ses fruits. Très certainement le lot de légumes de M. Paves était le plus remarquable de toute l'Exposition. L'amateur le plus difficile n'eût pas trouvé à formuler la plus légère critique sur les exemplaires exposés, qui comprenaient tous les légumes cultivés sous notre climat.

Enfin, Messieurs, avant de terminer ce trop long Compte rendu, je vous demande la permission de citer encore M. Chef-dor, jardinier chez M. Le Bastard, qui a obtenu une grande médaille d'or pour un fort beau lot de plantes à feuillage ornemental, et M. Jeuneu, une autre grande médaille d'or pour un remarquable lot de légumes. Enfin lorsque j'aurai dit que le Jury décerne encore 4 médailles d'or à :

M. Denis, pour l'ensemble de son exposition de plantes, feuillages et plantes fleuries ;

M. Portier, pour ses fruits et ses légumes ;

M. Gicquel, pour ses légumes ;

M. Fablet, pour ses légumes, j'aurai complètement terminé ma tâche et il ne me restera plus qu'à solliciter toute votre indulgence pour la facilité peut-être un peu trop grande avec laquelle j'ai accepté la mission que vous m'avez fait l'honneur de me confier. Tout autre de nos collègues, si expérimentés et si compétents en ces matières, vous eut guidé avec bien plus de méthode que moi au milieu de cette Exposition fort remarquable et dont je garderai longtemps le plus agréable souvenir.

Voici maintenant la liste des principales récompenses qui ont été décernées par un jury composé de : MM. Paignard, conseiller général de la Sarthe, *délégué de la Société nationale d'Horticulture de France*, Président ; Morel, Vice-Président de la Société d'Horticulture d'Avranches ; Avice, délégué de la Société d'Horticulture de la Sarthe ; Pelletier, professeur d'Arboriculture, délégué de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire ; Cottineau, délégué de la Société d'Horticulture de Nantes.

Diplôme d'honneur.

Diplôme d'honneur décerné au frère Henri, professeur d'Arboriculture, avec félicitations du Jury, pour l'ensemble de son exposition hors concours de fruits et de légumes.

Diplôme d'honneur décerné à M. Colleu, directeur du Jardin des Plantes, avec félicitations du Jury pour son exposition vraiment hors ligne.

Prix d'honneur.

Médaille d'or grand module décernée à M. Paves, avec félicitations du Jury, pour l'ensemble de son exposition de fruits et de légumes.

Médaille d'or grand module décernée à M. Rouault, et félicitations du Jury pour l'ensemble de son exposition de fruits, de plantes fleuries et de Conifères.

Médaille d'or grand module décernée à M. Danzanvilliers, pour l'ensemble de son exposition de plantes de serre, de pleine terre et de ses Raisins.

Médailles d'or grand module.

M. Chefdor, jardinier chez M. Le Bastard, pour ses plantes à feuillage.

M. Jeuneu, pour ses légumes.

Médailles d'or.

M. Denis, pour l'ensemble de son exposition de plantes à feuillage et de plantes fleuries.

M. Portier, pour ses fruits et ses légumes.

M. Gicquel, pour ses légumes.

M. Fablet, pour ses légumes.

Médailles de vermeil grand module.

M^{lle} Lemarchand, pour ses légumes.

M. Desmars aîné, pour ses plantes fleuries.

M. Jeuneu, pour ses fruits.

M. Ménard, pour ses fruits.

M. Ménard, pour ses légumes.

Médailles d'argent grand module.

M. Gorieux, pour ses plantes fleuries.

M. Besnard, pour ses plantes fleuries et fleurs coupées.

- M. Garnier, pour ses fruits.
 M. Reuzé, pour ses fruits.
 M. Forestier, pour ses fruits.
 M. Jacquart, pour ses fleurs coupées.
 M. Garnier, pour ses légumes.
 M. Auffret, pour ses légumes.
 M. Besseiche, pour ses appareils de chauffage.

PRIX DES DAMES PATRONNESSES.

Médaille de vermeil.

- M. Denis, pour ses corbeilles et surtouts.

Médaille d'argent.

- M. Gorieux, pour ses bouquets.

Médaille de vermeil décernée à M. Auguin-Simon pour le tracé et l'exécution du jardin de l'Exposition.

Médaille d'or grand module décernée à M. Colleu par le Bureau de la Société pour le concours empressé qu'il a prêté à la décoration de l'Exposition.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE FRANÇAISE

SUR LA GREFFE DES PARTIES SOUTERRAINES DES PLANTES; par
 M. DANIEL (Lucien). (*Compt. rend. hebdomad. des séanc. de
 l'Acad. des Sc.*, 24 septem. 1891, p. 405-407.)

La greffe est l'une des opérations les plus importantes en Horticulture; mais on ne la pratique ordinairement que sur les parties des végétaux qui sont situées hors de terre, et ce n'est que dans des cas peu fréquents qu'on pose un greffon sur des parties souterraines, par exemple, sur des tubercules de Dahlias. D'ailleurs, dans ces derniers cas, on se contente toujours d'ob-

tenir le résultat qu'on désire, sans chercher à reconnaître comment il s'est produit. Or, c'est précisément là ce qu'a voulu reconnaître scientifiquement M. Daniel qui, en outre, a beaucoup varié ses expériences et qui est ainsi arrivé à constater des faits inattendus et d'un intérêt incontestable.

Le principe fondamental en matière de greffe, c'est que les deux végétaux qu'on réunit par cette opération doivent être des espèces d'un même genre ou tout au moins de la même famille. M. Daniel a d'abord voulu voir si ce principe s'applique tout aussi bien aux greffes posées sur des parties souterraines, qu'à celles qu'on pratique sur des tiges ou des branches. Pour cela, il a posé des greffons de diverses plantes sur des racines ou des tubercules d'espèces classées dans des familles différentes ou même éloignées les unes des autres. Dans la presque totalité des cas, l'opération n'a pas réussi; toutefois la greffe de la Saponaire, plante de la famille des Caryophyllées à ovaire libre ou supère, a repris sur la racine de l'*Oenothera biennis*, qui appartient à la famille des Oenothérées dans laquelle l'ovaire est adhérent ou infère. Jusqu'à ce jour rien ne permettait de soupçonner la possibilité d'un pareil résultat.

Dans les cas, et on peut dire qu'ils constituent la règle, où ces essais de greffes hétérogènes ont échoué, les greffons se sont comportés de manières diverses. Dans certaines circonstances; le greffon, dit M. Daniel, a vécu d'abord aux dépens du sujet jusqu'au moment où il a développé des racines adventives qui lui ont permis de se nourrir dès lors par lui-même; il s'est donc comporté comme une bouture, et s'il a continué de vivre, le sujet n'y a été pour rien. C'est ce qui a eu lieu pour les essais de greffes de Chou et de Lampsane sur des tubercules de Renoncule bulbeuse, du Persil sur la Valériane, etc. Dans d'autres cas, le greffon s'est d'abord nourri en puisant dans le sujet les éléments de sa nutrition; mais comme il n'a pas développé de racines adventives et que, d'un autre côté, le sujet a pourri au bout de quelques mois, le greffon a nécessairement péri faute d'aliment. C'est ainsi qu'ont échoué les essais de greffe de Muguet et de Primevère sur des tubercules de *Crocus*.

Un fait digne de remarque est que des greffes à œil poussant

faites avec des greffons encore herbacés d'Epicéa et de Cèdre sur des tubercules de Pomme de terre ont vécu assez longtemps aux dépens de ceux-ci pour continuer leur développement jusqu'à ce qu'ils soient devenus ligneux.

Quand les greffes ont été faites entre des plantes de la même famille, elles ont réussi ; mais fréquemment le greffon a produit des racines adventives et s'est affranchi. C'est ce qui a eu lieu constamment dans la greffe de la Laitue et de la Chicorée sur le Pissenlit, du Chou sur le *Brassica Cheiranthus*, etc. Toutefois, bien que la soudure ait alors été parfaite, ainsi que l'a reconnu M. Daniel, le greffon n'a pas été nourri suffisamment par le sujet, puisque la suppression de ses racines adventives en a déterminé le dépérissement et puis la mort. Au contraire, le greffon s'est très bien développé dans la greffe du Salsifis sur la Scorsonère, du *Barkhausia* sur le Pissenlit et l'*Hypochæris*, quoiqu'il n'eût donné que fort peu ou même pas du tout de racines adventives. La différence entre ces deux cas s'explique, selon l'auteur, parce que, dans le premier, les membranes du greffon ne se laissent point traverser par les matières nutritives que pourrait lui fournir le sujet, tandis que, dans le second, elles sont parfaitement perméables à ces substances. Il croit pouvoir tirer de là cette conclusion générale que « l'insuccès de beaucoup de greffes peut s'expliquer facilement par un phénomène de nutrition insuffisante, sans qu'il soit besoin de recourir à des affinités plus ou moins problématiques entre genres ou espèces d'un même genre ». Peut-être cependant serait-on autorisé à dire que cette conclusion repose en grande partie sur une différence dans les expressions employées, car l'analogie entre genres voisins et les espèces d'un même genre porte non seulement sur la ressemblance des organes extérieurs, mais encore sur la structure intérieure qui, par conséquent, peut amener des résultats physiologiques analogues.

Une autre particularité inattendue a été reconnue par M. Daniel, dans ses intéressantes expériences. Le point capital, dans la pratique de la greffe, c'est d'entailler ou disposer le greffon et le sujet de manière à mettre en contact la couche génératrice ou cambium de l'un et de l'autre, couche qui, chez les Dicotylé-

done, est située entre le bois et le liber ou écorce fibreuse. C'est là, en effet, le tissu jeune et actif qui est seul susceptible d'opérer la soudure entre les deux. Or, cet observateur a reconnu expérimentalement que cette condition n'est pas absolument indispensable. « Dans un certain nombre de greffons, écrit-il, j'avais incisé seulement l'écorce et le liber, sans atteindre la couche génératrice. La soudure a eu lieu cependant, à l'aide du parenchyme libérien qui était revenu à l'état de méristème (c'est-à-dire de tissu cellulaire essentiellement jeune et vivant), ainsi que le parenchyme médullaire du sujet. Il suffit donc d'assurer le contact de tissus vivants, soit à l'état de méristème, comme les assises génératrices, soit pouvant repasser à cet état, comme le parenchyme libérien ou médullaire. »

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

EXPÉRIENCES DE M. KÖHLER (HUGO), D'ALTENBURG, POUR L'ACCLIMATATION DE VÉGÉTAUX SUBTROPICAUX, par M. WITTMACK (L.) — (*Gartenflora*, 1891, p. 183-188, fig. 50).

Les expériences que M. Köhler poursuit, depuis plusieurs années, en vue de cultiver en pleine terre des végétaux trop délicats pour le climat de l'Allemagne, ont déjà fourni à diverses publications horticoles le sujet d'articles spéciaux. M. Wittmack (L.) vient d'en faire l'objet d'un examen sur place dont il a consigné les résultats dans un écrit assez étendu auquel nous croyons qu'il y aura intérêt à emprunter quelques-unes des indications qui y sont consignées.

Le jardin de la villa de M. Köhler dans lequel se font ces expériences se divise en deux parties : l'une, qui se trouve immédiatement contre la maison d'habitation est consacrée aux végétaux qui, pendant l'hiver, sont protégés par une légère construction en bois, fer et verre ; l'autre est gazonnée dans le goût anglais et a été consacrée particulièrement au *Cycas revoluta*, au *Brahea*

Roetzlii, au *Dracæna indivisa* et à diverses espèces d'*Yucca* et de *Chamærops*. Ces végétaux y sont abrités pendant l'hiver de différentes manières.

Le long de la maison sont plantés de nombreux *Yucca* qui, pour la plupart, ont pris un développement extraordinaire. Ainsi M. Wittmack cite un *Y. Adansoni* haut de 2^m,1/2; un *Y. gloriosa* de 4^m,1/2; un *Y. Mazelli* de 2^m,1/2, dont la tige a 0^m,75 de tour; des *Y. Whipplei*, *cornuta*, *quadricolor*, de *Smeettiana*, tous en très forts exemplaires auxquels on ne peut comparer aucun de ceux qui sont cultivés en caisses. On y voit aussi le très rare *Pincenecticia glauca* dont la tige a plus de 1 mètre de tour, un *Dasylyrion gracile* de la même force, de très beaux *Phormium Colensoi* avec la variété panachée, un *Bambusa aurea* qui, en 1890, a produit plusieurs jets hauts de 4^m,1/2, un *Phœnix canariensis* à douze feuilles longues de 3^m,1/4 et dont la tige a atteint, ce qui est presque incroyable, 2^m,1/4 de tour, enfin divers *Cocos*, notamment le *C. Yatai*, qui y viennent parfaitement, en compagnie de Magnolias et de Camellias.

M. Wittmack a constaté que tous les végétaux plantés sur la pelouse n'avaient pas encore reçu le moindre abri, le 24 novembre 1890. Il a reconnu qu'un *Cycas revoluta* y a poussé de 0^m,20 en vingt-quatre heures; que, sur un pied de cette espèce, seize feuilles ont acquis leur développement complet en quatre semaines et cela par une chaleur moyenne de 18 degrés C., ce qui, dit-il avec raison, est une chaleur fort peu élevée pour le mois d'août. Ce même *Cycas* a supporté sans en souffrir de fortes chutes de neiges avec des froids de — 5,—7 degrés, qui ont nui à divers *Cocos* et *Phœnix*.

M. Köhler a formé une riche collection de Conifères, qui ne comprend pas moins de 200 espèces ou variétés en 5,000 pieds. Dans un endroit bien abrité se trouvent les espèces les plus délicates, parmi lesquelles M. Wittmack cite : un *Wellingtonia (Sequoia) gigantea* de 3 mètres, un *Cedrus Deodara* de mêmes dimensions, avec les *C. atlantica*, *Libani*, *Deodara variegata* et *verticillata glauca*, les *Cryptomeria elegans*, *japonica variegata*, *viridis* et *compacta*, celui-ci ayant parfaitement supporté deux hivers sans le moindre abri; de nombreux *Abies*

comme *A. concolor*, *A. Nordmanniana*, *A. magnifica glauca*, *A. lasiocarpa*, des *Picea* tels surtout que le *P. Parryana* qui est presque la plus rustique des Conifères, et dont la variété à feuillage blanc d'argent est du plus bel effet, etc., etc.

Les serres et bâches qui se trouvent dans le jardin de M. Köhler sont uniquement destinées aux essais tentés pour acclimater les végétaux des contrées subtropicales. Celles-ci sont, les unes obtenues de semis tandis que les autres ont été achetées dans la haute Italie. Les semis de graines obtenues en Allemagne se sont mal comportés; tenus en hiver dans des coffres non chauffés, la plupart sont morts; il y a eu cependant exception pour le *Chamærops excelsa* et quelques autres espèces du même genre, le *Jubæa spectabilis* et le *Washingtonia robusta*. Une serre est spécialement destinée à diverses espèces de *Chamærops*, au *Phœnix canariensis*, au *Brahea Roezlii*, aux *Cocos Yatai*, *campestris*, *australis* et *Blumenhavii*. On n'en pose les châssis vitrés qu'à la fin d'octobre et on les enlève dès le commencement d'avril. L'abri de ces vitres est le seul moyen employé pour garantir les plantes de l'action des gelées, car ce n'est que dans les cas de la plus extrême nécessité qu'on recourt au chauffage, particulièrement quand le froid descend au-dessous de -7 degrés, température à laquelle la terre gèle. Dès que dans la serre la température dépasse $+5$ degrés, on aère, lors même que, à l'extérieur, le thermomètre indique plusieurs degrés de froid. Quant aux autres serres et aux bâches, elles n'ont pas même d'appareil de chauffage et, pendant l'hiver, les végétaux qu'elles renferment sont protégés uniquement par les vitres et des planches. Les Palmiers gelés pendant des semaines, même des mois, ont un aspect tout particulier, couverts qu'ils sont d'une sorte de givre qui a l'épaisseur du doigt; mais pourvu qu'il dégèle ensuite lentement, ils n'en éprouvent aucun mauvais effet. Même M. Köhler assure que leurs extrémités qui touchent les vitres et sont fortement gelées, ne souffrent pas de cette gelée.

Pour les végétaux de fortes proportions et les plus délicats, particulièrement pour les Palmiers à croissance rapide, comme le *Pritchardia filifera*, M. Köhler suit une marche spéciale. Le plus tôt possible, au plus tard à la fin de mars, il les met dans des

paniers de fil de fer ou d'osier, dont le fond est garni d'une couche d'excellent fumier de cheval épaisse de 0^m,25. Au bout de peu de temps, ces végétaux commencent à pousser avec une extrême rapidité, et on peut les laisser en repos jusqu'au mois de novembre. On les rentre alors avec leur panier et il est facile de les hiverner, car ils poussent très bien même dans une cave aérée. Si on les met en pleine terre au printemps suivant, on n'a plus qu'à les garantir des fortes gelées.

Il y aurait peut-être lieu de se demander si l'on peut dire que des végétaux sont acclimatés par cela seul qu'ils supportent la pleine terre, à la condition d'être garantis des fortes gelées; mais on a fait, dans ces derniers temps, du mot acclimater une application si large qu'elle semble en permettre l'emploi dans tous les cas possibles.

PLANTES NOUVELLES OU RARES
DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

GARDENERS' CHRONICLE.

Lilium Martagon × **Hansoni** BAKER, *Gard. Chron.*, 25 juillet 1891, p. 94. — Lis Martagon (hybride) de Hanson. — (Liliacées.)

Les Lis hybrides sont si rares, écrit M. Baker, qu'il y a grand intérêt à en voir paraître un nouveau. Le seul exemple inconteste qu'on en connaisse est fourni, d'après ce botaniste, par le Lis nankin, *Lilium testaceum*, qui provient évidemment d'un croisement entre les *Lilium candidum* et *chalcedonicum*. M. Baker pense aussi que certaines formes de la série du *L. bulbiferum* (spécialement l'*umbellatum* et le *fulgens*) doivent être des hybrides artificiels. Quant au Lis que fait connaître le *Gardeners' Chronicle*, il a été obtenu par M. C.-G. van Tubergen, de Haarlem, en fécondant le *L. Martagon album* avec le pollen du *L. Hansoni*. Ce croisement avait été opéré en 1886, et les plantes qu'il a données n'ont fleuri que cette année. L'oignon de cet hybride est blanc comme celui du *L. Hansoni* et non jaune comme l'est celui du

L. Martagon. Sa tige haute de 1^m,20, lisse, d'un vert foncé, porte deux ou quatre (selon la vigueur du pied) verticilles comprenant chacun de huit à douze feuilles oblongues, aiguës, minces, d'un beau vert, longues de 12 à 15 centimètres. Ses fleurs pendantes, au nombre de cinq à huit par pied, ont les segments de leur périanthe étalés dès la base, oblongs, aigus, longs de 4 centimètres, d'un jaune terne dans leur moitié inférieure qui est abondamment ponctuée de brun, passant dans leur moitié supérieure à un brun rougeâtre sans macules et légèrement lavé de jaune. Le rouge vineux de cette fleur ressemble à celui du *L. Martagon* var. *dalmaticum*.

Odontoglossum Hennisii ROLFE, *Gard. Chron.*, 8 août 1891, p. 158. — Odontoglosse de Hennis. — Andes du Pérou ou de l'Écuador. — (Orchidées.)

Très élégante petite espèce qui a été envoyée à MM. Charles Worth, Shuttleworth et C^{ie} par M. W. Hennis, leur collecteur. Pour la taille et le coloris elle ressemble beaucoup à l'*Odontoglossum odoratum* LINDL., mais en réalité ses caractères la rapprochent davantage de l'*O. crinitum* REICH. f. Ses pseudobulbes ovoïdes-oblongs, un peu comprimés, longs de 3 à 4 centimètres, sont en touffe serrée. Ses feuilles oblancéolées-linéaires, aiguës, sont longues de 10 à 15 centimètres et larges de près de 2 centimètres. Sa hampe haute de 20 centimètres porte six fleurs pédi- culées. Les sépales de ces fleurs sont étalés, lancéolés, acuminés, longs de près de 3 centimètres, jaunes avec deux grandes macules brunes, situées l'une près de leur base et l'autre dans leur milieu; leurs pétales sont un peu plus petits que les sépales, jaunes avec plusieurs macules brunes sur leur milieu et trois ou quatre lignes brunes près de leur base; leur labelle forme trois lobes dont les deux latéraux sont arrondis et denticulés, tandis que le médian est ovale-triangulaire, fortement acuminé; le fond en est blanc avec le lobe moyen brun-rougeâtre ainsi que la base du disque et quelques macules au bord des lobes latéraux.

GARTENFLORA

Tragopyrum lanceolatum M. BIEB. var. **latifolia**. — *Gartenf.*, 1^{er} avril 1891, planc. 1344, p. 169. — Tragopyre lancéolé, var. à larges feuilles. — Russie d'Asie, dans le Turkestan. — (Polygonées.)

Arbuste haut de 65 centimètres à 1 mètre et demi, qui est entièrement rustique, car il supporte le climat de Saint-Petersbourg. Il fleurit au mois de mai en donnant une grappe de fleurs blanches au bout de chacune de ses ramifications. Dans ces grappes les fleurs sont disposées par groupes de deux à cinq; chacune est large d'environ 1 centimètre; son périanthe est formé de 5 folioles blanches et verdâtres vers le bas, dont les deux extérieures sont beaucoup plus petites que les trois autres. Les feuilles de cet arbuste sont ovales-lancéolées, brièvement pétiolées, aiguës au sommet, entières. On le multiplie de graines. Il aime une exposition abritée, au midi, et un sol nourissant, sablonneux, meuble et peu humide.

Masdevallia macrochila REGEL, *Gartenf.*, 1^{er} avril 1891, pl. 1344, fig. 4 et 5, p. 170. — Masdevallie à grand labelle. — Nouvelle-Grenade. — (Orchidées.)

Curieuse plante qui s'est trouvée parmi diverses plantes du même genre récoltées pour M. Sander (F.), qui ensuite l'a envoyée au Jardin botanique de Saint-Petersbourg étiquetée *Masdevallia Schlimi*. Elle se rapproche du *M. bella* REICHB. f.; mais on l'en distingue aisément à sa fleur vraiment étrange d'aspect, dans laquelle les trois sépales ovales et terminés chacun par un prolongement de même longueur que la leur, étant d'un vert jaunâtre, abondamment ponctués de noir, un labelle orangé applique sur les deux latéraux ses deux grands lobes ovales-arrondis. La plante est comme gazonnante. Ses feuilles coriaces, oblongues-elliptiques ou oblongues-lancéolées, rétrécies vers leur base qui est en gouttière, sont longues de 6-11 centimètres, larges de 2-2 cent. 1/2. Sa fleur large d'environ 5 centimètres, est suspendue à un long pédoncule filiforme. — M. Regel, dans son article sur cette Orchidée, dit qu'on la cultive en panier

rempli presque entièrement de gros tessons et de morceaux de charbon de bois, sur lesquels on met jusqu'au delà du niveau du bord du panier de la terre de tourbe fibreuse, qu'on couvre à son tour avec une couche de *Sphagnum*. On la tient dans la partie fraîche de la serre à Orchidées, près des vitres. On lui donne beaucoup d'air et de fréquents seringages en été, pendant sa végétation, tandis qu'en hiver on se borne à plonger dans l'eau de temps en temps la portion inférieure du panier où elle est plantée qui contient les tessons et les morceaux de charbon.

Stanhopea graveolens LINDL., var. **Lietzei** REGEL, *Gartenf.*, 15 avril 1891, planc. 1345, p. 201. — Stanhopée à odeur forte, var. de Lietze. — Brésil. — (Orchidées.)

Cette variété se distingue du type de l'espèce, parce que toute sa fleur est plus jaunâtre; que son labelle n'est point coloré, dans sa portion inférieure, en orangé intense, présente une étroite bande transversale rougeâtre et a sa portion antérieure blanchâtre, marquée de nombreuses ponctuations pourpres. — En hiver, les *Stanhopea* doivent être tenus à sec, sans quoi ils ne donnent pas de fleurs pendant le printemps et l'été suivants.

Tillandsia punctulata CHAM. et SCHLECHT. — *Gartenf.*, 15 avril 1891, fig. 51 et 52, p. 208. — Tillandsie pointillée. — Mexique, à Jalappa. — (Broméliacées.)

Cette Broméliacée, qui vit sur les arbres, paraît lisse à l'œil nu; mais, examinée à la loupe, elle se montre toute chargée de très petites écailles qui lui ont valu son nom spécifique. Ses feuilles en rosette ont leur portion inférieure fortement élargie et vont en se rétrécissant de là jusqu'à leur sommet qui est très aigu; elles ont de plus leurs bords enroulés en dedans et sont longues de 0^m,33 et plus. Sa tige porte aussi un grand nombre de feuilles semblables aux premières, mais plus courtes; elle se termine par un épi serré de fleurs distiques, à corolle violet brunâtre qu'accompagnent des bractées dont les inférieures sont rouges, ainsi que les feuilles supérieures qui avoisinent l'inflorescence et qui sont fortement élargies dans une grande

partie de leur longueur. — Cette Broméliacée est rare aujourd'hui dans les collections.

Rhazya orientalis A.DC. — *Gartenf.*, 1^{er} mai 1891, pl. 1346, p. 225. — Rhazye d'Orient. — Nord-Ouest de l'Asie Mineure. — (Apocynées.)

Bel et rare sous-arbrisseau dont on n'a longtemps connu qu'une seule localité. Des graines en ayant été envoyées, en 1883, au Jardin botanique de Berlin, il y a fleuri, pour la première fois, en 1888. Il ne s'élève que de 0^m,50 à 0^m,75. Il donne plusieurs tiges dressées, simples ou assez peu ramifiées dans le haut, qui sont chargées de feuilles alternes, ovales-lancéolées, aiguës au sommet, brièvement pétiolées. Ses fleurs larges d'environ 2 centimètres, bleu de ciel avec une macule triangulaire d'un bleu plus intense au milieu de chaque segment de la corolle, sont réunies, au nombre de 15 à 30, en corymbe ombelliforme au sommet de la tige et de ses ramifications; leur calice est petit, à 5 dents, et leur corolle a son tube long d'environ 1 centimètre, surmonté d'un limbe bien ouvert, à 5 segments oblongs-lancéolés, aigus. — Ce sous-arbrisseau vient bien dans une situation un peu ombragée; il a besoin d'une légère couverture, en hiver.

Acer Trautvetteri MEDWEDJEFF. — *Gartenf.*, 15 mai 1891, p. 263-266, fig. 58 à 61. — Érable de Trautvetter. — Caucase. — (Acérinées.)

Cet arbre est regardé par quelques auteurs comme une variété de l'*Acer insigne* BOISSIER et BUNSE. Dans une mauvaise terre et sous l'influence de circonstances atmosphériques défavorables, il reste peu élevé et se ramifie beaucoup; mais dans de meilleures conditions, il atteint 15 et 16 mètres de hauteur, avec un tronc bien droit, lisse, épais de 0^m,65 et une large cime. Ses feuilles sont en cœur, palmées à 5 lobes irrégulièrement dentés, glauques en dessous, moins grandes que celles de l'*A. insigne*. En outre, l'auteur de l'article qui le concerne, M. Wolff (E.), dit qu'il diffère encore de cette dernière espèce par son inflorescence composée de grappes ombellées, dans lesquelles les pédoncules des fleurs sont glabres, tandis que l'*A. insigne* a les fleurs

paniculées et portées sur des pédoncules velus. — Sur les montagnes du Caucase, cet arbre se trouve à l'altitude de 2,000 à 2,500 mètres.

Aeranthus brachycentron REGEL, *Gartenf.*, 15 juin 1891, p. 325, fig. 68. — Aéranthe à court éperon. — Iles Comores? — (Orchidées.)

Le Jardin botanique de Saint-Pétersbourg a reçu de M. Sander cette Orchidée qui provient presque certainement des îles Comores; seulement l'horticulteur anglais l'avait étiquetée *Aeranthus Grandidieranus* REICHB. fil., et M. Regel dit qu'elle s'éloigne de cette espèce sous des rapports très divers. C'est une plante de faibles dimensions, dont les feuilles distiques, oblongues-ligulées, longues de 15-20 centimètres sur 3 centimètres de largeur, se terminent en deux lobes arrondis et inégaux. De l'aisselle de l'une de ses feuilles inférieures sort une hampe grêle, deux fois plus longue que les feuilles, mais recourbée et pendante dans sa partie supérieure, qui porte une ou deux fleurs de couleur jaune pâle. Les trois sépales de ces fleurs sont élargis, dans leur tiers inférieur, en un limbe ovale qui se prolonge, au sommet, en une queue deux fois plus longue, sensiblement arquée de bas en haut sur les deux latéraux; les deux pétales ont une forme analogue et leur longue queue se déjette vers le bas; tandis que le texte de la description les dit presque deux fois plus courts que les sépales, deux des figures comprises dans la planche noire les représentent notablement plus longs que ceux-ci. Enfin le labelle a une lame ovale un peu rectangulaire, qui se prolonge au sommet en une queue plus courte qu'elle.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. DUCHARTRE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE,
PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63^m).

DATES	TEMPÉRATURE		HAUTEUR du baromètre		VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
	Min.	Max.	Matin	Soir		
1	13,7	23,6	757	758	SO.	Petite pluie dans la nuit, nuageux et légèrement pluvieux.
2	14,4	25,2	760	760	SO.	Petite pluie de gr. matin, nuageux.
3	12,5	22,5	760	760	NO. NE	Nuageux, coups de tonnerre et averse vers 2 h. de l'apr.-midi, second orage plus violent avec pluie diluvienne vers 4 h., pluv. et lég. brum. le s.
4	6,5	19,8	765	766	NO.	Nuageux le matin et le soir, couvert dans la journée.
5	6,7	22,4	766,5	766,5	NO.	Clair de grand matin et le soir, nuageux dans la journée.
6	7,1	23,7	766	763	OSO.	Clair de grand matin et le soir, nuageux dans la journée.
7	5,4	24,3	763,5	764,5	SO.	Clair.
8	6,0	27,0	766	765,5	ENE.	Clair.
9	6,5	28,1	767	765	E.	Clair.
10	10,0	27,5	765	763,5	E.	Clair.
11	7,9	30,4	764,5	764	E.	Clair.
12	10,4	29,2	763	762	ESE.	Légèrement brumeux le matin, clair.
13	8,5	30,2	760,5	767,5	E.	Clair le matin, nuageux.
14	14,6	24,5	768	763,5	O.	Très petite pluie le matin, nuageux, forte averse entre midi et demi et 1 heure, averse beaucoup moindre le soir.
15	10,7	20,9	767,5	768,5	SO.	Nuageux.
16	9,3	21,3	770	769,5	NO.	Couvert le matin, nuageux.
17	6,0	18,3	768,5	767	ONO.	Couvert.
18	10,0	24,0	765,5	764,5	SO.	Nuageux.
19	16,6	25,5	765	768,5	SSO.	Couvert et légèrement pluvieux de gr. matin, quelques éclaircies, nuageux l'après-midi et le soir.
20	9,5	23,8	759	757	SO.	Nuageux.
21	13,0	19,0	759	755,5	O.	Nuageux, forte averse vers 3 h. du s., petites pluies à 5 h. 1/2 et à 9 h.
22	8,2	14,7	753,5	756,5	SO.	Couvert et pluvieux, qq. éclaircies.
23	6,7	18,8	762	766	N. NE.	Légèrement brumeux de gr. matin et le soir, clair puis nuageux.
24	2,5	21,6	768,5	768,5	E.	Gelée blanche, lég. brumeux le matin et le soir, clair dans la journée.
25	4,7	22,0	769	767	S.	Lég. brumeux le matin et le soir, clair dans la journée.
26	4,0	23,5	765	762	SE.	Clair de grand matin, nuageux, pluvieux le soir.
27	11,3	19,5	763	767	O.	Pluie dans la nuit, nuageux, clair le soir.
28	3,6	21,0	768,5	767	E.	Clair.
29	2,3	24,0	765	762	SE. S. SSO.	Clair.
30	7,6	25,4	764,5	759,5	S.	Nuageux de grand matin et le soir, clair dans la journée.

EXPOSITION GÉNÉRALE DE 1892

Ouverte du 24 au 30 mai inclusivement

DANS LE PAVILLON DE LA VILLE
AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

RÈGLEMENT ET PROGRAMME

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La Société nationale d'Horticulture de France « en conformité des statuts et règlements » invite MM. les horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs de jardins publics et scientifiques de tous les pays, et les Sociétés d'Horticulture en nom collectif, à prendre part à l'Exposition générale des produits de l'Horticulture qu'elle tiendra en 1892, à Paris, du mardi 24 au lundi 30 mai inclusivement.

Les artistes et les industriels seront admis à exposer les produits se rapportant à l'Horticulture.

Les récompenses consisteront en prix d'honneur (**objets d'art et médailles d'honneur**), médailles d'or, grandes médailles de vermeil, médailles de vermeil, grandes médailles d'argent, médailles d'argent, médailles de bronze et mentions honorables.

Il sera donné un diplôme avec les médailles aux Exposants qui en auront fait la demande à la Société, au plus tard quinze jours après la fermeture de l'Exposition.

Les médailles et prix que la Société pourrait obtenir exceptionnellement de la munificence du Gouvernement et de la Ville de Paris seront considérés comme médailles et prix d'honneur.

Des prix consistant en médailles pourront être prélevés sur

la subvention accordée, à titre d'encouragement, par M. le Ministre de l'Agriculture et décernés au nom du Gouvernement de la République.

Des médailles seront mises à la disposition du Jury pour récompenser, s'il y a lieu, les apports non prévus au programme et ceux qui auront le plus contribué à l'ornementation de l'Exposition (1).

Enfin, à l'occasion de cette Exposition, la Société décernera les récompenses qu'elle est dans l'habitude d'attribuer, chaque année, aux personnes qui s'en sont rendues dignes et qui ont obtenu des Rapports favorables émanant d'une Commission spéciale; aux jardiniers, pour leurs longs services dans la même maison; aux auteurs d'ouvrages spéciaux sur l'Horticulture; aux inventeurs d'instruments et d'appareils nouveaux; aux propagateurs de nouvelles méthodes; enfin, à toutes les personnes qui ont contribué au perfectionnement de l'art des jardins.

Avant l'ouverture de l'Exposition, la Société fixera le nombre des médailles d'honneur et des médailles d'or qu'elle mettra à la disposition du Jury.

Toutes les récompenses seront laissées à la libre appréciation du Jury.

Les médailles d'honneur remplaceront toutes les récompenses obtenues par le même Expositant.

Dans les genres de plantes où il y a plusieurs Concours, le même Expositant ne pourra recevoir plusieurs médailles pour le même genre de Plantes.

Dans les Concours de collections, il ne sera accepté qu'un spécimen de chaque variété.

La même espèce ou variété de Plante ne pourra figurer dans plusieurs Concours du même Expositant.

Chaque présentation formant un Concours devra être nettement séparée.

Les Concours existeront entre horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs ou jardiniers-chefs des établissements subventionnés et Sociétés d'Horticulture en nom collectif.

Les lots collectifs seront acceptés et ne pourront concourir avec les lots individuels.

(1) Ne pourront être admis comme Concours imprévus que les végétaux et produits horticoles non prévus dans le présent programme.

Ne seront admis avec la mention *hors concours* que les produits des jardins publics ou scientifiques.

Les autres présentations non soumises aux délibérations du Jury ne porteront aucune inscription autre que le nom et l'adresse de l'Exposant, et ne pourront recevoir aucune récompense (1).

DISPOSITIONS SPÉCIALES

§ 4^{er}. — *Réception, installation et enlèvement des plantes, produits et instruments horticoles.*

ART. 1^{er}. — Les horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs de jardins publics scientifiques, et les industriels qui voudront prendre part à cette Exposition devront adresser, avant le lundi 8 Mai 1892, — *terme de rigueur*, — à M. le Président de la Société, rue de Grenelle, 84, une demande écrite d'admission, accompagnée : 1^o de la liste nominative et complète des genres de plantes et des objets qu'ils désirent présenter ; 2^o de l'indication des Concours auxquels ils désirent prendre part ; et 3^o de l'indication exacte, pour chaque Concours, de l'espace superficiel qu'ils peuvent occuper.

CES FORMALITÉS SONT OBLIGATOIRES.

ART. 2. — Les plantes, arbres, fruits et légumes qui doivent figurer à cette Exposition seront reçus à partir du cinquième jusqu'au deuxième jour avant l'ouverture, de 6 heures du matin à 6 heures de l'après-midi, et le groupement des présentations devra être terminé la veille de l'ouverture, avant 5 heures du soir, *terme de rigueur*.

Seules les fleurs coupées seront reçues le jour de l'ouverture, et leur placement devra être terminé ce même jour, à 7 heures du matin, *terme de rigueur*.

ART. 3. — Chaque plante exposée doit être munie d'une étiquette portant son nom scientifique (espèce ou variété) écrit d'une façon lisible et correcte.

(1) D'après une décision du Conseil d'Administration en date du 23 janvier 1883, tout Membre qui a été rayé des contrôles de la Société ne peut prendre part aux Expositions.

Les plantes de collection dont l'étiquette ne porterait qu'un numéro et non le nom de la plante seront exclues des Concours par le Jury d'admission.

Les plantes qui ne sembleraient pas pouvoir rentrer dans l'un des Concours de ce programme devront être l'objet d'une demande particulière, sur laquelle il sera statué spécialement.

Les plantes présentées comme nouvellement introduites devront être munies d'une étiquette indiquant leur nom et, autant que possible, le lieu de leur origine et la date de leur introduction.

S'il s'agit d'une variété nouvelle obtenue de semis, l'Exposant devra renfermer dans un billet cacheté, joint à la plante, le nom qu'il propose de lui donner. Ce billet ne sera ouvert que si la plante est jugée digne de récompense.

ART. 4. — Des produits de l'industrie spécialement appliqués à l'Horticulture et admis par la Commission seront reçus tous les jours, à partir du septième jusqu'au deuxième jour avant l'ouverture, de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

Les frais d'installation de ces produits sur l'emplacement qui leur sera affecté, de quelque nature qu'ils soient, seront entièrement à la charge des Exposants qui devront procéder eux-mêmes à cette installation, sous la direction de la Commission d'organisation.

ART. 5. — Les envois devront être adressés *franco* à M. le Président de la Commission des Expositions, au local de l'*Exposition d'Horticulture* des Champs-Élysées.

ART. 6. — Chaque Exposant devra se trouver à l'Exposition pour contribuer au placement de ses produits dans les emplacements qui lui sont assignés ; il pourra se faire représenter par un mandataire. En cas d'absence de l'un et de l'autre, la Commission fera disposer les plantes à l'endroit désigné par elle, aux frais de l'Exposant.

ART. 7. — L'enlèvement des produits exposés se fera sous la surveillance de la Commission des Expositions, le lendemain de la clôture et les deux jours suivants ; passé ce délai, la Société se trouvera dans la nécessité de les faire enlever aux frais des Exposants.

ART. 8. — Les médailles non réclamées une année après le jour de la distribution des récompenses ne seront plus délivrées et appartiendront de droit à la Société.

§ 2. — *Jury.*

ART. 1^{er}. — Les membres du Jury seront nommés par le Bureau de la Société.

Le Jury commencera ses opérations le jour de l'ouverture, à 8 heures du matin.

MM. les membres du Jury sont admis à exposer, mais ne peuvent prendre part aux concours (art. 60 du Règlement).

ART. 2. — Le Jury sera dirigé dans son ensemble par le Président de la Société (art. 58 du *Règlement de la Société*).

Le Secrétaire-général remplira près du Jury, dans son ensemble, les fonctions de Secrétaire ; il sera assisté des Secrétaires de la Société qui le représenteront près de chaque section, et des membres de la Commission d'organisation, qui seront seuls chargés de recueillir les observations que les Exposants auraient à présenter et de donner les renseignements dont le Jury pourrait avoir besoin.

ART. 4. — Aucune personne étrangère à la Commission des Expositions ne pourra pénétrer dans l'enceinte de l'Exposition avant les heures où elle sera ouverte au public.

ART. 5. — Après le jugement rendu par le Jury, les Exposants devront placer leur nom et leur adresse sur leurs lots, ainsi qu'une pancarte indiquant la nature de la récompense accordée. Cette pancarte devra rester sur le lot pendant toute la durée de l'Exposition, ainsi que le nom et l'adresse de l'Exposant (1).

ART. 6. — Tout Exposant qui refuserait la récompense que le Jury lui aurait accordée serait privé du droit de participer à l'Exposition suivante.

(1) Les pancartes indiquant la nature des récompenses accordées seront à la disposition de MM. les Exposants, qui pourront les réclamer au bureau du Secrétariat (au siège de l'Exposition).

§ 3. — *Commission d'organisation et de surveillance de l'Exposition.*

ART. 4^{er}. — La Commission des Expositions, constituée en Jury d'admission, sera chargée de la réception de tous les produits présentés. Elle aura sur eux un droit absolu de contrôle et de placement. Elle fixera, en les modifiant, si cela est nécessaire, les dimensions de l'espace demandé.

Elle devra, en outre, refuser l'admission de tout ce qui ne lui paraîtra pas digne de figurer à l'Exposition.

Les Exposants seront tenus de se conformer à toutes les mesures d'ordre et d'installation qui leur seront indiquées par la Commission, qui aura le droit de décision dans tous les cas non prévus au présent Règlement.

Les soins d'entretien et de nettoyage à donner aux végétaux et objets exposés devront être terminés tous les jours, avant dix heures du matin.

ART. 2. — Le Secrétariat de la Société, assisté d'un nombre suffisant de Commissaires nommés par le Conseil, sera chargé de la surveillance de l'Exposition.

ART. 3. — La Société donnera tous ses soins aux objets exposés, mais elle ne répond d'aucune perte ni d'aucun dégât.

Aucune autorisation de livraison de plantes ou de produits exposés ne sera accordée aux Exposants pendant la durée de l'Exposition.

Les Exposants seront personnellement responsables des accidents qui pourraient arriver, par leur faute, dans l'enceinte de l'Exposition.

Tout Exposant reconnaît de fait avoir pris connaissance des présents Règlement et Programme, et y adhérer.

Approuvé en séance du Conseil, le 12 novembre 1891.

Le Secrétaire-général,

A. BLEU.

Le Président,

LÉON SAY.

La Société ouvre les Concours suivants :

Dans les Concours de collections, il ne sera accepté qu'un spécimen de chaque variété.

La même espèce ou variété de plante ne pourra figurer dans PLUSIEURS CONCOURS du même Expositant.

Toute demande de participation à l'Exposition constitue l'engagement de faire figurer à l'Exposition les Végétaux ou Produits qui ont fait l'objet de la demande.

Si, par un cas de force majeure, un Expositant se trouvait dans l'impossibilité absolue de faire figurer les Végétaux ou Produits pour lesquels il a demandé un emplacement, *il devra en faire la déclaration à M. le Président de la Société LE PLUS TÔT POSSIBLE, et, dans tous les cas, toujours au plus tard deux jours avant la date fixée pour l'ouverture de l'Exposition.*

§ 1^{er}. PLANTES DE SERRES

A. — PLANTES NOUVELLES (1)

Premier Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage introduites le plus récemment en Europe.

2^e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage introduites directement en France.

3^e Concours. — Lot de plantes hybrides dont les parents seront indiqués.

4^e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'Expositant et non encore dans le commerce.

B. — BELLE CULTURE (1)

5^e Concours. — Une plante fleurie ou à feuillage que la bonne culture aura fait arriver le plus près de son maximum de développement.

6^e Concours. — Quatre plantes fleuries ou à feuillage les plus remarquables par leur forme et leur développement.

7^e Concours. — Huit plantes fleuries ou à feuillage ornemental remarquables par leur développement.

8^e Concours. — La plus belle collection de vingt plantes à feuillage ornemental remarquables par leur développement.

9^e Concours. — La plus belle collection composée de vingt plantes diverses fleuries.

C. — CULTURE SPÉCIALE (1)

10^e Concours. — La plus belle collection de cinquante plantes fleuries ou à feuillage, cultivées en vue de l'approvisionnement des marchés, à l'exclusion des Orchidées.

(1) Ces Concours sont ouverts pour chaque genre de plantes séparément.

D. — PLANTES EN COLLECTIONS

11^e Concours. — La plus belle collection de cinquante plantes de serre chaude.

12^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq plantes de serre chaude.

13^e Concours. — La plus belle collection de quarante plantes de serre tempérée.

14^e Concours. — La plus belle collection de trente plantes de serre, à feuillage coloré, panaché, maculé, etc., autres que *Begonia*, *Caladium*, *Crotons*, *Dracæna* et *Maranta*.

15^e Concours. — La plus belle collection de cent Orchidées exotiques en fleurs.

16^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Orchidées exotiques en fleurs.

17^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Orchidées exotiques en fleurs.

18^e Concours. — La plus belle collection de douze Orchidées exotiques en fleurs.

19^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq *Cypripedium* en fleurs.

20^e Concours. — La plus belle collection de douze *Cypripedium* en fleurs.

21^e Concours. — La plus belle collection de soixante Gloxinias (*Ligeria*).

22^e Concours. — Le plus beau lot de cent Gloxinias (*Ligeria*) variés.

23^e Concours. — La plus belle collection de *Tydaea*, *Nægelia*, *Achimenes* et autres Gesnéracées, à l'exception des Gloxinias (*Ligeria*).

24^e Concours. — Le plus beau lot d'*Ixoras*.

25^e Concours. — Le plus beau lot de Bouvardias.

26^e Concours. — La plus belle collection de Broméliacées fleuries ou non fleuries.

27^e Concours. — Le plus beau lot de Broméliacées fleuries.

28^e Concours. — La plus belle collection de *Begonia* tubéreux, à fleurs simples.

29^e Concours. — Le plus beau lot de *Begonia* tubéreux de semis, à fleurs simples.

30^e Concours. — La plus belle collection de *Begonia* tubéreux, à fleurs doubles.

31^e Concours. — Le plus beau lot de *Begonia* tubéreux de semis, à fleurs doubles.

32^e Concours. — La plus belle collection de cinquante *Begonia* rhizomateux à feuilles ornementales.

33^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq *Begonia* rhizomateux, à feuilles ornementales (*Rex*, etc.).

34^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq plantes grimpanes de serre, en fleurs ou non.

35^e Concours. — La plus belle collection d'Aroïdées, à l'exception des *Caladium*.

36^e Concours. — La plus belle collection de vingt Aroïdées, à l'exception des *Caladium*.

37^e Concours. — La plus belle collection de *Caladium*.

38^e Concours. — La plus belle collection de quarante *Caladium*.

39^e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq *Caladium*.

40^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Marantées.

41^e Concours. — La plus belle collection de Crotons (*Codiaeum*).

42^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Crotons (*Codiaeum*).

43^e Concours. — La plus belle collection de *Dracæna*.

44^e Concours. — La plus belle collection de *Dracæna* à feuillage coloré.

45^e Concours. — La plus belle collection de vingt *Dracæna*.

46^e Concours. — La plus belle collection de Fougères arborescentes, en forts exemplaires.

47^e Concours. — La plus belle collection de Fougères translucides, telles que *Todea*, *Trichomanes*, etc.

48^e Concours. — La plus belle collection de Fougères herbacées de serre.

49^e Concours. — Le plus beau lot de Fougères herbacées de serre.

50^e Concours. — La plus belle collection de Sélaginelles.

51^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Palmiers.

52^e Concours. — La plus belle collection de trente Palmiers.

53^e Concours. — La plus belle collection de quinze Palmiers.

54^e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq Palmiers cultivés en plein air dans le midi de la France.

55^e Concours. — La plus belle collection de Cycadées.

56^e Concours. — La plus belle collection de Pandanées.

57^e Concours. — La plus belle collection de *Nepenthes*.

58^e Concours. — Le plus beau lot de *Nepenthes*.

59^e Concours. — La plus belle collection de plantes dites carnivores : *Sarracenia*, *Cephalotus*, *Dionæa*, *Darlingtonia*, *Drosera*, *Drosophyllum*.

60^e Concours. — La plus belle collection de cinquante *Coleus*.

61^e Concours. — Le plus beau lot de cinquante *Coleus*.

62^e Concours. — La plus belle collection d'*Euphorbia* cactiformes.

63^e Concours. — La plus belle collection de soixante Cactées fleuries ou non fleuries.

64^e Concours. — Le plus beau lot de Cactées fleuries.

65^e Concours. — Le plus beau lot de cent Calcéolaires herbacées.

66^e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Calcéolaires herbacées.

67^e Concours. — Le plus beau lot de *Calceolaria rugosa* hybrides.

68^e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Cinéraires simples variées.

69^e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq Cinéraires doubles.

70^e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Cinéraires hybrides naines.

71^e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium* à grandes fleurs, simples, doubles ou de fantaisie.

72^e Concours. — La plus belle collection de trente *Pelargonium* à grandes fleurs, simples, doubles ou de fantaisie.

73^e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs simples.

74^e Concours. — La plus belle collection de trente *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs doubles.

75^e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs doubles.

76^e Concours. — La plus belle collection de trente *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs doubles.

77^e Concours. — Le plus beau lot de cinquante *Pelargonium zonale* et *inquinans* à feuilles panachées.

78^e Concours. — Le plus beau lot des meilleurs *Pelargonium* pour massifs.

79^e Concours. — La plus belle collection de trente *Pelargonium* à feuilles de Lierre, vertes ou panachées, à fleurs simples ou doubles.

80^e Concours. — Le plus beau lot de *Pelargonium* à feuilles de Lierre.

81^e Concours. — La plus belle collection de *Lantana* fleuris.

82^e Concours. — La plus belle collection de Verveines fleuries.

83^e Concours. — Le plus beau lot de Verveines fleuries.

84^e Concours. — La plus belle collection d'Héliotropes.

85^e Concours. — Le plus beau lot d'Héliotropes.

86^e Concours. — La plus belle collection de soixante *Petunia* en variétés nommées, fleuries, simples ou doubles.

87^e Concours. — Le plus beau lot de *Petunia* pour massifs.

88^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq *Fuchsia*.

89^e Concours. — La plus belle collection de trente Amaryllidées.

90^e Concours. — Le plus beau lot d'*Himantophyllum* ou *Clivia* variés, en fleurs.

91^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Bruyères : *Erica* ou *Epaeris*.

92^e Concours. — Le plus beau lot de Bruyères : *Erica* ou *Epaeris*.

93^e Concours. — La plus belle collection de soixante Azalées de l'Inde.

94^e Concours. — La plus belle collection de trente Azalées de l'Inde.

95^e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Azalées de l'Inde.

96^e Concours. — La plus belle collection de Rhododendrons de l'Himalaya.

97^e Concours. — La plus belle collection de plantes de la Nouvelle-Hollande.

98^e Concours. — La plus belle collection d'Orangers, Citronniers, Cédratiers et Myrtes en fleurs.

99^e Concours. — La plus belle collection d'Araliacées.

100^e Concours. — La plus belle collection d'*Echeveria*.

101^e Concours. — La plus belle collection d'Agaves.

102^e Concours. — La plus belle collection d'*Aloe*.

103^e Concours. — Le plus beau lot d'*Aloe* en fleurs.

104^e Concours. — La plus belle collection de *Yucca*.

105^e Concours. — La plus belle collection de *Phormium*.

106^e Concours. — Le plus beau lot de *Phormium* variés.

107^e Concours. — Le plus beau lot d'*Araucaria* variés.

108^e Concours. — La plus belle collection de plantes industrielles de serre.

109^e Concours. — La plus belle collection de plantes officinales de serre.

E. — CONCOURS ENTRE AMATEURS

110^e Concours. — La plus belle collection de plantes de serre, fleuries ou non, à quelque genre qu'elles appartiennent, présentées par des amateurs.

111^e Concours. — Le plus beau lot de plantes de serre, présenté par des amateurs.

§ 2. PLANTES DE PLEINE TERRE

F. — PLANTES NOUVELLES (1)

112^e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, introduites le plus récemment en Europe.

113^e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, introduites directement en France.

114^e Concours. — Lot de plantes hybrides dont les parents seront indiqués.

115^e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'Exposant et non encore dans le commerce.

(1) Ces Concours sont ouverts pour chaque genre de Plantes séparément.

G. — BELLE CULTURE (1)

116^e Concours. — Une plante fleurie ou à feuillage que la bonne culture aura fait arriver le plus près de son maximum de développement.

117^e Concours. — Quatre plantes les plus remarquables par leur forme et leur développement.

118^e Concours. — Huit plantes les plus remarquables par leur forme et leur développement.

119^e Concours. — La plus belle collection de vingt plantes à feuillage ornemental, remarquables par leur développement.

120^e Concours. — La plus belle collection composée de vingt plantes diverses fleuries, à quelque catégorie qu'elles appartiennent.

H. — CULTURE SPÉCIALE (1)

121^e Concours. — La plus belle collection de plantes marchandes fleuries.

122^e Concours. — La plus belle collection de cinquante plantes fleuries ou à feuillage, spécialement cultivées pour l'approvisionnement des marchés.

I. — PLANTES EN COLLECTIONS

123^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Conifères.

124^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Conifères.

125^e Concours. — La plus belle collection de douze Conifères à feuillage panaché.

126^e Concours. — La plus belle collection de Bambous.

127^e Concours. — La plus belle collection de cinquante arbres ou arbustes, à feuillage persistant, vert ou panaché.

128^e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq arbres ou arbustes à feuillage persistant, vert ou panaché.

129^e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq arbres ou arbustes à feuillage décoratif, non persistant.

130^e Concours. — La plus belle collection d'arbres pleureurs.

131^e Concours. — Le plus beau lot de douze *Magnolia* à feuilles persistantes.

132^e Concours. — Le plus bel apport de six Lauriers d'Apollon, remarquables par leur forme et leur développement.

133^e Concours. — La plus belle collection d'Erables japonais.

134^e Concours. — La plus belle collection d'*Aucuba*.

135^e Concours. — La plus belle collection de soixante Rhododendrons.

(1) Ces Concours sont ouverts pour chaque genre de Plantes séparément.

136^e Concours. — La plus belle collection de trente Rhododendrons.

137^e Concours. — La plus belle collection d'Azalées pontiques et *mollis* fleuries.

138^e Concours. — Le plus beau lot de *Kalmia* fleuris, formé de quinze plantes.

139^e Concours. — La plus belle collection d'arbres ou arbustes d'ornement fleuris.

140^e Concours. — Le plus beau lot d'arbres ou arbustes d'ornement fleuris.

141^e Concours. — La plus belle collection de Clématites fleuries, groupées par sections.

142^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Clématites fleuries.

142^e bis. — Le plus beau lot de Clématites fleuries ne dépassant pas cinquante sujets.

143^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers haute tige, en fleurs.

144^e Concours. — La plus belle collection de soixante-quinze Rosiers haute tige, en fleurs.

145^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers thé, haute tige, en fleurs.

146^e Concours. — La plus belle collection de cent cinquante Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.

147^e Concours. — La plus belle collection de soixante-quinze Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.

148^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers thé, basse tige, en fleurs.

149^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers grimpants.

150^e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Rosiers grimpants.

150^e bis. — Le plus beau lot de Rosiers variés ne dépassant pas cent sujets.

151^e Concours. — La plus belle collection de vingt Pivoines ligneuses.

152^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Pivoines herbacées, officinales ou paradoxales.

153^e Concours. — La plus belle collection de Liliacées fleuries.

154^e Concours. — La plus belle collection de *Gladiolus cardinalis*, *ramosus*, etc.

155^e Concours. — La plus belle collection d'*Iris germanica* et variétés.

156^e Concours. — La plus belle collection d'*Iris Xiphium* et autres, à bulbe.

157^e Concours. — La plus belle collection de cent Œillets.

- 158^e Concours.** — La plus belle collection de cinquante Œillets.
- 159^e Concours.** — La plus belle collection de vingt-cinq Œillets mignardises.
- 160^e Concours.** — La plus belle collection de Giroflées Quarantaines (*Matthiola annua, incana, græca*).
- 161^e Concours.** — Le plus beau lot de Giroflées Quarantaines.
- 162^e Concours.** — La plus belle collection de Giroflées (*Cheiranthus Cheiri*).
- 163^e Concours.** — Le plus beau lot d'Auricules variées (*Primula Auricula*).
- 164^e Concours.** — Le plus beau lot de Primevères du Japon (*Primula japonica*).
- 165^e Concours.** — Le plus beau lot de *Primula cortusoides* en variétés.
- 166^e Concours.** — La plus belle collection de *Reseda*.
- 167^e Concours.** — Le plus beau lot de *Reseda* (cinquante pots).
- 168^e Concours.** — Le plus beau lot de *Reseda* (vingt-cinq pots).
- 169^e Concours.** — Le plus beau lot de Pensées, en cent cinquante plantes variées.
- 170^e Concours.** — Le plus beau lot de Pensées réunies par couleurs.
- 171^e Concours.** — La plus belle collection de plantes vivaces fleuries ou à feuillage.
- 172^e Concours.** — Le plus beau lot de plantes vivaces fleuries ou à feuillage.
- 173^e Concours.** — La plus belle collection de plantes annuelles et bisannuelles fleuries.
- 174^e Concours.** — La plus belle disposition d'un massif ou d'une corbeille de plantes fleuries, annuelles et vivaces.
- 175^e Concours.** — La plus belle collection de Fougères de plein air.
- 176^e Concours.** — Le plus beau lot de Fougères de plein air.
- 177^e Concours.** — La plus belle collection de plantes aquatiques.
- 178^e Concours.** — La plus belle collection de plantes vivaces pour rocailles, à l'exception des Fougères.
- 179^e Concours.** — Le plus beau lot d'Orchidées de pleine terre.
- 180^e Concours.** — La plus belle collection de plantes alpines.
- 181^e Concours.** — Le plus beau lot de Muguets.
- 182^e Concours.** — Le plus beau lot de Capucines.
- 183^e Concours.** — La plus belle collection de plantes ligneuses pour rocailles.
- 184^e Concours.** — Les plus beaux motifs de mosaïciculture.
- 185^e Concours.** — La plus belle collection de plantes spécialement employées dans la mosaïciculture.

186^e Concours. — La plus belle collection de plantes industrielles : textiles, tinctoriales, oléagineuses, etc.

187^e Concours. — La plus belle collection de plantes officinales.

J. — CONCOURS ENTRE AMATEURS

188^e Concours. — La plus belle collection de plantes fleuries ou non, à quelque genre qu'elles appartiennent, présentée par des amateurs.

189^e Concours. — Le plus beau lot de plantes de pleine terre présentées par des amateurs.

K. — FLEURS COUPÉES (1).

190^e Concours. — La plus belle collection de cent Roses.

191^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Pivoines.

192^e Concours. — La plus belle collection de cinquante Iris.

193^e Concours. — La plus belle collection d'Anémones et de Renoncules.

194^e Concours. — La plus belle collection de plantes bulbeuses diverses.

195^e Concours. — La plus belle collection de plantes herbacées diverses.

196^e Concours. — La plus belle collection de plantes ligneuses.

197^e Concours. — La plus belle collection de fleurs coupées provenant des cultures du midi de la France.

L. — BOUQUETS ET GARNITURES D'APPARTEMENT (2)

198^e Concours. — La plus belle garniture en fleurs d'un salon.

199^e Concours. — La plus belle garniture d'un surtout de table (milieu et deux bouts).

200^e Concours. — La plus belle ornementation en fleurs de motifs ou sujets divers.

201^e Concours. — Le plus beau lot de bouquets variés.

202^e Concours. — Les plus belles garnitures de jardinières et de suspensions d'appartement, bûches rustiques ornées de plantes à feuillage, etc.

203^e Concours. — Le plus beau lot de plantes pour suspensions.

204^e Concours. — Le plus beau groupement de fleurs dans des vases ou objets d'art.

205^e Concours. — La plus belle collection de petites plantes vertes, décoratives, ne dépassant pas 50 centimètres de hauteur, employées pour les garnitures de jardinières, corbeilles, suspensions, etc.

(1) MM. les Exposants devront indiquer dans leur demande la quantité de carafes qui leur sera nécessaire.

(2) NOTA. — MM. les Exposants de fleurs coupées sont tenus de remplacer leurs apports aussi souvent que cela sera nécessaire.

§ 3. ARBORICULTURE ET FRUITS

206^e **Concours.** — Le plus beau lot d'arbres et arbustes fruitiers forcés, en pots, portant leurs fruits à maturité.

207^e **Concours.** — Le plus beau lot de Vignes en pots, avec Raisins à maturité.

208^e **Concours.** — Le plus beau lot de Raisins forcés.

209^e **Concours.** — La plus belle collection de fruits mûrs forcés.

210^e **Concours.** — Le plus beau lot de fruits comestibles conservés frais, à l'exception des Raisins.

211^e **Concours.** — Le plus beau lot de Raisins conservés frais.

212^e **Concours.** — La plus belle collection de fruits exotiques, comprenant au moins vingt variétés.

213^e **Concours.** — La plus belle collection d'arbres fruitiers élevés en pots, de force à fructifier.

214^e **Concours.** — La plus belle collection de fruits d'Algérie et des colonies françaises.

§ 4. CULTURE MARAÎCHÈRE

215^e **Concours.** — La plante légumière le plus récemment introduite en France.

216^e **Concours.** — Une ou plusieurs plantes légumières obtenues de semis par l'Exposant, non encore dans le commerce.

217^e **Concours.** — Une ou plusieurs plantes légumières obtenues par l'Exposant, pendant les cinq dernières années, qui seront reconnues très recommandables et qui, bien que dans le commerce, n'auraient encore obtenu aucune récompense dans les Expositions.

218^e **Concours.** — Le plus beau lot d'ensemble de légumes et Salades forcés de la saison.

219^e **Concours.** — La plus belle collection de Salades.

220^e **Concours.** — Les plus beaux Melons Cantaloups, arrivés à maturité.

221^e **Concours.** — Le plus beau lot de Melons variés autres que les Cantaloups.

222^e **Concours.** — Les quatre plus belles bottes d'Asperges.

223^e **Concours.** — La plus belle collection de Pommes de terre à châssis, plantes entières, tiges et tubercules adhérents.

224^e **Concours.** — Le plus beau lot de Pois forcés, à maturité.

225^e **Concours.** — Le plus beau lot de Haricots forcés, à maturité.

226^e **Concours.** — Le plus beau lot de Carottes à châssis.

227^e **Concours.** — Le plus beau lot de Navets à châssis.

228^e **Concours.** — Le plus beau lot de Choux-fleurs (au moins quatre spécimens de chaque variété).

- 229^e Concours.** — La plus belle collection de Choux pommés.
- 230^e Concours.** — La plus belle collection de Solanées comestibles : Tomates, Aubergines, Piments, etc.
- 231^e Concours.** — La plus belle collection de Fraisiers en pots, avec fruits à maturité.
- 232^e Concours.** — Les plus belles corbeilles de Fraises, en variétés distinctes.
- 233^e Concours.** — Le plus beau lot d'Ananas, à l'état de maturité (six plantes au moins).
- 234^e Concours.** — Le plus beau lot de Champignons, avec mode de culture.
- 235^e Concours.** — La plus belle collection de légumes exotiques.
- 236^e Concours.** — La plus belle collection de légumes d'Algérie et des colonies françaises.

§ 5. INSTRUCTION HORTICOLE

- 237^e Concours.** — Herbiers.
- 238^e Concours.** — Collection d'histoire naturelle pouvant servir à l'enseignement horticole.
- 239^e Concours.** — Collection de plantes ou dessins pouvant servir à l'enseignement horticole.
- 240^e Concours.** — Collection de plantes artificielles pouvant servir à l'enseignement.
- 241^e Concours.** — Collection de fruits et de légumes imités.

Les ouvrages concernant l'Horticulture, les publications horticoles, ainsi que les plans de Jardins, pourront figurer à l'Exposition.

§ 6. ARTS ET INDUSTRIES HORTICOLES

Seront admis à l'Exposition tous les objets et produits des Arts et Industries se rapportant **directement** à l'Horticulture et classés dans les quatre sections ci-dessous :

1^{re} Section. — Serres, Châssis, Appareils de chauffage pour serres, Vitrierie, Claies à ombrer, Paillasons, Paniers à Orchidées, Grilles, Ponts en fer, Kiosques en fer, Grillages et Treillages en fer.

2^e Section. — Pompes et Appareils d'arrosage, Vaporisateurs, Pulvérisateurs, Tondeuses, Colliers pour arbres, Meubles de jardin et d'ornementation.

3^e Section. — Constructions rustiques, Rochers, Grottes, Ouvrages en ciment, Kiosques et Ponts en bois, Treillages et Grillages en bois, Tuteurs, Raidisseurs, Caisses et Bacs, Contre-espaliers.

4^e Section. — Coutellerie et Quincaillerie horticoles, Outils de jardin, Optique, Poteries usuelles, Poteries et Faïences d'art, Jardinières, Cache-pots, Porte-fruits, Insecticides, Mastics à greffer, Etiquettes pour plantes, Terre de Bruyère, Engrais.

Les autres produits non désignés ci-dessus, mais pouvant se rapporter à l'Horticulture, seront soumis à l'appréciation de la Commission, qui se réserve le droit absolu de les admettre ou de les refuser.

RÉCOMPENSES

Les produits et objets exposés pourront motiver une récompense toutes les fois qu'une expérimentation ne sera pas nécessaire pour en apprécier la valeur.

N. B. — MM. les Exposants sont prévenus à nouveau que leurs demandes d'admission devront indiquer :

- 1° L'emplacement qui leur est nécessaire (longueur et largeur);
- 2° La section dans laquelle ils veulent concourir;
- 3° La liste exacte des objets qu'ils désirent exposer, en les classant dans leur section respective.

Les demandes qui ne rempliront pas ces conditions ne seront *pas acceptées*.

La Société nationale d'Horticulture vient d'éprouver une perte des plus cruelles : M. HARDY (Auguste-François), son Premier Vice-Président depuis l'année 1872, est décédé à Versailles, le mardi 24 novembre 1891, dans sa soixante-huitième année, lorsque l'état de sa santé, bien que chancelant depuis quelque temps, ne donnait pas lieu de redouter une fin si prochaine. Cette mort inattendue, qui enlève à la Société l'un de ses fonctionnaires les plus compétents et les plus dévoués, laissera dans le cœur de tous ses Membres de profonds et durables regrets.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1891.

PRÉSIDENTE DE **M. Hardy**, PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et trois quarts. D'après les signatures qu'a reçues le registre de présence, les Membres qui y assistent sont au nombre de cent onze titulaires et dix-huit honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission d'un nouveau Membre titulaire dont la présentation a eu lieu dans la dernière séance et n'a pas rencontré d'opposition.

Les objets suivants ont été présentés pour être examinés par les Comités compétents.

1° Par M. Morin, horticulteur-grainier, à Pontorson (Manche), un petit sac de *Pois* verts mange-tout, pour l'envoi duquel le Comité de Culture potagère lui adresse ses remerciements.

Dans sa lettre d'envoi M. Morin dit qu'il a obtenu cette variété de Pois à la date d'une quinzaine d'années et qu'il l'a répandue dans son pays où la qualité en est fort appréciée. C'est, écrit-il, une variété très fixe, fort productive et dont le produit est franchement mange-tout, en même temps qu'il est très bon à écosser, le grain en étant tendre et sucré. Elle a été vendue par lui, l'an dernier, à la maison Vilmorin-Andrieux qui l'a fait figurer sur son catalogue comme nouveauté.

2° Par M. Poitevin, à Bonneuil-sur-Marne, quatre spécimens d'une *Courge* qu'il nomme Courge-Patate et qu'il dit être une variété américaine. — M. le Président du Comité de Culture

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

potagère dit que ce Comité a trouvé cette Courge assez bonne, de saveur spéciale et de consistance assez ferme. Il demande qu'il soit donné une prime de 3^e classe, à titre d'encouragement, pour la présentation qui en a été faite, et sa demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

3^o Par M. Labalette, horticulteur-pépiniériste à Mandres (Seine-et-Oise), des tubercules de six variétés de *Pommes de terre* qu'il a obtenues de semis. — M. le Président du Comité de Culture potagère déclare que ce Comité ne peut se prononcer, sur la simple vue de ces tubercules, sur la nouveauté des variétés auxquelles ils appartiennent. Aussi a-t-il nommé dans son sein une Commission composée de MM. Arnould-Baltard, Chemin, Hébrard (Alexandre), Laizier, Lefort et Ponce (Isidore), qu'il a chargée d'aller examiner sur place les plantes qui les produisent. Le Rapport de cette Commission sera la base de son jugement définitif. En attendant, ces Pommes de terre étant belles, le Comité propose d'accorder à M. Labalette une prime de 3^e classe, à titre d'encouragement. Cette proposition, mise aux voix, est adoptée par la Compagnie.

4^o Par M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), un pied en fort bon état d'une plante qu'a donnée un tubercule reçu de la Martinique par M. Hédiard. — Le Comité de Culture potagère le remercie vivement de cette présentation.

M. Millet rappelle que, à la date de quelques mois, M. Hédiard avait présenté à la Société avec divers autres produits alimentaires, un tubercule comestible, qui lui avait été envoyé comme appartenant au *Maranta juncea*. Ce tubercule lui ayant été remis, M. Millet l'a planté sous châssis à chaud et a cultivé ensuite la plante qui en est venue, d'abord sous châssis, puis en pleine terre. Cette plante s'est fort bien développée et, comme on le voit, est devenue belle et pourvue de grandes feuilles. Elle aurait donc le double mérite d'être à la fois alimentaire et ornementale, du moins sous un climat chaud.

5^o Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, place de la Madeleine, un lot de *Gombo* Févy et de deux sortes de *Piments*, l'un demi-doux, l'autre désigné par lui sous le nom de Chili fort. Ces produits viennent de l'Algérie et sont présentés par

lui hors concours. Ils lui valent des remerciements de la part du Comité de Culture potagère.

M. Hédiard donne de vive voix quelques renseignements sur les objets qu'il a présentés. Il fait de nouveau l'éloge du Gombo qui constitue un bon aliment susceptible d'être préparé pour la table de différentes manières. Il a été, dit-il, cultivé dans divers jardins des environs de Paris, et si la culture en a été ensuite abandonnée, elle commence par être reprise par quelques personnes. Quant aux deux Piments, celui qui est qualifié de Chili fort est surtout employé à la confection de conserves, particulièrement dans notre Midi, où il est assez fréquemment cultivé dans ce but; d'un autre côté, la variété demi-forte est un aliment apprécié en divers pays et sert, en Hongrie, pour une préparation alimentaire d'un usage fréquent.

6° Par M. Chevalier, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), un panier contenant une trentaine de *Pêches* tardives, qui appartiennent aux variétés Baltet, Belle-Beausse, Chevreuse tardive, Admirable jaune, Sea Eagle, Belle-Impériale et Pêchedu-Lot. Tous ces fruits sont reconnus fort beaux et, sur la demande du Comité d'Arboriculture fruitière, motivent l'attribution d'une prime de 1^{re} classe.

M. le Président du Comité d'Arboriculture fruitière dit que ce Comité a distingué particulièrement la Pêche Baltet qui est fort belle, mais assez tardive pour que l'arbre qui a fourni les spécimens présentés, se trouvant à l'exposition du couchant, ceux-ci ne soient pas encore complètement mûrs.

7° Par M. Oudin, de Lisieux, deux *Pêches* récoltées sur un arbre qui est venu d'un semis de hasard. Ce fruit ressemble à celui de la variété Reine-des-Vergers; il a la peau très fine et, en Normandie, il a été reconnu bon. Toutefois le Comité d'Arboriculture fruitière demande qu'il lui soit présenté de nouveau dans un an, et il adresse ses remerciements à M. Oudin de le lui avoir présenté.

8° Par M. Hédiard, 4 *Mangues* ou fruits du Manguier (*Mangifera indica* L.), arbre fruitier originaire de l'Inde et qui est aujourd'hui répandu dans la plupart des pays chauds. Ces fruits lui sont venus des îles Canaries. Le Comité d'Arboriculture fruitière

déclare qu'il les a trouvés de bon goût, sucrés, juteux, mais filandreux. Il remercie M. Hédiard de les lui avoir présentés.

M. Hédiard dit que la Mangue est l'un des fruits les plus estimés dans les pays chauds; elle se distingue surtout par la finesse de son parfum; toutefois elle n'a pas partout un mérite également supérieur et, parmi celles qu'il a reconnues les meilleures, il croit devoir signaler celles qui lui sont venues du Sénégal; aussi pense-t-il qu'on devrait encourager la culture du Manguier dans cette colonie qui pourrait trouver dans le produit de cette culture les éléments d'un commerce productif avec la France, tandis que, dans l'état actuel des choses, c'est uniquement d'autres pays et par l'intermédiaire de l'Angleterre que nous recevons les fruits de cet arbre qui se consomment en France.

9° Par M. Précassel, jardinier-chef au château de Bagatelle, un pied fleuri de *Caryopteris Mastacanthus* DC. (*Prod.*, XI, p. 625. *Mastacanthus sinensis* ENDL.), plante vivace de la famille des Verbénacées et originaire de la Chine, qui se recommande à la fois par sa floraison et par l'odeur agréable de toutes ses parties. Elle vaut au présentateur une prime de 1^{re} classe.

M. le représentant du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière rappelle que cette plante fut présentée pour la première fois, il y a un an, par M. Ch. Baltet, à qui on en devait l'introduction en France. Alors le Comité, ne la connaissant pas encore suffisamment et se proposant d'en faire l'objet d'une étude suivie, demanda et obtint qu'une prime de 2^e classe fût accordée comme récompense de cette première présentation. Aujourd'hui, convaincu que c'est là une espèce très recommandable et dont il est bon de favoriser la diffusion dans les jardins, il croit devoir élever d'un degré la récompense donnée pour la nouvelle présentation qui en est faite. Le pied de cette plante que la Compagnie a en ce moment sous les yeux provient d'une bouture qui a été faite au mois de mars dernier.

10° Par M. Maron, jardinier-chef au château de Saint-Germain-les-Corbeil (Seine-et-Oise), un pied de *Cattleya Eldorado alba* et plusieurs inflorescences, les unes avec fleurs, une autre avec fruits du *Mina lobata*. — Sur la demande du Comité de

Floriculture, il lui est accordé une prime de 2^e classe pour le *Cattleya*.

M. le Président de ce Comité dit que le *Cattleya Eldorado alba* a été présenté à la Société, il y a quelques années, et dès lors, malgré sa rareté, ne constitue pas une récente introduction. Quant au *Mina lobata*, c'est sans doute une plante recommandable à certains égards et particulièrement sous le rapport de son abondante floraison; mais elle a aussi le défaut de se dégarnir du bas, ce qui en diminue notablement l'effet. Elle fructifie difficilement sous le climat parisien; il est donc intéressant qu'elle ait donné des fruits en bon état à Saint-Germain-les-Corbeil, étant placée à l'exposition du sud-ouest.

De son côté, M. Maron écrit que son *Mina lobata*, planté en pleine terre, le long d'un mur, au sud-ouest, dès le mois de mai, a pris beaucoup de vigueur et a commencé de donner des fleurs en abondance, à partir du mois de juin.

11^o Par M. Lévêque, horticulteur, rue du Liécat, à Ivry (Seine), des *Chrysanthèmes* d'automne, dont deux sont en pots et appartiennent à deux variétés nommées, l'une Léa Levêque, l'autre Infante doña Eulalia de Bourbon, qui ne sont pas encore au commerce, tandis que vingt autres sont en fleurs coupées et représentent tout autant de variétés hâtives d'obtention récente. — Il obtient une prime de 1^{re} classe pour ses deux nouveautés.

12^o Par M. Launay (Cb.), horticulteur, rue des Chéneaux, à Sceaux (Seine), des fleurs coupées de quinze variétés hâtives de *Chrysanthèmes* d'automne. — Le Comité de Floriculture le remercie de cette présentation.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

A la suite des présentations, M. Mussat met sous les yeux de ses collègues un spécimen de *Menthe japonaise* et leur donne de vive voix à ce sujet les renseignements suivants: Cette Menthe, dit-il, a été d'abord regardée comme une espèce particulière qu'on a nommée *Mentha japonica*; mais notre collègue M. Malinvaud, qui a fait une étude approfondie du genre difficile des Menthes, a reconnu qu'on ne doit y voir qu'une variété de notre Menthe des champs (*Mentha arvensis* L.); seulement cette variété

d'une espèce très polymorphe offre des caractères particuliers, dont certains lui donnent un haut intérêt. Ainsi tandis que notre Menthe croissant spontanément n'acquiert que des dimensions moyennes, la Menthe japonaise atteint des proportions notablement plus fortes; tandis que le type de cette espèce a une odeur peu agréable, qu'on peut même dire assez mauvaise, sa variété japonaise a une odeur suave qu'elle doit à sa richesse en principe aromatique ou menthol cristallisable. C'est en raison de ce dernier mérite que celle-ci est cultivée en grand au Japon, où on en obtient une essence qui fait une rude concurrence à celle qu'on prépare en Angleterre avec la Menthe poivrée (*Mentha piperita* L.). Or, la culture en grand de la Menthe poivrée offre généralement des difficultés sérieuses; elle ne réussit réellement que sous un climat brumeux; aussi prospère-t-elle en Angleterre, tandis que les résultats en sont fort médiocres en France. Il y aurait donc avantage pour notre pays à remplacer la culture peu fructueuse de la Menthe poivrée par celle de la Menthe japonaise pour laquelle nous avons, ce semble, toutes les chances possibles de succès. Cette plante est facile à multiplier par division des pieds, attendu qu'elle donne, en terre, beaucoup de stolons qui transforment peu à peu chaque individu en une forte touffe. Elle produit, en outre, une grande quantité de fleurs auxquelles doivent succéder de nombreuses graines. Il faut toutefois être prévenu qu'elle exige une terre fraîche et de bons arrosements. Il est à peu près certain que la variété qu'elle constitue a été obtenue il y a déjà longtemps; aussi est-elle bien fixée.

La Compagnie accueille avec des applaudissements unanimes cette intéressante communication.

M. le Président informe la Compagnie d'une décision par laquelle le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a attribué à l'élève Cochonot (Hippolyte) l'une des bourses dont la Société nationale d'Horticulture fait les frais à l'École d'Horticulture de Versailles.

M. Jamin (Ferd.) a la parole et rend compte des travaux effectués par le Congrès pomologique de France dans sa session qui vient d'avoir lieu.

« Cette session est la trente-troisième depuis la fondation de la Société pomologique. Elle a été tenue à Marseille, dans la salle du Palais des Arts qui avait été mise gracieusement à la disposition du Congrès. La première séance a eu lieu le 23 septembre, à neuf heures du matin, et les travaux du Congrès ont été terminés le 25 suivant. Les 23 et 24 septembre, il y a eu deux séances chaque jour, et les cinq séances qui ont ainsi eu lieu ont été presque toutes précédées de réunions consacrées à la dégustation des fruits et dans lesquelles étaient préparés des éléments de travail pour les séances générales. Diverses questions relatives à l'Arboriculture fruitière ont été traitées dans les séances; en outre, une conférence qui avait pour objet la dessiccation des fruits a été faite par M. Nanot et a vivement intéressé les Membres du Congrès ainsi que les autres auditeurs.

« Le nombre considérable des variétés de fruits qui existent aujourd'hui dans les cultures oblige les Congrès pomologiques à se montrer extrêmement sévères pour l'admission de celles qui leur sont présentées à titre de nouveautés. Aussi la liste des fruits nouveaux qui ont été admis, dans la session de cette année, ne comprend-elle que les suivants :

« Noix *Martin*, fruit extrêmement curieux, dont plusieurs échantillons envoyés par le Président de la Société pomologique de France, M. de la Bastie, ont été mis, il y a quelques années, sous les yeux de notre Société. Cette Noix se distingue essentiellement parce que la coque ligneuse normale y est remplacée par une paroi simplement cartilagineuse, divisée en quatre parties. En d'autres termes, son péricarpe normalement ligneux et bivalve est resté simplement cartilagineux et est devenu quadrivalve.

« Poire *Baronne Leroy* (Boisbunel): bon fruit du mois de novembre et dont l'arbre est productif.

« Poire *Madame Chaudy*: excellente et belle Poire d'automne, dont malheureusement l'arbre ne pousse que sur franc.

« Pomme *La Fameuse*: variété canadienne, mûrissant en octobre et novembre, et qui est la meilleure de cette saison.

« Pomme *Reinette de Chénée* (Descardes): bonne variété tardive.

« Pomme *Rose de Benauge*, variété d'un bon rapport et très estimée dans le Bordelais, admise seulement en raison des mérites qu'elle possède dans cette région.

« Raisin *Bellino* : excellente variété italienne, qu'on avait débaptisée, il y a quelques années, en France, en lui donnant, en place de ce nom, celui de *Impérial noir*.

« D'un autre côté, les variétés suivantes n'ont pas trouvé grâce devant le Congrès :

« Pêche *Marie Talabot*, très gros fruit, mais dont l'arbre est délicat.

« Pêches *Musser*, *Précoce du Canada*, *Précoce Harper*, variétés américaines, qui ne sont pas sans mérite, mais qu'on a considérées comme faisant double emploi avec d'autres de même origine.

« Nectarine *Advance* : sans mérite particulier.

« Poires *Bergamotte Liabaud*, *Courte-queue d'hiver* (Boisbunel), *Délices de Huy*, *Madame André Leroy*, *Sainte-Anne*, toutes jugées inférieures à celles qui sont déjà décrites dans le Catalogue.

« Pomme *Ananas rouge*, joli petit fruit, qui a le tort de mûrir en septembre.

« Pomme *de Grignon*. Aucun des Membres présents ne la connaissait.

« Pomme *Reinette de Bihorel* (Boisbunel), jolie, mais de qualité insuffisante.

« Prune *Grosse Marange* : même motif de rejet.

« Raisin *Chasselas Tokai angevin* : variété qui semble se confondre avec d'autres de cette catégorie.

« Raisin *Golden Gem* (Rickett) : fruit délicieux, mais de proportions par trop lilliputiennes; en outre, le sujet en est délicat.

« Raisin *Santa-Maria d'Alcantara* : trop tardif et, de plus, bon plutôt pour la cuve.

« Les autres variétés inscrites au tableau y ont été maintenues.

« A chacune de ses sessions, le Congrès décerne une médaille d'or à la personne qui est désignée comme ayant rendu le plus de services à la Pomologie. Cette année, grâce à la générosité bienveillante de la Société d'Horticulture et de Botanique de

Marseille, une autre médaille de même importance était à sa disposition. Les heureux lauréats ont été : M. Besson père (Ant.), horticulteur distingué de Marseille, obtenteur de plusieurs variétés de Raisins des plus méritantes, et M. Lapierre, notre collègue de Montrouge.

« Ordinairement et bien que le Bureau de la Société pomologique décide à cet égard en dernier ressort, on fait connaître à la réunion le lieu où se réunira le prochain Congrès; cette fois, aucune offre ferme n'a été faite; quelques Membres ont seulement fait entrevoir la possibilité de se réunir à Dijon ou à Grenoble. »

En terminant son importante communication, à laquelle la Compagnie applaudit, M. Jamin (Ferd.) adresse de vifs remerciements à la Société nationale d'Horticulture qui, cette année comme les précédentes, l'avait nommé son délégué au Congrès pomologique en même temps que MM. Michelin et Lapierre. Il fait observer que, comme les années précédentes, un Compte rendu circonstancié exposera les résultats des travaux du Congrès avec beaucoup plus de précision et de développement qu'il n'a pu le faire lui-même dans le rapide résumé qu'il vient d'en donner de vive voix.

M. le Président appelle l'attention de la Compagnie sur deux tableaux qui ont été envoyés par M. Martin, instituteur à Chessy, en même temps qu'un ouvrage sur la taille des arbres. Ces tableaux sont formés de branches d'arbres fruitiers ayant subi la taille, qui sont appliquées contre un plan rectangulaire. M. Martin ayant demandé qu'ils soient soumis, ainsi que son ouvrage, à un examen spécial, M. le Président confie ce soin à une Commission composée de MM. Chevalier (Ch.), Chatenay (Abel) et Charollois.

M. le Secrétaire-général signale comme pièce de correspondance une lettre par laquelle M. Chatenay, professeur à l'Orphelinat horticole de Louveciennes (Seine-et-Oise), annonce l'envoi des cahiers des élèves de cet établissement et demande qu'une Commission spéciale soit chargée d'en prendre connaissance et, en outre, de faire subir un examen aux élèves qui en sont les auteurs.

M. le Président, faisant droit à cette demande, désigne comme Commissaires MM. Arnould-Baltard, Chemin, Hébrard (Alexandre), Hemar, Laizier, Lefort (Édouard), et Ponce.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée sont signalés : 1° le programme de l'Exposition générale et internationale de fruits, de Chrysanthèmes et de Fleurs de la saison qui aura lieu à Orléans, du 7 au 14 novembre prochain; 2° un ouvrage intitulé : *La destruction des maladies des Vignes par la méthode naturelle des cultures persistantes*, par M. LAVIGNAC (H.) (in-8 de 209 pages. Bordeaux, 1890).

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° De l'effet du brouillard sur la végétation, par M. JOLY (Ch.).

2° Rapport sur les cultures de M. Clause, à Arpajon; M. GRAVEREAU, Rapporteur. — Les conclusions de ce Rapport tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

3° Rapport sur une corbeille de mosaïque exécutée par M. Dauthenay; M. PRÉCASTEL, Rapporteur.

4° Compte rendu de l'Exposition de Saint-Germain-en-Laye, par M. CAPPE.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et trois quarts.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1891.

PRÉSIDENCE DE M. Jolibois.

La séance est ouverte vers trois heures. D'après le registre de présence, les Membres qui y assistent sont au nombre de cent seize titulaires et dix-huit honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de deux nouveaux Membres titulaires dont la pré-

sentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas rencontré d'opposition.

Les objets suivants ont été présentés pour être examinés par les Comités compétents.

1° Par M. Hébrard (Alexandre), ancien maraîcher, à Fontenay-sous-Bois (Seine), des branches et des fruits de l'Alkekenge du Pérou (*Physalis peruviana* L.), qu'il présente hors concours et pour la présentation desquels il reçoit de vifs remerciements du Comité de Culture potagère.

Dans une note jointe à ces objets, M. Hébrard dit que cette plante, qui porte le nom de *Capuli* (1) au Pérou, et qui appartient à la famille des Solanées, se cultive comme la Tomate. Il faut la semer sur couche chaude, au mois de mars, la repiquer sur couche chaude également et la mettre en place au mois de mai, sur couche froide. On doit en pincer les extrémités et même en supprimer quelques branches si elle se ramifie trop et devient trop touffue. En raison du grand développement qu'elle prend, il faudrait en espacer les pieds d'au moins un mètre. Elle produit des baies jaunes qu'on mange soit fraîches, soit préparées en confitures. M. Hébrard ajoute que ce fruit est très recherché dans le Midi, en raison de sa saveur légèrement acide.

2° Par la maison Vilmorin-Andrieux, quai de la Mégisserie, à Paris, trois pieds d'une nouvelle variété de Céleri-Rave qui a les feuilles panachées, peu développées et qui est naine, très hâtive. Il leur est accordé, pour cette présentation, une prime de 3^e classe qu'ils déclarent renoncer à recevoir.

M. le Président du Comité de Culture potagère, après avoir fait l'éloge du volume et de la qualité de ce Céleri-Rave, ayant

(1) Il n'est pas hors de propos de faire observer que Linné, en créant cette espèce (*Spec.*, II, p. 1670), l'indiquait comme existant seulement à Lima, tandis que Dunal, dans sa monographie des Solanées, dans le *Prodromus* (XIII, 1^{re} part., p. 440), lui assigne pour patrie le Brésil et les Antilles, pour l'Amérique, et non le Pérou. Le même auteur dit que le nom vulgaire de *Capuli* s'applique à une variété de cette espèce qui a les feuilles presque entières. (Var. *foliis subintegris.*) (Note du Secrétaire-rédacteur.)

exprimé le désir de savoir si cette variété n'est pas sortie du Céleri rouge, M. Michel, chef des cultures de la maison Vilmorin-Andrieux, répond qu'il ne connaît pas l'origine de cette plante qui a été mise au commerce l'an dernier par cette maison ; mais il sait fort bien que c'est une variété très bien fixée, recommandable pour sa qualité et sa hâiveté, et qui, à cause du faible développement que prend son feuillage, est très propre à la contre-plantation.

3° Par M. Régnier, horticulteur à Fontenay-sous-Bois, un *Haricot* qu'il présente comme une variété nouvelle issue d'un croisement entre le Haricot noir de Belgique et le Haricot de Bagnolet. Il le recommande comme étant de qualité supérieure, car, bien que ses gousses acquièrent jusqu'à 35 centimètres de long, elles n'ont jamais de filandres et restent bien vertes quand on les cuit.

Tout en remerciant M. Régnier de cette présentation, M. le Président du Comité de Culture potagère fait observer que ce n'est pas là, comme le pense M. Régnier, une variété nouvelle puisque lui-même l'a eue, il y a trois années. Il l'a donnée alors à une personne de sa famille qui, l'ayant cultivée, a reconnu que la production n'en est pas assez grande pour en autoriser la propagation dans les cultures. Il ajoute que les nouveautés qu'on prône le plus ne détrôneront pas le Haricot Flageolet qui est assez productif pour qu'il ne soit pas rare de le voir donner de trente à quarante gousses sur un seul pied.

4° Par M. Cirgean, propriétaire à Conflans-Sainte-Honorine, une corbeille de *Raisins* Chasselas tellement beaux et dorés, que, sur la demande du Comité d'Arboriculture fruitière, il lui est décerné une prime de 1^{re} classe, à laquelle le Comité joint ses félicitations ; mais M. Cirgean déclare renoncer à recevoir la récompense dont il a été reconnu digne.

M. Cirgean interrogé par M. le Président sur les conditions dans lesquelles il parvient à obtenir de si beaux Raisins, dit que c'est avant tout une question de soins qui même, cette année, ont dû être de tous les jours, en raison des circonstances atmosphériques défavorables. Pour que la Vigne donne tout ce qu'on peut en attendre, il faut qu'elle soit plantée dans une terre

un peu sèche, ayant environ 0^m,40 d'épaisseur, et devant un mur assez haut. Dans sa propriété, les murs ont 3^m,50 de hauteur et les treilles les couvrent entièrement; elles sont plantées à 0^m,60 d'espacement. Par l'effet de l'exposition, le soleil cesse de les éclairer vers une heure et demie, et M. Cirgean regarde cette particularité comme favorable.

5° Par M. Chargueraud, professeur d'Arboriculture de la ville de Paris, deux rameaux de *Lilas* fleuris et deux autres non fleuris. Le Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière lui adresse de vifs remerciements au sujet de cette présentation qu'il juge très intéressante et qui, porte sa déclaration écrite, « démontré clairement qu'au moyen d'un traitement des plus faciles, on peut obtenir des fleurs de Lilas à l'automne ».

M. Chargueraud expose de vive voix la marche qu'il a suivie pour obtenir le résultat que la Compagnie a sous les yeux. On voit, dit-il, quelquefois, quand l'année est sèche, quelques inflorescences de Lilas se développer en automne; mais l'année actuelle a été, au contraire, humide; c'est donc uniquement le traitement appliqué à un pied de Lilas qui a pu en déterminer la floraison. Or, voici quel a été ce traitement: le 20 du mois d'août dernier, cet arbuste a été complètement effeuillé, après quoi, on l'a arrosé tous les jours pendant un mois. Cela a suffi pour le faire fleurir. Ses inflorescences ne sont pas aussi développées que le sont le plus souvent celles qui viennent naturellement, au printemps; mais M. Chargueraud est convaincu qu'elles auraient été plus belles si l'effeuillage de l'arbuste avait été fait plus tôt. Ce qui prouve bien, du reste, que c'est l'enlèvement des feuilles qui a déterminé la floraison, c'est qu'un autre pied de Lilas placé tout à côté du sujet de l'expérience, n'ayant pas été effeuillé, n'a nullement changé d'état, bien qu'on ait creusé à son pied une cuvette qu'on a maintenue pleine d'eau.

M. P. Duchartre dit, à ce propos, que le résultat obtenu par M. Chargueraud lui semble s'expliquer assez simplement. On sait, en effet, que les arbres qui perdent leurs feuilles de manière ou d'autre, dans le cours de l'été, par conséquent longtemps avant la chute automnale de ces organes, ne tardent pas

à ouvrir leurs bourgeons qui, selon la marche normale de la végétation, ne se seraient ouverts qu'au printemps suivant. Ainsi les Mûriers qu'on effeuille pour nourrir les vers à soie ne tardent pas à reverdir comme ils l'avaient déjà fait au printemps ; ainsi encore ceux des Marronniers d'Inde plantés sur les boulevards de Paris qui perdent leurs feuilles de bonne heure, se feuillent de nouveau et le plus souvent refleurissent avant la fin de la période végétative. C'est un fait de développement anticipé tout à fait analogue qui a été déterminé artificiellement par M. Chargueraud, et qui l'a été dans des conditions favorables puisque des arrosements abondants ont été donnés au Lilas de manière à rendre sa rentrée en végétation plus complète qu'elle ne l'aurait peut-être été sans cela.

6° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, douze Orchidées qui lui valent une prime de 1^{re} classe, en considération particulièrement de leur belle culture. Ce sont les suivantes : *Cattleya Varoqueana*, introduite de l'Amérique du Sud, en 1890, par M. Linden ; *C. Bowringiana*, du Guatemala et *C. Harrisoniana superba*, du Brésil ; *Lycaste Skinneri*, du Guatemala ; *Odontoglossum Alexandræ* ; *Lælia pumila rubra*, du Brésil ; *Oncidium Rogersi varicosum* et *O. crispum superbum*, l'un et l'autre du Brésil ; *Cypripedium Curtisi* et *Lawrenceanum*, l'un et l'autre des îles de la Sonde et les *Cypripedium* hybrides *Selligerum*, et *Crossianum*.

7° Par M. Welker, horticulteur à la Celle Saint-Cloud (Seine-et-Oise), un lot comprenant : 1° deux bouquets de *Montbretia* obtenus de semis en 1891 ; 2° des *Dahlias* simples et doubles, les uns unicolores, les autres panachés, provenant tous de semis faits cette année. Il lui est accordé une prime de 2^e classe qui s'applique à son *Montbretia* de la variété Surprise.

8° Par MM. Vilmorin-Andrieux, 1° des *Bégonias* tubéreux de la race dite *erecta*, qui appartiennent à deux variétés nouvelles caractérisées parce que la fleur, orange dans l'une, rouge dans l'autre, a dans les deux le centre blanc ; 2° une *Capucine* nouvelle à feuilles panachées. C'est la variété Spit Fire, mais dont le feuillage s'est élégamment panaché. Il leur est accordé une prime de 3^e classe pour les *Bégonias* que le Comité de Floricul-

ture désire revoir l'an prochain et une prime de 2^e classe pour la Capucine ; mais, selon leur habitude, ils renoncent à recevoir ces récompenses.

M. Michel fait observer que si, depuis quelques années, on rencontre parfois, parmi les *Bégonias* tubéreux de semis, quelques fleurs dont le centre est plus ou moins blanc, ce sont là de simples cas accidentels qui ne se reproduisent pas, tandis que les fleurs ayant ce caractère qui sont en ce moment sous les yeux de la Compagnie caractérisent une variété nouvelle, qu'on est parvenu à fixer à l'aide d'une sélection très suivie et qui se reproduit fidèlement. Les plantes appartenant à cette nouvelle variété sont naines et abondamment florifères. Il ajoute qu'on prendrait une idée inexacte de la Capucine Spit Fire panachée si on la jugeait d'après le pied cultivé en pot et resté nain qui se trouve sur le bureau. Il en montre, en effet, des tiges développées normalement et fort longues par cela même, qui prouvent que cette variété peut acquérir les dimensions habituelles de l'espèce.

9^o Par M. Vacherot (Henri), horticulteur à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise), 1^o des fleurs coupées de 60 variétés nommées de *Bégonias* tubéreux à fleurs doubles, auxquelles il a joint une variété obtenue par lui d'un semis fait en 1890 et à laquelle il donne le nom de Baronne Hottinguer ; 2^o trois potées d'un *Cyclamen* dont la fleur, colorée en pourpre foncé, conserve, dit-il, parfaitement son coloris. Les graines qui ont donné ces *Cyclamen* ont été semées le 25 novembre 1890 et les pieds qui en sont venus ont été cultivés en pots, dans un mélange formé de deux tiers de terre de bruyère et un tiers de terreau de feuilles. — Il lui est donné, pour cette présentation, une prime de 2^e classe, qui s'applique au *Bégonia* Baronne Hottinguer ainsi qu'à une autre variété dont la fleur est striée, et une prime de 3^e classe pour son *Cyclamen*. Relativement à cette dernière plante, M. le Président du Comité de Floriculture rappelle qu'elle avait été déjà présentée, au mois de mai dernier, avec d'autres variétés, par M. Vacherot qui avait reçu une médaille de 2^e classe.

40^o Par M. Levêque et fils, horticulteurs, rue du Liécat, à Ivry (Seine), six pieds de *Chrysanthèmes* d'automne ou japonais

fleuris, de variétés nouvelles et hâtives, dont une, d'origine américaine, est nommée Louise Bœhmer ou Plume d'Autriche rose, et dont les cinq autres ont été obtenues en France, cette année. Ils reçoivent une prime de 2^e classe, en raison de la bonne culture et de la belle floraison de ces plantes.

A propos de cette présentation, M. Launay dit que le Chrysanthème Léa Lévêque qui, à la dernière séance, a été donné comme une variété entièrement nouvelle, ne mérite pas cette qualification.

11^e Par M. David (Émile), horticulteur, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise), des fleurs coupées de 20 variétés de *Chrysanthèmes* japonais, qui lui valent une prime de 3^e classe.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1^o Une lettre par laquelle M. Arnould-Baltard, après avoir rappelé que, dans la dernière séance, sur la demande d'un professeur à l'Orphelinat horticole de Louveciennes (Seine-et-Oise), on avait nommé une Commission de sept Membres, qui avait été chargée d'examiner les cahiers transmis par lui à la Société des élèves de cet établissement, dont elle devait aussi faire la visite, écrit que plus récemment M. le Directeur a redemandé ces cahiers et renoncé à la visite de l'Orphelinat. La Commission n'a donc plus de raison d'être.

2^o Une lettre de M. Maron (Ch.), jardinier-chef au château de Saint-Germain-les-Corbeil (Seine-et-Oise), qui exprime le désir d'être admis au concours pour la médaille du Conseil d'Administration proposée en vue de « l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales méritantes ». La plante sur laquelle il base sa demande est le *Nicotiana colosse*, plante qui, écrit-il, « a été introduite par moi, décrite dans la *Revue horticole*, en 1888 (p. 541), et exposée au Trocadéro, en 1889 ». Le Comité de Floriculture, à qui la lettre de M. Maron avait été renvoyée, déclare que « cette demande est prise en considération, mais qu'il ne pourra être pris une décision à cet égard qu'à la fin de l'année ».

A titre de correspondance imprimée, M. P. Duchartre fait hommage à la Société, de la part de l'auteur, d'un ouvrage intitulé : *Traité d'Horticulture pratique* : Culture maraîchère, Arboriculture fruitière, Floriculture, Arboriculture d'ornement, multiplication des végétaux, maladies et animaux nuisibles, par Georges BELLAIR, jardinier en chef des parcs nationaux et de l'orangerie de Versailles (gr. in-18 de VIII et 738 pages, avec 340 fig. dans le texte). Je n'ai pas, dit-il, à faire l'éloge de cet ouvrage qui a valu à son auteur le prix Joubert de l'Hiberderie décerné par la Société nationale d'Horticulture, dans un concours où il n'avait pas été présenté moins de quatorze ouvrages plus ou moins analogues. L'attribution de ce prix faite à l'unanimité des membres de la Commission en dit assez la valeur ; mais je puis dire que l'exécution typographique en est bonne et que les nombreuses figures qui accompagnent le texte rendent l'intelligence de celui-ci plus facile et plus fructueuse. — M. P. Duchartre dépose aussi sur le bureau une brochure de M. SAHUT (Félix), Président de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault, dans laquelle sont réunis deux mémoires intéressants et instructifs, intitulés : l'un, *Les végétaux considérés comme des thermomètres enregistreurs* ; l'autre, *Roscoff, son Figuier géant et la végétation de cette partie de la Basse-Bretagne* (in-8° ; extrait des *Annales de la Soc. d'Hort. et d'Hist. nat. de l'Hérault*, 1891, p. 219-260, Montpellier, 1891).

Le même Membre signale ensuite un cas de variabilité qu'il a récemment observé et qui lui semble offrir un certain intérêt. Parmi les nombreuses variétés de la Reine-Marguerite, l'une des plus tranchées, dit-il, est celle qu'on a nommée Reine-Marguerite couronnée, dans laquelle chaque capitule de fleurs a un centre blanc encadré brusquement d'une zone périphérique fortement colorée. Or, au mois de septembre dernier, il a vu un pied de cette charmante Composée donner un capitule terminal nettement couronné, offrant un centre d'un blanc pur avec un pourtour d'un violet foncé, tandis que tous les autres capitules venus soit en même temps, soit plus tard, sur les ramifications de la même tige, ont été sans exception parfaitement blancs, ou tout au plus très légèrement carnés.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Nouveau système de clôture économique, par M. PEIGNON.

2° Rapport sur le pulvérisateur de M. Besnard ; M. G. POIRÉ, Rapporteur.

3° Compte rendu de l'Exposition de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube, par M. P. HARIOT.

La séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1891.

MM.

MARTIN (Gustave-Ovide), instituteur public, à Chessy, par Lagny (Seine-et-Marne), présenté par MM. E. Delamarre et B. Verlot.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1891.

MM.

1. LANDRON (E.), horticulteur-paysagiste, faubourg de Paris, 121 bis, à Limoges (Haute-Vienne), présenté par MM. Savoye père et Couvreur (E.).
2. PÉFAUR (J.), instituteur public, à Artagnan, par Vic-Bigorre (Hautes-Pyrénées), présenté par MM. Bleu (A.) et Huard.

NOTES ET MÉMOIRES

DE L'EFFET DU BROUILLARD SUR LA VÉGÉTATION (1),

par M. Ch. JOLY.

Les notions que nous avons sur la nature et la composition de l'air étaient des plus élémentaires jusque vers la fin

(1) Déposé le 8 octobre 1891.

du dernier siècle : ce n'est que dans les derniers temps que les méthodes d'analyse se sont perfectionnées pour nous faire voir les causes qui contribuent à la propagation des maladies contagieuses et qui influent sur la vie animale et végétale.

Depuis longtemps, les horticulteurs savaient que le voisinage des usines est nuisible à la végétation par la présence du gaz sulfureux produit par la combustion de la houille, et il y a bien des années que le regretté Barillet-Deschamps me faisait cette remarque, en dessinant le parc du Creuzot, où beaucoup de plantes périssaient à cause du voisinage des nombreuses cheminées de ce grand centre industriel.

A Londres, où le problème prend des proportions considérables, puisqu'il y a là une agglomération de près de 5 millions d'individus qui, en 1889, ont brûlé 6,400,000 tonnes de charbon gras, la Société royale d'Horticulture a fait poursuivre des expériences scientifiques sur les effets du brouillard et sur la nature des gaz contenus dans l'atmosphère.

Au dernier Congrès d'hygiène, le D^r W. J. Russell a communiqué le résultat de ses expériences : elles prouvent surabondamment ce que nous savons par les travaux de nos laboratoires de Paris, c'est-à-dire, que les matières organiques et les gaz sulfureux sont bien plus abondants à Londres que dans les campagnes et, pour cela, on a étudié des dépôts contenus dans l'air de Kew, de Chelsea et de Manchester. A Kew, on a recueilli sur le toit des serres à Orchidées, en un jour, 30 grammes de dépôt sur 20 mètres carrés de surface. En trois jours, à Manchester, le brouillard a déposé 75 kilogrammes d'acides divers et 690 kilogrammes de suie par mille carré : on y a recueilli aussi une grande quantité d'acide hydrochlorique et d'oxyde de fer.

En général, le brouillard a pour effet :

- 1° D'intercepter la lumière ;
- 2° De diminuer la température.

Tout le monde sait quelle énorme quantité d'eau perdent les plantes sous l'influence de la lumière tandis que la nuit elles transpirent très peu. Le brouillard est donc fatal à la végétation.

On a estimé que la lumière absorbée par le brouillard à

Londres, en hiver, est égale à celle que donneraient 8 millions de mètres cubes de gaz brûlant pendant vingt-quatre heures. Le problème de la combustion sans fumée est loin d'être résolu, surtout dans les foyers domestiques et l'on n'a encore proposé comme remèdes que le chauffage au gaz ou au coke. Nous sommes loin du temps où, sous Édouard I^{er}, on condamnait et exécutait celui qui brûlait de la houille dans Londres. Le professeur F.-W. Oliver, de Kew, qui a publié, en mars dernier, dans le *Journal de la Société royale d'Horticulture*, une note relative à l'action du brouillard sur les plantes cultivées, a constaté que l'effet de l'atmosphère de Londres était surtout fatal aux Orchidées, même à une grande distance.

Des expériences concluantes ont été faites sur des plantes cultivées dans la campagne et sur les mêmes plantes renfermées en vases clos où l'on a introduit de l'air des villes.

On sait que pour purifier l'air destiné à ventiler les chambres du Parlement, à Westminster, on le force à passer par des couches de coton en laine, et qu'on le soumet à l'action d'une pluie très fine qui en fait tomber les impuretés. Enfin, on a remplacé la lumière du gaz par la lumière électrique; mais ces procédés ne sont pas à la portée des horticulteurs et les grandes maisons situées à Chelsea ou aux environs voient avec regret s'accumuler la population autour de leurs vastes dépôts de plantes, comme se trouve, hélas! aujourd'hui, notre Muséum d'Histoire naturelle à Paris.

NOUVEAU SYSTÈME DE CLOTURE ÉCONOMIQUE (1),

par M. PEIGNON.

Les diverses sortes de clôtures qui sont généralement employées aujourd'hui dans les campagnes, datent des temps les plus reculés. Toutefois, la vapeur, en multipliant presque à l'infini les moyens de transport, a donné naissance à quelques

(1) Déposé le 22 octobre 1891.

types de clôtures industrielles qu'on rencontre à peu près partout.

Nous pouvons facilement classer les anciennes et les nouvelles clôtures de la manière suivante :

1° Les clôtures économiques qui arrêtent la vue ;

2° Celles qui au contraire laissent passer la vue.

Nous avons dans la première classe :

1° Les clôtures en terre (tranchées et chaussées), comprenant les fossés avec haut bord à talus ; — 2° les clôtures en maçonnerie, et les clôtures en planches jointes, etc. ; les clôtures arbusives comprenant les différentes espèces de haies vives et sèches.

Disons tout d'abord que les clôtures en maçonnerie et à planches jointes ne peuvent que très exceptionnellement être considérées comme économiques. En général le prix en est trop élevé, et on ne les emploie guère qu'autour des habitations et des jardins qu'elles abritent, et pour la culture des arbres fruitiers en espalier, pour lesquels elles hâtent la maturation des fruits, en accumulant et en réfléchissant la chaleur solaire.

Fossés et haies vives.

Quant aux haies et aux clôtures en terre, qui s'étendent au loin dans la campagne, si elles ne sont pas toujours suffisantes contre le petit bétail, elles sont du moins très durables. Mais on leur reproche d'être nuisibles aux récoltes par leur ombrage. Elles servent d'ailleurs de réceptacle aux insectes nuisibles et de pépinière aux mauvaises herbes.

Les haies vives nuisent, en outre, par leurs racines, et il faut admettre qu'elles sont très difficiles à entretenir, car il est bien rare d'en rencontrer une qui soit garnie uniformément et qui ne présente aucune brèche. Comme d'autre part elles sont longues à venir, elles nécessitent dans leur jeune âge une clôture protectrice relativement coûteuse ; car notons qu'elles attirent les animaux qui sont friands de leurs jeunes pousses et les saccagent.

Mais le plus grave défaut des haies comme des fossés et autres clôtures en terre, c'est la perte de terrain qu'elles occasionnent.

La loi impose une servitude de 50 centimètres de chaque côté des haies vives (Code civil, art. 674). Or, si l'on admet que celles-ci une fois développées occupent un espace de 4 mètre en chiffres ronds, cela nous donne, au total, une perte de 2 mètres en largeur qui, multipliée par la longueur de toutes les haies, fossés et hauts bords, représente une surface qui est loin d'être négligeable ; surtout si l'on considère que la perte de récolte sur cette surface se reproduit chaque année.

Les fossés avec haut bord à talus nécessitent des dimensions encore plus considérables que les haies vives, pour être efficaces contre le petit bétail. Du reste, la destination d'un fossé est essentiellement l'écoulement des eaux, et chaque fois qu'il ne suit pas un thalweg, il devient nuisible au sol arable et encore plus coûteux d'entretien.

Disons enfin que, la mauvaise composition du sol s'opposant plus ou moins complètement à la pousse des haies vives, l'emploi de celles-ci est forcément limité.

C'est en raison de ces différents défauts qu'ont été imaginées les clôtures économiques industrielles qui toutes se laissent traverser par l'air et la lumière, et n'arrêtent jamais complètement la vue.

Si nous éliminons tout d'abord de cette seconde classe les clôtures en charpente et en menuiserie construites en bois, en métal ou mixtes, toutes plus ou moins ouvrées, et que leurs prix relativement élevés empêchent de considérer comme de véritables clôtures économiques, nous voyons que ces dernières se ramènent naturellement à trois types parfaitement distincts qui sont :

- 1° Les Tenseurs.
- 2° Les Grillag
- 3° Les Treillages.

Clôtures à tenseurs.

Ce sont tout simplement des rubans ou des fils métalliques tendus horizontalement les uns au-dessus des autres, sur des poteaux verticaux fixés au sol. Les uns sont formés d'un seu^l

fil uni ; d'autres de plusieurs petits fils câblés ou tressés ensemble. Enfin, en Amérique, on a eu l'idée de les garnir d'épines métalliques et ils ont reçu alors le nom de ronces artificielles.

Cette série de clôtures est insuffisante, non seulement contre l'enfant et le petit bétail, mais aussi la plupart du temps contre le gros. Elles constituent donc le vrai type des clôtures limitatives ; toutefois, elles ont été un peu surfaites par la réclame, et l'on tend à en abuser.

Après avoir eu un certain engouement pour la clôture en ronces artificielles, les éleveurs comme les zootechniciens n'ont pas tardé à se trouver d'accord pour la rejeter. Elle a d'ailleurs le grave inconvénient de n'être visible qu'à une très faible distance, de sorte qu'il suffit d'une seconde d'inattention pour s'y blesser. Le mouton y laisse sa laine et l'homme distrait y déchire pour le moins ses vêtements.

Est-il enfin nécessaire de dire qu'au point de vue de la pose et de la réparation, la ronce artificielle est à la fois très difficile et dangereuse à manier ?

On a prétendu que les tenseurs formaient des clôtures plus économiques que les grillages et les treillages. Peut-être pour constituer des clôtures limitatives ou morales, c'est-à-dire des clôtures qui n'en sont pas en réalité contre le bétail, mais jamais comme clôtures défensives.

Enfin, si serrés que soient les rangs de la ronce artificielle elle-même, leur superposition horizontale en fait de véritables échelons dont l'homme comme l'enfant peuvent toujours abuser facilement, avec l'appui des poteaux.

Lorsque les tenseurs sont lisses, les bestiaux passent facilement leurs têtes entre les rangs, et alors ils les distendent ou les brisent, selon leur grosseur et leur force, pour passer le reste du corps.

Les *ronces artificielles* ont l'unique avantage d'être très durables ; mais, pour n'être pas dangereuses aux animaux, elles doivent être placées à 1^m,50 du sol. On a intérêt à les employer au-dessus des autres clôtures, lorsqu'il est nécessaire de les rendre défensives contre l'homme ; car elles permettent d'obtenir ainsi de la hauteur très économiquement. Les plus simples et

les plus courantes sont formées de deux fils de fer ou acier n° 16 galvanisés et tordus ensemble.

Les *grillages* sont de véritables filets métalliques que l'on dispose verticalement sur des poteaux. Malheureusement, ils ne peuvent présenter une résistance suffisante contre le bétail que moyennant un prix de revient trop élevé, à cause de la grande quantité de fil de fer qu'ils nécessiteraient. Par contre, ce sont les meilleures clôtures de chasses, du moins pour le petit gibier.

On distingue les grillages à simple, à double et à triple torsion; il y a aussi des grillages en métal ondulé qui sont très rigides, mais plus chers. Les grillages mécaniques sont assurément beaucoup moins solides que ceux à la main; mais ces derniers étant d'un prix trop élevé, on les abandonne de plus en plus.

La question du prix de revient portant les fabricants à rendre les fils des grillages de plus en plus fins (nos 6 à 12), il en résulte que le grand défaut de ceux-ci est leur manque de résistance et surtout de rigidité. En outre, comme ils ne peuvent être vus qu'à une faible distance, le gibier poursuivi et effrayé vient se jeter sur cette clôture ainsi que les chiens, et il en résulte souvent des brèches et des accidents.

On obvie à tous ces inconvénients en fixant le grillage sur un treillage à barreaux très espacés, lequel le rend visible de loin et lui donne la force et la rigidité qui lui manquent; aussi un brevet vient-il d'être pris dans ce but.

Établis de cette façon, les grillages constituent des clôtures très durables et d'un prix relativement peu élevé; mais leur destination nous montre qu'ils sont secondaires au point de vue de la sécurité générale.

Les *treillages* sont des claires-voies, ou clôtures à barreaux en bois ou en métal, et disposés verticalement, horizontalement ou obliquement; mais on a reconnu depuis longtemps que la position verticale était la meilleure au triple point de vue de la durée, de l'efficacité et de la construction. Dans la position horizontale, les barreaux pourrissent plus vite, et constituent des clôtures beaucoup plus faciles à escalader.

Les besoins de la pratique ont vite donné l'idée de construire ces clôtures mécaniquement et il en est résulté un type dit treillage mécanique, que l'on rencontre à peu près exclusivement partout aujourd'hui.

Ce treillage n'est pas autre chose qu'un tissu dont la trame se compose de barreaux plats disposés verticalement et reliés entre eux par quatre ou cinq petits cordons horizontaux formés chacun de deux fils de fer ayant la grosseur de ceux que l'on emploie pour les grillages (n^{os} 9 à 12), et tordus ensemble, de manière à constituer la chaîne du tissu. Le barreau se trouve placé entre les deux fils de chaque cordon; il est en jeune bois de châtaignier, fendu en lames minces; et plus il est plat, plus l'adaptation des fils de fer autour de lui est parfaite.

Cette forme plate diminuant sa résistance à la flexion, les cordons ont surtout pour but de le renforcer dans ce sens.

Ce tissu est étendu sur des poteaux fixés en terre, et, pour lui donner la force nécessaire, on y adapte à la partie supérieure et aussi quelquefois à la partie inférieure, des lisses ou traverses qui sont également en jeune bois de châtaignier. On les pose horizontalement, soit d'un seul côté, soit mieux une sur chaque face du treillage, en les moisant, puis les fixant aux barreaux avec du fil de fer ou des clous.

La fixation au fil de fer a le défaut de se relâcher sous l'influence de la température; mais elle n'affaiblit pas les traverses et les barreaux comme les clous, lesquels sont surtout mauvais dans un bois qui se fend aussi facilement que le châtaignier.

Le treillage mécanique est donc une clôture mixte puisqu'elle est composée à la fois de bois et de fer; sa hauteur moyenne est de 1^m,20 et ses barreaux, écartés de 8 centimètres en moyenne, ont au plus 3 centimètres de largeur, sur 1 centimètre d'épaisseur. Son efficacité est suffisante contre le gros et le petit bétail et il répond, par conséquent, mieux que les précédentes aux conditions du problème.

On lui reproche malheureusement de graves défauts, dont le principal est l'insuffisance de force des matériaux employés à sa construction; il en résulte promptement le manque de

résistance nécessaire et, par suite, une trop courte durée. En outre, l'entretien en est relativement très coûteux; et la réparation des barreaux est assez difficile, à cause des différents systèmes de renforcement qui les assujettissent.

Quant aux traverses, elles pourrissent toujours avant les barreaux, à cause de leur position horizontale. Du reste, la pose ne peut en être faite convenablement que par des hommes spéciaux.

Enfin, les petits cordons eux-mêmes, étant étagés horizontalement, facilitent le bris et l'escalade du treillage, avec l'appui des lisses et des poteaux.

Ces défauts font que le treillage mécanique ne peut jamais être considéré que comme un pis aller, sa durée étant tout au plus de sept années; on ne l'emploie ordinairement que pour préserver de la dent du bétail l'enfance des haies vives, auxquelles on est encore obligé d'accorder la préférence, malgré leurs propres défauts.

Les treillages sont cependant d'un prix assez peu élevé; mais leur courte durée et les frais que nécessite leur entretien font que l'on en restreint de plus en plus l'emploi.

En somme, de notre examen des clôtures économiques, nous devons conclure qu'aucune d'entre elles ne répond à notre desideratum.

Solution nouvelle.

En présence de ce résultat, nous nous sommes demandé s'il était impossible de constituer une clôture aussi économique que les précédentes et n'ayant pas leurs défauts. Nous allons maintenant faire connaître les résultats de nos recherches à ce sujet.

Toutefois, nous croyons devoir rappeler d'abord les principales raisons pour lesquelles la nécessité de se clore efficacement s'impose de plus en plus.

Les clôtures ont toujours été pour l'homme un objet de première urgence, à l'état défensif toutefois.

Considérées dans le temps et dans l'espace, elles ont toujours été et restent toujours l'expression exacte du progrès et de la civilisation.

Dans la plupart des cas, la loi ne peut être invoquée en leur faveur qu'autant qu'elles sont efficaces contre l'enfant, le gros et le petit bétail; en d'autres termes, la clôture limitative n'en est pas une pratiquement, car elle tente l'homme lui-même auquel seul elle peut être légalement opposée.

En outre, diminuer leur efficacité, c'est diminuer la sécurité publique et privée, en augmentant le nombre des délits et des accidents; c'est aussi diminuer la valeur de la propriété.

Au point de vue de l'agriculture, on a reconnu la nécessité de clore les prairies en lots de 1 à 2 hectares; attendu que plus grandes, elles sont moins bien pâturées par les animaux et qu'il est plus difficile de les soigner.

La clôture permet l'alternance du pâturage et du repos indispensable pour avoir toujours de l'herbe fraîche; elle permet aussi de localiser les animaux suivant l'analogie de leurs besoins et de leurs destinations.

Sans clôture, pas ou peu de tranquillité; car c'est une lutte incessante sinon continuelle, entre l'animal et ses gardiens, et sans tranquillité, pas de bon bétail.

Enfin, la clôture doit arriver à supprimer complètement les pâtres et les bergers.

D'autre part, toutes ces raisons s'adressent à la voirie et principalement aux voies ferrées, au même titre qu'à l'Agriculture, à laquelle il est indispensable qu'elles répondent pour la réalisation du problème, attendu que leur voisinage leur rend toutes ces conditions sinon mutuelles, du moins communes.

Nous devons donc conclure qu'en principe : ôter à une clôture l'efficacité qui lui est nécessaire, soit dans un but d'économie soit dans un autre, c'est purement et simplement de la barbarie transformée en égoïsme, puisque c'est porter atteinte à la sécurité et au bien-être de tous. Toutefois, comme nous venons de voir qu'aucune clôture économique n'est satisfaisante, et que les charges et la concurrence rendent impossible l'emploi de clôtures chères, nous reconnaitrons qu'actuellement il est nécessaire, au point de vue général, de faire cesser promptement cet état de choses.

Remarquons enfin que les clôtures limitatives occasionnent

des contestations et des procès d'une autre portée et d'une autre valeur que celle qui serait nécessaire pour les rendre défensives. On peut aussi affirmer qu'il est plus politique pour les administrations qui exploitent des monopoles contre des obligations, de faire des économies sur leur contentieux que sur leurs clôtures, à cause des nouvelles charges qu'elles imposeraient injustement à leurs nombreux voisins, lesquels deviendraient inévitablement leurs ennemis. Au surplus, la surveillance la plus active serait impuissante sans le secours de clôtures défensives.

De telles raisons ne pouvaient laisser les services publics indifférents à nos recherches :

Des essais théoriques furent d'abord faits à l'*École nationale d'Agriculture de Grand-Jouan*, située au centre des pâturages de l'Ouest, puis dans les *laboratoires nationaux des Ponts et Chaussées et de la Station d'Essais du Ministère de l'Agriculture*. Enfin, *M. le Ministre des Travaux publics*, ayant reconnu, d'après le Rapport de la *Commission technique des Chemins de fer*, les avantages théoriques de nos recherches, des essais pratiques eurent lieu sur tous les réseaux des chemins de fer français sans exception, et principalement dans la banlieue. On en fit, d'autre part, dans nombre d'exploitations agricoles.

Grâce à cette collaboration d'élite, les résultats sont allés au delà de nos espérances. Mais comme les différents essais sont tous plus ou moins arides, bourrés qu'ils sont de chiffres, de considérations techniques, et qu'en somme c'est uniquement le résultat qui intéresse le lecteur, nous n'avons pas cru devoir les reproduire *in extenso*. En voici donc le résumé :

Le problème consistait à trouver une clôture à la fois plus solide, plus durable, plus économique et surtout plus efficace que celles qui existent. En termes plus explicites : une clôture suffisante pour empêcher intégralement l'introduction de la propriété publique ou privée à l'enfant, au gros et petit bétail, et opposant à l'homme lui-même un obstacle sérieux.

Nous avons vu qu'en Agriculture la clôture doit, d'une part, laisser passer l'air, la lumière, et n'être pas parasite pour les plantes cultivées ; et, d'autre part, elle doit être visible de loin au bétail.

Ces deux obligations essentielles nous firent également éliminer les clôtures pleines, et les systèmes à tenseurs et à filets métalliques, et rechercher un type dont les éléments fussent suffisamment volumineux pour être bien vus de loin tout en laissant passer le jour. Nous ne pouvions dès lors que choisir une claire-voie, c'est-à-dire une clôture à barreaux. Or, comme l'on a vu que c'est dans la position verticale que le barreau constitue l'obstacle le plus durable, le plus résistant et le plus efficace, toutes choses égales d'ailleurs, le principe de la claire-voie à barreaux verticaux fut adopté et puis étudié en fonctions de la durée, de la résistance et du prix de revient.

Des expériences fort curieuses eurent lieu à ce sujet entre les différentes espèces de bois et de métaux. D'après ces expériences :

C'est le barreau extrait d'un rondin de Châtaignier de 15 à 20 ans, fendu en quatre parties égales suivant deux plans sensiblement perpendiculaires, passant par son centre qui répond le mieux aux conditions du problème. On a appelé la fente qui lui donne naissance, fente sur mailles, ou en croix ; c'est en réalité la fente suivant les rayons médullaires, la plus facile, la seule qui permette de ne faire aucun déchet, en un mot, la fente classique.

Le barreau ainsi obtenu présente une section triangulaire de laquelle résultent des avantages de premier ordre sur les barreaux quadrangulaires plus ou moins plats.

Ces avantages sont, à égalité de prix :

1° Un excédent de résistance de 35 à 40 p. 100, toutes choses égales d'ailleurs ;

2° Réduction de la surface exposée aux agents naturels de destruction dans la proportion de un tiers environ ;

3° Les barreaux ainsi obtenus sont tous homogènes entre eux, tandis que c'est le contraire qui a lieu dans les barreaux fendus à plat, c'est-à-dire en couches parallèles.

Nous avons reconnu qu'il était nécessaire de donner à ce barreau une hauteur de 1 mètre à 1^m,20, et un pourtour de 11 à 12 centimètres. Dans ces conditions, il présente une efficacité et une résistance assez grande à la flexion pour s'affranchir

des systèmes de renforcement, toujours plus coûteux, et permet par conséquent de supprimer les petits cordons horizontaux en fils de fer auxquels nous avons reproché, comme aux tenseurs, de faciliter l'escalade, en servant de marchepieds.

Un barreau identique, sauf qu'il serait obtenu à la scie, coûterait de quatre à cinq fois plus cher, et présenterait une infériorité de résistance de 35 p. 100. Il n'est donc pas surprenant que nous ayons accordé la préférence au bois fendu sur le bois scié.

A égalité de résistance, les barreaux métalliques sont, d'autre part, encore plus durables que les barreaux triangulaires en Châtaignier fendu sur mailles ; mais si l'on compare les rapports établis dans les deux cas entre le prix de revient et la durée, on voit que le Châtaignier fendu sur mailles est notablement plus économique, quels que soient le choix et la forme du métal, eu égard à l'amortissement du capital engagé sur chaque espèce de barreau. Nous avons donc été obligé de rejeter les métaux au même titre que les bois sciés.

Le Châtaignier est le meilleur bois que nous ayons pour la fente ; il est nerveux, très élastique, peu noueux ; l'épaisseur de son aubier est presque insignifiante, et du reste il se contracte et durcit à l'air et à l'humidité.

Plus léger que le chêne, il est plus incorruptible et plus durable que ce dernier, par la raison que son bois contient beaucoup plus de tannin, bien que ce soit l'inverse entre écorces.

Éminemment calcifuge, l'arbre vient sur les terres les plus impropres à la culture, là où le Chêne lui-même ne pourrait vivre ; il se développe rapidement, presque sans soins, et surtout, il est possible de l'obtenir suffisamment droit en grande quantité et à un prix qui ne supporte aucune comparaison. Nous ne pouvions donc hésiter sur son choix.

Quant à l'écartement des barreaux, on comprend qu'il doit être aussi considérable que possible, afin d'en réduire le nombre au minimum ; cette considération est intéressante, non seulement au point de vue du prix de revient, mais encore à celui de l'entretien. Or, nous avons reconnu qu'un écartement de 8 à 9 centimètres était très suffisant à la fois pour l'entant et le petit bétail.

Voyons maintenant comment devront être assujettis ces barreaux verticaux.

Enfoncés dans le sol, ils eussent évidemment pourri en ce point beaucoup plus vite qu'en tout autre; mais nous avons compris l'intérêt qu'il y avait à utiliser la terre pour donner gratuitement à notre clôture la résistance qui lui était nécessaire contre la pesanteur. On fit donc reposer la base triangulaire de chaque barreau sur le sol; ce dernier ayant été préalablement nivelé et disposé plutôt en chaussée étanche qu'en tranchée. On a parlé de carboniser la base du barreau dans les terrains marécageux; mais cela ne nous semble pas indispensable attendu que la châtaignier durcit à l'humidité.

Du reste, on sait que dans les clôtures en bois, ce n'est pas tant la matière en elle-même qui est défectueuse au point de vue de la durée que les assemblages de cette matière.

Ces assemblages sont en effet autant de points faibles desquels résulte presque toujours prématurément la destruction, et ce n'est qu'en supprimant les clous, chevilles, tenons, mortaises, etc., qu'on peut affranchir le bois de ce grave défaut.

Ces suppressions entraînent forcément celle des traverses en bois, lesquelles sont d'ailleurs beaucoup plus attaquées que les barreaux verticaux par les agents naturels de destruction, à cause de leur position horizontale. Nous avouons que cela nous eût semblé difficile sans l'appui du sol, que nous avons déjà substitué aux traverses dans l'une de leurs fonctions essentielles, ainsi que nous venons de le voir.

Étant donné ces considérations, et, d'autre part, la nécessité de construire mécaniquement cette clôture pour en réduire suffisamment le prix de revient, nous avons été amené à une solution nouvelle qui répond parfaitement à tous les *desiderata*.

Elle consiste simplement à assujettir les barreaux vers leurs deux extrémités par des câbles métalliques horizontaux, mis à la place des anciennes traverses, et présentant au moins la même résistance que celles-ci.

Ces câbles sont adaptés autour des barreaux au moyen d'appareils spéciaux de notre invention, et suivant le même principe que les petits cordons des treillages ordinaires, mais avec une

perfection suffisante pour fretter lesdits barreaux. On sait que l'assemblage par frettement est le plus parfait qui existe, puisque, loin d'affaiblir les pièces qu'il réunit, il ne fait que les renforcer.

Lesdits câbles présentent naturellement par eux-mêmes une résistance et une rigidité amplement suffisantes pour s'affranchir, comme les barreaux, de tout système de renforcement; au contraire, ils resserrent entre elles les fibres de ces derniers, en les frettant.

Dans ces conditions, nous arrivons à donner à notre clôture un minimum de durée de vingt ans, d'après les données les plus sûres. On le comprendra aisément si l'on considère que toutes les causes de destruction prématurée y sont supprimées, et que l'élasticité de ses câbles amortit les chocs et la rend très difficile à briser comme à escalader.

Grâce à l'économie de matière et de main-d'œuvre que permet de réaliser sa simplicité extrême, *son prix varie de 50 centimes à 1 franc le mètre, suivant les types.*

Cette clôture se compose donc en résumé :

1° *De barreaux verticaux en châtaignier fendu à section triangulaire, de 120 centimètres de hauteur et 12 de pourtour.* Ces barreaux supportés par le sol sont écartés de 8 à 9 centimètres environ, écorcés et affûtés à la partie supérieure afin de présenter un aspect à la fois plus élégant et plus défensif, et aussi pour faciliter l'écoulement de l'eau pluviale.

Remarquons que leur base est toujours plus forte que leur sommet; le bois n'étant pas exactement cylindrique, mais bien tronc-conique.

Ces barreaux sont appareillés les uns à côté des autres, de façon à présenter une rectitude aussi parfaite qu'il est possible de l'obtenir avec des bois fendus, et suivant que l'on choisit plus ou moins ces derniers. Mais ils ne subissent ni le dressage à la serpe qui affaiblirait leur résistance, ni le dressage à chaud qui ne serait pas durable.

2° *Ils sont frettés et reliés entre eux par deux câbles métalliques horizontaux mis à la place des anciennes traverses, et établis l'un à 45 centimètres au-dessous du sommet et l'autre à*

20 centimètres au-dessus de la base, de manière à réduire la portée autant que faire se peut sans nuire à l'aspect ni servir de marchepieds.

Nos appareils nous permettent de donner à ces câbles une force illimitée; mais pour le cas économique que nous visons, les meilleurs résultats ont été obtenus *en employant en torsion quatre fils de fer n° 16 extra doux et galvanisé.*

La clôture ainsi constituée peut être posée et réparée par tout le monde, conditions qu'il était encore nécessaire de réaliser.

Il suffit en effet de la tendre avec une petite barre de fer que l'on passe obliquement entre les barreaux, de manière à faire levier sur des poteaux mis en terre suivant les limites, puis de la fixer à ces derniers, pour qu'elle soit complètement achevée. Les attaches seront en fil de fer numéro 14 ou 15, et l'on pourra en outre faire usage de crampons, après l'avoir tendue et alignée, pour fixer les câbles aux poteaux; mais, en principe, on ne devra jamais enfoncer de clous dans les barreaux.

Deux hommes en posent aisément 200 mètres par jour. On reconnaîtra que jamais installation de clôture ne fut aussi rapide.

Quant à l'écartement à donner aux poteaux, il sera d'autant plus grand que ceux-ci seront plus solides. Mais ce qui est certain, c'est que l'énorme tension que l'on peut donner aux câbles permet d'en économiser beaucoup. On peut très bien employer des poteaux métalliques avec ailette sous terre, dont la durée est plus considérable que celle des poteaux en bois.

Quoi qu'il en soit, en faisant usage de poteaux économiques en châtaignier fendu à section triangulaire, de 30 à 35 centimètres de pourtour et de 170 à 190 centimètres de longueur, affûtés, écorcés et carbonisés, on donne à ceux-ci un écartement de 150 centimètres à 2 mètres en moyenne. Leur prix est de 30 centimes environ, et on les enfonce en terre de 60 à 80 centimètres, suivant les sols.

Le degré d'élasticité que l'on obtient en tendant cette clôture, est toujours supérieur à la dilatation linéaire des câbles par la chaleur; d'autant plus que cette dilatation est contrariée à la fois par les barreaux et par la torsion des fils qui composent

lesdits câbles. Il en résulte que ces derniers restent toujours suffisamment tendus.

D'ailleurs, si la clôture était complètement rigide, elle serait beaucoup plus facile à escalader comme à briser ; tandis que, grâce à cette élasticité, il est très difficile de la violer, et encore plus de la fracturer.

Vu cet ensemble de qualités, on se figure combien doit être peu élevé l'entretien de ce système ; *remarquons que cet entretien est aussi simple que réduit* et qu'il peut, comme la pose, être effectué par tout le monde.

En effet, si un barreau a été rompu, il suffira d'en attacher un autre à sa place, avec du fil de fer, sur le câble du haut et sur celui du bas, pour rendre aussitôt à la clôture toute son efficacité. Si, au contraire, la rupture a eu lieu sur un câble (cas presque impossible), on rendra intégralement à celui-ci la résistance qu'il avait avant l'accident, en câblant à la main un nombre suffisant de fils de fer, lesquels seront fixés autour des barreaux placés de chaque côté de la partie à réparer.

Toutes les réparations de la clôture se trouvent rassemblées dans ces deux cas ; et, remarque importante, on voit qu'elles se limitent exclusivement à la partie endommagée. *Comparée à la haie vive*, au triple point de vue de la durée, de l'entretien et du prix de revient, amortissements compris, les calculs sont nettement en faveur de cette nouvelle clôture, qui a en outre l'avantage de pouvoir s'appliquer partout, d'avoir une efficacité beaucoup plus régulière, de ne pas faire perdre de terrain, et, en un mot, ne présente aucun des inconvénients que l'on reproche aux clôtures parasites en général. Du reste, la haie vive, ne faisant qu'attirer les animaux par ses jeunes pousses, dont ils sont très friands, nécessite pour se développer une clôture provisoire sensiblement aussi coûteuse que la nôtre.

Toutes choses égales d'ailleurs, c'est la plus solide, la plus économique et la plus pratique des clôtures qui aient existé jusqu'à ce jour ; telle est la conclusion évidente de ce qui précède. Et il est à remarquer que les deux principes du câble métallique et du barreau triangulaire, sur lesquels elle repose tout entière, sont absolument indépendants l'un de l'autre.

Autrement dit, *les câbles peuvent s'appliquer à toutes sortes de barreaux*, quelles que soient la substance et la forme de ceux-ci.

Nous pouvons également modifier à volonté la hauteur, la grosseur et l'écartement des câbles et des barreaux, ainsi que le degré de rectitude et de polissage de ces derniers. Enfin, on peut peindre cette clôture, et dans quelques cas spéciaux, lui adapter très économiquement certains motifs propres à son ornementation, tels que plantes grimpantes, traverses en relief, plus ou moins rigides, pleines ou découpées. Mais comme elle est à la fois très simple et établie dans de bonnes proportions, elle ne peut qu'être appréciée des gens de goût.

Son bas prix incomparable repose sur ce fait que la matière dont elle est composée est réduite à ses dernières limites et employée de manière à rendre le maximum d'effet utile, en supprimant tout système de renforcement.

La propriété qu'elle possède de pouvoir se dérouler et se rouler en bottes très facilement transportables, comme un tissu, en font une clôture mobile par excellence; chose qui n'avait jamais été réalisée efficacement jusqu'à ce jour, et de laquelle doivent résulter vraisemblablement de notables progrès à divers points de vue.

Qu'il nous soit permis d'ajouter que : *A l'Exposition universelle de Paris, en 1889*, où ont figuré les spécimens de ses essais primitifs, sous le nom de clôture Peignon, notre système a remporté les plus hautes récompenses décernées aux clôtures économiques efficaces.

On pourra remarquer qu'elle a beaucoup d'analogie avec les anciens treillages, lesquels sont du reste des claires-voies ; mais les chiffres suivans vont nous montrer que cette clôture n'a de commun avec eux que l'aspect.

Voici d'abord la façon curieuse dont furent comparés les barreaux à fentes parallèles avec ceux obtenus par fentes en croix :

Un rondin en châtaignier de huit à dix ans et de 120 centimètres de hauteur est fendu d'abord en deux parties égales ; ce qui produit deux demi-cylindres. L'un de ces demi-cylindres est alors refendu parallèlement à sa face plane qui n'est autre que son diamètre, et donne par conséquent deux barreaux sensiblement

plats, que l'on a eu soin de faire équivalents en volume.

L'autre demi-cylindre est, au contraire, refendu perpendiculairement à son diamètre, ce qui produit deux autres barreaux sensiblement triangulaires; et qui sont d'autre part, comme on le voit, en tous points équivalents aux précédents.

On a fait subir à des barreaux ainsi obtenus, des charges de rupture par flexion exercée au milieu de leur portée, qui était de 90 centimètres, et les résultats ont été les suivants :

Barreaux dits plats de 100 à 115 kilogrammes.
Barreaux triangulaires de 140 à 160 kilogrammes.

Ces chiffres, qui dispensent de tous commentaires, sont ceux du registre des essais du Laboratoire national des ponts et chaussées, n^{os} 3974, du 19 août 1889, et les barreaux étaient naturellement posés sur leur face la plus stable.

Si maintenant nous voulons comparer la résistance de notre clôture à celle des treillages ordinaires; nous obtenons, à égalité de prix et d'efficacité, les résultats suivants, qui sont la moyenne de trente expériences.

Charges de rupture par flexion :

1 ^o Barreaux des treillages ordinaires.	48 kilogr.	38
2 ^o Barreaux de la clôture Peignon. . .	214 —	59
3 ^o Cordons du treillage ordinaire. . .	80 —	66
4 ^o Câbles de la clôture Peignon. . . .	437 —	70

(Extrait du *Bulletin d'Expériences de la Station d'Essais de machines* du ministère de l'Agriculture, registre I, folios 154 et 156.)

Les conditions de l'expérience étaient rigoureusement les mêmes pour tous les éléments; on avait donné une portée de 70 centimètres aux barreaux, et de 164 centimètres aux fils de fer.

Les barreaux triangulaires de la clôture Peignon mesuraient en moyenne 40 millimètres sur chaque face, et ceux du treillage ordinaire 33 millimètres sur 12.

Quant aux fils de fer, ils avaient un diamètre de 1^{mm},4 dans les cordons ordinaires, jamais formés de plus de deux éléments,

et 2^{mm},7 dans les câbles Peignon, formés de quatre éléments. Mais remarquons que les prix de revient des deux clôtures étaient les mêmes, et que l'une dure sept ans et l'autre vingt.

Ces chiffres fixent les idées d'une façon en quelque sorte mathématique, et tout ce que l'on pourrait dire après eux serait superflu.

RAPPORTS

RAPPORT SUR LES CULTURES DE M. CLAUSE, A ARPAJON (SEINE-ET-OISE) (1),

M. GRAVEREAU (Augustin), Rapporteur.

MESSIEURS,

Le 3 septembre dernier, une Commission nommée par la Société nationale d'Horticulture a été chargée de visiter les cultures de M. Clause, marchand-grainier à Paris. Au jour et heure fixés ont été présents : MM. Launay, Tavernier, Thiébaud aîné, Delaville (Léon), Hoibian et Gravereau. La Commission s'est adjoint M. David, de Savigny-sur-Orge. MM. Michel et Croux, absents, s'étaient excusés. Votre Commission se constitua en nommant Président M. Hoibian et chargeant M. Gravereau des fonctions de Rapporteur.

M. Clause s'est rendu, au printemps dernier, acquéreur de l'importante maison de graines de feu M. Lecaron. Le jardin d'essai que possède cette maison à Arpajon est placé sous l'habile direction de M. Hérivaux, jardinier et chef des cultures. L'établissement, qui a une surface d'au moins 4 hectare, est destiné aux essais et à la culture des porte-graines. C'est aussi là que sont cultivées les plantes annuelles que vous admirez chaque année aux Expositions du mois de mai. Nous savons tous que

(1) Déposé le 8 octobre 1891.

de soins il faut pour amener à bien des plantes au jour fixé, et si M. Hérivaux prépare mille plantes, ces mille plantes prennent le chemin de Paris, et malgré la distance, elles arrivent très fraîches. Du reste, au premier coup d'œil, on voit, à la tenue du jardin, et au classement des plantes, qu'une direction sérieuse et éclairée y préside.

Toutes les bonnes variétés de plantes se trouvent là en culture; nous allons passer en revue les principales :

Tout d'abord les Reines-Marguerites. Aujourd'hui, le nombre de leurs variétés est énorme, les cultivateurs en créant des races à l'infini. Depuis 1731, époque où elles furent introduites en France par le père d'Incarville, les Truffaut, Fontaine, René Lotin et Malingre ont attaché leur nom à des races qui sont et resteront toujours des meilleures. Aussi trouvons-nous qu'il y a une limite, et qu'on doit faire une sérieuse sélection. A notre avis, il faut s'en tenir, dans la section des *grandes*, aux Reines-Marguerites : Pyramidale à fleur de Pivoine, Pyramidale imbriquée ou Victoria, Pyramidale perfection, Pyramidale pompon, Pyramidales couronnées et la série des Aiguillées qui n'est pas à dédaigner;

Dans les *Demi-Naines* : les Comète, les Pivoine, Lilliput, Multiflore;

Et dans la section des *Naines* : les Naines à grandes fleurs, à fleur de Chrysanthème, Couronnées, Victoria naines et les très naines à bouquets.

Les Reines-Marguerites cultivées chez M. Clause dénotent une belle culture, et on reconnaît de suite qu'un choix judicieux a été apporté, depuis nombre d'années, dans le choix des porte-graines. Le genre *Callistephus* était représenté là par : 15 variétés de Pyramidales Victoria, 14 d'imbriquées pompon, 10 de Pyramidales à fleurs d'Anémone, 12 de Pyramidales perfection, 8 de Pyramidales couronnées pompon, 10 de Naines à fleurs de Chrysanthème et 10 de très Naines à bouquets.

Nous arrivons ensuite aux *Zinnia*. C'est la perfection du genre : les pétales, si je puis m'exprimer ainsi, sont très imbriqués et très serrés. Nous remarquons 9 variétés d'*élégant double*, 8 de *nain*, depuis le blanc le plus pur jusqu'au rouge vif, en pas-

sant par les coloris intermédiaires. Dans la série des *Grandes fleurs*, l'attention de votre Commission a été spécialement attirée sur une nouvelle race à fleurs bien striées; certes il a fallu beaucoup de persévérance, car c'est avec une grande difficulté qu'on arrive à fixer les panachures sur les fleurs de *Zinnia*. Viennent ensuite : le *Zinnia demi-nain double pompon* et la série des *Lilliput*. Dans cette dernière série, de grands progrès ont été réalisés; nous en avons vu les variétés bien établies par couleurs séparées. Le rouge cocciné est celui qui est appelé à rendre de grands services dans la décoration des plates-bandes. Cette variété a donné naissance à une jolie sous-variété, plus naine, et que la maison Clause mettra prochainement au commerce sous le nom de *Mignon*.

Que dire de ces Amarantes chez lesquelles l'inflorescence a pris une conformation si singulière et qui, avec la culture que leur donne M. Hérivaux, fait provenir du sommet de la tige une véritablement énorme monstruosité? Du reste, Messieurs, vous avez tous vu les spécimens que la maison Lecaron avait apportés au Trocadéro, en 1889. Nous avons remarqué un coloris blanc chamoisé entièrement nouveau, et dans la série des *Célosies à panache* une variété rouge pourpre à feuillage bronzé.

Une de nos bonnes vieilles plantes bien améliorée aussi était représentée par 8 variétés bien tranchées; nous voulons parler des Scabieuses.

Les Oeilletts de Chine de Heddewig, double brun noir et le simple, *La Fiancée*, à fond blanc mêlé de violet au centre, méritent une mention spéciale.

Le Sénéçon élégant nain est une très bonne plante pour la décoration des massifs : ses belles et nombreuses fleurs simulent des Pâquerettes à fleurs très doubles; la variété cuivrée était surtout très remarquable.

Ici se voient quelques mètres carrés de Gaillarde double globe, là des Pétunias à grande fleur rouge marginée, des Phlox de Drummond grands et nains, des Capucines naines Tom Pouce, jaune-aurore et carmin rose à feuillage foncé; plus loin des *Lobelia Erinus* nains à fleur rouge, du Réséda à fleur rouge saumoné, du Muflier nain à fleur double rouge cuivré et à gorge

blanche, du Lupin hybride à fleur double, de l'*Ageratum* du Mexique très nain, à fleur bleue, etc., etc..., et quantités d'autres plantes trop nombreuses pour être citées.

Quelques carrés spéciaux sont aussi réservés à l'expérimentation des Légumes et des Plantes fourragères.

En résumé, votre Commission a constaté que M. Clause se dispose à continuer de marcher dans la voie que lui a tracée son prédécesseur, ce qui lui sera d'autant plus facile qu'il le fera avec le concours de son précieux collaborateur. Aussi, vos délégués s'accordent-ils à demander l'insertion de ce Rapport dans un des prochains cahiers du *Journal* et son renvoi à la Commission des récompenses, pour que la maison Clause reçoive une récompense digne du mérite et de l'importance des bonnes cultures que nous avons été appelés à visiter.

P.-S. — Avec l'assentiment préalable de M. Clause, la Commission est unanime à demander que la récompense soit accordée à M. Hérivaux, qui dirige si habilement, depuis de longues années, les cultures du jardin du Bel-Air, à Arpajon.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION TENUE PAR LA SOCIÉTÉ HORTICOLE
ET BOTANIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE MELUN, DU 14 AU
23 AOUT 1891 (1),

par M. LE MARQUIS DE PARIS.

MESSIEURS,

La Société horticole et botanique de Melun ouvrait, le 14 août, son Exposition; délégué comme Juré par la Société nationale d'Horticulture de France, j'ai l'honneur de vous rendre compte de la mission qui m'avait été confiée.

(1) Déposé le 10 septembre 1891.

Le Jury s'est réuni à dix heures, au local de l'Exposition; il était composé de :

- MM. Reine, jardinier, délégué de la Société de Corbeil;
 Delaire, Secrétaire-général de la Société d'Orléans;
 Henry Fraisse, de la Société de Nogent-sur-Seine;
 Raby (Paul), instituteur, de la Société de l'Aube;
 Leboul, pépiniériste, de la Société d'Épernay;
 Darcy, jardinier, de la Société de Provins;
 Dupré, de la Société d'Étampes;
 Vacherot, horticulteur, de la Société de Saint-Maur-les-Fossés;
 Victorien, de la Société de Pontoise;
 Chauré (Lucien), de la Société de la Seine (région de Saint-Maur);
 Marquis de Paris, de la Société nationale d'Horticulture de France.

Votre délégué a été nommé Président, et M. Delaire Secrétaire. Le Président, le Trésorier et le Secrétaire de la Société ont conduit le Jury.

Les récompenses suivantes ont été accordées :

Grand diplôme d'honneur, hors concours, avec vives félicitations du Jury, à M. Ménard, horticulteur à Melun, pour sa remarquable exposition.

Objet d'art, donné par M. le Président de la République, à M. Torcy-Vannier, horticulteur à Melun, pour son lot de légumes, ses *Caladium*, *Begonia Rex*, Glaïeuls, etc.

Objet d'art, offert par la Société, au nom de M. le baron Edmond de Rothschild, sur la proposition du Jury, à M. Alexis Buisson, jardinier chez M. Anatole Jacquin, à Dammarie-les-Lys, pour ses plantes de serre, Cannas florifères (Crozy), *Begonia Rex*, Bégonias tubéreux de semis, etc.

Prix d'honneur, médaille d'or, offerte par M. le comte Grefulhe, député de l'arrondissement de Melun, à M. Balochard, pépiniériste à Farcy-les-Lys, pour ses Conifères, arbres et arbustes verts et panachés, *Evonymus*, etc., qui formaient le tour de l'entrée et un massif rond au milieu.

Prix d'honneur, médaille d'or offerte par M. de Swarte,

Trésorier-général de Seine-et-Marne, à M. Salomon, viticulteur à Thomery, pour son magnifique apport de Raisins.

Grande médaille d'or, offerte par M^{me} Gioga, à M. Nodot, jardinier chez M. Soubiran, à Dammarie-les-Lys, pour ses semis de *Coleus* et *Bégonias* tubéreux, etc.

Grande médaille d'or, offerte par M. Ephrussi, à M. Bézy, horticulteur à Melun, pour ses plantes de serre, *Begonia Rex*, *Bégonias* tubéreux, etc.

Prix d'honneur, grande médaille de vermeil, donnée par M. le Ministre de l'Agriculture, au nom du gouvernement de la République, à M. Jules Piquet, jardinier chez M. Daudet, à Melun, pour ses plantes de serre, *Coleus*, *Begonia Rex*.

Grande médaille de vermeil, donnée par le Conseil général, à M. François Charmeux fils, viticulteur à Thomery, pour son lot de Raisins.

Grande médaille de vermeil, offerte par la Société, au nom de M. le baron Alphonse de Rothschild, à M. Pierre Ruffin, jardinier à Combs-la-Ville, pour l'ensemble de son exposition.

Grande médaille de vermeil, offerte par M. le baron Edmond de Rothschild, à M. Lebeuf, jardinier chez M. Lavallée, à Dammarie-les-Lys, pour son exposition.

Grande médaille de vermeil, offerte par M. le baron Alphonse de Rothschild, à M^{me} Bézy, fleuriste à Melun, pour ses bouquets montés et couronnes.

Grande médaille de vermeil, offerte par M. le marquis de Paris, à M. Dugourd, horticulteur à Fontainebleau, pour ses plantes vivaces et grasses, Fougères, etc.

Médaille de vermeil, offerte par M^{me} Jacob Desmalter, à M. Béry, jardinier de la Société.

Médaille de vermeil, offerte par M. le comte de Grammont d'Aster, à M. Seigle, jardinier chez M. Lémon, à Melun.

Médaille de vermeil, offerte par M^{mo} Sommier, à la Société de Saint-Fiacre, de Melun.

Grande médaille d'argent, offerte par M. Cléménçon, conseiller général, à M. Legrand, horticulteur à Vincennes.

Grande médaille d'argent, offerte par M. Aubergé, à M. Marion, horticulteur au parc Saint-Maur.

Grande médaille d'argent, offerte par le Tribunal de commerce de Melun, à M. Vallet, jardinier chez M. Bouvry, à la Rochette.

Médaille d'argent, offerte par M. Prosper Hochet, à M. René, horticulteur à Melun.

Médaille d'argent, offerte par M. le baron de Mousin, à M. Delafosse, grainier à Melun.

Médaille d'argent, offerte par M^{me} la générale de Clinchant, à M. Ragueneau, propriétaire à Vaux-le-Penil.

Médaille d'argent, offerte par M^{me} Bouis, à M. Finel, conducteur des ponts et chaussées, à Melun.

Médaille d'argent, offerte par M. Bussière de Nercy, à M. Duru, jardinier chez M. Clebsatel, à Mont, commune de Soignolles.

Trois médailles de bronze ont été encore données par la Société.

Dans un vaste enclos au bout de la tente se trouvait réunie l'Exposition de l'industrie. En fait de nouveautés, nous y avons remarqué :

Dans l'exposition de M. Debray, fabricant de pompes à Paris, une pompe aspirante et foulante avec un regard instantanément démontable pour la visite et la réparation du clapet formé par un boulet de caoutchouc. Dans sa pompe à godets, il a remplacé les obturateurs pleins par des obturateurs creux.

M. Poudroux, fabricant de pompes et d'appareils de chauffage à Melun, nous a montré un bout de lance assez ingénieux, qui peut à volonté donner un jet ou une pluie, en tournant seulement le bout de l'appareil.

M. Mathian, fabricant de chauffages de serre à Paris, avait exposé : la « Sans-Rivale », chaudière verticale, à tranches creuses qui augmentent la surface de chauffe et n'ayant pas besoin de bâti en maçonnerie.

M. Longy, coutelier fabricant à Melun, avait une belle exposition de coutellerie horticole dont un sécateur nouveau modèle.

M. Besancenot, brigadier-forestier de la forêt de Fontainebleau, exposait trois volumes contenant tous les bois des environs

d'Orléans, bien classés par familles, avec les bois fendus en long et en large, les feuilles, les fleurs et les fruits, le tout arrangé avec beaucoup de goût ; c'est un herbier forestier des plus complets et fort intéressant.

INDUSTRIE.

Médaille d'or, offerte par M. Anatole Jacquin, à M. Debray, fabricant de pompes, rue de la Folie-Méricourt, 27, à Paris.

Médaille d'or, offerte par M^{me} Grüber, à M. Juliotte, fabricant de bacs et caisses, à Brunoy (Seine-et-Oise).

Palme, offerte par M. Benoist, sénateur de Seine-et-Marne, à M. Besancelot, brigadier-forestier, à la Table-du-Roi.

Grande médaille de vermeil, offerte par M^{me} Soubiran, à M. Besnard, fabricant de pulvérisateurs, rue Geoffroy-Lasnier, 28, à Paris.

Grande médaille de vermeil, offerte par M. Blossier, à M. Mathian, fabricant de serres et appareils de chauffage, rue Damesne, 25, à Paris.

Médaille de vermeil, offerte par M. Péliissier, conseiller municipal, à M. Muzard, constructeur de rochers et rivières, à Avon (Seine-et-Marne).

Médaille de vermeil, offerte par M. Rousseau, à M. Poudroux, fabricant de pompes et appareils de chauffage, à Melun, rue du Palais-de-Justice.

Prix d'honneur, grande médaille d'argent, de M. le ministre de l'agriculture, à M. Longy, coutelier à Melun.

Grande médaille d'argent, offerte par M. Hardon, à M. Augé, constructeur de serres, à Dammarie-les-Lys.

Grande médaille d'argent, offerte par M^{me} Turgis, à M. Coulon, constructeur de serres, à Dammarie-les-Lys.

Grande médaille d'argent, offerte par M. Paponot, à M. Dafy, fabricant d'appareils de chauffage, rue de Bagnolet, 110, à Paris.

Médaille d'argent, offerte par M. le D^r Poussié, à M. Jumeau, de Saint-Germain-sur-École, pour son appareil destiné à empêcher les Pommes de terre de germer.

Médaille d'argent, offerte par un anonyme, à M. Lasalle, importateur de vanille, rue Muller, 19, à Paris.

Médaille d'argent, offerte par M^{me} Prosper Hochet, à M. Maitre, fabricant de sacs à raisins, à Auvers-sur-Oise (Seine-et-Oise).

Petite médaille d'argent, offerte par M. Barthel, à M. Hochard, dépositaire de vanille, rue Saint-Dominique, 93, à Paris.

Le Jury a décerné encore six médailles de bronze.

Médailles décernées par le Jury de la Société.

Médailles d'argent, offertes : par M^{me} de Sansal, à M. de Swarte, trésorier général de Seine-et-Marne, pour *Soja hispida* ; par M. Bouvry, à M. Bézy, au Pecq (Seine-et-Oise) ; par M. le ministre de l'Agriculture, à M. Faugé, instituteur à Marolles-en-Brie (Seine-et-Marne) ; par la Société nationale d'encouragement à l'Agriculture, à M. Bertrand, instituteur à Grégy ; par M. Matras, à M^{me} veuve Lorient, fabricant de vapoiseurs, rue du Faubourg-Saint-Denis, 50, à Paris. Ajoutons trois médailles de bronze et sept mentions honorables.

En résumé, cette Exposition a été très réussie et bien organisée ; elle fait honneur à la Commission d'organisation.

Le soir, un banquet offert aux membres du Jury réunissait les autorités de la Ville ainsi qu'un grand nombre de personnes.

De nombreux toasts ont été portés ; le Président a porté la Santé des Jurés et a bu à la Société nationale d'Horticulture de France.

Pour terminer, permettez-moi, Messieurs, de remercier M. le Président et les membres de la Société de Melun de l'accueil cordial que votre délégué a reçu d'eux.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. DUCHARTRE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE,
PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63^m).

DATES	TEMPÉRATURE		HAUTEUR du baromètre		VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
	Min.	Max.	Matin	Soir		
1	11,0	22,9	757	756	SO.	Couvert et lég. pluv., coups de tonn., nuag. à partir de 10 h. du matin.
2	9,1	20,2	759	764,5	N. NNE.	Pet. pluie dans la nuit et averse vers midi et demi, nuageux, clair le s.
3	2,8	18,3	767	767,5	N.	Clair le matin et le soir, clair dans la journée.
4	2,5	18,4	767,5	764	ESE.	Gelée blanche, clair le mat., nuageux dans la journée, couvert le soir.
5	11,1	20,5	760,5	756,5	SE.	Nuageux.
6	8,8	25,9	754,5	750,5	SE.	Nuageux, grand vent dans la journée.
7	10,4	20,1	755	758	O.	Pluie presque toute la nuit et une partie de la matinée, nuag.; pluie de 4 h. à 4 h. 1/2 du soir.
8	8,6	19,0	759,5	759,5	O. SE.	Nuageux.
9	9,0	20,8	758,5	759,5	SO.	Pet. pluie dans la nuit, couv. et lég. pluvieux, avec éclaircies.
10	8,7	24,7	759	756,5	SE.	Brumeux de grand matin, nuageux.
11	11,8	22,6	752	750,5	SO.	Nuageux. pluie le soir.
12	11,5	17,0	749	751,5	SO.	Pluie toute la nuit et le matin jusqu'à 7 heures, nuageux.
13	5,3	14,5	751	749	SE.	Couvert et lég. pluvieux; quelques éclaircies, pluie le soir.
14	11,5	16,0	753,5	761	SSO.	Pluie et gr. vent dans la nuit, couv. et pluv. de grand matin, nuageux.
15	5,7	19,1	756,5	760	SSO.	Couvert et lég. pluv. de grand matin, nuageux, clair le soir.
16	5,7	18,9	755	758	SO.	Orageux et fortes averses avec nombreuses éclaircies.
17	5,7	16,3	758,5	763,5	SO.	Nuageux.
18	0,3	16,5	766,5	764,5	OSO.	Gelée blanche, clair.
19	0,2	14,3	758,5	753	OSO.	Couvert, pluie le soir.
20	9,8	16,0	753	749,5	SO.	Pluie presque toute la nuit et une partie de la matinée, couvert.
21	10,1	15,6	747	749	O.	Petite pluie dans la nuit, couvert, presque clair le soir.
22	7,7	18,0	748,5	749	S. O.	Couvert le matin, nuageux.
23	9,4	19,6	751	753,5	NNO.	Nuageux le matin, couvert, pluie le s.
24	8,6	11,8	755	755	NO.	Pluie une partie de la nuit et de la matinée, couvert et pluvieux le reste de la journée.
25	8,6	12,6	751,5	750,5	NO.	Pluie dans la nuit, brum. et pluvieux.
26	10,1	15,9	751	753	NE.	Brumeux, pluie le matin, nuageux l'après-midi, clair le soir.
27	11,1	18,4	755	758	NE.	Clair le matin, légèrement nuageux le reste de la journée.
28	6,1	13,9	759,5	763	E.	Nuageux le matin, clair.
29	0,9	9,0	765	767	ENE.	Clair.
30	0,3	6,9	767	773	E.	Clair, grand hâle.
31	2,3	6,0	774	773	NE.	Clair, très grand hâle.

AVIS

Le Comité de Floriculture croit devoir rappeler que, à la seconde séance du mois de janvier 1892 (28 janvier), aura lieu un Concours spécial pour les *Cypripedium* et les autres Orchidées en général.

CONGRÈS HORTICOLE DE 1892

Comme les années précédentes, un Congrès horticole aura lieu, au siège de la Société nationale d'Horticulture, rue de Grenelle, 84, au mois de mai 1892, pendant la tenue de l'Exposition générale. Le *Journal* en publiera prochainement le programme, ainsi que les questions sur lesquelles devront porter les discussions, sans préjudice de celles qui pourront être soulevées pendant les séances.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1891.

PRÉSIDENCE DE **M. Jolibois**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte vers trois heures. D'après le registre de présence, les Membres qui y assistent sont au nombre de cent trente-quatre titulaires et vingt-deux honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président annonce qu'une Dame patronnesse a été admise par le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour.

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

Il informe ensuite la Compagnie de plusieurs pertes que la Société vient d'éprouver par le décès de M^m V^e Marchais, Dame patronnesse, et de MM. le comte d'Eprémesnil, amateur distingué d'Horticulture, qui avait créé à Cannes (Alpes-Maritimes), un jardin bien connu pour le grand nombre des espèces remarquables, particulièrement de Palmiers, qu'il y avait réunies; Marc, de Notre-Dame-du-Vaudreuil et Tencé, membres titulaires.

M. Jamin (Ferd.) exprime de vifs regrets sur le décès de M. Marc qui était un viticulteur des plus habiles, à ce point que, ayant créé, sur sa propriété de Notre-Dame-du-Vaudreuil, dans le département de l'Eure, une grande collection de variétés de Vigne, il savait en obtenir de beaux et bons produits, sous ce climat bien peu favorable à cette culture. La Société a pu se convaincre, en diverses circonstances, de la beauté de ces produits par les présentations qui lui en ont été faites.

Les objets suivants ont été présentés pour être examinés par les Comités compétents.

1^o Par M. P.-U. Lamare, horticulteur à Bayeux (Calvados), dix assiettées de *Pommes de terre* obtenues par lui à la suite de fécondations artificielles. M. le Président du Comité de Culture potagère déclare qu'on ne peut apprécier sûrement, à la seule vue de ces tubercules, le mérite réel des variétés qui les ont produits; le Comité a donc pensé qu'il fallait surseoir à tout jugement précis jusqu'à ce que, l'an prochain, une Commission spéciale ait pu examiner sur place les plantes appartenant à ces variétés; mais dès aujourd'hui il demande qu'il soit donné à M. Lamare une prime de 2^e classe pour l'encourager à continuer ses expériences qui déjà paraissent lui avoir donné des résultats satisfaisants. Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

Dans une note étendue qu'il a jointe à son envoi de tubercules, M. Lamare rend compte des essais qu'il a faits pour obtenir de nouvelles Pommes de terre ainsi que des résultats de ces essais.

C'est en 1886 qu'il a commencé de pratiquer des fécondations croisées entre diverses sortes de Pommes de terre. Quatre seulement ont réussi et lui ont donné des graines qui ont été semées

en mélange, au mois de février 1887. Parmi les plantes qui sont issues de ce semis, un certain nombre, et c'étaient les plus vigoureuses, n'ont pas donné de tubercules; quelques autres ont développé, écrit-il, des tiges renflées, mais qui ne pouvaient être considérées « comme de véritables Pommes de terre »; enfin, 402 ont constitué « toute une série de variétés les plus dissemblables sous tous les rapports ». Après avoir éliminé, parmi ces variétés, celles qui lui paraissaient n'offrir aucun intérêt, il lui en est resté 66, au nombre desquelles « quelques-unes, dit-il, malgré leur grand rendement, resteront simplement curieuses à cause de la coloration de leur chair ». Quant à celles qui restent après ces éliminations successives, il les examine, dans sa note, aux points de vue de la forme, de la couleur de la peau et de la chair de leurs tubercules, de leur rusticité, de la durée de leur végétation et de leur rendement. Il présente des données précises sur ces divers sujets dans une série de tableaux à dix colonnes dans lesquels il range les variétés obtenues par lui dans les catégories suivantes : 1° variétés à peau blanche comprenant, comme subdivisions les tubercules du type *Royal Kidney*; ceux du type *Early rose*; ceux du type *Œil violet* et ceux du type *Institut-de-Beauvais*; 2° variétés à peau jaune panachée de violet; 3° variétés à peau jaune panachée de rouge; 4° variétés à peau rose ou rouge; 5° variétés à peau violette; 6° variétés à peau violette panachée de violet. M. Lamare dit enfin qu'en 1887 et 1888, aucune fécondation n'a réussi, tandis que, au contraire, en 1889, il a obtenu des résultats inattendus et tels que des graines d'une seule capsule récoltée sur la variété *Early rose*, après qu'elle avait subi une fécondation opérée avec des pollens en mélange, sont venues des plantes dont les tubercules étaient blancs et longs sur les unes, noirs et arrondis sur les autres. Quant à cette année 1891, elle lui donne les plus belles espérances basées sur ce qu'il a pu semer 3,000 graines provenant de 22 fécondations différentes.

2° Par M. Rigault (Joseph), cultivateur à Groslay (Seine-et-Oise), une magnifique collection de *Poires* d'automne et d'hiver appartenant à quatorze variétés et auxquelles il a joint trois *Pommes* de Calville. — Tous ces fruits sont d'une telle beauté

que, sur la demande du Comité d'Arboriculture fruitière, il est accordé à M. Rigault (Joseph) une prime de 1^{re} classe à laquelle le Comité joint ses félicitations.

M. le Président du Comité apprend à ses collègues que les beaux fruits qu'ils ont maintenant sous les yeux sont venus sur des arbres qui ne sont pas en espalier, mais situés à une faible distance d'un mur, à l'exposition de l'Est. Il fait observer aussi que la Poire qui, dans cette collection, a été étiquetée Bergamotte Hérault, a paru au Comité ne pas porter son vrai nom.

3^e Par M. Jourdain, arboriculteur à Maurecourt (Seine-et-Oise), une corbeille de Raisins Chasselas doré, dont la beauté détermine le Comité d'Arboriculture fruitière à demander, pour cet habile cultivateur, une prime de 1^{re} classe que la Compagnie accorde par un vote spécial.

4^e Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, un lot composé des huit Orchidées suivantes : *Cattleya labiata autumnalis Pescatorei*, *C. Warocqueana*, *Lælia pumila*, *Odontoglossum Bictoniense*, *O. Insleayi splendens*, *Oncidium prætextum*, *Cypripedium Haynaldianum* et *C. × Sedeni*. — Il obtient, pour cette présentation, une prime de 2^e classe qui s'applique spécialement aux deux *Cattleya*.

M. Dallé soulève la question de savoir si le *Cattleya Warocqueana* et le *C. labiata autumnalis* sont de la même espèce ou appartiennent à deux espèces différentes. Il déclare que, malgré leur grande ressemblance, elles n'ont pas la même végétation, ce qui lui semble en autoriser la distinction.

M. Bleu, de son côté, dit qu'il a examiné comparativement les deux plantes qui ont le même facies et appartiennent évidemment au même type; toutefois le *Cattleya Warocqueana*, dont l'importation, due à l'établissement Linden, ne date que de 1890, constitue généralement des pieds plus forts. En somme, la question de l'identité des deux plantes est fort délicate et difficile à résoudre.

5^e Par M. Baltet (Charles), horticulteur-pépiniériste à Troyes (Aube), des fleurs (capitules) coupées de 12 variétés de *Chrysanthèmes* japonais qui lui valent une prime de 3^e classe s'appliquant spécialement à une variété blanche à longues corolles.

Dans sa note d'envoi, M. Charles Baltet apprend à ses collègues que ces Chrysanthèmes lui ont été envoyés directement des jardins impériaux de Tokio, au printemps dernier. Il en a reçu, d'un côté, 20 pieds dont 4 seulement ont survécu au voyage et, d'un autre côté, des graines expédiées par la poste. Il en distingue particulièrement une variété nommée, au Japon, Oussou-Kiubi, dont les corolles sont duvetées et une qui porte le nom japonais de Guinsé-Kai, dont les corolles blanches sont contournées. Il est venu encore du même envoi et par semis, dix variétés sans nom connu de lui, dont une, à fleurs pourpres, produit, écrit-il, l'effet d'un Dahlia simple.

5° Par M. Paillet (L.), horticulteur-pépiniériste, vallée de Châtenay près Sceaux, plusieurs pieds en pots et fleuris du *Boltonia cantoniensis*, pour la présentation desquels il lui est décerné une prime de 2° classe.

Dans sa note de présentation, M. Paillet dit que cette plante s'est trouvée dans un lot d'espèces diverses qu'il a fait venir du Japon, il y a deux ans, et dans lequel elle figurait sous le nom de *Boltonia cantoniensis*. L'an dernier, il l'a vue fleurir en pleine terre, en même temps que les Chrysanthèmes, et reconnaissant alors qu'elle figurerait très bien dans les jardins, il l'a multipliée par boutures et en a cultivé en pots plusieurs pieds ainsi obtenus qui, comme on le voit, sont devenus de charmantes plantes fleurissant abondamment. Ce *Boltonia* qui vient s'ajouter aux deux espèces (*B. glastifolia* L'HÉRIT. et *B. asteroides* L'HÉRIT.) déjà cultivées, qui sont l'une et l'autre du sud des États-Unis, est une espèce naine, vivace, facile à multiplier, se prêtant bien à la culture en pots et développant ses jolis capitules de fleurs bleues, à une époque tardive de l'année, par conséquent quand les plantes fleuries sont devenues fort rares. En outre, la floraison en est longue puisque les pieds que la Compagnie en a, en ce moment, sous les yeux sont fleuris depuis un mois; aussi M. Paillet pense-t-il que les fleuristes trouveraient un avantage réel à la cultiver pour les marchés.

Un Membre fait observer que si, comme cela semble résulter de la note de M. Paillet, ce *Boltonia* qui a fleuri en pleine terre y avait passé l'hiver précédent, on devrait le considérer comme

rustique sous le climat de Paris. Or, ce serait là un fait remarquable, puisque son nom l'indique comme originaire des environs de Canton, en Chine, et que cette ville est située sous le 23° degré de latitude, c'est-à-dire non loin du tropique et, par conséquent, sous un climat chaud.

Quelques membres du Comité de Floriculture ayant exprimé l'idée que cette plante n'est pas autre chose qu'un *Aster*, M. le Président confie l'examen de cette question de détermination au Comité scientifique.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

La correspondance manuscrite comprend uniquement une lettre en date du 27 octobre, par laquelle M. le Directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers demande qu'il soit fait mention dans le *Journal* de la prochaine ouverture des Cours qui auront lieu pendant l'année scolaire 1891-1892. L'affiche envoyée en même temps apprend que cette ouverture a eu déjà lieu le 3 novembre courant.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée sont signalées les suivantes : 1° une circulaire signée de M. Dubé, Président de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne, qui a pour objet de demander à toutes les Sociétés d'Horticulture et d'Agriculture de France leur adhésion à une pétition qui serait adressée à M. le Ministre de l'Agriculture « pour réclamer des pouvoirs publics une protection plus efficace des petits oiseaux, dont la diminution croissante a pour conséquence funeste l'augmentation des insectes qui, tous ou presque tous, à l'état larvaire ou adulte, sont les ennemis de nos cultures ». Le texte de cette pétition est joint à la circulaire, et M. le Président de la Société de la Haute-Marne dit que, lorsqu'elle aura reçu les adhésions qu'il désire, il se charge de la présenter lui-même à M. le Ministre. 2° La liste des certificats accordés par le Comité de Floriculture de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, dans sa réunion du 10 octobre 1891. Ces certificats ont été donnés en presque totalité pour des Dahlias nouveaux. La liste mentionne aussi un certificat *botanique* délivré à MM. de Graaff frères, de Leyde, pour le *Gladiolus Eckloni*, plante nouvelle.

M. Chappellier met sous les yeux de la Compagnie un pied de Safran cultivé (*Crocus sativus* L.) au sujet duquel il fait de vive voix la communication suivante : On sait, dit-il, que, pour le Safran, le seule partie qui détermine la culture de la plante consiste dans le style du pistil qui, dans sa partie supérieure, se divise en trois branches terminées chacune par un élargissement plus ou moins en cornet constituant un stigmate. Pour abrégé on peut dire, ainsi qu'on le fait d'habitude, que ce sont les trois stigmates qui renferment le principe colorant auquel cette Iridée doit toute sa valeur. On conçoit sans peine combien est peu considérable la récolte d'un organe si peu volumineux, et on sent dès lors combien il importerait aux cultivateurs de cette plante d'en posséder un type dans la fleur duquel il existât plus de stigmates que n'en comporte la symétrie florale non altérée. C'est là aussi un but que se propose M. Chappellier (Paul) et vers lequel il marche résolument. Quoique le Safran ne produisant pas de graines, on ne puisse recourir au semis en vue de donner naissance à des variétés, il lui est déjà arrivé d'obtenir, dans ses cultures, des fleurs de cette plante, qui offraient plus que le nombre normal des stigmates. Il en a antérieurement montré à la Société une dans laquelle les six segments du périanthe étaient remplacés, trois par des étamines et les trois autres par tout autant de stigmates. Dans d'autres fleurs il a trouvé neuf et jusqu'à douze stigmates au lieu de trois. Aujourd'hui le pied qu'il met sous les yeux de ses collègues offre une particularité encore plus curieuse. La plante n'a que trois feuilles qui toutes les trois ont pris, sur une longueur d'environ 2 millimètres, la coloration en rouge vif des stigmates du Safran et ont même épaissi et tronqué sensiblement leur extrémité qui est normalement aiguë. Il semble donc qu'il y ait là des ébauches de stigmates, fait certainement des plus remarquables, mais dont on peut jusqu'à un certain point expliquer l'étrangeté en songeant que tous les organes d'une fleur quelconque, les carpelles du pistil comme les autres, n'étant que des feuilles transformées en organes floraux, on conçoit que la transformation qui s'opère habituellement en eux seuls puisse aussi s'effectuer monstrueusement dans les feuilles normales d'une plante. M. Chap-

pellier ne désespère pas de voir ce qui n'est ici qu'une ébauche de transformation stigmatique devenir de plus en plus accentué sur les feuilles d'autres sujets de la même plante ; or, dit-il, on sent quels avantages trouveraient les cultivateurs de Safran à un pareil changement, puisque une seule feuille prenant tout entière la nature qui distingue les stigmates de la fleur équivaldrait à un grand nombre de ces organes. Les récoltes de Safran se trouveraient ainsi considérablement augmentées sans qu'on eût pour cela augmenté l'étendue du terrain consacré à cette culture.

La Compagnie applaudit cette intéressante communication.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Note sur la Société Royale d'Horticulture de Londres, par M. JOLY (Ch.).

2° Cannas Lyonnais à beau feuillage et belles fleurs, par M. TH. DENIS.

3° Rapport sur un ouvrage intitulé : *Portugal : Souvenirs et impressions de voyage*, par M. le baron G. de Saint-Victor ; M. BERGMAN (Ern.) Rapporteur.

4° Compte rendu de la 61^e Exposition d'Horticulture de la Société d'Orléans et du Loiret, par M. HARIOT (P.).

La séance est levée à quatre heures.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 26 NOVEMBRE 1891

PRÉSIDENCE DE M. **Léon Say**, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

La séance est ouverte à deux heures. Les Membres qui y assistent sont au nombre de 168 titulaires et 23 honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président fait part à ses collègues du malheur irréparable que vient d'éprouver la Société, par le décès de M. Hardy (Auguste), son premier Vice-Président. La santé de ce collègue distingué à tous égards n'était point parfaite ; néanmoins rien

ne faisait prévoir une fin si prochaine ; mais son fils, jeune homme de vingt-cinq ans, ayant été enlevé par une maladie dont il ne soupçonnait pas la gravité, il n'a pu résister à cette terrible commotion et il a succombé lui-même presque subitement. M. le Président signale le rare mérite de M. Hardy, tant comme homme que comme horticulteur. Comme homme, son tact exquis, sa parfaite urbanité et son infatigable obligeance le faisaient aimer de tous ceux qui étaient en rapport avec lui. Comme horticulteur, il était profondément versé dans toutes les branches de la culture, et il l'a bien prouvé en dirigeant avec un plein succès le potager de l'État, à Versailles, depuis 1849 jusqu'à ce jour. Depuis que ce grand établissement est devenu, à la date de dix-huit ans, le siège de l'École nationale d'Horticulture, il s'était complètement dévoué à la direction de cette École, et il était parvenu à la rendre plus florissante qu'on n'avait osé l'espérer. Là comme dans le sein de la Société, sa mort laisse un vide immense qui sera difficilement rempli. Les obsèques de M. Hardy auront lieu à Versailles, demain à dix heures. On sent, dit M. le Président, que, sous le coup d'un pareil malheur, la séance de ce jour ne peut garder le caractère de fête qu'elle devait avoir. Aussi est-elle levée en signe de deuil ; seulement les lauréats des trois Expositions de cette année s'étant rendus à la convocation qui leur avait été adressée, leurs récompenses vont leur être remises sans cérémonie, et c'est ce qui, en effet, a lieu sans retard.

La séance est levée à deux heures et un quart.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1891.

DAME PATRONNESSE.

M^{me} RAIMBAULD, propriétaire, boulevard Montmorency, 13, à Auteuil, Paris, présentée par MM. Hardy, Deny et Marcel.

EXPOSITION SPÉCIALE DE CHRYSANTHÈMES, DE CYCLAMENS
ET D'ŒILLETS,
TENUE DU 19 AU 22 NOVEMBRE 1891, AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ.

Liste des récompenses accordées.

Le Jury de cette Exposition, nommé par le Bureau de la Société, se composait de :

MM. Thibaut, de Sceaux, Président ;
Chouvet père, de Paris ;
Cornu (Maxime), de Paris ;
Margottin père, de Bourg-la-Reine ;
Verdier (Eugène), de Paris ;
Poiret-Delan, de Neuilly ;
Hoibian (Jean), de Paris ;
Bories, de Paris.

Il était dirigé par M. Jolibois, Vice-Président de la Société, assisté de MM. Chargueraud et Delamarre comme Secrétaires, et accompagné par MM. Savoye, Tavernier et Chouvet, membres de la Commission des Expositions.

Après avoir examiné attentivement les lots exposés, ce Jury a accordé les récompenses suivantes :

CHRYSANTHÈMES

Médailles d'or.

MM. Lévêque et fils, rue du Liécat, 69, à Ivry (Seine), pour leurs collections de plantes en pots.

MM. Dupanloup et C^{ie}, quai de la Mégisserie, 14, à Paris, pour leurs collections en pots et en fleurs coupées.

M. J.-B. Yvon, route de Châtillon, 44, à Malakoff (Seine), pour ses collections en pots et en fleurs coupées.

M. Boutreux, rue de Paris, 89, à Montreuil (Seine), pour ses collections en pots.

Grandes médailles de vermeil.

A MM. Lévêque et fils, déjà nommés, pour leurs apports de fleurs coupées en collections, avec félicitations du Jury, (beaux spécimens; environ 700 fleurs).

M. Nonin (A.), route de Paris, 16, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine), pour ses collections en pots.

M. L. Rousseau, jardinier chez M. le comte Horace de Choiseul, à Viry-Châtillon (Seine-et-Oise), pour sa belle collection en pots (lot d'amateur).

Médailles de vermeil.

M. L. Dallé, rue Pierre-Charron, 29, à Paris, pour sa collection de plantes en pots.

M. Mézard fils, boulevard Saint-Germain, 135, à Paris, pour sa collection de plantes en pots.

M. Calvat (E.), à Grenoble (Isère), pour sa collection en fleurs coupées (beaux spécimens).

M. Chantrier, à Bayonne (Basses-Pyrénées), pour plantes de semis et principalement pour la variété *Sénateur Bocher*.

Médailles d'argent.

M. Chantrier, déjà nommé, pour sa collection de fleurs coupées.

MM. Forgeot et C^{ie}, quai de la Mégisserie, 6, à Paris, pour leur collection en fleurs coupées.

M. Rosette, rue de Vaucelles, 88, à Caen (Calvados), pour sa collection en fleurs coupées (beaux spécimens).

M. Sautel (R.), à Salon (Bouches-du-Rhône), pour plantes de semis et principalement pour les n^{os} 3787 et 4789.

Médailles de bronze.

M. de Reydellet, à Valence (Drôme), pour son apport de plantes de semis.

M. Simon-Delaux, à Saint-Martin-du-Touch, près Toulouse (Haute-Garonne), pour ses collections en fleurs coupées.

M. Ch. Launay, rue des Chéneaux, 6, à Sceaux (Seine), pour sa collection en fleurs coupées.

M. Sautel, déjà nommé, pour collection en fleurs coupées.

M. Delvert, à Dammartin (Seine-et-Marne), pour sa collection en fleurs coupées.

M^{me} veuve Dubuisson-Metz, boulevard Saint-Germain, 183, à Paris, pour bouquets et corbeille.

Mentions honorables.

M. Crozy aîné, grande-rue, 206, à la Guillotière, Lyon (Rhône), pour collection en fleurs coupées.

M. Dumu (J.), jardinier à Chatigny-de-Fondelles (Indre-et-Loire).

CYCLAMENS

Grande médaille d'argent.

M. Truffaut (A.), rue des Chantiers, 40, à Versailles, pour lot de 20 Cyclamens.

Médaille d'argent.

M. Duval (L.), rue de l'Ermitage, 8, à Versailles (Seine-et-Oise), pour lot de 10 Cyclamens.

ŒILLETS

Médaille de vermeil

M. Régnier (A.), avenue de Marigny, 44, à Fontenay-sous-Bois (Seine), pour son lot d'Œillets en pots (belle culture et très fortes fleurs), haute nouveauté, 70 plantes.

Grande médaille d'argent

M. Hochard, à Pierrefitte (Seine), pour sa collection en pots de 225 variétés.

Médaille d'argent

MM. Lévêque et fils, déjà nommés, pour collection en pots.

Médailles de bronze

M. Kaczka, place Dauphine, 13, à Paris, pour sa collection en fleurs coupées.

M. Falicon (Michel), avenue de la Gare prolongée, à Nice (Alpes-Maritimes), pour sa collection en fleurs coupées.

COMMISSION DES RÉCOMPENSES

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 1891

PRÉSIDENCE DE **M. Jolibois**, VICE-PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL

La Commission des récompenses s'est réunie, le 5 novembre 1891, pour statuer sur les demandes de récompenses qui lui avaient été renvoyées, soit en faveur de jardiniers comptant une longue série d'années de bons services dans la même maison, soit pour des personnes dont les livres, les cultures ou les appareils destinés à un emploi horticole avaient été, dans l'année, l'objet de Rapports favorables. Étaient présents : M. Jolibois, l'un des Vice-Présidents de la Société, qui avait été chargé de la présider ; MM. Bergman (Ernest), Chargeraud et Vitry, Membres désignés par le Conseil d'Administration et MM. Bornet, Président du Comité scientifique, Coulombier, Président du Comité d'Arboriculture fruitière, Laizier, Président du Comité de Culture potagère et Savoye, Président du Comité de Floriculture. M. Duchartre (P.), Secrétaire-rédacteur, faisait fonction de Secrétaire, conformément au Règlement. M. A. Bleu, Secrétaire-général de la Société, assistait à la réunion. MM. Hardy et Maur. de Vilmorin s'étaient excusés par lettre de ne point assister à la séance. Étaient absents : MM. Verdier (Ch.) et

Vilmorin (Henri de), Membres désignés par le Conseil d'Administration et MM. Deny, Président du Comité de l'Art des jardins, Hanoteau, Président du Comité des Arts et Industries horticoles.

Après avoir pris successivement connaissance des divers documents qui devaient servir de base à ses délibérations et en avoir fait l'objet d'un examen attentif, la Commission a pris les résolutions suivantes qui, pour avoir force de loi, devront être approuvées par le Conseil d'Administration.

I. — RÉCOMPENSES ACCORDÉES A DES JARDINIERS
POUR LEURS BONS ET LONGS SERVICES.

1. M. Arlet (Jules-Oscar), né à Corbeny (Aisne), le 16 février 1840, est entré comme jardinier chez M. Chandon de Briailles, à Épernay (Marne), le 14 mars 1859, par conséquent à l'âge de dix-neuf ans révolus et il a continué d'y travailler jusqu'à ce jour, dirigeant avec autant de soin que de talent, en qualité de jardinier-chef depuis plusieurs années, les importantes cultures établies sur la propriété de cet amateur distingué. C'est ce qu'atteste un certificat en bonne forme et très flatteur qui lui a été délivré par M. Chandon de Briailles. M. Arlet compte donc aujourd'hui trente-deux années de bons services qui lui donnent droit à une médaille d'argent.

2. M. Durian (Pierre), né le 28 juin 1828, est entré, le 1^{er} avril 1860, au service de la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts, centrale du département du Nord, séant à Douai. Un certificat en bonne forme, qui porte les signatures du Président, du Secrétaire-général et de l'Archiviste, conservateur des jardins de cette Société, atteste que, « depuis cette époque et sans interruption, il n'a cessé de remplir ses fonctions de jardinier avec « intelligence, zèle et dévouement ». Comptant dès lors, trente et une années de bons services, M. Durian (Pierre) a droit à une médaille d'argent.

3. M. Dutriaux (Pascal), né à Ravenel (Oise), est entré, le 14 février 1861, étant alors âgé de vingt ans, en qualité de garçon jardinier, dans l'établissement horticole de M. Batard, à

Neuilly-sur-Seine (Seine) ; il y est resté attaché lorsque M. Dréau (Auguste), Membre honoraire de notre Société, a succédé à M. Batard. Ces deux honorables horticulteurs lui ont délivré un certificat en bonne forme dans lequel ils déclarent qu'ils ont eu toujours à se louer de son bon service et de sa probité. Ces trente années révolues de bons services dans la même maison lui donnent droit à une médaille d'argent.

4. M. Payn (Pierre), né à Troyes (Aube), le 23 avril 1823, a été attaché aux pépinières de MM. Baltet, au mois de septembre 1839, et a continué d'y travailler jusqu'à ce jour. Il y remplit actuellement les fonctions de chef de culture chargé de la taille des arbres d'étude. Le certificat en bonne forme qui lui a été délivré par M. Baltet (Charles) porte que « par son travail, son intelligence et sa moralité, il a su se concilier l'estime et la considération de ses patrons et la sympathie de ses collègues ou subalternes de la maison ». Il y a donc aujourd'hui cinquante-deux années révolues que M. Payn est attaché aux pépinières de Croncels ; seulement, comme il n'avait guère plus de seize ans quand il y est entré et que nos règlements n'autorisent à compter le service actif des jardiniers qu'à partir du jour où ils ont terminé leur dix-huitième année, le chiffre de cinquante-deux années doit être réduit à celui de cinquante, qui seul exprime la durée réelle des bons et loyaux travaux de ce jardinier dans la même maison, et qui néanmoins lui donne droit à la médaille d'or que la Commission des récompenses est heureuse de lui décerner.

La Commission a eu le regret de ne pouvoir faire droit à deux autres demandes de médaille pour bons et longs services qui avaient été adressées à la Société ; elles sont relatives à des jardiniers dont les services dans la même maison n'ont pas encore atteint le chiffre de trente années qui seul, d'après nos règlements, donne droit à une récompense.

II. — RÉCOMPENSES ACCORDÉES A LA SUITE DE RAPPORTS.

A. — *Pour des ouvrages.*

5. Une nouvelle édition du *Cours d'Arboriculture fruitière* qui

déjà, en 1882, avait valu à son auteur, M. Delaville aîné, une grande médaille d'argent, a été, cette année, l'objet d'un Rapport élogieux dû à l'un de nos collègues les plus compétents en cette matière, M. Chevallier (Charles) (Voyez le *Journal*, cahier de février 1891, p. 95-98). M. le Rapporteur, se basant sur les améliorations notables que l'ouvrage a subies et sur les additions « assez importantes » qu'il a reçues, déclare que, à son avis, « la récompense qui a déjà été accordée à M. Delaville pour-
« rait être surélevée ». Partageant cet avis, la Commission des récompenses accorde aujourd'hui à l'auteur du *Cours d'Arboriculture fruitière* une médaille de vermeil.

6. M. G. Bellair a fait hommage à notre Société d'un ouvrage intitulé : *Les Arbres fruitiers*, sur lequel M. Chatenay (Abel) a fait un Rapport favorable. (Voyez le *Journal*, cahier d'avril 1891, p. 231-234). La Commission des récompenses aurait été disposée à récompenser dans la juste mesure l'auteur de cet ouvrage que M. le Rapporteur donne comme constituant « un enseignement sans prétentions ; comme une grammaire qui pourra initier un débutant aux travaux si nombreux et si variés que nécessite la conduite des arbres fruitiers » ; mais elle s'en est abstenue par ce motif que cette récompense aurait fait double emploi avec le prix Joubert de l'Hyberderie, de la valeur considérable de 2500 francs, qui a été accordé, à la fin de 1890, à M. Bellair, pour son traité, alors manuscrit et aujourd'hui publié, d'*Horticulture pratique* considérée dans son ensemble, dont, en réalité, le livre sur les Arbres fruitiers est simplement une portion.

7. Un Rapport favorable a été fait par M. Chargueraud (Voyez le *Journal*, cahier de septembre 1891, p. 546-549) sur un petit volume intitulé : *Les Chrysanthèmes*, dont les auteurs sont MM. G. Bellair et V. Bérat. Ce livre, écrit M. le Rapporteur, qui lui-même a publié d'excellents articles sur ces plantes aujourd'hui à la mode, « ce livre est fait avec méthode ; il est « clairement, et on pourrait dire élégamment écrit et aidera « sûrement à la vulgarisation d'une plante dont on ne saurait « trop recommander la culture ». — La Commission accorde à MM. G. Bellair et V. Bérat une médaille d'argent.

B. — *Pour des cultures ou des appareils.*

8. M. Paul Jamain, de Dijon, fabrique des capsules au sulfure de carbone qu'il donne comme avantageuses pour le traitement des Vignes phylloxérées. Chargé, ainsi que M. Jacotot, d'en apprécier l'efficacité, M. Cailletet, de l'Institut, s'est rendu à Dijon, d'abord dans l'établissement Jamain pour voir les détails de la fabrication de ces capsules, ensuite dans quelques parcelles de vignes qui avaient été traitées avec ces mêmes capsules. A la suite de ces visites, il a présenté à la Société un Rapport qui, sur sa demande, a été renvoyé à la Commission des récompenses (Voyez le *Journal*, décembre 1890, p. 753-755), et dans lequel, après avoir constaté qu'il a trouvé en bon état les vignes soumises à ce traitement, il annonce que les essais « déjà commencés ont été continués cette année ». La Commission des récompenses considérant que, dans une simple visite, il a été impossible de reconnaître dans quelles conditions ont été faites les expériences, apprenant d'ailleurs par une lettre de M. le Rapporteur, dont elle a reçu communication, que quelques doutes sont nés dans l'esprit de notre savant collègue, a pensé qu'il serait peu prudent de considérer le bon effet des capsules de carbone comme déjà suffisamment démontré; qu'il convenait dès lors d'attendre que de nouvelles expériences faites dans des conditions nettement déterminées vinsent lever toutes les incertitudes à ce sujet; et, en somme, elle a renvoyé à l'an prochain la fixation de la récompense qui pourra être accordée à M. Paul Jamain.

9. M. Eon, notre collègue, fabricant d'instruments de Physique et de Météorologie, a imaginé une disposition ingénieuse qui permet d'enfoncer en terre, jusqu'à un mètre de profondeur, un hygromètre de Saussure de manière à mesurer l'humidité qui existe dans les couches du sol. Une Commission dont M. Dormois a été l'organe a fait des expériences qui lui ont démontré le bon fonctionnement de cet instrument, et les résultats en ont été consignés par elle dans un Rapport favorable (Voyez le *Journal*, mai 1891, p. 302-304) qui a été renvoyé à la Commission des récompenses. Cette Commission, reconnaissant que

M. Eon a su disposer l'hygromètre de façon à en permettre d'utiles applications à l'Horticulture, lui accorde une médaille de bronze.

10. M. Forestier, ingénieur, a inventé un appareil qualifié d'orifice mélangeur, qui, vissé en place de l'orifice ordinaire d'une lance pour arrosage, permet de mélanger à l'eau projetée par celle-ci un liquide insecticide ou antiseptique, dans telle proportion qu'on le désire. Une Commission spéciale désignée par M. le Président de la Société a fait des expériences avec cet appareil et a constaté qu'il fonctionne très bien. Au nom de cette Commission, M. Beaume a consigné les résultats de ces expériences, ainsi que la description de l'orifice mélangeur dans un Rapport élogieux (Voyez le *Journal*, juillet 1891, p. 428-432), en raison duquel la Commission des récompenses décerne à M. Forestier une médaille d'argent.

11. Le jardin de notre zélé collègue, M. Poisson, propriétaire de la Villa Montmorency, à Auteuil, a été visité, en raison de la demande qui en avait été faite, par une Commission de six membres qui, par l'organe de M. L. Morin, a exprimé dans un Rapport (Voyez le *Journal*, août 1891, p. 485-487) l'excellente impression qu'elle a rapportée de cette visite. D'après les termes de ce Rapport, le jardin de M. Poisson, dont l'étendue n'est que d'environ 1,500 mètres, est un « petit bijou », dans lequel l'arrangement des plantes et leur culture ne laissent rien à désirer; il est entretenu dans cet état, sous la surveillance éclairée du propriétaire, amateur passionné d'Horticulture, par M. Galland (Joseph), qui, sans être jardinier à demeure, lui donne tous les soins nécessaires. M. le Rapporteur demandant qu'une récompense soit donnée, « à titre d'encouragement », à ce jeune et habile jardinier, la Commission décerne à ce dernier une médaille d'argent.

12. M. Graux, horticulteur-maraîcher, à Sarcelles, ayant demandé qu'une Commission spéciale fût chargée d'aller examiner ses importantes cultures d'Artichauts et tout particulièrement le système de protection grâce auquel il a pu les conserver en parfait état malgré les rigueurs de l'hiver dernier, qui a exercé de grands ravages dans la généralité des plantations ana-

logues, la Commission de six membres qui avait reçu cette mission l'a remplie au mois de juillet dernier. Elle a eu pour organe M. Chemin, dont le Rapport (Voyez le *Journal*, septembre 1891, p. 549-551) a été renvoyé à la Commission des récompenses. M. le Rapporteur nous apprend que M. Graux a protégé ses Artichauts, sur 4 hectares d'étendue, en couvrant le sol d'une couche de fumier bien sec, épaisse de 12 à 15 centimètres, qu'il a tassée fortement, et sur laquelle il a posé de la paille d'avoine, également tassée et n'ayant qu'une épaisseur de 2 ou 3 centimètres. Ses plantes, ainsi protégées, ont si bien résisté au froid qu'elles avaient déjà permis la vente d'un très grand nombre d'œilletons au moment de la visite de la Commission, et qu'elles en portaient encore une quantité plus considérable, se chiffant par des centaines de mille. La simplicité et l'efficacité de l'abri que M. Graux a su donner à ses plantes déterminent la Commission des récompenses à décerner à cet habile horticulteur une médaille d'argent.

13. Dans sa séance du 8 octobre dernier, la Société a eu communication d'un Rapport rédigé par M. Gravereau (Augustin), au nom d'une Commission de six membres qui, le 3 septembre précédent, avait visité les cultures importantes de porte-graines et de plantes annuelles situées à Arpajon (Seine-et-Oise), et appartenant à M. Clause, marchand-grainier, à Paris, successeur de feu M. Lecaron. Ces cultures sont dirigées depuis plusieurs années, avec une parfaite compétence, par M. Hérivaux, en qualité de chef. Le Rapport passe en revue les principales catégories de plantes qui y figurent sur une grande échelle, et qui y sont représentées par toutes leurs variétés méritantes. Il fait grand éloge de l'établissement qui les renferme et qui porte le nom de Jardin du Bel-Air. Il conclut en demandant qu'il soit accordé une haute récompense qui serait, pour M. Clause, un puissant encouragement à marcher plus résolument que jamais dans la voie qu'il suit déjà, et qui, avec le consentement formel déjà donné par celui-ci, serait remise à son digne chef de culture. Faisant droit à cette demande, la Commission des récompenses accorde à M. Hérivaux, comme chef de culture dans le jardin de M. Clause, à Arpajon, une médaille de vermeil.

Les résolutions qui viennent d'être énumérées ayant été soumises au Conseil d'administration, dans sa séance du 12 novembre courant, ont été approuvées par lui et sont ainsi devenues définitives.

EXPOSITION DE MAI 1891

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ORGANISATION.

Contrairement à l'avis donné dès l'année dernière par l'Administration à la Commission d'organisation, le Pavillon de la ville de Paris et ses alentours ont pu, cette année encore, être mis à la disposition de la Société pour son Exposition de mai.

Celle-ci a eu lieu du 20 au 25 mai inclus. Un plan d'ensemble en a été dressé par les soins de la Commission, et montre :

1° Que le périmètre de l'emplacement était le même qu'en 1890 ; mais que les surfaces couvertes, occupées par l'Horticulture en dehors du Pavillon et de la grande tente étaient moindres que l'an passé.

2° Que le Jardin Français remplaçait le Jardin Anglais dans le Pavillon et que toutes les autres dispositions avaient été maintenues.

La diminution de surface occupée par l'Horticulture a été d'environ 800 mètres ; elle est due principalement à l'absence relative des produits de la Culture maraîchère. Le nombre des Exposants de la section d'Horticulture n'a été d'ailleurs cette année que de 84 contre 111 en 1890, soit de 27 en moins.

Pourtant la Commission avait même fait tout spécialement appel au concours des amateurs dont l'absence à nos Expositions d'Horticulture est si regrettable, alors qu'à l'étranger ils figurent au nombre des principaux Exposants ; mais 2 seulement avaient répondu à son appel. La Commission tient à les remercier et à citer leurs noms comme exemple et comme précédent.

L'un était M^{me} Darblay qui avait envoyé une importante collection d'Orchidées ; l'autre M^{me} Salles-Eiffel qui exposait un lot de plantes remarquables.

La durée exceptionnelle des rigueurs de l'hiver et les ravages qui s'en sont suivis, les intempéries prolongées du printemps et certains dissentiments, un moment survenus parmi les Horticulteurs, l'absence du Président de la République et du Ministre de l'Agriculture, avaient fait craindre aux organisateurs de bien plus sérieuses abstentions des Exposants et une diminution du nombre des visiteurs.

Le plan et l'organisation de l'Exposition se sont ressentis à l'origine de ces appréhensions par la préoccupation de ménager l'effet des amoindrissements en comparaison des années précédentes.

Finalement, l'abondance et la magnificence des végétaux ont été, à travers ces appréhensions et ces précautions, l'objet pour le public d'une véritable surprise.

Il est vrai que, de l'avis des gens les plus compétents, rarement les plantes et les végétaux se sont présentés dans de meilleures conditions pour leur transport et leur installation, si bien que chaque jour semblait ajouter à leur éclat; les Rosiers eux-mêmes, au nombre de plus de trois mille, se sont conservés en bon état jusqu'à la dernière heure.

L'Exposition n'a point été ouverte officiellement, mais les premiers honneurs en ont été faits à M. Tisserand, directeur général de l'Agriculture.

Comme précédemment, les treillageurs avaient été admis à exposer dans le Pavillon des panneaux de treillage garnissant, à une hauteur de 6 mètres à partir de la cymaise, les grands murs latéraux.

Ces treillages, fournis cette année par les maisons Duydt, Groseil fils, Tabernat, et Lozet et Romet, étaient plus que jamais utiles comme effet décoratif et comme palliatif de l'état de délabrement de la peinture des murs.

Le plan à la française du jardin a été heureusement complété au centre du Pavillon par une fontaine jaillissante, en fonte bronzée, de 4 mètres de haut, dont les vasques se déversaient dans un bassin en ciment de 5 mètres de diamètre, construit par M. Monier fils, comme Exposant.

Autour avait été disposé un rond-point d'allées et de plates-

bandes fleuries, bordé par des gradins circulaires en gazon sur lesquels s'étageaient, le long des murs, de magnifiques collections d'Orchidées.

Tout l'aménagement était d'ailleurs irréprochable et fait grand honneur aux diverses Sous-Commissions de l'Exposition.

Celles-ci sont tellement coutumières du fait que l'éloge de leur dévouement et de leur compétence n'est plus à faire; mais un réel progrès à signaler est celui de la rapidité avec laquelle se sont effectuées les opérations des divers Jurys. Elles ont pu être toutes régulièrement achevées dans la matinée, alors que souvent elles se prolongeaient assez avant dans l'après-midi.

Grâce à cette rapidité et au système de feuilles imprimées, préparées pour l'inscription des récompenses aussitôt le travail d'ensemble achevé, l'attribution des grands prix et des prix d'honneur a pu être communiquée à la presse assez à temps pour paraître dans les journaux du soir.

La méthode de roulement, établi à l'avance d'un commun accord, dans le service de surveillance et de contrôle assumé par les Commissaires, a donné également d'excellents résultats et mérite une mention spéciale.

Les Conférences-promenades, inaugurées en 1888 et qui n'avaient pu être organisées assez à temps l'an passé, ont été reprises cette année avec un grand succès. Elles ont eu lieu le matin, à dix heures, dès le lendemain de l'ouverture de l'Exposition.

La première a été faite par M. Anatole Cordonnier, sur la culture forcée.

La deuxième, par M. Henry de Vilmorin, sur les plantes annuelles.

La troisième par M. Jolibois, sur les plantes de serre.

La quatrième, par M. Chargueraud, sur les plantes de plein air.

La cinquième, par M. Hariot, sur l'instruction horticole.

La Commission tient, au nom des nombreux auditeurs qui les ont suivies, à remercier les conférenciers de l'intérêt et de l'attrait qu'ils ont su leur donner, au grand avantage de l'Exposition elle-même.

Pour l'installation matérielle de l'Exposition, la Commission

s'est adressée à ses divers entrepreneurs habituels, en cherchant à obtenir toutes les réductions et meilleures conditions possibles.

Les travaux de terrassement et de jardinage ont été donnés, après soumission, à M. Cottant. Les clôtures en treillage, à M. Groseil fils.

Les tentes et parquets à M. Guilloux. Les fournitures de décoration, à M. Tagot. Les travaux et fournitures de menuiserie, à M. Roy.

L'entente avec le Jardin de Paris s'est établie aux mêmes conditions que précédemment.

La fontaine, quatre grandes statues et un vase ont été fournis par le Val d'Osne, moyennant une indemnité convenable de transport et de déplacement.

La grille d'entrée a donné lieu à de nombreuses recherches qui n'ont abouti qu'au dernier moment, grâce à l'obligeance de M. Sohier qui, n'ayant pas de grille en préparation, a bien voulu en faire descendre une et la faire mettre en état, moyennant le remboursement de ces quelques frais spéciaux.

La maison Allez et la maison Paris ont fourni, suivant leur habitude, comme Exposants : l'une, des bancs et des sièges de jardin en nombre considérable ; l'autre, quatre grands bacs et un candélabre en fonte émaillée.

Par suite d'une entente avec M. Lehmann, les gros bouquets, offerts à M^{me} Carnot, aux divers Ministères, à M^{mes} Tisserand, Alphand, Poubelle, Lozé et Léon Say, ont été fournis à titre d'Exposant. Les quatre-vingts plus petits bouquets, destinés aux Dames patronnesses, ont seuls été payés et encore à un prix inférieur à celui des autres années.

En prévision des conditions difficiles dans lesquelles se présentait l'Exposition, le Secrétariat de la Société et la Commission avaient redoublé d'efforts pour lui donner, par la voie de la presse et de l'affichage, le plus de publicité possible. C'est ainsi que les conférences avaient été annoncées par un supplément d'affiches, portées à domicile par un agent spécial dans les principaux hôtels, cafés et restaurants de Paris, ainsi que chez les principaux fleuristes et marchands-grainiers. Ce même agent a fait également des visites à divers Secrétaires de rédaction et des

démarches personnelles auprès des principaux journaux. Il n'est pas douteux que tous ces efforts n'aient porté leur fruit.

En effet, malgré le temps déplorable qui a duré du premier au dernier jour de l'Exposition, les entrées ont atteint à fort peu de chose près le chiffre de l'an passé.

En terminant ce Rapport présenté au nom de la Commission des Expositions, le Président de cette Commission ne saurait omettre de proposer au Conseil d'adresser tous ses remerciements à tous les membres de la Commission qui ont rivalisé de zèle, de bonne grâce dévouée et expérimentée dans les opérations si délicates et si difficiles du classement des objets et des opérations du Jury; ils permettront bien à leur Président de les signaler, en mentionnant toutefois un nouveau venu dans la Commission : M. Izoard qui, après avoir été officieusement adjoint les années précédentes, y a pris cette année encore une part des plus actives dans le rapport avec les entrepreneurs, avec l'Administration et avec la presse.

Il propose au Conseil de lui décerner, ainsi qu'à ceux des membres de la Commission qui ne l'ont point reçue encore, une médaille d'argent comme marque de reconnaissance.

Le Président de la Commission estime, en outre, que la Société accomplirait un acte de justice en inscrivant pour cette année le doyen de ses membres, M. Savoye, et le zélé Secrétaire de la Commission, M. Chargueraud, parmi les membres de la Société qui méritent d'être signalés au Ministre de l'Agriculture, de qui dépend la Société.

Il n'appartient pas à la Commission ni à son Président de décerner des éloges aux membres du Bureau de la Société; mais il lui est bien permis de terminer son Rapport en adressant les remerciements les plus vifs à M. Joly, dont le zèle et le dévouement se doivent compter parmi les services les plus éminents et les plus actifs rendus à l'Exposition en lui associant les noms de MM. Huard, Duchartre fils, Delamarre et Mussat, et ceux de Messieurs les Commissaires dont le concours importe toujours tant au bon ordre et au succès de l'Exposition et qu'il appartient au Conseil de la Société de reconnaître par des attributions de médailles.

MM. les entrepreneurs ont aussi rivalisé de zèle et de bonne volonté et l'agent de la Société, M. Laffont, a apporté dans l'exercice de ses fonctions une activité et un dévouement dignes d'être reconnus par la Société.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION TENUE PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE, DU 20 AU 25 MAI 1891 (Généralités et partie relative aux plantes de serre, aux bouquets et aux objets d'instruction horticole),

par M. P. DUCHARTRE.

L'Exposition générale que la Société nationale d'Horticulture a tenue aux Champs-Élysées, du 20 au 25 mai dernier, a été organisée au milieu de circonstances qui semblaient autoriser de vives craintes quant aux résultats qu'elle pouvait donner. Le printemps qui devait en amener l'ouverture succédait à un hiver dont la durée exceptionnelle avait fortement aggravé la rigueur et qui, dès le mois de novembre, avait sévi rudement sur une foule de végétaux plus ou moins délicats avant qu'on les eût munis des abris dont, pendant une année normale, ils n'ont besoin que plus tard. Souvent ensuite ces abris eux-mêmes avaient été rendus insuffisants par la longue succession de gelées dont l'intensité dépassait celle à laquelle elles arrivent d'ordinaire pendant nos hivers parisiens. Aussi les pertes avaient-elles été considérables dans presque tous les établissements horticoles et cette cruelle épreuve leur avait été infligée lorsque beaucoup d'entre eux se ressentaient encore de l'épuisement temporaire qu'y avait amené la grande Exposition internationale de 1889. Il était donc à craindre, et cette crainte s'est réalisée dans une certaine mesure, que plusieurs de nos Exposants habituels ne se vissent dans l'impossibilité de répondre à l'appel qui leur était adressé.

A ce sujet d'inquiétude dont la cause était uniquement physique s'en joignait un autre dont l'origine était surtout morale.

Un grave dissentiment s'était élevé, parmi nos horticulteurs, quant à l'étendue de la place qu'il convient de réserver, dans les Expositions françaises, aux plantes envoyées par des établissements étrangers. Les discussions à ce sujet étaient peu à peu devenues assez vives pour faire craindre des abstentions qui auraient été fâcheuses à tous les points de vue. Heureusement les sages dispositions qui ont été prises par le Bureau de notre Société ont mis en telle évidence la sollicitude avec laquelle il veille aux intérêts de notre Horticulture que l'irritation s'est à peu près calmée et qu'à maints projets de regrettables abstentions ont succédé des intentions de concours actifs qui se sont brillamment réalisés.

Il n'est pas jusqu'au local dans lequel pourrait être tenue l'Exposition projetée qui n'ait donné lieu à de sérieuses inquiétudes. Depuis plusieurs années, l'Administration municipale, avec une bienveillance pour laquelle toute notre gratitude lui est acquise, avait bien voulu autoriser notre Société à tenir ses Expositions générales aux Champs-Élysées, dans le grand Pavillon de la ville et sur les terrains environnants. Nul emplacement, sur toute la surface de Paris, n'est comparable à celui-là pour les avantages qu'il présente. Situé le long de l'un des principaux courants de la population parisienne et non loin du centre d'activité de la grande ville, il rend facile la visite non seulement des vrais amateurs de plantes, mais encore de ceux encore plus nombreux à qui leurs loisirs permettent de se procurer à volonté d'agréables distractions. D'un autre côté, le Pavillon de la ville, en raison de son étendue et de sa configuration, devient facilement un charmant jardin où trouvent une place convenable des milliers de végétaux délicats, tandis que les terrains environnants permettent de dresser de vastes tentes pour les espèces plus rustiques et de disposer convenablement les objets très variés, souvent même encombrants que de nombreuses industries fournissent à l'exploitation horticole. Or, un projet qui a pour lui les probabilités d'une prochaine réalisation, consiste, dit-on, à subdiviser cet édifice municipal pour l'approprier à une nouvelle destination, et il était fort à craindre que ce projet ne fût mis immédiatement à exécution, ce qui

aurait créé pour notre Société la fâcheuse nécessité de reporter son Exposition en un lieu certainement moins avantageux. Heureusement des circonstances particulières ont retardé le changement d'état projeté pour le pavillon des Champs-Élysées et, par un nouvel effet de la bienveillance administrative, l'Exposition générale horticole du mois de mai a été admise encore une fois sur l'emplacement qui était vivement désiré, mais assez faiblement espéré pour elle.

On le voit, la préparation de cette œuvre importante s'est faite au milieu de difficultés de plus d'un genre ; mais, grâce au zèle infatigable et à l'expérience consommée de la Commission qui était chargée de cette mission délicate, ces difficultés ont été les unes levées, les autres considérablement atténuées et, en somme, l'Exposition du mois de mai dernier, tout en restant quelque peu inférieure à celles qui l'ont précédée pour le nombre des objets qu'elle a réunis, les a au moins égalées pour le choix et la beauté de ces mêmes objets. Elle a donc été un réel succès dont notre Société a d'autant plus le droit de se féliciter que, d'abord, tout semblait lui prédire, au contraire, un échec.

Dans toute Exposition, les objets mis sous les yeux du public sont incontestablement les éléments essentiels du succès ; mais il en revient aussi une part non négligeable à l'arrangement qui leur a été donné, ainsi qu'au plan général d'après lequel ils ont été disposés. Sous ce dernier rapport, l'Exposition du mois de mai méritait des éloges. Le goût parfait de la Commission organisatrice et surtout de l'ingénieur distingué qui en est le digne Président s'y était donné librement carrière et en avait fait, particulièrement dans l'enceinte du Pavillon, un jardin français d'un effet charmant. Le centre en était occupé par une fontaine monumentale avec son bassin circulaire, qu'entourait un cercle de quatre massifs formés de Géraniums (*Pelargonium zonale*) et de *Caladium*. Trois allées longitudinales, assez larges pour que le flot des visiteurs pût y circuler sans trop de gêne, séparaient quatre grands massifs anguleux, dont le grand axe était également longitudinal et que formaient des groupes considérables de plantes de serre fleuries ou à feuillage ornemental.

Ces allées aboutissaient, par leurs extrémités, aux deux portions de l'édifice que leur largeur plus grande permettrait de regarder comme en étant les transepts, et dans chacune desquelles avaient été formés plusieurs beaux massifs de plantes diverses, toutes à brillante floraison dans celle où s'ouvrait la porte d'entrée, essentiellement formés, dans l'autre, par des masses considérables de Palmiers et de Fougères. Contre les murs d'enceinte et comme cadre à ce bel ensemble régnait une plate-bande continue qui comprenait des Rhododendrons, Azalées et Orchidées dans toute la portion moyenne ou nef de l'édifice, des plantes très diverses et de serre pour la plupart, des bouquets, etc., dans les transepts.

Mais, bien que l'étendue du pavillon de la ville dépasse 2,000 mètres carrés, il n'avait pu recevoir qu'une portion des plantes exposées; les autres avaient trouvé place sous deux tentes dont l'une n'avait pas moins de 92 mètres sur 47, tandis que l'autre environ deux fois moins large avait les trois quarts de la longueur de la première. La plus vaste de ces tentes abritait surtout les Rosiers qui s'y trouvaient au nombre d'environ 3,000 pieds, des collections considérables de plantes herbacées ornementales les plus recherchées pour l'élégance de leurs fleurs, des Clématites, des plantes grasses, etc. Quant à l'autre, elle avait reçu principalement les produits de la culture potagère. Enfin les végétaux ligneux et les herbes vivaces essentiellement rustiques avaient été rangés, à l'air libre, par groupes ou en plates-bandes sur les terrains qui entourent l'édifice municipal.

Quant aux fleurs coupées, aux produits variés des colonies et à toutes les œuvres destinées à répandre l'instruction horticole, livres, dessins, herbiers, etc., ils avaient trouvé une place très convenable dans les galeries couvertes, mais s'ouvrant librement à l'extérieur, qui règnent sur la plus grande partie des grands côtés du Pavillon.

Un caractère par lequel s'est distinguée l'Exposition du mois de mai 1891, c'est l'état parfait de toutes les plantes qui y ont figuré. Il semble que les personnes qui y ont pris part, sentant bien que, à la suite d'un hiver aussi désastreux que celui

de cette année, leur nombre serait moindre que n'avait été celui des Exposants à plusieurs des Expositions précédentes, aient fait des efforts exceptionnellement énergiques pour compenser dans les sujets destinés à être mis sous les yeux du public-amateur, la légère infériorité de nombre à laquelle il était permis de s'attendre, par la perfection de la culture et par la splendeur de la floraison. Leurs efforts ont été couronnés de succès, de l'aveu de tous les visiteurs et, en somme, il n'y a eu qu'une voix pour rendre hommage à l'habileté consommée dont toutes les plantes donnaient la preuve.

Il n'y a donc pas lieu d'être surpris du nombre élevé des récompenses qui ont été décernées par un Jury aussi éclairé qu'impartial. Ce nombre a été, au total, de 118 pour la partie horticole et, ce qui achève de mettre en évidence le bon choix ainsi que la beauté des plantes et produits exposés, c'est que, parmi les prix décernés, ceux des degrés supérieurs : objets d'art, médailles d'or et de vermeil, l'emportent de beaucoup sur ceux des degrés moins élevés ou inférieurs; on compte, en effet, 72 des premiers et seulement 46 des seconds. Il n'est pas hors de propos de décomposer ces deux nombres en leurs éléments; or, ceux-ci consistent, pour les degrés supérieurs, en 2 objets d'art, 25 médailles d'or, dont 10 ont été décernées comme prix d'honneur, 20 grandes médailles de vermeil et 25 médailles de vermeil d'un moindre module; pour les degrés moins élevés, 17 grandes médailles d'argent, 49 médailles d'argent d'un moindre module et 40 médailles de bronze. J'ajoute que ces nombres auraient été certainement plus forts encore si, avec un désintéressement qui les honore, MM. Bleu, Jolibois et Cappe, n'avaient déclaré rester hors concours et par suite renoncer à toute récompense pour des lots d'une importance et d'une beauté majeure dont ils enrichissaient l'Exposition. Dans ces conditions, le Jury a dû se borner à leur adresser de vives félicitations.

Il n'est pas sans intérêt de comparer ces résultats avec ceux qu'a donnés l'Exposition générale de l'année dernière. Celle-ci avait été des plus remarquables pour le nombre des objets qu'elle avait réunis; elle avait même dépassé, sous ce rapport,

celles des années antérieures. Aussi avait-elle déterminé l'attribution de 157 récompenses, chiffre supérieur de 39, à celui des prix qu'ont obtenus les Exposants de 1891. Mais tandis que les récompenses d'ordre supérieur n'avaient formé, en 1890, que la moitié de la totalité des prix accordés, elles se sont élevées, en 1891, à la proportion de 60 p. 100 du nombre total.

Le programme de l'Exposition de mai 1891, dont la publication a eu lieu dans le *Journal*, dès le mois de janvier dernier (*Journal*, cahier de janvier 1891, p. 5-22) avait ouvert 241 concours, dont 111 pour les plantes de serre, 94 pour les plantes de pleine terre, 9 pour l'Arboriculture et les fruits, 22 pour la Culture maraîchère et 5 pour les œuvres et les collections destinées à l'instruction horticole. Il m'est impossible de dire combien, parmi ces nombreux concours, ont déterminé des apports assez méritants pour amener le Jury à en récompenser les Exposants. Pour la première fois, en effet, la liste officielle des prix décernés a fait complètement abstraction des concours dans lesquels ont été couronnés les Exposants de plantes de serre, de produits maraîchers ou de fruits, ainsi que d'œuvres rentrant sous la rubrique générale d'Instruction horticole. Elle a seulement classé les prix d'après leur degré, quelle que fût la nature des objets pour lesquels ils avaient été accordés. Toutefois, elle s'est écartée de cette marche relativement à la majorité, mais non à la totalité des concours relatifs aux plantes de pleine terre. Or, dans cette portion, importante il est vrai, d'une seule catégorie de plantes, il n'a pas été donné moins de 65 médailles, se rapportant à 30 concours ou à des lots qui ne rentraient dans le cadre d'aucun des concours portés au programme. L'élévation de ce chiffre montre combien était remarquable à tous égards cette partie de l'Exposition.

Pour terminer cet aperçu rapide des conditions dans lesquelles a été organisée cette grande exhibition et des résultats qu'elle a donnés, je me bornerai à signaler en peu de lignes les sortes de plantes qui y ont figuré avec le plus d'éclat et qui, par cela même, ont le plus attiré et fixé l'attention de la foule des visiteurs.

Les Orchidées y ont été aussi nombreuses, peut-être même

plus nombreuses qu'elles ne l'avaient été l'an dernier, et les fleurs en étaient si belles, si variées qu'elles ont été l'objet constant de l'admiration publique. Les Rosiers, pour lesquels surtout on avait à redouter les fâcheuses conséquences d'un hiver exceptionnellement long et rigoureux, sont arrivés en si grand nombre et en si bon état qu'ils mettaient en évidence les soins intelligents dont ils avaient été l'objet et l'habileté consommée avec laquelle la culture en avait été dirigée. Les Rhododendrons et les Azalées de pleine terre qui, depuis plusieurs années, forment l'un des principaux ornements de nos Expositions, se sont maintenus, cette année, au niveau élevé auquel ont su les faire arriver quelques-uns de nos plus distingués collègues. Les plantes ornementales, annuelles et bisannuelles, que nous avons vues de longue date en masses considérables, formant un splendide tapis de fleurs aussi brillantes que variées, nous sont encore venues une fois de plus aussi nombreuses et tout aussi belles que jamais, grâce surtout à l'une de nos grandes maisons horticoles qui ne connaît pas d'égaux sous ce rapport. Diverses autres plantes à fleurs élégantes que l'Horticulture moderne a considérablement embellies et multipliées, les Bégonias tubéreux, les Géraniums (*Pelargonium zonale* et *inquans*), les Calcéolaires, les Cinéraires, une Primevère encore assez peu répandue (*Primula cortusoides* L.), etc., ont eu leurs Exposants habituels et ont puissamment contribué à l'éclat de l'Exposition. Enfin, pour ne pas prolonger outre mesure ces indications générales, je me bornerai à dire encore que les végétaux de serre et de haut ornement : Palmiers, Fougères, *Dracæna*, Crotons, *Caladium*, etc., qui ont paru à l'Exposition, soit en lots spéciaux, soit compris dans des collections générales, ont été, comme de coutume, nombreux et assez beaux pour ajouter un titre de plus à la haute réputation de plusieurs de nos Horticulteurs qui en font l'objet principal de leurs cultures.

Quant aux produits de la culture potagère, ils étaient certainement moins abondants que nous ne les avons vus dans la plupart de nos Expositions antérieures; mais cette infériorité de nombre s'explique par la rigueur et la longueur de l'hiver dernier qui a causé des pertes énormes dans tous les jardins

marais; et si l'Exposition a reçu deux apports de cette nature aussi considérables et aussi beaux que ceux qui avaient été admirés les années précédentes, c'est que, pour en obtenir les éléments, on avait recouru à la culture au moyen de couches et abris qui diffère à plusieurs égards des méthodes habituellement mises en usage.

Après ce coup d'œil général sur l'Exposition du mois de mai dernier, je dois l'examiner de plus près et dans ses détails pour la faire connaître plus exactement et pour justifier le jugement que je viens d'exprimer à son égard, par anticipation. Dans le Compte rendu circonstancié que je dois donner maintenant, j'ai à considérer spécialement les plantes de serre qui y ont occupé une large place et certains objets qui se rapportaient à quelques catégories secondaires de concours. Les produits de la Culture potagère et les fruits ont fourni le sujet d'un Compte rendu spécial à l'un de nos collègues les plus compétents en ces matières, M. Hébrard (Laurent); les végétaux de pleine terre ont été examinés par M. Chatenay (Abel), et, quant aux objets fort divers, instruments et appareils, que fournissent plusieurs industries appliquées à l'Horticulture, l'examen en a été fait également à part et par M. Dormois, que ses connaissances et sa pratique rendent parfaitement apte à en apprécier les qualités ainsi que les défauts, s'il en existe.

Pour ma part, la marche que je dois suivre dans le Compte rendu dont je suis chargé, semble m'être imposée par l'ordre qui a été suivi dans la liste officielle des récompenses décernées par le Jury; toutefois cet ordre, relativement à l'importante catégorie des plantes de serre, n'étant cette fois en rapport ni avec la série des concours ouverts par le programme, ni avec la nature des plantes, je suis contraint de m'en écarter, sous peine d'avoir à mentionner les uns à côté des autres des lots de plantes entièrement dissemblables et qu'a rapprochés dans cette liste officielle la seule égalité de la récompense qu'ils ont value aux Exposants. Je ferai tous mes efforts pour me rapprocher le plus possible de l'ordre méthodique qui avait présidé, dans le programme, à l'établissement des concours, et cela tout en reconnaissant l'impossibilité d'y parvenir dans les cas, et ils sont nom-

breux, où une récompense unique a été donnée pour des plantes se rattachant à des concours différents ou même à des catégories distinctes de concours. Ainsi le programme avait établi les catégories suivantes : Plantes nouvelles, Belle culture, Culture spéciale, Plantes en collections, Concours entre amateurs. Or, d'après la liste officielle, le Jury n'a pas tenu compte de ces distinctions et, considérant l'ensemble des apports faits par chaque exposant, il lui a décerné une médaille unique, sans que rien puisse apprendre si l'apport est complexe, quelles sont, dans cet ensemble hétérogène, les plantes qui lui ont paru les plus méritantes et qui, dès lors, ont le plus influé sur sa détermination définitive. Cette circonstance pourra me faire pardonner, j'ose l'espérer, l'absence de classement méthodique qu'offre forcément l'exposé suivant.

§ 4. PLANTES DE SERRE.

L'importation de pays étrangers ou la création par semis de plantes nouvelles a une importance telle pour l'Horticulture que le plan des Expositions horticoles leur réserve toujours une large place. Les rédacteurs du programme de celle dont il s'agit ici, n'avaient pas manqué de faire de même, et ils avaient ouvert, pour les nouveautés, les quatre premiers concours. Certainement des plantes nouvelles pour nos cultures se trouvaient dans plusieurs apports, ainsi que j'aurai occasion de le dire en parlant de ces apports; mais il est à présumer que, dans aucun cas, elles n'ont paru offrir assez d'intérêt pour motiver, à elles seules, l'attribution d'une récompense, car la liste officielle ne mentionne que M. Sallier (J.), horticulteur, rue Delaizement, 9, à Neuilly-sur-Seine, dont les *plantes nouvelles* aient été particulièrement distinguées par le Jury. Pour elles, en même temps que pour des Orchidées, cet Expositant a obtenu une grande médaille de vermeil. Parmi les nouveautés qui composaient le lot de cet horticulteur se trouvaient quatre charmants *Sonchila* (*S. guttulata*, *S. orientalis*, *S. orientalis punctata*, *S. orientalis picta*), trois *Bertolonia*, l'*Eranthemum albidum*, dont le nom est justifié par la blancheur de ses feuilles, des hybrides de

Streptocarpus, le *Nicotiana colossea variegata*, le *Polygala grandiflora*, plusieurs Fougères, etc.

On sait que, parmi les importantes créations de notre honorable Secrétaire-général, M. Bleu, se trouvent divers *Sonerila* et *Bertolonia*. Il avait cette fois mis hors concours, à l'Exposition, une grande caisse vitrée remplie de ces charmantes petites plantes récemment obtenues par lui pour la plupart. C'étaient notamment quatre *Sonerila* différents, désignés seulement par des numéros, puis les *Bertolonia* M^{me} Léon-Say et M^{me} A.-Bleu, l'un et l'autre à nervures et ponctuations blanches, Président-Léon-Say, M^{me} Ed.-Pynaert, M^{me} Augustin-Van-Geert, Baron Adolphe-de-Rothschild, ces quatre derniers à nervures et ponctuations roses dans les uns, rouge plus ou moins vif dans les autres. Enfin, bien qu'il semble avoir déjà épuisé la série possible de coloris dans les nombreux *Caladium* qu'il a déjà créés, il sait encore en obtenir de nouveaux, comme le prouvent ceux qu'il avait exposés. Il n'est pas besoin de dire que ce magnifique apport aurait justifié l'attribution d'une récompense des plus hautes; mis dans l'impossibilité de la décerner, le Jury a dû se contenter d'adresser ses plus vives félicitations à M. Bleu.

Les plantes qui exigent l'abri d'une serre soit chaude, soit tempérée, pouvaient être présentées à l'Exposition tant en collections générales, sans autre condition que celle du nombre, qu'en séries spéciales fournies par des familles ou des genres désignés d'avance. Il en était résulté, dans le programme, une très nombreuse suite de concours distincts et séparés. Mais l'absence de toute indication de ces concours sur la liste officielle, réduit à sa plus simple expression le classement qu'il m'est possible d'établir ici entre les divers apports qui rentraient dans cette catégorie.

En premier lieu, tous ceux de ces apports qui ne sont mentionnés sur la liste que par les mots de « plantes de serre » peuvent être regardés comme des collections générales, sans distinction quant au nombre des espèces exposées. A cet égard, l'Exposant qui occupe le premier rang est M. Chantin, horticulteur, avenue de Châtillon, 32, à Paris, à qui a été décernée, à titre de prix d'honneur, la médaille d'or que la Société devait

à la bienveillance de M. le Ministre de l'Agriculture. Son Exposition était également remarquable pour le nombre et pour la beauté des végétaux qu'elle comprenait. Elle avait fourni les éléments de deux forts groupes composés l'un de Fougères, l'autre de Palmiers et de Cycadées.

Les Fougères de M. Chantin étaient les unes herbacées, les autres arborescentes, représentées par des pieds d'une force peu commune. Parmi ces dernières, on admirait surtout un *Balanium antarcticum*, les *Cyathea medullaris*, *Dregei*, *dealbata*, le *Cibotium Schiedeii*, etc. Quant aux premières, c'étaient diverses espèces d'*Asplenium*, d'*Adiantum*, de *Pteris*, les *Doodia latemaculata* et *lunulata*, les *Gymnogramme tartarica*, *sulphurea*, *Laucheana*, *schizophylla*, le *Lomaria Patersoni*, le *Neopteris australasica*, le *Platynerium alpicorne*, etc. Quant à ses Palmiers, dont la plupart étaient en forts individus, on peut citer, entre autres, un beau *Kentia Balmoreana*, le *Licuala peltata*, le *Pritchardia Martiana*, les *Kentia rupicola* et *Wendlandi*, le *Wallichia caryotoides*, le *Thrinax argentea*, les *Areca Baueri* et *lutescens*, les *Cocos Mikaniana* et *Weddelliana*, plusieurs *Chamærops*, etc. Enfin je citerai parmi ses Cycadées le rarissime *Catakidozamia Mac Leayi*, dont le spécimen n'a probablement pas d'égal en Europe, les *Cycas revoluta* et *circinalis*, plusieurs *Zamia*, tels que *Z. Lehmanni*, *Z. vernicosa*, *Z. cafra*, etc.

A côté de M. Chantin se place M. Truffaut (Alb.), horticulteur, rue des Chantiers, 40, à Versailles, qui a également reçu, comme prix d'honneur, une médaille d'or offerte par la Société nationale d'Horticulture. Les plantes de cet exposant étaient nombreuses et variées ; elles formaient presque en entier l'un des quatre grands massifs, situés dans la nef du pavillon. C'étaient, autour d'un groupe de Palmiers, des Aroïdées telles que *Anthurium Scherzerianum*, *crystallinum*, et *Veitchi* dont les feuilles atteignaient un mètre de longueur ; des Broméliacées, comme des *Nidularium* et le *Vriesea hieroglyphica* commençant à fleurir ; de nombreuses Orchidées parmi lesquelles je citerai les *Odontoglossum Sceptrum*, *luteopurpureum*, *Pescatorei*, *citrosimum roseum*, les *Dendrobium chrysanthum* et *Bensoni*, les *Oncidium concolor* et *hastatum*, les *Lælia cinnabarina* et *purpurata*, les

Cypripedium grande, caudatum, Lawrenceanum, etc.; des espèces mêlées, entre autres, le *Lilium Harrisii*, un bel *Epiphyllum*, le Bégonia Arthur Mallet, à feuilles rouges, le *Leschenaultia biloba major*, charmante espèce à fleurs bleues, des Fougères, etc.

Non loin de ces deux Exposants se place M. Landry, horticulteur, rue de la Glacière, 92, à Paris, à qui a été décernée une grande médaille de vermeil. Cet exposant avait garni de ses plantes de serre le pourtour du transept, à droite et à gauche de l'entrée du Pavillon. C'étaient des Palmiers, notamment *Glaziosa insignis*, *Areca sapida*, *Chamædorea latifrons*, *Chamærops humilis* fleuri; le *Pandanus utilis*; des Broméliacées; quelques Orchidées; le *Medinilla magnifica*; le *Polygala Dalmaïsiana*; un *Lilium Harrisii* portant six fleurs; des *Caladium*, etc.

La médaille de vermeil qu'a obtenue M. Fletcher, jardinier-chef au château des Bruyères, à Sèvres (Seine-et-Oise), le classe à un rang encore élevé parmi les lauréats. Ses plantes consistaient en Palmiers (*Kentia Balmoreana*, *Rhapis flabelliformis*, *Livistona sinensis* plus connu, en Horticulture, sous le nom de *Latania borbonica*), Pandanées (*Pandanus amaryllidifolius*, *P. Veitchii*), Aroïdées (*Anthurium Laucheanum* en fleurs, *A. Scherzerianum*, *Philodendron pertusum*, *Caladium*), un *Phrynium spec.*, etc.

Quant au lot pour lequel M. Elie (Alfred), horticulteur, rue Pelleport, 93, à Paris, a reçu une grande médaille d'argent, à part quelques Orchidées, il était entièrement composé de Sélaginelles et surtout de Fougères herbacées parmi lesquelles se trouvaient un grand nombre d'*Adiantum* avec quelques *Pteris*.

Les collections dont je viens d'indiquer succinctement la composition comprenaient déjà un nombre considérable de plantes de serre choisies et bien représentées; elles ne formaient pas néanmoins la série complète de celles qui figuraient à l'Exposition. On y voyait encore, en effet, deux apports dont la valeur, certainement fort grande, n'avait pu être constatée par une décision du Jury, dont avaient bien voulu faire partie les deux Exposants; c'étaient ceux de MM. Cappe et Jolibois.

M. Cappe, horticulteur au Vésinet (Seine-et-Oise), avait joint

à un beau groupe d'Orchidées un mélange de plantes choisies dans lequel dominaient les Broméliacées, les Bégonias et les Fougères. Parmi ses Orchidées se trouvaient l'*Aerides Houlleti*, les *Cattleya Skinneri* et *Mendeli*, le *Laelia purpurata*, le *Selenipedium caudatum* et de nombreux *Cypripedium*, notamment *Dayanum*, *selligerum*, *superciliare Cappei*, *Boxalli*, *hirsutissimum* ; ses Broméliacées étaient des *Nidularium*, *Vriesea*, *Tillandsia* et *Billbergia*, parmi lesquels je citerai les *B. Cappei* et *Windi* ; enfin ses Bégonias étaient particulièrement les résultats de ses hybridations ou de ses semis, comme un hybride des *Begonia Rex* et *Diadema* qu'il nomme B. Madame-Massé et son *B. metallica subpeltata*.

Quant à M. Jolibois (R.), jardinier-chef au palais du Luxembourg, et l'un des Vice-Présidents actuels de la Société nationale d'Horticulture, il avait enrichi l'Exposition d'un beau choix d'Orchidées, telles que *Thunia alba*, *Odontoglossum cordatum*, *Selenipedium Parishii*, plusieurs *Masdevallia* et de nombreux *Cypripedium* hybrides obtenus par lui. Il y avait joint une série d'autres plantes de diverses familles, entre autres le *Centrosolenia bullata*, le *Sansevieria maculata*, l'*Anthurium Scherzerianum*, l'*Hæmanthus puniceus* fleuri, dont des pieds nombreux formaient une bordure au groupe entier, etc.

Le Jury ne pouvant décerner un prix quelconque à des Exposants qui, pour partager ses travaux, avaient généreusement renoncé à concourir, a adressé à MM. Cappe et Jolibois de vives félicitations.

En tête de la série des plantes de serre dont le programme appelait des collections formées uniquement d'une famille ou d'un genre, se trouvaient les Orchidées auxquelles une place très large a été faite, depuis quelques années, dans les cultures européennes. Pour elles les concours proposés étaient au nombre de six, parmi lesquels deux avaient pour objet les seuls *Cypripedium*. Cet appel a été entendu et les Orchidées ont fait à l'Exposition très belle figure par leur nombre et leur choix. On a déjà vu que ces belles Monocotylédones formaient une portion importante des collections générales exposées par MM. Truffaut (Alb.), Cappe et Jolibois ; elles ont composé, en outre, à elles seules,

ou, dans deux cas, jointes à une autre catégorie de végétaux, des apports assez nombreux pour motiver l'attribution de deux prix d'honneur, deux médailles d'or, deux grandes médailles de vermeil, une médaille de vermeil, une grande médaille d'argent et une médaille d'argent.

Les deux prix d'honneur ont été remportés par deux horticulteurs belges, M. Peeters et M^me Block.

M. Peeters, horticulteur, chaussée de Forest, 62, à Saint-Gilles-Bruxelles (Belgique), avait envoyé un lot d'Orchidées considérable à la fois par le nombre des espèces ou variétés, et parce que diverses espèces et variétés y étaient représentées par plusieurs individus. Le genre qui occupait la plus grande place dans cette collection était celui des *Odontoglossum* pour lequel je puis citer comme y figurant en beaux spécimens les *O. vexillarium*, *Harryanum*, *triumphans superbum*, *Wilkeanum giganteum*, *crispum guttatum*. On y voyait, en outre, le *Brassavola fragrans*, le *Brassia verrucosa*, plusieurs variétés du *Cattleya Mossiæ*, le *Cymbidium Lowi*, les *Masdevallia Veitchi grandiflora* et *Lindenii*, le *Sophronitis grandiflora*, le *Selenipedium caudatum grande*, l'*Uropedium Lindenii*, etc.

Dans le grand et bel envoi de M^me Block, horticulteur, place Masui, 9, à Bruxelles, se retrouvaient plusieurs des plantes qui viennent d'être nommées, particulièrement pour le genres *Odontoglossum* et pour les variétés du *Cattleya Mossiæ*. Il comprenait, en outre, divers *Dendrobium*, notamment les *D. Dalhousianum* et *thyrsoiflorum*, le *Lycaste Deppei*, de nombreux *Cypripedium*, entre autres, *vernixium*, *Dauthieri*, *præstans*, *selligerum*, *villosum*, *Sallieri*, *bellatulum*, *Leeanum superbum*. Ce qui d'ailleurs avait sans doute contribué à élever au degré du prix d'honneur la récompense accordée à cette dame, c'est que, outre ses Orchidées, elle avait mis à l'Exposition un fort groupe de plantes de serre variées, la plupart en très beaux exemplaires, telles que Palmiers, Broméliacées, dont plusieurs fleuries, Fougères, Aroïdées, etc.

Comme lauréats des médailles d'or, la liste officielle porte les noms de M. Peeters et de M. Garden. On vient de voir quelles étaient les Orchidées exposées par M. Peeters. Quant à

M. Garden, horticulteur, avenue de Bellevue, 4, à Bois-Colombes (Seine), son apport, de tous points remarquable, comprenait, entre autres espèces, les *Odontoglossum Edwardi*, *citrosimum*, *triumphans*, avec une belle variété, *Alexandræ*, *cirrhosum*; les *Oncidium Papilio* et *Kramerianum majus*, les *Masdevallia Lindenii*, *Shuttleworthii*, *Veitchiana*; les *Lælia cinnabarina* et *purpurata* avec plusieurs de ses variétés, les *Cypripedium bellatulum*, *callosum*, *ænanthum superbum*, *Boxalli*, etc.

Une particularité que je crois devoir signaler, c'est que les deux grandes médailles de vermeil accordées à des Exposants d'Orchidées l'ont été non seulement en considération des plantes de cette famille qui formaient la portion la plus importante de leurs apports, mais encore pour des lots entièrement différents qui complétaient ces apports. Ainsi, j'ai déjà dit que M. Sallier avait été récompensé à la fois pour ses intéressantes nouveautés et ses Orchidées, et, je dois ajouter que, de son côté, M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, 19, à Paris, a obtenu sa grande médaille de vermeil principalement pour ses Orchidées, mais en même temps, quoique secondairement, pour des Bégonias dont la beauté a certainement influé sur la décision du Jury.

La collection d'Orchidées de ce dernier Expositant présentait des différences marquées avec la plupart de celles dont il vient d'être question. Sans doute, on y trouvait plusieurs des espèces d'*Odontoglossum*, qui occupent aujourd'hui une large place dans toutes les serres, le *Cattleya Mossiæ* avec certaines de ses plus belles variétés, mais on y voyait aussi plusieurs *Dendrobium* tels que *densiflorum*, *thyrsiflorum*, *Devonianum*, *nobile*, *Ruckeri*, divers *Oncidium* assez peu répandus, comme *janeirensis*, *sarcodes*, *Marshallianum*, *Welsoni*, *concolor*, le *Galeandra Devoniana*, le *Miltonia Roezli*, etc. De son côté, l'apport de M. Sallier avait aussi son caractère, formé qu'il était surtout, avec plusieurs *Odontoglossum*, *Dendrobium*, *Oncidium*, compris également dans l'une ou l'autre des collections précédentes, des *Vanda suavis* et *Denisoniana*, de nombreux *Masdevallia* tels que *Bonplandi*, *Chimæra erecta*, *Harryana*, *Chelsoni*, *ignea*, des *Selenipedium caudatum giganteum*, *barbato-Veitchii* et des *Cypripedium bellatulum*, *Sallieri verum*, *nitens superbum*, etc.

Les Expositions horticoles qui ont lieu à Paris offrent, relativement à toutes les autres, cette différence regrettable que les amateurs refusent presque toujours d'y prendre part, eux qui ne manquent guère d'aider autant qu'ils le peuvent à la réussite de celles qu'organisent les nombreuses Sociétés des départements; aussi est-ce avec une vive satisfaction qu'on a vu le jardin de M^{me} Darblay, à Saint-Germain-les-Corbeil, fournir à l'Exposition du mois de mai dernier, un charmant groupe d'Orchidées qui a valu à M. Maron, l'habile jardinier-chef de cette dame-amateur, une médaille de vermeil. Le groupe n'était pas nombreux, mais les plantes qui le formaient étaient si bien venues que leur intérêt en était fortement augmenté. Les plus remarquables à tous égards étaient les *Cattleya Warneri* et *Schilleriana*, le *Dendrobium Farmeri aureum*, le *Lycaste Skinneri*, le *Cypripedium Stonei*.

La série décroissante des récompenses accordées par le Jury se termine, relativement aux Orchidées, par une grande médaille d'argent décernée à M. Régnier (A.), horticulteur, avenue Marigny, à Fontenay-sous-Bois (Seine), et une médaille d'argent qu'a obtenue M. Régnier-Monet, horticulteur, rue Émile-Roux, également à Fontenay-sous-Bois. L'apport de M. Régnier (A.) offrait ce caractère, que plusieurs des espèces qu'il représentait ne se retrouvaient pas ou n'étaient que rarement représentées dans les autres collections exposées. C'étaient les *Aerides Leonæ* et *Houlleti*, l'*Oncidium ornithorhynchum*, les *Cypripedium Pearcei*, *Regnieri*, *Curtisi*, *callosum magnificum*, *niveum*, etc. Quant au petit groupe apporté par M. Regnier-Monet, il consistait en espèces, belles sans doute, mais bien connues, d'*Odontoglossum*, *Dendrobium*, *Lælia*, *Cattleya* et *Cypripedium*.

Dans la série des concours ouverts par le programme, aux Orchidées succèdent immédiatement les Gloxinias (*Ligeria*). Ces belles Gesnéracées ont été bien représentées à l'Exposition, grâce à M. Rousseau (R.), boulevard de Maisons, à Poissy (Seine-et-Oise), qui en avait formé un groupe avec des pieds très bien fleuris, tous obtenus par lui de semis, appartenant au type que caractérisent des fleurs dressées. La plupart de ses plantes

avaient la corolle ponctuée. Il lui a été donné, pour ce brillant apport, une médaille de vermeil.

Les Bégonias tubéreux sont aujourd'hui au nombre des plantes les plus recherchées et le plus fréquemment cultivées pour l'ornement des jardins. Dans le cours de ces dernières années, ils ont été considérablement améliorés pour l'ampleur, la beauté et la diversité du coloris des fleurs. L'un des horticulteurs qui ont le plus contribué à ce progrès est sans contredit M. Robert (Alexandre), horticulteur, avenue des Pages, 52, au Vésinet (Seine-et-Oise), qui avait apporté à l'Exposition ses plus belles et plus récentes créations dans ce genre, réunies en un grand massif du plus brillant effet. Il avait, en outre, formé séparément un joli petit groupe avec une des variétés les plus récemment obtenues par lui, qu'il nomme Louise-Robert. Les fleurs simples dominaient dans son massif et plusieurs avaient une telle ampleur que certaines atteignaient, à fort peu près, 0^m.20 de diamètre. M. Robert (Al.) a obtenu une médaille d'or.

Le programme officiel annonçait deux concours (35^e et 36^e) ouverts pour « la plus belle collection d'Aroïdées, à l'exception des *Caladium* » ; MM. Chantrier frères, horticulteurs à Mortefontaine (Oise), ayant mis à l'Exposition un lot d'*Alocasia* et *Colocaria*, la liste officielle porte cette présentation, qualifiée par elle de *Concours imprévu*, comme leur ayant valu une médaille de vermeil. D'un autre côté, les mêmes exposants ayant, en outre, exposé des *Anthurium*, avec des Crotons (*Codiaeum*), des *Maranta*, des *Dracæna*, et des Népenthés, qui faisaient l'objet de plusieurs concours spéciaux, le même document porte qu'ils ont reçu une médaille d'or, à titre de prix d'honneur, « pour Crotons et Aroïdées ». Dans cet état de choses, je crois devoir envisager l'apport entier de nos honorables collègues dans son ensemble et en indiquant succinctement les différentes catégories de plantes qu'il réunissait. Or, leur groupe d'*Alocasia* comprenait des espèces déjà connues, comme *A. Thibautii*, *A. macrorrhiza*, *A. Pucciana* et des produits de leurs hybridations, comme l'*A. × mortfontanensis* issu des *A. Lowi* et *Sanderiensis*, ou de leurs semis ; leurs *Anthurium* étaient soit des espèces connues, telles que l'*Andreanum*, soit des hybrides obtenus par eux,

tels que celui qu'ils nomment Goliath et qui provient d'un croisement de l'*Anth. Lawrenceanum* fécondé avec l'*Andreanum*, soit enfin des produits de leurs semis dont plusieurs n'ont pas été encore nommés et dont quelques autres ont été nommés, par exemple, *salmonium* dont la spathe est rouge-saumoné, Madame-Martin-Cahuzac, dont la spathe est blanche, etc. Les magnifiques Crotons obtenus depuis quelques années par MM. Chantrier sont bien connus et appréciés de tous ceux qui aiment les plantes à feuillage ornemental; plusieurs de leurs meilleurs gains, tels que *mortfontanensis*, A. Truffaut, M^{me} Charles-Heine, etc., figuraient dans leur apport dans lequel se trouvaient encore plusieurs de leurs derniers semis. Enfin, quoique leurs *Dracæna*, *Maranta* et *Nepenthes* ne soient pas mentionnés sur la liste officielle des récompenses, il n'est guère permis de douter que leur mérite n'ait influé sur les décisions prises par le Jury relativement à l'exposition faite par ces habiles horticulteurs. Pour donner une idée de ce mérite je me bornerai à citer comme exposés par eux : les *Maranta Kegeljani*, *Litzei*, *Makoyana*, *Porteana*, *splendida*, *Vioti*, *Warscewiczii*; les *Dracæna*, à feuilles rouges ou bien panachées diversement, *amabilis*, Directeur-Alphand, Émilie-Chantrier, *erecta alba*, *Massonii*, *Veitchii*; et finalement les *Nepenthes Curtisi*, *gracilis major*, *Mastersiana rubra*, *Morganix*, *Sedeni*.

Les *Caladium*, en vue desquels trois concours étaient inscrits au programme (37^e, 38^e, 39^e), ne peuvent manquer dans une Exposition tenue à Paris où presque toutes les variétés aujourd'hui cultivées ont pris naissance dans les serres de notre honorable Secrétaire-général. Ils ont été, en effet, l'un des principaux attraits de l'Exposition de mai. Le créateur de tant de ces magnifiques plantes y en avait mis un fort groupe de pieds, aussi remarquables pour leur excellente culture que pour la beauté et la diversité du coloris de leurs feuilles; mais j'ai déjà dit avec quel désintéressement il s'était mis hors concours pour l'ensemble de ses magnifiques apports. Deux autres lots fort méritants représentaient encore brillamment ce beau genre d'Aroidées. L'un était dû à M. Perette, jardinier chez M^{me} la baronne de Bussière, rue Mélanie, 8, à Bellevue (Seine-et-Oise),

tandis que l'autre provenait des cultures de M. Torcy-Vannier, horticulteur, rue de la Juiverie, 12, à Melun (Seine-et-Marne). L'un et l'autre comprenaient un grand nombre de pieds en fort bel état et ont valu à leurs Exposants de hautes récompenses; néanmoins, le Jury reconnaissant plus d'intérêt à celui de M. Perette, aux points de vue de la diversité et de la culture, lui a décerné une médaille d'or, tandis qu'il a donné à M. Torcy-Vannier une médaille de vermeil.

Les *Pelargonium* grandiflores qui, pendant longtemps, ont figuré avec éclat dans nos Expositions printanières, semblent être maintenant quelque peu délaissés; néanmoins, cette année, M. Boutreux, horticulteur, rue de Paris, 89, à Montreuil-sous-Bois (Seine), en avait exposé une nombreuse collection, en variétés bien choisies et parfaitement fleuries, pour laquelle il a obtenu une grande médaille de vermeil.

A mesure que le Pélargonier grandiflore semblait perdre la faveur des amateurs, ses congénères, les *Pelargonium zonale* et *inquinans*, vulgairement réunis sous la dénomination commune et assez impropre de Géraniums, gagnaient, au contraire, en vogue, à ce point qu'ils ont fini par être un ornement indispensable pour les jardins, grands et petits, même pour les fenêtres. Tenant compte de cette circonstance, les rédacteurs du programme de l'Exposition leur avaient ménagé six concours spéciaux. Deux horticulteurs qui ont fait de ces plantes leur principale spécialité, M. Poirier (A.), horticulteur, avenue de la Bonne-Aventure, 12, à Versailles, à et M. Foucard (A.), horticulteur, avenue de Brimont, 6, à Chatou (Seine-et-Oise), ont répondu à cet appel, avec des succès un peu inégaux. M. Poirier avait formé un grand groupe de variétés remarquables pour l'ampleur de leurs inflorescences, et dont les unes étaient à fleurs simples, les autres à fleurs doubles. Parmi ces variétés, plusieurs étaient nouvelles, tantôt désignées seulement par un numéro et tantôt déjà nommées, comme : Monsieur-Cornil, à fleurs d'un beau rouge; Madame-Hébrard, à fleurs roses; Docteur-Orlon, à fleurs d'un beau rouge feu. Il lui a été accordé une médaille de vermeil. — L'apport de M. Foucard était également considérable et composé de variétés à fleurs simples dans

les unes, doubles dans les autres; mais le Jury l'ayant jugé notablement inférieur en mérite au précédent, n'a décerné à cet horticulteur qu'une médaille d'argent.

La longue série des plantes herbacées recherchées par l'abondance et la beauté de leurs fleurs a figuré avec éclat à l'Exposition du mois de mai dernier, grâce surtout, aux nombreux et splendides apports qu'en avait faits la maison Vilmorin-Andrieux et C^{ie}, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, 4, à Paris; mais il n'y a lieu de mentionner ici qu'un seul de ces apports, parce qu'il est le seul qui soit porté sur la liste officielle des récompenses, dans la catégorie des plantes de serres : c'est celui des Calcéolaires exposées par eux sous la qualification générale et bien justifiée de Calcéolaire hybride naine variée, choix extra. Ces plantes étaient en grand nombre et se faisaient remarquer par les proportions ainsi que par la diversité du coloris général et de la maculature de leurs fleurs. Elles ont valu à ces Exposants une grande médaille de vermeil. — Des Calcéolaires sont inscrites sur la liste officielle des récompenses comme ayant été réunies par le Jury à des *Begonia* pour déterminer l'attribution d'une médaille d'argent à MM. Forgeot et C^{ie}, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, 6, à Paris; mais c'était là l'un des moins importants parmi les nombreux apports que cette maison avait faits aux Champs-Élysées, bien que les plantes qu'il comprenait, appartenant au type qualifié d'hybrides à grandes fleurs, fussent très belles et remarquables pour la grandeur de leur corolle en général vivement colorée.

Les plantes grasses sont devenues, dans ces derniers temps, assez rares dans les jardins, du moins en collections tant soit peu nombreuses; néanmoins, M. Simon, horticulteur, rue Lafontaine, 12, à Saint-Ouen (Seine), leur est resté fidèle et il l'a prouvé une fois de plus en mettant à l'Exposition une belle collection, qui répondait à des concours distincts dans le programme, mais que le Jury a considérée dans son ensemble et pour laquelle il a décerné à cet exposant une médaille de vermeil. Cette collection comprenait des Cactées et des Aloès. C'étaient les *Phyllocactus* et les *Epiphyllum* qui dominaient parmi les Cactées et on y voyait même, à côté de diverses

espèces connues depuis plus ou moins longtemps, des nouveautés remarquables, notamment dans les genres *Epiphyllum* et *Phyllocactus*. Je citerai, entre autres, les *Epiphyllum Gardneri* et *Maikoyanum*, dont le premier était représenté par de nombreux spécimens; le *Phyllocactus speciosissimus*, qui justifie son nom spécifique par la beauté de sa très grande fleur, colorée en beau rouge vif; le *Ph. Rosa-Bonheur*, à fleur rose, et le *Ph. Guedneyi*, à fleur blanche. D'un autre côté, les Aloès de M. Simon appartenaient en grande partie au sous-genre, ou, si l'on veut, genre *Gasteria*, et ils étaient fleuris. C'étaient, parmi les *Gasteria*, les espèces *angustifolia*, *carinata*, *decipiens*, *guttata*, *ignescens*, *longifolia*, *nigricans*, etc., et pour les *Aloe* proprement dits, un très fort pied d'*A. albocincta*, l'*A. spinosa*, avec ses variétés *glauca* et *robusta*. Dans le groupe se trouvait encore un *Cereus*, *C. Malisoni*.

La série des récompenses accordées par le Jury pour des plantes de serre est complétée par une grande médaille d'argent qui a été donnée à M. Poiret-Delan, jardinier chez M. Leduc, quai national, 40, à Puteaux (Seine). Cet habile jardinier avait exposé, d'un côté, un lot d'*Agave* en plusieurs espèces bien représentées; d'un autre, un groupe de Chrysanthèmes abondamment fleuris et d'un beau développement. La récompense qu'il a obtenue s'applique à la fois à ces deux apports.

§ 2. BOUQUETS ET GARNITURES D'APPARTEMENTS.

Le plaisir que procure la vue des fleurs sur pied, dans les jardins, est doublé par l'emploi qui en est fait ensuite dans nos habitations, sous la forme de garnitures des appartements, de surtouts de table et de bouquets. Toujours charmants par eux-mêmes, ces produits de l'Horticulture le deviennent bien plus encore par les arrangements qui leur sont alors donnés, ainsi que par la combinaison de leurs couleurs. Or, ces arrangements et ces combinaisons sont indépendants de l'art de l'Horticulteur et rentrent avant tout dans le domaine du goût. Aussi, dans nos Expositions, l'appréciation en est-elle confiée à un Jury tout spécial que veulent bien composer plusieurs de nos gracieuses

Dames patronnesses. Les récompenses, toutes d'un ordre élevé, qui ont été accordées, cette année, par des juges si compétents en pareille matière, prouvent que cette partie de l'Exposition du mois de mai dernier était à la hauteur des autres. Ce sont les suivantes : 1° un prix d'honneur, médaille d'or, donnée par la Société, au nom des Dames patronnesses, à M. Debrie (G.), maison Lachaume, rue Royale, 10, à Paris, pour l'ensemble de son exposition ; 2° une médaille d'or accordée, pour la garniture en fleurs d'un salon, à M^{me} V^{ve} Jeangirard, fleuriste, boulevard Sébastopol, 7, à Paris, qui, en outre, a obtenu une médaille d'argent pour un surtout de table ; 3° une grande médaille de vermeil à M. Lehmann, fleuriste, Chaussée-d'Antin, 42, à Paris, pour des bouquets ; 4° une grande médaille d'argent, à M. Bellanger, fleuriste, boulevard Sébastopol, 82, à Paris, pour divers objets modelés en fleurs auxquels étaient joints quelques bouquets.

L'exposition de M. Debrie était considérable et comprenait de splendides corbeilles de fleurs d'Orchidées, d'Œillets, de Calcéolaires, de magnifiques bouquets de Roses, un groupe destiné à une décoration d'appartement, le tout disposé avec un goût parfait. Celle de M^{me} V^{ve} Jeangirard était aussi fort belle et réunissait plusieurs corbeilles et bouquets dont un consistait en Roses associées à des Raisins, une lyre exécutée en fleurs, etc. C'était uniquement des bouquets qu'avait exposés M. Lehmann, mais ils étaient nombreux et tous remarquablement beaux. Quant à M. Bellanger, avec quelques jolis bouquets, il avait apporté à l'Exposition ce qu'on pourrait appeler du modelage en fleurs, un violon, même un éléphant, qui sont loin d'avoir obtenu l'approbation unanime du Jury.

§ 3. INSTRUCTION HORTICOLE.

Pour terminer ce Compte rendu, il ne me reste à mentionner que les objets fort divers qui étaient réunis dans la même catégorie désignée au programme sous le titre ci-dessus reproduit. Or, parmi ces objets, il en est pour lesquels le Jury n'a pas décerné de prix, par cette excellente raison que, pour en apprê-

cier le mérite, il aurait fallu en faire un examen approfondi et long par conséquent. Aussi a-t-il dû se borner à remercier MM. Billiard et fils, rue de Paris, 101, à Paris, pour les plans de jardins qu'ils avaient exposés ; puis à féliciter M. Correvon, à Genève, sur son ouvrage relatif aux Fougères ; M. Dhirson, instituteur à Commenchon, par Chauny (Aisne), sur un travail manuscrit traitant de sujets horticoles ; M. Doin, libraire-éditeur, place de l'Odéon, 8, à Paris, sur divers ouvrages d'Horticulture qu'il a édités ; M. Chauré (Lucien), rue de Sèvres, 14, sur son journal, le *Moniteur de l'Horticulture* ; M. Godefroy-Lebœuf, route de Sannois, 26, à Argenteuil (Seine-et-Oise), sur ses journaux *Le Jardin* et *l'Orchidophile*.

Quant aux objets pour lesquels des prix ont été décernés, ce sont les suivants : 1° Des fleurs artificielles, ou pour être plus exact, des plantes imitées artificiellement avec une telle fidélité et une telle exactitude de caractères qu'elles remplacent, dans la limite du possible, les sujets naturels pour l'enseignement. M^{lle} Fortier, fleuriste, boulevard Poissonnière, 20, à Paris, qui en est l'auteur et qui en avait exposé neuf cadres vitrés, a obtenu une grande médaille de vermeil. 2° Des herbiers pour lesquels ont été décernées : deux médailles de vermeil, à M^{me} Thoeler, place du Château, 22, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) et à M. Bobbink (Lambertus Christian), rue Rollin, 7, à Paris, qui a été désigné à tort, dans la liste officielle des récompenses, sous le nom de Lambertin, avenue Victoria, 16 ; deux médailles de bronze à M^{me} Mathias, avenue de Clichy, 40, à Paris, et à M^{lle} Faas (J.), rue du Cherche-Midi, 16, à Paris ; 3° des gravures de sujets horticoles qui ont valu une médaille d'argent à M. Mazin (C.), rue Richard-Lenoir, 51, à Paris ; 4° des modèles de greffes pour lesquels M. Baltet (Ch.), horticulteur-pépiniériste, boulevard de Croncels, 41, à Troyes (Aube), a obtenu une médaille d'argent ; enfin, une collection d'insectes utiles ou nuisibles, pour laquelle le Jury a accordé une médaille de bronze à M. Fallou (J.), rue des Poitevins, 10, à Paris.

En somme, le Compte rendu qui précède et ceux qui le complètent suffisent, je crois, pour prouver que, malgré les circonstances défavorables sous l'influence desquelles l'Exposition du

mois de mai 1891 a été organisée, les objets qu'elle a réunis, s'ils ont été un peu inférieurs en nombre à ceux qu'on avait vus aux Expositions précédentes, ne leur ont nullement cédé en mérite et les ont même surpassés sous ce rapport, dans plusieurs cas. C'est là un résultat dont la Société nationale d'Horticulture doit se féliciter d'autant plus que, presque à la veille de l'ouverture, il était encore inespéré.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION TENUE DU 20 AU 25 MAI 1891.

(Partie relative aux plantes et arbustes de plein air),

par M. CHATENAY (ABEL).

L'Exposition de printemps réunissait comme d'habitude, au Pavillon de la Ville de Paris, les plus merveilleux spécimens de plantes et d'arbustes de pleine terre.

Les désastres causés dans les pépinières par le terrible hiver que nous venions de subir, étaient-ils donc entièrement effacés, ou bien nos horticulteurs parisiens ont-ils un secret pour déjouer les combinaisons de la nature? Dans tous les cas, on peut dire hardiment qu'une industrie capable de pareils tours de force est bien vivante, et le public nombreux qui s'empresse de plus en plus à ces agapes florales, peut pressentir, dans des circonstances aussi difficiles, quelle somme de travail intelligent et persévérant est nécessaire pour l'amélioration continue des végétaux dont la réunion annuelle constitue aujourd'hui une des fêtes parisiennes les moins discutées.

Les Roses ont toujours le privilège d'attirer et de retenir le plus longtemps une grande partie des visiteurs. Aussi la tente située à l'extrémité du Pavillon de la Ville, était-elle constamment encombrée d'une foule d'amateurs prenant des notes afin de pouvoir renouveler ou augmenter leurs collections, en toute connaissance de cause.

Les massifs ou plates-bandes occupés par les apports de MM. Jules Margottin, Charles Verdier, Lévêque et fils, Rothberg

et Darantière, étaient de vrais tapis où le pourpre éclatant des *Jean-Li baud* et des *Abel-Carrière* tranchait d'une façon merveilleuse sur les tons délicatement saumonés ou cuivrés des variétés innombrables de *Roses-thé*.

M. Jules Margottin, qui obtenait pour ses différents lots le prix d'honneur offert par M. le Préfet de la Seine, nous montrait une végétation et une floraison surprenantes. Il était absolument impossible d'arriver mieux à point. Outre les différents concours prévus au programme pour les Rosiers, M. Margottin avait exposé une dizaine de forts exemplaires cultivés dans de grands pots à la mode anglaise, qui étaient très entourés.

M. Charles Verdier à qui ses belles collections de Rosiers, hautes et basses tiges, valaient également un prix d'honneur, continue de soutenir avec éclat la réputation si justifiée, attachée au nom des Verdier dans l'histoire des Roses, et ce m'est un bien grand plaisir de constater également la faveur et l'estime dont il jouit auprès du public.

MM. Lévêque et fils, parmi plusieurs lots très remarquables, faisaient admirer un massif de Rosiers-thé à basses tiges, qui constituaient dans leur ensemble un enchantement féérique. Le savoir avec lequel toutes ces nuances de Roses-thé, si diverses et si élégantes, étaient disposées et groupées, est une spécialité de la maison qui nous a habitués depuis longtemps à ces merveilles de goût.

Enfin MM. Rothberg et Darantière exposaient l'un et l'autre des collections moins importantes de Rosiers en fleurs, qui venaient témoigner de la bonne culture en usage dans ces deux établissements.

M. Darantière avait disposé en outre, dans un des angles de la tente, un groupe d'Orangers fleuris, en petites tiges de diverses hauteurs, montrant ainsi que la maison d'Horticulture si connue du regretté Hippolyte Jamain, est dirigée aujourd'hui par un homme consciencieux, s'appliquant à continuer d'une façon digne d'éloges les cultures spéciales qui ont fait la réputation de cet important établissement.

Avant de quitter la tente, il nous faut jeter un coup d'œil sur les jolies Clématites exposées par MM. Christen et Boucher.

Je voudrais citer tout au long les nombreuses variétés méritantes que renfermaient ces collections; mais il faudrait alors tout citer. Pourtant, parmi celles qui attireraient davantage les regards, on pouvait distinguer dans le lot de M. Christen, les variétés: *Paul-Avenel*, à très grande fleur violette, blanche au centre; *M^{lle} Ed.-Lepelletier*, d'un effet magnifique avec ses pétales allongés, bordés ou marginés de lilas; *M. Louis-Christen*, à grandes fleurs bleues, au centre des pétales rougeâtres; et, dans le lot de M. Boucher: *Star of India*, au velours éclatant; *Marie-Boisselot*, avec ses énormes fleurs blanches; *M^{me} Baron-Veillard*, cette charmante variété que nous avons tant admirée, il y a deux ans, à l'Exposition universelle.

M. Boucher exposait de plus, en concours imprévu, un groupe d'*Araucaria imbricata*, ainsi qu'un lot de Fusains panachés élevés et greffés sur tiges.

Dans l'intérieur du Pavillon, nous allons maintenant examiner les belles collections de Rhododendrons et Azalées pontiques ou *mollis*, que MM. Croux et Moser avaient apportées.

Cette année, la disposition des massifs prêtait peut-être un peu moins à l'exhibition de ces deux genres. Les plates-bandes du jardin français sont sans doute plus pratiques pour l'examen séparé de chacune des variétés exposées, mais n'offrent pas l'avantage de montrer aux visiteurs les plantes telles qu'elles doivent être placées dans les jardins. Néanmoins, les masses fleuries des Rhododendrons, les tons dorés ou orangés des Azalées produisaient comme toujours un effet incomparable, encadrés comme ils étaient dans les feuillages élégants des Plantes de serre.

Les Rhododendrons de M. Moser étaient fleuris d'une façon remarquable et l'on ne savait lesquels admirer le plus, ou de *Sapho* ou d'*Haydée* aux macules pourprées, *Everestianum*, *Catawbiense*, *M. Hymans* au rose tendre si élégant, enfin, tant d'autres dont je n'ai plus les noms présents à la mémoire.

Parmi ses Azalées pontiques et *mollis*, le même exposant nous montrait des coloris superbes: Florent-Pauwels; Professeur-Rodigas, jaune pâle; *liliflora*, aux jolies fleurs d'un blanc pur; *Duplex*, pontique, à fleurs doubles rose chair; Comte

Papadopoli, *mollis*, rouge saumoné ; Fritz-Quihou, aux fleurs rouges d'un effet très curieux, par le port de ses longues étamines dressées.

M. Croux exposait également de très belles plantes. C'étaient, dans les Rhododendrons : *magnificum*, une large boule violette ; Purity ; Sir-Thomas-Lebright ; Bouquet-de-Flore, d'un si beau rose, très fleuri, et bien d'autres encore. Dans les Azalées : Comte-de-Quincey, à grandes fleurs jaunes ; Consul-Ceresole, saumon foncé ; *Fama* ; Alphonse-Lavallée, etc., plus une série très intéressante d'hybrides de *mollis*, beaux semis que nous aurons plaisir à revoir lorsqu'ils seront présentés en plus forts exemplaires.

M. Croux avait de plus un groupe de Clématites très bien choisies, parmi lesquelles je citerai : Edith-Jackman, très jolie, à moyennes fleurs lilacées ; Fairy-Queen, fleur large, le centre des pétales rosé ; Duchess of Teck ; Ville-de-Paris ; Baronne-de-Verdières, violet clair, variété portant presque toujours sur le même pied des fleurs doubles en même temps que des simples.

Je ne quitterai pas le Pavillon sans rendre compte de l'exposition intéressante de M. Anatole Cordonnier, qui, dans un kiosque vitré, nous montrait les échantillons de la culture forcée, pour laquelle il vient de créer à Bailleul un immense établissement. J'insiste un peu sur l'utilité incontestable de cette présentation, car elle marque le début, en France, d'une branche de l'industrie horticole qui enrichit depuis vingt ans les forceurs belges. M. Cordonnier est un propagateur ardent et convaincu de cette culture spéciale qu'il étudie depuis longtemps et à laquelle il consacre tout son temps et toute son intelligence. Aussi, s'est-il attaché à n'obtenir que des produits supérieurs, ce qui nous a permis de contempler, présentés d'une façon artistique, au milieu des feuillages et des Orchidées en fleurs, des Pêches Amsden de huit centimètres de diamètre, des Raisins Black-Alicante splendides, des Fraises superbes et appétissantes, appartenant aux variétés Mac-Mahon et Louis Vilmorin, enfin des Cerises, Figues, etc.

M. Cordonnier recevait du reste, pour son magnifique lot, un des prix d'honneur offerts par M. le Ministre de l'Agriculture.

Les Conifères, ainsi que les arbustes à feuilles persistantes, étaient représentés d'une façon brillante par les belles collections de MM. Defresne, Croux et Paillet.

M. Honoré Defresne, à qui le Jury décernait comme prix d'honneur un objet d'art offert par M. le Ministre de l'Instruction publique, avait apporté ses splendides spécimens de Conifères qui font l'admiration des connaisseurs.

Est-il en effet rien de plus beau que ces plantes d'aspects si variés, destinées à l'ornementation de nos parcs. Les unes sont élevées sur tiges, telles que les *Taxus adpressa* et *pendula*, le *Chamæcyparis filiformis*; d'autres forment des colonnes diverses et, parmi ces dernières, l'*Abies excelsa inversa* d'un si curieux effet, un *Wellingtonia (Sequoia) gigantea pendula*, de 4 mètres de haut; des *Abies concolor* et *Douglasii pendula*, un *Chamæcyparis plumosa*, de 4 mètres de tour, sur 2^m,50 de hauteur; les *Thuja gigantea*, *Lobbii variegata*, l'une de nos meilleures Conifères panachées, toutes plantes irréprochables et d'une régularité parfaite.

Un groupe de Houx panachés, en plantes bien garnies, depuis 1^m,50 jusqu'à 3 mètres de haut; un lot de douze *Magnolia grandiflora*, superbes pyramides de 3 à 5 mètres; enfin un très beau massif d'arbustes à feuillage persistant, complétaient l'apport de M. Defresne.

M. Croux avait disposé sur une des pelouses, à l'entrée du Pavillon, un groupe très ornemental d'*Araucaria imbricata*, superbes, entourés d'une bordure formée par un Fusain nouveau, l'*Enonymus japonicus latifolius versicolor*, plante assez jolie, au port compact et très érigé.

Une belle collection d'arbustes verts, présentée par le même Exposant, renfermait des exemplaires hors ligne, parmi lesquels un magnifique *Citrus triptera* attirait, entre autres, l'attention par ses nombreuses fleurs blanches, d'un singulier aspect, au milieu des rameaux encore dégarnis de feuilles.

Les Conifères exposées par M. Paillet, bien choisies comme plantes et comme variétés venaient enfin clore la liste des apports dont je viens d'essayer de donner la nomenclature la plus fidèle.

En résumé, dans son ensemble, de même que dans ses détails, l'Exposition générale de 1891 n'aura pas été inférieure à ses devancières, malgré des circonstances défavorables qui, semblait-il, auraient pu empêcher sa réussite.

Les efforts de nos collègues exposants ont dû être considérables pour arriver à un pareil résultat, et la Société nationale d'Horticulture peut, à bon droit, être fière d'un succès que tous les visiteurs, sans exception, ont ratifié dès le premier jour.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION GÉNÉRALE TENUE PAR LA SOCIÉTÉ
NATIONALE D'HORTICULTURE, DU 20 AU 25 MAI 1891 (*partie
relative aux Plantes potagères*),

par M. HÉBRARD (LAURENT).

Cette année, l'Exposition de Légumes a laissé un peu à désirer à cause des Exposants qui nous ont fait défaut, la longueur de l'hiver et les intempéries de la saison ayant fait naître pour beaucoup d'entre eux des difficultés insurmontables.

Mais si la quantité nous manquait, nous avons au moins la qualité, parce que nous avons la maison Vilmorin, que nous plaçons en première ligne, et la Société de secours mutuels des jardiniers-horticulteurs du département de la Seine, qui ont pris part au 218^e concours pour le plus beau lot d'ensemble de légumes et salades forcés de la saison. Les apports que les uns et les autres ont faits à l'Exposition étaient d'une telle beauté qu'ils ont fait l'admiration des visiteurs.

Ce qui est à signaler, c'est que c'étaient des produits de plants qui avaient été semés et repiqués sur couche, cet hiver, par ce motif que tous les plants semés à l'automne avaient été gelés pendant l'hiver. Cet incident ne s'était pas encore vu de mémoire d'homme. Mais à quelque chose malheur est bon, puisqu'il a fallu subir cette température rigoureuse pour que nos maraîchers vissent que l'on obtient d'aussi beaux produits au moyen de semis faits sur couche en hiver qu'à l'aide de ceux qui sont

faits à l'automne ; en effet, ces semis d'hiver ont donné des produits magnifiques.

La maison Vilmorin avait exposé un lot de légumes et de salades qui se faisait remarquer par l'importance de la collection qu'il formait. C'étaient une nombreuse collection de salades telles que Chicorée fine de Louviers, Ch. fine d'été race d'Anjou, Ch. fine de Rouen, Ch. fine de Paris, Scarole grosse de Limay, Sc. blonde à feuilles de Laitue, Sc. ronde verte ; puis, des Laitues Boissin, des L. frisées d'Amérique, des L. du Trocadéro, des L. Merveille des quatre saisons, des L. Gotte à graines noires et blanches.

Voulant montrer le mode de culture ainsi que la manière de semer les graines et d'élever les plants, MM. Vilmorin-Andrieux ont exposé une quantité de corbeilles de plants de salades de toutes espèces, qui tous demandaient à être repiqués et plantés en place pour se développer. On voyait aussi là des Pourpiers verts et dorés à larges feuilles, du Cresson alénois commun et frisé, du Cerfeuil commun et double, du Cochlearia officinal, des Épinards en plusieurs variétés ; un beau lot de Choux-fleurs contenant : le Chou-fleur Alleaume très hâtif, le Chou-fleur tendre de Paris et plusieurs autres variétés très recommandables ; une belle collection de Concombres blanc et vert, le Concombre de Russie, le Concombre vert très long, géant de Quedlimbourg, le C. blanc très gros de Bonneuil, le C. vert long d'Athènes ; des Cornichons gros vert hâtif ; des Courges prolifiques très hâtives ; des Melons Cantaloup ; des pieds de Tomates plantés en pots et garnis de fleurs et fruits, savoir la T. rouge naine hâtive, la T. très hâtive de pleine terre ; des pieds de Piments plantés en pots et garnis de fleurs et fruits ; des pieds de Fenouil d'Italie, très beaux pour la saison ; une très nombreuse et très belle collection de Pois en pots, garnis de fleurs et cosses, en nombreuses variétés, toutes aussi productives les unes que les autres ; une aussi nombreuse collection de Haricots, plantés en pots, garnis de fleurs et fruits en vert, de plusieurs variétés ; des Oignons blanc hâtif de Paris ; plusieurs variétés de Navets ; une nombreuse collection de Radis ; des Carottes en plusieurs variétés ; des Betteraves rouges, noires,

éclipse, etc.; des Choux blanc hâtif de Vienne; des Choux-raves; vingt deux assiettées de Pommes de terre nouvelles de plusieurs variétés; deux meules à Champignons et dix corbeilles petites et grandes de blanc de Champignons. Un Prix d'honneur a été donné à MM. Vilmorin-Andrieux pour cette collection de Légumes.

La Société de secours mutuels des jardiniers-horticulteurs du département de la Seine avait exposé une très belle collection de Choux-fleurs, remarquables par leur beauté, un très beau lot de Chou pomme hâtif, le Chou cœur-de-bœuf; de belles bottes de Carotte grelot très hâtive et des Carottes toupies; des Navets Marteau; des Oignons blanc hâtif; des Poireaux nouveaux; des Panais; des Salsifis; une belle collection de Radis en plusieurs variétés; une très belle collection de Salades, telles que Romaine grise, Romaine verte, Romaine blonde, Laitue rouge, L. du Trocadéro, L. rouge sanguine, L. Gotte, de la Chicorée fine de Paris, des Ch. demi-fine parisienne, des Ch. grosse de Paris, de la Ch. fine de Rouen, de la Ch. fine de Louviers, de la Ch. fine d'Italie; des Scaroles et autres; du Cerfeuil, de la Ciboule, de l'Estragon, de la Civette, de l'Echalote, de la Pimprenelle, du Persil, de l'Oseille vierge et de l'Oseille commune; des Épinards; des bottes d'Asperges vertes; des plants de Tomates, de Piments; des Aubergines plantées en pots; des pieds de Haricots verts garnis de fleurs; une meule à Champignons, des corbeilles de Blanc de Champignons; un châssis à Melons où les plantes portaient des fruits adultes.

Un Prix d'honneur de la Ville de Paris a été donné pour cette collection de Légumes.

M. Rigault (Joseph), cultivateur à Groslay (Seine-et-Oise), avait exposé un très beau lot de Pommes de terre conservées, en 448 variétés. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici le nom de toutes ces variétés, mais nous recommanderons particulièrement la variété Joseph-Rigault qui a produit 35,000 kilogrammes à l'hectare. Cet exposant avait encore de très beaux Poireaux ayant supporté quinze degrés de gelée. Pour ce lot qui avait été exposé comme concours imprévu, M. Rigault a obtenu une grande médaille d'argent.

M. Girard (Eugène), cultivateur, rue Gaillon, 3, à Argenteuil (Seine-et-Oise), avait exposé quatre bottes d'Asperges blanches, et quelques griffes d'Asperges, ainsi que de petits Cerisiers en arbres qui n'avaient rien de remarquable. Pour ce lot, il a obtenu une médaille d'argent.

M. Crémont (Gustave), rue des Noyers, à Sarcelles (Seine-et-Oise), avait exposé dix pieds d'Ananas, plantés en pots, des variétés Charlotte-de-Rothschild et Cayenne à feuilles lisses; trois Melons fins d'Italie, et deux Cerisiers plantés en pots, de la variété anglaise hâtive. Pour l'ensemble de ce lot, il lui a été accordé une médaille d'or.

M. Crémont jeune, grande rue, 44, à Sarcelles (Seine-et-Oise), avait exposé treize pieds d'Ananas plantés en pots, dont six de la variété Cayenne à feuilles lisses, et sept de la variété Charlotte-de-Rothschild; des arbres fruitiers plantés en pots et garnis de fruits, tels que Pêchers, Cerisiers et Pruniers Mirabelle. Cette exposition lui a valu une médaille d'or pour ses Ananas et une médaille de vermeil pour ses fruits forcés.

M. Lerosier avait exposé trois Melons Cantaloup à maturité. Il lui a été accordé une médaille d'argent.

M. Cordonnier (Anatole), demeurant à Roubaix, avait eu la bonne idée de construire un kiosque charmant, garni de vitrines, dans lequel il avait exposé des fruits remarquables par leur beauté et leur fraîcheur. Il y avait vingt-deux corbeilles de Fraises de la variété dite Vilmorin, trois corbeilles de Fraises de la variété dite Mac-Mahon, quatre grappes de Raisins Black-Alicante, une grappe Gros-Guillaume en grains et une en floraison, une grappe de Raisins dite Cuferna, obtenue sur des vignes bouturées en 1889 et de belles feuilles de Vigne d'une largeur et d'une beauté extraordinaires, des Rameaux de Pêchers Amsden. Pour l'ensemble de ces produits, le Jury lui a accordé un Prix d'honneur.

M. Salomon, de Thomery (Seine-et-Marne), avait exposé des Raisins conservés de 1890, qui étaient très beaux, et des Raisins obtenus en 1891, mais qui n'étaient pas à maturité, plus des Pêches qui étaient bien belles. Pour l'ensemble de ces produits, il a obtenu une médaille d'or.

M. Chorier, rue du Helder, à Paris, avait exposé des fruits frais, tels que Cerises, Fraises, Pêches, Pommes de Calville blanc, Oranges, Amandes, Raisins, et des fruits exotiques, plus des Ananas. Pour l'ensemble de ces produits, il a obtenu une médaille de vermeil.

M. Hédiard, marchand de fruits et produits exotiques, place de la Madeleine, 24, à Paris, avait exposé des légumes exotiques, tels que des Ignames blanches, des Ignames violettes de la Martinique, des Choux caraïbes, des Patates de la Martinique, des Pommes de terre d'Algérie, des Fenouils doux d'Italie, du Gingembre frais des colonies, des Pois du Cap blancs, des Pois mouchetés, des Pois chiches d'Algérie, des Haricots Hédiard, originaires de Madagascar, des Fèves de Knoc, des Piments forts, des Courges d'Algérie, des *Dolichos urens* de la Martinique, des Topi Tambour (*Maranta juncea*), des Ignames Pousse en l'air, etc.; puis encore, comme fruits exotiques, des Bananes, des Oranges de Blidah et d'Alger, des Bigarades, des Mandarines, des Cédrats, des Citrons, des Noix d'Amérique, des Tamarins en gousse et frais de la Martinique, des Cocos frais, des Ananas Victoria de l'île de la Réunion, et une quantité de fruits divers provenant des Iles. Pour l'ensemble de ces produits, le Jury lui a accordé une médaille de vermeil.

M. Place, marchand de fruits et produits exotiques, demeurant rue Saint-Antoine, 145, à Paris, avait exposé des fruits et légumes exotiques, des marmelades et des gelées de fruits. Il a obtenu une grande médaille d'argent.

M. Bourdillon, rue de Sèze, 12, à Paris, avait exposé des fruits et légumes exotiques. Il a obtenu une médaille de bronze.

M. Lasalle, boulevard Barbès, 45, à Paris, avait exposé des Vanilles, du Thé, des Pruneaux d'Agen et divers fruits. Pour l'ensemble de ces produits, il a obtenu une médaille de bronze.

M. Hochard, marchand de Vanille, rue Saint-Dominique, 93, à Paris, avait exposé des Vanilles.

M^{me} Boullerot, quai de l'Hôtel-de-Ville, 48, à Paris, avait exposé des produits exotiques, tels que Vanille, Thé et Maté.

D'autres Membres, qui avaient demandé et obtenu des places, ne les ont pas occupées.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION GÉNÉRALE TENUE PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE, DU 20 AU 23 MAI 1891. (*partie industrielle*),

par M. DORMOIS.

Cette année, les Arts et Industries horticoles étaient au moins aussi bien représentés que la dernière année; 175 Exposants, dont 59 des départements, avaient apporté leurs produits qui témoignaient, pour la plupart, d'une grande émulation vers le progrès sous ses deux formes, perfectionnements et meilleur marché par la simplification de la main-d'œuvre; aussi devons-nous regretter la difficulté de ne pouvoir faire ici un examen très complet de tant d'objets méritant notre attention; mais un Compte rendu relatif à 175 exposants, dont la plupart avaient plusieurs articles, eût demandé un cadre plus vaste que celui qu'il nous est permis de remplir, et, d'autre part, nous sommes d'avis que nos collègues qui ont accepté la mission de faire partie du Jury se trouvent dans de meilleures conditions pour faire ce Rapport, puisqu'ils doivent visiter successivement tous les Exposants, les interroger et les juger.

Quarante serres environ avaient été dressées par 22 Exposants. Parmi elles nous remarquons les serres en fer de MM. Grenthe, de Pontoise; Corpentier, de Doullens; Michaux, d'Asnières, et Moutier, de Saint-Germain, qui ont visé à construire des serres très économiques pour le forçage de la Vigne et des fruits dans la contrée du Nord, procédés qui ont donné de si bons résultats aux Belges et aux Anglais et qu'il est important de propager chez nous.

MM. Ferry, Isambert, Bergerot, Leduc, avaient aussi présenté des serres en fer d'une construction très perfectionnée.

Quatre constructeurs ont apporté des serres en bois de pitchpin. Cesont : MM. Cochu, Rouart et Vendendreich, de Saint-Denis; Mathian, de Paris; Moutier, de Saint-Germain. Celles surtout de MM. Cochu, Rouart et Moutier nous ont paru très bien faites; l'aération y est très bien comprise par des carreaux dans les soubassements et des chaperons de faitage mobiles avec coulisses mues mécaniquement; ils ont organisé une application du double

vitrage mobile très ingénieuse. Ces serres, qui sont préférées à celles en fer par quelques horticulteurs pour la multiplication et les cultures spéciales, coûtent plus cher et ne seront peut-être pas d'aussi longue durée; la vive concurrence des deux systèmes ne peut que stimuler leur perfectionnement.

Les Exposants de serres ont aussi apporté des châssis. MM. Brochard, Vélard, Maréchal, ont encore ajouté à leurs précédents perfectionnements. Plusieurs constructeurs avaient des abris mobiles vitrés pour espaliers ingénieux et de prix très modérés.

Dix-huit fabricants de chauffages de serres avaient exposé leurs appareils composés de séries complètes de chaudières thermosiphon en cuivre, fer, fonte, depuis les plus importantes jusqu'aux plus petites. Les plus remarquables étaient celles de MM. Paul Lebœuf et Guion, Martre et fils, Blanquier, qui ont obtenu les premières récompenses; leurs nouveaux perfectionnements ont eu principalement pour objet la fabrication de thermosiphons-poêles pour chauffage mobile, rappelant la forme du Choubersky. Ils obtiennent une grande surface de chauffe par un système d'ailettes. MM. Durand-Vaillant, Mathian et Mouillet ont aussi obtenu des récompenses pour leurs chaudières. MM. Zehren frères ont eu une médaille d'argent pour les robinets valves en cuivre de leur invention.

La section de l'hydraulique horticole était aussi très nombreuse. 14 Exposants présentaient les appareils les plus variés depuis les machines élévatoires à vent, les pompes à manège et à bras les plus importantes, jusqu'aux appareils d'arrosage à brouette et aux pulvérisateurs. Nous citerons les produits de MM. Beaume, Broquet, Debray, qui ont eu les principales récompenses. La pompe à chaîne à galets et à obturateurs hémisphériques en caoutchouc de ce dernier nous a paru très ingénieuse en même temps que très simple et bon marché.

MM. Hirt, Prudhon et Dubost, Carré, Sureau, ont obtenu aussi des récompenses pour leurs appareils très perfectionnés et l'ensemble de leur exposition.

MM. Besnard, Martre et fils et M. Ricada ont été récompensés pour leurs appareils à vaporiser les insecticides.

Plusieurs systèmes de pulvérisateurs, très ingénieux, pour l'arrosage des plantes de serres et d'appartement étaient exposés. M. Reynier fils a obtenu une médaille d'argent. MM. Raveneau, Dufour et Lorient ont eu des médailles de bronze. MM. Vincent et C^{ie} exposaient un pulvérisateur d'un usage très commode.

La fabrication des claies et paillassons, qui a atteint ses derniers perfectionnements, était représentée par MM. Leboeuf frères, qui ont obtenu une grande médaille de vermeil pour claies et paniers à Orchidées; M. Anfroy, une 2^e médaille; MM. Mansion-Tessier, Dorléans, Raoul, Plançon, Reboudy et Abondance ont aussi obtenu des récompenses.

La section des industries diverses comprenait un grand nombre d'Exposants. M. Monier fils a eu la médaille d'or pour ses ponts et réservoirs en ciment et fer et sa construction du beau bassin ornant le centre du pavillon de la ville de Paris.

M. Chassin a eu une médaille de vermeil pour ses curieux objets en ciment rustique, troncs d'arbres, sièges, cachepots.

M. Chaumeton exposait un rocher en ciment.

De beaux kiosques en bois rustique ont été dressés par six Exposants parmi lesquels M. Henant a obtenu une grande médaille de vermeil, et M. Duydt une médaille de vermeil petit module.

MM. Tabouret et Groseil ont eu chacun des médailles d'argent. Ce dernier avait aussi exposé de forts beaux treillages ainsi que M. Duydt.

M. Dumond et M. Roy ont eu une médaille pour treillages et ornementation de l'Exposition et M. Fouchon une même médaille pour kiosques et paillassons.

Les kiosques en fer étaient moins nombreux. M. Lavaud a obtenu une grande médaille d'argent pour son joli kiosque en fer tordu et ses échelles ployantes.

M. Louet a eu une médaille de vermeil pour grilles et clôtures; M. Borel, fils, une médaille d'argent pour kiosques, ponts et tonnelles bien construits et de prix modérés.

Une médaille de vermeil a été donnée à M. Guilloux pour ses tentes de campement et une médaille d'argent à MM. Villain et C^{ie} pour tentes et sièges ployants.

M. Bourceret a été récompensé d'une médaille d'argent pour ses échelles à coulisse avec dispositions diverses très ingénieuses.

Parmi les Exposants de constructions en fer, il faut citer M. Sohier, à qui a été décernée une grande médaille de vermeil pour sa grille d'entrée de l'Exposition et l'ensemble de ses produits.

M. Michau a reçu une grande médaille d'argent pour ses grilles en fer quadrangulaire, et M. Nicolon a eu aussi une grande médaille d'argent pour ses clôtures et bordures en acier d'un nouveau genre et très bon marché.

M. Dreu a eu une petite médaille d'argent pour ses diverses constructions en fer et M^{me} V^{ve} Plasson une médaille de bronze pour ses grillages.

M. Fescheux avait exposé une collection de petits ouvrages en fer pour étagères, tuteurs à Fraisiers, porte-pots très variés et très bon marché.

Des meubles de jardin très jolis étaient exposés par MM. Peret et Vibert, qui ont eu une médaille de vermeil.

M. Loyre fils a obtenu un rappel de grande médaille d'argent pour ses meubles en fer.

MM. Limare et fils ont eu une médaille d'argent pour des fauteuils à bascule prenant toutes les positions.

L'importante section de la coutellerie horticole était composée de ses meilleurs fabricants. Une grande médaille de vermeil a été décernée à M. Aubry pour ses sécateurs à ressort démontables, sa pince annulaire à quatre lames et sa nouvelle cueilleuse de fleurs et de fruits.

M. Pradine avait une très belle collection de coutellerie horticole ; mais il était membre du Jury.

M. Moulet, successeur de l'ancienne maison Hardivillé, présentait aussi une collection très complète.

MM. Larivière, Ballée, Naxara avaient aussi de belles collections d'outils.

M. Mitounié et M. Pouthé ont eu chacun une médaille de bronze, l'un pour sa petite quincaillerie horticole et l'autre pour ses articles de taillanderie.

M. Martin présentait des ratissoires et M. Sinet (Adrien) des ratissoires et des herses perfectionnées.

M. Maître a eu une médaille de bronze pour ses sacs à Raisins avec fil de fer maintenant l'écartement du sac et servant à l'accrocher.

De belles poteries artistiques étaient exposées par MM. Lavoivre, Lechenet, Personne, Legendre qui ont été récompensés.

M. Wiriot, Juré, exposait une belle collection de ses poteries usuelles.

M. Visseaux présentait ses belles statues en terre cuite et M. Mathieu des vases à fleurs d'une nouvelle composition imitant le bois rustique.

MM. Lajourdie et Fleury ont obtenu une médaille d'argent grand module pour leurs vases en fonte émaillée, de forme et de décorations très variées.

M. Paris a eu une seconde médaille de vermeil.

M. Dubos a obtenu un rappel de médaille d'or pour ses polychromes, ses statues et ornements en aggloméré.

La série des étiquettes ne présentait rien de marquant. M. Couvren, membre du Jury, exposait ses étiquettes en zinc et un nouveau modèle dit inoxydable pour étiquettes en zinc, mais dont l'expérience n'a pas encore été faite.

Plusieurs Exposants présentaient des mastics et engrais, mais n'offrant rien de nouveau :

MM. Lhomme Lefort et Goussard, leurs mastics à greffer ;

MM. Dudouy et Dufour, des engrais ;

M. Chou, sa poudre insecticide connue sous le nom de poudre Roseau.

M. Jollivet a obtenu une grande médaille de vermeil pour ses fruitières en bois bien construites, et M. Barbou et fils une médaille de bronze pour leurs fruitières tournantes.

M. Renaud même médaille pour marche-pied ployant.

L'Optique horticole a été récompensée dans la personne de M. Eon pour sa belle collection de thermomètres, baromètres très perfectionnés à minima, à maxima et à indicateurs électriques, et son nouvel hygromètre terrestre indiquant rapide-

ment le degré hygrométrique du sol à une profondeur déterminée.

MM. Richard frères ont eu une grande médaille de vermeil pour leurs ingénieux instruments enregistreurs.

L'industrie des bacs et caisses était représentée par de belles collections de M. Laluisant qui a obtenu une grande médaille de vermeil pour bacs ouvrants, avec nouvelles fermetures.

M. Mery a eu une médaille d'argent pour sa belle collection.

M. Maurice également pour caisses démontables, à pieds et encoignures en fonte.

M^{lle} Loyre, une grande médaille d'argent pour très bonne fabrication et jolis bacs d'appartement.

Des médailles de bronze ont été données à MM. Ulysse Figus et Julliotte pour caisses et bacs se démontant.

M. Bué a obtenu une médaille d'argent grand module pour ses brouettes et civières.

Nous terminerons ce Compte rendu en constatant l'empressement de plus en plus grand que mettent les industriels à apporter à l'Exposition les résultats de leurs perfectionnements ; ils contribuent à l'intérêt qu'elle offre aux visiteurs. Il serait peut-être juste de dire qu'il y avait peu de choses nouvelles et que certains fabricants tendent à imiter les réels progrès d'un petit nombre de leurs confrères ; mais il ne faut pas oublier que le mieux est quelquefois l'ennemi du bien et que faire du nouveau qui ne serait pas meilleur serait l'opposé du progrès.

L'Exposition n'a malheureusement pas été favorisée par le temps. La Commission d'organisation y avait donné beaucoup de soins et nous lui sommes reconnaissants d'avoir laissé pénétrer moins de camelots prétendus horticoles, cette année que les précédentes ; cependant il y en avait encore trop. Ils abaissent l'Exposition toujours si brillante par ses merveilles horticoles et l'affluence de la société choisie qui la visite.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION DE DAHLIAS, BÉGONIAS, GLAÏEULS
ET FRUITS DE TABLE, TENUE DU 26 AU 29 SEPTEMBRE 1891 (Partie
florale) (1).

par M. P. DUCHARTRE.

MESSIEURS,

Parmi les plantes qui ornent les jardins, la plupart fleurissent au printemps ; aussi les Expositions printanières sont-elles naturellement les plus riches. Leur richesse s'accroît, en outre, par ce fait que la culture forcée permet d'y faire figurer en fleurs diverses espèces dont la floraison a été déterminée plus ou moins longtemps avant l'époque à laquelle elle aurait eu lieu, si la végétation avait suivi sa marche normale. Il est certain que l'automne a été bien moins favorisé sous ce rapport par la nature ; on ne peut dire néanmoins qu'il ait été entièrement déshérité ; d'ailleurs l'art est venu efficacement à son aide ; d'une part, il a su rendre remontants des végétaux auxquels la nature n'avait donné qu'une seule époque de floraison ; d'autre part, grâce à des importations déjà remarquables par elles-mêmes et dont les horticulteurs ont su faire sortir en foule de brillantes variétés, il est arrivé à doter les cultures d'agrément de fleurs tardives élégantes et justement recherchées. N'oublions pas, d'un autre côté, que l'automne est la saison des fruits et que si, dans l'art horticole, la Floriculture est pour tous la source de vives jouissances, l'Arboriculture fruitière a pour elle sa haute utilité qui la recommande non moins puissamment.

Ces diverses considérations ont déterminé la Société nationale d'Horticulture à tenir, cette année comme l'année dernière, outre sa grande Exposition générale du mois de mai, deux Expositions spéciales en automne, l'une, du 26 au 29 septembre, pour les Dahlias, les Bégonias, les Glaïeuls et les Fruits de table,

(1) N. B. — Le Compte rendu de la partie fruitière de cette Exposition, dont a bien voulu se charger l'un de nos pomologues les plus distingués, n'ayant pas été encore déposé, la publication en est forcément renvoyée à un numéro prochain du *Journal*.

l'autre, du 19 au 22 novembre, pour les Chrysanthèmes, les Cyclamens et les Œillets. C'est de la première de ces deux Expositions automnales que je dois présenter un Compte rendu, mais en le limitant à la partie florale, celui de la partie fruitière ayant été avec juste raison confié à l'un de nos collègues les plus compétents en cette matière.

Cette première Exposition de fleurs automnales a été tenue dans l'hôtel de la Société, rue de Grenelle, 84. Elle en a occupé la grande salle, dont la surface est de 396 mètres carrés, ainsi que la pièce qui lui sert de vestibule, un côté de la cour et la galerie vitrée de l'entrée des deux côtés de laquelle régnait, sur une longueur de 60 mètres, une série de caisses-cadres garnies de fleurs (capitules) coupées de Dahlias et de Roses. A l'exception des Bégonias tubéreux, qui sont peu encombrants de leur nature, les plantes qu'appelait le programme de l'Exposition, ne devant être représentées à peu près toutes que par leurs fleurs, on sent que l'espace qui leur était consacré pouvait en réunir une quantité considérable, tout en laissant encore une place convenable pour de nombreuses assiettées et corbeilles de fruits rangées sur de larges tables. La seule difficulté que pussent rencontrer la Commission d'organisation et son digne Président M. Villard, était de donner à ce grand ensemble de fleurs et de fruits une disposition qui fût à la fois agréable à l'œil et commode pour une étude attentive. Or, sous ce double rapport, le résultat obtenu a été excellent : de l'aveu de tous les visiteurs, l'aspect général de la grande salle était charmant ; et, d'un autre côté, l'arrangement des fleurs sur de nombreux jardins à plusieurs étages mais peu élevés et celui de fruits sur des tables ornées de groupes fleuris permettaient de voir ces objets incomparablement mieux que dans les grandes Expositions générales où, réunis souvent en massifs étendus, ils sont par cela même soustraits en forte partie à tout examen détaillé.

En somme, l'Exposition a réuni tous les éléments de succès qu'on pouvait désirer pour elle ; et cependant le nombre des visiteurs qu'elle a reçus a été notablement inférieur à celui qu'on était en droit d'espérer. Quoique regrettable, ce résultat pouvait être prévu de quiconque est au courant des habitudes de la

population parisienne, et du reste, il est conforme à celui qu'ont déjà donné plusieurs expériences antérieures. Au mois de septembre, la grande ville s'est toujours dépeuplée au profit de tout ce qui n'est pas elle, et n'a guère conservé que ceux de ses habitants qu'y retiennent des occupations ou des affaires éminemment assujettissantes. Faut-il donc s'étonner qu'en l'absence de la généralité des amateurs d'Horticulture, les fleurs et les fruits attirent une affluence bien moindre qu'elles ne le feraient en d'autres moments ? Sans doute, au point de vue positif, notre Société ne tire pas profit d'Expositions tenues dans de pareilles conditions ; mais l'Horticulture y gagne, car un public encore nombreux néanmoins, ayant ainsi sous les yeux les brillants ou utiles produits qu'elle donne, peut y puiser le désir d'en obtenir par lui-même de semblables. C'est donc là un excellent mode de propagande, dont l'utilité peut faire passer sur toute autre considération.

Les concours proposés pour la partie florale, à l'Exposition de septembre, n'avaient pour objet que trois sortes de plantes : les Dahlias, les Bégonias tubéreux et les Glaïeuls. Les deux premières pouvaient y être présentées soit par pieds cultivés en pots, soit en fleurs coupées ; quant à la dernière, on conçoit sans peine que ses fleurs seules fussent appelées. Ces deux modes différents de présentation avaient donné lieu à la formation de deux catégories de concours dont la première, spéciale pour les plantes en pots, en comprenait 7 (17^e au 23^e conc.), tandis que la seconde, formée pour les fleurs coupées, en réunissait 11 (24^e au 34^e conc.). La série était complétée par deux concours (35^e et 36^e conc.) relatifs aux objets d'ornementation, garnitures, corbeilles et bouquets. Ainsi que dans plusieurs circonstances antérieures, le Jury a cru ne devoir pas tenir compte de cette division par catégories et concours ; considérant à la fois les différents apports faits par chaque exposant, il a décerné à chacun une seule récompense pour cet ensemble. D'un autre côté, sur la liste officielle, les récompenses (voy. le *Journal*, cahier de septembre 1891, p. 513) ont été classées d'après leur degré ; ces deux circonstances m'imposent, pour ce Compte rendu, une marche qui laisse quelque peu à désirer aux points de vue de la

méthode et de la précision, mais à laquelle il m'est impossible de me soustraire.

Une heureuse particularité a eu pour effet d'enrichir l'Exposition d'un brillant élément qui semblait ne devoir pas y paraître, Les Roses, en effet, ne figuraient pas au programme; mais peu de jours avant la date fixée pour l'ouverture, la Commission organisatrice, approuvée à cet égard par le Bureau de la Société, a décidé qu'elles pourraient être exposées à l'état de fleurs coupées, toutefois sans donner droit à une récompense quelconque, puisqu'elles n'étaient l'objet d'aucun concours. Avec une généreuse abnégation, deux de nos plus connus rosiéristes, M. Verdier (Ch.), horticulteur, rue Barbès, 32, à Ivry (Seine), et M. Levêque, horticulteur, rue du Liégar, 69, à Ivry (Seine), ont fait passer l'intérêt de l'Exposition avant le leur propre et y ont fait admirer deux magnifiques collections de Roses du meilleur choix, assez nombreuses pour que chacune n'occupât pas moins de douze grandes caisses-cadres. Placées à l'entrée de l'Exposition, elles étaient pour le public un brillant prélude des splendeurs florales qui allaient être sous ses yeux.

Les Bégonias tubéreux ont fourni la matière de trois apports considérables dans lesquels ils étaient représentés en grande majorité par des pieds cultivés en pots. Le plus important de ces apports était celui de M. Vallerand jeune, rue du Chemin-Royal, 28, à Bois-Colombes (Seine), à qui il a valu une médaille d'or. Ces plantes, toutes remarquables par leur excellente culture comme par la beauté de leurs fleurs, y étaient réparties en trois catégories : c'étaient d'abord des variétés à fleurs simples, d'une ampleur peu commune, et divisées en 6 groupes d'après leurs couleurs, rose clair, rose vif, rouge-feu, rouge, foncé, jaune, blanche. Venait ensuite une nombreuse série de variétés à fleurs doubles, dont les couleurs étaient mélangées et que désignaient des numéros; ce bel ensemble était complété par un groupe de variétés mêlées et à fleurs simples, parmi lesquelles s'en trouvaient quelques-unes panachées.

C'est aussi une médaille d'or qu'a obtenue la maison Vilmorin-Andrieux, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, 4, à Paris; mais c'est moins pour des Bégonias que pour des Dahlias

que cette haute récompense lui a été accordée. Les premières de ces plantes étaient, les unes en fleurs coupées, simples et fort amples, disposées en onze groupes, les autres en pieds entiers qui formaient un massif et qui appartenait en majorité à une race de taille peu élevée, produisant en abondance de gracieuses et petites fleurs doubles, représentée là par plusieurs variétés nouvelles. Je citerai entre autres, *Monsieur-Thibaut*, à fleur rose; *Soleil-d'Austerlitz*, à très petite fleur rouge-feu; *lutea nana*, dont le nom dit assez les caractères distinctifs; *Madame-Courtois*, à fleur d'un blanc jaunâtre; *Rosie-Box*, dont la fleur rose est plus large. Ces nouveaux Bégonias conviendront surtout pour la culture en pots.

Comme MM. Vilmorin-Andrieux, M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, 29, à Paris, avait exposé des Bégonias tubéreux et des Dahlias; mais ce sont ses Bégonias que le Jury a surtout appréciés. Il lui a été décerné une médaille de vermeil. Ses plantes cultivées en pots appartenait en majeure partie à des variétés à fleurs doubles; elle formaient, dans la cour de l'hôtel, un massif bordé de Fougères qui produisait un très joli effet.

Les exposants de Dahlias ont été beaucoup plus nombreux que ceux de Bégonias tubéreux; mais, à une seule exception près, tous en ont présenté seulement des fleurs coupées qu'ils ont réunies en grand nombre dans des caisses-cadres, ou dont ils ont fait plonger les pédoncules dans l'eau de carafes destinées spécialement à cet usage. Ils ont pu ainsi en mettre sous les yeux du public une quantité considérable de variétés rassemblées dans des espaces très circonscrits.

La collection la plus complète sans contredit qui ait figuré à l'Exposition était celle pour laquelle MM. Forgeot et C^{ie}, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, 8, à Paris, reçoivent une médaille d'or. Toutes les catégories de Dahlias aujourd'hui cultivées y figuraient et généralement en nombreuses variétés. Ces fleurs (capitules) ne remplissaient pas moins de 18 caisses-cadres dont plus de la moitié étaient occupées par des spécimens nommés et des variétés grandiflores, remarquables en général par leur ampleur peu commune. Les variétés dites à fleurs de Cactus et celles à petites fleurs ou Lilliputs y étaient nombreuses

aussi et bien représentées; enfin une cinquantaine de carafes portaient des fleurs de variétés simples. On voit qu'il eût été difficile de former un ensemble plus complet.

A un niveau à peine inférieur se plaçait, d'après le jugement du Jury, l'apport pour lequel une grande médaille de vermeil a été décernée à M. Paillet (L.), horticulteur-pépiniériste, vallée de Châtenay près Sceaux (Seine). Quoique riche et variée, cette collection le cédait à la précédente pour le nombre des variétés de Dahlias qu'elle comprenait; mais elle se distinguait entre toutes celles de l'Exposition, d'un côté par l'arrangement ingénieux des fleurs sur carafes, d'une autre parce qu'elle comprenait une nombreuse série de pieds nains et fleuris cultivés en pots. Un écriteau avertissait même que ces pieds étaient les seuls, parmi un plus grand nombre, que le manque d'espace eût permis d'exposer. Quant à l'arrangement des fleurs sur carafes, il consistait en ce que chacun de ces vases, qui étaient fort nombreux, portait une charpente triangulaire de fil de fer en plan vertical, à laquelle étaient fixées tantôt six et tantôt dix fleurs. La collection comprenait enfin sept caisses-cadres de fleurs coupées et nommées, dont 4 occupées par des variétés grandiflores, 2 par des variétés à fleurs simples, la dernière par des variétés à fleurs de Cactus.

J'ai dit plus haut que la médaille d'or accordée à MM. Vilmorin-Andrieux s'appliquait à la fois à des Bégonias tubéreux et à des Dahlias. Leur collection de ces dernières fleurs était aussi riche que bien composée. Les variétés grandiflores, toutes nommées, n'y occupaient pas moins de 10 caisses-cadres; les variétés Lilliputs et celles à fleurs simples y garnissaient une longue série de carafes; enfin elle se complétait par un groupe séparé qui avait été composé avec des variétés nouvelles et simples de semis, encore sans noms et des Lilliputs en partie nommés.

Des médailles de vermeil ont été décernées, deux à MM. Féraud, fleuriste, rue de l'Arcade, 15, à Paris, et Baudriller, route de Versailles, 31, à Port-Marly (Seine-et-Oise), qui avaient exposé seulement des Dahlias; deux autres à M. Torcy-Vannier, horticulteur, rue de la Juiverie, à Melun (Seine-et-Marne), dont

l'apport comprenait à la fois des Dahlias et des Glaïeuls, ainsi qu'à M. Dallé, qui, outre les Bégonias dont il a été question plus haut, avait exposé des Dahlias.

Le lot de M. Férard consistait en 9 caisses-cadres garnies de Dahlias presque tous grandiflores et une dixième consacrée aux variétés à fleurs de Cactus dites aussi bizarres. Il y avait de plus une cinquantaine de carafes dont la moitié environ portaient des variétés à fleurs simples. Celui de M. Baudriller était peu considérable, mais composé de variétés obtenues par lui de semis, dont une quinzaine de grandiflores désignées par des numéros et tout autant de simples nommées. Quant aux Dahlias de M. Torcy-Vannier, ils étaient tous à fleurs doubles, en grande majorité de variétés grandiflores nommées, qui occupaient 4 caisses-cadres, tandis que ceux de M. Dallé étaient sur carafes et à peu près tous soit grandiflores, soit simples.

La liste des récompenses obtenues pour des lots de Dahlias est complétée par trois médailles d'argent et deux médailles de bronze accordées, les premières à MM. Gagné, à Port-Marly (Seine-et-Oise); Dubois (A.), amateur, à Argenteuil; Hoi-bian (H.), horticulteur-grainier, quai de la Mégisserie, 16, à Paris; les dernières à M. Falaise, horticulteur, rue Parmentier, à Nanterre (Seine), et à l'orphelinat Saint-Philippe, de Fleury-Meudon (Seine-et-Oise), dont le directeur est le frère Baptiste. Les lots de ces divers Exposants étaient intéressants; mais le degré des prix dont ils ont déterminé l'attribution dit clairement qu'ils étaient plus ou moins loin d'égaliser les précédents, tant pour le nombre que pour le choix et la beauté des fleurs qu'ils réunissaient.

Les Glaïeuls, dont on avait regretté l'absence presque complète à l'Exposition du mois de septembre 1890, ont fait, au contraire, bonne figure, cette année, à celle qui est l'objet de ce Compte rendu. Aussi ont-ils valu, à eux seuls : une grande médaille de vermeil à M. Verdier (Ch.) et à M. Vautier, amateur, rue Saint-Martin, à Caen; réunis à des Dahlias une médaille de vermeil à M. Torcy-Vannier.

Les Glaïeuls de M. Verdier (Ch.) occupaient, au milieu de la grande salle, un gradin étagé et à deux faces qu'ils couvraient

entièrement de leurs grandes inflorescences aussi variées de teintes que remarquables de fraîcheur ; la plupart étaient soigneusement étiquetés. Ils avaient pour pendant le groupe très brillant aussi, mais sensiblement moins considérable de ceux qu'exposait M. Torcy-Vannier et dont les variétés, assez souvent représentées par plusieurs spécimens, étaient généralement nommées. Il est à peu près inutile de dire que, dans l'une et l'autre de ces collections, toutes les variétés appartenaient au type *Gandavensis*, le seul à peu près qui orne encore nos jardins, mais à côté duquel s'élèvent déjà, grâce aux belles créations de M. Lemoine, des rivaux qui ne tarderont certainement pas à lui disputer la place qu'il y occupe.

Le lot de M. Vautier avait un caractère tout différent de celui des précédents. Il consistait, en effet, en variétés de Glaïeuls obtenues de semis par cet habile amateur et désignées encore simplement par des numéros. Les fleurs de ces nouveautés étaient fort belles, de coloris variés ; dans le nombre, je mentionnai particulièrement le n° 25, portant la date de 1889, qui est de teinte ardoisée avec les macules blanches et le n° 197, daté de 1891, dont le ton général est ardoisé passant au rouge et qui a également ses grandes macules blanches.

La catégorie des objets d'ornementation ne faisait pas défaut à l'Exposition. Elle y était représentée par quatre grandes et élégantes corbeilles qui ont valu une médaille de vermeil à M. Lehmann, fleuriste, rue de la Chaussée-d'Antin, 42, à Paris. Trois de ces corbeilles étaient formées de Dahlias simples entremêlés de Raisins Chasselas ; la quatrième consistait en une grande et belle gerbe de Glaïeuls.

On voit que l'Exposition florale, dont il vient d'être rendu compte, a répondu aux espérances qui en avaient déterminé l'ouverture. C'est là, pour la Société nationale d'Horticulture, un puissant encouragement à persévérer, fût-ce au prix de notables sacrifices, dans la voie des Expositions multiples dans laquelle elle est entrée l'an dernier et dans laquelle elle a la certitude d'aider puissamment aux progrès de l'Horticulture française.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION
DE CHRYSANTHÈMES, DE CYCLAMENS ET D'OEILLETS,
TENUE DU 19 AU 22 NOVEMBRE 1891,
par M. P. DUCHARTRE.

MESSIEURS,

L'Exposition qui vient d'avoir lieu dans l'hôtel de la Société nationale d'Horticulture, du 19 au 22 novembre courant, a été le terme le plus élevé de la série constamment ascendante des Expositions de Chrysanthèmes qui ont eu pour point de départ deux simples Concours en séance tenus le 22 novembre 1883 et le 13 novembre 1884. Seulement, cette année, le cadre avait été quelque peu agrandi, et aux Chrysanthèmes qui devaient former la masse de beaucoup la plus importante des plantes exposées, le programme avait joint les Cyclamens et les OEillets. 23 concours avaient pour objet les Chrysanthèmes, tandis que 4 étaient établis pour les Cyclamens et 5 pour les OEillets. Ces proportions ont été exactement conservées par MM. les Exposants : l'hôtel de la rue de Grenelle a reçu des apports nombreux et presque tous considérables de Chrysanthèmes, trois seulement d'OEillets et deux de Cyclamens.

La disposition générale de l'Exposition témoignait une fois de plus du bon goût qui dirige, dans tous leurs actes, les Membres de notre Commission organisatrice, et je ne crains pas d'être démenti quand je dirai qu'elle a été approuvée sans réserve par tous les visiteurs. Malheureusement le temps brumeux qu'amène toujours, sous le climat parisien, le mois de novembre, affaiblissait tellement la lumière du jour que les fleurs en perdaient une portion de leur éclat naturel, que même l'une des deux salles qui les renfermaient a dû être à peu près constamment éclairée au gaz. Voici, du reste, comment les objets exposés avaient été répartis.

L'allée vitrée qui forme l'entrée de l'hôtel était occupée, sur ses deux côtés et dans toute sa longueur de 30 mètres, par un gradin à 5 étages que garnissaient des Chrysanthèmes en pots. Dans la cour à laquelle elle aboutit, se trouvaient, au pied de la

façade, trois forts massifs des mêmes plantes également cultivées en pots. La grande salle des séances, dont la surface est d'environ 400 mètres carrés et dont la couverture vitrée laisse passer une bonne lumière diffuse, même par les temps couverts, était le siège principal de l'Exposition et réunissait la plus grande partie des Chrysanthèmes, la plupart en pieds, un assez grand nombre en fleurs coupées. Les fleurs coupées étaient rangées sur deux gradins médians ou étalées en deux longues rangées de caisses-cadres sur une vaste table transversale ; les plantes en pieds occupaient des gradins à 5 et 6 étages, qui suivaient tout le contour de la salle et qui formaient, en outre, deux longs massifs isolés et longitudinaux, à deux versants. A une de ses extrémités, chacun des deux gradins consacrés aux fleurs coupées de Chrysanthèmes portait l'un des deux seuls lots de Cyclamens qu'eût reçus l'Exposition, et, vers le milieu de l'un d'eux, avait été placé un petit groupe d'Œillets en fleurs coupées.

La seconde salle de séances avait été consacrée surtout à l'Exposition des Œillets en pieds fleuris ; mais le fond en était garni d'un grand massif étagé de Chrysanthèmes en pieds et, en outre, une longue table, qui en occupait toute la ligne médiane, portait de nombreuses caisses-cadres garnies de fleurs coupées appartenant surtout à cette même espèce.

L'impression qu'on éprouvait à la vue de cette masse de fleurs aussi variées de teintes que de formes, que faisait ressortir un feuillage d'une fraîche verdure et qui, disposées avec art, empruntaient encore un nouvel attrait à leur arrangement, était des plus satisfaisantes, et je crois pouvoir affirmer que les avis ont été absolument unanimes à cet égard. Malheureusement, si l'Exposition en elle-même a été admirée sans réserve, son siège n'a pas eu tout à fait le même sort en raison des difficultés qu'il a forcément offertes aux visiteurs quand leurs flots sont devenus trop pressés pour l'espace dans lequel ils devaient se mouvoir. Mais n'est-ce pas là un inconvénient inévitable pour toute Exposition parisienne dès l'instant où elle obtient la faveur du public ? Les locaux les plus vastes deviennent alors insuffisants et, par suite, des récriminations plus ou moins motivées ne manquent pas de se faire entendre. C'est là un inconvénient certainement

sérieux, mais qu'il serait au moins difficile d'éviter, et dont, tout en le regrettant, notre Société ne peut être trop mécontente puisqu'il est la conséquence d'un succès reconnu.

Le sentiment qui est résulté chez tous les amateurs et connaisseurs de la vue des Chrysanthèmes exposés a été qu'ils réalisaient un progrès marqué, tant pour la beauté des fleurs que pour le bon état des plantes, sur ceux qui avaient été les éléments des Expositions précédentes. Au reste, ce sentiment a été aussi, sans le moindre doute, celui du Jury, puisque les médailles qu'il a décernées sont en majorité des plus hauts degrés. Ce sont, en effet, pour cette seule catégorie de plantes, 4 médailles d'or, 3 grandes médailles de vermeil et 4 médailles de vermeil, sans compter les médailles d'argent ou de bronze et les mentions honorables.

Une remarque générale à laquelle conduisait immédiatement une visite à l'Exposition, c'est que, parmi les innombrables variétés aujourd'hui cultivées, il est des types qui deviennent de plus en plus rares. Ainsi les types alvéolé ou alvéoliforme, incurvé et récurvé, pompon, étaient fort peu représentés ou ne l'étaient même pas du tout dans les collections les plus nombreuses, tandis que la presque totalité des fleurs appartenait à ce type vague, reproduisant la forme primitive ou s'en éloignant assez peu, dans lequel les corolles de chaque capitule sont rectilignes ou à peu près, dressées au centre, de plus en plus étalées vers la périphérie, conformées chacune en un tube basilaire que termine une lame et où ces deux parties, tube et lame, ont pris un développement inverse l'une de l'autre. Ce type dont il serait certainement difficile de soumettre les variations à un classement tant soit peu méthodique, pourrait être qualifié de grandiflore en raison des proportions toujours fortes et parfois énormes auxquelles arrivent les fleurs qui le constituent.

Ce coup d'œil rapide une fois jeté sur l'Exposition, il reste à l'examiner de plus près pour faire mieux apprécier le nombre et la valeur des éléments qu'elle a réunis, éléments qui, étant de trois sortes, doivent nécessairement fournir la matière de tout autant de paragraphes.

§ 1^{er}. CHRYSANTHÈMES.

L'apport le plus considérable de ces plantes était sans contredit celui que l'Exposition devait à MM. Lévêque et fils, horticulteurs, rue du Liégat, 69, à Ivry (Seine). Il comprenait deux parties bien distinctes, les pieds en pots et les fleurs coupées. Les pieds en pots, remarquables presque sans exception pour leur bonne culture et la beauté de leurs fleurs, garnissaient un très long gradin étagé qui suivait, dans ses contours, tout le côté droit de la grande salle, à partir de la porte d'entrée. Quant aux fleurs coupées, rangées dans de grandes caisses-cadres, elles couvraient entièrement une très longue et large table à deux plants inclinés, qui était placée en travers de la même salle vers son fond. C'était surtout parmi celles-ci qu'on remarquait des spécimens d'un très fort développement obtenus au moyen de la culture qui est généralement appelée en France culture anglaise, et cela sans motif, puisqu'elle a été simplement empruntée aux Japonais qui la pratiquent depuis longtemps. MM. Lévêque et fils ont reçu une médaille d'or pour leurs Chrysanthèmes en pieds et une grande médaille de vermeil, avec félicitations du Jury, pour leurs fleurs coupées.

L'apport de MM. Dupanloup et C^{ie}, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, 14, à Paris, était encore considérable; il comprenait surtout des plantes en pots qui garnissaient tout le gradin de droite, dans l'allée d'entrée de l'hôtel, et secondairement des fleurs coupées disposées dans des caisses-cadres et sur des carafes. Les plantes en pots étaient remarquables pour leur bonne culture; en effet, elles étaient bien ramifiées et néanmoins leurs fleurs étaient fort amples. Dans le nombre se trouvaient trois ou quatre variétés pompons et plusieurs autres à corolle longuement tubuleuse. Le Jury a décerné une médaille d'or pour l'ensemble des deux apports.

M. J.-B. Yvon, horticulteur, route de Châtillon, 14, à Malakoff (Seine), a également obtenu une médaille d'or pour un apport considérable de plantes en pots et des fleurs coupées d'une ampleur peu commune qui étaient le résultat de la culture dite

anglaise ; ses pieds en pots occupaient le fond de la grande salle. Ils étaient également remarquables pour leur forme générale ramassée et tassée, ainsi que pour la beauté de leurs fleurs.

Il faut en dire autant de l'exposition de M. Boutreux, horticulteur, rue de Paris, 8 ; à Montreuil-sous-Bois (Seine), dont les belles plantes, toutes en pots, garnissaient le côté gauche de la grande salle au milieu de laquelle elles formaient, en outre, un massif conique d'un brillant effet. Le Jury lui a décerné une médaille d'or.

Trois grandes médailles de vermeil ont été décernées, l'une à MM. Lévêque et fils ; il en a été déjà question ; les deux autres à MM. Nonin (A.), horticulteur, route de Paris, 16, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine), et à M. Rousseau (L.), jardinier-chef chez M. le comte Horace de Choiseul, à Viry-Châtillon (Seine-et-Oise). L'apport de M. Nonin garnissait tout le gradin de gauche sous la voûte vitrée de l'allée d'entrée de l'hôtel. Les plantes, toutes en pot, en étaient bien cultivées, et leurs grandes fleurs offraient les teintes les plus brillantes et les plus variées. Quant à celui de M. Rousseau, il était aussi entièrement composé de plantes en pots et constituait un beau lot d'amateur, dans lequel même se trouvaient quelques plantes de semis.

MM. Dallé (L.), horticulteur, rue Pierre-Charron, 29, à Paris, Mezard fils, horticulteur, boulevard Saint-Germain, 135, à Paris, Calvat (E.), horticulteur à Grenoble (Isère), et Chantrier, jardinier chez M. Bocher, à Bayonne (Basses-Pyrénées), ont obtenu chacun une médaille de vermeil. J'ai dit que M. Dallé avait formé dans la cour de l'hôtel, trois forts groupes de Chrysanthèmes en pots bien cultivés et bien fleuris, qui constituaient là comme de gigantesques et magnifiques bouquets. M. Mezard avait garni tout le fond de la salle n° 2 d'un très haut gradin couvert de charmantes plantes toutes en pots. L'apport de M. Calvat consistait en fleurs coupées, d'une ampleur extraordinaire, appartenant pour la plupart à des variétés incurves, qu'il présentait comme lui ayant déjà valu, en Angleterre, un certificat de 1^{re} classe ; enfin M. Chantrier avait envoyé de Bayonne des Chrysanthèmes obtenus par lui de semis et parmi lesquels le Jury a classé au premier rang celui que l'Exposant a

nommé Sénateur-Bocher. Le même jardinier avait envoyé, en outre, une collection de fleurs coupées, qui lui a valu une médaille d'argent. C'est également pour des collections de fleurs coupées qu'ont été données des médailles d'argent à MM. Forgeot et C^{ie}, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, 6, à Paris, à M. Rosette, horticulteur, rue de Vaucelles, 88, à Caen (Calvados), dont les fleurs étaient fort belles; à M. Sautel, horticulteur à Salon (Bouches-du-Rhône). Le lot de cet exposant se composait de variétés obtenues par lui de semis, et parmi lesquelles le Jury a remarqué particulièrement les deux qui étaient désignées par les numéros 3787 et 4899.

Une particularité un peu étrange c'est que M. de Reydelle, l'amateur bien connu de Valence (Drôme) et M. Délaux (Simon), horticulteur à Saint-Martin-du-Touche près Toulouse, qui l'un et l'autre ont enrichi les collections de Chrysanthèmes de nombreuses et belles variétés, ne sont arrivés cette fois qu'au rang inférieur et n'ont obtenu que des médailles de bronze, ainsi que M. Launay, horticulteur, rue des Chéneaux, 6, à Sceaux (Seine), et M. Delvert, horticulteur à Dammartin (Seine-et-Marne), qui l'un et l'autre exposaient des fleurs coupées. C'est encore une médaille de bronze qui a été donnée à M^{me} veuve Dubuisson-Metz, boulevard Saint-Germain, 185, qui avait mis des gerbes de fleurs et une corbeille dans les deux salles de l'Exposition. Enfin deux mentions honorables ont été accordées à M. Crozy aîné, horticulteur, grande-rue, 206, à la Guillotière-Lyon (Rhône), pour des fleurs coupées et à M. Dumu, jardinier à Chatigny-de-Fondelles (Indre-et-Loire), pour quelques nouveautés importées en 1891, notamment la variété appelée Plume d'Autruche.

§ 2. CYCLAMENS.

Les Cyclamens étaient peu nombreux à l'Exposition; il n'y en avait, en effet, que deux lots, l'un de vingt pieds apporté par M. Truffaut (Albert), horticulteur, rue des Chantiers, 40, à Versailles, l'autre de dix pieds seulement exposé par M. Duval (Léon), horticulteur, rue de l'Ermitage, 8, à Versailles. Une grande médaille d'argent a été accordée à M. Truffaut (A.), dont

les Cyclamens étaient surtout dans les tons rouge intense et rose rouge, et une médaille d'argent a été donnée à M. Duval (Léon).

§ 3. OËILLETS.

Les OËillets avaient été placés à peu près tous dans la salle n° 2, dans laquelle ils occupaient la longueur des deux grands côtés. Ils formaient trois collections de pieds en pots nombreuses, une surtout. Celle que le Jury a classée au premier rang était celle de M. Régnier, horticulteur, avenue Marigny, 44, à Fontenay-sous-Bois (Seine). Elle comprenait 70 plantes venues de boutures faites au mois de janvier 1891, et remarquables tant pour leur force que pour la grandeur de leurs fleurs. Une médaille de vermeil a été accordée à M. Régnier. M. Hochard, le spécialiste bien connu de Pierrefitte (Seine), avait apporté une collection de 225 variétés bien choisies et bien fleuries, qui lui a valu une grande médaille d'argent. De leur côté, MM. Lévêque et fils avaient exposé une série de pieds nombreuse encore, mais sensiblement moins que la précédente, pour laquelle ils ont obtenu une médaille d'argent.

Deux lots de fleurs coupées d'OËillets se trouvaient encore à l'Exposition ; le Jury a décerné à chacun des deux Exposants une médaille de bronze. L'un était M. Katzka, place Dauphine, 13, à Paris, tandis que l'autre était M. Falicon, de Nice (Alpes-Maritimes), avenue de la Gare prolongée.

En somme, l'Exposition du mois de novembre, dans laquelle il est évident que les Chrysanthèmes étaient appelés à occuper la place de beaucoup la plus large, a été fort riche sous ce rapport. De leur côté, les OËillets y ont figuré convenablement. Quant aux Cyclamens, ils ne sont venus que fort en sous-ordre ; mais cette infériorité peut tenir à ce que c'est la première fois qu'ils étaient admis à une Exposition d'automne et, pour cela comme pour bien d'autres choses, les innovations ont toujours de la peine à s'établir.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE FRANÇAISE

PLANTES NOUVELLES OU RARES
DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

GARTENFLORA.

Primula chinensis var. **Pallanzæ** HORT., *Gartenf.*, 1^{er} mai, 1891, p. 245 et 1^{er} juin 1891, p. 302, fig. 66. — Primevère de Chine, var. de Pallanza. — (Primulacées).

Nouvelle race de la Primevère de Chine qui a été obtenue par MM. Hillebrand et Bredemeier, horticulteurs à Pallanza (Haute-Italie), à la suite de la fécondation de la Primevère de Chine frangée à feuilles de Fougère avec le pollen d'une plante de la race *cristata*. La nouvelle race a reçu son nom de M. Correvon, de Genève. Elle réunit les caractères de ses deux parents; ses feuilles sont pinnatifides et ont leurs lobes subdivisés sur leurs bords en nombreux lobules subdivisés à leur tour; elles forment ainsi, dans chacune de leurs moitiés, comme une série de crêtes de coq. D'un autre côté, ses fleurs sont fort élégamment frangées, ondulées et atteignent jusqu'à 5 centimètres de largeur; la couleur en est très diverse, à ce point que les obtenteurs disent en avoir compté une cinquantaine de tons différents; en outre, le centre en est occupé par un œil de teinte plus foncée.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. DUCHARTRE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE,
PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63^m).

DATES	TEMPÉRATURE		HAUTEUR du baromètre		VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
	Min.	Max.	Matin	Soir		
1	— 2,5	8,5	773	770,5	NE.	Clair de gr. matin, couv. et lég. brumeux, belle éclaircie dans la journ.
2	3,1	11,0	770,5	770	E.	Brumeux de grand matin, légèrement nuageux, clair le soir.
3	0	9,0	767,5	765,5	NE.	Clair.
4	— 3,7	5,6	767,5	768	NE.	Couvert et brumeux, pet. pluie le s.
5	0,4	8,1	772	772	E.	Couv. et brum. de gr. matin, clair, nuageux, clair la seconde partie de l'après-midi et le soir.
6	— 3,8	5,6	772	770,5	NE.	Clair.
7	— 4,2	6,2	769	766,5	NNE.	Clair.
8	— 5,6	— 1,0	764,5	760,5	NNE. N.	Brouillard intense surtout le matin.
9	— 7,7	4,8	758,5	757	SSE.	Nuageux le matin, pluvieux l'après-midi.
10	3,6	11,2	756	752	S.	Nuageux, pluie le soir.
11	6,1	15,0	738	747	SO.	Pluie dans la nuit, nuageux, très fort vent soufflant en tempête.
12	— 1,0	12,0	752	746,5	S.	Clair le matin, nuageux.
13	6,0	11,4	742	745,5	SO.	Pluie dans la nuit et dans la journée, éclaircies, un peu de grêle, coup de tonnerre.
14	1,1	11,7	744,5	743	SO.	Clair de grand matin, légèrement nuageux le matin, couvert et légèrement pluvieux le reste de la journée.
15	6,3	11,0	742	744	S.	Pluie dans la nuit, dans la mat. et le soir, couvert dans la journée
16	7,3	11,5	748	754	SO.	Pluie dans la nuit, couv., écaircies.
17	4,6	10,6	758,5	759,5	SO.	Couvert, pluie le soir.
18	6,0	10,7	764,5	764,5	S.	Pluie dans la nuit, couvert et légèrement pluvieux.
19	8,9	16,8	764,5	764,5	SO.	Brumeux le matin, nuageux.
20	6,2	6,4	763	758,5	SO.	Brumeux, pluie le soir.
21	7,5	9,4	757	756,5	SO.	Pluie dans la nuit et un peu dans la mat., couvert, belle éclaircie le soir.
22	2,0	9,2	757,5	756	S.	Pluie dans la nuit, nuageux le matin, couvert, éclaircie le soir.
23	2,5	4,8	756,5	757,5	NO.	Couvert et légèrement brumeux.
24	— 0,5	4,3	757,5	756	NNO.	Couvert et légèrement brumeux.
25	— 0,2	0,9	757	756	NNE.	Couvert et légèrement brumeux.
26	— 3,3	5,6	756,5	757,5	SO.	Couvert le matin, clair, puis nuageux.
27	— 0,1	8,3	755,5	761	O.	Pluie dans la nuit, couvert le matin, nuageux.
28	— 4,8	5,8	759,5	757	S. SE.	Légèrement brumeux le matin, nuageux l'après-midi, clair le soir.
29	— 2,9	4,6	755,5	756,5	SE. S.	Brumeux, pluie le soir.
30	3,0	9,1	757	761,5	S.	Pluie dans la nuit et de grand matin, couvert le matin, nuageux l'après-midi, clair le soir.

CONGRÈS HORTICOLE DE 1892

Le Congrès horticole de 1892 se réunira, comme les années précédentes, à Paris, pendant la durée de l'Exposition générale qui aura lieu du 24 au 30 mai. Les séances se tiendront dans l'Hôtel de la Société, rue de Grenelle, 84, à deux heures de l'après-midi. La première aura lieu le mercredi 25 mai, la deuxième le vendredi 27 et la troisième et dernière le samedi 28. Toute personne qui désire faire partie du Congrès, qu'elle soit ou non membre de la Société, doit envoyer son adhésion le plus tôt possible au Président de la Société. Les membres du Congrès n'ont aucune cotisation à payer. Les compagnies de chemins de fer veulent bien accorder une réduction de moitié sur le prix des places, en faveur des membres de la Société se rendant à Paris à l'occasion du Congrès.

Voici les questions à l'ordre du jour.

1. — *Des engrais chimiques en Horticulture; leur mode d'emploi.*

2. — *Production et mérites des hybrides.*

3. — *Du chauffage économique des serres.*

4. — *Destruction des insectes nuisibles aux plantes cultivées et en particulier du Hanneton.*

5. — *De l'enseignement horticole.*

La Commission d'organisation du Congrès sera reconnaissante aux personnes qui voudront bien lui envoyer des mémoires préliminaires sur ces questions ou sur d'autres qu'elles désireraient voir traiter au Congrès.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1891.

PRÉSIDENCE DE **M. Jolibois**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à trois heures moins un quart. Les Membres qui ont signé le registre de présence sont au nombre de 145 titulaires et 21 honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire-général informe la Société des pertes nombreuses et cruelles que la Société vient d'éprouver par le décès de MM. Alphan, membre honoraire, directeur des travaux de la ville de Paris, Dessouches, de Paris, Panhard (Jean-Félix-Victor), Président honoraire de la Société d'Horticulture de Corbeil, et Don Pedro d'Alcantara, ex-Empereur du Brésil, Membre honoraire.

M. Joly insiste sur l'étendue de la perte que cause à la Société la mort de M. Alphan en qui il a trouvé, dit-il, beaucoup d'obligeance à l'époque où, comme Président de la Commission des Expositions, il dirigeait l'arrangement en jardin du pavillon de la ville de Paris et des alentours. Il annonce que les obsèques de cet éminent ingénieur auront lieu demain matin, 13 décembre. Le cortège se formera à dix heures, au Champ-de-Mars, sous le grand dôme central, œuvre magistrale du défunt. Il espère que, outre les Membres du Conseil d'Administration qui recevront des cartes d'invitation spéciales, les autres Sociétaires seront également admis à faire partie du cortège qui sera certainement très nombreux.

M. le Secrétaire-général donne lecture d'une lettre adressée à M. le Président de la Société par M^{lle} J. Hardy, fille de notre

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

à jamais regrettable premier Vice-Président, tant au nom de M^{me} sa mère qu'au sien propre, et dans laquelle sont exprimés les vifs et sincères remerciements de ces dames pour les témoignages de sympathie qu'un grand nombre de Membres de la Société leur ont donnés en assistant aux obsèques de M. Aug. Hardy. « Nous avons été vivement touchées, écrit M^{lle} J. Hardy, « au milieu de notre douleur, des marques de regrets ainsi que « de haute et affectueuse estime que vous lui avez accordées en « prenant l'initiative de convier tous les Sociétaires à s'unir pour « honorer sa mémoire. »

M. le Secrétaire-général ajoute que, selon une décision prise aujourd'hui par le Conseil d'Administration, le *Journal* renfermera bientôt, sur feu M. A. Hardy, une notice à laquelle sera joint un portrait. Ce portrait agrandi sera en outre, placé dans la salle des réunions du Conseil, en compagnie de ceux des fonctionnaires défunts dont la mémoire est chère à la Société.

Les objets suivants ont été présentés pour être examinés par les Comités compétents :

1° Par M. Girardin, cultivateur, rue Gaillon, 3, à Argenteuil (Seine-et-Oise), un lot de tubercules de l'Igname de Chine (*Dioscorea Batatas* DCNE) et un lot de racines chargées de leurs tubercules du *Stachys tuberifera* NAUD., vulgairement nommés Crosnes du Japon. M. le Président du Comité de Culture potagère fait observer que les Ignames de Chine apportées par M. Girardin sont belles pour l'année qui a été très mauvaise pour cette plante, les froids de l'hiver en ayant détruit beaucoup et ayant fortement nui à celles qu'ils ne détruisaient pas; aussi une prime de 3^e classe est-elle donnée à M. Girardin.

2° Par M. Mussat, professeur à l'École de Grignon (Seine-et-Oise), les parties souterraines d'une plante de la famille des Labiées, le *Stachys palustris* L., espèce commune, aux environs de Paris, sur les bords des étangs et des cours d'eau, ainsi que dans les endroits marécageux. Comme on le voit, ces parties souterraines de trois pieds qui ont été cultivés dans le même pot sont remarquables par l'extrême abondance de leurs jets ou stolons qui reproduisent, mais plus en grand, la situation et la disposition des rejets analogues qui, dans le *Stachys tuberifera*,

constituent les Crosnes. M. Mussat donne à ses collègues sur ce sujets, les renseignements suivants :

L'an dernier, une personne qui avait eu occasion de reconnaître l'existence de stolons tubéreux chez le *Stachys palustris* L., lui en remit quelques fragments qui furent plantés de deux manières différentes : les uns furent traités comme appartenant à une espèce aquatique et, dans ce but, plantés dans un bassin cimenté et constamment humide; deux ou trois autres furent mis dans un même pot rempli d'un mélange de terre de bruyère et de terreau. Ceux-ci sont bien venus et ont donné la masse de stolons tubéreux que la Compagnie a maintenant sous les yeux. Il est assez curieux, dit M. Mussat, que les Flores ne fassent aucune mention de cette organisation; cela s'explique parce que les plantes y sont décrites telles qu'elles se montrent au moment de leur floraison ou au plus de leur fructification; or, à cette époque de l'année, les stolons sont simplement grêles et filiformes; c'est seulement plus tard qu'ils prennent un développement beaucoup grand et arrivent ainsi à des proportions notablement plus fortes que celles des Crosnes, qu'ils deviennent aussi comestibles et même plus agréables de saveur que ceux-ci. On sait que les Crosnes ne renferment pas d'amidon, mais contiennent un principe particulier qui a été appelé Galactane. Les tubercules du *Stachys palustris* sont également dépourvus d'amidon; mais il faudra les analyser pour savoir s'ils contiennent aussi de la Galactane. Dans les expériences de M. Mussat, ceux de ces tubercules qui ont été traités comme appartenant à une espèce aquatique ont donné des pieds dont la production en stolons tubéreux a été inférieure à celle des pieds en pots; leurs tubercules sont restés moins volumineux, mais tout aussi bons. Dans tous les cas, ces mêmes expériences prouvent que, si le *Stachys palustris* est cultivé comme plante alimentaire, la quantité de tubercules qu'il produira sera considérable.

M. Chappellier (Paul) dit qu'il croit être le premier qui ait entretenu la Société des Crosnes du Japon; depuis lors il n'a pas cessé de s'intéresser à cette plante. Maintenant il s'occupe aussi du *Stachys palustris* et il annonce qu'il montrera, à la prochaine séance, les résultats de sa culture de cette espèce.

3° Par M. Delaville (Léon), marchand-grainier, quai de la Mégisserie, à Paris, des feuilles panachées de *Céleri-Rave*, ainsi que des feuilles et des têtes de *Chou de Bruxelles* panaché. Il lui est adressé des remerciements par le Comité de Culture potagère au sujet de cette présentation.

4° Par M. Huan, propriétaire, rue du Cherche-Midi, 72, à Paris, une corbeille de *Poires* des trois variétés *Passe-Crassane*, *Doyenné-d'Alençon* et *Doyenné-d'hiver*, fruits tous tellement beaux que M. Huan reçoit une prime de 1^{re} classe pour la présentation qu'il en a faite.

5° Par M. Lepère (Alexis), arboriculteur à Montreuil (Seine), six *Poires* des variétés *Charles-Ernest*, *Belle-des-abrès*, *Nec plus Meuris*, *Beurré-d'Anjou*, *Passe-Crassane*, et *Beurré-Bachelier*.

6° Par M. Gorion (Toussaint), amateur à Épinay (Seine), un lot comprenant une *Poire* *Duchesse-de-Galliera*, des *Pommes* des trois variétés *Belle-Fille*, *Jean-Huré*, *Grise-de-Normandie*, fruits à cidre; deux assiettées de *Pommes* dont la variété lui est inconnue et deux autres assiettées de *Pommes* de semis. — Il lui est accordé une prime de 3^{me} classe.

7° Par M. Lamot de la Victorie, amateur, trois assiettées de *Pommes* de semis, que le Comité d'Arboriculture fruitière met en réserve pour les déguster à leur maturité.

8° Par M. Prudhon (André), à Gamay par Chassagne (Côte-d'Or), 2 *Pommes* Prudhon, très beau fruit de couleur paille et carmin, qui paraît devoir être de bonne garde; la qualité en a été jugée assez bonne.

9° Par M. Blanchard, jardinier-chef du Jardin de la marine, à Brest, un herbier de treize espèces ou variétés de *Bruyères* qui croissent en pleine terre dans cette partie de la Bretagne.

10° Par M. Vilmorin (H. de), un herbier d'arbustes méridionaux qui en comprend une vingtaine d'espèces ou variétés.

11° Par M. Duval (Léon), horticulteur, rue de l'Ermitage, à Versailles, un lot d'*Orchidées* qui réunit les espèces et variétés suivantes : *Cattleya Percivaliana* d'une variété charmante, qui a été importée en 1891, et plusieurs *Cypripedium* dont les uns sont des hybrides obtenus artificiellement, tandis que les autres proviennent d'importations directes; les premiers sont

les *Cypripedium Ashburtoniæ*, produit des *C. barbatum* et *insigne*; *C. ænanthum superbum*, venu des *C. Harrisianum* et *insigne Maulei*; *C. nitens* obtenu du croisement des *C. villosum* et *insigne Maulei*; *C. Leeantum superbum* qui provient des *C. insigne Maulei* et *Spicerianum*. Quant aux Cypripèdes importés, ce sont : le *C. callosum grandiflorum*, qui a été rapporté du royaume de Siam, vers 1885, par M. Régnier, et le *C. Spicerianum*, dont l'introduction est due à MM. Low et Sander. Le lot comprend aussi quatre *Cypripedium* étiquetés *montanum*, qui, d'après M. Duval, rentrent dans le *C. insigne*, mais qui offrent une telle diversité que, parmi ceux qu'il a eus en fleurs, il n'y en a pas deux qui se ressemblent. La présentation est complétée par les *Odontoglossum Alexandræ (crispum) violaceum superbum* et *luteolum*.

Le Comité de Floriculture proposait d'accorder à M. Duval (Léon) une prime de 2^{me} classe; mais un Membre a demandé, en séance, que cette récompense fût élevée à la 1^{re} classe et, mise aux voix par M. le Président, cette demande a obtenu la majorité des voix. Il est donc ainsi décerné à M. Duval (Léon) une prime de 1^{re} classe.

12° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, à Paris, les sept Orchidées dont voici les noms : *Lycaste Skinneri*, *Oncidium Krameri*, *Odontoglossum crispum* et *O. Lehmanni*, *Cypripedium Spicerianum nigrum biflorum*, *Barteti*. Il est accordé à M. Dallé une prime de 2^{me} classe.

13° Par M. Jolibois, jardinier-chef au palais du Luxembourg, un nouveau *Cypripedium* nommé par lui *René Jolibois*, qui résulte de la fécondation croisée des *Cypripedium insigne* et *Harrisianum*. Une prime de 1^{re} classe lui étant décernée pour ce gain remarquable, M. Jolibois renonce à la recevoir.

14° Par MM. Vilmorin-Andrieux et C^{ie}, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, à Paris, un pied en pot et fleuri du *Primula Forbesii* FRANCH., espèce nouvelle, découverte en Chine dans le Yunnan, le 20 mars 1889, par M. l'abbé Delavay qui en a envoyé des graines à Paris. Le Comité de Floriculture exprime le désir de revoir cette plante, l'an prochain, à une époque moins avancée.

Chez M. de Vilmorin, à Verrières, des graines de cette plante ont été semées en mars 1890, et on a pu reconnaître ainsi le mérite de cette nouveauté dont les jolies fleurs se succèdent presque indéfiniment. Ainsi le seul individu qu'on en ait d'abord possédé à Verrières y a fleuri depuis le mois de septembre 1890, jusqu'au moment présent et tout porte à croire qu'il sera fleuri pendant longtemps encore. Les graines qu'on a récoltées à Verrières sur le premier pied qu'avaient produit les graines envoyées de Chine ont déjà donné naissance à un grand nombre de pieds nouveaux. Le *Primula Forbesii* doit être cultivé en pots hivernés sous châssis et placés le plus possible à la lumière. Il lui faut une terre légère, plutôt siliceuse que calcaire, et peu d'arrosages, surtout en hiver.

15° Par M. Cornu (Maxime), professeur de culture au Muséum d'Histoire naturelle, un pied en pot de *Chrysanthème* obtenu de semis qui est nommé *Monsieur-Ledoulx*, ainsi qu'un pied en pot d'un autre *Chrysanthème* qui constitue une variation jaune de la variété blanche Panache de Henri IV. Une prime de 2^{me} classe est accordée, pour cette présentation, sur la demande du Comité de Floriculture.

Dans une note jointe à ces plantes il est dit que le *Chrysanthème* Monsieur-Ledoulx provient de graines qui avaient été envoyées au Muséum par M. Frandon, consul de France à Kobé (Japon). La plante a des fleurs tubuleuses et semi-tubuleuses, fimbriées et pourvues d'appendices provenant de sections longitudinales du limbe. Ces fleurs sont d'un blanc pur, élégantes et d'une bonne tenue. La variété est tardive.

16° Par M. Chantrier, jardinier à Bayonne (Basses-Pyrénées), des pieds de trois variétés tardives de *Chrysanthèmes* dont l'une, à fleurs blanches, est sortie du *Chrysanthème* Eve. Il a joint à ces plantes de nombreuses feuilles de *Coleus* d'une race que caractérise la présence d'une large place blanche dans leur portion moyenne. Cette race présentée à l'origine, il y a deux années, n'avait alors que peu de blanc; aujourd'hui, au contraire, la couleur blanche y a gagné de la place et fait un contraste marqué avec le noir, le rouge, etc. Il la nomme race ou type à cœur blanc; par le semis il obtient, dit-il, 75 pour 100 des

diverses variétés. — Il lui est accordé, pour cette présentation, une prime de 2^e classe.

17^o Par M. Jary, architecte-paysagiste à Limoges (Haute-Vienne), un plan de parc qui a été exécuté par lui à Saint-Amand-de-Boixe (Charente), et pour la présentation duquel le Comité de l'art des jardins demande qu'il soit accordé un certificat de mérite de 1^{re} classe. Dans une lettre, M. Bouniceau-Gesmon, propriétaire du parc, témoigne une vive satisfaction de la manière dont ce parc a été conçu et exécuté. La demande du Comité est favorablement accueillie par la Compagnie.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Comme pièce de correspondance est signalée une lettre dans laquelle M. Alexandre Oudin, boulevard Richard-Lenoir, 29, et à Boos (Seine-inférieure), relève une erreur commise à son préjudice. Dans le cahier du *Journal* pour octobre dernier, p. 397, deux Pêches nouvelles présentées par lui ont été attribuées à tort à M. Oudin, de Lisieux. Dans sa lettre, M. Oudin (Alex.) dit qu'il donnera volontiers des écussons de cette nouvelle Pêche à ceux de ses collègues qui en désireront.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée sont signalées les suivantes : 1^o Deux forts volumes très grand in-8^o des *Rapports du Jury international* de l'Exposition de 1889, dont la publication est dirigée par M. Alf. PICARD. Ils sont relatifs, l'un au groupe III, Mobilier et accessoires, l'autre au groupe IV, Tissus, vêtements et accessoires; 2^o l'*Agenda Vermorel viticole et agricole* pour 1892 (in-18 de 304 pages, Montpellier et Paris).

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1^o Note sur une nouvelle maladie du Pêcher, par M. JOLY (Ch.).

2^o Nouvelle culture d'oignons à fleurs, en hiver, dans les appartements, par M. Th. DENIS.

3^o Expériences sur les chenilles, par M. HUET (H.-D.).

4^o Compte rendu du 33^e Congrès de la Société pomologique de France, par MM. JAMIN et MICHELIN.

5^o Compte rendu du 9^e Congrès de l'Association pomologique de l'Ouest, par MM. A. OUDIN et MICHELIN.

6° Compte rendu de l'Exposition de Vitry-sur-Seine, par M. CHARGUERAUD.

7° Compte rendu de l'Exposition de Clamart, par M. GORION (Toussaint).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et trois quarts.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 24 DÉCEMBRE 1891.

PRÉSIDENCE DE M. **Léon Say**, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ,

PUIS DE M. **H. de Vilmorin**, VICE-PRÉSIDENT.

Le 24 décembre 1891, la Société nationale d'Horticulture se réunit, à deux heures et demie, en assemblée générale, conformément aux prescriptions du Règlement, pour procéder aux élections qu'impose le renouvellement partiel de son Bureau et de son Conseil d'Administration, en même temps que pour vaquer à ses travaux habituels. D'après le registre de présence, le nombre des Membres qui assistent à la réunion est de 274 titulaires et 35 honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président avertit qu'il va être procédé simultanément à tous les scrutins, au nombre de neuf, qui doivent avoir lieu cette année. Il faut, en effet, élire le Président de la Société, le premier Vice-Président, en remplacement de M. Hardy, décédé, deux Vice-Présidents, le Secrétaire-général, deux Secrétaires, le Trésorier, le Bibliothécaire, quatre Conseillers, les cinq Membres de la Commission du Contrôle pour 1892.

En vue de ces divers scrutins, neuf urnes ont été disposées sur le bureau, chacune munie d'un écriteau qui indique le scrutin auquel elle doit servir, et sous la garde d'un scrutateur désigné d'avance par le Bureau. Dès l'instant où les scrutins sont ouverts, MM. les Membres présents viennent successivement déposer

leurs bulletins de vote, après avoir donné leur nom à l'un de MM. les Secrétaires qui dresse ainsi la liste des votants. Puis, quand les scrutins ont été déclarés clos par M. le Président, chacun de MM. les scrutateurs emporte l'urne dont la garde lui avait été confiée dans une autre pièce de l'hôtel, pour y procéder au dépouillement des votes, avec l'aide d'assesseurs qui ont été désignés d'avance. Ce dépouillement exigeant un long espace de temps, M. le Président déclare que, pendant qu'il aura lieu, la Société va s'occuper de ses travaux habituels.

M. le Secrétaire-général donne lecture d'une lettre dans laquelle M. le Président de la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure adresse, au nom de cette Société, l'expression de vifs regrets sur le décès de M. Hardy (A.).

A ce propos, M. H. de Vilmorin, qui vient de remplacer M. Léon Say pour la présidence de la séance, annonce que M. P. Duchartre vient de déposer une notice rédigée par lui sur notre regretté premier Vice-Président. Il ajoute que la Société s'honore en rendant justice à ceux qui, parmi nous, ont rendu service à l'Horticulture. Or, sous ce rapport, M. Hardy (A.) s'était, de l'avis de tous, placé au premier rang. On peut dire qu'il personnifiait l'Horticulture française dont il favorisait considérablement les progrès, notamment par l'excellente direction qu'il imprimait à l'Ecole spéciale de Versailles dont, grâce à lui, la prospérité augmentait d'année en année. En somme, dit M. le Président, M. Hardy (A.) était l'un de ces hommes qui peuvent bien avoir un successeur, mais qu'on ne remplace pas.

M. le Président annonce deux pertes éminemment regrettables que vient d'éprouver la Société par le décès de M. Ch. Chévrier, de Rosey par Saint-Désert (Saône-et-Loire), qui était Membre titulaire depuis 1869, et de M. A. Van Lennep, également Membre titulaire, au château de Manpad, près de Haarlem (Hollande).

Les objets suivants ont été présentés pour être soumis à un examen spécial par les Comités compétents.

1° Par M. Berthault (Jean), horticulteur à Saint-Mard, près Dammartin-sur-Marne, une corbeille de *Pommes* de Calville blanc d'une telle beauté que, sur la demande du Comité d'Arbo-

riculture fruitière, il lui est accordé une prime de 1^{re} classe, à laquelle le Comité joint ses félicitations.

2° Par M. Nivert (O.), à Cloyes (Eure-et-Loir), une corbeille contenant 48 *Poires* Doyenné-d'hiver, dont la rare beauté lui vaut une prime de 1^{re} classe.

3° Par M. Maron, jardinier-chef au château de Saint-Germain-les-Corbeil, des inflorescences d'un *Canna* hybride qu'il a obtenu par la fécondation croisée des *C. liliiflora* et *grandiflora*. — Le Comité de Floriculture propose d'accorder, pour cette présentation, une prime de 1^{re} classe, et sa proposition est adoptée par la Compagnie. Le Comité déclare nommer cette belle nouveauté *Canna* × *Maroni*, et il demande qu'elle lui soit présentée de nouveau en pot.

De son côté, M. Maron écrit que sa plante est très ornementale et tellement florifère que sa floraison, commençant vers la fin de juillet, se continue sans interruption pendant tout l'hiver, si l'on a soin d'en rentrer les pieds en serre tempérée, à l'automne. Elle peut aussi être hivernée, de même que les autres Balisiers, dans une orangerie ou dans tout autre local dans lequel la gelée ne puisse l'atteindre. Elle l'emporte, sous ce rapport, sur l'un de ses parents, le *Canna liliiflora*, qui ne peut être conservé en hiver qu'à la condition d'être maintenu sans cesse en végétation.

4° Par M. Mezard (Eug.), horticulteur, boulevard Saint-Germain, 136, à Paris, deux fleurs d'un *Chrysanthème* nouveau, obtenu de semis par M. Chantrier, de Bayonne, qui l'a nommé Eugène-Mezard. M. Mezard écrit qu'il a acquis la propriété de cette nouveauté.

5° Par M. Chappellier (Paul), amateur, rue du Faubourg-Poissonnière, 46, à Paris, des *Primevères* des jardins fleuries, qu'il met sous les yeux de ses collègues à cause de la hâtivité de cette floraison.

Un Membre dit que, dans son jardin, devant un mur à l'exposition de l'ouest, il a vu des Primevères fleurir dès les premiers jours d'octobre dernier.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

A la suite des présentations, M. Chappellier (Paul) demande et obtient la parole. A la dernière séance, dit-il, M. Mussat a mis sous les yeux de ses collègues des tubercules de *Stachys palustris* analogues à ceux du *Stachys tuberifera* NAUD., ou Crosnes, mais qui étaient plus développés que ceux-ci ne le sont d'ordinaire et qui avaient, selon notre honorable collègue, une saveur plus prononcée et plus agréable. M. Chappellier (P.) est allé à Grignon voir les plantes de M. Mussat et il en a reconnu la parfaite identité avec le *Stachys palustris* qu'il cultive lui-même. Seulement il croit que la plante de M. Mussat n'est pas le type sauvage de cette espèce, mais une variété améliorée par la culture. Les tubercules du type sauvage ont une saveur forte et même sensiblement amère, tandis que ceux de M. Mussat sont bons et sans amertume. Ceux-ci provenaient, à l'origine, de pieds que M. Bellair a trouvés dans un jardin où ils étaient cultivés depuis longtemps; il est donc très probable qu'ils ont été modifiés déjà et tout porte à penser qu'ils le seront davantage si la culture en est continuée, la fixité du type primitif étant déjà fortement altérée. — A la même séance, continue M. Chappellier (Paul), M. Girardin, d'Argenteuil, avait apporté un pied de *Stachys tuberifera* ou Crosnes tout entier, afin de montrer quelle quantité considérable de tubercules cette plante est susceptible de produire; mais ces tubercules étaient tous petits; M. Chappellier (P.) en montre aujourd'hui de beaucoup plus développés, et l'expérience lui a appris par quelle culture simple on peut en obtenir de pareils. Cette culture consiste essentiellement en ce que, à la fin du mois de juillet ou en août, quand les tubercules commencent à se former, il fait donner un dernier binage et ajoute une couche de terreau de feuilles. Les tubercules deviennent alors beaucoup plus beaux qu'ils n'auraient été sans cela. — Enfin M. Chappellier (P.) montre à la Compagnie un beau tubercule d'Igname de Chine (*Dioscorea Batatas* DCNE), et donne, relativement à cette plante, les renseignements suivants. On a parlé, dit-il, à la dernière séance, des dégâts considérables que les gelées de l'hiver dernier ont faits dans les cultures de cette plante; ces dégâts auraient pu être évités au moyen d'un simple paillis. On a aussi fait observer que les

pieds qui n'avaient pas péri ont poussé beaucoup plus tard que de coutume. Cela s'explique facilement, parce que la pousse de l'Igname de Chine prend naissance dans le haut du tubercule ; or, c'est là précisément que le froid avait agi et, cette partie supérieure étant morte, la pousse avait dû partir de beaucoup plus bas. On reproche habituellement à l'Igname de Chine la difficulté de l'arrachage ; M. Chappellier (P.) est d'avis que cette difficulté peut être notablement amoindrie, si la terre qui doit recevoir une plantation d'Ignames est d'abord défoncée à 0^m 80. Le paillis dont on doit couvrir le sol y maintient l'ameublissement, et, par suite, l'arrachage des tubercules devient bien moins difficile que dans un sol non ameubli.

Après cette communication, le dépouillement des scrutins n'étant pas encore terminé, la séance est momentanément suspendue. Mais, à quatre heures et un quart, elle est reprise, les résultats des votes étant alors connus. Or, voici quels sont ces résultats :

Pour la nomination du Président de la Société, les votants sont au nombre de 303, ce qui donne 152 pour la majorité absolue. M. Léon Say obtient 203 voix ; M. le comte Horace de Choiseul en a 93, M. Henri de Vilmorin en a 5, M. Defresne (Honoré) 4, et il y a 3 bulletins blancs ou nuls. M. Léon Say ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu Président de la Société nationale d'Horticulture pour les 4 années 1892, 1893, 1894 et 1895.

309 votants prennent part à l'élection du Premier Vice-Président. La majorité absolue est ainsi de 155. Elle est obtenue par M. Henri de Vilmorin avec 221 voix. On compte ensuite 82 voix données à M. Lévêque, 2 à M. Delamarre, et 4 à chacun de 4 autres collègues, qui sont MM. Joly (Ch.), Villard, Hébrard (Laur.) et Chandon. M. Henri de Vilmorin est proclamé élu Premier Vice-Président pour les années 1892 et 1893, en remplacement de M. Hardy qui devait remplir ces fonctions pendant ces deux années.

Dans le scrutin pour l'élection de deux Vice-Présidents, le nombre des votants est de 304 et, par suite, la majorité absolue se trouve être de 153. Elle n'est obtenue que par M. Vitry (Dés.)

qui a juste 153 voix et que M. le Président proclame élu pour les années 1892 et 1893. Il s'est trouvé ensuite 147 bulletins au nom de M. Truffaut (Alb.), 137 à celui de M. Lévêque, 97 à celui de M. Verdier (Eug.), 58 à celui de M. Delamarre, et le relevé des votes mentionne finalement 16 voix diverses et 1 bulletin nul. — Il devra donc être procédé à un second tour de scrutin pour la nomination d'un autre Vice-Président.

Dans le vote pour l'élection du Secrétaire-général, l'urne a reçu 306 bulletins. La majorité absolue, qui se trouve être ainsi de 153, est acquise à M. Bleu (Alfred) qui a obtenu 163 suffrages. Il y a eu ensuite 138 voix données à M. Chatenay (Abel), 2 à M. Joly (Ch.), 1 à M. Mussat, 1 à M. H. de Vilmorin, et un bulletin a été déclaré nul. — M. Bleu (Alf.) ayant réuni la majorité des voix est proclamé élu Secrétaire-général pour quatre années.

Le nombre des votants a été de 300 et, par conséquent, la majorité absolue a été de 151 dans le scrutin pour l'élection de deux Secrétaires. Cette majorité a été obtenue par M. Chouvet fils, avec 172 voix, et par M. Hébrard (Laurent) avec 164 voix. M. le Président les proclame élus Secrétaires pour les années 1892 et 1893. Il y a eu ensuite 128 voix données à M. Sallier fils, 127 à M. Cayeux (Ferd.), 1 à M. Delamarre ainsi qu'à M. Régnier-Monet et 4 bulletins ont été déclarés nuls.

Pour l'élection du Trésorier, l'urne a reçu 298 bulletins. La majorité absolue, qui était de 150, a été obtenue et largement dépassée par M. Huard sur qui se sont portés 295 suffrages. Deux autres Membres, MM. Glatigny et Hanoteau ont eu chacun 1 voix et il y eu 1 bulletin nul. — M. Huard a été proclamé par M. le Président élu Trésorier de la Société nationale d'Horticulture pour quatre années.

La nomination du Bibliothécaire a été faite par 299 votants. M. Glatigny a été nommé à l'unanimité moins 1 voix donnée à M. Huard. Aussi a-t-il été proclamé par M. le Président Bibliothécaire de la Société pour 4 années.

305 Membres prennent part à l'élection de quatre Conseillers. La majorité, qui est ainsi de 153, est acquise à M. Jolibois qui obtient 186 voix, à M. Delamarre qui en a 161, à M. Lebœuf (Paul) qui en a 160 et à M. Grenthe qui en réunit 158. MM. Joli-

bois, Delamarre, Lebœuf (Paul) et Grenthe sont proclamés Membres du Conseil d'Administration pour quatre années. — On compte ensuite 105 voix données à M. Coulombier père, 402 à M. Paillet père, 401 à M. Duval (Léon), 92 à M. Delavier, 31 à M. Hanoteau, 26 à M. Borel et des nombres moindres à 45 autres collègues.

Dans le scrutin pour la nomination de la Commission de Contrôle, il y a 251 votants et, par suite, la majorité absolue est de 126. Elle est obtenue et fortement dépassée par MM. le général Brisac, Barre, Chauveau, Delessard et Delahogue-Moreau. MM. le général Brisac, Barre et Chauveau ont chacun 244 voix; M. Delessard en a 243 et M. Delahogue-Moreau 244. On compte ensuite 2 voix perdues et 6 bulletins blancs. — La Commission de Contrôle pour 1892 sera donc composée de MM. le général Brisac, Barre, Chauveau, Delessard et Delahogue-Moreau.

Dans le scrutin pour la nomination de deux Vice-Présidents, M. Vitry a seul obtenu la majorité absolue. Il est donc procédé, pour la nomination du second Vice-Président à un vote spécial dans lequel la majorité relative est seule exigée. Dans ces conditions, les votants étant au nombre de 488, M. Truffaut (Alb.) obtient 82 voix, et il en est donné 57 à M. Lévêque, 25 à M. Delamarre, 42 à M. Verdier (Eug.), 3 à M. Maurice de Vilmorin, 6 autres à 5 personnes différentes et on a compté 3 bulletins nuls. — M. Truffaut (Albert), ayant obtenu la majorité relative des suffrages, est élu Vice-Président de la Société pour deux années.

Les élections qui viennent d'avoir lieu, en portant à la Vice-Présidence MM. Vitry (Désiré) et Truffaut (Albert), au Secrétariat M. Chouvet (Émile) et M. Hébrard (Laurent), qui tous les quatre faisaient partie du Conseil d'Administration, ont laissé vacantes quatre places de Conseillers. Il est donc procédé à un vote destiné à combler cette lacune. 480 Membres y ayant pris part, la majorité absolue, qui se trouve ainsi être de 89, n'est obtenue que par M. Coulombier père, avec 94 voix. On compte ensuite 60 voix données à M. Delavier, 51 à M. Paillet père, 43 à M. Duval (Léon) ainsi qu'à M. Maurice de Vilmorin, 31 à M. Forgeot, 30 à M. Hébrard (Alexandre), 25 à M. Hanoteau, 20 à M. Appert ainsi qu'à

M. Borel et des nombres moindres à 25 autres Membres. Il y a, en outre, 4 bulletins nuls. — M. Coulombier père est proclamé élu Membre du Conseil d'Administration en remplacement de M. Vitry.

Un scrutin spécial a pour objet de remplacer, au Conseil d'Administration, M. Truffaut (Alb.), qui vient d'être élu Vice-Président. La majorité absolue, qui est de 55 pour 409 votants, n'est obtenue par personne; mais, à un second tour, pour lequel il suffisait de la majorité relative, M. Paillet père, ayant eu 43 voix sur 79 votants est, par cela même, élu Membre du Conseil d'Administration pour les deux années pendant lesquelles cette qualité devait encore appartenir à M. Truffaut (Alb.). Les autres voix se sont réparties sur 5 personnes.

Le dernier scrutin, qui avait pour objet l'élection de deux Conseillers, a réuni 105 votants. La majorité relative suffisant encore, M. Delavier, qui a eu 57 voix et M. Duval (Léon), qui en a obtenu 41, ont été déclarés élus au Conseil d'Administration, le premier pour trois années, le dernier pour deux années. Les autres voix se sont réparties entre 14 personnes dont la plus favorisée, M. Forgeot en a eu 22.

En raison des élections qui viennent d'être faites et de celles qui ont eu lieu antérieurement, le Bureau et le Conseil d'Administration seront composés, en 1892, de la manière suivante :

1° BUREAU.

<i>Président</i>	MM. LÉON SAY.
<i>Premier Vice-Président</i> . .	HENRI DE VILMORIN.
<i>Vice-Présidents</i>	JOLY (Ch.), JAMIN (Ferd.), VITRY (Désiré), TRUFFAUT (Alb.).
<i>Secrétaire-général</i>	BLEU (Alf.).
<i>Secrétaire - général - ad-joint</i>	VERLOT (B.).
<i>Secrétaires</i>	CHARGUERAUD, BERGMAN (Ernest), CHOUVET (Émile), HÉBRARD (Laurent).
<i>Trésorier</i>	HUARD.

<i>Trésorier-adjoint</i>	DUCHARTRE (Henri).
<i>Bibliothécaire</i>	GLATIGNY.
<i>Bibliothécaire-adjoint</i> . .	HARIOT (P.).

2° CONSEIL D'ADMINISTRATION.

<i>Pour une année</i>	MM. THIBAUT, CHEMIN, MUSSAT, CHA- TENAY (Abel).
<i>Pour deux années</i>	LABROUSSE, VILLARD, DUVAL (Léon) ET PAILLET père.
<i>Pour trois années</i>	VERDIER (Ch.), TAVERNIER, COU- LOMBIER père, DELAVIER.
<i>Pour quatre années</i> . . .	JOLIBOIS, DELAMARRE, LEBŒUF (Paul), GRENTHE.

Quant à la Commission de Contrôle, elle se compose, pour 1892, de MM. le général BRISAC, BARRE, CHAUVEAU, DELESSARD et DELAHOGUE-MOREAU.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations.

Et la séance est levée vers six heures.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

[MOIS D'OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1891.]

- Agriculture (L')*, n^{os} 41 à 52, année 1891. Paris; feuille in-2.
- Algérie agricole (L')*, bulletin de la colonisation, Agriculture, Viticulture, Horticulture, etc., n^{os} 67 à 71, année 1891. Alger; in-4.
- Annales de la Société d'Agriculture du département de la Gironde*, 46^e année. Bordeaux; in-4.
- Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du département de la Charente*, mai, juin, juillet et août, année 1891. Angoulême; in-8.
- Annales de la Société d'Émulation, Agriculture, Sciences, Lettres et Arts de l'Ain*, juillet à décembre 1891. Bourg; in-8.

- Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne*, nos 58 et 59, année 1891. Chaumont; in-8.
- Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire*. 1^{er} et 2^e trimestres de 1891. Angers; in-8.
- Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault*, mars et avril 1891. Montpellier; in-8.
- Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube*, nos 27 et 28 de 1891. Troyes; in-8.
- Annales du Commerce extérieur*, ministère du Commerce, de l'Industrie et des colonies, 8^e 9^e et 10^e fascicules, année 1891. Paris; in-8.
- Annales et résumé des travaux de la Société nantaise d'Horticulture*, année 1891. Nantes; in-8.
- Annuaire statistique de la France*, 14^e année, 1891. Paris; in-8.
- Apiculteur (L')*, Journal des cultivateurs d'Abeilles, nos 10, 11 et 12, année 1891, n^o 1, janvier 1892. Sceaux; in-8.
- Appendice a Orchideographia portugueza* (Appendice à l'Orchidographie portugaise, par M. J. d'Ascensao GUIMARAES; 8^o de p. 241-258, avec 4 pl.).
- Boletim da Sociedade Broteriana* (Bulletin de la Société Brotérienne, rédacteur M. J.-A. HENRIQUES, fasc. 3-4 de 1890, 1 de 1891). Coïmbre; in-8.
- Bulletin agricole de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, centrale du département du Nord*, années 1887 à 1890. Douai; in-8.
- Bulletin de la Société botanique de France*, Revue bibliographique C de 1891, t. XXXVIII, 3^e fascicule du Congrès de 1889. Paris; in-8.
- Bulletin de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure*, 2^e cahier de 1891. Rouen; in-8.
- Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, nos 10, 11 et 12, année 1891. Boulogne-sur-Mer; in-8.
- Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Pontoise*, n^o 122, année 1891. Pontoise; in-8.
- Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny*, nos 7, 8 et 9, année 1891. Poligny; in-8.
- Bulletin de la Société d'Économie politique*, n^o 2, année 1891. Paris; in-8.
- Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale*, nos 69, 70 et 71, année 1891. Paris; in-8.
- Bulletin de la Société des Agriculteurs de France*, nos 20, 21 et 24, année 1891. Paris; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture des Deux-Sèvres*, 3^e trimestre de 1891. Niort; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais*, octobre et novembre 1891. Beauvais; in-8.

- Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne*, n^{os} 38 et 39, année 1891. Compiègne; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Douai*, n^{os} 8 et 9, année 1891. Douai; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture du Doubs*, n^o 12, année 1891. Saint-Vit; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève*, 11^e et 12^e livraisons, année 1891. Genève; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Clermont (Oise)*, n^o 12, novembre et décembre 1891. Clermont (Oise); in-8.
- Bulletin du Syndicat agricole de l'arrondissement de Meaux*, n^o 5, année 1891. Meaux; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis*, n^{os} 10, 11 et 12, année 1891. Senlis; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Valenciennes*, 3^e trimestre de 1891. Anzin; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Nogent-sur-Seine*, n^o 26, année 1891. Nogent-sur-Seine; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture de Picardie*, septembre, octobre, novembre et décembre, année 1891. Amiens; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture de la Côte-d'Or*, n^{os} 2 et 3, année 1891. Dijon; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Épernay*, octobre, novembre et décembre 1891. Épernay; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges*, n^o 87, septembre et octobre 1892 et n^o 87 supplément. Épinal; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir*, n^{os} 9, 10 et 11, année 1891. Chartres; in-8.
- Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture du Puy-de-Dôme*, 3^e trimestre de 1891. Clermont-Ferrand; in-8.
- Bulletin de la Société de Viticulture, Horticulture et Sylviculture de l'arrondissement de Reims*, n^{os} 9 et 10, année 1891. Reims; in-8.
- Bulletin de la Société française d'Horticulture à Londres*, année 1890. Paris; in-8.
- Bulletin de la Société horticole de l'arrondissement de Meaux*, n^{os} 11 et 12, année 1891. Meaux; in-8.
- Bulletin de la Société libre d'Émulation*, exercices 1890 et 1891. Rouen; in-8.
- Bulletin de la Société pratique de l'arrondissement d'Yvetot*, octobre et novembre 1891. Yvetot; in-8.
- Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Vincennes*, n^o 30, 3^e trimestre de 1891. Vincennes; in-8.
- Bulletin des séances de la Société nationale d'Agriculture de France*, n^{os} 7 et 8, année 1891. Paris; in-8.

- Bulletin, Documents officiels, Statistique, Rapports, etc.*, n^{os} 4, 5 et 6, année 1891. Paris; in-8.
- Bulletin du Cercle horticole du Nord*, n^{os} 9, 10 et 11, année 1891. Lille; in-8.
- Bulletin du Comité de l'Afrique française*, n^{os} 10 et 11, année 1891. Paris; in-8.
- Bulletin du Syndicat des Viticulteurs de France*, n^{os} 5 et 6, année 1891. Paris; in-8.
- Bulletin international de l'Académie des Sciences de Cracovie*, juillet, octobre et novembre. 1891 Cracovie; in-8.
- Bulletin-Journal de la Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes*, n^{os} 9, 10 et 11, année 1891. Nice; in-8.
- Bulletin-Journal de la Société d'Agriculture de l'Allier*, septembre et octobre 1891, n^o 9. Moulins; in-8.
- Bulletin-Journal trimestriel de la Société d'Horticulture, d'Agriculture et de Viticulture de Vichy-Cusset*, octobre 1891. Vichy; in-8.
- Bulletin mensuel de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes*, n^{os} 146, 147 et 148, année 1891. Mantes; in-8.
- Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture et de petite Culture de Soissons*, septembre, octobre, novembre et décembre, année 1891. Soissons; in-8.
- Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture pratique du Rhône*, n^o 9, année 1891. Lyon; in-8.
- Bulletin mensuel du Cercle horticole de Roubaix*, n^{os} 9, 10 et 11, année 1891. Roubaix; in-8.
- Bullettino della R. Società toscana di Orticoltura* (Bulletin de la Société R. toscane d'Horticulture, cahiers d'octobre et novembre 1891). Florence; in-8.
- Bulletin officiel du Syndicat de défense contre le Phylloxera*, n^o 45, année 1891. Alger; in-8.
- Bulletin trimestriel de la Société d'Horticulture de Limoges*, n^{os} 1, 2, 3 et 4, mois de janvier à décembre 1891. Limoges; in-8.
- Bulletin trimestriel de la Société d'Horticulture de Sedan*, n^o 5 de 1891. Sedan; in-8.
- Chronique horticole*, Journal mensuel de la Société d'Horticulture pratique de l'Ain, n^{os} 10, 11 et 12, année 1891. Bourg; in-8.
- Compte rendu sommaire des séances de la Société philomathique de Paris*. n^{os} 1, 2, 3 et 4, année 1891. Lille; in-8.
- Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, n^{os} 14 à 24, 2^e semestre de 1891 et table. Paris; in-4.
- Eleveur (L') Journal hebdomadaire de Zootechnie, d'Acclimatation, de Chasse, etc.*, n^o 360, année 1891. Vincennes; in-8.
- Experiments in Aerodynamics* (Expériences d'Aérodynamique par

M. S.-P. LANGLEY, gr. in-4 de 115 pag. et 10 pl.) Washington; 1891.

Extrait des travaux de la Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure, 226^e cahier, 130^e année, 1^{er} trimestre de 1891. Rouen; in-8.

France agricole (La), Journal des Syndicats agricoles, nos 41 à 52, année 1891. Paris; in-4.

Garden and Forest (Jardin et Forêt, Journal d'Horticulture, Paysage et Sylviculture, numéros du 30 septembre, des 7, 14, 21, 28 octobre, 4, 11, 18, 25 novembre, 2, 9 et 16 décembre 1891). New-York; in-4.

Gartenflora (Flore des jardins, Journal d'Horticulture et de Botanique, édité par le Dr L. WITTMACK, cahiers du 15 octobre, des 1^{er} et 15 novembre, 1^{er} et 15 décembre 1891). Berlin; in-8.

Het nederlandsche Tuinbouwblad (La Gazette horticole néerlandaise, rédacteur en chef le professeur Hugo de VRIES, numéros des 10, 17, 24, 28 octobre, 7, 14, 21, 28 novembre, 5, 12, 19, 26 décembre 1891, avec la table de 1891). Apeldoorn; feuille in-4.

Horticulteur chalonnais (L'), Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Chalon-sur-Saône, octobre, novembre et décembre 1891. Chalon-sur-Saône; in-8.

Illustrierte Monatshefte für die Gesamt-Interessen des Gartenbaues (Bulletin mensuel pour tous les intérêts de l'Horticulture, cahiers d'octobre et novembre 1891). Munich; in-8.

Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le midi de la France, septembre et octobre 1891. Toulouse; in-8.

Journal de l'Agriculture, nos 1253 à 1277 inclusivement, année 1891, et n° 1278, année 1892. Paris; in-8.

Journal de la Société de Statistique de Paris, nos 10, 11 et 12, année 1891. Nancy; in-8.

Journal de la Société régionale d'Horticulture du nord de la France, nos 10, 11 et 12, année 1891. Lille; in-8.

Journal des Campagnes, Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole, nos 41 à 49, année 1891. Paris; in-8.

Journal des Roses, nos 10, 11 et 12, année 1891. Melun; in-8.

Lyon-horticole, Revue bi-mensuelle d'Horticulture, n° 19 à 24, année 1891. Lyon; in-8.

Maandblad van de Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Feuille mensuelle de l'Association pour le perfectionnement de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché de Limbourg, numéros de septembre, octobre et novembre 1891). Maestricht; in-8.

Maison de campagne (La), journal horticole et agricole illustré, nos 20 à 24, année 1891. Bergerac; in-8.

- Maitre-Jacques*, Journal de la Société d'Agriculture du département des Deux-Sèvres, n° 9, année 1891. Niort; in-8.
- Mémoires de la Société académique des Sciences, Arts, Belles-Lettres, Agriculture et Industrie de Saint-Quentin*, années 1888 et 1889. Saint-Quentin: in-8.
- Mémoires de la Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg*, 3^e série, t. VII. Cherbourg; in-8.
- Monatsschrift des Gartenbauvereins zu Darmstadt* (Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Darmstadt, numéros d'octobre, novembre et décembre 1891). Darmstadt; in-8.
- Moniteur d'Horticulture (Le)*, n°s 19 à 24, année 1891. Paris; in-8.
- North american Fauna*, n° 5 (Faune de l'Amérique du Nord, n° 5, publié le 30 juillet 1891, fascic. de 127 pag., 4 pl.) Washington; in-8.
- Orchidophile (L')*, Journal des amateurs d'Orchidées, n°s 123 à 126, année 1891. Paris; in-8.
- Pomologie française (La)*, Bulletin de la Société pomologique de France, n° 6, année 1891. Lyon; in-8.
- Proceedings of the Boston Society of Natural History* (Actes de la Société d'Histoire naturelle de Boston, XXV, 1^{re} partie, mai à décembre 1890, 2^e partie, janvier à mai 1891). Boston; in-8.
- Provence agricole et horticole (La)*, Bulletin mensuel, n°s 21, 22 et 23, année 1891. Toulon; in-8.
- Revue des Sciences naturelles appliquées*, n°s 20 à 24, année 1891. Versailles; in-8.
- Revue des Sciences naturelles de l'Ouest*, n° 4, année 1891. Tours; in-8.
- Revue horticole des Bouches-du-Rhône*, Journal des travaux de la Société d'Horticulture et de Botanique de Marseille, n°s 446, 447 et 448, année 1891. Marseille; in-8.
- Revue horticole*, Journal d'Horticulture pratique, n°s 20 à 24, année 1891 et n° 1, janvier 1892. Orléans; in-8.
- Rivista agricola romana* (Revue agricole romaine, publication mensuelle du Comice agricole de Rome, organe de la Société horticole et colombophile de Rome, dirigée par M. Aug. Poggi, août, septembre et octobre 1891). Rome; in-8.
- Sempervirens, Geïllustreerd Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland* (*Sempervirens*, Feuille hebdomadaire illustrée pour l'Horticulture dans les Pays-Bas, numéros des 9, 16, 23 et 30 octobre, 6, 13, 20, 27 novembre, 4, 11, 18 et 25 décembre 1891). Amsterdam; in-8.
- Société botanique de Lyon*, Bulletin trimestriel, n° 1, janvier-mars 1891, Lyon; in-8.
- Société de Géographie*, Bulletin, n°s 16, 17 et 18, année 1891. Paris; in-8.

- Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale*, nos 14, 15, 16 et 17, année 1891. Paris; in-8.
- Société horticole dauphinoise*, *Bulletin mensuel*, novembre et décembre 1891, et janvier 1892. Grenoble; in-8.
- Sud-Est (Le)*, Bulletin du Conseil départemental d'Agriculture, nos 145, 146 et 147, année 1891. Grenoble; in-8.
- Syndicat horticole (Le)*, nos 17 et 18, année 1891 et janvier 1892. Paris; in-8.
- The Garden (Le Jardin*, Journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et d'Arboriculture, cahiers des 10, 17, 24 et 31 octobre, 7, 14, 21, 28 novembre, 5, 12, 19, 26 décembre 1891). Londres; in-4.
- The Gardeners' Chronicle* (La Chronique des jardiniers fondée en 1841, numéros du 26 septembre, des 10, 17, 24, 31 octobre, 7, 14, 21, 28 novembre, 5, 12, 19, 26 décembre 1891, 2 janvier 1892). Londres; in-4.
- The Journal of Mycology*. (Le Journal de Mycologie, consacré spécialement à l'étude des Champignons dans leurs rapports avec les maladies des plantes, VII, fasc. 1, 1891). Washington; in-8.
- The Journal of the R. Horticultural Society* (Le Journal de la Société R. d'Horticulture, XIII, 3^e partie, novembre 1891. Londres; in-8.
- Vestnik Sadovodstva, Plodovodstva i Ogorodničestva* (Messager de l'Agriculture, de l'Arboriculture et de l'Horticulture, cahiers d'octobre, novembre et décembre 1891). Saint-Pétersbourg; in-8.
- Wiener illustrierte Garten-Zeitung* (Gazette horticole illustrée de Vienne, cahiers d'octobre, novembre et décembre 1891). Vienne; in-8.
- Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden* (Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture du grand-duché de Bade, nos 38 à 48 de 1891). Carlsruhe; in-4.
- Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern* (Gazette de la Société d'Agriculture de Bavière, fasc. de août-septembre, octobre 1891). Munich; in-8.

NOTES ET MÉMOIRES (1)

NOTE SUR LA SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE DE LONDRES (2),

par M. CH. JOLY.

Je trouve dans le numéro d'août dernier du *Journal de la Société d'Horticulture de Londres*, le Rapport du Conseil d'Administration sur le fonctionnement de cette Société pendant l'année précédente. J'en extrais quelques notes qui pourront intéresser nos collègues.

On sait que le Président de la Société est Sir Trevor Lawrence, grand amateur d'Orchidées; le dévoué Secrétaire actuel est le Rév. W. Wilks. La Société a quitté les « Kensington Gardens », de néfaste mémoire, et n'a pas encore l'indépendance que lui donnerait un hôtel, comme le nôtre à Paris; mais elle a sur nous un avantage, c'est la possession d'un vaste jardin d'expériences, à Chiswick, à peu de distance de Londres, sous la direction d'un homme éminemment dévoué, M. A.-F. Barron. C'est là qu'on a fait, l'année dernière, cinq conférences sur « les Narcisses, les Œillets, les Fougères, les Dahlias et les Raisins ». C'est là aussi qu'on expérimente toutes les nouvelles variétés de fleurs et de légumes.

On a fait, au siège de la Société, Victoria Street, 117, seize

(1) Ce cahier du *Journal* devait contenir, sur notre regretté premier Vice-Président. M. A. Hardy, une notice qui est déjà composée et par conséquent en état d'être publiée; mais, comme on le voit plus haut (p. 723), le Conseil d'Administration a décidé qu'un portrait serait joint au texte de cette notice. Or, les exemplaires de ce portrait doivent être en si grand nombre que le tirage ne pourra en être terminé avant la mi-février. L'article dont il s'agit n'a donc pu entrer dans le présent cahier du *Journal* et ne paraîtra que dans celui de janvier 1892, qui sera publié à la fin du mois de février.

(Note du Secrétaire-rédacteur.)

(2) Déposée le 12 novembre 1891.

Expositions partielles, où l'on distribue des certificats de mérite pour les plus belles plantes, comme nous allons le faire à Paris. En outre, une grande Exposition générale a eu lieu avec le plus grand succès dans les « Inner Temple Gardens » situés dans le centre de Londres. Le Journal de la Société, dont la publication avait été momentanément suspendue, reparait maintenant régulièrement et forme annuellement un volume de 7 à 800 pages, renfermant le compte rendu des séances et des conférences qui intéressent vivement les Membres éloignés de la capitale. La cotisation annuelle de la Société a été abaissée à une guinée, soit 26 fr. 25; aussi le nombre des Membres a augmenté de 364, l'année dernière.

Un des actes principaux de la Société a été d'essayer une souscription pour élever un hôtel où puissent siéger convenablement plusieurs Sociétés scientifiques, comme cela se fait à Paris : on a cherché à emprunter sans intérêt une somme d'environ un million : le revenu des locations aurait servi à payer un intérêt aux prêteurs et à amortir le capital.

Le succès de la souscription n'a pas été complet, mais le projet vivement patronné par le baron H. Schröder, finira par réussir.

On commence aussi en Angleterre à comprendre l'utilité d'une École d'Horticulture comme celle que dirige si habilement M. Hardy, à Versailles, et cela indépendamment de l'expérience pratique que peuvent acquérir les jeunes gens dans les grandes maisons des Veitch, des W. Bull, des Williams, etc.

Voici le titre des principales conférences qui ont eu lieu dans les réunions de la Société à Londres, de janvier à novembre : « Des Jardins en hiver, » par M. Wilks; « Des Amaryllis, » par M. H. Veitch; « Des Lis, » par M. H.-J. Ewes; « Des Œillets, » par M. H. Turner; « Des Fougères, » par M. J. Birkenhead; « Du séchage des fruits, » par M. E. W. Badger; « Des Raisins, » par W. Thomson; « Des Arbres dans les grandes villes, » par le Dr Masters, etc., etc. Enfin, il y a eu deux conférences par deux de nos collègues français : M. Henri de Vilmorin a traité des légumes cultivés pour salades, et M. V. Lemoine, des Glaïeuls.

Parmi les Membres les plus précieux qu'a perdus la Société,

l'année dernière, il faut citer MM. Williams, Holmes, Deal, Shirley Hibberd et Miss North.

Pour intéresser plus vivement les amateurs aux succès de l'Horticulture, on se propose pour l'année prochaine de leur faire faire de nombreuses conférences et de leur affecter des prix spéciaux dans les Expositions.

Nous sommes heureux de voir la Société de Londres se relever et sortir de ses anciens embarras pour reprendre la grande place qu'elle a longtemps occupée dans la famille horticole par ses importations de plantes nouvelles et par l'illustration de ses fondateurs.

CANNAS LYONNAIS A BEAU FEUILLAGE ET BELLES FLEURS (1),

par M. TH. DENIS.

Lorsqu'on essaie de faire l'histoire d'un genre de plantes ornementales et décoratives, comme celui des Cannas ou Balisiers, on doit remonter à sa source, c'est-à-dire à son origine.

Ce beau genre, créé par Linné, est placé dans la première classe de son système sexuel, appartient à la famille des Cannacées de Jussieu, l'illustre et savant botaniste, classe des Monocotylédonées.

D'après différents auteurs, la première espèce fut introduite en 1576 par Charles de l'Écluse; ce serait le *Canna indica*; elle provenait de l'Inde, où elle avait été importée d'Amérique.

Au XVII^e siècle, on ne connaissait que le *C. angustifolia* L., à feuilles étroites, à petites fleurs, du Brésil; au XVIII^e siècle, le *C. glauca* L., Balisier à feuilles glauques, des Indes occidentales, le *C. coccinea* AIR., B. à fleur rouge, des Indes Orientales; le *C. flaccida* Bosc., B. à fleur flasque, de la Caroline, et ce n'est qu'au XIX^e siècle et plus tard que l'on a introduit le *C. aurantiaca* Rosc., B. à fleurs orangé, du Brésil, le *C. discolor* LINDL., B. à

(1) Déposé le 12 novembre 1891.

feuilles pourpres, de la Trinité, le *C. edulis* KER, B. à rhizomes comestibles, du Pérou, le *C. iridiflora* R. P., B. à fleurs d'Iris, à fleurs très grandes, étalées, d'une couleur rose foncé, mélangé de jaune, magnifique, une des plus belles espèces du genre, avec le *C. liliiflora*, B. à fleurs de Lis, du Pérou. Ce sont ces introductions qui ont produit des variétés surprenantes obtenues par la voie de la fécondation artificielle.

Aussi on peut dire que les nouveaux Basiliers ont leur avenir assuré dans tous les squares, jardins, à la ville et à la campagne. Nous nous faisons un devoir d'en parler, et de les signaler aux amateurs, même les plus blasés, de la floriculture française.

Mais nous devons dire que, pour obtenir ces variations, ces métis et hybrides, par la fécondation artificielle, il faut que deux plantes s'unissent chaque fois. Les croisements augmentent la vigueur et la robusticité des métis et des hybrides. Or le vent ou les insectes très souvent transportent le pollen d'une fleur à une autre ; dans ce cas, les descendants ont généralement plus de vigueur que si la fécondation avait eu lieu par le propre pollen.

Les hybrides sont issus d'espèces différentes et les métis sont le produit des croisements de variétés ; les organes mâles ou les anthères sont fonctionnellement impuissants chez les hybrides ; pour obtenir des semences fertiles, il faut donc féconder avec le pollen, soit d'une autre espèce, soit d'une autre variété ou d'un métis. Le pollen d'une fleur reste parfois impuissant s'il est appliqué sur le stigmate d'une autre fleur du même pied, ce qui arrive souvent ; mais si le pollen de celle-ci est porté sur le stigmate d'une autre plante, la fécondation s'effectue généralement ; seulement il faut savoir que la moindre quantité du propre pollen annihile généralement les effets du pollen étranger, malgré tous les soins que l'on peut prendre pour assurer la réussite de la fécondation artificielle. Par conséquent une espèce peut varier, une variété le peut davantage ; un hybride ne le fera pas parce qu'il ne produit pas de semence fertile. Aussi les horticulteurs praticiens sont-ils très souvent surpris de la stérilité des hybrides ; il est bon de les cultiver avec des variétés fertiles ou de les féconder artificiellement. Or les jardiniers souvent, dans

la pratique, appellent hybrides des plantes qui ne le sont certainement pas.

Voici les noms de quelques variétés les plus remarquables à feuillage et à belles fleurs, obtenues dans le beau genre des *Balisiers*, par M. Crozy aîné, horticulteur et savant praticien, grande-rue de la Guillotière, à Lyon.

Canna Président-Faivre : plante à beau feuillage ample, pourpre, violacé foncé, à fleurs rouges, dédiée au fondateur de l'Association horticole Lyonnaise, ancien doyen de la Faculté des Sciences, directeur du jardin et des collections botaniques de la ville de Lyon.

Canna Geoffroy-Saint-Hilaire : plante à feuilles érigées, pourpre violacé très foncé, grandes, à fleurs d'un rouge capucine superbe, dédiée au directeur du Jardin d'Acclimation de Paris.

Canna Crozy père : plante à feuilles amples, vertes, à fleurs jaune d'or, flammées et ponctuées de rouge.

Canna Président-G.-Dutailly : plante vigoureuse, à feuilles pourpre foncé, multiflore, à grandes fleurs rouge foncé, dédiée au Président de l'Association horticole lyonnaise, ex-directeur du jardin et des collections botaniques de Lyon, professeur distingué et savant botaniste.

Canna Édouard-André : plante à feuilles érigées, lancéolées, d'un vert foncé teinté de pourpre, à grandes fleurs, pourpre-amarante, dédiée au rédacteur en chef de la *Revue horticole* de Paris.

Canna Paul-Sigrist : plante à feuilles glauques, à fleurs d'un beau rouge liseré d'or, dédiée au distingué et savant rédacteur du *Lyon-Républicain*.

Canna Sénateur-Millaud : plante à feuilles amples, pourpre, à fleurs rouge garance.

Canna Abel-Carrière : plante à feuilles pourpre, à grandes fleurs d'un beau rouge, dédiée à l'ancien chef des pépinières, au Muséum de Paris.

Canna Enfant-àü-Rhône : plante à feuilles vertes, teintées de pourpre, à fleurs d'un rouge cocciné.

Canna Colonel-d'Enfert : plante à feuilles vertes, à grandes fleurs rouge amarante, dédiée au défenseur de Belfort.

Canna Jules-Chrétien : plante à feuilles érigées, amples, d'un vert glauque, à grandes fleurs à longs pétales pourpre cerise.

Canna Paul-Bert : plante à feuilles érigées, pourpre foncé, à reflet violacé, à grandes fleurs avec pétales ronds et d'un coloris capucine saumoné.

Canna Viviand-Morel : plante à feuilles vertes, à grandes fleurs capucine, bordées de jaune, dédiée à un amateur lyonnais.

Culture. — Les Balisiers, pour avoir une belle floraison et une vigoureuse végétation, demandent un sol substantiel, meuble, riche en humus. Il leur faut des arrosements fréquents pendant les chaleurs. En automne, on arrache les rhizomes en touffes que l'on rentre dans un local sain et sec, garanti contre le froid et la gelée en hiver. Au printemps, on plante vers la fin de mai et juin, suivant la température et le climat.

RAPPORTS

RAPPORT SUR UN OUVRAGE INTITULÉ : « PORTUGAL, SOUVENIR ET IMPRESSIONS DE VOYAGE », PAR LE BARON G. DE SAINT-VICTOR (1);

M. Ernest BERGMAN, Rapporteur.

Notre collègue, le Baron de Saint-Victor, vient de publier un volume fort intéressant sur le Portugal (2). Cet ouvrage contient, en plus des « Souvenirs et impressions divers d'un voyageur », de nombreuses pages consacrées uniquement aux beautés de la nature; c'est ce qui fait que nous sommes heureux d'avoir été chargé d'en parler, d'autant plus que nous avons été à même, peu de temps avant l'auteur, de parcourir les mêmes endroits et d'en publier un Compte rendu dans le *Journal* de la Société. M. de Saint-Victor nous parle avec enthousiasme de ce qu'il a

(1) Déposé le 12 novembre 1891.

(2) Un vol. in-18, chez Gautier, 53, quai des Grands-Augustins, Paris; 3 francs.

vu : à Porto, de l'établissement du principal horticulteur portugais, M. Loureiro; à Coïmbra, du magnifique jardin botanique placé sous la haute direction du D^r Henriques; d'une excursion dans la forêt de Bussaco remarquable par ses magnifiques *Juniperus glauca*.

La description des jardins de Lisbonne occupe plusieurs chapitres et comprend des descriptions détaillées du Jardin botanique, du jardin d'Estrella, de celui des Necessidades, d'Ajuda.

En parlant des jardins de Lisbonne, notre voyageur a rendu justice aux services éclairés de notre collègue Daveau.

L'enthousiasme de M. de Saint-Victor est à son comble en parlant de Cintra et de ses jardins, et cela se comprend aisément pour quiconque connaît ce délicieux Eden.

Nous trouvons encore de nombreuses allusions à des jardins particuliers, à l'Agriculture et à l'Horticulture.

Les descriptions de M. de Saint-Victor sont claires et correctes; il cite les principaux arbres ou plantes remarquables, et après la lecture de son livre, on se sent plein du désir de parcourir ce pays qui offre tant à admirer aux amateurs du beau, sous toutes ses formes.

Nous félicitons l'auteur d'avoir su donner une aussi large place à la partie horticole et nous prions la Société de vouloir bien lui voter des félicitations et des remerciements.

RAPPORT SUR UNE CORBEILLE DE MOSAÏQUE (1).

M. PRÉCASTEL, Rapporteur.

MESSIEURS,

La Commission que vous avez nommée pour examiner une corbeille de mosaïque exécutée par M. Dauthenay, jardinier-chef de l'Asile de Sainte-Anne, rue Cabanis, n^o 4, s'est réunie le 12 septembre, à deux heures.

Etaient présents : MM. Chenu, Président, Pintèche, Simon, Précastel, Rapporteur.

(1) Déposé le 8 octobre 1891.

Se sont excusés : MM. Bauer, Ch. Verdier, Landry et Houlet.

La corbeille que nous avons examinée est de forme rectangulaire avec sommets cintrés et plantée d'une série de végétaux variés. Elle est limitée par une bordure d'un mètre de large et vingt-quatre mètres de pourtour, composée d'une série de tables avec anneaux et rinceaux d'angle formant attache.

Les lignes de démarcation sont en *Pyrethrum aureum* et le fond des panneaux en *Alternanthera paronychioides*, *Chromatella* et *Teleianthera versicolor* : les intervalles en *Sedum dasyphyllum*, *Alternanthera amœna* et *Echeveria glauca*.

Les diverses nuances employées dans cette plantation sont d'un style monotone ; mais, si l'on songe que nous sommes en septembre, il faut avouer que c'est obtenir un résultat remarquable que d'en avoir conservé la netteté, et les divers coloris dont elle est composée éclatent encore dans toute leur splendeur.

En résumé, il est très rare de rencontrer dans les hospices des travaux de jardinage aussi artistiques, et d'un style aussi caractérisé que celui-ci.

Cette raison à elle seule suffit pour mériter à son auteur des félicitations.

Nous sollicitons, Messieurs, l'insertion du présent Rapport dans le *Journal* de la Société.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION DE DAHLIAS, BÉGONIAS, GLAIEULS,
 ET FRUITS DE TABLE, TENUE DU 26 AU 29 SEPTEMBRE 1891,
 (Partie fruitière),

par M. CHATENAY (Abel).

L'Exposition automnale organisée par la Société nationale d'Horticulture, quoique comprenant dans son programme un certain nombre de concours réservés à divers genres de plantes fleuries, a eu évidemment pour objet principal de permettre aux arboriculteurs la présentation de leurs meilleurs produits.

L'époque choisie est sans conteste propice à la cueillette de la plupart des variétés de Poires, Pommes, Pêches et Raisins ; pourtant, cette année, l'été anormal que nous avons, l'on peut dire *subi*, a exercé une influence fâcheuse sur la maturité de nos fruits de saison et nombre d'entre eux, à la date fixée pour l'Exposition, n'avaient encore pu acquérir le volume et la beauté que nous avons l'habitude d'admirer chaque année.

Malgré ce contre-temps, le public a pu jouir, une fois de plus, cet automne, d'un spectacle fort alléchant et certes les gourmets pouvaient, dans la grande salle de l'Exposition, faire choix, parmi les nombreuses collections exposées, de beaux et bons fruits, dignes, en tous points, d'enrichir leurs desserts.

L'Hôtel de la Société, rue de Grenelle, est néanmoins quelque peu restreint maintenant pour permettre d'organiser d'une façon pratique des Expositions d'une telle importance. Aussi le magnifique aspect de la grande salle où étaient disposés les superbes lots de fruits, entremêlés ou encadrés de Bégonias, Glaïeuls et Dahlias, n'était-il suffisamment visible que lorsque les visiteurs en étaient partis, l'espace trop étroit réservé à la circulation étant constamment encombré par la foule. Dans ces conditions, il est difficile d'étudier d'une façon bien sérieuse les collections fruitières qui demandent pourtant à être examinées attentivement.

Les concours auxquels les fruits pouvaient prendre part étaient au nombre de seize. Douze d'entre eux ont été remplis par un assez grand nombre de concurrents.

M. Georges Boucher, horticulteur à Paris, à qui était attribué un prix d'honneur, avait exposé environ deux cent cinquante variétés de fruits très bien choisis, présentés avec beaucoup de goût, dont l'étiquetage ne laissait rien à désirer. Poires, Pommes, Pêches et Raisins étaient là, représentés en fruits d'élite dans les meilleures variétés. Ce lot renfermait beaucoup de sortes nouvelles ou peu connues, et intéressait avec raison les visiteurs.

L'Exposition de MM. Bruneau et Jost, pépiniéristes à Bourglala-Reine, dont les collections couvraient une vaste table, était également remarquable.

Un grand nombre de belles Poires, fruits clairs et aux types bien choisis, des Pommes splendides et comme grosseur et comme coloris, de belles Pêches, et un certain nombre de corbeilles variées, composaient ce lot dont une partie, formée uniquement de variétés adoptées par le Congrès pomologique, offrait beaucoup d'intérêt. Une médaille d'or récompensait les efforts de nos collègues, dont le savoir en arboriculture est si justement réputé.

M. Salomon, le viticulteur habile, qui nous a déjà donné si souvent la mesure de son talent, ne pouvait rester au-dessous de ses précédents succès. Aussi remportait-il une médaille d'or pour le superbe lot de Raisins de serre et de plein air, qu'il avait disposés avec le goût que chacun lui connaît. Ces énormes grappes aux grains roses, noirs ou dorés, étendues sur le velours, produisent un effet décoratif surprenant, ne le cédant en rien aux plus jolies décorations florales.

Dois-je citer les noms de toutes ces belles variétés ? Parmi celles cultivées en serre, on remarquait particulièrement les Gradiska, Muscat d'Alexandrie, Chaouch, Cornichon blanc, aux longs grains si bizarres, Gros-Guillaume, Diamant-Traube, etc.

Dans les cinquante variétés cultivées à l'air libre, Raisins qui, entre parenthèses, étaient tout simplement merveilleux, que de finesse dans le Chasselas doré, que de beauté et de nuances délicates dans les Dodrelabi, Chasselas rose royal, Duc-de-Magenta, Frankenthal, Corinthe rose et noir, Madeleine-Royale, Superbe-de-Candolle et tant d'autres non moins appétissants pour le palais et pour les yeux.

Le lot de Raisins exposé par M. Charmeux formait un magnifique pendant à celui dont je viens de parler. Peut-être un peu moins importante comme nombre de variétés, mais l'égalant en beauté et finesse, la collection de M. Charmeux était aussi fort admirée et lui valait une grande médaille de vermeil. On remarquait, parmi les plus belles sortes, le Parc-de-Versailles, Chasselas blond de Thomery, Duc-d'Anjou, Tokay-de-Hongrie, Teneron-de-Cadenet, Chasselas rose du Pô, Balavry, et surtout une grappe énorme de Bicane vraiment extraordinaire.

M. Lecointe, pépiniériste à Louveciennes, qui avait exposé

un superbe lot de fruits variés, obtenait une médaille d'or bien méritée pour le choix et la beauté des fruits qu'il présentait. Ses collections bien choisies, ses corbeilles composées de très beaux spécimens de Poires et de Pommes, parmi lesquelles des Poires Charles-Ernest, Bonne-d'Ézée, Beurré-Clairgeau, Beurré-Diel, et les Pommes de Calville blanc, Grand-Alexandre et Reinette-du-Canada, rivalisaient de grosseur et justifiaient amplement la décision du Jury.

M. Mauvoisin, amateur à Boulogne, se voyait aussi récompensé d'une médaille d'or pour un lot important de corbeilles, toutes garnies de fruits, peut-être de grosseur moyenne, mais bien choisis et comprenant les meilleures sortes, plus un assez beau lot de fruits sur assiettes.

La culture de Montreuil était très convenablement représentée et les Pêches que MM. Alexis Lepère et Gustave Chevallier avaient exposées ne laissaient absolument rien à désirer.

Dans le lot de M. Alexis Lepère, on admirait des corbeilles de Belle-Impériale, Belle-Beauce, Bon-Ouvrier, Pêche-Blondeau, et surtout des Alexis-Lepère d'une beauté extraordinaire. Noblesse oblige; mais vraiment notre collègue ne pouvait attacher son nom si universellement connu à une sorte plus remarquable sous tous les rapports: beauté, qualité et fertilité.

Plusieurs corbeilles de Poires et Pommes complétaient l'apport de M. Lepère, récompensé par le Jury d'une grande médaille de vermeil.

M. Gustave Chevallier, qui remportait également une grande médaille de vermeil pour ses Pêches, présentait de très beaux fruits d'une jolie coloration, dont les plus remarquables étaient: Belle-Impériale, Pêche-Baltet, variété trop peu répandue encore, Belle-Beauce, Pêche-du-Roi, ancienne variété d'un volume extraordinaire, Princesse-de-Galles, etc.

M. Rousseau, jardinier chez M. le comte Horace de Choiseul, donnait un exemple aux jardiniers de maison bourgeoise, exemple malheureusement trop peu suivi, en présentant un très beau lot de Poires en corbeilles et assiettes. Le choix des variétés composant cette collection était très intelligemment fait, et valait à son auteur une grande médaille de vermeil.

Enfin, une autre grande médaille de vermeil était encore décernée à M. Crapotte, viculteur à Conflans, pour son splendide apport de Chasselas doré, aussi beau, aussi ferme que dans les années les plus favorables. En outre, M. Crapotte montrait aux visiteurs des Pêches Late admirables, très jolies et des Pommes non moins remarquables.

L'orphelinat Saint-Philippe, de Fleury près Meudon, sous la direction du frère Baptiste, avait envoyé une collection de fruits variés, Pommes, Poires, Raisins et Pêches, collection peut-être trop étendue, car nombre de variétés qui y figuraient auraient pu être éliminées sans nuire, bien au contraire, à l'aspect général de cet apport qui était trouvé digne d'une médaille de vermeil.

M. Courtois, cultivateur à Chilly-Mazarin, exposait un lot de corbeilles splendides. Ses Poires Beurré-Bachelier, Doyenné-d'Alençon, Doyenné-du-Comice, ses Pommes Grand-Alexandre et Reinette-du-Canada étaient réellement des fruits hors ligne, comme grain et comme volume. Aussi le Jury lui décernait-il également une médaille de vermeil.

Semblable récompense était accordée à MM. Thuret et Gravier, pépiniéristes à Vitry, pour un lot bien choisi de Poires et Pommes, et à M. Gillet pour ses corbeilles de fruits variés.

M. Jourdain, cultivateur à Maurecourt, obtenait une grande médaille d'argent, récompense bien justifiée, pour ses beaux apports de Raisins, Poires et Pommes.

MM. Gorion, Abraham, Martin, remportaient chacun une médaille d'argent pour des lots de moindre importance, mais généralement bien composés.

M. Pathuot, horticulteur à Corbigny, recevait de même une médaille d'argent pour quatre très belles corbeilles de Poires et Pommes.

Enfin M. Berger, à Verrières-le-Buisson, pour une magnifique corbeille de Fraises des quatre saisons, d'une grosseur peu ordinaire et atteignant jusqu'à 4 centimètres de longueur, M. Guillaume, directeur de l'école de Villepreux, pour une corbeille de Pêches et Raisins, et M. Leconte, amateur, qui présentait en pots une douzaine de Pommiers à cidre, sujets en

gobelets de trois à quatre ans, greffés sur Paradis, et couverts de fruits, obtenaient chacun une médaille d'argent.

M. Briollay-Goiffon, ancien pépiniériste à Orléans, exposait de très belles grappes des Raisins Canada et Secretary, producteurs américains directs, ainsi que des Portugais bleu et Lignan blanc, greffés sur plants américains.

En faisant cette intéressante présentation, M. Briollay, qui possède, au milieu de territoires entièrement phylloxérés, de nouveaux champs de Vignes, superbes de végétation et de fertilité, et qui s'occupe très activement de cette question vitale pour nos malheureux vignobles, avait pour but de montrer les résultats de la reconstitution des vignobles de l'Orléanais. Le Jury, quoique les Raisins de cuve ne fissent pas partie du programme de l'Exposition, a voulu néanmoins donner à M. Briollay une médaille de bronze, à titre d'encouragement.

Enfin, une autre médaille de bronze était accordée à M. Quentin, amateur, pour un petit lot de Poires.

Il ne me reste plus à parler que des deux lots, exposés hors concours par MM. Jamin (Ferdinand) et Baltet (Charles), tous deux membres du Jury.

M. Jamin (Ferdinand), présentait une nombreuse série de corbeilles et assiettes de Poires, tous fruits choisis et en général de variétés peu connues, et M. Baltet environ vingt-cinq Poires de semis provenant de la collection du regretté M. Tourasse, fruits choisis parmi les plus beaux de cette collection et dont un certain nombre font pressentir de beaux gains pour l'avenir.

L'Exposition d'automne, ainsi que ce sommaire Compte rendu pourra en convaincre ceux de nos collègues qui n'ont pu la visiter, a donc pleinement réussi. Malgré l'exiguïté de l'emplacement, malgré la part qu'il fallait faire à la décoration florale, nos arboriculteurs ont pu montrer au nombreux public qui se pressait à l'hôtel de la Société, les merveilleux produits de la culture parisienne. Aussi le succès toujours croissant de ces exhibitions partielles, et leur utilité incontestable imposeront-ils à bref délai le choix d'un emplacement plus vaste, où l'espace ne soit pas mesuré aussi étroitement aux exposants, et où le

public, de son côté, puisse circuler plus à l'aise, autour des collections remarquables qu'il vient visiter pour son instruction ou pour son agrément.

COMPTE RENDU
DE L'EXPOSITION D'HORTICULTURE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (1),
par M. CAPPE.

MESSIEURS,

Ayant eu l'honneur de représenter la Société nationale d'Horticulture à l'Exposition de Saint-Germain-en-Laye, qui a été tenue, cette année, du 5 au 9 septembre, je viens vous rendre compte de ma mission.

Le Jury des plantes était composé de MM. Michelin, délégué de Société de Caen; Chevallier (Ch.), de Versailles; Bellair, de Compiègne; Hérisson, de Rouen; Delavier, de Bougival; Lecointe, de Saint-Germain; Maron, jardinier-chef au château de Saint-Germain-lès-Corbeil; Welker, horticulteur à la Celle-Saint-Cloud et de votre délégué.

Le Jury de l'Industrie horticole était composé de MM. Dormois, de Saint-Germain-en-Laye; Latouche, délégué de Pontoise; Marcel, délégué de Soissons et Breuillier, architecte à Saint-Germain.

Plusieurs Dames patronnesses de la Société s'étaient jointes au Jury des plantes qui a nommé Président notre collègue, M. Michelin, comme doyen des délégués.

L'Exposition que nous avons eu à juger était non seulement jolie dans l'ensemble de sa disposition, mais encore elle contenait un certain nombre de plantes nouvelles fort intéressantes.

M. L. Duval, horticulteur à Versailles, lauréat du grand prix d'honneur, vase de Sèvres, avait exposé toute une série de lots plus intéressants les uns que les autres. Notons d'abord ses Orchidées, très nombreuses pour la saison et, parmi lesquelles se distinguent d'excellentes formes d'*Odontoglossum crispum*,

(1) Déposé le 8 octobre 1891.

O. Harryanum, *Cattleya Gigas marmorata*, *Miltonia Moreliana*, *Cattleya* et *Cypripedium* variés.

Le lot de Fougères du même exposant contenait un grand nombre d'espèces fort bien cultivées, ainsi, du reste, que l'étaient ses plantes de serre chaude et ses Crotons parmi lesquels le Jury a remarqué quelques nouveautés splendides : Marie-Duval, Henriette-Tinard, *Reidi*, *Inimitabile*, etc.

M. Duval avait également un petit lot de plantes rares ou nouvelles qui, s'il ne produisait pas beaucoup d'effet, était cependant le lieu de rendez-vous de tous les amateurs. On remarquait surtout l'élégance du *Pteris Victoria*, le nouveau *Pteris tremula Smithiana*, des Broméliacées hybrides, entre autres *Vriesea* et *Encholirion*. Je citerai : *Vriesea Barilleti* × *Saundersi*; *V. incurvata* × *Jonghei*; *V. Dufricheana*, *V. cardinalis* à bractées rouge sang, etc. Un *Aralia Chabrieri*, exposé comme spécimen de belle culture, était vraiment remarquable par son développement tel qu'il atteint 2 m. 50 de haut, bien qu'il soit garni de feuilles depuis la base.

Le second prix d'honneur a été attribué à M. Langlois, jardinier chez M. Baudrier, au Pecq, pour des Broméliacées, *Caladium* et *Begonia* de semis. Parmi ces derniers, le Jury a remarqué un petit Bégonia hybride entre *B. pictaviensis* et *B. semperflorens*, rose nain; cette plante très naine et fleurissant abondamment, mériterait certainement d'être mise au commerce.

M. Blenkner, horticulteur à Rueil, 3^e prix d'honneur, montrait de beaux lots de plantes vertes d'une culture irréprochable : Palmiers, Cycadées, Pandanées, *Araucaria*, etc.

M. Jamet, arboriculteur à Chambourcy, exposait de beaux lots de fruits variés et a obtenu le 4^e prix d'honneur.

Les collections de Rosiers et d'Œillets de MM. Lévêque et fils, d'Ivry-sur-Seine, étaient fort appréciées. Un grand massif de Rosiers-thé bien variés montrait que le dernier Thé n'avait pas péri avec la gelée de l'hiver dernier.

M^{me} Rey, fleuriste à Saint-Germain, exposait des corbeilles, bouquets, couronnes et garnitures diverses qui étaient des merveilles de bon goût et d'élégance.

M. Sallier fils, horticulteur à Neuilly, exhibait des collections

de plantes rares : *Bertolonia* variés, *Aphelandra*, *Begonia foliosa*, *Dracæna australis variegata* et *Dr. Douceti*, *Ficus elastica variegata*, *Passiflora trifasciata*, *Musa vittata*, etc.

Ces trois exposants ont obtenu des médailles d'or.

Les autres médailles d'or ont été décernées : à M. Alibert, pour un beau lot de Fougères, *Begonia Rex*, bouquets et corbeilles ; à M. Chanteux, horticulteur à Rueil, pour de beaux Bégonias tubéreux à grandes fleurs, Gloxinias et Cyclamens ; à M. Bourgeois (Amable), arboriculteur, pour fruits ; à M. Broglin, pour de belles Fougères et Broméliacées, et à M. Rolli, jardinier au Vésinet, pour un magnifique lot de légumes.

Parmi les autres exposants que je ne peux tous citer ici, le Jury a remarqué un massif d'*Acalypha Mac-Feeana* relevés de pleine terre, exposé par M. Bézy, jardinier au Pecq ; de très beaux lots de Reines-Marguerites de MM. Bourdon et Goupy fils, des *Coleus* de semis de M. Flamard, etc., etc.

Nous avons également remarqué deux lots intéressants exposés hors concours ; l'un, de M. Cappe fils, horticulteur au Vésinet, était composé de plantes variées de serre : Orchidées, Broméliacées, Fougères et *Begonia Rex Diadema* de semis. Le second lot appartenait à M. Welker, horticulteur à la Celle-Saint-Cloud ; il comprenait des *Montbretia* de semis et un nouvel hybride entre les *Begonia semperflorens atropurpurea* ou de Vernon et *B. pictaviensis*. Cette magnifique nouveauté, plante d'avenir pour la décoration des jardins, a attiré spécialement l'attention du Jury qui a regretté de la voir exposée hors concours et de ne pouvoir, pour cette raison, y attacher une récompense. Ce nouveau Bégonia nommé *B. rosea floribunda* est demi-nain, bien ramifié et produit en quantité de jolies fleurs d'un rose violacé.

L'industrie horticole était peu représentée ; aucune serre n'était exposée : quelques chaudières des systèmes Zani, Ruche et Mirande ; des paillassons de MM. Plançon et Fournier, composaient à peu près l'ensemble de cette partie de l'Exposition.

Deux instituteurs, M. Guibert, de Rocquencourt et M. Cazier, d'Auvers, ont été félicités pour l'enseignement horticole qu'ils répandent dans leurs écoles ; leur exposition consistait en cahiers

d'élèves, dessins et études de fleurs avec description de tous les organes, des modèles de greffes, etc.

Le jardin de l'Exposition, très bien dessiné par M. Goupy père, de Saint Germain, a valu à ce dernier une médaille de vermeil.

Je terminerai, Messieurs, en adressant mes remerciements à M. Pector, Président de la Société de Saint-Germain, pour l'accueil cordial qu'il a fait aux membres du Jury et mes sincères félicitations à M. Tillier, Secrétaire-général, pour le dévouement qu'il met au service de la Société.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

EMPLOI DU SPHAGNUM POUR LE JARDINAGE EN PLEIN AIR, A LA RIVIÈRE DE GÈNES; par M. Phil. SEWELL (*Transact. and Proceed. of the Botan. Society*, XVIII, 1891, p. 343-349).

Tout le monde connaît l'usage qui est fait journellement du Sphagnum pour la culture des Orchidées et de quelques autres plantes de serre; on a essayé aussi, en Angleterre, de faire servir cette même Mousse pour la culture de végétaux de plein air; mais ces essais ne semblent pas avoir donné des résultats assez avantageux pour avoir déterminé une application en grand de cette nouvelle pratique culturale. Il est à présumer que la médiocrité du succès qui a été obtenu dans ce cas tenait principalement au climat froid et humide de la Grande-Bretagne, car sur les bords de la Méditerranée, par conséquent dans une localité chaude et sèche, une expérience faite en grand a parfaitement réussi.

C'est dans le jardin justement célèbre de M. Hanbury, à la Mortola, qu'elle a été faite, à l'imitation, du reste, d'une pratique déjà usitée antérieurement dans le Jardin botanique de Gènes où l'on voit végéter avec une vigueur extraordinaire, dans des planches de Sphagnum, des espèces très variées telles que *Pinus*, *Abies*, *Picea*, *Pittosporum*, *Pimelea*, *Arbutus*, *Diosma*, *Orangers*, etc., etc.

Dans les grands jardins de M. Hanbury, la pièce la plus remarquable sous ce rapport est une allée longue d'environ 200 mètres, située le long d'un coteau à pente raide, couverte de treilles, le long de laquelle sont plantées de nombreuses espèces grimpantes. On avait planté des végétaux d'ornement le long des deux côtés de cette allée; mais les racines des espèces grimpantes absorbaient toute la nourriture qu'elles auraient pu trouver dans le sol, et elles venaient fort mal. On a alors établi le long des deux côtés de cette allée deux couches de Sphagnum larges d'environ 50 centimètres et épaisses, dans leur milieu, d'environ 10 centimètres, qui reposent sur des dalles de pierre ou des ardoises cimentées, et qui sont ainsi entièrement séparées du sol sous-jacent. Ces couches ne peuvent dès lors être envahies par les racines des végétaux voisins, et grâce à la nourriture abondante qu'elles fournissent, ainsi qu'à l'humidité qu'elles emmagasinent et conservent parfaitement, les plantes y poussent avec une vigueur remarquable. On a ensuite établi des couches semblables le long de murs et sur d'autres points de la propriété où rien ne pouvait venir, et partout le succès a été le même. Le seul inconvénient qu'on ait reconnu à ces couches, c'est que les merles vont presque constamment y fouiller en quête de nourriture, dérangent ainsi la mousse et en projettent sur les allées adjacentes.

Les situations de ces couches de mousse sont fort diverses : Les unes sont entièrement à l'ombre; les autres sont en plein soleil, et on a dû dès lors ne mettre dans chacune que des plantes qui s'accommodent de l'une ou de l'autre de ces expositions. Ce mode de plantations exige fort peu de soins : quand le temps est sec, on doit les arroser trois ou quatre fois par semaine. On n'a même pas besoin d'employer pour cela des arrosoirs à pomme.

M. Sewell donne d'abord une longue liste des plantes qui végètent fort bien dans ces nouvelles conditions, tandis qu'elles ne pouvaient venir auparavant ou venaient fort mal dans les planches du jardin, avec quelque soin que la terre en eût été préparée. Nous croyons devoir reproduire en presque totalité, cette liste qui, en outre, donnera une idée de la richesse en plantes rares par laquelle se distingue la propriété de M. Hanbury.

Æschmanthus angustifolia, *Æ. grandiflora*; *Alpinia vittata*; *Anthurium vittatum*; *Ardisia crenulata*; *Aristolochia Thwaitesii*; *Billbergia fasciata*, *B. discolor*; *Bossiæa heterophylla*, *B. ovata*, *B. rufa*; *Cypripedium insigne*; *Cystanthera magnifica*, *C. polyantha*; *Calceolaria rugosa*; *Daphne rupestris*; *Didymocarpus Griffithii*; *Dietes bicolor*; *Dipteracanthus canescens*, *D. squarrosus*; *Dracæna Hookeri*; *Gonospermum fruticosum*; *Hardenbergia ovata*; *Hebeclinium atrorubens*, *H. panamense*; *Kalmia latifolia*; *Lopezia macrophylla*; *Lachenalia pendula*; *Monstera deliciosa*; *Philodendron pinnatifidum*; *Pleroma macranthum*; *Pimelia mirabilis*; *Rondeletia cordata*; *Sansevieria zeylanica*; *Scutellaria cordifolia*; *Skimmia oblata*; *Tetranema mexicanum*; *Thomasia purpurea*, *T. comosa*.

Beaucoup de Fougères des genres *Lomaria*, *Polypodium*, *Pteris*, *Platynerium*, *Adiantum*, végètent très bien dans le Sphagnum, à l'ombre, tandis que, pour les conserver seulement vivantes en un autre point quelconque du jardin, il faudrait leur donner des soins continuels.

D'autres espèces peuvent venir dans la terre du jardin; mais leurs analogues qui ont été plantées dans une couche de Sphagnum l'emportent bientôt notablement sur elles, à divers égards: elles ont une végétation plus vigoureuse, de plus grandes feuilles et de plus longues pousses; leur feuillage a une verdure intense, lorsque celui de leurs semblables en pleine terre est plus ou moins jaunâtre. Par compensation avec leur plus grande vigueur, les plantes du Sphagnum produisent parfois moins de fleurs; c'est ce qui a lieu surtout pour le *Senecio speciosus*. Pour certaines d'entre elles, par exemple pour l'*Erica arborea* et le *Cantua dependens*, la floraison est fortement avancée, même de trois à cinq semaines. Enfin leur aoûtement est plus complet, ce qui peut expliquer ce fait que les pieds de *Streptosolen Jamesoni* plantés dans le Sphagnum ont résisté au froid et à la neige de l'hiver dernier, lorsque des individus plus forts, plantés en terre, y ont succombé. Comme exemples d'espèces qui peuvent végéter en pleine terre, mais qui viennent beaucoup mieux dans le Sphagnum, M. Sewell cite les suivantes: *Asparagus plumosus*; des *Begonia* de diverses espèces; *Cantua dependens*; *Cineraria cruenta*

(plusieurs variétés); *Cyclamen persicum*; *Daphne indica*, *D. hybrida*; *Diosma ericoides*; plusieurs espèces d'*Epacris* et d'*Erica*; *Eranthis hiemalis*; *Freesia refracta* (de graines); *Grevillea Thelemoniana*; *Juncus spiralis*; *Primula auricula*, *P. acaulis*, *P. cashmiriana*, *P. sinensis*, *P. tubiflora*; *Russelia juncea*; *Tellima grandiflora*; divers *Tradescantia*.

Enfin, il est des plantes qui viennent sans différence marquée dans le Sphagnum et dans la terre du jardin. Telles sont : *Hebeclinium* (*Eupatorium*) *macrophyllum*, *Hyacinthus* divers, *Pelargonium zonale*, *Melicope ternata*, *Margyricarpus setosus*, *Saxifraga Cotyledon*, *Chorizema*, *Correa*, *Fuchsia Ricartoni*, *Lotus Jacobæus*, *Libonia*. Même quelques-unes se comportent mieux dans la terre; de ce nombre est l'*Himantophyllum*.

M. Sewell se demande quelle peut être la cause pour laquelle diverses plantes qui prospèrent plantées dans le Sphagnum chez M. Hanbury ne s'en accommodent nullement en Angleterre. De ce nombre sont les *Erica*, *Epacris*, *Hardenbergia*, *Primula sinensis*, etc. Il pense, mais il donne cette idée comme une simple hypothèse, que, sous le climat chaud et avec le beau soleil des bords de la Méditerranée, le Sphagnum, bien qu'il soit fréquemment arrosé, perd rapidement cette eau qui ne fait en quelque sorte que le traverser; par suite il ne peut fournir aux plantes qu'une nourriture saine. Au contraire, sous le climat humide et peu chaud de l'Angleterre, où le soleil passe à l'état de rareté, l'humidité stagnante dans le Sphagnum y donne naissance à des matières acides et autres également défavorables à la végétation.

D'un autre côté, le mouvement des liquides dans les plantes est entièrement dissemblable dans les deux cas : dans l'un, sous l'influence d'une vive lumière ainsi que d'un air sec et chaud, elles transpirent abondamment et, dès lors, la circulation de leur sève est rapide et énergique; par suite, elle introduit dans leurs tissus, avec beaucoup d'eau, une forte proportion de matières nutritives prises par les racines; dans l'autre, c'est le contraire qui a nécessairement lieu : la transpiration étant beaucoup plus faible, la circulation est plus lente, d'où il résulte que les racines prennent une bien moindre quantité d'eau et de matières

nutritives. Cette explication rend bien compte, ce semble, des faits observés et n'est certainement pas aussi hypothétique que ne paraît le croire son auteur.

L'ANTHRACNOSE DES ORCHIDÉES ;

par M. BYRON D. HALSTED (*Garden and Forest*,
4^{er} juillet 1894, p. 309).

Un article du recueil périodique américain *Garden and Forest* qualifie d'*Anthracnose* une maladie qui s'est déclarée déjà plusieurs fois sur des Orchidées cultivées en serre et qui en a détruit un grand nombre. Cette maladie est due à l'invasion des plantes par un Champignon parasite. On en reconnaît la présence à une altération de la couleur de la tige qui, en fort peu de temps, devient brune et presque noire par suite de la décomposition que subissent tous ses tissus intérieurs sous l'action du parasite qui les a envahis. Ensuite sur la surface lisse de cette tige malade se produisent de petites pustules qui correspondent aux appareils de reproduction du Champignon et où on ne tarde pas à voir apparaître les spores ou corps reproducteurs de celui-ci dans lequel on constate dès lors les caractères qui distinguent les espèces du genre *Glæosporium*. On connaissait déjà comme attaquant les Orchidées le *Glæosporium cinctum* B. et C. ; mais ce n'est pas lui qui produit sur ces plantes la maladie dont il s'agit ici, car le nouveau venu a les spores deux fois plus grosses et, en outre, rectilignes, tandis que celles du *Gl. cinctum* sont arquées. Toutefois M. Byron D. Halsted ne dit pas si c'est là une espèce nouvelle ou déjà connue. Quoi qu'il en soit à cet égard, ce redoutable parasite se propage avec une grande rapidité et ne tarde pas à envahir toutes les Orchidées contenues dans la serre où il s'est introduit, si on ne l'arrête aussitôt qu'on a constaté son existence dans l'une quelconque de ces plantes ; or, le seul moyen que conseille l'auteur américain pour le faire disparaître consiste à enlever sans retard les tiges et les feuilles

qu'on voit brunir sous son action et à les brûler, sans attendre qu'il ait pu produire ses spores à la dissémination desquelles il serait tout au moins fort difficile de s'opposer.

PLANTES NOUVELLES OU RARES
DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

GARTENFLORA

Billbergia × **Wittmackiana** H. L. B. (1), *Gartenf.*, 15 juin 1891, planc. noire, 69, p. 328. — Billbergie (hybride) de Wittmack. — (Broméliacées.)

« Pendant l'été de 1889, écrit M. Witte (H.), dans son article du *Gartenflora* sur cette plante, je reçus de M. Perring, Inspecteur-horticulteur du Jardin botanique de Berlin, parmi plusieurs autres Broméliacées, un pied d'un hybride qui y avait été obtenu des graines du *Billbergia amœna* fécondé avec le pollen du *Bill. vittata*. Cette plante m'intéressa d'autant plus que j'avais déjà des semis issus des mêmes parents, mais beaucoup plus jeunes ». L'hybride dont il s'agit a l'inflorescence pendante du père, le *B. vittata* BRONG., mais son port et ses feuilles le rapprochent davantage de sa mère, le *B. amœna* LINDL.; seulement son inflorescence est plus serrée et plus belle que celle de son père. Une particularité curieuse est que son inflorescence ressemble beaucoup à celle du *B. Breautiana*, que M. Ed. André a obtenu en fécondant le *B. vittata* avec le pollen du *B. pallens* KOCH; mais, à cela près, les deux plantes sont bien différentes, le *B. Breautiana* ayant les feuilles plus longues et plus étroites, les piquants de leur bords plus petits, et leur face inférieure beaucoup plus blanche, grâce aux petites écailles blanches qui la couvrent entièrement.

Weigela Eva Rathke, *Gartenf.*, 4^{er} juil. 1891, pl. 1350, p. 337. — (Lonicérées ou Caprifoliacées).

Cette belle variété du *Weigela rosea* ou *Diervilla rosea* s'est

(1) Les lettres H. L. B. signifient *Horti Lugduno-Batavi*, c'est-à-dire du Jardin botanique de Leyde.

trouvée dans un semis de graines mêlées qui a été fait à la date de cinq années. La couleur de ses fleurs est un beau rouge foncé sur lequel se détachent nettement les étamines et le style qui sont blancs. Leur corolle est grande et se distingue parce que ses cinq lobes se rejettent en dehors. L'arbuste ne prend pas un très grand développement, mais il est abondamment florifère et fleurit même en pieds de faibles dimensions.

Lachenalia × **Regeliana** SPRENGER, *Gartenf.*, 1^{er} juil. 1891, p. 356, fig. noire 76. — Lachénalie (hybride) de Regel. — (Liliacées).

Cet hybride provient de la fécondation du *Lachenalia reflexa* par le *L. aurea* et il est, par ses caractères, exactement intermédiaire entre ces deux espèces. Son oignon blanc, arrondi, un peu déprimé, a 2 ou 3 centimètres de diamètre; il en part deux feuilles oblongues-lancéolées, dont l'inférieure est plus large que l'autre, et qui tantôt sont d'un vert uniforme et tantôt sont parsemées de macules brunes, régulièrement réparties sur toute l'étendue des deux faces. Ses fleurs en grappe terminale, brièvement pédiculées, ont des dimensions égales ou supérieures à celle du *L. aurea* et leurs trois segments externes sont presque aussi longs que les trois internes, tandis qu'ils sont de moitié au moins plus courts dans les fleurs du *L. aurea*. Elles sont d'un beau jaune-soufre et au nombre de dix à quinze par grappe. Elles se montrent de très bonne heure au printemps. Un fait digne d'être signalé, c'est que cet hybride produit de bonnes graines qui donnent des pieds fleurissant la troisième ou au plus tard la quatrième année. La première floraison de cette nouveauté a eu lieu en 1890, dans l'établissement Dammann, près de Naples.

Lachenalia × **Comesii** SPRENGER, *Gartenf.*, 1^{er} juil. 1891, p. 358, fig. noire 77. — Lachénalie (hybride) de Comes. — (Liliacées).

Cette autre Lachénalie est issue du *Lachenalia reflexa* fécondé par le *L. quadricolor*, dans l'établissement Dammann, près de Naples. Sous ce climat méridional la dernière des deux espèces parentes fleurit en janvier et février, tandis que la floraison de la première est beaucoup plus tardive. Il a donc fallu conserver le pollen de la plus hâtive pour le déposer ensuite sur le stig-

mate de la plus tardive ; cependant, malgré cette circonstance défavorable, la fécondation a réussi. Le feuillage de l'hybride ressemble à celui du précédent, mais il est rarement maculé. Le coloris de ses fleurs se rapproche de celui du *L. quadricolor*, mais il varie quelque peu. Leurs trois pétales sont rouge brun bordés de pourpre foncé, tandis que les trois sépales, qui sont notablement plus courts, sont d'un jaune verdâtre et deviennent d'un beau rouge du côté du soleil. Ces fleurs brièvement pédiculées, en grappe terminale, sur une hampe simple, se tiennent horizontales, ou dressées, celles du *L. quadricolor* étant pendantes.

Ipomæa camerunensis TAUBERT, *Gartenf.*, 1^{er} août 1891, pl. 1352, p. 393. — Ipomée du Cameroun. — Afrique occidentale, dans le Cameroun. — (Convolvulacées).

Fort belle plante grimpante qui, dans son pays natal, croit avec une vigueur extraordinaire sur les sables du littoral ; en 1889, M. Johannes Braun, qui faisait partie d'une expédition scientifique au Cameroun, en a envoyé des tubercules au Jardin botanique de Berlin. Le plus fort de ces tubercules, planté dans la serre de la *Victoria*, y a développé, pendant l'été de 1890, plusieurs jets, qui s'étant attachés aux fils de fer tendus en vue des plantes grimpantes, n'ont pas tardé à couvrir presque le quart du vitrage, et ont commencé à fleurir au mois de juillet. A partir de ce moment, la floraison a été tellement abondante que, dans l'espace de six semaines, il s'est épanoui plus de 450 fleurs. L'Ipomée de Cameroun a une racine charnue qui devient un tubercule mesurant jusqu'à 20 centimètres de diamètre. De ce tubercule partent plusieurs tiges arrondies, glabres, parsemées de verrues dont les unes sont assez grosses et se trouvent au point d'attache des feuilles, et dont les autres, plus petites, portent chacune un petit poil court. Ces tiges, qui ont environ 4 centimètre d'épaisseur, peuvent atteindre 20 mètres de longueur. Les feuilles sont en cœur, acuminées, longues d'environ 45 centimètres, larges d'environ 12 centimètres, glabres aux deux faces, pétiolées. De leur aisselle partent des inflorescences rameuses et multiflores, un peu plus courtes qu'elles. Les fleurs ont un calice court, à sépales arrondis et une corolle en

entonnoir campanulé, longue de 5 centimètres, dont le tube, étroit dans sa partie inférieure qu'embrasse le calice, s'élargit brusquement et fortement au-dessus de ce niveau, et s'épanouit finalement en un limbe étalé, circulaire avec 5 échancrures, qui, sur la planche du *Gartenflora*, a 7 centimètres de diamètre; cette corolle est à fond blanc, variée par places d'un joli rose-lilas qui devient continu et intense à la gorge. Malheureusement, à Berlin, cette belle plante n'a pas noué ses fruits, tous les ovaires s'étant détachés après la floraison, ce que M. Taubert attribue à la chaleur humide de l'air, dans la serre où elle se trouvait. Aussi lui a-t-on donné, cette année, une place qu'on juge devoir être plus favorable.

Aphelandra tetragona NEES, var. **imperialis**, *Gartenf.*, 1^{er} septemb. 1891, pl. 1354, p. 449. — Aphélandre tétragone var. impériale. — Amérique centrale. — (Acanthacées).

Bel arbuste à feuilles opposées, ovales-lancéolées, aiguës au sommet et rétrécies en coin à la base, remarquable pour l'éclat de ses inflorescences. Celles-ci sont des épis serrés de longues fleurs colorées en brillant rouge-écarlate, tandis que dans le type de l'espèce leur couleur est rouge-vermillon. Ces fleurs sont disposées en quatre rangées longitudinales, sur une longueur qui, pour l'épi terminal, atteint 13 centimètres et chacune est longue de 6 à 7 centimètres, à l'état de développement complet; leur corolle est longuement tubuleuse et se termine par deux lèvres dont la supérieure est fendue en deux lobes très aigus, tandis que l'inférieure semble n'avoir qu'un seul grand lobe lancéolé et aigu, tant sont courts ses deux lobes latéraux qui ont l'air de n'être que de petits rebords à l'orifice du tube. Cette plante se multiplie de boutures ou par semis. Il lui faut une terre bien nutritive, et elle vient bien dans un compost formé de terreau et de terre de prairies avec addition de sable.

Odontoglossum crispum var. **Bluthiana** DAMMER, *Gartenf.*, 15 sept. 1891, pl. 1356, p. 482. — Odontoglosse crispé, var. de Bluth. — (Orchidées).

Variété bien distincte, qui a été introduite, il y a trois ans, par MM. Seeger et Tropp; parmi les pieds qui en ont été acquis

par M. F. Bluth, de Steglitz, à qui elle est dédiée, deux ont fleuri et ont fourni les éléments de la planche coloriée et de la description qu'en publie le *Gartenflora*. Cette nouvelle variété se distingue, dit M. Dammer, parce que, dans sa fleur, les sépales et les pétales sont colorés en violet rougeâtre, non seulement à l'extérieur, comme dans les autres variétés connues de la même espèce, mais encore à l'intérieur ; cette teinte est même intense sur toute la face interne des deux sépales inférieurs ; les deux pétales ne sont que d'un violet pâle dans le milieu de leur face interne et ils sont largement bordés de blanc. Quant au labelle, il est parfaitement blanc avec le centre jaune d'or et quelques macules brun rouge. La plante fleurit facilement, pousse rapidement et conserve longtemps ses fleurs. Les pieds importés n'avaient que de petits pseudo-bulbes, longs au plus de 2 centimètres ; aujourd'hui, après trois années de culture, leurs pseudo-bulbes sont longs de 4 centimètres et demi, et épais en proportion de leur longueur.

Eriogonum Haussknechtii DAMMER, *Gartenf.*, 15 septemb. 1891, p. 493, fig. noire 92. — Eriogone de Haussknecht. — États-Unis — (Polygonées).

Charmante petite plante envoyée, en 1888, du territoire de Washington, où elle croît sur le mont Hood. Elle est voisine de l'*Eriogonum cæspitosum* NUTT., mais elle s'en distingue par ses fleurs glabres et ses coulants portant à leur sommet une petite rosette de feuilles ovales, aiguës au sommet, glabres en dessus, couvertes en dessous d'un duvet blanc. Ils partent de l'aisselle des feuilles ; l'année suivante, leur rosette s'étant enracinée, ils s'allongent en un court pédoncule dressé que termine une petite tête de fleurs d'un beau jaune (le texte descriptif dit jusqu'à quatorze par tête ; mais la figure en représente un bien plus grand nombre). Ces fleurs sont longues de 3 millimètres, en cloche, pédiculées ; leur périanthe est à six segments dont trois sont externes, obovales et trois internes plus étroits, oblongs. On y compte neuf étamines. — Gracieuse miniature pour rocailles.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE,
PRÈS PARIS (ALTITUDE : 63^m).

DATES	TEMPÉRATURE		HAUTEUR du baromètre		VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
	Min.	Max.	Matin	Soir		
1	— 0,1	8,6	762	757	S.	Couvert, éclaircies dans le milieu de la journée.
2	1 9	12,2	752	757	S.	Pluie abond. dans la nuit et dans la matinée; un peu de pluie et éclaircies l'après-midi, clair le soir.
3	0,6	8,0	760	763	SO.	Pluie dans la n., couv. et lég. pluv.
4	7,6	15,2	765	768,5	S.	Pluie dans la nuit, nuageux.
5	7,7	14,7	768	767	S.	Couvert.
6	8,0	14,1	767	766,5	OSO.	Brumeux de grand matin, nuageux et légèrement pluvieux.
7	7,8	12,9	760	756,5	S. SO.	Nuageux, lég. averses l'après-midi.
8	4,2	11,3	755,5	765	SO.	Grand vent dans la nuit, nuageux.
9	6,1	9,3	755,5	757	O.	Pluie assez abondante le matin, couvert, nuageux le soir.
10	3,5	13,1	754,5	750	SO.	Nuageux, légères averses l'après-midi, gr. vent, pluie abond. le soir.
11	5,7	11,2	759	762,5	O.	Couvert le matin, nuageux, pluie mêlée de grêle dans la soirée.
12	— 1,2	9,3	767	762	SSE.	Couvert.
13	5,0	12,0	755	750,5	SO.	Couv. et pluv., beaucoup de vent.
14	7,4	11,0	756	763	O.	Pluie et grand vent presque toute la nuit, couvert.
15	5,4	12,2	762	763,5	O.	Pluie presque toute la nuit et une partie de la journée, brumeux.
16	8,0	12,4	762,5	764,5	O. N.	Pluie et vent dans la nuit, couvert le matin, nuageux.
17	1,2	8,6	769	772	NE.	Clair de grand matin et le soir, nuageux dans la journée.
18	— 4,0	0	773,5	777	ENE. E.	Clair, nuageux au soleil couchant.
19	— 7,0	0,6	777,5	776,5	ENE.	Clair.
20	— 7,8	— 0,3	776	775,5	ENE.	Clair.
21	— 8,3	— 1,6	775,5	776,5	E.	Clair.
22	— 10,7	— 1,6	777,5	776	NE. ESE. NE.	Clair.
23	— 10,3	0,7	772,5	767,5	N. S. N.	Clair.
24	— 12,2	2,6	767	765	SO. NE. E	Clair, un peu nuageux dans l'après-midi, lég. brum. une partie du soir; couv. à partir de 10 heures du soir.
25	— 6,5	4,0	763,5	766	S.	Couvert et légèrement brumeux, pluvieux dans la journée.
26	0,8	9,4	765,5	762	S.	Brum. de gr. matin, clair le soir.
27	— 0,1	7,3	760,5	762	SO.	Pluie dans la nuit et le matin, nuageux.
28	— 1,7	4,5	763	763	SO.	Pluie pr. toute la matinée, q. q. éclaircies l'après-midi, pluie le soir.
29	2,0	10,7	761	761	OSO.	Pluie dans la nuit, couvert.
30	8,7	12,0	759	758	O.	Pluie dans la nuit et dans la matinée, couvert.
31	9,1	12,1	759	758	SO.	Couvert, quelques éclaircies, pluie dans la soirée.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XIII (1891) DE LA 3^e SÉRIE

DU JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

N. B. — Dans cette table, les titres d'articles, noms de plantes et d'auteurs qui appartiennent à la section du *Journal* intitulée Revue bibliographique, sont précédés d'un astérisque (*); les noms d'auteurs sont en PETITES CAPITALES, tandis que les noms latins de plantes et les titres d'ouvrages sont en *italiques*. Les chiffres romains indiquent les pages de la publication relative au Congrès horticole de 1891.

PAGES	PAGES
Absorption de l'eau par les feuilles; réflexions et ex- périences à ce sujet; M. P. DUCHARTRE	407, 464
* Acclimatation par M. Köh- ler de végétaux subtropi- caux; M. WITTMACK.	567
* <i>Acer Trautvetteri</i>	574
* <i>Ada Lehmanni</i>	510
Adhérents au Congrès hor- ticole de 1891; Liste . .	CVIII
* <i>Aeranthus brachycentron</i>	575
* <i>Æthodium septicum</i> ; lettre sur sa destruction; M. VA- CHEROT	405
Alexandrowski Park (Visite à l'); M. DENY.	365
* <i>Allamanda violacea</i>	122
Allocution sur Gustave Ma- let; M. VERDIER (Eug.)	283
* ALTEN et JENNICKE. — Sur une maladie du <i>Camellia</i>	501
Annnonce du décès de M. HARDY (Aug.)	594
* Anthracnose des Orchi- dées; M. BYRON D. HALS- TED.	764
* <i>Aphelandra tetragona impe- rialis</i>	768
Arbustes de pleine terre nouveaux ou peu connus; M. LUSSEAU	367
* <i>Arisæma fimbriatum</i>	185
Avis relatif au concours d'Or- chidées, pour le 28 jan- vier 1892	449, 517, 641
Avis relatif au local de l'Ex- position du 20-25 mai 1891.	129
Avis relatif aux Expositions de septembre et novembre par la Société	265
Avis relatif aux renseigne-	

PAGES	PAGES
ments sur la nature et l'étendue des dégâts causés par l'hiver de 1890-1891	23
Avis relatifs à l'Exposition générale du 20-25 mai 1891.	65, 129
Baltet (Ch.); Rapport sur son livre : <i>L'horticulture française</i> ; M. HARIOT (P.).	298
BALTET (Ch.). — Surgreffage du Pommier.	CI
* <i>Bauhinia Galpini</i>	508
BEAUME. — Rapport sur l'Office mélangeur Forestier.	428
* <i>Begonia Baumanni</i>	251
* BERCKHOLTZ et SAIFERT. — Floraison d'un <i>Gunnera manicata</i>	313
Bertin; Notice sur lui; M. TRUFFAUT (Alb.).	361
BELLAIR. — Discours au Congrès de 1891.	XIII
Bellaïr et Bérat; Rapport sur leur livre <i>Les Chrysanthèmes</i> ; M. CHARGUERAUD	546
Bellaïr; Rapport sur son ouvrage : <i>Les Arbres fruitiers</i> ; M. CHATENAY (Abel).	231
BERGMAN (Ern.). — Rapport sur un ouvrage de M. de Saint-Victor.	749
* <i>Billbergia</i> × <i>Wittmukiana</i>	765
* <i>Botanical Magazine</i> , 62, 122, 185	
BOUCHER (Geor.). — Compte rendu de l'Exposition de Joinville-le-Pont.	249
Brouillard; son effet sur la végétation; M JOLY (Ch.).	612
* <i>Bulbophyllum inflatum</i>	442
* Buenos - Aires; rapidité avec laquelle y croissent les arbres.	504
Bulletin bibliographique, — Janvier, février et mars 1891.	144
— Avril, mai et juin 1891.	354
— Juillet, août et septembre 1891.	530
— Octobre, novembre et décembre 1891.	737
* BYRON D. HALSTED. — L'anthraxose des Orchidées.	764
* <i>Camellia</i> ; maladie qui l'atteint; MM. ALTEN et JENNICKE.	501
Cannas lyonnais à beau feuillage et belles fleurs; M. DENIS (Th.).	746
CANTRELLE (E.). — Engrais chimiques pour plantes de serre et d'appartement.	284
CAPPE. — Compte rendu de l'Exposition de Saint-Germain.	757
* <i>Caraguata angustifolia</i>	125
* <i>Carludovica Caput Medusæ</i>	63
* <i>Cattleya labiata</i> Auguste Victoria	189
* <i>Celmisia Lindsayi</i>	124
Certificats de mérite; Rapport sur leur attribution	419
CHAPPELLIER (F.). — Enfin ! Mémoire	LXVI
CHAPPELLIER (F.). — Lettre et mémoire, au Congrès de 1891.	XXII
CHARGUERAUD. — Rapport sur <i>Les Chrysanthèmes</i> , livre	

PAGES	PAGES		
de MM. Bellair et Bérat.	546	vaux, en 1890; M. LUQUET.	420
CHATENAY (Abel). — Compte rendu de l'Exposition du 20-25 mai 1891; végétaux de plein air.	688	Comité d'Arboriculture fruitière; Compte rendu de ses travaux en 1890; M. MICHELIN	292
CHATENAY (Abel). — Compte rendu de l'Exposition par la Société de Dahlias, Bégonias, Glaïeuls et Fruits de table (partie fruitière).	751	Commission des Récompenses; Procès-verbal.	653
CHATENAY (Abel). — Rapport sur l'ouvrage de M. Bellair: <i>Les Arbres fruitiers</i>	231	Commission d'organisation; Rapport sur l'Exposition, par la Société, de mai 1891.	660
Chaudières pour serres; M. GUION.	XCIX	Commission du Congrès horticole de 1891.	CVII
CHEMIN. — Rapport sur la culture d'Artichauts de M. GRAUX.	549	Compte rendu de l'Exposition d'Alençon; M. JOLIBOIS	304
CHEVALLIER (Ch.). — Rapport sur le <i>Cours d'Arboriculture fruitière</i> de M. Delaville aîné.	95	Compte rendu de l'Exposition de Bourg; M. TREYVE-MARIE.	495
CHEVALLIER (Ch.). — Rapport sur une brochure de M. Sahut.	483	Compte rendu de l'Exposition de Chrysanthèmes à Orléans; M. HARIOT (P.).	114
Choix de Porte-greffe pour le Pommier à cidre; M. OUDIN (Alex.)	LXIII	Compte rendu de l'Exposition de Clermont-sur-Oise; M. DELAVILLE (L.).	111
* <i>Chrysanthemum sinense</i> var. <i>Satsumensis</i>	506	Compte rendu de l'Exposition de Dieppe; M. HARIOT (P.)	174
* <i>Cirrhopetalum elegantulum</i>	506	Compte rendu de l'Exposition de Joinville-le-Pont; M. BOUCHER (Geor.)	249
Clause; Rapport sur ses cultures; M. GRAVEREAU	631	Compte rendu de l'Exposition de la Société du Loiret; M. VERLOT (B.).	244
* <i>Clematis Stanleyi</i>	316	Compte rendu de l'Exposition de Limoges; M. JAMIN (F.).	178
Clôture économique nouvelle; M. PEIGNON	614	Compte rendu de l'Exposition de Lyon (Soc. d'Hort. prat.); M. HARIOT (P.).	374
Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière; Compte rendu de ses tra-			

PAGES	PAGES
Compte rendu de l'Exposition de Lyon (Assoc. hortic., Lyon.); M. VERDIER (Ch.). 117	CHARTRE. 665
Compte rendu de l'Exposi- de Melun; M. le marquis de Paris. 634	Compte rendu de l'Exposi- tion des 20-23 mai 1891; Plantes potagères; M. HÉ- BRARD (Laurent) 693
Compte rendu de l'Exposi- tion de Montmorency; M. VITRY. 310	Compte rendu de l'Exposi- tion des 20-23 mai 1891; Végétaux de plein air; M. CHATENAY (Abel). 688
Compte rendu de l'Exposi- tion de Nancy; M. HENRI (L.). 531	Compte rendu de l'Exposi- tion des 26-29 septembre 1891 (Fruits, Dahlias, etc.); partie florale; M. (P.) Du- CHARTRE. 704
Compte rendu de l'Exposi- tion de Nogent-sur-Seine; M. HARIOT (P.). 432	Compte rendu des travaux de la Société en 1890; M. DUCHARTRE (P.). 24
Compte rendu de l'Exposi- tion de Rennes; M. PAI- GNARD. 538	Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture fruitière, en 1890; M. Mi- CHELIN. 292
Compte rendu de l'Exposi- tion de Saint-Germain; M. CAPPE 737	Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière, en 1890; M. LUQUET 420
Compte rendu de l'Exposi- tion de Vendôme; M. DAU- VESSE 433	Concours ouverts devant la Société 129, 193, 265, 341, 449, 517
Compte rendu de l'Exposi- tion de Versailles; M. VER- DIER (Eug.) 487	Congrès horticole de 1892; annonce 641
Compte rendu de l'Exposition du 19-22 novembre 1891 (Chrysanthèmes, etc.); M. P. DUCHARTRE 712	Congrès horticole de 1891; liste des adhérents. CVIII
Compte rendu de l'Exposi- tion des 20-23 mai 1891; partie industrielle; M. DORMOIS. 698	Congrès horticole de 1891; procès-verbaux : — séance du 21 mai 1891. IV — — du 22 mai 1891. LVIII
Compte rendu de l'Exposi- tion des 20-23 mai 1891; plantes de serre, bou- quets, etc.; M. P. Du-	Congrès horticole de 1891; règlement. I
	Congrès horticole de 1892

PAGES	PAGES
Programme	721
Congrès (8 ^e) de la Société pomologique de l'Ouest; Rapport; MM. MICHELIN et OUDIN (Alexandre)	234
Congrès (32 ^e) de la Société pomologique de France; Rapport; MM. JAMIN et MICHELIN.	99, 160
Crapotte; Notice biographique sur lui; M. REMY père.	207
* <i>Crinum Roozenianum</i>	507
Cyclamens à fleurs semi-doubles; M. P. DUCHARTRE	288
* <i>Cynoches Rossianum</i>	446
* <i>Cypripedium</i> × <i>Alcides</i>	318
* <i>Cypripedium</i> × <i>Berenice</i>	383
* <i>Cypripedium</i> × <i>Castleanum</i>	318
* <i>Cypripedium</i> × <i>Celia</i>	382
* <i>Cypripedium</i> × <i>Ceres</i>	444
* <i>Cypripedium insigne</i> var. <i>exul</i>	541
* <i>Cypripedium</i> × <i>Juno</i>	444
* <i>Cypripedium</i> × <i>Muriel</i> Hollington	317
* <i>Cypripedium</i> × <i>Orpheus</i>	319
* <i>Cypripedium</i> × <i>Pallas</i>	444
* <i>Cyrtanthus parviflorus</i>	382
* Dahlia des fleuristes; son histoire; M. HIBBERD (Shirley).	378
* DANIEL. — Greffe des parties souterraines des plantes	564
DAUVESSE. — Compte rendu de l'Exposition de Vendôme.	435
Delaville aîné; Rapport sur son <i>Cours d'Arboriculture</i> fruitière; M. CHEVALLIER (Ch.)	95
DELAVILLE (L.). — Compte rendu de l'Exposition de Clermont-sur-Oise.	111
DENIS (Th.). — Cannas lyonnais à beau feuillage et belles fleurs; M. DENIS (Th.).	746
DENY. — Visite à l'Alexandriewski Park	365
Destruction de la Toile et autres Cryptogames; M. HUET (G.-D.).	LXXV
DORMOIS. — Compte rendu de l'Exposition des 20-25 mai 1891; partie industrielle	698
DORMOIS. — Rapport sur l'hygromètre terrestre de M. Eon	302
DUCERF (Aug.). — Note sur la Lune.	208
DUCHARTRE (P.). — Compte rendu de l'Exposition des 19 - 22 novembre 1891 (Chrysanthèmes, etc.)	712
DUCHARTRE (P.). — Compte rendu de l'Exposition des 20-25 mai 1891; Plantes de serre, bouquets, etc.	665
DUCHARTRE (P.). — Compte rendu de l'Exposition des 26-29 septembre 1891 (Fruits, Dahlias, etc); partie florale	704
DUCHARTRE (P.). — Compte rendu des travaux de la Société en 1890	24
DUCHARTRE (P.). — Note sur des Cyclamens à fleurs	

PAGES	PAGES		
semi-doubles	288	rendu; M. HARIOT (P.)	114
DUCHARTRE (P.).—Observations sur le <i>Freesia refracta</i> . 152, 215		Exposition de Chrysanthèmes, Cyclamens et Œillets par la Société; Règlement et Programme.	321
DUCHARTRE (P.). — Rapport sur le concours pour le prix Joubert de l'Hiberderie	59	Exposition de Clermont-sur-Oise; Compte rendu; M. DELAVILLE (L.)	111
DUCHARTRE (P.). — Réflexions et expériences sur l'absorption de l'eau par les feuilles.	407, 464	Exposition de Dieppe; Compte rendu; M. HARIOT (P.)	174
* <i>Embothrium coccineum</i>	253	Exposition de fruits, Glaïeuls, Bégonias tubéreux et Dahlias; Règlement et Programme.	257
* Emploi du Sphagnum pour le jardinage en plein air; M. SEWELL.	760	Exposition de Joinville-le-Pont; Compte rendu; M. BOUCHER (Geor.)	249
ENFER. — Discours au Congrès de 1891.	XIX	Exposition de la Société du Loiret; Compte rendu; M. VERLOT (B.)	244
Enfin! Mémoire de M. CHAPPELLIER (F.).	LXVI	Exposition de Limoges; Compte rendu; M. JAMIN (F.)	178
Engrais chimiques; leur emploi; M. HARRACA.	XXXIII	Exposition de Lyon (Soc. d'Hortic. prat.); Compte rendu; M. HARIOT (P.)	374
Engrais chimiques pour plantes de serre et d'appartement; M. CANTRELLE (E.).	284	Exposition de Lyon (Assoc. hortic. Lyon.); Compte rendu; M. VERDIER (Ch.)	117
Eon; Rapport sur son Hygromètre terrestre; M. DORMOIS.	302	Exposition de mai 1891 par la Société; liste des récompenses accordées	328
Epidémies végétales; M. HUET (G.-D.).	537	Exposition de mai 1891, par la Société; Rapport de la Commission d'organisation	660
<i>Episcia maculata</i>	123	Exposition de Melun; Compte rendu; M. le marquis de	
* <i>Eriogonum Haussknechtii</i>	769		
* <i>Eucharis Bakeriana</i>	127		
Exposition d'Alençon; Compte rendu; M. JOLIBOIS.	304		
Exposition de Bourg; Compte rendu; M. TREYVE-MARIE.	495		
Exposition de Chrysanthèmes à Orléans; Compte			

PARIS.	634	M. DUCHARTRE (P.).	665
Exposition de Montmorency; Compte rendu; M. VITRY.	310	Exposition des 26-29 sep- tembre 1891 (Fruits, Dah- lias, etc.); Compte rendu; Partie florale; M. P. DU- CHARTRE.	704
Exposition de Nancy; Compte rendu; M. HENRY (L.).	551	Exposition des 26-29 sep- tembre 1891 (Fruits, Dah- lias, etc.); Compte rendu, partie fruitière; M. CHATE- NAY (Abel)	751
Exposition de Nogent-sur- Seine; Compte rendu; M. HARIOT (P.).	432	Exposition des 26-29 sep- tembre 1891: Fruits, Glaïeuls, Bégonias tubé- reux, Dahlias; liste des récompenses	513
Exposition de novembre 1891, par la Société (Chrysan- thèmes, Cyclamens, Œil- lets); liste des récom- penses	650	Exposition de Vendôme; Compte rendu; M. DAU- VESSE	435
Exposition de Rennes; Compte rendu; M. PAIG- NARD	538	Exposition de Versailles; Compte rendu; M. VER- DIER (Eug.)	487
Exposition de Saint-Ger- main; Compte rendu, M. CAPPE	757	Exposition générale du 20 au 25 mai 1891; Règlement et Programme.	5
Exposition d'Horticulture à Jersey; M. JOLY (Ch.).	542	Exposition par la Société, du 26 au 28 mars 1892; Règle- ment et Programme.	385
Exposition des 19-22 no- vembre 1891 (Chrysanthè- mes, etc.); Compte rendu; M. DUCHARTRE (P.).	712	Exposition par la Société, du 24 au 30 mai 1892; Règle- ment et Programme.	577
Exposition des 20-25 mai 1891; Compte rendu; Partie in- dustrielle; M. DORMOIS	698	Forestier; Rapport sur son orifice mélangeur; M. BEAUME.	428
Exposition des 20-25 mai 1891; Compte rendu; Plantes potagères; M. HEBRARD (Laurent)	693	<i>Freesia refracta</i> (Observ. sur le); M. P. DUCHARTRE. 152, 215	
Exposition des 20-25 mai 1891; Compte rendu; végétaux de plein air; M. CHATENAY (Abel)	688	Fumure; nouvelle théorie; M. HARRACA	XLVII
Exposition des 20-25 mai 1891; Plantes de serre, bou- quets, etc.; Compte rendu;		* <i>Galanthus Alleni</i>	443

PAGES	PAGES
GALLÉ (Emile). — Lettre . . . v	rendu de l'Exposition des 20-25 mai 1891; Plantes potagères 693
* <i>Gardeners' Chronicle</i> . 317, 382, 442, 506, 570	* <i>Hemiorchis burmanica</i> . . . 62
* <i>Garden (The)</i> 315	HENRY (L.). — Compte rendu de l'Exposition de Nancy. 551
* <i>Gartenflora</i> . 186, 251, 372, 719, 765	HENRY (L.). — Pommier exempt du Puceron lani- gère CIII
GRAVEREAU. — Rapport sur les cultures de M. Clause. 631	* HIBBERD (Shirley). — His- toire du Dahlia des fleu- ristes. 378
* Greffe des parties souter- raines des plantes; M. DA- NIEL 564	* Histoire du Dahlia des fleu- ristes; M. HIBBERD (Shir- ley). 378
GUION. — Note sur les chau- dières pour serres . . . XCIX	Hiver de 1890-1891: Pro- gramme des renseigne- ments demandés sur ses effets. 23
* <i>Gunnera manicata</i> ; note sur sa floraison; MM. BER- CKHOLTZ et SAIFERT 313	HUET (G.-D.). — Destruction de la Toile et autres Cryp- togames. LXXV
HANOTEAU. — Rapport sur les capsules de M. Remilly au sulfure de carbone . . 427	HUET (G.-D.). — Destruction du Kermès. LXXX
HARDY (Aug.). — Annonce de son décès. 594	HUET (G.-D.). — Destruction du Puceron lanigère. . LXXVII
HARIOT (P.). — Compte rendu de l'Exposition de Chry- santhèmes à Orléans. . . 114	HUET (G.-D.). — Epidémies végétales 537
HARIOT (P.). — Compte rendu de l'Exposition de Dieppe. 174	HUET (G.-D.). — Insecte peu connu en Horticulture. LXXXV
HARIOT (P.). — Compte rendu de l'Exposition de Lyon . 374	Insecte peu connu en Hor- ticulture; M. HUET . . . LXXXV
HARIOT (P.). — Compte rendu de l'Exposition de Nogent- sur-Seine. 432	* <i>Ipomœa camerunensis</i> . . . 767
HARIOT (P.). — Rapport sur le livre de M. Baltet (Ch.): <i>L'Horticulture française</i> . . 298	JAMIN et MICHELIN. — Rapport sur le 32 ^e Congrès de la Société pomologique de France 99, 160
HARRACA. — Emploi des en- grais chimiques XXXIII	JAMIN (F.). — Compte rendu del'Exposition de Limoges. 178
HARRACA. — Nouvelle théorie de la fumure. XLVII	
HEBRARD (Laurent). — Compte	

PAGES	PAGES
Jardin botanique de Saint-Louis (Note sur le); M. JOLY (Ch.) 83	<i>l'Æthodium septicum</i> ; M. VACHEROT 405
JOLIBOIS. — Compte rendu de l'Exposition d'Alençon. 304	* <i>Lilium Bolanderi</i> 316
JOLY (Ch.). — Effet du brouillard sur la végétation . . 612	* <i>Lilium longiflorum</i> var. <i>Chloraster</i> 510
JOLY (Ch.). — Note sur la Société royale d'Horticulture de Londres. 744	* <i>Lilium maritimum</i> 315
JOLY (Ch.). — Note sur le Jardin botanique de Saint-Louis. 83	* <i>Lilium Martagon</i> × <i>Hansonii</i> 570
JOLY (Ch.). — Note sur une Exposition d'Horticulture à Jersey. 542	* <i>Lilium pardalinum luteum</i> . 315
Kermès; sa destruction; M. HUET (G.-D.). LXXX	* <i>Lonicera Hesselringi</i> 254
* <i>Kniphofia Northiæ</i> 509	* <i>Lueddemanian Pescatorei</i> . . 122
* KUNCKEL D'HERCULAIS et Ch.	Lunaire (Note sur la); M. DUCERF (Aug.) 208
* LANGLOIS. — Un ennemi de l'Altise de la Vigne . . . 181	LUQUET. — Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière en 1890. 420
* <i>Lachenalia</i> × <i>Comesii</i> . . . 766	LUSSEAU. — Arbustes de pleine terre nouveaux ou peu connus 367
* <i>Lachenalia</i> × <i>Regeliana</i> . . . 766	MAGNY. — Lettre LXII
* <i>Lælia anceps holocheila</i> . . 445	* Maladie de la Rosette sur le Pêcher; M. F. SMITH . . 439
LAMBIN. — Discours au Congrès de 1891 XVII	* Maladie du Camellia; MM. ALTEN et JENNICKE 501
* LANGLOIS (Ch.) et KUNCKEL D'HERCULAIS. — Un ennemi de l'Altise de la Vigne . . 181	MALET (Gust.). — Allocution à ses obsèques; M. VERDIER (Eug.) 283
<i>Les arbres fruitiers</i> , ouvrage de M. Bellair; Rapport à son sujet; M. CHATENAY (Abel) 231	* <i>Masdevallia biflora</i> 253
Lettre de M. GALLÉ (Emile). v	* <i>Masdevallia</i> × <i>falcata</i> 506
Lettre et mémoire au Congrès de 1891; M. CHAPPELLIER (F.) XXII	* <i>Masdevallia macrochila</i> . . . 572
Lettre sur la destruction de	* <i>Masdevallia Rolfeana</i> 446
	* <i>Maxillaria Mulleri</i> 186
	Méthode d'enseignement horticole; M. NAVEL . . . VIII
	MICHELIN. — Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture fruitière, en 1890. 292
	MICHELIN et JAMIN. — Rap-

PAGES	PAGES
port sur le 32 ^e Congrès de la Société pomologique de France 99, 160	Autriche; M. VILMORIN (Maur. de). 51, 85
MICHELIN et OUDIN (Alexan- dre). — Rapport sur le 8 ^e Congrès de la Société pomologique de l'Ouest. . 234	Note sur la Lunaire; M. DU- CERF (Aug.). 208
MICHELIN. — Rapport sur l'examen des élèves de Villepreux 369	Note sur la Société royale d'Horticulture de Londres; M. JOLY (Ch.) 744
MORIN (L.). — Rapport sur le jardin de M. POISSON . . . 485	Note sur le jardin botanique de Saint-Louis; M. JOLY (Ch.) 83
NAVEL. — Méthode d'ensei- gnement horticole viii	Note sur l'enseignement hor- ticole dans les Ecoles pri- maires; M. PATTE. x
* <i>Nepenthes Curtisii</i> 125	Notice biographique sur M. Crapotte; M. RÉMY père 207
Nominations :	Notice sur M. Bertin; M. TRUF- FAUT (Alb.) 361
Séance du 8 janvier 1891. . 49	Nouveau système de clôture économique; M. PEIGNON. 614
— du 22 janvier 1891. . 50	Observations météorologi- ques; M. JAMIN (Ferd.) :
— du 12 février 1891. . 81	— janvier 1891. 64
— du 26 février 1891. . 82	— février 1891. 128
— des 12 et 26 mars	— mars 1891. 192
1891 143	— avril 1891. 256
— du 9 avril 1891 . . 206	— mai 1891 320
— du 23 avril 1891. . 207	— juin 1891 384
— du 14 mai 1891 . . 281	— juillet 1891 448
— du 28 mai 1891 . . 282	— août 1891. 512
— des 11 et 15 juin 353	— septembre 1891. . . 576
1891	— octobre 1891. 640
— du 9 juillet 1891. . 404	— novembre 1891 . . . 720
— du 23 juillet 1891 . 405	— décembre 1891. . . . 770
— des 13 et 27 août	Observations sur le <i>Freesia</i> <i>refracta</i> ; M. P. DUCHARTRE
1891 463 152, 215
— du 10 septembre	* <i>Odontoglossum crispum Blu-</i> <i>thianum</i> 768
1891 530	
— des 8 et 22 octo- bre 1891 612	
— du 22 octobre 1891. 649	
Notes sur des Parcs et Jar- dins en Allemagne et en	

PAGES	PAGES
* <i>Odontoglossum</i> × <i>excellens</i> , 509	* <i>Primula chinensis</i> var. <i>Pal-</i>
* <i>Odontoglossum Hennisii</i> . . . 571	<i>lanzæ</i> 719
* Orchidées; leur anthracnose; M. BYRON D. HALSTED. 764	Prix Joubert de l'Hiberderie ;
OUDIN (Alex.). — Choix des	Rapport ; M. P. DUCHAR-
Porte-greffe pour le Pom-	TRE 59
mier à cidre LXII	Procès-verbal de la Commis-
OUDIN (Alexandre) et MICHE-	sion des Récompenses . . 653
LIN. — Rapport sur le 8 ^e	Procès-verbaux :
Congrès de la Société pom-	Séance du 8 janvier 1891. 37
mologique de l'Ouest . . 234	— du 22 janvier 1891. 43
PAIGNARD. — Compte rendu	— du 12 février 1891. 65
de l'Exposition de Rennes. 558	— du 26 février 1891. 72
Parcs et Jardins en Allema-	— du 12 mars 1891. 130
gne et en Autriche (Notes	— du 26 mars 1891. 138
sur des) ; M. VILMORIN	— du 9 avril 1891. 193
(Maur. de) 51, 85	— du 23 avril 1891. 201
PARIS (marquis de). —	— du 14 mai 1891. . 265
Compte rendu de l'Expo-	— du 28 mai 1891. . 273
sition de Melun 634	— du 11 juin 1891. . 342
* <i>Passiflora Miersii</i> 62	— du 25 juin 1891. . 348
PATTE. — Note sur l'ensei-	— du 9 juillet 1891. 393
gnement horticole dans	— du 23 juillet 1891. 398
les Ecoles primaires . . . x	— du 13 août 1891. . 449
* Pêcher ; sa maladie de la	— du 27 août 1891. . 456
Rosette ; M. F. SMITH. . . 439	— du 10 septembre
* <i>Pedicularis megalantha</i> . . 124	1891 518
PEIGNON. — Nouveau sys-	— du 24 septembre
tème de clôture économi-	1891 524
que 614	— du 8 octobre 1891. 595
* <i>Pirus thianschanica</i> 189	— du 22 octobre 1891. 604
Poisson ; Rapport sur son	— du 12 novembre
jardin ; M. MORIN (L.) . . 485	1891 641
Pommier exempt du Puce-	— du 26 novembre
ron lanigère ; M. HENRY	1891 648
(L.) CIII	— du 10 décembre
PRÉCASTEL. — Rapport sur une	1891. 722
corbeille de mosaïque . . 750	— du 24 décembre
	1891 729
	Programme du Congrès

PAGES	PAGES		
horticole de 1892	721	Rapport sur « <i>Les Chrysanthèmes</i> », livre de MM. Bel- lair et Bérat; M. CHARGUE- RAUD	546
Programme pour les rensei- gnements relatifs aux effets de l'hiver de 1890- 1891	23	Rapport sur les cultures de M. Clause; M. GRAVEREAU. 631	
* <i>Prunus baldschuanica</i> . . .	187	Rapport sur le 32 ^e Congrès de la Société pomologique de France; MM. JAMIN et MICHELIN	99, 160
Puceron lanigère ; sa des- truction ; M. HUET (G.-D.).		Rapport sur l'examen des élèves de Villepreux ; M. MICHELIN	369
LXXVII		Rapport sur <i>L'Horticulture française</i> , ouvrage de M. Baltet (Ch.); M. HARIOT (P.)	298
* Rapidité de croissance des arbres à Buenos-Aires . .	504	Rapport sur l'Hygromètre terrestre de M. Eon ; M. DORMOIS	302
Rapport de la Commission d'organisation sur l'Expo- sition, par la Société, de mai 1891	660	Rapport sur l'Orifice mélan- geur Forestier ; M. BEAUME. 428	
Rapport sur la culture d'Ar- tichauts de M. Graux ; M. CHEMIN.	549	Rapport sur une brochure de M. Sahut ; M. CHEVAL- LIER (Ch.).	483
Rapport sur l'attribution de certificats de mérite . . .	419	Rapport sur une corbeille de mosaïque ; M. PRÉCASTEL .	750
Rapport sur le Concours pour le prix Joubert de l'Hiber- derie; M. P. DUCHARTRE. .	59	Rapport sur un ouvrage de M. de Saint-Victor ; M. BERGMAN (Etn.)	749
Rapport sur le <i>Cours d'Arbo- riculture fruitière</i> de M. De- laville aîné ; M. CHEVAL- LIER (Ch.)	95	Récompenses accordées pour l'Exposition de mai 1891. 328	
Rapport sur le 8 ^e Congrès de la Société pomologique de l'Ouest ; MM. MICHELIN et OUDIN (Alexandre). . .	234	Récompenses pour l'Exposi- tion de novembre 1891 (Chrysanthèmes, Cyclas- mens, Œillets)	650
Rapport sur le jardin de M. Poisson ; M. MORIN (L.).	485	Récompenses pour l'Exposi- tion des 26-29 septembre 1891, par la Société . . .	513
Rapport sur <i>Les Arbres frui- tiers</i> , ouvrage de M. Bel- lair ; M. CHATENAY (Abel) .	231	Rectifications . . . 319, 447, 511	
Rapport sur les capsules au sulfure de carbone de M. Remilly ; M. HANOTEAU.	427		

PAGES	PAGES		
Réflexions et expériences sur l'absorption de l'eau par les feuilles; M. P. DUCHARTRE.	407, 464	Floraison d'un <i>Gunnera manicata</i>	313
Règlement de la Société de Nancy pour les récompenses aux Instituteurs . . .	vii	Saint-Victor (de); Rapport sur un ouvrage de lui; M. BERGMANN (Ern.) . . .	749
Règlement et programme de l'Exposition de Chrysanthèmes, Cyclamens et Œillets, par la Société. . . .	321	* <i>Schomburgkia Sanderiana</i>	442
Règlement et Programme de l'Exposition générale des 20-25 mai 1891.	5	* <i>Scilla Adlami</i>	447
Règlement et Programme de l'Exposition, par la Société, du 24 au 30 mai 1892	577	* SEWELL.— Emploi du Spha-gnum pour le jardinage en plein air	760
Règlement et Programme de l'Exposition, par la Société, du 26 au 28 mars 1892	385	* SMITH (F.). — Maladie de la Rosette sur le Pêcher .	439
Remilly; Rapport sur ses capsules au sulfure de carbone; M. HANOTEAU. . . .	427	Société; Compte rendu de ses travaux en 1890; M. P. DUCHARTRE.	24
RÉMY père. — Notice biographique sur M. Crapotte .	207	Société; Exposition de mai 1891; liste des récompenses accordées	328
* <i>Restrepia striata</i>	383	Société; Exposition de mai 1891; Rapport de la Commission d'organisation. .	660
* <i>Rhazya orientalis</i>	574	Société; Exposition des 26-29 septembre 1891 (Fruits, Dahlias, etc.); Compte rendu; partie fruitière; M. CHATENAY (Abel). . . .	751
* <i>Rhodostachys andina</i> . . .	185	Société; Exposition du 26 au 28 mars 1892; Règlement et Programme.	385
* <i>Rodriguezia anomala</i> . . .	509	Société; Exposition générale du 24 au 30 mai 1892; Règlement et Programme.	577
* Rose Lady Mary Fitzwilliam.	255	Société; Récompenses pour l'Exposition de novembre 1891 (Chrysanthèmes, Cyclamens, Œillets)	650
* <i>Saccolabium bellinum</i> . . .	126	Société; Récompenses pour l'Exposition des 26-29 septembre 1891	513
* <i>Saccolabium bivittatum</i> . .	187		
Sahut; Rapport sur une brochure de lui; M. CHEVALLIER (Ch.).	483		
* SAIFERT et BERCKHOLTZ. —			

PAGES	PAGE		
Société; Règlement et Programme de l'Exposition de Chrysanthèmes, Cyclamens et Œillets.	321	VACHEROT. — Lettre sur la destruction de l' <i>Æthelium septicum</i>	403
Société; Règlement et Programme de l'Exposition de Fruits, Glaïeuls, Bégonias tubéreux et Dahlias	257	* <i>Vanda Amesiana</i>	126
Société royale d'Horticulture de Londres (Note sur la); M. JOLY (Ch.)	744	VERDIER (Ch.). — Compte rendu de l'Exposition de Lyon.	117
* <i>Solanum Dammanianum</i>	190	VERDIER (Eug.). — Allocution aux obsèques de M. Malet (Gust.)	283
* <i>Stanhopea graveolens Lietzei</i>	573	VERDIER (Eug.). — Compte rendu de l'Exposition de Versailles.	487
* <i>Stanhopea</i> × <i>Spindleriana</i>	188	VERLOT (B.). — Compte rendu de l'Exposition de la Société du Loiret.	244
Surgreffage du Pommier; M. BALLET (Ch.)	ci	Villepreux; Rapport sur l'examen des élèves de cette École; M. MICHELIN	369
Table des articles relatifs au Congrès horticole de 1891	CXXIII	VILMORIN (Maur. de). — Notes sur des Parcs et Jardins en Allemagne et en Autriche.	51, 85
* <i>Thalictrum Delavayi</i>	186	Visite à Alexandrowski Park; M. DENY.	365
* <i>Tillandsia punctulata</i>	573	VITRY. — Compte rendu de l'Exposition de Montmorency.	310
* <i>Tragopyrum lanceolatum</i> var. <i>lutifolia</i>	572	* <i>Walwera pulchella</i>	190
TREYVE-MARIE. — Compte rendu de l'Exposition de Bourg	495	* <i>Weigela Eva Rathke</i>	765
TRUFFAUT (Alb.). — Notice sur M. Bertin	361	* WITTMACK. — Acclimatation par M. Köhler de végétaux subtropicaux.	567
* <i>Tulipa Sintenisii</i>	443		
* Un ennemi de l'Altise de la Vigne; MM. KUNCKEL D'HERCULAIS et LANGLOIS.	181		

Le Secrétaire-rédacteur gérant,
P. DUCHARTRE.

CONGRÈS HORTICOLE

de 1891

RÈGLEMENT DU CONGRÈS

ARTICLE PREMIER.

Le Septième Congrès, organisé par la Société Nationale d'Horticulture de France, se réunira à Paris, pendant la durée de l'Exposition générale Horticole qui aura lieu du 20 au 25 mai 1891.

ART. 2.

Les séances du Congrès se tiendront dans l'Hôtel de la Société, rue de Grenelle, 84.

La première séance aura lieu le jeudi 21 mai, à deux heures de l'après-midi.

La deuxième, le vendredi 22, la troisième et dernière, le samedi 23, toutes les deux à deux heures de l'après-midi.

ART. 3.

Le Bureau de la Société, assisté de celui de la Commission d'organisation du Congrès, dirigera les travaux et les séances, réglera l'ordre dans lequel les questions seront traitées. Il pourra, avec l'assentiment de l'Assemblée, s'adjoindre des membres honoraires.

ART. 4.

Le Bureau sera saisi de toutes les propositions, questions et

documents adressés au Congrès dont le programme ci-joint comprend des questions d'Horticulture, de science, de commerce et d'industrie horticoles.

ART. 5.

Il peut être présenté au Congrès des questions autres que celles du programme ; les personnes qui voudraient les traiter devront, par avance, en prévenir le Président.

ART. 6.

Les orateurs ne pourront occuper la tribune plus d'un quart heure, à moins que l'Assemblée n'en décide autrement.

ART. 7.

Les dames sont admises aux séances et pourront prendre part à la discussion.

ART. 8.

Les personnes qui ne pourront assister aux séances, et désireraient cependant que leur travail fut communiqué au Congrès devront l'adresser, franc de port, au Président de la Société, rue de Grenelle, 84.

ART. 9.

Toute discussion étrangère aux études poursuivies par la Société est formellement interdite.

ART. 10.

La Commission d'organisation recevra les mémoires sur les questions portées au programme, ou sur d'autres questions horticoles que voudront bien lui adresser préalablement des membres du Congrès. Ces mémoires devront parvenir au siège de la Société avant le 15 mai 1891. Ils seront imprimés, s'il y a lieu, et distribués par les soins de la Commission avant la réunion du Congrès.

ART. 11.

Les Travaux généraux du Congrès pourront être publiés par les soins de la Société.

ART. 12.

Toute personne qui désirera faire partie du Congrès, qu'elle soit ou non membre de la Société nationale d'Horticulture de France, devra en informer le plus tôt possible le Président, rue de Grenelle, 84, à Paris.

ART. 13.

Les Membres du Congrès n'auront *aucune cotisation à payer*.

ART. 14.

Une carte d'admission pour les séances du Congrès sera délivrée gratuitement à tous les Membres adhérents ne faisant pas partie de la Société. Les membres de la Société entreront sur la présentation de leur carte de Sociétaire.

ART. 15.

Tout cas non prévu par le présent règlement sera soumis au Bureau qui statuera.

POUR LA COMMISSION D'ORGANISATION DU CONGRÈS :

Le Secrétaire,
ERNEST BERGMAN.

Le 1^{er} Vice-Président,
A. HARDY.

Approuvé en séance du Conseil,

Le Secrétaire général,
A. BLEU.

Le Président,
LÉON SAY.

N. B. La Société rappelle que, tous les ans, les Compagnies de chemins de fer veulent bien accorder une réduction de moitié sur le prix des places, *en faveur des membres de la Société*, se rendant à Paris à l'occasion du Congrès.

Questions à traiter.

1. — De l'enseignement horticole dans les Écoles Primaires.
2. — Des engrais chimiques en Horticulture, leur mode d'emploi.
3. — Examen des tarifs des douanes, améliorations à y apporter au point de vue des produits horticoles.
4. — Du choix des porte-greffe ou intermédiaires dans l'élevage du Pommier.
5. — Destruction des insectes nuisibles aux plantes cultivées dans les jardins et dans les serres.

PREMIÈRE SÉANCE. — JEUDI 21 MAI 1891.

PRÉSIDENCE DE **M. Hardy,**

Premier Vice-Président de la Société nationale d'Horticulture de France,
Président de la Commission d'organisation du Congrès.

La séance est ouverte à deux heures, en présence de cent soixante et onze Membres.

Sont présents au Bureau :

MM. H. DE VILMORIN, Vice-Président; BLEU, Secrétaire-général; E. DELAMARRE, Secrétaire de la Société; E. BERGMAN, Secrétaire de la Société et du Congrès; Alb. TRUFFAUT, Membre de la Commission d'Organisation.

M. LE PRÉSIDENT. — Je déclare ouverte la session du Congrès horticole de 1891.

Permettez-moi, Messieurs, de vous remercier d'avoir bien voulu répondre à l'invitation que vous a adressée la Société d'Horticulture. Votre présence prouve que, sur tous les points du territoire et même à l'étranger — car j'aperçois des amis étrangers — on comprend l'importance des questions qui vont être discutées ici. J'espère que les débats qui vont s'ouvrir produiront un effet utile, comme ils en ont déjà produit, et que

l'effort que nous allons faire sera couronné de succès, ce qui nous encouragera à persévérer dans l'avenir (*Applaudissements*).

J'ai reçu de notre honorable Président, M. Léon Say, une lettre par laquelle il m'annonce que, retenu chez lui par une assez grave indisposition, il lui sera, à son grand regret, impossible d'assister aux séances du Congrès.

Je donne la parole à M. E. Bergmann, Secrétaire du Congrès, pour la lecture des lettres et documents divers qui ont été adressés au Bureau au sujet de la première question portée à l'ordre du jour et qui est ainsi conçue : « De l'enseignement horticole dans les écoles primaires. »

M. E. BERGMAN donne lecture des pièces suivantes :

« MONSIEUR ERNEST BERGMAN,
« *Secrétaire de la Commission du Congrès horticole,*

« Un deuil récent m'empêche d'assister au Congrès. Je le regrette d'autant plus que je prépare une étude sur la question capitale que le Congrès se propose, avec tant de raison, d'examiner : « *L'Enseignement horticole dans les écoles primaires.* » Cette question, toujours enterrée, d'un *enseignement professionnel spécial* à nos campagnes, devient de plus en plus pressante. En ce qui concerne les cultures *maraîchères* et *fruitières rurales*, on ne saurait croire combien, dans la plupart des cas, elles sont négligées dans les campagnes en France. Il ne suffit pas qu'on inscrive dans les programmes scolaires l'enseignement agricole, il faut qu'il soit réellement donné ; *or, il ne l'est pas, en fait.* Il ne l'est qu'exceptionnellement ; il est abandonné à l'initiative généreuse, gratuite, des instituteurs, généralement peu fortunés, peu payés et qui, presque toujours, ont à faire les frais de ces expériences. On sait que les instituteurs n'ont pas reçu eux-mêmes des éléments sérieux et pratiques d'enseignement horticole, que les programmes des écoles normales et des écoles primaires sont déjà chargés d'une foule de connaissances plus ou moins utiles à nos populations rurales. Personne ne conteste que cet enseignement est une nécessité vitale, qu'il s'impose, car les

campagnes s'appauvrissent, se dépeuplent; il y a une désaffection des cultures et du sol, et, d'autre part, la connaissance, l'application des cultures rationnelles, bien comprises, aurait pour récompense un développement incalculable de l'aisance et de la prospérité publiques.

« Vous vous rappelez le remarquable Rapport de M. Aristide Rey et le projet de loi proposé, il y a deux ans, par une Commission législative touchant l'*Enseignement agricole dans nos campagnes*. Tout cela s'en est allé en fumée. L'on n'a rien fait, ou des réformes superficielles et sur le papier. Sans se faire de grandes illusions sur les pouvoirs d'un Congrès scientifique, on peut cependant espérer que celui-ci saura prendre, en faveur de l'Enseignement primaire horticole, des résolutions efficaces.

« Notre Société de Nancy a fait, depuis quelques années, de sérieux efforts dans son cercle d'action. Elle récompense, elle encourage, elle visite les rares instituteurs du département qui donnent l'enseignement horticole; elle fait un grand nombre de conférences gratuites d'Arboriculture fruitière dans les campagnes.

« Je vous signale MM. Navel, Neige, Klein, instituteurs, comme des maîtres très dévoués, très intelligents. Je recommande au Congrès le petit cours très pratique, rédigé par M. Navel, instituteur à Bainville-sur-Madon (Meurthe-et-Moselle), pour les enfants de son école (neuf à onze ans). Il n'existe, en effet, aucun traité pour cet enseignement. Il serait désirable que les tableaux de M. Navel fussent examinés par le Congrès, qu'ils eussent sa sanction et que cet instituteur fût ainsi encouragé à faire les frais d'une publication fort utile et qui pourrait parer au défaut d'enseignement spécial chez les instituteurs.

« Je signale au Congrès un rapport consciencieux et très sympathique pour la France de M. de Kovalevsky, délégué du ministère de l'Instruction publique de Russie (Enseignement de l'Agriculture dans les écoles normales et primaires en France).

« Je vous prie, mon cher monsieur Bergman, de bien vouloir communiquer à notre Secrétaire adjoint, M. Foussat, professeur à l'École d'Agriculture de Tomblaine, les notes et documents relatifs à la discussion de cette question.

« M. Foussat nous représentera au Congrès. Il vous donnera, au besoin, d'intéressants détails sur l'enseignement horticole dans nos régions.

« Tout à vous cordialement.

« *Le Secrétaire-général,*

« ÉMILE GALLÉ. »

Lecture est donnée ensuite par M. BERGMAN du règlement adopté par la Société d'Horticulture de Nancy relativement à l'enseignement horticole par les instituteurs.

Règlement des Récompenses à accorder aux instituteurs et institutrices du département de Meurthe-et-Moselle qui auront donné avec succès l'enseignement horticole.

ART. 1^{er}. — La Société centrale d'Horticulture de Nancy destine des récompenses annuelles aux institutrices et aux instituteurs primaires, publics ou libres, qui se seront avec succès occupés de l'enseignement horticole.

ART. 2. — Ces récompenses sont de trois degrés : 1^o mentions honorables ; 2^o diplômes avec prix en nature, d'une valeur de 20 francs et pouvant comprendre tableaux agricoles, livres d'Agriculture, outils perfectionnés de jardinage, graines, arbres de choix, etc. ; 3^o diplômes avec prix analogues aux précédents, mais d'une valeur de 50 francs.

ART. 3. — Le nombre annuel des mentions est illimité ; celui des 2^{es} prix est au maximum 5, et celui des 1^{ers} prix, 2.

ART. 4. — Les titulaires des 1^{ers} prix seront, pour toute la durée de leurs fonctions, admis comme Membres correspondants.

Le bulletin sera adressé pendant une année seulement à l'instituteur jugé digne d'un 2^o prix.

Tant qu'un candidat n'aura pas obtenu un 1^{er} prix, il sera libre de concourir chaque année. Dans le cas contraire, il ne pourra, avant trois ans, prendre part à un nouveau concours.

ART. 5. — Les candidats aux récompenses devront, avant le

1^{er} juin, demander au Président de la Société une visite de leurs travaux ; ils indiqueront l'époque la plus favorable pour cette visite et détermineront succinctement les titres qu'ils désirent faire valoir.

Toute demande qui ne parviendrait qu'après l'époque fixée ci-dessus serait renvoyée à l'année suivante.

ART. 6. — Une Commission de deux personnes au moins, dont une fera nécessairement partie de la Société, sera nommée par le Conseil d'Administration ; elle se rendra sur les lieux et adressera un Rapport écrit au Président de la Société.

ART. 7. — Ce Rapport sera examiné par le Comité des récompenses qui statuera.

ART. 8. — Il sera toujours loisible à l'Institutrice ou à l'Instituteur, et en remplissant les formalités ci-dessus spécifiées, de présenter l'école à son lieu et place.

Le Comité pourra décerner une récompense hors concours à l'élève signalé par un instituteur couronné.

M. le Ministre de l'Agriculture a mis à la disposition de notre Société, pour ce concours, deux médailles d'argent, qui seront décernées au nom du *Gouvernement de la République*.

Méthode employée à l'école de Bainville-sur-Madon pour l'enseignement de l'Agriculture, de l'Horticulture, de l'Arboriculture et de la Viticulture,

par M. NAVEL,

instituteur à Bainville-sur-Madon (Meurthe-et-Moselle).

Théorie. — Mon cours d'Agriculture, etc., est divisé en tableaux comprenant chacun une leçon, et une heure par semaine est consacrée à cet enseignement.

Le tableau devant servir à la leçon du jour est placé de manière à pouvoir être lu par les élèves du cours supérieur et les questions qui composent les exercices sont de plus écrites au tableau noir.

Après avoir fait lire plusieurs fois la leçon, je donne toutes les

explications nécessaires à son développement ; puis les plus grands élèves en font un résumé oral en répondant aux questions écrites au tableau noir.

La rédaction du jour est remplacée par le résumé écrit de la leçon expliquée au début de la classe. Enfin la question d'arithmétique est un problème agricole, de sorte que les devoirs de français et de calcul sont les auxiliaires de l'enseignement agricole.

Pratique. — Les récréations sont données dans le jardin de l'école et utilisées pour la démonstration pratique de la culture potagère, de la formation, taille et pincement des arbres fruitiers ; et, de temps en temps, une petite distribution de plants à repiquer, pris sur les couches de mon potager, ou de graines obtenues dans mes cultures expérimentales est faite aux plus grands élèves. (Ce sont mes bons points agricoles.)

La Société d'Horticulture de Nancy ayant visité mon école, a donné douze arbres fruitiers aux élèves de mon cours supérieur. Ces arbres ont été plantés dans les jardins des parents, qui en ont acheté d'autres ; ils sont cultivés sous ma direction.

Je cultive plusieurs champs d'essais avec et sans engrais chimiques, avec et sans arrosage au purin. Ces champs seront visités par les enfants qui feront ensuite un résumé de leur promenade.

Des tableaux représentant les plantes potagères et agricoles m'ont été donnés par M. de Vilmorin. Ils sont collés sur toile et me sont d'une grande utilité pour mon enseignement ; des modèles d'instruments agricoles, pris sur des catalogues illustrés, complètent mes tableaux d'enseignement et enfin la formation de la palmette, du vase, de la pyramide et des cordons est rendue facile à comprendre avec les deux plans que j'expose en même temps que mon cours.

Quant aux résultats obtenus, les quelques devoirs que Messieurs les membres du Jury pourront consulter sont la meilleure réponse à cette question.

Enfin, la plantation et achat d'arbres, le défoncement, etc., pour création de mon jardin d'expériences, m'ont occasionné une dépense personnelle de 450 francs.

L'enseignement horticole dans les écoles primaires,

par M. PATTE,

instituteur à Élincourt-Sainte-Marguerite.

Depuis longues années, dans le département de l'Oise, l'Horticulture, comme l'Agriculture d'ailleurs, est enseignée dans la plupart des écoles publiques. Grâce aux savantes leçons faites par des professeurs distingués et expérimentés, donnant des directions intelligentes et raisonnées, des démonstrations pratiques complétant leurs cours théoriques, si intéressants et instructifs, on peut dire, sans prétention, qu'un grand pas est obtenu en faveur de la culture des jardins. Mais il reste encore beaucoup à faire pour obtenir les résultats qu'en attendent avec juste raison tous ceux qui sont soucieux des intérêts agricoles et horticoles.

Essayons de démontrer sommairement comment l'Horticulture peut être associée aux matières de l'enseignement primaire en ce qui a trait à la partie théorique.

1° La lecture contribue pour une large part au développement de la science horticole. Sans faire du livre de lecture un ouvrage essentiellement destiné à cette matière, on peut, avec certains avantages, faire lire, de temps en temps, à des heures et à des jours déterminés, dans de bons ouvrages d'Agriculture et d'Horticulture, les élèves des deux cours supérieurs, ceux auxquels doivent s'adresser plus particulièrement les notions que nous leur devons en fait d'enseignement horticole proprement dit.

Ces excellents ouvrages ne manquent pas aujourd'hui, et on peut, sans nuire à d'autres, citer les suivants : *La première année d'Agriculture et d'Horticulture*, par H. Raquet; les *Notions élémentaires d'Agriculture et d'Horticulture*, par P. Favette; les *Notions d'Agriculture et d'Arboriculture*, par E. Pamart; les *Travaux des champs*, par Fournier, etc.

Ces leçons de lecture sont complétées par des résumés oraux et écrits.

2° L'orthographe contribue aussi à la diffusion des principes horticoles par des dictées choisies; ces dernières, sans être tout

à fait de cette nature, peuvent être d'autant plus nombreuses qu'on se trouve au sein d'une population occupée aux travaux des champs.

3° En style, des sujets spécialement choisis coopéreront à faire aimer le jardinage au moyen de canevas mis à la portée des enfants, de sommaires pris parmi les nombreuses occupations du jardinage.

4° En arithmétique, il y aura grand profit à faire effectuer des problèmes se rattachant à l'économie domestique, des questions relatives au calcul des dépenses et des bénéfices réalisés dans la création d'un plant d'arbres fruitiers, de pépinières, de frais de main-d'œuvre, etc.

5° Mais ce sont les sciences physiques et naturelles qui viendront compléter la partie théorique de l'enseignement de l'Horticulture par des leçons de choses faites suivant les exigences des travaux de chaque mois. Notre honorable et dévoué inspecteur primaire, M. Gatinois, excelle dans cette partie du programme de notre enseignement classique.

Telle est, suivant nos vues, comment on peut combiner avec profit et succès l'Horticulture aux matières de l'enseignement primaire.

Quant à l'enseignement pratique, il se donnera, suivant les saisons, à des époques déterminées, et autant que possible en dehors des heures de classe ; il sera l'application des leçons théoriques soit du maître, soit des professeurs compétents.

Pour compléter ce rapide exposé, il nous reste à faire connaître quels sont les avantages que l'on peut recueillir des connaissances horticoles.

Le premier est de faire rester nos enfants au pays qui les a élevés ; de les retenir par conséquent au foyer domestique, de leur faire aimer les champs, les jardins, les bois, les promenades si salutaires et si bienfaisantes à la santé. Car, comme le faisait justement remarquer tout récemment, dans une solennité scolaire, un honorable conseiller général, si tout le monde court après les emplois, les fonctions publiques, où trouvera-t-on des travailleurs de la terre ? En sera-t-on plus heureux ? En effet, la plus noble, comme la plus utile des professions, est celle de

cultivateur. L'Agriculture, a-t-on dit quelque part, c'est le fonds de notre prospérité nationale ; c'est au village qu'on trouve les ouvriers les plus robustes ; c'est au sein des campagnes que l'État recrute les meilleurs soldats. Le jardin, les champs, c'est la vie paisible, mille fois préférable à la vie fiévreuse et énergente des grandes cités. C'est l'Horticulture, avec l'Agriculture, qui donne plus de satisfaction réelle, plus d'aisance sûre ; comme délassement, il n'en est pas qui soit plus favorable à la santé ou qui procure une plus forte somme de plaisirs purs et variés que la culture d'un jardin.

Mais nous estimons que l'Horticulture ne doit pas être enseignée aux hommes seulement ; la femme, elle aussi, a besoin d'être initiée aux connaissances nécessaires, indispensables même de la vie rurale, surtout à cette époque où une tendance prononcée lui fait inspirer de la répulsion pour la vie des champs. Combien de fois, sur les instances de la femme, ne voyons-nous pas un ménage d'ouvriers quitter la campagne et aller à la ville ! Une jeune fille qui a reçu une certaine éducation, qui se sait un peu d'intelligence, croit se déshonorer en devenant une fermière. Épouse-t-elle un habitant de la ville, elle s'estime par ce fait parfaitement heureuse, elle pense jouir d'une position supérieure. De là les nombreux refus des jeunes filles et les dégoûts de la vie des champs. Cette aversion générale du haut en bas de l'échelle sociale est surtout regrettable pour ceux qui sont attachés à la terre et qui font métier de la cultiver. C'est par la femme que le bien-être entre dans une ferme et qu'il en sort. Aussi la considérons-nous comme l'âme d'une exploitation, et à ce titre, on doit réclamer de l'école primaire des notions d'Horticulture et d'Agriculture pour elle.

Les notions de jardinage doivent être inculquées à la jeune fille pendant son séjour scolaire, car, quelle que soit sa situation, un jour, fermière ou ménagère, elle aura nécessairement besoin de connaître la nature et les propriétés des légumes dont elle fera un usage journalier pour la cuisine. Et c'est surtout la femme qui doit avoir la haute main, la direction constante des soins que réclame la bonne tenue d'un jardin, puisque c'est

elle qui utilisera les produits qu'il renferme aux différentes époques de l'année.

Dans une ferme, par exemple, le mari a la direction extérieure de l'exploitation agricole ; la femme a de droit la direction de la basse-cour et du jardin, de la préparation des repas variés et réglés. A elle donc revient la bonne tenue du jardin par les labours, les semis, les plantations en temps et heures voulus. Dans un ménage d'ouvriers, c'est encore la femme qui cultivera le jardin attenant à la petite maison, pendant que son mari gagnera le salaire qui assure l'existence de la famille.

Aussi nous estimons qu'à l'exemple des instituteurs, les institutrices devraient faire partie des Sociétés d'Horticulture et assister aux cours mensuels accompagnées de leurs plus grandes élèves.

M. LE PRÉSIDENT demande à M. Foussat s'il a quelques observations à faire sur la première question.

M. FOUSSAT déclare n'avoir rien à ajouter à la communication qui vient d'être faite.

M. LE PRÉSIDENT invite M. de Maintenant, présent dans la salle, à prendre la parole.

M. DE MAINTENANT fait observer qu'il ne préside que depuis peu de temps la Société d'Horticulture de Compiègne et qu'il manque de compétence pour discuter une question aussi importante que celle de l'enseignement horticole. L'orateur tient seulement à déclarer que, parcourant souvent les communes rurales de sa région, il a pu constater que l'enseignement horticole y était fort peu avancé ; il estime qu'il y aurait lieu d'encourager cet enseignement et il serait très heureux d'entendre, à ce sujet, les explications et les propositions que pourra susciter la discussion ouverte devant le Congrès.

M. BELLAIR constate que la question portée au programme en contient plusieurs autres et notamment les deux suivantes :

4° Dans quelle mesure l'enseignement horticole doit-il être donné dans les écoles primaires ?

2° Étant donnés les moyens dont on dispose, quel serait le meilleur procédé à employer pour enseigner l'Horticulture dans la mesure désirable ?

Le premier point a déjà été traité aux Congrès de 1886 et 1887, et tout le monde s'est accordé à reconnaître qu'il fallait donner aux enfants, dans les écoles primaires, des notions de Culture potagère, d'Arboriculture fruitière et de Floriculture, mais surtout de Culture potagère et d'Arboriculture fruitière, étant entendu que le professeur indiquerait, dans son enseignement, les meilleures espèces et les meilleurs moyens de culture et de reproduction : semis, greffage, bouturage et marcottage.

Ce programme a été ainsi arrêté; mais le difficile n'est pas d'arrêter un programme, c'est de le mettre en pratique. Or, ce programme peut-il être exactement appliqué par les instituteurs des écoles primaires ? Évidemment non ! Leurs programmes d'enseignement sont beaucoup trop chargés, puisqu'ils comportent : la lecture, l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, des notions des sciences physiques, la gymnastique et le dessin. Comment exiger d'eux qu'ils ajoutent à tout cela des notions d'Horticulture ?

Il faut diviser les instituteurs en deux catégories : d'abord les anciens, qui n'ont acquis aucune connaissance horticole, sinon celles qu'ils ont pu acquérir par eux-mêmes; puis les nouveaux sortant de l'École normale où ils ont assisté à une cinquantaine de conférences dont quelques-uns ont profité et dont les autres n'ont rien retenu. Dans ces conditions, il est fort difficile à l'instituteur de faire un cours d'Horticulture à ses élèves sans l'avoir préparé à l'aide de livres spéciaux ou de conseils donnés par des personnes compétentes. Or, l'instituteur a-t-il le temps de préparer un cours de ce genre, alors que presque toutes ses heures sont absorbées et par sa classe et par le secrétariat de la mairie et souvent par l'église où il va chanter au lutrin et sonner l'*Angelus* ?

Tant que l'État n'aura pas fait à l'instituteur une situation qui lui permette de ne pas chercher des ressources en dehors de ses

fonctions propres, il sera impossible d'exiger de lui qu'il se mette en mesure de donner à ses élèves un enseignement horticole intéressant et utile. En attendant, il y a deux moyens pratiques à recommander : 1° inviter les instituteurs à suivre les conférences spéciales faites par les professeurs d'Horticulture dans chaque canton. Cela se fait dans plusieurs départements, mais malheureusement pas dans tous.

2° Encourager les instituteurs à visiter de temps en temps les établissements particuliers bien entretenus, où ils trouveront toujours soit un jardinier capable, soit un amateur éclairé, qui se fera toujours un plaisir de se mettre à leur disposition pour leur donner les renseignements qui pourraient les intéresser.

Ce sont là deux moyens fort simples, qui ne présentent aucun inconvénient et qui donneraient d'excellents résultats. On a parlé de l'influence moralisatrice de l'Horticulture sur les enfants des campagnes ; il est certain que les personnes qui savent se contenter des émotions simples que leur procurent la chasse au ver blanc et le rougissement des Cerises sont des gens qui manifesteront toujours peu de goût pour les émeutes et les manifestations publiques. Si donc, comme l'a dit un philosophe, moitié riant, moitié sérieux, nous étions tous jardiniers, notre démocratie serait une loi de fraternel partage, de bienveillance et d'amour. (*Applaudissements.*)

M. MAGNY dit qu'en qualité de Président d'une Société d'Horticulture il a fait les plus grands efforts pour répandre l'enseignement horticole, mais qu'il s'est toujours heurté, sinon à un mauvais vouloir de la part des instituteurs, du moins à une force d'inertie désespérante.

L'orateur croit que le seul moyen d'obtenir un résultat sérieux serait d'enjoindre aux instituteurs, par une circulaire ministérielle, de se mettre en rapport avec les Sociétés départementales ou régionales d'Horticulture, qui seront toujours disposées à encourager sous toutes les formes les efforts qui pourront être faits. (*Approbaton.*)

M. DE VILMORIN estime qu'une question telle que celle qui se

débat en ce moment ne peut guère être résolue par une discussion générale; ce sont des faits et des résultats acquis qu'il faudrait apporter, car il n'y a rien de plus démonstratif et de plus probant que l'exemple.

On vient de parler de résistances de la part des instituteurs; dans d'autres cas, les résistances se rencontrent du côté des parents qui disent à l'instituteur : « Enseignez à nos enfants ce que vous savez et non ce que vous ne savez pas ! Nous sommes horticulteurs et c'est à nous qu'il appartient d'enseigner l'Horticulture.

Quoi qu'il en soit, il serait bon que des notions d'Horticulture fussent données aux enfants par le maître; il n'en est pas de l'Horticulture que de l'Agriculture : cette dernière science est beaucoup trop étendue et beaucoup trop compliquée pour que les enfants puissent tirer profit d'un enseignement rudimentaire; les connaissances nécessaires à la culture d'un petit jardin peuvent, au contraire, être données à tout le monde.

En ce qui touche l'intervention du Ministère de l'Instruction publique dans l'enseignement horticole, l'orateur est d'avis que le mieux est de ne pas la solliciter, de se borner à demander, de la part de l'administration, une neutralité bienveillante et de s'en rapporter à l'initiative privée pour réaliser les progrès désirables. Les nécessités varient dans chaque localité; il est donc préférable de s'en rapporter à la bonne volonté et à l'expérience des hommes compétents qui savent comment il faut s'y prendre pour réussir et qui feront pour le mieux. (*Applaudissements.*)

M. FOUSSAT expose l'organisation de l'enseignement horticole dans le département de la Haute-Saône. Le diplôme d'instituteur n'est délivré qu'aux élèves qui ont passé un an au moins dans une école pratique d'Agriculture, où ils apprennent les cultures maraichère et potagère, qui sont également importantes.

Deux autres départements ont pris une mesure analogue. Ce serait là un exemple à imiter.

M. VENTTECLAYE, en réponse aux observations présentées par M. Bellair, fait remarquer que l'instituteur et ses élèves,

s'ils veulent assister à des conférences horticoles faites au chef-lieu du canton, sont obligés à de trop grands déplacements, d'où il résulte que, la plupart du temps, ils ne se dérangent pas.

La visite des jardins particuliers ne constitue pas davantage un moyen pratique.

Il faudrait que l'instituteur eût à sa disposition un petit jardin payé par la commune et dans lequel il ferait travailler les enfants. Ce serait là un enseignement véritablement pratique et qui pourrait seul donner des résultats sérieux. (*Très bien! Très bien!*)

M. LAMBIN rappelle que l'enseignement horticole est organisé depuis vingt-cinq ans dans le département de l'Oise, grâce aux efforts de deux praticiens éminents qui ont révolutionné l'Horticulture de ce département et auxquels on ne saurait donner trop d'éloges.

On vient de dire qu'il était impossible d'envoyer les instituteurs au chef-lieu du canton pour y suivre des conférences; cependant cela se fait sans difficulté dans l'Oise, et peut, par conséquent, se faire ailleurs.

Comme M. de Vilmorin, l'orateur estime que l'enseignement de l'Agriculture dans les écoles primaires est une utopie, que l'enseignement horticole est seul possible et qu'il doit surtout être donné d'une manière officieuse, par les moyens dont dispose l'initiative privée.

Dans l'Oise, on avait supprimé la chaire d'Horticulture; le Conseil général, à l'unanimité de 37 membres présents, l'a rétablie. Les élèves de l'École normale suivent les leçons d'Horticulture et celui qui aurait, à son examen, un zéro pour la partie horticole, ne recevrait certainement pas le diplôme d'instituteur.

Il est donc possible d'organiser sérieusement l'enseignement de l'Horticulture; c'est néanmoins une question très vaste, très complexe et qui ne saurait être tranchée au pied levé. Pour le moment, il faut s'efforcer d'obtenir du ministère des subventions, des secours pour les Sociétés d'Horticulture qui travaillent à l'enseignement; ces subsides sont constamment accordés, et

assez facilement, aux Sociétés qui ont fait leurs preuves. On arrivera ainsi à instituer un enseignement horticole sérieux; mais ce n'est pas l'œuvre d'un jour et ce n'est que petit à petit que l'on parviendra à vaincre les dernières résistances. (*Applaudissements.*)

M. CHATENAY, de Louveciennes, donne lecture de programmes formés de la liste des questions à adresser, selon lui, d'un côté, aux élèves d'un cours supérieur, sur la Botanique, l'Arboriculture, la Culture potagère, d'un autre côté, aux élèves d'un cours moyen sur la Botanique, l'Arboriculture, le Potager et la Floriculture.

M. DAUREL dit que les résistances opposées à l'enseignement horticole dans les départements proviennent surtout des professeurs d'Agriculture, qui ne s'occupent que d'Agriculture et non d'Horticulture.

C'est aux Sociétés d'Horticulture qu'il appartient évidemment de travailler à l'expansion de l'enseignement horticole; mais il ne faut pas trop compter sur l'initiative privée, parce qu'elle ne dispose, la plupart du temps, que de ressources limitées. C'est aux pouvoirs publics qu'il appartient surtout de résoudre cette question; il y aura assurément des dépenses à faire, mais si l'on met en balance les frais et les profits, l'hésitation n'est pas permise, car personne n'ignore que l'Horticulture est, dans notre pays, une source de revenus très importants.

Il serait donc à souhaiter que la Société nationale d'Horticulture saisisse les pouvoirs publics d'un vœu tendant à l'organisation officielle de l'enseignement horticole. La plupart des Conseils généraux seraient disposés à faire les sacrifices nécessaires pour obtenir de bons résultats. (*Approbaton.*)

M. LE PRÉSIDENT. La proposition de M. Daurel est renvoyée à l'examen du Conseil de la Société nationale d'Horticulture de France.

La parole est à M. Enfer, qui donne lecture du mémoire suivant :

Le Congrès émet le vœu : *Qu'il soit créé des écoles régionales d'enseignement secondaire horticole.*

Pour nous, Messieurs, nous voudrions voir l'enseignement général de l'Horticulture subdivisé en trois parties ou degrés bien distincts :

- 1° L'enseignement horticole des écoles primaires ;
- 2° L'enseignement horticole secondaire spécial ;
- 3° L'enseignement horticole supérieur, tel qu'il existe à l'École nationale d'Horticulture de Versailles.

L'enseignement horticole dans les écoles primaires, pour être possible, devra être très limité ; le programme de cet enseignement sera des plus restreints, sous peine de ne pouvoir être mis en pratique. Il devra avoir pour but de faire connaître aux enfants des deux sexes, nos futurs ouvriers et ouvrières de la ville comme de la campagne, le profit que l'on peut retirer du jardinet qui peut accompagner plus tard leur modeste habitation ; au fermier ou à la fermière, celui de savoir y faire venir de bons légumes et des fruits qui permettront de varier et d'améliorer la nourriture d'un personnel quelquefois assez nombreux.

Pour atteindre ce but, quelques notions de Culture maraîchère, comportant l'indication des meilleurs légumes parmi les plus rustiques ; un aperçu de culture simplifiée, l'indication de quelques-uns des principaux soins ultérieurs suffiront.

L'Arboriculture fruitière représentera avec la Culture maraîchère les parties essentielles de cet enseignement, la culture des arbres fruitiers étant facilement rémunératrice, lorsqu'elle est bien comprise et dirigée avec intelligence.

Comme il ne peut y avoir de jardin sans fleurs, on fera connaître, peut-être préférablement aux jeunes filles, elles qui seront plus tard chargées d'embellir et de rendre attrayantes leurs demeures, celles qui seront assez rustiques pour s'accommoder de la vie au jardin champêtre, voire même de l'unique fenêtre du plus modeste des ménages d'ouvrier des villes.

En faisant de l'enseignement horticole à l'école primaire, on ne poursuit assurément pas le rêve de faire de nos enfants un peuple de jardiniers ; mais, dans notre pays, essentiellement agricole, il est bon de chercher à inculquer à chacun quelques

éléments d'Horticulture, qui, par leur simplicité même, peuvent être mis à la portée de tous et compris même par les moins bien doués, sous le rapport de l'intelligence.

Tout autre est le but poursuivi par ceux que leurs goûts font se destiner tout spécialement aux travaux horticoles; ceux-ci devraient pouvoir trouver, à leur sortie de l'école primaire, des écoles spéciales où l'enseignement serait dirigé en vue de former pour l'avenir des sujets instruits, connaissant d'une façon générale les diverses théories qui permettent de comprendre, de saisir dans son accomplissement, d'admirer, dirais-je, ces fonctions naturelles, admirables dans leur simplicité. Mais pour arriver facilement à la compréhension de ces phénomènes, il faut posséder quelques notions de physiologie, de chimie, de physique, de géologie, etc.

Cet enseignement s'impose au début de la carrière du futur horticulteur; pour nous en rendre compte voyons comment le plus souvent se pratique l'apprentissage actuel? Un enfant est placé chez un horticulteur ou jardinier qui lui enseigne par l'exemple la science, les talents qu'il possède, et qui sont dus à sa longue expérience, à ses nombreux labeurs; les phénomènes de la végétation s'accomplissent sous les yeux de l'apprenti sans qu'il puisse, la plupart du temps, s'en expliquer ni même en saisir la cause; il en est donc réduit à suivre de point en point le chemin tracé par son maître.

Dans les autres corporations, n'existe-t-il pas des écoles techniques? N'y a-t-il pas un projet de loi réclamant, dans son article premier, au profit du ministre du Commerce, la haute main sur ces écoles? L'industrie a créé et entretient certaines de ces écoles, destinées à lui procurer par la suite des ouvriers instruits, connaissant à fond la science, l'art de leur métier, et les résultats sont splendides; cherchez, si vous le voulez, des exemples dans l'industrie du meuble, dans celle de l'horlogerie et tant d'autres qui ont leurs écoles spéciales. Ce que l'on a pu faire pour l'industrie, nous demandons qu'on le fasse non seulement pour l'Agriculture dont on s'occupe beaucoup, mais aussi pour l'Horticulture, sa sœur cadette.

Or, l'enseignement secondaire de l'Horticulture n'étant point

organisé chez nous, se trouve fatalement dans une situation qui ne devrait point exister, étant surtout donnés les avantages incontestables de notre climat. Cet enseignement, pour être fructueux, devrait être réglementé, codifié en quelque sorte et n'avoir qu'une durée assez limitée; car, muni de son bagage scientifique, c'est bien dans la pratique journalière, dans la lutte pour la vie que s'élèvera, se fortifiera, s'épurera l'élément ouvrier de l'Horticulture.

Ces écoles devraient être essentiellement *régionales*, en ce sens que le climat, les cultures variant d'un point à un autre, il faut que l'enseignement soit surtout basé sur les besoins de la région; pour ne citer qu'un exemple: les départements du Midi auront lieu de s'occuper beaucoup de la culture, de la greffe, de la plantation de la Vigne, tandis qu'à l'Ouest ou au Nord cela ne sera plus que fort secondaire et considéré comme accessoire.

Les pays étrangers, l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, etc., la Chine et le Japon sont tous pourvus d'écoles d'Horticulture. Nous nous résumons donc en disant que: devant cette activité, cette marche en avant de tous, il serait vraiment temps de créer chez nous des écoles de second degré pour l'Horticulture, qui, en France nous le savons tous, peut atteindre à des résultats surprenants, grâce à la qualité et à la diversité de ses terrains, comme aussi aux avantages de son climat.

Terminons donc sur ce vœu, c'est de voir en notre beau pays s'établir à bref délai un enseignement complet avec l'espoir de pouvoir obtenir de l'Administration supérieure aide et protection.

M. LE PRÉSIDENT. — Le vœu qui vient d'être formulé par M. Enfer est renvoyé à l'examen du Conseil de la Société.

La parole est donnée à M. E. Bergman, Secrétaire, qui communique à l'Assemblée le mémoire suivant, déposé sur le bureau par M. F. Chappellier.

*Monsieur le Président de la Société nationale d'Horticulture
de France.*

MONSIEUR,

Parmi les questions à traiter au Congrès de cette année, nous trouvons :

Au n° 4 : « *De l'Enseignement horticole dans les écoles primaires.* »

Au n° 5 : « *Destruction des insectes nuisibles aux plantes cultivées dans les jardins et dans les serres.* »

Le *Journal de la Société nationale d'Horticulture* (juin 1888) contient la mention suivante :

« Monsieur le Président annonce qu'il a reçu, sous le pseudonyme *Laboremus*, un mémoire de M. Firmin Chappellier. Son étendue ne permettant pas d'en faire la lecture, il est renvoyé à M. C. Chevalier, qui sera chargé d'en rendre compte *au prochain Congrès.* »

Nous avons en conséquence (à cette époque), envoyé à M. C. Chevalier un exemplaire dudit mémoire et nous nous sommes mis à sa disposition pour tous renseignements et explications pouvant lui être utiles.

Voici copie de la lettre que M. C. Chevalier a bien voulu nous adresser à ce sujet :

« Noisy-le-Roy, près Versailles, 20 mai 1889.

« MONSIEUR,

« Je vous prie de m'excuser, si je n'ai pas répondu plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 24 mars dernier. Au moment où elle m'est parvenue je commençais mon déménagement pour venir m'installer ici, cette lettre s'est trouvée mêlée avec mes papiers et je l'ai retrouvée seulement aujourd'hui.

« J'ai en effet été chargé de rendre compte succinctement du

mémoire de *Laboremus*; mais c'est au Congrès de l'année dernière que je l'ai fait, car la question dont nous nous occupions a été close par un vœu et n'a pas été reportée au Congrès de cette année, comme vous paraissez le croire.

« Je suis heureux d'apprendre que votre jardin d'expériences est en pleine activité, et je désire qu'il donne tous les résultats qu'en espère le donateur. Il serait fort à désirer que dans chaque commune il y eut un homme assez généreux pour doter cette commune seulement d'un jardin convenable qui permette l'enseignement de l'Horticulture, car en ce qui concerne l'Agriculture, des champs d'expériences vont être organisés dans chaque canton. Malheureusement, tous les instituteurs n'ont pas le zèle du vôtre, et ils mettent très peu d'empressement à enseigner à leurs élèves l'Arboriculture fruitière et l'Horticulture; ils prétendent n'avoir pas le temps de s'en occuper. C'est ce qui arrive dans la commune où je viens de m'installer et où cet enseignement serait fort utile en raison de sa proximité de Paris. Pour obtenir d'eux un concours sérieux, il faudra que le gouvernement les pousse; et c'est le vœu formulé par le Congrès, sinon, on se heurtera à l'inertie des instituteurs et des pères de famille, toujours enclins à suivre la routine et à trouver que leurs enfants en apprennent assez.

« Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

« CH. CHEVALIER. »

Pour nous conformer aux instructions concernant cette question de l'Enseignement horticole dans les écoles primaires élémentaires, à traiter de nouveau au Congrès de cette année 1891, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, de vous adresser ce même mémoire de *Laboremus*.

Depuis trois ans que ce mémoire vous a été communiqué à l'occasion du Congrès de 1888, voyant les résultats de cette institution pour la commune de Boigny, nous croyons devoir formuler nos appréciations.

Les communes rurales devraient mettre gratuitement à la disposition des parents des enfants, pendant trois années consécu-

tives, avant leur sortie définitive de l'école, soit de dix à treize ans, un terrain divisé en deux parties d'inégale grandeur. Sur la plus petite partie, l'enfant *devra* cultiver une plante d'essai dont la semence lui sera délivrée gratuitement par la commune; le produit de cette culture lui appartiendra, à l'exception de la semence nécessaire à une deuxième puis à une troisième expérience, et ce, par les écoliers des autres séries, soit une rotation de trois années; après quoi, cette plante, si elle a été reconnue bonne, pourra être recommandée; c'est ainsi que nous opérons à Boigny.

Sur la seconde partie, la plus grande, l'enfant cultivera ce que bon lui semblera, et ce, à son profit.

Cette seconde partie dont l'écolier jouit à son gré fait l'office d'un facteur très important: sans elle, l'indifférence des parents serait complète ou à peu près, tandis qu'avec elle (il s'agit de moins d'un are) l'entrain est assuré, à tel point que, depuis l'établissement de la culture expérimentale ici, l'école refuse tous les ans des enfants des communes voisines; en outre, sur presque toutes les filles qui fréquentaient l'orphelinat de cette même commune, une bonne partie est maintenant acquise à l'école municipale. Que la valeur de l'instituteur contribue à ce résultat, nous ne le contestons pas; mais, en voyant l'empressement des parents à tirer parti des lots octroyés à leurs enfants pour trois ans, on ne doute pas qu'ils n'y attachent de l'importance, de là, la réussite,

Maintenant, qui instruira, dirigera les enfants?

D'après ce que nous voyons depuis trois ans, il ne faut pas compter, mais pas du tout, et en rien, sur le Conseil municipal! Voici en quelques mots pourquoi:

La culture expérimentale de Boigny se compose de vingt-huit lots, dont un comme modèle pour le Directeur; donc vingt-sept lots aux mains des élèves, lesquels représentent approximativement autant d'électeurs sur quatre-vingt-quinze que compte la commune. Obligez donc un conseiller, dont la réélection dépend de ces vingt-sept électeurs, à adresser la plus petite réprimande individuelle ou collective!

La culture n'est séparée de la Mairie que par la route; pour

venir aux séances ou en sortir, il n'y a que vingt pas à faire pour se trouver à son entrée. Jamais on ne fait ces vingt pas; on craint d'être soupçonné d'avoir pris des notes au sujet des primes à distribuer en fin d'année.

Il faut avouer que les enfants ne se gênent pas pour dire que, s'ils sont réprimandés, s'ils ne sont pas primés, leurs parents voteront en conséquence...

Le Conseil peut, sans craindre pour sa popularité, faire choix des plantes à essayer, il ne peut exercer ouvertement d'autorité pour la direction...

L'instituteur, qui ne dépend que de son inspecteur, qui pourrait, mais qui fait bien en ne tenant pas à faire partie du Conseil, peut seul commander dans la culture, comme il commande dans l'école, où il est du reste parfaitement écouté.

Quant à l'enseignement théorique, en quoi consiste-t-il? Aux dictées qu'il fait journallement sur l'Histoire, la Géographie, la Morale, etc., etc. Il n'a qu'à en ajouter quelques-unes sur l'Horticulture et l'Arboriculture (pour ce qui concerne l'Arboriculture, nous avons donné des indications dans le mémoire de *Laboremus*) et se faire accompagner sur le terrain, deux ou trois fois par mois pendant le courant de l'année, par ses vingt-sept élèves jardiniers; en moins de une demi-heure, il aura dit son fait à chacun et tout ira au mieux sous tous les rapports, sans en excepter bien entendu la bonne tenue, dont nous sommes loin aujourd'hui, indispensable cependant lorsqu'il s'agit d'une culture modèle.

Notre opinion sur ce point n'est pas d'un grand poids; aussi nous empressons-nous de citer celle d'un éminent praticien, M. Paul Transon, pépiniériste, Président de la Société horticole du Loiret. Dans le programme de l'Exposition de juillet de l'année dernière, 61^e Concours, nous trouvons cette mention :

« Entre MM. les instituteurs, médailles de vermeil, argent et bronze pour les jardins d'écoles cultivés par les élèves, et bien tenus. » Donc, pas de bonne tenue, pas de récompense !

Quant à ce qui concerne la direction par l'instituteur, on trouve dans la notice intitulée *Tous Propriétaires* qui vous a été adressée l'année dernière et dont voici un exemplaire inclus (voir p. 5

et 7), l'opinion de M. Joigneaux, dont nous n'avons pas à faire remarquer la grande compétence.

« Il s'agit, à présent — dit M. Joigneaux — de former des
« maîtres en matière de culture potagère et de culture des
« arbres, de donner un guide sûr aux hommes de bonne volonté,
« de vulgariser les données principales de l'art et de la science
« horticole.

« Nous écrivons ce petit livre à cette fin, et en l'écrivant, nous
« avons l'espoir qu'il suffira de le lire une seule fois avec atten-
« tion pour le comprendre, et qu'après l'avoir compris, l'ensei-
« gnement du Jardinage et de l'Arboriculture ne sera plus qu'un
« jeu pour MM. les inspecteurs vis-à-vis des instituteurs, et
« pour ceux-ci vis-à-vis de leurs élèves. »

Ce petit ouvrage traite plus particulièrement de l'Horticulture, et c'est par là, dit l'auteur, que l'enfant doit commencer; c'est bien ce qu'a dit *Laboremus* dans son mémoire. Ce petit livre fait partie de la Bibliothèque rurale de notre école, et en outre, il a été remis à chaque enfant, à son entrée dans la culture expérimentale.

Notre conclusion est donc que l'instituteur *peut et doit dès maintenant* donner l'enseignement horticole et agricole dans de certaines limites, notant que l'enfant sort à treize ou quatorze ans de l'école.

Doit-on discuter la question de temps?

Les enfants entrent à l'école à neuf heures, ils en sortent à quatre heures, soit sept heures de présence dont il faut retrancher la récréation de midi à une heure, plus, deux repos de quinze à vingt minutes chacun; donc trente heures par semaine environ, ce qui laisse, pendant les longs jours, pas mal de temps disponible matin et soir. Si nous additionnons les grandes, les moyennes, les petites vacances, les innombrables jours de fête prévus et imprévus, nous trouvons (chacun peut en faire le calcul comme nous), que sur 365 jours, plus de la moitié sont exempts de travaux à l'école. Or, que demandons-nous? Que l'instituteur fasse, concurremment avec ses dictées ordinaires, des dictées sur l'Horticulture; de ce côté, pas une minute à donner. Puis, nous demandons l'inspection de la culture deux ou trois fois

par mois, une demi-heure chaque fois, soit deux heures environ par mois pendant les deux tiers de l'année. Y a-t-il là un obstacle sérieux? nous ne le pensons pas. La question des cultures expérimentales horticoles peut donc être résolue de suite.

Dans le mémoire de *Laboremus*, dans la notice intitulée TOUTS PROPRIÉTAIRES, on trouvera des réflexions, que nous croyons inutile de reproduire ici, au sujet des avantages qui doivent nécessairement résulter de l'établissement de cultures expérimentales dans les communes rurales.

Il va de soi que, si l'instruction proprement dite est obligatoire pour tous, celle qui concerne la culture du sol ne peut être astreinte à cette obligation.

La commune, sur un terrain acheté ou simplement loué, doit offrir une portion de terre aux parents pour leurs enfants, qui sont libres d'accepter ou de refuser; mais, s'ils acceptent, ils reconnaissent par le fait le droit de l'État à les diriger comme bon lui semblera.

NOTA. — D'après l'expérience que nous avons acquise, un are suffit pour chaque enfant. (*Voir le plan au Mémoire.*)

13 mai 1891.

Le mandataire de *Laboremus*,

FIRMIN CHAPPELLIER,

à la Culture expérimentale horticole et agricole de
Boigny, canton Nord-Est d'Orléans (Loiret).

M. LOUTREUL constate que l'on se plaint généralement que l'État ne fait pas assez et que l'initiative privée ne fait pas toujours, de son côté, ce qu'elle pourrait faire.

La Société d'Horticulture et de Botanique du centre de la Normandie, que l'orateur a eu l'honneur de présider, s'est préoccupée de l'enseignement horticole et voici comment elle procède : des visites sont faites dans les diverses communes de la région, notamment à l'occasion des concours, et des subventions sont accordées aux meilleurs horticulteurs, en attribuant la plus large part aux instituteurs qui font preuve de zèle et en les engageant à étendre le plus possible leur enseignement dans leur petite sphère.

On a constaté qu'en quelques années cette méthode avait produit d'excellents résultats et la Société a reçu de nombreux encouragements à persévérer, de la part des fermiers et des propriétaires.

Il y a donc là un progrès réel obtenu par l'initiative privée et qui serait difficilement atteint par l'État, fût-il beaucoup plus riche encore qu'il ne l'est.

La conclusion qui se dégage de ce fait c'est qu'il faut toujours attendre des efforts individuels plus que du concours direct de l'État et des pouvoirs publics.

Un membre. — Il faut compter sur les deux!

M. LOUTREUL. — Assurément! Il n'y a pas lieu de repousser le secours de l'État, s'il consent à nous aider, mais nous devons d'abord compter sur nous-mêmes. (*Applaudissements.*)

M. COLLEU expose qu'à l'École normale de Rennes il existe, depuis vingt-cinq ans, une chaire de chimie agricole et que, depuis le même temps à peu près, le jardinier de l'École d'Agriculture fait, à l'École normale, un cours d'Arboriculture et de Culture maraîchère.

En outre, un nouveau cours vient d'être créé, dont est chargé l'orateur lui-même, pour l'enseignement de l'Horticulture aux professeurs de l'enseignement primaire.

M. LAMBIN, en vue de résumer la discussion, demande la permission de citer un chiffre, qui montre l'importance de l'enseignement horticole.

Il y a quelques années, lorsqu'on a nommé, à Soissons, un professeur d'Horticulture, les maraîchers et horticulteurs étaient inquiets; ils craignaient que cet enseignement nouveau ne nuisit à leurs intérêts.

Or, ils vendaient péniblement, à cette époque, 10,000 Géraniums par an; l'année dernière, ils en ont vendu 260,000! Tels sont les progrès qui ont été réalisés grâce à l'enseignement de

l'Horticulture. C'est là un résultat qui est de nature à encourager les efforts de l'initiative privée. (*Très bien!*)

La discussion est close.

M. LE PRÉSIDENT annonce qu'un certain nombre de membres du Congrès ont demandé que l'ordre du jour fût interverti et que la troisième question vint en discussion avant la deuxième.

Il n'y a pas d'opposition? (*Non! Non!*)

Cette troisième question est ainsi conçue :

« Examen des tarifs des douanes, améliorations à y apporter au point de vue des produits horticoles. »

La parole est donnée à M. Chatenay.

M. CHATENAY donne lecture du vœu suivant, émis le 21 mai par l'union commerciale des Horticulteurs et marchands grainiers de France.

« L'Union commerciale des Horticulteurs et Marchands grainiers de France, réunie le 21 mai en assemblée générale,

« Après avoir examiné les projets de tarifs proposés par le Gouvernement français et par la Commission des douanes, sur les végétaux provenant de l'étranger,

« Décide, à l'unanimité, d'appuyer le projet du Gouvernement, qui prévoit une taxe de 3 francs par 100 kilogrammes sur les plantes de serres faisant l'objet de la nomenclature suivante : Aroïdées, Amaryllidées, Araliacées, *Aspidistra*, *Azalea indica*, Bégonias, Broméliacées, Camellias, Cyclamens, Crotons, *Dra-cæna*, Fougères de serre et Sélaginelles, Marantas, Ophiopogons, Orchidées, Palmiers, Pandanées, *Phormium*, et qui exempte les produits de pépinière ou de plein air.

« Considérant, d'autre part, la différence très grande qui existe dans la valeur de certaines des catégories ci-dessus indiquées,

« Demande que ce droit de 3 francs par 100 kilogrammes soit transformé en un droit de 3 p. 100 *ad valorem*. »

M. DE VILMORIN remplace M. Hardy au fauteuil de la présidence.

M. LE PRÉSIDENT demande si quelqu'un désire prendre la parole pour discuter le vœu dont il vient d'être donné lecture et qui a pour objet l'établissement d'un droit extrêmement modéré, beaucoup plutôt fiscal que prohibitif.

M. DOUMET-ADAMSON s'excuse de prendre la parole, n'étant pas horticulteur-marchand; mais il désirerait poser une question.

On parle d'établir sur certains végétaux un droit *ad valorem*; comment la valeur pourra-t-elle être établie? Elle est extrêmement variable, dans chaque genre. Les Orchidées, par exemple, qui font l'objet d'un commerce considérable, ont une valeur de 3 à 3,000 francs pièce. Dès lors, où sera le contrôle de la déclaration faite touchant la valeur?

M. LE PRÉSIDENT répond que la valeur s'établira d'après la facture légalisée par le consul. C'est ainsi que les choses se passent pour l'Amérique, sans la moindre difficulté.

M. DAUREL demande si, dans le vœu tel qu'il est formulé, il est question des fruits et des Raisins. Les Sociétés d'Agriculture du Midi ayant réclamé des droits sur les vins, il ne faudrait pas que les Raisins frais pussent entrer en franchise.

M. LE PRÉSIDENT dit qu'il n'est question, dans le vœu, que d'un certain nombre de plantes nommément désignées et dans la nomenclature desquelles ne sont pas compris les fruits et Raisins, qui doivent supporter un droit équivalent à celui des vins.

M. PAILLET. Le projet du gouvernement contient une erreur qu'il serait important de rectifier; il porte ces expressions « plantes de serre et de pépinière ». On a fait remarquer avec raison qu'il serait indispensable de supprimer les mots « et de pépinière » afin qu'il ne puisse se produire aucune confusion.

M. LE PRÉSIDENT répond que le vœu proposé ne contient pas

ces expressions et qu'il a précisément pour but de parer aux inconvénients que vient de signaler M. Paillet.

(Il est procédé au vote. Le vœu est adopté; aucune main ne se lève à la contre-épreuve.)

M. BRUNEEL demande la permission de constater que les membres belges n'ont pris aucune part dans une discussion qui intéresse exclusivement la France.

Comme une feuille de présence a été signée, à l'entrée, par tous les membres du Congrès, il ne faut pas qu'il puisse y avoir d'équivoque et l'orateur prie le Bureau de vouloir bien prendre acte de son abstention et de celle de ses compatriotes.

M. LE PRÉSIDENT, en donnant acte à M. Bruneel de sa déclaration, exprime le regret que les représentants belges n'aient pas fait connaître leur opinion qui aurait été, dans tous les cas, accueillie par l'assemblée avec déférence et courtoisie. (*Applaudissements.*)

M. BRUNEEL dit qu'il y a aussi, pour les étrangers, un sentiment de déférence et de courtoisie qui leur impose une réserve absolue lorsqu'on discute des intérêts français.

M. TRUFFAUT, tout en rendant hommage aux sentiments qui viennent d'être exprimés, insiste pour que MM. les représentants de la Belgique présentent les observations qu'ils peuvent avoir à faire. Le vote est actuellement acquis, mais il n'en serait pas moins très intéressant d'entendre les objections qui peuvent être opposées à la demande de l'Horticulture française.

M. PYNART dit qu'il se rendra volontiers à l'invitation de M. Truffaut. Les Belges ne partagent pas, en matière de tarifs, la manière de voir qui prédomine aujourd'hui en France; ils sont persuadés que le libre-échange est le seul régime qui convienne à une industrie aussi internationale que l'Horticulture, qui n'a progressé et ne s'est étendue que grâce à la liberté de la circulation.

Cependant, comme les horticulteurs belges entretiennent depuis vingt-cinq ans avec les horticulteurs français les relations les plus étroites et les plus amicales, ils ont le plus vif désir de maintenir ces bons rapports; ils feront donc tout leur possible pour que les produits de l'Horticulture française ne soient frappés d'aucun droit à leur entrée en Belgique.

L'orateur termine en ces termes : « L'Horticulture française — et nous sommes capables de la juger — est la plus forte, la plus avancée, la plus intelligente du monde et elle ne craint pas de rivales; j'espère donc, et je suis convaincu qu'elle ne persévéra pas dans la voie où elle entre aujourd'hui et que la Société, comme les pouvoirs publics, reviendront sur le vote qui vient d'être émis. Nous aurions été assurément plus heureux, Messieurs, de vous voir abandonner vos tendances protectionnistes que nous considérons comme des erreurs, mais nous ne vous en remercions pas moins de votre vote et de la bienveillance avec laquelle vous avez accueilli nos observations. (*Applaudissements.*)

M. LE PRÉSIDENT répond que les horticulteurs français n'oublieront pas la royale hospitalité que leur offrent les grandes Sociétés horticoles de Belgique. Les relations si cordiales qui unissent les deux pays continueront à exister dans l'avenir comme par le passé, car un droit de 3 p. 100 n'a jamais eu pour résultat de fermer les frontières ni d'arrêter les transactions. Un pays prospère importe toujours au moins autant qu'il exporte et l'Horticulture française continuera à se fournir des produits dont elle a besoin auprès de l'Horticulture belge, qu'elle reconnaît comme sa devancière. (*Applaudissements.*)

Après un court échange d'observations entre MM. Chauré, Truffaut et Paillet, il est passé à la discussion de la deuxième question inscrite à l'ordre du jour et qui est ainsi conçue : « *Des engrais chimiques en horticulture, leur mode d'emploi.* »

M. E. BERGMAN donne lecture des mémoires suivants, qui ont été adressés au bureau du Congrès :

Quelques mots sur l'emploi des engrais chimiques en Angleterre,

par M. HARRACA (J.),

ancien élève de l'École d'Horticulture de Versailles.

La Société Française d'Horticulture de Londres, soucieuse des questions qui intéressent l'Horticulture, croit utile d'attirer l'attention du Congrès sur quelques observations que ses Membres ont recueillies, dans les divers établissements où ils ont travaillé, relativement à l'emploi des engrais chimiques.

Il résulte d'un certain nombre d'observations la réelle préoccupation, d'une manière générale, par les cultivateurs de Palmiers et Fougères, de l'emploi systématique des engrais chimiques. Les mêmes engrais chimiques sont également appliqués dans ces mêmes établissements, à une assez grande variété de plantes qui y sont cultivées d'une manière secondaire.

Voici quelques observations :

Application du nitrate de soude seul pour tous les Palmiers et Fougères, à l'exception des Fougères à feuillage tendre, pour les Chrysanthèmes et le Céleri repiqué;

Application du sulfate d'ammoniaque pour les Chrysanthèmes;

Application du « Clay's fertiliser » du prix de 25 francs les 50 à 52 kilogrammes, pour : tous les Palmiers et Fougères, à l'exception des Fougères à feuillage tendre, Myrthes, *Ficus*, Lis forcés, Bruyères, Chrysanthèmes, *Eucharis*, Géraniums, Lobélias, *Cytisus*. Ce même engrais est conseillé pour les légumes et arbres fruitiers.

Clay est le nom du marchand de cet engrais.

Application du Standens Manure — du prix de 40 francs les 50 à 52 kilogrammes; — du Peruvian guano du prix de 25 francs les 50 à 52 kilogrammes; — du Native guano, du prix de 87 francs les 1016 kilogrammes, — également pour Palmiers et Fougères, toujours à l'exception des Fougères à feuillage tendre, Bruyères et Chrysanthèmes.

Mode d'emploi. — L'engrais est principalement employé au printemps. On le donne soit en mélange avec la terre à rempoter,

ou en pincées répandues à la surface des pots, tous les quinze jours ou trois semaines, suivant les plantes et la saison, il n'y a pas de règle absolue, toutes les fois que les plantes sont passées en revue pour un nettoyage ou quelque autre travail. Il est encore donné en dissolution dans l'eau, à raison de 55 grammes pour 9 à 10 litres d'eau pour le *Clay's fertiliser*, le *Peruvian guano*. La même quantité du *Standens Manure* doit être additionnée de deux fois plus d'eau. Les plantes sont arrosées avec ce mélange tous les deux ou trois jours.

La proportion du nitrate de soude pour l'application aux *Chrysanthèmes* est de une cuillerée à café pour 20 litres d'eau.

La même quantité de sulfate d'ammoniaque doit être étendue d'une plus grande quantité d'eau pour produire le même effet.

La proportion pour cent d'azote contenu dans 100 kilogrammes de nitrate de soude et de sulfate d'ammoniaque nous en donne la mesure. 100 kilogrammes de nitrate de soude renferment 15 kilogrammes d'azote, et 100 kilogrammes de sulfate d'ammoniaque en renferment 20 kilogrammes. Le *guano* pour les *Chrysanthèmes* est employé dans la proportion de 2 litres pour 1,200 litres d'eau.

Cette application d'engrais pour les *Chrysanthèmes* a lieu dès que l'on est fixé sur le bouton qui doit donner la fleur ou, pour mieux dire, dès que les plantes ont rempli le pot de racines.

Résultat. — L'action bien constatée du *Clay's fertiliser* est du meilleur effet. Appliqué à des plants chétifs et jaunes de *Palmyers*, il ne tarde pas à leur donner une belle couleur verte en en développant la végétation. Appliqué d'une manière continue, il aide très sensiblement à la production de très belles plantes et donne au feuillage un vert très foncé, ce qui est une action caractéristique.

La composition du *Clay's fertiliser*, nous l'ignorons; mais, vu son bon effet général sur la végétation, il ne peut être autre qu'un engrais complet dont il existe tant de formules.

Emploi de la suie. — Nous signalerons encore l'emploi de la suie comme engrais, qui est en Angleterre d'une application générale et pour ainsi dire pour toutes les plantes.

La suie, produit de la combustion du bois, du charbon de

terre, est un engrais azoté à la faveur d'une faible et variable quantité de sel ammoniacal qu'elle renferme. Elle n'exige aucune préparation pour être employée comme engrais.

La suie est appliquée à toutes les plantes que nous avons signalées, en sus, aux légumes, arbres fruitiers, gazon. On la donne soit en mélange avec la terre à repoter, en pincée ou en dissolution dans l'eau. Elle n'est pas appliquée aux Fougères à feuillage tendre.

Son effet est des plus efficaces : elle active la végétation et donne une belle coloration.

Dans les serres à Orchidées, elle est répandue sous les tablettes à l'état de poudre ou en dissolution. Son utilité dans ce cas est réalisée à la faveur de production de composés de nature ammoniacale gazeux qui peuvent être absorbés par les feuilles, comme l'ont prouvé Sachs et Schläsing pour le carbonate d'ammoniacal.

La suie servirait donc dans ce cas à la production d'un engrais gazeux.

Pour la Société française d'Horticulture de Londres,

Gerrard Street, 27.

Le Président titulaire,

L. MONCOUSIN.

Dans son ouvrage : *De l'augmentation économique de la production agricole par l'emploi rationnel des engrais azotés*, traduit en français par C.-P. Giesecker, en 1888, le professeur Fr.-Paul Wagner s'est attaché à l'étude d'un problème des plus importants et des plus difficiles dans l'application des engrais chimiques. En raison de l'esprit de cette étude et des nombreux renseignements qu'il renferme sur l'Horticulture, nous croyons qu'il est utile d'en rappeler les données générales.

En considérant l'action de l'acide phosphorique, de la potasse et de l'azote sur la végétation et leurs réactions dans le sol, l'auteur conclut que, pour parvenir à la production économique des plus hauts rendements, il faut faire que le sol renferme en

excès de l'acide phosphorique et de la potasse et régler l'application de l'azote.

Il est tout à fait inexact de croire qu'il faut mesurer exactement à chaque plante cultivée la quantité d'acide phosphorique et de potasse qui lui est nécessaire.

D'une part, cela ne se peut pas; et, d'autre part, ce ne serait pas non plus rationnel.

L'agriculteur entendu, qui pratique la culture intensive, a depuis longtemps découvert ce qu'il fallait faire à cet égard : il introduit dans le sol un excès d'acide phosphorique et de potasse, ce qui est on ne peut plus rationnel. L'azote doit être mesuré aux plantes aussi exactement que possible; mais il n'en est pas ainsi de l'acide phosphorique et de la potasse. On ne peut pas calculer exactement la quantité d'acide phosphorique nécessaire dans un cas déterminé, c'est-à-dire pour un terrain donné et pour la plante à y cultiver, afin d'obtenir le rendement le plus élevé possible, c'est-à-dire pour assurer l'effet complet de l'engrais azoté qui est appliqué en même temps. On ne possède encore aucune connaissance sur les causes qui déterminent l'absorption, par la première récolte, tantôt de 40 seulement, tantôt de 50, de 100 kilogrammes d'acide phosphorique soluble introduits dans le sol.

En outre, l'agriculteur ne pourrait pas indiquer exactement, pour une seule de ses parcelles, combien d'acide phosphorique disponible elle contient avant d'être fumée. Personne à ce jour n'est non plus en état de déterminer la puissance fertilisante des 80 kilogrammes qui restent dans un sol qui a reçu 100 kilogramme d'acide phosphorique soluble, après que la première récolte en a absorbé environ 20 kilogrammes. Il n'est pas possible, nous l'avons dit, d'établir, au moyen des observations pratiques et scientifiques recueillies jusqu'à présent, des calculs exacts concernant les quantités d'acide phosphorique et de potasse à administrer dans un cas donné. Il ne reste aucune autre ressource que de donner un excédent de ces deux matières, et il n'y a aucun danger à le faire, car l'acide phosphorique et la potasse sont deux substances qui se combinent avec les éléments du sol, deux substances que le sol met en réserve pour des cultures

ultérieures, si la plante qui suit la première n'en a pas besoin.

Pour l'azote, il en est un peu autrement. L'azote n'est pas fixé en combinaison par le sol; il demeure libre; un reste laissé par la plante serait exposé, pendant les pluies d'hiver, au danger d'être entraîné par l'eau dans les couches inférieures du sol et ainsi de se perdre.

Les éléments minéraux nutritifs, acide phosphorique, potasse, azote, etc., sont dans le sol sous forme assimilable et en bien plus forte proportion sous une forme non assimilable. Comme on ne peut doser directement la quantité assimilable de ces éléments, on est par ce fait dans une ignorance relative de la richesse du sol.

Mais M. Joulie, entr'autres en France, a pu déterminer par la comparaison de la quantité totale de ces éléments que le sol renferme et des rendements correspondants, la proportion que le sol doit renfermer de chacun de ces éléments pour être de faible, moyenne ou bonne fertilité. Selon M. Joulie, le sol de fertilité moyenne renferme 0.10 p. 100 d'acide phosphorique, 0.20 p. 100 de potasse, et 0.10 p. 100 d'azote.

C'est par ces données qu'on mesure la richesse des sols.

Ce qui s'applique à l'acide phosphorique, s'applique aussi, au même point de vue, à la potasse; car la potasse non plus ne reste pas libre et mobile dans le sol comme l'azote du nitrate; elle est également absorbée et n'est rétrocedée par le sol qu'en petites quantités. Pour l'acide phosphorique et la potasse, disons-nous, il doit en exister dans le sol un excédent suffisant, une réserve qui puisse rassasier les plantes non seulement aux jours de production normale, mais aussi aux jours de la croissance la plus active.

Il n'en est pas de même de l'azote, du moins pour tous les sels azotés — indistinctement — à offrir aux plantes. L'azote soluble doit être mesuré aux plantes; il ne faut pas le donner en excès. Un excès d'azote est inutile et inadmissible. Inutile, parce que les sels azotés sont très mobiles et que, en cas de besoin urgent, toute la réserve de ces sels est à la disposition des plantes; inadmissible, parce que, d'une part, l'excédent d'azote provoquerait un développement tout à fait anormal des plantes et que, d'un

autre côté, il faudrait se résoudre à perdre le restant non utilisé de l'azote qui, pendant l'hiver, s'infiltrerait facilement dans le sol. Tenons-nous donc à cette règle : Il faut offrir en excès aux plantes cultivées l'acide phosphorique et la potasse, afin que l'azote fourni puisse produire tout son effet.

En rappelant les prix du kilogramme d'azote soluble, de l'acide phosphorique et de la potasse, nous aurons un argument de plus en faveur de l'importance de la réglementation de l'azote soluble; en effet :

1 kilogramme d'azote ammoniacal vaut, en	
moyenne	1 fr. 40 à 1 fr. 60
1 kilogramme d'azote nitrique.	1 fr. 50 à 1 fr. 80
1 kilogramme d'acide phosphorique inso-	
luble.	0 fr. 15 à 0 fr. 27
1 kilogramme d'acide phosphorique soluble.	0 fr. 40 à 0 fr. 70
1 kilogramme de potasse.	0 fr. 40 à 0 fr. 48

En tant qu'il soit question d'agir sur la végétation par des substances nutritives, l'azote est le véritable régulateur de l'activité productive de toutes les plantes qui ont besoin d'engrais azoté, de tous les végétaux appelés consommateurs d'azote. L'alimentation de ces plantes, la mesure de leur nourriture même, en un mot, la véritable science de leur fumage consiste dans l'application rationnelle et le dosage rationnel de l'azote..... Il règle leur activité productive et il les met à même d'utiliser complètement les conditions de végétation favorables qui leur sont offertes d'une manière permanente ou passagère, sous le rapport du terrain, du climat, de la température.

Quant au mode d'application des moyens pour éviter des insuccès dans l'application du nitrate de soude, l'auteur conclut, après des développements détaillés, que « l'agriculteur doit faire en sorte que 1° l'azote donné soit complètement absorbé par la plante; 2° que l'azote absorbé produise son plein effet; que le sol ne manque pas des autres matières nutritives qui déterminent l'efficacité de l'azote; que les plantes ne soient ni trop serrées ni trop clairsemées; que l'azote n'entre pas trop tard dans la plante; que l'engrais azoté ne soit pas fourni en trop

grande abondance ; et 3° que l'action de l'azote soit dirigée vers la production du produit principal, de la valeur la plus élevée que donne la plante, plutôt que vers celle de ses produits accessoires, de moindre valeur. »

Quant à la quantité d'acide phosphorique et de potasse à employer, elle doit être déterminée par l'expérience et l'observation de la végétation. L'auteur dit à ce sujet : « C'est surtout relativement à l'acide phosphorique qu'il faut se garder de trop d'économie. Cette matière est actuellement à très bas prix, et la scorie Thomas constitue un agent tout à fait remarquable et extrêmement avantageux pour munir le sol d'une réserve d'acide phosphorique. C'est surtout pour les plantations de Vigne et d'arbres fruitiers, et en général pour toutes les cultures qui exigent des buttages ou l'établissement de rigoles ou enfin d'autres préparations qui remuent une épaisse tranche de terre, qu'on doit avoir soin de fumer les couches profondes au moyen de fortes quantités de scories Thomas. Lorsqu'on peut obtenir à un prix convenablement réduit une scorie grossièrement moulue, ne contenant que 40 à 50 p. 100 de farine fine, nous conseillons, vu le résultat de nos recherches, de l'employer dans ces circonstances..... Ce qui précède touchant l'acide phosphorique, s'applique également à la potasse ; mais il faut remarquer que les sols naturellement riches en potasse se présentent beaucoup plus fréquemment que ceux riches en acide phosphorique ; et, de plus, que l'on doit être beaucoup plus prudent dans la constitution de la réserve de potasse qu'il n'est nécessaire de l'être pour l'acide phosphorique. La potasse est bien absorbée par la terre, mais elle redevient plus facilement soluble que l'acide phosphorique ; et beaucoup de plantes sont très sensibles à l'action de doses trop fortes d'engrais potassiques. Il faut donc user de plus de précautions dans l'emploi de la potasse que dans celui de l'acide phosphorique, et l'on doit veiller à éviter l'accumulation dans le sol d'un trop fort excédent de sels de potasse. »

Dans ses *Études agronomiques*, M. L. Grandeau conseille également, étant donné le pouvoir absorbant du sol pour l'acide phosphorique et la potasse, de donner ces sels en excès. Il a

calculé entre autres points, que « une fumure pouvant répondre aux exigences de la Vigne pendant dix ans, sans autre restitution que les feuilles tombées naturellement sur le sol devrait contenir, par hectare, au moins les proportions suivantes :

Azote	250 kilogrammes.
Potasse	258 —
Acide phosphorique	150 —

« Admettons les prix moyens de 1 fr. 80 pour le kilogramme d'azote organique, 0 fr. 40 pour la potasse et 0 fr. 30 pour l'acide phosphorique; on arrive à une dépense totale de 430 francs pour dix années, soit 43 francs par an.

« Si l'on doublait les doses ci-dessus, dans les cas de sols très pauvres, on ne dépenserait encore que 86 francs à l'hectare et par an, somme facile à récupérer par la récolte de quelques hectolitres de vin en plus. »

Ce calcul suit l'analyse de la dépense d'une Vigne en Champagne et en Alsace.

Surcroît de rendement obtenu par un engrais azoté déterminé. — L'auteur se pose la question suivante : « Combien de kilogrammes de masse récoltée peuvent produire les différentes plantes cultivées à l'aide d'une dose d'azote déterminée, par exemple de l'azote contenu dans 100 kilogrammes de nitrate de soude?... L'expérience aux champs, de la manière dont on l'a exécutée jusqu'ici et avec l'interprétation le plus souvent si peu judicieuse et si défectueuse que l'on a faite de ses résultats, ne peut jeter aucun jour sur la capacité d'utilisation de l'engrais azoté chez les différentes plantes cultivées... Même les moyennes de grandes séries d'expériences présentent les différences les plus incroyables. » L'auteur a établi par le calcul cette capacité.

« On peut compter que, en moyenne, les deux tiers seulement de l'azote fourni se trouvent dans la masse récoltée. Si on introduit 100 kilogrammes de nitrate de soude dans le sol, on peut admettre que, des 45 kil. 1/2 à 46 kilogrammes d'azote qu'ils renferment, 40 kilogrammes environ seront employés à la production de la masse récoltée. Maintenant nous demanderons : quel poids de récolte ces 40 kilogrammes d'azote peuvent-ils

produire chez les différentes plantes cultivées? C'est facile à calculer : Si, dans une récolte d'Avoine de 2,400 kilogrammes de grain et 4,000 kilogrammes de paille, il y a 68 kilogrammes d'azote, 10 kilogrammes d'azote produisent, ainsi que l'indique un calcul simple, 355 kilogrammes de grain et 585 de paille ; d'où il résulte qu'une fumure de 100 kilogrammes de nitrate de soude doit produire, pour l'avoine, un surcroît de rendement de 355 kilogrammes de grain et de 585 kilogrammes de paille.

« Or, comme on connaît la teneur en azote des produits récoltés de toutes les plantes cultivées, on peut, par un calcul analogue à celui que nous venons de faire pour l'Avoine, déterminer les surcroîts de rendement moyen qu'elles sont susceptibles de fournir sous l'action d'une dose de 100 kilogrammes de nitrate de soude. A l'aide du tableau de Lierke, nous avons fait ces calculs pour un grand nombre des principales plantes cultivées; en voici les résultats :

« Une fumure de 100 kilogrammes de nitrate de soude détermine (théoriquement) les surcroîts de rendement suivants :

Pommes de terre.	2,600 de tubercules et	300 de fanes.
Betteraves à sucre.	4,500 de racines.	900 de feuilles.
Carottes.	3,700 de racines.	560 —
Chicorées.	3,400 de racines.	410 —
Choux-blancs.	4,200 de têtes.	
Choux-fleurs.	1,500 de cœurs et	1,500 —
Choux-raves.	1,400 de tubercules et	1,200 de feuilles.
Potiron.	6,000 potirons.	
Oignons.	3,700 oignons.	

« Ce tableau montre d'une manière frappante l'extrême variabilité des surcroîts de rendement, suivant que la plante en expérience est riche ou est pauvre en azote. Moins elle en renferme, plus élevé sera le poids de récolte que produiront 10 kilogrammes d'azote et réciproquement; plus il faut d'azote pour produire 100 kilogrammes de masse récoltée, moindre sera le surcroît de rendement dû à l'emploi de 100 kilogrammes de nitrate de soude. »

Quelles quantités d'azote faut-il donner aux différentes plantes cultivées?

« L'azote ne peut produire son effet complet que pour autant qu'il y ait suffisamment, non seulement des autres substances nutritives nécessaires, mais encore de l'eau, de la chaleur, et de la lumière. Mais l'eau, la chaleur et la lumière ne sont pas en la puissance du cultivateur; ces trois facteurs de la végétation sont donnés par la nature; nous ne pouvons absolument rien pour en augmenter ou en diminuer la quantité, et force nous est de nous contenter de la somme que nous en fournissent les conditions du sol, du sous-sol, du climat et de la température de l'année.

« Ces facteurs déterminent la limite de la récolte *maximum* qu'on peut obtenir sur une surface donnée. Cette limite de l'augmentation du rendement doit être considérée comme infranchissable, et c'est d'après les indications qui en résultent, que nous devons calculer les quantités d'azote auxquelles nous demanderons des surcroits de rendement.

« Si donc l'agriculteur veut savoir, d'une part, avec quelle quantité il doit fumer pour obtenir le bénéfice net le plus élevé possible, il devra se poser les trois questions suivantes :

« Premièrement, il se demandera : Quel rendement peut-on attendre du champ en question sans engrais azoté ?

« Deuxièmement : Jusqu'à quel maximum est-il possible d'accroître le rendement, dans les conditions données du terrain, du climat et de la température moyenne ?

« Troisièmement : Combien d'azote faut-il employer pour obtenir l'augmentation de rendement visée ?

« L'agriculteur répondra aux deux premières questions, d'après son expérience pratique qu'il peut, si c'est nécessaire, compléter par des essais d'engrais appropriés. »

L'auteur montre toute la diversité des points de vue à envisager pour la solution de ces questions.

« Après avoir montré, dans ce qui précède, dit-il, d'après quels principes rationnels il faut calculer les quantités d'azote à employer, nous indiquerons dans le tableau ci-dessous les limites dans lesquelles on maintient ordinairement en pratique, les fumures azotées. Ces chiffres extrêmes se rapportent à des fermes exploitées au fumier d'étable; rapprochés des calculs indiqués

plus haut, ils serviront de points de repère au cultivateur dont l'expérience n'est pas encore formée, ou ne paraît pas offrir assez de certitude.

On donne ordinairement :

Valeur des calculs basés sur la composition des plantes.

	Azote par hect. en kilogr.	Correspondant à nitrate de soude en kilog. par hect.	Correspondant à sulfate d'ammoniaque en kilogr. par hect.
Pommes de terre.	25 à 50	160 à 333	
Betteraves à sucre, Carottes, Chicorées.	25 à 60	160 à 400	
Vignes.	15 à 30	100 à 200	75 à 150
Arbres fruitiers, arbrisseaux et haies	30 à 60	200 à 400	150 à 300
Asperges, Potirons, Citrouilles, Fraises.	25 à 60	160 à 400	125 à 300
Légumes à racine pivotante, Carottes, Choux, Navets, Navets-raves, Choux, Oignons	25 à 75	160 à 500	
Pelouses de blanchisserie et de jardin (renouveler trois fois en été l'application de l'engrais azoté).	15 à 25	100 à 160	75 à 120

Le calcul de la quantité d'engrais à employer, basé sur des moyennes d'analyses données, a été précisé par les observations récentes de M. Joulie sur la variation des principes minéraux dans la composition des plantes.

Nous allons résumer les observations de M. Joulie à ce sujet, car, par ailleurs, il est nécessaire qu'on en tienne compte dans les études ultérieures sur l'alimentation végétale.

Il résulte des patientes études de M. Joulie sur la composition du Blé entr'autres, la connaissance d'une loi de la variation des principes minéraux dans la composition de cette plante, loi qui semble devoir s'appliquer à tous les végétaux et qui précise nos connaissances de la composition et des besoins des végétaux.

« De trois cents analyses de Blé dont le rendement a été noté,

dit M. Joulie, nous avons vu les écarts de composition diminuer d'amplitude à mesure que les rendements ont été plus élevés.

« Lorsqu'un élément fait défaut à un végétal pendant sa croissance, tous les autres éléments de sa composition s'accumulent dans ses tissus en proportion d'autant plus forte que le défaut est plus marqué. »

Voilà déterminée une loi de la variation des principes minéraux dans la composition des végétaux.

La statique chimique des végétaux, telle qu'elle est connue jusqu'à présent, en prenant pour exemple entre autres les tables de Wolff, a été établie sans la connaissance de cette loi.

Il était important de déterminer quelles oscillations pouvait subir la composition des mêmes végétaux et de comparer ces résultats aux chiffres établis, et aux compositions moyennes données dans les tables de Wolff et autres.

M. Joulie a fait cette vérification pour les plantes fourragères. Nous ne dirons rien des résultats spéciaux obtenus, il est nécessaire de se reporter à son ouvrage : *De la production fourragère par les engrais chimiques*.

Le résultat final de cette étude est que les oscillations dans la composition minérale des plantes sont si grandes, qu'il a montré, par les grands écarts constatés dans la composition des plantes fourragères, la nécessité d'établir à nouveau la statique chimique des végétaux, et de représenter leur composition par les maxima, les minima et leur moyenne.

Il est à tenir compte dans les études ultérieures de ces relations dans la composition des plantes pour préciser les données de toute expérimentation, l'emploi des engrais chimiques et les lois de la production végétale.

M. Joulie a tiré une heureuse application de ses observations. Il dit : « Il en résulte que nous pouvons aujourd'hui, par l'analyse d'un échantillon de Blé pris au moment convenable (à la floraison) reconnaître ce qui lui a manqué pour arriver à un développement supérieur.

« Nous avons donc dans l'analyse de la récolte un moyen de rectifier, s'il y a lieu, la formule d'engrais issue de l'analyse du sol. » (Extrait de *Congrès d'Agriculture*, 1889.)

Il est très intéressant de constater que le D^r Wagner est arrivé à la même conclusion, a cherché à s'en rendre compte et l'a formulée en des termes différents.

Après avoir indiqué en chiffres positifs les surcroîts de rendements que des doses de 100 kilogrammes de nitrate de soude sont en état de produire chez les différentes plantes cultivées, l'auteur dit : « Maintenant nous nous demanderons — et cette question est très importante : — jusqu'à quel point l'agriculteur peut-il compter avec certitude que des doses de 100 kilogrammes de nitrate de soude lui fourniront les rendements indiqués? — La réponse à cette question ressortira des explications qui suivent.

Nous avons établi les chiffres ci-dessus d'après la teneur moyenne en azote des produits récoltés.

« La teneur moyenne? dira-t-on; ainsi cette teneur est tantôt plus forte, tantôt plus faible? Oui, elle est variable. Mais, s'il en est ainsi, l'augmentation de rendement, que l'on calcule d'après cette teneur en azote, varie aussi; il est donc très important d'examiner cette question de plus près. Le rendement calculé d'après la teneur *moyenne* en azote du produit à récolter, que l'on devrait obtenir de l'emploi de 100 kilogrammes de nitrate de soude, ne peut évidemment être atteint en pratique, que pour autant que le produit récolté ait effectivement cette teneur moyenne. Si l'on récolte un produit dont la teneur en azote soit au-dessous de la moyenne, on doit naturellement obtenir un surcroît plus élevé; si l'on récolte, au contraire, un produit plus riche en azote, l'augmentation de rendement sera d'autant moindre. »

L'auteur en rend compte par un exemple, et continue : « De là résulte la question, extrêmement importante en pratique :

« Dans quelles limites la teneur en azote des produits récoltés peut-elle varier chez les différentes plantes cultivées, et à quelles circonstances ces variations sont-elles dues?.....

« L'azote que l'on introduit dans le sol sous forme de nitrate de soude, est absorbé par la plante avec avidité. Celle-ci s'enrichit rapidement d'une réserve d'azote qu'elle élabore et qu'elle transforme en la plus grande quantité possible de substance

organique, si elle n'est pas contrariée dans son travail, et si les autres matières nécessaires à la fermentation de la paille et du grain sont à sa disposition en quantité suffisante.

« Avec 40 kilogrammes d'azote, l'Avoine, par exemple, du moment qu'elle se développe sans obstacle, peut produire, en chiffres ronds, jusqu'à 600 kilogrammes de grain et 4,000 kilogrammes de paille, et les grains pas plus que la paille n'ont une teneur en azote plus élevée que les produits obtenus avec un engrais sans azote. Tel est le résultat de nos recherches. Mais si la plante est contrariée dans l'élaboration de l'azote absorbé, si l'eau vient à manquer, ou si l'acide phosphorique ou la potasse du sol ne suffisent pas pour l'élaboration du surcroît de rendement qu'on pourrait attendre (1,600 kilogrammes de grain et paille), celui-ci peut n'être que de 4,000 kilogrammes; dans ce cas, est-il besoin de le dire, comme les 40 kilogrammes d'azote se répartissent sur une quantité moindre de masse récoltée, il se forme une substance d'autant plus riche en azote. ,

.....

« Il est tout à fait inexact de dire sans réserve : le nitrate de soude augmente la teneur en azote des produits récoltés. *La teneur centésimale en azote des produits récoltés n'augmente que lorsque le nitrate ne peut développer son effet complet.....*

« Lorsqu'on fume avec beaucoup d'azote et qu'il manque de l'acide phosphorique ou une autre substance nutritive, on obtient des plantes sursaturées d'azote et des surcroîts de rendement conséquemment faibles. Si, au contraire, on fume avec un excès d'acide phosphorique, etc., on obtient, s'il y a en même temps de l'eau en suffisance, des plantes affamées d'azote, des plantes d'une faible teneur en azote et des rendements conséquemment élevés. »

On voit clairement que ces données sont les mêmes que les observations de M. Joulie que nous avons mentionnées plus haut.

L'auteur conclut : « Les chiffres mentionnés, au sujet des surcroîts de rendements pour 400 kilogrammes de nitrate de soude, établis par le calcul, peuvent servir provisoirement de points de repère à l'agriculteur pour estimer les surcroîts de rendement

moyens que l'on peut obtenir par l'application de 400 kilogrammes de nitrate de soude. Plus le sol est pauvre en azote et plus sont favorables toutes les circonstances qui agissent avantageusement sur le développement de la plante, plus considérable sera la récolte qu'on pourra obtenir d'un engrais azoté déterminé, et conséquemment d'autant moindre sera la teneur centésimale en azote de cette récolte. »

Compte rendu d'une nouvelle théorie de la fumure,

par M. HARRACA (J.).

Parmi les études récentes qui précisent l'étude et l'application des engrais chimiques, il faut signaler : *Nouvelle théorie de la fumure*, basée sur les périodes dans l'absorption des aliments contenus dans le sol, par le D^r G. Liebscher, dont la savante revue : *Annales de la Science agronomique de la France et de l'Étranger*, dirigée par M. L. Grandeau, a donné une traduction en 1889.

Nous croyons utile de rappeler les données essentielles de cette étude et leur application spéciale à l'Horticulture.

L'auteur a eu essentiellement pour but de déterminer avec toutes les données existant la marche de l'absorption des éléments nutritifs, et la formation de substance organique, qu'il a représentées graphiquement par des courbes pour un certain nombre de plantes. Car, dit-il : « Le besoin d'engrais des plantes culturales dépend non seulement de la relation entre la quantité d'éléments nutritifs contenus dans le sol et la récolte, mais encore de la marche suivie par l'absorption de ces éléments et le développement qualitatif du système racinaire pendant cette absorption.....

« Si en comparant différentes plantes ayant un besoin de fumure connue, nous arrivons à ce résultat qu'une période d'absorption relativement intense correspond régulièrement à un besoin de fumure également fort, l'étude de la marche suivie par l'absorption des éléments nutritifs nous permettra de nous

guider avec assez de certitude, dans le cas où il s'agit d'un besoin de fumure encore indéterminé.....

« La connaissance de la marche de l'absorption des principes nutritifs ne nous dispenserait certes pas de faire des essais de fumure ; mais grâce à elle, ces essais auraient en vue des questions plus précises et l'interprétation de leurs résultats offrirait moins de doutes. »

En rappelant la grande diversité dans le besoin d'engrais des plantes culturales, diversité due principalement à l'époque de l'absorption, à la durée de l'absorption, à la quantité et conformation des racines, l'auteur montre la relativité de ces données, en signalant qu'elles ne peuvent nous donner qu'une raison de la différence dans le besoin d'engrais ; de même que le besoin absolu d'éléments nutritifs chez une plante nous fournit non pas la raison, mais seulement une des raisons de cette différence.

Rapportons ses propres conclusions : « Si nous voulons avancer dans la théorie de l'engrais, il faut que nous cessions de juger de l'effet de la fumure d'après la fin des réactions, dont nous croyons avoir provoqué le cours en répandant les semences et en disséminant l'engrais. Il faut, au contraire, chercher à étudier les phénomènes physiologiques qui se succèdent dans la vie de la plante et qui nous indiquent la méthode la plus propre pour l'alimenter.....

L'observation pratique a montré entre autres choses qu'il faut distinguer entre le besoin d'aliments d'une plante, qui est indiqué par sa composition et son besoin d'engrais.

C'est là un fait connu depuis très longtemps des agriculteurs. La comparaison des essais de nutrition a fait voir que la représentation numérique et graphique du rapport qui existe entre la production de la substance organique et l'absorption des principes nutritifs, quand la végétation de la plante n'a pas été tout à fait anormale, est un moyen important pour reconnaître les causes de ce phénomène.

En comparant les courbes de la substance organique avec celles de la nutrition, nous voyons partout de la façon la plus claire que :

a.) Une augmentation relativement forte de cette dernière

pendant la jeunesse de la plante indique la nécessité de l'apport de l'aliment en question sous la forme la plus facilement soluble des engrais artificiels (Céréales, Colza).

b.) Plus la courbe de la substance organique est verticale pendant l'époque d'un besoin intensif d'aliments, plus le besoin d'engrais indiqué d'après (*a*) ressort fortement (Orge, Avoine et Féverolle, Lupin).

c.) Une différence insignifiante ou un parallélisme approximatif dans la direction des courbes de la substance organique et de la nutrition indique que la plante exige des aliments se dissolvant peu à peu, tels qu'ils se trouvent dans les résidus des fumures antérieures qui se décomposent lentement (Trèfle) ou tel que l'azote qui arrive peu à peu de l'atmosphère dans le sol (Trèfle et Légumineuses).

d.) Une direction relativement plus verticale des courbes de nutrition vers la fin de la végétation (Pomme de terre, Chou-rave, Légumineuses) indique un besoin plus intensif d'aliments qui se manifeste seulement en plein été, après quelque temps d'une végétation lente, c'est-à-dire à l'époque pendant laquelle les transformations dans le sol sont très actives, et doit être considéré comme un signe que la plante en question (Maïs, Betterave à sucre, Légumineuses, Chou, Chicorée) recevra avec reconnaissance une fumure de fumier de ferme qui se décompose lentement.

Il résulte de ces observations, qu'un besoin d'engrais peut être identique à un besoin plus fort de nutrition à une époque quelconque de la végétation et que la manière de le satisfaire dépend essentiellement de cette époque.

Mais nous avons vu que le besoin d'engrais d'une plante peut être augmenté ou diminué ou même provoqué par son pouvoir plus faible de s'assimiler les principes nutritifs, et, en comparant l'Orge et l'Avoine, nous avons reconnu par exemple que la cause de ce phénomène est dans la différence du développement quantitatif du système racinaire.

Parmi les plantes intéressant plus directement l'Horticulture, l'auteur s'est occupé de la Pomme de terre, Chicorée, Chou pommé, Pois, Fèves, Betterave.

En voici le résultat :

Pomme de terre.

La vie de la Pomme de terre peut se diviser en quatre périodes :

1° La végétation aux dépens du tubercule mère dure à peu près de cinq à six semaines ; à la fin de cette époque, l'absorption est très forte, la production de substance à peu près égale à zéro.

2° Préparation à la floraison. Cette période dure pendant le mois de juin ; la production de substance est considérable, mais l'absorption l'est encore davantage.

3° Floraison et formation du fruit.

Après un point d'arrêt dans la végétation, celle-ci reprend vivement ; mais l'absorption de substance se ralentit considérablement.

4° Formation des jeunes tubercules. La formation de nouvelle substance organique est peu considérable ; celle-ci passe de la feuille dans les tubercules, et l'absorption est très forte.

Rapport entre l'absorption relative des principes nutritifs et la production de la substance en mettant cette dernière égale à 100. — Essais de Kellermann.

Dates.	Substance organique.	Principes minéraux.	Azote.	Potasse.	Chaux.	Acide phosphorique.
1 ^{re} Période. 4-25 juin.	100	416	346	405	493	146
2 ^e — 25 juin au 2 juillet.	100	224	230	375	262	60
3 ^e — 2 juillet au 6 août.	100	30	18	»	9	64
4 ^e — 6 août au 10 sept.	100	156	306	220	220	314

Quelles relations y a-t-il entre les exigences connues de la Pomme de terre en fait d'engrais et la marche suivie par elle dans l'absorption des principes nutritifs et la production de substance ?

Nous savons que, dans la culture de la Pomme de terre, le fumier de ferme produit surtout d'excellents effets ; ce qui s'accorde bien avec le fait qu'en août et septembre, alors que le fumier d'étable est décomposé par la chaleur du soleil, la Pomme de terre ressent encore un vif besoin de tous les éléments nutritifs importants, et en outre que la longue durée de sa végé-

tation lui permet d'utiliser des engrais qui agissent lentement.

Mais la Pomme de terre accepte aussi avec reconnaissance des engrais facilement solubles, particulièrement des engrais azotés, dans les sols légers, des engrais potassiques, et dans tous les sols des phosphates (à ces derniers elle préfère cependant l'azote). Voilà pourquoi chez elle nous observons un besoin intensif d'aliments dans la jeunesse.

Chicorée.

La marche de la nutrition présente dans la Chicorée une certaine ressemblance avec celle que nous avons observée dans la Betterave à sucre.

Par conséquent, il doit exister une analogie dans les exigences des deux plantes relativement à la fumure. D'après ce qu'on lit et d'après ce qu'on entend dire, cette concordance existe en réalité.

Mais nous ne possédons pas d'essais de fumure qui nous donnent à cet égard des renseignements certains.

Betterave à sucre.

Ce que nous savons jusqu'aujourd'hui de la marche suivie par la Betterave à sucre dans l'absorption des principes nutritifs s'accorde parfaitement, à mon avis, avec les besoins d'engrais que nous lui connaissons.

Car nous voyons :

a.) Un besoin plus grand d'éléments nutritifs pendant la jeunesse.

b.) La Betterave manifeste surtout un grand besoin d'acide phosphorique et d'azote.

c.) Si nous comparons les courbes de Betteraves avec celles des Céréales, nous remarquons une direction relativement plus verticale dans la courbe de la potasse chez les Céréales que chez la Betterave.

d.) L'absorption des éléments nutritifs dure bien plus longtemps chez la Betterave que par exemple chez le Blé d'été.

α) La nécessité d'employer au début des engrais faciles à dissoudre.

β) Dans la pratique, les meilleurs résultats sont atteints par l'emploi du nitrate de soude et du superphosphate.

γ) La Betterave ne tient pas autant que le Blé à une nourriture potassique.

δ) La Betterave nous est bien plus reconnaissante que le Blé d'été pour du fumier d'étable agissant lentement.

ε.) Si de nouveaux essais devaient démontrer que le besoin relativement plus fort d'acide phosphorique en automne est caractéristique pour cette plante, la fumure avec du fumier d'étable, dont l'emploi est si général, se trouverait encore mieux justifiée, car chez toutes les autres plantes qui réclament du fumier d'étable, telles que le Colza, la Pomme de terre, le Turneps, les Légumineuses, nous trouvons en fait qu'il se manifeste surtout dans les dernières phases de la végétation un besoin plus fort de tel ou tel principe nutritif.

Chou pommé.

Nous trouvons ici, à travers toutes les périodes à peu près, un parallélisme entre la production de la substance organique et l'absorption des éléments minéraux, tandis qu'il semble exister un besoin un peu plus grand d'azote dans la plante encore toute jeune, ainsi que dans la quatrième période (18 août au 23).

Les traits caractéristiques de la plante qui préfère le fumier d'étable se manifestent donc ici tels que nous les avons vus se manifester auparavant chez d'autres végétaux. Mais il est probable que, si le Chou pommé est cultivé dans le fumier frais, ces traits ressortiront encore plus nettement, et que la végétation sera plus normale.

Pois.

Les Pois ont bien la propriété d'absorber des nitrates, quand même cette propriété n'est probablement pas développée au même point que chez les Céréales.

Mais ils ne possèdent pas la faculté d'élaborer d'une façon utile l'azote absorbé en plus, car, jusqu'au 1^{er} juillet, nous avons à inscrire non pas une production en plus, mais une

production en moins de la substance organique, comme conséquence de la fumure azotée.

Dans le cours de juillet, au contraire, quand les plantes avaient à leur disposition l'azote de poudre de corne, nous voyons non seulement que l'absorption de l'azote continue à augmenter, mais encore que la substance organique commence simultanément à être produite en plus grande quantité.

Le jeune Pois a un besoin très intensif de potasse et de magnésie, et un besoin moins fort, mais nettement marqué d'azote.

Pendant la maturation des fruits, nous nous trouvons en présence d'un besoin intensif d'aliments : en première ligne, de phosphore, ensuite d'azote, de potasse, enfin de chaux, mais ce dernier en quantité minime.

Pratique. — Les sels de Stassfurt donnant la potasse et la magnésie seraient employés avec succès. D'autre part, on devrait choisir du fumier de ferme ou de la poudre d'os et des substances analogues pour satisfaire au besoin d'acide phosphorique et d'azote qui se manifeste avec une intensité particulière pendant la dernière époque de la végétation.

Le besoin d'engrais semble être plus fort dans la jeunesse et plus faible vers la fin de la végétation chez les Pois de jardin précoces que chez les Pois des champs.

Fèves.

De même que les Pois, les Fèves montrent dans la jeunesse un besoin très intensif de potasse et de magnésie, qui persiste jusqu'à la pleine floraison et quelquefois jusqu'à la naissance du fruit, pour diminuer après cette époque. Jusqu'au milieu de l'époque de la maturité, il y a absorption intensive de chaux. L'absorption intensive d'azote et d'acide phosphorique que nous avons remarquée vers la fin de la végétation dans les essais faits avec les Pois, n'est guère notable dans nos essais avec les Fèves.

Conclusion. — Engrais pour Féverolles, le même que pour Pois — le besoin de potasse ressort plus fortement pour les Féverolles.

Le D^r Liebscher accepte la division générale du but des engrais

de Drechsler qui l'établit ainsi qu'il suit : « De certains faits, il résulte la nécessité :

a.) De diviser les éléments nutritifs que nous mettons à la disposition de la plante dans le sol et dans l'engrais, en *éléments nutritifs de provision* et en *éléments nutritifs d'engrais* ;

b.) D'étudier les plantes au point de vue de savoir auquel de ces deux groupes d'éléments nutritifs elles sont obligées d'avoir recours et pour quels éléments nutritifs ce recours a lieu ;

c.) D'assigner à la fumure deux buts différents, puisqu'elle doit être considérée ou bien comme fumure de provision, c'est-à-dire du sol, ou bien comme fumure courante, c'est-à-dire comme fumure de la plante.

La fumure du sol est destinée à corriger un défaut du sol qui agit d'une façon nuisible sur toutes les plantes culturales. »

La connaissance exacte des besoins des végétaux à toutes les phases de leur développement régleront principalement l'application *des éléments nutritifs d'engrais*.

D'autres considérations règlent l'application des éléments nutritifs de provision.

Conclusion. — On peut conclure de ces données que l'exacte application des engrais, et notamment des engrais chimiques selon ces règles, semble être appelée à être une des conditions essentielles de la production des plus hauts rendements, de la façon la plus économique, puisque connaissant le moment du besoin et le but des éléments, l'engrais serait appliqué en quantité et en qualité, en connaissance relativement plus rationnelle.

Il m'a semblé que les considérations antérieures étaient suffisamment importantes au double point de vue : 1° des faits, des relations nouvelles établies au sujet des besoins de certains végétaux, et 2° *des méthodes d'étude et d'observation pour le progrès de nos connaissances*, pour être rappelées à l'occasion d'un Congrès.

M. LE PRÉSIDENT déclare la discussion ouverte et invite à prendre la parole, sur cette importante question, les personnes qui auraient des communications à faire au Congrès et notamment MM. les professeurs d'Horticulture.

M. TRUFFAUT dit que si les engrais chimiques ont incontestablement opéré une révolution dans l'Agriculture, il n'en a pas été de même en Horticulture.

Aucun essai sérieux n'a été fait; cela tient sans doute à l'élévation du prix des produits qui pourraient être employés et qui est hors de proportion avec les résultats obtenus. Quelques-uns, cependant, ont donné des résultats extraordinaires.

En somme, les engrais chimiques trouveront sans doute, dans l'avenir, un grand emploi en Horticulture, mais ce qu'il faudrait trouver, c'est un engrais puissant et à bon marché. On peut dire qu'à l'heure actuelle il n'en existe pas. Cependant, l'orateur a obtenu personnellement de bons effets par l'emploi du phosphate d'ammoniaque à la dose de 4 gramme par 10 litres, surtout pour la culture des Fougères, des Broméliacées et des plantes molles, en général. Mais le phosphate d'ammoniaque coûte encore 5 francs le kilogramme et il faudrait trouver un engrais efficace d'un moindre prix de revient.

M. BAZY appuie l'observation de M. Truffaut. La plupart des bons engrais coûtent cher; mais on peut faire d'excellents engrais à bon marché, quand on connaît exactement la quantité et la qualité des éléments dont on a besoin. Si l'on emploie, par exemple, le phosphate d'ammoniaque, c'est qu'on a besoin de phosphore et d'azote; on n'a donc qu'à employer un sel ammoniacal quelconque et un sel contenant du phosphore. On emploie un phosphate soluble si l'on veut obtenir des résultats immédiats et un phosphate insoluble si l'on veut agir lentement. C'est là un procédé facile et économique, mais, pour cela, il faut connaître bien exactement les éléments dont on a besoin. Il serait à désirer que MM. les professeurs voulussent bien donner quelques formules pratiques, qui pourraient être publiées par le *Journal* de la Société et dont tous les horticulteurs tireraient profit.

M. LE PRÉSIDENT. — Cette question des engrais est l'une des plus intéressantes que puisse discuter le Congrès. Ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que l'engrais ne doit jamais être que le complément de ce qui manque au sol; si le sol contient tout ce

qui suffit à la culture qu'on y pratique, tout engrais est inutile et même nuisible. Il est donc impossible de dire, d'une manière générale : « Tel engrais convient à telle plante. » — Il faut dire : « Tel engrais convient à telle plante, quand on la cultive dans telle terre et dans telles conditions. » En somme, comme il s'agit toujours d'avoir en proportion convenable les quatre éléments indispensables à la vie des plantes : azote, phosphore, potasse et chaux, il faut, avant tout, déterminer exactement, avant d'employer un engrais, quel est celui de ces éléments qui fait défaut à la terre que l'on cultive. Il serait très utile, comme l'a demandé M. Bazy, que le *Journal* de la Société publiât des indications à ce sujet.

M. BAZY. — Les horticulteurs emploient souvent des engrais très mal à propos, parce qu'ils n'ont pas pris la précaution de faire analyser la terre qu'ils cultivent. Les professeurs et même les instituteurs dans les écoles primaires devraient insister sur la nécessité de procéder à des analyses et de n'employer un engrais que lorsqu'on a la certitude qu'il convient à un sol déterminé. Quand un sol contient, par exemple, une proportion d'azote suffisante et qu'on lui fournit un engrais azoté, tout l'azote supplémentaire ainsi ajouté est perdu et ne produit aucun résultat, c'est donc de l'argent dépensé inutilement.

M. LAMBIN dit que, malgré les recherches qui ont été faites de divers côtés, on ne paraît pas avoir encore trouvé des engrais chimiques véritablement efficaces pour la culture maraîchère.

M. FOUSSAT fait observer que cela tient peut être à ce que le sol des jardins potagers est généralement très riche ; mais il y a un produit qui doit donner d'excellents résultats : ce sont les scories provenant de la déphosphoration des fontes ; elles contiennent de la chaux active qui brûle les matières organiques et met des matières minérales en contact avec la racine, ce qui est l'élément essentiel.

L'orateur engage les horticulteurs à faire des essais de ce côté ; de très bons résultats ont déjà été obtenus.

M. LEVAVASSEUR expose qu'il a employé avec succès un engrais composé de nitrate de soude à 45 p. 100 et de tourteaux, le tout mélangé avec trois fois son volume de terre et de fumier. Cet engrais s'emploie à raison de 40 kilogrammes par 40 mètres et revient à 40 ou 42 francs le kilogramme. Il réussit à peu près partout, en évitant de l'employer trop concentré et en prenant soin de le mélanger avec une grande quantité de terre sèche.

M. LE PRÉSIDENT. — Il faut évidemment, pour cet engrais comme pour les autres, connaître la composition de la terre à laquelle on l'applique, car un engrais mal employé n'est pas seulement inutile, mais nuisible.

M. FOUSSAT croit que l'excès d'acide phosphorique exerce une grande action sur le dessèchement des bourgeons; des expériences faites à l'École de Tomblaine ont permis de le constater. Il est regrettable que cette question ne figure pas au programme du Congrès et ne puisse pas être discutée.

M. LE PRÉSIDENT. — Comme il est probable que l'ordre du jour pourra être épuisé demain, les principales questions qu'il comportait ayant été discutées, rien n'empêchera le Congrès de discuter, à la fin de sa séance, les questions nouvelles qui pourront être introduites en dehors du programme, par les membres qui le désireront. Il leur suffira, aux termes du règlement, de vouloir bien en informer le Bureau.

Le Congrès s'ajourne à demain deux heures.

La séance est levée à quatre heures vingt minutes.



DEUXIÈME SÉANCE. — VENDREDI 22 MAI 1891

PRÉSIDENCE DE **M. H. de Vilmorin**, ET ENSUITE DE **M. Joly**.

La séance est ouverte à deux heures, en présence de soixante-sept membres.

Siègent au bureau : MM. de Vilmorin, Joly, Bleu, Ernest Bergman et Delamarre.

M. DE VILMORIN, après avoir déclaré la séance ouverte, prie **M. Joly** de vouloir bien le remplacer au fauteuil.

M. E. BERGMAN donne lecture du procès-verbal de la précédente séance.

M. FOUSSAT désire faire une rectification au procès-verbal qui lui prête cette opinion que l'acide phosphorique aurait pour effet de dessécher les bourgeons des arbres fruitiers et notamment ceux du Poirier. Ce n'est pas cela que l'orateur a entendu dire; il a simplement observé, au cours d'expériences faites à Tomblaine, que l'acide phosphorique jouait un grand rôle dans le développement des bourgeons et qu'il avait pour effet de le faciliter dans des conditions particulières.

Tous les arboriculteurs savent en effet, dit-il, que la partie supérieure des bourgeons de prolongement des Poiriers se dessèche assez fréquemment, sans cause apparente, lorsque ceux-ci sont surtout greffés sur Cognassier et plantés dans des sols légers, sableux.

Depuis qu'il est à l'École Mathieu de Dombasle, il donne ses soins à deux contre-espaliers de Poiriers, greffés sur Cognassier, dans lesquels les trois quarts des arbres qui les composent présentaient tous les ans l'affection qu'on désigne communément sous le nom de dessèchement des bourgeons.

Ces contre-espaliers, établis sur une vieille plantation de Poiriers, se trouvent naturellement dans de mauvaises conditions, les matières minérales du sol devant être en partie épuisées.

En 1888, il eut l'idée d'appliquer sur la surface des plates-bandes de l'acide phosphorique sous forme de scories de déphosphoration, à raison de 1,500 kilogrammes à l'hectare environ. En 1889, quelques bourgeons se desséchèrent encore; mais, en 1890, il ne put constater qu'un seul se desséchât.

Il croit pouvoir affirmer, jusqu'à preuve du contraire, que l'acide phosphorique a contribué pour beaucoup à ce résultat.

Il prie MM. les arboriculteurs de faire des essais dans ce sens et propose que cette question, qui était à l'ordre du jour des précédentes sessions du Congrès, soit maintenue pour celle de l'année prochaine.

L'orateur appelle l'attention des Horticulteurs sur les scories de déphosphoration qui contiennent, indépendamment de l'acide phosphorique, de la chaux vive, très utile dans les sols riches en matières organiques.

Ces dernières brûlées mettent à la disposition des plantes les matières minérales qui les composent et qui sont les seuls éléments que les plantes puissent utiliser.

M. LE PRÉSIDENT. — La rectification que vient de faire M. Fousat sera insérée au procès-verbal.

M. DAUREL demande que dans la partie de la discussion d'hier, relative à l'enseignement horticole dans les écoles primaires, on ajoute un vœu qu'il désirait formuler et qu'il n'a pu déposer en temps utile, à savoir que, désormais, chaque maison d'école soit munie d'un jardin servant à l'enseignement de l'Horticulture, C'est là le seul moyen d'obtenir des progrès sérieux.

(Le Congrès, consulté, adopte le vœu de M. Daurel et décide qu'il figurera au procès-verbal.)

Une rectification est également demandée par M. LAMBIN. Tout ce qu'il a dit, relativement à l'enseignement de l'Horticulture, se rapporte au département de l'Aisne et non à celui de l'Oise, comme le procès-verbal le lui fait dire à tort.

M. LE PRÉSIDENT met aux voix le procès-verbal de la précédente séance; il est adopté sans autre observation.

UN MEMBRE, à propos de la question des engrais chimiques discutée hier, demande s'il ne se trouverait pas dans l'Assemblée quelques horticulteurs de la Picardie, et particulièrement de la Somme, qui pussent renseigner le Congrès sur la valeur des gisements de phosphate de chaux dont la découverte a été récemment annoncée dans cette région. Il serait intéressant de savoir quel parti on peut tirer de ce phosphate de chaux et jusqu'à quel point il peut entrer en concurrence avec les phosphates artificiels.

M. LE PRÉSIDENT constate que personne ne demande la parole pour répondre à la question qui vient d'être posée. Il ajoute que cette question est encore très nouvelle, qu'elle va être mise à l'étude par la Société et que des renseignements précis pourront être donnés ultérieurement.

M. CHAURÉ propose au Congrès d'émettre le vœu qu'il soit créé des écoles pratiques d'Horticulture; on commencerait par des écoles régionales, puis on en viendrait aux écoles départementales. La seule école d'Horticulture qui existe en France, est celle de Versailles, qui donne à ses élèves un enseignement bien plutôt théorique que pratique (*Réclamations*). Il est certain que l'on fait, à Versailles, des professeurs d'Horticulture, des directeurs de jardins botaniques et non des jardiniers. Or, ce sont surtout des jardiniers qu'il importerait de former en leur enseignant d'une façon toute spéciale la culture de la région qu'ils habitent.

Ce vœu pourrait être ainsi formulé : Qu'il soit créé, dans toute la France, des écoles régionales d'Horticulture pratique, s'occupant spécialement, comme le font les Sociétés d'Horticulture, de la culture de la région. (Ce vœu, mis aux voix, est adopté.)

UN MEMBRE constate que la plupart des instituteurs n'ont pas la moindre notion d'Horticulture, bien que toutes les écoles normales soient munies d'un jardin réservé à l'enseignement horticole.

Malheureusement, cet enseignement n'est pas obligatoire, et

la plupart des élèves s'en désintéressent. Il serait à désirer que l'Horticulture devînt une matière obligatoire pour l'obtention du brevet d'instituteur.

UN AUTRE MEMBRE dit que le mariage contribue pour une grande part à donner à l'instituteur le goût de l'Horticulture. Dans presque toutes les écoles, un petit jardin est mis à la disposition de l'instituteur ; or, quand celui-ci est marié, il cherche à tirer profit de son jardin pour l'alimentation du ménage et, en même temps, il y fait travailler ses élèves, ce qui, souvent, constitue pour eux une récompense. Ainsi, la femme incite son mari à cultiver, pour compléter son alimentation, et le mari, en se livrant à ce travail, y occupe ses élèves, leur en donne le goût et leur communique forcément des notions horticoles utiles.

L'orateur déclare qu'il a pu, depuis quelques années, constater que de sérieux progrès ont été réalisés de cette façon.

M. MICHELIN estime que les instituteurs ne pourront jamais donner à leurs élèves des notions pratiques d'Horticulture tant qu'ils ne les auront pas acquises eux-mêmes. Il faut donc remonter à la source, et rendre, comme le demande M. Daurel, l'enseignement de l'Horticulture obligatoire dans les écoles normales.

M. LE PRÉSIDENT rappelle que c'est là un vœu qui a été souvent émis ; il faut espérer qu'il se réalisera avec le temps ; mais l'organisation de l'enseignement horticole dans toute la France n'est évidemment pas l'œuvre d'un jour.

M. E. BERGMAN dit qu'en Suède et en Belgique, il existe des professeurs d'Horticulture qui voyagent et vont faire, à jours déterminés, des cours dans des localités désignées d'avance. On pourrait faire de même en France ; mais jusqu'ici les professeurs, dans notre pays, sont attachés à une école, à une région et ne se déplacent pas.

M. LE PRÉSIDENT appuie l'observation de M. Bergman ; il rend

hommage aux efforts qui ont été faits, dans ce sens, par des hommes qui ont fait preuve d'un zèle et d'un dévouement infatigables, tels que M. Lambin, par exemple, et M. Gallé, que l'on peut véritablement appeler les Pierre l'Ermite de l'Horticulture. (*Applaudissements.*) Il y a encore, de ce côté, des réformes à faire, qui ne pourront s'accomplir qu'avec le temps.

La parole est donnée à M. E. Bergman pour lire une lettre adressée au Bureau par M. Magny (arrondissement de Coutances).

MESSIEURS,

Comme je ne sais si je pourrai prendre part à la suite de la discussion de la question des engrais chimiques, permettez-moi de consigner ici quelques brèves observations que j'aurais soumises au Congrès.

Si les engrais chimiques en Horticulture sont discutés, c'est qu'indépendamment de leur prix de revient, beaucoup de ceux qui les ont employés ont pris des recettes empiriques qu'ils ont indistinctement appliquées à toutes les plantes; de là leur étonnement de voir le peu d'effet produit ou le mauvais résultat obtenu.

On a proposé hier au Congrès que la Société nationale d'Horticulture voulût bien se charger de faire rechercher la composition d'un engrais dont le prix de revient en rendit l'emploi pratique aux horticulteurs; je demanderais plus.

Toutes les plantes ont besoin d'azote plus ou moins; c'est un fait acquis; mais les unes aussi dépensent d'autres produits, les uns combinés, d'autres purs.

Ne pourrait-on pas demander à la Société nationale d'Horticulture de France de faire dresser un tableau qui contiendrait l'indication générale des familles des principales plantes cultivées, et l'engrais qui leur est spécialement applicable.

De telles indications publiées par le *Journal* de la Société nationale lui emprunteraient un caractère d'autorité qui rendrait les plus grands services aux horticulteurs.

24 mai 1891.

A. MAGNY,

Président de la Société d'Horticulture
de l'arrondissement de Coutances.

M. LE PRÉSIDENT fait observer qu'il conviendrait peut-être de renvoyer ce vœu à l'examen de la Société, qui prendra les mesures qu'elle croira nécessaires.

M. MICHELIN annonce que la Société des Agriculteurs de France, qui possède une section d'Horticulture, entreprend en ce moment des études sur l'application des engrais chimiques à l'Horticulture. Des expériences sont instituées en ce moment même et sont conduites avec beaucoup de soin par les hommes les plus compétents. Les résultats obtenus seront transmis à la Société d'Horticulture, qui pourra alors entamer une discussion utile au Congrès de l'année prochaine. (*Assentiment.*)

L'ordre du jour appelle la discussion de la 4^e question ainsi conçue : Du choix des porte-greffe ou intermédiaires dans l'élevage du Pommier.

La parole est donnée à M. Oudin qui fait la lecture du mémoire suivant :

**Du choix des porte-greffe ou intermédiaires
dans l'élevage du Pommier à cidre,**

par M. OUDIN.

Cette question déjà traitée a été l'objet de beaucoup d'études où les variétés les plus vigoureuses ont été recommandées. Je dirai que ce n'est pas entièrement mon avis, et que, pour faire choix de bons intermédiaires, *il faut s'attacher aux variétés bien saines et rustiques*. Je n'en exclus pas une bonne vigueur, mais il faut éviter les essences à bois gros, les prendre de préférence à bois moyen. Les gros bois sont trop moelleux et par cela creux, et ne conviennent pas pour greffer la majeure partie des variétés de fruits à cidre, qui ont généralement le bois moyen ou fin.

« *Le surgreffage est-il meilleur ou inférieur au greffage direct sur franc ?* »

La greffe par intermédiaire a un très grand avantage sur le sujet franc : c'est d'obtenir par ce moyen de très bons Pommiers

beaucoup plus vite et plus droits qu'avec l'élevage des tiges directes, c'est-à-dire avec le Pommier franc.

« *L'intermédiaire sera-t-il inférieur comme Pommier d'avenir au sujet franc?* ».

Je ne le crois pas, et, d'après mes expériences datant de plus de vingt années, je puis dire que lorsque le Pommier a atteint l'âge de dix à quinze ans de plantation à demeure, il est bien difficile, sinon impossible, de reconnaître les tiges et par cela même les arbres qui ont servi d'intermédiaires ou de sujets directs (francs).

Il est incontestable que les sujets francs font d'excellentes tiges, que l'on peut greffer avec autant de succès que sur les meilleurs intermédiaires; mais ils ne sont pas préférables à ceux-ci, si ces derniers ont les qualités que j'ai énoncées.

« *Est-il nécessaire de choisir les porte-greffe de même époque de végétation que la variété que l'on veut y apposer, soit qu'il s'agisse d'intermédiaires ou de sujets francs?* »

J'appelle l'attention du Congrès sur cette question et je prie les praticiens de se prononcer : quant à moi, je dis qu'il est complètement inutile d'apporter aucune attention à l'époque de végétation du porte-greffe, par rapport à celle de la greffe que l'on veut y apposer. Il est certain que dans les pépinières, aussi bien que pour les arbres plantés à demeure afin d'y être greffés ou surgreffés, on ne choisit pas les sujets en rapport de végétation avec les sortes que l'on veut multiplier, mais on greffe par rangs et sans autre attention que l'ordre dans les variétés. Je crois que tous les praticiens seront de mon avis et, si j'insiste sur cette question, c'est que je trouve qu'il est bien inutile de perdre du temps et créer des difficultés qui n'existent qu'en apparence et théoriquement, mais que la pratique a démontrées complètement nulles.

J'ai fait des expériences sur un très grand nombre de variétés, parmi les plus opposées en époques de végétation, et la réussite a été exactement la même. Je suis tellement certain de ce que j'affirme, j'ai une telle confiance dans la bonne réussite pour l'avenir des sujets greffés sur bons intermédiaires, que la majorité des arbres que je plante à demeure sont dans ces conditions

et sans que j'apporte d'autre attention que de multiplier les meilleures variétés et de les bien planter.

C'est surtout pour cette opération qu'il est très important de ne rien négliger, et c'est malheureusement ce qui se fait généralement mal ; c'est la principale cause pour laquelle il existe tant de mauvais arbres. La preuve, c'est qu'un arbre défectueux peut devenir bon s'il est bien planté et qu'un bon deviendra mauvais s'il est mis dans de mauvaises conditions.

M. MICHELIN demande à M. Oudin quel est l'intermédiaire qu'il recommande.

M. OUDIN. — Tous sont bons quand ils sont sains et vigoureux ; cependant, les mêmes ne réussissent pas partout et il faut choisir, suivant les régions.

M. MICHELIN. — Et suivant les saisons.

M. OUDIN. — Du tout ! Je prétends, au contraire que cela n'y fait rien. J'insiste, seulement, pour que l'on emploie des bois vigoureux et non des bois gros et creux, qui sont nuisibles et facilement gelables.

UN MEMBRE. — Recommandez-vous de greffer sur intermédiaire ?

M. OUDIN. — Qu'on greffe sur intermédiaire ou sur franc, c'est pour moi la même chose ; on réussira également si le sujet est sain.

M. MICHELIN fait remarquer que le système de M. Oudin consiste à ne tenir aucun compte de l'intermédiaire et à greffer, par exemple, une espèce hâtive sur un intermédiaire tardif. Généralement, on fait un semis ; du plant, on prend un intermédiaire vigoureux pour avoir une bonne tige et l'on procède au greffage. Cette méthode exige un double travail, mais elle a beaucoup de partisans, parce que, autrement, on n'a souvent que

des tiges tortueuses et mal faites. En greffant sur un intermédiaire que l'on sait être vigoureux et bien poussant, on est, au contraire, à peu près sûr d'avoir une bonne végétation.

UN MEMBRE. — En Normandie, on n'écussonne généralement pas; on se borne à rabattre le plant de semis.

M. LE PRÉSIDENT. — Personne ne demandant plus la parole, la discussion est close. La note de M. Oudin sera insérée parmi les Actes du Congrès.

L'ordre du jour appelle la discussion de la cinquième question ainsi conçue : Destruction des insectes nuisibles aux plantes cultivées dans les jardins et dans les serres.

M. E. BERGMAN rappelle que deux mémoires ont été déposés sur le Bureau, le premier est signé de M. Firmin-Chappellier, et porte le titre : Enfin! — Le second est signé de M. G.-D. Huet. — Ces deux mémoires seront annexés au procès-verbal de la présente séance.

Enfin!

Monsieur le maire de Boigny

(canton Nord-Est d'Orléans, Loiret).

Nos vigneronns paraissent découragés; ils ont, il faut en convenir, de bonnes raisons pour cela. En effet, depuis quatre ans, le produit du vignoble a été presque nul; le Phylloxéra n'est pas combattu; le traitement contre le Mildiou, etc., n'est pas pratiqué sur la vingtième partie des plantations; les cépages américains ne sont appréciés (avec raison), que comme porte-greffe. Quant à cette greffe, on l'aborde avec défiance; elle est d'ailleurs d'une réussite difficile; il en résulte qu'on arrache, mais qu'on ne plante plus; ajoutons que les vins étrangers, vu les transports

faciles, prompts et peu coûteux, nous arrivent à qui mieux mieux (on en voit dans toutes nos gares).

..... Est-ce à dire qu'il va falloir abandonner la culture de la Vigne dans l'Orléanais dont l'excellent vin est apprécié surtout de ses habitants? non, assurément; mais si la culture de la Vigne diminue, des terres vont rester libres; peut-être feriez-vous bien de conseiller, d'encourager les plantations de Pommiers à cidre.

Dans le cas où vous seriez, Monsieur le Maire, disposé à entrer dans cette voie, *Laboremus*, qui a déjà offert à votre bibliothèque d'économie rurale et à vos écoliers-jardiniers le bon livre de M. Joigneaux, intitulé : *Conférences sur le Jardinage et la Culture des arbres fruitiers* et celui intitulé : *Tu seras Agriculteur*, par M. Henri Marchand, chef de bureau au Ministère de l'Agriculture, ajouterait à ces deux ouvrages celui qui serait reconnu comme étant le meilleur pour vous guider dans la plantation des variétés les plus appréciées pour la fabrication du cidre.

Personne ne s'avisera de préférer le cidre au vin...; n'oublions pas toutefois, que Gascons et Normands se valent; d'après notre célèbre fabuliste, les deux font la paire. Le pays où fleurit l'Oranger, l'incomparable Cannebière! les montagnes, mais aussi la Normandie, ont été chantés tour à tour.

Le Pommier comme la Vigne a, du reste, ses ennemis nombreux et acharnés; de même que le Phylloxéra tue la Vigne, le Puceron lanigère tue le Pommier. Dans son mémoire adressé à la Société nationale d'Horticulture de France, page 162 du volume de 1837 (livraison de juillet), volume que vous pouvez consulter, Monsieur votre instituteur recevant cette publication à titre d'abonné, M. Laisné, amateur, à Boulogne-sur-Seine, dit : « Depuis
« plus de vingt années, je cultive toutes les formes de Pommiers
« et j'ai combattu le Puceron lanigère par tous les procédés, sans
« résultat complet. *J'ai perdu des arbres splendides aux récoltes de 3 à 400 fruits (Canada)..... »*

Et plus loin :

« Les pertes causées par le Puceron lanigère en France, en Suisse et ailleurs, se traduisent par millions de francs chaque année. »

Cette même année 1887, *Journal* d'août, page 515, on lit : *Note sur les ennemis à combattre dans les Jardins*, par M. Michelin. On y lit les passages suivants :

« Les insectes nuisibles, les Cryptogames de toute nature
« envahissent nos jardins ; nous sommes obligés de les combattre
« sans cesse. Les moyens sont assez connus ; les recettes d'insec-
« ticides et de compositions chimiques abondent ; mais toutes ne
« sont pas efficaces au même degré et il importe de connaître
« celles qui, ayant été bien éprouvées, ont donné les meilleurs
« résultats.

« A cet égard, il a paru utile aux membres du Comité d'Arbo-
« riculture fruitière de donner à son Secrétaire la mission de
« réunir, en une note destinée à être publiée, les observations
« qui ont été faites dans les séances du Comité et qui sont
« éparses dans quelques-uns de ses procès-verbaux. »

Après avoir énuméré les divers traitements auxquels on soumet le *Mildiou*, l'*Anthracoïse*, la *Tavelure des Poires*, les divers insectes attaquant les arbres, M. Michelin arrive au Puceron lanigère et dit :

« Le Puceron lanigère est un ennemi redoutable pour les
« Pommiers, qu'il fait mourir si on les lui abandonne. Vouloir
« le détruire à tout jamais serait poursuivre une chimère ; en se
« résignant à le combattre lorsqu'il apparaît dans les jardins, on
« en est maître d'autant plus facilement qu'il se livre à l'œil du
« cultivateur en se couvrant de l'enveloppe blanche neigeuse qui
« révèle sa présence. On a beaucoup parlé, on a écrit longuement
« sur son compte et on y revient sans cesse ; on n'a que l'embarras
« du choix pour le remède. *Le pinceau à la main, on badigeonnera*
« *les branches qu'il a envahies en les mouillant avec de l'alcool, de*
« *l'essence de pétrole, de l'eau de savon noir délayée avec de l'urine,*
« *du jus de tabac, de l'urine pure.* On tâchera surtout de faire
« pénétrer le pinceau dans les aisselles des branches ; tout le
« succès dépend de la vigilance du jardinier... Les vieilles écorces
« doivent être soigneusement grattées. »

Enfin, dans le même journal, livraison de mars 1889, on trouve
ne note ayant pour titre :

Dernière lutte contre le puceron lanigère, signée J. Courtois.

« Le Puceron lanigère, dit M. Courtois, a fait en Suisse de très
« grands ravages qui ont motivé des lois pour le détruire.
« MM. Muhlberg, professeur à Arau, et Kroft, horticulteur à
« Schaffouse, sont les auteurs d'un livre sur cet insecte, qui dans
« sa marche, suit les vallées de bas en haut.....

« Ce livre se vend 2 francs à la librairie agricole de la Maison
« rustique, rue Jacob.

« J'ai commencé à Chartres, il y a longtemps, des expériences.
« Une erreur considérable est de voir dans le Puceron lanigère
« un parasite de la racine, où il aimerait à séjourner et à établir
« ses quartiers d'hiver.....

« Elles sont nombreuses les substances insecticides qui
« ont été recommandées. Que n'a-t-on pas vanté? J'en ai fait un
« relevé et me suis arrêté quand le nombre a dépassé cent.....

« Pourtant j'ai dû faire un choix; je me suis arrêté en
« dernier lieu à la substance asphyxiante, l'huile, mortelle à tout
« insecte, avec laquelle, au moyen d'un petit pinceau de quatre
« sous, il est possible d'atteindre les petits points blancs. Pour en
« finir avec ce parasite, quand on le trouve sur les racines, on
« l'asphyxie en appliquant au-dessus de lui un emplâtre de terre
« glaise délayée, dont on unit le dessus à la truelle... Signé :
« Courtois. »

S'il fallait remonter à vingt ans et plus, on trouverait facilement les cent recettes accompagnées de notes semblables aux trois dernières dont nous venons de donner des extraits; toutes concluent de même.

« Grattez avec soin les vieilles écorces; armez-vous d'un pin-
« ceau de quatre sous; trempez-le dans un des cent liquides et
« plus proposés; tâchez surtout de faire pénétrer le pinceau
« dans les aisselles des branches. Tout le succès dépend de la
« vigilance du jardinier. Opération qu'il faudra renouveler tous
« les ans et même plusieurs fois dans la même année. »

Que ce procédé suffise pour un jardin d'agrément, soit; mais s'il s'agit de plantations en vue du commerce, assurément non.

Il faut donc chercher des moyens plus pratiques, plus que jamais le *time is money* s'impose.

Le 17 août 1874, j'adressai aux Sociétés d'Horticulture, et notamment à celle de Paris, la note que voici et dont il me reste quelques exemplaires dont celui remis à l'imprimeur :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Les expériences auxquelles je me suis livré, depuis plusieurs années, pour la destruction du *Puceron lanigère*, me paraissant concluantes, je prends occasion de ma communication à M. le Ministre de l'Agriculture pour porter à la connaissance de votre Société ce procédé aussi peu coûteux que simple dans son application.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes saluts très respectueux.

F. CHAPPELLIER.

A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE.

L'enseignement mutuel pratique et gratuit d'Arboriculture fruitière, dont je suis le fondateur et le directeur honoraire, ayant nécessité une plantation d'arbres, j'ai eu à combattre, dès le début (1868), l'invasion du *Puceron lanigère*, lequel, s'introduisant immédiatement dans les racines, détruit, en moins de deux ans, une partie de mes arbres, laissant l'autre dans un état désespéré.

L'idée me vint alors de barrer le chemin à l'ennemi de mes arbres, et en même temps, du même coup, de l'étouffer dans le lieu principal de son siège, le collet, l'ensemble de l'appareil de racines, et jusqu'aux radicules étant d'ailleurs envahi.

Ayant dans mon voisinage une carrière de terre dite à four, exploitée pour les besoins de la capitale, je pris de cette terre, en fis une bouillie liquide que je versai au pied de mes arbres. Cette bouillie, mise en place, m'est revenue à environ 4 centime et demi le litre; pour mes arbres de trois ans, j'employai en moyenne un litre par pied (Pommiers greffés sur Paradis).

Le résultat a dépassé mes prévisions; depuis ce traitement que j'ai appliqué comme remède à mes arbres malades (1872), puis à de nouvelles plantations comme préservatif, mes arbres sont indistinctement dans d'excellentes conditions de végétation, et

dès l'année prochaine, j'aurai une abondante récolte, ce dont j'étais privé depuis quatre ans.

Sur les sujets malades, on ne retrouve d'autres traces de la maladie que d'anciennes racines mortes, garnies de nodosités (exostoses), indice certain de l'invasion du Puceron lanigère; à ces anciennes racines en décomposition, d'autres en parfait état se sont substituées. Quant aux arbres auxquels j'ai appliqué le moyen comme préservatif, ils n'ont pas été atteints dans leurs racines; le Puceron a bien paru sur la partie aérienne de la plante; mais n'ayant pu franchir la cloison protectrice des racines, il a été anéanti.

Je dois ajouter que mes voisins se trouvent encore dans les conditions où j'étais moi-même dès 1869; nos terres étant excessivement légères, le Puceron lanigère, ce redoutable ennemi du Pommier, apparaît presque aussitôt la plantation terminée.

J'ai donc pu, par le moyen que j'indique, non seulement détruire ce Puceron, mais aussi en préserver des plantations.

Serait-il efficace contre le Phylloxéra? J'en ai la conviction.

Si, de prime abord, je n'avais pas réussi avec ma simple bouillie faite uniquement d'eau et de terre à four, j'avais l'intention d'ajouter, dans une proportion indéterminée encore, du goudron de gaz, ce qui pourrait être nécessaire pour le cas du Phylloxéra.

Enfin, j'avais pensé que là où la terre à four ferait défaut, on pourrait y suppléer par les argiles à poterie, à briques, etc.

Quelle que soit la terre argileuse employée, mais de préférence celle à four, dont le résultat m'est acquis, ce moyen est si peu coûteux et si simple dans son application, que j'ose espérer qu'il sera admis à concourir pour la prime votée par l'Assemblée nationale; c'est à ce titre, M. le Ministre, que je sollicite votre bienveillant accueil.

J'ai tout prêt un hectolitre de bouillie semblable à celle employée lors du traitement de mes arbres; sur l'ordre, je l'expédierai au lieu qui me sera désigné. Cet envoi sera accompagné d'un arbre élevé en pot, traité comme je viens de l'expliquer; on pourra ainsi parfaitement se rendre compte de l'opération pratique.

Ma culture expérimentale se trouvant à Paris même, avenue Daumesnil, 268, il serait facile d'apprécier *de visu* les résultats annoncés dans la présente note.

Paris, 17 août 1874.

Cette même note, étant remise aux visiteurs de mon établissement de l'avenue Daumesnil, m'a valu, entre autres, la lettre dont voici copie :

Constantia, au cap de Bonne-Espérance, le 12 septembre 1885.

« MONSIEUR F. CHAPPELLIER, avenue Daumesnil, 268, à Paris,

« Peut-être avez-vous oublié entièrement mon nom, mais, si
 « vous voulez regarder votre registre des visiteurs, vous le trou-
 « verez. J'ai essayé de votre remède contre les Pucerons lanigères
 « sur les Pommiers, et j'ai la satisfaction de vous assurer ma
 « parfaite réussite; j'ai fait le premier essai en juin 1882, immé-
 « diatement après mon retour. Tous mes Pommiers traités sont
 « dans les meilleures conditions. »

« Agréez, etc... Signé : H. CLUATZ. » Illisible pour un Français.

On le voit, c'est après un traitement pendant trois ans, que cette constatation est arrivée.

Précédemment, à une Exposition des insectes et animaux nuisibles installée dans le jardin des Tuileries, j'avais produit un Pommier en pot, muni de la cloison protectrice, *argile délayée*.

A cette date de 1885, j'installais une culture fruitière, sur un terrain mitoyen avec le jardin de votre école primaire élémentaire. Vous savez que la propriétaire de ce petit terrain va de par les bois, recrutant tous les sujets bons ou mauvais, la plupart rabougris, écorchés, souffreteux; j'ai trouvé là quatre jeunes Pommiers plantés presque côte à côte, soi-disant en pépinière, pour être livrés au commerce, à l'occasion. Ces quatre arbres étaient couverts de Pucerons lanigères; au pied de trois de ces

Pommiers, je plantai, au printemps de 1887, des Haricots (variété de Soissons); le quatrième resta abandonné à son triste sort. J'avais garni de quelques branches minces, provenant de fagots, les tiges des arbres traités. Les haricots purent ainsi atteindre promptement la presque totalité des branches, peu développées d'ailleurs, vu le Puceron lanigère dont elles étaient couvertes. Fin de saison, j'eus la satisfaction de voir mes trois arbres traités complètement purgés, le bas de la tige seule conservant quelques traces de l'insecte. Le quatrième arbre non traité était de plus en plus envahi. Je fis constater ce résultat par M. l'Instituteur.

Au printemps suivant, 1888, le Puceron fit mine de vouloir remonter du bas des arbres traités où il s'était remisé; mais la seconde plantation de Haricots survenant l'arrêta si bien qu'à la fin de la saison toute trace avait disparu. Pour la deuxième année, j'avais laissé, outre les branchages, toutes les tiges desséchées des Haricots. Au printemps dernier, 1889, j'ai renouvelé la plantation de Haricots toujours en laissant les branchages et les tiges desséchées; les trois arbres traités sont radicalement débarrassés sans avoir appliqué l'argile sur les racines, tandis que le quatrième non traité et dont les branches se mêlent en partie à ses voisins, a été de plus en plus envahi; il est à cette heure fendillé partout et blanc de Pucerons. Je viens de le munir de Haricots, pour lui appliquer le traitement tout en renouvelant les plantations aux trois autres, car n'oublions pas (comme le déclarent tous les horticulteurs) qu'il ne faut pas prétendre détruire le Puceron lanigère, mais se contenter de le combattre sans relâche.

Il devient du reste urgent que je guérisse ce pauvre diable, car voyez ce qui m'est arrivé :

L'année dernière, chacun des vingt-huit compartiments de votre culture expérimentale horticole et agricole, qui n'est séparée de mon jardin que par 30 ou 40 mètres en moyenne, ont été munis de neuf sujets à greffer qui deviennent la propriété des écoliers-jardiniers à leur sortie après trois ans; sur ces neuf sujets, trois sont des Paradis; j'avais demandé (à MM. Desfossés et Thuillier, d'Orléans) 100 Cognassiers, 100 francs et 100 Paradis.

Il m'est resté 48 sujets sur ces 300 ; ces 48 sujets, dont 16 Paradis, ont été plantés en pots et *j'ai fait prendre la terre au centre de la culture expérimentale*. Eh bien ! aucun des Paradis plantés dans cette culture n'a eu la plus petite atteinte de Puceron lanigère, tandis que les 16 mis en pots et déposés dans mon jardin, qui n'a pas 20 mètres de long sur 12 de large, ont tous été contaminés presque instantanément ; la moitié ont succombé. Cette même année 1889, j'ai planté également 30 Pommiers sur Paradis, dans ce même jardin ; avant la fin de la saison, presque tous ont également été atteints. Enfin parmi les Poiriers nains que je cultive, j'ai trouvé des traces de ce misérable Puceron.

Dans le courant de chacune de ces trois années 1887, 1888, 1889, M. votre Instituteur a constaté tous ces faits ; vous-même, aujourd'hui, pouvez vérifier les résultats.

Je crois donc qu'on pourra conclure ainsi :

Le Haricot est l'ennemi naturel du Puceron lanigère ; au lieu de passer notre temps et dépenser notre argent à le combattre, mettons-le simplement en contact avec lui, et préparons-nous à récolter non seulement des pommes, mais 100 haricots et plus pour un, sans avoir sorti un centime de notre bourse.

Le mandataire de *Laboremus*,

FIRMIN CHAPPELLIER,

à la culture expérimentale horticole et agricole de Boigny,
canton nord-est d'Orléans (Loiret).

NOTA. — Depuis la production de cette note (mai 1890), le Pommier qu'à dessein nous n'avions pas traité, est mort, tandis que ceux auxquels nous avons appliqué notre méthode sont tous exempts de Puceron lanigère.

La Toile des serres et autres Cryptogames analogues.
Moyen de les détruire et de les éviter,

par M. G.-D. HUET.

Depuis bien des années, je préserve les banquettes de ma serre des atteintes du Champignon désigné vulgairement sous le nom de *Toile*, lequel autrefois envahissait toujours les pots déposés sur ces banquettes, quelle que fût la matière dont elles étaient recouvertes, terre, sable, sciure de bois, ou mâchefer; ces matières, essayées à plusieurs reprises, n'empêchèrent pas ce Cryptogame de s'y développer.

Le procédé que j'emploie m'ayant toujours donné un bon résultat, je suis heureux de le faire connaître. Il consiste tout simplement à semer du sel de cuisine sur les bâches avant la rentrée des pots. Une poignée de sel suffit pour 3 à 4 mètres superficiels. Si la terre ayant servi aux empotages n'était pas elle-même envahie de ce Cryptogame et si les pots étaient bien propres, la Toile n'apparaît pas. Dans le cas contraire, si des taches de cette maladie apparaissent durant l'hiver, on peut fort bien renouveler un saupoudrage de sel en faisant le nettoyage. Toutefois il ne serait pas prudent d'éparpiller du sel sur la terre même des pots, car cette matière pourrait être nuisible aux plantes. On retirera donc ceux-ci sur une certaine étendue de la bâche ou banquette; on sèmera le sel et son action se fera sentir par capillarité sur tout le pourtour des pots. La Toile ne pourra s'y étendre, et si elle existait déjà, elle se desséchera.

Chaque année, au moment de la rentrée des plantes en serre, je sème ainsi du sel sur mes banquettes et je n'ai eu que bien rarement besoin de renouveler l'opération. Je conseille donc à ceux qui ont à subir les effets de cette maladie d'essayer ce procédé. Une précaution bonne à prendre avant l'empotage des boutures est de laver les pots, s'ils portent des traces de moisissure verte, dans du lait de chaux; cette eau de chaux détruit infailliblement la végétation des Mousses; si cette végétation est fort invétérée dans la substance même des pots, on les laissera tremper un instant.

L'an dernier, après avoir remplacé complètement les scories de feu d'usine (mâchefer, cendres et charbon non brûlé) que depuis longtemps j'emploie de préférence pour recouvrir les banquettes de ma serre, j'omettais, à dessein, d'y semer du sel, comme j'avais l'habitude de le faire les années précédentes. D'un autre côté, le temps m'ayant manqué, lors de l'empotage des boutures, pour laver préalablement les pots, je ne fus pas surpris, peu de temps après leur rentrée en serre, de les voir recouverts (principalement ceux de la banquette qui se trouve contre le mur le plus humide de la serre et qui contiennent des *Achyranthes* et divers Bégonias) par la Toile qui, si je n'eus rien fait pour l'arrêter, eût infailliblement fait périr les plantes.

Je fis donc, en novembre dernier, un lait de chaux, pas trop épais, et j'y plongeai l'une après l'autre toutes les potées atteintes de la Toile, de manière à ce que le bain de chaux pût mouiller superficiellement la terre du pot sans lui laisser le temps de pénétrer jusqu'aux racines des plantes et en frottant avec la main tout le pourtour du pot afin qu'il restât bien mouillé par la solution de chaux. La Toile et les Mousses ont été anéanties et les plantes sont actuellement en parfaite santé.

Ce n'est pas la première fois que j'emploie la chaux pour détruire cette sorte de végétation cryptogamique, et depuis plusieurs années je l'emploie avec succès pour détruire la Toile qui se développe sous les châssis où je conserve en pleine terre mes boutures de Verveines, de Véroniques, de Calcéolaires et d'Anthémis. Dans ce cas, j'arrose tout simplement la plantation entière avec du lait de chaux clair, un demi-litre environ de chaux en pâte par arrosoir de 15 litres. Cet arrosage détruit du même coup les limaces et les lombrics qui sont à la surface, et on peut sans inconvénients le répéter plusieurs fois. Quant à celui qui ne voudrait pas voir les feuilles de ses plantes ainsi blanchies par la chaux, il pourrait arroser seulement la terre en se servant d'un arrosoir à fin goulot qu'il promènerait tout autour des plantes. Mais, à part cette question de coquetterie pour les plantes, la chaux ne semble pas avoir d'effet nuisible sur les feuilles ni également sur les racines, mais à la condition probable de ne pas en abuser.

Je n'ai pas encore eu l'occasion de faire l'essai d'arrosages à l'eau de chaux pour de jeunes semis faits en serre à multiplication; par conséquent, je ne sais encore si ce procédé serait sans inconvénients pour les jeunes plants qui seraient envahis par la Toile. J'engage ceux de mes confrères qui seraient à même d'en faire l'essai à le faire au préalable sur une seule terrine. Si les plantes n'en souffraient pas, on aurait là un procédé facile et peu coûteux de détruire cette maladie qui envahit si souvent les serres à multiplication. Dans le cas peu probable où la chaux serait nuisible à certaines plantes lorsqu'elles sont très jeunes, rien n'empêcherait d'arroser légèrement à l'eau de chaux, avant la levée, la terrine, en plongeant vivement celle-ci dans le lait de chaux. Je l'ai fait en novembre dernier, sur une potée de semis de Bégonias; ceux-ci sont aujourd'hui bons à repiquer, et il n'y a pas eu jusqu'ici la moindre végétation parasite.

En ce qui concerne les bâches de serre sujettes à la Toile, comme il vaut toujours mieux prévenir que guérir, employons, là où cela est possible, le sel de cuisine comme moyen préventif. Badigeonnons aussi à la chaux les murs humides des serres, et la Toile sera évitée. Cette opération pouvant être faite au pulvérisateur, ce qui, autrefois, aurait demandé une journée, ne demandera plus que quelques minutes pour être effectué mieux même qu'au pinceau. Si l'eau d'arrosage contenait elle-même une végétation cryptogamique ou sorte de Toile, ce qui n'est pas rare, un peu de chaux mis dans le réservoir suffirait à la purifier et à la rendre limpide.

Destruction du puceron lanigère. — Histoire de trente-deux Pommiers,

par M. G.-D. HUET.

Un très grand nombre de recettes ont déjà été proposées pour combattre le Puceron lanigère, et chaque année on en voit surgir de nouvelles, ce qui tendrait à faire croire que le terrible Puceron se moque de tous. Il n'en est fort heureusement pas

ainsi, et il est aussi facile à combattre que les autres espèces de Pucerons. Sans doute on ne peut prétendre à le détruire au point de ne plus jamais le revoir; car, en supposant même qu'on le détruise entièrement sur les arbres traités, il en reviendra toujours venant d'arbres non traités du voisinage, même d'assez longue distance. Il faut donc toujours être sur la brèche et prêt à se défendre. Mais si, grâce à quelques soins, les arbres vivent et fructifient, on peut se déclarer satisfait.

Voici une petite histoire qui démontrera qu'il ne faut pas s'alarmer outre mesure de la présence du Puceron lanigère, ni croire que les arbres qui en sont recouverts ne sont plus bons qu'à abattre :

Parmi les arbres que j'ai à soigner, il se trouve, autour d'un gazomètre, trente-deux Pommiers en buisson, lesquels, lors de mon arrivée en 1878, étaient à l'agonie. Ils étaient entièrement couverts d'exostoses et de Pucerons lanigères; les pousses de l'année atteignaient au plus 2 ou 3 centimètres de longueur. C'est dans cet état que j'entrepris de les asperger à la nicotine au 1/30°. Pour mouiller complètement tronc, branches et feuilles de ces arbres, qui formaient chacun un buisson compact de 3 mètres de hauteur sur autant de diamètre, il me fallait 30 litres de liquide que je projetai en tout sens avec une seringue Raveneau. Le lendemain ou le surlendemain, je renouvelai l'opération. Quelques jours après, il était très difficile de rencontrer des Pucerons ayant échappé à l'insecticide. Un à deux mois après, de nouvelles taches de Pucerons reparaissant, je recommençai deux nouvelles aspersions à une ou deux journées d'intervalle; je fis ainsi quatre doubles traitements dans le cours de la campagne. Chaque traitement me demandant une demi-heure de temps et 1 litre de nicotine à 1 franc (aujourd'hui le litre de nicotine pure, à 12 degrés, vaut de 50 à 75 centimes), la dépense totale de l'année fut donc de 8 francs, soit 0 fr. 25 par arbre, plus six à huit heures de temps pour le tout. Je choisissais, pour faire mes aspersions, le matin, alors qu'il y avait une très légère rosée, ou s'il n'y avait pas de rosée, j'aspergeais au préalable à l'eau pure, afin de faciliter l'extension des gouttelettes de nicotine. Toutefois pour la deuxième aspersion, et pour ne pas

faire partir le résidu du premier nicotinage, je ne faisais pas d'aspersion préalable. Quoique la nicotine tue instantanément les Pucerons qu'elle atteint, il est bon de ne pas opérer par un temps pluvieux, parce que, si un certain nombre de Pucerons bien cachés ne périssent pas sur-le-champ, ils meurent peu après asphyxiés par l'exhalaison de la nicotine.

L'hiver suivant, — année du grand hiver, — ces Pommiers furent gelés jusqu'à 40 ou 50 centimètres du sol; ils furent recépés à cette hauteur et ils repoussèrent vigoureusement. Quelques taches de Pucerons parurent encore et je dus faire, dans le cours de l'été, trois nouveaux traitements, mais, vu la réduction des arbres, il ne fallait plus qu'une très petite quantité de nicotine. Les quelques années suivantes, je ne fis plus qu'une seule aspersion dès le début de la végétation; le Puceron n'apparaissant plus, ce traitement n'était donné que par simple précaution sur le tronc et les branches principales. Enfin j'ai continué depuis à donner, un peu avant que les feuilles ne paraissent, un seul seringage, non plus à la nicotine, mais au savon noir, à la dose de 100 à 200 grammes par litre d'eau, sur le tronc et les branches principales. Le Puceron n'y existe plus; les arbres sont restés en buissons poussant librement, c'est-à-dire sans aucune taille ni pincement; le branchage est seulement éclairci quand il devient trop compact; ils ont actuellement 5 à 6 mètres de hauteur (les branches partant du sol), sur 4 mètres de largeur et ils sont en pleine production. Malheureusement, depuis quelques années, un nouveau fléau les menace ainsi que les Poiriers: un Cryptogame apparaît dans le cours de l'été sur les feuilles, qui noircissent, et tombent comme celles de la Vigne atteinte du Mildiou.

A une centaine de mètres de ce groupe, un autre Pommier isolé fut attaqué par le Puceron lanigère vers 1887 ou 1888. Quelques aspersion de nicotine en eurent raison, et ces deux dernières années (1889-1890), le Puceron n'a pas reparu.

Au mois de septembre dernier, sur un autre Pommier, je trouvai une branche couverte de ce Puceron. J'essayai une aspersion de savon gras, à la dose de 100 grammes par litre. Quelques Pucerons ayant échappé, je fis une seconde aspersion quelques jours après et cette fois aucun Puceron n'a échappé. Il semblerait

donc que le savon noir en dilution suffisamment forte : 50 à 100 grammes par litre, peut aussi détruire cet insecte.

J'ajouterai qu'une solution de savon à 100 grammes par litre doit être employée presque chaude ou au moins tiède, car froide la pulvérisation en serait difficile. Si, sous les arbres à traiter, il se trouvait des légumes, des fleurs ou des plantes à feuillage tendre, il serait bon de s'assurer au préalable si la dose de savon ne serait pas trop forte pour ces plantes. A la dose de 100 grammes par litre, la solution n'altère pas les fruits, ni sérieusement les feuilles d'arbres; mais elle peut faire du tort aux plantes délicates.

Avec les appareils pulvérisateurs que l'on possède aujourd'hui et qui permettent d'utiliser bien mieux qu'autrefois les insecticides, ce serait mal comprendre ses intérêts que de laisser croître la vermine, qui trop souvent, hélas ! vient réduire nos récoltes.

Destruction du Kermès,

par M. G.-D. HUET.

J'ai dans mes cultures un certain nombre de Poiriers attaqués par le petit Kermès, insecte connu aussi sous le nom de Cochenille. Plusieurs sujets en sont morts; d'autres dépérissaient chaque année de plus en plus, et parmi les plus malades, il s'en trouvait dont les pousses annuelles atteignaient à peine quelques millimètres de longueur. Depuis plusieurs années, j'essayais, au début de la végétation, différents traitements: badigeonnage à la chaux, à la chaux additionnée de sulfate de fer, à la chaux additionnée de sulfate de cuivre, au savon noir à haute dose: 100 à 200 grammes par litre d'eau, au savon noir additionné de pétrole, au savon noir additionné d'essence de térébenthine et de nicotine, etc. Tous ces traitements restèrent sans résultat apparent et le Kermès pullulait toujours de plus en plus.

Un remède m'avait autrefois assez bien réussi dans le traitement des Lauriers en caisse. Il consistait en un mélange de fleur de soufre, de savon noir et d'eau d'épuration du gaz ou de les-

sive. Ce mélange, recommandé par Dubreuil, devait être assez épais et appliqué au pinceau. Ce moyen facilement applicable sur de petits sujets en pots ne l'est plus lorsqu'il s'agit de traiter des arbustes en caisse ayant une certaine étendue ; par conséquent, on ne peut y songer lorsqu'il faut traiter des centaines de mètres carrés d'espalier. Un autre remède plus facile consistant en une simple solution de nicotine au 1/20^e environ me réussissait très bien depuis quelques années contre le Kermès des Orangers et des Lauriers ; mais il fallait souvent répéter le seringage afin d'atteindre l'insecte dans ses moments de dispersion, c'est-à-dire lorsqu'il venait d'éclore et qu'il cherchait à se fixer.

L'an dernier, je résolus de saisir le moment d'éclosion de l'insecte pour tenter un traitement suivi et répété autant de fois que je trouverais des Kermès en mouvement sur mes Poiriers. Convaincu par mes expériences des années précédentes que tous les traitements que j'avais essayés ne pouvaient avoir d'effet sur les œufs de Kermès, lesquels se trouvent abrités par une galle, sorte de carapace inerte bien collée à la branche, j'observais souvent ces galles et ce n'est que vers le 8 mai que j'aperçus une poussière brune sur les branches et les bourgeons. Prenant alors la loupe, je reconnus l'éclosion des Kermès qui, en ce moment, sont très agiles. Avec un peu d'habitude, on peut même les voir remuer à l'œil nu. J'entrepris donc le traitement que je projetais en essayant comparativement deux substances : le savon noir (savon gras des épiciers) et la nicotine. Ayant toujours sous la main du savon noir dilué de l'atelier de dégraissage, je n'en ai pas fait un dosage exact ; aussi les doses que j'indiquerai ci-après ne sont qu'approximatives.

Première série. — Neuf Poiriers en cordon horizontal et cinq en espalier, parmi les plus recouverts de galles, furent fortement aspergés au savon noir (la solution doit être employée presque chaude, car froide, elle serait difficile à pulvériser).

1° Le 9 mai, avec une solution contenant environ 40 grammes de savon par litre d'eau ;

2° Le 12 mai, avec une solution semblable ;

3° Le 16 mai, nouvelle aspersion avec une dose double de savon (80 grammes environ par litre) ;

4° Le 20 mai, renouvelé l'aspersion à la même dose ;

5° Le 22 mai, nouveau traitement, également à la même dose.

Après ce dernier traitement, ne trouvant plus d'insectes en mouvement, je cessai les aspersions.

Deuxième série. — Un autre groupe de Poiriers, tant en cordon horizontal qu'en espalier et contigu aux premiers, furent aspergés :

1° Le 14 mai, avec une solution à 1/20^e de nicotine (jus de manufacture, pesant 13 degrés) ;

2° Le 16 mai, avec une solution au 1/25^e de nicotine ;

3° Le 21 mai, avec une solution à 1/18^e de nicotine ;

4° Le 9 juin, avec une solution à 1/18^e de nicotine.

Le quatrième traitement fut donné parce que je remarquais encore quelques insectes par-ci par-là. En observant, peu après chaque aspersion, les branches et les bourgeons, on ne voyait plus d'insectes en mouvement ; mais deux jours après, on en voyait de nouveau, ce qui s'explique par le fait que tous les œufs n'éclosent pas en même temps et que, probablement, ni le savon ni la nicotine n'ont d'effet sur les œufs.

Les aspersions ont été faites avec un pulvérisateur, et de manière à bien mouiller le tout : tronc, branches et feuilles.

Le résultat a été meilleur que je ne pouvais l'espérer. En effet, je pouvais présumer que l'aspersion ne pouvant être aussi parfaite sur le côté du tronc et des branches faisant face au mur, un certain nombre d'insectes échapperaient à l'insecticide. Quoi qu'il en soit, il faut maintenant bien chercher pour découvrir de loin en loin quelques galles contenant des œufs qui éclore au printemps prochain. Mais les arbres qui, depuis plusieurs années, ne produisaient plus que des bourgeons très courts, en ont produit, à la suite de ces traitements, qui dépassent 40 centimètres, tout en ayant été pincés, ce qui est une preuve de l'efficacité des remèdes employés. Si la destruction de l'insecte n'est pas radicale, il y a lieu d'espérer que la quantité infime d'insectes restants laissera pousser l'arbre en liberté pendant plusieurs années. Le traitement par le savon semble avoir épargné moins d'insectes que celui par la nicotine.

Troisième série. — Sur un des Poiriers garnissant une ton-

nelle qui était littéralement couvert de Kermès et qui n'avait pas été traité lors de l'éclosion de l'insecte, je fis, du 15 au 25 juillet, trois aspersions de savon noir : les deux premières à une dose dépassant 100 grammes par litre et la dernière à la dose *exacte* de 100 grammes de savon par litre d'eau. Les insectes étaient alors fixés à l'écorce, sur le vieux bois comme sur les rameaux de l'année ; ils pouvaient avoir atteint le quart ou la moitié de leur développement et ils étaient bien visibles à l'œil nu. Quelques jours après les aspersions, il m'était difficile de voir si ces insectes étaient encore en vie, car lorsque le Kermès est fixé à demeure, on ne peut plus percevoir aucun mouvement. Ce n'est donc que longtemps après que j'ai pu reconnaître que ces insectes étaient réellement morts. Aujourd'hui, avec une loupe, on peut encore voir les galles desséchées, mais on n'en trouve plus qui contiennent des œufs. Le succès a donc été plus complet encore que dans les deux premières séries de traitements. L'arbre ici étant en plein vent, il était plus facile d'en mouiller toutes les parties que dans les arbres en espaliers. Les fruits n'ont nullement souffert de la forte dose de savon, mais, sur un certain nombre de feuilles, celles dont la pointe était tournée vers la terre, la solution, en s'accumulant en grosse goutte, a fait noircir la pointe dans une étendue de 1 centimètre carré tout au plus. Je puis donc conclure que la dose de 100 grammes de savon par litre ne cause pas de dommage sérieux aux Poiriers. Toutefois, je pense qu'il ne faudrait pas dépasser cette dose. Après avoir essayé bien des recettes trouvées dans les journaux, je n'avais jamais pu obtenir un pareil résultat. La cause en était probablement que je ne saisisais pas le moment opportun.

Il en a été de même pour l'insecte connu sous le nom de *Pou blanc* des serres, qui est une sorte de Kermès. Ce n'est que depuis quatre à cinq ans que je l'ai remarqué sur mes *Coleus* et d'autres plantes ; j'ai eu bien de la peine à en atténuer les dommages. Lorsqu'il a atteint toute sa grosseur ou l'état adulte, il est très résistant à l'action de la nicotine, au moins avec une solution au 1/15^e : on peut le plonger un instant dans la solution même sans qu'il paraisse en être incommodé ; mais lorsqu'il vient d'éclore et qu'il est presque imperceptible à l'œil nu, il ne

résiste pas à une aspersion de nicotine même faible. Son éclosion ayant lieu à toute époque, pour arriver à le détruire, il faut faire des aspersions de nicotine chaque fois qu'on s'aperçoit d'une éclosion nouvelle. Le savon noir pourrait peut-être aussi le faire périr, mais cette substance ne peut pas être employée pour les plantes de serre; car si une dose de 100 grammes de savon par litre ne porte pas de préjudice aux arbres de plein air, elle pourrait faire beaucoup de tort aux végétaux herbacés tendres. D'après mes récentes expériences, le meilleur procédé pour détruire le Pou blanc dans une serre est de faire vaporiser de la nicotine pure sur un bloc de fer ou de fonte préalablement chauffé au rouge. Ce procédé fait périr les insectes adultes aussi bien que les jeunes.

Le Kermès des Orangers et des Lauriers, difficile à détruire lorsque les galles sont déjà consistantes, disparaît après deux ou trois aspersions de nicotine, lorsqu'il est encore jeune.

Si plusieurs des procédés qu'on trouve dans les ouvrages d'Horticulture, et dont la plupart consistent à badigeonner au pinceau (il est à présumer que dans ce cas le pinceau agissant mécaniquement fait plus que l'insecticide lui-même) les plantes attaquées, peuvent être facilement employés par l'amateur, il n'en est pas de même pour l'horticulteur ni pour le jardinier de maison bourgeoise. Pour ceux-ci, la seringue ou un appareil pulvérisateur est indispensable; mais pour en obtenir de bons résultats, l'essentiel est de s'y prendre au moment opportun. Pour le Kermès des Poiriers, Pêchers ou Vigne (sujets de plein air bien entendu), l'éclosion ayant lieu au mois de mai et la ponte dans le courant d'août, pour opérer un traitement utile de destruction, il faut le faire de la mi-mai à fin de juillet au plus tard.

Pour les Kermès des arbustes d'orangerie et de serre, dont l'éclosion n'a probablement pas lieu à une époque uniforme, plusieurs traitements dans le cours de la campagne pourront être nécessaires pour une destruction complète.

Comme en toute chose on regarde à la dépense, je dirai en terminant qu'en employant de la nicotine à raison de 600 grammes par bassin de 13 litres (à peu près 1/20^e), j'aspergeais 150 mètres carrés d'espallier. Or, en quatre traitements, ce qui

m'a suffi pour la destruction des Kermès sur mes Poiriers (2^e série), la dépense n'a pas dépassé 1 fr. 80, plus une demi-heure de temps pour chaque traitement (1). Il est bien probable que si, au lieu d'avoir fait le traitement du 14 mai au 9 juin, je n'en avais fait qu'un à cette dernière époque, lorsque tous les œufs étaient éclos, et en mettant 1/10^e de nicotine au lieu de 1/20^e, le résultat eût été le même. C'est à essayer dans une prochaine occasion.

Dans mes trois séries d'expériences, le savon gras l'a emporté en efficacité sur la nicotine ; mais il laisse sur les feuilles un dépôt peu agréable. A chacun donc de suivre celui des deux procédés qui lui semblera préférable selon les circonstances.

Un insecte peu connu, nuisible en Horticulture.
Procédé de destruction des insectes dans les serres,
par M. G.-D. HUET.

Depuis quelques années, dans le courant de l'été, mes plantations de Melons prenaient une teinte jaunâtre anormale, aussi bien sur les jeunes pieds que sur les vieux. Sur les jeunes pieds, les fruits ne pouvaient plus se former, et sur les vieux, dont les fruits atteignaient presque leur volume normal, il arrivait parfois que, les feuilles venant à se dessécher avant la maturité, ces fruits perdaient beaucoup de leur qualité. J'attribuais ce fait à un coup de soleil, sans bien m'en rendre compte et tout en ayant quelques doutes à cet égard, car les plantes couvertes de châssis blanchis prenaient le même aspect, ainsi que les herbes qui parfois avaient échappé à l'attention du jardinier.

En juillet dernier, l'idée me vint d'examiner à la loupe les feuilles qui commençaient à jaunir ; quelle ne fut pas ma surprise de les voir recouvertes à l'envers d'une foule d'insectes très

(1) L'appareil pulvérisateur employé a été celui de mon système dont le jet réglable à volonté permet de réduire le liquide insecticide au minimum.

agiles, ressemblant à des Araignées. — Pour qui n'est pas prévenu, cet insecte est à peu près invisible à l'œil nu : il a huit pattes assez longues ; il court très vite et a l'apparence d'une Araignée, moins toutefois le rétrécissement du corps en son milieu. Cet insecte appartient probablement au genre *Acarus* de la famille des Arachnides (1). Les plus gros sont bruns, mais les petits sont gris et parfois avec deux petits traits noirs sur le dos. Sa couleur peut varier, selon le genre de plante sur laquelle il se trouve. — Les feuilles sur lesquelles vit cet insecte prennent un aspect particulier : le parenchyme prend une teinte jaunâtre, mais les nervures restent vertes, au moins jusqu'à ce que la plante prenne une maturation forcée. Cet aspect particulier existant sur un certain nombre de plantes des plus diverses, j'en examinai les feuilles et je reconnus qu'elles étaient recouvertes, toujours, principalement au revers, du même insecte.

Deux groupes de Vignes en treilles, à l'exposition du Sud-Est, dont, depuis plusieurs années les feuilles prenaient la même teinte caractéristique, dès le mois de juillet, en étaient envahis.

Une palissade de *Volubilis*, depuis plusieurs années également, prenait en plein été cette même teinte qui la rendait hideuse à voir. C'était ce même insecte. Cette teinte caractéristique ne prend pas partout du même coup, mais par taches qui s'étendent promptement sur un grand espace.

Depuis plusieurs années aussi, en différents endroits du jardin, des Rosiers de mai prenaient, dès la floraison, un aspect peu agréable et les feuilles tombaient dans le courant de l'été. Il n'y a pas de doute que c'était par l'action du même insecte, car dès ma découverte du mois de juillet dernier, ils étaient en quantité innombrable sous chaque feuille.

Depuis trois hivers au moins, je remarquais que, dans ma serre, les *Impatiens Sultani*, les *Ageratum* et les *Achyranthes* prenaient également une teinte grisaille dont je ne pouvais savoir la cause. C'était aussi cet insecte qui en était cause.

L'année dernière, des Rosiers en pots, de plusieurs espèces,

(1) C'est peut-être cet insecte qui produit la maladie désignée sous le nom de « La grise. »

perdirent complètement leurs feuilles en août par la même cause.

Les quelques Tilleuls existant sur la propriété avaient, dès le mois d'août, le plus triste aspect; ce même insecte y était accompagné de Pucerons.

Une plantation de Crosnes du Japon en fut très fortement endommagée.

J'ai remarqué, depuis le mois de juillet, que cet insecte se propageait avec rapidité et qu'il s'attaquait à toute sorte de plantes. Une guirlande d'Aristoloché, qui jusque-là n'avait rien présenté d'anormal, a fortement grisonné au mois de septembre dernier.

J'ai remarqué aussi l'insecte sur des feuilles de Pêchers, de Pommiers, de Poiriers et de Pruniers; mais il n'y était pas très abondant. Je l'ai rencontré aussi sur les *Coleus*, *Ficus elastica*, *Lantana*, Verveines et Capucines. Il est présumable qu'il se trouvait aussi sur bien d'autres espèces de plantes que je n'ai pas eu la pensée d'examiner.

Les dommages qu'il fait dans mes cultures me laisse à penser qu'il en fait également ailleurs, et qu'il y a lieu de rechercher les moyens de le combattre, si toutefois on n'en connaît pas déjà. Je ne trouve pas dans les ouvrages d'Horticulture de description d'insecte se rapportant bien à celui qui m'occupe, et par conséquent pas de procédé pour le combattre. C'est pourquoi je pense devoir le signaler pour faire appel à ceux d'entre mes collègues qui pourraient nous instruire sur ce nouvel ennemi de nos cultures qui semble devoir être d'autant plus redoutable qu'il est nuisible pour celui qui ne le connaît pas, et que l'état maladif des plantes qui en sont recouvertes ne laisse pas supposer qu'on ait affaire à un insecte.

J'ai essayé, dans le cours de l'été dernier, sur mes plantations de Melons, le soufrage, des aspersiones de nicotine à 1/20^e, des aspersiones de savon gras, mais sans résultats sensibles.

Sur la Vigne envahie par ledit insecte, les solutions cupriques employées contre le Mildiou n'ont pas eu d'effet sur l'insecte.

En serre, après différents essais faits également sans résultat appréciable : saupoudrage de fleur de soufre, aspersion de nicotine, aspersion de savon gras, vaporisation de nicotine sur

brique chauffée, soufre brûlé dans la serre, je suis enfin arrivé à le détruire complètement au moyen de la nicotine, et du même coup les quelques Poux blancs (*Coccus Adonidum*) qui avaient échappé aux précédents traitements.

Voici les opérations que j'ai effectuées pendant trois jours consécutifs :

Première journée : aspersion avec une solution de nicotine au 1/15° (66 grammes de nicotine pesant 13 degrés, par litre d'eau), de manière à bien mouiller toutes les plantes de la serre ; puis aussitôt, vaporisation de nicotine pure (jus de manufacture non dénaturé, à 13 degrés) sur une masse de fonte portée au rouge. Pendant ce temps, le feu du calorifère fut activé pour faire monter la température de la serre à 25 degrés centigrades. Le lendemain, bon nombre d'insectes étaient morts, mais il en restait encore de vivants.

Deuxième journée : opération semblable. Le lendemain, on ne trouvait plus que quelques insectes malades.

Troisième journée : Pas d'aspersion, mais vaporisation seule de nicotine sur bloc de fonte préalablement porté au rouge.

A la suite de ces trois traitements, on ne découvrait plus d'insectes vivants. Ceux qui étaient morts à la suite de la première opération étaient déjà bien desséchés. Quant aux œufs de ces insectes, auront-ils été détruits par ces applications de nicotine ? Je n'ose l'espérer, car dans mes observations antérieures sur divers insectes, les ingrédients insecticides ne m'ont jamais paru avoir d'effet sur les œufs.

Voici les détails du mode de vaporisation que j'ai effectué.

J'ai d'abord cherché dans les ferrailles de l'usine un bloc de fonte, pouvant peser au moins 5 à 6 kilogrammes et dont la dimension ne fut pas trop grande, pour pouvoir être placé facilement dans le foyer du calorifère de la serre même ; je le fis chauffer au rouge et je le plaçai ainsi chauffé dans une casserole en fer que je mis sur le sol de la serre ; puis un bidon en fer-blanc, muni d'un robinet par dessous et contenant de la nicotine, fut suspendu au-dessus du bloc de fonte. J'ouvris le robinet de manière à ce que le liquide tombât sur le fer rouge en un mince filet. La vaporisation se fit promptement et parfaitement. Mon

bloc était un pignon d'engrenage présentant, entre la jante et le moyeu, une petite cavité, ce qui avait l'avantage de vaporiser le liquide sans qu'il s'en répandit dans la casserole.

Un bloc d'une forme quelconque eût pu servir, et lors même que le liquide se fut répandu dans la casserole il n'eût pas été perdu pour cela, car il aurait pu servir pour une autre chauffe. Si le commerce devait un jour faire de ces blocs pour cet usage, la forme qui me semble la meilleure serait celle d'un bol ou d'une assiette, avec oreilles pour y accrocher une tige de transport.

Un bloc de 5 à 6 kilogrammes peut vaporiser à peu près un demi-litre de liquide; mais plus le bloc serait gros, plus la quantité de liquide pouvant être vaporisée serait grande.

J'estime qu'un bloc de 12 kilogrammes, vaporisant en une seule chauffe 1 litre de nicotine pure, serait suffisant pour une serre d'une capacité de 50 mètres cubes, à la condition que les ouvertures eussent été préalablement bien bouchées pour que la vapeur ne pût sortir de la serre. Si la serre était plus grande, et que l'on n'eût pas à sa disposition un bloc plus gros, ni un foyer approprié pour la chauffe (au-dessus de 12 kilogrammes il deviendrait peut-être difficile de le chauffer dans le calorifère de la serre), on devrait avoir un bloc de rechange que l'on chaufferait pendant que le premier serait en action. Dans ce cas, il faudrait placer l'appareil tout près de la porte de la serre afin qu'il pût être changé en quelques secondes, car pendant la vaporisation il serait impossible de rester dans la serre plus de quelques secondes.

Comme on peut en juger, cet appareil est de la plus grande simplicité, et il ne serait pas difficile, à défaut d'un bloc de fonte, de faire enrouler sur elle-même une barre de fer, de manière à former une sorte de plateau ayant par exemple 3 à 4 centimètres d'épaisseur sur 15 à 20 de diamètre. Je crois même qu'un tel plateau, par suite du léger vide qui existerait entre les spires, formerait une plus grande surface vaporisante, et de là résulterait une formation plus prompte de la vapeur, ce qu'on doit chercher à obtenir pour qu'elle se répande dans les parties basses de la serre. Si la vapeur se formait trop lentement, elle

pourrait s'échapper par la jointure des vitres au fur et à mesure de sa production et ne pas envelopper les plantes suffisamment ; l'effet en serait ainsi peut-être amoindri.

Je suis persuadé que la vaporisation est de beaucoup supérieure à l'aspersion. Par l'aspersion, il est difficile d'atteindre les insectes dans les replis des feuilles et certaines espèces ne meurent pas si elles ne sont pas touchées par le liquide insecticide. Si une vaporisation ou plutôt une évaporation par le seul fait de la température ambiante suffit pour détruire les Pucerons, il n'en est pas de même pour certains autres insectes. Par la vaporisation, qu'elle soit produite en faisant bouillir l'insecticide sur un fourneau dans la serre même, ou par les appareils spéciaux qu'on trouve aujourd'hui dans le commerce, ou sur brique ou sur masse de fonte chauffée, la vapeur enveloppe les plantes complètement ; aucun insecte ne peut se trouver garanti, et si la vapeur ainsi produite persiste un certain temps, les insectes ne peuvent y résister. Par la vaporisation, les plantes ne se trouvent pas salies comme avec des aspersion.

Dans les opérations sus-décrites, j'ai constaté que, par les aspersion, l'ouvrier pouvait sans trop de difficulté persister dans la serre, tandis que par la vaporisation sur fer rouge, il est impossible d'y rester plus de quelques secondes et encore faut-il retenir son haleine.

Pour le procédé de la vaporisation, quelques points seraient encore à élucider. Par exemple, en aspergeant préalablement les plantes à l'eau pure la vapeur serait-elle plus efficace ? L'eau mouillant les plantes ne condenserait-elle pas mieux la vapeur produite ? Ceux qui ont déjà employé la vaporisation pourraient peut-être répondre à cette question.

En vaporisant le liquide sur bloc de fonte, ou sur plateau en fer, vaut-il mieux chauffer au rouge blanc ou ne pas dépasser le rouge sombre ?

Dans mes traitements précités, j'ai chauffé au rouge blanc ; alors au début de la vaporisation, il se produisait de la fumée, ce qui, très probablement, a augmenté l'effet destructeur sur les insectes ; mais cette fumée a pu produire l'altération de quelques feuilles.

En ne dépassant pas le rouge sombre, il ne pourrait y avoir d'inconvénients pour les plantes ; mais la vapeur serait-elle suffisante pour la destruction de l'insecte en question, pour le Pou blanc et pour le Kermès qui, à l'état adulte, sont très difficiles à détruire ?

Pour résoudre ces questions, quelques expériences sont encore nécessaires ; mais à part les quelques modifications que l'expérience amènera dans le mode opératoire, on peut dès aujourd'hui considérer comme acquis un procédé facile de destruction des insectes en serre.

Dans les opérations relatées au commencement de cette note, on voit que j'ai fait des aspersions simultanément avec la vaporisation. Mais ces aspersions ont-elles été bien nécessaires ? Je suis porté à penser que si la quantité de nicotine employée dans l'aspersion eût été ajoutée à l'appareil vaporisateur, le succès eût été le même. Si j'ai dû renouveler deux fois l'opération, c'est que j'avais affaire à un insecte beaucoup plus résistant à l'action des insecticides que les Pucerons, hôtes ordinaires des serres.

Si je suis entré ici dans les menus détails, c'est avec la pensée qu'ils pourront servir de renseignement à ceux qui pourraient avoir à lutter contre cet insecte encore peu connu, et peut-être également à ceux qui, n'ayant que des Pucerons à combattre, voudraient essayer la vaporisation.

Voici enfin, à titre de curiosité, les remarques que j'ai faites sur la résistance au froid de ces insectes Acariens. Des feuilles de Verveines, recouvertes dudit insecte, furent exposées pendant une nuit sur la neige, par une température de -7° centigrades ; après un instant de rentrée en serre, je les retrouvai aussi bien portants qu'auparavant. La température de la serre étant de $+15^{\circ}$, à la sortie comme à la rentrée, ils ont donc passé deux fois par un écart brusque de température de 22 degrés ; pas un seul n'a péri. Une autre fois j'en exposai, pendant dix-huit heures, à une gelée de -12° ; cette fois la plupart périrent, mais quelques-uns revinrent à eux. Peut-être auraient-ils résisté tous si 27 degrés d'écart de température ne les eussent saisis brusquement.

On peut donc concevoir que cet insecte, pour peu qu'il soit abrité, peut très bien résister aux hivers rigoureux. En effet, par ces temps de gelées, en rentrant en serre des fragments d'écorces ou des brindilles couvertes de Mousses, de Lichens, de croûtes desséchées, on y découvre, quelques instants après, non seulement le même insecte aussi alerte que s'il n'avait pas subi l'action du froid, mais aussi d'autres insectes de la même famille (je passe sous silence les insectes appartenant à d'autres familles) ne différant que par la forme ou la couleur. Ainsi j'en ai trouvé qui avaient exactement la même forme oblongue, mais, en sus des huit pattes, quelques longues barbes autour du corps; d'autres qui avaient le corps fort allongé mais sans barbes; ces deux espèces sont blanches; enfin, un autre, de forme globuleuse, plus gros que les précédents, de couleur rouge foncé, ayant de l'analogie avec l'Araignée rouge, mais d'une taille plus petite. Ces trois espèces semblent avoir leur habitat dans les vieilles écorces; je ne les ai pas encore rencontrés sur les feuilles.

M. LE PRÉSIDENT expose qu'aux États-Unis, où se rencontrent tous les sols et toutes les cultures, on a créé, dans chaque État, un corps d'entomologistes chargé de déterminer la nature des différents parasites nuisibles à l'Agriculture. Le gouvernement central réunit tous les renseignements qui lui parviennent dans une publication spéciale qui est tirée à une vingtaine de mille exemplaires, et mise à la disposition de tous les intéressés. En France, il n'existe que deux laboratoires; celui de M. Prillieux, à Paris, et celui de M. Noël, à Rouen. Il est à souhaiter que la France prenne bientôt, pour la destruction des insectes, des mesures analogues à celles qui ont été prises aux États-Unis.

M. MICHELIN, en qualité de Secrétaire du Comité d'Arboriculture fruitière, a bien voulu résumer tout ce qui a été fait jusqu'ici pour la destruction des parasites. Les membres du Congrès qui voudront prendre connaissance de ce travail y trouveront d'utiles et intéressants renseignements.

M. BELLAIR se propose de sortir un peu du programme en traitant, plus particulièrement, la question des parasites végétaux.

Depuis quelque temps, les Vignes et les Pêchers sont envahis par un Cryptogame qui produit la maladie que l'on appelle la *cloque*. Connaissant la grande réputation de la bouillie bordelaise, l'orateur a eu l'idée de l'appliquer, dans le jardin de Compiègne, comme un remède préventif contre la cloque. Il a seulement modifié quelque peu la formule et s'est servi d'une bouillie ainsi composée :

Chaux	3 kilogrammes
Eau	20 litres
Sulfate de cuivre.	800 grammes

ce dernier sel préalablement dissous dans 3 litres d'eau.

Avec cette bouillie plus claire et moins chargée de sulfate de cuivre que la bouillie bordelaise ordinaire, on a pratiqué les aspersions des arbres et du mur, les Pêchers ne se trouvant protégés ni par des auvents, ni par des toiles. A la suite de ce traitement, aucune feuille n'a été atteinte par la maladie. Ce procédé n'est peut-être pas infailible, mais il est intéressant de le signaler comme ayant donné de bons résultats. L'expérience a été faite au mois de mars, bien avant l'entrée en végétation, parce que autrement le tissu des feuilles serait corrodé par le sulfate de cuivre.

M. LE PRÉSIDENT, à propos de la question des parasites végétaux, appelle l'attention du Congrès sur la communication récemment faite par M. Duchartre, à propos des travaux de MM. Le Mout, Prillieux et Delacroix, au sujet du parasite du Ver blanc. Si cette découverte était définitivement acquise, un grand progrès serait réalisé.

En Australie, on a fait une découverte analogue pour la destruction d'un parasite qui ravageait les cultures d'Orangers et de Citronniers. On a pu propager un nouveau parasite qui détruit le premier et on a obtenu d'excellents résultats. Il est à

souhaiter que les recherches actuellement entreprises soient également couronnées de succès.

M. LE PRÉSIDENT rappelle à ce propos qu'un vœu a été déposé, cette année, comme toutes les années précédentes, pour la protection des oiseaux insectivores utiles à l'Agriculture. Il prie le Congrès de vouloir bien appuyer de nouveau ce vœu.

(Le vœu, mis aux voix, est adopté.)

M. DAUREL dit que, dans les départements du Midi, on a autorisé, pendant les mois de mars et d'avril, la chasse d'une alouette spéciale. Il serait à désirer que cette décision fût rapportée, car les chasseurs ne distinguent pas et, sous prétexte de tirer cette alouette, ils détruisent tous les petits oiseaux qui sont les véritables exterminateurs des insectes qui ravagent nos vignobles.

L'orateur tient à confirmer la communication précédemment faite par M. Bellair en ce qui touche le traitement de la cloque par la bouillie bordelaise. Il fait seulement observer qu'il a employé un mélange différent et dont voici la formule :

Sulfate de cuivre.	3 kilogrammes
Chaux hydraulique	2 kilogrammes
Eau	100 litres

Les résultats obtenus ont été satisfaisants.

En ce qui concerne la destruction du Ver blanc, M. Daurel dit qu'un pépiniériste de sa région a tiré un excellent parti de l'emploi des tubes au sulfure de carbone fabriqués par M. Etiemble.

M. MICHELIN estime que, sur ce point, il est impossible de s'en rapporter à une seule expérience, car, dans d'autres régions, on a employé les capsules au sulfure de carbone contre le Ver blanc et on n'a obtenu absolument aucun résultat. Donc, sans vouloir contester la sincérité des communications faites à ce sujet, l'orateur croit qu'il y a lieu de poursuivre les études avant de se prononcer définitivement.

UN MEMBRE dit que le sulfure de carbone paraît réussir très bien avec certaines plantes et très mal avec certaines autres. L'orateur déclare qu'ayant employé ce produit, il a perdu des Pommiers et des Rosiers.

M. DAUREL fait observer que le sulfure de carbone, qui est très volatil, ne peut pas être employé partout, mais seulement dans les terres meubles et perméables.

Dans les terrains compacts et glaiseux, on n'en obtient que de mauvais effets.

M. LE PRÉSIDENT rappelle que, dans cette question des insectes nuisibles, rentre celle, très importante, de l'*Anthonome*.

M. MICHELIN dit que la Société pomologique de l'Ouest a mis cette question à l'étude et s'en occupe exclusivement. Des nombreux renseignements qui ont été recueillis, il résulte que l'*Anthonome* se tient, en hiver, dans l'écorce des arbres; il en sort au printemps pour s'introduire dans les fleurs du Pommier; puis, ses ravages une fois faits, il disparaît et, pendant trois mois environ, on perd absolument sa trace. C'est de ce côté que sont surtout dirigées les recherches, et il est probable que des renseignements précis pourront être fournis, l'année prochaine, à ce sujet; mais il serait peut-être prématuré, dans l'état de la question, de se livrer en ce moment à une discussion approfondie.

UN MEMBRE a constaté que, sur un certain nombre de Pommiers, les *Anthonomes* en choisissent un de préférence et s'y établissent presque exclusivement; on reconnaît, à peu près sûrement, l'arbre ainsi envahi à ce que ses fleurs prennent une teinte rosée particulière. Si on le secoue vivement, on en fait tomber les *Anthonomes* en grande quantité.

M. LOUTREUL. — La Société pomologique de Saint-Lô s'est aussi beaucoup occupée de la question des *Anthonomes*; elle en a recueilli un certain nombre et les a enfermés pour les mettre en observation et tâcher de connaître leur manière de vivre. La question est encore à l'étude, mais un fait paraît d'ores et déjà

acquis : c'est que l'Anthonome, comme la plupart des autres parasites, du reste, ne s'attaque guère qu'aux arbres déjà malades, souffreteux, à vigueur atténuée.

Dans la plupart de nos campagnes, les Pommiers sont très mal soignés; on ne gratte jamais l'écorce et on les amène ainsi à un état végétatif tel qu'ils sont incapables de résister aux attaques du plus petit insecte. La Société recommande donc, en premier lieu, de gratter avec soin l'écorce des Pommiers et de brûler les résidus.

M. MAITRE (d'Anvers). — La question insecticide et parasitaire n'a peut-être pas toujours été traitée à son véritable point de vue.

L'immense fécondité de tous les insectes et parasites est plutôt due aux éléments qui leur sont favorables qu'à la quantité de graines ou de reproducteurs. Si les éléments qui leur sont favorables sont dus aux variations de la température et indépendants de notre volonté, nous devons chercher ce qui doit nuire à cette immense fécondité.

Tous les insecticides peuvent donner des résultats; il faut chercher ceux qui nuisent le moins aux plantes, dont l'emploi est le plus facile, le plus pratique et le moins coûteux.

M. DAUREL communique au Congrès le résultat des recherches qu'il a faites au sujet de l'Anthracnose. Il a employé, au commencement de mai, et même en avril, de la chaux hydraulique en poudre, mélangée — afin de faire d'une pierre deux coups — de un quart de soufre. Depuis, la maladie a complètement disparu. C'est là un remède commode et peu coûteux. La chaux hydraulique, que peuvent fournir tous les entrepreneurs de bâtisses, ne coûte pas plus de 4 francs le kilogramme.

L'Anthracnose est une maladie inconnue des horticulteurs du Centre, mais il peut être intéressant de signaler un remède efficace aux horticulteurs du Midi, qui souffrent beaucoup de ce fléau.

Il est à noter que le remède indiqué s'applique exclusivement à l'Anthracnose et non au Mildiou.

M. LOUTREUL. — En ce qui concerne les parasites des serres, le meilleur moyen de s'en débarrasser consiste dans la vaporisation du jus de tabac que la Régie délivre aujourd'hui aux horticulteurs avec beaucoup plus de facilité qu'autrefois. Cette vaporisation se fait à l'aide d'appareils spéciaux de divers modèles; il se produit un nuage imperceptible de vapeur de tabac, bien supérieure à la fumée sèche, qui tue tous les insectes et ne nuit nullement aux plantes. C'est là un procédé très précieux et qui mérite d'être répandu.

M. LE PRÉSIDENT rappelle que d'intéressantes communications ont été publiées à ce sujet dans le *Journal* de la Société. Il ajoute que différents spécimens de vaporisateurs figurent en ce moment à l'Exposition.

UN MEMBRE désirerait avoir des renseignements touchant la destruction du Tigre sur bois du Poirier. On a proposé d'employer le goudron qui tue parfaitement l'insecte, mais qui détruit les bourgeons; on a proposé également un mélange de naphthaline et de chaux. L'orateur demande si un Membre du Congrès a employé ce procédé et s'il a donné de bons résultats.

M. LOUTREUL. — Le goudron et ses dérivés sont toujours nuisibles aux plantes.

M. LE PRÉSIDENT. — Tous les horticulteurs qui ont employé la naphthaline savent qu'elle ne donne que de mauvais résultats.

M. CHAURÉ propose au Congrès d'émettre le vœu qu'il soit créé des laboratoires publics d'Entomologie dans les écoles d'Agriculture ou d'Horticulture, afin qu'on y puisse envoyer des insectes et les y faire étudier.

Le laboratoire de M. Noël fait des travaux de ce genre; mais il faut, pour pouvoir en profiter, payer une cotisation de 20 francs par an. Il serait à désirer que des établissements publics pussent mettre à la disposition de tout le monde les résultats de leurs recherches. Il existe en France des stations agronomiques et il

serait facile d'établir des laboratoires entomologiques dans chaque région.

M. LE PRÉSIDENT fait observer qu'une telle organisation présenterait quelque analogie avec celle qui fonctionne aux États-Unis et dont il parlait tout à l'heure.

Le vœu de M. Chauré est mis aux voix et adopté.

M. LE PRÉSIDENT annonce que l'ordre du jour est épuisé.

Il invite les horticulteurs à procéder à des études qui permettent de discuter utilement, l'année prochaine, les questions qui n'ont pas encore pu recevoir de solution. Il remercie les personnes qui ont bien voulu assister au Congrès et déclare la session close.

La séance est levée à 3 heures 45.



DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Note

sur les chaudières employées pour le chauffage des serres.

par M. GUION (maison LEBAUT et GUION).

Quelle est la forme ou du moins le genre de chaudière qui convient le mieux au chauffage des serres? Faut-il employer les chaudières horizontales ou donner la préférence aux chaudières verticales?

Si nous nous basons sur l'expérience et sur la compétence des auteurs devenus classiques en ces matières, c'est la forme horizontale qui devrait être choisie. En effet, l'utilisation du combustible est certainement plus complète dans un appareil qui, par sa disposition, force la flamme et les gaz sortant du foyer à avoir un contact intime avec les surfaces de chauffe. C'est cette action directe de la combustion et de ses produits, qui a fait le succès des chaudières à flamme renversée et explique la faveur dont continue à jouir la chaudière à forme de fer à cheval (Saddle boiler) simple et pratique, qui est encore la préférée des hommes du métier qui l'emploient et savent en tirer un parti avantageux. Un foyer largement ouvert, où l'on peut faire du feu à volonté et suivant les besoins, en employant n'importe quel combustible, bois, charbon ou coke, permettant de couvrir le feu avec des escarbilles ou des cendres mouillées pour le conserver pendant de longues heures, avec une consommation restreinte. Tel est le principal avantage de ce système, dont l'emploi s'impose du reste dans un grand nombre de cas, lorsqu'on dispose de peu de hauteur.

La chaudière verticale, malgré sa moins bonne utilisation de

surface de chauffe, est cependant séduisante par sa réserve de combustible alimentant le foyer sans surveillance (il n'est question ici que des chaudières verticales à chargement continu), pendant un laps de temps quelquefois considérable; mais si l'on examine ce système de plus près, on s'aperçoit qu'il n'est véritablement avantageux qu'autant que le constructeur a su adopter un ensemble de dispositions assurant un fonctionnement régulier à l'appareil.

La question capitale et qu'il est important de ne pas négliger, est d'assurer l'arrivée de l'air au milieu du foyer autrement que par la grille lorsque surtout celle-ci est de proportions restreintes. L'accumulation des cendres amène forcément l'obstruction assez rapide des vides entre les barreaux, supprime tout tirage et provoque l'extinction du feu, si l'on n'a pas pris cette précaution. Cette particularité oblige malgré tout à une certaine surveillance si l'on veut maintenir le foyer en activité, sinon le feu peut ne pas s'éteindre, mais la combustion devient presque nulle et il n'y a plus de chaleur produite.

On ne peut brûler, dans les chaudières verticales, que des coques ou des charbons maigres; c'est une des conditions essentielles du chargement continu, et il faut disposer d'un emplacement considérable en hauteur nécessité par la forme de l'appareil et par l'obligation d'alimenter par la partie supérieure.

Pour les appareils d'une certaine puissance, l'installation devient alors impraticable ou occasionne de grands frais d'établissement.

La chaudière verticale n'offre véritablement de l'intérêt que dans les petits appareils où l'utilisation du combustible ne joue qu'un rôle secondaire et où l'on peut employer des procédés de construction, qu'il ne serait pas pratique d'appliquer à des appareils d'une certaine importance.

Depuis quelques années, on est arrivé à faire de véritables progrès en créant des types nouveaux qui donnent toute satisfaction au point de vue de la régularité et de la sécurité, tout en restant dans des limites raisonnables comme prix de revient et d'entretien.

La faveur marquée dont ils ont été l'objet invite messieurs les

constructeurs à suivre la voie qui leur a été tracée et les grands perfectionnements apportés à une industrie qui est restée longtemps stationnaire prouvent qu'il se produit une émulation favorable à la solution de l'importante question, de plus en plus à l'ordre du jour, du chauffage des serres.

Cette industrie n'a pas dit son dernier mot ; elle continuera ses efforts pour rendre de nouveaux services à l'Horticulture dont elle est l'indispensable auxiliaire.

Le surgreffage du pommier,

par M. CH. BALTET,

horticulteur à Troyes (Aube).

Le surgreffage du Pommier a pour but d'amener promptement à haute tige des variétés qui, par leur nature délicate, par leur branchage court, buissonnant, tortueux, s'y élèveraient difficilement ou trop lentement, réduites à leurs propres forces.

Tels sont, parmi les fruits de table, les Pommiers Anisowka, Borowitsky (1), Courîpendu, Fenouillet et Azeroly anisé, de lait, Éternelle d'Allex, Hawthornden, Reinette ananas, Reinette brodée, Reinette des Carmes, Reinette musquée, Reinette plate de Champagne, Transparente de Zurich, et parmi les fruits de pressoir : d'Averolles, Bédan blanc, de Boutteville, Hauchecorne, Jaunet pointu, Martin Fessard, Mari-Onfroy, Nez plat, Or Milcent, Peau-de-Vache nouvelle, Rouge bruyère (vrai), et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

On parviendra cependant à en faire de grands arbres de verger par une double opération : Greffer d'abord le sauvageon rez terre, avec une variété vigoureuse, robuste, poussant droit, relativement peu ramifiée et supportant l'étêtage.

Quand cette tige sera assez forte, à deux ans au moins, elle

(1) Dans un sol riche, les Pommiers Borowitsky, Courtpendu, Reinette musquée, s'élèvent à tige directement ; même observation pour quelques variétés à cidre désignées plus loin.

pourra recevoir en haute tige et par une greffe nouvelle, la variété délicate que l'on désire posséder.

Nous avons dit que l'espèce intermédiaire serait de nature peu ramifiante. On comprend qu'il s'agit d'éviter le travail de l'élagage et les plaies qu'il occasionne. Ce serait le défaut de la Reine des Reinettes, fruit de table, de la Généreuse, fruit à cidre. Et lorsque nous demandons que l'entre-greffe puisse supporter l'étêtage, nous entendons que ce tronçonnement ne « refoulera pas la sève » de façon à provoquer des déchirures sur l'écorce ou des chancres par pléthore, comme il arrive avec la Fertile de Falaise, par exemple.

En prononçant le mot « robuste » nous sous-entendons une bonne résistance aux intempéries, aux maladies, aux insectes; le Puceron lanigère a ses préférences.

Il y aurait encore à tenir compte de l'entrée en végétation. En effet, bien que les variétés faibles soient généralement plus lentes à entrer en sève, il serait fâcheux que, se trouvant à végétation plus précoce que celle du sujet, elles attendissent longtemps que le fluide nourricier du porte-greffe vint pénétrer leurs tissus déjà réveillés. Le cas contraire ne présenterait pas les mêmes inconvénients.

Donc, en fait d'intermédiaire, les Croquet et Médaille d'or et autres analogues qui entrent fort tard en sève ne pourront sympathiser qu'avec leurs congénères de même saison.

Un état de sève prolongé chez l'entre-greffe sera plus utile que nuisible.

Jusqu'à ce jour, la science n'a pu préciser à l'avance les aptitudes de telle ou telle sorte ou leurs affinités; l'expérience seule guidera le cultivateur. C'est à ce point que plus d'un pépiniériste a su façonner à son usage quelque type local, même un égrain réunissant toutes les qualités requises pour ce rôle.

Le concours d'un intermédiaire produisant de bons fruits offrira cet avantage à son propriétaire que si le surgreffage vient à disparaître, il lui restera toujours un bon arbre fruitier.

Faut-il citer alors les Pommiers fruits à couteau : Rambour d'hiver, ReINETTE Abry, Transparente de Croncels; les Pommiers fruits à cidre : Muscat blanc, Doux-amer, Fréquin de Chartres,

d'Abondance, Noix de Vitry, Antoinette, Souette, d'autres encore plus ou moins mal dénommés comme Bouteille, Écarlatine, Long-bois, le Rouge-Bruyère des environs de Paris.

Les Congrès pomologiques nous ont permis de constater les divergences sur ce choix, et ajoutons : de regretter les difficultés de la synonymie.

Disons, en terminant, que le surgreffage est plutôt une opération de pépinière, attendu que le planteur, propriétaire, fermier, jardinier, ou cantonnier, ou ingénieur, peut mettre en place un beau sauvageon bien bâti, solide, sain dans tous ses organes, avec l'espérance de pouvoir le greffer, dès la seconde année plus ou moins de plantation.

Mais en pépinière ou en « suretière », suivant un mot normand, est-on jamais certain de la qualité du plant, de son avenir? Avons-nous besoin d'ajouter qu'une double greffe à 1^m,80 ou 2 mètres d'intervalle ne nuira jamais à l'existence de l'arbre et favorisera sa fructification.

N. B. — J'ai vu chez M. Tourasse, à Pau, de vigoureux Pommiers écussonnés sur Cognassier. Si ce mode de multiplication devait s'étendre, il y aurait une étude spéciale à faire à propos du surgreffage. Plus d'une variété de Pommier sera certainement antipathique au Cognassier.

Une espèce de Pommier exempte du Puceron lanigère,

par M. L. HENRY.

Celui qui viendrait dire à un arboriculteur : « Il existe une espèce de Pommier respectée par le Puceron lanigère, et ce Pommier paraît pouvoir être employé comme sujet; » celui-là aurait, ce me semble, quelque chance d'éveiller l'attention. C'est que, parmi les ennemis de nos arbres fruitiers, le Puceron lanigère compte au nombre des plus redoutables, et qu'il est, pour le Pommier, le plus dangereux de tous.

Eh bien, cette immunité paraît exister chez une jolie espèce,

bien connue et appréciée des amateurs d'arbres d'ornement, chez le *Malus Kaido*.

Le *M. Kaido* est l'un des Pommiers que M. Carrière a désignés du nom caractéristique de *microcarpes*. Il appartient à ce groupe si intéressant par ses fruits qui blettissent à la façon des Nêfles ou des Sorbes (*Sorbus domestica*) ou mieux encore des Alises (*Sorbus torminalis*), et qui, comestibles en cet état, présentent un petit goût aigrelet, une saveur astringente qui n'ont rien de désagréable. Le volume de ces fruits varie entre celui d'un petit pois et celui d'une Cerise anglaise de moyenne grosseur.

Contrairement aux autres Pommiers *microcarpes*, dont la valeur ornementale réside surtout dans une fructification extrêmement abondante et d'un coloris plus ou moins vif, mais toujours agréable, les Pommiers appartenant au même groupe que le *Kaido* sont presque insignifiants sous ce rapport. Mais en revanche ils sont remarquables, les uns par l'abondance et la beauté — on pourrait dire la splendeur — de leur floraison, tels sont, avec le *M. Kaido*, les *M. floribunda* et *floribunda tenuiflora* (1); les autres, par la singularité de leur aspect, qui rappelle certains *Cratægus*: c'est le cas des *M. Torringo* et *Torringo major*.

Un caractère spécial aux arbres de cette série, c'est de n'être que fort peu sujets aux attaques du Puceron lanigère, ou même d'en être complètement préservés.

Pour préciser, je dirai que j'ai observé quelques atteintes de l'insecte — beaucoup plus rares d'ailleurs que chez les autres Pommiers *microcarpes* (2) — sur le *M. floribunda* et la variété *tenuiflora*; je n'en ai jamais trouvé sur les *M. Kaido* et les *M. Torringo*.

(1) Ces trois Pommiers ont des fleurs carminées extrêmement nombreuses et du plus heureux effet, surtout avant le complet épanouissement.

(2) M. Carrière, dans son ouvrage sur les Pommiers *microcarpes*, dit qu'il n'a jamais vu le *M. mic. coronaria*, attaqué par le Puceron lanigère, et, à cause de ce fait, il le propose précisément comme sujet pour le greffage du Pommier. Après vérification, j'ai fait une constatation différente.

Je laisserai de côté le *M. Torringo*, qui est intéressant à un autre point de vue, mais dont la végétation est buissonnante, diffuse, et la croissance très lente, choses qui ne sont pas habituellement recherchées dans les porte-greffe.

Au contraire, le *M. Kaido* a les rameaux érigés et assez forts ; il se distingue nettement sous ce rapport des *M. floribunda* et *floribunda tenuiflora*, qui ont leurs branches déjetées et retombantes. C'est donc celui qui présente le plus d'intérêt comme sujet.

Dès 1885, M. le Professeur Max. Cornu me faisait remarquer qu'au milieu d'un lot très fortement contaminé, un arbre se montrait absolument intact : c'était le *M. Kaido*. Vivement intéressé par cette remarque, j'ai, depuis cette époque, observé chaque année plusieurs exemplaires de la même espèce, dans des conditions tout aussi favorables à la dissémination du Puceron lanigère, et jamais je n'ai constaté un seul cas d'envahissement. Bien plus, ces arbres étant greffés sur Doucin, le sujet se trouve attaqué, tandis que le greffon ne l'est pas. Mieux encore : à deux ou trois reprises, j'ai transporté des colonies de l'insecte sur ces exemplaires sans réussir à les y fixer : elles disparaissaient au bout de peu de temps.

Cette particularité si remarquable a-t-elle été observée ailleurs ? Est-elle générale et constante ? Je l'ignore ; mais il n'est peut-être pas sans intérêt de la signaler à l'attention des arboriculteurs.

Dans le cas où cette immunité serait un fait acquis, quel parti pourrait-on en tirer ?

Le *M. Kaido*, ainsi que nous avons pu nous en rendre compte par des semis effectués à différentes reprises, sur les indications de M. le professeur Cornu, paraît se reproduire identiquement de pépins, et les sujets ainsi obtenus se sont montrés eux aussi exempts de Puceron lanigère. Sa fructification, qui est régulière et très abondante, permet de recueillir chaque année une grande quantité de pépins, si l'on a soin de garantir la récolte des merles, qui sont très friands du fruit. La croissance des jeunes plants est à peu près aussi rapide que celle du Pommier commun, pendant les deux ou trois premières années du moins, car elle se ralentit ensuite.

Bien que je ne sois pas encore fixé sur son aptitude à recevoir les greffes, j'ai lieu de croire qu'il n'est pas rebelle au greffage. Mais en admettant qu'il ne laisse rien à désirer sous ce rapport, il est probable qu'il ne pourra jouer, comme sujet, qu'un rôle comparable à celui du Doucin, et peut-être même du Paradis. Le *M. Kaido* n'acquiert en effet que des dimensions assez restreintes ; arrivé à l'âge de la floraison, il se couvre d'une multitude de fleurs et ne s'accroît plus que fort lentement. Selon toute apparence, il ne pourrait donc pas suffire à la végétation des arbres à haute tige.

Toutefois, même limité à l'élevage des Pommiers nains, il rendrait encore des services.

Le Puceron lanigère ne vit pas seulement sur les branches, mais aussi sur le collet et les racines superficielles. S'il est relativement facile d'en venir à bout en traitant les parties aériennes au moyen de divers insecticides, il n'en est pas de même en ce qui concerne les parties souterraines : ici des insectes peuvent aisément échapper aux recherches les plus minutieuses et aux opérations les plus suivies et les mieux conduites. Et l'on sait qu'il suffit de quelques individus pour que, au bout de peu de temps, le mal réapparaisse, si grande est la fécondité de cet envahisseur. En greffant sur *Kaido*, il y a lieu d'espérer que l'on éviterait cette cause de réapparition de l'insecte.

Quoi qu'il en soit, la chose m'a paru valoir la peine d'être signalée ; peut-être y a-t-il là, comme il est arrivé pour la Vigne, quelque trouvaille à faire.

J'ajouterai qu'au Muséum nous ne tarderons pas à être définitivement fixés sur la valeur du *M. Kaido* comme sujet, car nous possédons une quantité de semis de divers âges, en partie assez forts pour être prochainement greffés.

COMMISSION DU CONGRÈS HORTICOLE

DE 1891

MM.

- HARDY, Président du Congrès, directeur de l'École nationale d'Horticulture de Versailles, membre de la Société nationale d'Agriculture, rue du Potager, 4, à Versailles (Seine-et-Oise).
- BERGMAN (Ernest), Secrétaire du Congrès, à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).
- BLEU (Alfred), Secrétaire-général de la Société nationale d'Horticulture, avenue d'Italie, 48, à Paris.
- DUCHARTRE père, membre de l'Institut, rue de Grenelle, 84, à Paris.
- DYBOWSKI, maître de conférences à l'École nationale d'Agriculture de Grignon, rue Rottembourg, 16, à Saint-Mandé (Paris).
- FORGEOT, horticulteur-maraîcher, quai de la Mégisserie, 8, à Paris.
- HUARD, Trésorier de la Société nationale d'Horticulture, maire d'Ailly (Eure), rue Chauveau-Lagarde, 6, à Paris.
- LEROY (Anatole), horticulteur-pépiniériste, au Grand-Jardin, à Angers (Maine-et-Loire).
- TRUFFAUT fils, horticulteur, rue des Chantiers, 40, à Versailles (Seine-et-Oise).
- VERDIER (Ch.), horticulteur-rosiériste, Président de l'Union commerciale des horticulteurs et marchands-grainiers de France, Villa des Roses, rue Barbès, 32, à Ivry (Seine).
- VILMORIN (H. de), Vice-Président de la Société nationale d'Horticulture de France, membre de la Société nationale d'Agriculture de France, rue de Bellechasse, 17, à Paris.
-

LISTE DES ADHÉRENTS

AU CONGRÈS HORTICOLE

DE 1894

MM.

- ALIX, arboriculteur, rue de Toul, 63, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- ANDRON (Henri), jardinier, délégué du Cercle d'Arboriculture de Seine-et-Oise, à Sannois (Seine-et-Oise).
- APPERT, rentier, rue de Maubeuge, 15 *bis*, à Paris.
- ARBEAUMONT paysagiste-pépiniériste, près de la gare, à Vitry-le-François (Marne).
- ARBEAUMONT (R.), près de la gare de Vitry-le-François (Marne).
- ARLET (Oscar), Secrétaire-général de la Société d'Horticulture d'Épernay, jardinier-chef de M. Paul Chandon de Briailles, à Épernay (Marne).
- ARNOULD-BALTARD, rue de Rennes, 104, à Paris.
- AUBERT, boulevard Beaumarchais, 85, à Paris.
- AUBRY, fabricant d'instruments de jardins, rue Vieille-du-Temple, 131, à Paris.
- AYMARD (J.), horticulteur, ancien chemin de Castelnau, à Montpellier (Hérault).
- BACQUET (L.), horticulteur, à Provins (Seine-et-Marne).
- BAGNARD, délégué du Cercle pratique d'Arboriculture de Seine-et-Oise, rue Damiette, 64, à Sannois (Seine-et-Oise).
- BAILLY, ancien conseiller-général, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).
- BALOCHARD (Jules), à Farcy-les-Lys, par Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne).
- BALTET (Charles), faubourg Croncels, 36, à Troyes (Aube).

- BALTET (Ernest), horticulteur, à Troyes (Aube).
- BARBEREAU, boulevard Magenta, 2, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- BARBIER, chef des cultures de la maison Transon frères, Secrétaire-général de la Société horticole du Loiret, route d'Olivet, 16, à Orléans (Loiret).
- BARIGNY (J.), rue du Palais-de-Justice, 4, à Meaux (Seine-et-Marne).
- BARRE, notaire honoraire, boulevard Haussmann, 32 bis, à Paris.
- BAZIN, professeur de la Société d'Horticulture de Clermont, à Clermont (Oise).
- BEAUCANTIN, ancien directeur du Jardin des Plantes, des autres jardins publics et promenades de la ville de Rouen, à Rouen (Seine-Inférieure).
- BELLAIR (G.), professeur de la Société d'Horticulture de Compiègne, place de l'Hôtel-de-Ville, à Compiègne (Oise).
- BÉLOT, horticulteur, rue des Vennes, 96, à Liège (Belgique).
- BENEY, marchand-grainier, horticulteur, quai Saint-Antoine, 36, à Lyon (Rhône).
- BENOIST, propriétaire, à Senlis (Oise).
- BERGMAN (Ernest), Secrétaire du Congrès horticole, au domaine de Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).
- BERGMAN (M^{me} Ernest), à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).
- BERLOQUIN, (G.), à Lepoupleureuse, par Preuilly (Indre-et-Loire).
- BÉROT (V.), rue du Curé, à Roubaix (Nord).
- BERTHIER, horticulteur, à Andelot (Haute-Marne).
- BERTHOULE, ancien notaire, à Besse (Puy-de-Dôme).
- BEUDIN, propriétaire, rue de Bellevue, 43, à Boulogne (Seine).
- BEURDELEY, propriétaire, rue des Plantes, 68, à Montrouge-Paris.
- BLANQUIER, rue de l'Évangile, 20, à Paris.
- BLEU (Alfred), Secrétaire-général de la Société nationale d'Horticulture de France, avenue d'Italie, 48, à Paris.
- BOINET, rue du Lillier, 54, à Abbeville (Somme).
- BOISSARD (G.), propriétaire, au Valmont à Sochaux, par Montbéliard (Doubs).
- BOITÉ (F.), maire de Ménétréols-Issoudun (Indre-et-Loire).

- BONZEL (Arthur), à Haubourdin (Nord).
- BOREL, propriétaire, rue Monge, 15, à Paris.
- BORNET (le Dr), quai de la Tournelle, 27, à Paris.
- BOUCHER (G.), horticulteur, avenue d'Italie, 164, à Paris.
- BOURÉ, rue Jouffroy, 18, à Paris.
- BOURGETTE (Léon), rue Crébillon, 21, à Nantes (Loire-Inférieure).
- BOUTARD-RUEL, jardinier, Grande-Rue, à Mer (Loir-et-Cher).
- BOYER, horticulteur, à Gambais (Seine-et-Oise).
- BRÉCHIN, à Cheffes-sur-Sarthe, par Tiercé (Maine-et-Loire).
- BRÔCHET, rue des Carrières, 33, à Vincennes (Seine).
- BRUANT (G.), horticulteur, à Poitiers (Vienne).
- BRUNEEL, échevin, Secrétaire de la Chambre syndicale des Horticulteurs belges, à Gand (Belgique).
- BRUNELT, boulevard Gambetta, 18, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- CARPENTIER, à Doullens (Somme).
- CHAMBRE SYNDICALE HORTICOLE de Narbonne (Aude).
- CHANA fils, à Bard-les-Epoisses (Côte-d'Or).
- CHAPPELLIER (Firmin), à la culture expérimentale horticole et agricole de Boigny, près Orléans (Loiret).
- CHAPPELLIER (P.), Faubourg-Poissonnière, 46, à Paris.
- CHARDINE (F.), jardinier chez M. le baron de Caix, commune de Neuvy (Orne).
- CHARGUERAUD, Secrétaire de la Société nationale d'Horticulture de France, Secrétaire de la Commission des Expositions, route de Saint-Mandé, 49, à Charenton (Seine).
- CHARMEUX fils, à Thomery (Seine-et-Oise).
- CHAROLLOIS, horticulteur, rue de Javel, 196, à Paris.
- CHARTIER (C.), rue du Château-d'Eau, 15, à Paris.
- CHATENAY (A.), pépiniériste, Secrétaire-général de l'Union commerciale, rue Aubin, 1, à Vitry (Seine).
- CHAURÉ (Lucien), directeur-propriétaire du *Moniteur d'Horticulture*, rue de Sèvres, 14, à Paris.
- CHAURIN (E.), château de Combreaux, par Tournan (Seine-et-Marne).
- CHEMIN (G.), maraîcher-horticulteur, boulevard de la Gare de Grenelle, 2, à Issy (Seine).

- CHENET (Louis), jardinier chez M. Labitte, au château d'Agnetz, par Clermont (Oise).
- CHEVALLIER (Ch.), à Noisy-le-Roi, près Versailles (Seine-et-Oise).
- CHEVILLON, pépiniériste, à Gometz-le-Châtel (Seine-et-Oise).
- CHOMET (A.), château de Moignanville, par Gironville (Seine-et-Oise).
- CHOUVEROUX, propriétaire, rue du Cherche-Midi, 76, à Paris.
- CHOUVET (Emile), marchand-grainier, rue Étienne-Marcel, 46, à Paris.
- CHOUVET père, jardinier en chef honoraire des palais nationaux, rue de l'Université, 494, à Paris.
- CHOUX, à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise).
- CHRÉTIEN, instituteur, à Saint-Cyr-sous-Dourdan (Seine-et-Oise).
- CHRÉTIEN (Jules), chef des cultures florales, rue de la Tête-d'Or, à Lyon (Rhône).
- CLAVIER MARTIN, rue de la Chevalerie, à Tours (Indre-et-Loire).
- COCHONOT, à Bouffémont (Seine-et-Oise).
- COCHU (Eugène), rue d'Aubervilliers, 49, à Saint-Denis (Seine).
- COCU-HÉDIARD, à Cires-les-Mello (Oise).
- COLLAS-GUÉRIN, amateur, délégué du Cercle d'Arboriculture de Seine-et-Oise, rue Centrale, 19, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
- COLLEU, jardinier-chef du Jardin des Plantes de Rennes, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
- CONGY, jardinier, à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).
- CONTAL (Jules), rue des Pyramides, 23, à Lille (Nord).
- CORBIN (H.), jardinier, à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).
- CORDONNIER (Anat.), manufacturier, à Roubaix (Nord).
- CORROYER, chez M. Poiret, à Saint-Épin (Oise).
- COUÉ (Hippolyte), à Landerneau (Finistère).
- COULOMBIER père, rue Audigeois, 44, à Vitry (Seine).
- COUSIN (Rose), à Bergères-sur-Montmirail (Marne).
- COUTANT, rue du Canteleux, 29, à Douai (Nord).
- COUVREUX, industriel, rue Quincampoix, 45, à Paris.
- CROUZET, jardinier, à Mouy (Oise).
- DANZANVILLIERS, horticulteur, route de Redon, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
- DARBOUR, pépiniériste, à Torcy-Sedan (Ardennes).

- DAUREL (J.), allées de Tourny, 25, à Bordeaux (Gironde).
- DAUVESSE, rue Dauphine, 38, à Orléans (Loiret).
- DEBRAY, constructeur de pompes de jardins, rue des Trois-Bornes, 15, à Paris.
- DEFRESNE (H.), pépiniériste, à Vitry-sur-Seine (Seine).
- DELABARRIÈRE, à Aincourt, par Fontenay-Saint-Père (Seine-et-Oise).
- DELAMARRE (Eugène), rue de Paris, à Coulommiers (Seine-et-Marne).
- DELARNELLE, à Courcelles-Presles (Seine-et-Oise).
- DELAUX (S.), horticulteur, à Saint-Martin-du-Touch, près Toulouse (Haute-Garonne).
- DELAVILLE aîné, professeur d'Arboriculture, rue Sainte-Marguerite, à Beauvais (Oise).
- DELAVILLE (L.), marchand-grainier, quai de la Mégisserie, à Paris.
- DELESSARD, rue de l'Université, 34, à Paris.
- DELMON (A.), route de Toulouse, 244, à Bordeaux (Gironde).
- DENY, architecte-paysagiste, rue Spontini, 30, à Paris.
- DESFOSSÉ, horticulteur, route d'Olivet, 23, à Orléans (Loiret).
- DESHAYES, horticulteur, faubourg Saint-Christophe, à Soissons (Aisne).
- DÉTRECHY (Ch.), à Angers (Maine-et-Loire).
- DEVANSAYE (DE LA), Président de la Société d'Horticulture d'Angers, au château de Fresne, à Noyant (Maine-et-Loire).
- DIVES-LEGRIS, pépiniériste à Eppeville (Somme).
- DORÉ, jardinier, château des Essarts (Oise).
- DORMOIS, rue Larochejaquelein, 8, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
- DREVAULT, jardinier-chef à l'École de Pharmacie, avenue de l'Observatoire, 4, à Paris.
- DUCERF (Auguste), château du Francport, par Compiègne (Oise).
- DUCHARTRE (H.). Trésorier-adjoint de la Société nationale d'Horticulture de France, rue de Grenelle, 84, à Paris.
- DUCHARTRE (Pierre), Membre de l'Institut, Secrétaire-rédacteur de la Société nationale d'Horticulture de France, rue de Grenelle, 84, à Paris.

- DUCHESNE, rue du Chemin-de-Fer, 7, à Roubaix (Nord).
- DUMONTHIER, à Houdan (Seine-et-Oise).
- DYBOWSKY (J.), rue Rottembourg, 16, à Saint-Mandé (Seine).
- ENFER (Victor), jardinier chez M. Letellier, à Hennequeville, par Trouville (Calvados).
- EON, constructeur d'instruments de météorologie, rue des Boulangers, 13, à Paris.
- FARGETON, rue de Bellay, 53, à Angers (Maine-et-Loire).
- FERRY, serrurier-constructeur, rue de Pontoise, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).
- FILLIN (M^{me} V^{ve}), rue de Clamart, 20, à Compiègne (Oise).
- FILLON (Th.), chef de culture chez M^{me} V^{ve} Lavallée, au château de Segrez, par Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).
- FOLLIE, rue Champgarreau, au Mans (Sarthe).
- FONNÉ, architecte-paysagiste, à Reims (Marne).
- FORGEOT, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 8, à Paris.
- FOUSSAT, professeur d'Horticulture à l'École pratique d'Agriculture Mathieu-Dombasle, à Tomblaine, par Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- GARNIER-HOPPERT, rue de Belleville, 237, à Paris.
- GAUTIER (H.), rue Bossuet, 11, à Meaux (Seine-et-Marne).
- GAUTREAU, rosieriste, à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
- GENTILHOMME, à Plombières (Vosges).
- GILLES (Achille), Délégué du Cercle d'Arboriculture de Seine-et-Oise, à Groslay (Seine-et-Oise).
- GILLET (Adrien), Délégué du Cercle d'Arboriculture de Seine-et-Oise, à Groslay (Seine-et-Oise).
- GILLET (Pierre), Délégué du Cercle d'Arboriculture de (Seine-et-Oise).
- GILLIEAUX (A.), à la Vilette-Marcinelle, près Charleroi (Belgique).
- GILSON, à Chaumes (Seine-et-Marne).
- GIRARD, jardinier, au château de Séchelles, par Ressons (Oise).
- GIRARD-COL, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- GIVOIS (Hugues), au château de Saint-Remy-en-Rollat (Allier).
- GLADY (H.), rue du Commerce, 30, à Bordeaux (Gironde).
- GLATIGNY, Bibliothécaire de la Société nationale d'Horticulture de France, rue Sainte-Anne, 14, à Paris.

- GORGERET (Jules), cultivateur, Délégué du Cercle d'Arboriculture de Seine-et-Oise, à Groslay (Seine-et-Oise).
- GRAEBENER, jardinier-chef au Jardin botanique de Carlsruhe (Bade).
- GRAVEREAU, à Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise).
- GRENTHE, constructeur, rue du Vert-Buisson, à Pontoise (Seine-et-Oise).
- GUIBOREL, horticulteur, à Saint-Aubin-les-Elbeuf (Seine-Inférieure).
- HANOTEAU, ingénieur civil, avenue du Nord, parc Saint-Maur (Seine).
- HANSEN (Carl), professeur à l'Académie royale d'Horticulture et d'Arboriculture de Copenhague, Ivanholmsvy, 6, à Copenhague (Danemark).
- HARDY, Président du Congrès horticole, Directeur de l'École nationale d'Horticulture de Versailles (Seine-et-Oise).
- HARIOT, rue de Buffon, 63, à Paris.
- HÉBRARD (Alexandre), avenue de Marigny, 23, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
- HÉBRARD (Laurent), rue de Wattignies, 73, à Paris.
- HÉMAR (H.-M.), pépiniériste, avenue de Paris, 76, Plaine Saint-Denis (Seine).
- HENNECART, propriétaire, rue de Calais, 18, à Paris.
- HENNO, rue du Bourdon-Saint-Jacques, à Tournay (Belgique).
- HENRIONNET, régisseur au château d'Eurville, à Eurville (Haute-Marne).
- HERBELOT (Ed.), jardinier, à Coupvray, par Esbly (Seine-et-Marne).
- HEURTEMOTTE, jardinier, au château de Bonabon, par Saint-Meloir-des-Ondes (Ille-et-Vilaine).
- HORTOLÈS, pépiniériste, à Montpellier (Hérault).
- HUARD, Trésorier de la Société nationale d'Horticulture de France, rue Chauveau-Lagarde, 6, à Paris.
- HUET (G.), à Boult-sur-Suippe, par Bazancourt (Marne).
- HUMMEL, rue du Plessis-Piquet, 8, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
- HURTAULT, rue Saint-Jean, 14, à Chartres (Eure-et-Loir).
- JAMAIN (Paul), rue des Roses, 19, à Dijon (Côte-d'Or).

- JAMIN (Ferdinand), pépiniériste, Grande-Rue, 4, à Bourg-la-Reine (Seine).
- JAPY (Jules), industriel, à Beaucourt (Alsace).
- JARRY, à la Butte, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent (Maine-et-Loire).
- JAVELIER-LAURIN, à Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or).
- JOLIBOIS (R.), jardinier en chef du Luxembourg, boulevard Saint-Michel, 64, à Paris.
- JOLLIVET, fabricant de porte-fruits, à Saint-Prix (Seine-et-Oise).
- JOLY (Ch.), rue Boissy-d'Anglas, 14, à Paris.
- JOSLÉ DE LAMAZIÈRE, avocat, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).
- KÉTELEËR, propriétaire, rue Houdan, 107, à Sceaux (Seine).
- KRELAGE, Président de la Société d'Horticulture, à Haarlem (Hollande).
- LAFARGE, (E.), à Issoire (Puy-de-Dôme).
- LAFOSSE, rue Jean Ribaud, 37, à Dieppe (Seine-Inférieure).
- LAGARRIGUE (F.), château du Mus, par Murviel - les - Béziers (Hérault).
- LAISNÉ (O.), propriétaire, rue de Miromesnil, 75, à Paris.
- LAIZIER, rue des Bateliers, 12, à Clichy-la-Garenne (Seine).
- LAJOYE, propriétaire, rue de la Requette, 56, à Caen (Calvados).
- LAMARCHE (O.), Président de la Société d'Horticulture de Liège (Belgique).
- LAMARE (P.), horticulteur-grainetier, à Bayeux (Calvados).
- LAMBERT, jardinier en chef, à Sandricourt, par Méru (Oise).
- LAMBIN, Directeur du Jardin-École de Soissons, à Soissons (Aisne).
- LAMY (Isidore), propriétaire, à Limours (Seine-et-Oise).
- LANGE, horticulteur, rue de Bourgogne, 30, à Paris.
- LAPELTEY, horticulteur, à Évreux (Eure).
- LARIVIÈRE, rue des Canettes, 7, Paris.
- LATEUX (L.), cultivateur, à Montmagny (Seine-et-Oise).
- LAVOIVRE, rue du Bac, 74, à Paris.
- LEBATTEUX, rue Germain-Pilon, 24, au Mans (Sarthe).
- LEBŒUF (Paul), rue Vésale, 7, à Paris.
- LEBŒUF (H.), rue Vésale, 7, à Paris.
- LEBRETON, horticulteur à Saint-Lô (Manche).

- LECARDEUR, entrepreneur de rochers et travaux rustiques en ciment, boulevard Saint-Germain, 218, à Paris.
- LECOCQ-DUMESNIL, rue de Clichy, 39, à Paris.
- LEDoux (Gustave), rue des Vaus, 27, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).
- LEFÈVRE, rue de Longchamps, 87, à Paris.
- LEFÈVRE (Isidore), rue du Centre-des-Terres, à Sablé (Sarthe).
- LEFORT (E.), à Meaux (Seine-et-Marne).
- LEGENDRE (R.), pépiniériste à Neufchâteau (Vosges).
- LEMOINIER, à Saint-Maurice, Lille (Nord).
- LÉONARD, quai des Célestins, à Lyon (Rhône).
- LEPÈRE (Alexis), rue Alexis-Lepère, 25, à Montreuil (Seine).
- LEQUET (F.), rue Saint-Fustien, 9, à Amiens (Somme).
- LEROY (A.), pépiniériste, à Angers (Maine-et-Loire).
- LEROY (L.), à Angers (Maine-et-Loire).
- LESSODÉE, à Villiers-sur-Seine, par Précý-sur-Oise (Oise).
- LEVASSEUR (Th.), horticulteur à Ussy (Calvados).
- LHÉRAULT (A.), rue de la Chaussée, 10, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
- LIMARE (Ch.), constructeur à Fécamp (Seine-Inférieure).
- LOUET (C.), à Issoudun (Indre).
- LOUTREUL, Président honoraire de la Société d'Horticulture et de Botanique des Centres de la Normandie, rue Duban, 4, à Passy (Paris).
- LUBBERS, au Jardin botanique de l'État, à Bruxelles (Belgique).
- LUQUET, rue de la Pompe, 43, à Paris.
- LUSSEAU, rue Singer, 14, à Passy (Paris).
- MACHARD, horticulteur, à Orléans (Loiret).
- MAGNIEN, jardinier-chef à l'École d'Agriculture de Grignon (Seine-et-Oise).
- MAGNY, Président de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Coutances (Manche).
- MAINTENANT, Président de la Société, d'Horticulture de Compiègne (Oise).
- MAITRE, à Auvers-sur-Oise (Seine-et-Oise).
- MALINVAUD, Secrétaire-général de la Société botanique de France, rue Linné, 8, à Paris.

- MARCHAND (fils), rue du Calvaire, à Poitiers (Vienne).
- MARCEL, architecte-paysagiste, rue Spontini, 30, à Paris
- MARGOTTIN (père), horticulteur, Grande-Rue, 22, à Bourg-la-Reine (Seine).
- MANCEAU, à Damery, (Marne).
- MARIN (Ch.), boulevard Voltaire, 109, à Paris.
- MARTICHON, à Cannes (Alpes-Maritimes).
- MARTIN, horticulteur, à la Broche, par Digoïn (Saône-et-Loire).
- MARTINET, architecte-paysagiste, rue La Bruyère, 53, à Paris.
- MARTRE (L.), constructeur, rue du Jura, 15, à Paris.
- MASSANGE DE LOUVREX, au château de Baillonville, par Marche (Belgique).
- MASSÉ (Ferdinand), à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
- MASSÉ, à Redon (Finistère).
- MAUCHAIN, rue des Deux-Puits, 32, à Sannois (Seine-et-Oise).
- MAUVOISIN, chaussée du Pont, 14, à Boulogne (Seine).
- MILLET, horticulteur, à Bourg-la-Reine (Seine).
- MÉON, rue Saint-Lazare, 7, à Paris.
- MERCIER, horticulteur, à Ballon (Sarthe).
- MÉRY, fabricant de bacs, à Noailles (Oise).
- MESMIL DE MONTCHAUVEAU (du), à Alençon (Orne).
- MEURET, château du Clos, par Boissy (Aisne).
- MEURICE (A), horticulteur, à Saint-Quentin (Aisne).
- MICHEL, chef de culture de la maison Vilmorin-Andrieux et C^{ie}, rue de Reuilly, 115, à Paris.
- MICHELIN, propriétaire, rue de Clichy, 21, à Paris.
- MONLEZUN, coutelier, à Alençon (Orne).
- MOUILLET, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).
- MOUTIER (P.), constructeur, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
- MUSSAT, professeur à l'École d'Agriculture de Grignon, boulevard Saint-Germain, 11, à Paris.
- NAVEL, instituteur, à Bainville sur Madon, par Pont-Saint-Vincent (Meurthe-et-Moselle).
- NEUMANN, jardinier-chef au Palais de Compiègne (Oise).
- NIOLET, rue d'Alleray, 50, à Paris.
- NIVERT, à Cloyes (Eure-et-Loir).

- OZANNE, rue Marqfoy, 44, à Paris.
- PAGEOT, à Cannes-Eden, Golfe Juan (Alpes-Maritimes).
- PAILLARD, au château d'Hymmeville par Abbeville (Somme).
- PANHART, à Grignon, par Thiais (Seine).
- PARAIN, à Saint-Amand-en-Puisaye (Nièvre).
- PARISOT, à Thieuloy près Granvillers (Oise).
- PECTOR (Sosthène), Président de la Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye, à Saint-Germain (Seine-et-Oise).
- PERRAUDIÈRE (de la), au château de la Devansaye, par Segré, (Maine-et-Loire).
- PERRAULT-BUSIGNY, rue Ghèvre, 59, à Angers, (Maine-et-Loire).
- PETIT (Ernest), jardinier chez M. Blondel, à Sannois (Seine-et-Oise).
- PHATZER, rue du Luxembourg, 50, à Roubaix (Nord).
- PIÉTON, directeur du Jardin des Plantes, à Evreux (Eure).
- PINGUET-GUINDON, pépiniériste, à la Tranchée par Tours (Indre-et-Loire).
- POIRÉ, rue Pierre-Levée, 13, à Paris.
- PONCE, boulevard Victor-Hugo, 90, à Clichy-la-Garenne (Seine).
- PORCHET, rue de Béthune, à Lille (Nord).
- POTTIER, à Mantes-la-Ville (Seine-et-Oise).
- PRADINES (L.), fabricant d'instruments horticoles, rue de Courcelles, 27, à Levallois-Perret (Seine).
- PRÉCASTEL, jardinier-chef, au château de Bagatelle, bois de Boulogne (Seine).
- PYNAERT (Ed.), horticulteur, à Gand (Belgique).
- QUÉNAT, rue de la Tour, 96 bis, à Paris.
- QUÉRIN, Président de la Société d'Horticulture de Montmorency, à Montmorency (Seine-et-Oise).
- RABIER, jardinier-chef, au château de Courances, par Milly (Seine-et-Oise).
- RAVENEL, horticulteur, rue des Maisons-Blanches, à Falaise (Calvados).
- REGNOUARD, Délégué du Cercle d'Arboriculture de Seine-et-Oise, à Groslay (Seine-et-Oise).
- REIGNIER (D^r), place Rosalie, à Vichy (Allier).

- REMILLY, fabricant de capsules au sulfure de carbone, rue des Chantiers, 75, à Versailles (Seine et-Oise).
- RENAUDIÈRE (de la), à la Herbeline, près Vire (Calvados).
- RICHARD (D^r), Vice-Président du Cercle horticole du Nord, rue Royale, 65, à Lille (Nord).
- RICHER, rue des Pyramides, à Lille (Nord).
- ROCHER, esplanade de Saint-Roch, à Amiens (Somme).
- ROLLAND (Ch.), à Champs-Saint-Bris (Yonne).
- ROSETTE (E.), rue de Vaucelles, 88, à Caen (Calvados).
- ROY, entrepreneur de menuiserie, rue de Grenelle, 37, à Paris.
- RUELLE, horticulteur, à Carlepont (Oise).
- SALLIER (Joanni), horticulteur, rue Delaizement, 9, à Neuilly (Seine).
- SANDER, importateur d'Orchidées, à Herts-Saint-Albans (Angleterre).
- SANNIER (Arsène), horticulteur, rue Morris, à Saint-Sever-Rouen (Seine-Inférieure).
- SAVOYE, rue Victor-Hugo, 229, à Bois-Colombes (Seine).
- SAY (Léon), député, Président de la Société nationale d'Horticulture de France, rue Fresnel, 21, à Paris.
- SÉGOGNE (DE), rue Madame, 62, à Paris.
- SELLIER (fils), horticulteur, Mail des Charmilles, 8, à Troyes (Aube).
- SILVESTRE DE SACY, conseiller-maitre à la Cour des comptes, rue de Lille, 4, à Paris.
- SIMON (Léon), rue de la Ravinelle, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- SOHIER, treillageur en fer, rue Lafayette, 121, à Paris.
- SOUILLIARD, boulevard de Melun, 2, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- TALOT, à Sedan (Ardennes).
- TAVERNIER, horticulteur, avenue d'Italie, 156, à Paris.
- TEMPLIER, rue Voltaire, 8, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
- TESTARD, rue de la Fontaine-des-Arènes, à Senlis (Oise).
- TÉTART-BANCE, Trésorier et Délégué du Cercle d'Arboriculture, à Groslay (Seine-et-Oise).
- TÉTART (Hippolyte), cultivateur, à Groslay (Seine-et-Oise).

- THIBAUT, propriétaire, rue Houdan, 107, à Sceaux (Seine).
- THIRION, Président de la Société d'Horticulture de Senlis (Oise).
- TISSERAND, Directeur général de l'Agriculture, rue du Cirque, 17, à Paris.
- TOUÉRY, rue du Pont-Louis-Philippe, 26, à Paris.
- TOURET (Pierre), jardinier-grillageur, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine).
- TOUSSAINT, jardinier chez M. Thiellement, boulevard Victor-Hugo, à Château-Gaillard (Aube).
- TRÉFOUX, horticulteur, rue de Coulanges, 12, à Auxerre (Yonne).
- TREYVE (Marie), horticulteur, à Moulins (Allier).
- TROUSSÉ, jardinier-chef, au château de Chantilly (Oise).
- TRUFFAUT (Albert), horticulteur, rue des Chantiers, 40, à Versailles (Seine-et-Oise).
- VARENNE (E.), directeur des promenades et jardins de la ville de Rouen, rue d'Elbeuf, 114, à Rouen (Seine-Inférieure).
- VASSORT, pépiniériste, à Chartres (Eure-et-Loir).
- VAUTIER (F.), rue Saint-Martin, 24, à Caen (Calvados).
- VAUVEL, rue de Saint-Cloud, 25, à Clamart (Seine).
- VENTTECLAYE, boulevard Héloïse, 7, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
- VERDIER (Charles), horticulteur-rosiériste, villa des Roses, 32, rue Barbès, à Ivry (Seine).
- VERDIER (Eugène), horticulteur, rue de Clisson, 37, à Paris.
- VERLOT (B.), Secrétaire-général-adjoint de la Société nationale d'Horticulture de France, rue de Paris, 5, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).
- VIARD (fils), horticulteur, faubourg Saint-Dizier, à Langres (Haute-Marne).
- VIGNEAU, rue du Crucifix, à Montmorency (Seine-et-Oise).
- VILLAIN, fabricant, rue Hauteville, 64, à Paris.
- VILLARD (Th.), ingénieur, Président de la Commission des Expositions, boulevard Malesherbes, 138, à Paris.
- VILMORIN (H. de), Vice-Président de la Société nationale d'Horticulture, rue de Bellechasse, 17, à Paris.
- VILMORIN (Maurice de), rue de Solférino, 4, à Paris.

- VITRY (D.), propriétaire, rue Alexis-Lepère, 8, à Montreuil (Seine).
- WALLET (M^{me}), à Quesny, par Guiscard (Oise).
- WAUTHIER, rue Hauteville, 30, à Paris.
- WESS, à Strasbourg (Alsace).
- WILHELIN (A.), à Luxembourg Clausen.
- WIRIOT (E.), fabricant de poterie, boulevard Saint-Jacques, 29, à Paris.
-

17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

TABLE DES ARTICLES

RELATIFS

AU CONGRÈS HORTICOLE DE 1891

	Pages
Règlement du Congrès.	I
Questions à traiter.	III
Procès-verbal de la séance du 21 mai 1891.	IV
Lettre de M. GALLÉ (Émile).	V
Règlement de la Société de Nancy pour les récompenses aux Instituteurs.	VII
Méthode d'enseignement horticole de M. NAVEL.	VIII
Note sur l'enseignement horticole dans les Écoles pri- maires ; M. PATTE	X
Discours de M. BELLAIR.	XIII
Discours de M. LAMMIN.	XVII
Discours de M. ENFER.	XIX
Lettre et mémoire de M. F. CHAPPELLIER.	XXII
Emploi des engrais chimiques ; M. HARRACA.	XXXIII
Nouvelle théorie de la fumure ; M. HARRACA.	XLVII
Procès-verbal de la séance du 22 mai 1891.	LVII
Lettre de M. MAGNY.	LXII
Choix des porte-greffe pour le Pommier à cidre ; M. OUDIN.	LXIII
Mémoire de M. CHAPPELLIER (Firmin) : <i>Enfin!</i>	LXVI
Destruction de <i>La Toile</i> et autres cryptogames ; M. HUET.	LXXVI
Destruction du Puceron lanigère ; M. HUET.	LXXXVI

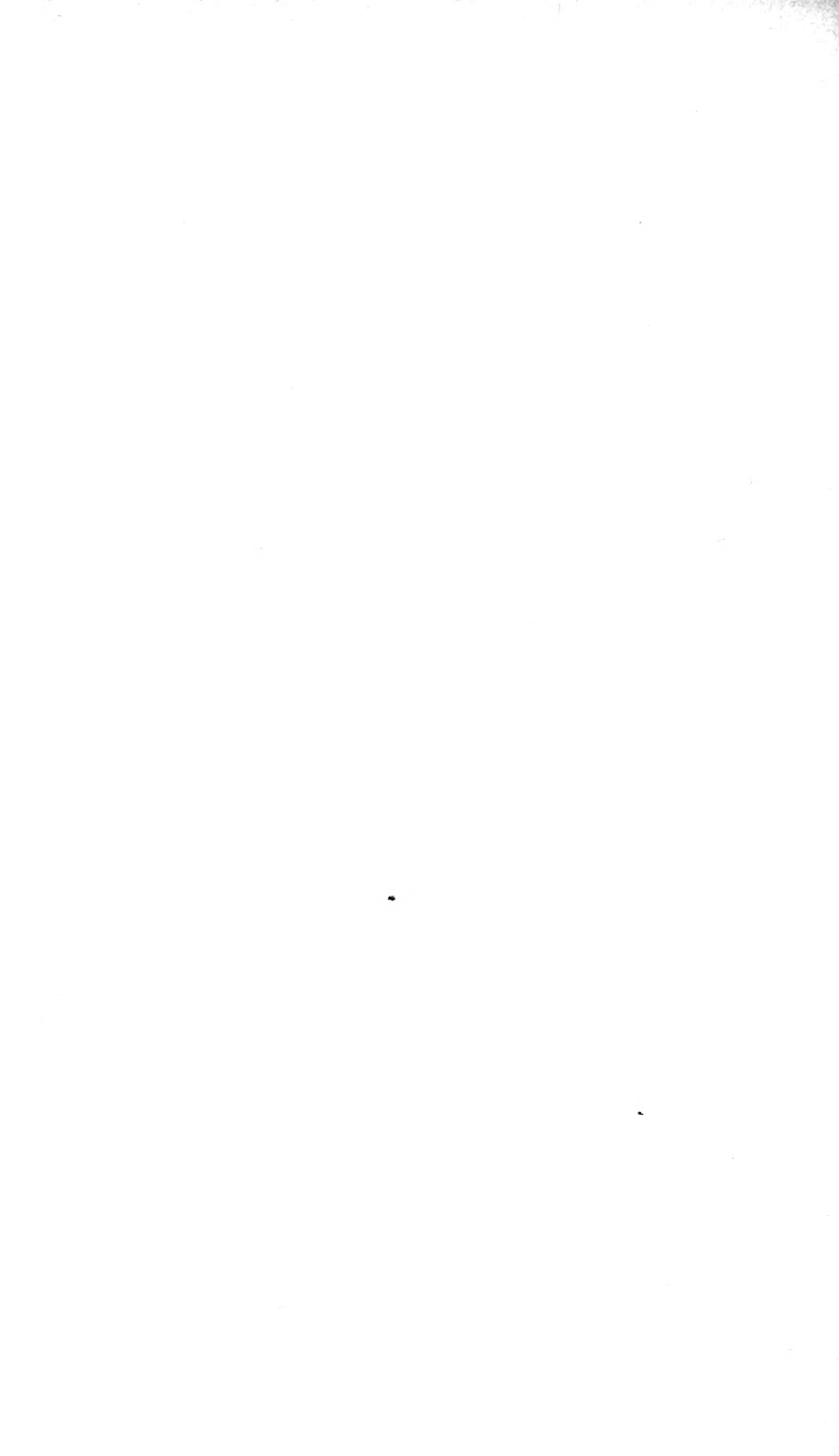
	Pages
Destruction du Kermès; M. HUET.	LXXX
Insecte peu connu en Horticulture; M. HUET.	LXXXV
Documents complémentaires.	XCIX
Chaudières pour le chauffage des serres; M. GUION. . .	XCIX
Le surgreffage du Pommier; M. BALTET (Ch.).	CI
Pommier exempt du Puceron lanigère; M. L. HENRY. . .	CIII
Commission du Congrès horticole de 1891.	CVII
Liste des adhérents au Congrès de 1891.	CVIII
Table des actes du Congrès de 1891.	CXXIII

SOCIÉTÉ NATIONALE
D'HORTICULTURE
DE FRANCE

ANNUAIRE ET LISTE GÉNÉRALE
DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Arrêtée au 1^{er} Février 1891

.



SOCIÉTÉ NATIONALE
D'HORTICULTURE
DE FRANCE



**ANNUAIRE ET LISTE GÉNÉRALE
DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ**

Arrêtée au 1^{er} Février 1891



PARIS
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

84, RUE DE GRENELLE, 84



ANNUAIRE
DE LA SOCIÉTÉ

Publié en 1891

COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ
ET DES EXPOSITIONS HORTICOLES.

La SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de Paris a été fondée en 1826, dans le but de perfectionner l'art des jardins, d'en améliorer les méthodes, d'en faciliter l'étude et l'application.

La première réunion de ses fondateurs eut lieu le 11 juin 1827; on y décida la publication d'un recueil mensuel destiné à faire connaître les travaux de la Société, et auquel on donna le titre: *Annales de la Société d'Horticulture de Paris et Journal spécial de l'état et du progrès du jardinage*. Les premiers fondateurs de la Société s'imposèrent l'obligation de verser une modique contribution annuelle: la réunion de ces cotisations dut servir aux moyens d'action de la Compagnie, soit pour solder les dépenses de publicité indispensables, soit pour attribuer des récompenses aux personnes qui en étaient jugées dignes.

Ils élurent un Conseil d'Administration chargé des intérêts de la Société et décidèrent qu'ils s'adjoindraient toutes les personnes qui, après avoir été présentées par l'un des Membres de la Compagnie, consentiraient à participer à ses travaux et à payer la cotisation fixée.

Enfin la création d'Expositions où devaient figurer les plus remarquables produits de l'Horticulture fut décidée comme l'un des meilleurs moyens de faire connaître et d'encourager les progrès du jardinage.

Telles furent les bases de l'organisation de la Société d'Horticulture de Paris; telles sont encore celles de la composition de la Société actuelle.

La Société d'Horticulture de Paris tint sa première assemblée générale annuelle le 29 août 1828, veille de la fête de saint Fiacre, patron des jardiniers, dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le vicomte de Martignac, ministre de l'Intérieur, qu'accompagnait M. le comte de Chabrol, préfet du département de la Seine. Le Ministre y annonça qu'il prenait à la charge du gouvernement trois prix fondés par la Société, et déclara que, si la main du Ministre pouvait ajouter quelque valeur à ces récompenses, il était prêt à venir les distribuer au nom de la Société. Le souverain qui occupait alors le trône de France autorisait l'inscription de son nom, comme protecteur et fondateur, sur la liste des Membres de la Société (12 sept. 1827).

Les trois premières Expositions annuelles, organisées par la Société, eurent lieu en juin 1831, mai 1832 et juin 1833, dans l'orangerie du Louvre. En 1834, une Exposition fut tenue dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville, et M. de Rambuteau, préfet de la Seine, y distribua des médailles d'encouragement.

En 1833, la Compagnie reçut le titre de Société royale d'Horticulture de Paris, que le roi lui accorda à la suite de son Exposition tenue dans l'orangerie du Louvre, ainsi que le furent celles de 1837, 1838 et 1839.

La nouvelle galerie du Luxembourg fut mise ensuite à la disposition de la Société, qui y tint trois Expositions, en mars 1841, en octobre 1841 et en avril 1842; ce local étant devenu insuffisant, l'orangerie du Petit-Luxembourg abrita les Expositions de mai 1843 et juin 1844.

Cette même année 1844, des dames de haute distinction se

réunissent au nombre de vingt, par les soins de M. le duc Decazes et de M. Héricart de Thury; elles s'associent et se constituent en Dames patronnesses de l'Horticulture; elles se proposent non seulement de donner des encouragements aux jardiniers, mais encore de venir au secours de ceux d'entre eux qui seraient frappés de quelque adversité grave. Ces dames sont proclamées Membres honoraires de la Société royale d'Horticulture; leur nombre s'accroît bientôt, et aujourd'hui la Société compte 110 Dames patronnesses, dont les cotisations servent de base aux secours que la Société distribue chaque année.

La Société continue ses Expositions, de 1845 à 1848, dans la vaste orangerie du Petit-Luxembourg. Cette dernière année, elle prend le titre de Société nationale d'Horticulture de France et reçoit du gouvernement la concession d'un terrain dans l'ancien clos des Chartreux joint au palais du Luxembourg, jardin qu'elle a conservé jusqu'en 1860.

La Société est chargée par le Ministre de l'Agriculture de la direction de la partie horticole de la grande Exposition nationale des produits de l'industrie qui eut lieu en 1849. Elle continue ensuite ses Expositions annuelles, en 1850 (mai) à l'orangerie du Luxembourg, en 1851 (septembre) à l'orangerie des Tuileries, en 1852 (mars) dans la galerie méridionale du Luxembourg.

En 1852 (20 novembre), un décret reconnaît la Société d'Horticulture de Paris et centrale de France, comme établissement d'utilité publique; des statuts nouveaux sont votés.

L'année suivante, elle reçoit le titre de Société impériale de Paris et centrale de France, sous le protectorat de l'Empereur. Elle tient ses Expositions de 1853 (septembre) et 1854 (avril) aux Champs-Élysées, dans le carré qui avoisine l'Élysée.

Pendant ces vingt-sept années, quarante-cinq volumes in-8°, d'environ 500 pages chacun, avec beaucoup de planches, ont reçu les communications des Membres de la Compagnie, et ont répandu dans le public les enseignements provenant de leurs connaissances sur les diverses branches de l'art des jardins.

Dès l'origine de la Société, une dissidence regrettable donna naissance à la Société d'Agronomie pratique, dont l'existence cessa en février 1831.

En 1844, une seconde Société d'Horticulture fut formée à Paris. Elle « profita des enseignements que pouvait lui offrir la Société, son aînée de quatorze ans, qui avait subi, pendant cette longue période, les vicissitudes et les difficultés inhérentes à toute innovation et qui avait aplani les obstacles de la route nouvelle sur laquelle elle s'était aventurée la première ». (*Annales*, t. XLIV, p. 27, janvier 1853.)

Le Cercle des conférences horticoles du département de la Seine, appelé plus tard Cercle général d'Horticulture, tint d'abord ses Expositions, comme son aînée, en 1842 et 1843 dans l'orangerie des Tuileries, puis en 1844 et en 1845 dans la galerie méridionale du palais du Luxembourg; en 1846 (deux Expositions) dans l'orangerie du Louvre et dans le palais du Luxembourg, et en 1847 dans ce dernier local.

En 1848, le Cercle d'Horticulture prit le titre de Société nationale d'Horticulture de la Seine. Ses Expositions furent tenues, en 1848, 1849 et 1850, dans le Jardin d'hiver qui avait été créé par l'industrie particulière aux Champs-Élysées; une seconde Exposition, en 1850, eut lieu, sous une tente, dans l'allée de Fleurus, au Luxembourg. Enfin, les années suivantes, de 1850 à 1854, cette Société tint des Concours spéciaux dans le local de ses séances, et des Expositions générales, sous une tente, dans le carré Ledoyen, aux Champs-Élysées.

De 1844 à 1854, douze volumes de *Bulletin*, publiés par le Cercle ou Société nationale d'Horticulture, ont rendu compte de ses travaux et mis au jour les notes et mémoires dus à ses Membres les plus zélés.

Le 1^{er} janvier 1855, la Société impériale d'Horticulture de Paris et la Société nationale d'Horticulture de la Seine se réunirent. La Société ainsi formée reçut le nom de Société impériale et centrale d'Horticulture; M. le duc de Morny en devint le

Président; de nouveaux statuts furent votés. Un décret, en date du 11 août 1855, les approuva et reconnut la Société nouvelle comme établissement d'utilité publique.

C'est cette même année 1855 que la Société nouvelle organisa une magnifique Exposition d'Horticulture, à côté de l'Exposition des produits de l'industrie française qui occupait le palais bâti pour cette destination, dans les Champs-Élysées. Pendant cinq mois, la Société entretenit un véritable jardin où se trouvaient des serres, des pavillons, des galeries, etc. Un volume spécial a été publié pour rendre compte de cette remarquable Exposition horticole. Plus de 250,000 personnes la visitèrent, et le chiffre des récompenses attribuées par la Société s'éleva, partagé entre 555 concurrents, à la somme de 48,000 francs.

Depuis cette époque, la Société tint ses Expositions annuelles (de 1856 à 1860) dans le Palais de l'Industrie. En l'année 1860, l'Exposition eut lieu en même temps que le Concours général et national d'Agriculture, et le Ministre de l'Agriculture se chargea de tous les frais incombant à la Société, ainsi que de ceux des récompenses qu'elle distribua.

Cette même année, la Société s'installa dans un hôtel qu'elle avait acquis de ses deniers, et où se trouvent des salles pour ses séances ordinaires, des locaux pour ses Commissions, et une belle et vaste salle disposée à la fois pour ses grandes réunions et pour des Expositions spéciales de plantes ou de produits horticoles.

En 1861, la Société tint deux Expositions partielles dans son hôtel de la rue de Grenelle. En 1862, elle revint au Palais de l'Industrie, et en 1863 elle installa les plantes exposées sur un terrain disponible près de l'emplacement du nouvel Opéra. En 1864, quatre Concours particuliers furent ouverts dans l'hôtel de la Société; en 1865 (juillet), une Exposition générale eut lieu au Palais de l'Industrie, après l'Exposition des Beaux-Arts; et en 1866, une seule Exposition trouva sa place dans l'hôtel de la Société.

En 1867, année où la Compagnie de l'Exposition universelle des produits de l'Industrie de toutes les nations fit tracer, au Champ-de-Mars, un jardin destiné aux produits horticoles, la Société ne tint pas d'Exposition générale ; mais elle ouvrit, au mois de septembre, son local aux producteurs de fruits, à l'occasion de la réunion de la 42^e session du Congrès pomologique de France : une immense collection de fruits de toute nature vint s'y entasser et offrit de nombreux sujets d'études aux horticulteurs de tous les pays.

Une Commission consultative appelée à diriger l'organisation du jardin qui accompagnait l'Exposition des produits de l'Industrie au Champ-de-Mars, et le Jury français chargé d'attribuer les récompenses avaient été composés entièrement de membres de la Société ; son Secrétaire-général fut chargé du travail récapitulatif des récompenses décernées aux horticulteurs.

En 1868, le Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, M. le Maréchal Vaillant, que la Société était heureuse d'avoir pour son Président depuis mai 1865, chargea la Compagnie d'entretenir un jardin dans le Palais de l'Industrie pendant l'Exposition des Beaux-Arts qui dura six semaines (du 4^{er} mai au 20 juin) ; les trois premiers jours furent consacrés à une Exposition générale horticole.

En 1869, les mêmes arrangements furent conclus ; mais les Concours horticoles durèrent cinq jours et eurent lieu trois semaines après l'ouverture du jardin.

Il en a été de même en 1870. Malgré l'extrême sécheresse du premier printemps et l'orage affreux accompagné de grêlons qui a détruit, au moment de l'Exposition, une grande partie des collections préparées à cet effet, par les horticulteurs de la région parisienne, la vaste nef du Palais de l'Industrie n'a jamais offert une aussi brillante décoration.

Le total des plantes exposées s'est élevé au chiffre considérable de 7,548, non compris les lots d'Asperges et de légumes ; et un vaste emplacement était occupé par les objets des diverses

industries horticoles. Ce succès a été attribué à la suppression du programme traditionnel des Concours désignant à l'avance les genres de plantes seuls admis à concourir, et déterminant le nombre d'individus à exposer.

Ce résultat, qui a été constaté par toute la presse parisienne, avait fait naître de bien légitimes espérances pour l'Exposition de 1871; mais l'invasion de la France, et les tristes événements qui ont succédé à la guerre, ont mis à néant les espérances prématurément conçues; toutefois, pendant les journées du siège, la Société n'est pas restée inactive.

Les membres parisiens continuèrent leurs travaux, et au moment des jours les plus critiques de l'investissement, ils prêtèrent un concours dévoué au gouvernement de la Défense nationale, en aidant à l'organisation de cultures maraîchères sur les terrains vagues de l'intérieur de Paris.

Ainsi, durant les jours de malheur, comme pendant les jours de prospérité, la Société n'a pas cessé de veiller sans relâche aux intérêts de l'Horticulture.

En parcourant, après la guerre, les établissements horticoles de Paris et de ses environs, établissements saccagés ou détruits par les légions allemandes, on pouvait croire à une ruine complète de l'Horticulture parisienne. Il n'en a rien été, tant est vivace l'énergie de la population horticole.

A peine délivrés de la présence des soldats qui avaient brisé leurs serres, incendié leurs maisons, les horticulteurs se mirent à l'œuvre; grâce à l'intervention de la Société centrale et aux secours offerts par des horticulteurs anglais et français, les ravages de la guerre furent rapidement réparés.

Pendant l'année 1871, les pertes et les défections furent grandes pour la Société; elle n'en continua pas moins à être ce centre d'action et d'impulsion, ce foyer de lumière et de force qui éclairèrent et dirigent le progrès horticole. La publication de son Journal, suspendue par la force des choses, pendant les dix mois de siège et de guerre civile, avait repris sa régularité dès

le mois de juillet 1871, et au mois de mai 1872, la Société conviait les horticulteurs à prendre part à une Exposition au Palais de l'Industrie. Toutes traces des désastres avaient alors disparu, et, si l'étranger, qui avait fait de la région parisienne des ruines fumantes, avait vu cette Exposition, il aurait bien été obligé de reconnaître cette vérité acquise à l'histoire: qu'on peut abattre momentanément la France mais non l'anéantir.

Enfin la Société tint en 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887 et 1888, soit dans la nef du Palais de l'Industrie, soit dans son voisinage, soit dans le pavillon de la Ville de Paris, gracieusement mis à sa disposition par le Conseil municipal, soit dans une construction provisoire qui occupait une partie de l'emplacement du palais des Tuileries, soit même dans son Hôtel, des Expositions partielles ou générales dans lesquelles on n'a cessé de remarquer les plantes le plus généralement cultivées par l'homme, tant pour ses besoins que pour son agrément.

DÉCRET

PRÉFECTURE

DU

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du Ministre de l'Agriculture,

Vu le décret du 11 août 1855, qui a reconnu la Société nationale et centrale d'Horticulture de France comme établissement d'utilité publique ;

Vu le décret du 21 novembre 1866, et les statuts qui y sont annexés ;

Vu le décret du 5 juin 1880 ;

Vu l'extrait du procès-verbal de la séance du 14 juin 1883, dans laquelle la Société réunie en assemblée générale a adopté le projet de statuts nouveaux ;

Vu la demande présentée en son nom par les membres délégués à cet effet ;

Vu l'avis du Préfet de la Seine en date du 16 octobre 1883 ;

Vu l'ordonnance du mois d'août 1749, l'avis du Conseil d'État du 1^{er} juin 1806, et l'article 484 du Code pénal ;

Le Conseil d'État entendu ;

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER

La Société nationale et centrale d'Horticulture de France prendra à l'avenir le titre de Société nationale d'Horticulture de France.

Sont approuvés les nouveaux statuts tels qu'ils sont annexés au présent décret.

ART. 2

Le Ministre de l'Agriculture est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, au Palais de l'Élysée, le 27 juin 1885.

Signé : JULES GRÉVY.

Par le Président de la République,

Le Ministre de l'Agriculture,

Signé : HERVÉ-MANGON.

Pour ampliation,

*Le chef de la division du Secrétariat
et de la Comptabilité,*

Signé : PAUL CHALLOT.

Pour copie conforme,

Pour le Secrétaire-général,

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Signé : F. LEROY.

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

Annexés au décret en date du 27 juin 1885.

TITRE PREMIER. — CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER. — La Société nationale et centrale d'Horticulture de France, reconnue comme établissement d'utilité publique par le décret du 11 août 1855, prend, à compter de ce jour, la dénomination de Société nationale d'Horticulture de France.

Elle étend son action sur toute la France, l'Algérie et les Colonies. Elle a son siège à Paris.

ART. 2. — La Société nationale d'Horticulture de France a pour but de perfectionner et d'encourager toutes les branches de la science et de la pratique horticole.

Elle aide à la propagation des connaissances horticole par ses recherches, ses enquêtes, ses publications périodiques, ainsi que par les expériences pratiques ou d'ordre scientifique qu'elle exécute ou qu'elle provoque.

Dans le même but, elle ouvre des Concours et Expositions annuels, dans lesquels elle décerne des récompenses.

Elle encourage les ouvriers de l'Horticulture et accorde des secours aux jardiniers nécessiteux ou infirmes, ainsi qu'aux familles de ceux qui ont rendu des services à l'Horticulture.

Elle encourage les Sociétés de secours mutuels formées entre les ouvriers de l'Horticulture et reconnues par le gouvernement.

ART. 3. — La Société fait annuellement une ou plusieurs Expositions. Les Français et les étrangers sont admis à y prendre part.

Elle décerne des prix à des auteurs d'ouvrages relatifs à l'Horticulture.

ART. 4. — La Société correspond avec les Sociétés françaises d'Horticulture et peut même, avec l'autorisation du Ministre de l'Agriculture, les réunir en Congrès pour discuter des questions intéressant la science ou la pratique horticole.

Sous la même condition d'autorisation, les étrangers ou les représentants de Sociétés étrangères d'Horticulture peuvent être admis dans ces Congrès.

Dans ces cas, l'arrêté d'autorisation détermine la ville où le Congrès doit être ouvert, ainsi que la durée de la session.

TITRE II. — ORGANISATION.

ART. 5. — La Société se compose de membres titulaires, de membres perpétuels, de membres honoraires et de correspondants français et étrangers.

Les dames sont admises comme dames patronnesses ou aux divers titres ci-dessus énoncés.

Le nombre des membres est illimité.

ART. 6. — Toute personne qui désire être reçue membre titulaire de la Société doit se faire présenter par un membre sociétaire qui signe la présentation, ou en faire la demande par écrit au Secrétaire-général.

Le nom du postulant reste inscrit pendant quinze jours au siège de la Société, sur un tableau à ce destiné. S'il n'y a pas d'opposition, l'admission est prononcée à la séance suivante.

Elle doit être votée à la majorité absolue des membres présents.

ART. 7. — Les dames patronnesses sont élues par le Conseil d'Administration sur la présentation de deux dames patronnesses ou de deux membres de la Société, ou d'une dame patronnesse et d'un membre de la Société.

L'élection a lieu dans la séance du Conseil qui suit celle pendant laquelle la présentation a été faite.

ART. 8. — Les membres honoraires du Bureau et les membres honoraires sont élus par l'Assemblée générale sur la présentation du Conseil d'Administration.

Les Correspondants sont nommés par le Conseil d'Administration.

ART. 9. — A la majorité de la moitié plus un des membres qui le composent, le Conseil d'Administration peut prononcer l'exclusion d'un membre de la Société pour cause d'indignité, mais seulement ce membre entendu ou dûment appelé.

ART. 10. — Tous les membres, sauf les membres honoraires ou les membres correspondants, payent une cotisation annuelle. Cette cotisation ne peut être moindre de vingt-cinq francs pour les dames patronnesses et de vingt francs pour les membres titulaires.

La cotisation annuelle peut être rachetée par un versement unique de deux cent cinquante francs ou remplacée par la constitution d'une rente de vingt francs.

Dans le cas de remplacement de la cotisation, comme il vient d'être dit, le membre titulaire reçoit le titre de membre perpétuel.

Le remplacement de la cotisation de dame patronnesse par une rente de vingt-cinq francs confère le titre de dame patronnesse perpétuelle.

Les sommes versées en rachat de cotisations doivent être placées en rentes nominatives sur l'Etat français, ou en obligations de chemins de fer, ou de la Société générale du Crédit foncier de France, et les revenus seuls sont employés par la Société.

TITRE III. — DE L'ADMINISTRATION.

ART. 11. — Le Président de la République est protecteur-né de la Société; le Ministre de l'Agriculture en est le Président d'honneur et préside les séances solennelles de distribution des récompenses, d'ouverture et de clôture des Congrès.

Le Ministre peut se faire suppléer par un délégué.

ART. 12. — La Société est régie par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée générale et composé comme suit :

- 1° Un Président,
Un premier Vice-Président,
Quatre Vice-Présidents,
Un Secrétaire-général,
Un Secrétaire-général-adjoint,
Quatre Secrétaires,
Un Trésorier,
Un Trésorier-adjoint,
Un Bibliothécaire,
Un Bibliothécaire-adjoint.
Ces seize membres forment le Bureau de la Société.
- 2° Seize Conseillers.
- 3° Un délégué de chacun des Comités et des Commissions administratives formés dans le sein de la Société, sauf celui de la Commission de Contrôle.
- 4° Les membres du Bureau honoraire.
- 5° Le Secrétaire-rédacteur.

Toutes les fonctions des membres du Conseil d'Administration sont gratuites, sauf celles du Secrétaire-rédacteur.

ART. 13. — Le Président et le premier Vice-Président, le Secrétaire-général et le Secrétaire-général-adjoint, le Trésorier et le Trésorier-adjoint, le Bibliothécaire et le Bibliothécaire-adjoint sont élus pour quatre années, renouvelés alternativement tous les deux ans, et toujours rééligibles.

Les quatre Vice-Présidents et les quatre Secrétaires, nommés pour deux ans, sont renouvelés par moitié chaque année, et non rééligibles avant une année d'intervalle.

Les seize Conseillers sont élus pour quatre ans, renouvelés par quart chaque année et non rééligibles avant une année d'intervalle.

Les délégués des Comités et Commissions administratives sont élus pour une année et toujours rééligibles.

Le Secrétaire-rédacteur est élu par le Conseil d'Administration, qui, seul, peut le révoquer.

ART. 14. — L'élection des membres du Conseil d'Administration a lieu dans la dernière séance de l'année, par une assemblée composée des membres titulaires, des membres perpétuels, des membres honoraires et des dames patronnesses.

Les Sociétaires ayant droit de vote assistent seuls à cette séance et

sont prévenus par lettre individuelle avec indication de l'ordre du jour.

Le vote a lieu en séance, et par bulletin individuel, pour l'élection du Président, du premier Vice-Président, du Secrétaire-général, du Secrétaire-général-adjoint, du Trésorier, du Trésorier-adjoint, du Bibliothécaire, du Bibliothécaire-adjoint, et, par bulletin de liste, pour celle des autres membres du Bureau, des seize Conseillers et de la Commission de Contrôle dont il va être parlé à l'article 17.

Au premier tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés, et, au second tour de scrutin, à la majorité relative.

Dans le cas où deux ou plusieurs candidats auraient obtenu le même nombre de voix, le plus ancien comme sociétaire est nommé.

ART. 15. — Si, dans le cours d'une année, une vacance survient parmi ses membres, le Conseil d'Administration peut décider qu'il sera pourvu au remplacement avant la séance de la fin de l'année.

Si le nombre des vacances excédait le chiffre de quinze, il serait procédé au remplacement dans la seconde séance qui suivrait la dernière vacance produite et selon les formes déterminées à l'article 13.

Dans tous les cas, le membre élu en remplacement d'un membre manquant ne reste en fonctions que pendant le temps restant à courir pour l'exercice de ce dernier.

ART. 16. — La Société est représentée en justice et dans les actes de la vie civile par son Secrétaire-général.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer et administrer, tant activement que passivement, les affaires de la Société.

ART. 17. — L'Assemblée générale nomme annuellement, dans la dernière séance de l'année, une Commission de Contrôle, composée de cinq membres pris hors du Conseil d'Administration et qui ne peut participer à ses délibérations. Les membres de la Commission de Contrôle ne sont rééligibles qu'après une année d'intervalle.

Cette Commission est chargée de contrôler et vérifier les livres et les comptes du Trésorier, ainsi que le bilan de la situation financière qui doit être dressé annuellement par ce dernier; de vérifier les états de la bibliothèque, des archives et des collections, et de présenter, sur le tout, un rapport écrit et détaillé à l'Assemblée générale.

ART. 18. — La deuxième séance ordinaire de Février est consacrée à l'audition du Rapport du Conseil d'Administration sur les travaux et la situation morale de la Société, des comptes du Trésorier, du Rapport de la Commission de Contrôle, et à la discussion des comptes.

A cet effet, les membres titulaires, les membres perpétuels, les membres honoraires et les dames patronnesses sont seuls appelés à cette séance, et la convocation est faite par lettre individuelle, avec indication de l'ordre du jour.

L'Assemblée, constituée en comité secret, discute les comptes du Trésorier, et, s'il y a lieu, les approuve; dans ce cas, son vote établit le quitus du Trésorier.

Si, au contraire, l'Assemblée rejette les comptes, la Commission de Contrôle est chargée d'en poursuivre le redressement et de faire rentrer les fonds par toutes les voies de droit.

TITRE IV. — DES RÉUNIONS.

ART. 19. — La Société tient deux séances par mois.
Elle peut être réunie en Assemblée extraordinaire, sur la convocation du Bureau.

ART. 20. — Dans les séances ordinaires et extraordinaires, ont seuls voix délibérative :

Les Membres titulaires,
Les Membres perpétuels,
Les Membres honoraires,
Les Dames patronnesses.

Les Correspondants n'ont que voix consultative.

Dans les Congrès, ont voix délibérative tous les membres de la Société indiqués plus haut, les Correspondants, les étrangers admis, ainsi que les délégués de Sociétés françaises et étrangères appelés à y prendre part.

Dans toutes les délibérations, les votes ont lieu à la majorité des membres présents; en cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

ART. 21. — L'ordre du jour des séances des Assemblées ordinaires, extraordinaires et des Congrès est fixé par le Bureau de la Société; nulles autres questions que celles indiquées à l'ordre du jour ne peuvent être mises en délibération.

Néanmoins, sur la demande de quatre membres du Conseil d'Administration autres que ceux composant le Bureau, ou sur celle de vingt membres titulaires, des questions sont ajoutées à celles qui sont indiquées par le Bureau. Si ces questions ne peuvent arriver en discussion dans la première séance qui suit leur présentation, elles sont placées en tête de l'ordre du jour de la séance suivante.

TITRE V. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

ART. 22. — Tout discours, lecture ou discussion étrangers à l'Horticulture et au but de la Société est interdit dans ses réunions.

ART. 23. — La Société ne peut acquérir des immeubles, les échanger, aliéner ou hypothéquer, emprunter, transiger, compromettre, ni accepter aucuns dons ou legs qu'en vertu d'une délibération spéciale de l'Assemblée générale soumise à l'approbation du gouvernement.

ART. 24. — Les votes régulièrement émis par l'Assemblée générale lient tous les membres présents, absents ou dissidents.

ART. 25. — Les règlements d'ordre intérieur pour l'exécution des présents statuts sont rédigés par le Conseil d'Administration, mais ne sont exécutoires qu'après l'approbation du Ministre de l'Agriculture.

ART. 26. — Le Conseil d'Administration peut seul provoquer des modifications aux présents statuts.

Dans ce cas, le texte de ces modifications est imprimé et distribué aux membres appelés à en délibérer, un mois avant la séance dans laquelle les nouvelles dispositions doivent être discutées.

La discussion a lieu en Assemblée générale et réunie en Comité suivant les formes indiquées à l'article 48.

Les modifications aux statuts doivent être approuvées par les deux tiers au moins des membres présents.

Elles sont soumises à l'approbation du Gouvernement.

ART. 27. — Les dispositions des quatre premiers paragraphes de l'article 26 sont applicables au cas de dissolution.

Dans le cas où la Société viendrait à être dissoute, l'actif disponible recevrait, par décision du Conseil d'Administration et sauf approbation du gouvernement, un emploi conforme à l'objet de la Société.

Si le Conseil d'Administration avait négligé ou refusé de délibérer sur cet emploi, ou s'il persistait à n'admettre qu'un emploi qui ne serait pas approuvé par le Gouvernement, il y serait pourvu par le Conseil d'Etat, sur la proposition du Ministre de l'Agriculture.

Certifiés véritables les présents statuts pour être annexés au décret en date du vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Le Ministre de l'Agriculture,

HERVÉ-MANGON.

Pour copie conforme,

*Le chef de la division du Secrétariat
et de la Comptabilité,*

PAUL CHALLOT.

RÈGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

CHAPITRE PREMIER. — COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER. — Le siège de la Société est fixé à Paris, en son hôtel, rue de Grenelle, n° 84.

Le but et les travaux de la Société sont déterminés par les articles 2, 3 et 4 des Statuts.

Elle fait, si elle le juge utile, visiter sur place, par des Commissions spéciales, les cultures et les travaux d'industrie horticole des personnes qui lui en adressent la demande. Elle accorde ensuite des récompenses à ce sujet, s'il y a lieu. Elle met au concours des sujets déterminés.

Elle est en relation permanente avec les Sociétés correspondantes.

Celles-ci ne payent aucune cotisation; elles reçoivent toutes les publications de la Société et ont le droit de se faire représenter, chacune, dans la Société, par un ou deux délégués : ces délégués, nommés par un vote spécial et justifiant de leur mandat, sont reçus au sein du Conseil d'Administration pour expliquer l'objet de leur mission.

Ces délégués sont également admis à assister aux séances de la Société et à visiter ses Expositions; il leur est remis, à cet effet, une carte d'entrée qu'ils doivent réclamer au Secrétariat.

La qualité de Société correspondante est prononcée par le Conseil d'Administration.

ART. 2. — La Société se compose de Dames patronnesses, de Membres titulaires, de Membres perpétuels, de Membres honoraires, et de correspondants français et étrangers.

Les dames sont admises comme Dames patronnesses ou comme membres de toutes les catégories.

ART. 3. — Toute personne qui désire être reçue Membre titulaire doit se faire présenter, en séance, par un Membre de la Société, ou s'adresser directement par écrit au Secrétaire-général. Son nom reste inscrit pendant quinze jours au siège de la Société, sur un tableau à ce destiné.

S'il n'y a pas d'opposition, l'admission est prononcée à la séance suivante. Elle doit être votée à la majorité des voix.

Toute opposition à une admission doit être formulée par écrit et

motivée. Elle est adressée, sous pli, au Président de la Société; le Conseil en apprécie les motifs et fait connaître sa décision à l'Assemblée.

ART. 4. — Les Membres honoraires sont choisis parmi les Français et les étrangers qui ont rendu des services éminents à l'Horticulture; la présentation doit en être faite au Conseil d'Administration par deux Membres et accompagnée d'une note ayant pour objet essentiel de faire connaître les titres invoqués. Le Conseil d'Administration prend une délibération à ce sujet et, s'il y a lieu, propose l'admission à la Société.

Celle-ci statue conformément au § 2 de l'article 3.

Tout Membre titulaire qui a fait partie de la Société pendant *trente années consécutives* devient de droit Membre honoraire, sur sa demande écrite et adressée au Président avant le 1^{er} janvier de l'année suivante. Cette disposition, toutefois, ne peut être applicable qu'aux Membres dont l'admission sera postérieure à la promulgation du présent Règlement.

Les Membres honoraires jouissent des mêmes droits que les Membres titulaires.

Peut être nommé fonctionnaire honoraire, après un vote du Conseil, approuvé par l'Assemblée, tout membre du Bureau qui a rempli ses fonctions pendant douze années consécutives ou à divers intervalles.

Les membres du Bureau honoraire ont le droit d'assister aux séances du Conseil d'Administration avec voix délibérative.

ART. 5. — Pour être reçu Correspondant, il faut être proposé au Conseil d'Administration par deux de ses membres, qui font connaître, par écrit, les titres du candidat. L'admission a lieu, comme il est dit à l'article 8 des Statuts, dans la séance qui suit celle de la présentation.

Les Correspondants présents aux séances n'ont que voix consultative.

ART. 6. — Un diplôme constatant la qualité de Dame patronnesse et de Membre à quelque titre que ce soit est délivré gratuitement. Les Dames patronneses et les membres pourront le faire retirer au siège de la Société, sur la présentation de leur quittance de cotisation ou de leur lettre de nomination.

ART. 7. — Après l'admission, qui implique adhésion aux Statuts et aux Règlements de la Société, le Secrétaire-général adresse au nouveau Membre une lettre qui constate sa nomination, ainsi qu'un exemplaire des Statuts et du Règlement.

Cet envoi est accompagné, pour les Membres titulaires, d'une lettre d'adhésion, que chacun d'eux est tenu de signer et de renvoyer sans frais au Secrétaire-général.

ART. 8. — Le nombre des Dames patronneses est illimité.

Elles reçoivent toutes les publications de la Société.

Une place leur est réservée dans la salle des séances, à chaque assemblée de la Société.

Une carte d'entrée aux Expositions faites par la Société leur est délivrée chaque année.

Elles sont élues par le Conseil d'Administration, sur la présentation de deux Dames patronnesses ou de deux Membres de la Société, ou d'une Dame patronnesse et d'un Membre de la Société. L'élection a lieu dans la séance du Conseil qui suit celle de la présentation.

Des médailles d'honneur, prélevées sur le produit de la cotisation des Dames patronnesses, sont décernées en leur nom. Des secours sont également accordés, sur les fonds de cette cotisation, aux ouvriers de l'Horticulture qui sont dans le besoin.

CHAPITRE II. — DE LA COTISATION.

ART. 9. — La cotisation annuelle, que doivent acquitter les membres de la Société, aux termes de l'article 10 des Statuts, est fixée à 20 francs pour les Membres titulaires, et à 25 francs pour les Dames patronnesses. Elle est exigible, quelle que soit l'époque de l'admission, à partir du 1^{er} janvier de l'année courante.

Elle doit être payée d'avance sur la présentation de la quittance du Trésorier ou, au siège de la Société, entre les mains de l'Agent.

Le payement est dû jusques et y compris l'année où la démission est donnée par écrit, ou la radiation prononcée.

Tout Membre en retard de payement est informé, dans les trois mois qui suivent l'année échue, par une lettre signée du Trésorier, que sa radiation sera demandée s'il ne s'acquitte dans le délai d'un mois après cet avertissement. La demande de radiation est présentée par le Trésorier au Conseil d'Administration, qui peut prononcer la radiation sans préjudice du recours à exercer pour le recouvrement de la somme due.

Cette radiation est inscrite au procès-verbal de la séance de la Société.

Il ne peut, sous aucun prétexte, être fait d'appel de fonds autre que la cotisation sociale.

Le montant des cotisations acquittées, en un seul versement, par des Membres perpétuels ou par des Dames patronnesses, formera un fonds de réserve indisponible, et il en sera fait emploi comme il est dit au dernier paragraphe de l'article 10 des Statuts.

ART. 10. — Une carte nominative donnant le droit d'entrée personnel aux Expositions de la Société est remise, chaque année, à tous les Membres titulaires, au moment du payement de la cotisation.

Elle doit être revêtue de la signature du titulaire, afin de donner, au besoin, le moyen de constater son identité.

Les Membres honoraires et les Membres perpétuels reçoivent, sur leur demande, une carte semblable.

CHAPITRE III. — ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ.

ART. 11. — La Société, qui a pour protecteur-né le Président de la République, est régie par un Conseil d'Administration, dont la composition est déterminée par l'article 12 des Statuts.

Elle a pour Président d'honneur le Ministre de l'Agriculture peut avoir d'autres fonctionnaires honoraires.

Ces titres honorifiques sont conférés par l'Assemblée, sur la proposition du Conseil d'Administration.

§ 1. De la Présidence.

ART. 42. — Le Président a la direction des travaux de la Société; il ouvre et lève les séances, dont il a la police; il conduit les délibérations, accorde ou refuse la parole, et rappelle à l'ordre quiconque s'en écarte, même avec mention au procès-verbal.

Il représente la Société dans toutes les circonstances officielles.

Il peut réunir extraordinairement le Bureau ou le Conseil d'Administration pour les consulter sur les affaires de la Société.

Il nomme les Commissions ou en confère la nomination aux Comités.

Il préside le Conseil d'Administration et le Bureau; il fait partie de toutes les Commissions, et il en a, de droit, la présidence lorsqu'il y assiste.

ART. 43. — Le premier Vice-Président et, dans leur ordre de nomination, les autres Vice-Présidents, le remplacent, en cas d'absence, avec les mêmes pouvoirs et attributions.

§ 2. Du Secrétariat et de l'Agence.

ART. 44. — Le Secrétariat est composé, selon l'article 12 des Statuts, d'un Secrétaire-général, d'un Secrétaire-général-adjoint, de quatre Secrétaires et du Secrétaire-rédacteur.

Les attributions du Secrétariat comportent:

La tenue du contrôle social contenant les nom, prénoms et domicile de chacun des membres de la Société;

La rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration et des séances de la Société, ainsi que leur transcription sur les registres des délibérations;

La correspondance de la Société; la rédaction des lettres de convocation, circulaires, diplômes et autres écritures courantes;

La lecture, en séance, des procès-verbaux, pièces de correspondance, notes, mémoires, présentés à la Société;

La conservation des archives.

ART. 45. — Le Secrétaire-général assiste aux séances de la Société. Il fait partie, de droit, de toutes les Commissions, sauf de celle de Contrôle.

Le Secrétaire-général-adjoint et les quatre Secrétaires le secondent dans l'accomplissement de ses fonctions et le suppléent, en cas d'absence.

ART. 46. — Le Secrétaire-général peut, avec l'assentiment préalable du Président, attribuer telle ou telle partie des travaux énumérés à l'article 44 ci-dessus à chacun des Secrétaires et au Secrétaire-rédacteur.

Il représente la Société en justice et dans les actes de la vie civile ; toutefois, il ne peut intenter aucune action sans y être préalablement autorisé par un vote spécial du Conseil d'Administration.

ART. 17. — L'Agent de la Société est placé sous les ordres immédiats du Secrétaire-général. Il est chargé, en outre, du service de la Trésorerie, sous la direction exclusive du Trésorier.

§ 3. *Du Trésorier et du Trésorier-adjoint.*

ART. 18. — La comptabilité et la caisse de la Société sont tenues par un Trésorier responsable et par un Trésorier-adjoint, suivant l'article 12 des statuts.

ART. 19. — Le Trésorier perçoit, sur sa signature et au moyen de quittances tirées d'un livre à souche, les cotisations annuelles des Membres, et il encaisse toutes les sommes qui appartiennent à la Société, à quelque titre que ce soit ; il paye toutes les dépenses ordonnées exclusivement sur le visa du Président ou du Secrétaire-général. Dans la première séance de chaque trimestre, il présente au Conseil d'Administration un état de situation de la caisse. Cet état reste déposé aux archives.

Le Trésorier est chargé de la conservation du matériel et de tous les objets mobiliers appartenant à la Société, dont il tient un état.

Il organise et surveille la perception des entrées aux Expositions.

Il propose au Bureau le placement temporaire ou définitif des fonds disponibles, et retire, sur sa signature, les fonds déposés en compte courant.

ART. 20. — Il se fait assister par le Trésorier-adjoint, auquel il délègue la partie de ses fonctions qu'il juge convenable de lui attribuer et dont ce dernier devient alors responsable.

ART. 21. — Le Trésorier-adjoint doit assister aux séances du Conseil d'Administration.

ART. 22. — En cas d'absence du Trésorier, le Trésorier-adjoint le remplace, sous sa responsabilité personnelle.

§ 4. *Du Bibliothécaire et du Bibliothécaire-adjoint.*

ART. 23. — Le Bibliothécaire est chargé : 1° du classement et de la conservation de la bibliothèque ; 2° de l'emploi du crédit voté, sur la proposition du Bureau, par le Conseil d'Administration, pour abonnements, souscriptions, achats de livres, reliures, etc.

Il doit communiquer, mais sans déplacement et seulement les jours où la bibliothèque est ouverte, les ouvrages que veulent consulter les membres de la Société. Il en est responsable.

Il tient un registre d'entrée des livres et dresse un catalogue général de la bibliothèque, dont un double est joint à l'état du matériel de la Société.

En cas d'absence du Bibliothécaire, le Bibliothécaire-adjoint le remplace, sous sa responsabilité personnelle.

§ 5. *Du Conseil d'Administration et du Bureau.*

ART. 24. — Le Conseil d'Administration représente la Société; il a tous les pouvoirs déterminés par les articles 7, 8, 9, 13, 15, 16, 23, 26 et 27 des Statuts, ainsi que par les articles 1, 3, 4, 5, 8, 9, 11, 19, 23, 25, 26, 27, 28, 31, 34, 36, 37, 38, 43, 52, 54, 56, 57 et 64 du présent Règlement: il surveille l'exécution des décisions de l'Assemblée générale.

Le Bureau est spécialement chargé de l'exécution des décisions prises par l'Assemblée des Sociétaires et par le Conseil d'Administration. Il dirige tous les détails administratifs, ainsi que tous les travaux; nomme et révoque les agents et employés, et délègue, au besoin, un ou plusieurs de ses membres pour suivre les affaires pendantes dans l'intervalle de ses réunions, en leur conférant des pouvoirs spéciaux à cet effet.

ART. 25. — Le Conseil d'Administration se réunit, sans convocation, le second jeudi de chaque mois, avant l'ouverture de la séance de la Société. Il s'assemble aussi, sur convocation spéciale, toutes les fois que le Président le juge nécessaire.

Le Bureau se réunit, sans convocation, le quatrième jeudi de chaque mois, et sur convocation spéciale, toutes les fois que le Président le juge nécessaire.

La présence aux réunions du Conseil d'Administration et du Bureau est obligatoire pour les Membres qui les composent, à moins qu'ils n'aient obtenu un congé ou qu'ils ne se soient excusés par une lettre adressée au Président, en motivant leur absence. Le procès-verbal des séances constate les noms des Membres présents, ainsi que ceux des absents, avec indication des motifs de l'absence.

Tout membre du Conseil d'Administration et du Bureau qui a manqué quatre séances dans l'année, ou trois séances consécutives sans s'être excusé par écrit ou sans avoir obtenu un congé, est, par cela même, démissionnaire; son remplacement a lieu aux élections suivantes.

ART. 26. — Toute délibération prise par le Conseil d'Administration et par le Bureau est valable, pourvu que le nombre des Membres présents représente au moins le tiers de ceux qui le composent.

En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

ART. 27. — Le Conseil nomme et révoque, à la majorité des voix, le Secrétaire-rédacteur, dont il fixe les honoraires.

ART. 28. — Il statue sur toutes les propositions de récompenses qui ne peuvent être faites que par la Commission des Récompenses, sauf les cas prévus par les articles 46 et 58.

Il prononce seul sur les démissions.

CHAPITRE IV. — DES COMITÉS.

ART. 29. — Des Comités sont formés dans le sein de la Société sous les dénominations suivantes :

1^o *Comité scientifique*, s'occupant de l'application à l'Horticulture des sciences physiques et naturelles ;

2^o *Comité d'Arboriculture fruitière et de Pomologie*, s'occupant des arbres et arbrisseaux fruitiers, en culture ordinaire ou forcée ;

3^o *Comité de Culture potagère*, s'occupant de toutes les plantes potagères, en culture ordinaire ou forcée ;

4^o *Comité de Floriculture*, ayant dans ses attributions la culture des végétaux d'agrément, de plein air ou de serre ;

5^o *Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière*, s'occupant des végétaux ligneux de plein air ;

6^o *Comité de l'Art des jardins*, s'occupant de tout ce qui se rapporte à la création des parcs et des jardins ;

7^o *Comité des Industries horticoles*, s'occupant spécialement de toutes les industries ayant un rapport direct avec l'Horticulture.

ART. 30. — Chaque Comité élit, parmi ses membres, un Président, un Secrétaire, un délégué au Conseil d'Administration, et un délégué à la Commission de Rédaction et de Publication, qui sont tous rééligibles.

Chacun des Comités peut élire, en outre, un Vice-Président et un Vice-Secrétaire.

ART. 31. — Tous les membres de la Société peuvent se faire inscrire dans l'un des Comités.

La liste générale des membres de ces Comités est close au 31 décembre de chaque année, sauf pour les Membres reçus dans l'année ; elle est communiquée au Conseil d'Administration dans sa première séance de janvier, et affichée sur un tableau placé dans la salle des séances.

La liste de chaque Comité est, en outre, affichée sur un tableau placé dans la salle où ce Comité se réunit.

Tout membre de la Société peut assister aux séances de chacun des Comités ; mais il n'a voix délibérative que dans celui où il est régulièrement inscrit.

Chaque Comité prépare son règlement, qui ne devient exécutoire qu'après avoir reçu la sanction du Conseil d'Administration.

Chaque Comité doit tenir au moins une séance par mois.

Les objets soumis à l'examen des Comités doivent être apportés une heure au moins avant l'ouverture de la séance de la Société.

Chaque Comité est expressément tenu de présenter à l'Assemblée des sociétaires, dans l'une des séances du premier trimestre, un compte rendu de ses travaux pendant l'année.

Dans chaque Comité, un Conservateur responsable, nommé par le Conseil d'Administration, est chargé de dresser et de tenir au courant un état des objets qui sont à la disposition du Comité. Un double de cet état est joint à celui du matériel aux mains du Trésorier.

Les Conservateurs sont tenus de justifier au Trésorier, chaque fois que ce dernier le requiert, de l'état des collections qui leur sont confiées et dont ils sont toujours responsables.

ART. 32. — Lorsque le Président de la Société renvoie à l'un des Comités des demandes de visite, des propositions ou des communications qui rentrent dans ses attributions spéciales, ce Comité nomme, dans son sein, une Commission, ou un délégué, qu'il charge de remplir le mandat indiqué. Cette Commission ou ce délégué fait, dans le plus bref délai, un Rapport écrit, qui, après avoir été communiqué au Comité, est déposé sur le Bureau et lu en séance, s'il y a lieu.

Le Secrétaire de chaque Comité tient note des Commissions nommées par le Comité auquel il appartient, et, dans la huitaine, il en donne avis au Secrétaire-général.

Hors les cas prévus au paragraphe premier du présent article ainsi qu'à l'article 30, les Comités ne peuvent élire de Commissions ni nommer des délégués, de leur propre autorité.

Aucun Comité ne pourra excéder le crédit qui lui est alloué, sans un vote exprès du Conseil d'Administration.

ART. 33. — Chacun des Comités est tenu de fournir, à tour de rôle, les éléments de l'ordre du jour d'une séance de l'Assemblée générale, sur une question rentrant dans sa spécialité.

CHAPITRE V. — 1^o COMMISSIONS ADMINISTRATIVES.

§ 1^{er}. *Commission de Contrôle.*

ART. 34. — La *Commission de Contrôle*, instituée comme il est dit à l'article 17 des Statuts, nomme, dans sa première séance, son Président, son Secrétaire et son Rapporteur. Le Trésorier, le Bibliothécaire et le Conservateur de chacun des Comités mettent à la disposition de la Commission de Contrôle leurs livres et leurs états, et fournissent tous les renseignements qui sont demandés par elle.

La Commission de Contrôle a, en outre, le droit d'appeler dans son sein les autres membres du Conseil d'Administration, sauf le Président, afin d'obtenir d'eux les renseignements qu'elle jugerait nécessaires pour l'accomplissement de sa mission. Elle tient procès-verbal de ses réunions, et ce document est déposé aux archives avec son rapport à l'Assemblée générale.

§ 2. *Commission du Logement.*

ART. 35. — Une *Commission du Logement* est spécialement chargée de la gestion et de l'administration de l'Hôtel de la Société.

Elle est composée :

1^o Du Président et du premier Vice-Président ;

2^o Du Secrétaire-général et du Secrétaire-général-adjoint ;

3^o Du Trésorier et du Trésorier-adjoint ;

4^o De deux membres de la Commission du Contentieux nommés annuellement par elle ;

5^o Et de deux membres du Conseil d'Administration délégués par lui annuellement à cet effet.

§ 3. *Commission des Récompenses.*

ART. 36. — Le Conseil d'Administration délègue également, chaque année, six membres qui, sous la présidence de l'un des Vice-Présidents de la Société désigné par le Bureau, composent, avec les Présidents des Comités, la *Commission des Récompenses*. Le Secrétaire-rédacteur est le Secrétaire de cette Commission.

La *Commission des Récompenses* est spécialement chargée d'examiner :

1° Les certificats et autres pièces constatant les longs et loyaux services des jardiniers ;

2° Les Rapports de Commissions concluant à des récompenses, les Rapporteurs convoqués, s'il y a lieu, et de provoquer l'attribution des récompenses qui pourraient être accordées.

Elle propose, en outre, les récompenses que lui paraissent mériter les auteurs d'articles insérés dans le Journal de la Société.

Toutes les propositions de récompenses, sauf celles prévues par les articles 46 et 58 du présent Règlement, doivent être soumises à son contrôle, avant d'être adoptées par le Conseil d'Administration.

§ 4. *Commission du Contentieux.*

ART. 37. — Le Conseil d'Administration désigne annuellement quatre Membres, toujours rééligibles, qui, sous la présidence du Secrétaire-général, composent une *Commission* dite *du Contentieux*. Les actes de procédure, quels qu'ils soient, doivent être renvoyés, dans les trois jours après leur réception, à cette Commission, qui est alors convoquée d'urgence.

Tous les actes de la vie civile intéressant la Société sont également soumis, avant toute suite, à l'examen de cette Commission, qui en fait rapport, avec avis motivé, au Conseil d'Administration.

§ 5. *Commission de Rédaction et de Publication.*

ART. 38. — La *Commission de Rédaction et de Publication* est composée : 1° de douze membres, élus pour trois années par le Conseil d'Administration, renouvelables par tiers chaque année, et rééligibles ; 2° du Secrétaire-général ; 3° des délégués des Comités ; 4° du Secrétaire-rédacteur.

Elle nomme son Président, son Secrétaire, et elle désigne un délégué au Conseil d'Administration.

ART. 39. — Cette Commission détermine, sur la communication du Secrétaire-rédacteur, à qui sont renvoyées toutes les pièces les matériaux qui doivent composer chaque numéro du Journal, en donnant, en l'absence des auteurs, son avis motivé sur les manuscrits eux-mêmes par les mots : *à insérer*, pour ceux qui sont admis à la publication, et : *aux archives*, pour ceux dont elle n'autorise pas l'insertion. Ces deux formules sont écrites par le Président, qui les fait suivre de son paraphe. La Commission a tout pouvoir pour admettre,

modifier ou rejeter toutes les pièces qui lui sont envoyées. Le procès-verbal des séances de la Commission et l'autorisation d'insertion ou le renvoi aux archives inscrit sur les pièces couvrent la responsabilité du Secrétaire-rédacteur, qui est chargé de surveiller l'exécution matérielle des publications.

ART. 40. — Le recueil de la Société porte le titre de *Journal de la Société nationale d'Horticulture de France*. Il paraît au commencement de chaque mois.

Il contient, d'abord, les procès-verbaux des séances de la Société; puis, par extrait ou en entier, les notes, mémoires, rapports, comptes rendus d'Expositions et autres documents concernant l'Horticulture ou les sciences et les arts qui s'y rattachent, admis à l'insertion par la Commission de Rédaction.

Il comprend, en outre, sous le titre de *Revue bibliographique*, des extraits et analyses d'articles insérés dans des publications françaises et étrangères, et relatifs à l'Horticulture.

La *Revue bibliographique* est faite avec la collaboration de tous les membres de la Société.

ART. 41. — Le Journal est envoyé à toutes les personnes faisant partie de la Société à quelque titre que ce soit, aux Sociétés horticoles correspondantes, ainsi qu'aux Sociétés savantes avec lesquelles des relations sont établies. Il peut être donné en échange d'autres publications, après avis du Bibliothécaire.

ART. 42. — Le Secrétaire-rédacteur est tenu d'assister à toutes les séances de la Société et du Conseil d'Administration dont il fait partie de droit.

Il a la gérance du Journal.

§ 6. *Commission des Secours.*

ART. 43. — Une *Commission des Secours*, composée de neuf membres dont trois Dames patronnesses, nommés pour trois ans, est spécialement chargée d'apprécier toutes les demandes de secours qui lui sont renvoyées.

Elle fait visiter, par ses membres, les nécessiteux, auxquels un premier secours peut être remis d'urgence, s'il y a lieu.

Cette Commission présente au Conseil d'Administration un rapport sur tous les dons qu'elle propose, et rend compte des sommes payées pour des besoins urgents.

Elle est nommée par le Conseil d'Administration; les membres en sont renouvelés par tiers, chaque année. Ils sont rééligibles.

2° COMMISSIONS SPÉCIALES.

ART. 44. — Toute demande de Commission doit, pour être admise, être faite par écrit, motivée et accompagnée d'une note détaillée faisant connaître la nature des objets à examiner.

Si cette demande est adressée par un jardinier en place ou par un ouvrier attaché à une industrie, elle doit porter, de plus, le consentement du propriétaire ou du patron.

Les Commissions font leur rapport à la Société et peuvent conclure à ce qu'elle accorde, soit des encouragements, soit le renvoi à la Commission des Récompenses.

La Société renvoie à une Commission ou à un délégué les ouvrages ou les manuscrits qui lui ont été présentés par leurs auteurs.

ART. 45. — Dans toutes les Commissions dont le nombre est fixé, les délibérations sont valables lorsque le nombre des Membres présents représente le tiers de celui dont la Commission se compose.

CHAPITRE VI. — DES RÉCOMPENSES.

ART. 46. — La Société décerne des encouragements, des primes et des récompenses. Les encouragements sont : 1° l'insertion du Rapport dans le Journal de la Société; 2° une lettre de remerciement ou de félicitation écrite par le Secrétaire-général, au nom de la Société.

Des primes composées de 1 à 3 jetons d'argent ou des rappels de ces primes peuvent être accordés, à chaque séance, pour les objets les plus méritants parmi ceux qui ont été présentés en séance.

Ces primes sont accordées par la Société, sur le rapport du Comité spécial, auquel les apports ont été soumis avant la séance. Les propositions de ces Comités peuvent être modifiées par la Société; toutefois, le vote les concernant a toujours la priorité.

Des récompenses plus importantes peuvent être données, à la fin de l'année, aux membres qui auront fait, en séance, les présentations les plus remarquables.

La Société peut encore accorder des récompenses aux auteurs des meilleures notices sur l'Horticulture, insérées dans son Journal.

Les récompenses consistent en médailles de bronze, d'argent, de vermeil et d'or, en rappels de ces médailles, ainsi qu'en objets d'art.

Les primes, les médailles et les objets d'art non réclamés font retour à la Société au bout d'un an.

CHAPITRE VII. — DES SÉANCES.

ART. 47. — Les séances ordinaires de la Société ont lieu les deuxième et quatrième jeudis non fériés de chaque mois, à deux heures. L'ordre du jour est fixé par le Bureau. Un registre de présence est ouvert à chaque séance; les Membres sont tenus, en entrant, d'y apposer leur signature; les Membres titulaires seuls reçoivent un jeton de présence. Ce registre est clos par la signature du Président, une heure après l'ouverture de la séance.

ART. 48. — Quatre jetons de présence peuvent être convertis en un jeton d'argent d'une valeur de trois francs. Les jetons d'argent sont reçus pour leur valeur en paiement de la cotisation.

Dans toutes les séances où la Société est convoquée en Assemblée générale extraordinaire ou réglementaire, il n'est pas délivré de jetons de présence.

ART. 49. — Excepté dans le cas où le scrutin secret est demandé par vingt Membres au moins, toute décision est prise par mains levées.

ART. 50. — Toute proposition, avant d'être présentée à la Société, doit être préalablement soumise au Bureau.

Dans les cas prévus au deuxième paragraphe de l'article 21 des Statuts, les questions que les membres du Conseil d'Administration ou les Membres titulaires désirent faire joindre à l'ordre du jour d'une séance doivent être adressées, par écrit, au Secrétaire-général, huit jours au moins avant celui de cette séance et signées par les auteurs de la proposition.

Elles ne peuvent être rejetées par le Bureau que dans le cas où elles seraient contraires aux dispositions de l'article 22 des Statuts, ou à celles du paragraphe qui suit.

Toute proposition rejetée par l'Assemblée générale ne peut être reproduite qu'un an après l'époque où le vote de rejet a eu lieu.

ART. 51. — Les articles communiqués à la Société et les Rapports émanant de Commissions sont lus dans la séance sur l'ordre du jour de laquelle ils sont inscrits. Le Président les renvoie s'il y a lieu, à la Commission de Rédaction et de Publication, ou à la Commission des Récompenses.

ART. 52. — Indépendamment des séances ordinaires et des assemblées extraordinaires que le Président a le droit de provoquer pour des cas urgents, la Société se réunit en assemblée générale, le quatrième jeudi de décembre.

L'objet de cette réunion est, en outre des travaux ordinaires de la Société, de procéder aux élections des membres du Bureau, du Conseil d'Administration et de la Commission de Contrôle.

Une seconde assemblée générale a lieu, dans la deuxième quinzaine de février, pour la lecture du rapport de la Commission de Contrôle sur la gestion du Trésorier, celle du Bibliothécaire et celle des Conservateurs des collections des Comités pendant l'année qui vient de finir, ainsi que pour arrêter le budget de l'année courante. Le Conseil d'Administration se réunit spécialement avant cette séance, pour entendre le rapport de la Commission de Contrôle et discuter le projet de budget qui est dressé par le Bureau.

Les Membres ayant voix délibérative ont seuls entrée dans ces deux assemblées générales.

Un compte rendu des travaux de la Société pendant l'année qui vient de finir est présenté par le Secrétaire-rédacteur dans l'une des premières séances de l'année.

CHAPITRE VIII. — DES ÉLECTIONS.

ART. 53. — Les élections des membres du Bureau et des membres du Conseil d'Administration de la Société ont lieu suivant les formes indiquées à l'article 14 des Statuts et au scrutin secret.

Tous les scrutins ont lieu simultanément.

Nul n'est admis à voter s'il n'est porteur de sa carte de sociétaire, qui sera soumise à un contrôle, à moins que le Président ne prenne

avec l'approbation du Bureau, des dispositions spéciales assurant l'identité des électeurs.

Les bulletins de vote ne doivent porter que le nombre exact des candidats à nommer. Les noms excédents sont considérés comme non avenus.

Le rang entre deux candidats qui ont obtenu le même nombre de suffrages est déterminé d'après l'ancienneté dans la Société.

Le dépouillement des scrutins est confié à des scrutateurs désignés par le Président.

ART. 54. — Les élections qui se font dans le sein du Conseil d'Administration, dans les Comités et dans la Commission de Contrôle ont lieu dans la première séance de janvier, et celles des Commissions administratives permanentes dans la deuxième séance de janvier. Ces diverses élections se font par bulletins de liste, et à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus ancien comme Membre est élu.

L'article 45 des Statuts fixe les mesures à prendre en cas de vacances survenant dans l'année parmi les membres du Conseil d'Administration.

CHAPITRE IX. — DES EXPOSITIONS.

ART. 55. — Des Expositions d'Horticulture ont lieu à des époques de l'année qui sont déterminées par le Conseil d'Administration, et sous la direction supérieure du Bureau.

ART. 56. — Chaque Exposition est l'objet d'un programme spécial dont la rédaction est soumise au Conseil d'Administration et adoptée par lui : ce programme est ensuite communiqué à la Société. Il est publié au moins trois mois à l'avance. Il indique les dispositions de l'Exposition, et désigne les objets qui y sont admis, les Concours ouverts, et les récompenses offertes.

Les membres de la Société, ainsi que les horticulteurs et amateurs français et étrangers qui n'en font pas partie, peuvent prendre part aux Expositions.

Néanmoins tout membre rayé des contrôles de la Société ne peut y être admis.

ART. 57. — Dans l'une des séances du mois de janvier de chaque année, le Conseil d'Administration nomme une Commission organisatrice des Expositions. Cette Commission est composée d'un Président, d'un Secrétaire et de quinze membres. Elle est élue pour trois ans et renouvelable par tiers, chaque année; les membres sortants sont rééligibles.

En outre des membres désignés par le Conseil d'Administration, les Secrétaires-généraux et les Trésoriers font partie de droit de cette Commission.

La Commission peut nommer un Vice-Président et un Vice-Secrétaire pris parmi ses membres.

Elle a pour fonctions et attributions :

- 1° La rédaction du projet de programme;
- 2° Tous les préparatifs et travaux matériels des Expositions;

3° Les dispositions pour l'ordre à observer en vue de la conservation des plantes et du jardin temporaire dans lequel celles-ci sont placées.

Les projets relatifs aux travaux matériels des Expositions doivent être soumis au Conseil d'Administration, qui vote les fonds nécessaires pour cet objet.

Aucun membre de la Commission d'organisation ne peut être chargé, pour son propre compte, de travaux d'exécution relatifs aux Expositions, ni faire partie du Jury.

Un mois, au plus tard, après la clôture de chaque Exposition, le compte des recettes et dépenses est soumis au Conseil d'Administration.

Le Secrétaire-rédacteur, chargé de la rédaction du Compte rendu des Expositions, assiste aux séances de la Commission d'organisation et à celles du Jury.

ART. 58. — Il est nommé un Jury spécial pour chaque Exposition. Le Jury, quelle qu'en soit la composition, est présidé par le Président de la Société, qui veille à la stricte exécution du programme. Le Président peut se faire suppléer par le premier Vice-Président.

Le Jury décerne les récompenses indiquées par le programme. Ses décisions sont souveraines.

ART. 59. — Le Secrétaire-général, le Secrétaire-général-adjoint et les Secrétaires assistent aux délibérations du Jury, sans pouvoir, toutefois, y prendre part. Le procès-verbal est rédigé par l'un d'eux, et, séance tenante, signé par le Président et le Secrétaire.

ART. 60. — Le Jury est nommé par le Bureau, un mois avant le jour fixé pour l'ouverture de chaque Exposition.

Il peut être divisé en sections, présidées alors, chacune, par un Vice-Président de la Société.

Les membres du Jury sont admis à exposer, mais ne peuvent prendre part aux concours.

CHAPITRE X. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

ART. 61. — Tous les Membres titulaires et honoraires, ainsi que les Dames patronnesses, ont le droit de consulter, mais sur place seulement, les procès-verbaux des séances tenues par l'Assemblée générale réglementaire et par la Commission de Contrôle, ainsi que le Rapport de celle-ci.

ART. 62. — Toutes les fonctions, excepté celles de Secrétaire-rédacteur, sont gratuites; elles ne peuvent être remplies que par des membres de la Société, à l'exclusion, toutefois, des Correspondants.

ART. 63. — Une indemnité, pour frais de déplacement, est allouée à tout Membre qui a été désigné par le Président, ou délégué, sur l'invitation du Président, par l'un des Comités, pour faire partie d'un Jury ou d'une Commission appelée à fonctionner au delà des limites du département de la Seine, et qui a pris part aux opérations de ce Jury ou de cette Commission.

Cette indemnité est fixée à quinze centimes par kilomètre parcouru. Le paiement ne peut en être réclamé qu'après le dépôt du Rapport et n'est plus exigible au bout de trois mois à dater du jour où la mission a été remplie.

Les Commissions donnant lieu à une indemnité ne peuvent avoir plus de trois membres, à quelque titre qu'ils appartiennent à la Société.

ART. 64. — Dans le cas où un membre de la Société se rendrait coupable de faits pouvant porter atteinte à la considération de la Société, ou à la sienne propre, le Conseil d'Administration peut, après enquête, user de la faculté de radiation qui lui est accordée par le paragraphe 1^{er} de l'article 9 des statuts.

Dans ce cas, le Membre rayé ne pourra plus, à aucun titre, faire partie de la Société.

Paris, le 16 novembre 1885.

Approuvé le présent Règlement.

Le Ministre de l'Agriculture,

Signé : GOMOT.

Pour copie conforme :

Le Chef de la Division du Secrétariat et de la Comptabilité,

Signé : PAUL CHALLOT.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

TABLEAU INDICATIF DES RÉUNIONS POUR 1891

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ.

Elles se tiennent à 2 heures, au siège de la Société, le second et le quatrième jeudi de chaque mois (rue de Grenelle, 84, à Paris).

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
8	12	12	9	14	11	9	13	10	8	12	10
22	26	26	23	28	25	23	27	24	22	26	24

RÉUNIONS DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Art. 25 du Règlement. — Le Bureau se réunit seul le 4^e jeudi de chaque mois, le Conseil d'Administration le 2^e jeudi. Ces réunions ont lieu au siège de la Société, avant l'ouverture de la séance générale.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
8	12	12	9	14	11	9	13	10	8	12	10
22	26	26	23	28	25	23	27	24	22	26	24

RÉUNIONS DE LA COMMISSION DE REDACTION ET DE PUBLICATION.

Elles se tiennent à 2 heures, au siège de la Société.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
14	18	18	15	20	17	15	19	16	14	18	16

RÉUNIONS DES COMITÉS.

Elles se tiennent à midi, au siège de la Société, le 2^e et le 4^e jeudi de chaque mois, excepté pour le Comité scientifique qui se réunit le 4^e jeudi seulement et le Comité des Industries horticoles, le 4^e jeudi.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
8	12	12	9	14	11	9	13	10	8	12	10
22	26	26	23	28	25	23	27	24	22	26	24

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

M. CARNOT, Président de la République, *Protecteur*.

M. DEVELLE, Ministre de l'Agriculture, *Président d'honneur*.

BUREAU POUR 1894

<i>Président</i>	MM. LÉON SAY.
<i>Premier Vice-Président</i> . .	HARDY.
<i>Vice-Présidents</i>	JOLIBOIS (R.), VILMORIN (HENRI DE), JOLY (CH.), JAMIN (FERD.).
<i>Secrétaire-général</i>	BLEU (A.).
<i>Secrétaire-général-adjoint</i> .	VERLOT (B.).
<i>Secrétaires</i>	DELAMARRE (E.), CHARGUERAUD, LE- BŒUF (PAUL), BERGMAN (ERNEST).
<i>Trésorier</i>	HUARD.
<i>Trésorier-adjoint</i>	DUCHARTRE (HENRI).
<i>Bibliothécaire</i>	GLATIGNY.
<i>Bibliothécaire-adjoint</i> . . .	HARIOT.

Conseillers d'administration.

MM. DELAVILLE (LÉON).	MM. LABROUSSE.
QUÉNAT.	HÉBRARD (LAURENT).
VERDIER (EUG.).	TRUFFAUT (ALBERT).
LEPÈRE (ALEX.).	VILLARD (TH.).
THIBAUT.	CHOUVET (ÉM.).
CHEMIN.	VITRY (D.).
MUSSAT.	VERDIER (CH.).
CHATENAY.	TAVERNIER.

P. DUCHARTRE, membre de l'Institut, Secrétaire-rédacteur, rue de Grenelle, 84, à Paris.

Le délégué de chacun des sept Comités et des Commissions de Rédaction, de Secours, du Contentieux et des Expositions. (Voir ci-après.)

BUREAU HONORAIRE

Vice-Présidents : MM. LEFEBVRE DE SAINTE-MARIE, — TISSERAND

Trésorier-adjoint : M. LECOQ-DUMESNIL

Bibliothécaire : M. WAUTHIER.

LAFFONT, agent général de la Société, rue de Grenelle, 84, à Paris.

BUREAUX DES COMITÉS POUR 1894

	ARBORICULTURE fruitière	CULTURE POTAGERE	FLORICULTURE	INDUSTRIES Horticoles
<i>Président</i>	MM. Coulombier.	MM. Laizier.	MM. Savoie.	MM. Hanoteau.
<i>Vice-Président</i>	Defresne.	Niolet.	Tavernier.	Quénat.
<i>Secrétaire</i>	Michelin.	Hébrard (A.).	Sallier.	Touéry.
<i>Vice-Secrétaire</i>	Boucher.	Beudin.	Lange.	Pradines.
<i>Délégué au Conseil</i>	Templier.	Hémar (H.-M.).	Michel.	Dormois.
<i>Délégué à la Commission de Rédaction</i>	Chouveroux.	Josté de Lamazière.	Malet (G.).	Appert.
<i>Conservateur des collec- tions</i>	Michelin.	Beurdeley.	Verlot.	Aubry.
<i>Conservateur-adjoint</i> ..	Charollois.			

BUREAUX DES COMITÉS POUR 1894

	SCIENTIFIQUE	ARBORICULTURE d'Ornement et forestière	ART DES JARDINS
<i>Président</i>	MM. Docteur Bornet.	MM. Vilmorin (Maurice Lévêque de)	MM. Deny.
<i>Vice-Président</i>	Mussat.	Drevault.	Lusseau.
<i>Secrétaire</i>	Hariot.	Luquet.	Martinet.
<i>Vice-Secrétaire</i>	Docteur Bornet.	Bouré.	Marcel.
<i>Délégué au Conseil</i>		Vauvel.	Deny.
<i>Délégué à la Commission de Rédaction</i>	Malinvaud.	Vilmorin (Maurice de).	Martinet.
<i>Conservateur des collec- tions</i>	Hariot.	Drevault.	Deny.
<i>Conservateur-adjoint</i>			

TABLEAU DES MEMBRES DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES POUR 1891

EXPOSITION	RÉDACTION ET PUBLICATION	CONTROLE	LOGEMENT	RÉCOMPENSES	CONTENTIEUX	SECOURS
Président.	MM. Arnould-Balard.	MM. Hennecart.	MM. Say (Léon).	MM. Jolibois.	MM. <i>Le Secrétaire-général</i> , Bleu.	MM. Lecocq-Dumesnil.
Vice-Président ...	Chouvet père.	Méon.	Hardy. Bleu.	Duchartre (P.).	Barre.	Vilmorin (M. de).
Secrétaire	Bergman (Ernest).	<i>Rapporteur</i> , Silvestre de Sacy.	Verlot. Huard.	Bleu (<i>assistant</i>).	Barre. Chouveroux. Huard.	Mme Vilmorin (Maurice père).
Vice-Secrétaire ...	Hébrard (Alex.).	Méon. Panhard.	Duchartre (H.). Barre.	Hardy. Bergman (Ernest).	Delessard.	Vilmorin (M. de).
Délégué au Conseil d'Administration	Arnould-Balard.		Chouveroux. Verdier (Charles).	Vilmorin (Henri de)	Mme Bassot. Hébrard (L.). Laizier.	Mme Villard (Ch.). Lecocq-Dumesnil.
Délégué à la Commission de Rédaction	Arnould-Balard. Bergman (Ernest). Kestler. Chouvet, père. Vauthier. Virry (D.). Margottin. Tavernier. Hébrard (Alex.). Glagny. Lefèvre.	Silvestre de Sacy. Laisné (Omer). Hennecart. Méon. Panhard.	Verlot. Huard. Duchartre (H.). Barre. Chouveroux. Verdier (Charles). Joly (Charles).	<i>Comités :</i> Arboriculture fruitière, Coulombier. (culture potagère, Laizier. Floriculture, Savoye père. Arboriculture d'ornement et forestière, Vilmorin (Maurice de). Art des jardins, Dénv. Industrie horticole, Hanoteau.	Barre. Chouveroux. Huard. Delessard.	Mme Vilmorin (Maurice père). Vilmorin (M. de). Mme Bassot. Hébrard (L.). Laizier. Mme Villard (Ch.). Lecocq-Dumesnil. Lefèvre. <i>Le Secrétaire-général</i> , Bleu.
Membres.	Curé (Ch.). Chouvet (E.). Hébrard (Alex.). Boizard. Coulombier. Lebœuf (Paul). Hébrard (L.). Chatenay. Izoard. Quénat. Dejanmarre. Delaville (L.). Savoie. Tavernier. Virry (D.). <i>Le Secrétaire-général adjoint</i> . <i>Le Trésorier</i> . <i>Le Trésorier-adj.</i>					

DAMES PATRONNESSES

MESDAMES

- Adam** (Hippolyte), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Amail, avenue Ledru-Rollin, 7, à Paris.
Amodru, avenue des Champs-Élysées, 66, à Paris, et au château de Chamarrande (Seine-et-Oise).
Appert (Eugène, née André Leroy, à Angers (Maine-et-Loire).
Bachelier (Madame veuve), rue d'Amsterdam, 12, à Paris, et à Magny-en-Vexin, rue de Paris, 50 (Seine-et-Oise).
Baillon, rue Saint-Guillaume, 21, à Paris.
Barbier (Madame veuve), propriétaire, à Meudon (Seine-et-Oise).
Bassot (Madame veuve), rue de La Tour-d'Auvergne, 41, à Paris.
Bazin (Mademoiselle), à la Flourie, par Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).
Belleyme (Ch. de), rue Royale-Saint-Honoré, 6, à Paris.
Berckheim (Baronne de), rue de Berri, 2, à Paris.
Bergman (E.), à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).
Bergman (F.), à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).
Berteaux, avenue du Roule, 45, à Neuilly (Seine).
Berthomié (Marie), boulevard Saint-Marcel, 68, à Paris.
Bertin (A.), boulevard Pereire, 123, à Paris, et à Moulins (Allier).
Bixio, quai Voltaire, 17, à Paris.
Bizon (Madame veuve), entrepreneur de peinture, rue du Cherche-Midi, 98, à Paris.
Boué (Mina W.), château du Parc, à Caudéran (Gironde), et rue du Faubourg-Saint-Honoré, 130, à Paris.
Bourmène (Comtesse de la), rue Pierre-Charron, 64, à Paris, et au château de Saint-Pierre-de-Vauvray (Eure).
Brault, propriétaire, à Yerres (Seine-et-Oise).
Breton (Madame veuve), rue Labélonie, 23, à Chatou (Seine-et-Oise).
Buignet, rue Saint-Lazare, 103, à Paris.
Castex (la Vicomtesse de), rue de Penthièvre, 6, à Paris.
Chavent (Madame veuve Joachim), place Croix-Pâquet, 2 et 3, à Lyon (Rhône).
Claudon, rue Gaillon, 6, à Paris.
Colin (Armand), boulevard Saint-Germain, 174, à Paris.
Cornudet (la Comtesse de), rue de Grenelle-Saint-Germain, 88, à Paris, et à Crocq (Creuse).
Daigremont (Georges), à Soisy-sous-Montmorency (Seine-et-Oise).
Darlü (Édouard), boulevard Haussmann, 82, à Paris.
Delamarre, rue de Paris, à Coulommiers (Seine-et-Marne).
Depred, rue Jacob, 26, à Paris.
Determes (Mademoiselle Laure), rue de la Victoire, 12, à Paris, et à Bagnaux (Seine).
Duchartre (Henri), rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.
Dufay (Auguste), avenue Hoche, 54, à Paris.

MESDAMES

- Duplessy** (Emilie), propriétaire, boulevard Montmorency, 9, à Auteuil-Paris.
Dupont (Gustave), rue de Tilsitt, 11, à Paris.
Elwell (Madame veuve), avenue de Paris, 223, Plaine Saint-Denis (Seine).
Faucheur, rue de Lanery, 14, à Paris.
Finet, rue de Saint-Germain, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
Foix, rue de la Mairie, 9, à Nanterre (Seine).
Fortier (Mademoiselle), fabricante de fleurs, boulevard Poissonnière, 20, à Paris.
François, propriétaire à Sceaux (Seine), et rue de l'Odéon, 8, à Paris.
Gibez, à Sens (Yonne).
Giroux, propriétaire, au Vésinet (Seine-et-Oise).
Greffulhe (la Comtesse de), rue d'Astorg, 10, à Paris.
Guichard (Jules), quai de Billy, 34, à Paris.
Halphen (Constant), rue de Tilsitt, 11, à Paris.
Halphen (Georges), rue Chaptal, 24, à Paris.
Haugton (Élisa), rue de Grenelle, 96, à Paris.
Hébert, quai du Louvre, 30, à Paris.
Heine, rue de Monceau, 27, à Paris.
Hervé (Édouard), rue de Lisbonne, 22, à Paris.
Hervé-Mangon, rue Saint-Dominique, 3, à Paris.
Hottinguer, rue Laffitte, 14, à Paris.
Hubner, rue de Téhéran, 9, à Paris.
Jagerschmidt, rue de Prony, 59, à Paris.
Joubert (Edmond), rue de Balzac, 23, à Paris.
Jourda, avenue d'Orléans, 18, à Paris.
Jourdain (Frédéric), boulevard Malesherbes, 84, à Paris.
Lacoin (Paul), boulevard Saint-Germain, 153, à Paris, et château de Saint-Cyr-du-Gault, par Herbault (Loir-et-Cher).
L'Aigle (la Marquise Arthur de), rue d'Aguesseau, 20, à Paris, et au château de Francport, par Compiègne (Oise).
Lavallée (veuve), rue de la Bienfaisance, 17, à Paris.
Lebœuf (Paul), rue Vésale, 7, à Paris.
Lemaire (Madeleine), rue de Monceau, 31, à Paris.
Le Molt, rue Jacob, 33, à Paris, et à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
Le Roy, place Malesherbes, 11, à Paris.
Leroy (Renée), quai de la Tournelle, 37, à Paris.
Lesseps (Charles de), avenue Montaigne, 83, à Paris.
Maillé (la Duchesse de), rue de Lille, 119, à Paris, et à Châteauneuf-sur-Cher (Cher).
Marchais (M^{me} veuve), avenue Auber, 4, à Vincennes (Seine).
Masson (G.), boulevard Saint-Germain, 120, à Paris.
Mettez O.), avenue Victoria, 1, à Paris.
Meuret (J.), au Clos, par Proisy (Aisne).
Mir (E.), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35, à Paris.
Moitessier, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 42, à Paris.
Neuflize (la Baronne de), rue de Phalsbourg, 15, à Paris.

MESDAMES

- Pavie** (Charles), rue de Presbourg, 15, à Paris.
- Pereire** (Isaac), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35, à Paris.
- Pérouse**, quai de Billy, 40, à Paris.
- Petit** (Auguste), avenue des Ternes, 78, à Paris.
- Petit-Bergonz** FANY (Mademoiselle), rentière, rue Saint-Honoré, 346, à Paris.
- Petrus** (Martin), propriétaire, rue de la Ferme-Saint-James, 2, à Neuilly (Seine), et boulevard Haussmann, 79, à Paris.
- Poupon**, rue de Sèvres, 23, à Paris.
- Pouzadoux** (Mademoiselle), rue de la Boétie, 30, à Paris.
- Prillieux**, rue Cambacérès, 14, à Paris.
- Pulleu** (Ferdinand), rue des Vignes, 75, à Paris.
- Raoul-Duval**, *membre à vie*, au château de Marolle-Genillé (Indre-et-Loire), et rue François 1^{er}, 53, à Paris.
- Rattier** (Léon), au château de Jean d'Heurs, près Bar-le-Duc, par Sandrupt (Meuse).
- Renaudière** (la Baronne de), rue de Vernet, 35, à Paris.
- Rochefoucault** (Comtesse Aymar de la), rue Saint-Ferdinand, 25, à Paris.
- Romain-Vallet** (Stéphanie), rue de Cluny, 11, à Paris.
- Roquette-Buisson** (la Comtesse de), à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- Rothschild** (la Baronne Adolphe de), *membre à vie*, rue de Monceau, 43, à Paris.
- Rothschild** (la Baronne James-Édouard de), avenue Friedland, 38, à Paris.
- Rothschild** (la Baronne Nathaniel de), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 33, à Paris.
- Roussel**, boulevard Haussmann, 135, à Paris.
- Saint-Agnan-Boucher**, rue de Châteaudun, 34, à Paris.
- Saint-Didier** (la Baronne de), rue de la Ville-l'Évêque, 19, à Paris.
- Salles-Eiffel**, rue Rabelais, à Paris.
- Sichel-Dulong**, rue d'Amsterdam, 69, à Paris.
- Spite** (Madame veuve), rue de Lyon, 22, à Paris.
- Sueur** (Madame veuve Théophile) mère, au château de Montereau, par Montreuil-sous-Bois (Seine).
- Sueur** (Théophile), fils, rue de Londres, 54, à Paris, et au château de Montereau, par Montreuil-sous-Bois (Seine).
- Teston** (Eugène), rue Las-Cases, 18, à Paris.
- Traz** (Edouard de), avenue de Villiers, 21, à Paris.
- Verdière** (la Baronne de), rue Champagarreau, 14, au Mans (Sarthe).
- Villard**, boulevard Malesherbes, 138, à Paris.
- Villebœuf**, rue Roy, 8, à Paris.
- Vilmorin** (Maurice de), *membre à vie*, rue Solférino, 4, à Paris.
- Willemain**, boulevard Montparnasse, 47, à Paris.
-

MEMBRES HONORAIRES

Dom Pedro II d'Alcantara (Sa Majesté), empereur du Brésil.
M. le Préfet de la Seine, à Paris.

MM.

- 1864—**Allary** (Pierre), horticulteur, à Jarnac (Charente).
 1856—**Alphand**, boulevard Beauséjour, 1, à Paris.
 1860—**André** (Édouard), architecte-paysagiste, rédacteur en chef de la *Revue horticole*, rue Chaptal, 30, à Paris.
 1860—**Appert** (A.), rue de Maubeuge, 13 bis, à Paris.
 1859—**Arbeumont** (Gabriel), paysagiste-pépinieriste, près la gare, à Vitry-le-Français (Marne).
 1862—**Aubert** (Henry), fabricant d'étiquettes en zinc, boulevard Beaumarchais, 85, à Paris.
 1863—**Aubert**, rue de Bretagne, 93, à Alençon (Orne).
 1865—**Aubrée**, route de Versailles, 8, à Châtenay (Seine).
 1855—**Audiffred**, boulevard des Capucines, 8, à Paris.
 1860—**Aumont** (Georges), architecte-paysagiste, château de Marly, près Laeken, Bruxelles (Belgique).
 1853—**Avène** (le Vicomte), rue de l'Arcade, 14, à Paris.
 1858—**Bachelier** (René), chez M. Oppenheim, rue Laborde, 18, à Saint-James, Neuilly (Seine).
 1862—**Bailly** (Alfred), rue St-Hilaire, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).
 1858—**Baltet** (Charles), pépinieriste, boulevard de Croncels, 41, à Troyes (Aube).
 1851—**Bardet** (Frédéric), rue des Sénateurs, 472, à Varsovie (Pologne).
 1851—**Bardet** (Philippe), horticulteur, faubourg du Château, à Neufchâtel (Suisse).
 1861—**Bazin** (Charles), professeur d'arboriculture, rue d'Amiens, à Clermont (Oise).
 1859—**Beaucantin**, ancien directeur du service municipal des plantations et jardins publics, professeur d'agriculture à Rouen (Seine-Inférieure).
 1862—**Beauger** (Claude), greffier de la justice de paix, à Gannat (Allier).
 1859—**Béchu** (Louis), route des Princes, 2, à Châtenay (Seine).
 1859—**Bellanger**, entrepreneur de jardins, rue de Charonne, 175, à Paris.
 1853—**Berger** (Auguste), horticulteur, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).
 1862—**Bernard** (Charles), au Pommeret, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).
 1863—**Berthoule**, ancien notaire, à Besse (Puy-de-Dôme).
 1841—**Bertin**, boulevard de la Reine, 82, à Versailles (Seine-et-Oise).
 1862—**Bertin** (Émile), rue Godot-de-Mauroy, 10, à Paris.
 1863—**Bescher**, graveur, quai Conti, 15, à Paris,

MM.

- 1859—**Beurdeley**, propriétaire, rue des Plantes, 68, à Montrouge-Paris.
- 1853—**Bigot** (J.-M.-F.), officier de l'Instruction publique, rue Cambon, 27, à Paris.
- 1854—**Binder** (Ch.), à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).
- 1862—**Blandin** (Jean), maraicher, rue du Rendez-Vous, 70, à Paris.
- 1853—**Bonnemain**, grainier fleuriste, place Notre-Dame, 13, à Étampes (Seine-et-Oise).
- 1851—**Borel** père, rue Monge, 17, à Paris.
- 1866—**Bosq**, avenue d'Orléans, 12, à Paris.
- 1861—**Bougon-Ducastel**, à Noyon (Oise).
- 1851—**Bourette**, opticien, à Auvers-sur-Oise (Seine-et-Oise).
- 1850—**Boutard** (Auguste), rue de la Pompe, à Vitry (Seine).
- 1860—**Boutard-Ruel**, jardinier à Mer (Loir-et-Cher).
- 1851—**Boutreux** (René), horticulteur, rue de Fontenay, 70, à Montrouge (Seine).
- Bowring** (sir John), ex-gouverneur de Hong-Kong.
- 1860—**Boyer** (François-Gabriel), horticulteur, à Gambais, par Houdan (Seine-et-Oise).
- 1861—**Briolay-Goiffon**, horticulteur, rue Saint-Cyr, à Saint-Jean-Leblanc, près Orléans (Loiret).
- 1860—**Brot-Delahaie** (Louis), horticulteur, rue du Moulin-des-Prés, 33, à Paris.
- 1860—**Bruant**, horticulteur, à Poitiers (Vienne).
- 1855—**Brun**, docteur, rue d'Aumale, 23, à Paris.
- 1855—**Brunette** père, rue Saint-Rémy, 7, à Epernay (Marne).
- 1853—**Buanton** (Joseph), horticulteur, faub. Saint-Cyrice, à Rodez (Aveyron).
- 1854—**Caban** (Léon), boulevard Haussmann, 41, à Paris.
- 1860—**Caget** (Louis), jardinier, chez M^{me} la comtesse de Champagny, au château des Trois-Moulins, par Melun (Seine-et-Marne).
- 1853—**Cappe** (Emile), dessinateur de jardins, au Vésinet (Seine-et-Oise).
- 1860—**Carrelet**, horticulteur, rue de Vincennes, 51, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1854—**Cassier** (Pierre), horticulteur, rue Ste-Apolline, 16, à Suresnes (Seine).
- 1860—**Cauchois** (Prosper), horticulteur, rue de la Madeleine, 67, aux Andelys (Eure).
- Challot** (Paul), chef de division à la direction de l'Agriculture au ministère de l'Agriculture et du Commerce, à Sannois (Seine-et-Oise), et rue des Ecoles, 40, à Paris.
- 1861—**Chappellier** (Paul), boulevard Magenta, 8, à Paris.
- 1851—**Chardine** (François-Désiré), jardinier chez M. le baron de Caix, commune de Neuvy (Orne).
- 1860—**Chareau**, rue de Tournon, 29, à Paris, et à Cravant, par Vermenton (Yonne).
- 1852—**Charmeux** (Rose), à Thomery (Seine-et-Marne).
- 1859—**Charmeux** (Constant) horticulteur, à Thomery (Seine-et-Marne).
- 1859—**Chatin** (Ad.), membre de l'Institut, ancien directeur de l'École de pharmacie, rue de Rennes, 149, à Paris.

MM.

- 1852—**Chauvart** fils, jardinier, rue Haxo, 93, à Paris.
- 1864—**Chenu** (Jules), rue de la Tour, 17, à Paris.
- 1855—**Chevalier** (Benjamin), jardinier au château de la Vallée-au-Loup, à Aulnay, par Sceaux (Seine).
- 1866—**Chevallier** (Charles), à Noisy-le-Roi, près Versailles (Seine-et-Oise).
- 1860—**Chivot** (A.), aux Agouris, à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).
- 1856—**Chouvet** (Louis), jardinier en chef honoraire des Palais nationaux, rue de l'Université, 191, à Paris.
- 1858—**Clavier**, horticulteur, rue de la Chevalerie, à Tours (Indre-et-Loire).
- 1858—**Clément** (Ch.), rue de Berlin, 29, à Paris.
- 1857—**Clouet**, horticulteur, rue de Lagny, 68, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1853—**Cochet** (Scipion), horticulteur-pépiniériste, à Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
- 1861—**Corbonnois** (Pierre), jardinier, villa Scaramanga, à Bonneveine, banlieue de Marseille (Bouches-du-Rhône).
- 1853—**Coulombier** père, rue Audigeois, 14, à Vitry-sur-Seine (Seine).
- 1855—**Courcier**, rue Taitbout, 80, Paris.
- 1866—**Coutart**, rue Aline, 2, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).
- 1857—**Crépeaux** (A.), horticulteur, rue Lacordaire, 47, à Grenelle-Paris.
- 1863—**Dagneau** (Ch.), jardinier chez M. Smith, rue Charles VII, 14, à Nogent-sur-Marne (Seine).
- 1858—**Debille**, horticulteur, rue Pelleport, 125, à Paris.
- 1863—**Debray**, rue de la Folie-Méricourt, 27, à Paris.
- 1855—**Deffaut** (Charles), faubourg Saint-Antoine, 19, à Châlons-sur-Marne (Marne).
- 1854—**Defresne** (Germain), boulevard Lamouroux, 40, à Vitry (Seine).
- 1858—**Defresne** (Honoré) père, rue du Marché, à Deauville-sur-Mer (Calvados).
- 1854—**Defresne** (Jacques) fils aîné, pépiniériste, rue Audigeois et place de la Hennièrre, 34, à Vitry (Seine).
- 1867—**Delahaye**, commissaire-priseur, rue Mademoiselle, 21, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1853—**Delaville** aîné, professeur d'Horticulture, rue Sainte-Marguerite, à Beauvais (Oise).
- 1866—**Delchevalerie** (Gustave), à Chaumes (Seine-et-Marne).
- 1857—**Deligne** (Alexandre), horticulteur, avenue de Thiais, 3, à Thiais (Seine).
- 1852—**Demay** (Henry), horticulteur, à Arras (Pas-de-Calais).
- 1854—**Denis** (Thomas), rue du Midi, 61, à Villeurbanne (Rhône).
- 1858—**Deschamps** (Joseph-Victor), jardinier, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).
- 1861—**Deshayes** (Auguste), horticulteur, faubourg Saint-Christophe, 8, à Soissons (Aisne).
- 1863—**Desquilbé** (Benjamin), jardinier, à Binson, par Châtillon-sur-Marne (Marne).
- 1862—**Devers** (Benoît), à Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône).
- 1861—**Donard**, à Sartrouville (Seine-et-Oise).

MM.

- 1861—**Dorléans** (Ernest), architecte, rue de Landry, 13, à Clichy (Seine).
 1861—**Dormois**, rue de Larochejaquelein, 8, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
 1860—**Douy** (Victor-Lucien), jardinier chez M. le comte de La Panouse, à Thoiry (Seine-et-Oise).
 1862—**Dréau**, jardinier-entrepreneur, rue Soyer, 20, à Neuilly (Seine).
 1861—**Drevault**, avenue de l'Observatoire, 4, à Paris.
 1841—**Dufoy** (Alphonse), rue des Tournelles, maison de vicillards, à Arcueil (Seine).
 1864—**Dumont** (Auguste), horticulteur, à Aumale (Seine-Inférieure).
 1844—**Durand**, propriétaire, rue de Buffon, 71, à Paris.
 1861—**Durant**, avocat, boulevard de Strasbourg, 60, à Paris, et à Boursonne, par Villers-Cotterets (Aisne).
 1857—**Fauquet** (Charles), horticulteur, rue de Boulogne, au Havre (Seine-Inférieure).
 1864—**Fayet** (Emile), à Bourg-la-Reine (Seine).
 1853—**Flandre**, horticulteur, rue Vivier, 54, à Amiens (Somme).
 1866—**Fonné** (François-Joseph), architecte-paysagiste, à Saint-Charles, Reims (Marne).
 1851—**Fontaine** (Adolphe), jardinier, rue Voltaire, 50, à Levallois-Perret (Seine).
 1848—**Fontaine** (François), horticulteur, rue de la Fontaine, à Clamart (Seine).
 1858—**Forney** (E.), rue Washington, 26, à Paris.
 1852—**Fouillot** (Alfred), rue de la Chapelle, à Torcy par Lagny (Seine-et-Marne).
 1852—**Frélin**, pépiniériste, à Arpajon (Seine-et-Oise).
 1855—**Gaillard** (Alexandre), Faubourg-St-Honoré, 223, square du Roule, 2, à Paris.
 1859—**Gajot de Montfleury**, rue Sainte-Sophie, 2, à Versailles (Seine-et-Oise).
 1863—**Gatellier** (Auguste-Victor), pavillon de la Porte-des-Princes, à Boulogne (Seine).
 1853—**Gatelot** (Augustin), à Carlepont, par Noyon (Oise).
 1861—**Gathelot**, jardinier chez MM. de Montgolfier, à Fontenay, près Montbard (Côte-d'Or).
 1861—**Gatineau** (François), jardinier, à Bucy-Sainte-Marguerite, par Soissons (Aisne).
 1863—**Gautherot** (François), jardinier, Grande-Rue, 75, à Saint-Maurice (Seine).
 1854—**Gauthier** fils (Louis-Prosper), propriétaire, aux Brosses, commune de Saintry, par Corbeil (Seine-et-Oise).
 1864—**Gérard** (Etienne), jardinier, avenue d'Argenteuil, 33, à Asnières (Seine).
 1866—**Girard** (Alphonse), jardinier au château de Sécheilles, par Ressons (Oise).
 1858—**Glady** (Eugène), à Pinou Glady, commune du Pont-du-Casse, près Agen (Lot-et-Garonne).
 1863—**Gougibus** (Barnabé), à Vrilly, près Reims (Marne).
 1858—**Grange** (Ch.), horticulteur, rue Dauphine, à Orléans (Loiret).

MM.

- 1836—**Gras** fils, rue de l'Abbé-de-l'Épée, 159, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
 1859—**Guéniard**, à Nanterre (Seine).
 1851—**Guérin**, rue de Clichy, 61, à Paris.
 1862—**Guinle** (Jean-Jules), horticulteur, rue Saint-Didier, 16, à Paris.
 1855—**Guizelin** (de), rue de Valenciennes, 7, à Paris.
 1855—**Havard** (Eugène), grainier-horticulteur, rue St-Denis, 32, à Asnières (Seine).
 1859—**Heim** (Joseph), horticulteur, faubourg St-Didier, 12, à Sens (Yonne).
 1864—**Henrotte**, rue de Clichy, 12, à Paris.
 1853—**Hérincq**, conservateur des galeries de botanique du Muséum d'Histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris.
 1865—**Heurtemotte**, jardinier, château de Bonaban, par Saint-Méloir-des-Ondes (Ille-et-Vilaine).
 1857—**Hivert**, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 62, à Paris.
 1853—**Jacob-Makoy**, horticulteur, à Liège (Belgique).
 1852—**Jarlot** (Victor), à Prouilly par Jonchery-sur-Vesle (Marne).
 1866—**Jolibois** (R.), jardinier en chef du Luxembourg, boulevard Saint-Michel, 64, à Paris.
 1852—**Jolly** (Louis-Gabriel), horticulteur, boulevard de l'Hôpital, 130, à Paris.
 1865—**Jusseume**, boulevard Voltaire, 23, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine).
 1853—**Labarre**, horticulteur, rue Poncelet, 10, à Paris.
 1856—**Laizier** (Napoléon), maraîcher, rue des Bateliers, 12, à Clichy-la-Garenne (Seine).
 1855—**Lallemand**, boulevard Haussmann, 110, à Paris.
 1857—**Laloy** (Henry), horticulteur, rue de Versailles, 9, à Rueil (Seine-et-Oise).
 1861—**Lambert**, horticulteur, route impériale, 56, à St-Cloud (Seine-et-Oise).
 1866—**Lambin** (Emile), directeur du Jardin-école, à Soissons (Aisne).
 1854—**Langlois** (Alphonse), rue de Trévis, 40, à Paris.
 1860—**Lapie** (H.), rue de Vaugirard, 46, à Paris.
 1860—**Lapierre** (François), pépiniériste, rue de Fontenay, 11, à Montrouge (Seine).
 1866—**Larmanou** (Joseph), architecte-paysagiste, à Pau (Basses-Pyrénées).
 1855—**Laurent**, horticulteur-pépiniériste, faub. de Flandre, 40, à Charleville (Ardennes).
 1862—**Lavertu** (F.), jardinier, au château de Lonray, par Alençon (Orne).
 1866—**Lavialle** (Adolphe), avenue de Neuilly, 115, à Neuilly (Seine).
 1853—**Lebatteux**, horticulteur, rue Germain-Pilon, 24, au Mans (Sarthe).
 1862—**Leborgne**, horticulteur, rue de la Mairie, 23 bis, à Brest (Finistère).
 1859—**Le Breton** (L.-L.), quai Neuf, 27, à Orléans (Loiret), et rue Gounod, 5, à Paris.
 1855—**Le Camus**, rue de Lille, 19, Paris.
 1854—**Lecocq-Dumesnil**, avocat, rue de Clichy, 39, à Paris.
 1853—**Ledoit**, Grande-Rue, 47, à Chambourcy, par Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Lefebvre de Sainte-Marie, Vice-Président honoraire de la Société, rue Saint-Georges, 34, à Paris.
 1853—**Legendre-Garriau**, route de la Pie, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).

MM.

- 1860—**Lemaître** (Octave), jardinier principal à l'École nationale d'Horticulture de Versailles (Seine-et-Oise).
- 1855—**Lemoine**, horticulteur, rue du Montet, 134, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- 1856—**Lenoir** (Ambroise), jardinier au château de Champignolles, par Champigny-sur-Marne (Seine).
- 1843—**Lepagney**, pépiniériste, à la Butte, près Besançon (Doubs).
- 1852—**Lepère** (Alexis), fils, rue Alexis-Lepère, 25, à Montreuil (Seine).
- 1860—**Lerasle** (G.), horticulteur, place du Marché, 15, à Montmorency (Seine-et-Oise).
- 1862—**Lesouds** (Julien), jardinier chez M. le comte Duchatel, à Mirambeau (Charente-Inférieure).
- 1858—**Lesueur** (Jean), propriétaire, quai de Saint-Cloud, 61, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- 1861—**Lesueur** (Constant-Alphonse), pépiniériste, à Rouen (Seine-Inférieure).
- 1858—**Leroux** (G.), rue des Morts, 26, à Tours (Indre-et-Loire).
- 1865—**Lévêque** (Henri), à Le Liège, par Genillé (Indre-et-Loire).
- 1856—**Lhérault** (Louis), cultivateur d'Asperges, rue des Ouches, 29, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
- 1860—**Lhuillier** (Victor), horticulteur, à Chantilly (Oise).
- Lichtenstein** (S. A. le Prince de), à Vienne (Autriche).
- 1853—**Linden**, directeur des Jardins de Zoologie et d'Horticulture, à Bruxelles (Belgique).
- 1857—**Lohse**, rue des Martyrs, 34, à Paris.
- 1858—**Machet**, aîné, horticulteur, faubourg Sainte-Croix, 7, à Châlons-sur-Marne (Marne).
- 1858—**Malet** (G.), Grande-Rue, 90, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
- 1852—**Malherbe** (F.), à Pierrepont-Lantheuil, près Creully (Calvados).
- 1853—**Mallet** (Alexandre), quai de Gesvres, 12, à Paris.
- 1861—**Marchal**, fabricant de claies, rue de Bagnolet, 89, à Paris.
- 1841—**Margottin** (Jacques-Julien), Grande-Rue, 21, à Bourg-la-Reine (Seine).
- 1853—**Martre**, père, constructeur d'appareils de chauffage, rue du Jura, 15, à Paris.
- 1858—**Masson** (Joseph), pépiniériste, rue de la Petite-Faucille, à Vitry (Seine).
- 1863—**Maugé** (Adolphe), jardinier chez M. Vaillant, à Verrières-le Buisson (Seine-et-Oise).
- 1856—**Mercier** (J.-N.), horticulteur, à Ballon (Sarthe).
- 1860—**Métivier** (Louis-Henri), horticulteur, rue de la Fontaine-à-Mulard, 12, à Paris.
- 1852—**Meuret** (Arsène), au château du Clos, près Proisy (Aisne).
- 1859—**Meurice-Lefébure** (Louis-Auguste), horticulteur et professeur d'Arboriculture, rue Lecat, à Saint-Quentin (Aisne).
- 1859—**Michelin** (Henri), rue de Clichy, 21, à Paris et à Montgeron (Seine-et-Oise).
- 1859—**Miot-Cholot** (Etienne), horticulteur, faubourg des Anges, à Langres (Haute-Marne).

MM.

- 1858—**Moisy** (Jules), fabricant de tuyaux en cuir et en toile, boulevard Richard-Lenoir, 404, à Paris.
- 1855—**Monain**, propriétaire, à Arpajon (Seine-et-Oise).
- 1853—**Moreau** (Louis), pépiniériste, avenue de Secaux, 3, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
- 1854—**Moreau** (Louis-François), jardinier, à Cirès-lès-Mello (Oise).
- 1851—**Morlet** (Gustave), fils, horticulteur, à Avon, près Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- 1860—**Motte**, à Orbec-en-Auge (Calvados).
- 1852—**Muller** (Martin), professeur d'Arboriculture, Strasbourg-Neudorf (Alsace).
- 1861—**Opoix** (Alphonse), horticulteur, rue de Bellechasse, 33, à Paris.
- 1856—**Oudin** (Alexandre), boulevard Richard-Lenoir, 29, à Paris.
- 1862—**Oudiné** (Anatole), rue Sophie-Germain, à Montrouge, Paris.
- 1857—**Ounous** (Léo d'), agronome, à Saverdun (Ariège).
- 1860—**Ozanne** (Gustave), fabricant de serres, rue Marqfoy, 11, à Paris.
- 1853—**Paillart** (Stanislas), place de la Madeleine, 3, à Paris.
- 1838—**Perret** (Adrien), jardinier chez M. Perrin, à Epinay (Seine).
- 1847—**Petit** (Alphonse), rue de l'Ancien Abrevoir, à Meulan (Seine-et-Oise).
- 1856—**Piéton**, directeur du Jardin des Plantes, à Evreux (Eure).
- 1853—**Pillon** (L.), treillageur, rue Naud, 6, à Issy (Seine).
- 1866—**Pommier**, rue de la Roquette, 190, à Paris.
- 1859—**Ponce** (Isidore), expert au tribunal de la Seine, 90, boulevard Victor-Hugo, à Clichy-la-Garenne (Seine).
- 1858—**Poulain** (Louis-Alphonse), au château d'Emerainville, par Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne).
- 1860—**Quéhen-Mallet**, jardinier chez M^{me} la princesse de Sagan, rue de Constantine, 23, à Paris.
- 1853—**Quihou** (Antoine), à Ris (Seine-et-Oise).
- 1852—**Reine** (Victor), jardinier-chef, rue des Buissons, 5, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1851—**Rémy** (Pierre-Narcisse), père, horticulteur, professeur d'Arboriculture, quartier Notre-Dame, à Pontoise (Seine-et-Oise).
- 1864—**Renard** (Anatole), jardinier au château de Grand-Vaux, par Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).
- 1864—**Renault** (Lucien), rue Hélène, 10, à Paris.
- 1856—**Riocreux** (Alfred), quai Henri IV, 46, à Paris.
- 1857—**Robert** (Antonin), à Buy, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).
- 1859—**Robinet** (Hortensia), professeur d'Arboriculture et d'Horticulture de la ville de Toulouse, allée Saint-Ange, à Toulouse (Haute-Garonne).
- 1863—**Roche** (Hippolyte), rue Claude-Bernard, 88, à Paris.
- 1864—**Rohard**, rue du Faubourg-Basset, 14, à Beauvais (Oise).
- 1864—**Rosciaud** (François), à Verneuil-sur-Seine (Seine-et-Oise).
- 1855—**Rousseau** (Louis-Charles), rue de Longchamps, 47, à Neuilly (Seine).
- 1862—**Sébastien** (L.-Jules), jardinier chez M. Auban, à Pierry (Marne).
- 1841—**Simon** (Léon), rue de la Ravinelle, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- 1854—**Sinet** (Eugène), arboriculteur, rue des Prés-Hauts, 30, à Chatenay (Seine).
- 1855—**Tabar** (François), grainier-fleuriste, à Sarcelles (Seine-et-Oise).

MM.

- 1853—**Tarroux**, à Juziers, par Gergeville (Seine-et-Oise).
 1860—**Taveau**, rue de la Victoire, 71, à Paris.
 1852—**Tesnier**, père, propriétaire-horticulteur, rue Lacordaire, 37, à Grenelle-Paris.
 1854—**Testard** (Auguste), horticulteur, rue de la Fontaine-des-Arènes, à Senlis (Oise).
 1866—**Thévenot** (J.), route de Saquet, 21, à Vitry (Seine).
 1853—**Thibaut** (Louis), à Brevannes, par Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).
 1856—**Thirion** (L.), propriétaire, à Senlis (Oise).
 1857—**Thirion** (Joseph), pépiniériste, rue Audigeois, 44, à Vitry (Seine).
 1843—**Thomas** (Pierre), horticulteur, au Moulin-Basset, à Saint-Denis (Seine).
Tisserand, Conseiller d'Etat, directeur de l'Agriculture au Ministère de l'Agriculture, Vice-président honoraire de la Société, rue du Cirque, 17, à Paris.
 1852—**Truffaut** (Charles) père, avenue de Paris, 13, à Versailles (Seine-et-Oise).
 1856—**Urbain** (Louis), horticulteur, rue de Sèvres, 42, à Clamart (Seine).
 1850—**Verdier** (Eugène), fils aîné, horticulteur, rue de Clisson, 37, à Paris.
 1852—**Verdier** (Charles), horticulteur, villa des Roses, rue Barbès, 32, à Ivry-sur-Seine (Seine).
 1837—**Verdier** (Pierre), horticulteur, à Nogent-sur-Marne (Seine).
 1862—**Voité** (Ernest), pépiniériste, à Tinquieux, près Reims (Marne).
 1860—**Welker** (Jacques), jardinier-chef au château de la Celle-Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise).
 1857—**Willemot**, Maison de retraite des Petits-Ménages, à Issy (Seine).

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM.

- Armange** (aîné), rue Sainte-Marie, 16, à Nantes (Loire-Inférieure).
Block (Maurice), rue de l'Assomption, 63, à Auteuil-Paris.
Bravy (Gilbert), horticulteur, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Cavelier, agriculteur à Austin, Texas (Etats-Unis de l'Amérique du Nord).
Chapuis, directeur du service sanitaire, à Toulon (Var).
Clos, correspondant de l'Académie des Sciences, directeur du Jardin des Plantes, à Toulouse (Haute-Garonne).
Connolly (Andrew), Esquire, Glunagh House, Sullamore, King's County (Irlande).
Dochnahl, professeur d'Arboriculture, à Cadolzburg (Bavière).
Fillastre frère, fossé du Chapeau-Rouge, 3, à Bordeaux (Gironde).
Khlopoff, ex-directeur de la Société des amateurs d'Horticulture, à Kiew (Russie).
Lestapie, pavé des Chartons, 45, à Bordeaux (Gironde).
Low (Sir Hugh), à l'île de Labuan (côte de Bornéo).
Menault (Ernest), inspecteur de l'Agriculture, Maire d'Angerville (Seine-et-Oise).
Muratoff, Secrétaire de la Société impériale d'Horticulture, rue des Vieilles-Ecuries, église Sainte-Blaise, à Moscou (Russie).

MM.

- Regel** (Edouard), directeur du Jardin impérial de botanique, à Saint-Pétersbourg (Russie).
Rivière (Louis), horticulteur chez M. Gaillat et Albert, négociants, rue des Ourives, 133, à Rio-de-Janeiro (Brésil).
Ymmer (Ernest), intendant du dépôt de la Société russe des amateurs d'Horticulture, à Moscou (Russie).
Zadock (Thompson), Président de la Société d'Agriculture, à Burlington-Vermont (États Unis d'Amérique).
-

BIENFAITEURS DE LA SOCIÉTÉ

MM.

- SAILLET père, premier bienfaiteur, ancien Bibliothécaire.
 VAILLANT (le maréchal), ancien Président.
 ANDRY (Victor), docteur, ancien Secrétaire-général.
 BOUCHARD-HUZARD, ancien Secrétaire-général.
 JOUBERT DE L'HIBERDERIE (Docteur).
 PIGEAX (le docteur), ancien Bibliothécaire.
 PELLIER (Alfred).
-

MEMBRES TITULAIRES PERPÉTUELS

MM.

- ANDRY (Victor), docteur, rue de Longchamps, 70, à Paris.
 ANDRY (Edouard), rue de Longchamps, 80, à Paris.
 CHAUVIÈRE, à Pantin (Seine).
 DUCHARTRE (P.), membre de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté des sciences, rue de Grenelle, 84, à Paris.
 GUÉNOT (Auguste), à Paris.
 JOLY (Charles), rue Boissy-d'Anglas, 11, à Paris.
 LAURENT aîné, aux Sables-d'Olonne (Vendée).
-

MEMBRES TITULAIRES A VIE

- M^{me} AMODRU, Dame patronnesse, au château de Chamarande (S.-et-O.).
 AUBER (Alfred), avenue Maigny, 21, à Vincennes (Seine).
 BALME (J.), calle de la Profesa, à Mexico (Mexique).
 BIOLLAY (Paul), rue de Naples, 46, à Paris.

- BONNIER (Gaston), professeur de Botanique à la Sorbonne, rue Amyot, 7, à Paris.
- CAHAGNE (René), boulevard de Sébastopol, 47, à Paris.
- CHARDON (Ernest), propr., av. de St-Cloud, 79, à Versailles (S.-et-O.).
- COTTIN (Ernest), propriétaire, rue de Clignancourt, 13, à Paris.
- COTTIN (Jules), rue Notre-Dame-de-Lorette, 15, à Paris.
- DAVEAU (Jules), jardinier en chef à l'Ecole polytechnique de Lisbonne, à Lisbonne (Portugal).
- DUCHARTRE (Henri), rue de Grenelle, 84, à Paris.
- M^{me} DUCHARTRE (Henri), Dame patronnesse, rue de Grenelle Saint-Germain, 84, à Paris.
- M^{me} DUPLESSY (Émilie), Dame patronnesse, boul. Montmorency, 7 bis, à Auteuil-Paris.
- GLATIGNY (Edouard), rue Sainte-Anne, 14, à Paris.
- M^{me} JOUBERT (Edmond), rue de Balzac, 23, à Paris.
- KœCHLIN (Léon), à Mulhouse (Alsace).
- MANTIN (Georges), quai de Billy, 54, à Paris.
- MARTICHON (Léopold), horticulteur-paysagiste, route de Fréjus, à Cannes (Alpes-Maritimes).
- PANHARD, rue Royale, 5, à Paris.
- PANHARD (René), à Grignon, par Thiais (Seine).
- PECTOR (Sosthène), rue Lincoln, 9, à Paris.
- SOUPERT (Jean), à Luxembourg (Grand-Duché).
- M^{me} RAOUL-DUVAL, Dame patronnesse, au château de Marolles-Genillé (Indre-et-Loire), et rue François I^{er}, 53, à Paris.
- ROTHSCHILD (le baron Edmond de), rue Laffitte, 23, à Paris.
- M^{me} ROTHSCHILD (la baronne Adolphe de), Dame patronnesse, rue de Monceau, 43, à Paris.
- TERRILLON (Edmond), quai de la Mégisserie, 12, à Paris.
- TOUSSAINT (Jules), jardinier chez M. Thiellement, boulevard Victor-Hugo, Château-Gaillard, Bar-sur-Aube (Aube).
- VALLOT (Joseph), avenue d'Antin, 61, à Paris.
- VEITCH, The Exotic Nursery, King's Road, Chelsea, London (Angleterre).
- VILMORIN (Maurice Lévêque de), rue de Solférino, 4, à Paris.
- M^{me} VILMORIN (Maurice Lévêque de), Dame patronnesse, rue de Solférino, 4.

MEMBRES FONDATEURS DES DEUX SOCIÉTÉS

1^o *Devenus honoraires :*

1841 MARGOTTIN (J.-L.). 1841 DUFOY (A.). 1841 BERTIN.

2^o *Resté titulaire :*

1841 THIBAUT.

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Arrêtée au 12 février 1891.

A

Année
de
l'admission.

MM.

- 1888—**Abondance** (Etienne), fabricant de treillages, à Taverny (Seine-et-Oise).
- 1868—**Abot** (Jean-Baptiste), fleuriste, boulevard Haussmann, 188, à Paris
- 1889—**Achard** (Louis), fleuriste, à Hyères (Var).
- 1890—**Acker**, papetier et fabricant d'étiquettes, rue des Petits-Champs, 29, à Paris.
- 1873—**Adam**, ancien avoué, rue de Rivoli, 110, à Paris.
- 1889—**Adam** (M^{me} Hippolyte), *dame patronnesse*, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- 1880—**Aiguesparses** (L.), rue de la Paix, 3, aux Lilas, à Romainville (Seine).
- 1889—**Albeau** (Émile), à Torcy-Sedan (Ardennes).
- 1887—**Alibert** (François), banquier, Trésorier du syndicat agricole du Médoc, à Pauillac (Gironde).
- 1855—**Aligre** (le marquis d'), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 89, à Paris.
- 1877—**Alix**, arboriculteur, rue de Toul, 63, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- 1864—**Allary** (Pierre), fils aîné, *membre honoraire*, horticulteur, à Jarnac (Charente).
- 1882—**Alleaume** (Constant), ancien maraîcher, rue Michel-Bizot, 109, à Paris.
- 1867—**Allez** (Adrien), industriel, avenue Victoria, 13, à Paris.
- 1888—**Alny** fils, marchand de terre de bruyère, à Ermenonville (Oise).
- 1856—**Alphand**, directeur des travaux de la ville de Paris, *membre honoraire*, boulevard Beauséjour, à Paris.
- 1891—**Amail** (M^{me} V^{ve}), *dame patronnesse*, avenue Ledru-Rollin, 7, à Paris.
- 1878—**Amodru** (M^{me}), *dame patronnesse*, avenue des Champs-Élysées, 66, à Paris, et au château de Chamarande (Seine-et-Oise).
- 1860—**André** (Edouard), *membre honoraire*, architecte-paysagiste, rédacteur en chef de la *Revue horticole*, rue Chaptal, 30, à Paris.
- 1888—**André** (Ernest), maître de forges, à Cousances-aux-Forges (Marne).
- 1884—**André** (Oscar-Nicolas), ingénieur-constructeur, directeur de la Société des ateliers de Neuilly, avenue de Neuilly, 54, à Neuilly (Seine).
- 1888—**Andrieux** (François), jardinier chez M^{me} veuve Abel Laurent, au château de Brolles, par Bois-le-Roi (Seine-et-Marne).
- 1846—**Andry** (Victor), *membre titulaire perpétuel*.
- 1858—**Andry** (Edouard), *membre titulaire perpétuel*, rue de Longchamps 80, à Paris.

MM.

- 1880—**Anfroy** (Louis-Auguste), fabricant de claies, à Andilly (Seine-et-Oise).
 1886—**Anroux**, propriétaire, rue Saint-Fargeau, 20, à Paris.
 1860—**Appert**, *membre honoraire*, rue de Maubeuge, 15 bis, à Paris.
 1876—**Appert** (M^{me} Eugène), *dame patronnesse*, née André Leroy, à Angers (Maine-et-Loire).
 1859—**Arbeumont** (Gabriel), *membre honoraire*, paysagiste-pépiniériste, près de la gare, à Vitry-le-Français (Marne).
 1881—**Arbeumont** (Louis), jardinier chez M^{me} la baronne N. de Rothschild, à Arnouville-les-Gonesse (Seine-et-Oise).
 1876—**Argence** (Louis), propriétaire, boul. de Strasbourg, 47, à Béziers (Hérault).
 1885—**Arlet** (Oscar), Secrétaire-général de la Société d'Horticulture d'Épernay, jardinier-chef de M. Paul Chandou de Briailles, à Épernay (Marne).
Armange, *membre correspondant*, rue Sainte-Marie, 16, à Nantes (Loire-Inférieure).
 1887—**Arnaudy** (d'), à Ouveillan (Aude).
 1872—**Arnould-Baltard** (Edmond), rue de Rennes, 104, à Paris.
 1877—**Arnoult** (Basile), jardinier chez M. Truelie, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).
 1875—**Arrault**, propriétaire, rue du Temple, 174, à Paris.
 1879—**Arthus**, négociant, rue Richer, 23, à Paris.
 1881—**Asset** (Eugène), horticulteur, rue des Ecoles, 2, à Sèvres (Seine-et-Oise).
 1862—**Attias**, rue de l'Entrepôt, 13, à Paris.
 1868—**Auber** (Alfred), *membre titulaire à vie*, ancien négociant, avenue Marigny, 21, à Vincennes (Seine).
 1862—**Aubert** (Henri), *membre honoraire*, fabricant d'étiquettes en zinc, boulevard Beaumarchais, 85, à Paris.
 1863—**Aubert**, *membre honoraire*, rue de Bretagne, 93, à Alençon (Orne).
 1865—**Aubrée**, *membre honoraire*, rue des Lyonnais, 26, à Paris et à Châtenay (Seine).
 1880—**Aubry** (Joseph-Emile), fabricant d'instruments de jardins, successeur de M^{me} Stoockel, rue Vieille-du-Temple, 131, à Paris.
 1864—**Aubry** (Jean-Joseph-Baptiste), fabricant de pompes, rue Saint-Maur, 212, à Paris.
 1886—**Audibert** (Jacques), horticulteur, à la Crau (Var).
 1855—**Audiffred**, *membre honoraire*, boulevard des Capucines, 8, à Paris.
 1887—**Audugé** (Jean), horticulteur, rue de Romainville, 49, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
 1863—**Auger** (Théophile), jardinier chez M. Houette, à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise).
 1887—**Augis** (Auguste), horticulteur, rue de Fontenay, 59, à Montrouge (Seine).
 1888—**Augustins**, entrepreneur de peinture, rue de Téhéran, 17, à Paris.
 1881—**Aulon** (Paul), jardinier chez M. le baron G. de Rothschild, avenue Marigny, 23, à Paris.
 1860—**Aumont**, *membre honoraire*, architecte de jardins, château de Marly, près Laeken, Bruxelles (Belgique).
 1880—**Aupé** (Paul), jardinier-chef, à Stănea, près Jassy (Roumanie).

MM.

- 1890—**Aurouze** (E.), fabricant de pièges, rue des Halles, 8, à Paris.
 1860—**Ausseau-Sertier**, pépiniériste, à Lieusaint (Seine-et-Marne).
 1853—**Avène** (le vicomte), *membre honoraire*, rue de l'Arcade, 14, à Paris.
 1887—**Aymard**, horticulteur, ancien chemin de Castelnau, à Montpellier
 (Hérault).

B

- 1880—**Bach** (Paul), architecte-paysagiste, à Chantilly (Oise).
 1887—**Baché** (Gabriel-Auguste), horticulteur, rue des Fleurs, 47, à Montreuil-
 sous-Bois (Seine).
 1870—**Bachelier** (M^{me} veuve), *dame patronnesse*, rue d'Amsterdam, 12, à
 Paris, et à Magny-en-Vexin, rue de Paris, 50 (Seine-et-Oise).
 1858—**Bachelier** (René), *membre honoraire*, chez M. Oppenheim, rue La-
 borde, 18, et à Saint-James, Neuilly (Seine).
 1878—**Bachoux** (Denis), pépiniériste, rue de la Petite-Fontaine, impasse du
 Lavoir, à Vitry (Seine).
 1889—**Bacquet** (Louis), horticulteur, à Provins (Seine-et-Marne).
 1889—**Bagnard** (H.), propriétaire, rue Damiette, 64, à Sannois (Seine-et-Oise).
 1874—**Baillon** (le docteur), professeur de botanique à la Faculté de médecine
 de Paris, rue Cuvier, 12, à Paris.
 1888—**Baillon** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue Saint-Guillaume, 21, à Paris.
 1862—**Bailly** (Alfred), *membre honoraire*, rue Saint-Hilaire, à Nogent-le-
 Rotrou (Eure-et-Loir).
 1890—**Bailly** (Docteur), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris,
 à Nouan, par Gien (Loiret).
 1889—**Bailly** (Jules), chemin des Terres-Blanches, à Suresnes (Seine).
 1883—**Bailly**, membre de l'Institut, à Mignaux. près et par Poissy (Seine-
 et-Oise), et boulevard Haussmann, 77, à Paris.
 1882—**Ballée** (J.-J.-B.), instruments horticoles, rue Vauvilliers, 10, à Paris.
 1885—**Ballée** (Henri), coutelier, rue Vauvilliers, 10, à Paris.
 1889—**Balme** (J.), *membre à vie*, horticulteur, calle de la Profesa, à Mexico
 (Mexique).
 1880—**Balochard** (Jules), à Farcy-les-Lys, par Melun (Seine-et-Marne).
 1853—**Baltet** (Charles), *membre honoraire*, pépiniériste, boulevard de
 Croncels, 41, à Troyes (Aube).
 1878—**Balu** (Nicolas), jardinier chez M. Lebaudy, au château de Rosny (Seine-
 et-Oise).
 1890—**Balyon**, propriétaire, avenue de la République, 48, à Mantes (S.-et-O.).
 1890—**Baptiste** (le Frère), directeur de l'orphelinat Saint-Philippe, à Fleury-
 près-Meudon (Seine-et-Oise).
 1891—**Barbaut** (Alfred), rue Meslay, 38, à Paris.
 1890—**Barbe** (Auguste), jardinier-chef au Fleuriste du château de Noisiel,
 chez M^{me} V^{ve} Ménier (Seine-et-Marne).
 1889—**Barbereau**, jardinier en chef du palais de Fontainebleau, boulevard
 Magenta, 2, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
 1885—**Barbet** (Ferdinand), fabricant de serres et châssis en fer et bois, rue
 du Chemin-de-Fer, 2, à Bourg-la-Reine (Seine).

MM.

- 1885—**Barbier** (Auguste), horticulteur, rue Lourmel, 198, à Paris.
- 1888—**Barrier** (M^{me} veuve), *dame patronnesse*, propriétaire, à Meudon (Seine-et-Oise).
- 1886—**Barbot** (Jules), horticulteur, rue Adèle, 6, à Villemonble (Seine).
- 1885—**Barbou** (Victor), rue Montmartre, 52, à Paris.
- 1851—**Bardet** (Frédéric), *membre honoraire*, rue des Sénateurs, 472, à Varsovie (Pologne).
- 1851—**Bardet** (Philippe), *membre honoraire*, horticulteur, faubourg du Château, à Neufchâtel (Suisse).
- 1884—**Bardet-Adam**, horticulteur, rue des Sénateurs, 472, à Varsovie, (Pologne).
- 1898—**Bardiaux** (Émile), à la Ville-Dieu, près la Loupe (Eure-et-Loir).
- 1886—**Barigny** (Jules), Vice-Président de la Société d'Horticulture de Meaux, à Meaux (Seine-et-Marne).
- 1884—**Barillon**, horticulteur, rue de la Solidarité, 3, à Vincennes (Seine).
- 1889—**Barnaart** (A.-E.), horticulteur, à Vogelenzang, près Haarlem (Hollande).
- 1887—**Baron** (Jules), horticulteur, rue des Pyrénées, 276, à Paris.
- 1887—**Baroux** (Emile), rue de Vaugirard, 22, à Paris.
- 1878—**Baré** (Alexandre), pépiniériste, rue Audigeois, 9, place Carnot, à Vitry (Seine).
- 1879—**Barre**, notaire honoraire, boulevard Haussmann, 32 bis, à Paris.
- 1883—**Barre** (Victor), fils, pépiniériste, rue de la Barre, 42, à Vitry-sur-Seine (Seine).
- 1887—**Barreau** (Hippolyte), constructeur de chemins de fer, boulevard Saint-Germain, 84, à Paris.
- 1891—**Barroy** (Alexandre), jardinier-chef chez M. Gheert, rue Saint-Cloud, 1, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).
- 1877—**Bassett** (C.), pépiniériste-horticulteur, rue Saint-Jean, à Dreux (Eure-et-Loir).
- 1887—**Bassière**, négociant en grains, à Lisieux (Calvados).
- 1882—**Bassot** (M^{me} veuve), *dame patronnesse*, rue de La Tour-d'Auvergne, 41, à Paris.
- 1869—**Batillard** (Victor), horticulteur-fleuriste, rue de Silly, 82, à Boulogne (Seine).
- 1884—**Battut** (François), rue Saint-Honoré, 43, à Paris.
- 1883—**Baubigny** (Jules), commissaire-priseur honoraire, rue de Castiglione, 14, à Paris.
- 1890—**Bauche** (Charles), rue Ménilmontant, 12, à Paris.
- 1881—**Baucheron** (Louis-J.F.-), rue des Carrières, 23, à Chatou (Seine-et-Oise).
- 1882—**Baudrier** (Léon), boulevard Malesherbes, 64, à Paris.
- 1890—**Baudrit** (L.), serrurerie artistique, rue Michel-Bizot, 78, à Paris.
- 1887—**Baudry** (Léon), maraîcher, rue Notre-Dame, 5, à Issy (Seine).
- 1877—**Bauer** (Frédéric), chef-multiplicateur au Fleuriste de la Ville de Paris, rue de la Tour, 131, à Passy-Paris.
- 1878—**Bazelle**, fleuriste-entrepreneur, boulevard Magenta, 95, à Paris.
- 1861—**Bazin** (Charles), *membre honoraire*, professeur d'Arboriculture, rue d'Amiens, à Clermont (Oise).

MM.

- 1885—**Bazin** (M^{lle}), *dame patronnesse*, à la Flourie, par Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).
- 1859—**Beucantin**, *membre honoraire*, ancien directeur du Jardin des Plantes, des autres jardins publics et promenades de la ville de Rouen, à Rouen (Seine-Inférieure).
- 1879—**Beaufour** (Charles), rue de la Boétie, 8, à Paris.
- 1862—**Beauger** (Claude), *membre honoraire*, greffier de la justice de paix, à Gannat (Allier).
- 1886—**Beaujouan** (Joseph), jardinier-chef au château de Coubertin, par Saint-Remy-les-Chevreuse (Seine-et-Oise).
- 1875—**Beaulieu** (Albert), chef de bataillon, rue Madame, 70, à Paris.
- 1874—**Beaume**, plombier-hydraulicien, route de la Reine, 66, à Boulogne (Seine).
- 1890—**Beaume** fils, industriel, avenue de la Reine, 72 bis, à Boulogne-sur-Seine (Seine).
- 1882—**Beauval** (Isidore), jardinier chez M. Caron, à l'Abbeville, par Nelles-la-Valles (Seine-et-Oise).
- 1859—**Béchu** (Louis), *membre honoraire*, route des Princes, à Chatenay (Seine).
- 1887—**Beer** (Guillaume), rue des Mathurins, 34, à Paris.
- 1884—**Bellair** (Georges), professeur de la Société d'Horticulture de Compiègne, place de l'Hôtel-de-Ville, à Compiègne (Oise).
- 1887—**Bellan**, fabricant de stores, rue Saint-Antoine, 196, à Paris.
- 1859—**Bellanger**, *membre honoraire*, entrepreneur de jardins, rue de Charonne, 175, à Paris.
- 1855—**Belleyme** (M^{me} Ch. de), *dame patronnesse*, rue Royale-St-Honoré, 6, à Paris.
- 1882—**Bellot** (Arsène-Henri), propriétaire, rue Fontane, 4, à Courbevoie (Seine).
- 1889—**Beney** (N.-S.), horticulteur-grainier, quai Saint-Antoine, 36, à Lyon (Rhône).
- 1886—**Benoist** (le baron Albert de), à Thonne-les-Prés, par Montmédy (Meuse).
- 1885—**Benoist** (le baron Constant de), au château de Waly, près Triaucourt (Meuse).
- 1884—**Benoist** (Constant), entrepreneur de jardins, rue Mauconseil, 14, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
- 1887—**Benoist** (Olivier), propriétaire-agriculteur, à Senlis (Oise).
- 1881—**Benoit** (Ernest), rue Oberkampf, 84, à Paris.
- 1885—**Béquet** (Léon), conseiller d'État, rue Jacob, 33, à Paris.
- 1890—**Bérat**, jardinier en chef de la ville de Roubaix, rue Curé, à Roubaix (Nord).
- 1884—**Bercioux**, propriétaire, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).
- 1888—**Berckheim** (baronne de), *dame patronnesse*, rue de Berri, 52, à Paris.
- 1889—**Bergaut**, boulevard Poissonnière, 12, à Paris.
- 1888—**Bergeotte**, de la maison Bergeotte de Dauvilliers, fabricant de grilles, avenue de la Grande-Armée, 44, à Paris.
- 1853—**Berger** (Auguste), *membre honoraire*, horticulteur, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).
- 1887—**Berger** (Sylvain), jardinier-chef chez M^{me} la baronne de Saint-Didier, à Chantilly (Oise).

MM.

- 1884—**Bergerot** (Gustave), fabricant de serres, boulevard de la Villette, 76, à Paris.
- 1888—**Bergman** (M^{me} F.), *dame patronnesse*, à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).
- 1889—**Bergman** (M^{me} Ernest), *dame patronnesse*, à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).
- 1851—**Bergman** (Ferdinand), chef des cultures chez M. le baron de Rothschild, au domaine de Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).
- 1878—**Bergman** (Ernest), à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).
- 1887—**Berloquin** (G.), propriétaire, à Lepoupleureuse, par Preuilly (Indre-et-Loire).
- 1891—**Bernaix** (Alexandre), rosériste, rue de la Bouteille, à Villeurbanne-Lyon (Rhône).
- 1885—**Bernard**, marchand de comestibles, rue de la Réale, 6, à Paris.
- 1862—**Bernard** (Charles), *membre honoraire*, au Pommeret, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).
- 1874—**Bernardet** (Philippe), rue Beudant, 9, à Paris.
- 1886—**Berne**, jardinier-chef à l'École nationale d'Agriculture de Montpellier (Hérault).
- 1888—**Berneront** (Ch.-J.), propriétaire, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).
- 1888—**Bernier**, conducteur de travaux, paysagiste, rue des Acacias, 17, à Paris.
- 1879—**Bertaut** (Alphonse), cultivateur-horticulteur, rue de Noisy, 3, à Rosny-sous-Bois (Seine).
- 1887—**Berteau** (Désiré), jardinier-chef chez M. Dormeuil, rue Saint-Germain, 3, à Croissy (Seine-et-Oise).
- 1875—**Berteaux** (M^{me}), *dame patronnesse*, avenue du Roule, 45, à Neuilly (Seine).
- 1885—**Berthaud**, spécialité de photographies de plantes, etc., rue Cadet, 9, à Paris.
- 1887—**Berthault**, professeur à l'École nationale d'Agriculture de Grignon, avenue Casimir, 4, à Asnières (Seine).
- 1883—**Berthault** (Jean), jardinier chez M^{me} veuve Vallée, à Wissous, par Antony (Seine-et-Oise).
- 1882—**Berthault** (Vincent), jardinier-chef chez M. Forgeot et C^{ie}, rue de la Maladrerie, 140, à Vincennes (Seine).
- 1883—**Berthier**, horticulteur, à Andelot (Haute-Marne).
- 1883—**Berthier** (A.), propriétaire, à Beaumont-sur-Oise (Oise).
- 1884—**Berthier** (Etienne), horticulteur et entrepreneur de jardins, à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).
- 1888—**Berthomié** (M^{me} Marie), *dame patronnesse*, boulevard Saint-Marcel, 68, à Paris.
- 1863—**Berthoule**, *membre honoraire*, ancien notaire, à Besse (Puy-de-Dôme).
- 1841—**Bertin**, *membre honoraire fondateur*, boulevard de la Reine, 82, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1883—**Bertin** (M^{me} A.), *dame patronnesse*, boulevard Pereire, 123, et à Moulins (Allier).

MM.

- 1862—**Bertin** (Émile), *membre honoraire*, rue Godot-de-Mauroy, 10, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1881—**Bertin** (Jules), entrepreneur de jardins, rue de l'Église, 54, à Grenelle-Paris.
- 1884—**Bertrand**, rue Houdan, 88, à Sceaux (Seine).
- 1888—**Bertrand** (Nicolas-Georges), constructeur de la nouvelle brouette dite *Marceau-Bertrand*, avenue de la Défense-de-Paris, 2, à Courbevoie (Seine).
- 1874—**Bertrandus** (le Frère), directeur du pensionnat horticole d'Igny, par Bièvres (Seine-et-Oise).
- 1886—**Besana** (Louis-Prosper), appareils de chauffage, rue de Provence, 91, à Paris, et à Poissy (Seine-et-Oise).
- 1863—**Bescher** fils, *membre honoraire*, graveur, quai de Conti, 15, à Paris.
- 1890—**Besnard** (Frédéric), ingénieur-fabricant de pulvérisateurs, rue Geoffroy-Lasnier, 28, à Paris.
- 1875—**Bessand** (Charles), négociant, rue du Pont-Neuf, 2 bis, à Paris.
- 1890—**Bessin** (Alfred), entrepreneur de serrurerie, à Lagny (Seine-et-Marne).
- 1887—**Besson**, horticulteur, rue de France, 178, à Nice (Alpes-Maritimes).
- 1866—**Besson** (Antoine), horticulteur-pépiniériste, aux pépinières du Pont-de-Vivaux, entre la Capelette et Saint-Loup, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
- 1882—**Besson** (Auguste), constructeur de chauffages, boulevard des Capucines, 38, à Paris.
- 1884—**Bethmont** (Daniel), rue Guichard, 3, à Paris.
- 1885—**Beudin** (Denis-François), propriétaire, rue de Bellevue, 43, à Boulogne-sur-Seine (Seine).
- 1859—**Beurdeley**, *membre honoraire*, propriétaire, rue des Plantes, 68, à Montrouge-Paris.
- 1890—**Bianchetti**, fabricant de stores et treillages, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 139, à Paris.
- 1882—**Bidard** (Albert), rue de Mauberge, 69, à Paris.
- 1888—**Bidault** (Émile), cultivateur, rue des Jardins, 18, à Bagnolet (Seine).
- 1884—**Biémont** (Émile-Louis), rue du Colisée, 29, à Paris.
- 1870—**Bienfait**, entrepreneur de jardins, au Raincy (Seine-et-Oise).
- 1886—**Biessy** (Joseph), horticulteur, rue Saint-Gervais, 19, à Monplaisir, Lyon (Rhône).
- 1884—**Bignon** (Louis), propriétaire, à Theneuille (Allier), et avenue du Bois-de-Boulogne, 12, à Paris.
- 1853—**Bigot** (J.-M.-F.), *membre honoraire*, officier de l'Instruction publique, rue Cambon, 27, à Paris.
- 1866—**Billarand** (Victor-Adolphe), horticulteur-pépiniériste, rue de l'Est, à Ablon-sur-Seine (Seine-et-Oise).
- 1890—**Billard** (Arthur), jardinier, chez M. Daltroff, rue de Versailles, 2, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).
- 1881—**Billet** (Alexandre), rue Rougemont, 14, à Paris.
- 1887—**Billiard** (Alexandre), horticulteur, rue de Chatenay, 20, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
- 1854—**Binder** (Ch.), *membre honoraire*, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

MM.

- 1876—**Biolley** (Paul), *membre titulaire à vie*, avocat général près la Cour des Comptes, rue de Naples, 46, à Paris.
- 1888—**Birmelé** (G.-Frédéric), jardinier-chef chez M. le comte de Pourtalès, au château de la Robertsau, à Strasbourg (Alsace).
- 1879—**Birot** (Henri), cultivateur-grainier à Aunay-sous-Auneau (Eure-et-Loir), et quai d'Orléans, 18, à Paris.
- 1884—**Bisch** (Charles), rue des Petites-Écuries, 10, à Paris, et à Maisons-Lafitte (Seine-et-Oise).
- 1888—**Bixio** (M^{me}), *dame patronnesse*, quai Voltaire, 17, à Paris.
- 1886—**Bizon** (M^{me}), *dame patronnesse*, entrepreneur de peinture, rue du Cherche-Midi, 98, à Paris.
- 1889—**Bizon** (Jules), rue du Cherche-Midi, 98, à Paris.
- 1883—**Blacas** (le comte Bertrand de), rue de Varenne, 52, à Paris.
- 1884—**Blanchet** (Jules), place Voltaire, 6, à Asnières (Seine).
- 1862—**Blandin** (Jean), *membre honoraire*, maraîcher, rue du Rendez-Vous, 70, à Paris.
- 1880—**Blanquier**, fabricant de chauffages, rue de l'Évangile, 20, à Paris.
- 1882—**Benkner** (Antoine), avenue de Paris, 206 bis, à Rueil (Seine-et-Oise).
- 1874—**Bleu** (Alfred), Secrétaire-général de la Société, avenue d'Italie, 48, à Paris.
- 1887—**Block** (M^{me} Octavie), horticulteur, rue Bastia, 10, à Paris, et place Masui, 9, à Bruxelles (Belgique).
- Block** (Maurice), *membre correspondant*, rue de l'Assomption, 63, à Paris.
- 1881—**Blondeau** (Adolphe), intendant général, inspecteur, président de section au Conseil d'État, rue de Hambourg, 3, à Paris.
- 1887—**Bloudeau** (Henri), chimiste-agronome, rue de Maubeuge, 51, à Paris.
- 1887—**Bocquet**, propriétaire, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).
- 1885—**Bohnhof** (Ernest), villa Arcadia Stanhope Road, Saint-Albans (Angleterre).
- 1870—**Boinet**, horticulteur, à Abbeville (Somme).
- 1888—**Boissard** (Georges), propriétaire au Valmont, à Sochaux, par Montbéliard (Doubs), et à Paris, rue d'Hauteville, 41.
- 1866—**Boissin** (Paul), fabricant de serres, maison Herbeaumont, rue Belgrand, 4, à Paris.
- 1890—**Boité** (François-Alexandre), boulevard Raspail, 14, à Paris.
- 1863—**Boizard**, jardinier chez M. le baron Edmond de Rothschild, rue de Londres, 3, à Paris.
- 1878—**Bolut** (Charles), horticulteur-grainier, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne, boulevard de l'Est, 17, à Chaumont (Haute-Marne).
- 1861—**Bonassieux**, statuaire, membre de l'Institut, rue de Saint-Simon, 3, à Paris.
- 1888—**Bodonneau** (Emile), négociant en charbons, quai Jemmapes, 138, à Paris.
- 1878—**Bonnard** (Louis-Ernest), pépiniériste, rue des Étroits, 31, à Vitry (Seine).
- 1891—**Bonnejan** (Charles), pépiniériste-horticulteur, rue des Écoles, 32, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

MM.

- 1862—**Bonnel**, à Palaiseau (Seine-et-Oise), rue Notre-Dame-de-Lorette, 45, à Paris.
- 1853—**Bonnemain**, *membre honoraire*, grainier-fleuriste, place Notre-Dame, 13, à Étampes (Seine-et-Oise).
- 1884—**Bonnet-Bourniche**, pépiniériste, à Montlignon (Seine-et-Oise).
- 1889—**Bonnier** (Gaston), professeur de Botanique à la Sorbonne, rue Amyot, 7, à Paris.
- 1891—**Bonzel** (Arthur), à Haubourdin (Nord).
- 1888—**Bonzon** (Pierre), au château de Cerçay, près Villecresnes (Seine-et-Oise).
- 1891—**Boquet** (Ferdinand), route de Cherbourg, 33, à Nanterre (Seine).
- 1887—**Bordier** (Armand-Charles), rue Claude-Vellefaux, 2, à Paris.
- 1851—**Borel** père, *membre honoraire*, rue Monge, 17, à Paris.
- 1878—**Borel** (Edouard), quincaillerie horticole, quai du Louvre, 10, à Paris.
- 1885—**Bories**, fleuriste, boulevard St-Germain, 177, à Paris.
- 1886—**Bornet**, docteur, membre de l'Institut, quai de la Tournelle, 27, à Paris.
- 1866—**Bosq**, *membre honoraire*, avenue d'Orléans, 12, à Paris.
- 1881—**Boucher** (Georges), horticulteur, avenue d'Italie, 164, à Paris.
- 1876—**Boucherie** (M.), au château de Cuzieu, par Saint-Galmier (Loire), rue François 1^{er}, 44, à Paris.
- 1884—**Boucley** (Paul), fabricant de caoutchouc, rue des Entrepreneurs, 43, à Grenelle-Paris.
- 1874—**Boudin** (Pierre), arboriculteur, Grande-Rue, 53, à Bagnolet (Seine).
- 1877—**Boudin** (Paul), horticulteur, rue Saint-Fargeau, 30, à Paris.
- 1890—**Bouë** (M^{me} Mina W.), *dame patronnesse*, au château du Parc, à Caudéran (Gironde), et rue du Faubourg-Saint-Honoré, 130, à Paris.
- 1861—**Bougon-Ducastel**, *membre honoraire*, à Noyon (Oise).
- 1889—**Bouillot** (Jules-Ernest), sculpteur, rue des Fourneaux, 74, à Paris.
- 1874—**Boulat** (Louis), fabricant de châssis, rue de la Mission, 41, à Troyes (Aube).
- 1888—**Boulé** (Anatole), boulevard de Versailles, 58, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- 1880—**Bouniceau-Gesmon**, juge d'instruction, boulevard Saint-Germain, 144, à Paris.
- 1885—**Bouquet de la Grye**, conservateur en retraite des Forêts, rue Faraday, 41, à Paris.
- 1890—**Bourceret**, fabricant d'échelles, rue Campagne-Première, 17, à Paris.
- 1882—**Bourderieux**, chef de culture chez M. de Vilmorin, à Verrières (Seine-et-Oise).
- 1887—**Bourdier** jeune, rocailleux, à Ablon (Seine-et-Oise).
- 1883—**Bourdier** (Pierre), rocailleux, travaux en ciments, rue des Écoles, à Chatou (Seine-et-Oise).
- 1890—**Bourdillon** (F.), négociant en denrées coloniales, rue de Sèze, 12, à Paris.
- 1884—**Bourdin** (Louis-François), propriétaire à Saint-Ouen, rue de Seine, 8, à Saint-Ouen (Seine).
- 1885—**Bourdon** (Madame veuve), faubourg du Temple, 74, à Paris.

MM.

- 1872—**Bourdôt** (Jules), ingénieur civil, rue Château-Landon, 44, à Paris.
- 1876—**Bouré** (Edmond), rue Jouffroy, 18, à Paris.
- 1851—**Bourette**, *membre honoraire*, opticien, à Auvers-sur-Oise (Seine-et-Oise).
- 1853—**Bourgaut** (Henri-Philippe), jardinier chez M. de Rothschild, à Puteaux (Seine).
- 1874—**Bourgaut** (Jean-Baptiste), fils, rue des Sablons, 9, à Puteaux (Seine).
- 1872—**Bourgeois** (Louis), jardinier, avenue des Ternes, 32, à Paris.
- 1885—**Bourgeois** (Aimable), horticulteur, rue Chaude, 19, à Chambourcy (Seine-et-Oise).
- 1890—**Bourgette** (Léon-Luc), courtier en marchandises, propriétaire, rue Crébillon, 21, à Nantes (Loire-Inférieure).
- 1888—**Bourguignon**, directeur de la Librairie agricole, rue Jacob, 26, à Paris.
- 1884—**Bourin** (Médéric), horticulteur, rue de Fontenay, 30, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine).
- 1889—**Bourmène** (M^{me} la Comtesse de la), *dame patronnesse*, rue Pierre-Charron, 64, à Paris, et au château de Saint-Pierre du Vauvray (Eure).
- 1881—**Bournizet**, rue des Écoles, 46, à Paris.
- 1886—**Bourreau** (Alfred), Secrétaire de la Société d'Horticulture de Cannes, rue d'Antibes, 83, à Cannes (Alpes-Maritimes).
- 1850—**Boutard** (Auguste), *membre honoraire*, rue de la Pompe, à Vitry (Seine).
- 1860—**Boutard-Ruel**, *membre honoraire*, jardinier, à Mer (Loir-et-Cher).
- 1888—**Boutefoy** (Victor-Eugène), rue Borromée, 19, à Paris.
- 1875—**Boutreux** fils (Pierre-Eugène), horticulteur, route de Paris, 85, à Montreuil (Seine).
- 1851—**Boutreux** (René), *membre honoraire*, horticulteur, rue Béranger, 18, à Malakoff (Seine).
- 1883—**Bouzigues** (Joseph), rue Sainte-Anne, 34, à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise).
- 1878—**Boyer** (Louis), horticulteur, rue de Marseille, 24, à Bordeaux (Gironde).
- 1860—**Boyer** (François-Gabriel), *membre honoraire*, horticulteur, à Gambais, par Houdan (Seine-et-Oise).
- 1887—**Boyriven**, à Verneuil-sur-Seine (Seine-et-Oise).
- Bowring** (sir John), *membre honoraire*, ex-gouverneur de Hong-Kong.
- 1875—**Brault** (Émile), rue Saint-Lazare, 105, à Paris.
- 1888—**Brault** (M^{me}), *dame patronnesse*, propriétaire, à Yerres (Seine-et-Oise).
- Bravy** (Gilbert), *membre correspondant*, horticulteur, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- 1875—**Bréauté** (Nestor), rue Borghèse, 11, à Neuilly (Seine).
- 1886—**Bréchet**, jardinier chez M. Groult, place du Petit-Vitry, à Vitry (Seine).
- 1876—**Brechin** (L.), à Cheffes-sur-Sarthe, par Tiercé (Maine-et-Loire).
- 1880—**Brécy** (Henri), ancien architecte, rue Dutot, 73, à Paris.
- 1869—**Brémant** (Léon), rue Denis-Gogue, 2, à Clamart (Seine).
- 1885—**Bresson** (Ch.-Antoine-Marie), propriétaire, rue de l'Abbé-Groult, 42, à Paris.

MM.

- 1884—**Breton** (Madame veuve), *dame patronnesse*, rue Labélonne, 25, à Chatou (Seine-et-Oise).
- 1887—**Breton** père, quai de l'Abattoir, à Amiens (Somme).
- 1881—**Breton** (Léon), jardinier entrepreneur, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine).
- 1890—**Breton** (Gustave-Charles-Célestin), horticulteur-pépiniériste, rue Boucicaut, 40, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
- 1876—**Bricka** (Albert), avenue du Marché, 12, à Charenton (Seine).
- 1890—**Brié** (Pierre), constructeur de chaudronnerie en cuivre, rue du Bailly, 13, plaine Saint-Denis (Seine).
- 1888—**Briffault** (Auguste), cultivateur, rue des Petits-Pères, à Gennevilliers (Seine).
- 1884—**Brimont** (le Baron de), avenue d'Iéna, 74, à Paris.
- 1882—**Briniveau** (Auguste), rue du Commerce, 72, à Paris.
- 1861—**Briollay-Goiffon**, *membre honoraire*, horticulteur, rue Saint-Cyr, à Saint-Jean-Leblanc, près Orléans (Loiret).
- 1860—**Briqué** (Prosper-Edmond), rue des Ecoles, 22, à Paris.
- 1880—**Brisac** (le général), rue de Rougemont, 8, à Paris.
- 1876—**Brisson** (Théophile), rosieriste, à Grisy-sur-Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
- 1885—**Brito** (Docteur Domingos de Lima Ferriera de), à Pétropolis (Brésil).
- 1887—**Brochard** (François-Alphonse), serrurerie horticole, boulevard Richard-Lenoir, 40, à Paris.
- 1884—**Brochet** (Léon-Octave), rue des Carrières, 33, à Vincennes (Seine).
- 1882—**Broquet**, fabricant de pompes, rue Oberkampf, 121, à Paris.
- 1886—**Brossier** (Henri), spécialité d'écorce de liège pour l'horticulture, boulevard de Strasbourg, 34, à Paris.
- 1887—**Brot** (Louis-Charles), cultivateur, à Montmagny (Seine-et-Oise).
- 1860—**Brot-Delahaie** (Louis), *membre honoraire*, horticulteur, rue du Moulin-des-Prés, 33, à Paris.
- 1883—**Bruant** (Georges), horticulteur, à Poitiers (Vienne).
- 1860—**Bruant**, *membre honoraire*, horticulteur, à Poitiers (Vienne).
- 1853—**Bruanton** (Joseph), *membre honoraire*, horticulteur, faubourg Saint-Cyrice, à Rodez (Aveyron).
- 1878—**Brunau** (Désiré), arboriculteur, Grande-Rue, 106, à Bourg-la-Reine (Seine).
- 1855—**Brun** (docteur), *membre honoraire*, rue d'Aumale, 23 à Paris.
- 1863—**Bruneau** (Madame), *dame patronnesse*, rue Bandin, 6, à Paris.
- 1882—**Brunelet** (Adrien), horticulteur, boulevard Gambetta, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- 1855—**Brunette** père, *membre honoraire*, rue St-Remy, 7, à Épernay (Marne).
- 1891—**Bruno** (Em.), dessinateur, rue des Frères-Herbert, 11 bis, à Levallois-Perret (Seine).
- 1879—**Buhner** (Michel), horticulteur, Theresienstrasse, 92, à Munich (Bavière).
- 1882—**Buddenborg** frères, fleuristes, à Hillegom, par Harlem (Hollande).
- 1863—**Bugeard**, rue Meslay, 59, à Paris.
- 1864—**Bugnet** (Madame), *dame patronnesse*, rue Saint-Lazare, 103, à Paris.
- 1890—**Buhler** (Eugène), rue de Grenelle, 147, à Paris.

MM.

- 1888—**Buisson** (Claude), jardinier-chef du Parc de la Tête-d'Or, à Lyon (Rhône).
 1886—**Buisson** (Jean), horticulteur, rue Lambrechts, à Courbevoie (Seine).
 1861—**Bull** (William), horticulteur, King's Road, Chelsea, à Londres, S.-W. (Angleterre).
 1869—**Bullier** (Théodore), avenue de l'Observatoire, 29, à Paris.
 1890—**Burdinat** (Pierre), horticulteur, route de Fréjus à Cannes (Alpes-Maritimes).
 1864—**Bureau**, professeur de botanique au Muséum d'Histoire naturelle, quai de Béthune, 24, à Paris.
 1867—**Busigny** (E.), architecte-paysagiste, rue Lesueur, 16, à Paris.
 1889—**Buttard** (Émile), rue Saint-Sauveur, 97, à Paris.
 1887—**Butté-Sire** (Marie), cultivateur de graines et plants, au Perreux, par Nogent-sur-Marne (Seine).

C

- 1854—**Caban** (Léon), *membre honoraire*, boulevard Haussmann, 41, à Paris.
 1860—**Caget** (Louis), *membre honoraire*, jardinier chez M^{me} la comtesse de Champigny, au château des Trois-Moulins, commune de Maincy, par Melun (Seine-et-Marne).
 1884—**Cahagne** (René), *membre titulaire à vie*, négociant, boulevard de Sébastopol, 47, à Paris.
 1887—**Caillaud** (René), horticulteur, route de Brie, à Mandres (Seine-et-Oise).
 1887—**Caille**, avocat à la Cour d'appel, boulevard Saint-Germain, 176, à Paris, et à Aigre (Charente).
 1885—**Cailletet** (Louis), membre de l'Institut, boulevard Saint-Michel, 75, à Paris.
 1877—**Calame** (Georges), horticulteur, au Chaprais, Besançon (Doubs).
 1887—**Callé** (Alexandre) père, jardinier-chef chez M. Boivin, à Clairefontaine, près Rambouillet (Seine-et-Oise).
 1887—**Callé** (Alexandre) fils, jardinier chez M. le comte d'Aux, avenue Ducis, 9, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).
 1887—**Camus** (Charles), rentier, à Marly-le-Roi, et rue Lincoln, 3, à Paris.
 1889—**Canu** (Jean), avenue des Moulineaux, 40, à Boulogne (Seine).
 1885—**Capendu** (A.), rue de l'Assomption, 53, à Paris.
 1872—**Capet** (Alfred), rue de la Boétie, 59, à Paris.
 1853—**Cappe** (Émile), *membre honoraire*, dessinateur de jardins, au Vésinet (Seine-et-Oise).
 1889—**Cappe** (Louis-Paul-Émile), horticulteur, au Vésinet (Seine-et-Oise).
 1867—**Capron** (Achille), à Souzy-la-Briche, par Étrechy (Seine-et-Oise).
 1873—**Caraby** (Louis-Antoine), rue de la Procession, 42, à Vaugirard-Paris.
 1887—**Carle** (Laurent), horticulteur, route d'Heyrieux, 128, à Montplaisir-Lyon (Rhône).
 1886—**Carlier**, propriétaire, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise).

MM.

- 1887—**Carnelle** (Auguste), horticulteur, à Jouy-le-Comte, par l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).
- 1885—**Carnet** (Léon-Désiré), horticulteur-pépinieriste, au Mesnil-Amelot, canton de Dammartin (Seine-et-Marne).
- 1883—**Caron** (Ernest), place Boieldieu, 1, à Paris.
- 1880—**Carpentier**, fabricant de châssis-cloches, à Doullens (Somme).
- 1882—**Carpentier** (Eugène), rue Turbigo, 16, à Paris.
- 1877—**Carré** (Charles), négociant, boulevard Voltaire, 58, à Paris.
- 1886—**Carré** (Georges), ingénieur-constructeur, quai d'Orsay, 127, à Paris.
- 1886—**Carré** (Jules), ingénieur-constructeur, quai d'Orsay, 127, à Paris.
- 1860—**Carrelet**, *membre honoraire*, horticulteur, rue de Vincennes, 51, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1866—**Carrière** (Abel), ancien chef des pépinières au Muséum d'Histoire naturelle, rédacteur en chef de la *Revue horticole*, rue de Vincennes, 140, à Montreuil (Seine).
- 1882—**Carrière**, propriétaire industriel, rue Ravon, à Bourg-la-Reine (Seine).
- 1886—**Carton** (Émile), rue de Turenne, 114, à Paris.
- 1885—**Casanave** (Édouard de), ancien inspecteur général des Établissements de Bienfaisance, rue de la Planche, 9, à Paris.
- 1863—**Casaux** (le marquis Julien de), au château d'Ulay, par Nemours (Seine-et-Marne).
- 1881—**Cassard**, avenue Malakof, 141, à Paris.
- 1854—**Cassier** (Pierre), *membre honoraire*, horticulteur, rue Sainte-Apolline, 46, à Suresnes (Seine).
- 1885—**Cassigneul** (Désiré), administrateur de la Société anonyme du *Petit Journal*, rue Lafayette, 61, à Paris.
- 1877—**Castaignet** (G.), avoué de 1^{re} instance, rue Neuve-des-Petits-Champs, 87, à Paris.
- 1868—**Castalot** (Charles), jardinier chez M. Mary-Raynaud, au château de Bièvres (Seine-et-Oise).
- 1881—**Castex** (vicomtesse de), *dame patronnesse*, rue de Penthièvre, 6, à Paris.
- 1877—**Caubert** (Auguste), rue de Grenelle, 9, à Paris.
- 1887—**Cauchin** (Achille), rue Saint-Denis, 48, à Gennevilliers (Seine).
- 1860—**Cauchois** (Prosper), *membre honoraire*, horticulteur, rue de la Madeleine, 67, aux Andelys (Eure).
- 1884—**Cauchois** (J.-B.), jardinier chez M. Carion, avenue du Mesnil, 32, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine).
- 1885—**Caucurte** (Pierre-Prosper), négociant en vins, rue Gallois, 2, à Bercy-Paris.
- 1875—**Cauvin** (Ernest), manufacturier, rue de Lyon, 55, à Paris.
- Cavelier**, *membre correspondant*, agriculteur, à Austin, Texas (États-Unis de l'Amérique du Nord).
- 1889—**Cayeux** (Ferdinand), chef de culture de la maison Forgeot et Cie, quai de la Mégisserie, 8, à Paris.
- 1887—**Cayeux** (Georges), marchand quincaillier, place aux Herbes, à Compiègne (Oise).

MM.

- 1881—**Cazanove** (de), Président honoraire de la Société d'Horticulture d'Épernay, à Avize (Marne).
- 1886—**Cazenave** (Albert), avocat, ancien conseiller de préfecture, au château de la Rochelle, par Auch (Gers).
- 1883—**Chaber** (André), de la Société d'Horticulture de l'Hérault, rue Salle-l'Évêque, à Montpellier (Hérault).
- 1885—**Chalet** (Paul), entrepreneur de charpente, rue Dombasle, 60, à Paris.
Challot (Paul), *membre honoraire*, chef de division à la direction de l'Agriculture, au Ministère de l'Agriculture, à Sannois (Seine-et-Oise), et rue des Ecoles, 40, à Paris.
- 1883—**Chamouillet** (Léon), boulevard de la Madeleine, 17, à Paris.
- 1889—**Champeaud**, maître-charpentier, maire de Montrouge, rue Gossin, 20, au Grand-Montrouge (Seine).
- 1886—**Chamrion**, marchand d'articles de jardins, rue des Halles, 6, à Paris.
- 1874—**Chana** (Hippolyte) fils, horticulteur, à Bard-lès-Epoisses, par Epoisses (Côte-d'Or).
- 1875—**Chandéze** (Gabriel), chef de bureau au Ministère du Commerce, rue Nouvelle-de-Béthune, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1884—**Chandon de Briailles** (Gaston), Président de la Société d'Horticulture d'Épernay, à Épernay (Marne).
- 1844—**Chantin** (Antoine), horticulteur, route de Châtillon, 32, à Paris.
- 1886—**Chantin** (Auguste), horticulteur, avenue de Châtillon, 32, à Montrouge-Paris.
- 1877—**Chantrier** (Ernest) fils, horticulteur, à Morfontaine, par la Chapelle-en-Serval (Oise).
- 1877—**Chantrier** (Adolphe), horticulteur, à Morfontaine, par la Chapelle-en-Serval (Oise).
- 1878—**Chantrier** (Alfred), jardinier-chef chez M. Bocher, à Bayonne (Basses-Pyrénées).
- 1874—**Chapellier** (Firmin), à la culture expérimentale horticole et agricole de l'École primaire de Boigny, par Orléans (Loiret).
- 1861—**Chappellier** (Paul), *membre honoraire*, faubourg Poissonnière, 46, à Paris.
- 1854—**Chapron**, marchand-grainier, quai aux Fleurs, 21, à Paris.
Chapuis, *membre correspondant*, directeur du service sanitaire, à Toulon (Var).
- 1885—**Chaput**, professeur d'Horticulture, villa Julia, cap Martin, à Menton (Alpes-Maritimes).
- 1890—**Chaput** (J.), régisseur au domaine de Fosseuse, par Bornel (Oise).
- 1856—**Chardin** (Eugène), rue de Clichy, 25, à Paris.
- 1851—**Chardine** (François-Désiré), *membre honoraire*, jardinier chez M. le baron de Gaix, commune de Neuvy (Orne).
- 1884—**Chardon** (Ernest), *membre titulaire à vie*, propriétaire, avenue de Saint-Cloud, 79, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1860—**Chareau**, *membre honoraire*, rue de Tournon, 29, à Paris, et à Cravant, par Vermenton (Yonne).
- 1889—**Charaire** (Émile) fils, imprimeur, rue Houdan, 70, à Sceaux (Seine).

MM.

- 1874—**Chargueraud**, professeur d'arboriculture de la ville de Paris, route de Saint-Mandé, 49, à Charenton (Seine).
- 1859—**Charmeux** (Constant), *membre honoraire*, horticulteur, à Thomery (Seine-et-Marne).
- 1883—**Charmeux** (François), propriétaire-cultivateur, à Thomery (Seine-et-Marne).
- 1889—**Charmeux** (G.-François) fils, propriétaire-viticulteur, à Thomery (Seine-et-Marne).
- 1852—**Charmeux** (Rose), *membre honoraire*, à Thomery (Seine-et-Marne).
- 1879—**Charollois** (Claude), pépiniériste, à la Montée-Noire, par le Creuzot (Saône-et-Loire).
- 1866—**Charollois** (Guill.), horticulteur, r. de Javel, 196, à Vaugirard-Paris.
- 1876—**Charon** (Victor), horticulteur, boulevard de l'Hôpital, 136, à Paris.
- 1886—**Charpentier**, ingénieur-constructeur de la maison Charpentier et Brousse, spécialité d'installation de potagers et fruitiers, avenue de la Défense, 9, à Puteaux (Seine).
- 1889—**Charpentier**, jardinier en chef chez M. H. Gallice, à Épernay (Marne).
- 1876—**Charron**, officier de marine en retraite, rue Chanzy, 90, à Rochefort (Charente-Inférieure).
- 1878—**Chartier** (Jules), jardinier, rue Camille-Perrier, à Chatou (Seine-et-Oise).
- 1880—**Chartier** (Émile), jardinier chez M. le duc de Dino, au château de Montmorency (Seine-et-Oise).
- 1886—**Charton** (Désiré), cultivateur, rue de Romainville, 57, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1887—**Charvin**, glacier, passage Choiseul, 22, à Paris.
- 1866—**Chasseriaud** (Henri), place Saint-Vivien, 3, à Saintes (Charente-Inférieure).
- 1872—**Chassin** (H.), entrepreneur de travaux en ciment, rue de Bagnolet, 151, à Paris.
- 1874—**Chateau**, jardinier du potager, au château de Segrez, par Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).
- 1887—**Chatelain** (Georges), jardinier chez M. Prudhomme, à Chevreuse (Seine-et-Oise).
- 1880—**Chatenay** (Henri), pépiniériste, à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire).
- 1875—**Chatenay** (Louis-Abel), pépiniériste, rue Aubin, 1, à Vitry (Seine).
- 1885—**Chatenier**, pharmacien, boulevard de Port-Royal, 82, à Paris.
- 1859—**Chatin** (le docteur Ad.), *membre honoraire*, membre de l'Institut, ancien directeur de l'École de Pharmacie, rue de Rennes, 149, à Paris.
- 1877—**Chauré** (Lucien), rédacteur-propriétaire du *Moniteur de l'Horticulture*, rue de Sèvres, 14, à Paris.
- 1852—**Chauvart** fils, *membre honoraire*, jardinier, rue Haxo, 93, à Paris.
- 1888—**Chauveau** (Pierre), propriétaire, avenue de Friedland, 36, à Paris.
- 1890—**Chauvet**, horticulteur, à Bouray (Seine-et-Oise).
- 1884—**Chauvin** (Victor), jardinier-chef chez MM. de Rothschild frères, à Boulogne (Seine).
- 1886—**Chauvin** père, rue des Gravilliers, 10, à Paris.

MM.

- 1890—**Chavent** (Joachim) (M^{me} veuve), *dame patronnesse*, place Croix-Paquet, 2 et 3, à Lyon (Rhône).
- 1882—**Chemine** (Georges), propriétaire, boulevard de la Gare-de-Grenelle, 2, à Issy (Seine).
- 1864—**Chenu** (Jules), *membre honoraire*, rue de la Tour, 17, à Passy-Paris.
- 1855—**Chevalier** (Benjamin), *membre honoraire*, jardinier au château de la Vallée-aux-Loups, à Aulnay, par Sceaux (Seine).
- 1879—**Chevalier** (J.), architecte-paysagiste, rue Troyon, 2, Ternes, à Paris.
- 1883—**Chevalier** fils (Gustave), arboriculteur, rue Pépin, 46, à Montreuil (Seine).
- 1886—**Chevalier** (Lucien-Augustin), arboriculteur, rue de Vincennes, 11, à Bagnole (Seine).
- 1890—**Chevalier** (Louis-Virgile), horticulteur, Grande-Rue, 85, à Bagnole (Seine).
- 1866—**Chevallier** (Charles), *membre honoraire*, à Noisy-le-Roi, pres Versailles (Seine-et-Oise).
- 1888—**Chevallier** (Albert-Louis), jardinier à l'École d'Arboriculture de la Ville de Paris, avenue de Saint-Mandé, 69, à Saint-Mandé (Seine).
- 1890—**Chevallier**, horticulteur, rue Paul-Bert, 33, à Billancourt-Boulogne (Seine).
- 1890—**Chevallier** (E.), chemiserie des Ciseaux d'argent, boulevard Sébastopol, 4, à Paris.
- 1883—**Chevet** (Charles), maraîcher, route des Petits-Ponts, 45, à Bobigny (Seine).
- 1876—**Chevet** (Charles-Joseph), rue de Rennes, 66, à Paris.
- 1876—**Chevet** (François-Joseph), marchand de comestibles, galerie de Chartres, 42, Palais-Royal, à Paris.
- 1888—**Chevillion** (Edouard), horticulteur, rue des Ecoles, 43, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
- 1889—**Chevillion** (Épiphanie), pépiniériste, à Gometz-le-Châtel, par Orsay (Seine-et-Oise).
- 1887—**Chevreau** (Louis-Émile), arboriculteur, rue Pépin, 23, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1862—**Chevrier** (Charles), au Rosey, par Saint-Disert (Saône-et-Loire).
- 1860—**Chivot** (A.), *membre honoraire*, aux Agouris, à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).
- 1890—**Chorier** (Jean-Louis), marchand de comestibles et de primeurs, rue du Helder, 17, à Paris.
- 1878—**Choiseul** (le comte Horace de), rue de Rivoli, 232, à Paris.
- 1883—**Chommet** (Adolphe), jardinier chez M. le baron de Limnander, au château de Moignanville, par Gironville (Seine-et-Oise).
- 1885—**Chouquet** (Edmond), jardinier chez M. le baron Hottinguer, au château du Piple, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).
- 1862—**Chouveroux**, rue du Cherche-Midi, 76, à Paris.
- 1856—**Chouvet**, *membre honoraire*, jardinier en chef honoraire des palais nationaux, rue de l'Université, 191, à Paris.
- 1876—**Chouvet** (Émile), marchand grainier, rue Étienne-Marcel, 16, à Paris.

MM.

- 1884—**Choux** (Ferdinand), à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise).
- 1890—**Chovet** (Clément-Alexandre), ancien officier ministériel, boulevard d'Orléans, 17, à Neuilly-sur-Seine (Seine).
- 1881—**Chrétien** (M^{lle} Edmée), rue de la Michodière, 20, à Paris.
- 1881—**Chrétien** (M^{lle} Thérèse), rue de la Michodière, 20, à Paris.
- 1887—**Chrétien**, instituteur, à Saint-Cyr-sous-Dourdan, par Dourdan (Seine-et-Oise).
- 1888—**Chrétien** (Jules), jardinier-chef des cultures florales du Parc de la Tête-d'Or, à Lyon (Rhône).
- 1879—**Christen** (Louis), horticulteur, rue Saint-Jules, 6, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1889—**Cimetière**, rue Jadin, 3 bis, à Paris.
- 1875—**Cirjean** (Louis), propriétaire, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise).
- 1882—**Claret-Llobet**, place des Pèlerins, à Narbonne (Aude).
- 1879—**Clasquin** (Georges), jardinier, à Dun-sur-Meuse (Meuse).
- 1882—**Claudon** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue Gaillon, 6, à Paris.
- 1874—**Claudon** (M^{me}), propriétaire, boulevard d'Enfer, 6, à Paris.
- 1858—**Clavier**, *membre honoraire*, horticulteur, rue de la Chevalerie, à Tours (Indre-et-Loire).
- 1858—**Clément** (Ch.), *membre honoraire*, rue de Berlin, 29, à Paris.
- 1881—**Clerc** (Léopold), jardinier principal, chef des cultures à l'établissement horticole municipal de la Muette, rue de la Tour, 131, à Paris.
- 1885—**Clercq** (de), ancien député, conseiller général, villa de Clercq, à Cannes, et rue Masseran, 5, à Paris.
- 1888—**Clinard** (Théophile), directeur-constructeur de chauffages de serre, rue de la Légion-d'Honneur, 43 et 45, à Saint-Denis (Seine).
- Clos**, *membre correspondant*, directeur du Jardin des plantes, à Toulouse (Haute-Garonne).
- 1857—**Clouet**, *membre honoraire*, horticulteur, rue de Lagny, 68, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1883—**Cochery** (Jules-Amédée), cultivateur, rue du Moutier, 35, à Suresnes (Seine).
- 1884—**Cochet** (Aubin), rosiériste, à Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).
- 1880—**Cochet** (Pierre), pépiniériste, à Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
- 1853—**Cochet** (Scipion), *membre honoraire*, horticulteur-pépiniériste, à Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
- 1890—**Cochonot** (Hippolyte) fils, garçon jardinier chez M^{me} la marquise de Preigne, château de Bouffémont, par Moisselles (Seine-et-Oise).
- 1875—**Cochu** (Eugène), fabricant de serres et de châssis de couches, rue d'Aubervilliers, 19, à Saint-Denis (Seine).
- 1886—**Cocu** (Hédiard), quincaillier, à Mello (Oise).
- 1882—**Cognau** (Charles), jardinier chez M. Cavaroc, à l'Abbaye-aux-Bois, par Bièvres (Seine-et-Oise).
- 1888—**Cogneau**, rue Saint-Joseph, 6, à Quimper (Finistère).

MM.

- 1883—**Colaux** (Auguste), jardinier en chef au château Allard, à Uccle-lès-Bruxelles (Belgique).
- 1886—**Colin**, entrepreneur de menuiserie, rue Tréville, 37, à Paris.
- 1890—**Colin** (M^{me} Armand), *dame patronnesse*, boulevard Saint-Germain, 174, à Paris.
- 1882—**Collas** (Guérin), propriétaire, rue Centrale, 19, à Argenteuil (S.-et-O.).
- 1876—**Colleau** (Ernest), rue de la Tour, 74, à Passy-Paris.
- 1879—**Colleu** (P.), jardinier, directeur au Jardin des plantes de Rennes, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
- 1888—**Collin** (Raphaël), artiste peintre, rue de Vaugirard, 152, à Paris.
- 1891—**Collin** (M^{me}), fleurs artificielles, rue des Moulins, 7, à Paris.
- 1890—**Collin** (François), propriétaire, route d'Orléans, à Bagneux (Seine).
- 1888—**Colmet** (Jacques-Alfred), propriétaire, boulevard Malesherbes, 52, à Paris, et à Pontault (Seine-et-Marne).
- 1890—**Colville Barclay** (Sir Baronnet), rue François 1^{er}, 44, à Paris.
- 1876—**Combaz** (Paul), propriétaire, à Barberie (Oise).
- 1882—**Combaz** (T.), rue Denfert-Rochereau, 9, à Boulogne-sur-Seine (Seine).
- 1886—**Combet-Cordier**, horticulteur, rue Saint-Gervais, 19, à Montplaisir-Lyon (Rhône).
- 1889—**Come** (Louis), jardinier, rue de Babylone, 36, à Paris.
- 1886—**Conard** (Auguste), maraîcher, rue Saint-Lambert, 14, à Paris.
- 1888—**Conard** (Pierre-Jean), propriétaire, rue Blomet, 157, à Paris.
- 1882—**Congnard** (Léon), jardinier-chef au château de Widiwill, par Crespières (Seine-et-Oise).
- Connoly** (Andrew), *membre correspondant*, Glunag House, Sullamore, King's County (Irlande).
- 1888—**Contal**, architecte-paysagiste, rue des Pyramides, 23, à Lille (Nord).
- 1888—**Contour**, propriétaire, à Sarcelles (Seine-et-Oise).
- 1888—**Contour** (Charles), avenue des Champs-Élysées, 53, à Paris.
- 1891—**Convert** (A.), avenue Marigny, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine-et-Oise).
- 1883—**Coraux** (Gustave), entrepreneur de jardins, rue Le Laboureur, 10, à Montmorency (Seine-et-Oise).
- 1861—**Corbonnois** (Pierre), *membre honoraire*, jardinier, villa Scaramanga, à Bonneveine, banlieue de Marseille (Bouches-du-Rhône).
- 1887—**Cordonnier** (Anatole), manufacturier, à Roubaix (Nord).
- 1888—**Cornely** (Max), propriétaire, rond-point des Champs-Élysées, 6, à Paris.
- 1887—**Cornet** (Alfred), horticulteur-fleuriste, rue de Clichy, 12, à Paris.
- 1869—**Cornil** (Omer), horticulteur-pépiniériste, boulevard de Versailles, 48, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- 1880—**Cornu** (Maxime), professeur au Muséum, ex-inspecteur général de l'Agriculture, rue Cuvier, 27, à Paris.
- 1855—**Cornudet** (comtesse de), *dame patronnesse*, rue de Grenelle, 88, à Paris, et à Crozq (Creuse).
- 1887—**Corroyer** (Xavier), jardinier-chef chez MM. Poirer, à Saint-Épin, par Mouy-de-l'Oise (Oise).

MM.

- 1887—**Cosne** (Édouard), avocat, rue de Rome, 63, à Paris.
- 1889—**Cosson** (M^{me} Fanny), rue de Châteaudun, 33, à Paris.
- 1881—**Cottant** (Pierre), paysagiste, rue d'Ulm, 38, à Paris.
- 1867—**Cottereau** (François-Marie), horticulteur-maraîcher, rue de Javel, 189, à Paris.
- 1886—**Cottereau** (François) fils, maraîcher, rue Desnouettes, 30, à Paris.
- 1876—**Cottin** (Ernest), *membre titulaire à vie*, propriétaire, rue de Clignancourt, 13, à Paris.
- 1882—**Cottin** (Auguste), propriétaire, rue Tronchet, 15, à Paris.
- 1884—**Cottin** (Madame veuve), horticulteur, à Sannois (Seine-et-Oise).
- 1884—**Cottin** (Jules), *membre titulaire à vie*, propriétaire, rue Notre-Dame-de-Lorette, 15, à Paris.
- 1890—**Coué** (Hippolyte), négociant, rue de la Tour-d'Auvergne, 11, à Landerneau (Finistère).
- 1853—**Coulombier** père, *membre honoraire*, rue Audigeois, 14, à Vitry-sur-Seine (Seine).
- 1881—**Coulombier** fils (Gustave), pépiniériste, rue Audigeois, 14, à Vitry (Seine).
- 1852—**Courant**, maire à Poissy (Seine-et-Oise).
- 1885—**Courcier**, *membre honoraire*, rue Taitbout, 80, à Paris.
- 1885—**Courcy** (Louis), jardinier chez M. Hulot, à Bellevue (Seine-et-Oise).
- 1890—**Courmaux** (Alfred), ancien notaire, rue de Fleurus, 1, à Paris.
- 1891—**Courmontagne** (Albert), rue Raynouard, 68, à Passy-Paris.
- 1888—**Courniaud**, à Nice (Alpes-Maritimes).
- 1884—**Courseur** (Jules), entrepreneur de jardins, rue de Passy, 13, à Paris.
- 1887—**Court** (William B.), aux soins de Mess. Macintosh et Hyde, rue Saint-Jacques, 15, à Montréal, Canada (Amérique).
- 1875—**Courteau** (A.), propriétaire et négociant, à Libourne (Gironde).
- 1875—**Courtois**, pépiniériste, à Clamart (Seine).
- 1885—**Cousin** (Auguste), établissement horticole du Gros-Orme, route d'Asnières, à Gennevilliers (Seine),
- 1883—**Cousin** (Louis-Edouard-Jules), propriétaire à Louveciennes, boul. Poissonnière, 10, à Paris.
- 1891—**Cousin** (Rose), horticulteur, à Bergères-sous-Montmirail (Marne).
- 1883—**Coutant** (Ernest), avocat, rue de Canteleux, 29, à Douai (Nord).
- 1866—**Coutart**, *membre honoraire*, rue Aline, 2, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).
- 1883—**Couturier** aîné, pépiniériste, à Saint-Michel-Bougival (Seine-et-Oise).
- 1886—**Couturier** (Alfred), horticulteur-fleuriste, rue de Rome, 58, à Paris.
- 1884—**Couturier** (Emile), horticulteur, rue des Calèches, 22, et rue des Ecoles, 29, à Chatou (Seine-et-Oise).
- 1886—**Couturier** (Léon), horticulteur-pépiniériste, à Saint-Michel-Bougival (Seine-et-Oise).
- 1873—**Couturier-Mention**, pépiniériste, à Saint-Michel-Bougival (Seine-et-Oise).
- 1891—**Couvreux** (M^{me} Zélie), rue Quincampoix, 15, à Paris.
- 1856—**Couvreux** (E.), fabricant d'étiquettes pour l'Horticulture, rue Quincampoix, 15, à Paris.

MM.

- 1876—**Crapotte** (Arnoult), viticulteur, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise).
- 1891—**Crawshay** (Walter), propriétaire, au château de Chaisnay, à Fourchambault (Nièvre).
- 1885—**Creiche** (Marie-Louis), horticulteur, entrepreneur de jardins, avenue de Saxe, 26, à Paris.
- 1863—**Crémont** (Émile aîné), horticulteur, à Sarcelles (Seine-et-Oise).
- 1881—**Crémont** (Augustin-Edmond), jeune, horticulteur, à Sarcelles (Seine-et-Oise).
- 1882—**Crépeau** (M^{me} veuve), rue Saint-Martin, 233, à Paris et à Parmain l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).
- 1857—**Crépeaux** (A.), *membre honoraire*, horticulteur, rue Lacordaire, 47, à Grenelle-Paris.
- 1888—**Crison** (Louis), négociant, rue Croix-des-Vignes, à Gennevilliers (Seine).
- 1854—**Crousse**, horticulteur, faubourg Saint-Stanislas, 14, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- 1868—**Croux** fils, horticulteur, Vallée-d'Aulnay, à Chatenay (Seine).
- 1880—**Crouzet** (Joseph-Augustin), jardinier, à Mouy de l'Oise (Oise).
- 1888—**Crozy** aîné, horticulteur, rue de la Guillotière, 206, à Lyon (Rhône).
- 1862—**Cuntz**, rentier, rue Miromesnil, 19, à Paris.
- 1876—**Curé** (Charles), horticulteur, rue Lecourbe, 315, à Paris.
- 1881—**Curé** (Jean-Baptiste), boulevard de la Gare, à Châtillon (Seine).
- 1889—**Czullich** (Auguste), directeur des jardins du prince de Lichtenstein, à Vienne (Autriche).

D

- 1886—**Dablin** (Albert), distillateur, rue Nansouty, 6, à Paris.
- 1879—**Dafy**, constructeur d'appareils de chauffage pour serres, rue de Bagnolet, 110, à Paris.
- 1863—**Dagneau** (Charles), *membre honoraire*, jardinier chez M. E. Smitz, rue Charles VII, 14, à Nogent-sur-Marne (Seine).
- 1888—**Daigremont** (Georges), propriétaire, à Soisy-sous-Montmorency (Seine-et-Oise).
- 1888—**Daigremont** (M^{me} Georges), *dame patronnesse*, à Soisy-sous-Montmorency (Seine-et-Oise).
- 1868—**Dallé** (Louis), horticulteur-fleuriste, rue Pierre-Charron, 29, à Paris, établissement d'Horticulture, route de Clamart, 59, à Vanves (Seine).
- 1884—**Dallière** (Alexis), faubourg de Bruxelles, à Gand (Belgique).
- 1877—**Damour** (Amédée), rue des Mathurins, 58, à Paris.
- 1855—**Dampierre** (le Marquis de), Président de la Société des agriculteurs, rue de Grenelle, 45, à Paris, et au château de Plassac par Saint-Genis de Saintonge (Charente-Inférieure).
- 1876—**Danguueger** (Louis), rue de Paris, 89, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

MM.

- 1879—**Danguеугеr** (Désiré), jardinier chez M. Pouget, rue du Château, à Asnières (Seine).
- 1885—**Daniel** (Gustave), jardinier-chef chez M^{me} la baronne Nathaniel de Rothschild, à l'Abbaye-de-Vaux, par Cernay-la-Ville (Seine-et-Oise).
- 1881—**Dannet** (Charles), propriétaire, boulevard de l'Ouest, à Louviers (Eure).
- 1875—**Danzanvilliers** (Eugène), horticulteur, au Petit-Marteau, route de Redon, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
- 1887—**Darantière** (E.), propriétaire, rue de la Glacière, 219, à Paris.
- 1886—**Darbour** (Paul-Édouard), pépiniériste, à Torcy-Sedan (Ardennes).
- 1867—**Darcel**, ingénieur en chef au corps national des ponts et chaussées, rue Bayard, 2, à Paris.
- 1878—**Darlu** (M^{me} Edouard), *dame patronnesse*, boulevard Hausmann, 82, à Paris.
- 1867—**Darde** (François), rue Voltaire, 23, à la Garenne-de-Colombes (Seine).
- 1887—**Daupеley** (Georges), rue Notre-Dame-des-Victoires, 32, à Paris.
- 1876—**Dauphin** (J.-P.), à Montlhéry (Seine-et-Oise).
- 1888—**Daurel** (Joseph), Président de la Société d'Horticulture de la Gironde, Allées de Touray, 25, à Bordeaux (Gironde).
- 1882—**Dauthier** (Eug.), jardinier, rue de l'Annonciation, 5, à Passy-Paris.
- 1887—**Dautier** (Joseph), horticulteur, rue de Maillé, 11, à Montlhéry (Seine-et-Oise).
- 1885—**Dautresme** (Henri), rue des Petits-Champs, 74, à Paris.
- 1881—**Dauvesse** (Paul-D.), horticulteur, rue Dauphine, 18, à Orléans (Loiret).
- 1878—**Dauvissat** (Isidore), horticulteur, entrepreneur de jardins, rue des Gouttes-d'Or, à Epernay (Marne).
- 1888—**Daveau** (Jules), *membre titulaire à vie*, jardinier en chef à l'École polytechnique de Lisbonne (Portugal).
- 1875—**David**, horticulteur, rue Remilly, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1887—**David** (Émile), Grande-Rue, 53, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).
- 1888—**David** (Émile), rue de la Pompe, 118, à Paris.
- 1877—**Davrillon** (Emile), chef de culture au Jardin d'Acclimatation, à Hyères (Var).
- 1887—**Debac** (Jean), horticulteur-fleuriste, boulevard Malesherbes, 63, à Paris.
- 1858—**Debille**, *membre honoraire*, horticulteur, rue Pelleport, 120, à Paris.
- 1882—**Debille** (A.), horticulteur, rue de Montreuil, 74, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1863—**Debray**, *membre honoraire*, constructeur de pompes de jardins, rue des Trois-Bornes, 13, à Paris.
- 1876—**Debrie** (M.-L.) père, fleuriste, rue des Capucines, 12, à Paris.
- 1884—**Debrie** (Gabriel), fleuriste, rue Royale, 10, à Paris.
- 1891—**Debrie** (Édouard), fleuriste, rue des Capucines, 12, à Paris.
- 1873—**Debry-Brunot**, marchand de terre de bruyère, route de la Reine, 50, à Boulogne (Seine).
- 1882—**Decauville** (Paul), avenue Marceau, 74, à Paris, et au château des Tourelles, à Petit-Bourg (Seine-et-Oise).
- 1879—**Dedouvre** (Pierre-Louis), négociant, à Ermont (Seine-et-Oise).

MM.

- 1855—**Defaut** (Ch.), *membre honoraire*, faubourg Saint-Antoine, 19, à Châlons-sur-Marne (Marne).
- 1864—**Deforges** (Etienne), maire de Châtillon, route de Paris, 30, à Châtillon (Seine).
- 1884—**Defresne** (Armand), pépiniériste, à Vitry-sur-Seine (Seine).
- 1854—**Defresne** (Germain), *membre honoraire*, boulevard Lamouroux, 40, à Vitry (Seine).
- 1858—**Defresne** (Honoré) père, *membre honoraire*, rue du Marché, à Deauville-sur-Mer (Calvados).
- 1868 **Defresne** (Honoré), en face de la Mairie, à Vitry (Seine).
- 1854—**Defresne** (Jacques) fils aîné, *membre honoraire*, pépiniériste, rue Audigeois et place de la Heunière, 34, à Vitry (Seine).
- 1886—**Defresne** (Joseph), pépiniériste, rue Audigeois, 34, à Vitry (Seine).
- 1891—**Dehu** (Ernest), propriétaire, rue d'Athènes, 11, à Paris.
- 1877—**Delaage** (A.-F.-G.), architecte, boulevard Magenta, 80, à Paris.
- 1881—**Delabarrière**, à Aincourt, par Fontenay-Saint-Père (Seine-et-Oise).
- 1878—**Delabergerie**, horticulteur, Grande-Rue, 44, à Bourg-la-Reine (Seine).
- 1891—**Delacharlonny** (Marguerite), ingénieur, rue de Lutèce, 3, à Paris.
- 1867—**Delacour**, quai de la Mégisserie, 4, à Paris.
- 1867—**Delahaye**, commissaire-priseur honoraire, *membre honoraire*, rue Mademoiselle, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1872—**Delahaye**, grainier, quai de la Mégisserie, 18, à Paris.
- 1877—**Delahogue-Moreau**, propriétaire, boulevard Flandrin, 5, à Passy-Paris.
- 1866—**Delamarre** (Eug.), Secrétaire de la Société d'Horticulture de Coulommiers, rue de Paris, à Coulommiers (Seine-et-Marne).
- 1883—**Delamarre** fils, horticulteur, à Noailles (Oise).
- 1890—**Delamarre** (M^{me}), *dame patronnesse*, à Coulommiers (Seine-et-Marne).
- 1890—**Delamarre** (Charles), propriétaire, à Villeparisis (Seine-et-Marne).
- 1890—**Delannoy**, de la maison Blanchard et Delannoy, boulevard Poissonnière, 12, à Paris.
- 1887—**Delaroche**, constructeur d'appareils de chauffage, rue Bertrand, 22, à Paris.
- 1873 --**Delarue** (Léon), rue de la Châlouère, 86, à Angers (Maine-et-Loire).
- 1889—**Delaruelle** (Modeste), entrepreneur de jardins, à Courcelles-Presles (Seine-et-Oise).
- 1882—**Delaunay**, horticulteur, avenue de Saint-Mandé, 102 bis, à Paris.
- 1879—**Delavallée** (Ernest), rue de Lisbonne, 47, à Paris, et au château de la Puisaye, à Verneuil-sur-Aure (Eure).
- 1886—**Delavau**, industriel, à Châtelleraut (Vienne).
- 1882—**Delavier** (Eugène), horticulteur, rue Saussure, 2, Batignolles-Paris.
- 1857—**Delavier**, horticulteur-pépiniériste, place du Cours-Scellier, à Beauvais (Oise).
- 1891—**Delavier** (Victor), boulevard des Italiens, 6, à Paris.
- 1853—**Delaville** aîné, *membre honoraire*, professeur d'Horticulture, rue Sainte-Marguerite, à Beauvais (Oise).
- 1881—**Delaville** (Charles), jardinier principal de la ville de Paris, rue de Sully, 15, à Charenton (Seine).

MM.

- 1874—**Delaville** (Léon), marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 2, à Paris.
- 1866—**Delchevalerie** (Gustave), *membre honoraire*, à Chaumes (Seine-et-Marne).
- 1888—**Délaux** (Simon), horticulteur, spécialité de Chrysanthèmes, à Saint-Martin-du-Touch, par Toulouse (Haute-Garonne).
- 1889—**Delépine** (Henri), rue Edgard-Quinet, 11, au Grand-Montrouge (Seine).
- 1881—**Delessart**, rue de l'Université, 34, à Paris.
- 1889—**Delhomme** (M^{me} A.), boulevard des Italiens, 15, à Paris, et à Crézancy, par Château-Thierry (Aisne).
- 1857—**Deligne** (Alexandre), *membre honoraire*, horticulteur, faubourg Saint-Eloi, 31, à Choisy-le-Roi (Seine).
- 1888—**Delille** (Emile), propriétaire, boulevard Bineau, 63, à Neuilly (Seine).
- 1885—**Délivré** (Léon), fabricant de fleurs artificielles, rue Parmentier, 20, à Bois-Colombes (Seine-et-Oise).
- 1890—**Delmon** (Albert), propriétaire-négociant, route de Toulouse, 211, à Bordeaux (Gironde).
- 1890—**Delorme** (Henri), rue de l'Abreuvoir, 4, à Arcueil (Seine).
- 1832—**Demay** (Henri), *membre honoraire*, horticulteur, à Arras (Pas-de-Calais).
- 1883—**Demiautte**, sénateur, rue des Ecoles, 23 bis, à Paris.
- 1890—**Demôle** (J.), rue François 1^{er}, 6, à Paris.
- 1889—**Denaiffe** (C.), graineterie des syndicats agricoles, à Carignan (Ardennes).
- 1890—**Denery**, chef de culture, chez M. Pilar, à Cannes (Alpes-Maritimes).
- 1879—**Denis** (Charles), pépiniériste, à Angers (Maine-et-Loire).
- 1854—**Denis** (Thomas), *membre honoraire*, rue du Midi, 61, à Villeurbanne (Rhône).
- 1878—**Deny** (Eugène), architecte-paysagiste, rue Spontini, 30, à Passy-Paris.
- 1890—**Deny** (Louis), élève à l'École d'Horticulture de Versailles, rue de l'Orangerie, 14, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1888—**Depred** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue Jacob, 26, à Paris.
- 1885—**Deransart** (Edouard), chef de musique, rue Manuei, 2, à Paris.
- 1890—**Desaix**, opticien, rue Bourbon-le-Château, 6, à Paris.
- 1889—**Deschamps** (Antoine), cultivateur-maraîcher, à Épinay (Seine).
- 1860—**Deschamps** (Eugène), rue de Clichy, 2, à Paris.
- 1858—**Deschamps** (Joseph-Victor), *membre honoraire*, jardinier, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).
- 1883—**Descus** (Philibert), jardinier chez M^{me} Boas, boulevard Andilly, 4, à Montmorency (Seine-et-Oise).
- 1886—**Desenne**, quincaillier-armurier, spécialité d'outillage pour l'Horticulture, rue de Paris, 19, à Courbevoie (Seine).
- 1864—**Deseine** fils aîné, pépiniériste, rue de Versailles, 101, à Bougival (Seine-et-Oise).
- 1881—**Desfossé** (Henri), horticulteur, route d'Olivet, 23, à Orléans (Loiret).
- 1861—**Deshayes** (Auguste), *membre honoraire*, horticulteur, faubourg Saint-Christophe, 8, à Soissons (Aisne).
- 1886—**Desjardins** (Louis), entrepreneur de jardins, à Saint-Prix (Seine-et-Oise).
- 1867—**Desmoulin**, chef de culture chez M. Binder, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

MM.

- 1889—**Desouches** (Oscar), cultivateur-arboriculteur, rue de Paris, 98, à Groslay (Seine-et-Oise).
- 1884—**Despieres** (Louis), av. rue de Paris, 238, à Saint-Denis (Seine).
- 1884—**Desportes** (Baptiste), de la Maison André Leroy, à Angers (Maine-et-Loire).
- 1863—**Desquibé** (Benjamin), *membre honoraire*, jardinier, au château de Villers-sur-Châtillon, par Port-à-Binson (Marne).
- 1888—**Destombes** (Pierre), Président de la section florale de la Société artistique de Roubaix-Tourcoing, boulevard de Paris, 47, à Roubaix (Nord).
- 1879—**Destouches** (Adrien), rue Cambon, 31, à Paris.
- 1876—**Determes** (M^{lle} Laure), *dame patronnesse*, rue de la Victoire, 12, à Paris, et à Bagneux (Seine).
- 1886—**Dethou**, député de l'Yonne, avenue des Gobelins, 30, à Paris.
- 1888—**Deulin**, cultivateur-maraîcher, rue des Petites-Murailles, 2, à Gennevilliers (Seine).
- 1856—**Devailly**, docteur en médecine, rue Rochambeau, 14, à Paris.
- 1873—**Devansaye** (Alphonse de la), Président de la Société d'Horticulture d'Angers, au château de Fresne, à Noyant (Maine-et-Loire).
- 1880—**Devernois** (Charles), entrepreneur de jardins, r. Lauriston, 127, à Paris.
- 1862—**Devers** (Benoit), *membre honoraire*, à Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône).
- 1881—**Devilaine** L.), ingénieur civil, boulevard de Charonne, 77, à Paris.
- 1890—**Devilliers**, horticulteur, place Dauphine, 1, à Étampes (Seine-et-Oise).
- 1877—**Dié-Defrance**, fabricant de chauffages, à Vitry-le-François (Marne).
- 1889—**Dingeon** (Camille), grainier, rue Tronchet, 23, à Paris.
- 1887—**Diot** (Henri), jardinier-horticulteur, rue du Port, à Poissy (Seine-et-Oise).
- 1889—**Diot** (Jules), jardinier, au château de Saint-Gilles, par Chindrieux (Savoie).
- 1888—**Divary**, jardinier-chef des jardins nationaux de Saint-Cloud, avenue du Palais, 3, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- 1888—**Dives-Legris**, pépiniériste, à Epeville, près Ham (Somme).
- Dohnahl**, *membre correspondant*, professeur d'Arboriculture, à Cadolzburg (Bavière).
- 1879—**Dolley** (Henri), propriétaire, rue de Calais, 10, à Paris.
- 1886—**Domage** (Eugène), horticulteur, rue du Moulin, au Pecq (Seine-et-Oise).
- 1885—**Domange** (Albert), boulevard Voltaire, 74, à Paris.
- 1861—**Donard**, *membre honoraire*, à Sartrouville (Seine-et-Oise).
- 1886—**Doré** (Joseph), jardinier au château des Essarts, près Noyon (Oise).
- 1861—**Dorléans** (Ernest), *membre honoraire*, architecte, rue du Landy, 13, à Clichy-la-Garenne (Seine).
- 1861—**Dormois**, *membre honoraire*, rue de Larochejaquelein, 7, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
- 1886—**Doucet** (Charles), arboriculteur, rue Franklin, 29, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1889—**Doucet** (Pierre-Edmond) fils, propriétaire, rue Victor-Hugo, 75, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

MM.

- 1860—**Douy** (Victor-Lucien), *membre honoraire*, jardinier chez M. le comte de la Panouze, à Thoisy (Seine-et-Oise).
- 1862—**Dréau**, *membre honoraire*, jardinier-entrepreneur, rue Soyer, 20, à Neuilly (Seine).
- 1890—**Dreux**, fabricant de serres, à Presles (Seine-et-Oise).
- 1861—**Drevault**, *membre honoraire*, jardinier-chef à l'École de Pharmacie, avenue de l'Observatoire, 4, à Paris.
- 1887—**Driger** (Victor), rue du Monastère, 1, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).
- 1888—**Drouard** (J.), fabricant, rue Oberkampf, 125, cité Griset, 12, à Paris.
- 1884—**Drouet** (Julien), propriétaire, rue des Petits-Bois, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).
- 1890—**Drouet** (Ernest), cultivateur-horticulteur, rue Paul-Bert, 5, à Boulogne-Billancourt (Seine).
- 1860—**Drouin**, avenue de l'Opéra, 13, à Paris.
- 1878—**Druelle** (Edouard), Maison Vilmorin-Andrieux et C^{ie}, à Massy-Palaiseau (Seine-et-Oise).
- 1890—**Dubail** (Emile), propriétaire, rue de la Chaussée-d'Antin, 2, à Paris.
- 1882—**Dubel** (Pierre-Joseph), architecte, boulevard Beaumarchais, 69, à Paris.
- 1886—**Dubief**, rue Montmorency, 41, à Boulogne (Seine).
- 1887—**Dubois**, jardinier-chef des Palais nationaux de Paris, quai d'Orsay, 99, à Paris.
- 1881—**Dubois** (Arthur), huissier-priseur, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
- 1885—**Dubois** (Adrien), fabricant d'instruments, boulevard Saint-Martin, 33, à Paris.
- 1877—**Dubois** (Henri), caissier principal du Comptoir d'escompte, rue Bergère, à Paris.
- 1875—**Dubos**, entrepreneur, rue Coignet, 6, à Saint-Denis (Seine).
- 1890—**Dubost**, de la maison Prudon et Dubost fabricant de pompes, boulevard Voltaire, 210, à Paris.
- 1886—**Ducarre** (Pierre), restaurant des Ambassadeurs, aux Champs-Élysées, à Paris.
- 1877—**Ducerf**, jardinier-chef au château des Bons-Hommes, au Francport, par Compiègne (Oise).
- 1866—**Duchamp** (Claude), maison Bony, à Caluire (Rhône).
- 1853—**Duchartre** (Pierre), *membre perpétuel*, de l'Institut, Secrétaire-rédacteur de la Société, rue de Grenelle, 84, à Paris.
- 1878—**Duchartre** (Henri), *membre titulaire à vie*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.
- 1890—**Duchartre** (M^{me} Henri), *dame patronnesse*, rue de Grenelle, 84, à Paris.
- 1853—**Duchatel** (le comte), rue de Varenne, 69, à Paris.
- 1886—**Duchefdelaville** aîné, voie du Chevaleret, à Vitry (Seine).
- 1886—**Duchefdelaville** (Charles), rue Raspail, à Ivry (Seine).
- 1886—**Duchefdelaville** (Olivier-Léon), chemin de la Justice, à Saint-Denis (Seine).
- 1886—**Duchefdelaville** (Pierre), rue de la Voyette, à Ivry (Seine).

MM.

- 1888—**Duchefdelaville** (Auguste), jardinier-chef chez M^{me} Ravanne, à Carrières-sous-Bois, par Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).
- 1887—**Duchêne**, quincaillier, quai de la Mégisserie, 18, à Paris.
- 1888—**Duchesne** (Victor), trésorier de la section florale de Roubaix-Tourcoing, rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix (Nord).
- 1874—**Duchet**, au château de Bellevue, par Meaulne (Allier).
- 1870—**Dudouy** (Alfred), rue Notre-Dame des Victoires, 38, à Paris.
- 1865—**Dufay** (M^{me} Auguste), *dame patronnesse*, avenue Hoche, 54, à Paris.
- 1885—**Dufour**, fabricant de vaporisateurs pour l'Horticulture, rue du Faubourg-Saint-Denis, 48, à Paris.
- 1841—**Dufoy** (Alphonse), *membre honoraire, fondateur*, rue des Tournelles, maison de vieillards, à Arcueil (Seine).
- 1887—**Dufy**, marchand de terre de bruyère, rue Clairvaux, 14, à Montmorency (Seine-et-Oise).
- 1884—**Dugourd** (Jean-Pierre), horticulteur, rue Auguste-Barbier, 16, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- 1874—**Dugué** (Henri), pépiniériste-horticulteur, à Dourdan (Seine-et-Oise).
- 1891—**Dujard** (Anatole), jardinier, rue de Nanterre, 4, à Suresnes (Seine).
- 1884—**Dulac** (Pierre-Marie), boul. National, 136, à Clichy-la-Garenne (Seine).
- 1888—**Dulong** (Gustave-Ferdinand-Pierre), commissaire-priseur, rue Richer, 4, à Paris.
- 1881—**Dumand** (Gustave), treillageur, quai du Hallage, 14, à Billancourt (Seine).
- 1891—**Dumans-Cyr**, négociant en chaussures, avenue d'Italie, 94, à Paris.
- 1877—**Dumas** (Auguste), jardinier chez M^{me} Martin, rue de la Ferme, à Neuilly (Seine).
- 1889—**Dumas** (J.), rue de l'Arcade, 24, à Paris.
- 1890—**Dumas** (Victor), passage Duclou, 13, à Paris.
- 1880—**Dumesnil** (Alfred), propriétaire, à Croisy-sur-Andelle (Seine-Inférieure).
- 1882—**Dumilieu**, fabricant de rochers et bassins, avenue Victor-Hugo, 127, à Paris.
- 1864—**Dumont** (Auguste), *membre honoraire*, horticulteur, à Aumale (Seine-Inférieure).
- 1873—**Dumont** (Jules), pépiniériste, à Louvres (Seine-et-Oise).
- 1864—**Dumont** (Henry-René), rue de Médicis, 9, à Paris.
- 1881—**Dumont** (Charles), jardinier chez M. Prosper-Martin, au château de Saint-Illiers-le-Bois, par Bréval (Seine-et-Oise).
- 1891—**Dumonthier** (A.), rue du Bouloi, 3, à Paris.
- 1879—**Dumoutier** (Jean-Michel-Édouard), propriétaire, boulevard Victor-Hugo, 64 bis, à Neuilly (Seine).
- 1882—**Dupanloup**, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 14, à Paris, et rue de la Sablière, 27, à Montrouge-Paris.
- 1883—**Duplat**, marchand-grainier, boulevard du Nord, 40, à Nanterre (Seine).
- 1888—**Duplessy** (M^{me} Emilie), *dame patronnesse*, propriétaire, boulevard Montmorency, 9, Auteuil-Paris.
- 1889—**Duployer** (Baptiste), rue Vauvilliers, 13, à Paris.

MM.

- 1882—**Dupont** (Auguste), avenue de Suffren, 96, à Paris.
- 1889—**Dupont** (M^{me} Gustave), *dame patronnesse*, rue de Tilsitt, 11, à Paris.
- 1890—**Dupoux** (Antoine), chef de culture chez M. Solignac, à Cannes (Alpes-Maritimes).
- 1885—**Duprat**, horticulteur, rue Benatte, Croix-Blanche, à Bordeaux (Gironde).
- 1863—**Dupré** (Jean-Marie), rue de la Pompe, 89, à Paris, et à Villemonble (Seine).
- 1859—**Dupuis** (Alphonse), jardinier chez M. Ménier, à Noisiel, par Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne).
- 1881—**Dupuis** (Jacques), jardinier-chef, au château de Stors, par L'Isle-Adam (Seine-et-Oise).
- 1890—**Dupuis** (Élie), fruits exotiques, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 123, à Paris.
- 1866—**Dupuy** (Célestin), propriétaire, Président honoraire de la Société d'Horticulture de Montmorency, boulevard de Strasbourg, 75, à Paris.
- 1844—**Durand**, propriétaire, *membre honoraire*, rue de Buffon, 71, à Paris.
- 1888—**Durand** (Alfred), horticulteur, rue de Ménilmontant, 5, à Bagnolet (Seine).
- 1877—**Durand** (Joseph), fabricant, cité des Fleurs, 16, à Batignolles-Paris.
- 1887—**Durand-Vaillant** (Barthélemy), fabricant d'appareils de chauffage pour serres, boulevard de Charonne, 120, à Paris.
- 1861—**Durantin**, *membre honoraire*, avocat, boulevard de Strasbourg, 60, à Paris, et à Boursonne, par Villers-Cotterets (Aisne).
- 1887—**Duranton** (Prosper), propriétaire, rue Michel-Ange, 65, à Auteuil-Paris.
- 1889—**Durchon** (Désiré), horticulteur, rue Sibuet, 19, à Paris.
- 1889—**Durchon** (Pierre), rentier, avenue d'Argenteuil, 88, à Asnières (Seine).
- 1861—**Durenne**, faubourg Poissonnière, 26, à Paris.
- 1887—**Durozoi** (Marcel), constructeur d'appareils hydrauliques et pompes, rue Ribelette, 13, à Paris.
- 1879—**Dusert** (Gabriel), associé de la maison Jacquemet-Bonnefont, à Annonay (Ardèche).
- 1886—**Dusseris** (Henri), rue de Rennes, 97, à Paris.
- 1876—**Dutailly**, député, boulevard Saint-Germain, 181, à Paris.
- 1876—**Duteil** (Louis), horticulteur à Orgeval (Seine-et-Oise).
- 1864—**Dutitre**, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).
- 1890—**Dutourleau** fils, avenue Beauséjour, 50, au parc Saint-Maur (Seine).
- 1885—**Dutriaux** (Nicolas), horticulteur, rue de Paris, à Saint-Leu (Seine-et-Oise).
- 1881—**Duval**, chef des cultures du Laboratoire de Biologie végétale de la Faculté des sciences de Paris, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- 1885—**Duval** (Célestin), sente des Guérets, à Boulogne-sur-Seine (Seine).
- 1886—**Duval** fils, rue Paradis-Poissonnière, 43, à Paris.
- 1867—**Duval** (Léon), horticulteur-grainier, rue de l'Ermitage, 8, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1890—**Duval** (Jules), propriétaire, rue d'Enghien, 9, à Paris.
- 1890—**Du Val** (Charles), vulgarisateur du Maté, boulevard de Port-Royal, 5, à Paris.
- 1880—**Duvillard** (Alfred), horticulteur, rue Bertholet, à Arcueil (Seine).

MM.

- 1888—**Duydt**, treillageur, rue de Longchamps, 128, à Paris.
 1881—**Dybowski**, maître de conférences à l'École Nationale d'Agriculture de Grignon, à Grignon (Seine-et-Oise), et rue Rottembourg, 16, à Saint-Mandé, Paris.

E

- 1879—**Eberlé** (Antoine), horticulteur, avenue Saint-Ouen, 146, à Paris.
 1891—**Écorcheville** (Ch.), rue de Rivoli, 10, à Paris.
 1889—**Ehrlich** (Joseph), directeur du Jardin impérial à Laxembourg, près Vienne (Autriche).
 1879—**Elie** (Alfred), horticulteur, rue Pelleport, 93, à Paris.
 1884—**Elin** (Eugène), à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).
 1890—**Elwell** (M^{me} Vve), *dame patronnesse*, avenue de Paris, 223, Plaine Saint-Denis (Seine).
 1885—**Emonin** (H.), pompes et tuyaux d'arrosage, rue de Bondy, 72, à Paris.
 1888—**Enfer** (Victor), jardinier chez M. Letellier, à Hennequeville, par Trouville (Calvados).
 1886—**Engammarre** (Raoul), négociant, boul. Bonne-Nouvelle, 28, à Paris.
 1890—**Englebert** (Louis), représentant de l'Établissement horticole Block, de Bruxelles, avenue de la Grande-Armée, 32, à Paris.
 1880—**Eon** (L.-J.-H.), constructeur d'instruments de météorologie, rue des Boulangers, 13, à Paris.
 1854—**Epremsnil** (le comte d'), rue Marignan, 15, à Paris.
 1884—**Ernult**, propriétaire, rue des Canus, à Maisons-sur-Seine (S.-et-O.).
 1888—**Eschrich** (Laurent), horticulteur, entrepreneur de jardins, rue des Fontis, 41 et 43, à Auteuil-Paris.
 1864—**Espée** (Baron de l'), rue Casimir-Perier, 11 bis, à Paris.
 1883—**Esquirol**, conseiller à la Cour des comptes, avenue Percier, 1, à Paris et à Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).
 1862—**Estampes** (le Comte d'), à la Rochette, par Melun (Seine-et-Marne).
 1886—**Eudox** (Eugène), jardinier chez M. Larsenaut, avenue de Ceinture, 40, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).
 1888—**Eustache** (Emile-Franç.-Robert), artiste peintre, rue Chaptal, 9, à Paris.
 1883—**Evans W.** (Thomas), docteur, rue de la Paix, 15, à Paris.
 1878—**Evrard**, horticulteur, rue Basse, 62, à Caen (Calvados).

F

- 1872—**Fabre**, colonel d'artillerie, rue de Lille, 47, à Paris.
 1870—**Falaise** aîné, horticulteur, route du Vieux-Pont-de-Sèvres, 129, à Billancourt (Seine).
 1882—**Falaise** (Alfred), jardinier, boulevard Saint-Germain, 55, à Nanterre (Seine).
 1870—**Fargeton** (Louis), horticulteur, rue Quinconce, à Angers (Maine-et-Loire).

MM.

- 1889—**Farny** (E.), fabricant de châssis, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
- 1879—**Faroult** aîné, jardinier chez M^{me} Carminata, rue de la Procession, 11, à Croissy (Seine-et-Oise).
- 1880—**Fastré**, propriétaire, rue des Martyrs, 57, à Paris.
- 1891—**Faucheur** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue de Lancry, 14, à Paris.
- 1857—**Fauquet** (Charles), *membre honoraire*, rue de Boulogne, au Havre (Seine-Inférieure).
- 1887—**Fauquet** (Eugène), professeur d'Arboriculture, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Corbeil, rue du 14-Juillet, 28, à Corbeil (Seine-et-Oise).
- 1882—**Fautier**, membre du Conseil général de Seine-et-Oise, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
- 1890—**Faverial**, représentant de M. Tomagne, fabricant du poudreux universel, rue du Faubourg Saint-Denis, 85, à Paris.
- 1887—**Favier** (Adolphe), rue Princesse, 12, à Paris.
- 1882—**Favret** (Ernest), chef-jardinier chez M. d'Aragon, à Pierry, par Epernay (Marne).
- 1864—**Fayet** (Emile), *membre honoraire*, à Bourg-la-Reine (Seine).
- 1886—**Fédit**, propriétaire, quai de la Mégisserie, 6, à Paris.
- 1887—**Férard**, marchand-grainier, fleuriste, pépiniériste-horticulteur, rue de l'Arcade, 15, à Paris.
- 1883—**Feray** (Léon), conseiller général de Seine-et-Oise, Vice-Président de la Société d'Horticulture de Corbeil, à Essonnes (Seine-et-Oise).
- 1884—**Feray**, sénateur, Président de la Société d'Horticulture de Corbeil, à Essonnes (Seine-et-Oise).
- 1876—**Ferry** (Paul), serrurier-constructeur, rue de Pontoise, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).
- 1874—**Fezaie**, horticulteur, rue de Bulot, à Fougères (Ille-et-Vilaine).
- 1872—**Fichet** (J.), fabricant de produits chimiques, rue de Lagny, 51, à Vincennes (Seine).
- 1884—**Fichot** fils, jardinier, au château de Breteuil, par Chevreuse (S.-et-O.).
- 1889—**Fiette** (Edmond), jardinier, chez M^{me} V^{ve} Lemoine, à Charaintrus, par Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).
- 1884—**Figus** (Ulysse), fabricant de bacs et caisses à fleurs, rue de Charonne, 121, à Paris.
- Fillastre** frère, *membre correspondant*, fossé du Chapeau-Rouge, 3, à Bordeaux (Gironde).
- 1884—**Filleul-Brohy**, ingénieur, rue Andricux, 3, à Paris.
- 1888—**Fillin** (M^{me} veuve Arthur), horticulteur, rue de Clamart, 20, à Compiègne (Oise).
- 1883—**Fillon** (Théophile), chef de culture chez M^{me} Lavallée, au château de Segrez, par Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).
- 1877—**Finck** (Jean), jardinier fleuriste horticulteur, avenue de Paris, 300, à Rueil (Seine-et-Oise).
- 1883—**Finet** (Auguste-Alexandre-Frédéric), rue des Écoles, 28, à Paris.
- 1881—**Finet** (Frédéric), boulevard Saint-Germain, 23, à Argenteuil (Seine-et-Oise) et rue de Miromesnil, 101, à Paris.

MM.

- 1886—**Finet** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue de Saint-Germain, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
- 1883—**Firnhaber** (Charles-William), commissionnaire en marchandises, rue de Paradis, 21, à Paris.
- 1875—**Flament** (A.-M.-C. H.), jardinier, avenue Saint-Denis, 47, à Pierrefitte (Seine).
- 1853—**Flandre**, *membre honoraire*, horticulteur, rue Vivier, 54, à Amiens (Somme).
- 1890—**Fleury** (Ernest), avenue de Saint-Mandé, 141, à Paris.
- 1887—**Flicoteaux** (Achille-Alexandre), ingénieur civil, plomberie, couverture, gaz, rue du Bac, 85, à Paris.
- 1888—**Flouet** (Marie-Maurice), opticien, boulevard Diderot, 1, à Paris.
- 1883—**Foix** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue de la Mairie, 9, à Nanterre (Seine).
- 1866—**Fonné** (François-Joseph), *membre honoraire*, architecte-paysagiste, rue Saint-Charles, à Reims (Marne).
- 1851—**Fontaine** (Adolphe), *membre honoraire*, jardinier, rue Voltaire, 50, à Levallois-Perret (Seine).
- 1848—**Fontaine** (François), *membre honoraire*, horticulteur, rue de la Fontaine, à Clamart (Seine).
- 1867—**Fontaine** (Gustave), jardinier, chez M^{me} V^{ve} Em. Raspail, à Arcue (Seine).
- 1889—**Fontaine** (Lucien), marchand de comestibles, rue du Marché-Saint-Honoré, 14 et 16, à Paris.
- 1887—**Forêt**, jardinier chez M. Krafft, à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise).
- 1878—**Forgeot**, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 8, à Paris.
- 1885—**Formigny de la Londe** (A. de), Président de la Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados, rue des Carmes, 33, à Caen (Calvados).
- 1858—**Forney** (E.), *membre honoraire*, rue Washington, 26, à Paris.
- 1883—**Fortier** (M^{lle}), *dame patronnesse*, fabricante de fleurs, boulevard Poissonnière, 20, à Paris.
- 1882—**Fortin** (Casimir), jardinier chez M^{me} d'Etchevery, à Antony (Seine).
- 1880—**Foucard** (Adolphe), horticulteur, avenue de Brimont, 6, à Chatou (Seine-et-Oise).
- 1888—**Fougeu** (Emile), directeur de la maison Clinard, rue de la Légion-d'Honneur, 43 et 45, à Saint-Denis (Seine).
- 1888—**Foukoubu-Hayato**, 23, Shimorokubantcho Kojimatchi-ku, Tokio (Japon).
- 1852—**Fouillot** (Alfred), *membre honoraire*, rue de la Chapelle, 38, à Torcy, par Lagny (Seine-et-Marne).
- 1887—**Fouquet** (Charles), pépiniériste, ancien député, à Sainceny (Aisne).
- 1885—**Fourcade**, propriétaire, à Orsay (Seine-et-Oise), et rue d'Amsterdam, 67, à Paris.
- 1884—**Fournier** (Jean-Baptiste), fabricant de paillassons, à Taverny (Seine-et-Oise).
- 1888—**Fournier** (Jules), horticulteur, rue Boulard, 38, à Paris.
- 1888—**Fournier** (Olivier), horticulteur, rue de la Glacière, 200, à Paris.

MM.

- 1856—**Foye** (M^{me}), avenue du Bois-de-Boulogne, 60, à Paris, et au château de Cheptainville (Seine-et-Oise).
- 1873—**Françin** (Nicolas), jardinier au château d'Épinay-sur-Seine (Seine).
- 1869—**François** (A.), propriétaire de l'Orangerie de Blidah (Algérie).
- 1857—**François** (Henri), jardinier au château d'Embourg, par Souvigny (Allier).
- 1885—**François** (M^{me}), *dame patronnesse*, à Sceaux (Seine), et rue de l'Odéon, 8, à Paris.
- 1875—**Franken** (Pierre), entrepreneur de serrurerie, rue de Grenelle, 90, à Paris.
- 1888—**Franquet**, rue Fromentin, 14, à Paris.
- 1852—**Frélin**, *membre honoraire*, pépiniériste, à Arpajon (Seine-et-Oise).
- 1886—**Frémont**, banquier, quai de la Mégisserie, 14, à Paris.
- 1890—**Frémont** (M^{me}), comptoir de l'élevage, rue de Grenelle, 163, à Paris.
- 1889—**Fromont** (Léon), employé au chemin de fer P.-L.-M., boulevard Diderot, 20, à Paris.
- 1887—**Fulconis** (P.), horticulteur, au Cannet, par Cannes (Alpes-Maritimes).
- 1889—**Famard** (Adolphe), jardinier, rue de Plaisance, 41, à Nogent-sur-Marne (Seine).

G

- 1889—**Gabut** (Ferdinand), horticulteur, à Sezanne (Marne).
- 1875—**Gage** (le docteur Léon-Paul), rue de Grenelle, 9, à Paris.
- 1888—**Gagey** (Baptiste), horticulteur, rue Croix-Nivert, 225, à Paris.
- 1855—**Gaillard** (Alexandre), *membre honoraire*, faubourg Saint-Honoré, 223, square du Roule, 2, à Paris.
- 1888—**Gaillard** (A.), jardinier, rue Lafontaine, 96, à Paris.
- 1873—**Gaillard** (Paul), rue Lafontaine, 10, à Paris et à Menucourt (Seine-et-Oise).
- 1884—**Gaillardon** (Baptiste), Grande-Rue, 140, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
- 1859—**Gajot de Montfleury**, *membre honoraire*, rue Sainte-Sophie, 2, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1886—**Galesloot** (Jac.-P.-R.), horticulteur, à Amsterdam (Hollande).
- 1889—**Galin** (Henry), propriétaire, rue Saint-Marc, 18, à Paris.
- 1878—**Gallé** (Emile), Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Nancy, avenue de la Garenne, 2, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- 1877—**Gallet** (Théodore), constructeur de thermosiphons, place des Victoires, 1, à Tours (Indre-et-Loire).
- 1883—**Galoyer**, boulevard des Capucines, 21, à Paris.
- 1884—**Garden** (J.), horticulteur, importateur d'Orchidées et de végétaux exotiques, avenue de Bellevue, 4, à Bois-Colombes (Seine).
- 1886—**Gardier** (Léon), fleuriste, rue Elzévir, 16, à Paris.
- 1886—**Garlin** (Cyrille-François), horticulteur, boulevard de la Gare-de-Grenelle, 22, à Issy (Seine).
- 1867—**Garnier** (Joseph), entrepreneur de jardins, rue de la Fédération, 42, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

MM.

- 1891—**Garnier** (M^{me}), quai Saint-Michel, 19, à Paris.
 1883—**Garnier** (Émile), rue de Belleville, 237, à Paris.
 1881—**Garnier** (Ferdinand), quai Saint-Michel, 19, à Paris.
 1884—**Garnier** (Louis-Remy), propriétaire, rue de Sèvres, 20, à Boulogne-sur-Seine (Seine).
 1878—**Garnon** (Jean-Baptiste), fleuriste, rue Catulienne, 16, à Saint-Denis (Seine).
 1882—**Garry**, jardinier chez M^{me} Fauconnier, à Groslay (Seine-et-Oise).
 1887—**Gateleau** (Louis-Joseph), propriétaire, rue de la République, 1, à Béziers (Hérault).
 1863—**Gatellier** (Auguste), *membre honoraire*, pavillon de la Porte des Princes, à Boulogne-sur-Seine (Seine).
 1853—**Gatlot** (Augustin), *membre honoraire*, jardinier au château de Carlepont, par Noyon (Oise).
 1861—**Gathelot** (Étienne), *membre honoraire*, jardinier chez MM. de Montgolfier, à Fontenay, par Montbart (Côte-d'Or).
 1861—**Gatineau** (François), *membre honoraire*, à Bucy-Sainte-Marguerite, par Soissons (Aisne).
 1868—**Gaucher** (Nicolas), pépiniériste et professeur d'Arboriculture, Ludwigsburgerstrasse, à Stuttgart, Wurtemberg (Allemagne).
 1877—**Gauchet** (Jules), fabricant de paillasons, rue de la Véga, 9, à Paris.
 1863—**Gautherot** (François), *membre honoraire*, jardinier, Grande-Rue-de-Gravelle, 64, à Saint-Maurice (Seine).
 1854—**Gauthier** fils (Louis-Prosper), *membre honoraire*, propriétaire, aux Brosses, commune de Saintry, par Corbeil (Seine-et-Oise).
 1888—**Gautier** (Hippolyte), propriétaire, rue Bossuet, à Meaux (Seine-et-Marne).
 1887—**Gautreau** (Victor-Henri) fils aîné, horticulteur, à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
 1887—**Gautrin** (Charles), boulanger, rue de Reuilly, 61, à Paris.
 1891—**Gay** (Louis), dessinateur-paysagiste, élève de l'École d'Horticulture de Versailles, rue Raynouard, 36, à Paris.
 1891—**Gayon**, propriétaire, rue de Laval, à Lagny (Seine-et-Marne).
 1891—**Gélos**, horticulteur-fleuriste, à Beaurivage, Biarritz (Basses-Pyrénées).
 1877—**Gentilhomme** (J.-B.), horticulteur, rue de Fontenay, 10, à Vincennes (Seine).
 1888—**Gentilhomme** (P.), propriétaire, pharmacien, à Plombières (Vosges).
 1861—**Geoffroy Saint-Hilaire**, président de la Société Nationale d'Acclimatation de France, directeur du Jardin zoologique d'Acclimatation, à Neuilly (Seine).
 1888—**Gérand**, horticulteur, route de Montrouge, à Malakoff (Seine).
 1888—**Gérard**, professeur à la Faculté des sciences de Lyon, à Lyon (Rhône).
 1886—**Gérard** (Albert), à Nanteuil-le-Haudouin (Oise), et rue Drouot, 8, à Paris.
 1864—**Gérard** (Étienne), *membre honoraire*, à Argentières, par Chaumes (Seine-et-Marne).
 1890—**Gérard** (J.), fabricant de sécateurs, à Dôle (Jura).
 1888—**Gérardin** (Léon), officier de l'instruction publique, professeur d'histoire naturelle à l'École Turgot, rue Bréa, 24, à Paris.

MM.

- 1881—**Germiny** (le Comte Adrien de), au château de Gouville, par Cailly (Seine-Inférieure).
- 1882—**Germiny** (le Comte Georges de), au domaine de Gouville, par Fontenay-le-Bourg (Seine-Inférieure).
- 1890—**Gérôme**, chef de l'École de Botanique au Muséum d'histoire naturelle, rue Poliveau, 2, à Paris.
- 1884—**Gévelot**, député, rue de Clichy, 40, à Paris.
- 1874—**Ghers** (François), horticulteur, directeur du Jardin botanique, calle Hercules, à Cadix (Espagne).
- 1887—**Gibez** (M^{me}), *dame patronnesse*, à Sens (Yonne).
- 1887—**Gicquelais**, horticulteur, rue Châteaubriand, à Dinan (Côtes-du-Nord).
- 1866—**Gilbert** (Charles), Président de la Société de Pomologie d'Anvers, rue du Nord, 29, à Anvers (Belgique).
- 1872—**Gillard** (Auguste), horticulteur, rue Maître-Jacques, 4, à Boulogne (Seine).
- 1885—**Gimier** (Émile), propriétaire, à Triel (Seine-et-Oise).
- 1888—**Ginouze** (H^{te}) fils aîné, commissionnaire en fruits, place Dauphine, 11, à Paris.
- 1885—**Giot** jeune, fabricant de couleurs et vernis, rue Sedaine, 50, à Paris.
- 1891—**Girard** (Aimé), professeur au Conservatoire des arts et métiers et à l'Institut national agronomique, boulevard Henri IV, 44, à Paris.
- 1866—**Girard** (Alphonse), *membre honoraire*, jardinier au château de Séchelles, par Ressons (Oise).
- 1869—**Girard Col** (J.-B.), fab. d'étiquettes de botanique, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- 1879—**Girardin** (Jean-Jacques), cultivateur, rue des Gobelins, 6, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
- 1885—**Girault** (Édouard), entrepreneur de travaux publics, rue Denfert-Rochereau, 9, à Boulogne (Seine).
- 1889—**Giro**t, instruments de jardinage, rue Saint-Martin, 138, à Paris.
- 1890—**Giroult**, rue Mouton-Duvernet, 14, à Paris.
- 1888—**Giroux** (M^{me}), *dame patronnesse*, propriétaire, au Vésinet (Seine-et-Oise).
- 1887—**Givois** (Hugues), propriétaire, à Saint-Rémy-en-Rollat (Allier).
- 1858—**Glady** (Eugène), *membre honoraire*, à Pinou-Glady, commune de Pont-du-Casse, près Agen (Lot-et-Garonne).
- 1882—**Glady** (Herman), rue des Menuets, 14, à Bordeaux (Gironde).
- 1872—**Glatigny** (Edouard), *membre titulaire à vie*, rue Sainte-Anne, 14, à Paris.
- 1887—**Gobert-Clorinthe** (M^{me}), *dame patronnesse*, boulevard Saint-Michel, 7, à Paris.
- 1876—**Godefroy-Lebeuf** (Alexandre), botaniste-horticulteur, route de Sannois, 26, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
- 1891—**Gomer** (Comte Arthur de), au château de la Berthelière, près Loches (Indre-et-Loire).
- 1885—**Gomot** fils, horticulteur, à Corbeil (Seine-et-Oise).
- 1887—**Gomont** (Maurice), rue du Cherche-Midi, 16, à Paris.

MM.

- 1885—**Gonet**, rue du Cherche-Midi, 46 et 98, à Paris.
- 1869—**Gontier** (Paul-Armand), jeune, grainier, quai de Gèvres, 6, à Paris.
- 1885—**Gorion** (Toussaint), propriétaire, à Epinay (Seine).
- 1890—**Goubau** (le Comte), avenue d'Iéna, 34, à Paris.
- 1863—**Gougibus** (Barnabé), *membre honoraire*, passage Saint-Dominique, 5, à Paris.
- 1891—**Gouleau** (Joseph), horticulteur, rue Fulton, 7, à Nantes (Loire-Inférieure).
- 1888—**Goulet** (Gustave), jardinier, rue de l'Est, à la Malmaison, Rueil (Seine-et-Oise).
- 1888—**Goussard**, fabricant de mastic à greffer universel, rue de la République, 58, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1846—**Graaff** (de) fils, cultivateur d'oignons à fleurs, à Lisse, près Haarlem (Hollande).
- 1889—**Gradé** (M^{me} J.), propriétaire, rue de Marinville, 6, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).
- 1880—**Grandveau** (Émile), jardinier au Sacré-Cœur, à Conflans, Charenton (Seine).
- 1883—**Grange** (le docteur), rue de Lancry, 17, à Paris.
- 1886—**Granger** (Albert), boulevard Magenta, 8, à Paris.
- 1856—**Gras** fils, *membre honoraire*, rue de l'Abbé-de-l'Épée, 159, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
- 1885—**Gravereau**, horticulteur, à Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise).
- 1889—**Gravier** (Pierre-Arsène), rue des Ecoles, 2, à Maisons-Alfort (Seine).
- 1889—**Gravier** (Alfred), pépiniériste, faubourg Lamouroux, 4, à Vitry-sur-Seine (Seine).
- 1854—**Greffulhe** (Comtesse de), *dame patronnesse*, rue d'Astorg, 10, à Paris.
- 1875—**Grenthe** (Louis), fabricant de serres, rue du Vert-Buisson, à Pontoise (Seine-et-Oise).
- 1887—**Grimaldi** (le docteur Clément), à Modica, Sicile (Italie).
- 1887—**Grosdidier** (François-Étienne), imprimeur-lithographe, rue du Fourre, 40, à Paris.
- 1885—**Groseil** (René-François), père, treillage artistique et constructions rustiques, avenue d'Orléans, 97, à Paris.
- 1885—**Groseil** (Victor), fils, treillage artistique et constructions rustiques, rue de Fontenay, 6, Grand-Montrouge (Seine),
- 1890—**Gross** (B.), jardinier au château de Villiers, à Poissy (Seine-et-Oise).
- 1883—**Groulon**, jardinier-chef, rue de la Grange, 2, à Yerres (Seine-et-Oise).
- 1872—**Guénault** (Ernest), entrepreneur de jardins, rue de Montreuil, 104, à Vincennes (Seine).
- 1852—**Guénot** (Auguste-Benjamin), *membre titulaire perpétuel*, à Paris.
- 1859—**Guéniard**, *membre honoraire*, à Nanterre (Seine).
- 1851—**Guérin**, *membre honoraire*, rue de Clichy, 61, à Paris.
- 1881—**Guérin** (Joseph), jardinier chez M. Waddington, au château de Saint-Rémy, près Dreux (Eure-et-Loir).
- 1885—**Guerreau** (Alfred), rentier, rue de la Pièce-d'Eau, à Chatou (Seine-et-Oise), et rue de Grammont, 4, à Paris.
- 1882—**Guibert** (Prosper), rue de la Tour, 83, à Paris.

MM.

- 1880—**Guiborel** (Victor), horticulteur, à Saint-Aubin-lès-Elbeuf (Seine-Inférieure).
- 1887—**Guichard** (M^{me} Jules), *dame patronnesse*, quai de Billy, 34, à Paris.
- 1888—**Guignard**, professeur à l'École supérieure de pharmacie, rue des Fenillantines, 4, à Paris.
- 1881—**Guilbert** (M^{me} Emilie), fondatrice et directrice de l'Orphelinat horticole de Mézières, par Epône (Seine-et-Oise), et rue de Compiègne, 4, à Paris.
- 1891—**Guion** (Auguste), de la maison Paul Lebœuf et Guion, boulevard Saint-Marcel, 17, à Paris.
- 1882—**Guillaume**, directeur de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine, à Villepreux (Seine-et-Oise).
- 1889—**Guillemot** (Charles), propriétaire, quai de la Mégisserie, 20, à Paris.
- 1890—**Guillemot** (Emile), artiste peintre, à Pourpoint (Oise).
- 1887—**Guillon** (Maurice), marchand de fruits, à Sartrouville (Seine-et-Oise).
- 1886—**Guillot** (Pierre) fils, rosieriste, chemin des Pins, 27, à La Guillotière, Lyon (Rhône).
- 1867—**Guillot-Pelletier** fils, constructeur de serres, rue de la Gare, 33, à Orléans (Loiret).
- 1886—**Guilloux** (Edmond), manufacture de tentes, toiles et bâches, rue Montmartre, 131, à Paris.
- 1889—**Guingand** (Armand), jardinier-chef au château de la Roche, par Monts (Indre-et-Loire).
- 1862—**Guinle** (Jean-Jules), *membre honoraire*, horticulteur, rue Saint-Didier, 16, à Passy-Paris.
- 1885—**Guinoiseau**, fils, horticulteur, rue Lareveillère, 10, à Angers (Maine-et-Loire).
- 1890—**Guiot** (Henri-Jules), horticulteur-pépiniériste, place de l'Église, 3, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
- 1855—**Guizelin** (de), *membre honoraire*, rue de Valenciennes, 7, à Paris.
- 1887—**Guy** (Gaston), pharmacien, à Bergerac (Dordogne).
- 1886—**Guyennet** (François), horticulteur, route stratégique, 41, Petit-Ivry (Seine).

H

- 1878—**Hachette** (Georges), libraire-éditeur, boulev. Saint-Germain, 79, à Paris.
- 1866—**Hadin** (R.), fabricant de médailles, rue Saint-Claude, 5, à Paris.
- 1887—**Haillecourt** (Dominique-Étienne), jardinier-fleuriste, rue des Grilles, 2, à Pantin (Seine).
- 1858—**Halphen** (Constant), rue de Tilsitt, 11, à Paris, et au château de Batalley, p.ès de Pauillac (Gironde).
- 1889—**Halphen** (M^{me} Constant), *dame patronnesse*, rue de Tilsitt, 11, à Paris.
- 1889—**Halphen** (M^{me} Georges), *dame patronnesse*, rue Chaptal, 24, à Paris.
- 1884—**Hamel** (Léon), fils, établissement horticole de Baudry et Hamel, à Avranches (Manche).

MM.

- 1874—**Hanoteau** (Charles), ingénieur civil, avenue du Nord, 13, parc Saint-Maur (Seine).
- 1885—**Hansen** (Carl), professeur à l'Académie royale d'Agriculture et d'Horticulture de Copenhague, 6, Svanholmsveg, à Copenhague (Danemark).
- 1885—**Harcourt** (le Comte Eugène d'), rue Franklin, 27, à Paris.
- 1882—**Hardouin** (Joseph), jardinier chez M. le baron Gustave de Rothschild, à la Versine, par Saint-Leu-d'Esserent (Oise).
- 1848—**Hardy** (Auguste-François), membre de la Société nationale d'Agriculture, directeur de l'École nationale d'Horticulture de Versailles, rue du Potager, 4, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1884—**Hariot** (Paul), préparateur au Muséum, rue de Buffon, 63, à Paris.
- 1885—**Harmand** (l'abbé L.), instituteur, directeur de l'Orphelinat agricole, à Haroué (Meurthe-et-Moselle).
- 1879—**Harraca** (F.), pépiniériste, villa Tourasse, à Pau (Basses-Pyrénées).
- 1884—**Hatret** (E.), horticulteur, avenue de la République, 51, au Grand-Montrouge (Seine).
- 1390—**Haugton** (M^{me} Elisa), *dame patronnesse*, rue de Grenelle, 96, à Paris.
- 1870—**Haute** (Séverin), jardinier-chef au château de Ternay, par Ermont (Seine-et-Oise).
- 1867—**Hautefeuille**, arboriculteur-paysagiste, à Athis-Mons (Seine-et-Oise).
- 1882—**Hautreux**, grainier, rue Montorgueil, 9, à Paris.
- 1889—**Hayet** (Paul), rue Singer, 2, Passy-Paris.
- 1884—**Hazard**, propriétaire, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).
- 1865—**Hébert** (Philippe), à la Goule-aux-Fées, Saint-Enogat (Ille-et-Vilaine).
- 1888—**Hébert** (M^{me}), *dame patronnesse*, quai du Louvre, 30, à Paris.
- 1880—**Hébrard** (Alexandre), avenue Marigny, 25, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
- 1888—**Hébrard** (François), jardinier-chef chez M. le duc de Chartres, au château de Saint-Firmin (Oise).
- 1878—**Hébrard** (Laurent), rue de Wattignies, 73, à Paris.
- 1885—**Hecht** (Madame), boulevard Haussmann, 140, à Paris.
- 1869—**Hédiard** (Ferdinand), négociant en produits de l'Algérie et des colonies, place de la Madeleine, 21, à Paris.
- 1859—**Heim** (Joseph), *membre honoraire*, horticulteur, faubourg Saint-Didier, 12, à Sens (Yonne).
- 1854—**Heine** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue de Monceaux, 28, à Paris.
- 1886—**Heinemann** (F.-C.), horticulteur, à Erfurt (Allemagne).
- 1888—**Hélie** (Guillaume), architecte-paysagiste, boul. Pereire, 275, à Paris.
- 1888—**Hélie** (Guillaume), architecte-paysagiste, boulevard Pereire, 275, à Paris.
- 1878—**Hémar** (Honoré-Marie), avenue de Paris, 76, plaine Saint-Denis (Seine).
- 1879—**Hémar** (Honoré-Jean), rue de la Chapelle, 80, à Paris.
- 1879—**Hémon** (Henry), propriétaire, à Villiers-sur-Marne (Seine-et-Oise).
- 1890—**Hénault** (H.), pépiniériste, rue de Fontenay, 154, à Vincennes (Seine).
- 1886—**Hendrikx**, propriétaire, avenue du Perreux, 138, au Perreux, à Nogent-sur-Marne (Seine).
- 1890—**Hennecart** (Léon), propriétaire, au château de Tournan (Seine-et-Marne), et rue de Calais, 48, à Paris.

MM.

- 1887—**Henneguy** (le docteur), rue du Sommerard, 17, à Paris.
- 1881—**Hénot**, treillageur, rue de la Tour, 12, à Paris.
- 1889—**Henno** (Louis), de la maison Henno-Delbosse, grains et graines, rue du Bourdon-Saint-Jacques, 11 et 13, à Tournay (Belgique).
- 1875—**Henri** (le frère), jardinier de l'Institution de Saint-Vincent-de-Paul, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
- 1886—**Henrionnet** (L.), régisseur au château d'Eurville, à Eurville (Haute-Marne).
- 1864—**Henrotte**, *membre honoraire*, rue de Clichy, 12, à Paris, et à Colombes (Seine).
- 1855—**Henry-Jacotot**, horticulteur, rue de Longvic, à Dijon (Côte-d'Or).
- 1884—**Henry**, surveillant des cultures de pleine terre, au Muséum, rue Cuvier, 57, à Paris.
- 1882—**Henry-Couannier** (Maurice), à Bourg-des-Comptes (Ille-et-Vilaine).
- 1886—**Hérault**, propriétaire, rue de Paris, 14, à Angers (Maine-et-Loire).
- 1890—**Herbault**, rue de l'Elysée, 22, à Paris.
- 1885—**Herbelot** (Edmond), jardinier, à Coupvray, par Esbly (Seine-et-Marne).
- 1876—**Héricourt** (Léon), cultivateur, rue de Rosny, 26, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
- 1853—**Hérincq**, *membre honoraire*, conservateur des galeries de botanique du Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris.
- 1884—**Hermenot** (Edouard), horticulteur, route de Paris, à Angers (Maine-et-Loire).
- 1867—**Hermes** (Gustave) fils, à Charleville (Ardennes).
- 1886—**Hermitte** (César), horticulteur, à Ollioules (Var).
- 1886—**Herscher** (Ernest), ingénieur-constructeur de chauffages, rue du Chemin-Vert, 42, à Paris.
- 1890—**Hervé** (M^{me} Edouard), *dame patronnesse*, rue de Lisbonne, 29, à Paris.
- 1873—**Hervé-Mangon** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue Saint-Dominique, 3, à Paris.
- 1865—**Heurtemotte**, *membre honoraire*, jardinier au château de Bonaban, par Saint-Meloire-des-Ondes (Ille-et-Vilaine).
- 1883—**Hibert** (Charles), rue Saint-Lazare, 62, à Paris.
- 1887—**Hibon** (Emile), rue Royale, 52, à Saint-Quentin (Aisne).
- 1887—**Hilaret** (A.), à Château-Bellevue-Cordeillan, Pauillac (Gironde).
- 1873—**Hirsch** (le Baron Maurice de), consul général de Belgique, au château de Beauregard, commune de la Celle-Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise), et rue de l'Elysée, 2, à Paris.
- 1886—**His** (Edouard), adjudicataire des fumiers de l'armée, des omnibus, etc., rue Croix-des-Petits-Champs, 11, à Paris,
- 1857—**Hivert**, *membre honoraire*, papetier, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 62, à Paris.
- 1878—**Hochard** (Louis-Honoré), cultivateur d'Œillets, successeur de Gauthier-Dubos, à Pierrefitte (Seine).
- 1877—**Hoibian**, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 16, à Paris.
- 1874—**Honfroy** (Henry), Grande-Rue, 153, à Nogent-sur-Marne (Seine).
- 1886—**Horat** (Charles), jardinier, chez M. Laveissière, au château de la Folie, à Draveil (Seine-et-Oise).

MM.

- 1861—**Hortolès**, horticulteur-pépiniériste, à Montpellier (Hérault).
 1884—**Hottinguer** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue Laffitte, 14, à Paris.
 1886—**Hottinguer** (Joseph), rue de Provence, 38, à Paris.
 1887—**Houbé** (Eugène), agriculteur, à Mortcerf (Seine-et-Marne).
 1887—**Houdart**, propriétaire, rue du Pont-de-Créteil, 65, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).
 1890—**Houdart** (Félix-Gabriel), horticulteur, Grande-Rue, 112, à Bagnolet (Seine).
 1885—**Houlet** (Emile), jardinier chez M. le baron Gustave de Rothschild, au château de la Versine, par Saint-Leu-d'Esserent (Oise).
 1869—**Houllier** (Pierre-Adolphe), rue de Douai, 14, à Paris.
 1886—**Housseaux** (J.-B.), horticulteur, rue de Paris, 88, à Vanves (Seine).
 1889—**Huan** (Jean-Baptiste-Hippolyte), rue du Cherche-Midi, 72, à Paris.
 1879—**Huard**, propriétaire, trésorier de la Société nationale d'Horticulture de France, rue Chauveau-Lagarde, 6, à Paris, et à Ailly, par Gaillon (Eure).
 1852—**Huart** (Joseph) fils, pépiniériste, à Vitry (Seine).
 1855—**Hubert-Brierre**, rue Moncey, 14, à Paris.
 1883—**Hubert** (Alexandre), constructeur de serres en bois, rue Hoche, 15, à Versailles (Seine-et-Oise).
 1883—**Hubner** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue de Téhéran, 9, à Paris.
 1882—**Huchez** (A.), rue de Maubeuge, 17, à Paris, et à Bezons (Seine-et-Oise).
 1882—**Huet**, ingénieur en chef, sous-directeur des promenades et des plantations de la Ville de Paris, boulevard d'Enfer, 12, à Paris.
 1862—**Hulot**, propriétaire, place Vendôme, 26, à Paris.
 1889—**Humbert** (Ernest), propriétaire, rue de Commines, 10, à Paris.
 1886—**Hummel** (Jean-Jacques-Alfred), propriétaire, rue du Plessis-Piquet, 8, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
 1890—**Hummel** (Louis), chez M. Léon Sannier, libraire à Stettin (Allemagne).
 1855—**Hunnebelle** (Jules), rue de Solférino, 3, à Paris.
 1890—**Hurtault**, architecte-paysagiste, rue Saint-Jean, 14, à Chartres (Eure-et-Loir).
 1883—**Hyvelin** (le prince Jean-Amable), rue Turbigo, 53, à Paris.

I

- 1861—**Imbault** (Jean-Auguste), boulevard St-Germain, 16, à Paris.
 1886—**Isabeth** (V.), propriétaire à Courcelles, par Presles (Seine-et-Oise).
 1885—**Isoré** (Victor), jardinier-chef au château de Beauregard, chez M. le baron Hirsch, commune de la Celle-St-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise).
 1890—**Itasse** (Léon), propriétaire, à Maurecourt, par Andresy (Seine-et-Oise).
 1877—**Izambert** (Alexandre), fabricant de serres, boulevard Diderot, 89 et 91, à Paris.
 1883—**Izambert** (Adolphe), constructeur de serres, boulevard Diderot, 89-91, à Paris.
 1888—**Izoard** (Jules), rue Pergolèse, 62, à Paris.

J

MM.

- 1888—**Jacob** (B.), jardinier au domaine d'Armainvilliers, par Tournan (Seine-et-Marne).
- 1890—**Jacob** (Joseph), jardinier-entrepreneur, à la Chaux-de-Fonds (Suisse).
- 1853—**Jacob-Makoy**, *membre honoraire*, horticulteur, à Liège (Belgique).
- 1886—**Jacquart** (Elie), horticulteur, à Bain-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).
- 1877—**Jacqueau** (Edmond), marchand-grainier, rue St-Martin, 2, à Paris.
- 1884—**Jacquemart** (M^{me}), rue du Ratray, 4, à Suresnes (Seine).
- 1887—**Jacques** (François), horticulteur, rue des Chamailards, 4, à Paris.
- 1890—**Jacquot**, treillageur, rue Vernier, 30, à Paris.
- 1875—**Jadoul**, professeur d'Arboriculture, jardinier en chef de la ville de Lille (Nord).
- 1888—**Jagersmidt** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue de Prony, 59, à Paris.
- 1887—**Jallier** (Jacques-Marie), jardinier-chef chez M. le duc de Noailles, à Champlatreux, par Luzarches (Seine-et-Oise).
- 1889—**Jamain** (Paul), fabricant de capsules insecticides pour la grande et la petite culture, rue des Roses, 19, à Dijon (Côte-d'Or).
- 1837—**Jameron** (Eugène), rue Lesueur, 20, à Paris.
- 1882—**Jamet** (Hippolyte) fils, propriétaire-cultivateur, Grande-Rue, à Cham-bourey (Seine-et-Oise).
- 1855—**Jamin** (Ferdinand), pépiniériste, Grande-Rue, 1, à Bourg-la-Reine (Seine).
- 1888—**Jandriot** (Armand), propriétaire, jardinier, rue du Moulin-de-la-Ville, à Chagny (Saône-et-Loire).
- 1874—**Janets** (Léon), rue de Paris, 16, à Vincennes (Seine).
- 1883—**Janin**, conseiller général de Seine-et-Oise, rue Lamennais, 7, à Paris.
- 1887—**Japy** (Jules), gérant de la maison Japy et C^{ie}, à Beaucourt (Alsace).
- 1852—**Jarlot** (Victor), *membre honoraire*, à Prouilly, par Jonchery-sur-Vesle (Marne).
- 1879—**Jary**, propriétaire, à la Butte, commune de St-Hilaire-St-Florent (Maine-et-Loire).
- 1881—**Jary** fils (Louis-Clément), architecte-paysagiste, horticulteur, place de la Cité, 6, à Limoges (Haute-Vienne).
- 1885—**Jaucourt** (le marquis de), au château de Presles, par Tournan (Seine-et-Marne), et rue de Varenne, 62, à Paris.
- 1878—**Jaux**, architecte de parcs et jardins, route de Paris, à Avalion (Yonne).
- 1883—**Javelier Laurin**, à Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or).
- 1887—**Jeandin** (Pierre-Auguste), jardinier chez M. Marchand, à Nogent-sur-Marne (Seine).
- 1888—**Jeangirard** (M^{me}), fleuriste, boulevard de Sébastopol, 7, à Paris.
- 1880—**Jeanninel**, horticulteur, à Langres (Haute-Marne).
- 1886—**Jedlicka**, jardinier-chef du baron Albert de Rothschild, Heugasse, 24, Wieder, à Vienne (Autriche).
- 1887—**Jessin** (Gamille), horticulteur, rue de Tours, 122, à Passy-Paris.
- 1878—**Jobert** (Armand), jardinier-chef au château de Vaux-le-Vicomte, près Melun (Seine-et-Marne).

MM.

- 1891—**Jobert** (Maxime), horticulteur, Chemin des Princes, 21, à Chatenay (Seine).
- 1866—**Jolibois** (Roch), *membre honoraire*, jardinier en chef du Luxembourg, boulevard Saint-Michel, 64, à Paris.
- 1890—**Jolibois**, cimentier, route de Versailles, 137, à Billancourt (Seine).
- 1881—**Jollivet** (Etienne-Ferdinand), fabricant de porte-fruits mobiles, à Saint-Prix (Seine-et-Oise).
- 1852—**Jolly** (Louis-Gabriel), *membre honoraire*, horticulteur, boulevard de l'Hôpital, 130, à Paris.
- 1867—**Joly** (Charles), propriétaire, *membre titulaire perpétuel*, rue Boissy-d'Anglas, 11, à Paris.
- 1853—**Joret**, rue de Paris, 45, à Asnières (Seine).
- 1887—**Josem** (E.), horticulteur, allées Sainte-Croix, 7, à Châlons-sur-Marne (Marne).
- 1885—**Joslé de Lamazière** (Philibert), avocat, rédacteur au *Journal l'Érécement*, à Enghien (Seine-et-Oise).
- 1882—**Josseau** (Pierre-Louis), rue de Reuilly, 102, à Paris.
- 1880—**Jost** (Georges), pépiniériste, Grande-Rue, 106, à Bourg-la-Reine (Seine).
- 1890—**Jouas** (Léon), rosieriste, à Grégy, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
- 1888—**Joubert** (M^{me} Edmond), rue de Balzac, 23, à Paris.
- 1876—**Joulie** (H.), pharmacien en chef de la Maison municipale de Santé, faubourg Saint-Denis, à Paris.
- 1887—**Jounot**, propriétaire, r. du Ponceau, 71, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine).
- 1887—**Jourda** (M^{me}), *dame patronnesse*, avenue d'Orléans, 18, à Paris.
- 1878—**Jourdain** (M^{me} Frédéric), *dame patronnesse*, boulevard Malesherbes, 84, à Paris.
- 1875—**Jourdain** père (Jean-Baptiste), cultivateur, à Maurecourt, par Andresy (Seine-et-Oise).
- 1889—**Jourdanne** (Louis), jardinier au château de la Chevreière, près Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).
- 1865—**Journaux**, avenue de la Gare, 34, à Soissons (Aisne).
- 1888—**Jubelin** (J.), fabricant de grillages métalliques, rue Rougement, 4, à Paris.
- 1886—**Julien** (Narcisse), rue de la Bourse, 3, à Paris.
- 1884—**Jullien** (Henri), arboriculteur, Route stratégique, jardin Lepère, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1890—**Julliotte** (Alexandre), fabricant de bacs et caisses à arbustes, à Brunoy (Seine-et-Oise).
- 1865—**Jusseau** (Louis), *membre honoraire*, entrepreneur, boulevard Voltaire, 23, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine).
- 1884—**Juste** (Léon), propriétaire, à Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).
- 1884—**Jutand**, horticulteur, à Châtellerault (Vienne).

K

- 1886—**Kaczka** (Henri), commissionnaire en fleurs, place Dauphine, 13, à Paris.
- 1880—**Kaltenbach**, négociant, boulevard Haussmann, 156, à Paris.

MM.

- 1887—**Kaltwasser**, entrepreneur de serrurerie, à Croissy (Seine-et-Oise).
 1887—**Kay Peter** (E.), Claignar Church, End Finchley, Londres.
 1886—**Kegeljan** (Ferdinand), Président de la Société d'Horticulture de Namur, à Namur (Belgique).
 1882—**Kergariou** (le Comte de), conseiller général du Finistère, au château de Kermorvan, par le Conquet (Finistère), et rue de Lübeck, 23, à Paris.
 1890—**Kerpezdron** (Baron Emile de), avocat à la Cour de Paris, rue Alfred-de-Vigny, 7, à Paris.
 1886—**Kessler**, ingénieur-chimiste, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
 1842—**Keteleër**, horticulteur, rue Houdar, 107, à Sceaux (Seine).
 1889—**Ketten-Evrard**, de la maison Ketten frères, rosieristes, à Luxembourg (Grand-Duché).
Klopoff, *membre correspondant*, à Moscou (Russie).
 1885—**Koechlin** (Léon), Vice-Président de la Société d'Horticulture de Mulhouse, à Mulhouse (Alsace).
 1887—**Krasensky**, pépiniériste, à Montlignon (Seine-et-Oise).
 1888—**Kritter** (Georges), jardinier au potager du château du Val, près Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

L

- 1884—**Labarre** (Antoine), fabricant de produits chimiques, route de Fontenay, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
 1853—**Labarre**, *membre honoraire*, horticulteur, rue Poncelet, 10, à Paris.
 1891—**Labarre** (Narcisse-Eugène), commis d'agent de change, quai aux Fleurs, 21, à Paris.
 1888—**Labrousse**, fleuriste, boulevard des Capucines, 12, à Paris.
 1888—**Lacial** (Alexandre), boulevard Malesherbes, 153, à Paris.
 1882—**Lacoin** (M^{me} Paul), *dame patronnesse*, boulevard Saint-Germain, 153, à Paris, et au château de St-Cyr-du-Gault, par Herbault (Loir-et-Cher).
 1885—**Lacombe** (Hippolyte), rue Montyon, 19, à Paris.
 1876—**Lafarge** (Emmanuel), à Issoire (Puy-de-Dôme).
 1882—**Laffont**, agent général de la Société, rue de Grenelle, 84, à Paris.
 1884—**Laforcade**, jardinier en chef de la ville de Paris, au Fleuriste de la Muctte, avenue Henri-Martin, 115, à Paris.
 1890—**Lafosse**, Président de la Société d'Horticulture de Dieppe, rue Jean-Ribault, 37, à Dieppe (Seine-Inférieure).
 1873—**Lagarde** (Jean), entrepreneur de maçonnerie, rue Gay-Lussac, 30, à Paris.
 1891—**Lagarrigue** (Fernand), propriétaire, au château de Mus, par Murvielle-les-Béziers (Hérault).
 1887—**Lagneau** (Eugène-Charles), jardinier, avenue de Paris, 11, à Épinay-sur-Seine (Seine).
 1881—**Lahaye** (Eugène), cultivateur-herboriste, rue Haute-Sainte-Père, 48, à Montreuil (Seine).

MM.

- 1855—**L'Aigle** (marquise Arthur de), *dame patronnesse*, rue d'Aguesseau, 20, à Paris, et au château de Francport, par Compiègne (Oise).
- 1884—**Lainé**, architecte-paysagiste, avenue de Châtillon, 36, à Paris.
- 1890—**Laing** (John), horticulteur au Stranstead-Park, Forest-Hill, Londres S. E. (Angleterre).
- 1879—**Laisné** (Omer), boulevard du 4-Septembre, 5, à Boulogne (Seine), et rue de Miromesnil, 75, à Paris.
- 1856—**Laizier** (Napoléon), *membre honoraire*, Président de la Société de secours mutuels des jardiniers-maratchers, maraîcher, rue des Bate-liers, 12, à Clichy-la-Garenne.
- 1878—**Lajoie**, propriétaire, rue de la Requette, 56, à Caen (Calvados).
- 1885—**Lajourdie**, fabricant d'articles de jardin et de chauffage, boulevard Richard-Lenoir, 89, à Paris.
- 1889—**Lalain-Chomel** (Emmanuel de), rue de l'Arcade, 22, à Paris, et à la Ville-du-Bois (Seine-et-Oise).
- 1855—**Lallemand**, *membre honoraire*, boulevard Haussmann, 110, à Paris.
- 1885—**Lamare**, horticulteur, à Bayeux (Calvados).
- 1876—**Lamattina** (le chevalier), via del Corso, 107, à Rome (Italie).
- 1879—**Lambert** (M^{me}), rue de la Tour-des-Dames, 4, à Paris et au domaine de Ferney-Voltaire (Ain).
- 1861—**Lambert**, *membre honoraire*, horticulteur, route nationale, 56, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- 1888—**Lambert** (Emile), jardinier-chef du marquis de Beauvoir, au château de Sandricourt, par Méru (Oise).
- 1888—**Lambert** (J.-Allier M^{me} veuve), constructeur d'appareils d'arrosage, rue Popincourt, 7 bis, à Paris.
- 1866—**Lambin** (Émile), *membre honoraire*, professeur d'Horticulture, directeur du Jardin-Ecole de Soissons, à Soissons (Aisne).
- 1873—**Lamotte** (Étienne), fabricant de serres, rue Lecourbe, 148, à Paris.
- 1875—**Lamoureux** (Louis), jardinier chez M. Henrotte, à Colombes (Seine).
- 1889—**Lamy**, à Palaiseau (Seine-et-Oise), et boulevard Raspail, 2, à Paris.
- 1868—**Lamy** (Isidore), propriétaire, à Limours-en-Hurepoix (Seine-et-Oise).
- 1890—**Landais** (Georges), au château de Bonnelle (Seine-et-Oise).
- 1877—**Landy** (Louis), horticulteur, rue de la Glacière, 92, à Paris.
- 1875—**Lange** (Alexandre), horticulteur, fleuriste et entrepreneur de jardins, rue de Bourgogne, 30, à Paris. Etablissement d'horticulture, rue de Grenelle, 174, à Paris.
- 1866—**Langlassé** (Alexandre), quai Impérial, 42, à Puteaux (Seine).
- 1854—**Langlois** (Alph.), *membre honoraire*, rue de Trévisé, 40, à Paris.
- 1887—**Lapeltey**, horticulteur, à Evreux (Eure).
- 1860—**Lapie** (H.), *membre honoraire*, Chemin des Viviers, les Viviers-Angers (Maine-et-Loire).
- 1887—**Lapierre** (Eugène), pépiniériste, rue de Fontenay, 11, à Montrouge (Seine).
- 1860—**Lapierre** (François), *membre honoraire*, pépiniériste, rue de Fontenay, 11, à Montrouge (Seine).

MM.

- 1888—**Laporte** (Jules-Hippolyte), propriétaire, rue du Plessis-Piquet, 4, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
- 1876—**Larcher** (le docteur Oscar), Grande-Rue, 97, à Passy-Paris.
- 1875—**Lardin** (Arthur), arboriculteur, rue de Villiers, 8, à Montreuil (Seine).
- 1883—**Larigaldie-Géraud**, marchand-grainier, rue Bertin-Poirée, 4, à Paris.
- 1876—**Larivière** (J.-B.), coutellerie horticole, rue des Canettes, 7, à Paris.
- 1866—**Larmanou** (Joseph), *membre honoraire*, architecte-paysagiste, à Pau (Basses-Pyrénées).
- 1886—**Laroche** (Emile), docteur, rue des Ursules, 8, à Angers (Maine-et-Loire).
- 1884—**Larocque**, grainier, quai de la Mégisserie, 2^{ter}, à Paris.
- 1884—**Lassalle** (Jean), membre de la Société d'Horticulture de Vincennes, rue Pierre-Sauvage, 27, à Compiègne (Oise).
- 1888—**Latapie de Gerval**, notaire, rue Beuret, 30, à Paris.
- 1885—**Latinois** (Ferdinand), pépiniériste, à Fourqueux, près Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
- 1870—**Latouche** (Emile), arboriculteur, professeur des Sociétés d'Horticulture de Pontoise, de Marines et de l'Isle-Adam, rue de Gisors, 18, à Pontoise (Seine-et-Oise).
- 1888—**Latour**, propriétaire, à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise).
- 1887—**Laumaille** (J.), horticulteur-fleuriste, rue Saint-Honoré, 171, à Paris.
- 1880—**Launay** fils (Charles), entrepreneur de jardins, chemin des Chêneaux, 6, à Sceaux (Seine).
- 1855—**Laurent**, *membre honoraire*, horticulteur-pépiniériste, faubourg de Flandre, 40, à Charleville (Ardennes).
- 1852—**Laurent** (Sébastien) aîné, *membre perpétuel*, rue des Jardins, 3, aux Sables-d'Olonne (Vendée).
- 1880—**Laurent** (Narcisse), horticulteur, rue Lourmel, 202, à Paris.
- 1884—**Lauriau** (Victor), cultivateur, rue Franklin, 58, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1887—**Lauriau** (Joseph), arboriculteur, rue Alexis-Pesnon, 38, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1887—**Laussédats** (le colonel), directeur du Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, 292, à Paris.
- 1874—**Lavallée** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue de la Bienfaisance, 17, à Paris.
- 1884—**Lavallée** (Robert), au château de Segrez, commune de Saint-Sulpice de Favières (Seine-et-Oise), et rue de la Bienfaisance, 17, à Paris.
- 1889—**Lavanchy**, jardinier à l'École de Médecine, rue Linné, 6, à Paris.
- 1883—**Laveau** (Pierre), jardinier au château de Crosnes, par Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise).
- 1862—**Lavertu** (F.), *membre honoraire*, jardinier au château de Lonray, par Alençon (Orne).
- 1866—**Lavialle** (Adolphe), *membre honoraire*, architecte-paysagiste, avenue de Neuilly, 115, à Neuilly (Seine).
- 1890—**Lavignasse**, importateur d'Orchidées, rue Deffis, à Bordeaux (Gironde).
- 1882—**Lavoivre**, porcelaines, rue du Bac, 71, à Paris.
- 1890—**Lebacqz**, conseiller municipal, Vice-Président de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Valenciennes, à Valenciennes (Nord).

MM.

- 1853—**Lebatteux**, *membre honoraire*, horticulteur, rue Germain-Pilon, 24, au Mans (Sarthe).
- 1879—**Leblanc** (Salvador-Adrien), jardinier au jardin de la Muette, à Passy-Paris.
- 1886—**Leblois**, propriétaire au château de Vaires, par Chelles (Seine-et-Marne) et boulevard Poissonnière, 24, à Paris.
- 1879—**Leblond** fils, fabricant de serres, à Montmorency (Seine-et-Oise).
- 1881—**Lebœuf** (Achille-Camille), fabricant de claies à ombrer les serres, rue Vésale, 7, à Paris.
- 1881—**Lebœuf** (Antoine-Paul-Henry), fabricant de claies à ombrer les serres, rue Vésale, 7, à Paris.
- 1870—**Lebœuf** (Paul), fabricant d'appareils de chauffage, rue Vésale, 7, à Paris.
- 1889—**Lebœuf** (M^{me} Paul), *dame patronnesse*, rue Vésale, 7, à Paris.
- 1877—**Lebon** (Alfred), jardinier chez M^{me} Erard, au château de la Muette, à Passy-Paris.
- 1862—**Leborgne**, *membre honoraire*, horticulteur, rue de la Mairie, 23 bis, à Brest (Finistère).
- 1886—**Lebossé** (Victor), horticulteur, rue Mignard, 7, à Paris.
- 1875—**Leboucher** (Constant), négociant, rue des Epinettes, 10, à Saint-Mandé (Seine).
- 1864—**Leboucq**, avoué, rue des Pyramides, 29, à Paris.
- 1882—**Lebouteux**, ancien maraîcher, rue Lecourbe, 244, à Paris.
- 1867—**Lebreton** (François), rue Brézin, 26, à Paris.
- 1884—**Le Breton** (François-Joseph), propriétaire, rue des Goulevents, 9, à Rueil (Seine-et-Oise).
- 1890—**Le Breton** (Georges), architecte-paysagiste, rue Gounod, 5, à Paris.
- 1859—**Le Breton** (Louis), *membre honoraire*, architecte-paysagiste, quai Neuf, 27, à Orléans (Loiret), et rue Gounod, 5, à Paris.
- 1888—**Lebroc**, libraire-éditeur, rue Garancière, 8, à Paris.
- 1885—**Lebrun**, rue Allard, à Amiens (Somme).
- 1855—**Le Camus**, *membre honoraire*, rue de Lille, 19, à Paris.
- 1884—**Lecaplain** (Jean-Charles), maraîcher, rue de l'Abbé-Groult, 130, à Paris.
- 1883—**Lecardeur** (Gabriel), entrepreneur de rochers et travaux rustiques en ciment, boulevard Saint-Germain, 218, à Paris.
- 1870—**Lecaron** (Adrien), marchand-grainier, successeur de Paul Tollard, quai de la Mégisserie, 20, à Paris.
- 1890—**Lechenet** (C.), fabricant de vases décoratifs, rue l'aradis, 51, à Paris.
- 1886—**Leclerc** (Paul), jardinier-chef fleuriste, au château d'Ermenonville (Oise).
- 1884—**Leclère** (Anatole), jardinier-chef, au château de Vauréal, par Pontoise (Seine-et-Oise).
- 1854—**Lecocq-Dumesnil**, *membre honoraire*, avocat, rue de Clichy, 39, à Paris.
- 1878—**Lecœur** (Benoît-Félix), rue de Reuilly, 99, à Paris.
- 1884—**Lecœur**, constructeur d'appareils de chauffage, rue de Mareil, 2, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
- 1884—**Lecointe** (Amédée), pépiniériste, à Louveciennes (Seine-et-Oise).
- 1887—**Leconte**, propriétaire, rue Vieille-d'Argenteuil, 61, à Asnières (Seine).
- 1887—**Leconte** (Henri-Joseph), avenue du Maine, 32, à Paris.

MM.

- 1883—**Leconte** (Louis-Rosa), entrepreneur de jardins, allée de la Tour, à Villemonble (Seine).
- 1883—**Lecreux**, rue Vintimille, 19, à Paris.
- 1890—**Lécuyer** (Jean-Baptiste), rue Jacques-Cœur, 11 *bis*, et avenue du Rocher, 30, au parc Saint-Maur (Seine-et-Oise).
- 1888—**Leday** (André), horticulteur, rue de la Chevretterie, 46, à Châtellerault (Vienne).
- 1853—**Ledoit**, *membre honoraire*, Grande-Rue, 47, à Chambourcy, par Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
- 1875—**Ledoux** (Alexandre-Eugène), horticulteur, rue des Jardins, 39, à Nogent-sur-Marne (Seine).
- 1889—**Ledoux** (Gustave), jardinier chez M. Weissveller, rue des Vaus, 27, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).
- 1891—**Leduc**, entrepreneur de serrurerie, rue de Paris, 60, à Andilly (Seine-et-Oise).
- 1867—**Lefebvre** (Isidore), horticulteur-pépiniériste, rue du Centre des Terres, 13, à Sablé (Sarthe).
- 1872—**Lefebvre** (Auguste-Joseph), jardinier-chef au château de la Tuylolle, à Taverny (Seine-et-Oise).
- Lefebvre de Sainte-Marie**, *membre honoraire*, Vice-Président honoraire de la Société, rue Saint-Georges, 34, à Paris.
- 1891—**Lefebvre** (Valère), rentier, rue de l'Ouest, au Raincy (Seine-et-Oise).
- 1889—**Lefèvre** (Isidore) fils, horticulteur, à Sablé-sur-Sarthe (Sarthe).
- 1864—**Lefèvre** (Eugène), rue de Longchamps, 87, à Passy-Paris.
- 1891—**Lefèvre-Baron**, négociant en vins et eaux-de-vie, rue de Geôle, 35, à Caen (Calvados).
- 1887—**Lefèvre** (Jules), jardinier-chef chez M. Denière, à Taverny (Seine-et-Oise).
- 1886—**Lefort** (Edouard), Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Meaux, à Meaux (Seine-et-Marne).
- 1886—**Legendre** (E.), fabricant de poterie de fantaisie, rue de Bagnolet, 28, à Paris.
- 1887—**Legendre** (P.), horticulteur-fleuriste, maraîcher, rue de Vouillé, 28, à Paris.
- 1880—**Legendre** (Richard-Jules), grainier-pépiniériste, rue de l'Hôpital, 20, à Neufchâteau (Vosges).
- 1853—**Legendre-Garriau**, *membre honoraire*, route de la Pic, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).
- 1887—**Legros** (B.), négociant, faubourg Saint-Antoine, 78, à Paris.
- 1874—**Legros** (Ernest), jardinier, rue Vallier, 4 *bis*, à Levallois-Perret (Seine).
- 1888—**Legros** (Ernest) neveu, jardinier chez M. Brach, boulevard de Versailles, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- 1887—**Leguay** (Ernest), directeur de l'Hôtel Continental, rue de Castiglione, 3, à Paris.
- 1880—**Leguay** (Paul), cultivateur, rue des Ouches, 36, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
- 1878—**Léguillier-Minel** père, cultivateur, rue de la Mairie, 32, à Deuil (Seine-et-Oise).

MM.

- 1890—**Lehmann**, fleurs naturelles, rue de la Chaussée-d'Antin, 42, à Paris.
- 1889—**Lejour** (Anatole), jardinier, propriétaire, avenue de Paris, 28, à Épinay (Seine).
- 1886—**Lellieux** (Félix), horticulteur, rue Navier, 23, à Batignolles-Paris.
- 1886—**Leloir** (Jules-Victor), rue Jacob, 1, à Paris.
- 1882—**Lelong** (Eugène), jardinier-chef chez M. Colaço, avenue de Paris, 43, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1890—**Lelubez**, constructeur en fer, rue Condorcet, 59, à Paris.
- 1870—**Lemaire**, horticulteur, avenue de Châtillon, 35, à Paris.
- 1891—**Lemaire** fils, horticulteur, rue Friant, 26, Montrouge-Paris.
- 1888—**Lemaire** (M^{me} Madeleine), *dame patronnesse*, rue de Monceau, 31, à Paris.
- 1885—**Lemaître**, fleuriste, boulevard Haussmann, 128, à Paris.
- 1860—**Lemaître** (Octave), *membre honoraire*, jardinier principal à l'École nationale d'Horticulture de Versailles (Seine-et-Oise).
- 1890—**Lemée**, paysagiste, rue Sainte-Marguerite, à Etain (Meuse).
- 1868—**Lemée** (Ernest), horticulteur, à Alençon (Orne).
- 1885—**Lemière** (Madame veuve), fabricant de fleurs artificielles, passage Choiseul, 89, à Paris.
- 1891—**Lemître** (Victor), jardinier chez M. Duparchy, château de Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).
- 1890—**Lemoine**, propriétaire, à Crosne (Seine-et-Oise).
- 1855—**Lemoine** (Victor), *membre honoraire*, horticulteur, rue du Montet, 134, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- 1887—**Lemoine** (Emile), horticulteur, licencié ès sciences naturelles, rue du Montet, 134, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- 1883—**Lemoine** (Nicolas), rue de Naples, 33, à Paris, et à Maffliers, par Montsoult (Seine-et-Oise).
- 1890—**Lemoinier** (Raymond), à Saint-Maurice, Lille (Nord).
- 1888—**Le Molt** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue Jacob, 33, à Paris, et à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
- 1842—**Lemon**, rue des Noyers, 16, à Belleville-Paris.
- 1856—**Lenoir** (Ambroise), *membre honoraire*, jardinier au château de Champignolles, par Champigny-sur-Marne (Seine).
- 1883—**Lenormand** (A.), horticulteur-grainier, rue Saint-Sauveur, 41, à Caen (Calvados).
- 1887—**Léonard-Lille**, marchand-grainier, quai des Célestins, 9, à Lyon (Rhône).
- 1890—**Lepage** (Jules), coutelier, rue Michel-Lecomte, 19, à Paris.
- 1843—**Lepagney**, *membre honoraire*, pépiniériste, à la Butte, par Besançon (Doubs).
- 1852—**Lepère** (Alexis) fils, *membre honoraire*, rue Alexis-Lepère, 25, à Montreuil (Seine).
- 1878—**Lequet** (Fernand), horticulteur, rue Saint-Fuscien, 9, à Amiens (Somme).
- 1876—**Lequin** (Alfred-Eugène), horticulteur, rue des Hauts-Jardins, 3, à Clamart (Seine).

MM.

- 1860—**Lerasle** (C.), *membre honoraire*, horticulteur, place du Marché, 13, à Montmorency (Seine-et-Oise).
- 1878—**Lerosier** (Jean), jardinier chez M. Villard, propriété des Kermès, à Hyères (Var).
- 1883—**Leroux** (Charles), rue du Marché-Saint-Honoré, 14, à Paris.
- 1838—**Leroux** (G.), *membre honoraire*, rue des Morts, 26, à Tours (Indre-et-Loire).
- 1885—**Le Roy** (M^{me}), *dame patronnesse*, place Malesherbes, 11, à Paris.
- 1885—**Leroy** (M^{me}), rue des Carrières, 15, à Suresnes (Seine).
- 1887—**Leroy** (Alcide), fabricant de serres et châssis, rue Claude-Decaen, 84, à Paris.
- 1889—**Leroy** (Auguste), commissionnaire en fleurs, rue de la Monnaie, 16, à Paris.
- 1852—**Leroy** (Isidore), au château d'Armainvilliers, par Tournan (Seine-et-Marne).
- 1887—**Leroy** (Louis-Anatole), pépiniériste, au Grand-Jardin, à Angers (Maine-et-Loire).
- 1880—**Leroy** (Pierre-Honoré), propriétaire, rue de Paris, 78, à Charenton (Seine).
- 1887—**Leroy** (M^{me} René), *dame patronnesse*, quai de la Tournelle, 37, à Paris.
- 1883—**Leroy-Dupré**, constructeur, anciens établissements Salmier, rue Sedaine, 37, à Paris.
- 1862—**Lesouds** (Julien), *membre honoraire*, jardinier chez M. le comte Duchatel, à Mirambeau (Charente-Inférieure).
- 1890—**Lesquivin** (E.), négociant, fabricant de tuiles chaperon en fonte, rue du Château-d'Eau, 27, à Paris.
- 1887—**Lesseps** (M^{me} Charles de), *dame patronnesse*, avenue Montaigne, 83, à Paris.
- 1891—**Lessodée**, propriétaire, à Villiers, par Précy-sur-Oise, et rue Saint-Didier, 9, à Paris.
- Lestapie**, *membre correspondant*, pavé des Chartrons, 45, à Bordeaux (Gironde).
- 1883—**Lesueur** (Charles), horticulteur, rue du Jeu-de-l'Arc, à Montmorency (Seine-et-Oise).
- 1861—**Lesueur** (Constant-Alphonse), *membre honoraire*, horticulteur, rue Verte, 53, à Rouen (Seine-Inférieure).
- 1858—**Lesueur** (Jean), *membre honoraire*, propriétaire, quai de Saint-Cloud, 61, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- 1887—**Lesueur** (Jules), jardinier chez M. Houdard, rue du Pont-de-Créteil, 65, à Saint-Maur-Créteil (Seine).
- 1868—**Lesueur** (Victor), architecte-paysagiste, 61, quai de Saint-Cloud, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- 1884—**Le Tellier**, rue du Débarcadère, Porte-Maillot, 8, à Paris.
- 1883—**Letestu** (Maurice), fabricant de pompes, rue du Temple, 118, à Paris.
- 1884—**Leuret** (Louis), horticulteur, route d'Orléans, 37, à Arcueil (Seine).
- 1889—**Leuret** (Gustave), horticulteur, Grande-Rue, 7, à Montrouge (Seine).

MM.

- 1877—**Levallois** (Ernest), négociant, rue du Sentier, 24, à Paris.
- 1878—**Levavasseur**, pépiniériste, à Ussy, par Falaise (Calvados).
- 1887—**Levazeux** fils, horticulteur-pépiniériste, à Mayenne (Mayenne).
- 1864—**Leveaux** (Auguste-Paulin), boulevard Gambetta, 2, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- 1864—**Lévêque** (Louis) fils, horticulteur, rue du Liégat, 69, à Ivry (Seine).
- 1865—**Lévêque** (Henri), *membre honoraire*, à Le Liège, par Genillé (Indre-et-Loire).
- 1890—**Leysz** (Albert), rue Hippolyte-Lebas, 4, à Paris.
- 1856—**Lhérault** (Louis), *membre honoraire*, cultivateur d'Asperges, rue des Ouches, 29, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
- 1882—**Lhérault** (Louis) fils, horticulteur, rue des Ouches, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
- 1882—**Lhomer** (Jean), à Rosny-sur-Seine (Seine).
- 1860—**Lhuillier** (Victor), *membre honoraire*, horticulteur, à Chantilly (Oise).
- 1884—**Liasse** (Jules), rue de La Bruyère, à Paris.
- 1893—**Libaude** (Gh.), rue François-Gérard, 21, à Auteuil-Paris.
- 1885—**Liberati-Scrinari** (le Marquis Félix de), Cheval. de Saint-Grégoire-le-Grand, camérier d'honneur de Cape et d'Épée de S. S., rue Guersant, 30, à Paris.
- 1879—**Lichtenfelder**, serrurerie artistique, avenue de la Grande-Armée 45, à Paris.
- Lichtenstein** (S. A. le prince de), *membre honoraire*, à Vienne (Autriche).
- 1889—**Liger** (Hippolyte), boulevard Saint-Martin, 2, à Beaune (Côte-d'Or).
- 1890—**Limare** (Charles) fils, constructeur, à Fécamp (Seine-Inférieure), et rue Mandar, 13, à Paris.
- 1882—**Limnander de Niussenhove** (le baron de), boulevard des Capucines, 6, à Paris.
- 1853—**Linden**, *membre honoraire*, directeur des jardins de Zoologie et d'Horticulture, à Bruxelles (Belgique).
- 1882—**Linden** (Lucien), directeur de l'Horticulture internationale, Parc Léopold, à Bruxelles (Belgique).
- 1886—**Lionet**, propriétaire, rue Thérèse, 9, à Paris.
- 1866—**Livonnière Sévole** (Comte de), au château de Chavigne, par Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire).
- 1887—**Lix** (Jules), rue Championnet, 198, villa Championnet, Paris.
- 1885—**Logeard**, propriétaire, rue Euler, 20, à Paris.
- 1857—**Lohse**, *membre honoraire*, rue du Louv e, 3, à Paris.
- 1886—**Loiseau** (Léon), arboriculteur, rue de Villiers, 40, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1884—**Loison-Galimard**, horticulteur, entrepreneur de jardins, rue du Midi, 2, à Vincennes (Seine).
- 1874—**Loizeau** (Pierre-Urbain), jardinier chez M^{me} Bailly, à Nogent-sur-Marne (Seine).

MM.

- 1885—**Longuemare** (de), avocat, place Saint-Sauveur, 19, à Caen (Calvados).
- 1888—**Loreille** (Frédéric), horticulteur-fleuriste, rue Saint-Placide, 38, à Paris.
- 1884—**Loriot** (Léon), rue du Faubourg-Saint-Denis, 50, à Paris.
- 1886—**Loroue** (Abel), avenue de l'Opéra, 49, à Paris.
- 1890—**Luuet** (C.), fabricant, à Issoudun (Indre).
- 1887—**Louis** (Nicolas), pépiniériste, à Stenay (Meuse).
- 1890—**Loutreul**, Président honoraire de la Société d'Horticulture et de Botanique du centre de la Normandie, rue Duban, 4, à Paris.
- 1889—**Louvard** (Théophile), propriétaire, à Rambouillet (Seine-et-Oise).
- 1889—**Louvat** (Jean-Baptiste), rue Morère, 5, à Paris.
- 1889—**Louvet** (Edouard), jardinier chez M. Provost, à Domont (Seine-et-Oise).
- 1886—**Low** (Hugh) fils, horticulteur, Upper-Clapton, à Londres (Angleterre).
- Low** (Sir Hugh), membre correspondant, à l'île de Labuan (Côte de Bornéo).
- 1872—**Loyre** (M^{lle} Blanche), rue du Ranelagh, 10, quai de Passy, à Paris.
- 1889—**Loyre** (Paul), meubles en fer, impasse Marcès, 4, rue Popincourt, 39, à Paris.
- 1883—**Lozet** (Hector), jardinier-chef chez M^{me} la comtesse de Pourtalès, au château de Bandeville, par Dourdan (Seine-et-Oise).
- 1890—**Lucas** (Étienne), directeur du *Journal des Mines et des Chemins de fer*, rue de Calais, 4, à Paris.
- 1885—**Luquet** (Jacques), chef de bureau du 4^{er} arrondissement des promenades de la ville de Paris, rue de la Pompe, 43, à Paris.
- 1877—**Lusseau** (H.-Louis), architecte-paysagiste, rue Singer, 14, à Paris-Passy.

M

- 1875—**Mabille** (François-Théophile), propriétaire, rue des Carrières, à Montreuil (Seine).
- 1890—**Macé** (Fernand-Charles), à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
- 1876—**Machard-Grammont**, horticulteur, rue Guignegault, 86, à Orléans (Loiret).
- 1858—**Machet** aîné, *membre honoraire*, horticulteur, faubourg Sainte-Croix, 7, à Châlons-sur-Marne (Marne).
- 1882—**Madelain** (Ernest), jardinier-chef du jardin public de Tours (Indre-et-Loire).
- 1888—**Magnen**, jardinier, rue de la République, 2, à Mazamet (Tarn).
- 1885—**Magnien**, jardinier en chef à l'École nationale d'Agriculture de Grignon, par Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise).
- 1884—**Magniez** (Louis), propriétaire, rue Monge, 6, à Paris.
- 1853—**Maillé** (M^{me} la duchesse de), *dame patronnesse*, rue de Lille, 119, à Paris, et à Châteauneuf-sur-Cher (Cher).
- 1890—**Main** (Henri), Faubourg-Saint-Honoré, 221, à Paris.
- 1858—**Maingot** (Alexandre), Grande-Rue, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
- 1876—**Maingot** (Jean-Jacques), avenue de Versailles, 131, à Paris-Auteuil.

MM.

- 1884—**Mainguet**, Président de la Société régionale d'Horticulture de Vincennes, rue Mot, 11, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
- 1889—**Mainguet** (Henri), propriétaire, rue Camille, 4, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
- 1888—**Maire** (F.), propriétaire, avenue Victoria, 5, à Paris.
- 1864—**Maisan** (Charles), jardinier chez M. Goupillat, rue de Vaugirard, 41, au Bas-Meudon (Seine-et-Oise).
- 1888—**Maitre** (Ernest), paragers, sacs à raisin perfectionnés, à Auvers-sur-Oise (Seine-et-Oise).
- 1858—**Malet** (G.), *membre honoraire*, Grande-Rue, 90, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
- 1884—**Malinvaud** (Ernest), Secrétaire-général de la Société botanique de France, rue Linné, 8, à Paris.
- 1853—**Mallet** (Alexandre), *membre honoraire*, quai de Gesvres, 12, à Paris.
- 1858—**Manceau**, rue Bonaparte, 29, à Paris.
- 1886—**Manceau** (Théodore), propriétaire, boulevard Saint-Michel, 73, à Paris.
- 1885—**Maney** (A.), jardinier-chef de la ville de Narbonne, à Narbonne (Aude).
- 1890—**Mancheron** (Ph.), professeur d'Agriculture, à Nevers (Nièvre).
- 1887—**Mantin** (Georges), *membre titulaire à vie*, au château de Bel-Air, à Olivet (Loiret), et quai de Billy, 54, à Paris.
- 1886—**Mansion-Tessier**, rue de Versailles, 19, à Bougival (Seine-et-Oise).
- 1888—**Marc** (François) fils, viticulteur, au Vaudreuil (Eure).
- 1882—**Marcel** (Cyprien), paysagiste, rue Spontini, 30, à Paris.
- 1867—**Marchais** (M^{me} veuve), *dame patronnesse*, rue Auber, 4, à Vincennes (Seine).
- 1861—**Marchal**, *membre honoraire*, fabricant de claies, rue Massue, 21, à Vincennes (Seine).
- 1886—**Marchand** (A.) fils, serres et pépinières, rue du Calvaire, à Poitiers (Vienne).
- 1862—**Maret**, Vice-Président du Conseil général de Seine-et-Oise, avenue du Bois-de-Boulogne, 8, à Paris, et à Limay, près Mantes (Seine-et-Oise).
- 1886—**Margottin** (Charles), horticulteur, rue des Caves, 16, à Orly (Seine).
- 1841—**Margottin** (Jacques-Julien), *membre honoraire, fondateur*, Grande-Rue, 21, à Bourg-la-Reine (Seine).
- 1869—**Margottin** fils (Jules), horticulteur, rue Guéroux, 32, à Pierrefitte (Seine).
- 1881—**Margueritte** (Emile), rue Nicolas-Flamel, 3, à Paris.
- 1881—**Margueritte** (Lucy), rue des Jeûneurs, 35, à Paris.
- 1890—**Marguet** (M^{me} veuve), commerçante, couteaux pour légumes et sécheurs, rue du Faubourg-Saint-Denis, 54, à Paris.
- 1889—**Mari** (Antoine), horticulteur, propriétaire, villa Joséphine, à Carras-Nice (Alpes-Maritimes).
- 1890—**Marichal**, fabricant de cloches de verre, montées sur plomb et petites serres d'appartement, rue des Amandiers, 17, à Paris.
- 1886—**Marie** (Ferdinand), jardinier au château de la Ronce, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).

MM.

- 1887—**Marie** (Jean), propriétaire, rue Saint-Denis, à Courbevoie (Seine).
 1889—**Marin** (Charles), dessinateur et graveur horticole, boulevard Voltaire, 169, à Paris.
 1868—**Marinier** (Louis-Charles), propriétaire, avenue Aubert, à Vincennes (Seine).
 1887—**Mariotte** (Claude), jardinier-chef de la ville de Paris, rue des Bauges, 13, à Passy-Paris.
 1855—**Marjolin**, docteur en chirurgie, rue Chaptal, 16, à Paris.
 1888—**Maron** (Narcisse), rue de Sèvres, à Boulogne (Seine).
 1889—**Maron**, jardinier-chef chez M^{me} Darblay, au château de Saint-Germain-lès-Corbeil (Seine-et-Oise).
 1867—**Marquette** (Ernest), jardinier-chef chez M. Moisset, au château d'Ablon, à Ablon (Seine-et-Oise).
 1887—**Marsais** (G.), rédacteur au ministère de l'Agriculture, avenue de Villars, 5, à Paris.
 1886—**Martichon** (Léopold) fils, *membre titulaire à vie*, horticulteur, route de Fréjus, à Cannes (Alpes-Maritimes).
 1889—**Martin** (Adrien), jardinier chez M^{me} la marquise d'Aux, au château Talbot, par Saint-Julien-Médoc (Gironde).
 1886—**Martin** (G.), horticulteur, marchand-grainier, à la Broche, par Digoin (Saône-et-Loire).
 1885—**Martin** (Léon), rue de Paris, 41, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
 1873—**Martin** (Lucien), marchand de terre de bruyère, boulevard d'Inkermann, 10, à Neuilly (Seine).
 1888—**Martin-Cahuzac** (R.), propriétaire, avenue de Friedland, 30, à Paris.
 1874—**Martincourt**, fabricant de bijoux, rue du Louvre, 23, à Paris.
 1888—**Martinet** (Henri), rue La Bruyère, 53, à Paris.
 1853—**Martre** père, *membre honoraire*, constructeur d'appareils de chauffage, rue du Jura, 15, à Paris.
 1883—**Martre** (Hippolyte), constructeur d'appareils de chauffages, rue du Jura, 15, à Paris.
 1884—**Martre** (Louis), constructeur d'appareils de chauffage, rue du Jura, 15, à Paris.
 1886—**Massange de Louvrex** (Dieudonné), au château de Baillonville par Marche (Belgique).
 1887—**Massé** (Alexandre), négociant, rue Scheffer, 53, à Paris.
 1891—**Massé** (E.), propriétaire, amateur, boulevard Charpentier, 7, à Lagny (Seine-et-Marne).
 1871—**Masson** (Emile), capitaine de frégate en retraite, rue Poisson, 8, à Paris.
 1887—**Masson** (M^{me} Ernest), à la Bobinière, commune de Mouchamps (Vendée).
 1888—**Masson** (M^{me} G.), *dame patronnesse*, boulevard Saint-Germain, 120, à Paris.
 1858—**Masson** (Joseph), *membre honoraire*, pépiniériste, rue de la Petite-Faucille, à Vitry (Seine).
 1890—**Masson**, négociant, rue Popincourt, 52, à Paris.
 1890—**Masson** (Ernest), à la Bobinière, commune de Mouchamps (Vendée).

MM.

- 1886—**Mathian**, avenue de Saint-Ouen, 123, et impasse Châtelet, 18, à Paris.
- 1881—**Mathias** (Georges), propriétaire, avenue d'Orsay, à Bourg-la-Reine (Seine).
- 1891—**Mathieu** (Noël), rue de la Tour-des-Dames, 16, à Paris.
- 1890—**Matignon** (Gabriel), de la maison Rebondy et Matignon, fabricant de paillassons, rue de l'Aigle, 24, à la Garenne-de-Colombes (Seine).
- 1863—**Maugé** (Adolphe), *membre honoraire*, chez M. Vaillant, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).
- 1889—**Mauguin**, propriétaire, rue Vieille-d'Argenteuil, 23, à Asnières (Seine).
- 1878—**Maupeou** (le Marquis René-Eugène de), à Parisis-Fontaine, par Noailles (Oise).
- 1888—**Maurice** (Alfred), fabricant de caisses à fleurs, à Château-du-Loir (Sarthe).
- 1888—**Mauvoisin** (Louis), propriétaire, chaussée du Pont, 14, à Boulogne (Seine).
- 1885—**Max-Singer**, à Tournay (Belgique).
- 1890—**Mayzaud** (Léon), rue Vaucanson, 5, à Paris.
- 1875—**Meignen** (Isidore), notaire honoraire, boulevard Maiesherbes, 20, à Paris, et à Garges, par Gonesse (Seine-et-Oise).
- 1880—**Mélage** (Adrien), pépiniériste-horticulteur, à Louvres (Seine-et-Oise).
- 1886—**Ménard**, greffier en chef à la Cour de cassation, boulevard Raspail, 12, à Paris.
- Menault** (Ernest), *membre correspondant*, inspecteur de l'Agriculture, maire d'Angerville (Seine-et-Oise).
- 1890—**Menjot de Dammartin**, architecte propriétaire, rue Bonaparte, 21, à Paris.
- 1889—**Méon** (Ludovic-Auguste), Secrétaire de la Société agricole et industrielle de Batna et du Sud-Algérien, rue Saint-Lazare, 7, à Paris.
- 1885—**Mercier**, horticulteur, pépiniériste, route d'Autun, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
- 1856—**Mercier** (J.-N.), *membre honoraire*, chevalier du Mérite agricole, horticulteur, à Ballon (Sarthe).
- 1877—**Méry** (C.), fabricant de bacs coniques, à Noailles (Oise).
- 1890—**Méry** (Claude), entrepreneur de jardins, rue Cambronne, 67, à Paris.
- 1888—**Meslier** (Amand), à Sarcelles (Seine-et-Oise).
- 1885—**Mesnil** (du) **de Montchauveau**, rue de Bretagne, 3, à Alençon (Orne).
- 1888—**Méténier** (Jules), quincaillier horticole, rue Tronchet, 15, à Paris.
- 1860—**Métivier** (Louis-Henri), *membre honoraire*, horticulteur, rue de la Fontaine-à-Mulard, 12, à Paris.
- 1888—**Mettez** (M^{me} O.), *dame patronnesse*, avenue Victoria, 1, à Paris.
- 1884—**Métra** (C.) père, rentier, boulevard d'Inkermann, 22, à Neuilly (Seine).
- 1890—**Métral** (Jean-François), propriétaire, à Précý-sur-Oise (Oise), et rue Laghout, 2, à Paris.
- 1889—**Meunier**, jardinier, rue Gambetta, 19, à Nanterre (Seine).

MM.

- 1873—**Meunier** (Louis-Théodore), horticulteur, avenue Saint-Remy, 5, à Saint-Denis (Seine).
- 1885—**Meunier** (M^{me} Narcisse), manufacturière, rue du Bac, 5, à Suresnes (Seine).
- 1852—**Meuret** (Arsène), *membre honoraire*, au château du Clos, près Proisy (Aisne).
- 1888—**Meuret** (M^{me} J.), *dame patronnesse*, au Clos, par Proisy (Aisne).
- 1859—**Meurice-Lefébure** (Louis-Auguste), *membre honoraire*, horticulteur et professeur d'Arboriculture, rue Lecat, à Saint-Quentin (Aisne).
- 1885—**Mézard** (Eugène) fils, fleuriste, rue du Four-Saint-Germain, 50, à Paris.
- 1885—**Michaud** (Louis), propriétaire, rue de Clichy, 9, à Paris, et à Provins, (Seine-et-Marne).
- 1865—**Michaux** (Albert), constructeur de serres et châssis en fer, avenue de Courbevoie, 81, à Asnières (Seine).
- 1884—**Michel** (A.), négociant en denrées coloniales, rue Laugier, 14, à Paris.
- 1869—**Michel** (Edouard), chef de culture de la maison Vilmorin-Andrieux et Cie, rue de Reuilly, 115, à Paris.
- 1883—**Michelin** (André), rue de Bagnolet, 115, à Paris.
- 1859—**Michelin** (Henri), *membre honoraire*, rue de Clichy, 21, à Paris, et à Montgeron (Seine-et-Oise).
- 1890—**Michonneau**, rue de la Monnaie, 14, à Paris.
- 1885—**Michot**, horticulteur, boulevard Eugène, 58, à Neuilly (Seine).
- 1879—**Milinaire** (Auguste), serrurerie, boulevard Ney, 151, à Paris.
- 1874—**Millet** (Armand), horticulteur, à Bourg-la-Reine (Seine).
- 1887—**Milleville** (vicomte de), rue de Grenelle, 89, à Paris.
- 1887—**Millien** (Félix), grainier, rue de la Cossonnerie, 3, à Paris.
- 1887—**Millon** (A.), pavillon Ledoyen, aux Champs-Élysées, à Paris.
- 1885—**Millot** (E.), rochers et travaux divers en ciment, rue Pierre-Charron, 15, à Paris.
- 1891—**Mineur** (A.), rue des Pyrénées, 237, à Ménilmontant, Paris.
- 1859—**Miot-Cholot** (Etienne), *membre honoraire*, horticulteur, faubourg des Anges, à Langres (Haute-Marne).
- 1891—**Mir** (M^{me} E.), *dame patronnesse*, faubourg Saint-Honoré, 35, à Paris.
- 1887—**Mitaine** (Victor-Léon), jardinier chez M. Pédaillès, à Bagneux (Seine).
- 1882—**Moisset**, au château d'Ablon-sur-Seine, et avenue de l'Opéra, 26, à Paris.
- 1858—**Moisy**, *membre honoraire*, fabricant de tuyaux en cuir et en toile, boulevard Richard-Lenoir, 104, à Paris.
- 1855—**Moitessier** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 42, à Paris.
- 1889—**Moleau** (Calixte), sculpteur, boulevard Montparnasse, 97, à Paris.
- 1855—**Monain**, *membre honoraire*, propriétaire, à Arpajon (Seine-et-Oise).
- 1888—**Monier** (Joseph) fils, cimentier-rocailleur, avenue de Paris, 151, Plaine-Saint-Denis (Seine).
- 1885—**Montagnac** (H.), propriétaire, faubourg Celleneuve-Saint-Georges, 44, à Montpellier (Hérault).

MM.

- 1885—**Montebello** (Adrien de), membre du Conseil général du Gers, avenue de l'Alma, 4, à Paris.
- 1890—**Monlezun** (Léon), coutelier, Grande-Rue, 70, à Alençon (Orne).
- 1886—**Monvoisin**, entrepreneur de couverture et plomberie, rue Lafayette, 147, à Paris.
- 1884—**Moracin** (le Baron Fernand de), rue des Pyramides, 9, à Paris.
- 1891—**Morand** (Raymond), horticulteur, rue Jullien, 18 et 22, à Alençon (Orne).
- 1890—**Moréal** (de), Président de la Société d'Horticulture du Doubs, quai de Strasbourg, 31, à Besançon (Doubs).
- 1881—**Moreau** (Félix), pépiniériste, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
- 1883—**Moreau** (Louis), *membre honoraire*, pépiniériste, avenue de Sceaux, 3, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
- 1884—**Moreau** (Louis-François), *membre honoraire*, jardinier, à Cires-lès-Mello (Oise).
- 1886—**Morel** (Ernest), rue Notre-Dame-des-Victoires, 7, à Paris.
- 1881—**Morin** (Louis), jardinier chez M. Worth, à Suresnes (Seine).
- 1881—**Morlet** (Gustave) fils, *membre honoraire*, horticulteur, à Avon, près Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- 1884—**Moron** (Émile), rue de la Chaussée-d'Antin, 6, à Paris.
- 1888—**Moron**, rue de Sèvres, à Boulogne (Seine).
- 1887—**Morot** (Louis), docteur ès sciences, directeur du *Journal de Botanique*, rue du Regard, 9, à Paris.
- 1874—**Moser** (J.), horticulteur-pépiniériste, rue Saint-Symphorien, 4, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1865—**Motel**, boulevard Malesherbes, 37, à Paris.
- 1860—**Motte**, *membre honoraire*, à Orbec-en-Auge (Calvados).
- 1881—**Mouchot** (Justin), docteur-médecin, rue de Milan, 24, à Paris.
- 1886—**Mouillefert**, professeur à l'École nationale d'Agriculture de Grignon, rue d'Assas, 122, à Paris.
- 1876—**Mouillet** (R.), chauffage de serres, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).
- 1885—**Moullé** (Casimir), négociant, rue Scribe, 9, à Paris.
- 1885—**Mouré** (Louis), fleurs naturelles, rue Lafayette, 85, à Paris.
- 1885—**Mourmant**, rentier, boulevard Saint-Germain, 167, à Paris.
- 1888—**Moussart** (Hippolyte), dessinateur, rue Spontini, 28, à Paris.
- 1885—**Mousseau** (Eugène), jardinier chez M. Koller, boulevard d'Enghien, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).
- 1872—**Moutard-Martin** (E.-D.), rue Pigale, 2, à Paris, et aux Célestins, à Marcoussis (Seine-et-Oise).
- 1884—**Moutier** (Paul), serrurier, rue des Coches, 13, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
- 1891—**Moynet** fils, avenue de Châtillon, 20, à Paris.
- 1852—**Muller** (Martin), *membre honoraire*, professeur d'Arboriculture, à Strasbourg-Neudorf (Alsace).
- 1885—**Mun** (le marquis de), au château de Lumigny, par Rozoy-en-Brie (Seine-et-Marne), et rue François 1^{er}, 44, à Paris.
- 1885—**Murat**, boulevard Malesherbes, 66, à Paris.

MM.

- Muratoff**, *membre correspondant*, Secrétaire de la Société impériale d'Horticulture, rue des Vieilles-Écuries, église Sainte-Blaise, à Moscou (Russie).
- 1885—**Mussat**, professeur de Botanique à l'École nationale d'Agriculture de Grignon, boulevard Saint-Germain, 14, à Paris.
- 1875—**Myrthill-Marix**, rue Le Pelletier, 49, à Paris.

N

- 1887—**Nabonnand** (Philippe), horticulteur-rosiériste, à Golfe-Juan (Alpes-Maritimes).
- 1882—**Nanot** (Jules), ingénieur-agronome, maître de conférences à l'Institut agronomique, chef de service des plantations d'alignement de la ville de Paris, chaussée de l'Étang, 10, à Saint-Mandé (Seine).
- 1889—**Naturelle** (Jean), fleuriste, à Cannes (Alpes-Maritimes).
- 1889—**Née** (Gaston-Louis-Auguste), imprimeur de la Société nationale d'Horticulture de France, rue de Médicis, 5, à Paris.
- 1888—**Nègre** (Henri), industriel, avenue du Maine, 57, à Paris.
- 1855—**Neufize** (M^{me} la baronne de), *dame patronnesse*, rue de Phalsbourg, 13, à Paris.
- 1863—**Neumann** (Louis), jardinier en chef, château de Compiègne, à Compiègne (Oise).
- 1884—**Nicolas**, jardinier chez M. le prince de Joinville, au Domaine d'Arc-en-Barrois (Haute-Marne).
- 1890—**Nicolas**, propriétaire, agriculteur, à Arcy-en-Brie, commune de Chaumes (Seine-et-Marne).
- 1890—**Nicolas** (Alfred dit Saint-Ange), facteur assermenté près le Tribunal de Commerce de la Seine, conseiller d'arrondissement du canton de Sceaux, rue de la Lingerie, 6, à Paris.
- 1889—**Nigon**, horticulteur, Cap-d'Antibes (Alpes-Maritimes).
- 1879—**Nilsson** (Olof), rue Auber, 12, à Paris.
- 1879—**Niobey**, Président de la corporation des jardiniers et maire, à Bayeux (Calvados).
- 1886—**Niolet** (Jean-François), propriétaire, rue d'Alleray, 50, à Paris.
- 1860—**Nitzschner** (Guillaume), horticulteur, route de Lyon, à Genève (Suisse).
- 1881—**Nivert** (Victor-Octave), à Cloyes (Eure-et-Loir).
- 1884—**Nivet** (Henri) jeune, horticulteur-paysagiste, rue des Sœurs-de-la-Rivière, 10, à Limoges (Haute-Vienne).
- 1876—**Nivoix** (François), rue du Mesnil, à Asnières (Seine).
- 1885—**Noailles** (le comte de), rue Chauveau-Lagarde, 16, à Paris.
- 1883—**Nodot** (Emile), rue de Reully, 114, à Paris.
- 1855—**Noël** (Charles), banquier, Faubourg-Poissonnière, 9, à Paris.
- 1889—**Noiret**, serrurerie horticole, rue Notre-Dame, 80, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

MM.

- 1872—**Noël** (Nicolas), constructeur-mécanicien, rue d'Angoulême-du-Temple, 60, à Paris.
- 1889—**Nonin** (Auguste), fleuriste, route de Paris, 16, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine).
- 1890—**Nouvelon** (Henri), rue Picpus, 124, à Paris.
- 1890—**Noyer** (Charles), propriétaire, rue de Créteil, 14, à Joinville-le-Pont (Seine).

O

- 1888—**Oberthür**, faubourg de Paris, 42, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
- 1890—**O'Connell** (le Comte), chambellan de S. S. Léon XIII, avenue du Bois-de-Boulogne, 68, à Paris.
- 1890—**Odam** (Émile), fabricant d'appareils de chauffage, rue de Charonne, 19, à Paris.
- 1861—**Opoix** (Alphonse), *membre honoraire*, horticulteur-fleuriste, rue de Bellechasse, 33, à Paris.
- 1884—**Opoix** (Octave), premier garçon au jardin du Luxembourg, boulevard Saint-Michel, 64, à Paris.
- 1886—**Oreve**, horticulteur, rue Decamps, 51, à Passy-Paris.
- 1888—**Ostermeyer** (X.), au château d'Issembourg, à Rouffach (Alsace).
- 1882—**Oudard** (M^{me}), rue Sainte-Anne, 57, à Paris.
- 1856—**Oudin** (Alexandre), *membre honoraire*, boulevard Richard-Lenoir, 29, à Paris.
- 1887—**Oudin** fils jeune, pépiniériste, à Lisieux (Calvados).
- 1862—**Oudiné** (Anatole), *membre honoraire*, rue Delbet, 3, à Paris.
- 1884—**Oudiné** (Ernest), rue d'Amsterdam, 59, à Paris.
- 1888—**Oudot** (Edmond), jardinier-chef chez M^{me} Dufour, aux Colonnes, à Bellevue (Seine-et-Oise).
- 1888—**Oudot** (Paul), jardinier-chef chez M. Victorien Sardou, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).
- 1857—**Ounous** (Léo d'), *membre honoraire*, agronome, à Saverdun (Ariège).
- 1890—**Ouvray** (l'abbé), curé de Saint-Ouen, à Saint-Ouen, près Veudôme (Loir-et-Cher).
- 1881—**Oyley** (le Marquis d'), route des Gardes, 61, à Bellevue (Seine-et-Oise).
- 1860—**Ozanne** (Gustave), *membre honoraire*, fabricant de serres, rue Marq-foy, 11, à Paris.
- 1884—**Ozouf** (Denis-Achille), jardinier, rue Lecourbe, 329, à Paris.

P

- 1876—**Pacini** (E.), fabricant de stores, boulevard Malesherbes, 63, à Paris.
- 1891—**Pagat** (Henri), rue de Bruxelles, 40, à Paris.
- 1887—**Pageot** (J.), chef de culture, à Cannes-Eden, Golfe-Juan (Alpes-Maritimes).

MM.

- 1882—**Paignard**, au Rocher, par Savigné-l'Évêque (Sarthe)
- 1853—**Paillart** (Stanislas), *membre honoraire*, place de la Madeleine, 3, à Paris.
- 1864—**Paillet** (Louis), horticulteur-pépiniériste, à Robinson, par Sceaux (Seine).
- 1888—**Paillet** (L.) fils, vallée de Chatenay, près Sceaux (Seine).
- 1875—**Pailieux**, faubourg Poissonnière, 21, à Paris, et à Crosnes, par Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise).
- 1876—**Paintèche** (Albert), horticulteur, rue de l'Est, 42, à Boulogne-sur-Seine (Seine).
- 1885—**Paintendre** (Auguste), rue des Pyramides, 12, à Paris.
- 1883—**Pallain** (G.), directeur au cabinet du Ministre des finances, quai de Billy, 12, à Paris.
- 1861—**Palmer**, avenue de Paris, 47, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1885—**Panas** (le docteur), au château de Roissy, par Ozouer-la-Ferrière (Seine-et-Marne), et rue du Général-Foy, 17, à Paris.
- 1886—**Panckoucke**, rue François 1^{er}, 48, à Paris.
- 1883—**Panhard** (Félix), *membre titulaire à vie*, Vice-Président de la Société d'Horticulture de Corbeil, rue Royale, 3, à Paris, et au château de Montceau, par le Plessy-Chenêts (Seine-et-Oise).
- 1887—**Panhard** (René), *membre titulaire à vie*, à Grignon, par Thiais (Seine).
- 1882—**Parandier**, inspecteur général des ponts et chaussées, rue des Ecuries-d'Artois, 38, à Paris, et aux Tourillons, par Arbois (Jura).
- 1887—**Pareillet** (François), horticulteur, rue de Paris, 10, à Bagneux (Seine).
- 1865—**Parent** (Jules-Gabriel), rue du Vieux-Chemin-de-Paris, à Rueil (Seine et-Oise).
- 1888—**Paris** (Marquis de), rue de Marignan, 16, à Paris.
- 1869—**Paris** (Emile), cristallerie et émaillerie, au Bourget (Seine).
- 1866—**Parisot** (Eléonore), jardinier, à Granvilliers (Oise).
- 1883—**Parisot** (F.), capitaine, rue du Chemin-de-Fer, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
- 1885—**Parrain** (Charles), horticulteur, à Saint-Amand-en-Puisaye (Nièvre).
- 1887—**Parrain** (Louis), jardinier chez M^{me} Gripon, à Limours (Seine-et-Oise).
- 1889—**Parrain** (François), jardinier chez M^{me} Desmarais, à Villecresnes (Seine-et-Oise).
- 1885—**Pascaud** (Edgard), rue Porte-Jaune, 3, à Bourges (Cher).
- 1886—**Passy** (Louis), Secrétaire perpétuel de la Société nationale d'Agriculture, rue de Clichy, 45, à Paris.
- 1880—**Patry**, jardinier-chef au Jardin zoologique d'Acclimatation, à Neuilly (Seine).
- 1884—**Pavard** (Paul), jardinier-chef des Pépinières et Parcs de Trianon, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1883—**Pavie** (M^{me} Charles), *dame patronnesse*, rue de Presbourg, 15, à Paris.
- 1875—**Péan** (Eugène-Alexandre), à Longpont, par Monthéry (Seine-et-Oise).
- 1885—**Pech** (Jules), Faubourg-Poissonnière, 96, à Paris.
- 1888—**Peeters**, horticulteur, chaussée de Forest-Saint-Gilles, à Bruxelles (Belgique).
- 1887—**Pector** (Sosthènes), *membre titulaire à vie*, propriétaire, rue Lincoln, 9, à Paris.

MM.

- 1891—**Peignon** (Joseph), horticulteur, boulevard Doulon, à Nantes (Loire-Inférieure).
- 1887—**Pelas**, directeur du gaz, à Magny-en-Vexin (Oise).
- 1882—**Penelle** (Hubert), boulevard de Strasbourg, 17, à Paris.
- 1885—**Pénicaud** (Georges), rue Taitbout, 27, à Paris.
- 1854—**Pereire** (M^{me} Isaac), *dame patronnesse*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 33, à Paris.
- 1875—**Pernel** (Auguste), horticulteur, rue du Bac, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine).
- 1888—**Pernet** (Joseph), **Fils-Ducher**, rosieriste, route d'Heyrieux, 114, à Montplaisir-Lyon (Rhône).
- 1891—**Pernot**, boulevard du Lycée, villa des Fleurs, à Vanves (Seine).
- 1888—**Pérot** (Adolphe), jardinier chez M. Moullé, route de Brie, à Brunoy (Seine-et-Oise).
- 1887—**Pérouse** (M^{me}), *dame patronnesse*, quai de Billy, 40, à Paris.
- 1877—**Perraudière** (Joseph de la), au château de la Devansaye, par Segré (Maine-et-Loire).
- 1889—**Perrault** (Albert-Paul), à Sucy-en-Brie (Seine-et-Oise).
- 1886—**Perrault-Busigny** (Emmanuel), architecte-paysagiste, rue Chèvre, 59, à Angers (Maine-et-Loire).
- 1866—**Perrenoud** (Louis-Jules), avenue de Choisy, 107, à Paris.
- 1885—**Perret** (Alfred), fabricant de sièges en joncs pour jardin, rue du 4-Septembre, 33, à Paris.
- 1875—**Perrette** (Antoine), jardinier chez M. le baron de Bussière, rue du Bassin, à Bellevue (Seine-et-Oise).
- 1886—**Perrier** fils, constructeur d'appareils de chauffage de serres, rue Michel-Bizot, 164, et rue des Marguettes, 23, à Paris.
- 1887—**Perrier** (Jean), rosieriste, chemin des Culattes, à Lyon (Rhône).
- 1838—**Perrot** (Adrien), *membre honoraire*, jardinier chez M. Perrin, à Epinay (Seine).
- 1874—**Perrot** (Richard), horticulteur, rue de la Manivelle, 2, à Etampes (Seine-et-Oise).
- 1891—**Persent** (Charles), à Valenton (Seine-et-Oise), et boulevard Saint-Germain, 176, à Paris.
- 1875—**Personne** (Edouard), négociant, rue Royale-Saint-Honoré, 8, à Paris.
- 1886—**Pertuis**, jardinier-chef, paseo del Cisne, 11 et 13, à Madrid (Espagne).
- 1870—**Pescheux** (Auguste), serrurerie et ustensiles de jardins, rue Blomet, 41, à Paris.
- 1847—**Petit** (Alphonse), *membre honoraire*, rue de l'Ancien-Abreuvoir, à Meulan (Seine-et-Oise).
- 1882—**Petit** (Auguste), avenue des Ternes, 78, à Paris.
- 1890—**Petit** (M^{me} Auguste), *dame patronnesse*, avenue des Ternes, 78, à Paris.
- 1885—**Petit** (Edouard), fabricant de meules, à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).
- 1886—**Petit** (Georges), jardinier au château de Nogent-les-Vierges, près Creil (Oise).
- 1884—**Petit** (Paul), pharmacien, boulevard Saint-Germain, 17, à Paris.

MM.

- 1885—**Petit-Bergonz**, propriétaire, rue Saint-Honoré, 346, à Paris.
- 1885—**Petit-Bergonz Fany** (M^{me}), *dame patronnesse*, rentière, rue Saint-Honoré, 346, à Paris.
- 1882—**Petiville** (S. de), membre du Conseil général du Calvados, à Saint-Sever (Calvados).
- 1888—**Pétrus-Martin** (M^{me}), *dame patronnesse*, propriétaire, rue de la Ferme-Saint-James, 2, à Neuilly-sur-Seine (Seine), et boulevard Haussmann, 79, à Paris.
- 1889—**Phatzer**, horticulteur, à Roubaix (Nord).
- 1891—**Picard** (Raymond), banquier, à Orbec (Calvados).
- 1883—**Picart** (Eugène), jardinier chez M. Bourgeois, à Vriny, par Reims (Marne).
- 1879—**Pichon**, jardinier, à Villiers-Saint-Paul, par Creil (Oise).
- 1878—**Picoré** (Jean-Joseph), arboriculteur, rue du Montet, 87 et 89, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- 1878—**Picot** (Alexandre), jardinier-chef chez M. Rodocanachi, au château d'Andilly-sous-Montmorency (Seine-et-Oise).
- 1883—**Piennes** (Jules), marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 14, à Paris.
- 1886—**Piéton**, *membre honoraire*, directeur du Jardin des plantes, à Evreux (Eure).
- 1891—**Pilar** (Eugène), fils, parfumeur, villa des Sablons, à Cannes (Alpes-Maritimes).
- 1853—**Pillon** (L.), *membre honoraire*, treillageur, rue Naud, 6, à Issy (Seine).
- 1884—**Pilter**, rue Alibert, 24, à Paris.
- 1890—**Pineau**, jardinier au château de Dangu, à Dangu (Eure).
- 1891—**Pinguet-Guindon**, pépiniériste, route du Mans, à la Tranchée, Tours (Indre-et-Loire).
- 1891—**Pinson** (Antoine), rue d'Arcueil, 62, à Malakoff (Seine).
- 1886—**Piollet** (Ernest), entrepreneur de plomberie et couverture, rue de l'Aqueduc, 7, à Paris.
- 1888—**Piret**, horticulteur, boulevard de Sannois, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
- 1890—**Pirnet** (Louis), propriétaire, rue de Vienne, 6, à Paris.
- 1881—**Piron**, rosieriste, à Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
- 1888—**Piver** (Pierre), propriétaire, rond-point Victor-Hugo, 142 bis, à Issy (Seine).
- 1883—**Place** (Louis), fruits exotiques, rue Saint-Antoine, 143, à Paris.
- 1885—**Plaut** (Paul), jardinier-chef chez M. de Saint-Senoche, rue Demours, 19, à Paris.
- 1873—**Plomb** (Philippe), jardinier, rue Duguay-Trouin, 17, à Paris.
- 1888—**Podevin**, constructeur de chauffages, à Neudon (Seine-et-Oise).
- 1875—**Poignard** (Fr.), horticulteur, route de Châtillon, 160, à Malakoff (Seine).
- 1886—**Poiré** (Gabriel), fabricant de jardinières et cache-pots, rue Pierre-Levéé, 13, à Paris.
- 1888—**Poiret** (Edmond), rue de Paris, 32, à Puteaux (Seine).
- 1884—**Poiret** (M^{me} Frédéric), boulevard de Sébastopol, 27, à Paris.
- 1889—**Poiret**, juge-suppléant au Tribunal de Commerce, rue des Deux-Écus, 21, à Paris.
- 1875—**Poiret-Delan**, jardinier chez M. Leduc, quai National, 49, à Puteaux (Seine).

MM.

- 1876—**Poirier** (Auguste), horticulteur, rue de la Bonne-Aventure, 8, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1876—**Poirier** (Gustave), jardinier chez M. Noël, à Villeneuve-le-Roi, par Ablon (Seine-et-Oise).
- 1872—**Poisson** (Jules), aide-naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle, rue de Buffon, 63, à Paris.
- 1873—**Poisson** (Alexis), avenue de Boufflers, 6, villa Montmorency, à Auteuil (Paris).
- 1889—**Poissonnet** (Gilbert), jardinier-chef chez M. Chauchard, route nationale, 92 bis, à Viroflay (Seine-et-Oise).
- 1881—**Poitevin** (Ernest), à Bonneuil, par Créteil (Seine).
- 1888—**Pol-Fondeur**, propriétaire, à Viry, par Chauny (Aisne).
- 1882—**Poli** (M^{me} la vicomtesse de), rue de la Pompe, 44, à Paris.
- 1841—**Pommereu** (marquis Armand de), rue de Lille, 67, à Paris.
- 1866—**Pommier** (Sébastien), *membre honoraire*, jardinier-marbrier, rue de la Roquette, 190, à Paris.
- 1859—**Ponce** (Isidore), *membre honoraire*, expert au tribunal de la Seine, boulevard Victor-Hugo, 90, à Clichy-la-Garenne (Seine).
- 1878—**Ponchon**, fabricant de paillassons et stores en bois, rue Demours, 41, aux Ternes-Paris.
- 1888—**Ponthus** (F.), entrepreneur de serrurerie, rue du Faubourg-Saint-Denis, 74, à Paris.
- 1890—**Pontois** (Louis), jardinier chez M. Peter, allée de Bellevue, 34, à Nogent-le-Perreux (Seine).
- 1875—**Poorter** (J. de), propriétaire, à Everghem-les-Gand (Belgique).
- 1887—**Popelin** (Edouard), propriétaire, avenue de la Grande-Armée, 35, à Paris, et au château de Lamotte-Bastille, près Beaune-la-Rolande (Loiret).
- 1889—**Porcherot** (Jean-Baptiste), rentier, rue de la Pelouse, 14, à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise).
- 1891—**Porchet** (Joseph), représentant de commerce, rue de Béthune, 6, à Lille (Nord).
- 1889—**Potier** (Pierre), ancien jardinier, rue d'Arcole, 21, maison-mère des jardiniers, à Paris.
- 1875—**Potier de la Berthelière**, notaire, faubourg Saint-Honoré, 5, à Paris.
- 1874—**Pottier** (Emile), propriétaire, Président de la Société agricole et horticole de Mantes, à Mantes-la-Ville (Seine-et-Oise).
- 1858—**Poulain** (Louis-Alphonse), *membre honoraire*, au château d'Emerainville, par Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne).
- 1886—**Poulenc** (Gaston), fabricant de produits chimiques, rue Vieille-du-Temple, 92, à Paris.
- 1882—**Poupinel**, conseiller général de Seine-et-Oise, rue Murillo, 8, à Paris, et à Saint-Arnoalt (Seine-et-Oise).
- 1880—**Poupon** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue de Sèvres, 23, à Paris.
- 1889—**Poussin** (Pierre), horticulteur, rue de Chevreuse, 6, à Issy (Seine).
- 1885—**Pouydebat** (Léonard), propriétaire à Suresnes (Seine).
- 1890—**Pouzadoux** (M^{lle}), *dame patronnesse*, 30, rue de la Boétie, à Paris.

MM.

- 1887—**Pozzo** (Joseph), rue de la Terrasse, 6, à Paris.
- 1885—**Pradines** (Léon), fabricant d'instruments horticoles, rue de Courcelles, 27, à Levallois-Perret (Seine).
- 1882—**Pré** (Louis), horticulteur, rue Allain-Gervais, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1886—**Précastel** (Armand), jardinier-chef au château de Bagatelle, Bois de Boulogne, près Neuilly (Seine).
- 1888—**Prévost** (Frédéric), rue de la Pelouse, 6, à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise).
- 1859—**Prillieux** (Edouard), Inspecteur général de l'Agriculture, professeur à l'Institut agronomique, rue Cambacérès, 14, à Paris.
- 1875—**Prillieux** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue Cambacérès, 14, à Paris.
- 1889—**Prince** (Diogène), jardinier chez M. Césaire Banse, à Saint-Claude, par Mouy-de-l'Oise (Oise).
- 1884—**Pringault** (A.), rue des Bourdonnais, 36, à Paris.
- 1887—**Proust** (Eugène), jardinier chez M. Secrétan, avenue de Brimont, 36, à Chatou (Seine-et-Oise).
- 1872—**Proux**, jardinier, boulevard Bineau, 16, à Levallois-Perret (Seine).
- 1854—**Provigny** (M^{me} de), boulevard Poissonnière, 19, à Paris.
- 1887—**Prud'homme**, propriétaire, à Chevreuse (Seine-et-Oise).
- 1868—**Prudhomme** (Gustave), rue Louis-David, 20, à Passy-Paris.
- 1887—**Prud'homme** (Henri), rue de Vincennes, 59, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1885—**Pulleu-Ferdinand** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue des Vignes, 75, à Paris.
- 1882—**Puvilland** (J.), commerce de graines et plantes, cours Vitton, 25, et rue Tête-d'Or, 44, à Lyon (Rhône).

Q

- 1890—**Qualité** (Léopold), jardinier au château de Magny-Saint-Loup, par Meaux (Seine-et-Marne).
- 1891—**Quantin** (Albert), rue du Regard, 6, à Paris, et au château de Glaigny, par Savigny-sous-Braye (Loir-et-Cher).
- 1867—**Quénat** (Pierre), architecte de jardins, rue de la Tour, 96 bis, à Paris.
- 1860—**Quéhen-Mallet**, *membre honoraire*, jardinier chez M^{me} la princesse de Sagan, rue de Constantine, 23, à Paris.
- 1891—**Qnélin**, rue Gauthery, 53, Batignolles, à Paris.
- 1872—**Quenessen**, boulevard Eugène, 44, au parc de Neuilly (Seine).
- 1885—**Quignon** (Alfred), architecte-paysagiste, Hôtel de la Perdrix, à La Ferté-Bernard (Sarthe).

R

- 1880—**Rabier** (Emile), jardinier-chef au château de Courances, par Milly (Seine-et-Oise).
- 1889—**Rabourdin**, rue Boissy-d'Anglas, 28, à Paris.

MM.

- 1888—**Radais** (Louis), sous-chef jardinier au palais de Compiègne (Oise).
 1888—**Radot**, poterie spéciale pour l'Horticulture, à Essonnés (Seine-et-Oise).
 1868—**Radout** (Victor), à Marollés, par Villecresnes (Seine-et-Oise).
 1888—**Raffenau** (François), chef-jardinier, avenue Victor-Hugo, 19, Neuilly-Paris.
 1887—**Ragoneaux** (Olivier), horticulteur, rue Victor-Hugo, 70, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
 1888—**Ramé** (A.), rue Berlioz, 19, à Paris.
 1885—**Ramousse** (Edmond), jardinier chez M. Chardin, au château de Fontenay-les-Briis (Seine-et-Oise).
 1885—**Raoul-Duval** (M^{me}), *dame patronnesse*, au château de Marolles-Genillé (Indre-et-Loire), et rue François 1^{er}, 53, à Paris.
 1874—**Rattet** (Frédéric), caissier de la Banque de France en retraite, rue Condorcet, 59, à Paris, et à Créteil (Seine).
 1868—**Rattier** (M^{me} Léon), *dame patronnesse*, au château de Jean d'Heurs, près Bar-le-Duc, par Saurrupt (Meuse).
 1885—**Raulet** (Lucien), rue des Dames, 9, à Paris.
 1870—**Ravenel** (Jules), horticulteur, à Falaise (Calvados).
 1889—**Rebondy**, jardinier, rue Molière, 4, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
 1890—**Rebondy** (Eugène), de la Maison Rebondy et Maignon, fabricant de paillasons, rue de l'Aigle, 29, Garenne-de-Colombes (Seine).
 1887—**Redon** (Jean), fabricant d'appareils de chauffage, rue des Grandes-Carrières, 10, à Paris.
Regel (Edouard), *membre correspondant*, directeur du jardin impérial botanique, à Saint-Pétersbourg (Russie).
 1865—**Regnier** (Alexandre), horticulteur, avenue Marigny, 44, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
 1891—**Regnier-Monet**, horticulteur, rue Émile-Roux, 40 bis, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
 1887—**Reignier** (le docteur Alexandre), place Rosalie, à Vichy (Allier).
 1852—**Reine** (Victor), *membre honoraire*, jardinier-chef, rue des Buissons, 5, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
 1877—**Reinié** (E.), chimiste, rue Vallier, 51, à Levallois-Perret (Seine).
 1888—**Remilly** (Eugène), fabricant de capsules au sulfure de carbone, rue des Chantiers, 75, à Versailles (Seine-et-Oise).
 1851—**Rémy** (Pierre-Narcisse) père, *membre honoraire*, horticulteur, professeur d'Arboriculture, quartier Notre-Dame, à Pontoise (Seine-et-Oise).
 1864—**Renard** (Anatole), *membre honoraire*, jardinier au château de Grand-Vaux, par Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).
 1875—**Renard** (Henri), propriétaire, à Roy (Somme).
 1886—**Renard** (Eugène), jardinier-chef chez M. le prince de Joinville, à Chantilly (Oise).
 1876—**Renaudière** (M^{me} la baronne de la), *dame patronnesse*, rue de Verneuil, 35, à Paris.
 1876—**Renault** (A.), place de Laborde, 14, à Paris.
 1864—**Renault** (Lucien), *membre honoraire*, grainier-fleuriste-horticulteur, rue Hélène, 10, à Paris.

MM.

- 1890—**Renault**, paysagiste, rue du Débarcadère, 14, à Paris.
 1883—**Renneson** (Henri), rue Jouffroy, 84, à Paris.
 1881—**Renoux** (Eugène), jardinier, cité Lemièrre, 43, Belleville, à Paris.
 1886—**Ressia** (Barthélemy), jardinier-chef au château de Fromont, à Ris-Orangis (Seine-et-Oise).
 1878—**Reveillac** (A.), négociant, avenue des Amandiers, 3, à Paris.
 1886—**Reydellet** (de), à Valence (Drôme).
 1883—**Reynal**, à Plancheix, près Périgueux (Dordogne).
 1887—**Reynal** (M^{me} Léonce), à Plancheix, près Périgueux (Dordogne).
 1888—**Reynier** (Auguste), fabricant de pompes de jardins, rue de Crussol, 24, et boulevard Voltaire, 39, à Paris.
 1889—**Riaux** (Ernest), entrepreneur, rue Roussel, 1, à Paris.
 1881—**Ribbentrop** (Adolphe de), négociant en charbon de terre, quai de Seine, 53, à Paris.
 1890—**Ribert** (J.), propriétaire, à Noisy-le-Sec (Seine).
 1890—**Ribet**, fabricant de bacs, rue de Neuilly, 7, à Clichy (Seine).
 1885—**Ricada**, fabricant de chauffages, rue du Vieux-Versailles, 26, à Versailles (Seine-et-Oise).
 1889—**Richer**, architecte-paysagiste, rue des Pyramides, 23, à Lille (Nord).
 1891—**Richer**, architecte-paysagiste de la ville de Sedan, à Sedan (Ardennes).
 1889—**Ridard** (Pierre), fabricant de quincaillerie et coutellerie horticoles, rue Bailleul, 9, à Paris.
 1886—**Riffaut** (P.), chef de culture, villa Menier, à Cannes (Alpes-Maritimes).
 1878—**Rigault** (Hyacinthe), cultivateur, à Groslay (Seine-et-Oise).
 1879—**Rigault** (Ludovic), jardinier chez M^{me} Bertrand, à la Queue-en-Brie (Seine-et-Oise).
 1880—**Rigault** (Jules-Charles-Emile), horticulteur-viticulteur, place de l'Église, à Thomery (Seine-et-Marne).
 1884—**Rigault** (Joseph), cultivateur, à Groslay (Seine-et-Oise).
 1856—**Riocreux** (Alfred), *membre honoraire*, quai Henri IV, 46, à Paris.
 1882—**Rivals de Boussac**, au château de Tyr-Lavaur (Tarn).
 1886—**Rivière**, fabricant de poterie pour l'Horticulture, rue de la Roquette, 36, à Paris.
Rivière (Louis), *membre correspondant*, horticulteur, chez MM. Caillat et Albert, négociants, rue des Ourives, 133, à Rio-Janeiro (Brésil).
 1884—**Rivière**, horticulteur-pépiniériste, à Amiens (Somme).
 1890—**Robcis** (G.), négociant en verres, Faubourg-Saint-Antoine, 75, à Paris.
 1885—**Robert**, horticulteur, à Sarcolles (Seine-et-Oise).
 1879—**Robert** (Alexandre), horticulteur, avenue des Pages, 52, au Vésinet (Seine-et-Oise).
 1877—**Robert** (Alfred), jardinier, place de l'Église, à Maurecourt (Seine-et-Oise).
 1837—**Robert** (Antonin), *membre honoraire*, à Buy, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).
 1875—**Robert** (Cyrille), horticulteur, boulev. d'Inkermann, 11, à Neuilly (Seine).
 1888—**Robert** (Éloi), ancien notaire, à Paris, avenue d'Antin, 61, à Paris.
 1891—**Robert** (Georges), jardinier-chef chez M. de la Rochefoucault, duc de Doudeauville, à la Vallée-aux-Loups, par Chatenay (Seine).

MM.

- 1885—**Robert-Rozay**, pépiniériste, faub. Saint-Antoine, 49, à Sens (Yonne).
 1861—**Robillard**, propriétaire, à Montjoie, par Saint-Pois (Manche).
 1882—**Robine-Chevalier** (Théophile), paysagiste, à Pont-Achard, Poitiers (Vienne).
 1859—**Robinet** (Hortensia), *membre honoraire*, professeur d'Arboriculture de la ville de Toulouse, allée Saint-Ange, 35, à Toulouse (Haute-Garonne).
 1863—**Roche** (Hippolyte), *membre honoraire*, rue Claude-Bernard, 88, à Paris.
 1882—**Rochecouste** (Louis de), à Cure-Pipe, Ile-Maurice (Guadeloupe).
 1888—**Rochefoucault** (Comtesse Aymar de la), *dame patronnesse*, rue Saint-Ferdinand, 25, à Paris.
 1886—**Roda** (Giuseppe), horticulteur, architecte de jardins, via Thesauro, 2, à Turin (Italie).
 1884—**Rodocanachi**, avenue Gabriel, 42, à Paris.
 1889—**Roger**, horticulteur, boulevard Fontaine, à Amiens (Somme).
 1864—**Rohard**, *membre honoraire*, horticulteur-pépiniériste, rue du Faubourg-Basset, 14, à Beauvais (Oise).
 1889—**Roland** (Auguste), entrepreneur de jardins, route de Montesson, 1, au Vésinet (Seine-et-Oise).
 1887—**Rolland** (A.), régisseur du domaine du Piple, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).
 1869—**Rolland** (Charles), boulevard Richard-Lenoir, 84, à Paris, et à Champs (Yonne).
 1885—**Rolland** (Pierre), entrepreneur de couverture, plomberie et gaz, rue Debelleye, 5, à Paris.
 1891—**Rolland** (François), pépiniériste, à Chazay-d'Azergues (Rhône).
 1883—**Romain-Vallet** (M^{me} Stéphanie), *dame patronnesse*, rue de Cluny, 11, à Paris.
 1884—**Rondeau** (Auguste), boulevard de Strasbourg, 35, à Paris, et à Palaiseau (Seine-et-Oise).
 1870—**Roquelaine** (Jean), pépiniériste, avenue de Lyon, 26, à Toulouse, (Haute-Garonne).
 1885—**Roquette-Buisson** (le Comte de), trésorier-payeur général des finances, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
 1885—**Roquette-Buisson** (M^{me} la comtesse de), *dame patronnesse*, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
 1891—**Rosette**, marchand grainier, rue de Vaucelles, 88, à Caen (Calvados).
 1864—**Rossiaud** (François), *membre honoraire*, à Verneuil-sur-Seine (Seine-et-Oise).
 1887—**Rossignol** (Michel), jardinier-chef au château de Bâville, par Saint-Chéron (Seine-et-Oise).
 1874—**Rothberg** (Adolphe), horticulteur-maraîcher, rue de Saint-Denis, 2, à Gennevilliers (Seine).
 1884—**Rothberg** (Gustave), chef des cultures de l'Institution d'Istrantelek, à Palota, près Budapest (Autriche-Hongrie).
 1855—**Rothschild** (le baron Alphonse de), rue Saint-Florentin, 2, à Paris.
 1881—**Rothschild** (le baron Edmond de), *membre titulaire à vie*, faubourg Saint-Honoré, 41, à Paris.

MM.

- 1855—**Rothschild** (le baron Gustave de), avenue de Marigny, 23, à Paris.
- 1888—**Rothschild** (M^{me} la baronne Adolphe de), *dame patronnesse*, rue de Monceau, 43, à Paris.
- 1885—**Rothschild** (M^{me} la baronne James-Édouard de), *dame patronnesse*, avenue Friedland, 38, à Paris.
- 1853—**Rothschild** (M^{me} la baronne Nathaniel de), *dame patronnesse*, rue du Faubourg Saint-Honoré, 33, à Paris.
- 1868—**Rouchonnat** jeune, boulevard Beaumarchais, 96, à Paris.
- 1886—**Roudillon**, propriétaire, rue de Berlin, 47, à Paris.
- 1890—**Roudillon** (A.), attaché au Ministère des Finances, mouvement général des fonds, avenue Henri-Martin, 4, à Paris.
- 1888—**Rougé** (M^{lle} de), au château de Dinteville, par Châteauvillain (Haute-Marne).
- 1850—**Rougier-Chauvière**, à la Belle-Croix, par Meung-sur-Loire (Loiret).
- 1888—**Rousseau** (Edme-Victor), employé à la Préfecture de la Seine, Villa de la Station, avenue de la Villa, 18, à Vitry (Seine).
- 1856—**Rousseau** (Joseph-Ferdinand), horticulteur, à Font-des-Horts, à Yerres (Var).
- 1875—**Rousseau-Debon** (Louis), propriétaire, rue de Marinville, 8, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).
- 1884—**Rousseau** (Louis), jardinier chez M. le comte de Choiseul, à Viry-Châtillon (Seine-et-Oise).
- 1884—**Rousseau** (Elie), jardinier-chef au château Saint-Martin, à Pontoise (Seine-et-Oise).
- 1885—**Rousseau** (le docteur Henri), professeur à l'institution du Parangon, à Joinville-le-Pont (Seine).
- 1855—**Rousseau** (Louis-Charles), *membre honoraire*, rue de Longchamps, 47, à Neuilly (Seine).
- 1888—**Roussel** (M^{me}), *dame patronnesse*, boulevard Haussmann, 135, à Paris.
- 1860—**Rousselle** (Ulysse), horticulteur, à Châlons-sur-Vesle, par Jonchery (Marne).
- 1879—**Roux** (Paul), jardinier, au château d'Elbeuf, par Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure).
- 1890—**Roux** (Georges), treillageur-rustiqueur, rue du Ranelagh, 80, à Paris-Passy.
- 1879—**Rouxel** (Julien), champignoniste, route de Sannois, à Argenteuil, (Seine-et-Oise).
- 1886—**Rouyer-Turlat**, horticulteur, à Neufchâteau (Vosges).
- 1880—**Roy** (François-Vincent), entrepreneur de menuiserie, rue de Grenelle, 37, à Paris.
- 1867—**Royer** (Pierre-Henri), à Valenton (Seine-et-Oise).
- 1866—**Roze** (Ernest), chef de bureau au ministère des Finances, rue Monsieur-le-Prince, 28, à Paris.
- 1870—**Rozée** (Antoine), propriétaire, rue de Paris, à Sannois (Seine-et-Oise).
- 1884—**Ruelle-Hallu**, pépiniériste, à Carlepont (Oise).

S

MM.

- 1884—**Sagnier**, rédacteur en chef du journal *l'Agriculture*, carrefour de la Croix-Rouge, 2, Paris.
- 1876—**Saint-Agnan-Boucher** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue de Château-dun, 34, à Paris.
- 1855—**Saint-Didier** (M^{me} la baronne de), *dame patronnesse*, rue de la Ville-l'Évêque, 49, à Paris.
- 1887—**Sainte-Croix-Hamelin** (Alfred), propriétaire, au domaine de Fay-deaux, commune d'Artigues, près Bordeaux (Gironde).
- 1886—**Saintier** (Clément), jardinier-chef chez M. Poupinel, à Saint-Arnould (Seine-et-Oise).
- 1875—**Saint-Innocent** (le Comte G. de), à Reclusne, par Lucenay-l'Évêque (Saône-et-Loire).
- 1875—**Saint-Léger** (de), à Vernouillet, par Triel (Seine-et-Oise).
- 1888—**Saint-Victor** (de), au château de Ronno, par Amplepuis (Rhône), et rue du Bac, 108, à Paris.
- 1877—**Saison-Lierval**, horticulteur, rue de Rouvray, 8, à Neuilly (Seine).
- 1891—**Salles-Eiffel** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue Rabelais, à Paris.
- 1867—**Sallier**, chef de culture au château du Val, par Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
- 1888—**Sallier-Joanni**, horticulteur, rue Delaizement, 9, à Neuilly-sur-Seine (Seine).
- 1877—**Salomon** (Etienne), viticulteur, à Thomery (Seine-et-Marne).
- 1886—**Sander** (F.), importateur d'Orchidées, à St-Albans, Herts (Angleterre).
- 1882—**Sandoz** (Gustave), Président du syndicat, Palais-Royal, 147, à Paris.
- 1882—**Sannier** (Arsène), horticulteur, rue Morris, 4 bis, à Saint-Sever, à Roaën (Seine-Inférieure).
- 1874—**Saporta** (le Comte de), boulevard Haussmann, 126, à Paris.
- 1877—**Saujot** (Jean), horticulteur-fleuriste, boulevard des Capucines, 41, à Paris.
- 1868—**Saulnier** (Alphonse), chalet de Guyancourt, par St-Cyr (Seine-et-Oise).
- 1888—**Sautel**, horticulteur, à Salon (Bouches-du-Rhône).
- 1875—**Savart** (Ernest), boulevard Saint-Germain, 200, à Paris.
- 1884—**Savart** (Léon), horticulteur, rue Alexis-Pesnon, 37, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1887—**Savart** (Léon), notaire, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
- 1886—**Savart** (Léopold), propriétaire, rue Victor-Hugo, 26, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1887—**Savart** (Victor), horticulteur, rue Alexis-Pesnon, 52, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1866—**Savoie**, horticulteur, rue Victor-Hugo, 229, à Bois-Colombes (Seine).
- 1885—**Savoie** (François), fils, rue Victor-Hugo, 229, à Bois-Colombes (Seine).
- 1884—**Say** (Léon), député, Président de la Société nationale d'Horticulture de France, rue Fresnel, 21, Trocadéro, à Paris.

MM.

- 1854—**Schlumberger**, aux Anthieux, sur le pont Saint-Ouen, par Boos (Seine-Inférieure).
- 1888—**Schneider** (Numa), jardinier-chef du comte de Kergorlay, au château de Fosseuse, par Bornel (Oise).
- 1883—**Schryver** (Auguste), marchand de terre de bruyère, rue de la Station, 29, à Eccloo (Belgique).
- 1880—**Schwartz** (André), jardinier, rue de la Chapelle, 5, à Malakoff (Seine).
- 1888—**Schwartz** (Charles), jardinier-chef, villa Rothschild, à Cannes (Alpes-Maritimes).
- 1876—**Socard** (Auguste), horticulteur, rue de Romainville, 91, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1883—**Scribe** (Jules), avocat à la Cour d'appel, rue de Rome, 47, à Paris.
- 1862—**Sébastien** (L.-Jules), *membre honoraire*, jardinier chez M. Auban, à Pierry (Marne).
- 1881—**Sédillon** (Gustave-Edouard), docteur en droit, propriétaire, boulevard St-Michel, 89, à Paris.
- 1886—**Seeger** (J.) horticulteur, 112, Lorship Lane, Dulwich, London S. E. (Angleterre).
- 1876—**Ségogne** (de), rue Madame, 62, à Paris.
- 1891—**Séguin**, jardinier, à l'hôpital Saint-Louis, à Paris.
- 1886—**Sellier** (Eugène), jardinier-chef chez M. Munster, au château de Cheviucourt, par Saint-Remy-lès-Chevreuse (Seine-et-Oise).
- 1881—**Sellier** (Louis), Mail des Charmilles, 8, à Troyes (Aube).
- 1883—**Semichon** (Jules), papeterie et imprimerie de l'*Estafette*, rue Taitbout, 23, à Paris.
- 1873—**Serond** (Charlemagne), jardinier au château de Beaucaillou, par Saint-Julien-Médoc (Gironde).
- 1881—**Servy** (François), jardinier chez M^{me} Vanderstracten, au château de Corcelles, commune de Chatenaye-le-Royal, près Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
- 1887—**Seurat de la Boulaye** (J.), propriétaire, rue du Montparnasse, 41 à Paris.
- 1884—**Sevalle** (Edouard), rue Lecourbe, 167, à Paris.
- 1871—**Shepherd** (Georges-Henri), de la maison Williams et C^{ie}, inventeurs, fabricants de tondeuses archimédiennes pour pelouses, rue Caumartin, 1, à Paris.
- 1888—**Sichel** (M^{me}), aux Mureaux (Seine-et-Oise), et rue Blanche, 12, à Paris.
- 1888—**Sichel-Dulong** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue d'Amsterdam, 69, à Paris.
- 1885—**Sicre**, propriétaire, au domaine de l'Aleu, à Saint-Arnould (Seine-et-Oise).
- 1890—**Silacci**, propriétaire à Maimbeville, par Clermont (Oise).
- 1846—**Silvestre de Sacy**, conseiller maître à la Cour des Comptes, rue de Lille, 4, à Paris, et rue des Fontaines, 24, à Sèvres (Seine-et-Oise).
- 1884—**Simart**, treillageur, 4 bis, avenue Mélanie, à Bellevue (Seine-et-Oise).
- 1884—**Simon** (Adolphe), avenue de Saint-Mandé, 109, à Paris.
- 1877—**Simon** (Ch.-Emile), horticulteur, rue Lafontaine, 42, à Saint-Ouen (Seine).

MM.

- 1890—**Simon** (Epiphane), apiculteur, à Jonchery-sur-Vesle (Marne).
- 1891—**Simon** (Joseph), jardinier au château de Bellombre, par Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne).
- 1886—**Simon** (Jules), jardinier, rue Madeleine, à Outreau, par Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- 1841—**Simon** (Louis-Léon), *membre honoraire*, pépiniériste, rue de la Ravielle, 29, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- 1886—**Simon** (Louis-René), horticulteur, à Plantières-lès-Metz (Lorraine).
- 1867—**Simon** (Paul), propriétaire, à Saint-Germain-lès-Arpajon (Seine-et-Oise).
- 1888—**Simon** (Pierre), horticulteur, route de Montrouge, 99, à Malakoff (Seine).
- 1885—**Simon-Mégret**, négociant en grains, rue Amiral-Courbet, 6, à Paris.
- 1888—**Simona** (Séraphin), rue de Verneuil, 50, à Paris.
- 1854—**Sinet** (Eugène), *membre honoraire*, arboriculteur, rue des Prés-Hauts, 30, à Chatenay (Seine).
- 1886—**Siroteau**, rue de Tournon, 33, à Paris.
- 1875—**Sisay de Andrade** (Jean), calle Fuencarral, 131, à Madrid (Espagne).
- 1885—Société d'Horticulture de la Dordogne, à Périgueux (Dordogne).
- 1884—Société d'Horticulture, à Épinal (Vosges).
- 1887—Société d'Horticulture de la Sarthe, au Mans (Sarthe).
- 1874—**Sohier** (Georges-Edmond), treillageur en fer, rue Lafayette, 121, à Paris.
- 1885—**Solignac**, horticulteur-fleuriste, à Cannes (Alpes-Maritimes).
- 1890—**Souchet** (Frédéric), horticulteur, rue Pelleport, 87, à Paris.
- 1873—**Souilliard** (Jules), horticulteur, boulevard de Melun, 2, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- 1885—**Soulé** (Lucien), entrepreneur de couverture, plomberie et gaz, rue Debelleye, 5, à Paris.
- 1886—**Soupert** (Jean), *membre à vie*, de la maison Soupert et Notting, rosicristes, à Luxembourg (grand-duché de Luxembourg).
- 1888—**Spalla** (Louis), jardinier de M. le comte Burnay, au jardin de la Jonqueira, à Lisbonne (Portugal).
- 1884—**Spite** (M^{me} veuve), *dame patronnesse*, rue de Lyon, 22, à Paris.
- 1884—**Stalder** (Frédéric), jardinier chez M. Selleron, boulevard d'Enghien, 26, à Enghien (Seine-et-Oise).
- 1885—**Steff** (Elic), propriétaire, rue de Siam, 19, à Brest (Finistère).
- 1882—**Stepman**, rue des Quatre-Vents, 61, à Molenbeeck (Belgique).
- 1872—**Stinville** aîné, avenue de Stinville, 7, à Charenton (Seine).
- 1874—**Stoekel** (Charles), fabricant de serres, rue du Buisson-St-Louis, 17, à Paris.
- 1876—**Sueur** (Madame veuve Théophile) mère, *dame patronnesse*, au château de Montereau, par Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1884—**Sueur** (Madame Théophile) fils, *dame patronnesse*, rue de Londres, 54, à Paris, et au château de Montereau, par Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1879—**Suireau**, fabricant de pompes, rue Neuve-Popincourt, 11, à Paris.
- 1801—**Surgis** (Alexandre), propriétaire fruitier, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

T

MM.

- 1855—**Tabar** (François), *membre honoraire*, grainier-fleuriste, à Sarcelles (Seine-et-Oise).
- 1875—**Tabar** fils, horticulteur, à Montmorency (Seine-et-Oise).
- 1876—**Tabernat** (Désiré), jardinier, route de Châtillon, 1, à Clamart (Seine).
- 1885—**Tabernat** (Louis), treillageur, rue de Paris, 139, à Saint-Mandé (Seine).
- 1890—**Tagot** (Alfred), tapissier-décorateur, boulevard Saint-Jacques, 44, à Paris.
- 1883—**Tainturier** (Henry), rue Saint-Georges, 27, à Paris, et boulevard Victor-Hugo, à Bar-sur-Aube (Aube).
- 1879—**Tallué** (J.-B.), jardinier-chef au château de Franconville, par Luzarches (Seine-et-Oise).
- 1883—**Talot**, Vice-Président de la Société d'Horticulture des Ardennes, à Sedan (Ardennes).
- 1853—**Tarroux**, *membre honoraire*, à Juziers, par Gargeville (Seine-et-Oise).
- 1860—**Taveau**, *membre honoraire*, rue de la Victoire, 71, à Paris.
- 1883—**Tavernier** (François-Jules), horticulteur, avenue d'Italie, 156, à Paris.
- 1866—**Templier** (Pierre-Louis), rue Voltaire, 8, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
- 1890—**Tencé** (Louis), successeur de la Maison Lhomme-Lefort, rue des Solitaires, 40, à Paris.
- 1884—**Terrier** (Alphonse), jardinier-chef chez M. le docteur Fournier, rue Saint-James, à Neuilly (Seine).
- 1876—**Terrillon** (Edmond), *membre titulaire à vie*, quai de la Mégisserie, 12, à Paris.
- 1852—**Tesnier** père, *membre honoraire*, propriétaire-horticulteur, rue Lacordaire, 37, à Grenelle-Paris.
- 1880—**Tesnier** (François), horticulteur, rue des Cévennes, 71, à Paris.
- 1867—**Tessier**, horticulteur, porte d'Angers, à Saumur (Maine-et-Loire).
- 1854—**Testard** (Auguste), *membre honoraire*, horticulteur, rue de la Fontaine-des-Arènes, à Senlis (Oise).
- 1886—**Testevuide**, à Montgeron (Seine-et-Oise), et boulevard Poissonnière, 21, à Paris.
- 1882—**Teston** (M^{me} Eugène), *dame patronnesse*, rue Las-Cases, 18, à Paris.
- 1888—**Tétard-Bance**, horticulteur, rue de Paris, 15, à Groslay (Seine-et-Oise).
- 1875—**Teyssier** (H.), boulevard Saint-Germain, 203, à Paris, et à Aulnay, par Sceaux (Seine).
- 1882—**Thays** (Charles), architecte-paysagiste, à Cordoba, République Argentine (Amérique).
- 1884—**Thénod** (Paul), rue Pixérécourt, 67, à Belleville, Paris.
- 1888—**Theulier** (Henri), horticulteur, rue Pétrarque, 22, à Passy-Paris.
- 1881—**Thévaut** (Pierre), rue Desnouettes, 76, à Paris.
- 1866—**Thévenot** (Joseph), *membre honoraire*, pépiniériste, route de Saquet, 27, à Vitry (Seine).

MM.

- 1888—**Thévenot** (Charles), pépiniériste, rue de la Barre, 45, à Vitry-sur-Seine (Seine).
- 1841—**Thibaut** (Louis), *membre fondateur*, horticulteur, rue Houdan, 107, à Sceaux (Seine).
- 1853—**Thibaut** (Louis), *membre honoraire*, à Brevannes, par Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).
- 1871—**Thiébaud** (Pierre), marchand-grainier, place de la Madeleine, 30, à Paris.
- 1877—**Thiébaud-Legendre**, grainier-horticulteur, avenue Victoria, 8, à Paris.
- 1891—**Thiéry** (Eugène), rue des Quatre-Chemins, 4, à Aubervilliers (Seine).
- 1888—**Thierry**, directeur du Crédit foncier, place de La Tour-d'Auvergne, 8, à Brest (Finistère).
- 1874—**Thioust** (Emile-Joseph), propriétaire-cultivateur, rue de Romainville à Montreuil (Seine).
- 1889—**Thirion** (Émile), pépiniériste, rue Audigeois, 44, à Vitry (Seine).
- 1857—**Thirion** (Joseph), *membre honoraire*, pépiniériste, rue Audigeois, 44, à Vitry (Seine).
- 1888—**Thirion** (Jouanne), propriétaire, à Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne).
- 1836—**Thirion** (L.), *membre honoraire*, propriétaire, à Senlis (Oise).
- 1886—**Thiriot**, rue Amelot, 92, à Paris.
- 1881—**Thollon** (F.-R.), agent du Congo français, à Hamman-Rbira (Alger).
- 1880—**Thomas** (Albert), architecte de la Société, Palais de l'Industrie, porte n° 4, à Paris.
- 1887—**Thomas** (Auguste), boulevard Saint-Michel, 33, à Paris.
- 1877—**Thomas** (Germain), juge au tribunal de commerce de la Seine, rue Henri-Martin, 66, à Paris, et à Montgeron (Seine-et-Oise).
- 1843—**Thomas** (Pierre), *membre honoraire*, horticulteur, au Moulin-Basset, à Saint-Denis (Seine).
- 1870—**Thomas-Darras**, boulevard de Sébastopol, 4, à Paris, et à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise).
- 1886—**Thomassin** (Jules), industriel, boulevard Poissonnière, 27, à Paris.
- 1886—**Thomereau**, architecte-paysagiste, rue de Vesle, 221, à Reims (Marne).
- 1887—**Thomson** (W.), horticulteur, engrais pour vignes et plantes, Tweed Vineyard-Clovenfords-Galashiels N. B. (Angleterre).
- 1887—**Thory** (S.), rue des Vignes, 65, à Passy-Paris.
- 1887—**Thouvenin** (François-Nicolas), horticulteur, rue de l'Église, 45, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
- 1858—**Thuilleau**, pépiniériste, à la Celle-St-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise).
- 1885—**Thoureau** (Félix), propriétaire, à l'Isle-Adam, rue de Châteaudun, 2, à Paris.
- 1891—**Tillier** (Louis), paysagiste, avenue Victor-Hugo, 133, à Paris.
- 1889—**Tinarran** (Anatole), rue de Maubeuge, 9 bis, à Paris.
- Tisserand**, conseiller d'Etat, Directeur de l'Agriculture au Ministère de l'Agriculture, Vice-Président honoraire de la Société, rue du Cirque, 17, à Paris.
- 1890—**Tissot** (J.-C.), expéditionnaire en fleurs coupées, rue Guénégaud, 15, à Paris.

MM.

- 1865—**Tivollier**, Grande-Rue, 8, aux Prés-St-Gervais (Seine).
 1890—**Tokuda**, rue de Vaugirard, 41, à Paris.
 1890—**Tominz Raimondo**, inspecteur général des plantations publiques, directeur du Jardin botanique, à Trieste (Autriche).
 1884—**Torcy-Vannier**, grainier-horticulteur, rue de la Juiverie, 12, à Melun (Seine-et-Marne).
 1890—**Toret** (Denis) père, ancien horticulteur maraîcher, route de Montrouge, 53, à Malakoff (Seine),
 1878—**Touchais** jeune, horticulteur, à Bagneux (Seine).
 1883—**Touchet** (Auguste), quai Boissy-d'Anglas, 8, à Bougival (Seine-et-Oise).
 1881—**Touéry** (Gustave), rue de Rivoli, 33, à Paris.
 1890—**Touret** (Eugène) fils, paysagiste, rue de Longchamps, 108, à Paris.
 1874—**Touret** (Pierre), jardinier-grillageur, boulevard de la Marne, à la Varenne St-Hilaire (Seine).
 1888—**Tournant** (Joseph), tapissier-décorateur, rue de la Pompe, 138, à Paris.
 1890—**Toussaint** (Jules), jardinier chez M. Thiellement, boulevard Victor-Hugo, à Château-Gaillard, Bar-sur-Aube (Aube).
 1880—**Transon** (Eugène), de la maison Transon frères, pépiniériste, à Orléans (Loiret).
 1883—**Tranchant** (Léon), propriétaire, à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).
 1888—**Traynel (de)**, à Fontaine, près Sens (Yonne).
 1890—**Traz** (M^{me} Edouard de), *dame patronnesse*, avenue de Villiers, 21, à Paris.
 1870—**Trébuchet** (G.-R.), rue du Regard, 5, à Paris, et à la Tour, par Bourron (Seine-et-Marne).
 1881—**Tréfoux** (Emile), horticulteur, rue de Coulanges, 12, à Auxerre (Yonne).
 1874—**Trèves** (Edmond), boulevard Poissonnière, 21, à Paris,
 1888—**Treyeran** (Daniel), quai des Chartrons, 130, à Bordeaux (Gironde).
 1884—**Treyve**, père, horticulteur, à Trévoux (Ain).
 1885—**Treyve** (Marie), horticulteur, à Moulins (Allier).
 1872—**Tripet** (Auguste), jardinier chez M^{me} Valton, rue de Montmorency, 7, à Boulogne (Seine).
 1887—**Trippier** (Philéas), receveur des postes, rue d'Amsterdam, 19, à Paris.
 1877—**Trouillard-Marguery** (Louis), rue des Martyrs, 93, à Paris.
 1876—**Troupeau** (René), à Saulx-les-Chartreux (Seine-et-Oise).
 1879—**Troussé** (Baptiste), jardinier chez M. le duc d'Aumale, au château de Chantilly (Oise).
 1889—**Troussel** (Arsène), jardinier à Coubert (Seine-et-Marne).
 1867—**Truffaut** (Albert), horticulteur, rue des Chantiers, 40, à Versailles, (Seine-et-Oise).
 1852—**Truffaut** (Charles) père, *membre honoraire*, avenue de Paris, 13, à Versailles (Seine-et-Oise).
 1857—**Tupinier** (Henri), au château de Lamotte, par Cuisery (Saône-et-Loire).
 1863—**Turenne** (le Marquis de), rue Vézelay, 9, à Paris.

U

MM.

- 1889—**Uginet** (Paul), propriétaire, rue des Bauches, 15, à Passy-Paris.
 1886—**Urbain** (Henri), horticulteur, rue de Sèvres, 42, à Clamart (Seine).
 1886—**Urbain** (Louis), *membre honoraire*, horticulteur, rue de Sèvres, 42, à Clamart (Seine).

V

- 1888—**Vacherot** (Henri), horticulteur, rue de Paris, 53, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).
 1887—**Vack**, jardinier-chef chez M^{me} Desforges, place de la Mairie, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
 1886—**Valdin** (Robert-Félix), propriétaire, à Nanterre (Seine-et-Oise).
 1885—**Vaillant** (Albert), jardinier-chef, à Bois-St-Martin, par Villiers-sur-Marne (Seine-et-Oise).
 1891—**Vallée** (Désiré), jardinier-chef chez M^{me} la princesse Gorschakoff, rue Vaneau, 21, à Paris.
 1887—**Vallerand** (Jules) fils, rue de la Procession, 29, à Bois-Colombes (Seine).
 1886—**Vallerand**, jeune, horticulteur, rue du Chemin-Royal, 28, à Bois-Colombes (Seine).
 1887—**Vallet**, horticulteur, rue Picpus, 42, à Paris.
 1891—**Valette** (le Marquis de La), boulevard Malesherbes, 90, à Paris.
 1877—**Vallois** (Emile), propriétaire, avenue Marceau, 55, à Paris, et à Cheverchemont, par Triel (Seine-et-Oise).
 1887—**Vallot** (Joseph), *membre titulaire à vie*, membre de la Société botanique de France, à Lodève (Hérault), et avenue d'Antin, 61, à Paris.
 1888—**Van den Absele**, horticulteur, chaussée de Courtray, 179, à Gand (Belgique).
 1888—**Van den Heede** (Adolphe), horticulteur, Vice-Président de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France, rue du Faubourg-de-Roubaix, Saint-Maurice, à Lille (Nord).
 1887—**Van Geert**, Président de la Chambre syndicale des Horticulteurs belges, horticulteur, à Gand (Belgique).
 1878—**Van Gorp** (A.), avenue des Marronniers, 14, à Fontenay-s.-Bois (Seine).
 1890—**Van Grevenynge**, horticulteur, à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
 1878—**Van Lennep** (A.), à Manpad, station Vogelenzang (Hollande).
 1890—**Van Velsen** (Antoine), horticulteur-fleuriste, à Haarlem (Hollande).
 1882—**Varenne** (Emile), directeur des promenades et jardins de la ville de Rouen, rue d'Elbeuf, 114, à Rouen (Seine-Intérieure).
 1887—**Varrone** (J.-B.), place Saint-Charles, 1, à Turin (Italie).
 1883—**Vassort** (Constant), horticulteur-pépiniériste, rue Croix-Thibault, à Chartres (Eure-et-Loir).
 1882—**Vaternelle** (Auguste), jardinier chez M. Salanson, à Villers-Cotterets (Aisne).

MM.

- 1888—**Vaughan** (J.-C.), W. Washington street, 146, à Chicago, États-Unis (Amérique).
- 1890—**Vaury** (Jules), jardinier chez M^{me} la comtesse de Clinchamp, à Saint-Firmin, par Chantilly (Oise).
- 1889—**Vautier** (François), propriétaire, rue Saint-Martin, 24, à Caen (Calvados).
- 1879—**Vauvel** (Léopold), directeur du *Journal de vulgarisation de l'Horticulture*, rue de Saint-Cloud, 25, à Clamart (Seine).
- 1882—**Veitch**, *membre titulaire à vie*, The Exotic Nursery, King's Road, Chelsea, à Londres (Angleterre).
- 1867—**Vélard**, menuisier, fabricant de serres et châssis, rue des Pyrénées, 75, à Charonne-Paris.
- 1878—**Ventteclaye** (Bernard), boulevard Héloïse, 7, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
- 1876—**Véraux** (Charles-Henri-Emile), horticulteur, rue d'Hennemont, 6, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
- 1832—**Verdier** (Charles), *membre honoraire*, horticulteur, villa des Roses, rue Barbès, 32, à Ivry-sur-Seine (Seine).
- 1850—**Verdier** (Eugène) fils aîné, *membre honoraire*, horticulteur, rue de Clisson, 37, à Paris.
- 1857—**Verdier** (Pierre), *membre honoraire*, horticulteur, à Nogent-sur-Marne (Seine).
- 1885—**Verdière** (le général baron de), place des Halles, 33, au Mans (Sarthe).
- 1865—**Verdière** (M^{me} la baronne de), *dame patronnesse*, place des Halles 33, au Mans (Sarthe).
- 1891—**Vergara**, propriétaire-amateur, plaza Santa Barbara, 5, à Madrid (Espagne).
- 1863—**Verlot** (B.), rue de Paris, 5, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).
- 1875—**Véron** (Elie), jardinier en chef chez M. le comte de Paris, au château d'Eu (Seine-Inférieure).
- 1887—**Verrier** (Laurent-Jules), entrepreneur, à Epinay-sur-Seine (Seine).
- 1876—**Verrière** (Henri), jardinier, avenue de Ceinture, 50, à Saint-Gratien (Seine-et-Oise).
- 1872—**Verwaest**, boulevard Saint-Michel, 121, à Paris.
- 1883—**Veyrac** (Charles), agent de change, rue de Choiseul, 3, à Paris.
- 1884—**Vial** (Jean), chef de culture, Villa Frémy, à Nice (Alpes-Maritimes).
- 1886—**Viard** (Théophile), secrétaire de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne, faubourg Saint-Dizier, à Langres (Haute-Marne).
- 1887—**Vicaire** (Alfred), cimentier-rocailleur pour parcs et jardins, rue de Bagnolet, 60, à Paris.
- 1885—**Vidal** (Charles), avocat, boulevard Haussmann, 132, à Paris.
- 1883—**Vielle** (Gabriel), propriétaire, à Montigny-les-Cormeilles (Seine-et-Oise).
- 1881—**Viennot** (Gustave), jardinier chez M^{me} Ve Gondolo, rue de la Garenne, 22, à Courbevoie (Seine).
- 1862—**Vigier** (le comte Joseph), avenue des Champs-Élysées, 118, à Paris, et au château de Champigny-sur-Yonne, par Villeneuve-la-Guyard (Yonne).

MM.

- 1882—**Vilin** (Rose), rosieriste, à Grisy (Seine-et-Marne).
 1886—**Villain** (Henri), fabricant, rue d'Hauteville, 64, à Paris.
 1886—**Villain** (Modeste), marchand de couleurs, rue Vitruve, 17, à Charonne-Paris.
 1885—**Villard** (Th.), boulevard Malesherbes, 138, à Paris.
 1887—**Villard** (M^{me} Th.), *dame patronnesse*, boulevard Malesherbes, 138, à Paris.
 1891—**Villebœuf** (M^{me}), *dame patronnesse*, rue Roy, 8, à Paris.
 1889—**Villeneuve-Borganon** (Marquis R. de), rue de Grenelle, 86, à Paris.
 1878—**Villette** (Arsène), jardinier-chef, château de Groussay, par Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).
 1887—**Villette**, boulevard Saint-Marcel, 58, à Paris.
 1860—**Vilmorin** (Henry de), boulevard Saint-Germain, 149, à Paris.
 1875—**Vilmorin** (Maurice de), *membre titulaire à vie*, rue de Solférino, 4, à Paris.
 1881—**Vilmorin** (M^{me} Maurice Lévêque de), *dame patronnesse*, rue de Solférino, 4, à Paris.
 1886—**Vincent** (Pierre), chef de culture chez M. le comte Ad. de Germiny, château de Gouville, par Cailly (Seine-Inférieure).
 1883—**Vincke-Dujardin** (Gustave), horticulteur, à Scheepsdaele-les-Bruges (Belgique).
 1889—**Viol** (Adolphe), négociant, rue des Jardins, à Nogent-sur-Marne (Seine).
 1876—**Violot**, membre du Conseil général de Saône-et-Loire, au château de Glairans, par Merrans (Saône-et-Loire).
 1886—**Visseaux** (Jules-Edouard), statuaire, statues, vases et ornements en terre cuite, décoration de parcs, jardins, etc., rue de la Roquette, 43, à Paris.
 1864—**Vitry** (Etienne), horticulteur, rue Alexis-Lepère, 8, à Montreuil (Seine).
 1882—**Vitry** (Victor-Désiré) fils, cultivateur-propriétaire, rue Alexis-Lepère, 8, à Montreuil (Seine).
 1862—**Voité** (Ernest), *membre honoraire*, pépiniériste, à Tinqueux, près Reims (Marne).
 1869—**Vol** (Auguste), jardinier au château de Belon, par Meaux (Seine-et-Marne).

W

- 1872—**Waddington** (Evelin), rue des Saussaies, 8, à Paris.
 1864—**Wallet**, boul. de Clichy, 11, à Paris, et à Marly-le-Roy (Seine-et-Oise).
 1889—**Wallet** (M^{me}), au château de Quesnoy, par Guiscard (Oise).
 1885—**Walter** (Henri), administrateur de la Société anonyme du *Petit Journal*, rue Saint-Honoré, 217, à Paris.
 1887—**Waroquier** (E. de), fleuriste, rue Laffitte, 7, à Paris.
 1886—**Waterer** (John), pépiniériste, à Bagshot, Surrey (Angleterre).
 1862—**Wauthier** (Frédéric-Eugène), Bibliothécaire honoraire, rue Hauteville, 30, à Paris.

MM.

- 1880—**Weber** (E.), pépiniériste, à Bouxières-aux-Dames, par Champigneulle (Meurthe-et-Moselle).
- 1888—**Weber** (J.-B.), de la Varenne, quai Saint-Michel, 29, à Paris.
- 1860—**Welker** (Jacques), *membre honoraire*, horticulteur, à La Celle-Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise).
- 1888—**Werner** (Joseph), rue Borghèse, 10, à Neuilly (Seine).
- 1885—**West** (M^{me} Gratien), propriétaire, rue Bonaparte, 13, à Paris, et à Palaiseau (Seine-et-Oise).
- 1888—**Weyler**, jardinier-chef chez M^{me} Georges Halphen, château du Monastère, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).
- 1891—**Whir** (Henri), chef de culture, Etablissement horticole de la Chevrette, par Deuil (Seine-et-Oise).
- 1882—**Willemain** (M^{me}), *dame patronnesse*, boulevard Montparnasse, 74, à Paris.
- 1886—**Willemain** (Paul), fabricant, boulevard Montparnasse, 47, à Paris.
- 1857—**Willemot**, *membre honoraire*, maison de retraite des Petits-Ménages, à Issy (Seine).
- 1886—**Williams** (B.-S.), horticulteur, à Victoria and Paradise Nurseries, Upper-Holloway, à Londres (Angleterre).
- 1874—**Wiriot** (Emile), fils, fabricant de poterie, boulevard Saint-Jacques, 29, à Paris.
- 1883—**Wood** (Charles), horticulteur, rue Sablée, 6, à Rouen (Seine-Inférieure).

Y

- Ymmer** (Ernest), *membre correspondant*, intendant du dépôt de la Société russe des Amateurs d'Horticulture, à Moscou (Russie).
- 1884—**Yvert** (Alfred), viticulteur, mécanicien, à Mareil-Marly (Seine-et-Oise).
- 1864—**Yvon** (Jean-Baptiste), horticulteur, route de Châtillon, 44, à Malakoff (Seine).

Z

- Zadock** (Thompson), *membre correspondant*, Président de la Société d'Agriculture, à Burlington-Vermont (États-Unis d'Amérique).
- 1874—**Zani** aîné, père, fabricant d'appareils de chauffage, rue de la Grande-Fontaine, 32, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
- 1884—**Zani** (Joseph), ingénieur civil des arts et manufactures, rue de l'Aqueduc, 3, à Paris.
- 1888—**Zehren**, fabricant de robinets, boulevard de la Villette, 144, à Paris.
-

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ

PAR DÉPARTEMENTS

Aisne.

MM.
 Delhomme (A.), Deshayes (Auguste), Durantin.
 Fouquet.
 Gatineau (François).
 Hibon (Emile).
 Journaux aîné.
 Lambin (Emile),
 Meuret (Arsène), Meuret (M^{me}),
 Meurice-Lefébure (L.-A.).
 Pol Fondateur.
 Vaternelle (Auguste).

Ain.

Lambert (M^{me}).
 Treyve père.

Algérie.

François (A.).

Allier.

Beauger (Claude), Bertin (M^{me} A.).
 Duchet.
 François (Henri).
 Givois (Hugues).
 Reignier (le Dr Alexandre).
 Treyve (M.).

Alpes-Maritimes.

MM.
 Besson, Bourreau (Alfred),
 Burdinat (Pierre).
 Chaput, Courniaud.
 Denery, Dupox (Antoine).
 Fulconis.
 Mari (Antoine), Martichon.
 Nabonnand (Ph.), Naturelle
 (Jean), Nigon.
 Pageot (J.), Pilar (Eugène).
 Riffaut (P).
 Schwartz (L.), Solignac.
 Vial (Jean).

Ardèche.

Dusert (Gabriel).

Ardennes.

Albeau (Emile).
 Darbour, Denaiffe (C.).
 Hermes (Gustave) fils.
 Laurent.
 Richer.
 Talot.

Ariège.

Ounous (Léo d').

Aube.

Baltet (Charles), Boulat (Louis).
 Sellier (Louis).

MM.
Tainturier (H.), Toussaint
(Jules).

Aude.

Arnaudy (d').
Claret-Llobet.
Maney (A.).

Aveyron.

Buanton (Joseph).

Bouches-du-Rhône.

Besson (Antoine).
Corbonnois (Pierre).
Gras (fils).
Sautel.

Calvados.

Bassière.
Defresne (Honoré).
Enfer (Victor), Evrard.
Formigny de la Londe.
Lajoie, Lamare, Lefèvre-Ba-
ron, Lenormand (A.), Leva-
vasseur, Longuemare (de).

Motte.
Niobey.
Oudin.
Petiville, Picard (Raymond).
Ravenel (Jules), Rosette.
Vautier (François).

Charente.

Allary (Pierre), fils aîné.

Charente-Inférieure.

Charron, Chasseraud (Henri).
Dampierre (Marquis de).
Lesouds (Julien).

Cher.

Maillé (M^{me} la Duchesse de).
Pascaud (E.).

Côte-d'Or.

MM.
Chana (Hippolyte) fils.
Gathelot (Étienne).
Henry-Jacotot.
Jamain (Paul), Javelier-Laurin.
Liger (Hippolyte).

Côtes-du-Nord

Gicquelais.

Creuse.

Cornudet (M^{me} la Comtesse de).

Dordogne.

Guy (Gaston).
Reynal, Reynal (M^{me}).
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE PÉRI-
GUEUX.

Doubs.

Boissard (Georges).
Lepagney.
Moréal (de).

Drôme.

Reydellet (de).

Eure.

Cauchois (Prosper).
Dannet (Charles).
Huard (Adolphe).
Lapeltey.
Piéton.

Eure-et-Loir.

Bailly (Alfred), Bardiaux
(Emile), Basset (C.), Birot
(Henri).
Hurtault.
Gougibus (Barnabé).
Vassort (Constant).

Finistère.

MM.
 Coué (Hippolyte).
 Kergariou (Vicomte Ch. de).
 Leborgne.
 Steff (Elie).
 Thierry.

Garonne (Haute-).

Clos.
 Délaux (Simon).
 Robinet (Hortensia), Roque-
 laine (Jean).

Gers.

Cazenave (Albert).

Gironde.

Alibert (François).
 Boyer (Louis).
 Courteau (A.).
 Daurel (Joseph), Delmon (Al-
 bert), Duprat.
 Fillastre frère.
 Glady (Eugène), Glady (Her-
 man).
 Halphen (Constant), Hilaret
 (A.).
 Lavignasse, Lestapie.
 Martin (Adrien).
 Sainte-Croix-Hamelin (Alfred),
 Serond (Charlemagne).
 Treyeran (Daniel).

Hérault.

Argence (Louis), Aymard.
 Berni.
 Chalier (André).
 Gateau (Louis-Joseph).
 Hortolès.
 Lagarrique (Fernand).
 Montagnac (H.).

Ille-et-Vilaine.

MM.
 Bazin (M^{lle}).
 Colleu (P.).
 Danzanvilliers (Eug.).
 Fezaye.
 Hébert, Henri (frère), Henry-
 Coiannier (Maurice), Heur-
 temotte.
 Jacquart (Elie).
 Oberthür.

Indre.

Louet (A.).

Indre-et-Loire.

Berloquin (G.).
 Clavier.
 Gallet (Théodore), Gomer (le
 comte Arthur de), Guingand
 (Armand).
 Leroux (G.), Levêque (Henri).
 Madelain (Ernest).
 Pinguet-Guindon.
 Raoul-Duval (M^{me}).

Jura.

Girard (J.).
 Parandier.

Loir-et-Cher.

Boutard-Ruel.
 Lacoïn (M^{me} Paul).
 Ouvray (l'abbé Eugène).

Loire.

Boucherie (M.).

Loire-Inférieure.

Armange aîné.
 Bourgette (Léon-Luc).
 Goulean (J.).
 Peignon (Joseph).

Loiret.

Bailly (docteur).

MM.

Briollay-Goiffon.
 Chappellier (Firmin).
 Dauvesse (Paul-D.), Desfossé
 (Henri).
 Guillot-Pelletier fils.
 Lebreton (Louis).
 Machard - Grammont, Mantin
 (Georges).
 Rougier-Chauvière.
 Transon (Eugène).

Maine-et-Loire.

Appert (M^{me}).
 Bréchin (L.).
 Chatenay (Henri).
 Delarue (Léon), Denis (Charles),
 Desportes (Baptiste), Devan-
 say (Alph. de la).
 Fargeton (Louis).
 Guinoiseau fils.
 Hermenot (Edouard).
 Jarry.
 Lapié (H.), Laroche (Em.),
 Leroy (Louis), Livonnière-Sé-
 vole (Comte de).
 Perraudière (Joseph de la),
 Perrault-Busigny (Em.).
 Tessier.

Manche.

Hamel (Léon) fils.
 Lebreton (A.-V.).
 Robillard.

Marne.

André (Ernest).
 Arbeaumont (Gabriel), Arlet
 (Oscar).
 Brunette.
 Cazanove (de), Chandon de
 Briailles (Gaston), Charpen-
 tier, Cousin.
 Dauvissat (Isidore), Deffaut,
 Desquibée (Benjamin), Dié-
 Defrance.

MM.

Favret (Ernest), Fonné (F.-J.).
 Gabut (Ferdinand).
 Jarlot (Victor), Josem (E.).
 Machet aîné.
 Picard (Eugène).
 Rousselle (Ulysse).
 Sébastien (L.-J.).
 Thomereau.
 Voité.

Marne (Haute-).

Berthier, Bolut (Charles).
 Henrionnet (L.).
 Jeanninel.
 Miot-Cholot (Etienne).
 Nicolas.
 Rougé (M^{lle}).
 Viard (Théophile).

Mayenne.

Levazeux fils.

Meurthe-et-Moselle.

Alix.
 Crousse.
 Farny (E.).
 Gallé (Emile).
 Harmand (l'abbé).
 Lemoine père, Lemoine
 (Emile).
 Noiret.
 Picoré (J.-J.).
 Simon (Louis-Léon).
 Weber (E.).

Meuse.

André (Ernest).
 Benoist (Baron Albert de), Be-
 noist (Baron Constant de).
 Clasquin (Georges).
 Lemée, Louis (Nicolas).
 Rattier (M^{me} Léon).

Nièvre.**MM.**

Crawshay (Walter).
 Mancheron (Ph).
 Parrain (Ch.).
 Robert (Antonin).

Nord.

Bérat, Bonzel (Arthur).
 Cordonnier, Contal, Coutant.
 Destombes, Duchesne (Victor).
 Jadoul.
 Lebacqz, Lemoinier (R.).
 Phatzer.
 Porchet (Joseph).
 Richer.
 Van den Heede (Adolphe).

Oise.

Alny (Alfred).
 Bach (Paul), Bazin (Charles),
 Bellaire (Georges), Benoist
 (Olivier), Berger (Sylvain),
 Berthier (A.), Bougon-Ducas-
 tel, Bourderieux.
 Cayeux (Georges), Chantrier
 (Adolphe), Chantrier (Er-
 nest), Chaput (J.), Cocu-
 Hédiart, Combaz (Paul),
 Crouzet (J.-A.).
 Delamarre fils, Delavier, De-
 lavelle aîné, Doré (Joseph),
 Ducerf.
 Fillin (M^{me} veuve Arthur).
 Gatelot (Augustin), Girard (Al-
 phonse), Guillemot (Emile).
 Hardouin (Joseph), Hébrard
 (François), Houlet (Emile).
 L'Aigle (M^{me} la Marquise Arthur
 de), Lambert (Emile), La-
 salle (Jean), Leclerc (Paul),
 Lhuillier (Victor).
 Maupeou (R.-E., Marquis de),
 Méry (C.), Moreau (L.-F.).
 Neumann (Louis).
 Parisot (Eléonore), Pelas, Petit,
 Pichon, Prince (Diogène).

MM.

Radais (Louis), Renard (E.),
 Rohard, Ruelle-Hallu
 Schneider (Numa), Silacci.
 Thirion (L.), Testard (Auguste),
 Troussé (B.).
 Vaury (Jules), Wallet (M^{me}).

Orne.

Aubert.
 Chardine.
 Lavertu (F.), Lemée (Ernest).
 Mesnil (du) de Montchauveau,
 Monlazun (Léon), Morand.
 Raymond.

Paris.

Abot, Acker, Adam, Adam
 (Emile), Aligre, Alleaume,
 Allez, Alphand, Amail
 (M^{me} veuve), *dame patron-
 nesse*, Amodru (M^{me}), André
 (Edouard), Andry, Anroux,
 Appert, Arnould-Baltard
 (Edm.), Arrault, Arthus,
 Attias, Aubert (Henri), Au-
 brée, Aubry (J.-E.), Aubry
 (J.-J.-B.), Audiffred, Augus-
 tins, Aulonne (Paul), Au-
 zouge (E.), Avène (le Vi-
 comte).
 Bachelier (M^{me}), Baillon (le doc-
 teur), Baillon (M^{me}), Bailly,
 Ballée (J.-J.-B.), Ballée
 (Henri), Barbaut (Alfred),
 Barbier (A.), Barbou (Vic-
 tor), Baron (Jules), Baroux
 (Emile), Barre, Barreau (H.),
 Bassot (M^{me}), Battut (F.),
 Baubigny (Jules), Bauche
 (Ch.), Baudrier (Léon), Bau-
 drit (L.), Bauer (Frédéric),
 Bazelle, Beaufour, Beaulieu
 (Alfred), Beer (Guillaume),
 Bellan, Bellanger, Belleyme
 (M^{me} Ch. de), Benoît (Ernest),
 Béquet, Berckheim (M^{me} la

MM.

Baronne de), Bergaut, Bergerot (Gustave), Bergeotte, Bernard (Ferdinand), Bernardet (Philippe), Bernier, Berthaud, Berthomié (M^{me} Marie), Bertin (Emile), Bertin (M^{me} A.), Bertin (Jules), Besana (Louis), Bescher, Besnard (Frédéric), Bessand (Charles), Besson, Bethmont, Beurdeley, Bianchetti, Bidard (Alfred), Biémont (E.-L.), Bignon (Louis), Bigot (J.-V.), Billet (Alexandre), Biollay (Paul), Birot (Henri), Bisch (Charles), Bixio (M^{me}), Bizon (M^{me}), Bizon (Jules), Blacas (le Comte Bertrand de), Blandin (Jean), Blanquier, Bleu (Alfred), Bloch (Maurice), Bloch (M^{me} Octavie), Blondeau (Adolphe), Blondeau (Henri), Boissard (Georges), Boissin (Paul), Boité (François-Alexandre), Boizard, Bonassieux, Bondonneau (Emile), Bonnel, Bonnier (Gaston), Bordier, Borel (Edouard), Borel père, Bories, Bornet (D^r), Bosq, Boucher (Georges), Boucley (Paul), Boudin (Paul), Boué (M^{me} Mina W.), Bouillot (J.-E.), Bouniceau-Gesmon, Bouquet de la Grye, Bourceret, Bourdillon (F.), Bourdot (Jules), Bourgeois (Louis), Bourguignon, Bournizet, Bouré (Edmond), Bourmène (M^{me} la Comtesse de la), Boutefoy (V.-E.), Brault (Emile), Brécy (Henri), Bresson (Ch.-A.-M.), Brimont (le Baron de), Brindeau (Auguste), Briqué fils, Brisac (général), Brochard (F.-A.), Broquet, Brossier, Brot-De-

MM.

lahaye (Louis), Brun (D^r), Bugeard, Buhler (Eugène), Buignet (M^{me}), Bullier (Théodore), Bureau, Busigny (E.), Buttard (Emile).
Caban, Cabagne, Caille, Cannes, Capendu, Capet (Alfred), Caraby (L.-A.), Caron (Ernest), Carpentier (Eugène), Carré (Charles), Carré (Georges), Carré (Jules), Carton (Emile), Casanave (Edouard de), Cassard, Cassigneul (Désiré), Castaignet (G.), Castex (M^{me} la Vicomtesse de), Caubert (Aug.), Caucurte (Pierre-Prosper), Cauvin (Ernest), Cayeux (Ferdinand), Chalet (Paul), Challot (Paul), Chamouillet (Léon), Chamrion, Chantin Antoine), Chantin (Auguste), Chappellier (Paul), Chapron, Chardin (Eugène), Charollois (Guillaume), Charon (Victor), Charvin, Chassin, Chatenier, Chatin (le D^r), Chauré (Lucien), Chauvart fils, Chauveau (Pierre), Chauvin (P.), Chenu (Jules), Chevalier (J.), Chevallier (E.), Chevet (Charles-Joseph), Chevet (François-Joseph), Chorier (J.), Choiseul (Comte Horace de), Chouvet, Chouvet (Emile), Chouveroux, Chrétien (M^{lle} Edmée), Chrétien (M^{lle} Thérèse), Cimetière, Claudon (M^{me}), Claudon, Clément, Clerc (Léopold), Clerq (de), Colin (M^{me} Armand), Colin, Colleau (Ernest), Collin (Raphaël), Collin (M^{me}), Colmet (Jacques-Alfred), Colville-Barclay (sir Baronnet), Come (Louis), Conard, Conard (Pierre-Jean), Contour (Ch.),

MM.

Cornely (Max), Cornet, Cornu (Maxime), Cornudet (M^{me} la Comtesse), Cosne (Edouard), Cosson (M^{me} Fanny), Cottant (Pierre), Cottereau (F.-M.), Cottereau (François), Cottin (Ernest), Cottin (Auguste), Cottin (Jules), Courcier, Courmaux (Alfred), Courmontaigne (Albert), Courson (Jules), Cousin (L.-E.-J.), Couturier (Alfred), Couvreur (E.), Couvreur (M^{me} Zélie), Crèche (Marie-Louis), Crépeaux (A.), Crépeau (veuve), Cuntz, Curé (Charles).

Dablin, Dafy, Dallé (Louis), Damour (Amédée), Dampierre (Marquis de), Darantière, Darcel, Darlu (M^{me} Edouard), Daupeley, Dauthier (Eug.), Dautresme (Henri), David (Emile), Debac, Debille, Debray, Debrie (Gabriel), Debrie (M.-L.), Debrie (Edouard), Debu (Ernest), Delaage (A.-F.-G.), Delacharbonny (Marguerite), Delacour, Delafosse d'Auxais, Delahaye, Delahaye, Delahogue-Moreau, Delannoy, Delaroche, Delaunay, Delavallée (Ernest), Delavier (Eugène), Delavier (Victor), Delaville (Léon), Delessart, Delhomme (A.), Demiautte, Demôle (I.), Deny (Eugène), Depred (M^{me}), Deransart (Edouard), Desaix, Deschamps (Eugène), Destouches (Adrien), Determes (M^{lle} Laure), Dethou, Devailly, Devernois (Ch.), Devilaine (L.), Digeon (Camille), Dolley (Henri), Domange (Albert), Drevault, Drouart, Drouin, Dubail (Emile), Du-

MM.

bel (P.-J.), Dubois (A.), Dubois (Henri), Dubois, Dubost, Ducarre, Duchartre (M^{me} Henri), Duchartre (Pierre), Duchartre (Henri), Duchatel (Comte), Duchêne, Dudouy (Alfred), Dufay (M^{me}), Dufour, Dulong (G.-F.-P.), Dumans-Cyr, Dumas (J.), Dumas (Victor), Dumilieu, Dumont (H.-R.), Dumonthier, Dupanloup, Duplessy (M^{me} Emilie), Duployer (Baptiste), Dupont (Auguste), Dupont (M^{me} Gustave), Dupré (J.-M.), Dupuis (Elie), Durand, Durand (Joseph), Durantin, Duranton (P.), Durant-Vaillant, Durchon (Désiré), Durenne, Durozoi (M.), Dusseris (Henri), Dutailly, Duval fils, Duval (Jules), Du Val (Charles), Duydt.

Eberlé (Antoine), Ecorcheville (Ch.), Elie (Alfred), Emonin (H.), Engammare, Englebert (Louis), Eon (J.-B.-H.), Epremesnil (Comte d'), Eschrich (Laurent), Espée (Baron de l'), Esquirol, Eustache (Robert), Evans.

Fabre, Fastré, Faucheur (M^{me}), *dame patronnesse*, Faverial, Fédit, Féraud, Figus (Ulysse), Finet (Frédéric), Finet (M^{me}), Finet (A.-A.-F.), Firnhaber (E.-W.), Fleury (Ernest), Flicoteaux (A.-A.), Flouet (Marie-Maurice), Fontaine (Lucien), Forney, Forgeot Fortier (M^{lle}), Fournier (Jules), Fournier (Olivier), Foye (M^{me}), François (M^{me}), Franken (Pierre), Franquet, Frémont, Frémont, (M^{me}), Frémont (Léon).

MM.

Gage (L.-P. Dr), Gagey (Baptiste), Gaillard (Alexandre), Gaillard (Paul), Gaillard (A.), Galin (Henry), Galoyer, Garden, Gardier (Léon), Gareau, Garnier (Emile), Garnier (Ferdinand), Garnier (M^{me}), Gaucher (Jules), Gautrin (Charles), Gay (Louis), Gérard (Albert), Gérardin (Léon), Gérôme, Gévelot, Ginouze (fils aîné), Giot (James), Girot, Girard (Aimé), Giroult, Glatigny (Edouard), Gomont (Maurice), Gonet, Gontier (Paul-Armand) jeune, Goubau (le Comte), Gougibus, Grange (le Dr), Granger (Albert), Greffulhe (M^{me} la Comtesse de), Groseil (René-François), Grosdidier (François), Guénot, Guérin, Guereau (Alfred), Guibert (Prosper), Guichard (M^{me} Jules), Guignard, Guilbert (M^{me} Emilie), Guillemot (Ch.), Guillout (Edmond), Guinle (J.-J.), Guion (Aug.), Guizelin (de).
 Hachette, Hadin, Halphen (Constant), Halphen (M^{me} Constant), Halphen (M^{me} Georges), Hanoteau (Charles), Harecourt (le Comte Eugène), Hariot (Paul), Haugton (M^{me} Elisa), Hauteux, Hayet (Paul), Hébert (M^{me}), Hébrard (Laurent), Hecht (M^{me}), Hédiard (Ferdinand), Heine (M^{me}), Hélie (Guillaume), Hémar (H.-J.), Hennecart (Léon), Hennegny (le Dr), Hénot, Henrotte, Henry, Hérault, Herbault, Hérincq, Hervé (M^{mo} Edouard), Hervé-Mangon (M^{me}), Hibert (Charles), His (Edouard), Hirsch (Baron Maurice de), Herscher

MM.

(Ernest), Hivert, Hoïbian, Hottinguer (M^{me}), Hottinguer (J.), Houllier (P.-A.), Huan (J.-B.-H.), Huard (Adolphe), Hubert - Brierre, Hubner (M^{me}), Huchez, Huet, Hulot, Humbert (Ernest), Hunnelle, Hyvelain (le Prince).
 Imbault (J.-A.), Izambert (Alexandre), Izambert (Adolphe), Izoard (Jules).
 Jacqueau, Jacques (François), Jacquot (Ed.), Jacquot, Jagerschmidt (M^{me}), Jameron (Eug.), Jamin (F.), Janin, Jeangirard (M^{me}), Jeaucourt (le Marquis de), Jessin (Camilie), Jolibois (Roch), Joly (L.-G.), Joly (Charles), Jossseune (P.-L.), Joubé, Joubert (M^{me} Edmond), Jourda (M^{me}), Jourdain (M^{me}), Jourdanne (Louis), Jubelin (J.), Julien (Narcisse).
 Kaczka (Henri), Kaltemback, Kergariou (Vicome Ch. de), Kerpezdron (Baron Emile de).
 Labarre, Labarre (N.-E.), Labrousse, Lacial (Alexandre), Lacombe (Hippolyte), Ladois, Laffont, Lafforcade, Lagarde, L'Aigle (M^{me} la Marquise Arthur de), Lalain (Chomel-Emmanuel de) Laine, Lajourdie, Lallemand, Lalain-Chomel (Emmanuel de), Lambert (M^{me}), Lambert-Allier (M^{me} veuve J.), Lamotte, Lamy, Landry, Lange, Langlois (Alphonse), Larcher (Dr Oscar), Larigaldie - Gérard, Larivière (G.-B.), Larocque, Latapie de Gerval, Laumaille (J.), Laurent (Narcisse), Laussédats (le colonel), Lavallée (Robert), Lavallée (M^{me}), La-

MM.

vanchy, Lavialle, Lavoivre, Leblanc (S.-A.), Leblond (A.), Lebœuf (Paul), Lebœuf (M^{me} Paul), Lebœuf (A.-C.), Lebœuf (A.-P.-H.), Lebon, Lebossé (Victor), Leboucher (Constant), Leboucq, Lebouteux, Le Bretien (Georges), Le Breton (Louis), Lebroc, Lebrun, Lecaplain, Lecamus, Lecardeur, Lecaron, Lechenet (C.), Lecocq-Dumesnil, Lecœur (B.-F.), Lecomte (H.-J.), Lecreux, Lécuyer (J.-B.), Lefebvre de Sainte-Marie, Lefèvre (Eugène), Legendre (E.), Legendre (P.), Legros (B.), Leguay (Ernest), Lehmann, Lellieux (Félix), Leloir (Jules-Victor), Lelubez, Lemaire, Lemaire fils, Lemaire (M^{me} Madeleine), Lemaitre, Lemièrre, Lemoine (Nicolas), Le Molt (M^{me}), Lemon, Lepage (Jules), Leroux (Charles), Leroy (Auguste), Leroy-Dupré, Le Roy (M^{me}), Leroy (René) (M^{me}), Leroy (Alcide), Lesquivin, Lesseps (M^{me} la Comtesse Charles de), Lessodée, Letellier, Letestu (Maurice), Levallois (Ernest), Leysz (A.), Lhose, Liasse, Libaude, Libérati-Scriniani (le Marquis Félix de), Lichtenfelder, Limmander (Baron de Nieusenhove), Limare (Ch.), Lionnet, Lise (Jules), Logeard, Loreille (Frédéric), Lorient (Léon), Loroue (Abel), Loustreul, Louvat (J.-B.), Loyre (M^{me} Blanche), Loyre (Paul), Lucas (Etienne), Luquet (Jacques), Lusseau (Henri), Magniez (Louis), Maillé (M^{me} la Duchesse de), Main (Henri),

MM.

Maingot (J.-J.), Maire (F.), Malinvaud, Mallet (Alexandre), Manceau, Manceau (Théodore), Mantin (Georges), Marcel (Cyprien), Maret, Margueritte (Emile), Margueritte (Lucie), Marguet (M^{me} Veuve), Marichal, Marin (Ch.), Mariotte (Claude), Marjolin (M^{me}), Marsais (G.), Martin-Cahuzac (R.), Martincourt, Martinet (Henri), Martre père, Martre (Hippolyte), Martre (Louis), Massé (Alexandre), Massicard (Jean-Baptiste-Pascal), Masson, Masson, Masson (M^{me} G.), Mathian, Mathieu (Noël), Mayzaud (Léon), Meignen, Menjot de Dammartin, Méon (L.-A.), Méry, Méry (Claude), Métenier (Jules), Métivier, Métral (J.-F.), Mettez (M^{me} O.), Mézard (Eugène) fils, Michel, Michel (Edouard), Michelin (André), Michelin, Michonneau, Milinaire (Auguste), Milleville (Vicomte de), Millot (E.), Millien (Félix), Millon (A.), Minard, Mineur, Mir (M^{me}), Moisset (M^{me}), Moisy, Moitessier (M^{me}), Moleau (Calixte), Montebello (Adrien de), Monvoisin, Moracin (baron de), Morel (Ernest), Mornay (Marquis de), Moron, Marot (Louis), Motel, Mouchot, Mouillefert, Moulé (Cassimir), Mouré (Louis), Mourmant, Moussart, Moussard (Hippolyte), Moutard (Martin), Moynet (fils), Mun (le Marquis de), Murat, Mussat, Myrthill-Marix, Née (G.-L.-A.), Nègre (H.), Neufelize, (M^{me} la Baronne

MM.

de), Nicolas (Alf., dit Saint-Ange), Niolet (J.-A.) Nivert, Noailles (le comte de), Nodot, Noël (Charles), Noël (Nicolas), Nouvelon (Henri).

O' Connel (le comte), Olof-Nilsson, Olry, Opoix, Opoix (Octave), Ôrève, Oudard (M^{me}), Oudin (Alexandre), Oudiné, Oudiné (Ernest), Ozanne, Ozouf.

Pagat (Henri), Pacini, Paillart, Paillieux, Paintendre, Pallain, Panas (Docteur), Pancoucke, Panhard, Parandier, Paleville (E. de), Paris (marquis de), Passy (Henri), Pavie (Ch.), Pech (Jules), Pector (Sosthène), Penelle, Pénicaut (C.), Péreire (M^{me}), Pérouse (M^{me}), Perret (A.), Perrenoud, Perrier, Perse (Charles), Personne, Pescheux, Petit (Auguste), Petit (M^{me} Auguste), Petit-Bergonz (M^{me} Fany), Petit (Paul), Petit (Bergonz), Pétrus-Martin, Piennes, Pilter, Piollet (Ernest), Piernet (Louis), Place (Louis), Plaut (Paul), Plomb, Poiré (Gabriel), Poiret, Poiret (M^{me} Frédéric), Poisson (Jules), Poisson (Alexis), Poli (M^{me} la Vicomtesse de), Pomereu (Marquis Armand), Pomnier, Ponchon, Ponthus (Frédéric), Popelin (E.), Potier (Pierre), Potier de la Berthellière, Poulenc (G.), Poupinel, Poupon (M^{me}), Pouzadoux (M^{lle}), Pozzo (Joseph), Prillieux, Prillieux (M^{me}), Pringault, Provigny (M^{me} de), Prud'homme, Pulleu (M^{me} Ferdinand).

MM.

Quantin (Albert), Quéhen-Mallet, Quélin, Quénat.

Rabourdin, Raffenu (F.), Raoul-Duval (M^{me}), Rattet, Raullet (L.), Redon (J.), Renault, Renault (Lucien), Renault (A.), Renoux (Eugène), Renaudière (M^{me} la Baronne de la), Renneson, Reveillac, Reynier (Auguste), Riaux (Ernest), Ribbentrop (Adolphe de), Ridard (Pierre), Riocreux, Rivière, Robert (Emile), Robcis (G.), Robert (Eloi), Roche (Hippolyte), Rochefoucault (Comtesse Aymar de la), Rodocanachi, Rolland (Charles), Rolland (Pierre), Ramé (A.), Romain-Vallet (M^{me}), Rondeau (Auguste), Rothschild (M^{me} la Baronne Adolphe de), Rothschild (le Baron Alphonse de), Rothschild (Baron Edmond de), Rothschild (Baron Gustave de), Rothschild (M^{me} la Baronne James-Edouard de), Rothschild (M^{me} la Baronne Nathaniel de), Rouchonnat, Roudillon, Roudillon (A.) Roussel (M^{me}), Roux (G.), Roy, Roze.

Sagnier, Saint-Agnan Boucher (M^{me}), Saint-Didier (M^{me}), Saint-Victor (de), Salles-Eiffel (M^{me}), Sandoz, Saporta (le Comte de), Saujot, Savart (Ernest), Say (Léon), Scribe, Sédillon, Ségogne (de), Séguin, Semichon, Seurrat de la Boulay (J.), Sevalle (Edouard), Shepherd (G.-H.), Sichel (M^{me}), Sichel-Dulong (M^{me}), Sicre, Silvestre de Sacy, Simon (Adolphe), Simon-Mégret, Simona (Séraphin), Siroteau, Sohier,

MM.

Souchet (Frédéric), Soulé (Lucien), Spite (M^{me}), Stoekel, Sueur (Th.) fils (M^{me}), Suireau.

Tagot (Alfred), Tainturier, Taveau, Tavernier, Tencé (L.), Terrillon, Tesnier (François), Testevuide, Teston (M^{me}), Teyssier, Thénot, Theulier (Henri), Thévaut, Thiébaud, Thiébaud-Legendre, Thiriôt, Thomas - Darras, Thomas (Albert), Thomas (Auguste), Thomas (Germain), Thomassin (Jules), Thory (S.), Thoureau (F.), Tillet (Louis), Tinnarran (Anatole), Tisserand, Tissot (J.-C.), Touéry, Touret (Eugène fils), Tournant (Joseph), Touzet (Eug.) fils, Traz (M^{me} Edouard de), Trébuchet, Trèves, Trippier (Ph.), Trouillard-Marguery (L.), Turenne (Marquis de).

Uginet (Paul).

Vallée (Désiré), Valette (Marquis de la), Vallet-Vallois, Vallot (Joseph), Vélard, Verdier (Eugène), Verlot, Verwaest, Veyrac, Vicaire (Alfred), Vidal (Charles), Vigier (Comte Joseph de), Villain (Henri), Villain (Modeste), Villard (Th.), Villard (M^{me}), Villebœuf (M^{me}), Villeneuve-Bargemon (Marquis R. de), Villette, Vilmorin (Henry de), Vilmorin (M. Lévêque de), Vilmorin (M^{me} M. de), Visseaux (J.-E.).

Waddington, Wallet, Walter (H.), Waroquier, Wauthier, Wéber (J.-B.), West, Willemain (M^{me}), Willemain, Wiriôt.

Zani, Zehren.

Pas-de-Calais.

MM.

Adam (M^{me} Hippolyte).
Demay (Henri).
Simon (Jules).

Puy-de-Dôme.

Berthoule, Bravy (Gilbert).
Durier.
Girard-Col (J.-B.).
Lafarge (Emmanuel).

Pyrénées (Basses-).

Chantrier (Alfred).
Gélos.
Harraca (F.).
Larmanou (Joseph).

Pyrénées-Orientales.

Roquette-Buisson (M^{me} la Comtesse de), Roquette-Buisson (le Comte de).

Rhône.

Beney (N.-S.), Bernaix (Alexandre), Biessy (Joseph), Buisson (Claude).
Carle-Laurent, Chavent (M^{me} veuve Joachim), Chrétien (Jules), Combet, Cordier, Crozy (ainé).
Devers (Benoît), Duchamps (Claude), Dutailly.
Gérard, Guillot (Pierre).
Lille (Léonard).
Pernet (Joseph), Perrier (Jean), Puvilland (J.), Rolland (François).

Saône-et-Loire.

Berthier.
Charollois (Claude), Chevrier (Charles).
Jandriot (Armand).
Martin (G.), Mercier.

MM.

Saint-Innocent (le Comte G. de), Servy (François).
Tupinier (H.).
Violot.

Sarthe.

Lebatteux, Lefebvre (Isidore),
Lefèvre (Isidore fils).
Maurice (Alfred), Mercier (J.-N.).
Paignard.
Quignon (Alfred).
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE LA
SARTHE.
Verdière (M^{me} la Baronne de),
Verdière (Baron de).

Savoie.

Diot (Jules).

Seine.

Aiguespares (L.), André, Au-
ber (Alfred), Aubrée, Audugé,
Augis.
Baché, Bachelier (René), Ba-
choux (Denis), Bailly (Jules),
Barbet (A.), Barbot, Barilon,
Barre (Alexandre), Barre
(Victor) fils, Bâtillard, Bau-
dry (Léon), Beaume, Beaume
fils, Béchu, Bellot (Em.),
Benoit (Constant), Bertaut
(Alphonse), Berteaux (M^{me}),
Berthault (Vincent), Ber-
thault professeur, Bertrand,
Bertrand (N.-G.), Beudin (De-
nis-François), Bidault, Bil-
liard, Blanchet, Bonnard
(Louis-Ernest), Bonnejean
(Charles), Boquet (Ferdin-
and), Boudin (P.), Bour-
gaut (Henri-Philippe), Bour-
gaut (J.-B.) fils, Bourdin
(L.-F.), Bourin (Médéric),
Boutreux fils, Boutard (Au-
guste), Boutreux (René), Bré-
auté, Bréchet, Brémant

MM.

(Léon), Breton (Léon), Bre-
ton (M^{me}), Breton (Gustave
Charles-Célestin), Bricka (Al-
bert), Brié (Pierre), Briffault
(Auguste), Brochet (L.-O.),
Bruneau (Désiré), Bruno
(Em.), Buisson, Butté.
Canu (Jean), Carrelet, Carrière
(Abel), Carrière, Cassier
père, Cauchin (Ach.), Cau-
chois (J.-B.), Champeaud,
Charaire (Emile), Chargue-
raud, Charpentier, Charton
(Désiré), Chatenay (Louis-
Abel), Chauvière, Chauvin
(Victor), Chemin (Georges),
Chevalier (Gustave) fils, Che-
valier (Benjamin), Chevalier
(Louis - Virgile), Chevalier
(Charles), Chevalier (Lucien-
Augustin), Chevallier (Al-
bert-Louis), Chevallier, Che-
vet (Charles), Chevillion
(Edouard), Chevreau (L.-E.),
Chovet (Clément - Alex.),
Clinard (Théophile), Clouet,
Cochery (J.-A.), Cochu (Eu-
gène), Collin (François),
Combaz (T.), Coulombier
père, Coulombier (Gustave)
fils, Courtois, Cousin (Au-
guste), Coutart, Croux fils,
Curé (J.-Baptiste).
Dagneau (Ch.), Darde (Fran-
çois), Debille, Debry-Brunot,
Deforges (Etienne), Defresne
(Honoré) fils, Defresne (Ar-
mand), Defresne (Germain),
Defresne (Jacques), Defresne
(Joseph), Delabergerie (Dé-
siré), Delaville, Delépine
(Henri), Deligne (Alexandre),
Delorme (H.), Deschamps
(Antoine), Desenne, Despier-
res (Louis), Determes (M^{lle}
Laure), Deulin, Dorléans,
Doucet (Ch.), Boucet (P.-Ed.)

MM.

fils, Dréau, Drouet (Ernest), Dubief, Dubos (Paul), Dubourleau, Duchefdelaville (Ch.), Duchefdelaville aîné, Duchefdelaville (Pierre), Duchefdelaville (Olivier-H.), Dufoy (Alphonse), Dujard (Anatole), Dulac (G.-M.), Dumand (Gustave), Dumas (Auguste), Dumoutiers (J.-M.), Duplat, Dupré, Durand (Alfred), Durchon (Pierre), Duval (C.), Duvillard (Alfred).
 Elwell (M^{me} veuve).
 Falaise aîné, Falaise (Alfred), Fayet (Emile), Fichet (J.), Flament (A.-M.-C.-H.), Foix (M^{me}), Fontaine (Adolphe), Fontaine (François), Fontaine (Gustave), Fortin (Casimir), Fougeu (Emile), Francin (Nicolas), François (M^{me}), Fiunard (Adolphe).
 Gaillardon (Baptiste), Garlin, Garnier (Joseph), Garnier (Louis-Remy), Garnon (J.-B.), Gatellier (Auguste), Gautherot (François), Gentilhomme (J.-B.), Geoffroy-St-Hilaire, Gérard, Gillard, (Auguste), Girault, Gorion, Goussard, Gradé (M^{me}), Grandveau (Emile), Gravier (Pierre), Gravier (Alfred), Groseil (Victor), Guénault (Ernest), Guéniard, Guiot (Henri-Jules), Guyenne (François).
 Haillecourt (Dominique), Hatret (E.), Hébrard (Alexandre), Hémar (A.-M.), Hénault (H.), Hendrickx, Héricourt, Hochard (L.-O.), Honfroy (Henry), Houdar, Houdart (Félix-Gabriel), Housseaux (J.-B.), Huart (Joseph fils), Hummel (J.-J.-A.).

MM.

Jacquemart (M^{me}), Jamin (Ferdinand), Janets (Léon), Jean-din (P.-A.), Jobert (Maxime), Jolibois, Joret, Jost (Georges), Jounot, Jullien (Henri), Jusseaume (Louis).
 Ketelèer.
 Labarre (Antoine), Lagneau (E.-C.), Lahaye (Eugène), Laisné (Omer), Laizier (Napoléon), Lamoureux (Louis), Langlassé (Alexandre), Lapière (François), Lapière (Eug.), Laporte (Jules-Hippolyte), Lardin (Arthur), Launay (Charles) fils, Lauriau (Joseph), Lauriau (Victor), Le Breton (F.), Leconte (L.-R.), Leconte, Ledoux (Gustave), Ledoux (A.-E.), Legendre-Garriau, Legros (Ernest), Lejour (Anatole), Lenoir, Lepère, Lequin, Leroy (P.-H.), Leroy (M^{me}), Leroy-Dupré, Lesueur (Victor), Leuret (Gustave), Leuret (Louis), Levêque (Louis) fils, Lhomer (Jean), Loiseau (Léon), Loison-Galimard, Loiseau (P.-U.).
 Mabile (F.-T.), Mainguet (Henri), Mainguet, Malet (G.).
 Marchais (M^{me}), Marchal, Margottin (Jules), Margottin (J.-J.), Margottin (Ch.), Marié (Jean), Marinier (L.-Ch.), Martin (Lucien), Masson, Mathias (Georges), Matignon (Gabriel), Mauguin, Mauvoisin (Louis), Métra père, Meunier (L.-T.), Meunier Meunier (M^{me}), Michaux (Albert), Michot, Millet (Armand), Mitaine (Victor), Monier (Joseph), Moreau (Félix), Moreau (Louis), Morin (Louis), Moron (Narcisse).

MM.

Nanot (J.), Nivoix (François), Nonin (Auguste), Noyer (Charles).
 Paillet (Louis), Paillet (L.) fils, Paintèche (Albert), Panhard, Pareillet (F.), Paris (Emile), Parisot (F.), Patry, Pernel (Auguste), Pernot, Perrot, Pillon (L.), Piuson (Antoine), Piver (Pierre), Poignard (Fr.), Poiret-Delan, Poiret (Edmond), Poitevin, Ponce (Isidore), Pontois (Louis), Pouydebat, Pradines (L.), Précassel (A.), Proux, Prud'homme (Henri).
 Quenessen.
 Ragoneau (O.), Rattet (Frédéric), Rebondy (Eugène), Régnier (Alexandre), Regnier (fils), Reine, Reinié (E.), Ribert (J.), Ribet, Robert (Cyrille), Robert (Georges), Rothberg (Adolp.), Rousseau (E.-V.), Rousseau - Debon (Louis), Rousseau (L.-C.), Rousseau (le docteur Henry), Roussin (Pierre).
 Saison-Lierval, Sallier (Joanni), Savart (Léon), notaire, Savart (Léopold), Savart (Victor), Savoye (père), Savoye (François), Scocard (Auguste), Simon (Epiphane), Simon (Ch.-Emile), Simon (Pierre), Sinet (Eugène), Schwartz (André), Stinville aîné, Sueur (M^{me} Théophile mère, Sueur (M^{me} Th.) fils.
 Taberna (Désiré), Terrier (Alphonse), Teyssier (H.), Thévenot (Charles), Thévenot (Joseph), Thibaut (Louis), Thierry (Eugène), Thioust (E.-J.), Thirion (Emile), Thirion (Joseph), Thomas

MM.

(Pierre), Thouvenin (F.-N.), Tivollier, Toret (Denis), Touchais jeune, Touret (Pierre), Tripet (Auguste).
 Urbain (Louis), Urbain (H.).
 Vack, Valerand, Valerand jeune, Van-Gorp (A.), Vauvel (Léopold), Verdier (Charles), Verdier (Pierre), Verrier (L.-J.), Viennot (G.), Viol (Adolphe), Vitry (Etienne), Vitry (V.-D.).
 Werner (Joseph), Willemot.
 Yvon (J.-B.).

Seine-Inférieure.

Beaucantin.
 Dumesnil (Alfred), Dumont (Auguste).
 Fauquet (Charles).
 Germiny (le Comte Adrien de), Germiny (le Comte Georges de), Guiborel (Victor).
 Lafosse, Lesueur (C.-A.).
 Roux (Paul).
 Sannier (Arsène), Schlumberger.
 Varenne (Emile), Véron (Elie), Vincent (P.-R.).
 Wood (Charles).

Seine-et-Marne.

Andrieux (François), Ausseur-Sertier.
 Bacquet (Louis), Balochard (Jules), Barbe (Auguste), Barbereau, Barigny, Bergman (Ferdinand), Bergman (M^{me} F.), Bergman (Ernest), Bergman (M^{me} Ernest), Bessin (Alfred), Brisson (Théophile), Brunelet (Adrien).
 Carnet, Casaux (Marquis Julien de), Charmeux (Constant), Charmeux (François),

MM.

Charmeux (Rose), Charmeux (G.-P.) fils, Chivot, Cochet (Pierre), Cochet (Aubin), Cochet (Scipion).
 Delamarre (Eugène), Delamarre (M^{me}), Delamarre (Charles), Delchevalerie (Gustave), Dugourd (J.-P.), Dupuis (Alphonse), Duval.
 Estampes (comte d').
 Fouillot (Alfred).
 Gautier (Hippolyte), Gautreau (Victor-Henri), Gayon, Gérard (Etienne).
 Herbelot (Edmond), Houbé (Eug.).
 Jacob (B.), Jaucourt (le Marquis de), Jobert (Armand), Jouas (Léon).
 Leblois, Lefort (Ed.), Leroy (Isidore), Leveaux (Auguste-Paulin).
 Macé (Fernand-Charles), Massé, Michaud (Louis), Morlet (Gustave).
 Nicolas.
 Petit (Edouard), Piron, Poulain (L.-A.).
 Qualité (Léopold).
 Rigault (J.-C.-E.), Troussel (Arsène).
 Salomon (Etienne), Simon (Joseph, Souilliard (Jules).
 Thirion-Jouanne, Torcy-Vannier, Tranchant (Léon), Trébuchet (G.-R.).
 Vilin (Rose), Vol (Auguste).

Seine-et-Oise.

Abondance (Etienne), Amodru (M^{me}), Anfroy (L.-A.), Arbeaumont (Louis), Arnoult (Basilie), Asset (Eugène), Auger (Théophile).
 Bagnard (H.), Bailly, Balu (Ni-

MM.

colas), Balyon Baptiste (Le Frère), Barbier (M^{me} veuve), Barroy (Alexandre), Baucheron (L^s), Beaujouan, Beauval (J.), Bercioux, Berger (Auguste), Bernard (Ch.), Berneront (Charles-Jean), Bertaut (Alphonse), Berteau (Désiré), Berthauld (Jean), Bertin, Bertrandus (le frère), Bienfait, Billard (Arthur), Billarand (V.-A.), Binder, Bisch (Charles), Blenkner (Antoine), Bocquet, Bonnet-Bourniche, Bonnemain, Bougon (Pierre), Boulé (Anatole), Bourdier jeune, Bourdier (Pierre), Bourette, Bourgeois (Aimable), Bouzigues, Boyer (François-Gabriel), Boyriven, Brault (M^{me}), Breton (M^{me}), Brot.
 Caget (Louis), Caillaut (René), Callé père, Callé fils, Cappe (Emile), Cappe (L.-P.-E.), Capron (Achille), Carlier, Carnelle, Castalot (Ch.), Challot (Paul), Chandèze (Gabriel), Chardon (Ernest), Chartier (Jules), Chartier (Emile), Chateau, Chatelain (G.), Chauvet, Chevillion (Epiphane), Chommet (Adolphe), Chouquet (Edmond), Choux (Ferdinand), Christen (Louis), Chrétien, Cirjean (Louis), Cochonot (Hippolyte), Cogneau (Charles), Collas (Guérin), Congnard (Léon), Contour, Convert (A.), Coraux (Gustave), Cornil (Omer), Cottin (M^{me} veuve), Courant, Courcy, Couturier (Emile), Couturier-Mention, Couturier aîné, Couturier (Léon), Crapotte (Arnault), Crémont aîné (Emile), Cré-

MM.
 mont (Aug.-Edm.), Crépeau (M^{me} veuve).
 Daigremont (Georges), Danguer (Désiré), Danguer (Louis), Daniel (Gustave), Dauphin (J.-P.), Dautier (J.), David, David (Emile), Debille (A.), Decauville (Paul), Dedouvre (Pierre-Louis), Delabarrière, Delaruelle (Modeste), Délivré (Léon), Deny (Louis), Deschamps, Descus (Philibert), Deseine fils aîné, Desjardins (L.), Demsoulin, Desouches (Oscar), Devilliers, Diot (Henri), Divary, Domage, Donard, Dormois, Douy (V.-L.), Dreux, Driger (Victor), Drouet (Julien), Druelle (Edouard), Dubois (Arthur), Duchefdelaville (Auguste), Dugué (Henri), Dumont (Jules), Dumont (Charles), Duporge, Dupuis (Jacques), Dupuy (Célestin), Duteil (Louis), Dutitre, Dutriaux, Duval (Léon), Dybowski.
 Elin (Eugène), Ernult, Esquirol, Eudox.
 Faroult aîné, Fauquet (Eugène), Fautier, Feray (Léon), Feray (sénateur), Ferry (Paul), Fichot fils, Fiette (Edmond), Fillon (Théophile), Finck (Jean), Foukouba (H.), Forêt, Fourcade, Fourcade (Adolphe), Fournier (J.-B.), Foye (M^{me}), Frélin.
 Gaillard (Paul), Gajot de Montfleury, Garry, Gascard, Gauthier fils (L.-P.), Gimiez (Emile), Girardin (Eugène), Giroux (M^{me}), Godefroy-Lebœuf (Alexandre), Gomot, Goulet (Gustave) Graverau,

MM.
 Grenthe, Gross (B.), Groulon, Guérin (Joseph), Guerreau (Alfred), Guillaume, Guillon (Maurice), Guingamd (Armand).
 Hardy (A.-F.), Haute (Séverin), Hautefeuille, Hazard, Hémon (Henry), Hirsch (Baron Maurice de), Horat (Ch.), Hubert (Alexandre), Huchez (A.).
 Isabeth (V.), Isoré, Itasse (Léon).
 Jallier (J.-M.), Jamet (Hippolyte), Jollivet (E.-F.), Joslé de Lamazière, Jourdain père (J.-B.), Julliotte (Alexandre), Juste.
 Kaltwaser, Krasenski, Ritter (Georges).
 Lambert, Lamy (Isidore), Landais (Georges), Latouche (Emile), Latour (Robert), Latinois, Lavallée, Laveau (Pierre), Leclère (A.), Lecœur, Lecointe (Amédée), Ledoit, Ledoux (Gustave), Leduc, Lefébure (Valère), Lefebvre (A.-J.), Lefièvre (Jules), Legros (Ernest neveu), Leguay (Paul), Leguilier-Minel père, Lelong (Eugène), Lemaitre (Octave), Lemitre, Lemoine, Lerasle, Lesueur (Charles), Lesueur (Jean), Lhérault (Louis), Lhérault (Louis) fils, Louvet (Edouard), Louvard (Théophile), Lozet (Hector).
 Magnien, Maillard, Maingot (Alexandre), Maître (Ernest), Maisan (Charles), Mansion-Tessier, Maret, Marié (F.), Maron, Marquette (Ernest), Martin (Léon), Maugé (Adolphe), Meignen (Isidore), Mélage (Adrien), Menault (Er-

MM.
 nest), Meslier (Armand),
 Michelin (Henri), Monain,
 Moser, Mouillet (R.), Mous-
 seau (Eug.), Moutard-Martin
 (E.-D.), Moutier (Paul).
 Oudot (Edmond), Oudot (Paul),
 Oyley (Marquis d').
 Paillieux, Palmer, Parrain
 (Louis), Parrain (François),
 Parent (J.-G.), Pavard (Paul),
 Péan (E.-A.), Pérot (Adolphe),
 Perrault (Albert), Perrette
 (Antoine), Perrot (Richard),
 Petit (Alphonse), Picot
 (Alexandre), Piret, Poirier
 (Auguste), Poirier (Gustave),
 Poissonnet (Gilbert), Porcherot
 (Jean-Baptiste), Pottier (Emile),
 Poupinel, Pré (Louis), Prévost
 (Frédéric), Proust (E.), Prud-
 d'homme.
 Rabier (Emile), Radot, Radout
 (Victor), Ramousse (E.), Re-
 bondy, Remilly (Eugène),
 Remy (P.-N.), Renard (Ana-
 tole), Ressia (B.), Ricada, Ri-
 gault (Hyacinthe), Rigault
 (Joseph), Rigault (Ludovic),
 Robert (Alfred), Robert
 (Alexandre), Robert, Roland
 (Auguste), Rolland (A.), Ron-
 deau (Auguste), Rossiand
 (François), Rossignol (M.),
 Rousseau (Elie), Rousseau
 (Louis), Rouxel (Julien),
 Rozée (Antoine).
 Saintier (Cl.), Saint-Léger (de),
 Sallier, Saulnier (Alphonse),
 Sellier (Eugène), Simart,
 Simon (Paul), Stalder (Fré-
 déric), Stasse (Léon), Surgis
 (Alexandre).
 Tabar (fils), Tabar (François),
 Tallué (J.-B.), Tarroux,
 Templier (P.-L.), Tétard-
 Bance, Thibault (Louis),

MM.
 Thomas-Darras, Thomas
 (Germain), Thuilleau (M^{me}),
 Touchet (Auguste), Truffaut
 (Charles) père, Truffaut (Al-
 bert).
 Vacherot (Henri), Valdin, Vail-
 lant (A.), Van Grevenynge,
 Venteclaye (Bernard), Vé-
 raux (C.-H.), Verrière (Henri),
 Vielle, Villette (Arsène).
 Wallet, Welker (Jacques),
 West (Gratien), Weyler,
 Whir (Henri).
 Yvert (Alfred).
 Zani (ainé) père.

Somme.

Boinet, Breton père.
 Carpentier.
 Dives-Legris.
 Flandre.
 Lequet (Fernand).
 Renard (Henri), Rivière, Roger.

Tarn.

Magnen.
 Rivals de Boussac.

Var.

Achard (Louis), Audibert
 Chapuis.
 Davrillon (Emile).
 Hermitte (César).
 Lerosier (Jean).
 Rousseau (J.-F.).

Vendée.

Laurent ainé (Sébastien).
 Masson (M^{me} Ernest), Masson
 (Ernest).

Vienne.

Bruant (Georges), Bruant.
 Delavau.

MM.
 Juand.
 Ledav (André).
 Marchand (A.).
 Robine-Chevalier (Théophile).

Vienne (Haute-).

Jarry fils (L.-C.).
 Nivet (H.).

Vosges.

Gentilhomme.

MM.
 Legendre (R.-J.).
 Rouyer-Turlat.
 SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D'ÉPI-
 NAL.

Yonne.

Gibez (M^{me}).
 Heim (Joseph).
 Jaux.
 Robert-Rozay.
 Traynel (de), Tréfoux (Emile).
 Vigier (le comte Joseph).

ÉTRANGER

Afrique.

MM.
 Thollon (F.-R.).

Allemagne.

Gaucher (Nicolas).
 Heineman (F.-C.).

Alsace.

Birmelé (Frédéric).
 Japy (Jules).
 Kœchlin (L.).
 Müller (Martin).
 Ostermeyer (X.).
 Simon (Louis-René).

Amérique.

Balme (J.).
 Cavalier, Cogneau, Court (Wil-
 liams B.).
 Rocheconste (Louis de).
 Thays (Charles).
 Vaughan (J.-C.).

Angleterre.

Bohnhof (Ernest), Bull (Wil-
 liam).

MM.

Kay (Peter-E.).
 Laing (John), Low (Hugh) fils.
 Sander (F.), Seeger (J.).
 Thomson (W.).
 Veitch.
 Waterer (John), Williams (B.-
 S.).

Autriche.

Czullich (Auguste).
 Ehrlich (Joseph).
 Hummel (Louis).
 Jedlicka.
 Lichtenstein (Prince de).
 Rothberg (Gustave).
 Tominz (Raimondo).

Bavière.

Buchner (Michel).
 Dochnhal.

Belgique.

Aumont (Georges).
 Bloch (M^{me} Octavie).
 Colaux (Auguste).
 Dallière (Alexis).
 Gilbert (Ch.).

MM.

Henno (Louis).
 Jacob-Makoy.
 Kegeljan (F.).
 Linden, Linden (Lucien).
 Massange-de-Louvrex (Dieu-
 donné), Max-Singer.
 Peeters, Poorter (J. de).
 Schryver (Auguste), Stepman.
 Van den Abeele, Van Geert,
 Vincke-Dujardin (Gustave).

Brésil.

Domingos de Lima Feriera de
 Brito (D^r).
 Dom Pedro II d'Alcantara (Sa
 Majesté), empereur du Brésil.
 Rivière (Louis).

Chine.

Bowring (Sir John).

Danemark.

Hansen (Carl).

Espagne.

Gheri (François) Pertuis (L.).
 Sisay (de Andrade-Jean).
 Vergara.

Etats-Unis.

Zadock (Thompson).

Hollande.

Barnaart (A.-E.).
 Buddenborg (frères).
 Galesloot, Graff (de) fils.
 Van Lennep (A).
 Van Velsen.

Indes (Mer des).

Sir Low (Hugh).

Irlande.**MM.**

Connolly (Andrew).

Italie.

Grimaldi (le D^r Clément).
 Lamattina (le chevalier).
 Roda (Giuseppe).
 Varonne (J.-B.).

Japon.

Foukouba (H.).
 Tokuda.

**Luxembourg
(Grand-duché de).**

Ketten (Evrard).
 Soupert (Jean).

Portugal.

Daveau (Jules).
 Spalla (Louis).

Roumanie.

Aupé (Paul).

Russie.

Bardet (Adam), Bardet (Fré-
 déric).
 Khlopow.
 Muratoff.
 Régel (Edouard).
 Yömer (Ernest).

Suisse.

Bardet (Philippe), Jacob (Je-
 seph).
 Nitzschner (Guillaume).



SOCIÉTÉS FRANÇAISES CORRESPONDANTES

Ain.

Société d'Émulation de l'Ain, à Bourg.
Société d'Horticulture pratique de l'Ain, à Bourg.

Aisne.

Société académique, Lettres, Sciences, Arts, Agriculture, à Saint-Quentin.
Société d'Horticulture, à Soissons.

Allier.

Société d'Horticulture, à Moulins.

Alpes-Maritimes.

Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation, à Nice.
Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, rue Raphaël, 4, à Cannes.

Ardennes.

Société centrale d'Horticulture, à Charleville.

Aube.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres, à Troyes.
Société d'Horticulture, à Nogent-sur-Seine.
Société horticole, vigneronne et forestière, à Troyes.

Calvados.

Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados, à Caen.
Société d'Horticulture et de Botanique du centre de la Normandie, à Bayeux (Calvados).

Charente.

Société d'Agriculture, Arts et Commerce, à Angoulême.

Cher.

Société d'Agriculture, à Bourges.

Côte-d'Or.

Société d'Horticulture, à Dijon.

Doubs.

Société pratique d'Horticulture et d'Arboriculture, à Besançon.

Eure.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Evreux.

Eure-et-Loir.

Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir, à Chartres.

Garonne (Haute-).

Société d'Agriculture, à Toulouse.

Société d'Horticulture, rue Saint-Antoine du T, 2 bis, à Toulouse.

Gironde.

Société d'Agriculture, à Bordeaux.

Société d'Horticulture, à Bordeaux.

Société Linnéenne, à Bordeaux.

Hérault.

Société d'Horticulture et de Botanique, à Montpellier.

Société centrale d'Agriculture de l'Hérault, rue Maguelonne, 17, à Montpellier.

Ile-et-Vilaine.

Société centrale d'Horticulture, à Rennes.

Indre-et-Loire.

Société centrale d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres, à Tours

Société d'Horticulture, à Tours.

Isère.

Société d'Agriculture, à Grenoble.

Société horticole Dauphinoise, rue Voltaire, 6, à Grenoble.

Jura.

Société d'Horticulture et de Viticulture, à Dôle.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Poligny.

Loire (Haute-).

Comice agricole, à Brioude.

Loire-Inférieure.

Société Nantaise d'Horticulture, à Nantes.

Loiret.

Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret.

Société horticole du Loiret, à Orléans.

Maine-et-Loire.

- Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Angers.
 Société d'Horticulture, à Angers.
 Société industrielle, à Angers.

Manche.

- Société nationale des Sciences naturelles, à Cherbourg.
 Société d'Horticulture, à Cherbourg.

Marne.

- Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Châlons.
 Société d'Horticulture, à Épernay.
 Société de Viticulture, d'Horticulture et de Sylviculture de l'arrondissement de Reims, à Reims.

Marne (Haute-).

- Société d'Horticulture, à Chaumont.

Meurthe-et-Moselle.

- Société centrale d'Agriculture, à Nancy.

Nord.

- Cercle horticole du Nord, Grande-Place, 42, à Lille (Nord).
 Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts, à Lille.
 Société d'Horticulture de l'arrondissement de Valenciennes, à Valenciennes Nord.
 Société d'Horticulture de Douai, à Douai (Nord).

Oise.

- Société d'Horticulture et de Botanique, à Beauvais.
 Société d'Horticulture, à Clermont.
 Société d'Horticulture, à Compiègne.
 Société d'Horticulture, à Senlis.

Orne.

- Société d'Horticulture, à Alençon.

Paris.

- Académie des Sciences, Institut de France.
 Société botanique de France, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.
 Société nationale d'Agriculture de France, rue Bellechasse, 18.
 Société d'Apiculture et d'Insectologie agricole, rue Lecourbe, 467.
 Société d'Économie politique, rue de Richelieu, 44.
 Société de Géographie, boulevard Saint-Germain, 184.
 Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, boulevard Saint-Germain
 Société des Agriculteurs de France, avenue de l'Opéra, 21.

Société Philomatique, rue des Grands-Augustins, 7.

Société Zoologique d'Acclimatation, rue de Lille, 41.

Société de Statistique, rue Danton, 28.

Pas-de-Calais.

Société d'Agriculture, de Commerce, des Sciences et des Arts, à Boulogne.

Pyrénées (Basses-).

Société d'Horticulture des Basses-Pyrénées, à Pau.

Rhône.

Annales de l'Institut agricole du Rhône, à Ecully-lès-Lyon.

Société d'Horticulture pratique, à Lyon.

Société d'Agriculture, d'Histoire naturelle et Arts utiles, à Lyon.

Société botanique de Lyon, palais Saint-Pierre, à Lyon.

Académie des Sciences, Lettres et Arts, à Lyon.

Association horticole Lyonnaise, M. Vivian-Morel, Secrétaire-général, rue Via-
bert, cité Lafayette, à Lyon.

Saône-et-Loire.

Société d'Horticulture de Chalon-sur-Saône, à Chalon-sur-Saône.

Société d'Horticulture et d'Arboriculture, à Autun.

Sarthe.

Société d'Horticulture, au Mans.

Seine.

Société d'Horticulture à Neuilly (Seine).

Société d'Horticulture de Villemonble, à la Mairie de Villemonble (Seine).

Société régionale d'Horticulture de Vincennes, Hôtel de la Mairie à Vin-
cennes.

Société régionale d'Horticulture de Vitry-sur-Seine.

Seine-Inférieure.

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique, au Havre.

Société centrale d'Agriculture, à Rouen.

Société centrale d'Horticulture, à Rouen.

Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure, à Rouen.

Société pratique d'Horticulture, à Yvetot.

Société régionale d'Horticulture, à Elbeuf.

Seine-et-Marne.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Meaux.

Société d'Horticulture, à Meaux.

Société d'Horticulture de Coulommiers.

Société d'Horticulture du canton de Dammartin, à Dammartin.

Société d'Horticulture de Melun et Fontainebleau, à Melun.

Société horticole et botanique de l'arrondissement de Melun, rue des Marais
2, à Melun.

Société horticole rosériste, à Brie-Comte-Robert.

Seine-et-Oise.

Ecole d'Horticulture à Versailles, rue du Potager, 4.

Cercle pratique d'Arboriculture et de Viticulture de Seine-et-Oise, rue du Cru-
cifix, 22, à Montmorency (Seine-et-Oise).

Société d'Agriculture et d'Horticulture, à Pontoise.

Société d'Horticulture, à Etampes.

Société d'Horticulture, à Montmorency.

Société d'Horticulture, à Saint-Germain-en-Laye.

Société d'Horticulture, au Raincy.

Société d'Horticulture et des Arts du département de Seine-et-Oise, à Ver-
sailles.

Sèvres (Deux-).

Société d'Horticulture et d'Arboriculture, à Niort.

Var.

Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, à Toulon.

Vaucluse.

Société d'Horticulture et d'Agriculture d'Hyères, casino des Palmiers, à
Hyères, Var.

Vendée.

Société d'Horticulture, à Fontenay-le-Comte.

Vienne.

Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts, à Poitiers.

Vosges.

Société d'Emulation, à Épinal.

Société d'Horticulture, à Épinal.

Yonne.

Société d'Agriculture, à Joigny.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES CORRESPONDANTES

Allemagne.

Société d'Economie rurale, à Munich (Bavière).

Société d'Horticulture, à Darmstadt.

Alsace.

Société d'Horticulture de la Basse-Alsace, à Strasbourg.

Amérique.

Académie américaine des Arts et des Sciences, à Boston.

Institut américain de la ville de New-York.

Musée national de Rio-Janciro, par l'ambassade, rue Téhéran, 17, à Paris.

Smithsonian Institution, à Washington, D. C.

Société d'Horticulture de l'Etat de Californie, à Sacramento, Etats-Unis.

Massachusetts horticultural Society, Robert Manning Secretary, Boston.

Society of natural History, à Boston, Etats-Unis.

Angleterre.

Société royale d'Horticulture, Victoria Street, 117, S. W.

Thislton Dyer M^e Royal, Botanic Gardens Kew, Londres.

Autriche.

Société impériale d'Agriculture, Stadt Herrengasse, à Vienne.

Société impériale et royale d'Horticulture, Parkring, 42, à Vienne.

Académie des Sciences de Cracovie, à Cracovie (Autriche-Hongrie).

Belgique.

Cercle professoral pour le progrès de l'Arboriculture en Belgique, Gondbrugge-lès-Gand.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère, rue de Bruxelles, 142, à Gand.

Section Verviétoise de la Société agricole de l'Est, à Verviers.

Société agricole et horticole, à Verviers.

Société d'Agriculture et d'Horticulture, à Binche.

Société d'Horticulture, à Gand.

Société d'Horticulture, à Malines.

Société royale d'Agriculture et de Botanique, à Gand.

Société royale d'Agriculture et d'Horticulture, à Tournay.

Société royale de Flore, place de la Chapelle, 60, à Bruxelles.

Société royale d'Horticulture, à Liège.

Société royale d'Horticulture, à Mons.

Société royale d'Horticulture, à Namur.

Société royale d'Horticulture et d'Agriculture, à Anvers.

Italie.

Académie d'Agriculture, à Pesaro.

Conseil de perfectionnement annexé à l'Institut technique, à Palerme.

Ecole royale supérieure d'Agriculture de Portici, à Portici.

Société toscane d'Horticulture, à Florence.

Société romaine d'Horticulture, à Rome.

Pays-Bas.

Société agricole et horticole, à Maestricht, duché de Limbourg.

Portugal.

Sociedad Broteriana, jardin Botanique Coïmbre, Portugal.

Prusse.

Société d'Horticulture, Blücherplatz; 16, à Breslau.

Société pour l'amélioration de l'Horticulture, à Berlin.

Société Royale physico-économique, Lange Reihe, à Königsberg.

Russie.

Comité botanique d'Acclimatation, à Moscou.

Société impériale d'Économie rurale, à Moscou.

Société impériale d'Économie rurale, à Saint-Pétersbourg.

Société russe d'Agriculture, à Moscou.

Société russe des amateurs d'Horticulture, à Moscou.

Société russe d'Horticulture, à Saint-Pétersbourg.

Suisse.

Société d'Horticulture, au Jardin Botanique, à Genève.

AVIS

Les Membres de la Société sont invités à acquitter leur cotisation dès le commencement de l'année, soit par mandat sur la poste ou par toute autre voie, au Trésorier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Toutes les lettres, communications, demandes, etc., destinées à la Société, et relatives aux Expositions, doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siège de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La bibliothèque est ouverte aux Membres de la Société, de midi à trois heures, tous les jeudis.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

Le *Journal de la Société nationale d'Horticulture de France* paraît du 5 au 15 de chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande écrite, un tirage à part, à cent exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

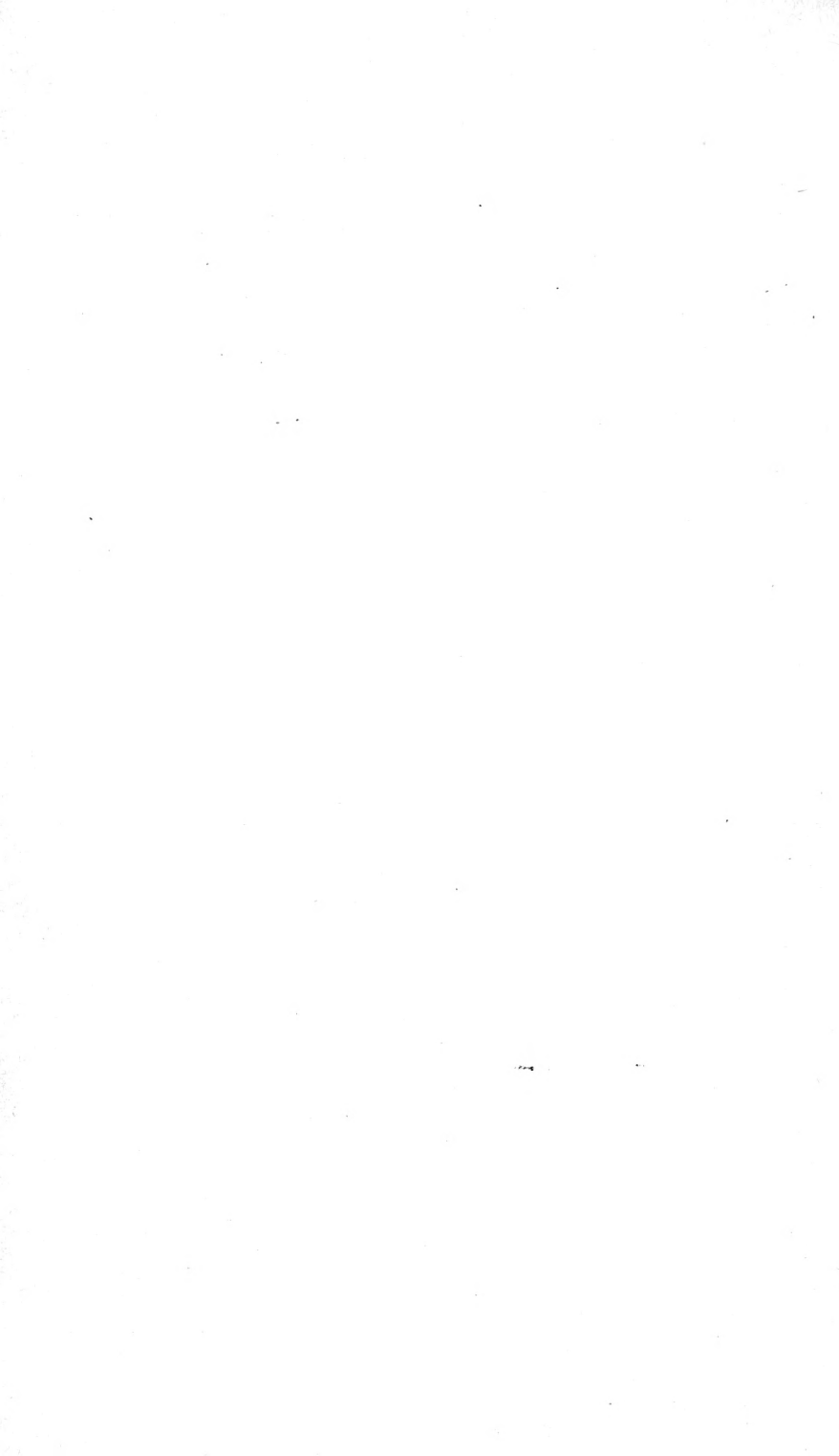
La Commission de Rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal de la Société nationale* qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru dans le *Journal*, en 42 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 4 franc.

La Société possède un petit nombre de séries de *Annales* de l'ancienne Société d'Horticulture de Paris, qu'elle serait disposée à céder au prix de 100 francs la collection complète (46 volumes).

TABLE DE L'ANNUAIRE POUR 1891

	Pages.
Coup d'œil sur l'histoire de la Société et des Expositions horticoles.	5
Décret du Président de la République du 27 juin 1885	13
Statuts de la Société nationale d'Horticulture de France. . . .	15
Règlement de la Société.	21
Tableau indicatif des réunions.	36
Bureau et Conseil d'Administration.	37
Bureaux des Comités pour 1891.	38
Tableau des membres des Commissions administratives. . . .	40
Dames patronnesses.	41
Membres honoraires.	44
Membres correspondants.	51
Bienfaiteurs de la Société	52
Membres perpétuels.	52
Membres titulaires à vie.	52
Membres fondateurs des deux Sociétés	53
Liste générale des membres de la Société.	54
Liste des Sociétaires classés par départements.	129
Sociétés françaises correspondantes.	149
Sociétés étrangères correspondantes.	153







New York Botanical Garden Library



3 5185 00263 3244

